



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

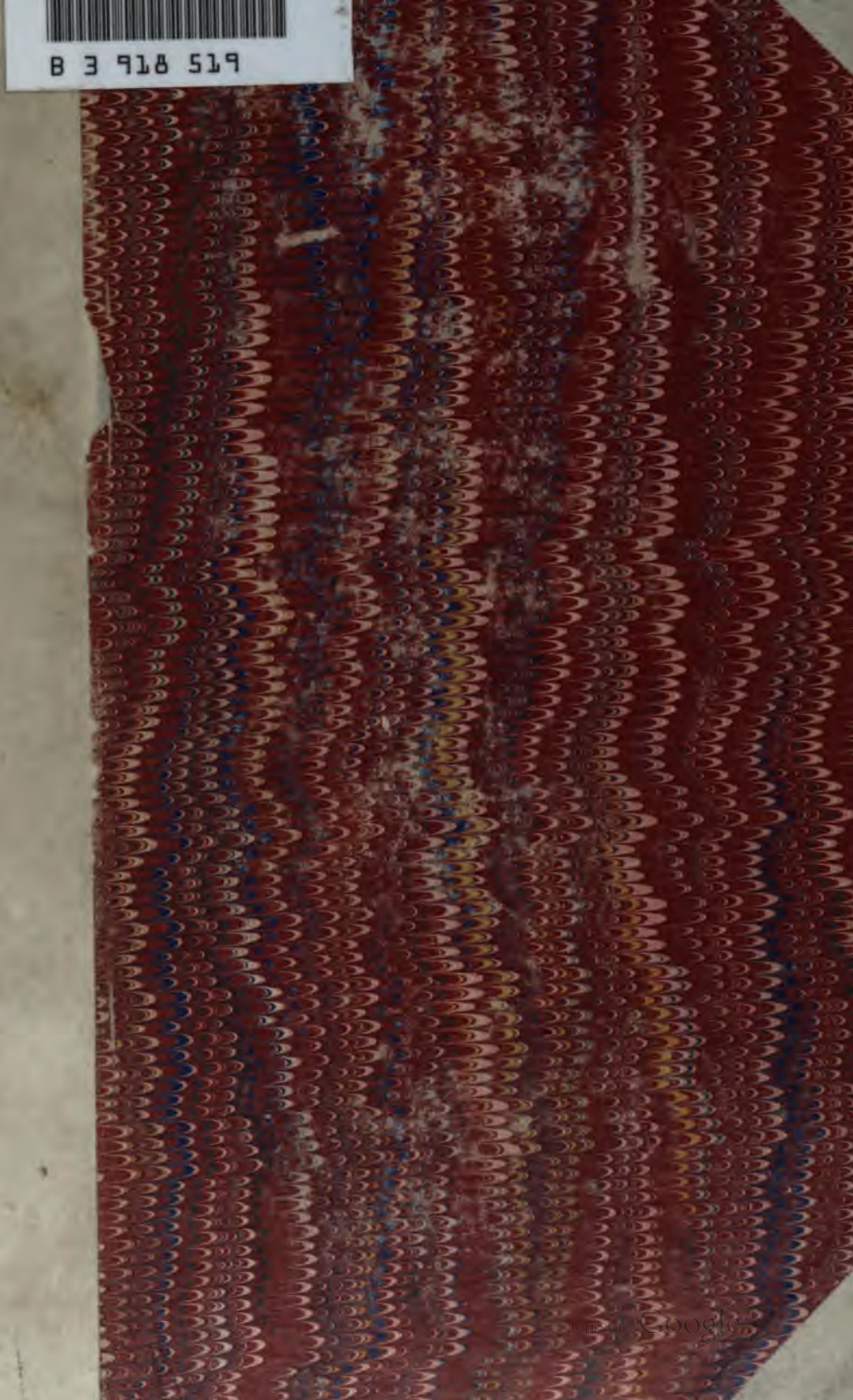
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



B 3 918 519



LIBRARY

OF THE

University of California.

No. 15936

Division

Range

Shelf

Received Sept. 1881.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIV^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO
1874

LIBRARY

OF THE

University of California.

No. *15736*

Division

Range

Shelf

Received *Sept. 1881.*

REVUE
DES
DEUX MONDES

XLIV^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
FRANÇAISE



REVUE

DES

DEUX MONDES



XLIV^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SIXIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

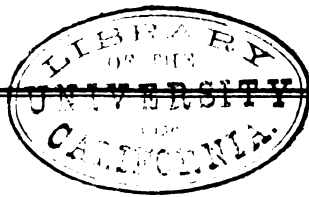
1874

PRESERVATION
REPLACEMENT
REVIEW 3/19/87

SD no funds

AP20
R34
1874:6

1536



L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VIII¹.

LE RASKOL ET LES SECTES EN RUSSIE.

I.

LES VIEUX-CROYANS.

L'orthodoxie russe est depuis plus de deux siècles sourdement minée par des sectes obscures, inconnues de l'étranger, mal connues des Russes mêmes. Sous l'imposant édifice de l'église officielle se creusent des retraites souterraines, de vastes cavités, tout un dédale de cryptes ténébreuses, asile des croyances et des superstitions populaires. C'est dans ces catacombes de l'ignorance et du fanatisme que nous voulons descendre; nous essaierons d'en dresser le plan, nous en explorerons les coins les plus reculés pour y saisir dans son refuge le génie et les aspirations du peuple. Rien ne saurait mieux donner l'intelligence du caractère national et du fond de la société russe. Le *raskol*, avec ses mille sectes, est peut-être le trait le plus original de la Russie, celui par lequel elle se distingue le plus nettement de l'Occident.

Comme les rivières selon le sol qu'elles traversent, les religions, en passant par des populations différentes, prennent souvent des teintes diverses. Le *raskol* est le christianisme byzantin au sortir des couches inférieures du peuple russe. Dans les eaux troubles et bourbeuses des sectes moscovites, il est possible de signaler des

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre, 15 octobre 1873, 15 janvier, 1^{er} mars, 1^{er} mai et 15 juin 1874.

infiltrations étrangères, parfois protestantes et parfois juives ou peut-être même musulmanes, plus souvent gnostiques ou païennes. Par son principe comme par ses tendances, le *raskol* n'en diffère pas moins de toutes les religions et de tous les mouvemens religieux du monde; il reste essentiellement original, foncièrement national. Il est si bien russe qu'en dehors de la Russie il n'a nulle part fait de prosélytes, et qu'en dedans même de l'empire il n'a guère d'adeptes que parmi les populations grandes-russiennes, moscovites, les plus russes de la Russie. Il est si bien spontané qu'à travers toutes ses phases il suffit à s'expliquer lui-même, et qu'enfermé dans un continent isolé il n'eût rien changé à sa marche. Le plus national de tous les mouvemens religieux sortis du christianisme, le *raskol* est en même temps le plus exclusivement populaire. Ce n'est ni dans les écoles, ni dans les couvens, c'est dans la cabane du *mougik*, dans le comptoir du marchand qu'il a pris naissance; c'est là qu'il reste confiné. A ce titre, d'ignorantes hérésies ont, pour le politique et le philosophe, un intérêt supérieur à l'intérêt des doctrines. L'attention que ne leur saurait valoir leur pauvre théologie, ces sectes de paysans, hier encore serfs, la méritent comme symptôme d'un état mental, d'un état social dont rien en Occident ne saurait plus donner l'idée.

I.

Le *raskol*, c'est-à-dire le *schisme*, n'est ni une secte, ni même un groupe de sectes; c'est un ensemble de doctrines ou d'hérésies souvent différentes et opposées, n'ayant entre elles d'autre lien qu'un point de départ commun et un commun antagonisme avec l'église orthodoxe officielle. A cet égard, le *raskol* n'a d'autre analogue que le protestantisme. Inférieur à ce dernier par le nombre et l'instruction de ses adeptes, il l'égalé presque par l'abondance et l'originalité de ses formes; là du reste s'arrête la ressemblance. Dans leur révolte contre leur mère, le protestantisme germanique et le *raskol* russe gardent chacun la marque de leur origine et comme l'empreinte de l'église dont ils sont sortis, des deux mondes qui les ont produits. En Europe, la plupart des sectes modernes sont nées de l'amour de la spéculation et du goût de la critique, de l'esprit d'investigation et de liberté; en Russie, elles sont issues de l'entêtement de l'ignorance et de l'esprit de révérence. En Occident, le principe des déchiremens religieux est la prédominance du sentiment intérieur sur les formes et les dehors de la religion; en Russie, c'est le culte des formes extérieures, du cérémonial et du rituel. Les deux mouvemens sont pour ainsi dire à l'inverse, au rebours l'un de l'autre, ce qui ne les a pas toujours empêchés d'aboutir au

même point. C'est qu'une fois affranchi de l'autorité qui maintenait l'unité de la foi, le *raskol*, pas plus que le protestantisme, n'a pu constituer d'autorité dans son sein, que par là il a été malgré lui voué à la liberté des opinions, aux fantaisies individuelles, et par suite à la diversité, à l'anarchie.

Peu de révolutions religieuses ont été dans leurs conséquences aussi complexes que le *raskol*, aucune n'a été plus simple dans sa cause première. Les sectes innombrables qui depuis deux siècles s'agitent dans le peuple russe ont pour la plupart un même point de départ, la correction des livres liturgiques. Toutes ces branches sont sorties d'une même souche : quelques sectes seulement, non les moins curieuses, il est vrai, sont antérieures ou étrangères à la réforme de la liturgie. En Russie comme partout, le moyen âge eut ses hérésies ; les plus anciennes purent naître avant la conquête mongole, au contact des Grecs ou des Slaves, au contact en particulier des ancêtres ou des frères orientaux de nos albigeois, les bogomiles bulgares. D'autres hérésies naquirent plus tard dans le nord sur le territoire de Novgorod au contact des marchands européens ou juifs. De la plupart, il ne reste guère que le nom, les *martinovtsy*, les *strigolniki*, les *judaisans*, etc. Toutes ces sectes étaient à leur fin lorsqu'éclata le *raskol*, qui recueillit dans son sein les croyances informes en germe au fond du peuple russe. Quelques-unes de ces anciennes hérésies, les *strigolniki* par exemple, semblent même, après avoir disparu de l'histoire, reparaitre dans certaines sectes contemporaines comme si durant plusieurs siècles elles eussent suivi un chemin souterrain.

Dans ces obscures querelles du moyen âge se montre déjà le principe fondamental du *raskol*, le culte minutieux de la lettre, le formalisme. « En telle année, dit un annaliste de Novgorod du xv^e siècle, certains philosophes commencèrent à chanter : O Seigneur, ayez pitié de nous, tandis que d'autres disaient : *Seigneur* ; ayez pitié de nous (1). » Le *raskol* est tout entier dans cette remarque ; c'est de controverses de ce genre qu'est né le schisme qui déchire l'église russe. Pour ce peuple, les invocations religieuses étaient comme des formules magiques dont la moindre altération eût détruit l'effet. Gardant sous l'enveloppe chrétienne le sentiment païen, le Moscovite croyait à la vertu de certaines paroles, de certains gestes. Il semble que pour lui le prêtre soit resté une sorte de *chaman*, les cérémonies des enchantemens, et toute la religion une sorcellerie. L'attachement aux rites, à l'*obriad*, comme disent les Russes, est

(1) Schédo-Ferroti, *le Schisme et la tolérance religieuse*, p. 33. Il s'agit là du *Gospodi pomiloui*, l'équivalent de notre *Kyrie eleison*, qui revient sans cesse dans les prières russes. De semblables discussions sur l'*Alleluia* ou d'autres formes de prière se rencontrent également longtemps avant l'explosion du *raskol*.

un des traits caractéristiques du Grand-Russien (1). La manière dont la Russie a passé au christianisme n'y est point étrangère. La masse du peuple s'était faite chrétienne par ordre, sans avoir été suffisamment préparée à la foi nouvelle, sans même avoir achevé l'évolution polythéiste qui chez les autres peuples de l'Europe précéda l'adoption du christianisme. La religion de l'Évangile, se trouvant trop avancée pour l'état intellectuel et social de la nation, s'y corrompit ou plutôt s'y réduisit aux formes extérieures. Du christianisme, le Moscovite ne prit que le corps, et, plus encore que dans les campagnes de l'Occident, l'âme du paysan demeura païenne. D'autres peuples se sont lentement assimilés l'esprit de la religion, dont ils n'avaient d'abord adopté que les dehors : l'isolement géographique et historique de la Russie lui rendit cette assimilation plus difficile. La distance et la domination mongole la séparèrent des centres du monde chrétien, la misère et l'ignorance y dégradèrent la religion comme toutes choses. Toute théologie disparaissant, le culte prit la place laissée vide par elle, et devint toute la religion. Au milieu de l'abaissement intellectuel général, la connaissance des paroles et des rites du service divin fut toute la science exigée d'un clergé dont les membres ne savaient point toujours lire.

L'attachement du peuple moscovite à ses rites et à ses textes traditionnels était d'autant moins justifié que textes et rites avaient subi plus d'altérations. L'ignorance avait elle-même corrompu la liturgie, qu'elle entourait d'une superstitieuse vénération. Dans les livres s'étaient glissées des leçons erronées, dans les cérémonies des coutumes locales. L'unité liturgique avait insensiblement fait place aux divergences de lectures et de rituel. La main des copistes avait introduit dans les missels des contre-sens, des interpolations bizarres, parfois des intercalations capricieuses, et ces leçons nouvelles recevaient du peuple le respect dû à l'antiquité, ces endroits corrompus et parfois inintelligibles semblaient d'autant plus saints qu'ils étaient plus obscurs. La dévotion y cherchait des mystères, des sens cachés, et sur ces textes altérés se fondaient des théories et des systèmes que le zèle imposteur des scribes formulait parfois dans des livres apocryphes mis sous le nom de pères de l'église. La confusion était telle, et les altérations si visibles, que, dès le commencement du xvi^e siècle, un prince moscovite, Vassili IV, avait appelé un moine grec à réviser les livres liturgiques. L'aveugle révérence du clergé et du peuple fit échouer cette tentative; le correcteur des livres, Maxime le Grec, fut condamné par un concile et enfermé comme hérétique dans un couvent lointain. Ce fut l'imprimerie qui fit éclater la crise définitive. Comme partout, la nouvelle découverte fut le

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 15 octobre 1873.

point de départ de l'étude et de la correction des textes, et par suite des grandes luttes théologiques. Les missels sortis des presses russes du *xvi*^e siècle augmentèrent d'abord le mal auquel ils eussent dû remédier. Aux fautes des manuscrits sur lesquels ils furent composés, ces missels donnèrent l'autorité et la diffusion de l'impression. Aux variantes et aux divergences des copistes, ils substituèrent une unité, une unanimité d'où les anciennes erreurs tirèrent une force nouvelle.

La corruption de la liturgie slavonne russe semblait définitive, lorsqu'au milieu du *xvii*^e siècle le patriarche Nikone en décida la réforme. D'un esprit cultivé pour son temps et son pays, d'un caractère entreprenant et inflexible, Nikone possédait tout ce qu'exigeait une telle résolution, l'instruction, la volonté et le pouvoir, car par son influence sur le tsar Alexis il gouvernait l'état presque autant que l'église. C'était une chose hardie qu'une telle œuvre d'érudition dans la Moscovie antérieure à Pierre le Grand. Par l'ordre du patriarche, d'anciens manuscrits grecs et slavons furent rassemblés de toutes parts, des moines de Byzance et de l'Athos furent appelés à comparer les versions slaves aux originaux grecs. Des livres liturgiques, Nikone effaça les interpolations de l'ignorance ou de la fantaisie des copistes, et dans les rites épurés il introduisit la pompe byzantine. Les nouveaux missels imprimés, le patriarche les fit adopter par un concile, et, appuyé sur le bras séculier, il en imposa l'usage à tous les états moscovites.

« Un grand tremblement me prit, dit un copiste du *xvi*^e siècle, et l'épouvante me saisit quand le révérend Maxime le Grec me donna l'ordre d'effacer quelques lignes d'un de nos livres d'église (1). » Le scandale ne fut pas moindre sous le père de Pierre le Grand : la main qui touchait aux livres sacrés fut de toutes parts traitée de sacrilège. Soit instruction, soit esprit de corps, le haut clergé soutint le patriarche, le bas clergé et le bas peuple opposèrent une vive résistance. Après plus de deux siècles, un grand nombre de fidèles persistent toujours à garder les anciens livres et les anciens rites consacrés par les conciles nationaux et la bénédiction des patriarches. C'est là le point de départ du schisme, du *raskol* qui déchire encore l'église russe. A la prendre de haut, cette contestation roule sur l'épineuse question de la transmission et de la traduction des textes sacrés, question qui plus d'une fois a divisé les églises de l'Occident. En Moscovie, il n'y avait pas un homme capable de porter en connaissance de cause un jugement sur le fond de la dispute : la querelle n'en fut que plus violente et plus longue. Des moines, des diacres, souvent de simples sacristains dénoncèrent les

(1) *Prénié Daniila mitropolita Moskovskago s'inokom Maksimom*, p. 10. Schédo-Ferroti, p. 32.

corrections de Nikone comme un emprunt à Rome ou aux protestans, comme une religion nouvelle. Contre ces séditeux, l'église employa les supplices partout usités contre les hérétiques : elle ne fit que donner au schisme une impulsion nouvelle en lui donnant des martyrs. Dix ans après la proclamation de la révision liturgique, un concile en déposait solennellement le hardi promoteur, victime de la jalousie des boïars et de sa propre arrogance. Pour le *raskol*, la déposition de Nikone parut une justification. La condamnation du réformateur semblait devoir entraîner la condamnation de la réforme. Aussi grande fut la stupéfaction populaire quand le concile qui venait de déposer l'auteur des corrections liturgiques lança l'anathème contre les adversaires de ces corrections. La part prise à cette excommunication par les patriarches orientaux l'affaiblit au lieu de la fortifier, les dissidens refusant à des évêques grecs ou syriens, qui ne connaissaient point une lettre slave, le droit de prononcer sur des livres slavons.

Dans le monde théologique, si habitué aux subtilités, jamais peut-être d'aussi longues querelles n'eurent d'aussi futiles motifs. Le signe et la forme de la croix, la direction des processions à l'occident ou à l'orient, la lecture d'un des articles du symbole, l'orthographe du nom de Jésus, l'inscription mise au-dessus du crucifix, l'*alleluia* répété deux ou trois fois, le nombre de *prospiores* ou pains eucharistiques à consacrer, tels sont les principaux points de la controverse qui depuis Nikone divise l'église russe. Les orthodoxes font le signe de la croix avec trois doigts, les dissidens avec deux comme les Arméniens; les premiers admettent comme nous la croix à quatre branches, les seconds ne tolèrent que la croix à huit branches ayant une traverse pour la tête du Sauveur et une autre pour ses pieds; l'église, depuis Nikone, chante trois *alleluia*, les *raskolniks* en chantent deux. Les dissidens justifient leur entêtement par des interprétations symboliques; d'un simple rite, ils aiment à faire toute une profession de foi. Ainsi, dans leur signe de croix, ils prétendent avec les trois doigts fermés rendre hommage à la Trinité, et avec les deux autres à la double nature du Christ, en sorte que, sans aucune parole, le signe de la croix devient une adhésion aux trois dogmes fondamentaux du christianisme : trinité, incarnation, rédemption. Ils interprètent de même le double *alleluia* venant après trois *gloria*, reprochant à leurs adversaires de négliger dans leurs rites l'un ou l'autre des grands dogmes chrétiens. Ces interprétations, appuyées sur des textes corrompus ou de prétendues visions, montrent de quel singulier alliage de grossièreté et de subtilité s'est formé le *raskol*.

A en juger par l'origine de la querelle, le culte de la lettre, le respect servile de la forme est l'essence du schisme. Pour le Mosco-

vite en révolte contre les réformes de Nikone, les cérémonies semblent être tout le christianisme, et la liturgie l'orthodoxie. Cette confusion entre les formes extérieures du culte et la foi s'exprime dans le nom que se donnent à eux-mêmes les dissidens. Non contents de l'appellation de vieux-ritualistes, *starobriadtsy*, ils prennent le titre de *vieux-croyans*, *starovèry*, c'est-à-dire de vrais croyans, de vrais orthodoxes, car, à l'inverse des sciences humaines, dans les choses religieuses c'est toujours l'antiquité qui fait loi, et les innovations mêmes ne se font qu'au nom du passé. Ici, comme il arrive souvent, la prétention des *starovères* est peu justifiée; s'ils gardent les anciens livres russes, leurs adversaires sont revenus à l'ancienne liturgie byzantine, en sorte que c'est le parti qui se réclame le plus d'elle qui a le moins de titres à l'antiquité.

Le principe du *raskol*, qui parfois aboutit aux plus étranges rêveries du mysticisme, est essentiellement réaliste. Sous ce matérialisme du culte se laisse cependant découvrir une sorte d'idéalisme, de spiritualisme grossier. Les aberrations religieuses ont toujours un côté élevé, souvent un côté sublime dans la déraison même. Tout n'est point ignorante superstition dans l'attachement scrupuleux du *starovère* pour ses cérémonies traditionnelles. Cette vulgaire hérésie n'est en somme qu'un ritualisme excessif et logique jusqu'à l'absurde. Si le vieux-croyant révère ainsi la lettre, c'est qu'à ses yeux la lettre et l'esprit sont indissolublement unis, et que dans la religion les formes et le fond sont également nécessaires à l'homme. Pour lui, la religion est quelque chose d'absolu dans le culte comme dans le dogme, c'est un tout complet dont toutes les parties se tiennent; à ce chef-d'œuvre de la Providence, nulle main humaine ne peut toucher sans le défigurer. A chaque parole, à chaque rite, le *starovère* cherche une raison cachée. Il se refuse à croire qu'aucune des cérémonies, aucune des formules de l'église soit vide de sens ou de vertu. Pour lui, rien d'accessoire, rien d'indifférent ou d'insignifiant dans le service divin. Tout est saint dans les choses saintes, tout est profond et mystérieux, tout est incommutable et adorable dans le culte du Seigneur. Sans pouvoir formuler sa doctrine, le *starovère* fait de la religion une sorte de figure achevée, de représentation adéquate du monde surnaturel. Avec une naïve logique, il exige du culte une absolue perfection impossible à réaliser. Ainsi compris, le vieux-croyant, qui se faisait brûler vif pour un signe de croix, et arracher la langue pour un double *alleluia*, devient éminemment respectable. Ainsi entendu, le schisme russe est essentiellement religieux; ce qui l'égaré, c'est en quelque sorte l'excès de religion. Son formalisme a pour principe le symbolisme, ou, pour mieux dire, le *raskol* n'est que l'hérésie du symbolisme. Là est son originalité, là est sa valeur dans l'histoire

des sectes chrétiennes. Aux yeux de ces ritualistes outrés, les cérémonies ne sont point un simple vêtement de la religion, elles en sont le corps et la chair, et sans elles le dogme n'est qu'un squelette inanimé. Par là, le *raskol* est en directe opposition avec le protestantisme, qui de sa nature fait bon marché des formes extérieures, les regardant comme une parure de luxe ou une inutile et dangereuse superfétation. Pour le *starovère*, le rituel est, comme le dogme, partie intégrante de la tradition, il est également le legs du Christ et des apôtres, et toute la mission de l'église et du clergé est de conserver intact l'un comme l'autre.

Unie au goût du symbolisme, cette scrupuleuse fidélité aux formes extérieures du culte n'implique pas toujours un esprit servile. Loin de là, ce penchant à l'allégorisme qui s'attache tellement à la lettre prend parfois de singulières libertés avec l'esprit des cérémonies ou des textes. C'est le propre du génie symbolique de respecter scrupuleusement les dehors en traitant arbitrairement le fond. Dans ses mains, le rituel et les livres sacrés deviennent comme la donnée d'une céleste énigme dont l'imagination trouve le mot. En demandant un sens caché aux faits comme aux mots, certains *raskolniks* ont fini par allégoriser les histoires de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et par transformer les récits de l'Écriture en paraboles. Quelques-uns ont été jusqu'à ne voir que des figures dans les plus grands miracles évangéliques (1). Avec une telle méthode d'exégèse on peut aboutir à une sorte de rationalisme mystique; les formes de la religion risquent de devenir plus solides que le fond, et le culte plus sacré que le dogme. C'est ce qui est arrivé pour quelques-unes des sectes extrêmes du *raskol*. Il y eut chez ce peuple ignorant une véritable débauche d'interprétation, et par suite d'enseignemens fantastiques et de croyances bizarres.

Le vieux-croyant est attaché à ses rites non seulement pour le sens qu'il leur donne, mais pour la bouche dont il les tient; le respect des coutumes traditionnelles, des mœurs léguées par les ancêtres, est la raison morale, la raison sociale du schisme. Ici encore dans sa dévotion servile aux rites et aux prières que lui ont enseignés ses pères, le *starovère* ne fait qu'exagérer un sentiment religieux, ou du moins un des sentimens qui d'ordinaire se lient à la religion et en augmentent la force. Les hommes ou les peuples ont toujours tenu à honneur de garder la foi de leurs pères, et l'abus

(1) S'il faut en croire Dmitri de Rostof, évêque du XVIII^e siècle, certains sectaires disaient déjà que la résurrection de Lazare était non point un fait, mais une parabole. « Lazare est l'âme humaine, et sa mort le péché. Ses accurs Marthe et Marie sont le corps et l'âme. La tombe, ce sont les soucis de la vie, la résurrection la conversion. De même l'entrée du Christ à Jérusalem sur une ânesse n'est qu'une similitude. » Kelsief, *Sbornik pravitelstvennykh svédénii o raskolnikakh*, t. I^{er}, p. xiv.

même que la rhétorique a fait de cette expression en montre la puissance sur le cœur humain. Ainsi liée à la famille ou à la patrie, la religion semble un héritage et comme un dépôt des ancêtres. Nulle part ce sentiment n'a été plus vivace qu'en Russie, où il s'unit souvent à un respect superstitieux de l'antiquité. Beaucoup de sectaires, quand on les interroge sur leur foi, n'en donnent point d'autre raison. Dernièrement encore, aux exhortations d'un juge de notre connaissance, des paysans, poursuivis pour des pratiques religieuses clandestines, répondaient : « Ce sont les rites de nos pères; qu'on nous transporte où l'on voudra, mais qu'on nous laisse libres de suivre le culte de nos pères. » On raconte que, lors de sa visite à leur cimetière de Rogojski, le défunt tsarévitch reçut des vieux-croyans de Moscou une semblable réponse (1).

La réforme de Nikone était une révolution dans les pratiques élémentaires de la dévotion, le fils était obligé de désapprendre le signe de croix enseigné par sa mère. En tout pays, un tel changement eût jeté un grand trouble, en aucun la perturbation ne pouvait être plus grave qu'en Russie, où la prière, accompagnée d'inclinaisons de corps et de signes de croix répétés, a une sorte de rite matériel, d'ordonnance extérieure plutôt comparable aux habitudes des nations musulmanes qu'à celles des autres nations chrétiennes. Le peuple repoussait le nouveau signe de croix et toute la nouvelle liturgie. Il se souciait peu que les rites imposés par Nikone fussent plus antiques que les siens; pour l'ignorant moscovite, il n'y avait d'autre antiquité que celle de ses pères et grands-pères. Son attachement aux formes extérieures de l'orthodoxie était d'autant plus vif qu'il gardait le souvenir des récentes tentatives des papes et des jésuites pour s'implanter en Russie. En laissant toucher à ses cérémonies traditionnelles, il pouvait craindre de se laisser *romaniser*, et, comme les grecs-unis de Pologne, d'être à son insu incorporé à l'empire spirituel des papes. C'était par une aveugle fidélité à l'orthodoxie que le vieux-croyant se soulevait contre la hiérarchie orthodoxe. Dans leur crainte de toute corruption de l'église, le peuple et le clergé étaient en méfiance contre tous les étrangers, même contre leurs frères dans la foi, que les tsars ou les patriarches appelaient de Byzance ou de Kief. Seul de tous les peuples orthodoxes demeuré indépendant de l'infidèle ou du catholique, le Russe se regardait comme le peuple de Dieu, élu pour conserver sa foi. Avec la présomption et l'entêtement de l'ignorance, ce pays, longtemps détaché de l'Europe, repoussait tout ce qui lui en venait. Dans leur haine contre l'Occident, ses églises et sa civilisation, cer-

(1) « Pourquoi rejetez-vous notre église? leur avait demandé le prince. — Parce que ainsi nous ont enseigné nos pères et nos aïeux. » F. V. Livanof, *Raskolniki i Ostrojniki*, t. 1^{er}, p. xxviii.

tains vieux-croyans en excommunient encore la langue théologique et savante. A la fin du XVIII^e siècle, un de leurs écrivains s'indignait contre les prêtres orthodoxes de la Petite-Russie, dont beaucoup, disait-il, « étudient la *trois fois maudite* langue latine. » Il leur reprochait de ne point regarder comme un péché mortel d'appeler Dieu *Deus* et Dieu le père *pater* (1), comme si la divinité ne pût avoir d'autre nom que le slave *Bog*, ou comme si le changement de mot changeait le dieu. La résistance faite par les *starovères* à la correction du nom de Jésus est dans le même esprit. Conservant la forme populaire corrompue de *Issous*, ils repoussèrent comme diabolique la forme *Iissous*, directement dérivée du grec. A de tels traits, on sent un peuple isolé par la géographie et l'histoire, et comme enfermé dans sa propre immensité, une sorte de Chine chrétienne, ne connaissant et ne voulant connaître qu'elle-même.

C'était contre l'étranger, contre l'influence occidentale, que se soulevait le peuple russe en se révoltant contre Nikone. Quand ils accusaient le patriarche de pencher vers le latinisme ou le luthéranisme, les vieux-croyans formulaient mal leur reproche. Ce n'étaient pas les théologies de l'Occident, c'étaient son esprit et sa civilisation qu'empruntaient, à leur insu peut-être, le patriarche Nikone et le tsar Alexis. L'origine du *raskol* concorde avec l'inauguration de l'influence étrangère en Russie. Ce n'est point là un fait accidentel. C'est que le schisme fut le contre-coup des réformes européennes des Romanof. L'œuvre de Nikone, parfois attribuée à la vanité du patriarche, à son désir de paraître lettré, était un premier signe de la révolution qui se préparait, un symptôme du rapprochement avec l'Occident, où vers la même époque, en Angleterre par exemple, des réformes analogues donnaient lieu à de semblables querelles. En appelant la critique et l'érudition à contrôler les pratiques de la piété, l'ancien ermite de la Mer-Blanche cédait au courant qui sous le successeur d'Alexis, le frère aîné de Pierre le Grand, allait faire établir à Moscou une académie, une sorte d'université ecclésiastique sur le modèle de celle de Kief. Le vent d'ouest qui se levait sur les plaines russes soufflait sur l'église aussi bien que sur l'état. C'est dans le domaine religieux que se fit d'abord sentir l'imitation européenne, c'est dans la religion qu'elle rencontra le plus redoutable obstacle. Au point de vue de l'histoire, le *raskol* est la résistance du peuple aux innovations importées de l'Occident. Ce caractère de résistance populaire et nationale, Pierre le Grand le mit dans tout son jour; d'une révolte ecclésiastique et religieuse, le réformateur fit une révolte sociale et civile.

(1) *Sinaksar o podvigakh stradaltsef Pokrovskago monastiria soverchivchikhsa v 1791 godou. Sbornik pravit. svéd. o rask., t. II, p. 225.*

II.

Pierre le Grand fut malgré lui le second et le principal promoteur du schisme. Il est difficile aujourd'hui de se représenter l'impression faite par Pierre I^{er} sur ses sujets. Ce ne fut pas seulement de l'étonnement ou de la stupéfaction, ce fut du scandale. Les coutumes, les traditions, les préjugés de la nation étaient tous à la fois attaqués ouvertement, systématiquement et parfois avec une sorte de brutalité. Le réformateur ne s'en prenait pas uniquement aux institutions civiles, il touchait à l'église, il pénétrait dans la maison, réglant à son caprice la vie privée comme les affaires publiques. Dans la Russie nouvelle de Pierre I^{er}, le Vieux-Moscovite ne pouvait reconnaître sa patrie, il était dépaycé dans son propre pays. Des vêtemens étrangers choquaient ses yeux, des appellations administratives étrangères frappaient de tous côtés son oreille. La perturbation était partout, dans les noms et dans les choses, dans le calendrier comme dans les lois, dans l'alphabet comme dans les modes et le costume. Les élémens mêmes de la civilisation étaient altérés et, pour ainsi dire, défigurés. Au lieu du 1^{er} septembre, le premier de l'an était le 1^{er} janvier; au lieu de compter les années à partir du commencement du monde, on comptait, comme les Latins, depuis la naissance du Christ. Les vieilles lettres slavonnes, consacrées par les anciens missels, étaient déformées, plusieurs rejetées par ordre du souverain. Le vêtement des hommes était modifié et leur menton rasé, le voile était enlevé du front des femmes. Quelle impression pouvait ressentir d'une telle succession de secousses une nation obstinément attachée aux coutumes de ses ancêtres? C'était comme un tremblement de terre qui ébranlait la vieille Russie jusqu'en ses fondemens.

De ces changemens, tous empruntés à l'Occident, c'est-à-dire aux Latins ou aux protestans, un grand nombre avait pour le peuple une valeur religieuse. En touchant à l'ancien calendrier, à l'écriture slavonne, au costume national, Pierre le Grand continuait aux yeux de ses sujets la révolution commencée par Nikone. L'assimilation paraissait si naturelle que, pour les vieux-croyans, l'œuvre de l'un ne fut que la suite et la conséquence de celle de l'autre. Cette idée se formula dans une légende séditeuse qui fit de Pierre le fils adultérin de Nikone. La répulsion du vieux-Russe pour les innovations du patriarche s'accrut de sa répugnance pour les innovations de l'empereur, son opposition aux réformes civiles s'étaya de sa résistance à la réforme liturgique. La révolte des mœurs se couvrit d'un manteau religieux parce qu'elle avait été provoquée par une mesure ecclésiastique, et plus encore parce que la Moscovie

n'avait pas franchi cet âge de la civilisation où tout grand mouvement populaire prend une forme religieuse. La résistance nationale donna au *raskol* le prestige de la nationalité, et le *raskol* lui communiqua la force de la religion. En en mettant le siège dans la conscience, le schisme donna aux répugnances populaires une vigueur et une durée dont deux siècles n'ont encore pu entièrement triompher.

Ce n'était point seulement contre les innovations et les emprunts étrangers de Pierre le Grand, c'était contre le principe même de ses réformes, contre l'idée de l'état, contre les procédés de l'état moderne que s'insurgeait le *raskol*. Pour le Moscovite, comme aujourd'hui pour l'Orient musulman, comme pour tous les peuples d'une civilisation primitive, l'imitation des modes de gouvernement de l'Europe se faisait surtout sentir par des charges, par des vexations. A cet égard, le *raskol* fut la résistance d'une société encore à demi patriarcale aux formes régulières et savantes, aux formes importunes et impersonnelles des états européens. Il répugne instinctivement à la centralisation et à la bureaucratie, à l'empiétement de l'état sur la vie privée, la famille et la commune, il cherche à se dégager de cette inflexible machine administrative, qui dans ses rouages de fer emprisonne toutes les existences. Comme le Cosaque dont la sauvage liberté se réfugiait dans la steppe, le vieux-croyant ne se voulait pas soumettre à ce mécanisme compliqué : il repoussait les recensements, les passeports et le papier timbré, il repoussait les nouveaux modes d'impôt ou de service militaire; encore aujourd'hui il est des *raskolniks* en rébellion systématique contre les procédés élémentaires de l'état. A leur antipathie les dissidens ont comme d'habitude trouvé des motifs religieux. Ils ont ainsi des argumens théologiques contre le recensement, l'enregistrement des naissances et des décès. Aux yeux d'un strict vieux-croyant, Dieu seul a droit de tenir registre des hommes, témoin la Bible et la punition imposée à David. Parfois des dénominations administratives accroissaient les scrupules de ces hommes simples, toujours enclins à prêter aux mots et aux noms une haute valeur. De là en partie par exemple la répugnance populaire pour la capitation, pour l'*impôt des âmes*, *podouchenoi oklad* : en se révoltant contre de telles désignations, ce peuple de serfs, dont le corps était enchaîné à la glèbe, revendiquait à sa manière la propriété de son âme (1).

Dans la lutte contre la tutelle et l'ingérence de l'état, certaines sectes en sont venues à se refuser à toutes les obligations imposées

(1) L'opposition de certains *raskolniks* à cette taxe récemment réformée était d'autant plus vive que dans les intervalles d'une révision à l'autre on payait pour les *âmes mortes* : c'est le sujet du roman de Gogol. Cet impôt, nominalement appliqué aux morts, paraissait à ces cœurs pieux une sacrilège profanation.

à ses habitans par tout pays civilisé. Les *errans* ou *stranniki* en particulier font profession de vivre en lutte avec l'autorité civile, et érigent la rébellion en principe de morale ou en devoir religieux. L'état, d'abord condamné comme protecteur et auxiliaire de l'église, fut maudit pour ses propres tendances, pour ses propres prétentions. Chose singulière, les sectes extrêmes du schisme finirent par considérer le gouvernement de leur patrie à peu près du même œil que certains chrétiens des premiers siècles l'empire romain encore païen. Pour ces fanatiques, le gouvernement des tsars orthodoxes devint le règne de Satan, le règne de l'antechrist, et ce ne fut point là une vaine métaphore, ce fut une notion précise, une croyance arrêtée, qui au point de vue politique comme au point de vue religieux exerce encore sur le schisme une influence capitale.

Au bouleversement des mœurs publiques et privées sous Pierre le Grand, à tout ce qu'ils regardaient comme le triomphe de l'impunité, les *raskolniks* ne virent qu'une explication : l'approche de la fin du monde, la venue de l'antechrist. Si grand était l'ébranlement qu'avec les vieilles mœurs il semblait que tout dût disparaître, l'église, la société, l'humanité entière. La fin du monde, tel est depuis des siècles le dernier cri de la douleur ou de la surprise des peuples chrétiens. Nous avons vu après des révolutions politiques ou des guerres désastreuses dans les pays les plus éclairés de l'Europe, en France et ailleurs, nous avons vu des âmes religieuses prises d'un trouble subit recourir à cette suprême explication des maux de l'église ou de la patrie, et comme les prophètes du *raskol* annoncer que la fin était proche. Que devait-ce être dans l'ancienne Russie, alors qu'étourdie de la secousse imprimée par la main de Pierre le Grand, elle semblait voir tout crouler autour d'elle? Déjà, lors de la réforme de Nikone, les fanatiques avaient annoncé que la chute du patriarche était le signe précurseur de la fin du monde. Les jours de l'homme sont comptés, disaient-ils, l'époque d'angoisse décrite dans l'*Apocalypse* est arrivée, l'antechrist va paraître. Et quand vint Pierre le Grand, bouleversant tout aux yeux d'un peuple incapable de le comprendre, foulant cyniquement aux pieds les vieilles mœurs et parfois la morale elle-même, les *raskolniks* n'eurent pas de peine à reconnaître en lui l'antechrist annoncé. Chose qui montre le peu de clairvoyance des nations, le créateur de la Russie moderne fut regardé par une notable portion de son peuple comme un envoyé ou un représentant de l'enfer, et depuis lors l'empire russe se trouve dans cette situation sans analogue d'être maudit comme l'empire de l'antechrist par une partie de ses propres sujets.

La personne même du réformateur prêtait par certains côtés à cette satanique apothéose. Comme une sorte de messie renié du

peuple qu'il venait renouveler, le fils d'Alexis fut pour sa nation une pierre de scandale. Non-seulement ses réformes civiles et sa réforme ecclésiastique, l'abrogation du patriarcat qui semblait décapiter l'église, mais ses mœurs privées, mais sa conduite personnelle et celle de ses associés étaient pour la masse du peuple une énigme peu édifiante. La répudiation de sa femme légitime, la tsarine Eudoxie, son union adultère avec une concubine étrangère, la mort de son fils Alexis, dont on faisait retomber le sang sur ses mains, tout, jusqu'à sa santé et aux contractions nerveuses de son visage, jusqu'à ses prodigieux succès après ses étonnantes défaites, contribuait à entourer la farouche et gigantesque figure du réformateur d'une sorte d'aurole diabolique. Ivan le Terrible avait eu non moins de vices, mais, jusqu'en ses crimes, c'était un vrai Moscovite, dévot et superstitieux comme le dernier de ses sujets. Devant un souverain comme Pierre I^{er}, l'étonnement et l'embarras des vieux Russes étaient d'autant plus grands que plus profond était leur respect pour leurs princes. Un tel homme pouvait-il être le vrai tsar, le *tsar blanc*? N'avait-il pas rejeté lui-même le titre slave, national et biblique de tsar, pour le nom étranger et païen d'empereur? Le souvenir des usurpateurs et des faux Dmitri était encore vivant. Parmi ce peuple illettré et dévoyé se formèrent des légendes qui mirent d'accord sa foi au règne de l'antechrist et son respect pour ses princes. Les *raskolniks* se sont ainsi fait une sorte d'histoire fantastique, dont les récits se sont secrètement transmis jusqu'à nos jours. Selon les uns, avons-nous dit, Pierre le Grand est le bâtard sacrilège de Nikone le patriarche, et d'une telle origine ne pouvait sortir qu'un fils du diable. Selon les autres, le tsar Pierre Alexiévitich était un prince pieux comme ses ancêtres, mais il avait péri en mer, et on l'avait remplacé par un Juif de la race de Danof, c'est-à-dire de Satan. Quand il se fut emparé du trône, le faux tsar enferma la tsarine dans un couvent, tua le tsarévitch, se maria avec une aventurière allemande, et remplit la Russie d'étrangers (1). Pour le vieux-croyant, de pareilles fables expliquent cette monstruosité d'un tsar russe destructeur des mœurs de la sainte Russie. Dans le cours même du XIX^e siècle, les plus petits comme les plus grands événemens de la vie de Pierre I^{er}, ses vices, comme sa gloire elle-même, ont servi de preuves à sa mission de perdition. Remportait-il, après de terribles revers, d'insignes victoires, c'est que, aidé du diable et de la franc-maçonnerie (*farmazia*), il faisait des prodiges. A-t-il dépassé en puissance tous les souverains russes et tous les vieux *bogatyr*s, c'est que Satan est le prince de ce monde, et que son ministre s'y devait faire adorer comme un dieu. Les faits

(1) *Sbornik pravitelstvennykh svédénii*, etc., t. I^{er}, p. 178, 179.

les plus simples sont interprétés de la même façon. Si Pierre célébrait le commencement de l'année au 1^{er} janvier avec des fêtes et des images allégoriques, c'est qu'il voulait restaurer le culte des faux dieux et « l'antique idole romaine Janus (1). » Dans ces fables ridicules, dans cette incapacité de comprendre qu'on se puisse servir d'un emblème ou d'un nom païen sans revenir au paganisme, se reconnaît un des traits fondamentaux du *raskol*, son symbolisme réaliste, sa manière matérielle d'entendre les images, les allégories, les mots, qui pour lui ne sont jamais vides de sens.

La présence de l'antechrist une fois découverte, les sinistres descriptions des prophètes furent aisément appliquées à la Russie et à son gouvernement. Avec leur penchant à chercher de mystérieuses énigmes dans les noms et les nombres, les fanatiques n'eurent pas de peine à retrouver toute l'*Apocalypse* dans la Russie nouvelle. Ils cherchèrent le chiffre de la bête dans le nom même de Pierre et de ses successeurs. Chaque lettre ayant, chez les Slaves comme chez les Grecs, une valeur numérique, il s'agit en additionnant le total des lettres d'un nom d'en former le chiffre apocalyptique de 666 (*Apocalypse*, XIII, 18). En intercalant, doublant ou supprimant quelques caractères et en se contentant de nombres approximatifs, les sectaires ont découvert le chiffre diabolique dans le nom de la plupart des souverains russes, de Pierre le Grand à Nicolas. S'ils se permettent de pareilles altérations, c'est, disent-ils, que, pour se dissimuler, la bête fausse le chiffre qui la doit désigner, en sorte qu'on la peut aussi bien reconnaître sous le nombre 662 ou 664 que sous 666. Passant de chaque souverain à l'empereur en général, les *raskolniks* ont démasqué le chiffre de la bête dans le titre impérial. Par un singulier hasard, pour tirer le nombre apocalyptique du mot *imperator*, ils n'ont qu'à supprimer la seconde lettre, ce qui leur fait dire que l'antechrist cache son nom de perdition sous la lettre M (2). Par une rencontre non moins bizarre et non moins fâcheuse, le concile de Moscou qui, après la déposition de Nikone, excommunia définitivement le schisme, avait été convoqué en l'année 1666. C'était là le chiffre fatal, et lors de la réforme du calendrier, les vieux-croyans ne manquèrent pas d'en être frappés, ce fut pour eux comme une arme fournie par leurs adversaires. Cette année devint la date de l'avènement de Satan. Non contents d'avoir fait de leurs souverains une série de ministres du démon, certains de ces défenseurs de la vieille Russie ont, à l'aide d'un anagramme,

(1) Toutes ces allégations se trouvent dans un écrit composé vers 1820 et imprimé à Londres en 1861 sous le titre de *Sobranie ot sviatago Pisania o Antekhrisťe* dans le deuxième tome du *Sbornik pravitelstv. svédénii o rask.*, p. 254, 260.

(2) *Sobranie ot sviatago Pisania o Antekhrisťe*, tome deuxième du *Sbornik pravitelstv. svédénii o rask.*, p. 257. Comparer le t. 1^{er}, p. 179.

fait de leur propre patrie la mystérieuse contrée maudite des livres saints. C'est la Russie (*Roussa*) qu'ils reconnaissent dans l'*Assour* de la Bible, c'est à elle qu'ils appliquent les anathèmes des prophètes contre Ninive et Babylone.

Pour les *raskolniks*, le signe de l'enfer ne fut pas seulement dans le titre et le nom de leurs souverains, il fut dans toutes leurs innovations, dans toutes leurs importations de l'étranger. La Russie étant sous le règne du « diable, fils du démon, » les vrais fidèles doivent repousser tout ce qui s'est introduit dans leur patrie depuis *les années de Satan*. Favorisée par cette notion de l'antechrist, la lutte du *raskol* contre la réforme européenne et l'état moderne s'étendit à tout ce qui venait de l'Occident. Nulle part ne se montrent mieux au jour les principaux traits du schisme : son étroit formalisme et son allégorisme grossier, son culte aveugle du passé et son exclusivisme national. Il donna ce singulier spectacle de sectes populaires mettant à l'index tout ce qui venait du dehors, tout ce qui était nouveau, les objets de consommation matérielle comme les découvertes de la science. Tandis que l'Europe s'enrichissait des productions des deux Indes, le vieux-croyant leur fermait obstinément sa porte. Il condamnait l'usage du tabac, l'usage du thé ou du café, l'usage du sucre; transportant le culte des anciennes mœurs dans le boire et le manger, il dénonçait la plupart des denrées coloniales comme hérétiques et diaboliques. Tout ce qui était postérieur à Nikone et à Pierre le Grand fut proscrit par les défenseurs des vieux livres. Un sectaire défendit de se servir des routes pavées, parce que c'était une invention de l'antechrist; plus récemment, un autre enseignait que la pomme de terre était le fruit à l'aide duquel Satan avait séduit la femme. Le vieux-croyant élevait autour de soi une muraille de scrupules et de préjugés, se retranchant dans son ignorance stationnaire et excommuniant à la fois toute la civilisation. Aux ordonnances de Pierre I^{er} enjoignant de changer de vêtement, de calendrier ou d'alphabet, le *raskol* répondit par un décalogue nouveau : tu ne te raseras pas, tu ne fumeras pas, tu n'useras pas de sucre, etc. Dans le nord de l'empire, où ils sont plus nombreux et plus stricts, il est encore aujourd'hui beaucoup de *raskolniks* qui se font scrupule de prendre du tabac ou de mettre du sucre dans leur thé. Ces répugnances s'appuient chez eux sur des argumens tirés de l'Écriture et le plus souvent empreints du plus grossier réalisme. Le vieux-croyant qui ne fume pas s'autorise de ce mot de l'Évangile : « ce n'est point ce qui entre dans la bouche de l'homme qui le souille, c'est ce qui en sort. » (Marc, VII, 15.) Celui qui réproche le sucre se fonde sur ce que le sang est employé dans sa fabrication et que l'Écriture défend de se nourrir du sang des bêtes, prohibition qui semble avoir été plus longtemps

respectée en Russie qu'en tout autre pays chrétien. En dépit de tous les argumens théologiques, le vrai motif de l'antipathie du vieux-croyant pour telle ou telle denrée, pour tel ou tel usage, est la nouveauté, la récente introduction en Russie. Pour la manière de vivre comme pour la foi, et pour la table comme pour le culte, il prétend rester fidèle aux pratiques de ses ancêtres. Un jour, dit-on, un *raskolnik* et un orthodoxe étant à boire ensemble, le dernier prit un cigare. « Oh ! le poison diabolique ! s'écria le premier. — Et l'eau-de-vie ? répondit son compagnon. — Le vin (*vino*, en russe on appelle ainsi l'eau-de-vie), le vin, reprit le vieux-croyant, était apprécié de notre grand-père Noé ! — Eh bien ! répliqua l'autre, prouve-moi que Noé ne fumait pas. » Chez ce peuple aux mœurs encore patriarcales, l'antiquité est la règle qui décide sans appel. « Ne te moque pas des vieillards, dit une maxime des *raskolniks*, car le vieillard sait les vieilles choses et enseigne la justice. »

En tout conflit politique ou religieux, les partis ont besoin d'une bannière, d'un signe extérieur visible à tous les yeux, accessible à toutes les intelligences. Comme en France aujourd'hui les plus hautes questions politiques se symbolisent et se résument dans la couleur d'un drapeau, ainsi en Russie, dans la lutte entre l'entêtement populaire et la propagande européenne, la barbe devint le signe de ralliement des vieux Russes, l'emblème de la nationalité et des vieilles mœurs. Le combat engagé autour du menton moscovite fut moins puéril qu'il ne le semble. Déjà longtemps avant Pierre le Grand, les imitateurs de l'Occident avaient commencé à se raser, contrairement à l'habitude orientale observée par toutes les classes du peuple russe. Sous le père du réformateur, un des chefs du *raskol*, le protopope Avvakoum, dénonçait déjà les hommes « à la figure libertine, » c'est-à-dire au visage rasé. Comme d'habitude les vieux Russes mettaient en avant des scrupules religieux, ils alléguaient d'abord les prohibitions du *Lévitique* (xix, 27, xxi, 5), ensuite les anciens missels et les décrets du *Stoglaf*, sorte de code ecclésiastique attribué à un concile national. La défense de se couper la barbe, d'ordinaire faite uniquement au clergé, avait été peu à peu étendue à tous les fidèles orthodoxes. Les patriarches, qui jusqu'à Nikone n'étaient guère moins formalistes ni moins opposés à toute importation des mœurs étrangères que leurs futurs adversaires du *raskol*, les patriarches avaient condamné l'usage de se couper la barbe comme « une coutume hérétique défigurant l'image de Dieu et rendant l'homme semblable aux chiens et aux chats (1). » C'est là le principal argument théologique des ennemis du barbier ; c'est ainsi qu'ils interprètent le verset de la Genèse : Dieu fit l'homme à son

(1) Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIV, p. 277, 278.

image. « L'image de Dieu est la barbe, et sa ressemblance la moustache, » écrivait encore un *raskolnik* vers 1830 (1). Voyez, disent les vieux-croyans, voyez le Christ et les saints des anciennes images, tous portent la barbe. Pour leur répondre, les théologiens orthodoxes ont dû se mettre à la recherche des rares saints imberbes de l'iconographie byzantine. Au fond, c'était toujours chez ces hommes simples même manière de voir, même attachement aux formes et même symbolisme dans le même réalisme. Comme au texte de la parole divine, ils se refusent à rien laisser changer à l'œuvre vivante de Dieu; comme ils veulent que chaque mot, chaque lettre de l'office sacré ait une valeur propre, ils n'admettent point que le poil dont le créateur a fourni les joues de l'homme puisse être sans signification. A leurs yeux, c'est la marque distinctive du visage mâle; l'en priver, c'est déformer l'œuvre divine en l'altérant, c'est une sorte de mutilation et comme de castration de la virilité (2).

Comme le double *alleluia* ou la croix à huit branches, la barbe a eu ses martyrs. Cette année même, en 1874, sur le golfe de Finlande, un conscrit destiné à la marine refusait obstinément de laisser le rasoir approcher de son visage, et, plutôt que de manquer à sa religion, se laissait condamner à une peine de plusieurs années pour révolte contre ses chefs. De tels scrupules ont amené le gouvernement à laisser la barbe à certains corps de troupe, en majorité vieux-croyans, aux Cosaques de l'Oural par exemple. Pour triompher des répugnances populaires, Pierre le Grand usa de tous les moyens : il échoua, la barbe a vaincu le réformateur. En vain, ne pouvant raser de force tous les récalcitrans, il imagina d'imposer une taxe aux longues barbes, en vain il mit sur les plus ardens défenseurs des anciennes coutumes, sur les *raskolniks*, un double impôt. Quand il leur interdisait d'habiter les villes et qu'il les privait de droits civils, quand il les obligeait à porter comme signe distinctif un morceau de drap rouge sur l'épaule, Pierre ne faisait que désigner les vieux-croyans au respect du peuple comme les plus courageux représentans des traditions nationales.

Devant une telle attitude vis-à-vis de la civilisation, il est difficile

(1) *Oglachenia* Boudakseva; Schédo-Ferroti, p. 167. Pour combattre cette opinion, un évêque orthodoxe Dmitri de Rostof, écrivit un traité sur *l'image et la ressemblance de Dieu dans l'homme*. Des *raskolniks* disaient au même prélat : « Nous aimons autant nous laisser couper la tête que la barbe. — La tête repoussera-t-elle? » répliqua l'évêque.

(2) L'anecdote suivante montre la méthode d'argumentation des vieux-croyans et de leurs adversaires. A certaines fêtes, les *raskolniks* et les orthodoxes de Moscou avaient au Kremlin des discussions populaires. « L'homme, disait le vieux-croyant, a été créé avec la barbe, par suite, se raser, c'est mutiler l'image de Dieu. — Point du tout, répondit l'orthodoxe, l'homme a été créé imberbe, la barbe lui a poussé après la chute. Voyez l'âge de l'innocence, les enfans, ils naissent sans barbe, elle ne leur vient qu'à l'âge où ils commencent à pécher; donc en se rasant l'homme retourne à sa forme primitive. »

de se méprendre sur le caractère social et politique du schisme. C'est une protestation populaire contre l'invasion des mœurs étrangères. C'est une réaction contre la réforme de Pierre le Grand, un peu comme l'ultramontanisme moderne est une réaction contre la révolution. Les *starovères* sont les défenseurs des anciennes mœurs dans le domaine civil comme dans le domaine religieux. Le vieux-croyant est le vieux Russe par excellence, c'est le slavophile du peuple, le slavophile conséquent jusqu'à l'absurdité. Dans sa révolte contre l'autorité, il ressemble moins au jacobin qu'au Vendéen. Le vieux-croyant est le réfractaire moscovite persistant à travers les transformations de la Russie nouvelle. A cet égard, le schisme est le trait le plus oriental, le plus asiatique de la Russie.

Comme l'Orient, le *raskol* s'est enchaîné aux formes extérieures, il glorifie l'immobilité et veut maintenir la société dans un moule traditionnel au risque de l'y pétrifier. Comme l'Orient et comme l'enfant, il place la sagesse et la science à l'origine des civilisations, et croit que rien de bon ne peut venir en dehors des leçons de l'antiquité. Sous ce double aspect, le vieux-croyant est stationnaire, il est opposé au principe même du progrès, c'est le héros de la routine et le martyr du préjugé. Ses yeux sont d'ordinaire tournés vers le passé, s'il rêve des réformes, c'est le plus souvent un retour en arrière, un retour au bon vieux temps légendaire. Dans sa lutte contre le pouvoir, il en est resté à l'ancienne conception de la souveraineté : « un tsar au lieu d'un empereur, » telle est la devise politique de la plupart des dissidens comme de la majorité du peuple. On montrait un jour le tsar à un conscrit *raskolnik*. « Ce n'est pas là un tsar, dit-il, il a des moustaches, un uniforme et une épée comme tous nos officiers, c'est un général comme un autre. » Pour ces adorateurs du passé, pour ces dévots du cérémonial, un tsar est un homme à longue barbe et longue robe comme dans les anciennes images. Les vieux-croyans sont les représentans outrés de l'esprit stationnaire avec lequel le gouvernement russe est obligé de compter en tout. L'aveugle résistance faite à certaines réformes montre quels obstacles peuvent encore rencontrer dans la nation quelques-unes des mesures qui partout ailleurs sembleraient les plus simples, comme la substitution du calendrier grégorien au calendrier julien.

Par son principe, le *raskol* est conservateur, réactionnaire même; par son attitude vis-à-vis de l'église et de l'état, par les habitudes que lui ont données deux siècles d'opposition et de persécution, il est révolutionnaire, souvent même anarchique. Il y a entre toutes les autorités une secrète connexité, et le rejet de l'une mène au rejet de l'autre. Une fois, dit un éminent historien de la Russie (1), une

(1) Solovief, *Istoriia Rossii*, t. XIII, p. 143.

fois qu'on a repoussé une certaine autorité, il se montre une forte tendance à s'affranchir de toute puissance, de tous les liens sociaux et moraux. Ainsi les hussites en rébellion contre Rome aboutissent vite aux taborites en rébellion contre la société, ainsi Luther mène aux anabaptistes. Le même phénomène s'est répété en Russie comme en Angleterre et en Écosse. Une fois entraîné par l'esprit de révolte, le schisme a été malgré lui poussé vers la liberté, et certaines de ses sectes sont arrivées, en théorie comme en fait, à la licence la plus effrénée. Il y a là un de ces contrastes si fréquents en Russie, une apparente contradiction qui fait que, dans sa patrie, le *raskol* a été jugé de tant de manières différentes, et que les plus opposées de ces vues ont une part de vérité. Ce mouvement réactionnaire dans son point de départ a pu être ainsi regardé comme une revendication de la liberté individuelle et de la vie nationale vis-à-vis du gouvernement et de l'autocratie. Il l'a été à sa manière, à la façon des réfractaires et des contrebandiers, pour ne point dire des brigands, à la façon des défenseurs des abus et des préjugés. Ce qu'ils revendiquaient, c'était bien la liberté telle que l'homme du peuple l'entendait, liberté de ses mœurs et de ses allures, liberté de ses superstitions et de son ignorance, sans que cela eût rien de commun avec la liberté politique. S'il repousse tout ce qui vient de l'étranger, le vieux-croyant peut être réformiste en ce qui lui semble conforme à la tradition nationale, conforme aux intérêts du peuple, du paysan et de l'artisan. Comme tout mouvement populaire, le *raskol* est en effet essentiellement démocratique, dans quelques-unes de ses sectes il est même socialiste et communiste.

Deux choses surtout ont contribué à donner au *raskol* un caractère démocratique, en un sens même libéral : le servage des paysans et le despotisme bureaucratique. L'explosion du *raskol* suivit d'un demi-siècle environ l'établissement du servage : ce ne fut pas là une simple coïncidence. Le schisme dut beaucoup de sa popularité, beaucoup de sa vitalité à l'asservissement de la masse de la nation. L'esclave se complit à garder une foi différente de celle de ses maîtres, et partout l'esclavage est un sol propice aux sectes. Pour ce peuple de serfs, le *raskol* fut à son insu une revendication de la liberté de l'âme, de la dignité de l'homme contre le seigneur, contre l'état, contre l'église. C'était cette dignité, c'était cette liberté que le vieux-croyant défendait dans son signe de croix et dans sa barbe. A tous les opprimés, le *raskol* offrit un refuge moral, parfois même un refuge matériel; ce fut un asile ouvert à tous les adversaires du seigneur et de la loi, un abri pour le serf fugitif comme pour le soldat déserteur, pour les débiteurs publics comme pour les proscrits de toute sorte. Certaines sectes, les *er-rans* par exemple, sont spécialement constituées pour de telles

fonctions. A ce point de vue, le *raskol* fut une forme inconsciente de l'opposition au servage de la glèbe et à l'autocratie bureaucratique. De là vient que les vieux-croyans sont en plus grand nombre chez les élémens les plus récalcitrans de la Russie, au nord parmi les paysans libres, les anciens colons de Novgorod, au sud parmi les libres Cosaques de la steppe. La résistance religieuse et la résistance civile se sont jointes et soutenues l'une l'autre. Cette union fit la force des grands mouvemens populaires du xvii^e et du xviii^e siècle, des insurrections des streltsy à la révolte de Pougatchef, qui par ses causes comme par ses excès rappela singulièrement les pastoureaux et les anabaptistes de l'Occident au temps où le servage régnait aussi en Europe. Dans la grande jacquerie russe et dans toutes les séditions qui promettaient au peuple l'émancipation, les vieux-croyans partagèrent le premier rôle avec les Cosaques, dont le plus grand nombre étaient leurs coreligionnaires. Entre ces deux formes de la résistance nationale, il y a une naturelle parenté : toutes deux personnifient également le génie et les préjugés du vieux Russe; toutes deux furent avant tout une protestation, si bien que l'on pourrait dire que le vieux-croyant n'est qu'un Cosaque religieux qui transporte dans la sphère spirituelle les instincts des cavaliers du Don. Non moins que le Cosaque, le vieux-croyant a dû plier devant la civilisation, et, en se séparant les unes des autres, les différentes branches du *raskol* ont, en politique comme en religion, abouti à des conclusions souvent fort diverses.

III.

Rien n'est plus logique que les religions, rien n'est plus conséquent dans ses déductions que l'esprit théologique. Dans les espaces éthérés et dans l'obscurité des mystères où elle se meut, aucun obstacle n'entrave le vol de la pensée religieuse, les faits matériels sont impuissans à l'arrêter, et rien ne la force à se détourner de son chemin. Chez le *raskol*, à la logique naturelle de l'esprit théologique s'ajoute la logique innée de l'esprit russe. C'est en effet un des traits du caractère grand-russien que le goût des conclusions rigoureuses, des solutions conséquentes : le Russe aime à tirer d'un principe tout ce qu'il contient; il ne craint pas d'aller jusqu'au bout de ses idées, au terme extrême de ses raisonnemens. Là est une des causes de l'esprit de secte, de la multiplicité et de la spontanéité des doctrines singulières qui s'agitent dans ce peuple. Si ce penchant logique le conduit souvent à la bizarrerie ou à l'absurdité, il donne à la marche du schisme, jusque dans ses déviations, une curieuse régularité, et, dans sa diversité même, une

remarquable unité. Il en est de ce mouvement spirituel comme d'un phénomène physique : le désordre et l'accident n'y sont qu'une apparence; en en connaissant le point de départ, on en eût pu prévoir le terme et toutes les complications. Au travers de ces sectes qui parfois présentent l'aspect d'un chaos, il est facile de tracer une route, facile d'indiquer une évolution générale et naturelle.

Dès l'origine, le schisme moscovite se trouva en présence d'une impossibilité qui eût rebuté des hommes d'une foi moins robuste. Les vieux-croyans se soulevaient pour le maintien du cérémonial et du rituel, et ils se voyaient obligés de renoncer aux rites et aux cérémonies les plus vénérables faute de prêtres pour les accomplir. Du premier coup, les défenseurs de la vieille foi se voyaient ainsi hors d'état de la pratiquer. Lors de la réforme de Nikone, un seul évêque, Paul de Kolomna, avait embrassé le parti des anciens livres. Emprisonné et peut-être mis à mort, il périt sans avoir consacré d'évêque. Par ce seul fait, le *raskol* se trouva sans épiscopat, et par suite sans sacerdoce. L'orthodoxie orientale n'est pas seulement une doctrine, c'est aussi, comme l'a dit du catholicisme M. A. Réville, « c'est surtout une manière de constituer la communion de l'homme avec Dieu, par l'intermédiaire d'un sacerdoce organisé, dont les membres se transmettent successivement, sans interruption, les pouvoirs divins qu'ils tiennent du Christ (1). » Avec la mort de Paul de Kolomna, la chaîne qui reliait les vieux-croyans au Sauveur était brisée, le schisme était à jamais privé des pouvoirs que le Christ a légués à ses apôtres, et sans lesquels il ne peut y avoir ni prêtres ni église.

Le *raskol* paraissait perdu dès ses premiers pas, il semblait, pour ainsi dire, mort-né. Comment sortir de l'extrémité où il s'était laissé acculer? Ne voulant pas revenir en arrière, il n'avait devant lui que deux issues : admettre les prêtres consacrés par une église qu'il réprouvait, ou se passer du clergé, qui seul pouvait célébrer le culte pour lequel les vieux-croyans s'étaient révoltés. Les deux solutions étaient presque aussi contradictoires l'une que l'autre, elles eurent chacune leurs partisans. Au premier obstacle, le schisme se divisa en deux groupes qui, depuis deux siècles, demeurent hostiles. « Il n'y a pas de christianisme sans sacerdoce, disent les uns; pour avoir suivi l'hérésie de Nikone, l'église russe n'a pas perdu les pouvoirs apostoliques, la *chirotonie*, le droit de consacrer des évêques et des prêtres par l'imposition des mains. Leur ordination étant valable, pour avoir un clergé, nous n'avons qu'à ramener à nous et aux anciens rites des prêtres de l'église officielle. » — « Non, répliquent les autres, en quittant les anciens livres, en anathématisant les an-

(1) A. Réville, *l'Église des anciens-catholiques de Hollande*, dans la *Revue* du 15 mai 1872.

ciennes traditions, la secte nikonienne a perdu tout droit à la succession apostolique. Le clergé officiel n'est plus une église, c'est la synagogue de Satan. Toute communion avec ces ministres de l'enfer est un péché, la consécration de ces évêques apostats une souillure. En adhérant aux anathèmes des prélats russes contre les vieux rites, les patriarches orientaux ont partagé leur hérésie. Avec la chute de l'épiscopat a péri l'orthodoxie, il n'y a plus de succession apostolique, plus de sacerdoce légitime. »

Dès la première génération, le *raskol* se trouvait ainsi coupé en deux partis, les *popovtsy*, qui gardent des prêtres, et les *bezpopovtsy*, ou sans-prêtres, qui repoussent tout sacerdoce. Pour avoir encore un clergé, les *popovtsy* étaient obligés de recourir à des transfuges de l'église officielle, et par là restaient dans sa dépendance. Nous verrons comment dans ces derniers temps ils ont réussi à se procurer un épiscopat et toute une hiérarchie ecclésiastique indépendante. En gardant un sacerdoce, quelque peu nombreux et ignorant qu'il fût, les *popovtsy* conservent les sacrements et toute l'économie du christianisme orthodoxe. En dépit de l'inconséquence d'admettre les prêtres d'une église qu'ils rejettent, ils peuvent en demeurer au point de départ du schisme et se maintenir sur le terrain des premiers vieux-croyans. Pour les *bezpopovtsy* au contraire, il est presque impossible de trouver un point d'arrêt sur la pente où les entraîne une implacable logique. En renonçant au sacerdoce, ils renoncent à l'orthodoxie ou au moins au culte orthodoxe. Avec le sacrement de l'ordre disparaissent tous les sacrements administrés par des prêtres. Des sept canaux traditionnels de la grâce divine, un seul, le baptême, reste ouvert aux hommes; les six autres sont clos et taris pour jamais. Ainsi du premier coup les *bezpopovtsy* en sont arrivés à l'anéantissement du principe du culte chrétien. Les vieux-croyans les plus rigides ont abouti à la plus manifeste des contradictions. Pour sauver tous les rites, il ont sacrifié les plus essentiels; pour garder le signe de croix à deux doigts et le double *alleluia*, ils ont rejeté les sacrements sans lesquels il n'y a plus de vie chrétienne, plus de lien visible de l'homme et de Dieu. C'est en abolissant le ministère sacré et le service divin qu'ils protestent contre les légères atteintes portées par l'église à leurs pratiques de dévotion. Faute de sacerdoce, en fermant la porte aux prétendues innovations de Nikone, les *bezpopovtsy* l'ouvrent toute grande à toutes les fantaisies de l'esprit de secte, et par leur aveugle attachement à l'antiquité s'exposent à toutes les nouveautés.

La triste solution à laquelle aboutissent les sans-prêtres, les *bezpopovtsy*, ne pouvait satisfaire le goût du cérémonial et l'amour de la tradition qui avaient provoqué le schisme. Comment combler le vide laissé dans le christianisme par la disparition du sacerdoce et

des sacremens? Toute l'ancienne loi orthodoxe était devenue inexécutable sans être abrogée. L'abîme où ils s'étaient laissé pousser avait de quoi troubler les sectaires les plus résolus. Aussi parmi ces *bezpopovtsy*, d'accord pour repousser le sacerdoce, surgirent bientôt de nombreuses divisions, ici des hésitations et des compromis, là des rêveries exaltées et de bizarres, parfois de sauvages doctrines. Les plus timides ou les plus épris du culte se refusaient à croire qu'un chrétien pût vivre et se sauver sans les moyens de salut institués par le Christ. Ils cherchèrent à suppléer aux sacremens disparus : la piété éperdue usa de toute sorte d'inventions, de toute sorte de stratagèmes pour se consoler et souvent pour se tromper elle-même. Privée de sacremens, elle tentait de s'en donner le simulacre. Le prêtre ordonné pour absoudre n'étant plus là, certains sectaires se confessent à leurs *anciens*, parfois même à des femmes, et le confesseur qui ne peut remettre le péché en promet au pénitent le pardon au nom de Dieu. Sans prêtres pour consacrer l'eucharistie, les âmes affamées de la chair du Christ ont eu recours à des figures ou à des souvenirs du divin sacrement. Pour cette pseudo-communion, les uns ont imaginé des rites gracieux, d'autres des cérémonies sanglantes et terribles. Ici c'étaient des raisins secs distribués par la main d'une jeune fille; ailleurs, chez une secte qui ne se rattache, il est vrai, qu'indirectement au *raskol*, c'était, prétend-on, le sein même d'une jeune vierge qui servait de nourriture eucharistique. Un groupe de *bezpopovtsy*, appelés les *bâilleurs*, soutient que le Christ ne peut dérober aux fidèles le corps et le sang immolés pour les hommes. Dans leur office du jeudi saint, ils demeurent la bouche ouverte, attendant que les anges, les seuls ministres qui soient restés à Dieu, viennent les abreuver d'un calice invisible.

Ainsi faisaient, pour sortir du vide religieux où les avait précipitées le *raskol*, les âmes les plus tendres ou les plus exaltées. Tout autre est la conduite des plus résolus, des plus rigoureux théologiens, entraînant derrière eux le plus grand nombre des *bezpopovtsy*, car dans les religions la logique l'emporte encore sur la piété et la tête sur le cœur. Ceux-là ne reculent devant aucune conséquence de leur doctrine et repoussent tous les subterfuges de la dévotion en deuil. Il n'y a plus de sacerdoce, et il n'y a plus de sacremens que celui que peuvent administrer les laïques, le baptême. Aucun simulacre ne peut suppléer aux autres. Ces chaînes sacrées par où l'église rattachait la terre au ciel sont brisées, un miracle seul peut les renouer. En attendant, les vrais chrétiens sont pareils à des naufragés jetés sur une île déserte, sans prêtre parmi eux. Il n'y a plus d'eucharistie, plus de pénitence, plus de saint-chrême, chose plus grave, il n'y a plus de mariage. Le prêtre seul a le droit de donner la bénédiction nuptiale; plus de prêtres, plus d'époux.

Telle est la dernière conséquence du schisme, tel est l'écueil où viennent échouer les *sans-prêtres* ; plus de mariage, partant plus de famille, plus de société. Par où réconcilier une telle doctrine avec le cœur de l'homme, avec l'ordre social, avec la morale elle-même ? Le mariage est la pierre d'achoppement des *bezpopovtsy*, le nœud principal de leurs discussions et de leurs divisions ; sur ce point se voient parmi eux toute sorte d'aberrations, parfois corrigées par les plus bizarres compromis. Les plus pratiques conservent l'union de l'homme et de la femme comme une convention sociale, les plus logiques érigent le célibat en obligation générale. Le profit n'en est point toujours pour l'ascétisme. Comme il est souvent arrivé dans l'histoire religieuse, la sensualité charnelle et le mysticisme contractent parfois chez les sectaires russes une monstrueuse alliance. On en a vu prêcher et pratiquer l'indépendance de l'amour, l'union libre des sexes, la communauté des femmes. On a vu au fond du peuple russe les plus grossières hérésies de l'antiquité et du gnosticisme se mêler aux plus romanesques et aux plus malsaines des utopies modernes. Sans tomber en de tels excès, la plupart des théologiens de la *bezpopovstchine*, en maintenant la prohibition du mariage, proclament les plus étranges maximes. A leurs yeux, la débauche, qui n'est qu'une faiblesse accidentelle, est un moindre péché que le mariage, qui, proscrit par la foi, devient une sorte d'apostasie. Se faisant une morale à rebours, à l'état conjugal ils préfèrent le concubinage, à ce dernier le libertinage. « Mieux vaut, dit dans son cynique langage un de leurs plus sévères docteurs (1), mieux vaut vivre avec une bête qu'avec une jolie fille, mieux vaut hanter différentes femmes en secret que d'habiter avec une seule publiquement. » Voilà où en sont venus les plus scrupuleux défenseurs des vieux rites. Emportant avec eux quelques anciennes cérémonies, ils sont sortis non-seulement de la morale chrétienne, mais de la morale naturelle. Ces sectes, déjà en lutte avec l'état et la civilisation moderne, en arrivent à nier le principe même de toute société.

Les plus fanatiques des hommes ne peuvent parvenir à de telles conclusions sans en être effrayés. En renversant tout le culte et la morale du christianisme, les *bezpopovtsy* ont besoin de s'en justifier eux-mêmes. « Le Christ a délaissé l'église et l'humanité. Comment a-t-il pu les priver des sacremens et des moyens de salut qu'il leur avait légués ? Comment a-t-il laissé la main des impies rompre les liens qu'il avait noués entre l'homme et Dieu ! A cette terrible énigme, il n'y a qu'une explication. Cette chute du sacerdoce et de l'église, ce triomphe de l'iniquité et du mensonge ont été prédits par les prophètes. C'est l'heure décrite dans l'Écriture où les saints

(1) Kavyline, cité par N. Popof, *Chto takoe sovremennoe staroobriadtchestvo v Rossii*, p. 34.

mêmes seront ébranlés, où Dieu semblera livrer ses enfans à l'adversaire. L'église sans prêtres est l'église veuve annoncée par Daniel pour les derniers jours du monde. » — Le *raskol* arrivait ainsi par une nouvelle route, par la théologie, à cette croyance à l'approche de la fin du monde et au règne de l'antechrist, où nous l'avons déjà vu parvenir par un autre chemin, par son aversion des réformes de l'église et de l'état. Le règne de l'antechrist a commencé, c'est là la doctrine fondamentale du *raskol* et surtout de la *bezpopovstchine*. A la clarté de ce nouveau dogme, toutes les contradictions des *sans-prêtres* s'expliquent et se justifient. On voit pourquoi il n'y a plus de sacerdoce, plus de mariage, plus de famille. A quoi bon s'unir à une femme, à quoi bon contribuer à la propagation de la race humaine, lorsque la trompette de l'ange va sonner la fin de l'humanité?

L'approche de la fin du monde était annoncée dès avant Pierre le Grand, et tous ceux qui l'ont proclamée ne sont pas encore las de l'attendre. Comme les chrétiens d'Occident à d'autres époques, les *raskolniks* savent expliquer le retard de l'heure marquée et ne se désabusent point. Pour beaucoup, le règne de l'antechrist est devenu une sorte d'ère ou de période qui peut durer des siècles, c'est une des trois grandes époques de l'existence religieuse de l'humanité, et de même que les deux autres, de même que celles de l'ancienne et de la nouvelle loi, elle a sa loi propre qui abroge les précédentes. Les *raskolniks*, les *bezpopovtsy* mêmes sont du reste loin d'être tous d'accord sur l'antechrist. La plupart admettent son règne, mais, autant qu'on en peut juger, ils l'entendent de façons fort diverses. Pour les *popovtsy*, les vieux-croyans qui gardent un sacerdoce, et pour les plus modérés des sans-prêtres, le règne de l'antechrist est spirituel, invisible; c'est à leur insu et malgré eux que l'état et l'église officielle servent de ministres à l'enfer. Pour la gauche du schisme, pour les sectes extrêmes de la *bezpopovstchine*, c'est matériellement, d'une manière corporelle et palpable, que l'antechrist règne dans le monde. Comme nous l'avons vu, c'est lui qui depuis Pierre le Grand est assis sur le trône des tsars, et c'est son *sanhédrin* qui siège sous le nom de saint-synode. La différence, secondaire au point de vue théologique, est considérable au point de vue politique. Avec les sectes qui le regardent comme un égaré et un aveugle, l'état peut encore trouver une base d'entente, un *modus vivendi*; avec celles qui le considèrent comme une incarnation diabolique il n'y a ni paix ni trêve possible.

La croyance au règne de l'antechrist devait, chez d'ignorans paysans, engendrer les aberrations les plus singulières. Le monde étant soumis à « Satan, fils de Belzébuth (*Veelzévoulovitch*), » tout contact avec lui était une souillure, toute soumission à ses lois une

défaillance, une apostasie. Pour échapper à la contagion diabolique, le meilleur moyen était l'isolement, la claustration dans des retraites fermées, la fuite en des lieux inhabités. Au milieu du trouble et de l'épouvante des âmes, certains sectaires ne virent de refuge que dans la mort. Pour abrégér le temps de l'épreuve et sortir de ce monde damné, on recourut systématiquement au meurtre, au suicide. Des fanatiques surnommés les *tueurs d'enfants* (*diétooubiitsy*) se firent un devoir d'envoyer au ciel l'âme innocente des nouveau-nés, et de leur épargner ainsi les angoisses du règne infernal. D'autres, appelés *étouffeurs* ou *assommeurs* (*douchilstchiki, tioukalstchiki*), croient rendre service à leurs parents et à leurs amis en les empêchant de mourir de mort naturelle et en précipitant leur fin lorsqu'ils sont gravement malades (1). Entendant à la lettre avec un farouche réalisme le verset de l'Évangile, « le royaume de Dieu se prend par force, et c'est par violence qu'on le ravit » (Matthieu, XI, 12), ils prétendent que le ciel ne s'ouvre qu'à ceux qui périssent de mort violente. Comme certains fakirs de l'Inde, un groupe plus nombreux et l'un des plus puissants au premier siècle du *raskol*, les *philipootsy* ou *brûleurs* (*sojigatély*) prêchaient la rédemption par le suicide et le salut par le baptême du feu. A leurs yeux, la flamme seule était capable de purifier des souillures de ce monde tombé sous la domination de Satan. La Sibérie et les confins de l'Oural ont vu des sectaires de ce genre se brûler ensemble par centaines sur de vastes bûchers construits à dessein, ou par famille dans des cabanes incendiées, au milieu de prières et de cantiques. Dans notre siècle même, on cite quelques exemples de semblables fureurs.

Une folie en engendre une autre; la croyance à la venue de l'antechrist conduit à la croyance au renouvellement prochain de la terre, à la seconde venue du Christ et au règne de mille ans. Le millénarisme et le messianisme ont ainsi envahi les sectes extrêmes de la *bezpovoitschine*, qui par là donne la main à des sectes gnostiques de différentes origines. Comme beaucoup des premières hérésies du christianisme, le réalisme russe interprète d'une façon toute matérielle les prophètes et l'*Apocalypse*. Le *mougik* ou l'artisan attend l'établissement d'un royaume temporel du Christ et escompte d'avance l'empire promis à ses saints. Une telle foi ouvre la porte au prophétisme et à toutes les extravagances, comme à toutes les fourberies qui l'accompagnent. Le code russe a beau condamner les faux prophètes et les faux miracles, les campagnes sont de temps en temps parcourues par des illuminés qui proclament la seconde venue du Sauveur, et parfois se donnent eux-mêmes comme le mes-

(1) *Sbornik prav. svéd. o rask.*, t. I^{er}, p. 174.

sie attendu. Souvent ils sont accompagnés d'une femme qui joue près d'eux le rôle de mère ou d'épouse mystique, et qu'ils décorent du nom de mère de Dieu ou de sainte Vierge. D'autres fois ce sont des âmes simples qui s'en vont d'elles-mêmes à la recherche du rédempteur. Il y a quelques années, des sectaires sibériens appelés les *chercheurs du Christ* (*iskateli Christa*) soutenaient que le Sauveur devait avoir reparu sur la terre, et ils allaient parcourant, pour le découvrir, les forêts et les lieux déserts (1). Ailleurs on a vu des paysans refuser l'impôt sous prétexte que le Christ était arrivé et toutes les taxes abolies par son avènement.

C'est tantôt dans un simple paysan, tantôt dans un prince national ou étranger, que les sectaires russes cherchent leur messie. Il y en a qui ont fait de Napoléon le libérateur attendu. Regardant l'état russe comme le règne de l'antechrist, certains de ces dissidens purent accueillir comme un sauveur celui qui paraissait devoir détruire la Russie. Dans le grand ennemi de l'empire, dans le grand promoteur de l'affranchissement des serfs par toute l'Europe, plusieurs crurent reconnaître le lion de la vallée de Josaphat, le messie conquérant des prophètes. Comme la plupart de ses semblables, cette singulière secte n'a qu'un culte secret et prohibé. On raconte que dans leurs réunions ses adeptes rendent leurs adorations à une image de Napoléon, dont dans aucun pays les bustes ne sont plus répandus qu'en Russie. A l'égal de ces bustes de plâtre, ils honorent les gravures représentant le premier empereur au milieu de ses maréchaux, planant au-dessus des nuages, dans une sorte d'apothéose qu'avec leur réalisme habituel les napoléonistes russes prennent à la lettre. Selon ses adorateurs, Napoléon n'est point mort, il s'est échappé de Sainte-Hélène et est allé chercher un refuge au bord du lac Baïkal, au fond de la Sibérie, d'où il doit revenir un jour pour renverser le trône de Satan et établir le règne de la justice et de la paix.

Le fond de toutes ces espérances millénaires était la suppression de la corvée et de l'*obrok*, l'émancipation des paysans et le partage équitable des terres et des biens de ce monde. Un tel évangile, mêlant à des promesses de liberté des rêves d'un vague communisme, devait être aisément accueilli d'un peuple de serfs. Là est l'explication des faciles succès de tant de sectes extravagantes, de tant de faux prophètes et de faux messies. De semblables songes ont en Occident soulevé les paysans du moyen âge et les anabaptistes du xvr^e siècle : ils doivent peu à peu disparaître avec la servitude qui les engendrait. Cet âge de liberté pressenti par le *mougik*, ce royaume de Dieu entrevu dans les promesses de ses prophètes est

(1) *Sbornik pravitelstov svédén. o rask.*, t. II, p. 136.

enfin arrivé, le messie, le libérateur du peuple a paru, et son règne a commencé. L'affranchissement des serfs a porté un grand coup à ces rêves millénaires ou messianiques, et par suite aux sectes extrêmes du *raskol*; le progrès de l'instruction et le progrès de la richesse en doivent achever la ruine.

Ces sectes, dont nous venons d'esquisser l'évolution générale, nous paraissent souvent ridicules et toujours enfantines. Nous sommes tentés de prendre en dédain le peuple d'où sortent de telles aberrations : ce serait nous tromper. Partout la déraison et l'extravagance ont été aisément accueillies de l'esprit humain sous le couvert de la religion. Il est des pays d'une culture plus ancienne ou plus populaire qui sous ce rapport ne le cèdent guère à la Russie. Le *raskol* russe a sa contre-partie dans les sectes passées et contemporaines de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique. Entre les puritains et les vieux-croyans, les ressemblances sont nombreuses, et pour l'originalité, pour les excentricités religieuses, l'Anglo-Saxon se peut comparer au Grand-Russien. Les Russes aiment à montrer des ressemblances entre leur patrie et la grande république du Nouveau-Monde : celle-ci n'est pas une des moindres. Comme les anciens serfs moscovites, les citoyens de l'Union ont leurs prophètes et leurs prophétesses, et il n'est absurdité, il n'est immoralité qui chez eux n'ait trouvé ses prédicateurs et ses prosélytes. A quoi se doit attribuer cette singulière analogie des deux plus vastes états des deux continents? Est-ce au génie de la race et à un mélange de sangs encore mal fondus, ou bien aux aspects du sol, à un climat excessif et à des saisons fortement contrastées? Est-ce à l'étendue même du territoire et à la diffusion, à la séparation des hommes et des idées sur de vastes espaces, ou bien encore à la croissance trop rapide et mal équilibrée des deux empires, à la nullité de l'instruction populaire dans l'un, à la médiocrité de l'instruction supérieure dans l'autre? Isolées ou réunies, toutes ces causes sont impuissantes à expliquer complètement ce curieux phénomène, et pourtant ce sont là les points par lesquels les deux colosses se ressemblent le plus. A certains égards, le principe de l'esprit de secte dans la république démocratique et dans l'empire autocratique paraît tout différent et presque opposé. Aux États-Unis, cette exubérance de l'idée religieuse et ces débauches théologiques proviennent d'un individualisme excessif, d'un esprit de séparation et de morcellement, d'un esprit d'initiative et d'innovation, d'habitudes d'indépendance et de témérité transportées de la politique ou de l'industrie dans la religion. En Russie au contraire, si l'intelligence populaire s'est émancipée dans la sphère religieuse, c'est que longtemps ce fut la seule qui lui demeurât ouverte, le seul champ

où elle pût s'ébattre librement. Les fantaisies ou les hardiesses théologiques, qui dans l'un des deux pays sont la conséquence directe de l'état social, sont plutôt dans l'autre une réaction contre lui. Sous ce rapport, la Russie a un avantage sur l'Amérique, c'est que tous les écarts de l'imagination et de la piété s'y rencontrent chez un peuple plus primitif, plus près de la nature, et somme toute plus enfant. Il est des maladies qu'il vaut mieux subir dans la première époque de la vie, avant que le corps ne soit formé; il en est de même de certains maux de l'esprit: ils sont moins graves dans l'enfance ou dans l'adolescence que dans la maturité. Le peuple russe n'est pas encore, pour la civilisation: sorti de l'âge naturellement exposé aux fièvres religieuses et aux accès mystiques. Il en pourra sortir un jour: le scepticisme précoce d'une grande partie des classes instruites montre assez que le génie russe est loin d'être fatalement condamné à la crédulité et à la superstition.

Le *raskol* n'est point uniquement un symptôme morbide ou un signe de faiblesse: s'il fait peu d'honneur à l'esprit et à l'instruction du peuple russe, il en fait beaucoup à son cœur, à sa conscience, à sa volonté. Au fond de cette nation si souvent accusée de servilité et de manque de personnalité, les vieux-croyans nous font sentir le caractère et le sentiment du devoir qui, non moins que l'intelligence, sont une des forces des nations. Sous la surface terne et plate de la société politique, les sectes nous font toucher le fond résistant de ce peuple en apparence inerte; elles nous montrent son originalité, son individualité, son indépendance dans les choses qui lui tiennent à cœur. Cette énergie patiente et ferme, cette initiative parfois déployées dans les luttes religieuses, le Grand-Russe les saura peut-être un jour manifester en d'autres sphères. La révolte d'une portion notable de la nation contre la réforme liturgique suffit à prouver que ce peuple n'est point le troupeau stupide et indifférent que s'est longtemps figuré l'Europe: Il est au moins un terrain où sa conscience s'est montrée assez indépendante de l'autorité temporelle, et où l'autocratie ne peut tout oser. Si de simples changemens de rites ont soulevé une telle opposition, que serait-ce d'un changement de religion! que serait-ce du passage au catholicisme ou au protestantisme tant de fois rêvé et conseillé par les théologiens de l'Occident! Loin d'être une masse toujours docile, dénuée de toute volonté et de toute spontanéité, ce peuple a, dans ses égaremens religieux mêmes, fait voir un singulier esprit d'organisation, une remarquable faculté de libre association. Nous en aurons la preuve en étudiant de plus près la constitution, les ressources et les mœurs des principales sectes du *raskol*.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.



FLAVIEN

I.

Le général d'Herbel avait pris sa retraite à soixante ans. Il avait de la sorte renoncé avant l'heure au service actif et aux chances favorables que sa carrière pouvait lui réserver encore, car il était un des officiers-généraux le plus en renom de l'armée. Un motif grave et tout à fait inattendu l'avait poussé à cette détermination. Son frère, qui occupait une grande situation dans l'industrie, venait de mourir, laissant derrière lui une fille unique et une fortune considérable. M^{lle} Léonie d'Herbel, à peine âgée de dix-huit ans, était trop jeune pour affronter seule les hasards du monde. Elle avait besoin d'un second père qui la protégeât et qui l'aimât, et ce rôle devenait naturellement celui de son oncle. Il fallait aussi qu'il veillât aux intérêts de sa nièce, et il n'eût pu le faire de loin, dans le va-et-vient de ses commandemens. La vie de famille auprès de cette enfant qu'il chérissait le séduisit également. Le général était veuf et n'avait qu'un fils, qu'il voyait rarement. Emmanuel, qui avait choisi comme son père le métier des armes, était capitaine et ne quittait l'Algérie que pour de rapides congés. M. d'Herbel, après avoir étouffé quelques regrets, se fit résolument gentilhomme campagnard et alla s'installer au château des Tourelles, en pleine Vendée, au centre même des immenses propriétés de son frère. Il vendit ou loua les usines, afferma les terres et ne réserva pour sa nièce et pour lui que le château et le parc, qu'il s'occupa de soigner et d'embellir. Cette grande existence ne déplut pas au général, qui n'avait eu jusque-là d'autre fortune que son épée. Il se reposa dans le bien-être de la vie et dans le calme des champs de ses longues fatigues.

Bientôt il adora sa nièce. Léonie était grande, d'une taille élancée, d'une physionomie à la fois énergique et douce. Elle avait

d'abondans cheveux noirs, le front blanc et pur, le regard brillant et joyeux, le nez droit terminé par des narines frémissantes et mobiles, la bouche d'une bonté souriante. Elle faisait de son oncle ce qu'elle voulait et l'aimait avec tout l'abandon et tout l'égoïsme de la jeunesse. Après avoir passé son enfance au couvent, elle avait des explosions d'élan et de sévé. Elle n'avait point voulu que le général renonçât pour elle à des exercices et à des habitudes qui étaient dans ses goûts. Elle l'accompagnait à cheval dans ses promenades ou dans ses courses, l'étonnait par sa hardiesse et par son sang-froid. Le vieux soldat la regardait parfois à la dérobée sans rien dire. Il admirait sa grâce juvénile, sa coquetterie naïve, et s'émerveillait d'avoir trouvé pour compagne, au déclin de sa vie, cette vaillante et charmante fille. Il se demandait parfois à qui il la marierait. Emmanuel était trop pauvre pour songer à une si riche héritière; il valait mieux d'ailleurs qu'il ne se mariât pas : le bonheur tue l'ambition. Puis inconsciemment le général eût été jaloux de quiconque eût pu prétendre à la main de Léonie. Il pouvait la garder tout à lui quelques années encore, et c'était là ce qu'il avait de mieux à faire. Elle était parfaitement heureuse, elle se distrait à parcourir les grands bois, chantait dès le matin en s'éveillant, mangeait de grand appétit, ce qui indiquait un cœur libre et une conscience absolument calme, lui lisait le journal sans que cela parût l'ennuyer, et s'endormait le soir à ses côtés sur le grand canapé du salon, le frôlant parfois à l'épaule de sa tête, qui s'inclinait languissamment, tandis qu'il jouait paternellement avec les boucles noires de ses cheveux. Le général la contemplait, s'attendrissant ou souriant à la voir ainsi, jusqu'au moment où il la réveillait pour l'envoyer se coucher. — J'ai tout à fait raison, se disait-il chaque soir, il y aurait folie à la vouloir marier, elle n'a besoin encore et pour longtemps que de ses vingt ans et de son oncle.

Sur ces entrefaites, Emmanuel arriva aux Tourelles en congé de semestre. Les lettres de son père l'avaient tenu au courant des événemens survenus dans la famille et du nouveau genre de vie du général. Il savait que sa cousine était belle et charmante, mais aussi qu'elle était fort riche. Il ne songeait pas qu'il pût jamais l'épouser, ni même qu'il pût devenir amoureux d'elle, et cependant il était impatient de la voir. Il se la rappelait enfant, avec ses cheveux blonds alors, sa physionomie vive, ses allures décidées, sa brusquerie gracieuse. Il ne se la représentait point telle que le général la lui décrivait; il avait pour elle de la curiosité, un vague penchant du cœur. Ces affections indécises et tendres sont naturelles aux hommes de guerre, qui vivent beaucoup dans la solitude, et dont l'âme garde toutes ses délicatesses au sein d'une existence rude ou de plaisirs trop faciles.

Emmanuel arriva aux Tourelles au commencement du printemps; son père et sa cousine le reçurent à bras ouverts. La maison, quoique heureuse, avait peut-être besoin d'un peu de gaieté. Le personnel intime y était fort restreint. Léonie n'avait auprès d'elle qu'une femme de chambre qui la servait depuis de longues années; et le général un ancien soldat qui l'avait suivi comme ordonnance dans toutes ses campagnes. Cet homme, qui s'appelait Spandau, était le maître Jacques du château. Il avait pour le général et pour M^{lle} d'Herbel un attachement sans limites. Quand il ne s'occupait point de son service, il avait l'air de ne penser à rien et ne songeait qu'à eux. Il se plaçait, quand il le pouvait, de façon à les voir, et les regardait avec des yeux attendris en tortillant ses longues moustaches grises. Emmanuel, qui était capitaine et le fils de son général, lui plut tout de suite.

Le vieux troupiier et Léonie mirent le jeune homme au courant de ce qui se faisait aux Tourelles. La vie y était réglée un peu militairement. Chaque après-midi, vers la fin du jour, on attelait la calèche ou on sellait les chevaux pour se promener dans les grands bois. Le matin, à certains jours déterminés par Spandau, qui avait préparé les engins de pêche, on se rendait aux étangs ou aux eaux vives de la rivière qui traversait le parc. Le dimanche ou les jours de fête, on recevait à dîner le médecin et le curé du village, ou quelque châtelain ou châtelaine du voisinage. Ces soirs-là, Léonie chantait, et les hôtes accidentels du château sommeillaient innocemment en l'écoutant. Elle contait en riant ces détails à Emmanuel, qui plaignait gravement sa cousine et scandalisait Spandau. Les jeunes gens, d'un commun accord, introduisirent l'imprévu dans cette uniformité de réceptions ou de joies champêtres. Le général ne s'y opposa pas; il se rajeunissait au contraire à la compagnie d'Emmanuel et de Léonie.

Il était fier de son fils. A trente ans en effet, Emmanuel était un énergique et beau jeune homme. Ses cheveux coupés ras lui allaient bien, ses yeux bleus avaient tour à tour des lueurs douces ou les flammes de l'action et de la lutte. Son nez d'aigle, ses moustaches fines et blondes, sa bouche aux lèvres rouges et fermes, entr'ouvertes le plus souvent par un sourire aimable qui laissait voir ses dents blanches, donnaient à ses traits une expression de franchise, de générosité et d'audace. Son caractère ne mentait pas à ces promesses. Emmanuel était enjoué, plein d'ardeur et quelquefois, bien que rarement, d'une mélancolie pleine de charme. C'était aussi sa propre jeunesse, ressuscitant à ses yeux, que le général aimait dans son fils. Il avait été ainsi, ne se gênait pas pour le dire et appelait Spandau en témoignage. Le soldat se mettait à sourire avec des clignemens d'yeux. Il se souvenait sans doute des prin-

temps d'autrefois, des succès de son général lorsque celui-ci n'était que capitaine ou colonel, et des aubaines comme des franchises lippées des grands chemins. Le soir, Emmanuel et Léonie lisaient à tour de rôle, et la lecture se prolongeait tard. Le général, qui avait écouté au début les aventures du héros ou de l'héroïne, s'assoupissait par degrés. Alors souvent Emmanuel et Léonie, laissant là le livre commencé, causaient à voix basse. Ils portaient des fictions qu'ils avaient lues pour pressentir les chagrins, les luttes et le bonheur de la vie. Ils se perdaient en de grands rêves empreints d'affection et de dévouement. A la fin de la soirée, s'ils voyaient le général prêt à se réveiller, ils reprenaient le volume, le continuant au hasard et se souriant l'un à l'autre en complices innocens de leur supercherie. N'était-ce pas une joie secrète qu'ils savouraient de s'isoler ainsi, de s'appartenir vaguement? Ces instans de solitude et de liberté, ils les cherchaient, d'un commun et tacite accord, dans la journée, quand une circonstance imprévue retenait loin d'eux M. d'Herbel. Il est vrai que Spandau les accompagnait presque toujours; mais, loin de les gêner, il leur était utile. C'était à lui qu'ils parlaient, c'était lui qu'ils s'amusaient à lutiner lorsqu'ils se sentaient trop vivement attirés l'un vers l'autre, lorsque le trouble de leurs âmes grandissait trop en eux et les déconcertait. Le vieux soldat se laissait faire, leur venait presque en aide par sa bonhomie, les suivait, s'éloignait, revenait encore avec les allures d'un gardien indulgent et fidèle. Ils furent bientôt plus libres encore. La goutte retint le général au logis. Ils l'embrassaient avec un peu d'hypocrisie au départ, comme s'ils eussent été chagrins de le quitter, et bruyamment au retour, avec une bonne joie, comme pour s'excuser auprès de lui du plaisir qu'ils avaient goûté. S'aimaient-ils? Ils ne se le disaient pas et n'en savaient peut-être rien. Un mot ému, une fleur échangée, l'enivrement partagé d'une course rapide à travers la plaine ou la forêt, le retour à pas lents quand le soleil déclinait à l'horizon, le silence succédant tout à coup aux paroles vives et légères, leurs regards qui se confondaient et se détournaient, c'étaient là leurs seules confidences et leurs seuls aveux. Ils étaient heureux de leur affection, de leur jeunesse, de leurs cœurs qui battaient plus vite qu'ils ne l'avaient encore fait, et, bercés dans cette douce extase, ne se demandaient pas encore si cela n'était point de l'amour.

Ils en eurent la révélation par le chagrin. Ils s'aperçurent bientôt que le général n'était plus le même à leur égard. Ce changement avait d'abord été imperceptible. M. d'Herbel se contentait de les examiner au retour de leurs longues courses, recevait leurs caresses, y répondait affectueusement, mais il n'asseyait plus comme autrefois Léonie sur ses genoux, ne gardait plus dans ses mains la

main de son fils. Il leur en voulait de ces promenades qu'ils faisaient sans lui, de cette intimité dans laquelle ils s'enfermaient, dont il n'avait plus sa part. Lorsqu'ils restaient près de lui, il sentait en eux de la gêne. Il y avait de la hâte dans les adieux qu'ils lui faisaient, si tendres qu'ils fussent. Plusieurs fois le soir il avait feint de s'endormir et avait surpris leurs confidences, les espérances d'avenir qu'ils ne formulaient point encore d'une manière précise, mais qui se traduisaient par le trouble de leur attitude, par l'émotion de leur voix. Une jalousie singulière ou plutôt un désenchantement amer avait pris le vieillard. Il s'était habitué à posséder Léonie à lui tout seul. Sa beauté, ses prévenances, sa jeunesse, étaient pour lui. Il l'admirait avec une passion égoïste et paternelle. Elle ne s'inquiétait alors que de lui, de son bien-être et de ses désirs. Et voilà qu'il avait suffi de l'arrivée d'un jeune homme pour lui ravir ce bonheur dont il avait joui si peu et sur lequel il veillait en avare. Il se disait en vain que cela était tout naturel, qu'il aurait dû s'y attendre, qu'à défaut de son fils c'eût été un inconnu qui lui eût pris au premier jour le cœur de Léonie; il n'en était pas moins atteint et en souffrait peut-être davantage. Son état de maladie, la solitude où on le laissait, ses regrets, les pensées tristes qui lui devenaient habituelles, élargissaient sa blessure au lieu de la fermer. Ne voulant point s'imaginer qu'Emmanuel aimât réellement Léonie ou pût être aimé d'elle, il en venait à supposer au jeune homme des projets intéressés et des idées de lucre. Il trouvait là un point d'appui à son ressentiment, une raison de tourmenter et de frapper les ingrats. Il devait s'opposer à ce que son fils, aussi pauvre qu'un simple officier de fortune, épousât cette riche héritière. Il avait charge de la réputation d'Emmanuel, de la sienne propre, car on l'accuserait d'avoir prêté les mains à cette union. Il n'obéissait en somme qu'à la secrète douleur qu'il avait subie à l'improviste, et qu'il ne pouvait chasser loin de lui.

Toutefois il hésitait encore à questionner Emmanuel. Il eût craint de le trouver tel que ses préventions le lui montraient; mais de jour en jour ses façons se ressentaient de la contrainte qu'il s'imposait. Il ne se tenait plus sur la réserve d'une affection qui s'attristait ou diminuait; il échangeait de rares paroles avec Emmanuel et Léonie, il évitait ou fuyait leur présence. Les jeunes gens s'affligèrent d'abord, puis cherchèrent la cause de la conduite de M. d'Herbel. Ils n'avaient pu l'offenser en rien, ils l'avaient peut-être un peu délaissé. Ils restèrent alors auprès de lui, l'entourant de soins et d'attentions. Le général n'en fut que plus irascible et moins traitable. On eût dit que par instans il se prenait d'aversion pour eux. L'existence de cette famille, qui peu de temps auparavant était si expansive et si heureuse, se fit sombre et tourmentée. Emmanuel se

désolait, et, ne trouvant pas de motifs aux rigueurs de son père, il n'osait cependant l'interroger. Il avait le soupçon de la vérité, le rejetait loin de sa pensée. Ce fut Léonie qui, plus naïve ou plus hardie, le lui confirma. — Emmanuel, lui dit-elle un jour, mon oncle est jaloux de l'affection que nous avons l'un pour l'autre. — Le jeune homme tressaillit. — Cette affection est pourtant bien naturelle, reprit-elle, nous ne faisons point de mal, vous êtes mon parent, — elle hésita, — mon ami.

— Votre ami, Léonie, dit Emmanuel. C'est vrai, votre ami bien sincère, bien dévoué; mais, si je n'étais que cela, mon père ne s'irriterait pas contre moi : c'est qu'il voit que je vous aime de tout mon cœur et de toutes mes forces.

— Eh bien! répondit-elle en se troublant un peu, pourquoi pâlissez-vous quand vous me dites cela? N'avez-vous pas le droit de m'aimer ainsi, ne pouvons-nous pas?.. — Elle n'acheva pas, et, pleurant doucement, appuya sa tête à l'épaule d'Emmanuel.

Le jeune homme la serra contre son cœur, et, tout tremblant d'émotion, lui répéta : — Ne pouvons-nous pas?..

— Nous marier, fit-elle, ayant cessé de pleurer et levant sur lui ses yeux purs et limpides.

Ces jolies fiançailles se faisaient non loin du château, sous une grande allée d'arbres, par une belle soirée d'été. Emmanuel et Léonie se promenèrent assez longtemps, la main dans la main, tous deux muets : la jeune fille s'abandonnait aux émotions nouvelles qui l'envahissaient; Emmanuel, plus bouleversé qu'elle ne l'était, frissonnait de joie et d'orgueil, mais, plus inquiet aussi, réfléchissait à cette réalité redoutable et radieuse qui se dressait devant lui. — Léonie, dit-il enfin, il faut que je parle à mon père, c'est lui seul qui peut disposer de votre sort et du mien.

— Oui, Emmanuel, et je crois qu'il vaut mieux maintenant que vous le fassiez sur-le-champ. Il a pu être injuste envers ses enfans en se méfiant d'eux, il doit être le premier à connaître l'aveu qu'ils se sont fait.

— A bientôt donc, mon amie, et priez Dieu que mon père nous soit favorable.

— Je vais le prier, dit-elle, allez.

Le général, qui était demeuré seul au salon, vit entrer son fils et le regarda fixement. L'attitude du jeune homme était respectueuse et résolue. — Mon père, fit-il, je viens vous demander de vouloir bien causer quelques instans avec moi.

M. d'Herbel se souleva brusquement à demi sur son fauteuil. — Ah! dit-il, vous jugez donc enfin le moment venu. Vous avez bien tardé. Vous vous y prenez juste à temps d'ailleurs; j'allais pour ma part réclamer de vous cet entretien. Je vous écoute.

— Mon père, voici trois mois que je vis auprès de vous et de ma cousine. Je n'ai pas à vous parler de la beauté et des qualités de Léonie. Je me suis par degrés, sans le savoir, sans le vouloir même, laissé aller à la séduction qui est en elle, je l'aime et je viens de le lui dire.

— Et elle vous aime sans doute aussi?

— Oui, mon père.

Le général eut un rapide éclair dans les yeux, mais il baissa le regard devant son fils. — Eh bien! après, dit-il froidement.

— Eh bien! reprit Emmanuel, vous êtes l'oncle et le tuteur de Léonie, vous êtes mon père bien-aimé, je viens vous demander sa main.

— Et sa fortune.

— Mon père, s'écria Emmanuel, vous me faites souvenir que Léonie est riche, je l'avais oublié.

Il y avait dans la voix de l'officier un tel accent de franchise et d'honneur, il était si loin de se douter que le général eût voulu lui adresser un mot cruel et un reproche, que M. d'Herbel se sentit ému et honteux de lui-même. Il resta quelques instans sans parler, se livrant un combat intérieur qui se trahissait par le frisson de ses membres, par la mobilité de ses traits. Il se leva enfin et simplement, revenu à lui-même et à sa tendresse paternelle, il tendit les bras à son fils.

— Ah! dit Emmanuel, vous redevenez bon pour moi, vous ne m'en voulez donc plus?

— J'ai été un vieux fou, dit en souriant le général. La réalité vient. Vous vous aimez, Léonie et toi, tu me le dis, j'aime mieux cela. J'étais jaloux de toi, mon enfant, jaloux d'elle. Oh! continuait-il avec un geste, jaloux comme un père à qui l'on prend une fille aimable et chérie, jaloux tout de même et, ce qui est bizarre, absolument comme si on avait vingt ans, et c'est là ce qui me rendait injuste et méchant. C'est fini maintenant, et cela ne recommencera plus. Donne-moi ta main et dis-moi que tu ne m'en veux plus.

— Mon père! fit Emmanuel.

— Dis-le-moi, car j'ai une objection à faire à tes projets et, pour quelque temps du moins, un chagrin à te causer.

— Parlez, mon père, et, quoi qu'il m'en coûte, je respecterai votre volonté.

— Tu veux te marier, mon enfant, et tu es soldat, et tu aimes ta carrière. Si tu es heureux en ménage, — et tu le seras, je l'espère bien, — tu compromets ton avenir.

— J'aime Léonie, mon père, je ne puis vous répondre autrement; mais je crois d'ailleurs que vous vous trompez. Ma femme sera la digne et vaillante compagne d'un soldat. Vous la connaissez comme

moi, elle est forte, courageuse et résignée. Elle me sera un appui et non un obstacle.

— Soit, Emmanuel, mais songe à ceci : Léonie est riche, elle est trop riche, et toi tu n'as rien.

— Cela m'importe peu, mon père. Sa fortune sera la sienne, la nôtre, si vous voulez, à ma femme et à moi; mais, pour mon propre compte, je n'ai pas à m'en inquiéter. Je me suis toujours suffi à moi-même; cet argent, qui ne fera que le luxe ou le bien-être de ma famille, ne m'est point nécessaire en somme. Ma fiancée serait pauvre que je n'hésiterais pas à l'épouser; pourquoi hésiterais-je davantage parce qu'elle est riche?

— Tu as raison, mon fils, dans ta conscience et devant moi; tu auras tort aux yeux du monde. Les grands mariages flétrissent, quoi qu'il en ait, l'homme qui les accepte. Ne te révolte pas, fit-il à un mouvement d'Emmanuel, car je n'ai pas tout dit. Ils flétrissent le père qui les permet à son fils. Je ne veux point que la déconsidération nous atteigne, si indéterminée qu'elle puisse être, si peu méritée qu'elle soit.

— Vous vous opposez à notre mariage alors? dit Emmanuel en pâlisant.

— Non, mais je te prie de le retarder. Léonie a dix-huit ans à peine, je suis son tuteur, et tu es mon fils. Si ce mariage se faisait aujourd'hui, ce ne serait pas seulement le monde qui aurait le droit de nous accuser, ce serait peut-être Léonie elle-même qui en aurait le droit un jour. Elle n'est qu'une enfant, et tu as les premiers battemens de son cœur. Laisse-la grandir, devenir femme. Rendez-vous dignes tous les deux, par ce sacrifice et par l'attente, de cette union qui ne vous est chère encore aujourd'hui que par la poésie et la soudaineté du rêve. Quand Léonie sera majeure et maîtresse de ses actions, quand tu auras vécu trois années encore de la vie des camps dans la patience et l'abnégation, tu épouseras ta cousine.

Le langage de M. d'Herbel était celui du devoir, c'était un appel aux sentimens élevés de son fils. Emmanuel baissa la tête, cherchant dans son respect pour son père, dans la puissance même de son affection pour Léonie la force d'obéir.

— Va, mon enfant, fit doucement le général, je ne te dirai pas que c'est là ma volonté formelle sur laquelle je ne saurais revenir; j'ai trop de confiance en toi et dans ta loyauté. Je ne veux même point être mêlé à tout ceci. Je ne parlerai de rien à ma pupille. Vois-la, répète-lui ce que je désire; si elle t'aime fortement, elle acceptera ce délai que je vous impose. Elle comprendra que je dois agir ainsi pour vous comme pour moi. La jeunesse a l'avenir devant elle, il est digne d'elle de savoir le mériter.

Quelle que fût la douleur d'Emmanuel, il fit part à la jeune fille

de la décision du général. Il le fit sans amertume, avec une énergie généreuse, ne pensant point à l'apitoyer sur ses propres souffrances, mais à la raffermir et à la consoler. — C'est une longue absence, lui dit-il, mais l'amour est plus fort que l'absence et le temps.

Léonie se montra courageuse et résignée. Elle aussi, en s'abandonnant à sa faiblesse, eût craint de trop affliger son fiancé. Ces quelques mois de tendresse partagée, de sensations nouvelles, les inquiétudes qui les avaient suivis, l'aveu de son amour, ce dénoûment immédiat et cruel, avaient transformé M^{lle} d'Herbel. Ce n'était plus une enfant ignorante de la vie, joyeuse et timide à la fois, c'était une noble et fière jeune fille que les obstacles ne pouvaient abattre. — Je vous attendrai, dit-elle à Emmanuel, je suis à vous désormais et pour toujours.

Emmanuel ne pouvait plus rester aux Tourelles, et son départ fut fixé à quelques jours de là. Le général était redevenu pour lui et pour sa cousine ce qu'il avait été autrefois. Il était bienveillant et calme avec une sorte de dignité paternelle. Les jeunes gens ne le quittaient que rarement, car la solitude les mettait trop vivement aux prises avec l'émotion qu'ils ressentaient. Au moment des adieux cependant ils prirent congé de lui dans la grande salle du château. Léonie avait exprimé le désir d'accompagner seule son fiancé jusqu'à la lisière du parc, où le fidèle Spandau se tenait avec une voiture. Les jeunes gens, s'efforçant de dominer leur trouble, marchaient, les yeux humides, dans ces allées ombreuses qu'ils avaient si souvent parcourues ensemble. Ils ne se parlaient pas, sinon pour se dire par mots entrecoupés qu'ils ne s'oublieraient point, que cette absence aurait un terme, qu'ils s'écriraient souvent. Au dernier instant, Emmanuel prit Léonie dans ses bras. Il sentit qu'elle y défaillait et poussait un profond soupir. Il l'assit sur un tertre de gazon et la ranima. — Qu'avez-vous, mon Dieu ? lui dit-il, ayez du courage pour moi, qui en ai si peu.

— J'en aurai, répondit-elle ; mais j'ai succombé à je ne sais quel pressentiment de deuil et de tristesse. Promettez-moi, Emmanuel, d'accourir aussitôt auprès de moi si je courais un danger, si j'avais besoin de vous.

— Léonie, fit le jeune homme, vous savez que je vous aime plus que tout au monde. J'ignore ainsi que vous le péril qui peut vous menacer ; mais à votre premier appel je reviendrais, et vous me verriez à vos côtés.

II.

Après le départ d'Emmanuel, les relations du général et de Léonie ne redevinrent qu'en apparence ce qu'elles avaient été. En exi-

geant que son fils retournât en Afrique et que les jeunes gens attendissent trois années avant de s'épouser, M. d'Herbel avait obéi aux conseils de la raison et à de véritables scrupules d'honnêteté. Toutefois peut-être il n'avait pas été sans songer qu'il garderait ainsi sa nièce auprès de lui longtemps encore et qu'il retrouverait les habitudes d'affection et d'intimité qui lui étaient chères. Cette illusion ne dura pas. Certes Léonie ne lui témoigna ni ressentiment ni froideur; mais, en ne cessant point d'être attentive, affable et gracieuse à son égard, elle n'eut plus ces caresses vives et confiantes, ces naïves gâtés qui charmaient le vieillard. Il était devenu pour elle un tuteur, presque un maître dont elle respectait les volontés, dont elle s'étudiait à prévenir les désirs; il n'était plus l'ami de sa jeunesse et le confident de ses pensées. La vie de la jeune fille était ailleurs qu'aux Tourelles, au loin, dans un pays qu'elle ne s'imaginait point, où vivait Emmanuel. Les jours où elle recevait une lettre de lui, elle était plus joyeuse, d'une joie sereine et attendrie; si la lettre se faisait attendre, elle s'attristait légèrement, mais ne se trahissait que par une attitude plus sérieuse et plus calme. Il était rare qu'elle lût à son tuteur les lettres d'Emmanuel, il fallait qu'il le lui demandât, et encore ne lui lisait-elle que les passages où il était question des expéditions de guerre ou du métier du jeune homme. Elle se réservait à elle seule les expansions ou les espérances de leur amour. Le général s'aperçut bientôt qu'il n'était plus aimé de sa nièce. Il n'en éprouva plus le chagrin exclusif et jaloux qu'il en avait ressenti tout d'abord, mais il tomba par degrés dans un découragement apathique de l'existence qu'il menait et qui avait eu pour lui de si vifs plaisirs. Il se voyait réduit à ce rôle ingrat de gardien d'une belle jeune fille qui s'isolait de l'affection même qu'il lui portait, et dont l'imagination franchissait les grilles de la prison où il avait prétendu l'enfermer.

Ce fut au milieu de ces ennuis que diverses affaires d'intérêt l'appelèrent à Paris. Il partit avec indifférence et presque content de ce voyage imprévu. Il allait échapper en effet à cette solitude à deux qui lui était un remords et un combat. Si âgé qu'il fût, le général avait le cœur tendre et l'esprit mobile, et il en venait par momens à se demander s'il ne ferait pas mieux, plutôt que de se poser en Bartholo, de rappeler son fils et de le marier à Léonie. Le bonheur de ses enfans serait le sien, et il se débarrasserait de cette contrainte qui était de toutes les heures et qui lui pesait. Il maudissait la jalousie étrange qui l'avait saisi et soupirait cependant au souvenir de ce passé qui était si près de lui et qui avait disparu pour jamais. En somme, il avait le besoin de se distraire, de se reprendre avec le sens exact et précis des fautes qu'il avait pu commettre et des moyens qu'il y aurait de les réparer.

Tout en s'occupant de ses affaires, il revit à Paris quelques-unes de ses anciennes relations. Un jour, tout à fait à l'improviste, dans une des maisons où il allait, il rencontra la comtesse Sampara, qu'il avait connue autrefois.

C'était toute une aventure, sinon de sa jeunesse, au moins de la période la plus brillante de sa vie. En 1849, M. d'Herbel, qui n'était alors que colonel, faisait avec son régiment le siège de Rome. La plupart des familles nobles avaient quitté la ville, et celles qui ne s'étaient pas réfugiées au loin s'étaient installées dans les maisons de campagne environnantes. La comtesse Sampara habitait ainsi une élégante villa près du campement du colonel. Le comte était resté renfermé dans Rome, où il remplissait auprès du gouvernement républicain les fonctions de munitionnaire général. C'était un homme d'un esprit aventureux et exalté qui se ruinait bien plus qu'il ne s'enrichissait dans cet emploi assez singulier pour lui. Diverses circonstances mirent en rapport le colonel avec la comtesse et quelques-unes de ces familles qui n'avaient émigré qu'aux portes de la ville. Il s'était agi de leur épargner les légers ennuis qu'entraîne le voisinage d'une armée en campagne. En échange de ces services, le colonel avait été accueilli avec beaucoup d'empressement dans cette petite colonie. Il y menait le soir ses officiers, on y faisait de la musique, on y dansait même, hormis chez la comtesse Sampara, qui, à cause de son mari, se disait galement républicaine. La petite comtesse, à peine âgée de vingt-cinq ans, jolie et vive, avait la réputation d'une femme très coquette et très légère; mais en Italie on est assez volontiers indulgent pour les femmes. Le bruit courait que son dernier amant s'était enfermé dans Rome avec le comte, et qu'il l'aidait avec plus de zèle que de désintéressement dans ses fonctions d'intendant. En cela seul, la conduite de l'amant rejaillissant sur la maîtresse, on se montrait quelque peu sévère pour la comtesse. Cela était parfaitement égal au colonel, qui profitait plus à son aise de la demi-solitude où vivait la jeune femme. Elle lui plaisait beaucoup, et il ne lui était pas indifférent; il arriva bientôt qu'il l'aima et qu'il fut aimé d'elle. Ces rapides amours n'eurent pas de lendemain. La ville fut à peine prise que le colonel fut renvoyé en France avec son régiment. Il s'efforça le plus vite qu'il put d'oublier cette aventure, car il rentrait au bercail conjugal et n'était point exempt de remords.

Depuis cette époque lointaine, il avait continué sa carrière, perdu sa femme, élevé son fils, et ne s'était jamais informé de ce qu'avait pu devenir la comtesse. Quelquefois cependant il avait songé à elle entre un sourire et un soupir. Cet honnête soldat n'avait eu dans toute sa vie que ce succès féminin. Il y tenait en son for intérieur et avec un peu d'orgueil par le souvenir qu'il en avait, que sa con-

science n'était plus obligée d'étouffer et qui était plein de charme. Aussi son émotion fut-elle vive en rencontrant à l'improviste son ancienne amie. Bien qu'elle ne fût plus jeune après ces vingt ans écoulés, elle était encore presque jolie et séduisante au dernier point. Ses cheveux noirs, toujours abondans, mais d'une teinte qui semblait s'être adoucie, s'étagaient légèrement sur son front blanc et pur. Ses yeux, avec des flammes humides, se dérobaient sous ses longs cils. Ce fut assez d'un de leurs regards pour que le général sentit renaître en lui les impressions d'autrefois. La bouche était riieuse et coquette, avec un peu de fatigue pourtant; il avait dû passer par là bien des sourires. Les formes du corps, d'élançées et fluettes qu'elles avaient été, étaient devenues rondes et replètes. Cet embonpoint, qui n'avait pas d'excès, n'allait point mal à la comtesse : il donnait à ses bras, à ses épaules, cette beauté qui dure, et qui, semblable aux fruits de l'arrière-saison, n'abandonne la femme qu'aux véritables approches de l'hiver. La comtesse Sampara, si attrayante qu'elle fût, se surveillait néanmoins avec une sorte de timidité prudente. Sa physionomie mobile témoignait d'une longue expérience de la vie. L'espèce de lassitude qui se lisait aux coins des lèvres eût facilement détendu tous les traits. La volonté, qui s'était usée peut-être à d'incessans combats, subsistait encore, astucieuse et souple, mais avec des tendances à s'annihiler et sans initiative propre. On se fût aisément imaginé cette Italienne aimable et circonspecte au service d'une diplomatie occulte dont elle aurait été l'instrument habile et obéissant; mais, pour un observateur, la comtesse avait subi plutôt et subissait peut-être encore le despotisme d'un seul homme, d'un de ces condottieri qui exploitent à leur profit, en des intrigues que le succès est lent à couronner, la passion ou la faiblesse de la femme qu'ils ont su dominer. Elle vivait d'ailleurs seule à Paris, où on l'accueillait avec de l'affabilité et des égards. Elle était dans l'opinion une de ces étrangères gracieuses, un peu bizarres, qui traversent les salons, n'y passent point inaperçues, et dont l'esprit et l'originalité ont leur moment de faveur et de renom.

Elle avait à peine reconnu le général qu'elle courait à lui. Le souvenir d'un plaisir ne troublait point la comtesse. Ce n'est pas là un crime dans son pays. M. d'Herbel, se rappelant son prompt départ, le silence qu'il avait gardé pendant vingt années, était plus embarrassé qu'elle. La comtesse le mit vite à l'aise avec une amabilité gaie, reconnaissante du passé, légèrement attendrie. Elle lui raconta ce qu'elle était devenue. Après le siège de Rome, elle avait revu son mari, mais pour peu de temps. Le comte, inquiété, poursuivi par la police pontificale, malade d'ailleurs et fatigué, était mort en lui laissant un fils. A ce mot, elle s'arrêta et regarda le gé-

néral en souriant; mais, avant que M. d'Herbel eût pu l'interroger, elle ajouta, en souriant de nouveau, qu'à tout hasard elle avait changé le nom de ce fils, qui s'appelait Flavio, en celui de Flavien. Il avait été désormais dans sa vie sa seule joie et son grand amour. Des débris de sa fortune, elle s'était constitué une rente viagère qui lui permettait de vivre honorablement. Cela ne lui était point difficile, les Italiennes ayant bien plus la coquetterie du cœur et du visage que le faste de la toilette et du luxe. En dehors de cette rente, elle avait réservé une assez forte somme que Flavien trouverait à sa majorité. Elle avait également pourvu largement aux frais de son éducation. Il voyageait en ce moment avec son précepteur, le chevalier Griotti, un gentilhomme italien pauvre, mais plein de mérite, qui aimait beaucoup son élève. Un jour ou l'autre, Flavien arriverait en France, et le général, elle en était sûre, serait charmé de le voir.

Le général était vivement ému. Cette femme, qui lui avait été chère, qu'il retrouvait à l'improviste, ces souvenirs évoqués, ces insinuations qu'il pouvait être le père de Flavien, le remplissaient de plaisir et de trouble. La comtesse cessa de lui parler d'elle-même, et voulut qu'il la mit au courant de l'existence qu'il avait menée. Il le fit avec une entière confiance et non sans quelque soulagement à ne plus garder pour lui seul les récents chagrins qu'il avait ressentis. Il lui dit l'affection trop forte peut-être qu'il avait eue pour Léonie, et les déceptions qui l'avaient atteint. Maintenant il s'en allait un peu à l'aventure de ses vieilles années, condamné désormais à l'isolement dans un intérieur attristé ou hostile où il avait quelque crainte de rentrer. Aussi était-il heureux d'avoir rencontré la comtesse et d'avoir pu ressaisir, ne fût-ce que pour une heure, les joies d'un temps évanoui.

La comtesse l'avait écouté doucement avec de jolis mouvemens de tête, avec une attention soutenue. Elle avait tenu à bien lire dans le cœur du général, à en découvrir la bonté, les faiblesses, les aspirations encore vives. Elle prit congé de M. d'Herbel en l'invitant à venir la voir, en lui serrant la main d'une façon significative. Il aurait en elle une amie indulgente et toute dévouée, prête à se réjouir ou à s'affliger avec lui. Le général la suivit d'un long regard tandis qu'elle s'éloignait. Elle lui paraissait aussi séduisante que vingt ans auparavant quand il s'en allait le soir, plein d'émotion et de désir, se reposer de sa journée d'attaque ou de tranchée dans le petit salon de la villa Sampara.

Il se rendit à son invitation, et prit bientôt l'habitude de voir chaque jour la comtesse. Elle voulut être tout à fait dans sa confiance et n'eut point de peine à y parvenir. Elle lui donna l'exemple et lui lut les lettres qu'elle recevait de Flavien ou du chevalier

Griotti. Il y était déjà question de M. d'Herbel, dont elle leur avait parlé comme d'un ancien et intime ami. Ces lettres, datées précisément de Rome, intéressaient le général, l'unissaient plus étroitement à la comtesse. Il s'ouvrit à elle plus franchement qu'il ne l'avait encore fait de son projet de marier Emmanuel à Léonie. Il n'avait plus en effet de motif égoïste de s'opposer à leur bonheur. Elle ne l'y encouragea point. Entrant plus avant que le général lui-même dans ses scrupules de délicatesse et de fortune, elle lui représenta que ce mariage était disproportionné pour son fils, que la jeune fille pourrait le lui reprocher plus tard. Emmanuel y perdrait sa liberté, les chances aventureuses de sa carrière. Sa véritable voie était de devenir un vaillant et illustre soldat comme son père. En tout cas, M. d'Herbel avait eu raison d'assigner comme époque à cette union la majorité de Léonie, elle agirait en connaissance de cause et serait responsable de ses actes. Quand il n'était pas question de leurs enfans, la comtesse et M. d'Herbel s'entretenaient d'eux-mêmes. Malgré sa vie mondaine et qui avait surtout pour but de ménager à Flavien de belles relations, la comtesse était seule au monde ainsi que le général. Cela était triste à son âge, car elle ne se faisait point illusion sur ce qu'il lui restait encore de charme et de beauté. Elle en vint à lui dire une fois que, s'ils étaient sages tous deux, ils ne se sépareraient plus, que leur mutuelle amitié leur tiendrait lieu de ces autres affections de famille auxquelles ils se livraient avec un abandon bien naturel, mais qui les délaisseraient fatalement un jour. Le général s'enhardit à proposer à la comtesse de l'épouser. Il ne le fit pourtant qu'avec une extrême timidité, car, si sa nièce était riche, il était, lui, presque pauvre et n'avait, avec quelques économies lentement amassées, que sa pension de retraite. La comtesse, à cette déclaration, eut un des beaux sourires de sa jeunesse. Qu'importait la richesse? Elle n'avait elle-même qu'un revenu viager qui ne dépassait pas celui de M. d'Herbel. Tout n'était-il pas ainsi pour le mieux? — Nous aurons, lui dit-elle, l'heureuse médiocrité des biens et les richesses du cœur.

Quelques jours plus tard, au moment où M^{lle} d'Herbel commençait à s'inquiéter de l'absence prolongée de son oncle, elle reçut une lettre de lui. Le général ne lui annonçait pas son mariage, il le lui apprenait comme un fait accompli. Il n'avait point voulu, à son âge, donner à cette union l'éclat d'une cérémonie, ni déranger sa nièce, puisqu'il lui amènerait aussitôt M^{me} d'Herbel. Cette nouvelle frappa d'abord Léonie de surprise. Peut-être, en se rappelant que son oncle s'était pour ainsi dire épris d'elle, ne comprenait-elle pas bien cette mobilité d'impressions chez le vieillard. Toutefois c'était là, en ce qui la concernait, un événement plutôt favorable que funeste. Sa belle-tante lui serait tout au moins une diversion

dans la vie qu'elle menait aux Tourelles. Elle ne serait plus seule en face du général et n'aurait plus à lui cacher avec autant de soin sa mélancolie ou ses espérances. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'elle attendit avec curiosité la comtesse Sampara, et son attente ne fut pas trompée. M^{me} d'Herbel arriva simplement, sans prétentions, et se dessina tout de suite pour Léonie en une compagne aimable et facile qui ne força point sa confiance, cui ne lui marqua point d'empressement trop vif. Il n'y eut en réalité qu'un hôte de plus au château. Léonie, non sans plaisir, accepta M^{me} d'Herbel telle qu'elle s'offrait. Quant au général, il était si parfaitement heureux qu'il n'apercevait rien au monde que sa femme. Le vieux Spandau seul, bien que la comtesse n'eût pas hésité à le reconnaître et le traitât avec bienveillance, n'accueillit que d'une façon défiante ce nouvel état de choses. C'était lui qui le plus souvent maintenant accompagnait Léonie dans ses promenades, et, s'il arrivait à la jeune fille, qui le prenait un peu pour confident, de plaisanter au sujet de la grande tendresse de son oncle et de sa tante l'un pour l'autre, il hochait la tête. — Mon général, disait-il, aurait mieux fait de se tenir tranquille. Quand on est vieux, il ne faut aimer que ses enfans. Et ne vous avait-il pas, vous, mademoiselle, et son fils le capitaine, dont il ne parle pas plus que s'il n'existait pas?

En effet, et c'était là pour Léonie un vague sujet d'inquiétude, il n'était jamais question d'Emmanuel. Si quelquefois elle s'était aventurée à prononcer son nom, le général avait gardé le silence. M^{me} d'Herbel ne s'était point informée de lui. Alors la jeune fille s'était tue et conservait seulement dans son cœur le souvenir de l'absent. En revanche, le général et sa femme s'entretenaient sans cesse de Flavien, de ses études, de ses voyages. Ils lisaient ses lettres tout haut devant Léonie, qui les écoutait avec une curiosité pleine de soupçons. On le lui vantait trop. Quand son arrivée fut prochaine, M. et M^{me} d'Herbel ne se continrent plus d'impatience et de désir. Certes cela était naturel de la part de la comtesse, qui allait revoir un fils, mais qu'était donc au général ce jeune homme inconnu pour qu'il s'intéressât si fort à lui? Cela venait sans doute, se disait Léonie, du grand amour que M. d'Herbel portait à sa femme.

Le chevalier Griotti et Flavien arrivèrent enfin. Le chevalier était un énigmatique et singulier personnage. Il avait, ce qui est rare pour un Italien, les cheveux blonds et les yeux bleus; mais les cheveux, qui grisonnaient, se faisaient rares, et les yeux, d'une expression morne, presque atones, avaient par momens un éclat métallique. Le visage était pâle, les traits étaient fins et spirituels, la

bouche mince et discrète. Cet homme de cinquante ans offrait le type de ces diplomates d'aventure qui ont une intelligence prompte et lucide que la conscience n'entrave point, toutes les audaces de l'esprit et au besoin du coup de main, dont la vie s'est passée dans les ardeurs de la lutte et des convoitises et auxquels cependant la fortune s'est dérobée sans cesse au moment même où ils allaient l'atteindre.

Flavien avait avec sa mère une ressemblance frappante. Il avait les cheveux d'un noir bleuâtre, les yeux humides et largement fendus, le teint mat, le visage régulier, mais tout empreint, pour ainsi dire, d'une indéfinie et flottante beauté, qui ne s'arrêtait pas plus en ses contours qu'on ne saisissait l'âme dans les traits. Une grâce indéterminée éveillait d'abord la sympathie, ne la fixait point, la détournait plutôt. Il n'y avait chez Flavien ni l'expansion, ni la gaieté vive, ni l'emportement de son âge. Il était tranquille, circospect, replié sur lui-même, attentif surtout. L'éducation qu'il avait reçue l'avait profondément pénétré. Son regard le plus souvent consultait le chevalier, s'inspirait de sa pensée. Ce précepteur avait pris sur lui une influence puissante et lente, il avait dû être son guide, son conseil et son maître, son initiateur aux formules vraies ou fausses d'une philosophie toute positive, il n'avait peut-être jamais été son ami.

Flavien fut un sujet d'étonnement pour le général. Il ne se l'était pas figuré tel et ne se retrouvait point en lui. Ses traits ne rappelaient point les siens, son caractère était tout autre. M. d'Herbel ne comprenait pas cette concentration d'esprit, obstinée et calme, froidement observatrice; sinon même hypocrite, qui s'accusait à chaque instant chez le jeune homme; mais Flavien ressemblait tant à sa mère que c'en fut assez pour le général. Il l'accueillit avec une évidente bonté, avec une passion secrète. Le chevalier, quant à lui, sut prendre au château, dès le premier jour, une position à la fois effacée et digne, il avait d'ailleurs la confiance entière de la comtesse, avec laquelle il s'entretenait souvent sans autre témoin que Flavien. Il gagna bientôt les bonnes grâces du général, qui subissait l'ascendant de cet homme énergique et réservé, dont le commerce était, quand il se livrait, d'une séduction extrême. Léonie observa ces nouveaux hôtes comme elle fut observée d'eux. Outre qu'elle était gardée par le souvenir d'Emmanuel, elle ne se sentait point portée vers Flavien d'une expansion franche ou d'une intimité amicale qui eussent été naturelles à son âge; du reste il ne les avait point avec elle. Contraint en sa présence, il la regardait à la dérobée ou plutôt l'examinait. Une perplexité singulière, de secrets projets paraissaient le tourmenter. S'il était seul avec elle, il la quittait

promptement. Cette jeune fille le troublait à coup sûr et l'attirait, mais il avait la prudence de ne se hasarder auprès d'elle à aucun aveu; il devinait qu'il ne pouvait être aimé d'elle, et en concevait un ressentiment à la fois timide et farouche.

Une fois, par un temps d'orage, dans la profondeur des bois, le chevalier, Flavien et Léonie s'étaient réfugiés dans une cabane inhabitée de bûcheron. Le chevalier, sous prétexte d'aller chercher une voiture au château, s'était élancé au dehors malgré la pluie. Un coup de tonnerre plus fort que les autres retentit sous les arbres, et la foudre tomba non loin des jeunes gens. Léonie, malgré elle, pâlit et chancela. Flavien fit un pas vers elle, et, avec une ardeur fiévreuse, l'enlaça de ses bras. Son visage était plus pâle que celui de sa compagne, son regard ardent, ses mains tremblaient; sa bouche prononça quelques paroles indistinctes. Léonie se dégagea d'un bond, regarda Flavien avec une expression si cruelle d'étonnement et de mépris qu'il baissa les yeux, tout en frappant le sol du pied. Le chevalier, qui revenait, les surprit ainsi et haussa les épaules. Il aida Léonie à monter en voiture, et, se penchant vers Flavien : — J'ai voulu faire de toi un homme, tu ne seras jamais qu'un enfant.

— Oh ! répondit Flavien avec une rage sourde, je ne m'oppose plus désormais à ce que vous voudrez tenter; je vous y aiderai, bien au contraire.

Si c'était un guet-apens qui se préparait pour Léonie, le chevalier et M^{me} d'Herbel s'y prenaient avec adresse. La comtesse Sampara, aussi belle qu'autrefois, plus belle peut-être aux yeux du général, dominait complètement le vieillard. Elle l'entourait d'une séduction habile, persistante, toute de caresses, qui le lui livrait chaque jour plus épris et plus faible. Elle l'accoutumait par degrés à la pensée de marier Léonie et Flavien. Celui-ci n'était-il pas relativement riche et libre de toute préoccupation de carrière? Il aimait ardemment la jeune fille. Quant à Léonie, elle se rendrait tôt ou tard. Il ne s'agissait que d'user avec elle d'une fermeté douce, de la bien persuader qu'elle n'épouserait point Emmanuel. D'ailleurs le général ne serait-il pas plus heureux en gardant ces enfans-là auprès de lui, tandis qu'Emmanuel eût emmené aussitôt sa femme au loin et que tous deux ne pardonneraient jamais à M. d'Herbel la résistance qu'il leur aurait faite? Le général secouait la tête. — Je le voudrais, disait-il, mais ce n'est pas facile. Que Flavien se fasse aimer de ma nièce. Tout ce que je puis, et j'y suis bien décidé, c'est de ne pas consentir à ce que mon fils épouse sa cousine.

— Je ne vous en demande pas plus, répondait M^{me} d'Herbel en lui souriant, je saurai m'arranger de façon que Léonie soit un jour ou l'autre touchée des soins de mon fils.

Léonie se sentit bientôt menacée. Que faire? S'adresser au général? Elle le voyait au pouvoir de cette femme artificieuse et séduisante, qu'elle redoutait avant tout; c'eût été inutile. Prévenir Emmanuel? Elle y songeait, ne s'y décidait point. Il fût accouru, et son retour eût provoqué un éclat, inutile aussi. En attendant, et autant qu'il appartenait à sa dignité de le faire, elle cherchait une protection chez le vieux Spandau. Depuis la scène de l'orage, si elle s'aventurait en quelque promenade, elle voulait qu'il fût auprès d'elle. Léonie avait peur du chevalier et de Flavien; elle avait peur d'eux, d'une façon vague, même dans la maison. Leurs conciliabules, les regards qu'ils jetaient sur elle, leur réserve à son égard ou leur empressement, tout lui était suspect de leur part. Un soir, il lui sembla que la tasse de thé à laquelle elle venait de tremper ses lèvres avait un goût extraordinaire. Elle ne l'acheva pas, se retira chez elle et fut prise d'une subite et lourde envie de dormir. Elle eut cependant la force de pousser les verrous de sa chambre, mais, dans les premiers momens du sommeil auquel elle succomba presque aussitôt, elle crut entendre des voix derrière la porte et de légers efforts qu'on tentait pour l'ouvrir. Le lendemain elle n'hésita plus, le péril lui apparut trop imminent, elle écrivit à Emmanuel. Toutefois, n'osant aborder le détail du complot qui se tramait contre elle, Léonie ne lui dit presque que ces seuls mots : « J'ai besoin ici de votre protection et de votre amour; revenez. »

III.

Quelques jours plus tard, Léonie attendait Emmanuel à la lisière du parc, où ils s'étaient fait leurs adieux. Elle était toute tremblante de crainte, d'émotion et de joie. Elle allait donc le revoir; cette pensée était la plus forte et dominait toutes les autres. Du plus loin qu'elle aperçut le jeune homme, elle agita son mouchoir pour lui bien montrer qu'elle était là. Quant à lui, il accourait tout frissonnant de bonheur. Il avait craint de la trouver désolée et souffrante, et il la voyait debout et vaillante. Ils s'étreignirent longtemps dans les bras l'un de l'autre. Le vieux Spandau, qui avait accompagné sa maîtresse et qui veillait à ce qu'on ne les surprît pas, s'était écarté, avait les yeux humides. Il se disait que le capitaine était de retour, et que tout allait changer de face au château. Quand les jeunes gens furent un peu revenus à eux-mêmes, Emmanuel interrogea anxieusement Léonie. Alors elle lui fit le récit de ce qui s'était passé, elle lui peignit l'astuce séduisante de M^{me} d'Herbel, sa domination sur le général, les sentimens qui paraissaient agiter Flavien, l'intuition et jusqu'à la preuve qu'elle avait peut-être de sinistres desseins dirigés contre elle, et dont le chevalier se faisait l'instigateur et le

complice. Tour à tour indigné ou effrayé de ces confidences, Emmanuel se laissait gagner à la colère ou se taisait. Ils devaient agir tous les deux avec autant de prudence que de résolution, ne point provoquer d'éclat, ne point irriter le général, dont les séniles passions seraient sans justice comme sans pitié. Ils convinrent qu'Emmanuel allait se présenter devant son père. Il lui dirait respectueusement, mais avec fermeté, combien cette longue absence à laquelle il l'avait condamné lui pesait, qu'il le suppliait de l'abrèger et de lui permettre d'épouser sa cousine. Léonie de son côté appuierait la demande de son cousin, elle en avait le droit et en aurait le courage. Si le général ne se rendait pas à leur désir, alors seulement ils essaieraient de lui dévoiler la trame qu'on ourdissait contre eux et que sa faiblesse favorisait; ils réveilleraient en ce cas son honneur et sa loyauté. Toutefois ils espéraient ne pas être obligés d'en venir là. Pourquoi M. d'Herbel, qui vivait maintenant en dehors d'eux, qui n'avait plus besoin de leur affection, se montrerait-il contraire à leurs projets? Ils s'étaient proménés longtemps, s'interrompant de leurs hésitations et de leurs craintes pour échanger un regard, un serrement de main, ne s'imaginant plus qu'à ce moment où ils se retrouvaient le péril pût être si proche pour eux. Ils s'enhardissaient, se berçaient d'illusions, et avaient pourtant toute l'angoisse du doute. Ils se mirent enfin en route pour le château, se donnant le bras, s'essayant à une contenance heureuse et calme, comme si ce retour de l'officier eût été le plus naturel du monde, approuvé du général et joyeusement attendu de lui.

A mi-chemin de l'avenue, ils aperçurent Flavien, qui sans doute cherchait Léonie, et qui s'avancait à leur rencontre. Emmanuel l'examina curieusement; il lui parut chétif et suspect. Le capitaine était habitué à voir autour de lui d'énergiques et mâles figures. Cette beauté de femme, ces longs cheveux, ce regard vacillant, car Flavien, au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient de lui, semblait plus profondément inquiet, étaient de mauvais aloi pour Emmanuel. Il ne s'étonnait pourtant pas que cet étrange adversaire eût les desseins que lui prêtait Léonie. Ce devait être en sa piètre et tortueuse apparence un artisan de ruses et de perfidie. Il le haïssait déjà et se sentait prêt à le provoquer avec moins de colère encore que de mépris. Cependant Flavien, arrivé à deux pas des jeunes gens, ne salua que Léonie. Par son silence autant que par son attitude, il lui demandait compte de la présence de cet étranger qui l'accompagnait. Emmanuel céda à un mouvement de vivacité. — Vous pourriez me saluer aussi, monsieur, car je suis ici chez mon père et chez ma cousine, c'est-à-dire chez moi. Je suis Emmanuel d'Herbel.

Flavien salua lentement et légèrement Emmanuel. — Moi, monsieur, je suis le comte Sampara.

— Je m'en serais douté, répondit l'officier en le toisant. — Puis, sans plus s'occuper de lui, il se remit à causer avec M^{lle} d'Herbel et continua sa route avec elle.

Flavien marchait à côté d'eux sans dire un mot, secrètement humilié peut-être, n'en trahissant rien toutefois dans son attitude, qui restait la même, indécise et réfléchie. Un peu en arrière d'Emmanuel, dont il apercevait le visage, il le regardait cependant avec une opiniâtre curiosité. L'officier lui causait une impression d'étonnement semblable à celle qu'il lui avait donnée. Il observait sans doute pour la première fois une de ces physionomies franches et hardies qui portent dans tous leurs traits l'insouciance, la fougue, le charme provocant et fier de la jeunesse. La haute taille d'Emmanuel, la liberté de son allure, ses moustaches blondes, son nez d'aigle, ses yeux bleus limpides l'intimidaient et le troublaient. Il comprenait qu'un tel homme pût être aimé d'une noble et belle fille. Il n'avait besoin ni de chemins souterrains, ni de menées ténébreuses; il ne devait avoir eu qu'à se montrer. Tous deux en ce moment causaient et riaient, affectaient de se pencher gaîment l'un vers l'autre. Flavien se prenait à les haïr, et, dans sa jalousie sombre, dans son orgueil blessé, roulait contre eux des projets de vengeance.

A quelques pas du château, ils rencontrèrent M^{me} d'Herbel. Elle n'eut point un seul instant d'hésitation en voyant Emmanuel. — Soyez le bienvenu parmi nous, lui dit-elle, — et comme il s'étonnait d'être connu d'elle : — Votre père m'a si souvent parlé de vous ! N'êtes-vous point d'ailleurs le seul homme qui puisse ainsi arriver à l'improviste et auquel M^{lle} d'Herbel puisse donner son bras avec autant d'intimité ? Je vais prévenir le général de votre arrivée.

Emmanuel ne voulait pas être devancé par elle auprès de M. d'Herbel. — Ne vous donnez point cette peine, madame, je vais moi-même aller trouver mon père.

— Ce n'est pas possible, répartit-elle. Mon mari est un peu souffrant depuis quelques jours et repose en ce moment. Votre vue lui causerait une émotion trop vive. Il faut que je l'y prépare et que je voie s'il est en état de vous recevoir.

Sans lui donner le temps de répondre, elle se dirigea vers la maison. Emmanuel la laissa faire; il ne pouvait agir autrement sans entrer, dès ce premier instant, en lutte ouverte avec elle. Il n'en fut pas moins inquiet et attendit avec impatience qu'elle revînt. Ce fut assez long. Elle reparut toutefois avec une certaine expression de condoléance et de malaise. — Monsieur, lui dit-elle, votre retour si imprévu indispose quelque peu le général. Il craindrait de vous montrer un mécontentement qui est à coup sûr dans son esprit plus que dans son cœur, et il préfère ne vous recevoir que demain matin.

— Je veux le voir tout de suite, fit d'abord Emmanuel.

— Allez en ce cas, dit M^{me} d'Herbel; mais je doute qu'on vous laisse pénétrer jusqu'à lui.

Emmanuel se heurta en effet à une consigne qu'il n'osa point forcer. Il eut peur du caractère violent de son père et craignit de compromettre, s'il passait outre, ses plus chères espérances. Il était évident que M^{me} d'Herbel allait profiter contre lui des quelques heures qui la séparaient du lendemain; mais il pourrait de son côté, de concert avec Léonie, utiliser ce délai qui lui était imposé, trouver les raisons les plus convaincantes et les meilleures pour triompher de la résistance du général. Il pensait aussi que, pendant toute cette soirée, avant la lutte qu'il prévoyait et les résolutions graves qu'il redoutait d'avoir à prendre, il allait jouir, sans trouble encore et avec délices, de la présence et de l'affection de sa fiancée. C'était moins un retard à une solution qui semblait si peu devoir leur être propice, qu'un répit où ils pouvaient s'oublier tous deux avant la condamnation qui les frapperait peut-être.

Le dîner fut difficile pour chacun des convives et sans gaité. M^{me} d'Herbel seule s'y montra aimable et prévenante pour Emmanuel, qu'elle interrogea sur ses campagnes. Il lui répondit peu. Flavien ne cessait de regarder son rival, mais ses yeux se baissaient s'ils rencontraient les siens. Léonie, en dépit de ses efforts, était contrainte et mal à l'aise. Le chevalier, très froid, très calme, échangeait de temps à autre quelques mots avec Flavien. Il avait assez respectueusement salué Emmanuel, mais avait paru attendre qu'il lui adressât la parole, ce que celui-ci n'avait point fait. Quand le repas fut terminé, M^{me} d'Herbel demeura quelques instans encore par politesse avec Emmanuel et Léonie, puis les laissa seuls. Le chevalier et Flavien étaient partis ensemble.

Ainsi la lutte était tacitement engagée. Malgré leur désir de ne parler que du passé, d'entrevoir pour leur amour d'heureuses perspectives, les jeunes gens s'assombrirent bientôt. Ils ne pouvaient se cacher qu'ils étaient en présence d'une situation dangereuse et grave. Emmanuel voulut que Léonie lui racontât de nouveau les divers incidens qui s'étaient produits et qui l'avaient alarmée; elle le fit, et ils empruntèrent au silence, à la nuit, à leurs paroles mêmes, que les jeunes gens prononçaient à voix basse de peur d'être entendus, un aspect plus effrayant et plus sombre. C'étaient bien là les stratagèmes honteux, les guet-apens lâches dont pouvaient user des natures comme celles du chevalier et de Flavien. Le chevalier surtout, dont la physionomie froide se représentait à son esprit, lui apparaissait sinistre. Il avait à tenir compte en outre et pour surcroît funeste de la complicité de M^{me} d'Herbel, de l'affaissement du général. Ces étrangers, ces aventuriers en voulaient à tout prix et par tous les moyens à la fortune de Léonie; la cupidité les tenait

en éveil autour de cette proiè. Certes il fallait que M. d'Herbel se laissât toucher par les prières de son fils, car l'insuccès appelait sur l'orpheline, qui resterait sans défenseur, un danger immédiat et que rien ne saurait détourner.

— Et si votre père nous est contraire? dit enfin Léonie, comme pour résumer les pensées et les doutes où ils avaient flotté tous deux.

— J'aviserais alors, répondit Emmanuel avec fermeté.

En ce moment et tout à coup, à l'angle d'une allée, ils se rencontrèrent avec Flavien et le chevalier. Les deux hommes parurent surpris, ébauchèrent un salut dans l'ombre et continuèrent leur chemin. Ils venaient peut-être de méditer, de leur côté, de quelle façon ils rendraient inutiles les projets d'Emmanuel et de Léonie.

Ce ne fut que le lendemain après le déjeuner qu'Emmanuel vit son père. Le général, avec un visage sévère, l'attendait debout devant la cheminée. Il contint d'un geste le jeune homme, qui s'avancait pour l'embrasser. Tous les deux alors se regardèrent un instant. Emmanuel trouva son père vieilli ou plutôt fatigué, le teint marbré de plaques rouges, que l'émotion amenait peut-être à la face, les traits détendus, les orbites de l'œil profondément creusées, les mains légèrement tremblantes. — Comment se fait-il, monsieur, lui dit le général, que vous ayez pris un congé sans mon autorisation?

— Je n'ai pris qu'une permission de quelques jours, mon père, j'ai à vous parler de choses graves et qui ne souffrent aucun retard.

— Lesquelles?

— J'aime ma cousine, vous le savez. C'est pour obéir à vos ordres que je me suis éloigné d'elle, que je suis retourné en Afrique. J'y suis resté un an sans vous adresser aucune plainte, sans hâter, par l'expression d'un désir, le délai que vous m'aviez fixé; mais, je vous l'avoue, cette absence m'a cruellement pesé, je me sens aujourd'hui à bout de forces, et c'est d'accord avec ma cousine que je viens vous demander de mettre un terme à mon exil et de nous unir, ainsi que vous avez promis d'y consentir.

— Je ne vous avais fait cette promesse que pour l'époque où ma nièce serait majeure; cette époque n'est point arrivée.

— Je vous ferai respectueusement remarquer que la situation n'est plus la même. Ma cousine vivait auprès de vous, elle était l'unique objet de votre tendresse et de vos soins. Elle vous était nécessaire alors, et le premier je me serais fait un scrupule de devancer le moment où nous eussions été contraints de vous quitter; mais vous vous êtes remarié.

— M'en feriez-vous un reproche par hasard? interrompit M. d'Herbel.

— Non, mon père, vous êtes le maître de vos actes et de vos sentimens, et je n'aurais pas l'audace, plus que je n'en ai le droit, de les juger. Vous êtes heureux, vous avez bien fait. Je comprendrais toutefois que vous laissiez à ceux que vous n'avez pu cessé d'aimer la liberté de disposer d'eux-mêmes quand il ne leur faut pour cela que votre consentement.

— Je pèse, monsieur, les décisions que je prends, et je n'ai point l'habitude de les changer. Je ne vous donnerai pas le consentement que vous paraissez réclamer avant le moment que j'ai fixé. Tenez-vous-le pour dit, et, puisque vous avez commis la faute de venir ici sans mon aveu, ne l'aggravez pas en prolongeant votre séjour. Je compte que dès ce soir vous vous serez remis en route pour rejoindre votre poste.

— Avant de vous répondre, mon père, me donneriez-vous votre parole de soldat qu'au moment même où M^{lle} d'Herbel sera majeure vous ne vous opposerez pas à ce que je l'épouse?

— Monsieur! s'écria le général.

— Vous voyez bien que vous ne me la donnez pas. Votre honneur et votre franchise parlent plus haut chez vous que le désir de me déguiser la vérité.

— C'est vrai, je ne consentirai jamais à votre mariage avec M^{lle} d'Herbel.

— C'est ce que je voulais vous entendre dire. Maintenant, mon père, daignez m'écouter. Ce mariage vous a toujours déplu, je le sais; cependant, si vous manquez à la promesse que vous m'aviez faite, c'est qu'on a su vous incliner pour M^{lle} d'Herbel à une autre union ou plus riche ou plus brillante que la mienne.

— Quand cela serait!

— Cela est; mais cela m'eût importé peu. J'aime ma cousine, et je suis aimé d'elle. Quelque regret que j'aurais eu de vous désobéir un jour, j'aurais attendu, m'en reposant sur sa foi, l'époque où elle pourrait disposer de sa personne. Malheureusement M^{lle} d'Herbel n'est plus en sûreté dans votre maison, et c'est pour cela que je suis venu.

Le général fit un pas en avant et regarda fixement son fils. — Ma nièce n'est plus en sûreté auprès de moi, dites-vous. Je serais bien aise que vous m'expliquiez vos paroles.

— Soit! répondit Emmanuel. Que M. le comte Sampara se soit épris de M^{lle} d'Herbel, c'est peut-être son droit; mais il s'est montré et se montre à la fois à son égard hypocrite et violent... Que M^{me} d'Herbel désire ce mariage pour son fils, c'est tout simple; cependant elle a sur vous, mon père, l'influence d'une femme aimée, et peut, à votre insu même, vous détourner des voies de la justice et de l'impartialité. Que le chevalier Griotti, ce douteux précepteur

du comte, prenne, en vue de son propre intérêt, les intérêts de son élève, cela s'explique aussi; mais il est homme à l'aider de tous les moyens, si criminels qu'ils soient. Léonie se sent menacée par ceux qui vous entourent et n'a rien à espérer de vous. Elle me l'a écrit, et c'est à moi qu'elle a recours.

— C'est moi seul cependant qui me chargerai de la protéger. J'avais quelque soupçon des chimères qu'elle se fait, et qui, en passant par votre bouche, se sont changées en calomnies. D'ailleurs M^{lle} d'Herbel, qui sait si bien se confier à celui qu'elle aime, saura facilement se défendre contre celui qu'elle n'aime pas. En voici assez, monsieur, je n'ai plus à vous entendre. — M. d'Herbel salua son fils d'un geste qui le congédiait.

— En ce cas, mon père, reprit énergiquement Emmanuel, ce n'est plus à vous que je vais avoir affaire, c'est à mon rival.

M. d'Herbel se retourna. — Je vous le défends, dit-il avec vivacité.

— Oh! ceci, général, est autre chose, répondit Emmanuel. Vous auriez de moi quelque mépris, si j'agissais différemment. Et justement le voici, ajouta-t-il.

Ils étaient au rez-de-chaussée, et Flavien, soit qu'il fût là par hasard, soit qu'il se fût approché avec intention, passait près de la fenêtre entr'ouverte. — Monsieur Sampara, lui cria Emmanuel, je vous prierais de vouloir bien venir. J'aurais à vous parler en présence de mon père.

Le général avait le visage contracté. Il se sentait impuissant en face de ce fils qui le bravait, mais auquel il avait presque donné le droit de méconnaître son autorité. Il aimait mieux d'ailleurs être là pour intervenir au besoin entre les deux jeunes gens. Emmanuel était pâle et calme. Flavien entra indécis et flottant comme à son habitude.

— Monsieur le comte, dit Emmanuel, je suis depuis un an le fiancé de M^{lle} d'Herbel; ne le saviez-vous pas?

Flavien regarda vaguement l'officier. — Non, monsieur, finit-il par dire.

— C'est bien extraordinaire, reprit Emmanuel avec persiflage. Eh bien! je vous l'apprends. Maintenant j'espère que, le sachant, vous vous abstenrez à l'avenir de tout acte et de tout propos qui s'éloigneraient de la réserve et du respect absolus que vous devez avoir pour la jeune fille qui sera ma femme.

— Je n'ai jamais rien dit, ni rien fait,... balbutia Flavien, qui n'acheva pas sa phrase.

— Vous voyez bien, fit le général, qui haussa les épaules.

— Je vois que M. Sampara oublie facilement les torts qu'il a pu avoir; mais ce n'est point assez, continua-t-il en s'adressant à Fla-

vien. Je ne veux pas qu'il y ait dans votre esprit le moindre doute sur les volontés de M^{lle} d'Herbel. Je veux, moi, agir loyalement. Nous allons nous rendre auprès d'elle et la prier de se décider entre nous. Si elle vous admet à lui adresser encore des soins qu'elle n'a pas paru accepter jusqu'ici, je n'aurai qu'à m'incliner devant sa décision. Si elle me confirme au contraire la parole qu'elle m'a donnée, vous renoncerez hautement devant elle, devant mon père et devant moi à toute prétention auprès d'elle. Je pense que le général d'Herbel n'oserait point vous relever de cet engagement.

Le général ne dit rien; il prêtait moins d'attention aux paroles de son fils qu'il n'observait curieusement Flavien. Pour la première fois le caractère de ce jeune homme, qu'il avait connu jusque-là doux, timide et caressant pour lui, lui apparaissait dans sa ténacité passive, dans son orgueil inquiet et sa pusillanimité singulière.

— Et si je ne prends pas cet engagement? répondit Flavien.

— Alors, monsieur, nous nous battrions.

— En duel! s'écria le jeune comte avec un si étrange émoi qu'Emmanuel en demeura surpris.

— Pardieu, oui, en duel. De quelle autre façon imaginez-vous donc que ce puisse être?

Flavien s'était remis. — Je ne prendrai pas, monsieur, dit-il lentement, l'engagement que vous exigez de moi. Je prétends rester libre vis-à-vis de M^{lle} d'Herbel.

— En ce cas, fit simplement Emmanuel, c'est le combat que vous préférez : très bien; nous ferons en sorte que l'un de nous ne soit plus jamais gênant pour l'autre.

— Je ne veux pas non plus me battre en duel.

— Vous ne voulez pas! s'écria Emmanuel. Pourquoi?

— Parce que je ne veux pas, répondit Flavien d'une voix basse et obstinée en baissant les yeux.

Emmanuel ne comprenait pas. Il resta un moment en suspens; puis il vit dans ce refus la ruse d'un hypocrite qui se réserve à tout prix l'avenir. — Ah! vous ne voulez pas, finit-il par dire; eh bien! je saurai vous y contraindre; — et il s'avança sur Flavien la main levée, prêt à le frapper au visage. Le jeune homme, très pâle, presque livide, attendait le coup, sans dire un mot, sans faire un geste. Ce fut le général qui d'un bond, avec une agitation extraordinaire, se précipita au-devant d'Emmanuel. — Arrête, malheureux, lui dit-il, que vas-tu faire?

Emmanuel recula. Flavien parut profiter de ce moment et gagna la porte sans se hâter, en regardant jusqu'à la fin l'officier de ses yeux fixes, agrandis plus encore par l'émotion que par la peur.

Quand Flavien fut sorti, M. d'Herbel se laissa tomber accablé sur

une chaise. Son fils le considérait avec étonnement, s'expliquant l'intervention du vieillard, mais non l'abattement qui la suivait. Il l'attribua cependant à l'affection que le général avait pour sa femme et qui se reportait sur l'enfant de la comtesse. Il ne lui restait dès lors qu'à résumer nettement la situation et à faire part de ses résolutions à M. d'Herbel. — Mon père, lui dit-il doucement, je n'insisterai pas sur l'incident qui vient de se passer. Ce jeune homme assurément n'est point brave, mais je crains que ce ne soit là son moindre défaut. Aussi j'ai à vous informer de mes intentions. Pendant deux ans encore, la loi vous donne un plein pouvoir sur M^{lle} d'Herbel. Nous ne pouvons, elle et moi, nous épouser sans votre consentement. Vous m'avez dit que vous vous opposeriez à ce mariage, et vous n'êtes point d'un caractère, même après ce que vous venez de voir, à changer d'avis, n'est-ce pas? — Il prononça ces derniers mots sans amertume, avec une sorte de prière, comme s'il eût fait un dernier appel aux sentimens affectueux de son père. Le général, qui avait la tête penchée sur sa poitrine, ne sortit pas de son immobilité. — Eh bien! mon père, cette loi qui vous confère des droits dont vous voulez user, je vais l'invoquer à mon tour. Je vais, au nom de M^{lle} d'Herbel, trouver les magistrats, leur dire les dangers qui la menacent, les tentatives dont elle peut être l'objet, et leur soumettre sa demande d'être soustraite à votre tutelle et d'entrer dans un couvent jusqu'à sa majorité. Cela est juste, cela est possible, et elle compte l'obtenir. Jusqu'à ce que ces démarches aient abouti, acheva-t-il d'un ton presque solennel, je suis sûr, mon père, que vous veillerez sur l'enfant qui vous a été confiée, et je compte qu'elle sera en sûreté auprès de vous.

Le général releva la tête. — Faites ce que vous dites, monsieur. Vous êtes venu ici sans mon aveu; vous avez bravé mon autorité paternelle, vous lui jetez le défi dans le présent comme pour l'avenir. Vous n'êtes plus mon fils, vous êtes un étranger pour moi. Nous n'avons plus rien à nous dire. Allez.

Emmanuel ne répliqua point. Il s'inclina respectueusement devant M. d'Herbel et sortit.

IV.

Dès qu'il avait été hors de la présence du général et d'Emmanuel, Flavien, qui sentait ses jambes fléchir sous lui, s'était appuyé au mur de la maison. Il avait laissé tomber ses bras et respirait avec force. Il avait le grand ciel bleu étendu sur sa tête, devant lui les perspectives du parc remplies d'ombre et de verdure. Jamais pourtant il n'avait senti peser sur lui tant d'abattement et de faiblesse. Il avait pour la première fois la perception vague et cruelle de la

lâcheté et de la honte. Il revoyait l'effarement attristé du général, l'attitude provocante, dédaigneuse, loyale toutefois, d'Emmanuel. Celui-là était un homme. Un homme! il se répétait le mot machinalement, ne le comprenait point encore. Le courage, l'honnêteté, la franchise, lui apparaissaient; il avait été si loin de les soupçonner jusqu'alors! Cela existait donc et n'était point ridicule; bien au contraire c'était redoutable, car il en avait eu peur et s'était enfui. Où en était-il maintenant et qu'allait-il faire? Depuis la veille, ses idées se troublaient profondément. N'avait-il pas vu M^{me} d'Herbel et son fiancé marcher librement, côte à côte, dans la noblesse et la fierté de l'affection qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre? Cela était l'amour partagé et l'écrasait de sa lumière. Il avait cheminé derrière eux, amoindri et humilié. Le courroux le ressaisissait avec la jalousie; les desseins pervers, les convoitises sans frein, s'agitaient de nouveau en lui. Il haïssait ces deux êtres, et n'avait plus que le seul désir de se venger d'eux.

Quand il se fut un peu remis, il chercha le chevalier. Il le trouva dans un salon du rez-de-chaussée causant avec M^{me} d'Herbel. Tous deux l'attendaient peut-être. Il les aperçut le premier et les examina. Ils lui parurent soucieux; le joli visage de sa mère avait une expression inquiète, celui du chevalier était dur et tourmenté. Quel lien unissait donc sa mère au chevalier pour qu'ils partageassent à ce point les mêmes préoccupations? C'était sans doute l'attachement qu'ils lui portaient. En tout cas, leurs conseils et leurs projets ne lui avaient guère réussi. Il avait suffi de l'arrivée d'Emmanuel pour que leur édifice de patience et d'astuce tremblât sur sa base. D'une façon soudaine, il se défia d'eux et de leur concours. Il valait peut-être mieux qu'il ne comptât désormais que sur lui-même. Cependant il s'avança. Quand elle l'aperçut, M^{me} d'Herbel jeta presque un cri de joie. — Ah! te voilà, dit-elle; tu étais chez le général avec son fils, que s'est-il passé entre vous?

— Rien de définitif, répondit-il froidement. Je crois que M. Emmanuel d'Herbel n'a rien obtenu de son père, et que même il partira aujourd'hui. Seulement il s'est avancé sur moi pour me souffleter.

— Et qu'as-tu fait?

— Le général s'était jeté au-devant de son fils pour me protéger. Je suis sorti.

— Mon Dieu, mon Dieu, murmura M^{me} d'Herbel avec une anxiété visible. Attends-moi ici avec M. Griotti. Il faut que je voie M. d'Herbel, je ne tarderai pas à revenir.

— Mon cher Flavien, dit le chevalier au jeune homme dès qu'ils furent seuls, si M. Emmanuel d'Herbel part aujourd'hui, ainsi que vous avez lieu de le penser, le plan que nous avons formé pour ce soir tient toujours, n'est-ce pas? — Flavien eut un frisson qu'il ne

put réprimer. — Vous avez donc bien peur d'elle ? reprit le chevalier avec ironie, mais en baissant la voix.

— Ce n'est plus d'elle seulement que j'ai peur, c'est de moi. Je la hais maintenant, je les hais tous deux.

— Ne vous occupez plus de lui, il ne sera plus là.

— Dites-moi, monsieur le chevalier, vous qui savez tout, fit le jeune homme en posant sa main sur le bras de Griotti, comment se venge-t-on de l'homme qui vous a insulté ?

Le chevalier regarda fixement Flavien. — Vous ressentez donc bien vivement cette injure ?

— Oui, répondit Flavien d'une voix sourde.

— Eh bien ! je vais vous le dire. Les gens naïfs provoquent leur adversaire en duel ou acceptent le duel qu'il leur propose et se font tuer par lui. Ils ont l'inutile et facile plaisir de se trouver en face de lui, et la courte espérance de le frapper. Les gens forts dissimulent leur ressentiment, attendent ou saisissent l'occasion propice et tuent leur rival dans ses affections les plus chères. Faites cela d'abord, vous verrez le reste après.

Flavien ne répondit pas. Il se dirigea vers une panoplie accrochée à la muraille. C'était une rare et précieuse collection des armes de guerre du général. A l'entour et comme pour la compléter, il y avait des fleurets et des épées de combat. Flavien avisa les fleurets, les prit, et, revenant vers le chevalier : — Je voudrais, lui dit-il, voir un peu comment on se sert de cela.

— Vous voulez que je vous donne une leçon d'escrime ?

— Oui.

— Mieux encore, de duel ?

Les yeux de Flavien brillèrent. — Précisément.

— Alors, mon cher Flavien, ce n'est point de fleurets mouchetés qu'il nous faut faire usage, c'est d'épées de combat, de celles-ci, — il les prit, — tenez, voyez-les, à lame large et fuyante, ployantes et flexibles. On sait mieux en les soupesant ce qu'elles valent et ce qu'on vaut. Maintenant mettez habit bas. La chemise qui flotte sur la poitrine et que l'épée égratigne ou déchire est en ces sortes d'essais le meilleur plastron. On s'aguerrit à ces taquineries de l'acier. Bien comme cela. Je vous indique à peine la position qu'il faut prendre; nous y perdrons du temps et c'est inutile. Vous allez d'abord m'attaquer de la façon qui vous plaira. Je ne ferai que me défendre, je ne riposterai pas. Vous y êtes. Allez.

En ce moment où le chevalier et Flavien tombaient en garde en face l'un de l'autre, M^{lle} d'Herbel entra dans le salon. Elle était si préoccupée qu'elle ne les vit point tout d'abord. Ils s'étaient d'ailleurs relevés soudain et effacés contre la muraille. Léonie avait rencontré Emmanuel lorsqu'il sortait de chez son père. Il avait à peine

eu le temps de lui dire quelques mots. Il allait lui écrire par Spandau, qui occupait un petit pavillon de garde au bout du parc, et chez lequel il se cacherait jusqu'au soir. Léonie, très émue, était venue au salon, d'où elle verrait plus facilement que partout ailleurs le vieux soldat arriver avec la lettre qu'elle attendait, et qui déciderait peut-être de son avenir. Elle ne tarda point cependant à apercevoir Flavien et le chevalier, et manifesta involontairement quelque surprise. — Que faites-vous donc là? leur dit-elle.

— Un assaut d'armes, répondit le chevalier.

— Ah! fit-elle distraitemment, et elle se remit à regarder par la fenêtre ouverte si Spandau n'arrivait pas.

En apercevant M^{lle} d'Herbel, Flavien avait rougi, et sous le regard du chevalier qui l'observait, il avait rougi plus encore. Ce témoin inattendu le troublait et le déconcertait. N'avait-il pas l'intention d'apprendre à tuer, s'il le pouvait, le fiancé de la jeune fille! Il eût voulu s'initier à cette épreuve à la dérobée, dans le silence, loin de tous les yeux, et voilà qu'elle le surprenait à l'œuvre. Il se rassura presque en constatant qu'elle ne le regardait même pas, et il en eut aussi un mouvement de colère et de dépit.

Cependant il commençait d'attaquer le chevalier. Il le faisait gauchement, sans entrain, et, quoiqu'il n'eût rien à craindre, avec hésitation. Il n'avait ni l'impétuosité de son âge ni les calculs d'un esprit froid. Le simulacre seul d'un combat mortel le mettait mal à l'aise, comme s'il en eût déjà pressenti la réalité. Mentalement, à la place du chevalier, il s'imaginait Emmanuel avec le rire du sarcasme à la lèvre et des éclairs dans les yeux. Il se décourageait, se repentant de cette tentative inutile. Il la continuait néanmoins, car il sentait sur lui le regard de M^{lle} d'Herbel. La jeune fille s'était prise peu à peu d'un intérêt de distraction et de curiosité pour le spectacle qu'elle avait devant elle.

— Assez, mon cher Flavien, dit tout à coup le chevalier. C'est moi maintenant qui vais vous attaquer. — Et en effet, après avoir accordé au jeune homme un très court moment de repos, il commença de l'assaillir. Avec une extrême rapidité il lui présentait la pointe de son épée au visage et à la poitrine. Il le faisait avec une telle précision qu'il arrêta ses coups à fleur de peau; mais Flavien pouvait croire, les voyant s'abattre ainsi sur lui, que le chevalier ne les retiendrait plus à temps. Effaré de ces visions et des frôlements du fer, il paraît au hasard d'une main vacillante. Ce n'était plus la fatigue, c'était la peur qui s'emparait de lui. Son bras devenait lourd, des bourdonnements lui tintaient aux oreilles, une sueur froide couvrait son front; il était prêt à défaillir. Alors, soit qu'il le vit en l'état où il le voulait, soit qu'il eût pitié de lui, le chevalier, d'un coup sec, le désarma. L'épée s'en fut rouler à quelques pas de

Flavien, qui n'alla pas la ramasser, mais resta debout et morne à sa place.

— Croyez-moi, mon cher enfant, lui dit amicalement le chevalier, ne touchez pas aux épées, elles piquent.

— Vous êtes très fort aux armes, n'est-ce pas, monsieur le chevalier? lui demanda Flavien.

— Très fort; mais ce talent-là, si c'en est un, est tout à votre service. — Il se tourna vers M^{lle} d'Herbel, et d'un ton respectueux, mais singulier, il lui dit : — Et au vôtre aussi, mademoiselle. — Léonie ne répondit pas, mais pâlit légèrement. Elle songeait à Emmanuel et le voyait aux prises avec le chevalier.

Celui-ci avait tranquillement remis les épées à la panoplie. Il s'adressa ensuite à Flavien. — Venez-vous? lui dit-il.

— Tout à l'heure, je vous rejoins.

Le chevalier le regarda, parut réprimer un mouvement d'impatience et sortit. Cependant Flavien, la tête basse et la rougeur au front, demeura à deux pas de M^{lle} d'Herbel. Léonie prenait à peine garde à lui et s'appretait à partir. — Mademoiselle, lui dit-il alors d'une voix sourde et pourtant distincte, votre parent, M. Emmanuel d'Herbel, a tout à l'heure levé la main sur moi, et m'a menacé de me souffleter.

— Ah! fit-elle, je viens de le voir, et il ne me l'a pas dit.

— C'est générosité de sa part, reprit le jeune homme, ou plutôt c'est dédain. Et vraiment, continua-t-il avec amertume, il a raison. Si je m'essayais, il n'y a qu'un instant, à manier une épée, c'est que je voulais le provoquer et venger mon affront. Je ne saurais le faire. J'ai eu peur des épées plus encore que je n'avais eu peur de lui. Ce n'est plus même à un timide adversaire qu'il aurait affaire, c'est à un lâche.

Ce mot sonna étrangement aux oreilles de la fière jeune fille; elle ne comprenait pas qu'un homme pût se l'appliquer, mais la contenance de Flavien était si humble, si énergiquement désolée, pour ainsi dire, qu'elle eut presque pitié de lui. — Oh, monsieur! murmura-t-elle.

— Oui, un lâche, répéta Flavien, je sais aujourd'hui ce que c'est que d'être un lâche. Hier, je ne l'eusse pas compris, j'en aurais ri peut-être ou je m'en serais fait gloire. J'ai été élevé à mépriser le courage, à estimer par-dessus tout le soin qu'on prend de sa sûreté... Mais pardon, mademoiselle, ce n'est point de moi qu'il s'agit. Le général a chassé son fils de sa présence, et probablement M. Emmanuel va partir. Il ne faut pas qu'il parte, croyez-moi. — Il parlait toujours les yeux baissés, de sa voix lente et résolue. Léonie l'écoutait, ne sachant point où il voulait en venir et lui prêtant malgré elle une attention alarmée. Ce ne devait être que l'annonce d'un malheur

qui sortit de ses lèvres. — Vous êtes, vous et lui, environnés de périls. Il y a un guet-apens tout prêt contre vous. Je ne voudrais pas y tremper, mais on dispose de moi. Je n'ai pas de volonté; je suis dressé depuis si longtemps aux mauvaises actions et à l'obéissance! Et je suis lâche... Pardonnez-moi encore, j'étais amoureux de vous hier à tout risquer pour vous obtenir. Je n'oserais plus l'être aujourd'hui, car je vois mon abjection et mon néant. J'ai vu aussi mon rival, et, la honte dans l'âme, je me compare à lui. Faites qu'il reste là pour vous protéger. Je vous dis qu'on me sollicite, qu'on me tente, qu'on veut vous livrer à moi, je ne suis pas sûr de résister, je sens en moi tous les ferments de la haine, de l'amour, du désespoir et de la jalousie. Je me ferais, le cas échéant, le complice d'une infamie. — Le désordre se lisait sur les traits de Flavien, sa voix était vibrante et saccadée : il avait enfin levé les yeux sur Léonie avec une expression étrange de violence contenue, de désir et de prière.

— Mais que se trame-t-il donc contre moi? s'écria M^{lle} d'Herbel tout émue de frayeur et de fierté.

— On sait, mademoiselle, que votre fiancé part aujourd'hui, et on ne veut pas qu'il ait le temps de revenir. Cette après-midi, quand vous ferez seule comme à votre habitude votre promenade en voiture, l'homme qui vous conduira, qui n'est que depuis hier au service du général et qu'on a gagné d'avance, s'égarrera aux premières ombres du soir dans la forêt. Il doit vous mener à une maison isolée où j'avais, moi, consenti à me rendre... Mais, ajouta-t-il tout à coup en s'interrompant, il n'arrivera rien de tout cela, puisque je vous le dis. Seulement demain, les jours suivants, il s'ourdira quelque autre chose que je ne sais pas, à quoi je prêterai les mains, car je retomberai dans ma folie, et je n'aurai plus la force de résister à ceux qui me poussent. Ah, tenez, profitez de mes aveux, de cette honte toute-puissante qui m'éteint et me laisse aussi faible pour le mal que j'y serai peut-être demain ardent et résolu.

Léonie continuait à l'écouter en une sorte de stupeur. Cet équivoque jeune homme, qui lui avouait avec une sombre et naïve éloquence la perversité de son âme, dont la conscience semblait s'éveiller pour la première fois, n'était plus celui qu'elle avait connu. Sa beauté, voilée jusque-là par le trouble de sa pensée, obscurcie par de louches desseins, s'éclairait à un sentiment noble, quoique indécis encore. Elle n'eût osé se confier à lui, et toutefois ne le méprisait plus autant. — Que faire? murmura-t-elle en s'interrogeant elle-même plus qu'elle ne s'adressait à lui.

— Profiter de ce piège qu'on vous tend et que je vous dévoile. Personne aujourd'hui, afin que vous y tombiez plus vite, ne vous

généra dans votre liberté. Prévenez M. Emmanuel qu'il soit à l'extrémité du parc au moment où votre voiture y passera, il y montera avec vous, vous mènera à la ville, et, si vous ne trouvez un asile au couvent, vous confiera aux magistrats. Ils ont charge de veiller sur ceux qu'on menace.

Ainsi, dans ce plan de salut qu'il improvisait pour la jeune fille, Flavien se rencontrait avec Emmanuel. Tous les deux, l'un dans sa tendresse alarmée, l'autre dans son amour humilié qu'il répudiait, avaient eu la même pensée.

M^{lle} d'Herbel ne savait que résoudre. Lui fallait-il croire à la conversion subite de ce jeune homme, qui ne s'était jusqu'alors révélé à elle que par sa violence sournoise et la perfidie de son esprit? Et cependant, si elle ne profitait pas de ce mouvement de loyauté qui le lui livrait tout différent de lui-même, ne laissait-elle pas échapper le moment de sa délivrance? n'allait-elle pas au-devant de dangers plus grands que ceux qui l'avaient menacée? Flavien, qui entrait dans le bien par l'affaissement et par la honte bien plus que par le remords ou le repentir, n'allait-il pas, voyant qu'on ne croyait pas en lui, retourner désespérément au mal et à l'accomplissement de l'œuvre que lui soufflaient ses complices? Elle se résolut à jouer le tout pour le tout, et tandis qu'il demeurait hâletant en sa présence, elle le regarda loyalement, sans détour et sans haine, mais avec une telle fixité qu'elle semblait vouloir lire au plus profond de son cœur. — Et qui me dit, monsieur, fit-elle lentement, que vous êtes sincère? qui me répond que vous n'employez point encore la ruse et que vous ne trahirez point ma confiance en apprenant à mon oncle le secret de cette fuite que vous me conseillez?

— Oh! mademoiselle, ... dit Flavien.

Il y avait tant de tristesse dans ce seul mot que Léonie n'hésita plus. — Je vous crois, monsieur, s'écria-t-elle. Je vais me consulter et songer à ce qu'il faut que je fasse; mais en même temps je vous remercie.

Elle prononça ces dernières paroles d'une voix douce, presque affectueuse, qui fit tressaillir le jeune homme.

— Ne me remerciez pas, mademoiselle, murmura-t-il. Je vous dois plus que vous ne me devrez jamais. C'est vous qui m'aurez sauvé de moi-même.

Il la regarda s'éloigner. Elle allait à la rencontre de Spandau, qui arrivait sans doute à elle avec un message d'Emmanuel. Flavien se sentait en proie à un immense chagrin. Ces espérances auxquelles il venait de renoncer l'avaient bercé, si coupables qu'elles fussent, de rêves enivrants, elles avaient été sa vie, sa pensée pro-

fonde, son unique passion. Il se voyait désormais faible, isolé, déshérité de toute joie, de tout bonheur. Il apercevait encore M^{lle} d'Herbel, dont la robe blanche se détachait sur les massifs de verdure. Le soleil glissait sur elle et l'éclairait, mettait un nimbe d'or à sa personne, puis l'ombre la reprenait, et il semblait à Flavien qu'elle s'y enfonçât pour ne plus reparaitre. L'amer regret de cette générosité de cœur qui avait fait explosion en lui le reprenait tout entier. Elle lui était si nouvelle, si imprévue qu'il ne la comprenait plus. Comment cela s'était-il fait? Était-ce donc lui qui oubliait les injures, qui sauvait ses ennemis, qui lâchait sa proie? Il allait revenir sur ses pas, perdre les amans insensés qui auraient cru à sa loyauté. Il le pouvait mieux que jamais, il en était temps encore; mais non, il ne bougeait point, et ses yeux se remplissaient de larmes. Une sensation étrange, cruelle et douce, s'emparait de tout son être. Il n'avait plus de haine pour Emmanuel, il n'éprouvait pour Léonie qu'un sentiment attendri, qu'un dévouement sans bornes. Il s'étonnait de se deviner meilleur et plus fort, plus heureux presque qu'il ne l'avait jamais été. Ses larmes coulaient toujours, mais en le soulageant, telles qu'une rosée bienfaisante qui fondait sa perversité fausse et lui rafraîchissait l'âme. Il avait la stupeur, l'instinctif ravissement de cet état nouveau. C'était un autre homme qui naissait en lui, auquel il se fût abandonné et qu'il accueillait, en son trouble et dans sa détresse, comme un consolateur et comme un ami.

V.

Tout à coup le chevalier rentra, et ce fut à peine si Flavien eut le temps de détourner la tête, d'essuyer ses yeux et de composer son visage. Il eut un frisson de crainte et de colère à la vue de cet impitoyable et dangereux directeur de sa jeunesse. A demi en révolte, à demi prêt au joug, il avait l'attitude à la fois orgueilleux et soumise, et se préparait à tout hasard à lutter contre son maître. Il eût même devancé l'attaque, si le chevalier s'était montré railleur ou menaçant; mais Griotti était calme et froid avec une expression de physionomie grave et attristée. — Mon cher Flavien, lui dit-il, je me doute de ce que vous venez de faire.

— Et qu'ai-je fait? demanda le jeune homme.

— Vous avez refusé tout à l'heure de sortir avec moi, vous avez voulu rester auprès de M^{lle} d'Herbel. Vous pensiez qu'elle pouvait être au courant de l'outrage que vous aviez subi. Elle vous avait vu défaillant malgré vous à l'aspect d'une épée nue dirigée contre votre poitrine. Vous lui apparaissiez ainsi deux fois pour une faible et pusillanime; c'est plus que vous n'en avez pu supporter. A défaut

de son amour ou même de son estime, vous avez voulu sa reconnaissance ou sa pitié. Vous l'avez instruite de nos projets en y désertant votre part d'initiative et d'audace, et, lancé sur cette voie, vous avez dû lui proposer de lui venir en aide ainsi qu'à son amant, contre moi et contre vous-même. C'est d'un amoureux, je le reconnais, mais d'un amoureux qui se perd sans retour.

— J'ai fait tout cela, c'est vrai, monsieur le chevalier.

— Et peut-être aujourd'hui vont-ils fuir ensemble avec ton secours et ta complicité.

Le chevalier ne tutoyait Flavien qu'en de rares moments d'expansion, lorsqu'il essayait sur lui, pour le convaincre ou le déterminer à quelque résolution, de son autorité toute-puissante et de sa tendresse. Flavien, qui le savait, s'affermait dans sa résistance. — Peut-être, dit-il.

Le chevalier ne s'irrita point. — Je pourrais, répondit-il, faire échouer ces plans-là en avertissant le général.

Flavien se tut, mais il pâlit, et ses sourcils se contractèrent. Ne serait-ce pas lui alors que Léonie soupçonnerait de l'avoir trahie ?

— Je ne le ferai pas, répondit le chevalier, rassure-toi. Ce n'est pas ainsi que je veux triompher de toi. A quoi bon ? tu recommencerais demain ; tu te refuserais à nos vues. J'aime mieux ne te rien cacher et t'éclairer sur la situation ; le moment d'ailleurs est venu. Tu aimes M^{lle} d'Herbel, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit Flavien.

— Tu l'aimes au point d'avoir renoncé à elle et de te sacrifier pour son bonheur. Pourquoi cela, pourquoi devancer la destinée ? Parce qu'elle t'a vu dans un moment de faiblesse et que tu n'as point voulu qu'elle rougît de toi. En rougira-t-elle moins ? Tu la jettes avant l'heure aux bras de son fiancé, qui, lui, te hait et te méprise, et qui, à ton action généreuse, ne verra d'autre mobile que la peur. Pourquoi ne t'être pas tenu tranquille ? Le pis qu'il pût arriver, c'est que M^{lle} d'Herbel, nous redoutant, s'en fût allée chez quelque protecteur que nous ne connaissons pas ou dans un couvent. Tu avais deux années devant toi. Ce soldat s'en retournait aux hasards de la guerre ou du climat ; il pouvait mourir. Tu devenais un homme, tu devenais brave, puisque tu veux l'être. Tu pouvais un jour ou l'autre prétendre encore à M^{lle} d'Herbel, sans rival qui te gênât, sans une humiliation qui t'amoindrît à ses yeux. Tu n'es qu'un enfant. L'avenir est toujours à nous quand nous n'avons pas besoin de le hâter, et qu'il ne se limite pas à l'heure qui va sonner. Si tu m'en croyais, tu t'abstiendrais dans ce qui va se passer aujourd'hui ; je ne te demanderais rien de plus, je me chargerais de tout. La femme que tu aimes resterait près de toi, son amant s'en irait au loin. Tu aurais pour toi les chances imprévues et le

temps qui les fait naître. — Le chevalier fit une pause, regarda Flavien. — Tu ne veux pas? dit-il.

— Non, répondit à demi-voix et obstinément le jeune homme.

— Soit, reprit Griotti. Alors écoute-moi : si tu n'épouses pas M^{lle} d'Herbel, ce n'est pas seulement ton propre malheur que tu vas faire, c'est ta mère que tu vas ruiner. — Flavien interrogea le chevalier du regard; il ne comprenait pas. — Ta mère a épousé le général qui, sa nièce une fois mariée, ne possédera que sa pension de retraite. Le général mort, ta mère sera sans ressources.

— Je partagerai ce que j'ai avec elle.

— Toi? tu n'as rien.

— Vous m'avez dit cependant...

— Je ne t'ai rien dit à toi. Ta mère et moi, nous avons dit à M. d'Herbel que tu serais riche un jour. Il fallait qu'il crût cela possible. Tu n'as que tes vingt ans, l'affection que nous te portons, ta mère et moi, l'instruction que tu as reçue, l'expérience et l'énergie que j'avais cru te donner,... rien de plus.

— C'est assez pour moi et peut-être aussi pour ma mère. Quand ce temps-là viendra, s'il le faut, elle saura rester pauvre.

— Tu crois? On voit bien que tu ne sais pas ce que c'est, la pauvreté. Tu as toujours été riche en apparence, grâce à elle et grâce à moi. A quel prix, il est inutile que tu le saches. Elle a été jeune pourtant, et moi aussi. Nous avons eu les illusions dont tu te repais, les sentimens nobles auxquels tu t'éveilles et que j'avais voulu laisser dormir en toi : tu les aurais connus plus tard au temps de la prospérité sûre et féconde; ils t'eussent alors soutenu et grandi, tandis que, dans la lutte et les efforts, ils ploieront et se déroberont sous toi. Être pauvre, c'est avoir besoin de tout le monde et ne trouver personne qui vous vienne en aide. C'est l'indifférence des hommes et le dédain des femmes. C'est la soif et l'appétit de tous les plaisirs, qui nous sont insaisissables comme l'eau et les fruits aux lèvres altérées de Tantale. Et rien n'y fait, ni la patience, ni le courage, ni l'honnêteté. La force s'use au combat, la fierté s'y émousse, l'espérance s'y perd. Ce rocher de Sisyphe, que nous soulevons chaque jour sur nos épaules, pèse chaque soir plus lourdement sur elles et nous écrase. La jeunesse se passe, et l'on est pauvre; l'âge mûr arrive, et la détresse subsiste. Et l'on n'a pas cessé de tout désirer, et l'on n'a joui de rien. L'homme de génie lui-même succombe à la tâche. As-tu le génie? Si tu ne l'as pas, auras-tu la chance, cette faveur indéfinissable du sort qui prend le misérable en son obscurité et tout d'un coup l'élève, en plein soleil, sur le pavois? Enfant que tu es, la chance ne vient qu'aux audacieux, et l'audace dans la vie, c'est déjà la désertion du devoir et le mépris du bien. Être pauvre et rester vertueux, c'est le rêve d'un

illuminé ou la résignation d'un anachorète. Tu n'es ni l'un ni l'autre; tu es un homme vivant, dans tout l'emportement de sa passion, puisque tu aimes une femme. Sois donc riche, puisque tu peux l'être, et marche résolûment devant toi. L'avenir et le succès t'absoudront. La société, telle qu'elle est organisée, a la pauvreté en horreur; elle en a fait plus qu'un malheur pour celui qui la subit, elle en a fait un vice. Garde-toi de la pauvreté.

— Comme vous en parlez! En me refusant à tenter ce mariage, je vous ruine donc, vous aussi?

— Oui; nous avons, ta mère et moi, compté sur toi.

— Vous! à quel titre?

Le chevalier tressaillit. — Ah! voilà le mot d'un ingrat; je ne désespère plus de te convaincre. A quel titre, me demandes-tu? Je vais te le dire. Du plus loin qu'il te souviene, à tes premiers bégaiemens, à tes premiers pas, qui as-tu vu auprès de toi? Qui donc, lorsque ce n'était ta mère, te souriait dans ton berceau, te faisait sauter sur ses genoux? Plus tard, quel homme a pris soin de ton enfance et de ton adolescence, quel homme t'a appris ce que tu sais, sans te tourmenter, sans te rudoyer jamais? Avec qui as-tu voyagé des années entières, qui t'a servi de guide, de tuteur et d'appui? Réponds, Flavien, est-ce un autre que moi? Je t'ai veillé quand tu étais malade, j'ai salué à leur aurore ton intelligence et ta beauté, je ne t'ai jamais quitté, je t'ai élevé, je t'ai chéri d'un amour sans bornes. C'était bien naturel, je suis... Griotti s'arrêta. Qu'il fût ou non sincère, il avait parlé avec une chaleur vive et qui l'avait entraîné. A ses dernières paroles, il avait à demi tendu ses bras vers Flavien; mais, avant de prononcer le mot redoutable qui était sur ses lèvres, il attendait peut-être qu'en un élan d'abandon ou d'émotion le jeune homme se jetât sur sa poitrine.

Flavien n'en fit rien. La pâleur était sur son visage, la stupeur dans ses traits, le doute dans son esprit. — Vous êtes mon père, dit-il lentement.

— Oui, balbutia le chevalier interdit.

— Mon père? répéta Flavien. Pourquoi donc alors depuis si longtemps, car je n'ai point connu le comte Sampara dont je porte le nom, pourquoi n'avez-vous pas épousé ma mère, qui était veuve, pourquoi lui avez-vous laissé épouser le général d'Herbel?

— Parce que je te réservais à de hautes destinées, parce que nous n'avons point voulu t'associer à notre vie d'expédiens et d'aventure de crainte que quelque déshonneur n'en rejaillît sur toi. Tu devais rester ce que tu étais, intact de nom et de naissance, étranger à nous pour ainsi dire, mais tout prêt pour la fortune que nous finirions bien par te trouver un jour.

— Mon père! dit encore Flavien, et vous ne m'avez enseigné que

la ruse, la perfidie et le mensonge ! Vous m'avez appris à n'avoir confiance en moi que pour le mal, à ne me soucier que de la réussite, à ne respecter ni l'honneur des hommes, ni la pudeur et l'innocence des femmes. Vous ne m'avez dressé qu'à méditer des lâchetés et qu'à tendre des rets !

— C'étaient là mes armes, fit le chevalier, je n'en avais pas d'autres, et je te les donnais.

— Vous en oubliez une que vous ne m'avez pas donnée, peut-être à dessein. Vous n'avez pas fait de moi ce que vous pouviez être à l'occasion pour frapper vos ennemis, vous n'avez pas fait de moi un spadassin. Vous m'avez laissé la peur d'autrui et le besoin de votre protection pour que je fusse à vous plus sûrement. Vous mon père ! dit-il pour la dernière fois.

Et pourtant, malgré sa défiance vis-à-vis du chevalier, en dépit du mouvement d'âme qui lui faisait répudier un tel père, cette révélation accablait Flavien. La paternité est tellement sacrée qu'on ne se défend pas contre elle sans une respectueuse terreur. Le chevalier également troublé, pris peut-être pour son compte des mêmes doutes qui agitaient Flavien, examinait le jeune homme avec angoisse. En le voyant la tête basse, la sueur au front, les mains frémissantes, il crut un instant l'avoir persuadé, l'avoir gagné à sa cause.

— Tu sais tout maintenant, lui dit-il, que feras-tu ?

— Je verrai, dit seulement Flavien, qui sortit en chancelant.

Griotti, atterré, ne le retint pas. Il avait besoin de se reprendre, de réfléchir à ce qui venait de se passer, à l'aveu qu'il avait fait. Il n'en eut pas le temps. Flavien était à peine parti que les rideaux de tapisserie qui fermaient un second salon s'entr'ouvrirent et que M^{me} d'Herbel parut. Elle était animée, toute rayonnante, et s'avancait d'un pas impétueux vers le chevalier.

— Est-ce que vous nous avez entendus ? lui demanda-t-il.

— Oui, chevalier, j'ai surtout entendu Flavien. Qu'il était étrange ainsi pour moi, qu'il était noble, qu'il était beau !

— Ah ! répondit Griotti avec une amertume profonde, vous avez l'orgueil de votre maternité, vous ! Toutefois, continua-t-il, vous ne songez pas que Flavien nous ruine tous deux.

— Vous vous trompez, chevalier ; j'ai entendu, moi, sa conversation avec M^{lle} d'Herbel. En se montrant à cette jeune fille tel qu'il s'est senti tout à coup, tel qu'il est, libre et fier, ennemi de la fraude et des ténèbres, avec le repentir de son passé, avec sa foi nouvelle dans l'amour, il a plus fait pour son bonheur que nous n'aurions fait, vous et moi. Il a rendu son mariage possible. Elle peut l'aimer désormais. Il n'y a plus qu'à l'aider, à le mener à ces

chances favorables pour lui qui peuvent se présenter dans un avenir plus ou moins éloigné. — Ne le croyez-vous pas ?

Elle s'était approchée de Griotti, attendant sa réponse. Quant à lui, en proie à une pensée qui avait dû lui venir soudain, il avait l'air de s'interroger pour un projet hardi et criminel qu'il pouvait seul exécuter. — Oui, dit-il enfin, je pourrais l'aider, tout de suite même. Il suffirait de forcer ce soldat à partir, à disparaître.

— Nous aurions l'avenir à nous, fit la comtesse.

— Et vous croyez qu'alors Flavien pourrait épouser M^{me} d'Herbel ?

— J'en suis sûre, fit-elle sans hésiter.

Griotti réfléchissait. Ce n'était point qu'il reculât devant le dessein qu'il méditait. Après toute une existence d'expédiens, d'intrigues ou de méfaits, il n'y avait place en lui ni pour les tergiversations ni pour la révolte de la conscience. Il avait trop l'audace de la pensée et la promptitude de l'acte ; mais il pesait les probabilités de la réussite, les supputait en ce qui le concernait. Si M^{me} d'Herbel l'abandonnait plus tard, si Flavien, qui l'avait toujours subi, qui ne l'avait point aimé, se mettait désormais à le haïr ? Le chevalier était inquiet. — Et M. d'Herbel ne revenant plus, ce mariage s'accomplissant, fit-il lentement, qu'advient-il de moi ?

La comtesse parut étonnée. — Mais, fit-elle, le bonheur de Flavien, c'est notre bonheur à tous les deux. C'est notre fortune. Que craignez-vous ?

Griotti secoua la tête. — Vous m'en voudrez peut-être, j'ai dit à Flavien qu'il était mon fils.

M^{me} d'Herbel tressaillit légèrement. — Je le sais ; mais si vous l'avez dit, c'est qu'il le fallait sans doute, je ne vous le reproche pas, chevalier, je ne vous en veux pas.

— Je lui ai tendu mes bras, il n'y est point venu.

— Flavien est trop jeune encore pour comprendre ce qu'il vous doit. Vous avez voulu en faire un homme à votre image, et ce n'est qu'un enfant. Il fera par reconnaissance et par nécessité ce qu'il ne ferait peut-être pas par affection. Moi, je suis sûre de lui, et vous, chevalier, vous êtes sûr de moi. — Griotti ne répondait pas. — Vous êtes sûr de moi, reprit M^{me} d'Herbel. Vous pouvez me perdre auprès du général, vous pouvez me perdre auprès de mon fils bien autrement que vous ne l'avez fait par l'aveu d'aujourd'hui. Soyez donc en paix, ce que j'aurai vous appartiendra aussi à vous.

— Et certes je vous perdrais, dit le chevalier, dont les yeux brillaient d'un feu sombre, car je crois vraiment par instans que vous ne m'avez leurré de cette paternité, à laquelle après tout j'étais heureux d'ajouter foi, que pour me retenir près de vous. Je crois que le général a été bien plus mon rival que je ne me l'étais imaginé.

Maintenant, continua-t-il en reprenant son calme, soyez tranquille à votre tour, je vais faire ce qu'il faut pour que votre fils soit heureux.

— Et qu'allez-vous faire? s'écria-t-elle.

— Ne me le demandez pas, vous le saurez.

Quand le chevalier fut parti, la comtesse demeura longtemps rêveuse et recueillie. Ses mains étaient croisées sur ses genoux, ses yeux, avec une expression indéfinissable, étaient fixés devant elle. Sa pensée se plongeait dans ses souvenirs. Ce qu'elle voyait, ce n'était ni les corbeilles de fleurs disposées sur la pelouse, ni la splendeur d'un soleil d'automne sur les grands arbres, c'était son passé. Il se dressait léger et joyeux, mélancolique ou funeste. Tout à coup elle sortit de ces contemplations comme elle se fût éveillée d'un songe, se ressaisit par un soubresaut de son corps et de son esprit à la réalité des choses. — En tout cas, dit-elle, quelle que soit sa naissance, c'est son ange gardien qui a veillé sur lui depuis son berceau, car le chevalier et moi nous n'avons été que ses mauvais génies. Ah! que Dieu nous frappe et le sauve!

VI.

Cependant Emmanuel avait reçu, par l'intermédiaire de Spandau, les instructions de Léonie. Elle avait pu à peine lui écrire quelques mots, avait chargé le vieux soldat de lui expliquer le reste. Le jeune homme était irrésolu et troublé. Son premier projet avait été de demeurer caché jusqu'au soir dans la maison du fidèle serviteur. Il comptait faire alors ses adieux à sa fiancée et emporter une lettre d'elle où elle eût réclamé la protection des magistrats. C'était déjà bien hardi de sa part, et il offensait ainsi cruellement son père; mais il le fallait, et il se résignait à cette extrémité. Maintenant c'était bien autre chose. Il prenait de haute main Léonie sous sa propre garde et l'enlevait en quelque sorte. Ils fuyaient ensemble, et cela seul donnait à leurs démarches une apparence suspecte et mauvaise. Emmanuel ne voyait pas que le péril fût si imminent. Léonie, par une pudeur toute naturelle, ne s'était pas étendue sur sa conversation avec Flavien. Elle n'avait point osé montrer ce que la passion de ce sauvage jeune homme avait de violence, d'incertain élan vers l'honneur, de retours soudains et possibles pour le crime. La seule chose qu'elle dit avec une conviction alarmée et toute-puissante, c'est qu'il fallait que ce jour-là même elle se mît hors de la portée de ses ennemis. Par instans, l'officier partageait cette conviction. Spandau, en son naïf langage, en son réel effroi des gens du château, la lui soufflait. Le danger de son maître et de sa jeune maîtresse lui déliant la langue, il racontait à Emmanuel, en le gros-

sissant de son imagination, ce qu'il avait su autrefois de la comtesse Sampara. C'était une aventurière qui s'était fait épouser du général, mais qui n'en voulait qu'à la fortune de sa nièce. Il croyait se souvenir de Griotti, s'était bien douté en ce temps-là qu'il était le rival du colonel. Il s'était senti heureux que tout se terminât alors sans malheur; mais on n'avait rien perdu pour attendre, et si l'on attendait encore, il y aurait une catastrophe. Emmanuel l'écoutait, réfléchissait, se déterminait peu à peu. Quand l'heure approcha de la promenade habituelle de la jeune fille, il lui fit dire qu'il était prêt et qu'elle s'armât, quoi qu'il pût arriver, de courage et de décision.

Quant à Léonie, elle n'avait eu de ces agitations et de ce trouble que ressentait Emmanuel que l'impatience du départ; elle avait craint par instans qu'il n'hésitât. La perspective d'un plus long séjour au château la remplissait de terreur. Elle n'avait confiance que pour quelques heures seulement dans la loyauté de Flavien. En cette lente après-midi, elle songeait tour à tour aux hôtes du château et à Emmanuel. Bien qu'elle ne les vît pas, car elle s'était renfermée chez elle, la jeune fille les évoquait en une sorte de fièvre. Elle s'imaginait M^{me} d'Herbel auprès du général, le séduisant par ses caresses, le captant par ses artifices. C'était aussi le chevalier, doucereux et perfide, qui lui parlait en replaçant les épées à la panoplie. C'était, à n'en pas douter, une menace à l'endroit d'Emmanuel qu'il lui avait adressée. Elle s'accoudait à sa fenêtre, y cherchant un peu d'air et de fraîcheur. Cette maison où elle avait vécu, ces pelouses vertes, ces allées ombreuses ne lui disaient plus rien, n'éveillaient en elle ni un souvenir ni un regret; elle avait hâte de les quitter. Il est vrai qu'elle partait avec son fiancé, qui seul les lui avait fait aimer, ou plutôt qu'elle les fuyait avec lui, car il y était menacé comme elle. Enfin ce moment arriva, et elle s'apprêta. Elle n'avait à mettre qu'un châle et un chapeau, car le moindre objet qu'elle eût emporté aurait provoqué le soupçon. Elle vit la calèche arriver des communs, décrire devant le château une courbe correcte et s'arrêter au perron. Le cocher, qu'elle ne connaissait pas et que Flavien lui avait dit être à la dévotion du chevalier, se tenait impassible sur le siège. M^{lle} d'Herbel descendit et s'installa tranquillement dans la voiture. Personne d'ailleurs n'assistait à son départ. La calèche s'engagea dans les allées du parc et sortit par la grille qui donnait sur la grande route, et que Spandau lui ouvrit. Le serviteur fit un signe d'intelligence à la jeune fille. Emmanuel devait être au rendez-vous qu'elle lui avait donné. Ce rendez-vous était à l'entrée de la forêt, où Léonie faisait sa promenade favorite. Le cocher pria M^{lle} d'Herbel de vouloir bien le guider pour cette première fois. Elle lui indiqua le chemin. Au bout de

quelques minutes, Emmanuel parut. Il semblait être là en promeneur. Léonie fit arrêter la calèche et prit son cousin avec elle. En même temps, elle observait le cocher, qui ne manifesta aucun étonnement. Elle ne laissa pas de s'en inquiéter un peu. Cet homme eût dû être surpris ou c'était que le chevalier avait renoncé à toute tentative pour ce jour-là. Peut-être aussi, et cela était rassurant, le chevalier ne se doutait-il en aucune façon que le capitaine dût partir avec Léonie. Flavien alors avait été discret et sincère. Les deux amans, assis l'un près de l'autre, se regardaient, ne se parlaient point, attendaient le moment d'une sécurité plus grande. L'allée que suivait la calèche aboutissait à un carrefour d'où elle pouvait par un large demi-cercle rejoindre la route qui conduisait à la ville voisine. Ce détour était favorable aux fugitifs. Ils ne se hasardaient à ciel découvert qu'assez loin du château, et alors les premières ombres du soir les protégeraient.

Ils étaient sur le point d'arriver au carrefour et de prendre la direction nouvelle quand ils entendirent derrière eux le galop d'un cheval. Ils tressaillirent, car ce ne pouvait être que quelqu'un du château. Au bout de quelques instans en effet, ils aperçurent le chevalier. Celui-ci toutefois ne se pressait pas outre mesure et arrivait au petit galop de chasse, comme s'il eût fait pour son plaisir une simple promenade. Quand il fut à leur hauteur, il les salua et fit signe au cocher d'arrêter. Le cocher obéit. M^{lle} d'Herbel allait s'irriter de la façon dont il agissait; il la prévint : — Mademoiselle, dit-il, je suis désolé d'interrompre votre voyage, mais le général ne m'envoie pas à d'autre fin sur vos traces. Il désire que sa nièce rentre au château sur-le-champ en ma compagnie, et que M. le capitaine continue sa route où bon lui semblera sur le cheval que je monte et que je mets à sa disposition.

Ces paroles, dites sur un ton de persiflage, amenèrent une rougeur brûlante sur le visage de Léonie et firent pâlir Emmanuel. De quelque manière qu'on les prit, elles étaient une impertinence ou une provocation. — Monsieur, répondit M^{lle} d'Herbel, il ne me convient pas d'obéir même à une volonté de mon oncle, dont je suis loin d'être certaine, surtout quand elle m'est exprimée ainsi par votre bouche. Retirez-vous donc, je vous prie, et ne me forcez pas à vous dire ce que je pense du ton que vous prenez.

— Il m'est impossible de me retirer, mademoiselle, je dois accomplir ma mission.

— Et comment vous y prendriez-vous bien pour cela? demanda Emmanuel les lèvres serrées, mais se contenant encore.

— Oh! très simplement, répondit le chevalier. Je dirais à ce cocher de rebrousser chemin, et il m'obéirait.

Le cocher inclina la tête.

Emmanuel ne se maîtrisa plus. — Vous êtes un misérable, fit-il.

— Point de mots pareils, monsieur d'Herbel, dit froidement le chevalier; ils mènent à des voies de fait, et vous ne seriez pas le plus fort. D'ailleurs, si vous vous croyez insulté par moi, je ne vous refuse pas une réparation par les armes.

— Insulté par vous!

— Je le suis bien par vous, moi, dans l'accomplissement de l'ordre que j'ai reçu. J'ai aussi une autre offense à venger, qui est celle d'un enfant que j'aime, que vous avez odieusement menacé et à qui son âge et son inexpérience n'ont pas permis de vous frapper lui-même.

— Oh! oh! vous êtes ici, à ce qu'il paraît, pour le compte du jeune M. Flavien. Je m'en serais douté. Eh bien! soit, cela me va de la sorte, vous êtes certes plus dangereux que lui, et c'est par vous que je vais commencer; mais, continua-t-il avec ironie, où sont les armes?

— Dans le coffre de la calèche.

Emmanuel fit un mouvement. — Ah! mais, chevalier, vous aviez tout prévu. C'est une petite trame bien ourdie.

Léonie était descendue de la voiture. A demi défaillante, avec un affreux pressentiment au cœur, elle avait cependant la force de ne point parler, sachant bien que ses paroles ou ses larmes n'arrêteraient pas Emmanuel. A un moment où il la regarda, elle ne put s'empêcher de lui tendre les bras. Emmanuel marcha vers elle et l'étreignit sur sa poitrine. — Vous faites vos adieux à mademoiselle, dit alors en ricanant le chevalier, c'est d'un heureux présage pour moi.

— Nous allons bien voir, s'écria l'officier. Aux épées, monsieur, aux épées!

Ils venaient de se saisir chacun d'une arme et de se placer en face l'un de l'autre quand, par une allée latérale, ils virent accourir à la fois Spandau et Flavien.

— Monsieur Emmanuel, s'écria Spandau en arrivant tout essoufflé, ne vous battez point avec ce spadassin.

— Trop tard, mon bon Spandau, les fers se sont touchés.

— Prenez bien garde à vous alors.

— Mets-toi là et veille les coups. Allons, monsieur.

Les deux adversaires engagèrent leurs épées par la pointe avec cette prudence terrible qui dénote le parti-pris d'une lutte à mort où rien ne doit être livré à la colère ou au hasard. De légères feintes, de faibles battemens d'épée manifestent extérieurement le combat; mais il est tout entier dans les regards qui s'épiaient, dans

le travail de l'esprit qui médite une série d'attaques et le coup décisif, dans la double haine qui se tâte et s'essaie à frapper. C'est l'attente lourde de l'orage alors que les nuages s'entr'ouvrent sous les éclairs d'où va sortir la foudre. Léonie, appuyée à un arbre, l'œil fixe, contemplait les combattans avec horreur. Flavien, effaré, les mains jointes, avait voulu s'approcher d'elle. — Voilà votre œuvre de perfidie et de lâcheté, lui avait-elle dit en lui montrant Emmanuel. Vous nous avez trahis, laissez-moi. — Flavien n'avait osé répondre. Le temps ne manquait-il pas pour qu'il parlât ou qu'il fût écouté? Il était allé se placer près d'Emmanuel, si près même que celui-ci, se retournant, lui avait dit : — Éloignez-vous un peu, monsieur, vous me gênez. — Flavien avait fait un pas en arrière, un seul. Lui aussi, il regardait ce combat, y était comme suspendu. Tout à coup l'épée du chevalier atteignit légèrement l'officier à la poitrine. Sa chemise se couvrit de sang.

— Touché! s'écria Spandau, qui eût voulu interrompre le duel.

— Tais-toi, ce n'est rien, dit Emmanuel, — et plus fiévreusement qu'il ne l'avait fait, avec cette nuance d'emportement qui est un premier symptôme de défaillance et de vertige, il attaqua le chevalier. Flavien avait une sueur froide au front, ses dents claquaient, ses jambes se dérobaient sous lui, il avait peur de tout son corps, comme si sa propre vie eût pu être en jeu, et cependant avec des yeux étincelans, avec des mains toutes frémissantes, avec une extraordinaire ténacité d'attention, il ne bougeait point de sa place et surveillait la lutte. Emmanuel s'était ralenti, tenait son arme d'un bras plus pesant, se défendait seulement. Le danger et la mort venaient visiblement à lui. En effet, par un coupé de haut en bas, inévitable et sifflante, l'épée du chevalier s'abattit sur l'officier. Elle allait le percer quand Flavien, poussant un cri, saisit Emmanuel par le milieu du corps et le jeta de côté aux bras de Spandau. En même temps, lui arrachant son épée des mains, il se plaça menaçant en face de Griotti. — Je ne veux pas que vous le tuiez! s'écria-t-il.

Le désappointement et la rage éclataient sur le visage du chevalier. Il avait été si proche du triomphe qu'il cherchait! — Ah! c'est toi qui le protèges, dit-il, c'est toi qui me le prends! Mais non, fit-il en se maîtrisant, je vais le laisser souffler, et j'aurai de nouveau affaire à lui tout à l'heure.

— Ni maintenant, ni tout à l'heure; vous ne le tuerez point, vous dis-je, ou vous m'aurez tué d'abord.

— Ne me tente pas, malheureux, fit d'une voix sourde le chevalier en serrant de ses doigts crispés la garde de son épée, ne me tente pas, je ne suis pas déjà si sûr que ta vie doive m'être sacrée.

— Vous allez nous laisser le champ libre, quitter le château,

fuir où vous voudrez. Allons, m'entendez-vous? cria Flavien, que gagnait l'ivresse de sa soudaine énergie. — Et, joignant le geste à la parole, il marchait sur Griotti l'épée haute.

— Ah! tant pis pour toi, fit celui-ci, défends-toi.

— Vous allez me tuer, si vous pouvez, n'est-ce pas? demanda Flavien.

La colère emporta le chevalier. — Oui, répondit-il.

— Ah! s'écria Flavien, je sais maintenant ce que je voulais savoir. Vous n'êtes pas mon père. — Et, sans souci de sa propre défense, sans se mettre en garde, il fondit sur le chevalier, l'épée à la main, plus qu'il ne l'attaqua. Griotti déconcerté, poursuivi par ce bras armé qui ne déviait point de la ligne droite, reculait à pas pressés, se soutenant mal au terrain mouvant, se heurtant aux arbres, ne voyant plus clair à ce qu'il faisait. Sa science de l'escrime ne le servait plus dans cet assaut à outrance; il se sentait en proie à une sorte de fatalité, la peur le prenait et en même temps la coura-dise. Soudain il lâcha pied, rompant si vite qu'il paraissait s'enfuir. Flavien s'élançait à sa suite. Alors cependant, par un dernier espoir de lutte et de vengeance, se souvenant d'une de ces ruses qui sont la perfidie du combat, Griotti se baissa au ras du sol et tenta de passer sous l'épée de son adversaire, tandis que de la sienne il l'atteindrait au cœur; mais cette manœuvre échoua par l'inexpérience même de Flavien, qui tenait son arme basse comme un épieu dont il eût traqué une bête fauve. Le chevalier, au moment où il se relevait de toute la force de ses jarrets, en choqua la pointe du haut de sa poitrine et se l'enfonça au travers du corps. Flavien poussa un cri d'horreur, lâcha son épée et se couvrit le visage de ses deux mains pour ne pas voir l'agonie de Griotti, qui, les yeux grands ouverts, s'était affaissé sur le terrain. Au cri de Flavien, Emmanuel, qui achevait de revenir à lui, Léonie et Spandau étaient accourus. Tandis que Spandau constatait la mort du chevalier, Emmanuel et Léonie tenaient Flavien chacun par un bras et le soutenaient ainsi, car il fût peut-être tombé sans leur aide. Il était pâle et haletant, tâchait de parler, ne le pouvait pas. — Je n'aurais point voulu le tuer, dit-il enfin; mais c'est lui-même, Dieu m'en est témoin, qui s'est tué. — Il reprit quelque force, regarda vaguement d'abord Emmanuel et la jeune fille, les reconnut, fit un effort, se tint debout entre eux. Ils lui avaient pris les mains, qu'ils serraient dans les leurs. Il eut un sourire triste de remerciement, et parut près de céder à une toute-puissante émotion. Il la maîtrisa pourtant et leur dit doucement: — Tout n'est pas fini, il faut maintenant revenir au château le plus vite possible.

Spandau resta sur le terrain à garder le corps, et la calèche reprit rapidement le chemin des Tourelles. Durant le trajet, qui n'était

point long d'ailleurs, les jeunes gens ne se parlèrent point. Ils portaient tous les trois, avec des sentimens divers, le poids de leurs pensées. Emmanuel et Léonie, à travers ce drame sanglant, voyaient pour leur amour un dénouement heureux, mais ils éprouvaient surtout pour cet enfant, qui s'était dévoué à eux et les avait sauvés, une admiration inquiète mélangée de remords. Jamais ils ne se fussent doutés qu'il pût se révéler à eux de la sorte et se venger si noblement de la douleur involontaire qu'ils lui avaient causée. Flavien demeurait sombre, il songeait malgré lui au chevalier, était agité de légers frissons. Il avait hâte de revoir sa mère, si coupable qu'elle fût, car elle était le seul être dont il se crût alors aimé.

Le général et M^{me} d'Herbel, étonnés probablement de ce prompt retour de Léonie, étaient accoudés à la balustrade du perron. Le général ne comprenait pas qu'Emmanuel et Léonie pussent revenir ensemble, accompagnés de Flavien. M^{me} d'Herbel se demandait avec effroi ce qui s'était passé. Flavien, dès qu'il le put, courut à elle, l'entraîna à quelque distance, l'entoura de ses bras, lui dit en quelques mots ce qu'il avait fait. — Maintenant, ma mère, quoi que cet homme ait pu être pour vous et pour moi, oublions-le, et soyez forte; vous êtes la femme du général d'Herbel, et moi je suis votre fils.

Emmanuel et Léonie de leur côté avaient instruit le général de la conduite de Flavien et de la mort du chevalier. Ils l'épiaient tout en parlant, cherchant à deviner l'arrêt qu'il allait prononcer. Le général leur paraissait extraordinairement ému, sans colère contre eux, saisi d'une surprise joyeuse et profonde. Il ne les regardait point, leur demandait des détails, les paroles que Flavien avait dites, ce qu'il avait fait de moment en moment. C'était sur lui que ses yeux restaient attachés. Flavien avait fini de parler à sa mère, il revenait avec elle. — Mes enfans, dit avec indulgence, mais presque distraitemment, le général à son fils et à sa nièce, vous ferez ce que vous voudrez, et je vous demande pardon de m'être opposé à votre bonheur. Dieu, ajouta-t-il d'une voix grave, a ses voies impénétrables par lesquelles il se communique à nous. Flavien, cria-t-il, mon cher Flavien, venez!

Le jeune homme s'avança. — Puisque ces ingrats, dit le général en montrant Emmanuel et Léonie, vont partir bientôt ensemble et nous quitter, voulez-vous me tenir lieu du fils que je n'aurai point près de moi? Je vous aimerai bien, car vous êtes un noble et vaillant cœur, et je suis fier de vous.

Et en même temps il lui tendit ses bras. Flavien s'y précipita en pleurant. Il disait adieu par des larmes au premier amour de sa jeunesse, mais pour la première fois aussi il sentait battre son cœur

contre celui d'un honnête homme qui l'adoptait et qui l'aimait. — Console-toi, Flavien, lui dit tout bas M. d'Herbel, console-toi, mon enfant bien-aimé, mon cher fils, tu as devant toi encore toutes les espérances et toutes les joies de la vie.

— Et l'honneur, l'honneur que vous m'avez fait connaître, eux et vous, fit le jeune homme en relevant la tête, tandis que ses yeux brillaient d'un légitime orgueil.

Quand le mariage d'Emmanuel et de sa cousine eut été célébré, Léonie suivit son mari en Algérie. Elle devait être et fut en effet sa fidèle et courageuse compagne. Au bout d'un an, ils vinrent passer quelques jours aux Tourelles. Entre sa femme et son fils adoptif, M. d'Herbel était parfaitement heureux et rajeunissait. M^{me} d'Herbel, toujours jolie en dépit des années, s'était fait en quelque sorte une retraite de ce calme où elle vivait, des soins qu'elle donnait au général, de l'affection qu'il avait pour elle, des sentimens honnêtes et simples qui seuls maintenant remplissaient son âme. Elle avait naïvement oublié ce passé tumultueux et précaire qui avait été le sien. Si quelque chose prouvait qu'elle pensât encore au chevalier, c'était la tendresse un peu craintive et presque respectueuse qu'elle montrait à Flavien. Elle l'adorait en femme de son pays, humble et dévouée. Ne lui devait-elle pas la délivrance et ne lui avait-il pas tacitement pardonné toutes ses fautes? Quant à Flavien, les jeunes époux eurent peine à reconnaître en lui cet enfant violent et sombre, agité de passions mauvaises, qui leur était apparu autrefois. C'était un jeune homme, au regard franc et loyal, dont la beauté n'avait gardé de son expression féminine qu'un charme gracieux et touchant. Il avait mis le temps à profit et venait de passer d'une façon brillante les examens qui lui ouvraient la carrière des armes. Là seulement il avait fallu qu'il usât, pour arriver à son but, de cette persistance de volonté, de cette énergie calme, qui étaient toutes-puissantes en lui. Le général n'eût pas voulu se séparer de lui; mais Flavien n'eût point accepté le repos sans horizon et sans gloire qui eût été son partage. Il avait l'activité de l'esprit, l'impatience de l'action, l'ambition des efforts nobles et féconds. Il était le fils adoptif du général, il avait ajouté son nom au sien, il devait se rendre digne de ce nom et de cette adoption. Le général, doucement caressé, sollicité lentement, indulgent pour cet enfant qui désirait devenir un homme, avait fini par céder. Flavien, qu'il sentait, après l'avoir étudié et compris, de cette forte race de soldats qui était la sienne, avait obtenu de lui de continuer les traditions d'honneur militaire et de bravoure de la famille.

HENRI RIVIÈRE.



LA SCIENCE SOCIALE

ET

LA PHILOSOPHIE ANGLAISE

Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale* (Bibliothèque scientifique internationale),
Paris 1874; Germer-Baillière.

Y a-t-il une science sociale? La vie des sociétés, qui est un fait naturel tout aussi bien que la vie individuelle, est-elle soumise à des lois? Peut-on dégager ces lois de l'ensemble complexe qu'elles régissent et des accidents innombrables qui les masquent et qui les déforment? Quelles sont les difficultés qui s'opposent à la fondation d'une telle science, dont les Aristote, les Machiavel, les Montesquieu, ont conçu l'idée, et qu'ils n'ont réalisée qu'en partie, mais que des méthodes perfectionnées conduiront peut-être à un plus haut degré de précision? Quelles sont ces méthodes? quelles sont les études préparatoires à entreprendre, les erreurs à écarter, les dispositions d'esprit à cultiver? En un mot, quelle est l'éducation et la discipline à laquelle il faut se soumettre, si l'on veut faire quelques pas nouveaux dans ce que l'on appelle aujourd'hui d'un nom assez barbare et assez mal fait, la *sociologie*? Tel est l'ensemble de problèmes préliminaires que cette science rencontre d'abord devant elle, et dont la discussion, quelle que soit la conclusion, offre par elle-même un grand intérêt; tel est l'objet d'un récent ouvrage que recommandent à la fois et le nom de l'auteur et la gravité du sujet.

L'*Introduction à la science sociale* (*Study of social science*) n'est qu'un épisode dans l'ensemble des spéculations philosophiques de M. Herbert Spencer. Invité, nous dit-il, par le professeur américain

Youmans à coopérer à l'œuvre que celui-ci avait conçue d'une bibliothèque scientifique internationale (1), il s'est décidé à publier d'abord par fragmens dans deux recueils, américain et anglais, puis en volume dans la collection mentionnée, les considérations générales sur la sociologie qui auraient pu difficilement trouver place dans un grand traité. C'est donc un premier chapitre, en un mot une introduction qu'il nous présente. C'est par là même un écrit d'un intérêt plus général et d'une lecture plus accessible que ne le sont les traités scientifiques proprement dits. Il y touche aux idées qui nous intéressent tous, à nos opinions de tous les jours, à nos passions, à nos préventions, à nos illusions. Il les dénonce avec sévérité et âpreté, peut-être même avec excès. Il sera lu, il l'est déjà avec curiosité et empressement.

Quelques mots d'abord sur la place que doit occuper le nouvel écrit de M. H. Spencer, au milieu de ses autres écrits, déjà très nombreux. M. Spencer se fait remarquer entre tous les penseurs anglais contemporains par la force systématique. Il a embrassé tout le champ de la spéculation philosophique et a essayé de condenser dans une synthèse toute la masse de documens et d'idées accumulée par les sciences physiques et morales dans les temps modernes. Auguste Comte avait conçu l'idée d'une philosophie positive, qui ne serait autre chose que la généralisation de toutes les sciences; mais il est permis de dire qu'il n'en avait eu que l'idée. M. Spencer a essayé d'exécuter cette philosophie; ses *Premiers principes* contiennent la métaphysique et la physique du système. Ses *Principes de psychologie* et ses *Principes de biologie* en contiennent le développement. Les deux premiers de ces ouvrages ont été traduits en français (2); le troisième le sera bientôt. Pour compléter le cadre que M. H. Spencer s'était tracé il y a une vingtaine d'années, il lui reste encore à publier ses *Principes de sociologie* et ses *Principes de morale*. Lorsque ces deux ouvrages seront achevés, et tout porte à croire que le premier au moins ne tardera pas à l'être, M. Spencer aura eu le bonheur, si rare en philosophie, d'avoir exécuté son plan tout entier, après avoir eu le courage non moins rare de le concevoir. Sans apprécier ici en aucune façon la

(1) La *Bibliothèque scientifique internationale*, comme le nom l'indique, se compose d'écrits anglais, français et allemands publiés à la fois dans les trois langues. Ainsi le livre de M. Spencer vient de paraître en France en même temps qu'en Angleterre. Plusieurs ouvrages ont déjà paru dans cette bibliothèque; nous citerons notamment un livre remarquable de M. Bagehot, écrit dans le même esprit que celui de M. Spencer, et intitulé *les Lois scientifiques du développement des nations*.

(2) *Les Premiers principes*, par M. E. Cazelles, — *les Principes de psychologie*, par MM. Espinas et Ribot. Ce dernier écrivain, dans son livre sur la *Psychologie anglaise*, a beaucoup contribué à faire connaître en France la philosophie de M. Spencer. — Voyez aussi l'étude de M. Laugel dans la *Revue* du 15 février 1864.

philosophie de l'auteur, ce qui n'est pas notre objet, disons qu'une entreprise aussi vaste menée à bien témoigne d'une force de conception, d'une étendue de science et d'une fermeté intellectuelle qui ne peuvent appartenir qu'à un esprit supérieur. Aussi peut-on affirmer que depuis la mort de M. Stuart Mill, et sans méconnaître les rares qualités d'analyse psychologique de M. Bain, l'un des émules de M. Spencer, celui-ci reste véritablement le chef de la nouvelle philosophie anglaise, qui depuis quelques années jette, comme on sait, un très vif éclat.

L'Introduction à la science sociale n'est pas indigne de la réputation de l'auteur. Si on peut lui reprocher des longueurs excessives et des développemens fatigans, ce qui est le défaut habituel des livres anglais, ce n'en est pas moins un livre très intéressant, plein de vues pénétrantes et frappantes, qui donnent toujours à penser, lors même qu'on résiste à l'auteur, et de vérités utiles à savoir ou à se rappeler. Bien consulté, bien entendu, sauf réserves que nous indiquerons, il peut être très salutaire, surtout en France, car les erreurs et les défauts qu'il constate ne règnent que trop généralement parmi nous : il nous enseignera en politique la patience, l'impartialité, l'esprit de conciliation; il nous apprendra à faire des efforts sur nous-mêmes, à entrer dans la pensée des autres, à ne vouloir pas tout obtenir à la fois, à ne pas attacher une importance excessive aux formes de gouvernement, à ne pas tout attendre de l'état. Il nous apprend, ou du moins nous rappelle, ce que personne n'ignore, ce que tout le monde oublie, que la politique est difficile, qu'elle a pour objet les faits les plus compliqués, qu'elle demanderait par conséquent le plus d'étude, et que c'est à elle qu'on en consacre le moins. Telles sont les vérités principales développées avec une grande force, une remarquable précision, une abondance d'exemples dont nous ne regrettons que l'excès. En même temps cependant nous devons nous mettre en garde contre quelques tendances fâcheuses. L'auteur prouve parfois, et même trop souvent, plus qu'il ne veut : son livre, mal compris, pourrait aisément conduire à une sorte d'indifférentisme, de quiétisme, de fatalisme. Il a trop l'air de croire et il tend à faire croire que les choses vont toutes seules, de telle sorte que, tout en excitant en un sens l'activité individuelle, en un autre sens il l'amortit. Contentons-nous d'indiquer ces réserves et ces critiques; l'analyse que nous allons donner fera voir si elles sont fondées.

I.

De toutes les sciences, la plus utile serait sans doute celle qui nous apprendrait à nous gouverner, et c'est de toutes la plus igno-

rée. Que d'erreurs élémentaires, que de superstitions nuisibles, règnent en ces matières! Combien croient encore que le luxe fait aller le commerce, que la charité est le remède de la misère, que l'état est doué de vertus innées et de science infuse! Combien s'imaginent qu'il ne faut ni compétence ni études spéciales et préparatoires pour décider en matière sociale! A la rigueur, à la sévérité de méthode que l'on applique dans les autres sciences, l'auteur oppose la légèreté, l'impatience, la négligence que l'on porte dans la science politique. Les savans eux-mêmes, si exigeans dans leurs propres sciences, croient qu'en politique ils peuvent juger du premier coup et sans examen. Rien de plus étrange, par exemple, que de voir des médecins qui savent combien la science de la vie est chose délicate et complexe, et avec quelle prudence il y faut toucher, adopter en politique les idées les plus exagérées sur la possibilité des réformes, comme si la société était un organisme plus simple que l'individu, et qu'il fût moins dangereux d'y toucher sans précaution.

Voulez-vous vous rendre compte des précautions délicates qu'exigent la constatation de la vérité et l'élimination des moindres chances d'erreur, consultez la science astronomique. On en est venu à mesurer la durée des actions nerveuses, et la différence de temps qu'exige chaque sensation suivant les individus; c'est ce que l'on appelle « l'équation personnelle. » Comme la vitesse du courant nerveux peut varier de 30 à 90 mètres par seconde, comme elle est un peu plus grande en été qu'en hiver, comme, entre le moment où l'observateur voit le phénomène dans le ciel et celui où il l'enregistre avec le doigt, il s'écoule un intervalle qui diffère d'une façon appréciable suivant les personnes, les astronomes ont calculé l'étendue particulière de l'erreur dans chaque observateur, et ils ont pris des moyennes pour annuler autant que possible la portée de cette erreur. On voit par là à quel degré d'exactitude et de précision ont été portées en astronomie les précautions et les méthodes. Demandez maintenant à ce même astronome, si exigeant dans sa propre science, ce qu'il pense de telle ou telle institution, il répondra sans hésiter et sans aucune étude préalable. Inutile de consulter l'histoire, de rechercher les conséquences qu'ont eues telles ou telles institutions soit dans notre pays, soit dans les autres; inutile de chercher par analogie ce qui arriverait si on renonçait à l'institution projetée, et s'il ne surgirait pas quelque équivalent; inutile de rechercher quels sont les effets indirects de l'institution, si, pour produire certains effets palpables, elle ne produira pas des répercussions fâcheuses, si elle n'arrêtera pas ou ne supprimera pas d'autres moyens qui conduisent aux mêmes fins. En physique, on calculera la déviation causée par les milieux; en doctrine sociale, on supprime sans y penser l'action des milieux. En météorologie, on se reconnaît im-

puissant à prévoir et à diriger les courans de l'atmosphère; en politique, on se croit apte à prévoir et à diriger tous les courans. Dans les sciences les plus rigoureuses, on s'attend à chaque instant que le réel sera différent du probable; en politique, on croit que le réel et le probable s'accordent constamment. Deux liquides froids mêlés ensemble se mettent à bouillir : quel résultat paradoxal ! En sociologie, il semble au contraire qu'il ne puisse pas y avoir de résultat paradoxal (1). En médecine, on pratiquera la méthode expectante qui consiste à ne rien faire; ou bien, si l'on agit, on se servira d'un traitement général, au lieu d'appliquer chaque remède à chaque symptôme particulier, méthode barbare et ignorante que l'on abandonne aux médecins de bas étage. En politique au contraire, non-seulement on ne pratique jamais la méthode expectante, mais on n'a pas même idée d'un traitement général, et l'on persiste à appliquer chaque remède à chaque mal sans tenir compte des contre-coups (2).

Cette comparaison entre les sciences et la politique est frappante, mais elle provoque immédiatement une objection que l'auteur ne dissimule pas. En politique, dit-on, le temps ne permet pas de se livrer à une enquête rigoureusement scientifique : le devoir du citoyen est d'agir, de voter et de prendre son parti en concluant de son mieux d'après les informations dont il dispose. M. Spencer essaie de résoudre cette objection; sa réponse est que dans la plupart des cas l'abstention est la meilleure politique. L'idée « qu'il faut faire quelque chose » est, suivant lui, un des préjugés les plus répandus et les plus funestes. Plus on est versé en économie sociale, plus on s'aperçoit que les maux que l'on veut guérir reparaissent ailleurs sous une autre forme. Les médecins les plus sages sont ceux qui agissent le moins. Plus les gens sont ignorans, plus ils ont foi aux panacées. La plupart des politiques ressemblent à ce domestique qui buvait la médecine de son maître pour qu'elle ne fût pas perdue.

Cette réponse, avouons-le, n'est pas très satisfaisante, et l'auteur nous paraît tomber ici dans un défaut que nous signalerons à plusieurs reprises, celui de prouver plus qu'il ne faut. L'objection pouvait être, nous semble-t-il, facilement résolue sans courir le risque d'encourager les esprits à l'abstentionisme, ce qui est la pire des

(1) C'est ainsi par exemple que les républicains de 1848 n'ont pas prévu que le premier effet du suffrage universel serait de se supprimer lui-même en se livrant au pouvoir absolu.

(2) C'est ainsi que l'on croit que la méthode compressive est seule capable de contenir les excès de la démocratie, tandis que le retour périodique de ces excès pourrait bien être l'indication que le remède ne fait qu'entretenir le mal.

politiques. Sans doute dire : « il faut faire quelque chose, » sans savoir quoi, est un préjugé absurde; mais dire qu'il ne faut jamais rien faire n'est pas beaucoup plus raisonnable. Un médecin prudent n'agit pas inutilement; cependant, s'il n'agissait pas du tout, ce serait la négation même de la médecine; d'ailleurs l'incrédulité absolue est tout aussi bien le résultat de l'ignorance que la crédulité aveugle. Les ignorans ne croient pas aux médecins : ils les font appeler par superstition, mais ils n'appliquent pas les remèdes. On dit : mieux vaut mourir de la maladie que du médecin. Ce sont là des mots de comédie. Il y a à craindre les répercussions; sans doute, mais elles sont étudiées; c'est là précisément un des objets de la science, et le meilleur médecin est celui qui les connaît le mieux. Tout cela peut s'appliquer à la politique. Le principe absolu du « ne rien faire » conduirait à une sorte de fatalisme musulman. Il y a une multitude de cas où il est impossible de ne rien faire. Un peuple voisin change le système de ses armes et adopte un système perfectionné; faut-il ne rien faire? Une guerre vous accable; vous êtes forcé de payer subitement une somme considérable. Il s'agit de trouver de l'argent; faut-il ne rien faire? Une révolte a lieu; faut-il ne rien faire? Une foule d'institutions gothiques subsistent encore qui chargent les citoyens, arrêtent le travail et abaissent les hommes; ne fera-t-on rien? Détruire, n'est-ce pas encore faire quelque chose? Nous n'examinons pas ici les préventions exagérées de l'auteur contre l'action de l'état; mais, si ces préventions sont fondées, ne faut-il pas au moins réduire cette action, là où elle est exorbitante? La doctrine du ne rien faire conduirait à l'abstention en tout : elle maintiendrait les monopoles, les autocraties, les privilèges, les lois restrictives et prohibitives, partout où ces abus existeraient, et irait précisément en sens inverse de ce que demande l'auteur.

Cette doctrine d'ailleurs peut avoir deux sens : elle peut s'appliquer soit à l'état, soit aux citoyens. Appliquée à l'état, c'est tout simplement le *self-government*, qui suppose précisément que, si l'état ne fait rien, les citoyens feront beaucoup. Appliquée aux citoyens, c'est la doctrine de l'abstention, qui est la mort du corps politique. Ce n'est pas là évidemment la pensée de l'auteur; mais ce sera celle du lecteur, que l'on aura effrayé par la vue des innombrables conséquences possibles de ses votes. Il serait beaucoup plus sage de lui dire : Au moment du vote, agissez suivant votre conscience, selon vos lumières; mais jusque-là instruisez-vous. En un mot, c'est précisément parce qu'à un moment donné il faudra agir sous l'inspiration de sa conscience et de ses lumières du moment, soit à titre de simple citoyen, soit à titre d'administrateur, qu'il est

sage d'apprendre d'avance tout ce que la science peut nous enseigner en ces matières; le tort, c'est d'apprendre la politique dans les livres de parti ou dans les journaux quotidiens, au lieu de l'étudier comme une science, en dehors et au-dessus des partis (1).

Après avoir montré la nécessité d'une science sociale, M. H. Spencer établit l'existence d'une telle science, et il la prouve, selon nous, par de très bonnes raisons. Il combat la doctrine théologique, qui fait intervenir indiscrètement la Providence dans les événements historiques, et une autre théorie non moins exagérée, celle des grands hommes. Il prouve que, de l'aveu même de ceux qui la combattent, il y a une science sociale, puisqu'on fait des lois pour l'avenir, ce qui suppose évidemment que les actions humaines sont soumises à quelques règles, et qu'on peut les prévoir dans une certaine mesure. « Autrement, dit l'auteur, un gouvernement et une législation seraient choses absurdes. On pourrait, si l'on voulait, faire dépendre les actes du parlement d'un tirage au sort, ou les jouer à pile ou face, ou, mieux encore, s'en passer. Les conséquences sociales ne se déroulant pas dans un ordre assignable, on ne saurait compter d'avance sur aucun effet, tout serait dans le chaos. » — Si au contraire on fait des lois, c'est qu'on reconnaît par là même une certaine causalité naturelle, de certaines liaisons constatées entre les causes et les effets. C'est d'ailleurs se faire de la science une idée trop étroite que d'exiger dans toutes les matières le même degré de précision. Ce n'est qu'en mécanique et en physique, c'est-à-dire dans les sciences de la matière inorganique, que l'on peut établir des lois quantitatives. Dans les sciences biologiques, les lois ne sont que qualitatives : la prévision y est donc moins rigoureuse. Même en météorologie, les prévisions ne sont qu'approximatives; mais partout où il y a prévision à quelque degré, il y a science. Lors même que dans les relations sociales il n'y aurait pas de lois plus rigoureuses qu'en météorologie, elles suffiraient encore pour être la matière d'une science.

Nous approuvons fort ces considérations, et nous les avons nous-même plus d'une fois opposées à la conception étroite des positivistes, qui refusent le caractère de science à la philosophie et aux sciences morales. Cependant, si les vues de M. H. Spencer sont

(1) Tel est le but d'une institution libre, récemment fondée en France, sous la direction de M. Em. Boutmy, l'*École des sciences politiques*, — institution qui a précisément pour objet d'étudier les faits politiques à un point de vue absolument désintéressé et en dehors de tout esprit de parti : les finances, le droit des gens, la diplomatie, la législation comparée, l'histoire des institutions, tels sont les objets dont se compose la science politique, et dont l'enseignement, à la fois théorique et technique, est donné par l'école dont nous parlons.

très probantes contre ceux qui refusent toute existence à la science sociale, elles nous paraissent infirmer par là même cette sorte de scepticisme pratique qu'il nous enseignait tout à l'heure. S'il y a en effet en politique certaines lois générales et certaines prévisions approximatives, il y a lieu à des actions conformes à ces prévisions et qui auront le même degré d'exactitude. Au moins, par exemple, sera-t-il vrai de dire que, quand on est menacé d'une guerre, il faut s'y préparer, — qu'un gouvernement doit tenir compte de l'opinion publique et ne pas la provoquer inutilement, — qu'il faut s'instruire de ce qui se passe en pays étranger pour ne pas être pris au dépourvu, etc. Si la science sociale n'est qu'une science approximative, la politique pratique sera un art conjectural, mais une sorte d'art où la justesse du coup d'œil peut anticiper quelquefois sur les inductions scientifiques. Si au contraire on affirme, comme le fait précisément l'auteur dans son premier chapitre, que la plupart du temps il ne faut rien faire parce qu'on ne peut prévoir avec certitude les résultats bons ou funestes de ses résolutions, ne serait-ce pas comme si l'on disait que l'on ne peut rien prévoir, par conséquent qu'il n'y a pas de règles et par conséquent pas de science?

L'auteur nous explique ensuite quelle est la nature de la science sociale, et nous avouons que les vues qu'il émet à ce sujet nous ont paru obscures, ou tout au moins prématurées. Il est très difficile d'expliquer d'avance la nature d'une science à celui qui ne la connaît pas encore, difficile surtout, s'il s'agit d'une manière très particulière et très systématique d'entendre cette science. Or M. H. Spencer entend la science sociale d'une manière qui lui est propre. Ses *Principes de sociologie* nous permettront sans doute de mieux comprendre l'idée qu'il s'en fait; mais ici il eût été prudent de ne pas confondre une idée préliminaire, qui ne doit servir que d'introduction, avec les conclusions théoriques auxquelles conduira l'étude elle-même. L'idée de M. H. Spencer, empruntée par lui à Auguste Comte, est de fonder la sociologie sur la biologie : cette idée, vraie ou fausse, ne peut guère être appréciée prématurément avant tout développement. — Autrement c'est s'exposer à l'objection que M. Spencer se fait lui-même et à laquelle il répond faiblement, à savoir qu'il n'y a qu'une analogie lointaine entre un organisme individuel et un organisme social, entre la morphologie sociale et la morphologie zoologique. Pourquoi s'exposer ainsi à des objections de la part des esprits difficiles? et pourquoi jeter prématurément des notions préconçues, sans preuves suffisantes, dans les esprits dociles et complaisants?

Après ces considérations préliminaires, l'auteur entre dans le cœur de son sujet en étudiant successivement les difficultés de

toute sorte que rencontre la science sociale. Cette enquête, malgré ses longueurs, est du plus vif intérêt : c'est une vaste et profonde analyse de toutes les tendances erronées qui divisent les hommes, c'est un chapitre sur les causes de nos erreurs à ajouter à tout ce que les philosophes ont tant de fois écrit sur ce sujet, c'est ce travail enfin dont nous savons le plus de gré à l'auteur, tout en nous réservant cependant d'opposer quelquefois nos vues aux siennes, moins pour le contredire que pour le compléter et par occasion le rectifier.

Il y a trois sortes de difficultés qui obstruent l'entrée de la science sociale. Les unes sont objectives, et tiennent à l'étonnante complexité des faits qu'il s'agit d'étudier ; les autres sont subjectives et viennent de l'observateur lui-même, et là encore elles sont de deux sortes : celles qui naissent de l'intelligence et celles qui naissent de la sensibilité. Enfin une troisième classe de difficultés a pour cause les divers milieux où les hommes sont placés : préjugés nationaux, préjugés d'éducation, préjugés de parti, préjugés religieux, préjugés de classes, etc. Le nombre de toutes ces difficultés est si grand que l'auteur s'arrête lui-même et se demande s'il ne va pas « trop prouver, » et si, en établissant à quel point la science sociale est difficile, il ne donnera pas à penser à quelques-uns qu'elle est impossible. Il répond à cette objection que, malgré tous ces obstacles et déduction faite des erreurs de détail, certaines classes de faits généraux finissent par se dégager de tous les accidens, et que la méthode comparative peut conduire à des généralités d'une suffisante rigueur : réponse très sage et selon nous très solide, mais qui manque de preuves. L'auteur s'étend tellement sur ces difficultés qu'il ne suffit pas d'une généralité un peu vague pour détruire l'impression de doute que son livre tend à produire. Il devait nous montrer avec précision, par des exemples nombreux, suivant sa coutume, comment une méthode sévère peut, en sociologie, dégager la loi générale des accidens particuliers, et rattacher les causes aux effets. Là était le nœud de la question. L'auteur ne nous dit presque rien de la méthode sociologique, qui eût dû être l'objet d'un chapitre spécial. Il semble que pour lui cette méthode soit la méthode analogique, car c'est de l'observation des corps vivans qu'il conclut, par analogie, aux lois du corps social ; mais c'est là une méthode très conjecturale et très incertaine. Il ne dit rien de la méthode historique, et même il parle de l'histoire très dédaigneusement ; mais il est difficile de comprendre comment on pourrait fonder aucune science sociale sans histoire : dans la doctrine de l'évolution, plus que dans aucune autre, l'histoire est un instrument nécessaire. L'auteur n'explique pas non plus avec assez de précision

ce qu'il entend par méthode comparative, ni comment cette méthode écartera les chances d'erreurs; il ne dit rien des tentatives de plusieurs savans d'introduire la méthode mathématique dans la science sociale. Il y a enfin ici une lacune importante dans l'œuvre de M. Spencer, et un esprit sévère pourrait soutenir qu'après l'avoir lu il est un peu moins persuadé qu'auparavant de la possibilité d'une science sociale.

Que l'on en juge en effet par cet amas « formidable » de difficultés (c'est l'expression de l'auteur) qu'il énumère et développe avec complaisance dans la plus grande partie de son ouvrage. Il traite d'abord de ce qu'il appelle les difficultés objectives, et établit successivement, et toujours avec force exemples, qu'il est très difficile de se procurer en sociologie des témoignages exacts, et non altérés par les dispositions subjectives des témoins, — que, dans les cas d'examen impartial, les conditions créées par l'enquête elle-même sont propres à falsifier le résultat, — que l'on est toujours porté à affirmer comme un fait ce qui n'est qu'une déduction tirée d'une observation, — qu'il y a chez les hommes une tendance marquée à se laisser aveugler par les apparences superficielles et à négliger les faits intimes et essentiels, — que lors même qu'il est possible de se procurer des données exactes, le nombre infini et la diffusion de ces données dans l'espace empêchent d'en voir nettement l'ensemble, tandis que la lenteur avec laquelle elles se produisent dans le temps interdit à l'esprit humain de percevoir les véritables relations qui existent entre les antécédens et les conséquens, etc. Telles sont les difficultés que l'auteur appelle objectives. Parmi celles qu'il appelle subjectives, les plus intéressantes à signaler sont celles qui naissent des passions et des émotions (1). Tout le monde sait à quel point la frayeur grossit les objets. Les illusions des amoureux sont connues, et M. Spencer aurait pu ici rappeler certains vers de Lucrèce et de Molière. La plupart de nos opinions politiques ont leur source dans l'émotion. Tout ce qui contredit nos idées nous cause de l'impatience et de l'irritation. M. Carlyle traite l'économie politique de « science sinistre, » parce qu'elle dérange ses plans de réforme sociale. Les réactionnaires ne sont pas moins défavorables à cette science, parce que sur beaucoup de points elle s'oppose à leurs théories favorites. M. H. Spencer trouve encore un

(1) Parmi les difficultés relatives à l'intelligence elle-même, l'auteur signale celles qui viennent du défaut de « complexité, » et celles qui viennent du défaut de « plasticité. » Pour comprendre des phénomènes aussi complexes que les phénomènes sociaux, il faudrait des facultés également complexes; pour comprendre des phénomènes aussi variés, il faudrait des facultés assez souples pour s'adapter à toutes les situations sociales. Or c'est ce qui n'a pas lieu.

exemple, qui ne nous fait pas beaucoup d'honneur, de cette perversion des idées par les passions dans la conduite des partis politiques français, et surtout dans ce fait si bien nommé par Carlyle « le soupçon contre nature, » qui a caractérisé notre première révolution d'une manière si honteuse, et qu'on a revu sous le règne de la commune.

Parmi les exemples cités pour démontrer cette influence de la sensibilité sur les jugemens politiques, il en est un étrange et hardi dont nous laissons à l'auteur la responsabilité, car il n'y a qu'un étranger à qui une telle liberté de jugement soit permise. Il met en regard l'exécration soulevée par les crimes de la terreur et l'admiration causée par le génie et les victoires de Napoléon, que l'on appelle le Grand, et à qui, dit-il, les Anglais eux-mêmes rendent un culte en allant se découvrir devant son tombeau. Si cependant de part et d'autre l'on compte le nombre des morts, on trouve que les victimes de la terreur n'ont pas été plus de 10,000, et que celles de Napoléon s'élèvent à 2 millions. Les 10,000 hommes massacrés par la terreur ont excité dans le monde entier les gémissemens et la pitié; les 2 millions d'hommes massacrés dans les guerres de Napoléon n'excitent ni lamentations, ni gémissemens. Nous réservons nos pleurs pour ceux dont un grand nombre au moins expiaient leurs propres fautes ou celles de leurs ancêtres, et ces 2 millions d'hommes innocens de toutes fautes et qui n'avaient rien à expier, nous n'avons point de pleurs pour eux. Les souffrances des 10,000 victimes ont servi de sujet à des récits déchirans et dramatiques; mais il n'y a rien de déchirant dans les souffrances de 2 millions d'hommes immolés sans savoir pourquoi, il n'y a rien de dramatique dans le sort des familles auxquelles ces 2 millions d'hommes ont été arrachés. Le désespoir et l'indignation d'un peuple qui secoue ses chaînes ne sont pas des circonstances atténuantes; mais la soif du pouvoir et l'ambition sans bornes d'un despote, voilà une circonstance très atténuante. Nous adoucissons les antithèses de M. H. Spencer, car il serait difficile de les faire accepter dans toute leur crudité par un lecteur français. Tout ce passage, d'une ironie âpre et profonde, est d'un effet saisissant.

L'auteur rattache cette sorte d'indulgence ou plutôt d'admiration enthousiaste excitée si longtemps dans l'imagination des hommes, non-seulement en France, mais dans le monde entier, par la gloire militaire de Napoléon, au sentiment instinctif de respect et de foi aveugle que nous éprouvons en général pour le pouvoir social, et il tire de là occasion pour combattre le préjugé autoritaire et gouvernemental. C'est rapprocher, je crois, des faits très différens, et la discussion sur les attributions et les aptitudes de l'état se rapporte

assez mal aux préjugés de la sensibilité. Croire à l'habileté de l'état et à l'efficacité de son action peut être une habitude, une opinion erronée; mais ce n'est pas une émotion. L'indulgence que nous éprouvons pour les conquérans, l'admiration mal éclairée que nous inspirent leurs victoires, ont leur source dans le goût naturel que nous avons pour la force. Si nous voyons deux beaux lutteurs se battre entre eux, nous éprouverons involontairement de la sympathie pour le plus fort des deux qui abattra l'autre. Il y a en outre dans la guerre un déploiement de courage qui ébranle vivement l'imagination et donne un grand éclat aux personnes et aux événemens. De là le goût des enfans et des hommes pour les batailles; de là vient que les plus grands héros, les plus connus, sont les grands capitaines. Enfin, lorsque les conquêtes sont très rapides, très lointaines, qu'elles embrassent un vaste espace, qu'elles se présentent comme une suite ininterrompue de succès pendant une quinzaine d'années, les chutes, les revers ne font qu'ajouter une sorte de poésie au passé, et plus ces revers sont accablans, plus l'ensemble paraît sublime. Telle est l'explication psychologique du prestige insensé exercé par le premier Napoléon, prestige qui, malgré les protestations des sages, eût été toujours en grandissant dans les siècles futurs, si l'imagination n'avait été frappée en sens inverse par les tristes humiliations attachées depuis au même nom.

De tout autre nature est la confiance superstitieuse qui nous fait croire aux vertus surnaturelles du gouvernement et de l'état, et que l'auteur combat avec une âpreté qui pourrait bien nuire à sa cause, car il semble que ce soit lui-même qui est à son tour sous l'empire d'une émotion. Il a contre l'état, le gouvernement, l'administration en général, une véritable antipathie; il ne tarit pas sur l'ineptie, l'incapacité, l'ignorance des fonctionnaires. C'est « une agglomération d'hommes dont très peu sont des gens de mérite, beaucoup très ordinaires, et un certain nombre absolument stupides. » Il donne de nombreux exemples empruntés à l'administration anglaise à l'appui de ces accusations. Que fait-on cependant? Plus les preuves de l'incurie de l'administration sont nombreuses, plus on réclame pour étendre ses pouvoirs. Les fonctionnaires ne font pas leurs devoirs, nommez des inspecteurs, dit-on; mais qui inspectera les inspecteurs? L'expérience nous apprend le défaut de sagacité des fonctionnaires, et chaque réforme nouvelle s'appuie sur ce postulat : les fonctionnaires auront de la sagacité. On ne se lasse pas de se plaindre de la bureaucratie, et l'on réclame toujours plus de bureaucratie. « Un corps administratif n'est bon qu'à donner un coup de balai, après quoi il devient une grue malfaisante ou un soliveau inerte. »

C'est là sans doute un réquisitoire piquant, mais où il nous semble que les couleurs sont bien chargées. Il faudrait entendre l'autre partie. L'auteur tombe peut-être ici dans l'écueil qu'il signale souvent lui-même, d'oublier l'imperfection naturelle des choses humaines. De ce que l'administration n'est pas infaillible, faut-il en conclure qu'elle ne soit bonne à rien? Pour nous dégoûter du socialisme, est-il nécessaire de nous inspirer le mépris des pouvoirs publics? Beaucoup des objections de l'auteur peuvent très bien ne s'appliquer qu'à l'Angleterre et prouver justement que l'administration y est routinière et gothique, et qu'elle a besoin d'être réformée. La complication extrême des lois est un mal propre à l'Angleterre. Depuis que nos lois françaises ont été codifiées, cette simplification, jointe à l'autorité suprême de la cour de cassation, a beaucoup diminué le nombre des procès, au point que l'on pense à supprimer un certain nombre de cours et de tribunaux. Voilà donc un cas où l'action législative et gouvernementale a été bien-faisante et a produit des effets utiles. Nous ne savons pas au juste dans quel état sont nos archives nationales; mais nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'elles ne sont pas dans l'état où M. Spencer nous décrit les archives anglaises (1). Lui-même d'ailleurs ne cite à ce sujet qu'une enquête de 1836, et il oublie de nous dire si les choses sont encore aujourd'hui dans le même état, ce qui serait la vraie question, car, si le mal a été réformé, l'administration n'est donc pas incorrigible. Le fait qu'il faut beaucoup de temps pour corriger un abus administratif est très vrai. Nous en avons actuellement en France un exemple frappant que M. Spencer peut ajouter à ceux qu'il cite. On sait que le département des affaires étrangères ne permet de consulter ses archives que jusqu'à la fin du xvii^e siècle; le xviii^e siècle a été jusqu'ici entièrement fermé à la science, ou n'a été ouvert qu'exceptionnellement et par faveur, principalement aux étrangers (2). Il est cependant évident qu'il ne peut y avoir qu'un très faible intérêt, politique ou diplomatique, qui puisse faire céler des pièces qui ont plus d'un siècle de date. Il est clair que c'est l'inertie administrative qui est la principale cause de cet abus. Cependant on commence à faire des efforts pour le corriger; une commission a été nommée à cet effet, qui obtiendra

(1) Voici quel était en 1836, d'après une enquête parlementaire, l'état des archives anglaises : « 4,136 pieds cubes d'archives nationales, dans un état complet d'abandon, étaient entassés sous ces hangars... Les papiers étaient tous pénétrés d'humidité; certains documens adhéraient aux murailles sans qu'on pût les en détacher. Beaucoup étaient absolument pourris... On a trouvé six ou sept squelettes de rats incrustés dans le papier, et partout il y avait des os de ces animaux. »

(2) C'est ainsi que le Prussien M. de Sybel a obtenu de consulter nos archives pour y puiser, autant qu'il a voulu, des armes contre nous.

certainement quelque chose. Si on était parti, comme le croit M. Spencer, de l'idée que l'administration est absolument rebelle à tout progrès, on n'aurait rien fait du tout, et l'abus aurait pu persister pendant l'éternité; on n'a donc pas toujours tort de demander des réformes. Il est certain encore qu'il y a une tendance naturelle dans toutes les choses organisées à dégénérer par suite de l'imperfection humaine; aussi Machiavel dit-il qu'il faut de temps en temps ramener les corps à leur pureté première. Ce zèle que M. Spencer remarque avec raison dans tout établissement nouveau doit être précisément employé à remonter la machine. Le scepticisme de M. Spencer contre toute action administrative va jusqu'à s'élever contre les examinateurs chargés de décider de la capacité des jeunes écoliers. M. Spencer demande encore ici qui examinera les examinateurs? Tandis que les esprits superficiels ne voient que la stupidité des réponses faites par les élèves, M. H. Spencer est particulièrement frappé de la stupidité des questions. C'est là un pessimisme que l'on nous permettra de trouver excessif: ce n'est d'ailleurs qu'un détail dans le vaste réquisitoire de l'auteur. Au reste, il ne s'agit pas de prendre parti pour ou contre l'action de l'état: ce débat est précisément l'un de ceux que la science sociale aura à trancher; mais l'une des deux opinions n'a pas le droit d'exclure d'avance l'autre à titre de préjugé. On pourrait ainsi trop facilement, par une exclusion préjudicielle, se dispenser de tout examen à fond, ou se préparer des présomptions favorables pour sa propre cause.

II.

La troisième classe de préjugés signalée par M. H. Spencer, ce sont ceux qui naissent des milieux et de l'influence des différents groupes dont l'individu fait partie, et dont les principaux sont: la patrie, la classe, les partis politiques, les religions, etc. De là quatre espèces de préjugés sur lesquels l'auteur s'étend avec des développemens pleins d'intérêt: préjugés du patriotisme, préjugés de classe, préjugés politiques, préjugés religieux.

Les préjugés du patriotisme sont bien connus de tout le monde. Chaque nation les reconnaît très bien chez les autres, mais a beaucoup de peine à les reconnaître en elle-même. M. H. Spencer signale avec raison par exemple ce singulier préjugé qui ne veut pas admettre que le pays dont on fait partie ait jamais tort. Si un gouvernement fait une guerre injuste, ce sera manquer de patriotisme que de dire que cette guerre est injuste. Dans la querelle des États-Unis avec l'Angleterre, un orateur américain disait: « Notre pays, qu'il ait tort ou raison... » Tel est le sentiment universel chez tous

les peuples du monde. Peu importe que notre pays ait tort ou raison, il faut toujours agir comme s'il avait raison. Une telle disposition d'esprit est incompatible avec la plus simple idée d'une science politique.

M. H. Spencer nous fait l'honneur de choisir la France comme le foyer principal de ce qu'il appelle le préjugé du patriotisme; pour nous prémunir contre ce préjugé, rapportons fidèlement ce qu'il nous reproche. « Voyez, dit-il, cette estime d'eux-mêmes qu'ont montrée les Français; observez où les a menés cette confiance exagérée dans les ressources de la France : telle fut la cause du trop peu de cas que les Français ont fait des autres nations, et qui les conduisit à dédaigner les idées de ces autres nations, et à ignorer ce qui se passait chez elles... Dans tous les écrits français, nous retrouvons cette conviction que la France est le maître, ce qui implique qu'elle n'a pas besoin d'être élève. La diffusion des idées françaises est une chose essentielle pour les autres peuples; la France n'a aucun besoin de s'assimiler les idées des autres peuples. » Ces leçons, qui pourraient être exprimées d'une manière plus aimable, sont bonnes à recevoir, à écouter, à méditer. Bien souvent, depuis les derniers événemens, nous les avons entendues, même en France, d'écrivains français, et nous-même, comme bien d'autres, pourrions bien avoir écrit quelque chose de semblable. Cependant, lorsque de telles choses sont dites sur un ton dur, absolu, sans réserve, sans aucune nuance de bienveillance, le préjugé patriotique est tenté de riposter, de demander à l'auteur s'il sait bien ce dont il parle, et s'il n'est pas lui-même sous l'empire d'un préjugé. Laissons les événemens de la dernière guerre et leurs causes, trop douloureuses, trop difficiles à apprécier; bornons-nous à cette objection générale, que la France se refuse à « s'assimiler les idées des autres peuples. » Toute l'histoire intellectuelle de notre siècle dépose contre cette assertion. Eh quoi! n'avons-nous pas eu une grande école politique qui avait pris à tâche de faire connaître en France et d'y introduire les institutions anglaises, l'école constitutionnelle et doctrinaire, l'école de Chateaubriand, de Royer-Collard, de M. Guizot? Et cette école n'a pas eu peu d'importance, car pendant trente-quatre ans, de 1814 à 1848, c'est elle qui a gouverné la France. N'avons-nous pas eu une grande école littéraire, qui se proposait précisément de substituer l'imitation de Shakspeare, de Goethe et de Byron à celle de Racine et de Boileau? et cette école, l'école romantique, n'a-telle pas opéré une révolution immense dans toutes nos idées littéraires (1)? N'avons-

(1) Que l'on nous permette ici une petite anecdote. J'étais un jour à dîner chez un

nous pas eu une école économique, qui depuis J.-B. Say jusqu'à Bastiat a introduit et enseigné parmi nous les principes d'Adam Smith et de Cobden, école qui aujourd'hui encore remplit nos académies, nos écoles, nos conseils politiques, et a contribué à modifier le régime industriel de la France? N'avons-nous pas eu une école philosophique, celle de Royer-Collard, de Cousin et de Jouffroy, qui a précisément abandonné la vieille philosophie française de Condillac pour expliquer, traduire, enseigner la philosophie écossaise, celle de Reid et de Stewart? et si depuis quelques années cette philosophie écossaise a vieilli dans son pays même, et a été remplacée par une nouvelle philosophie anglaise, les ouvrages de cette nouvelle école, ceux de M. Spencer lui-même, n'ont-ils pas trouvé en France des interprètes pour les exposer et pour les traduire, et, aussitôt parus, ne trouvent-ils pas des critiques pour en rendre compte? L'impuissance à s'assimiler les idées d'autrui est un des reproches les plus injustes que l'on puisse faire à notre pays. Si nous nous reportons au dernier siècle, ne voyons-nous pas Voltaire introduire en France, et de là en Europe, les noms de Newton, de Locke, et même de Shakspeare? N'est-ce pas Montesquieu qui a fait connaître les ressorts de la constitution anglaise, et en a révélé la grandeur aux Anglais eux-mêmes (1)? Et de nos jours les travaux de Tocqueville sur l'Amérique, de Léon Faucher, d'Alphonse Esquiros sur l'Angleterre, tant d'autres encore, enfin cette *Revue* même, ne sont-ce pas des preuves frappantes de la curiosité de la France pour l'étranger, et de son aptitude à en comprendre les mœurs, les lois et les institutions?

Tandis que M. Spencer cite comme un préjugé du patriotisme la bonne opinion, fondée ou non, que la France peut avoir d'elle-même et sa prétendue aversion pour les mérites des autres peuples, lui-même à son tour accuse d'anti-patriotisme ceux des Anglais qui croient qu'il pourrait bien y avoir en France certaines choses qui

des hommes éminens de notre pays; les convives étaient des économistes, des publicistes, des hommes politiques, pas un qui se fût spécialement occupé de littérature. Cependant la conversation vint à tomber sur Shakspeare, et je puis dire que l'on en parla très bien, d'une manière intéressante, pendant assez longtemps, et sur le ton de la plus grande admiration. J'étais placé à côté d'un Anglais fixé en France et homme très éclairé. « Croyez-vous, lui dis-je, que, si l'on réunissait en Angleterre un certain nombre de personnes, prises au hasard, dans les mêmes conditions de culture intellectuelle que celles qui sont ici, croyez-vous, dis-je, qu'elles seraient en état de soutenir la conversation sur Racine ou Molière avec autant de compétence, de justesse et d'intérêt que viennent de le faire nos convives? » Mon voisin me répondit sur-le-champ, sans hésiter : « Non. — Pourquoi donc, répliquai-je, nous reproche-t-on sans cesse d'ignorer les autres peuples, comme si ceux-ci nous connaissaient mieux? »

(1) Blackstone, dans son *Traité de législation*, quand il analyse la constitution anglaise, emprunte presque littéralement les phrases de Montesquieu.

seraient mieux qu'en Angleterre. Quel singulier aveuglement et quelle preuve éclatante de la vérité générale que l'auteur veut démontrer ! Ainsi croire que la France n'a rien à apprendre, c'est un préjugé du patriotisme ; mais croire que l'Angleterre pourrait avoir quelque chose à apprendre, c'est un préjugé de « l'anti-patriotisme. » La France est coupable de ne pas vouloir imiter en tout les Anglais ; mais les Anglais seraient coupables de vouloir imiter en quelque chose la France. M. Spencer, voulant réfuter son adversaire, M. Arnold, lui dit, sans s'apercevoir que c'est un démenti à son réquisitoire de tout à l'heure : « Tandis que M. Arnold exalte les institutions françaises, les Français, qui en sentent les défauts, adoptent les institutions anglaises. » Cela est bien exagéré ; mais enfin nous ne sommes donc pas si rebelles à l'imitation qu'on nous le disait. Au reste l'argument ne prouve rien, car ce même argument est précisément celui qu'invoquent en France les défenseurs du nationalisme contre les partisans des emprunts étrangers. « Vous exaltez, disent-ils, les institutions anglaises précisément au moment où les Anglais imitent les institutions françaises (1). » Et en effet l'esprit gouvernementaliste fait chaque jour en Angleterre de nouveaux progrès : nous n'en voulons d'autres preuves que le livre de M. Spencer, qui lutte pied à pied contre cette invasion. Lorsqu'on voit ce chassé-croisé d'argumens, où chacun dit la même chose de part et d'autre, mais en sens inverse, on doit reconnaître à la fois combien M. Spencer a raison en général quand il parle des préjugés du patriotisme, et combien il a tort en particulier quand il ne voit ce préjugé que chez les autres et non pas chez lui. S'il avait su s'élever au-dessus du préjugé qu'il combat, il aurait compris que ces argumens opposés n'ont rien de contradictoire, qu'il n'est nullement étonnant que l'on puisse avoir à emprunter quelque chose à celui qui nous emprunte, — que cela prouve seulement que les peuples, à mesure qu'ils s'instruisent, deviennent de plus en plus semblables les uns aux autres et tendent à un même état de société, — que ce travail, qui s'est fait d'abord dans les clans, dans les tribus, dans les provinces, finit par se faire entre les nations, — que c'est précisément le rôle de la science d'en étudier et d'en favoriser le développement, au lieu de soutenir avec entêtement, au risque de se démentir soi-même, la supériorité de son propre pays sur tous les autres (2).

L'auteur vient ensuite à traiter des préjugés de classes, et ici

(1) C'est, par exemple, l'argument de M. Dupont-White, défenseur systématique, comme on sait, de la centralisation et du pouvoir de l'état.

(2) Parmi les exemples des préjugés nationaux, M. H. Spencer aurait bien dû citer l'incroyable entêtement des autres peuples à ne pas adopter le système métrique, uniquement parce qu'il est français, tandis qu'en réalité, quoique inventé par la France,

nous n'avons qu'à louer et à approuver. Nous regrettons presque que l'auteur n'ait pas écrit un livre tout entier sur ce sujet, le plus grave, le plus vital des temps présents. Quel beau livre il eût pu faire ! Combien utile à l'Europe et en particulier à la France, si travaillée de haines sociales, et que la guerre sociale a déjà, à plusieurs reprises, si douloureusement, si profondément éprouvée ! Cette guerre est éternellement alimentée, envenimée par les préjugés des deux parts, par l'ignorance des classes les unes à l'égard des autres, par le mépris et la haine, par l'amour-propre et l'orgueil. Qui guérira ces plaies ? qui apaisera ces passions infernales ? qui détournera ces mœurs terribles ? La force n'a qu'un temps, et elle se retourne souvent contre ceux qui l'emploient, la raison seule peut agir d'une manière durable ; mais c'est ce que les hommes détestent le plus : ils aiment mieux leurs maux que ce triste remède.

Tous les groupes dont se compose une société ont cet esprit de classe qui ne les rend attentifs qu'à leurs intérêts, ou plutôt aux opinions vraies ou fausses qu'ils se font de leur intérêt ; mais l'auteur insiste sur les préjugés réciproques des classes ouvrières et des classes possédantes. Il dit aux ouvriers les vérités les plus sévères ; il leur montre leur propre tyrannie à l'égard les uns des autres. Quand on voit par exemple dans les *trade's unions* les houilleurs interdire à chacun d'eux de travailler plus de trois jours par semaine, et d'accepter de son patron un supplément de salaire, quand on voit les ouvriers en grève forcer leurs compagnons de renoncer au travail, ne peut-on pas dire aux ouvriers que le sentiment de la justice n'est pas plus développé dans leur classe que dans celles qu'ils prétendent si injustes à leur égard ? Quand une association de charpentiers limite par un règlement le nombre des apprentis, elle dit implicitement à tout apprenti excédant le nombre voulu : « Va te nourrir où tu voudras, » et si chaque corporation en fait autant, n'est-ce pas la loi de Malthus que les ouvriers s'appliquent à eux-mêmes ? Le préjugé de classe fait croire à l'ouvrier que la question ne se pose qu'entre lui et le patron, tandis que toute la classe des consommateurs est intéressée à la chose, et que l'immense majorité des consommateurs se compose de la classe ouvrière elle-même. Si les ouvriers étaient moins aveuglés par les préjugés de classes, ils comprendraient que, s'il ne se produit pas de formes industrielles nouvelles, c'est que cela est impraticable, c'est que la nature des ouvriers eux-mêmes n'est pas assez bonne, ou du moins qu'elle n'est assez bonne que chez peu d'entre eux. Des organisations in-

il n'est précisément ni anglais ni français ; c'est simplement une application rigoureuse de la science à l'un des faits essentiels de la vie sociale.

dustrielles plus parfaites que celles qui existent exigeraient chez les ouvriers et plus de prévoyance et un sentiment plus élevé de la justice que cela n'existe aujourd'hui. Au contraire leurs idées fausses sur l'égalité des salaires les mettent précisément dans un état d'infériorité qui ne leur permet pas de lutter contre les anciens arrangemens sociaux, fondés sur la proportion du travail et de la rémunération. En un mot, pour conclure avec l'auteur, « le type industriel actuel est à peu près le meilleur qui soit possible avec la nature humaine actuelle. Les maux qu'il entraîne ne sont autres que les maux qu'attirent aux hommes leurs propres imperfections. » Dans l'état actuel, dit encore l'auteur, « l'administration coûte cher parce que les hommes à conduire sont très imparfaits. A mesure que leurs défauts s'atténueront, elle deviendra plus économique, et par conséquent eux-mêmes auront une part plus grande de bénéfices. »

A ces préjugés des classes laborieuses, l'auteur oppose, avec une ferme indépendance, ceux des classes qui font travailler, et c'est un des dangers de cette question qu'il soit à peine permis par l'opinion de faire ressortir ces préjugés sans être taxé de prendre parti contre les classes possédantes. Ainsi, pour les conservateurs, toute grève d'ouvriers a toujours tort. L'idée de refuser l'ouvrage au-delà d'un certain salaire est quelque chose d'intolérable. L'auteur cite la grève des ouvriers gaziers à Londres : on était prêt à demander de réprimer par la force un acte entraînant d'aussi grands ennuis. Ceux qui ont vu, il y a quelques années, la grève des cochers de fiacre à l'époque du jour de l'an doivent se rappeler que l'opinion générale était de l'indignation, comme s'il y avait des hommes créés par la nature exprès pour conduire les autres en voiture. On ne voit pas que ce sentiment, traduit en actes, conduirait tout droit au travail servile. De même écoutez les plaintes sur les exigences croissantes des domestiques. Ceux-là même qui sont les plus ardens à améliorer leur condition sont très étonnés de voir que des domestiques aient exactement la même idée qu'eux. Les fonctionnaires, qui vont voltigeant de ville en ville pour avoir de l'avancement, se plaignent que les domestiques ne restent plus attachés à la maison comme autrefois, vieux meubles de famille. « Les classes dominantes, dit hardiment M. Spencer, ne se doutent pas que leur seule raison d'être légitime est précisément l'amélioration de la vie des gens du peuple. La sujétion du grand nombre au petit nombre n'a d'autre justification que de favoriser le développement du bien-être. » Les riches ne voient pas davantage que l'effacement des distinctions est un progrès non-seulement pour les classes dirigées, mais encore pour les classes dirigeantes. Les nobles et les grands d'aujourd'hui

d'hui sont en réalité plus heureux que les barons féodaux du moyen âge. De même les riches d'aujourd'hui se trouveraient peut-être plus heureux dans un système où il y aurait moins d'inégalités. M. H. Spencer renouvelle ici par d'ingénieuses observations psychologiques le vieux lieu-commun que la fortune ne fait pas le bonheur.

A cette comparaison des préjugés des deux classes, on pourrait ajouter beaucoup d'autres traits non moins significatifs. De même que l'ouvrier ne voit dans le riche qu'un égoïste corrompu, un tyran qui l'opprime, le riche à son tour, le propriétaire ne parle des ouvriers que comme d'une meute prête à le dépouiller. Le prolétaire qui voit sur les boulevards ou au bois de Boulogne de jeunes inutiles se prélasser à côté de femmes perdues, ou qui apprend par les journaux les tristes aventures de tel grand personnage, en conclura que la classe tout entière est livrée au vice, à l'indolence, à l'immoralité. Le riche, en voyant sortir du cabaret tel ouvrier ivre, en conclura que la classe tout entière est composée d'ivrognes et de paresseux. Chacun pour sa part connaît des deux côtés de braves et d'honnêtes gens; on n'en conclura pas moins, les uns que les propriétaires sont des voleurs, les autres que les prolétaires sont des partageux. On pardonne encore aux ouvriers, à la condition qu'ils soient bien tranquilles, bien sages, qu'ils n'aient point d'idées fausses, comme si on était soi-même infaillible : on ne désire point qu'ils s'élèvent; on se demande avec étonnement ce qui arriverait, s'ils avaient de la culture et des lumières. On ne fait aucun effort pour pénétrer dans leur esprit, pour les comprendre, pour démêler, dans la confusion de leur langage et dans le désordre de leurs opinions mal digérées, les sentimens justes qui peuvent les animer, et qu'eux-mêmes ne savent pas distinguer de leurs passions mauvaises et erronées. On ne veut leur bien qu'à la condition qu'ils reconnaissent à jamais leur subordination, on ne tient pas compte du sentiment de dignité et de fierté qui se cache au fond de leurs réclamations les plus absurdes. On ne voit pas qu'on entretient leur haine et leur jalousie par cet esprit de défiance et de hauteur; on ne se demande pas si, avec plus d'ouverture de cœur, plus de sympathie, plus de respect et plus de pitié, si, en les acceptant plus hardiment dans la grande famille humaine, on ne ferait pas plus pour la paix sociale que par des lois contre les coalitions, contre les clubs et contre les journaux socialistes.

Les préjugés politiques sont ceux qui sont le plus reconnus de tout le monde, quoique chacun y obéisse presque aveuglément quand il s'agit de son parti. « Il saute aux yeux du radical que les préjugés du tory l'aveuglent sur un mal présent ou sur un bien

futur. Il saute aux yeux du tory que le radical ne distingue pas le bon côté de ce qu'il voudrait détruire, et n'aperçoit pas les maux qu'entraînera vraisemblablement l'institution qu'il souhaite d'établir; il ne vient à l'esprit d'aucun des deux que son adversaire soit aussi nécessaire que lui-même. Le radical, avec son idéal irréalisable, ne sait pas que son enthousiasme servira à faire avancer les choses, mais beaucoup moins qu'il ne le pense, et il ne veut pas admettre que la résistance du tory soit un modérateur salutaire. Le tory, dans son obstination, ne veut pas voir que l'ordre de choses établi n'est bon que relativement, et que son propre appui n'est qu'un moyen d'empêcher des changemens prématurés. » Ces préjugés de parti (encore plus forts, s'il est possible, en France qu'en Angleterre) rejaillissent même sur la manière de comprendre le passé. Comparez le tableau de la démocratie athénienne faite par le tory Milford ou par le radical Grote. « Lisez ce que dit Macaulay de la condition du prolétaire anglais il y a un siècle ou deux, on s'étonne qu'il ait pu vivre; lisez au contraire Cobbett ou Hallam, on s'étonne qu'il puisse supporter le contraste de sa misère actuelle avec sa prospérité passée. » Ainsi parle M. Froude dans une conférence sur l'esprit scientifique appliqué à l'histoire. « Dans la grande famine de 1844, un préfet irlandais disait qu'il était mort *deux millions* de personnes. — Deux millions! réplique un protestant de Dublin, il n'en est pas mort *cinq cents!* » Voilà ce que produit l'esprit de parti.

Ces faits sont si connus, — quoique toujours utiles à rappeler, — que M. H. Spencer ne croit pas devoir y insister; il préfère combattre des préjugés plus subtils et moins apparens. C'est un de ces préjugés par exemple de croire que « les résultats sont toujours proportionnés aux moyens employés. » Quoi de plus vraisemblable par exemple que de supposer que, plus on a de domestiques, mieux on sera servi? or l'expérience démontre le contraire. C'est une erreur du même genre qui fait croire que, plus on augmentera les impôts, plus on retirera d'argent: il se trouve au contraire qu'au-delà d'une certaine limite l'impôt tarit les revenus au lieu de les augmenter. En mécanique, la meilleure machine est la plus simple. Un autre préjugé, qui n'est que la conséquence du précédent, c'est la croyance aux vertus des lois, qui conduit à les multiplier sans cesse et sans mesure: on en exagère les bienfaits, et l'on ferme les yeux sur les maux dont elles sont la cause. « Plus un agrégat est complexe, plus les effets amenés par une force accidentelle sont multiples, confus et incalculables: une société est donc de tous les agrégats celui où il est le plus difficile d'agir d'une manière voulue, et intentionnelle. » M. Spencer cite comme exemple les lois sur la

vente des spiritueux. Un exemple plus frappant encore pourrait se tirer de nos lois révolutionnaires sur le *maximum*. Au préjugé précédent se rattache l'importance exagérée que l'on donne aux formes politiques : non que ces formes soient en effet indifférentes, mais elles valent ce que vaut le pays qui les adopte; par elles seules, elles ne le dispenseront pas de sagesse, d'esprit de justice, de modération, d'empire sur soi-même, etc. Ici encore, nous avons le désagrément de voir que c'est en France surtout que M. H. Spencer va chercher ses exemples; l'inefficacité de nos formes gouvernementales a pour cause, suivant lui, notre incapacité pour la liberté. Il serait inutile de discuter ici ces préventions, qu'un examen plus impartial des faits et moins prévenu par de vieilles rivalités nationales rendrait peut-être moins sévères. La seule manière de prouver aux étrangers que nous sommes dignes de la liberté, c'est de la fonder parmi nous. Jusque-là, il nous faut subir ces jugemens amers, et même il est bon que nous les connaissions, que nous sachions l'effet que produisent sur les autres peuples nos indignes querelles de parti, notre goût pour les excès de pouvoir, les palinodies de nos libéraux et de nos démocrates suivant qu'ils sont les maîtres ou les opprimés. Notre consolation, si c'en est une, c'est que M. H. Spencer nous associe les États-Unis comme exemple d'un gouvernement qui n'est libre qu'en apparence et où la forme fait illusion sur le fond. Nous voulons bien ici prendre à la lettre son témoignage à la condition qu'il nous fera connaître les jugemens des Américains sur le gouvernement anglais. Laissons de côté ces querelles nationales, si difficiles à terminer, et disons avec l'auteur : « Il faut dénoncer sans relâche cette adoration des moyens de la liberté, remplaçant la liberté même. »

Un autre préjugé politique signalé par l'auteur et commun à presque tous les hommes, même à ceux qui sont le moins sous l'influence des préjugés précédens, est « une foi vague à la possibilité de quelque chose de beaucoup meilleur que ce qui est; » c'est de croire que, « même en prenant les hommes tels qu'ils sont, les affaires publiques pourraient être infiniment mieux gouvernées. » On suppose qu'on pourrait obtenir un gouvernement qui serait réellement gouverné par des principes rationnels, et qu'on pourrait tirer d'une société imparfaite une règle législative qui ne serait pas proportionnellement imparfaite. C'est là une erreur; un peuple qui n'est ni bon ni sage ne peut, par aucun procédé, se donner un gouvernement qui serait absolument bon et sage. Cela revient à croire que l'ensemble peut être plus raisonnable et meilleur que les individus; c'est le contraire qui est vrai.

Toutes ces observations sont intéressantes, instructives; elles

donnent à penser ; elles sont même vraies dans leur généralité, et nulle part elles ne sont d'une application plus urgente et plus nécessaire que parmi nous, car c'est essentiellement le préjugé français de croire à l'efficacité des lois, à la vertu des formes de gouvernement, à l'importance des droits politiques, en oubliant sans cesse que c'est le citoyen qu'il faut perfectionner avant les institutions, ou du moins en même temps qu'elles, — qu'il ne sert de rien d'affaiblir la subordination, si l'on n'augmente l'empire sur soi-même. Cependant, quoiqu'on ne puisse qu'approuver la plupart des idées que nous venons de résumer, on peut exprimer un regret, c'est que l'auteur ne fixe pas assez la limite de ces observations, car il est évident que dans sa pensée elles doivent en avoir une. Il combat sans doute des préjugés funestes ; mais les propositions contraires, si elles étaient exposées sans réserve, pourraient aussi devenir des préjugés funestes, et nous conduire à un scepticisme pratique ou une sorte d'abstentionisme non moins dangereux. Sans doute, on ne doit pas trop croire à l'efficacité des lois ; est-ce à dire qu'il ne faut faire aucune loi ? Sans doute, on ne doit pas exagérer la valeur des formes politiques et des institutions ; est-ce à dire qu'il ne faut pas d'institutions ? Sans doute, les choses humaines ont une valeur relative proportionnée à la valeur des hommes ; est-ce à dire qu'il ne faut pas chercher à améliorer ce qui existe, ou tout au moins à empêcher la décadence ? Exagérer l'incertitude des résultats que peuvent produire des mesures mal calculées, n'est-ce pas nous conduire à l'indifférence ? Chacun ne dira-t-il pas : Après moi, le déluge ? Pour nous borner à ce qui regarde les institutions, nous croyons que l'on peut soutenir, contre l'auteur, que les agglomérations d'hommes, prises en général, sont meilleures que les individus, et c'est précisément là-dessus que repose l'idée du corps politique. Si vous observez en effet les assemblées publiques ou électorales, vous verrez que les individus y apportent une vue plus ou moins erronée, mais enfin une vue quelconque d'intérêt général, vue qui n'entre absolument pour rien dans leur conduite particulière et journalière. Les hommes réunis en corps se passionnent pour des idées générales, qui peuvent être absurdes, mais qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec leur intérêt personnel. Tel homme qui individuellement mendiera une faveur de la manière la plus basse, et même l'achètera, sera très capable, par intérêt de parti, de voter une mesure générale contre telle ou telle faveur. C'est là ce qu'on peut dire pour défendre les institutions politiques ; elles sont elles-mêmes un moyen d'élever la moralité des citoyens, et, toutes choses égales d'ailleurs, un peuple qui a de telles institutions a des chances d'être supérieur à celui qui ne les a pas. Il

n'est donc pas inutile de les demander. Nous en dirons autant de l'action gouvernementale et législative. Sans doute, le gouvernement ne donne pas par là même une vertu surnaturelle à ceux qui en sont investis; mais le fait seul d'être chargé d'intérêts généraux crée un esprit d'ensemble, de généralité et d'impartialité, qui en somme, toute déduction faite des erreurs particulières et des intérêts personnels, tend au plus grand bien de l'ensemble (1). Sans doute, la doctrine de l'état-providence est un préjugé dangereux qu'il est très utile de combattre; mais doit-on aller jusqu'à dire qu'il ne faut pas de gouvernement du tout? La science sociale serait trop facile, s'il suffisait, pour la construire, de prendre tout simplement le contre-pied de ce qui est admis; c'est ce procédé élémentaire qu'avait employé Proudhon, et qui lui a fait de grands admirateurs parmi les naïfs; mais un esprit comme celui de M. Spencer est trop élevé et trop sérieux pour se contenter de ces contre-propositions qui ne nous apprennent rien.

La crainte excessive de l'action législative entraîne M. H. Spencer jusqu'à protester contre la tendance, universelle aujourd'hui, de répandre l'instruction populaire. Chose étrange, le même homme qui, dans tout son livre, nous montre les funestes effets de l'ignorance et la nécessité d'une science sociale trouve tout à coup qu'il n'y a pas de plus grand préjugé que de beaucoup attendre du développement de l'instruction et même de l'éducation. Que l'on s'oppose, si l'on veut, au principe de l'instruction obligatoire : que l'on rectifie les idées excessives que l'on peut se faire des bienfaits de l'instruction populaire, que l'on nous apprenne qu'elle n'est pas plus qu'autre chose une panacée : tout cela peut être sage et utile; mais prendre précisément le contre-pied des opinions courantes et dire, comme le ferait le plus aveugle des ignorantistes : « Quel rapport peut-il y avoir entre savoir lire, et acquérir un sentiment plus élevé du devoir? comment la facilité à former des signes représentant des sons pourrait-elle fortifier la volonté de bien faire? comment la connaissance de la table de multiplication pourrait-elle développer les sentimens de sympathie? » opposer des objections si vulgaires et si superficielles à une tendance exagérée, si l'on veut, mais au fond très raisonnable, c'est avoir un esprit bien contrariant, bien décourageant, et qui ne sait que trouver à redire de tous les côtés. M. Spencer triomphe de ses connaissances psychologiques qui lui apprennent, paraît-il, que l'intelligence n'est pour rien dans les actions des hommes (2); mais c'est là une psychologie très superfi-

(1) C'est ainsi par exemple qu'un très méchant homme comme Louis XI peut avoir fait plus pour le bien public qu'un autre homme d'une nature beaucoup plus élevée.

(2) Afin de prouver que l'intelligence n'est pour rien dans les actions, M. Spencer

cielle. Sans dire, comme Platon et Socrate, que le vice n'est qu'ignorance, l'expérience nous apprend que le défaut de culture est pour beaucoup dans la plupart des vices. Si la morale de l'avenir doit être, comme le pense M. Spencer, une morale utilitaire, ne faut-il pas exercer la faculté de réfléchir, de calculer, d'analyser les actions et leurs conséquences pour apprendre à distinguer le bien du mal? Si la morale doit continuer à être « déontologique (1), » comme nous le pensons, n'est-il pas évident qu'il faut connaître nos devoirs avant de les pratiquer? Opposer à ces vérités évidentes cette objection présentée comme nouvelle et profonde, et qui n'est que banale, « que la conduite humaine est déterminée non par la connaissance, mais par le sentiment, » c'est supposer que le sentiment ne joue aucun rôle dans l'éducation, ce qui est faux : c'est supposer en outre que le sentiment sans lumière est propre à produire la moralité, ce qui est encore très faux. Enfin, sans être dupe d'aucune espérance exagérée, et tout en reconnaissant que les choses humaines seront toujours des choses humaines, c'est-à-dire imparfaites, nous pensons qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître l'utilité, la nécessité, l'urgence impérieuse de l'éducation populaire. Écoutez le témoignage d'un ouvrier, d'un des fondateurs de l'Internationale, mais qui en a répudié les excès : « Il y a, dit-il, une foule de métiers qui occupent les enfans; *ils sont élevés dans des principes atroces*. Ils n'ont pas le temps d'aller à l'école; on les met à l'atelier à huit ans; ils sont élevés dans l'atelier. Moi, j'étais ouvrier tireur de châssis à dix ans; *j'ai été dressé à entendre parler des émeutes de 1832, 1834, de la barricade de la rue Saint-Merri, et nous disions : « Nous n'allons donc pas faire de barricades? »* Février est arrivé; les journées de juin sont arrivées. *Les enfans sont élevés à entendre glorifier les révolutions*. Il y a des enfans qui ne sont pas capables de faire leur compte à la paie. Ils ne lisent pas de journaux; mais, quand il y a quelque chose dans la rue, ils sor-

cite le témoignage des maîtres de maison qui assurent, dit-il, que « les domestiques ne font aucune attention aux reproches et persistent dans leurs mauvaises habitudes, même quand on leur en a mille fois prouvé l'absurdité. » Il semble que, si quelque chose prouve la nécessité de la culture, c'est justement ce fait-là, car l'entêtement dont parle M. Spencer est précisément causé par le défaut d'intelligence. D'ailleurs le fait est tout à fait faux, et les domestiques, quand ils sont jeunes, sont tout aussi capables que les autres classes de la population de s'éclairer et de se perfectionner, sans avoir besoin « de la crainte de la punition. » Enfin l'auteur se contredit sans s'en douter, car en nous montrant les domestiques « insensibles aux reproches, » il nous les montre aussi incapables d'être modifiés par une émotion que par une idée; or c'est le contraire qu'il veut démontrer. Au reste, tout ce passage sur l'instruction est un modèle de mauvais raisonnement.

(1) Les utilitaires appellent *déontologisme* la morale du devoir (du mot grec τὸ δέον).

tent. Si dans une réunion publique on leur dit que leur sort va changer, ils le croient : *il faut leur apprendre la différence du tien et du mien* (1). »

III.

Nous passons ainsi rapidement, et en abrégeant peut-être plus qu'il ne conviendrait, aux conclusions du livre, mais il faut laisser quelque chose à faire au lecteur. L'auteur, comme nous l'avons déjà dit, rattache la sociologie à la biologie (2), l'étude des corps politiques à celle des corps organisés. Ce n'est pas seulement au figuré et par métaphore qu'il emploie l'expression d'*organisme social*, qu'il parle des membres de cet organisme, de ses fonctions; c'est au propre. Il ne voit dans le corps social qu'une extension des phénomènes du corps vivant. On sait en effet que la forme élémentaire de la vie dans les animaux inférieurs ou dans les plantes est le polyzoïsme, c'est-à-dire l'agrégation de plusieurs individus sur un tronc commun. Le polype, les vers intestinaux, sont des exemples de ces soudures, qui les ont fait comparer à des colonies. Peu à peu, à mesure que la vie s'agrandit, s'enrichit, se développe, l'individu se sépare et prend une vie propre. Ici, un nouveau mouvement se produit : les parties d'abord plus ou moins indépendantes deviennent bientôt de plus en plus étroitement associées et, tout en prenant chacune des fonctions propres et distinctes, se coordonnent de plus en plus autour d'un centre commun. Ainsi le progrès de la centralisation animale est en proportion même du progrès « de la division de travail » dans des organes distincts, — loi qui, pour le dire en passant, devrait rendre l'auteur plus favorable au progrès de la concentration dans les corps politiques, puisqu'il est établi par la zoologie que cette concentration, bien loin de nuire à la distinction et à l'originalité des fonctions propres de chaque partie, en est au contraire la condition et y correspond par une loi proportionnelle. Or, suivant M. Spencer, les corps politiques ne sont autre chose que la résultante de ce développement biologique. Les mêmes phénomènes qui se produisent dans l'ordre biologique ou zoologique se reproduiront dans l'ordre sociologique. Ainsi la division du travail en économie politique est non pas métaphoriquement, mais en propre le même phénomène que la division du travail en physiologie. La distinction entre la tête et les membres dans le corps so-

(1) *Enquête du 18 mars*, t. II, p. 544, déposition de M. Héligon.

(2) Cette idée, l'auteur le reconnaît, appartient en propre à Auguste Comte; mais il se propose de la développer : c'est ce qu'il fera sans doute dans son *Traité de sociologie*.

cial est rigoureusement la même loi qui subordonne dans le corps vivant les organes aux centres.

L'une des lois les plus importantes que l'auteur tire de la biologie pour l'appliquer à la sociologie est la célèbre loi de la concurrence vitale découverte par Darwin. Suivant cette loi, les races les moins fortes, les moins armées, les moins capables, doivent nécessairement succomber dans la lutte sociale. Cette loi est non-seulement vraie des races et des peuples, mais des individus, et l'auteur en tire les conséquences les plus dures contre les mesures sociales, ou même individuelles (1), qui tendent à la protection des faibles. On n'accusera pas la nouvelle école anglaise de sensibilité exagérée. Autant le socialisme abusait de la philanthropie sentimentale, autant l'école de M. Spencer affecte de dureté, pour ne pas dire de cruauté. C'est à peine s'il tolère ce qu'il appelle « l'altruisme individuel, » et il n'est pas loin d'accuser de « bassesse » le sentiment de la bienfaisance par laquelle, dit-il, « on s'efforce d'acquérir une bonne place dans l'autre monde sans s'inquiéter de ce qu'il peut en coûter à nos semblables, » — comme si la bienfaisance n'eût jamais d'autre motif que le désir d'avoir une place au paradis, et comme si elle ne découlait pas des sentimens les plus naturels du cœur humain! « Nourrir les incapables aux dépens des capables, dit-il, c'est une grande cruauté... Si l'on aide les moins méritans à se propager en les affranchissant de la mortalité à laquelle les vouerait naturellement leur défaut de mérite, le mérite deviendra de plus en plus rare de génération en génération, » — comme si la faiblesse physique était toujours une preuve de faiblesse morale, et comme si les faibles, les infirmes, les incapables, n'étaient pas encore une plus grande gêne pour la société quand personne ne s'en occupe! Les efforts par exemple qui ont été faits pour améliorer le sort des sourds-muets, des aveugles-nés, des jeunes détenus, n'ont-ils pas pour but de les rendre de quelque utilité à la société au lieu de n'être pour elle qu'une charge sans compensation? Les hôpitaux d'enfans malades, les consultations gratuites, peuvent sans doute disputer à la mort des infirmités et des incapacités sans profit pour personne; mais ces mêmes moyens servent aussi à rendre capables de servir des bras et des cœurs doués de vitalité. Condamner d'avance la faiblesse et l'infirmité, c'est revenir à la théorie la-cédémonienne de l'exposition des enfans. Si l'on était même conséquent, il ne suffirait plus de laisser mourir, il faudrait aller jusqu'à supprimer : de quel droit en effet ce pauvre estropié qui n'est bon

(1) On pourrait croire que l'auteur ne combat que la charité légale; mais il va bien plus loin : il prescrit non-seulement « les actes législatifs, » mais encore « les actes individuels, isolés ou combinés » (p. 388), c'est-à-dire la bienfaisance libre, individuelle ou collective.

à rien prendrait-il la part des forts et des bien portans? Afficher ces conséquences barbares au nom d'une loi biologique, c'est confondre les genres et les espèces, c'est méconnaître qu'une loi, lorsque l'on passe d'un degré inférieur à un degré supérieur, peut être modifiée et compensée par d'autres lois; par exemple, c'est une loi de l'humanité que l'individu y a une beaucoup plus grande valeur que dans les espèces animales : cela suffit déjà pour que l'espèce humaine ne soit pas réglée uniquement par des lois animales. Le respect de la vie humaine, lors même qu'il produirait accidentellement tel ou tel mal, est en lui-même un bien très grand; la tendance à s'aider, à se soulager les uns les autres, apporte à la masse des actions sociales des biens incomparablement plus importants que ne peuvent l'être les maux que l'on signale. Ce qui fait que la société humaine est si au-dessus des sociétés animales, c'est précisément le sentiment de la sociabilité, de la coopération commune : aucune œuvre de civilisation ne peut avoir lieu par des efforts isolés; la discipline et l'intérêt personnel ne suffiraient pas davantage, s'il ne s'y ajoutait l'amour des semblables et l'intérêt social. L'une des formes de ce sentiment, c'est la tendresse pour les faibles : quelques âmes sont particulièrement douées de ce sentiment, et il n'y a pas à craindre qu'elles soient trop nombreuses. Quelle école de philosophie que celle où un Las Cases, un Vincent de Paul, un abbé de l'Épée, un Wilberforce, seraient considérés comme les ennemis de l'espèce humaine!

Une autre conséquence que tire M. Spencer de sa comparaison de la biologie avec la sociologie, c'est que les corps politiques, aussi bien que les corps organisés, sont soumis à une loi intérieure, spontanée, qu'on ne peut ni supprimer, ni accélérer, qu'on peut seulement violenter et altérer accidentellement; c'est ce qu'il appelle « la loi d'évolution. » Pour bien comprendre la signification de cette loi, il faudrait étudier toute la philosophie de M. H. Spencer (1); mais, sans entrer dans l'économie intérieure de sa doctrine, disons seulement « que l'évolution, » telle qu'il l'entend, est une sorte de végétation spontanée, et qu'il n'est possible que très faiblement d'intervenir pour modifier ce développement. Leibniz disait déjà avant M. Spencer : « Le présent résulte du passé, et est gros de l'avenir. » La conséquence très solide de ces principes, c'est qu'on ne peut agir artificiellement sur les sociétés par des plans abstraits et théoriques, et opérer rapidement et brusquement des changemens radicaux du mal au bien; c'est que les changemens ne peuvent être que lents, et que chaque génération n'y contribue que pour une très

(1) Voyez son livre des *Premiers Principes* (trad. par M. E. Cazelles, 1871). — Voyez aussi les études de M. Caro sur le *Progrès social* dans la *Revue* du 15 octobre et du 1^{er} novembre 1873.

faible part. C'est par là que M. H. Spencer donne raison aux conservateurs, tandis que d'une autre part il accorde aux radicaux qu'il n'y a point de limites aux changemens possibles et aux améliorations probables de l'espèce humaine.

Cette théorie est certainement vraie dans son ensemble, et elle offre aux novateurs et aux conservateurs un terrain de conciliation sur lequel les bons esprits tendent aujourd'hui à se rapprocher. A l'idée des révolutions brusques, qui de la politique avait passé à la géologie, tend à se substituer aujourd'hui la théorie des actions lentes, qui de la géologie revient à la politique. La théorie leibnizienne de la continuité et des infiniment petits, dont on n'avait pas saisi la portée, s'est appliquée successivement à la nature, à l'histoire, à la société. Cette théorie modératrice s'impose à la fois aux impatiens et aux rétrogrades, et, bien comprise, elle devrait introduire parmi nous l'apaisement et un sage esprit de conciliation.

Pendant, si nous reconnaissons les mérites de la théorie de l'évolution, prise dans sa généralité, cette théorie a des écueils auxquels il nous semble que M. Spencer n'a pas échappé, et que nous avons déjà plusieurs fois signalés. Le principal est une sorte de fatalisme qui nous conduirait à croire que les sociétés poussent toutes seules, comme des champignons, et qu'elles vont droit à leur but sans que personne s'en mêle. M. Spencer prévoit l'objection, il la fait lui-même, il y répond; mais cette réponse ne suffit pas à contre-balancer l'impression générale de tout son livre. Qu'y voyons-nous en effet? Partout, d'un bout à l'autre, la théorie du ne rien faire et du laisser aller. Au citoyen qui, sur le point de voter, n'a pas le temps d'apprendre la science sociale, et qui demande ce qu'il doit faire, M. H. Spencer répond : Ne faites rien. Au législateur auquel on révèle mille maux déplorables et qui demande comment y remédier, l'auteur répond que les lois sont la plupart du temps un plus grand mal que les maux qu'elles veulent guérir. Aux administrateurs bien intentionnés qui, sans vouloir tout faire, voudraient cependant faire quelque chose, il dit poliment qu'ils sont tellement ineptes que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de donner leur démission. Aux esprits nobles qui croient aux bienfaits de la liberté politique et désirent améliorer les institutions de leur pays, il répond que les droits politiques ont peu d'importance, et que les formes de gouvernement sont à peu près indifférentes. Aux philanthropes qui, dégoûtés des révolutions et des guerres, espèrent guérir les maux des hommes par l'éducation et par l'instruction, il répond que l'éducation et l'instruction n'ont jamais corrigé personne et sont absolument inefficaces. Aux prêtres et aux croyans qui comptent sur la religion, il apprend que les croyances religieuses n'ont aucune in-

fluence sur la moralité (1). A ceux qui, plains de pitié pour les misères humaines, cherchent à les soulager, il répond : Laissez mourir ceux qui sont condamnés à la mortalité. Il semblerait qu'au moins cette science sociale, dont l'auteur nous a si bien démontré la nécessité, devrait avoir une action importante dans le progrès de la société; mais ici encore l'auteur nous apprend « qu'il ne faut pas espérer que tout ce qu'on pourra dire sur la science sociale, sur les difficultés qu'elle rencontre et sur la préparation nécessaire pour l'étudier, modifie beaucoup les différens modes de pensée sur les affaires sociales. » De toute cette accumulation de négations, la seule conséquence ou impression qui résulte ne peut être que le découragement, l'indifférence, l'oubli des affaires publiques, et en fin de compte l'égoïsme individuel. On n'est pas même provoqué par l'auteur à s'instruire de cette science sociale, car, si la dernière conclusion de cette science est qu'il n'y a rien à faire, cette conclusion est si facile à apprendre et à pratiquer qu'on se hâtera de l'adopter en se dispensant de la démonstration. Nous sommes loin de croire que ce soit là véritablement la pensée de M. Spencer; mais, comme tous les esprits raides et absolus, il abonde tellement dans son sens qu'il arrive sans s'en douter à prêcher contre lui-même.

Une indépendance virile de pensée, une pénétration subtile et profonde, une abondance remarquable de faits et de renseignemens, des vues variées, nombreuses et nouvelles : tels sont les mérites que l'on ne pourrait refuser sans injustice à M. Herbert Spencer. En le lisant, tout le monde dira : C'est un penseur; en revanche, un certain ton de mauvaise humeur, une disposition chagrine à critiquer tout le monde et toute chose, une tendance exagérée à appeler préjugé tout ce qui n'est pas son opinion, une raideur de logique qui ne lui permet pas de s'arrêter à temps, comme l'exigeraient et la vérité et même la conséquence, enfin une dureté qui va quelquefois jusqu'à l'inhumanité : tels sont ses défauts. Nous l'avouons, quelque intérêt que son livre nous ait inspiré, tout en admirant la force de sa pensée et la richesse de ses connaissances, nous nous sommes surpris à regretter les bons Écossais d'autrefois, les Reid, les D. Stewart. Quelle bonhomie, quelle bonne grâce, quelle simplicité aimable! Ils étaient croyans, mais ils étaient bienveillans : aujourd'hui on nous enseigne la tolérance avec dureté, et le scepticisme avec aigreur. Avouons que, si nous avons gagné en rigueur scientifique, nous n'avons pas gagné en agrément et en aménité.

PAUL JANET.

(1) Voyez chap. XII.

LES

PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE

ET LES TRAITÉS

L'île de Terre-Neuve est située devant l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, dont elle fait un lac immense avec deux issues vers l'Océan; elle a la forme d'un grand triangle et ne compte pas moins de 400 lieues de côtes, profondément découpées, surtout dans l'est et dans le sud, offrant un nombre considérable de havres ou de baies accessibles à tous les navires. L'aspect de ces côtes est triste et grand dans sa tristesse; les terres sont hautes, grisâtres, sans verdure, et la mer brise avec fureur sur ces falaises désolées. A l'intérieur, la nature est belle et sauvage; on trouve de beaux lacs, d'innombrables torrens qui roulent vers la mer, des forêts de sapins et de bouleaux souvent impénétrables, un sol mouvementé, une végétation puissante et qui semble pressée de vivre pendant les mois si courts que lui garde l'été. Dès que l'on s'écarte des côtes, on marche en pleine solitude : partout un silence profond; pas une maison, pas une âme. Le climat est de fer. Les beaux jours sont rares, même aux mois de juillet et d'août, et le brouillard les obscurcit souvent. Le caractère du pays s'harmonise d'ailleurs avec le ciel qui l'éclaire : les horizons sont pâles et sévères; le soleil n'est pas fait pour eux. D'octobre en avril, la terre se couvre de neige, et les baies sont prises par les glaces. En février, la banquise de la mer de Baffin descend, entraînée dans le sud par le courant polaire; elle rencontre les côtes de Terre-Neuve, s'y brise et forme autour d'elle un dangereux écueil qui subsiste encore dans les premiers jours de juillet. D'énormes blocs de glace, connus sous le nom d'*ice-bergs*, viennent achever l'œuvre de la banquise : les uns s'échouent à l'entrée des havres et parfois les rendent impraticables; les autres restent en vue des côtes comme pour en défendre l'approche, ou sont poussés vers le large par le courant et par le vent.

L'île de Terre-Neuve n'a pas d'histoire précise. Découverte en 1497 par un Vénitien, Jean Cabot, elle a longtemps servi d'asile aux aventuriers de toutes les nations assez hardis pour franchir l'Océan. Pendant plus d'un siècle, Anglais et Français se la sont disputée sans trêve, avec des alternatives de succès et de revers, les uns établis à Saint-Jean, sur la côte est, les autres à Plaisance, sur la côte sud. Le traité d'Utrecht termina la lutte en reconnaissant la propriété de l'île à l'Angleterre et en conservant à la France le droit de pêche sur une partie du littoral. La population de l'île anglaise est aujourd'hui de 150,000 habitans, répartis principalement sur les côtes de l'est et du sud; la seule ville que l'on y trouve est Saint-Jean, capitale et siège du gouvernement représentatif dont la métropole a doté sa colonie. Les autres baies habitées de la côte ne présentent en réalité que des agglomérations plus ou moins importantes de commerçans et de pêcheurs. Jusqu'à ces dernières années, Terre-Neuve n'a connu d'autres moyens d'existence et d'autre industrie que la pêche du phoque sur les banquises, dans les derniers jours de l'hiver, et celle de la morue et du hareng pendant la saison d'été. Aujourd'hui les gisemens miniers récemment découverts sur certains points du littoral sont un élément de prospérité future pour la population.

Au sud de l'île de Terre-Neuve, et séparées d'elle par un canal d'une vingtaine de milles, se trouvent les deux petites îles de Saint-Pierre et Miquelon, qui sont la propriété de la France.

I.

L'industrie de nos pêcheurs dans les parages de Terre-Neuve se divise en trois catégories : la pêche sur les bancs, celle des îles Saint-Pierre et Miquelon et celle de la côte de Terre-Neuve proprement dite. La pêche sur les bancs, se faisant en pleine mer, est commune à toutes les nations; elle ne nous met en rapport avec l'Angleterre qu'au point de vue commercial du trafic de l'appât. Celle des îles Saint-Pierre et Miquelon est toute locale et se fait en eaux françaises. La pêche de la côte a lieu sur la partie du littoral anglais que les traités nous réservent; elle présente un caractère politique et tout particulier que n'ont pas les deux précédentes. Ces pêcheries dans leur ensemble emploient chaque année 9,000 matelots environ, et rapportent au commerce français de 15 à 20 millions; l'état les considère comme la pépinière la plus précieuse des équipages de ses armées navales, et c'est à ce titre surtout qu'il les subventionne et les protège.

Les armemens pour la pêche de la morue commencent dès le mois de janvier dans les ports de France; ils ont lieu principale-

ment à Saint-Briec, Saint-Malo, Saint-Servan, Granville, Dieppe et Fécamp. Les navires des bancs partent dans les premiers jours de mars, chargés de sel et de marchandises diverses à destination de Saint-Pierre. Ce sont en général des trois-mâts et des bricks, jaugeant de 100 à 300 tonneaux, ayant en moyenne de 15 à 30 hommes d'équipage, et dont les effectifs s'augmentent au départ d'un personnel nombreux payant son passage pour aller s'engager à Saint-Pierre pendant la saison de pêche. Le temps n'est pas éloigné où ces bâtimens, lourdement construits, hors d'âge et médiocrement armés, paraissaient pour la plupart incapables de résister aux coups de vent de l'Océan; les désastres étaient alors fréquens, et trop souvent ils avaient pour cause la sordide avarice qui présidait aux armemens. Ce déplorable état de choses s'est heureusement amélioré. Déjà le progrès devient sensible; on peut voir aujourd'hui sur les bancs des navires neufs et bons marcheurs.

Le gouvernement, pour encourager les armateurs, constitue des primes en leur faveur dans les conditions suivantes. Les bâtimens expédiés par les ports de France sont armés avec sécheries ou simplement avec salaison à bord. Dans le premier cas, l'armateur s'engage à faire sécher le poisson sur les grèves de Saint-Pierre ou de la côte nord-est de Terre-Neuve; il est alors tenu, pour avoir droit à la prime de 50 fr. par homme, d'avoir au moins 50 hommes d'équipage, si le bâtiment jauge 158 tonneaux ou au-dessus, — 30 hommes au moins, si le tonnage est compris entre 100 et 158 tonneaux, — 20 hommes au moins, s'il est inférieur à 100 tonneaux. Les navires armés avec salaison à bord ont droit à la prime de 30 francs par homme; le minimum de leur effectif n'est pas fixé. A moins de mauvais temps exceptionnels, les *bancquiers* sont réunis sur la rade de Saint-Pierre vers le 20 avril, et c'est alors que les Anglais de la côte sud de Terre-Neuve leur apportent la *boîte* ou l'appât de la première pêche. La morue se prend à la ligne; on amorce, suivant la saison, avec du hareng, du capelan ou de l'encornet. Ces trois poissons de passage se succèdent chaque année dans les eaux de Terre-Neuve à peu près aux mêmes époques. Au printemps, le hareng se présente en bandes serrées dans les baies de la côte anglaise; nos voisins le prennent à la seine et viennent aussitôt le vendre à nos pêcheurs. Dès qu'ils sont en vue de Saint-Pierre, les capitaines des navires bancquiers vont à leur rencontre. Le marché s'établit au large, on discute bruyamment, tout en faisant route, et, quand on arrive en rade, le cours du jour est fixé. Le capelan fait son apparition vers le 15 juin. On le pêche sur les côtes de Terre-Neuve et de Saint-Pierre et Miquelon; il a pour habitude de frayer au rivage; souvent la mer l'échoue sur les grèves,

où l'on n'a d'autre peine que celle de le ramasser. C'est un petit poisson sans vigueur, victime inoffensive de la morne, qui le poursuit jusque dans le nord. Malgré certain air de famille, ce serait faire injure à la sardine que de supposer qu'il en est le parent; son passage est de courte durée: à la fin de juillet, il a disparu. L'encornet vient en dernier lieu. Il rappelle à peu près la seiche de nos pays; on emploie, pour le pêcher, une ligne armée de plusieurs hameçons réunis en faisceau et qui prend le nom de *tarlutte*; la *tarlutte* est peinte en rouge pour attirer la curiosité vorace du poisson, qui se prend avec la plus grande facilité. Au mois d'août, quand l'encornet donne, la population de Saint-Pierre n'a d'autre occupation que cette pêche; chacun s'en mêle, sans distinction d'âge ni de sexe; des enfants qui marchent à peine ont déjà la *tarlutte* en main.

Hareng, capelan, encornet, en un mot tout ce qui sert d'appât pour amorcer les lignes, prend à Terre-Neuve le nom de *boitte*, et de l'abondance de la boitte dépend directement le succès de la pêche. Cette question a pour nos pêcheurs un intérêt d'autant plus grand qu'ils se trouvent au début de leurs opérations sous la dépendance du trafic de l'appât de provenance anglaise. Depuis que l'île de Terre-Neuve, émancipée par la métropole, jouit d'un *self-government*, son parlement, jaloux de notre industrie, a pris relativement à la pêche et à l'exportation du hareng des mesures vexatoires qui, sans nous porter de sérieux préjudices, ont fréquemment ébranlé la confiance dans les armemens. Si la boitte cessait en effet brusquement de nous arriver de la côte anglaise, la première pêche sur les bancs serait gravement compromise. Jusqu'à ce jour, les armateurs ont cherché, sans y réussir complètement, à se mettre à l'abri de cette éventualité. La meilleure solution serait incontestablement celle qui laisserait aux pêcheurs anglais toute liberté du trafic de l'appât avec nos pêcheurs; la population de Terre-Neuve en a toujours, et d'autant plus vivement exprimé le désir, que ce trafic est pour elle un élément de prospérité.

Au sud de l'île de Terre-Neuve, à partir du méridien de 50° 40' ouest, on rencontre, en allant vers l'ouest, une suite de bancs sur lesquels la profondeur de l'eau varie de 30 à 100 mètres. M. le contre-amiral Cloué, dans son *Pilote de Terre-Neuve*, donne sur les causes probables de l'existence de ces plateaux dans l'Océan les explications suivantes: « C'est en grande partie au *gulf-stream* qu'il faut attribuer la formation de ces bancs. On sait que ce fleuve d'eau chaude, qui remonte l'Atlantique septentrional en suivant à peu près un arc de grand cercle, tourne à l'est en arrivant aux bancs de Terre-Neuve; c'est là qu'il rencontre le courant froid qui descend de la mer de Baffin, le long des côtes du Labrador et de

Terre-Neuve. Le changement de direction du *gulf-stream* n'est pas la seule conséquence du choc de ces deux masses d'eau : le courant qui arrive du nord entraîne pendant une bonne partie de l'année un très grand nombre de ces immenses montagnes de glace (*icebergs*) arrachées à la zone arctique; au contact des eaux chaudes du *gulf-stream*, ces montagnes de glace se fondent et opèrent ainsi, depuis plus de cinq mille ans, le dépôt des pierres et de toutes les matières solides qu'elles renferment et charrient depuis qu'elles ont quitté les continents polaires. En même temps, le *gulf-stream* apporte aux eaux tropicales son tribut d'innombrables animaux marins que la mort saisit au contact des eaux froides, dont les coquilles et les débris s'amoncellent sans cesse, et finissent, avec l'aide des siècles, par combler les abîmes de la mer. »

Le Grand-Banc, le Banc à Vert et le Banc de Saint-Pierre forment un groupe qui semble se rattacher directement à l'île de Terre-Neuve. Le Banc de Misaine, le Banc d'Artimon, le Banquereau, le Banc de l'île de Sable, le *Middle-Ground* et le Banc du Canseau sont plus rapprochés de la Nouvelle-Écosse. C'est là, sur ces hauts-fonds couverts d'herbes marines, que la morue s'est donné rendez-vous. Descend-elle avec le courant polaire, cherchant les régions moins froides pour y frayer tout à son aise? Est-elle poursuivie par un poisson plus gros? Quelles sont les raisons qui la font affluer sur un point plutôt que sur un autre, et se déplacer tout à coup, sans causes apparentes, au désespoir de nos pêcheurs, qui constatent chaque année ces étranges caprices sans pouvoir les expliquer? Nul ne saurait le dire. On est réduit aux conjectures sur la loi qui régit les migrations bizarres de cette innombrable famille. Ce qui doit en tout cas nous rassurer sur la conservation de l'espèce, c'est sa prodigieuse fécondité; on compte en effet par millions les œufs déposés par la femelle et que vient féconder le mâle.

Dès que la flottille des bancs a terminé son approvisionnement de « boîte, » elle appareille et va se mettre en pêche. Les navires venus de France s'établissent pour la plupart sur le Grand-Banc et sur le Banquereau; les goëlettes armées dans la colonie de Saint-Pierre se tiennent généralement sur le Banc de Saint-Pierre et dans les parages voisins. Chacun, après avoir choisi sa place, laisse tomber l'ancre et débarque ses chaloupes. Dès lors commence pour les équipages une vie de rude labeur et de dangers presque incessants. Tous les jours, vers quatre heures de l'après-midi, les lignes de fond ou *palangres* sont amorcées et disposées dans les chaloupes. Ajoutées les unes aux autres, elles mesurent jusqu'à 6 kilomètres d'étendue, et ne portent pas moins de 500 hameçons. On les tend sur le fond au moyen d'ancre ou de pierres en marquant la place par des bouées. Les chaloupes sont montées par 7 ou 8 hommes.

Ce sont de lourdes embarcations, ayant environ 7 mètres de quille, creuses et larges, solides à la mer, mais difficilement maniables en raison de leur poids. Par gros temps, il devient souvent impossible de les embarquer; dans ce cas, il faut se résoudre à les perdre. Les navires les installent « en dromes » au-dessus de leurs ponts, ou les assujettissent solidement à l'extérieur : les grands banquiers en ont jusqu'à quatre pour parer aux avaries. Un bâtiment de 300 tonneaux arme généralement deux chaloupes et met dehors 10,000 hameçons; les palangres sont tendues à sa voile, formant un cercle autour de lui. Ce travail est long et parfois difficile, et fréquemment les pêcheurs ne sont de retour à leur bord que bien avant dans la nuit. Au jour se fait le travail inverse, et les lignes sont relevées en commençant par le bout du large. Cette double opération s'appelle « une marée. » Il est rare qu'un banquier se résigne à ne pas expédier ses chaloupes; on est souvent confondu de les voir tenir la mer par grande brise et temps forcé.

Si la place est mauvaise, il faut appareiller et changer de mouillage. Si tout d'abord l'endroit est bien choisi sur un fond de sable ou de petits graviers dont la morue fait ses délices, le poisson s'accumule promptement dans les cales. Dès qu'il arrive à bord, les « trancheurs » enlèvent la tête, les « décolleurs » l'arête médiane; on le lave avec soin, et les foies sont mis à part. Quand la morue est ainsi préparée, on l'arrime entre deux couches de sel, et c'est là qu'elle prend cette forme aplatie que nous lui connaissons; elle est alors à l'état de « morue verte, » et peut se conserver pendant quelque temps.

La morue de grande taille, la plus appréciée des armateurs, se trouve surtout dans les parages du Grand-Banc; débarrassée de sa tête, elle mesure environ 0^m,60; elle atteint parfois des dimensions plus considérables, on en a vu qui ne pesaient pas moins de 45 livres. Sur le Banquereau et sur le Banc de Saint-Pierre, le poisson est plus petit, et les pêcheurs l'appellent « petit moruau; » à grandeur égale d'ailleurs, la morue du Grand-Banc est plus lourde et mieux nourrie que celle du Banquereau. On explique la présence du petit poisson sur les bancs où la profondeur est moins grande en disant que la morue va frayer sur les petits fonds. On prétend aussi que le Banquereau, se trouvant sur son passage quand elle remonte dans le golfe Saint-Laurent à mesure que la température s'élève, ne peut suffire aux exigences de nourriture d'une population si compacte; de là l'infériorité de poids du poisson que l'on y pêche. Un navire de 200 à 300 tonneaux dont la pêche est favorisée prend en moyenne de 1,000 à 1,500 morues par jour; dans les années heureuses, la valeur d'une bonne journée sur les bancs peut atteindre et souvent dépasser 2,000 francs. La part de l'équi-

page dans les bénéfiques est presque toujours d'un cinquième. Les pêcheurs sont d'ailleurs responsables dans la même proportion des avaries faites aux agrès de pêche. Si les résultats sont bons, un matelot banquier gagne environ 1,000 francs dans la saison, y compris les avances qu'il a reçues au départ.

Des coups de vent fréquents, la brume épaisse qui couvre les bancs pendant des semaines entières, des courans violens, les abordages, si redoutables dans ces parages sillonnés par les paquebots d'Amérique et d'Europe, tels sont les risques à courir chaque jour et presque à chaque instant. Il faut avoir vu nos pêcheurs à l'œuvre pour se rendre compte de la somme de fatigue et de peine que représente le chargement d'un « banquier. » Que de chaloupes ont disparu, égarées dans la brume et surprises par le mauvais temps ! Chose bien triste à dire, il faut attribuer la perte de plus d'une embarcation à l'état d'ivresse de ceux qui les dirigent. Vivant dans une humidité constante, dormant peu, travaillant presque sans relâche, forcés de conserver pendant des journées entières de lourds vêtements trempés de pluie, ayant à lutter contre un danger souvent terrible, capable de paralyser le courage de l'homme le plus brave, s'il est de sang-froid, nos pêcheurs demandent à la mauvaise eau-de-vie qu'on leur délivre ou qu'ils se procurent l'insensibilité physique dont ils ont besoin pour ne pas faiblir dans l'accomplissement de leur rude besogne. Il n'est pas exagéré de dire que les équipages des bancs sont presque toujours et plus ou moins sous l'influence de l'alcool. L'autorité du capitaine est nulle en pareille matière ; il sait par expérience qu'après avoir bu l'homme oublie le danger et supporte mieux la fatigue ; aussi bien le laisse-t-il boire. L'armateur fait les frais du liquide et les fait largement, car il n'y perdra rien. Or qu'arrive-t-il ? — Un soir, le temps a mauvaise apparence ; le vent fraîchit, la mer est grosse. Tout d'abord on hésite à partir, et pourtant, si la pêche est bonne, une « marée » perdue ne se retrouve pas. L'intérêt l'emporte ; pour se donner cœur à l'ouvrage, « on boit un bon coup » et l'on part. La chaloupe s'éloigne, couverte à chaque instant par la lame ; la nuit se fait, et l'on jette à l'eau les palangres. Chemin faisant et tout en travaillant, les pêcheurs font circuler la bouteille ; c'est une rude soirée, et l'on boit en conséquence. Le vent redouble ; mais qui pense au danger ? A quoi bon réduire la voilure ? Puis tout à coup une rafale arrive : l'embarcation se couche, s'emplit, chavire, et tout est dit ! De pareils faits ne sont pas rares ; mais qui songe à s'en émouvoir ? La vie humaine n'est en réalité que la monnaie courante du capital engagé dans la pêche. L'homme devient insouciant de sa propre existence ; on dit des malheureux disparus à la mer : « ils n'ont pas eu de chance ! » C'est là leur oraison funèbre. Indépendamment des accidens de cha-

loupes, le bâtiment lui-même est souvent compromis soit à la suite d'un abordage, soit par le mauvais temps, et parfois la flottille entière se trouve en perdition. Pendant la tempête du 23 août 1873, vingt goëlettes de Saint-Pierre ont été englouties sur les bancs.

La première pêche se termine vers le 10 juin. A cette époque, les bancquiers rentrent à Saint-Pierre, déposent leur poisson sur les graves, s'il doit être séché, le transbordent sur les long-courriers venus de France, s'il doit être expédié comme morue verte, ou le conservent à bord dans l'espoir de compléter rapidement leur chargement. A l'arrivée du capelan, chacun fait provision de boîte et retourne sur les bancs. Le petit port de Saint-Pierre prend, à la rentrée des bancquiers, une animation pittoresque. En quelques jours, la rade se couvre de navires; chaque vent favorable en amène plusieurs au mouillage, c'est un plaisir de les voir avec leurs voiles tannées, leurs chaloupes en drome, louvoyer dans les passes, choisir leur poste et le prendre avec une rare habileté. La division navale, venue des Antilles pour surveiller la pêche, est alors en partie réunie devant Saint-Pierre; des hauteurs qui dominent la rade, on aperçoit cette flotte de trois cents navires à l'ancre, que les grandes mâtures des bâtimens de guerre semblent couvrir de leur pavillon.

C'est l'encornet qui remplace le capelan sur les hameçons; moins exact que ses confrères, il se fait souvent attendre, parfois même il n'arrive pas : dans ce cas, on revient au harang. Pour éviter une perte de temps, bon nombre de pêcheurs prennent l'encornet sur les bancs. Dès qu'ils ont complété leur chargement ou quand la saison devient trop rigoureuse, les bancquiers retournent en France. Les uns s'y rendent directement, les autres rentrent à Saint-Pierre, pour embarquer leur personnel et prendre leurs dernières dispositions. Vers la fin de septembre, tous nos bâtimens sont partis.

On trouverait difficilement, en raison des dangers qu'elle présente, une plus rude école du métier de la mer que la pêche des bancs; aussi l'état la considère-t-il comme égalant en importance les pêcheries des côtes au point de vue du recrutement des équipages de la flotte. Elle emploie chaque année 4,000 hommes en moyenne, rompus à toutes les fatigues et formant incontestablement une classe de matelots d'élite. Au point de vue commercial, on estime que, dans les années où la pêche réussit partout, les résultats obtenus sur les bancs surpassent environ d'un tiers ceux que l'on obtient sur les côtes. Cette différence serait plus sensible encore, si l'exploitation bancquière atteignait le développement qu'elle comporte : elle est malheureusement sujette à de grandes fluctuations. Deux mauvaises années consécutives entraînent à des réductions considérables dans les armemens. C'est ainsi que la pêche des bancs,

qui employait 4,000 marins en 1860, n'en occupait plus que 2,500 en 1863. En 1867, elle reprenait à peu près son importance, qu'elle conserve aujourd'hui grâce à l'activité toujours croissante de la colonie de Saint-Pierre. Ce petit port armait quatre-vingts goëlettes en 1868; il en arme aujourd'hui deux cents. On en peut évaluer le personnel à 1,800 hommes, pris en grande partie dans les équipages des navires venus de France avec sécheries à Saint-Pierre, et qui ne conservent que 20 matelots environ pour aller pêcher sur les bancs.

Cette industrie forme-t-elle en réalité des matelots pour le service courant des bâtimens de la flotte? Répond-elle aux sacrifices que l'état s'impose en la subventionnant? Nous ne le pensons pas. Examinez les équipages des navires bancquiers: vous y verrez surtout des hommes faits, jeunes encore, mais vieillis à la mer, ayant servi pour la plupart pendant trois ans et plus sur les bâtimens de l'état, congédiés provisoirement du service et qui généralement ne sont pas rappelés. Or ce qu'il faut à la flotte, ce sont des jeunes gens, vifs, alertes, pouvant se plier sans peine à la discipline militaire, si lourde à porter pour les classes de l'inscription maritime. Nous comptons sur la grande pêche pour former nos marins; mais, parmi nos gabiers, combien en trouvons-nous ayant fait leur apprentissage à Terre-Neuve? En revanche, plus d'un pêcheur des bancs raconte avec orgueil ses anciens exploits dans la mâture d'une frégate ou d'un vaisseau. Ne serait-il pas plus exact de dire que l'état complète à bord de ses navires l'instruction des hommes de l'inscription maritime et que les armateurs en profitent? Nous parlons ici des matelots faisant la pêche, et non des 2,000 « graviers » environ, répartis à Saint-Pierre et sur les côtes de Terre-Neuve, provisoirement inscrits aux matricules de l'inscription maritime, figurant aux rôles d'équipage, et pour lesquels les armateurs touchent la prime. Ce sont en général des malheureux sans ressources, incapables de s'en créer dans leur pays par leur travail, trop contents de trouver à vivre pendant six mois de l'année, et de toucher, pour ce temps, un salaire qui varie de 50 à 150 francs. Leur condition est fort misérable: ils vivent sur les graves, entassés la nuit dans un cabanon souvent infect, maniant la morue, l'étendant au soleil, l'entassant en piles, et la chargeant sur les navires. A cette école, ils ne contractent guère que des habitudes d'indiscipline et de malpropreté. Marins plus que médiocres, ils ne sont pour la marine que d'assez tristes recrues, bien inférieures pour la plupart aux hommes de la conscription.

L'état ne nous paraît donc pas avoir, au point de vue militaire, plus d'intérêts engagés dans la question des grandes pêches qu'il n'en a dans toute autre branche de son commerce maritime, et tout nous porte à croire qu'en les favorisant par des mesures spéciales

il ne fait qu'augmenter les bénéfices déjà considérables des armateurs, créant ainsi dans leurs mains un monopole dangereux pour le développement de notre industrie. L'institution des primes ne porte pas seulement sur le nombre d'hommes formant les équipages des navires partant pour la pêche; elle s'étend aussi à l'exportation du poisson d'origine française, soit à l'étranger, soit aux colonies. Cette dernière concession laisse la porte ouverte à bien des abus. Nos pêcheurs peuvent acheter, quand ils veulent, la morue des *traders* anglais et l'exporter avec prime; l'administration n'a pas de moyens de contrôle assez actifs pour s'en apercevoir. Si l'état, qui subventionne et court les risques d'être trompé, ne gagne rien à verser son argent dans la caisse des armateurs, tout au moins pourrait-il s'attendre à voir se perfectionner une industrie qui lui coûte si cher. Il est rare en effet qu'une exploitation comptant des siècles d'existence n'arrive pas avec le temps à modifier ses procédés. Rien de pareil à Terre-Neuve : on y pêche dans le respect de la routine; les progrès sont si lents qu'on les devine à peine; encore parlons-nous ici de la pêche des bancs, la mieux faite et la plus intelligente.

Nous employons à très peu près les moyens qui servaient sous Louis XV : lourds bâtimens, lourdes chaloupes et lourdes lignes. Les bâtimens sont, il est vrai, moins mauvais; mais peut-on considérer le fait comme un progrès réel? Ceux que nous avons vus disparaître tombaient en pourriture et révoltaient l'humanité. — Si les salaires ont augmenté, c'est dans une proportion bien faible. Quant au bien-être des hommes, qui, dit-on, s'est tant amélioré, on peut se demander s'il est permis d'en prendre moins de soin. On a constaté que depuis vingt-cinq ans le capital engagé dans la pêche demeurait stationnaire, tandis que le prix de la morue avait presque doublé. Qu'en faut-il conclure, sinon que les bénéfices réalisés sont assez considérables pour se passer aisément du progrès? Les Américains partagent avec nos pêcheurs l'exploitation des bancs; comparons leurs procédés avec les nôtres. Ils emploient des « goëlettes franches, » jaugeant 100 tonneaux en moyenne, finement construites, parfaitement voilées et facilement manœuvrables avec un faible équipage, ayant une grande supériorité de marche et pouvant résister à tous les temps. Ces bâtimens sont un sujet d'envie pour nos ingénieurs et d'admiration pour nos officiers. Le seul port de Gloucester en expédie cinq cents sur les bancs. Au lieu des chaloupes énormes qui encombrant les ponts de nos trois-mâts et de nos bricks et font l'orgueil de nos pêcheurs, on y voit des embarcations légères que deux hommes dirigent aisément. Les lignes de pêche sont plus courtes et plus maniables que celles dont nous nous servons; elles présentent le grand avantage qu'on peut les

tendre et les lever deux et trois fois par jour, aux heures où la morue mord le plus à l'hameçon. On est frappé de l'ordre et du confortable qui règnent à bord de ces goëlettes. Le poste de l'équipage est d'une propreté parfaite; chaque homme a sa couchette et peut trouver quelque bien-être aux heures du repos; l'installation d'un four permet de faire du pain pour la consommation journalière, alors que nos pêcheurs sont condamnés au biscuit pendant des mois entiers. C'est une croyance assez répandue dans nos ports qu'il n'est pas de pêche possible sans l'attirail du moyen âge qu'on trouve à perpétuité sur nos bâtimens, et pourtant les Américains s'en passent; ils prennent autant, sinon plus de poisson que nous, avec moins de fatigue, et le salaire de leurs marins est plus élevé que le nôtre. Ne faudrait-il pas chercher la cause de cette infériorité qui s'attache non-seulement à l'industrie de la pêche, mais en général à notre commerce maritime, dans l'esprit invétéré de protection réglementaire qui paralyse l'entreprise individuelle, rend la concurrence impossible, arrête le progrès et s'exerce sans profit comme sans intérêt pour la marine militaire?

II.

Les deux îles Saint-Pierre et Miquelon sont, depuis plus d'un siècle, tout ce qui reste à la France de ses possessions si belles de l'Amérique du Nord. Prises et reprises à diverses époques, elles nous ont été définitivement concédées par les traités de 1815. L'île de Saint-Pierre n'est en réalité qu'un rocher battu par tous les vents, sans végétation, sans culture, enseveli sous la neige pendant l'hiver, et perdu dans la brume pendant une grande partie de l'été. Elle a pourtant son importance en servant à nos pêcheurs de point de ravitaillement. La plus grande étendue de cette île ne dépasse pas 7 kilomètres; elle présente sur la partie de l'est un port naturel, à peu près garanti des vents du large, où les navires sont à l'abri, sinon en sûreté. C'est là que s'est établie la petite ville de Saint-Pierre. L'île de Miquelon, sa voisine, est plus grande et moins aride; mais, loin d'offrir un refuge assuré contre le mauvais temps, elle est un dangereux écueil où les naufrages se comptent tous les ans; on ne voit sur ses côtes que carcasses échouées et débris de navires. Sans phares et sans signaux de brume, elle est à bon droit l'épouvante des marins de toutes les nations, qui l'ont surnommée « le cimetière des bâtimens. » Elle a tout au plus 1,000 habitans vivant du produit de leur pêche. La colonie, dans son ensemble, compte environ 6,000 âmes de population sédentaire. On y vit tristement : les hivers sont interminables et les froids rigoureux. Les grands coups de vent se succèdent à de fré-

quens intervalles, ébranlant les maisons, fouettant au visage de quiconque se hasarde au dehors une pluie glacée, sorte de givre bien connu dans le pays sous le nom de « poudrin; » chacun reste au logis, les chiens eux-mêmes ont déserté la rue. En cette saison, pas un navire sur rade; tout est morne et silencieux, on croirait que la ville est morte ou tout au moins endormie sous la neige. Les communications avec la métropole ont lieu par la voie d'Halifax; elles sont lentes et souvent interrompues; sans le télégraphe sous-marin qui relie la France à Terre-Neuve, on vivrait à Saint-Pierre pendant des mois entiers dans un oubli profond du monde. Au printemps, tout se réveille; le premier banquier qui mouille en rade ramène avec lui la vie. Saint-Pierre n'existe que par la morue et ne vit que pour elle. On la voit partout, on en respire partout l'odeur; sans elle, pas de conversation sérieuse, pas de transaction possible; elle intervient dans les mariages, figure dans les successions, se mêle à tous les procès; sortant de l'eau, verte ou sèche, elle est l'âme de la colonie.

Nous avons dit comment se recrutaient les équipages des goëlettes armées à Saint-Pierre pour la pêche des bancs. Indépendamment de ces petits navires qui concourent à la grande pêche, il existe à Saint-Pierre et Miquelon une industrie toute locale qui s'exerce sur les côtes des deux îles et ne jouit pas des privilèges de la prime d'encouragement; sans approcher de l'importance des grandes pêcheries, elle a pourtant son intérêt. La pêche des îles se fait avec des chaloupes, pirogues, canots et *warys*. En 1874, nous n'avons pas vu moins de cinq cents de ces embarcations montées par 1,200 ou 1,300 hommes, parmi lesquels les créoles de Saint-Pierre et Miquelon figurent au nombre de 400 à 500. Le développement rapide de ces armemens, qui se comptaient à peine il y a quinze ans, est bien fait pour plaider la cause de l'initiative individuelle et de la liberté d'action. À Saint-Pierre, le matelot commence à travailler d'abord au service d'un camarade. S'il a la main prompte et le coup d'œil du vrai *morutier*, s'il est sobre et rangé, il achète bientôt un bateau pour son compte et trouve un associé; puis ce bateau se transforme en chaloupe et plus tard en goëlette. On voit ainsi s'élever des fortunes qui n'ont pas eu d'autre origine; celles-là sont légitimes et n'ont pas pour base l'exploitation brutale du travailleur par le capital. La pêche locale emploie déjà les procédés des Américains; en 1873, elle achetait à Boston cent cinquante de ces embarcations à la fois légères et solides qu'on voit à bord de leurs goëlettes, et qui sont connues sous le nom de *doris*. Ces *doris* remplacent avantageusement les chaloupes sur les navires de la colonie; on les construit aujourd'hui sur les chantiers de l'île.

La morue prise dans les parages de Saint-Pierre est mise au sec

sur les graves de l'île et des flots voisins, et préparée sur les « habitations. » — « L'habitation » est tout un petit monde : à la tête se trouve un gérant, représentant de l'armateur, chargé d'acheter le poisson, de le faire sécher et de fréter les navires pour son expédition; il a sous ses ordres un personnel de « graviers » plus ou moins considérable qui, du matin au soir, s'occupent du séchage, travail délicat, exigeant un sens spécial que seule peut donner l'expérience. Il faut choisir son jour, exposer la morue au soleil sur des claies disposées *ad hoc*, la retourner à l'heure voulue, la mettre en tas quand vient le soir, et la couvrir pour la préserver de l'humidité de la nuit; il faut surtout, et c'est là le grand art, savoir apprécier la dose de chaleur qui lui convient; qu'elle reçoive un coup de soleil, elle s'échauffe, et tout est perdu! Quand elle est sèche, on l'arrime en barils et on l'expédie principalement aux colonies. Les Antilles et l'île Bourbon en font une grande consommation; les nègres en raffolent, les créoles ne la dédaignent pas. La morue de provenance américaine fait à la nôtre une concurrence sérieuse, sans les droits qui la frappent à son entrée dans les colonies, elle y primerait facilement nos produits. Les « habitations » sont nombreuses à Saint-Pierre, plusieurs d'entre elles n'emploient pas moins de 150 hommes; elles s'établissent sur le rivage; on y travaille sans relâche. Nous avons parlé des « graviers : » le côté saillant de leur caractère est l'horreur de la propreté. C'est en vain qu'on leur délivre chaque jour de l'eau pour y laver leurs vêtements et leurs personnes; dès qu'ils ont une heure de liberté, ils en profitent pour se battre ou pour dormir. La population flottante que la saison de pêche ramène tous les ans est naturellement pour le pays un élément de prospérité; la présence des Anglais qui viennent apporter la boîte à nos pêcheurs ajoute encore à ses revenus; ils s'approvisionnement dans nos magasins de vêtements, de vivres, d'engins de pêche, et laissent dans la place une partie de l'argent que leur a valu leur trafic. C'est par millions que se chiffrent les affaires traitées dans la colonie; elle n'en est pas beaucoup plus riche; les travaux d'utilité publique, routes, améliorations du port, montage des phares et des signaux de brume, y sont exécutés par les équipages et les mécaniciens de la division navale; son budget, subventionné par la métropole, suffit à peine à ses premiers besoins.

Le traité d'Utrecht, qui enlevait à la France l'Acadie et l'île de Terre-Neuve, nous conservait le droit de pêcher et de sécher le poisson sur une étendue de 200 lieues de côtes comprises entre le cap Banavista (côte est.) et la pointe Riche (côte ouest) en passant par le nord. Nous devenions en même temps maîtres absolus de l'île du cap Breton et libres de nous y fortifier. Ces stipulations sont établies par l'article 13 du traité. Remarquons qu'il n'existait en 1713

aucune population sur la partie de côte que le traité réservait à nos pêcheurs. La côte était déserte, la concurrence impossible; le droit exclusif de pêche s'imposait de lui-même, sans qu'il fût besoin de le spécifier dans le traité.

La période qui s'écoula de 1713 à 1760 fut heureuse pour nos pêcheries. Appuyées sur l'île du cap Breton, où l'on vit s'élever Louisbourg, elles se répandaient dans le golfe Saint-Laurent, réussissaient à Terre-Neuve et n'occupaient pas moins de 16,000 marins. Le traité de Paris ruina les belles espérances qu'on fondait alors sur les colonies du nord de l'Amérique, en nous enlevant le Canada, le cap Breton, toutes les îles et toutes les côtes du golfe Saint-Laurent. Comme compensation, nous obtînions en toute propriété les deux îles Saint-Pierre et Miquelon, sous condition de n'y pas élever de fortifications. Aucune modification ne fut alors apportée dans l'exercice de nos droits de pêche à Terre-Neuve; on se contenta de rappeler à cet égard les dispositions du traité d'Utrecht.

De 1713 à 1783, des contestations s'élevèrent au sujet de la concurrence faite à nos pêcheurs par les pêcheurs anglais dans les parages du cap Bonavista. La population de l'île s'était accrue, et quelques familles anglaises avaient profité du désarroi que l'état de guerre apportait dans nos pêcheries pour s'établir sur notre côte. Il fallait que la France réclamât l'expulsion des intrus ou renoncât à l'intégrité de son droit. La première mesure ne pouvait s'appliquer aisément à la veille d'un traité de paix. Le gouvernement britannique tourna la difficulté en obtenant que la France renoncerait à l'exploitation du littoral envahi (du cap Bonavista au cap Saint-Jean), et recevrait en échange une étendue de côte équivalente (depuis le cap Saint-Jean jusqu'au cap Raye), où ses droits s'exerceraient dans les conditions assignées par le traité d'Utrecht. Sur la demande du cabinet de Versailles, la déclaration suivante fut ajoutée au texte du traité : « sa majesté britannique prendra les mesures les plus positives pour prévenir que ses sujets ne troublent en aucune manière par leur concurrence la pêche des Français pendant l'exercice temporaire qui leur est accordé sur les côtes de l'île de Terre-Neuve, et elle fera retirer à cet effet les établissemens sédentaires qui y seront formés. » — Le traité d'Amiens ne changea rien à la question. Les préliminaires du 9 vendémiaire an x annoncent, il est vrai, que les droits de la France seront maintenus tels qu'ils existaient avant la guerre, sauf quelques modifications qui déjà semblaient nécessaires; mais ce projet n'eut pas de suites : on revint simplement au texte de 1783. Les traités de Paris, 30 mai 1814 et 20 novembre 1815, rétablissent l'état de choses existant en 1792, et par conséquent reviennent, comme le traité d'Amiens, à l'acte de 1783, confirmatif de celui d'Utrecht.

Telle est l'origine de notre droit de pêche, telles sont les bases sur lesquelles il repose; rien n'est venu jusqu'à ce jour les amoindrir ou les modifier en principe. Les textes des traités n'ont pas cessé d'ailleurs d'être l'objet des interprétations les plus diverses de la part des deux parties intéressées. Nous allons voir naître et grandir progressivement les difficultés déjà soulevées en 1783 par l'opposition bizarre d'un droit de propriété territoriale et d'un droit d'exploitation étrangère qu'il est permis de considérer comme exclusif dans l'esprit des traités.

Nos armateurs expédient chaque année dans le courant d'avril soixante navires environ, dont les effectifs peuvent être évalués à 3,000 hommes, et qui vont occuper les havres ou les baies de notre côte réservée. Ces havres ou ces baies, suivant leur importance, renferment une ou plusieurs « places de pêche, » plus ou moins estimées en raison de la quantité de poisson qui s'y présente. Les meilleures appartenaient jadis aux premiers arrivans. Les rixes fréquentes et les accidens qu'entraînait cette tolérance ont dû la faire abandonner. Les « places » sont aujourd'hui classées en trois séries, suivant leur valeur, les navires en trois séries correspondantes suivant leur tonnage, et tous les cinq ans le tirage au sort désigne aux armateurs les endroits qu'ils sont tenus de faire occuper, les bâtimens de la même série concourant ensemble pour les « places » de la série qui leur correspond. Les pêcheurs de la côte ouest arrivent les premiers. Ceux qui se rendent dans les baies du nord-est sont fréquemment contrariés à leur atterrissage par la banquise qui s'étend à l'entrée des havres; quand tout d'abord ils réussissent à vaincre cet obstacle, leurs opérations peuvent être retardées jusqu'aux premiers jours de juin par l'abondance des glaces, qui souvent rend la pêche impossible. Dès qu'un navire est à son poste, il est en partie désarmé ou renvoyé sur les bancs, si la force de son équipage ou les moyens dont il dispose lui permettent ce double emploi. Engins de pêche et chaloupes, vivres et provisions sont mis à terre, et les pêcheurs prennent possession de leur habitation. Autour du hangar ou *chaufaud* où l'on tranche et sale la morue, en même temps qu'on l'y conserve, se groupent la maison du capitaine, les cabanes où couchent les hommes, les petits magasins de dépôt, et le *cajot*, sorte de cuve où l'huile de foie de morue s'élabore non sans odeur. Ce ne sont, à vrai dire, que des baraques en bois grossièrement construites, rarement planchéiées, trop souvent mal jointes et mal couvertes; les pêcheurs dorment là quand ils peuvent et comme ils peuvent. La nourriture varie peu; elle a pour base le pain et la morue à discrétion, le lard salé dans les grands jours. Comme sur les bancs, l'alcool a sa part, c'est le fonds qui manque le moins. La même baie réunit souvent plusieurs habita-

tions : chacun travaillant pour son compte, on vit alors en société. Le plus ancien des capitaines reçoit le titre de *prud'homme*; il est chargé de la police et devient l'arbitre des discussions.

Rien de plus varié que l'aspect de ces havres, et parfois rien de plus pittoresque. Les uns sont situés sur les parties les plus arides et les plus désolées de l'île; la mer y bat en côte et rend la pêche difficile; ce sont de mélancoliques séjours, et l'on en part sans regrets. Les autres, abrités du vent par de hautes collines, entourés de bois, servant d'estuaire à des cours d'eau profonds, ont un air calme et presque riant qui vous charme quand on vient du large. Cabanes et chaufauds s'élèvent tout autour; çà et là des canots halés au rivage, des filets au sec, des agrès de pêche, un jardin si le sol s'y prête, une vache, quelques moutons (chose bien rare); on dirait un campement sur le bord de l'Océan. Quand vient la nuit, le tableau s'anime. Les pêcheurs arrivent de la mer, déchargent les chaloupes, et portent au chaufaud la morue. Comme un général au soir d'une bataille, le capitaine écoute les rapports de ses maîtres de pêche, approuve les uns, blâme les autres, examine le poisson et calcule les bénéfices de la journée. Après l'ouvrage, on fait la soupe, maigre potage d'ordinaire où les têtes et les queues de morue jouent le rôle prépondérant; assis autour de la marmite, les matelots se racontent les événemens du jour, et souvent les discussions sont vives. Dès qu'ils ont pris leur repas, ces hommes, exténués de fatigue, vont dormir pendant quelques heures. Une lumière brille encore à la fenêtre du prud'homme, on entend la chanson bretonne d'un pêcheur qui pense au pays; puis tout se tait, le crépuscule cesse à peine que partout la vie s'est éteinte.

La pêche des havres se fait soit à la ligne, soit à la seine, toujours dans de certaines conditions prescrites par un règlement; elle est d'ailleurs plus aléatoire que celle des bancs dans ses résultats. Nous l'avons dit, la morue a ses caprices; elle abandonne pendant des mois entiers les lieux qu'elle affectionne, et tout à coup, alors qu'on désespère de jamais la revoir, elle y revient en masses. On peut ainsi compenser dans les derniers jours de la saison les pertes causées par son absence. On a vu prendre 10,000 morues d'un coup de seine, et le fait n'est pas absolument rare. A la côte ouest, la plupart des navires suivent le poisson à mesure qu'il remonte dans le nord. Cette pêche « en défilant le golfe » est une des plus lucratives, et bien des gens compétens dans la question voudraient la voir adopter par tous nos bâtimens. Deux ou trois fois par mois, les havres occupés sont visités par les navires de guerre affectés chaque année à la surveillance de la pêche. Les officiers qui les commandent doivent s'assurer que l'état des choses est conforme aux lois établies, inspecter les places, écouter les réclamations et répri-

mer les actes d'indiscipline. Sur plusieurs points, tout est en règle, et la majorité des établissemens fait honneur à ceux qui les dirigent; les hommes y sont traités avec humanité en ce sens que l'on y tient compte de leur vie, de leur santé et de leur repos. Il en est d'autres où ce principe n'est pas toujours observé. Cabanes insuffisantes, sans planchers, presque sans toitures, où les pêcheurs s'entassent après une journée de travail sans relâche, et dorment dans une atmosphère indescriptible d'humidité malpropre; vivres douteux, soins ignorés en cas de maladie ou de simple accident, tel est le triste état de choses, assez rare en vérité, mais qui pourtant se rencontre trop souvent encore aujourd'hui. De semblables abus sont signalés tous les ans, et chaque année les voit se reproduire, si bien qu'il faut croire que l'usage en consacre l'impunité.

En pareil cas, le grand argument des gérans et des capitaines consiste à dire que les hommes ne se plaignent pas. Il est rare en effet que les plaintes soient nettes et régulièrement établies, mais quiconque a pu bien étudier le caractère du marin ne s'en étonnera jamais. C'est un grand enfant qui n'arrive au fait qu'après des circonlocutions sans nombre; aisément content de peu, il se contente de moins encore. Il sait d'ailleurs que, s'il se plaint, il trouvera difficilement à se placer l'année suivante; or il a fait son métier de la pêche, et vous dira sans sourciller que le lard n'est pas mauvais alors qu'en le goûtant vous-même vous le trouverez détestable. Le matelot craint le capitaine, le capitaine redoute le gérant, le gérant tremble devant l'armateur; la vérité qui suit cette filière arrive rarement au grand jour. Aux termes du règlement, tout bâtiment comptant 40 hommes d'équipage doit avoir un médecin. Six fois sur dix, cette prescription n'est pas observée. Certains armateurs déclarent que, le climat de Terre-Neuve étant aussi sain que celui de France, la présence d'un médecin n'a pas sa raison d'être. Que diraient ces messieurs, si, partant d'un principe aussi large, on les privait, ainsi que leur famille, des secours de la faculté? Ne pourrait-on pas les amener à des sentimens plus humains en retenant, en tout ou partie, la prime aux bâtimens indûment expédiés sans chirurgiens? Quelques heures avant le départ, les capitaines déclarent dans les bureaux de l'inscription maritime qu'ils ont vainement cherché un médecin; pour ne pas entraver la pêche, l'administration se contente de mentionner le fait au rôle d'équipage, et le navire prend la mer, n'ayant pas toujours à bord les médicamens de première nécessité. Si les médecins ne se présentent pas, c'est qu'on les paie d'une manière insuffisante; la meilleure preuve en est que les armateurs soucieux de la vie de leurs hommes n'en ont jamais manqué. L'économie qu'on réalise ainsi a malheureusement les plus tristes conséquences. Sans doute le climat est sain à Terre-

Neuve; mais faut-il en conclure que là, comme partout ailleurs, les maladies n'ont pas leur cours? En outre, les accidens sont fréquens à la pêche; il en est qui, soignés au début, seraient sans importance, et qui s'aggravent au point d'entraîner la perte d'un membre faute des précautions les plus élémentaires. Sur certains points de la côte où 300 hommes sont parfois réunis, on ne trouve pas un médecin. Aussi voit-on souvent se présenter à bord des navires de guerre des matelots qu'il faut amputer sur l'heure et qui la veille pêchaient encore dans leurs bateaux!

Les rapports des officiers qui se succèdent à Terre-Neuve s'accordent tous à reconnaître depuis plusieurs années que la pêche française est en pleine voie de décadence, et constatent les empiétements toujours croissans des pêcheurs anglais sur notre côte réservée. On est porté tout d'abord à rechercher la cause de l'immobilité qui frappe notre industrie dans le développement progressif de la concurrence étrangère. Après avoir séjourné sur les lieux, on arrive à se convaincre que, si la pêche française est en souffrance, elle le doit surtout aux institutions qui lui sont propres. Quant à la concurrence anglaise, c'est au principe de nos droits qu'elle s'attaque : jusqu'à ce jour, elle n'en a pas affaibli l'exercice; elle a des visées plus hautes, et ne tend à rien moins qu'à les faire disparaître. Comment admettre que soixante ou quatre-vingts navires, répartis sur une étendue de 200 lieues de côtes, où le poisson se trouve en abondance, aient été sérieusement gênés par une concurrence réelle, il est vrai, mais bien faible encore? Notre côte réservée pourrait occuper de quatre cents à cinq cents navires; en 1850, elle en recevait environ trois cents; c'était une concurrence plus importante que celle des goëlettes anglaises, et cependant les armateurs n'en faisaient pas moins leurs affaires. Enfin le meilleur et le plus sûr moyen de s'opposer à la pêche concurrente n'était-il pas d'exploiter complètement le rivage dont nous avons la jouissance, en donnant à cette exploitation tout le développement qu'elle comporte? Pourquoi donc ne l'avons-nous pas fait? L'institution des primes d'encouragement, la concession des places, le règlement établi sur la manière de les exploiter, la prohibition de certains engins de pêche bien connus des Anglais, ont créé dans les mains de quelques armateurs, seuls assez riches pour faire face aux déboursés que comportent les armemens, un monopole presque absolu et peu favorable au progrès de notre industrie. Il est devenu difficile à toute entreprise qui n'a pas encore l'appui du capital de réussir à Terre-Neuve. Examinons en effet ce qui se passe à la côte est. Aux termes du décret de 1852, portant règlement sur l'occupation des havres, on entend par occuper une place « y déposer le nombre d'hommes d'équipage voulu par la série à laquelle le navire appar-

tient, faire pêche effective dans le havre, trancher et saler à la place les produits de la pêche, y former et y entretenir un établissement complet. Toute place qui ne sera pas ainsi occupée perdra ses droits à l'armement des seines. » Donc voici des navires condamnés à pêcher dans un lieu et non pas dans un autre, immobilisés pour cinq ans, pendant lesquels ils courent le risque de ne pas voir une morue. Reportons-nous à la répartition des navires par série : nous y voyons que les bâtimens de moins de 100 tonneaux de jauge, classés dans la troisième série, ayant droit par conséquent aux dernières places de la côte, doivent compter « 20 hommes d'équipage au moins, si le navire ne doit pas armer une seine, et 25 hommes, s'il doit en faire usage. » Quiconque ne peut faire les frais d'un armement aussi coûteux se voit donc exclu de la côte est. Mêmes obligations pour devenir concessionnaire à la côte ouest. Là du moins les pêcheurs ont le droit de se déplacer, « la pêche étant réservée et demeurant, comme à la côte est, le privilège exclusif des navires occupant tous les havres portés sur le tableau de répartition où il est créé des places qui sont concédées par la voie du tirage. »

Que reste-t-il pour le petit navire monté par une dizaine d'hommes, armé en commun par de petites bourses, ayant besoin plus que tout autre de suppléer à la faiblesse de son équipage par l'initiative de ses pêcheurs et par la perfection de ses engins? La pêche est libre, dit le règlement, « pour tous les navires pêcheurs sans exception, expédiés à la côte ouest, dans toutes les baies où il n'est pas créé de places particulières, et qui sont désignées sur le tableau de répartition des places comme affectées à l'exploitation commune de la pêche; » mais en même temps ce règlement s'oppose à l'emploi de certains filets dont les Anglais, mieux avisés, se servent sous nos yeux, toujours avec succès, et condamne nos pêcheurs à des moyens surannés, à des mesures vexatoires, qui ont pour effet direct de paralyser l'effort des esprits entreprenans. Nous écartons en ceci la possibilité du dépeuplement des fonds de pêche par la nature des engins en action. L'abondance de la morue dans les parages de Terre-Neuve, ses mœurs nomades, sa fécondité prodigieuse, l'étendue considérable des lieux de pêche relativement au nombre des pêcheurs, semblent des garanties suffisantes contre l'affaiblissement de l'espèce.

N'est-il pas permis de croire que, si tout navire, petit ou grand, avait eu la liberté de venir à Terre-Neuve pour y pêcher sans frais obligatoires, sans restrictions et sans entraves, l'état ne se réservant qu'un seul droit, celui d'assurer la police des havres, notre flotte de pêche se fût accrue rapidement? Avec la concurrence devenue possible, le personnel qu'elle emploie, et qui semble toujours

le même, se rajeunissait; le matelot, qui vit aujourd'hui sous la dépendance de l'armateur, retrouvait le droit de discuter son salaire et d'exiger qu'on comptât avec lui. Les ports de l'Océan, ceux du nord de la Manche, Dunkerque, Boulogne et Calais, dont la population maritime est si vaillante, avaient alors le champ libre. Notre exploitation se répandait partout sur les côtes au lieu d'y laisser des vides, et se défendait d'elle-même contre l'envahissement étranger.

III.

Il reste à parler de la situation précaire qui nous est faite à Terre-Neuve et des difficultés qui sont aujourd'hui l'objet de l'attention des deux gouvernemens de France et d'Angleterre.

Il y a quarante ans, on trouvait dans nos havres une cabane, plus misérable encore que celles de nos pêcheurs, où vivait une famille anglaise. La misère qu'on y respirait, l'aspect famélique des habitans, la pensée que ces pauvres gens allaient se trouver sans ressources pendant les longs mois d'hiver, tout excitait en vous la compassion la plus légitime et la plus vive. Tous nos maux sont venus de là. Ces premiers résidens savaient se rendre utiles, et les capitaines les attiraient volontiers dans les havres; c'était, à tout prendre, une société pour les soirées d'automne. L'hiver, on leur confiait la garde du *chaufaud* et du matériel qu'on laissait sur la plage. Il arrivait parfois que le gardien se montrait peu fidèle; pour se justifier, quand le printemps ramenait nos navires, il imputait aux pêcheurs de phoques les vols commis sur l'habitation. Souvent le capitaine avait de son côté quelques raisons de se montrer facile, et l'on vivait en famille en se rendant tous les services que comporte l'amitié. L'Anglais pêchait tout à son aise; qui songeait à le lui défendre? La pêche était son seul moyen d'existence; en la lui supprimant, on l'eût condamné, lui, sa femme et ses enfans, à mourir de faim. On lui fournissait des lignes, on l'aidait à construire un bateau; en partant, on lui laissait des vivres. De fait, il n'y avait là qu'une question de simple humanité sans conséquences pour l'avenir. Or il arriva deux choses: l'Anglais eut beaucoup d'enfans, et, nos armemens diminuant d'importance, plusieurs points de notre côte, du *French-Store*, comme on l'appelle, se trouvèrent abandonnés; les résidens s'y implantèrent, et depuis n'en sont plus sortis. C'est alors qu'on ouvrit les yeux. La question n'était autre que celle qui déjà s'était présentée en 1783; mais elle devint infiniment plus complexe, et depuis trente ans les deux nations cherchent à la résoudre sans qu'elle ait fait un seul pas. Nous insérons des termes de l'article 13 du traité d'Utrecht un droit de pêche exclusif sur toute la partie de côte spécifiée dans l'acte de 1783. De son côté,

l'Angleterre n'y veut voir qu'une obligation pour ses nationaux de ne pas gêner les nôtres; autrement dit, elle réclame le droit de pêcher sur tous les points du *French-Store* que nous n'occupons pas, voire sur ceux que nous occupons, sous condition de ne pas nuire à nos opérations. Voyons quels ont été à plusieurs reprises les efforts tentés pour sortir d'une situation qui semble aujourd'hui sans issue.

En 1844, des négociations s'établissent pour examiner les mesures qu'il serait nécessaire de prendre afin d'assurer aux pêcheurs français et anglais la libre exploitation de leur industrie et d'éviter les collisions qui ne pouvaient manquer de résulter de l'ordre de choses établi à Terre-Neuve. Ces conférences n'aboutissent qu'à une proposition de droit concurrent pour les Anglais sur une partie de notre côte en échange d'un droit analogue pour nos pêcheurs au Labrador et à Belle-Ile; on stipulait en outre en notre faveur la libre exportation de l'appât aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Cette affaire n'eut pas de suites. De nouveaux pourparlers ne sont pas plus heureux en 1851. Le gouvernement français proposait alors de restreindre à la seule baie de Saint-George, abandonnée par nos pêcheurs, occupée de fait par les Anglais, ce partage de notre droit exclusif, moyennant des concessions plus importantes que celles dont il avait été précédemment question en 1844. Au mois de mai 1856, M. le capitaine de frégate Pigeard fut chargé de se rendre à Londres pour y discuter auprès du gouvernement britannique les termes d'un nouvel arrangement, et l'on put croire un instant à la solution possible du problème en question. Un projet de convention fut arrêté entre notre représentant et le département des colonies. Il établissait clairement la nature de nos droits sur les points les plus fréquentés par nos pêcheurs en échange d'une concession de droit de pêche commune dans les baies que nous exploitions peu, du fait de l'insuffisance de nos armemens. Au nombre de celles-ci se trouvait la baie de Saint-George, située sur la côte ouest de l'île, que les Anglais considéraient comme l'une des plus importantes de leur territoire au point de vue de la création possible dans l'avenir d'un établissement industriel à Terre-Neuve. Nous devenions en même temps libres de pêcher dans toutes les rivières, à Belle-Ile et au Labrador. Cet arrangement avait le bon côté de n'avantager aucune des deux parties, ce qui semblait en garantir l'exécution.

Les ratifications avaient été échangées à Londres le 23 janvier 1857, et les deux gouvernements semblaient d'accord. Quand on apprit à Saint-Jean de Terre-Neuve la nouvelle de ces préliminaires, des cris séditieux furent proférés contre la reine, le pavillon anglais fut attaché à la queue d'un cheval, qu'on promena dans les rues de la ville, et le gouverneur fut insulté dans sa demeure. Le parlement s'indigna dans une de ses séances et refusa positivement d'adhérer

à la convention. Le gouvernement de la reine, en présence de cette déclaration, fit savoir aux commissaires français que le projet d'arrangement ne pouvait avoir de suites, que la sanction du parlement de Saint-Jean était indispensable aux négociations, et qu'il se reconnaissait impuissant à modifier l'opinion si hautement manifestée par ce parlement. Le gouvernement français se plaignit que la révision d'un traité dont les signataires avaient été l'Angleterre et la France fût soumise au bon vouloir d'un parlement étranger, et fit observer en même temps que l'établissement du régime parlementaire à Terre-Neuve ne pouvait dégager la métropole de ses engagements avec nous. En résumé, cette tentative de conciliation n'avait eu d'autre effet que de mettre en pleine lumière les sentimens hostiles de la législation locale à l'égard de nos pêcheries et son influence prépondérante sur les décisions de l'Angleterre.

Quelle était, au milieu de ces pourparlers sans résultats, l'attitude de notre division navale à Terre-Neuve? Chargée de faire respecter nos droits, que faisait-elle, alors que, sous ses yeux, on les violait ouvertement? Sa situation n'était rien moins que facile. Tantôt elle recevait pour instructions de ménager les pêcheurs anglais, de fermer les yeux sur les contraventions, d'éviter en un mot toute cause de mésintelligence entre les deux pays; c'est ainsi que, pendant la guerre de Crimée, nos croiseurs durent s'abstenir de toute surveillance effective. En d'autres circonstances, généralement à la suite d'une négociation rompue, on semble recourir à des mesures de rigueur pour faire rentrer nos pêcheurs dans le libre et plein exercice des droits que leur attribuent les traités. Nos officiers ont alors pour ligne de conduite de porter partout l'alarme, d'annoncer pour la saison prochaine une répression sévère de tous les abus. Les effets se faisant toujours attendre, les résidens s'inquiètent peu de ces menaces, et, si l'on s'en émeut, c'est à Saint-Jean, puis à Londres. Pendant la campagne de 1858, les riverains anglais sont prévenus par nos capitaines que tout exercice de pêche leur sera formellement interdit l'année suivante, et c'est alors que le cabinet de Saint-James, effrayé par les conséquences que peut entraîner une pareille mesure, met en avant la proposition d'une enquête parlementaire à Terre-Neuve, proposition agréée à Paris. Le soin de cette enquête fut confié à une commission mixte qui se réunit sur les lieux le 1^{er} mai 1859. La France était représentée par M. le capitaine de vaisseau de Montaignac de Chauvance, commandant la division navale de Terre-Neuve, et par M. de Gobineau, premier secrétaire d'ambassade. Les délégués de l'Angleterre étaient M. Kent, remplissant l'office de *colonial secretary* de Terre-Neuve, et M. le capitaine Dunlop, commandant le *Tartare*.

Les commissaires des deux nations inspectèrent en commun les

havres de la côte, se réunissant alternativement à bord du *Tartare* et de la corvette le *Gassendi*, interrogeant les riverains et les pêcheurs, soit en anglais, soit en français, suivant leur nationalité. Après chaque séance, un procès-verbal était rédigé dans les deux langues, et signé lorsque la commission en avait examiné le contenu et reconnu la traduction conforme. Les travaux de l'enquête furent terminés le 29 août 1859 à bord du *Gassendi*. L'étude approfondie des textes des traités, l'examen des interprétations diverses dont ils ont été l'objet de la part des légistes anglais, confirmèrent les délégués français dans l'opinion que nos droits étaient bien exclusifs, plus réels et plus étendus qu'on ne l'avait cru jusqu'alors. Aussi furent-ils conduits à penser d'un commun accord que ces droits étaient inattaquables, faciles à maintenir, et qu'il n'était pas besoin, pour les faire respecter, d'entrer dans une voie de concessions qui pouvaient nous les faire perdre. MM. de Montaignac et de Gobineau fixent à 3,000 âmes le chiffre de la population anglaise établie sur notre côte, et constatent qu'il a doublé dans une période de vingt ans. La lenteur de ce développement leur fait émettre l'opinion que, sans la tolérance commandée à nos stations navales, il n'y aurait pas eu d'immigration. En conséquence, le moyen le plus efficace de l'arrêter dans sa croissance est à leurs yeux d'interdire la pêche aux riverains pour les forcer à déguerpir, usant en ceci d'une sévérité graduée, et de multiplier nos établissemens sur notre côte réservée. La commission mixte s'arrêta dans ses conclusions aux propositions suivantes : organisation en commun d'une police locale chargée de régler les différends entre les sujets anglais et français ; liberté complète de vendre et d'acheter l'appât pour les pêcheurs des deux nations, sous la réserve qu'il serait interdit chaque année, sur la côte de Terre-Neuve, de seiner le hareng du 20 octobre au 1^{er} avril suivant. Au mois de mars 1860, les travaux de la commission furent remis à l'étude et considérés comme pouvant servir de bases à un arrangement amical ; mais des difficultés s'élevèrent, un mouvement d'hostilité se produisit à Saint-Jean à la suite d'un commencement d'action des autorités anglaises dans un sens favorable à nos intérêts, et tout en resta là. Si l'enquête de 1859 n'eut d'autre résultat que le maintien du *statu quo*, les documens qu'elle a laissés sont toujours les plus certains et les plus clairs que l'on possède sur l'état des choses à Terre-Neuve dans un temps où l'on ne désespérait pas encore de pouvoir concilier nos intérêts et ceux d'une population qui semblait les menacer déjà. A dater de cette époque, la situation se complique de jour en jour.

Impropre aux travaux agricoles en raison de l'extrême rigueur du climat, l'île de Terre-Neuve ne se connaissait d'autres ressources que celles qu'elle tirait de la pêche, quand on découvrit, en 1859,

des mines de cuivre et de plomb qui promettaient un avenir plus riche aux habitans. Ces gisemens miniers n'avaient malheureusement, à de rares exceptions près, d'autres débouchés que la partie du littoral où nous avons le droit de pêche, et l'exploitation n'en pouvait avoir lieu qu'au préjudice de notre industrie. L'inconvénient n'était pas un obstacle pour la législature de Saint-Jean, et déjà les concessions étaient faites, quand le gouvernement britannique refusa de les ratifier. Le même gouvernement, se trouvant en présence d'un nouvel état de choses si contraire aux intérêts de sa colonie, provoquait en 1866 la reprise des négociations en laissant cette fois au parlement de Saint-Jean le soin d'en fournir les bases et de remettre ses conclusions dans les mains de M. le capitaine de vaisseau de Lapelin, alors commandant de la station française à Terre-Neuve. Ces conclusions sont caractéristiques. Tout d'abord il est admis que les sujets anglais, tant qu'il ne s'agit pas d'objets ou de travaux se rapportant à la pêche, ont le droit de construire des établissemens sur notre côte réservée, et de se servir du rivage. Conséquemment la législature locale a qualité pour accorder sur la côte française toutes les concessions qui ne seraient pas de nature à nuire à nos pêcheries ou à leur faire concurrence. Dans aucun cas, les sujets français ne pourront être autorisés à faire pêche soit à Belle-Ile, soit au Labrador. La seule concession qui puisse leur être faite dans un arrangement à venir sera le droit d'acheter librement l'appât sur la côte anglaise, à l'époque où la pêche du capelan et du hareng est permise aux sujets anglais. En résumé, le parlement s'arrête aux propositions suivantes, qui sont la négation formelle de l'existence de nos droits : 1° Nomination d'une commission mixte, ne pouvant connaître que des affaires relatives aux pêcheries. 2° Les établissemens anglais existant actuellement à la baie Saint-George, à Cod-Roy, à la baie des Iles, à Bonne-Baie et à la Baie-Blanche, seront conservés. Les Français ne devront pas s'opposer à ce que les Anglais pêchent sur ces points. Des constructions pourront être élevées dans ces baies et sur les autres parties du littoral, pourvu qu'elles n'opposent pas d'obstacles aux privilèges de pêche des Français, tels qu'ils seront définis par la commission mixte. Les sujets anglais ne seront ni empêchés ni inquiétés dans leur pêche sur aucun point de la côte où ils ne feront pas concurrence aux Français. 3° La commission mixte ne pourra supprimer, comme nuisant au droit de pêche des Français, aucune des constructions établies depuis cinq ans, sans qu'une indemnité soit fixée; mais nulle indemnité ne sera due pour la suppression des établissemens de ce genre qui seraient construits par la suite sans le consentement de la commission mixte. 4° La commission mixte déterminera la limite jusqu'à laquelle les Français

pourront former leurs établissemens de pêche. Les Anglais auront le droit exclusif de la pêche des rivières et celle du saumon. 5^e La zone du littoral dont les Français auront l'usage temporaire sera déterminée, afin que rien ne s'oppose aux concessions du territoire hors de cette zone, non plus qu'à la construction d'établissemens d'intérêt minéral sur cette zone elle-même.

Nous voilà bien loin des traités d'Utrecht et de Versailles, et M. le commandant de Lapelin, en repoussant énergiquement la possibilité d'une négociation sur de pareilles bases, écrivait avec raison : « On nous demande tout et on ne nous donne rien ! » Cet essai de conciliation dont le gouvernement anglais avait pris l'initiative est le dernier que l'on ait tenté. Depuis ce temps, nous avons vécu au jour le jour, voyant grandir les difficultés, constatant chaque année de nouveaux empiétemens et notre impuissance à les réprimer. En examinant dans leur ensemble ces négociations infructueuses, on est frappé du bon vouloir mis en action par l'Angleterre, et de l'opposition persistante que rencontrent ses propositions dans le parlement de Saint-Jean. Il n'est pas inutile de rechercher les causes qui divisent ainsi l'opinion de la métropole et celle de sa colonie. Si le gouvernement anglais n'est plus d'accord avec le nôtre sur l'interprétation à donner aux traités et sur la nature des droits qu'ils nous confèrent, c'est qu'il a changé d'avis. Jusqu'en 1838, les autorités anglaises n'émettent aucun doute sur la validité de ces droits, et nous les voyons, en plusieurs occasions, prendre en main nos propres intérêts. En 1788, un acte du parlement investit le gouvernement de tous les pouvoirs nécessaires pour faire enlever de la côte française « tous échafauds, cabanes, navires, bateaux appartenant aux sujets de sa majesté britannique, et qui pourraient servir à prendre le poisson, et, dans le cas où lesdits sujets refuseraient de s'éloigner des localités susdites, les officiers compétens sont autorisés à les faire partir sans aucune distinction de personnes, et nonobstant toute loi, usage ou coutume à ce contraire. » En 1802, l'amiral Gambier, gouverneur de Terre-Neuve, déclare que tous les établissemens de pêche doivent être détruits sans distinction, et que tous les sujets britanniques sont astreints à vider les lieux; vingt-deux ans plus tard, un nouvel acte du parlement proroge pour cinq années les pouvoirs donnés à la couronne par l'acte précité de 1788. En 1835, les jurisconsultes de la reine, consultés par le ministère sur la question de savoir si, aux termes des traités, les sujets anglais ne pouvaient être admis à partager avec les Français le droit de pêche sur la côte réservée, déclarent que dans leur opinion les Français ont le droit *exclusif* de pêche sur la partie de la côte de Terre-Neuve mentionnée dans le traité de 1783. Les mêmes hommes spéciaux, appelés à se prononcer de nouveau

en 1837, émettaient l'opinion suivante : « S'il existait réellement, dans les limites du district en question, un espace véritablement suffisant pour que les pêcheurs des deux nations pussent y pêcher sans être en contact les uns avec les autres (*interfering with each others*), nous penserions que ce pays n'est pas astreint à empêcher ses sujets d'y pêcher. Il paraît cependant, d'après le rapport de l'amiral Halkett, que cela est difficilement praticable, et nous pensons que, suivant la véritable portée du traité et de la déclaration, les sujets britanniques sont exclus (*precluded*) du droit d'y pêcher, s'ils ne peuvent le faire sans apporter quelque gêne à la pêche française. » C'est alors que lord Palmerston, répondant aux réclamations déjà nombreuses formulées par le gouvernement français au sujet de l'établissement des premières familles anglaises sur notre côte, déclare que « l'on ne trouve dans aucun des documens publics du gouvernement britannique que le droit des sujets français à la pêche exclusive, soit de la morue, soit du poisson en général, ait été positivement reconnu (*specifically recognised*). » Ainsi de 1713 à 1738 nous avons exercé à Terre-Neuve un droit de pêche que les hommes d'état et les jurisconsultes de l'Angleterre ont considéré comme exclusif, et ce n'est qu'à partir de cette dernière date que le droit exclusif se transforme en tolérance, ou tout au moins en droit concurrent. Il est malaisé de croire que le souvenir, parfois assez gênant, d'une politique entièrement contraire à celle qui prévaut aujourd'hui dans le parlement anglais ne soit pas venu s'ajouter aux raisons d'intérêt direct qui ont fait souvent au gouvernement de la reine une obligation de chercher à résoudre à l'amiable des difficultés sans cesse renaissantes.

Quant à l'attitude hostile de la législature locale de Terre-Neuve, elle est en grande partie la conséquence de l'émancipation d'une colonie qui se montre aujourd'hui jalouse à l'excès de ses pouvoirs, la considère comme une atteinte à sa liberté toute intervention de la métropole dans une affaire que seule, à ses yeux, elle a droit de juger. Les manifestations qui se produisirent à Saint-Jean en 1857, quand on y connut l'échange des ratifications de la convention Piggeart, en sont la preuve évidente. La question des pêcheries était loin de comporter autant de véhémence; en réalité, on en fit un prétexte pour protester contre l'initiative anglaise, qui fut considérée comme un grave oubli des prérogatives constitutionnelles. On s'en émut au Canada, dans la Nouvelle-Écosse; les hommes les plus importans excitaient alors l'opinion et publiaient dans les journaux de violentes attaques contre l'Angleterre; l'évêque catholique de Terre-Neuve alla, dans une lettre restée célèbre, jusqu'à réclamer au besoin l'appui des États-Unis.

Nous avons indiqué l'origine et la nature de la question de droit

existant à Terre-Neuve. Insoluble jusqu'à ce jour, nous inclinons à croire qu'elle n'a plus désormais de solution possible dans l'ordre des idées dont se sont précédemment inspirés les négociateurs. Pour le faire comprendre, prenons la question telle qu'elle s'impose actuellement sous nos yeux. Pendant la campagne de 1873, M. le gouverneur de Terre-Neuve évaluait à 20,000 âmes la population qui s'est implantée sur notre côte; en faisant la part d'une exagération dictée par un légitime amour-propre, il est permis d'affirmer qu'elle a plus que triplé dans l'espace de quinze ans. Ces Anglais, misérables au début, sont maintenant installés en bon nombre dans une grande partie de nos havres, non plus comme autrefois à titre de tolérance, mais ouvertement; ils pêchent librement, avec toute sorte de filets, sur les points que nous n'occupons pas, et fréquemment aussi dans les mêmes parages que nos pêcheurs. Ce sont non plus des familles abandonnées pour ainsi dire dans un pays désert, mais des agglomérations compactes de gens vivant dans l'aisance et travaillant à leur fortune. L'administration de Saint-Jean s'en occupe, leur envoie des pasteurs protestans, songe à leur donner des écoles, en un mot met tout en œuvre pour développer rapidement la formation des villages sur toute l'étendue du *French-Store*. Les croiseurs anglais protègent partout leurs nationaux, sous la condition toutefois qu'ils ne gênent pas les nôtres. Il ne s'agit plus d'empiétemens partiels, qui n'atteignaient en réalité que la question de droit, c'est un envahissement en règle dont les progrès s'accroissent tous les ans. Le jour n'est pas loin où changeront les rôles, et l'on peut prévoir que bientôt sur la côte française les Français seront des intrus. Que fait la division navale chargée de protéger la pêche? Son rôle est bien ingrat : partout elle constate le développement de la concurrence étrangère, partout elle proteste en invoquant notre droit exclusif, et toujours on lui répond que ce droit ne nous appartient pas.

Tout n'est pas là, car la question des pêches a cessé d'être le point d'intérêt dominant à Terre-Neuve. Depuis 1866, de nouvelles mines de plomb argentifère ont été découvertes dans la région qui s'étend parallèlement aux collines de la baie de Saint-George et sur la côte qui forme la rade est de Port-à-Port (côte ouest). L'absence de routes praticables ne laisse au minerai d'autre débouché que le rivage, et ce rivage est occupé par nous. Comme en 1859, la législature de Saint-Jean a favorisé de toute son action la mise en exploitation de ces mines; nous avons protesté, et, par ordre du gouvernement de la reine, les concessions ont été déclarées sans valeur et les travaux interrompus. Faut-il en conclure que jamais ils ne seront repris? Pouvons-nous détenir ainsi improductif un capital que les clauses d'un traité laissent entre nos mains? En présence

d'une population, non plus à l'état embryonnaire, mais régulièrement constituée, dont les besoins et les prétentions grandissent tous les jours, pouvons-nous espérer le maintien d'un privilège dont les circonstances ont rendu l'exercice impossible dans la pratique? Quels que soient les traités, nos pêcheries sont une entrave à la prospérité d'un pays qui vient de sentir sa richesse et s'indigne de n'en pouvoir tirer parti.

Il ne s'agit plus de discuter les textes; le traité d'Utrecht n'a plus sa raison d'être. En pareille matière, une situation s'impose comme un fait, on ne la ramène pas en arrière. Prétendons-nous, comme en 1859, faire déguerpir les Anglais de la côte? Rien n'est plus impossible, et l'on n'y peut songer. Pensons-nous enrayer le progrès à Terre-Neuve en paralysant, à force de surveillance, l'action des résidents anglais? Toute surveillance effective conduit aux mesures de rigueur; toute mesure de rigueur frappant des sujets étrangers est la source certaine de grandes complications. Il serait d'ailleurs d'autant plus difficile d'entrer dans cet ordre d'idées que les officiers des deux marines se placent pour juger les faits à des points de vue directement opposés, conformément aux instructions contradictoires qu'ils reçoivent de leurs gouvernements respectifs. Admettons-nous le principe de la pêche concurrente? Ce serait ruiner du coup notre industrie et perdre les avantages que mettent en nos mains les traités. Si le rachat de nos droits doit être un jour mis en cause, — et c'est là que serait à nos yeux la solution favorable à nos intérêts, — nous devons en principe les conserver dans une intégrité parfaite; l'impossibilité dans laquelle se trouve placée l'île de Terre-Neuve d'exploiter ses mines à la côte ouest en accroît encore la valeur. Rentrerons-nous dans la voie jusqu'à ce jour impraticable des concessions réciproques? Ces concessions, comment les définir? Les prétentions du parlement de Saint-Jean sont les mêmes : on nous demande tout, on ne nous donne rien! Que ferons-nous donc? car la situation présente ne saurait se prolonger longtemps. Nul ne pouvait répondre, quand tout à coup on entrevit une chance de voir la question se déplacer à notre avantage par l'entrée de l'île de Terre-Neuve dans la confédération du *Dominion*.

La création de l'état du *Dominion* remonte à 1841. Il fut alors constitué par la fédération parlementaire du Haut et du Bas-Canada. En 1867, les deux provinces réunies, qui jouissaient déjà d'une autonomie voisine de l'indépendance, s'incorporaient la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la province de Manitoba, la Colombie anglaise, et prenaient le nom de *Dominion*. A la même époque, le parlement de la confédération s'ouvrait à Ottawa, petit bourg canadien devenu capitale, et proclamait l'acte d'union voté par le parlement anglais. En 1873, l'île du Prince-Édouard s'annexait li-

brement à la nouvelle puissance et venait en augmenter la richesse. Cette concentration de ses possessions de l'Amérique du Nord sous une même administration offrait aux yeux du gouvernement de la reine l'avantage de réunir dans un même faisceau des intérêts jusqu'alors en désaccord et de les garantir contre une agression possible et toujours redoutée des États-Unis; on espérait aussi paralyser les agissemens d'un parti nombreux au Canada qui manifeste hautement ses sympathies pour l'union. Le Dominion jouit d'un gouvernement qui lui est propre, composé d'un parlement et d'un sénat qui décident souverainement toutes les questions. Partout, sauf à Halifax, les milices ont remplacé les troupes anglaises, les seuls fonctionnaires anglais sont le gouverneur-général et les lieutenans-gouverneurs de chaque état, auxquels il ne reste que l'ombre d'un pouvoir honorifique et que l'on choisit en Angleterre très sympathiques à l'esprit de la colonie. C'est une république fédérale en voie de formation rapide; le jour n'est pas loin où l'élection d'un président rendra pour toujours le Dominion indépendant de la métropole. Nous retrouvons ici la ligne de conduite adoptée par l'Angleterre à l'égard de ses colonies. Pour les faire riches, elle les fait libres, et les abandonne promptement à leurs ressources administratives et financières.

Nos colonies sont à la fois si coûteuses et si pauvres, alors que plusieurs d'entre elles renferment d'incontestables élémens de richesse, qu'il est superflu de comparer un système qui a doté l'Angleterre de tant de possessions si belles avec une centralisation qui ne permet pas plus de coloniser que de faire vivre une colonie. L'esprit public en France s'inquiète peu de ces établissemens, quelque voisins ou lointains qu'ils soient; on les confond souvent les uns avec les autres, on semble même ignorer qu'ils existent. Notre sol est si beau, si riche, si divers, qu'il semble devoir éternellement nous suffire, et cependant la société voit grandir dans son sein des appétits plus menaçans de jour en jour; impuissante à les satisfaire, n'en viendra-t-elle pas à regretter trop tard de n'avoir pas ouvert un champ plus vaste à l'entreprise en favorisant largement le travail et l'esprit d'aventure dans ces pays nouveaux encore, où la terre féconde n'attend que le travailleur? On a tant douté de nos aptitudes en matière coloniale qu'il est aujourd'hui de rigueur d'admettre qu'elles sont nulles. N'avons-nous donc rien su fonder? Notre histoire ne garde-t-elle pas la trace éclatante encore des plus belles colonies qu'on ait vues? Souvenons-nous de l'Inde, des travaux de Dupleix et de La Bourdonnaye, de Bourbon et de l'île de France, dont la richesse fut si grande, d'Haïti, la reine des Antilles, qui versait tous les ans dans la métropole 80 millions de revenu, et du Canada, ce beau pays dont l'âme est restée française

malgré la prospérité que lui a donnée l'Angleterre. On ne remonte pas sans un sentiment mêlé de tristesse et d'orgueil le fleuve Saint-Laurent, cette merveille du monde où, le premier de tous, a paru notre pavillon; on n'entre pas sans émotion dans Québec, qui garde encore en partie nos murailles, si glorieusement défendues que le vainqueur lui-même a consacré la gloire des défenseurs. Qui donc a dit, en présence de pareils témoins, que la France n'a rien su fonder? Elle est encore vivante et bien aimée dans ces contrées lointaines, et nous avons pu nous convaincre que sa mémoire n'y périra pas. Ce ne sont pas des souvenirs épars, c'est une population tout entière qui garde notre religion, notre langue et nos usages; elle s'étend dans tout le Canada, on la trouve jusqu'aux frontières des États-Unis. Il est rare qu'un de nos bâtimens de guerre se présente devant Québec; le cas échéant, la ville est tout en fête. On se presse à bord, on entoure l'état-major et l'équipage des prévenances les plus affectueuses. « Nous venons voir nos gens, » disent les Canadiens en montant sur le pont, et rien n'est plus touchant que de les voir, avec leur bon sourire, parler à nos marins de cette patrie qu'ils aiment et conservent au fond du cœur sans l'avoir connue jamais. S'il est parfois douloureux, au lendemain de nos revers, de subir à l'étranger la pitié des uns et l'indifférence des autres, il est bien doux de s'arrêter, ne fût-ce que pendant un jour, dans un pays trop courtois pour blâmer ou pour plaindre ses hôtes, fidèle à la tradition de ses souvenirs et sincère dans son amitié.

On pense généralement à Québec que l'entrée de l'île de Terre-Neuve dans la confédération du Dominion ne se fera pas attendre plus de deux ans. La raison dominante de cette annexion se trouve dans la pauvreté de l'île anglaise, pauvreté qui rend impossible l'exploitation des mines, le percement des routes et l'exécution des travaux de nécessité première. Le crédit de la confédération couvrirait ses entreprises et lui permettrait de tirer un meilleur parti de son sol. Telle est à Terre-Neuve la manière de voir du parti le plus riche, et qui compte les futurs concessionnaires des gisemens miniers. Une autre opinion, répandue dans la classe laborieuse, soutenue par quelques hommes influens, ennemis jurés de notre droit de pêche, redoute l'augmentation des taxes, la réduction des pouvoirs de la législation locale, et s'oppose à l'annexion. Il existe en outre un troisième parti qui, tout en voulant le maintien de l'autorité administrative, affiche ouvertement ses sympathies pour les États-Unis; c'est à son influence qu'il faut attribuer l'adhésion du parlement au traité de Washington, dont une des clauses ouvre aux pêcheurs américains les eaux territoriales de l'île de Terre-Neuve. Quant à l'Angleterre, tout semble indiquer qu'elle verrait sans déplaisir l'incorporation de sa colonie dans l'état du Dominion. L'into-

lérance du parlement de Saint-Jean n'est pas sans doute étrangère à cette attitude voisine du désintéressement d'un gouvernement dont la situation devient de jour en jour plus difficile à notre égard, et qui peut être à bon droit las d'un contrôle ingrat pour ses fonctionnaires, onéreux pour ses finances et d'importance médiocre pour son autorité dans l'Amérique du nord.

Cette annexion, si jamais elle a lieu, sera-t-elle favorable à nos intérêts? Obtiendrons-nous du parlement d'Ottawa la solution que nous cherchons en vain? Nous semblons l'espérer, et notre politique semble aujourd'hui l'expectative du changement qui doit se produire dans les destinées administratives de l'île de Terre-Neuve, le jour où la confédération du Dominion absorbera son autonomie. Notre espoir s'appuie sur les sympathies que la France a toujours trouvées au Canada et sur la grande influence de l'élément canadien dans les affaires de la confédération; mais, si bien disposée que se montre à notre égard la nouvelle puissance, par quels moyens rendra-t-elle claire pour l'avenir une situation qui compte aujourd'hui cent soixante ans d'existence et qui n'est pas encore définie? Nous n'en connaissons qu'un seul, radical en vérité, mais infaillible, le rachat absolu de nos droits. Que nous traitions avec l'Angleterre ou le Dominion, c'est là que nous conduit la logique des choses: tirer le meilleur parti possible de la cession de notre privilège, tel est le but auquel nous devons tendre pour sortir d'une impasse qui sera toujours, et quoi que l'on fasse, préjudiciable à nos intérêts. Enrayée par la tradition, immobilisée par le monopole, la pêche des côtes ne retrouvera pas son ancienne importance; les intérêts qui s'agitent à Terre-Neuve la dominent et la condamnent, elle est sans avenir possible. En lui prêtant toujours et partout le concours de ses bâtimens, l'état assume une lourde charge, et le rôle de ses divisions navales devient de plus en plus ingrat. Si nous avons réussi jusqu'à ce jour à sauvegarder nos droits dans leur principe, faisons-les valoir quand s'en trouvera l'occasion, non plus en réclamant l'exercice d'un privilège affirmé par les traités, mais en réalisant d'une manière définitive le capital certain qu'ils représentent. Reportons alors tous nos efforts sur la pêche des bancs, et conservons-lui pour appui les îles Saint-Pierre et Miquelon, rajeunissons nos procédés, nous en aurons bientôt les bénéfices, et nous rendrons le rude état de nos marins moins dangereux et moins pénible.

UN GASCON

DU XVI^e SIÈCLE

LE PREMIER DUC D'ÉPERNON

S'il fallait assigner des rangs aux plus grands hommes de l'histoire et des lettres françaises, j'imagine que, même pour le juge le plus sagace et le mieux informé, l'embarras ne serait pas petit. Qui hésiterait en revanche, s'il n'était question que de désigner les plus nationaux d'entre eux, ceux qui possèdent au souverain degré la vertu typique, le caractère absolu de représentans de la race? Les noms de Montaigne et d'Henri IV s'imposent irrésistiblement dans ce cas comme l'expression même du génie national dans le domaine de la pensée aussi bien que dans celui de l'action. C'est l'incomparable honneur de la Gascogne d'avoir donné l'un et l'autre à la France.

Elle a pu les donner, ils n'avaient garde de laisser oublier leur origine. Un hasard sans conséquence fera bien naître Bossuet en plein troupeau d'Épicure, je veux dire en Bourgogne, ou Corneille au milieu des Normands; il n'en va pas de même en Gascogne, on ne naît pas impunément en ce terroir. Ni Montaigne ni Henri IV n'échappent à cette loi, et ces deux types de Français par excellence restent gascons au premier chef. Pour être hors de pair, ils ne forment pas à eux seuls tout le contingent fourni par la Gascogne au faisceau des illustrations de la patrie pendant le xvi^e siècle. Deux hommes de valeur inégale, mais rares l'un et l'autre, Monluc et Brantôme, ont droit à y figurer. Henri IV et Montaigne, le politique et le sage, Brantôme et Monluc, le conteur et le capitaine, tel est le royal présent fait à la France par cette province tant bafouée. Deux

de ces hommes-là n'ont point de supérieurs dans notre histoire, je ne leur vois pas même d'égaux; Monluc s'y place en haut rang, lui aussi, Brantôme plus bas, mais galement éclairé d'un vif rayon. La Gascogne peut demander à ses railleurs quelle autre tribu de la famille française a de pareils titres à la reconnaissance nationale.

I.

Qui le croirait? sa personnification complète, elle ne l'a trouvée dans aucun de ces glorieux rejetons : de vrai fruit de ses entrailles, le fils vraiment fait à son image, c'est un autre que ceux-là, moins noble de cœur ou d'intelligence, plus puissant peut-être de caractère, leur contemporain à tous, bien qu'il leur ait survécu de près d'un demi-siècle : Jean-Louis de Nogaret de La Valette, qui a fait au nom de d'Épernon une célébrité d'assez fâcheux aloi. Tout n'est pas injustice dans les sévérités de l'histoire pour ce nom, symbole altier de l'orgueil plus encore que de l'ambition, et il serait superflu sans doute de se défendre de la moindre velléité de réhabilitation à son endroit. « Vous n'avez pas d'amy céans, mais un juge, » pourrions-nous dire, comme Achille de Harlay, à l'audacieux personnage. Encore faut-il reconnaître qu'il a subi deux injustices capitales : il a été d'une part calomnié plus qu'homme de France par des ennemis personnels, très acharnés et fort peu scrupuleux, Sully, d'Aubigné, Richelieu, dont le témoignage semble avoir uniquement servi de guide à l'opinion; d'autre part, nombre d'historiens en usent à son égard avec un sans-çon qui frise de près la bévue. Nous aurons l'occasion de revenir sur les calomnies; quant au second point, traiter lestement d'Épernon d'ambitieux vulgaire, prononcer contre lui une brève sentence et passer outre comme s'il s'agissait d'un comparse insignifiant, d'un Bellegarde, voire d'un Bassompierre, c'est un contre-sens historique. La rigueur peut être de mise, non le dédain. Outre qu'il a joué un rôle important, parfois décisif, dans presque toutes les affaires d'état de 1578 à 1638, d'Épernon ne saurait être considéré autrement que comme une nature supérieure à laquelle il n'a manqué qu'un sens moral à la hauteur des talens et surtout du caractère pour marquer sa place parmi les plus grandes figures de son siècle. La Gascogne n'a point en lui un indigne représentant. Il est vicieux, mais sans bassesse. Intrépide, spirituel, habile, hardi, doué d'une volonté de fer qui avait à son service la sagacité et la prudence; parti de bas, monté au faite, sachant s'y maintenir par des prodiges d'énergie et d'esprit de conduite, longtemps comblé des faveurs de la fortune, plus tard abandonné par elle et déployant alors dans la lutte contre les disgrâces la vertu des mauvais jours, le stoïcisme d'une grande âme,

d'Épernon eût laissé une mémoire illustre, s'il avait donné à ses facultés puissantes un mobile autre que l'orgueil et l'ambition. Tel que l'ont gouverné ses passions égoïstes, la conscience se refuse à voir en lui un grand homme : il n'a droit qu'à passer pour le modèle du Gascon.

Qualités et défauts, c'est bien l'image de sa race. Non-seulement il résume fortement le type sous tous ses aspects bons et mauvais, mais sa vie elle-même n'est autre chose, à le bien prendre, que le roman légendaire du gentilhomme gascon, son héroïque épopée. On peut dire, en modifiant le mot de La Bruyère, qu'il a vécu comme rêvaient ses compatriotes. Il a miraculeusement évoqué à leurs yeux la réalisation matérielle de leurs aspirations les plus chères : soixante années durant, il lui a été donné d'assouvir cette soif inextinguible d'honneurs, ces ardentes convoitises de richesses et de pouvoir, cette passion ambitieuse enfin, la première à naître, la dernière à mourir dans une âme gasconne. Comment son éclatante fortune n'aurait-elle pas ébloui ces vives imaginations, moins éprises d'idéal que de jouissances positives, qui tout naturellement vont « droit au solide ? » Comment ne serait-elle pas devenue le point de mire de toutes les visées, l'encouragement à toutes les espérances dans ces gentilhommières dont le chartrier valait certes bien celui des Nogaret, où l'appétit était si éveillé devant un festin si court, où personne ne fut jamais inquiet de sa tournure ni de son esprit ? Qui pourra dire le nombre d'émules, suscités par l'exemple de cette merveilleuse destinée, qui en sont restés, hélas ! à ses humbles commencemens, au classique et proverbial départ pour la cour du cadet sans autre légitime que sa bonne mine et ses « vastes pensées ? » A défaut des triomphes qu'il avait rêvés sur cet illustre théâtre, le nouveau-venu pouvait compter du moins sur l'accueil protecteur, mais bienveillant et serviable, de d'Épernon. Autant il était fier avec les premiers personnages de l'état et rogue avec les grands dont il était devenu l'égal, autant il eut toujours l'art de s'attacher la noblesse provinciale et de s'en faire une clientèle à l'instar des patriciens de l'ancienne Rome. Son orgueil, non moins que sa politique, trouvait son compte à ce patronage ; il ne marchait guère dans les occasions d'importance sans un cortège de trois à quatre cents gentilshommes, et, soit à Paris, soit dans ses gouvernemens ou ses châteaux de Fontenay et de Cadillac, sa cour, princièrement défrayée, surpassait en nombre celle même des Guises. Aussi d'Épernon, bien plus que le Béarnais ou Monluc, fut-il le héros des prédilections natales, et si l'homme atteint partout ailleurs les dernières limites de l'impopularité, nous le verrons au contraire s'appuyer en toute occurrence sur la noblesse gasconne, recruter en elle d'enthousiastes instrumens de son ambition, et même, ayant

d'être revêtu de l'autorité de gouverneur, n'avoir qu'un mot à dire comme en 1621, pour faire monter à cheval tous les gentilshommes de la province. Notez qu'ils comptaient dans leurs rangs des noms de la première volée, Montesquiou, d'Esparbès, Montaut, Pardailan, Duras, Cominges, Faudoas, Preissac, Montpezat, Castelbajac, Grossoles, Caumont, toutes races qui remontent loin dans le passé de l'histoire locale, tandis que ce chef spontanément choisi, dont ils se faisaient aveuglément les champions, n'était auprès de la plupart d'entre eux, avec ses deux cents ans de noblesse due au capitoulat toulousain, qu'un hobereau de la plus mince étoffe. Voilà déjà dans ce seul fait de quoi fixer l'attention de l'historien, surtout du moraliste : l'homme ne saurait être médiocre qui triomphe de l'orgueil d'autrui et réussit à en faire le levier de son propre orgueil; mais d'Épernon leur réserve mainte autre surprise. Il n'est guère de figures qui offrent à l'étude un champ d'observations aussi intéressant. Sa vie est curieuse, sa nature l'est encore davantage.

Écartons tout d'abord à son sujet le souvenir du personnage de comédie. Du Gascon traditionnel, il a bien quelques traits, ne serait-ce que l'esprit et l'outrageux accent qu'il se piqua toujours de conserver dans sa pureté native, j'ajouterais la vanité, si La Fontaine n'avait dit, heureusement pour la Gascogne : « C'est proprement le mal français. » Sur ce chapitre français ou gascon de la gloriole, Tallemant est en fonds d'anecdotes plaisantes mises à tort ou à raison sur son compte; mais avant tout, — et là est la clé de sa nature, — d'Épernon est un *caractère*, en d'autres termes un homme à passions fortes, partant sérieux. C'est trop peu dire; rongé d'ambition jusqu'à sa dernière heure, il fut, comme toutes les victimes de cette maladie mentale, d'humeur sombre et morose. En veut-on la preuve? Il avait un bouffon à gages. Le Gascon sait d'ordinaire se suffire à lui-même. Sa mélancolie, on le devine, n'avait rien de commun avec cette satiété des grandeurs qui arrache aux despotes désabusés des accens si pénétrants de détresse morale. Le propre au contraire de ce puissant ambitieux est d'avoir toujours convoité une suprématie nouvelle, toujours aspiré plus haut. *Excelsior*, telle pouvait être, à lui aussi, sa devise. L'empire du monde, on peut l'affirmer, n'eût pas excédé la mesure de cette âme effrénée.

Il n'a rien non plus des ridicules du parvenu, s'il en a les vices. Il a fait pleurer assez de gens, comme le prédicateur Poncet le lui disait un jour à lui-même ou à son compagnon de faveur Joyeuse; on n'a guère ri à ses dépens que du bout des lèvres, et surtout à distance. Une grâce hautaine et charmante, l'aisance souveraine des façons, libres sans familiarité avec les rois, modèles de dignité noble avec tous quand il ne lui plaisait pas d'y ajouter la raillerie, — un

regard singulièrement calme, puissant, profond, scrutateur et impénétrable, — le sang-froid et la possession de lui-même, qui ne l'abandonnaient qu'à bon escient, — une promptitude extrême d'intelligence, un verbe net et décisif, — le don sans prix de l'autorité personnelle, ce signe mystérieux qui partout désigne le maître, — tout en lui réclamait la domination et semblait n'avoir pour cadre naturel que le premier rang. Il s'y établit par des voies suspectes, il l'occupa arrogamment, avec rapacité, avec violence; au fond, chacun l'y reconnaissait à sa place. Pour la première fois depuis l'avènement d'Henri III, on sentait qu'on avait affaire à une volonté énergique, à un esprit sagace et ferme. Nul n'a soulevé des haines plus furieuses, un tel déchaînement de malédictions contre sa faveur, — mais jamais, remarquez-le, il n'en parut indigne, jamais l'envie ne se vengea par le mépris, jamais il n'eut à essuyer en face les dédains de ses adversaires les plus qualifiés. Le fait est significatif, car les siens n'épargnaient personne, ni le frère du roi, héritier du trône, qui lui céda la place et déserta la cour, ni la reine-mère, arbitre et idole du Louvre depuis un quart de siècle, qui cessa d'y paraître dès 1586 (1) et n'y rentra qu'avec Guise le jour des barricades, ni même ces fiers Lorrains que le témoignage de Busbecq, peu enclin à la partialité à l'endroit du favori, nous montre lui parlant tête nue (2). La liste est longue des avanies qu'il fit subir autour de lui, et à la Montpensier raillée sur sa jambe, et à la duchesse de Nevers raillée sur sa bosse, et à l'archevêque de Lyon, d'Épinac, flétri dans ses mœurs par la plus mordante épigramme, et à Villeroy, traité de *petit coquin* et menacé de cent coups d'épéon, et au maréchal de Matignon, bafoué en toute occasion, et qui, dit Brantôme, « beuvait cela doux comme lait, » et à bien d'autres. En revanche, personne ne s'est rencontré pour lui rendre affront pour insulte et lui jeter à la figure ce mot de *petit compagnon*, qui l'eût peut-être déconcerté. Consultez les mémoires et les correspondances qui tiennent registre des menus incidens quotidiens, les dépêches vénitienes, Busbecq, L'Estoile, Pasquier, Brantôme; vous y trouverez ses algarades, jamais leur châtement. Parcourez les pamphlets atroces où s'exhalent avec rage contre lui les imputations les plus infamantes, bassesse d'extraction, vices honteux, lâcheté, cruautés, sortilèges, sacrilèges, souillures de toute sorte : là encore nulle mention n'apparaît de déboires infligés à sa morgue; il est bien clair pourtant que ces libelles en feraient trophée. Ne dites pas que telle est l'ordinaire servilité des cours devant la toute-puissance. Longtemps après la fin du mignon, alors qu'en fait une dis-

(1) Voyez Miron, *Relation de la mort du duc de Guise*, édit. Petitot, t. XLVII.

(2) Lettre du 25 avril 1585.

grâce irrémédiable pesait sur lui, sous Henri IV, qui ne lui donna nulle part à l'autorité, comme sous Louis XIII, qui le détesta, d'Épernon, la tête haute à son habitude, continuait à obtenir de tous, à commencer par le roi, les témoignages ostensibles de la déférence et du respect; bien plus, mainte distinction flatteuse était son privilège personnel et le mettait hors de pair, et le favori déchu pouvait consoler son orgueil en voyant chacun lui prodiguer à l'envi les hommages comme par le passé et son prestige survivre à son crédit. Il est caractéristique de l'homme qu'il n'en rabattit rien de son humeur revêche, et qu'héritier en cela du grand-père de sa femme, le connétable Anne d'acariâtre mémoire, il ne cessa pas jusqu'à sa fin d'être comme lui, mais avec plus de piquant et moins de rudesse, le *rabroueur* par excellence de son temps.

Comment ne pas reconnaître à tant de signes que la transformation du gentilâtre en grand seigneur s'était opérée sans effort dans l'esprit des contemporains? Moins de dix ans après la mort d'Henri III, origine médiocre et circonstances équivoques de son élévation, tout était enseveli dans l'oubli, et d'Épernon marchait sans conteste en tête des premiers de l'état, — beaucoup sans doute en raison de ses dignités, de ses alliances, de ses richesses, de l'évidente supériorité qu'il manifesta dans l'exercice de ses grandes charges, de la qualité aussi de chef du parti catholique que l'imprudence d'Henri IV lui laissa prendre à la cour, — plutôt encore en vertu d'une sorte de droit inhérent à sa personne et par le fait d'un ascendant qui s'est imposé pendant soixante ans à la France entière. Exemple unique en effet dans l'histoire des aristocraties, ou, si l'on veut, de l'orgueil humain, il réalisa pleinement à son profit cette conquête après laquelle Dangeau s'essoufflait vainement un siècle plus tard, pour la plus grande joie de La Bruyère et de Saint-Simon : il devint, non une *copie de grand*, mais un grand. On n'en a guère vu de tendances plus envahissantes. A peine accepté comme un des leurs par ces rares privilégiés qui formaient dans le corps des gentilshommes et au-dessus d'eux comme une classe à part, il les primait déjà et s'érigeait en toute occurrence, sans protestations sinon d'un consentement unanime, en véritable représentant des seigneurs du royaume. Il convient d'ajouter que le rôle de grand, nul parmi ses pairs n'eut l'audace et les talens nécessaires pour le prendre d'aussi haut. Trop fier pour celui de courtisan, sauvé de la bassesse par l'orgueil, il quitta le Louvre du jour qu'il n'y régnait plus en maître, et se fit une quasi-souveraineté dans ses gouvernemens d'Angoulême, de Metz, son *royaume d'Austrasie*, comme on disait, — plus tard à Bordeaux, où sa fortune devait enfin succomber sous l'étreinte plus cauteleuse encore que puissante de Richelieu. Si jaloux qu'il fût des honneurs et des hommages en tant que privilèges de son

rang, il n'était pas de ceux qui s'en contentent; il prisait avant tout la domination, il lui fallait un pouvoir sans bornes; frémissant de toute entrave mise à son despotisme, il ne tarda pas à entamer une lutte qui ne finit qu'avec sa vie contre les forces sociales qui le limitaient, clergé, parlement, intendance. Au fond, la royauté était le réel objet de sa haine. Sauf les deux périodes où, grâce à la faveur d'Henri III et à la faiblesse de Marie de Médicis, l'autorité royale a été en quelque sorte identifiée avec ses propres intérêts, il n'a cessé de la combattre. Il n'a pas dépendu de ses sourdes menées, à l'avènement d'Henri IV et à la fin de la ligue, qu'elle ne fût replacée en tutelle et que la France, retournant en arrière de trois siècles, ne se courbât derechef sous le joug des grands vassaux. Si Biron, devant la justice d'Henri IV, avait eu le temps de jeter le masque et de traduire en acte ses criminelles visées de démembrement féodal du royaume de concert avec la Savoie et l'Espagne, nul doute que, répondant à son appel, d'Épernon n'eût levé l'étendard de la révolte dans le sud-ouest, à la condition, s'entend, que sa ferme raison, toujours habile à maîtriser sa fougue quand l'orgueil n'était pas en jeu, eût estimé le plan bien conçu et les chances de réussite suffisantes. Le génie de la féodalité revivait en lui, d'autant plus redoutable que son énergie n'était rien moins qu'aveugle et avait pour guide un sens politique consommé. Richelieu, quand il entreprit de faire table rase de tout ce qui était une force en France, n'a pas trouvé d'adversaire plus résolu, plus sur ses gardes, et en fin de compte plus difficile à abattre; il y a mis quinze ans. Il est bizarre, mais rigoureusement exact, de dire que, de l'avènement d'Henri IV à celui de Louis XIV (d'Épernon est mort peu de mois avant Louis XIII), la plus insigne figure du patriciat français est encore ce petit cadet de Gascogne.

A propos d'un tel personnage, ne parlons donc pas de ridicule. « L'audace et la grandeur n'en sont pas susceptibles, » dit très justement Voltaire. Le grossier travers de la gasconnade ne lui est pas moins étranger. Son esprit très vif et très fin, jaillissant de source, empreint d'une ironie chagrine, dédaignait de briller autant que de plaire; la parole portait coup, mais était brève et rare, la concentration habituelle, la froideur glaciale, sauf le cas où l'orgueil éclatait en emportemens. A ce taciturne, les hâbleurs n'avaient guère chance d'agrée. Son secrétaire et historien Girard raconte que, recevant le jeune Toiras, porteur d'un message du roi, il augura favorablement de l'avenir réservé au futur défenseur de Saint-Martin de Ré, pourquoi? à cause surtout de sa disposition silencieuse. D'Épernon n'a jamais mieux prouvé cette pénétrante sagacité dans le discernement des hommes qui fut un de ses dons, — mais de Gascon à Gascon (la Gascogne peut presque revendiquer le Cévenol

Toiras), la raison de ce pronostic ne laisse pas de surprendre. Nous voilà loin du type exubérant et vantard immortalisé par d'Aubigné dans cette œuvre digne de Molière, *le Baron de Fœneste*, où, sur la foi d'une tradition absurde, tant de gens croient trouver le portrait de d'Épernon. Le modèle qui a posé devant le satirique, ne le cherchez pas même parmi les familiers du grand seigneur, dans ceux qui lui formaient une cour, gentilshommes de fort bon lieu et distingués d'esprit pour la plupart, tels que d'Elbène, Saint-Géry de Magnas, Du Plessis-Baussonière, trois hommes d'un mérite tout à fait rare, La Hillière, Méran, Maillé, d'Ambleville et tant d'autres. Pour peu qu'on soit familiarisé avec la maison, le doute n'est pas possible : *Fœneste* n'est autre qu'un des séides de bas étage parmi lesquels d'Épernon recrutait ses donneurs d'étrivières, les *Simons*, comme on les avait baptisés. Les *Simons* ne bâtonnaient pas seulement, pour compte de monseigneur, Bautru ou tout autre mauvais plaisant soupçonné du crime d'irrévérence; ils s'élevaient au besoin à la dignité de *bravi*. Or d'Aubigné, ses mémoires nous le disent, crut longtemps à tort ou à raison sa vie menacée par la rancune de d'Épernon. Voilà qui explique comment il a fait à de tels misérables l'honneur de leur consacrer son chef-d'œuvre, qui n'épargne pas à leur maître, on peut le croire, sa bonne part de sarcasme et de persiflage.

Il faut en prendre son parti, d'Épernon n'a rien en lui du Roquelaure. Le moraliste s'y résignera sans peine et n'étudiera peut-être qu'avec plus d'intérêt cette variété moins connue du type local, le Gascon méditatif, concentré, d'où l'orgueil a chassé l'enjouement, de qui la verve est réduite au silence, mais où le foyer reste ardent, où la passion s'isole sans se refroidir, lave toujours prête à éclater en jets terribles. L'exemple n'est pas unique. Rassemblez dans Saint-Simon les traits épars (il y revient à trois ou quatre reprises) où il retrace de son incomparable pinceau cette figure de Lauzun, la plus originale sans doute de la cour de Louis XIV; vous aurez avec des variantes, un moindre relief, mais de frappantes analogies jusque dans les singularités des deux personnages, un second exemplaire du même type : même orgueil intraitable (chez tous deux c'est l'essence même de l'homme, la passion maîtresse), même ambition presque égale à l'orgueil, même audace, même impétuosité habituellement recouverte de flegme, même hauteur, même humeur farouche et secrètement dévorée, même goût pour les niches cruelles à l'endroit de leurs ennemis, même causticité, même tour d'esprit fruste et délicat tout ensemble, d'un si parfait agrément pour qui n'en était pas la victime. Ici d'ailleurs la loi du milieu natal et l'influence du terroir n'ont que faire, s'il est vrai, comme il y a lieu de le conjecturer, que le sang même de d'Épernon coule

dans les veines de celui qui fut l'idole et le fléau de la petite-fille d'Henri IV. Descendant ou non de d'Épernon, Lauzun procède irrécusablement de lui ; il est sa vivante image. D'Épernon garde la supériorité du modèle. Une bien autre ampleur, plus de sens, moins de caprice, d'éminentes facultés d'action, une entente peu commune de l'art de gouverner les hommes, sans parler de la différence des rôles, achèvent de le placer fort au-dessus de son fantasque héritier.

Au demeurant, la nature morale de d'Épernon donne presque raison à La Rochefoucauld : elle a ses vertus ; mais qui ne voit au travers les déguisemens de l'orgueil ? L'orgueil ne l'a pas seulement préservé de la bassesse ; il lui a commandé la dignité de sa vie, la véracité, la fidélité à sa parole, le respect de son nom, le soin jaloux de son honneur. A quelle autre source aurait-il puisé cette héroïque constance dans les revers qui prête à ses dernières années une sorte de majesté et comme un reflet de noblesse morale ? Son histoire, sans être un tissu d'actions généreuses, comme l'affirme une des plus insoutenables contre-vérités de Voltaire (1), présente en effet des traits de générosité ; il a manifestement sacrifié en quelques circonstances ses intérêts à sa gloire, et s'est même élevé parfois jusqu'aux inspirations du dévouement. J'ai peur qu'en y regardant de près on ne trouve encore l'orgueil comme mobile de ces trop rares inconséquences dans une vie qui n'est au contraire que le triomphe de l'égoïsme. Conscience, sentiment du devoir, me semblent, en ce qui le concerne, des mots vides de sens.

Tant il y a qu'il résume avec une autorité sans pareille le type moins banal et d'autant plus curieux du Gascon misanthrope. L'esprit abdiqne rarement chez cette race. Peut-être gagne-t-il plus qu'il ne perd à l'aventure de ce sérieux insolite. Moins morose, d'Épernon serait-il aussi piquant ? A fréquenter Desportes, qui eut charge, comme on sait, de le polir et de le *désengasconner*, il n'a rien pris du bel esprit précieux, et le *boute-hors* a gardé toute la franchise du terroir. On peut goûter à l'égal des joyusetés rabelaisiennes les saillies amères de cet humoriste. Tel de ses sarcasmes a mérité d'être attribué aux maîtres par excellence de l'ironie. A qui n'a-t-on pas fait honneur de sa boutade sur l'escalier du Louvre, si pleine de philosophie et même de souriante et narquoise bonne grâce ? Voltaire a égayé le public aux dépens de Louis Racine ; — le coquin avait célébré en assez bons vers la religion, — en le qualifiant de petit fils d'un grand homme ; sait-on, savait-il lui-même qu'il ne faisait que répéter d'Épernon feignant un *lapsus* de mémoire et brouillant à dessein la chronologie pour avoir la satisfaction de

(1) *Dissertation sur la mort d'Henri IV.*

traiter Louis XIII de *petit-fils d'un grand-roi*? L'épigramme a tout son sel quand on connaît les sentimens du compère à l'égard d'Henri IV, et qu'on sait qu'un pareil hommage n'est jamais sorti une autre fois de sa bouche.

II.

Ce grand roi qu'il abhorrait, l'a-t-il assassiné? fut-il, à un degré quelconque, de connivence dans ce crime qui le trouva d'un si beau sang-froid et si alerte à en tirer parti? — Même en cette rapide esquisse, volontairement limitée aux aspects moraux du personnage, une telle question ne saurait être éludée; elle s'impose même en première ligne, tant l'innocence ou la culpabilité de d'Épernon sur ce chef pèse d'un poids décisif sur le jugement à porter de son caractère. — Non, quoi qu'en disent Sully, Mézeray, Lenglet-Dufresnoy, Michélet surtout, d'Épernon n'a point armé le bras de Ravaillac; il n'a pas même eu connaissance du projet de l'atroce fanatique. L'examen du procès démontre jusqu'à la dernière évidence que Ravaillac n'a eu ni complice ni confident. Autre fait non moins péremptoire et à l'abri de toute contestation : c'est la main seule de d'Épernon qui a empêché le garde Saint-Michel de percer l'assassin comme jadis à Saint-Cloud les quarante-cinq avaient massacré Jacques-Clément, dérochant ainsi à la justice le secret du criminel. Un complice n'a point de ces délicatesses-là. — Quant à l'existence, récemment affirmée par un érudit, d'un complot simultané, marchant parallèlement à la pensée de Ravaillac, mais à son insu, et devant par la force des choses aboutir à la même heure, de telle sorte que l'œuvre maudite, à défaut de Ravaillac, eût été accomplie quelques pas plus loin par les sicaires apostés de d'Épernon et de la marquise de Verneuil, — le jour où la moindre preuve sera produite à l'appui d'une assertion aussi étrange, il sera temps de s'y arrêter; elle reste jusque-là dans le domaine des hypothèses gratuites, j'ajouterai des moins vraisemblables, et l'on peut s'étonner de la rencontrer sous la plume d'un écrivain familiarisé avec les sources (1). Maintenons à d'Épernon le bénéfice de l'arrêt qui l'a justement mis hors de cause. Innocent en fait, il ne l'est pas moralement; la loi devait l'absoudre, la conscience s'y refuse. Le sang qui a coulé rue de la Ferronnerie crie contre lui, car ce crime consommé sans sa participation, mais appelé de tous ses vœux, a rempli son âme d'une joie impie. L'occasion tant souhaitée ne l'a pas pris au dépourvu. C'est merveille de voir quelle présence d'esprit il garda dans cette conjoncture tragique, quelles furent la décision de son jugement et la calme célérité de ses actes.

(1) Voyez *les Complices de Ravaillac*, de M. J. Loiseleur, Paris 1873.

On put juger là ce qu'il y avait de ressources dans l'homme pour un moment de crise. Moins de deux heures après qu'Henri eut rendu le dernier soupir, d'Épernon, redevenu maître au Louvre, parlait au parlement, en maître là aussi, et savourait avec ivresse l'illusion bientôt détruite que son règne, interrompu par vingt-deux ans de disgrâce, allait recommencer sans contrôle et sans partage sous le nom de l'étrangère proclamée, grâce à lui, régente absolue de l'état. Il avait compté sans l'ingratitude de cette nature médiocre et bornée; il avait compté sans Condé, Soissons, Bouillon, Guise, sans Concini surtout, meute avide qui se rua sur la dépouille du lion, et n'en laissa que la moindre part au véritable et hardi promoteur de la régence.

A tous égards, cette date du 14 mai 1610, si douloureusement mémorable pour la France, reste capitale dans la vie de d'Épernon. Écartons toute idée de crime. Il s'y révèle homme d'état, homme à la fois de tête et d'exécution, qui conçoit nettement et agit avec une foudroyante promptitude. Comparez à cette initiative vigoureuse et sûre l'attitude des autres grands et des membres du conseil. Où est le connétable? où sont les autres amis et confidens d'Henri IV, Villeroi, Jeannin, Lavardin, Souvré? où Damville et Bouillon? Que dire de Sully et de son pitoyable désarroi! Guise, qui, lui du moins, ne demeure pas inactif, que sait-il faire que d'emboîter le pas sur d'Épernon et de répéter partout son mot d'ordre? Certes il ne faut lui prêter ni désintéressement ni inspiration de patriotisme; qui en fit preuve? Il ne travaillait que pour lui, la chose n'est pas douteuse, en créant ce pouvoir qu'il prétendait bien être seul à exercer. Tout esprit de bonne foi n'en reconnaitra pas moins les qualités de virile habileté qu'il mit en lumière au milieu de l'effarement de tous. Comme manifestation de la supériorité de l'homme, le 14 mai 1610 va presque de pair dans sa vie avec ces héroïques journées d'Angoulême en août 1588, où pendant soixante heures, sans autres vivres qu'un morceau de pain, à bout de munitions, entouré d'une douzaine de serviteurs hors de combat, il tint tête sans faiblir un instant à toute une ville révoltée. Rien peut-être ne fait mieux juger de l'impopularité profonde de d'Épernon que le silence qui s'est fait sur cet épisode, digne des preux, qui eût immortalisé tout autre nom que le sien. N'accusons pas tant en cela l'esprit de parti des historiens que l'instinctive répugnance de la conscience publique. De Thou, Davila, Palma-Cayet, d'Aubigné lui-même, on signalé la grandeur de cette énergie surhumaine. « Le roy s'estoit desnoué, » dit fortement d'Aubigné, parlant de la prise de Cahors, première révélation du génie militaire d'Henri IV; l'expression n'est pas moins applicable à d'Épernon en cette circonstance. Il donna là sa mesure complète, comme intrépidité et comme jugement. Autant

il avait été stoïque dans la lutte, autant il montra de raison, de finesse et d'esprit politique dans sa réconciliation moins magnanime encore qu'habile avec les rebelles domptés et avec ce roi énigmatique, subitement devenu d'ami persécuteur, dont les ordres avaient tramé sa perte. Il est avéré d'ailleurs que l'effet fut grand sur les contemporains de cette épreuve miraculeusement soutenue. Il y acquit un renom d'indomptable vigueur, et compta désormais en première ligne aux yeux de tous parmi les hommes capables de grandes choses. Telle était bien en effet l'exacte valeur du personnage. Veut-on savoir à quel rang il s'était placé dans l'opinion par ses prouesses d'Angoulême, L'Estoile nous l'apprendra d'une façon piquante. A deux ou trois reprises durant le siège de Paris, lorsque les affaires de la ligue prenaient d'un jour à l'autre une tournure plus critique, la boîteuse Montpensier, grande inspiratrice, comme on sait, des bulletins officiels qui se publiaient au prône par la bouche des curés (c'était *le Moniteur* d'alors), ne sut rien imaginer de mieux « comme emplâtre pour les blessures du parti, » dit L'Estoile (1), que de faire courir le bruit de sa mort.

L'hommage a son prix; mais il en avait reçu un plus significatif au lendemain même du guet-apens dont il s'était si glorieusement tiré. Le Balafre parla publiquement de lui avec louange et admiration (2), et chercha dès lors à gagner à sa cause l'appoint d'un si fier courage. De là des négociations secrètes auxquelles d'Épernon se prêta, non, je le pense, par ressentiment de la trahison de son maître, ni en prévision de sa ruine imminente (toutes les chances semblaient pour Guise dans cette phase suprême de son duel contre Henri III), mais par une feinte destinée à mieux servir les intérêts de ce maître délaissé de tous. Qu'on ne se récrie point contre l'interprétation favorable d'un incident aux apparences si équivoques : elle s'appuie, solidement à mon avis, sur deux sortes de preuves, preuves de fait, preuves de l'ordre moral.

Et d'abord d'Épernon s'était réconcilié avec Henri III. Pourquoi le faire, si son ressentiment avait soif de vengeance? Dans une lettre, chef-d'œuvre de tact et de dignité, n'imputant qu'aux machinations de ses ennemis et à la supercherie de Villeroy l'ordre royal qui avait failli lui coûter la vie, il avait eu soin de ne pas mettre en doute la continuation des bonnes grâces de son bienfaiteur. Pourquoi, s'il méditait une défection, s'ôter à lui-même le seul prétexte qui pouvait en pallier la honte? — En second lieu, au moment même où il feignait de prêter l'oreille aux propositions de Guise, il faisait brusquement remplacer Villeroy comme secrétaire d'état par

(1) *Journal d'Henri IV*, t. XLVI, p. 156 et 266.

(2) Palma-Cayet, *Chronique novenaire*, édit. Petitot, t. XXXVIII, p. 415.

un homme à lui, Révol, inconnu à la cour, sans autre recommandation que la sienne, qu'il avait ramené de son voyage de Provence, aussi peu porté vers la ligue que l'était au contraire son prédécesseur le *petit coquin*, homme de talent au surplus et d'un noble caractère. N'y a-t-il pas là la preuve d'un secret accord plus intime que jamais entre lui et son maître? Enfin comment expliquer autrement que par ce même accord les avis qu'il lui fit parvenir sur les projets de plus en plus menaçans du Lorrain, avis qui triomphèrent en décembre des dernières hésitations du roi?

D'ailleurs, et j'en viens aux preuves morales, la magnanimité d'une franche réconciliation de la part de d'Épernon n'a rien d'incompatible avec ce que nous savons de l'orgueilleux personnage. Sa conduite avec Marie de Médicis témoigne qu'il savait pardonner à ses maîtres; rien en revanche n'autorise à le croire capable d'une perfidie. Son histoire n'en fournit pas un seul exemple. Il n'a jamais trahi une amitié; la sûreté de sa parole était même proverbiale à la cour. La bassesse n'est point dans sa nature. Quant à désertir une cause parce que tous la jugeaient perdue, il était de ces superbes qui prennent volontiers pour devise le *victrix causa diis*, opiniâtre de plus, et, une fois engagé sous un drapeau, ne se laissait pas aisément rebuter par les difficultés et les périls : la lutte était un des instincts de son tempérament. — Avant tout, une clairvoyante appréciation de ses intérêts distingue au plus haut degré ce ferme esprit. Or comment, dans son exil d'Angoulême, aurait-il pu oublier que sa disgrâce et celle de son frère Bernard avaient été les premières satisfactions exigées du roi par la ligue victorieuse aux barricades? Comment s'abuser sur la haine violente, outrée, qu'il inspirait au parti lorrain, et qui était en quelque sorte un de ses dogmes? Les plus acharnés contre sa vie dans la sédition d'Angoulême n'étaient-ils pas des ligueurs, Méré entre autres, un des affidés du Balafre? Devait-il croire à la possibilité d'un rapprochement de bonne foi entre les Guises et lui, créature insigne de ce roi qu'ils voulaient déposer, vivant témoignage de la plus exploitée de ses fautes, *archi-mignon*, comme parle L'Estoile, dénoncé par surcroît au fanatisme religieux comme partisan du roi de Navarre et fauteur d'hérésie? Remarquez que l'accusation n'était calomnieuse qu'à moitié. Entaché d'hérésie, il ne le fut à aucune époque, et le catholicisme peut au contraire revendiquer en lui un adhérent des plus orthodoxes, voire des plus intolérans. Quant à ses liaisons avec le Béarnais, notoires depuis douze ans, hautement avouées par lui depuis la mort du duc d'Anjou en tant qu'hommages rendus à l'héritier légitime de la couronne, elles avaient, à la date précisément des pourparlers entamés par Guise, un caractère d'apparente intimité. On peut s'en convaincre par divers billets adressés à

d'Épernon par Henri IV, d'août 1588 à janvier 1589, et que publie le volume supplémentaire de sa correspondance. On sait d'ailleurs qu'au premier avis des événemens d'Angoulême Navarre, abandonnant la conquête presque assurée du château de Clisson, accourut au secours de son ami. J'incline à penser que la cordialité n'existait déjà plus que du côté d'Henri. Depuis Coutras surtout, l'œil perçant de d'Épernon lisait trop clairement l'avenir de son glorieux compatriote. Une secrète animosité couvait sûrement déjà dans son cœur envieux avant d'éclater aigrement, comme il arriva quelques mois plus tard dans la campagne des deux rois contre la ligue. Quoi qu'il en soit, réconcilié avec Henri III, partisan compromis de vieille date des droits d'Henri de Bourbon à la succession au trône, d'Épernon avait brûlé ses vaisseaux; il appartenait tout entier et sans retour possible à la maison de France dans la lutte solidaire de ses deux chefs contre les usurpations des Lorrains. Guise n'a pu sérieusement espérer son concours, d'Épernon se fût avili à le lui prêter, et, — l'homme était trop avisé pour s'y méprendre, — avili en pure perte. Devenu roi de France, Henri de Guise, l'eût-il voulu, ne pouvait le sauver des rancunes exaspérées de son parti. C'est donc faire trop peu d'honneur à la rare sagacité de d'Épernon que de voir dans sa réponse aux ouvertures du Balafré et dans ses assurances d'amitié autre chose qu'un leurre, assurément fort pardonnable. Le parti qu'il en tira pour le bien de son maître, en le prévenant à temps des résolutions suprêmes prises contre son pouvoir, suffirait, s'il en était besoin, à le justifier.

Voilà pour l'incident récemment mis au jour de ces négociations entre Guise et d'Épernon. C'est à tort, il n'en faut pas douter, que l'on a cru y trouver la preuve d'une entente réelle (1). A tous ses vices, d'Épernon n'a pas joint l'ingratitude en préparant une défection qui eût sans contredit consommé la ruine de son bienfaiteur. Supposez en effet le gouverneur de l'Angoumois passé du côté de la ligue. De deux choses l'une : ou le roi reculait devant l'exécution du 23 décembre, et Guise sans plus tarder le dépouillait de la couronne, ou l'assassinat avait lieu, et dans ce cas, pris entre deux feux, Mayenne au nord, d'Épernon au midi, Henri III n'avait plus d'autre ressource que de se jeter dans les bras de Navarre et de le suivre sous les murs de La Rochelle, car cette armée huguenote, si brave, si esclave du devoir, qui sauva au pont de Tours, sous les ordres du propre fils de Coligny, l'instigateur des massacres du 24 août, ne pouvait songer, réduite à ses seules forces, à entreprendre l'heureuse campagne qui le ramena triomphant aux

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1872, la seconde partie de l'étude de M. Ch. Giraud sur *Sixte-Quint*.

portes de Paris. Otage du protestantisme dans La Rochelle, il est permis de douter que même alors Henri III eût renié cette foi qui, pour mettre le comble aux scandaleuses bizarreries de sa nature, n'en était pas moins sincère. La générosité de Navarre, sa politique, si l'on veut, n'eût pas d'ailleurs exigé de son roi un sacrifice aussi dégradant. Ce qu'on peut affirmer en toute assurance, c'est qu'à dater du jour où il eût cherché son salut parmi les calvinistes, Henri III, resté ou non catholique, eût irrémédiablement forfait aux yeux de la France son titre royal et ne l'eût pas transmis à son admirable successeur. — En restant fidèle à son maître, en accourant près de lui au premier appel après le coup frappé sur Guise, en formant avec les 4,000 ou 5,000 hommes qu'il amena le noyau catholique de l'armée royaliste qui permit à Henri III, même avec Navarre à ses côtés, de faire acte de souverain libre, d'Épernon, — on ne saurait lui refuser ce mérite, — n'a pas seulement épargné à son nom l'ignominie de la trahison; il a sauvé son maître et par là même rendu possible l'avènement ultérieur d'Henri IV.

III.

C'est là un service national, le seul, à vrai dire, que d'Épernon ait rendu à la France dans sa longue carrière de quatre-vingt-huit ans. Il est fâcheux pour sa gloire qu'il ait été involontaire et que lui-même ait pris soin de nous amplement édifier à cet égard. Cette royauté d'Henri IV, à laquelle il avait incontestablement frayé les voies depuis 1584, nul ne l'a plus cordialement haïe dès la première heure, reconnue avec plus de restrictions, plus dangereusement battue en brèche sous prétexte de scrupules religieux, davantage affaiblie par sa retraite du camp de Saint-Cloud, traversée de plus d'obstacles et de sourdes intrigues dans toute son œuvre de revendication, jusqu'au jour où, cessant enfin de se contraindre, il a signé un traité avec l'étranger pour la renverser. Grâce à Dieu, il était trop tard. Une des singularités du temps est sans doute de retrouver la qualification de *Béarnais* donnée à Henri IV dans un acte solennel qui porte la date de 1596. A d'Épernon appartient le triste honneur de cet anachronisme : tel est le nom qu'il donne à son roi, six ans après Ivry, trois ans après l'abjuration, en s'alliant contre lui avec Philippe II et le Savoyard. On peut à bon droit s'indigner, faut-il s'ébahir et crier à l'inconséquence? La contradiction n'est ici qu'à la surface; en réalité, la vraie logique triomphe, j'entends celle des caractères. Au-dessous d'Henri IV, politique du premier ordre, gloire militaire qui éclipsait toute autre, souverain résolument consacré à la mission de sauver la France, mais aussi et avant tout à celle de restaurer l'autorité royale, volonté ferme autant qu'adroite,

esprit délié et ombrageux, aisément en méfiance de toute nature énergique, actif et vigilant, l'œil ouvert sur amis et ennemis, peu prodigue, sauf de bons mots et de sourires, bon roi certes, mais avant tout grand roi, au-dessous d'un pareil maître, placez l'homme que nous connaissons : comment l'antagonisme des tempéramens et des visées n'aurait-il pas abouti à un conflit? Soyons justes : il fallait une vertu plus qu'ordinaire au favori de la veille, arbitre absolu de toute chose sous ce fantôme de roi qui n'avait de volonté qu'au service de ses inexplicables engouemens, pour se résigner à être banni du conseil et exclu de toute participation aux affaires. Quelle déchéance pour l'orgueilleux qui avait vu dix ans la France à ses pieds, que d'être relégué dans la foule, d'avoir à tolérer des égaux, à ménager un Rosny, à se contenter désormais des respects extérieurs de tous! Puiser à pleines mains dans les coffres de l'état, autre prérogative perdue! Il ne restait plus même la ressource de dédommager son ambition par l'indépendance du gouverneur de province : toute entreprise empiétant sur les droits du roi était jalousement surveillée et tenue en échec. Ajoutez, — et là saignait à vif la blessure la plus douloureuse, — que ce souverain d'aujourd'hui, d'Épernon avait traité avec lui d'égal à égal; bien plus, il l'avait eu pour protégé.

La liaison entre les deux compatriotes remontait à leur première jeunesse. Ils s'étaient d'abord connus fort petits personnages l'un et l'autre en comparaison des grandeurs actuelles : l'un roitelet, volontiers bafoué à la cour des Valois dans ces quatre ans de captivité qui furent pour lui le plus clair profit de son mariage avec Marguerite, — l'autre simple cadet aux gardes sous le nom de Caumont. La communauté d'origine les rapprocha, les deux Gascons se prirent d'amitié. L'astre d'Henri, fort obscurci pour l'heure, ne présageait pas un bien éclatant avenir. Caumont voulut néanmoins courir les chances de sa fortune. Lui sixième, il l'accompagna dans son évasion de Senlis en 1576; mais, une fois parvenu en terre huguenote, Henri fit derechef profession publique de la foi de Jeanne d'Albret; Caumont restant ferme dans la sienne, ils se séparèrent sans aigreur de part ni d'autre. Suivant Girard, la séparation eut lieu à Alençon; on pourrait induire d'un mot équivoque de Sully (1), d'accord avec d'Aubigné (2), que Caumont poussa jusqu'aux portes de La Rochelle, mais s'en vit refuser l'accès par les habitans comme ayant au côté une épée rougie dans le sang de la Saint-Barthélemy. L'insinuation, si elle s'applique à Caumont, est calomnieuse; il est certain qu'il ne prit aucune part au massacre,

(1) *OEconomies*, t. 1^{er}, p. 261.

(2) *Choses notables advenues aux premiers troubles*. Voyez Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1^{re} série, t. VIII, 414.

soit qu'il fût encore à Calais lors du 24 août 1572, faisant son apprentissage de soldat sous les ordres d'un ami de son père, le gouverneur de la ville, Mauléon de Gourdan (1), soit qu'il fût de retour en Gascogne, au manoir paternel. Caumont quitta Navarre de son plein gré, beaucoup moins par scrupule religieux que par antipathie de nature pour l'austérité calviniste; sa place n'était pas au préche, elle était au Louvre d'Henri III. On sait quel vol il y prit à partir du moment où Quélus mourant le légua en quelque sorte à l'affection de son maître. Dès 1584, son influence y effaçait toute autre, et on le vit bien quand la mort du dernier des Valois, François, duc d'Anjou, vint poser à tous les esprits le problème de la succession éventuelle au trône. La loi salique déférait sans contester la couronne au représentant de la branche de Bourbon, c'est-à-dire au roi de Navarre; mais l'hérésie n'infirmait-elle pas son droit? Telle était, sans parler des catholiques ardents, l'opinion soutenue dans le conseil par tous les ministres sans exception, par Joyeuse, acquis aux Guises, surtout par Catherine, mortelle ennemie de son gendre. D'Épernon, — il avait été élevé sous ce nom à la dignité ducale trois ans auparavant, — fit prévaloir le sentiment contraire dans l'esprit d'Henri III. Entouré d'un faste royal, spontanément suivi de la noblesse gasconne, qui saisit cette occasion de le revendiquer pour son chef, il alla trouver son ancien maître à Pau et à Nérac, saluer publiquement en lui l'héritier présomptif du roi de France, mais l'adjurer de mettre son titre au-dessus de toute contestation en renonçant au calvinisme. On peut croire que d'Épernon n'obéit pas en cette circonstance aux seules inspirations de la conscience. Partisan sincère du Béarnais et en souvenir du passé et par haine des Lorrains et de la reine-mère, leurs communs adversaires, il ne fut sûrement pas insensible à la vaniteuse satisfaction de s'ériger aux yeux de son premier protecteur en protecteur à son tour, en avocat unique, mais tout-puissant auprès d'Henri III de ses droits hautement déniés de toute la cour, et, il faut bien le dire, de la grande majorité du pays. Il parla noblement le langage de la politique française, habilement celui de l'intérêt de Navarre; il parla aussi au nom de son dévouement personnel, non sans quelque superbe toutefois, où perçait trop l'enivrement de la faveur. L'homme d'esprit à qui il avait affaire n'a jamais mieux justifié sa réputation de finesse. Loin de s'offusquer des grands airs d'un ambassadeur si majestueux, loin surtout d'en sourire, il renchérit dextrement sur les distinctions et les respects dont l'orgueil du Gascon avait soif; mais il eut soin d'en faire hommage au représentant du roi,

(1) Mauroy, *Discours de la vie et faits héroïques de Bernard de La Valette, amiral de France, Metz 1624.*

et réserva au compagnon des anciens jours les traits les plus gracieux de l'enjouement et de la familiarité, comme si, en matière d'état aussi bien qu'en fait de relations privées, il le tenait pour son égal. Un prince du sang n'eût pas été entouré de plus d'honneurs, un ami de prédilection festoyé plus cordialement. Marguerite elle-même, si ulcérée qu'elle fût contre le mignon, auteur peut-être (1) du sanglant affront qui l'avait naguère bannie du Louvre, se contraignit jusqu'à paraître et à faire accueil à cet hôte d'importance (2).

Il est avéré que le mariage de la princesse Catherine, sœur d'Henri, avec d'Épernon, fut mis en avant comme moyen de cimenter l'alliance politique qui venait de se conclure entre eux; mais d'où vint la proposition? Question délicate. A en croire Sully, ce fut de la part de d'Épernon « par tierces personnes interposées, » et grande aurait été l'indignation de Navarre devant une semblable outrecuidance. Dix ans plus tard, Henri IV l'avait encore sur le cœur et faisait figurer ce grief au premier rang des motifs de son animosité contre d'Épernon. Telle est la version des *Œconomies* (3). Je la considère comme une invention pure. Girard, qui ne dit pas toujours vrai, mais qui a sur beaucoup de panégyristes l'avantage de ne pas mentir de son chef et de transmettre sur presque tous les cas la version même de son héros, déclare formellement que la main de la princesse lui fut offerte. Toutes les vraisemblances sont de ce côté. Entre d'Épernon et Navarre, le plus intéressé des deux à resserrer étroitement les liens de la solidarité d'action, c'était incontestablement Navarre. Sans d'Épernon, que devenait sa cause dans l'esprit mobile et capricieux d'Henri III? Quel autre appui avait-il au conseil, quelle autre influence pour déjouer les mesures de ses adversaires, si formidables en nombre et en audace, si acharnés, si déloyaux, et qui venaient de recruter dans la branche même dont il était le chef des opposans à ses droits en la personne du cardinal de Bourbon son oncle et de son cousin le cardinal de Vendôme? Dans l'état de l'opinion publique, pleine d'hésitations et d'incertitudes sur la légitimité des prétentions en présence, une déclaration sortie de la bouche du roi, malgré le discrédit où il était tombé, pouvait peser d'un grand poids. Il était capital pour Navarre de ne pas l'avoir contre lui. Comment en être assuré sans l'active et incessante intervention du favori, qui primait déjà visiblement Joyeuse et possédait à peu près sans partage la confiance de son maître? — Dira-t-on qu'une alliance avec les Nogaret devait révolter le descendant de saint Louis? mais, roi de France, à plus forte

(1) Busbecq, lettre du 27 août 1583.

(2) Brantôme, édit. Foucault, t. V, p. 178.

(3) *Œconomies*, édit. Petitot, t. II, p. 345, 346, 347, 348.

raison simple roi de Navarre, il ne faisait que trop bon marché de la dignité de son rang; les délicats comme M. et M^{me} de Rambouillet, non moins puristes en fait de sens moral qu'en matière de langage, étaient à bon droit choqués de je ne sais quoi de peu relevé dans ses allures, et, ce qui est plus grave, dans ses sentimens même. De la fierté du sang de France, il n'a eu cure en ce qui le concerne. Non-seulement il a épousé la *banquière florentine*, comme le lui reprochait Henriette de Balzac, mais il a songé à l'épouser elle-même, l'impudente fille de Marie Touchet, et sans la mort de Gabrielle, qui ne sait que cette *descritee bagasse*, pour parler comme la pudeur alarmée de Marguerite de Valois (1), allait s'asseoir sur le trône des lis? On peut alléguer encore, par l'exemple précisément de cette même sœur, par le mariage qu'il lui a interdit avec Soissons, par celui qu'il lui a fait contracter avec le duc de Bar, que l'affection fraternelle tenait moins de place que les calculs de la politique dans son âme, égoïste comme celle de tous les ambitieux. N'avait-il pas pour sa justification le précédent d'Henri III mariant une sœur de la reine à Joyeuse, simple gentilhomme, et accordant l'autre avec ce même d'Épernon? Telle était en effet la prodigieuse situation de cet enfant gâté de la fortune, qu'à défaut de Catherine de Bourbon il lui était loisible à ce moment même d'épouser Christine de Lorraine et de devenir ainsi le beau-frère du roi très chrétien; chose plus prodigieuse encore, il ne se souciait qu'à demi de cet honneur. Deux raisons me paraissent surtout mettre à néant le récit de Sully. Quelle que soit son infatuation, un esprit avisé et plein de tact tel que d'Épernon n'expose guère sa vanité à subir un échec; en tout cas, il ne l'eût pas pardonné. Au lieu d'avoir en lui un allié fidèle dans toute la période qui s'étend de 1584 à la mort d'Henri III, Navarre, s'il eût mortifié son orgueil, je ne dis pas même par un refus, mais par de seules hésitations, se serait fait un implacable ennemi. Le mariage n'ayant pas eu lieu, on peut en conclure sûrement que la proposition n'est pas venue du côté de d'Épernon. Il eût été conclu, ou la rancune du prétendant éconduit se serait promptement révélée par d'éclatantes marques. Quant à la princesse elle-même, cette vive et spirituelle Catherine, qui n'avait pas encore donné son cœur à Soissons et que le célibat ennuyait fort, il ne semble pas, huguenoterie à part, qu'elle eût trop répugné à la mésalliance. On put constater, dans les entrevues de Pau, que l'esprit et la personne de d'Épernon étaient loin de lui déplaire. Cette impression fut même durable. Dans les quelques années qu'elle passa plus tard au Louvre, alors qu'elle avait dû renoncer « à son comte, » et avant la conclusion du triste mariage qui la fit duchesse

(1) Lettre de Marguerite à Sully du 29 juillet 1598.

de Bar, d'Épernon, veuf alors de Marguerite de Candale, fut assez bien vu d'elle pour que la chronique ait parlé de vellétés d'union entre eux. L'*Histoire amoureuse du grand Alcandre*, qui traite très pertinemment le chapitre de la galanterie à la cour d'Henri IV, mentionne en termes catégoriques les dispositions très bienveillantes de Catherine. Il est probable que, si d'Épernon s'avisait en 1597 de revenir au projet de 1584, il dut s'apercevoir que les temps étaient changés et que le roi de France n'avait plus à son endroit les idées du roi de Navarre; mais en 1584 il n'est guère douteux qu'il n'a tenu qu'à lui d'épouser l'héritière d'Albret. Quel a été l'obstacle? La question religieuse sans doute. Les fureurs catholiques qui le désignaient hautement comme suspect d'hérésie auraient eu trop beau jeu. La jalousie d'Henri III pouvait s'éveiller aussi et soupçonner que ses intérêts avaient été sacrifiés dans cette intime alliance avec le Béarnais. D'Épernon ne voulut pas compromettre le présent en vue d'un avenir problématique, et qui paraissait d'ailleurs fort éloigné. Henri III, ne l'oublions pas, n'avait que trente-trois ans à cette date, et, comme Chicot le faisait malicieusement observer au cardinal de Guise au dîner de sa majesté, « jamais homme ne cassa mieux que lui (1). »

Quoi qu'il en soit du mariage, le pacte d'union fut scellé à Nérac, et ce rôle d'intermédiaire entre le roi de France et son héritier présomptif, que d'Épernon transformait volontiers en patronage, il le remplit fidèlement au travers des fluctuations plus apparentes que réelles de la politique de son maître jusqu'à la crise de 1588. Sa conduite personnelle fut très nette. Ne négligeant rien pour faire acte de zélé catholique, témoignant même en toute occasion une violente animosité contre les huguenots, soit par ardeur de conviction, soit pour se laver de l'accusation d'hérésie que les Guises lui jetaient à la tête, renouvelant sans cesse auprès de Navarre les conseils d'abjuration, mais invariablement attaché à ses droits, il persévéra dans cette protection quelque peu altière de ses intérêts tant que vécut Henri III. Navarre le payait de son mieux en paroles de gratitude, surtout en acceptant hautement le rôle de protégé. — Avouons que de tels rapports les avaient mal préparés l'un et l'autre au changement de situation qui fut pour tous deux le brusque résultat du coup de couteau de Jacques Clément. Tout ce qui scandalise d'une part et étonne de l'autre dans leur attitude respective, à dater de l'heure où le Béarnais devint Henri IV, procède logiquement de ce passé que ni l'un ni l'autre n'oublièrent. L'égal de la veille fut un sujet sans respect ni fidélité; le souverain, sûrement

(1) L'Estolle, édit. Petitot, t. XLV, p. 307.

offensé dès Saint-Cloud et méfiant à juste titre, ferma longtemps les yeux sur un mauvais vouloir qui ne lui échappait point, et quand l'occasion s'offrit de châtier l'insoumis, devenu manifestement rebelle, il ne put se résoudre à le briser et le reçut à résipiscence.

Quels furent les vrais mobiles d'Henri IV en pardonnant à d'Épernon? Est-ce un témoignage de plus de cette magnanimité qui fut en tant de circonstances l'auxiliaire de la plus adroite politique? Ramener ce cœur aigri, reconquérir l'ami de sa jeunesse, il le désirait ardemment, — mais sa science du cœur humain lui a-t-elle permis une telle illusion? J'en doute fort. Est-ce faiblesse? A-t-il évité de pousser à bout cette intrépidité à toute épreuve, de peur « qu'un beau désespoir alors la secourût? » Pas davantage : d'Épernon était perdu sans ressources, entre la Provence soulevée contre lui jusqu'à son dernier homme et les armées combinées de Guise et de Lesdiguières, il ne pouvait plus soutenir la lutte; quelques semaines encore, et c'en était fait de lui et de ses Gascons, s'il ne s'embarquait pas pour passer en Piémont ou en Espagne. J'estime que trois causes agirent sur l'esprit d'Henri IV et sauvèrent le coupable : d'abord la soif du repos, une sorte d'impatience fébrile d'en finir avec la guerre intérieure, et notamment de pacifier cette Provence qui, depuis dix années révolues et avant même que la ligue eût éclaté sur aucun autre point du royaume, était le théâtre des troubles les plus menaçans pour l'état, à cause du voisinage de Philippe II et de son gendre, non moins ambitieux que lui, le duc de Savoie. Il suffit de lire la correspondance du roi dans les années 1595 et 1596 pour juger du degré de véhémence qu'avait pris ce désir. Tout délai, fût-il insignifiant, lui semblait une faute capitale, et sur ce chapitre il n'entendait plus raison de personne. Or, de tous les moyens de rendre immédiatement la paix à la Provence, le plus expéditif sans contredit était de répéter une dernière fois cette parole de grâce que d'Épernon aux abois daignait enfin accepter après l'avoir repoussée avec mépris six mois durant.

Une autre considération pesa sans doute dans la balance. Tous les torts n'étaient pas du côté de d'Épernon, et la conscience d'Henri IV ne pouvait lui dissimuler que son propre défaut de franchise, tranchons le mot, sa duplicité avait contribué pour beaucoup au coup de tête désespéré de son sujet. Quatre ans auparavant, en 1592, au plus fort des difficultés contre lesquelles le roi luttait avec tant d'héroïsme, il avait dû, à son corps défendant, autoriser ce qu'il était hors d'état d'empêcher, je veux dire la prise de possession du gouvernement de la Provence par d'Épernon, après la mort de son frère aîné, le brave, l'habile, le noble Bernard de La Valette, un des plus purs caractères de l'époque. Pour succéder à son frère,

d'Épernon arguait des pouvoirs à lui conférés jadis par Henri III, et qu'il n'avait que délégués à Bernard. Qu'il abusât déloyalement des circonstances et fit valoir sans droit un titre périmé, peu importe. Dès l'instant que cette hautaine revendication avait été tolérée par Henri IV, il l'avait par cela même sanctionnée; il était à la fois impolitique et indigne de la majesté royale de jouer le jeu double auquel il s'abaissa en excitant d'une part d'Épernon à ne pas ménager les ligueurs provençaux, et de l'autre en encourageant sous main la résistance de ceux-ci à un tyran désavoué, disait-on, par le roi, et qui n'agissait que pour son propre compte. Ces bruits semés sans relâche par des émissaires secrets, confirmés à haute voix par d'Ornano et Lesdiguières, qui avaient notoirement la confiance d'Henri IV, eurent pour premier résultat de raviver l'audace de la ligue et de pousser le gouverneur à des violences qui le rendirent promptement odieux, finalement de faire taire toutes les dissensions intestines entre Provençaux pour les réunir tous dans une guerre à mort contre lui. Le but du roi par ces pratiques n'était autre évidemment que de rebuter d'Épernon et de l'amener à résigner ses pouvoirs. C'était mal connaître l'homme. Il se raidit avec une invincible opiniâtreté à les conserver, et ce fut dès lors entre lui et le souverain comme une gageure à qui laisserait la patience de l'autre. L'irritation couvait sourdement des deux parts; Henri IV la fit éclater avec fureur chez d'Épernon, par l'intervention de l'artificieux Lafin, qui, préluant à ses perfidies avec Biron, joua le gouverneur dans une convention qu'il négocia au nom du roi entre lui et les habitans d'Aix. Ulcéré par cette trahison qui le désarmait pour ainsi dire, d'autant plus incapable de ployer devant son maître qu'il se voyait sa dupe, c'est alors qu'il traita avec l'étranger contre le *Béarnais*. — Accompli dans de telles conditions, l'acte peut étonner de la part d'un esprit aussi judicieux; mais d'Épernon, — d'autres épisodes de son histoire sont là pour le prouver, — faisait sciemment litière de sa raison quand son orgueil était blessé au vif. Jamais il n'a hésité entre ses intérêts et ce qu'il appelait son honneur. Le traité qu'il signa avec l'Espagne et la Savoie, crime national, honteux démenti de ses fiers défis à la ligue depuis quinze ans, fut très certainement justifié à ses propres yeux par cette aberration singulière qui lui faisait prendre son orgueil pour son honneur, et considérer la lutte à outrance comme l'impérieux devoir de quiconque a souci de sa dignité. Plus il y sacrifiait ouvertement ses intérêts, plus sans doute il avait la conscience en repos. J'avouerai sans détour qu'étant donnée la nature morale du personnage, et eu égard surtout aux procédés cauteleux d'Henri IV, je ne mets pas l'infidélité de d'Épernon, dans cette occasion, au nombre des taches les plus flétrissantes de sa vie. L'ingratitude dont

il paya la clémence royale mérite plus justement peut-être les sévérités de l'histoire.

Il ne paraît guère douteux enfin que les souvenirs du passé plaidèrent puissamment en sa faveur. Moins bénigne qu'on ne croit, capable, elle aussi, hélas! d'ingratitude et de sécheresse, l'âme d'Henri avait cependant ses mouvemens de sensibilité, ses prédilections irréflechies et vainement combattues. Dire que d'Épernon fut l'objet d'une de ces prédilections a tout l'air d'un paradoxe, je ne l'ignore pas. S'il est un fait admis comme indiscutable, c'est, au contraire, l'inimitié réciproque de ces deux hommes. J'ai beau faire, je ne la trouve bien et dûment avérée que de la part de d'Épernon. Henri le jugeait sans indulgence; il comprit vite, s'il avait pu mieux augurer de lui, que ce cœur de glace n'était accessible ni au repentir ni à la reconnaissance. Le roi le tint dès lors pour ennemi, — mais pourquoi ne pas admettre que l'homme ait gardé longtemps, toujours peut-être, du goût, un faible, une amitié involontaire et d'autant plus durable pour le compatriote qui lui avait rendu d'importans services, dont l'esprit le divertissait, et qui était pour lui avec Roquelaure le parlant souvenir de la première phase de sa jeunesse, le témoin de cette période pleine de contrastes et d'émotions où il avait fait, sous les dehors de l'insouciance et de l'étourderie, une si pénétrante étude des cours, où il avait échappé aux pièges de Catherine, succombé aux charmes de M^{me} de Sauve, converti les violences de Charles IX en irrésistible attrait de sympathie, rallié mystérieusement des amis, guetté l'heure de la délivrance, lentement mûri pour son labeur de roi, d'où un jour enfin il s'était élancé vers ses destinées, ayant à ses côtés ce même compagnon, prêt alors à lui donner sa vie? Qui niera la puissance de ces liens formés aux heures sans fiel de la jeunesse? Laissons là de tels argumens. Sur quoi s'appuie cette tradition de l'aversion prétendue d'Henri IV? Il y a d'abord le mot dit par d'Épernon lui-même en réponse à des plaintes du roi sur sa flagrante hostilité : « Sire, votre majesté n'a pas de plus fidèle serviteur que moi; mais, pour ce qui est de l'amitié, votre majesté sait bien qu'elle ne s'acquiert que par l'amitié. » Dans la bouche d'un serviteur vraiment fidèle comme Roquelaure ou de Vic, le propos serait concluant; quelle portée a-t-il avec les sentimens connus de d'Épernon? Je n'y vois pour ma part que l'aveu hautain de ces sentimens. Reste un témoignage contemporain des plus explicites, je l'avoue, — mais il est à peu près unique (1), — *testis unus, testis nullus*, — et c'est celui de

(1) Rohan, M^{me} Du Plessis-Mornay et Beauvais-Nangis, les seuls contemporains qu'on puisse citer comme corroborant Sully, se bornent tous trois à énoncer le fait sous cette même forme significative, mais sans commentaire ni preuves à l'appui. « Le roi n'aima point d'Épernon. » Rohan, gendre de Sully, ne saurait guère fortifier

Sully. Très suspect toujours sur les questions de personnes, Sully, en ce qui touche d'Épernon, est absolument à récuser. Pour lui, d'Épernon est un ennemi capital, le plus détesté, le plus redouté de tous ceux qu'il s'était faits dans sa gestion hargneuse de la surintendance; j'en excepte à peine le furieux Soissons, qui voulut, aux premiers jours de la régence, le faire poignarder en plein Louvre, et n'en fut empêché que par d'Épernon lui-même. Or nous savons, par l'exemple de sa mauvaise foi envers Du Plessis-Mornay, si vertement relevée par le secrétaire de celui-ci, que tous moyens sont bons à l'auteur des *OEconomies* pour perdre ses adversaires aux yeux de la postérité; les mensonges ne lui coûtent rien. Faire endosser à Henri IV ses sentimens personnels à l'endroit de notre personnage, quelle excellente tactique pour le mettre en mauvais prédicament! Ajoutez que cela prépare merveilleusement le terrain aux réticences et aux insinuations qui désignent clairement le même d'Épernon comme complice de Ravailiac. Nous avons exprimé notre opinion formelle sur le fait auquel aboutit la conclusion de Sully : il n'y a là qu'une calomnie. N'est-on pas en droit d'en dire autant des griefs et des accusations qu'il place dans la bouche d'Henri IV? Ne lui a-t-il pas gratuitement prêté mainte chimère, comme l'utopie de la fédération républicaine de l'Europe, contre laquelle le bon sens s'inscrit énergiquement en faux? Des idées et des sentimens d'Henri IV à toute époque de sa vie, il existe un témoignage irréfragable, sa correspondance. Là il parle directement, sans truchement infidèle. Qu'y trouvons-nous? Avant comme après la rébellion de Provence, d'Épernon est attentivement surveillé. Aucun symptôme équivoque n'échappe à l'œil vigilant du maître. En nombre de circonstances, d'Épernon subit des reproches qui, pour être exprimés avec d'extrêmes ménagemens de forme, n'en laissent pas moins très nettement percer le mécontentement et la suspicion. Voilà pour le roi. Quant à l'homme, ou l'aversion n'est pas dans son cœur, ou il faut sans ambages le taxer de la pire des bassesses, l'hypocrisie. De tous les correspondans d'Henri IV, d'Épernon est le seul avec Rosny qui reçoive le titre d'ami. Admettons à la rigueur qu'il n'y ait dans le privilège de cette formule qu'une distinction flatteuse comme les aimait la vanité du personnage, comme Henri lui en a conféré d'autres, le droit par exemple jusqu'alors réservé aux seuls princes du sang d'entrer au Louvre en carrosse; mais le ton de ces lettres dépasse, et de beaucoup, l'affa-

l'autorité des *OEconomies*. M^{me} Du Plessis-Mornay n'a jamais vu la cour; elle est d'ailleurs froissée à juste titre de l'odieux billet écrit à d'Épernon après la conférence de Fontainebleau, et où Henri IV eut l'ingratitude d'humilier un serviteur comme Mornay pour faire bassement sa cour au chef du parti catholique. Quant à Beauvais-Nangis, héritier des griefs paternels contre d'Épernon, il compte à peine.

bilité bienveillante qui peut, sans qu'il en coûte trop à la sincérité, masquer des sentimens très différens de l'affection : elles prodiguent à d'Épernon les plus vives assurances d'attachement pour lui, d'intérêt pour ses enfans, que le roi revendique comme siens à cause de la parenté des Foix-Candale avec les d'Albret, dont il veut faire les compagnons et les amis du dauphin; elles s'enquièrent avec une bonhomie pleine de naturel et de cordialité de ses occupations, de sa santé, de ses constructions de Cadillac; Henri lui écrit parfois sans raison d'affaires, à titre uniquement de souvenir et dans des termes caressans; le mot d'amitié revient à chaque ligne. N'est-ce là qu'une comédie? Tant pis pour Henri IV; on nous permettra de la trouver également indigne de son caractère et de son esprit. Les deux Gascons se connaissaient à fond; la clairvoyance du sujet égalait au moins celle du maître; ils devaient réciproquement désespérer de se prendre pour dupe. Ces faux semblans d'amitié, si aisément percés à jour, ne pouvaient donc avoir qu'une signification pour d'Épernon, celle de l'aveu des craintes qu'il inspirait. Je me trompe : son orgueil pouvait y savourer une satisfaction plus vive encore, l'infériorité morale d'un adversaire capable de s'abaisser devant lui jusqu'à l'imposture. Le roi lui aurait-il donné de gâté de cœur le droit d'ajouter ainsi le mépris à l'inimitié? Plus on y regarde de près, plus il est malaisé, ce me semble, de tenir pour vraie la légende de l'aversion d'Henri IV pour d'Épernon : elle implique en tout cas comme conséquence nécessaire que le Béarnais mentait, non pas à l'occasion seulement, mais systématiquement, mais vingt années durant, et cela de la meilleure grâce du monde, — le tout comme un sot, puisque c'était en pure perte. Il faut donc opter entre l'une ou l'autre alternative : ou Sully nous en impose, ou Henri IV est un franc hypocrite. On préférera sans doute croire qu'il fut sincère, que d'Épernon resta toujours pour lui, en dépit de ses torts, le Gaumont de l'évasion de Senlis, — et qu'il ne jouait pas une dernière scène de comédie, le bras amicalement passé autour du cou d'un homme qu'il détestait, quand le couteau de Ravillac lui perça le cœur.

IV.

De cruels mécomptes attendaient le conseiller de la régente. Peu de jours suffirent pour lui ôter l'espoir d'une autorité sans partage. La mort du roi n'en fut pas moins pour d'Épernon le point de départ d'une ère d'influence qui, tantôt prépondérante, tantôt éclip­sée, dura jusqu'à la paix de Loudun, où, frappé d'une disgrâce complète, il quitta définitivement la cour. Il est à l'honneur de l'homme que les périls ou la sécurité de la reine servent d'exacte

mesure au crédit dont il jouit. Les princes menacent-ils de renverser cette débile régence? D'Épernon est au pinacle. La coalition est-elle dissoute, non par la force, comme il le voulait, mais à beaux deniers comptans, et Marie se croit-elle assurée d'un bail de quelques mois de repos? Elle dissimule mal à quel point lui est à charge l'impérieuse protection qu'elle a sollicitée. Lui alors de se retirer sous sa tente jusqu'à l'heure, qui ne tarde guère, où les embarras renaissans de la situation contraignent de nouveau à recourir à son énergie. Ce qui est plus honorable encore que d'avoir été la ressource des jours de danger, c'est la fidélité et le désintéressement de ces services, toujours invoqués dans le besoin, invariablement payés d'ingratitude. Fidélité, désintéressement, on n'emploie pas sans surprise des mots semblables à propos de d'Épernon : ils n'expriment pourtant que la vérité stricte. Sauf peut-être une satisfaction de vanité comme la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'il réclama pour son fils aîné Candale, d'Épernon mit son orgueil à ne point tirer profit de ces appels à son dévouement, à y répondre sur-le-champ et sans condition (1), à ne jamais s'avilir jusqu'à faire de son appui l'objet d'un marché. Quel contraste avec les autres seigneurs! Au milieu de ce dédale inextricable d'intrigues où chacun rivalise de mauvaise foi cynique, où l'esprit se perd à vouloir suivre les évolutions de Bouillon, Guise, Mayenne, Longueville, Soissons, de Condé surtout, le dernier mot de l'abjection morale, adversaires d'hier, alliés d'aujourd'hui, qui se trahissent à l'envi, se vendent sans vergogne au plus offrant de la cour ou de la cabale, et se font également payer par la reine pour lui avoir fait la guerre ou pour l'avoir servie, — il arrive à d'Épernon cette fortune imprévue d'être seul à représenter la prud'homie de la noblesse française. Il est seul à garder inviolablement son serment à la régente, seul aussi à ne pas stipuler d'avance le prix de sa fidélité. Ajoutez qu'après coup il ne le reçoit pas davantage.

Le contraste ne frappe pas moins entre sa conduite et celle de ses pairs envers l'homme qui fut en réalité le maître unique des volontés de Marie de Médicis, de la mort d'Henri IV au coup de pistolet de Vitry. Princes et grands, chacun s'est agenouillé à son tour devant Concini, sauf à comploter son renversement. Le seul qui n'ait eu pour l'aventurier que des mépris publics et n'ait répondu à ses avances que par de mortifiantes rebuffades, c'est encore d'Épernon. Il n'ignorait pas cependant qu'avec Concini et la Galigai pour ennemis, il n'avait à espérer de la régente qu'un vain semblant de pouvoir limité à la durée des périls, et, comme il en fit dix fois l'expérience, que la sécurité rentrée au Louvre coupait court à son cré-

(1) Bassompierre, édit. Petitot, t. XX, p. 9 à 12.

dit. Ambitieux, il l'était certes jusqu'à la fureur, — non pas cependant jusqu'à mériter le stigmate de Tacite : *omnia serviliter pro dominatione*. Il faut lui savoir gré de n'avoir jamais rien eu du courtisan. Concini est mort sans avoir eu la satisfaction de faire courber ce front superbe. Pour la première fois depuis sa propre faveur, d'Épernon voyait un favori, car les vingt et un ans du règne d'Henri IV avaient épargné ce fléau à la France. Il est à croire qu'il ne se reconnut en rien dans un tel successeur, puisqu'il trouva en lui « un petit monstre fort hideux, » comme dit La Fontaine. Luynes d'ailleurs ne lui agréa pas davantage, quand il le vit sur le pavois quelques années plus tard; d'où l'on peut conclure qu'il en est des favoris comme des autres grandeurs déchues qui goûtent rarement leurs héritiers. A tout prendre, cette période de sept ans, également dégradante pour la royauté et pour ses adversaires, à laquelle on peut appliquer ce que dit d'Aubigné des conférences de la paix de Loudun, que ce fut *une foire publique d'une generale lascheté, d'une particulière infidélité*, cette triste régence qui a été le naufrage de toutes les renommées du règne précédent, qui a mis à nu, outre la turpitude des grands, un si déplorable défaut ou d'indépendance, ou de droiture ou même de sens politique chez Sully, Villeroy et même Jeannin, n'a laissé intact, parlons plus juste, n'a grandi en dehors de Du Plessis-Mornay et de Rohan, que le seul caractère de d'Épernon. Il n'a eu garde dans ce laps de temps de ne pas braver insolemment les lois, de ne pas faire du despotisme à outrance, de ne pas travailler de toutes ses forces au renversement de l'œuvre nationale d'Henri IV, en ce qui concerne notamment l'édit de Nantes et le système d'alliances au dehors : qui songerait à s'en étonner ? mais il sut être loyal, dévoué et sans bassesse. Il suffit à sa gloire qu'on n'en puisse dire autant d'aucun de ses compétiteurs.

Assistons-nous ici à une transformation de l'homme ? devant tant de cupidité et de perfidie, y a-t-il eu chez lui révolte du sens moral ? En aucune façon. D'Épernon a gardé toutes ses âpres passions ; seulement l'une d'elles a pris le pas sur les autres, et il s'agit, par fortune, de celle que ne flétrit pas la conscience, du vice qui a parfois accompli le bien. L'orgueil l'emporte désormais, même sur l'ambition, cette autre tyrannie de son âme. Il n'en faut pas davantage pour que vous le voyiez sacrifier l'intérêt à l'honneur. L'honneur va devenir le but et comme la visée suprême de cette existence avide de gloire, jalouse de se faire une place à part et au-dessus de toute rivalité. D'Épernon avait bien jugé ses contemporains : dans cette voie, il n'avait guère d'émules à redouter, et les défaites de l'ambition pouvaient trouver là de nobles revanches. Telle est sûrement l'explication de ses généreux procédés avec Marie de Médicis. D'attachement sincère, il n'en existait pas entre eux. Froide, égoïste,

étroite de cœur autant que d'intelligence, la mère qui en sept ans n'a pas embrassé son fils (1), l'amie qui n'a pas donné une larme de regret ou de pitié à Concini ni même à Leonora, n'a jamais aimé personne, et un bienfaiteur moins que tout autre. En fait de sécheresse, d'Épernon ne lui cédait rien; mais il était ou se croyait l'auteur de la régence; l'intérêt d'abord lui commanda de protéger son œuvre. Quand il devint manifeste que l'ambitieux n'y trouvait qu'à demi son compte, le rôle n'en prit que plus de noblesse; quand l'ingratitude fut son salaire, il parut héroïque. La déloyauté de ses concurrents acheva de piquer d'Épernon au jeu. Entre lui et Marie, le lien qu'avait formé l'intérêt eût été vite rompu; l'orgueil l'affermait, et l'on en peut donner pour preuve qu'il a survécu, non pas seulement aux froideurs et aux injustices de la régente, mais à son pouvoir. Le jour où, prisonnière délaissée de tous, l'ingrate semblait abîmée dans une disgrâce sans ressource, est-ce l'intérêt qui a dicté à d'Épernon la résolution deux fois magnanime de risquer sa tête pour lui rendre la liberté? Il faudrait pousser la partialité contre lui jusqu'à l'excès pour chercher là des calculs d'ambition. Louis XIII avait dix-neuf ans : on savait à quoi s'en tenir sur sa tendresse filiale; vouloir le replacer sous le joug si peu maternel qu'il avait secoué depuis deux ans à l'aide de Vitry, chimère! prétendre à la succession de Luynes, chimère plus folle encore! En supposant que sa chute fût le résultat de la déconvenue qui allait le couvrir de ridicule, un sexagénaire comme d'Épernon n'était pas pour lui succéder dans le poste de favori. Que pouvait-il donc se promettre, sinon le ressentiment durable du jeune roi et le prompt oubli de sa mère? Ni l'un ni l'autre ne lui manquèrent. Louis XIII ne lui a jamais pardonné cette hautaine leçon de moralité; Marie de Médicis faisant peindre par Rubens l'histoire de sa vie a eu soin, dans la scène de l'évasion de Blois, de ne pas donner place à son libérateur. Peu lui importait vraiment! il avait fait acte de preux et acquis à son nom le prestige d'un dévouement chevaleresque. *La Balorda*, par cette ingratitude dernière (2), ne mettait que plus en relief le désintéressement du paladin. Aussi bien l'orgueil de d'Épernon avait de quoi se consoler de ces misères : il avait imposé sa volonté au roi et traité avec son souverain de puissance à puissance.

Le traité d'Angoulême du 30 avril 1619, ce fait majeur de la carrière de d'Épernon et qui lui valut une gloire sans pareille, est probablement unique de son espèce dans notre histoire. Voilà un

(1) Balzac, *Entretiens*, p. 183.

(2) Elle négligea aussi de rembourser à d'Épernon les 200,000 écus qu'il avait dépensés pour elle. Un très beau diamant fut toute sa récompense. Il se vengea par un bon mot : « Elle a ouy dire que les princes sont ingrats, et veut faire croire que ses ancêtres ne sont point des mercadans. »

sujet qui, en pleine paix, sans connivences intérieures ni extérieures, partant sans le secours d'aucune diversion, seul en face de toutes les forces du royaume, accomplit impunément un crime flagrant de lèse-majesté et contraint le roi son maître à reconnaître par une déclaration publique qu'il n'a agi que pour le bien de l'état. Quel échec pour la couronne! quel triomphe pour le vassal! Certes l'audace était grande, mais admirez à quel point elle s'arme de finesse et de prudence, sur quel terrain savamment choisi elle engage la lutte. Un revirement incontestable s'était opéré dans l'opinion, non pas tant en faveur de Marie de Médicis que contre ses oppresseurs. Concini mort, l'impopularité de la régente s'était évanouie devant l'indécente brutalité du traitement infligé à la veuve d'Henri IV; la dureté du roi avait révolté les moins scrupuleux; deux ans du gouvernement de Luynes avaient presque réconcilié avec le régime déchu. Telle étant la disposition des esprits, prendre en main la cause de la prisonnière, réclamer pour elle non l'empire, mais la réintégration dans les droits de son rang et de sa qualité de mère du roi très chrétien, c'était, on peut le dire, venger la conscience publique et réduire à d'impuissantes velléités de rigueur le courroux de Luynes : il n'est pas sûr qu'il se fût trouvé une cour de parlement en France pour sévir contre un coupable si hautement justifié aux yeux de tous. L'habileté de d'Épernon fut de comprendre que le rôle de redresseur de torts lui offrait l'occasion tant désirée d'humilier cette autorité souveraine qui lui était odieuse quand elle n'était pas entre ses mains. Cachant ses haines sous le masque de la chevalerie, décorant la rébellion du beau nom de défense des opprimés, il put réaliser le rêve de toute sa vie, il fit capituler le roi. Pour un cadet de Gascogne, l'exploit n'était pas mince. Bien lui en prit de profiter du règne de Luynes pour se donner cette altière satisfaction. « Annibal était aux portes. » De sa main imprudente, lui-même dans ce traité d'Angoulême qui ravale si bas la dignité royale, d'Épernon avait définitivement édifié le pouvoir de Richelieu, qui allait la relever si haut, en châtiant en lui plus cruellement qu'en tout autre l'orgueil des grands seigneurs.

Ce duel de dix-huit ans contre l'autorité royale incarnée en Richelieu, où succomba la fortune, mais non le caractère de d'Épernon, nous n'essaierons pas de le retracer. Il faudrait pour cela écrire en détail l'histoire du gouverneur de Guyenne; c'est un tissu de menus faits qui ne se prêtent guère à un résumé succinct. Les incidents de la lutte abondent d'ailleurs en traits curieux et caractéristiques des deux puissantes natures qui sont aux prises. Le génie est à coup sûr au service de la cause qui l'emporta; on peut trouver qu'en bien des rencontres le vaincu garde sur son adversaire l'avantage de la franchise et de la fierté.

Qui veut admirer Richelieu doit surtout regarder à sa politique étrangère. Là il est vraiment grand ; les actes répondent à la fermeté hardie des desseins, rien n'égale la hauteur de cette conception du rôle extérieur de la France. Combien de réserves à faire par contre en ce qui touche son gouvernement intérieur ! Ici tout change ; si vous en exceptez la question du protestantisme, qu'il a supérieurement résolue, les violences, les exagérations, les iniquités faussent et compromettent à chaque pas la rectitude de son jugement. Pourquoi ? C'est que l'homme intervient ici avec toutes ses passions et ses défaillances, tandis qu'il s'efface devant l'homme d'état dans cet autre ordre d'affaires qui, par leur nature impersonnelle, sont presque exclusivement du ressort de l'intelligence. Or, si l'intelligence s'élève chez Richelieu jusqu'au génie, il s'en faut que le caractère ait la même noblesse. Frappée de l'éclat héroïque de certains faits de son ministère, séduite par la mâle fierté de son sentiment national, l'histoire semble s'être donné le mot de nos jours pour surfaire à outrance cette illustre renommée. On veut à toute force trouver de la grandeur, non-seulement dans quelques-uns de ses actes publics, mais dans tous, et jusque dans sa vie privée. Il n'est pas jusqu'au littérateur qui ne bénéficie fort indûment de ce parti-pris d'enthousiasme ; si l'on consent à ne pas nous imposer *Mirame*, au moins faut-il que nous admirions sans réserve et l'orateur et le controversiste, et surtout l'auteur des *Mémoires*. Qu'il nous soit permis de n'en rien faire. La lecture de cette œuvre laborieuse est une des plus ingrates qui soient. Comme fond, l'apologie viole constamment la vérité, et la forme, qui a perdu toutes les grâces faciles de la langue d'Henri IV et de d'Ossat, n'atteint ni à la précision ni à la fermeté des véritables écrivains politiques. Pour laisser là le très médiocre auteur et en venir à l'homme, génie à part, et à ne considérer que son tempérament, on n'y trouve d'instinct élevé qu'une certaine libéralité ; il était avide, mais savait donner et récompenser royalement, des deniers de la France ; tout le reste est mesquinerie, pour ne pas dire pis. Il se piquait d'être galant homme ; il avait en réalité toutes les petitesse et nombre des ridicules du pédant. Il se piquait aussi de bravoure militaire, — à juste titre peut-être. Ce qui est avéré, c'est que la fermeté d'âme lui a failli en toute conjoncture critique : il n'avait ni résistance ni solidité dans les périls ou les revers. Chose plus grave, le sens moral lui manque, mais à un point tel, que Richelieu peut surprendre ceux-là même qui ont étudié de près les grands cas psychologiques de l'immoralité inconsciente, Bonaparte par exemple. Le mot fameux qu'il a dit au lit de mort sur ses ennemis, et qui a scandalisé les contemporains comme le plus audacieux mensonge, a tout au contraire l'empreinte de la bonne foi : c'est la preuve la plus

éloquente de son inconscience. Le sang versé par vengeance ne lui a jamais coûté un remords; l'indifférence absolue du bien et du mal ne saurait être poussée plus loin. Telle est la naïveté redoutable de cet égoïsme, que la notion du devoir n'est jamais entrée dans son esprit comme pouvant tirer à conséquence personnelle : en revanche, elle avait à ses yeux, pour ce qui est d'autrui, une signification très précise, mais unique, celle du dévouement aveugle à ses volontés. Malheur à qui s'est soustrait à ce devoir! Ayons le courage de le dire, le cœur de Richelieu était aussi bas que son génie était noble et tendait instinctivement au grand. Ce cœur ne nourrissait qu'ingratitude, perfidie, rancune, jalousie, vanité, avidité, goût pour les voies obliques, l'espionnage, les délations; pour comble, une odieuse inhumanité. Voilà ce que met au jour l'examen impartial de sa vie privée ou publique, à côté des vues supérieures de l'homme d'état. Ces conceptions politiques elles-mêmes sont-elles toujours, comme on le répète, marquées au coin de la sagesse et de la profondeur? Sans toucher au fond même du débat qui se vidait entre d'Épernon et lui, sans nous prononcer sur la question de savoir si le système du despotisme royal substitué au despotisme des grands a été ou non un heureux progrès pour la France, que de déviations, que de choquantes inconséquences ne pourrait-on pas relever dans la pratique de ce système par Richelieu! Il ne voulait plus tolérer de sujet en état de tenir tête à la royauté : d'où vient qu'il a fait de véritables grands seigneurs de ses héritiers et de ses parens, comme la duchesse d'Aiguillon, les Vignerod, Brézé, Pontchâteau, La Meilleraye, tous pourvus de gouvernemens de province, de places fortes, de grandes charges inamovibles, sans parler d'une opulence qui suffisait à les rendre dangereux? Était-il sûr d'être toujours là pour les contraindre à la soumission de simples hobereaux? Quelle imprévoyante aberration encore que sa conduite envers les parlemens! Avilir la justice, fouler aux pieds ses privilèges et son indépendance, qu'était-ce en fin de compte, sinon priver la royauté d'un auxiliaire utile dans sa lutte contre la haute aristocratie? Plus Richelieu voulait écraser les restes du pouvoir féodal au profit de la couronne, plus il convenait de ménager à celle-ci le concours des institutions et des influences qui offraient à l'action royale un point d'appui sans lui créer d'entraves. L'erreur essentielle, le vice radical de la politique intérieure de Richelieu est de s'être proposé pour but l'anéantissement de toutes les forces vives de la nation. Parlons franc, système, vues d'ensemble, politique, tous ces mots n'ont que faire ici; les seules passions d'un homme sont en jeu. Richelieu est de cette famille d'esprits, à laquelle appartient aussi d'Épernon, qui saisissent nécessairement l'empire et l'exercent despotiquement en vertu d'une loi de nature,

quia nominor leo, de ces hommes qui sont des *dominations*, selon la forte parole de Dante. Placez-le dans les rangs de ces grands qu'il a décimés ou humiliés, nul ne le surpassera, croyez-le bien, en esprit de révolte et d'empiétement sur le pouvoir royal. De son rôle de ministre, il a tiré tout ce qu'il pouvait lui donner de maîtrise, d'ascendant, de gloire personnelle : tel était le tempérament de l'homme, la théorie ne le guidait en rien; peu importait à son féroce égoïsme l'avenir de la royauté, et moins encore les destinées de la France, qu'il a faite si grande, non parce qu'il l'a aimée, mais parce qu'il était à sa tête.

Ses procédés avec les hommes, et notamment avec d'Épernon, révèlent plus que tout le reste les vices de ses pratiques gouvernementales, j'entends surtout le défaut de loyauté. On peut ajouter ici le manque de courage. Au lieu de le prendre de haut avec lui, de signifier résolument à l'arrogant seigneur que le temps était passé sans retour de l'impunité pour les attentats contre l'autorité du souverain, Richelieu rusa, louvoya dans une petite guerre de chicanes sans droiture ni dignité, où il contint longtemps son hostilité. N'osant pas encore en venir aux coups décisifs, déjoué d'ailleurs par la prudence de d'Épernon, qui n'avait garde de donner prise en s'associant aux folles équipées d'un enfant comme Chalais ou d'un traître comme Gaston, le ministre portait peu à peu d'irréparables atteintes au crédit et à l'influence de celui qu'il considérait non sans raison comme le plus à redouter de ses adversaires. Il s'essayait en quelque sorte au rude labeur de le terrasser en l'entamant en détail. Entre temps, il s'efforçait parfois de le gagner, peut-être de l'endormir, et l'on peut lire dans sa correspondance telle lettre où il s'offre à lui pour *quatrième fils*; mais Richelieu, qui avait trop la passion des grandes choses pour ne pas apprécier et même rechercher les hommes capables de les accomplir, avait aussi cette infirmité morale de ne pouvoir supporter que des complaisans. De là l'ostracisme si honteux et si funeste à la France, qui a fait mourir Toiras au service du duc de Savoie, qui a contraint Rohan, après sa belle campagne de la Valteline et ses quatre victoires, à prendre la pique de simple soldat au combat de Rheinfeld, et qui a peuplé la Bastille et les routes de l'exil des courages les plus brillans, et des caractères les mieux trempés de la génération de Louis XIII. Aux yeux de d'Épernon, Richelieu, n'eût-il pas exigé la servilité pour prix de ses bonnes grâces, avait le tort impardonnable d'être tout-puissant. A ses menteuses protestations de dévouement, il ne répondit que par un froid dédain, disant qu'il l'attendait aux preuves. La lutte recommença de plus belle : à vrai dire, elle n'avait jamais cessé. Au plus fort de ces tentatives de rapprochement, dont le cardinal de La Valette se fit à plusieurs reprises l'in-

termédiaire entre son père et son ingrat ami, Richelieu continuait à battre en brèche le dernier représentant du pouvoir féodal, mais toujours cauteusement, attaquant surtout en lui les points vulnérables de l'orgueil, chargeant d'Épernon d'opérations militaires odieuses (la guerre aux moissons, ce qu'on appelait *le degast*) sans lui fournir les ressources nécessaires pour les mener à bien, lui suscitant difficultés sur difficultés dans son gouvernement, rognant ses attributions, lui tendant des pièges, donnant invariablement raison à ses ennemis personnels dans les conflits où l'engageait imprudemment son humeur, devenue plus intraitable encore avec l'âge. Un jour, c'est le parlement, dont le ministre sanctionne les usurpations sur les prérogatives du gouverneur. Demain, ce sera Sourdis, qu'il enlève aux fonctions d'intendant de son château de Richelieu pour le placer sur le siège archiépiscopal de Bordeaux avec la mission spéciale, non d'édifier les fidèles, mais d'exaspérer le colérique vieillard et de l'entraîner à quelque scandaleuse incartade qui permette enfin de l'accabler sous le couvert de la religion. Le temps était venu : le plus noble sang de France séchait à peine sur le billot de Toulouse, d'Épernon avait quatre-vingts ans, on pouvait impunément s'attaquer à lui. On sait avec quel succès le pieux agent de Richelieu s'acquitta de sa tâche. Il y récolta, il est vrai, des gourmades en attendant les vingt coups de canne du maréchal de Vitry, qui achevèrent de faire de lui « le prélat le plus bâtonné de France; » mais quoi ! faut-il s'apitoyer outre mesure sur une mésaventure qui lui valut en somme de goûter le plaisir des dieux ? La vue de d'Épernon agenouillé devant lui à la porte de l'église de Coutras fut sans doute une assez belle revanche; son patron Richelieu a dû lui envier ce spectacle.

V.

D'Épernon était humilié, mais l'amende honorable de Coutras, malgré l'amertume de ce déboire, n'atteignait l'homme qu'à demi : le chrétien seul s'était agenouillé devant l'archevêque. L'humiliation véritable, parce qu'elle frappait d'Épernon dans ce qu'il avait de plus cher, le sentiment de sa force, le prestige de son nom, avait été pour lui le lendemain de la scène extravagante du parvis de Saint-André. Sur un ordre du roi de quatre lignes, apporté à Bordeaux par un simple garde, il avait fallu, sans songer même à la possibilité d'une résistance, se dépouiller sur l'heure de son autorité et s'acheminer vers la demeure qui lui était assignée hors de son gouvernement. Rien, dans les calamités qui firent du reste de sa vie un spectacle presque tragique, ne fut comparable sans doute à cette cruelle révélation de sa déchéance. C'en était donc fait de la

crainte qu'il inspirait à tous depuis un demi-siècle ! A lui maintenant de craindre, ou du moins de subir l'ascendant d'un maître ! Quel contraste avec le passé ! quel retour aux souvenirs d'Angoulême ! quelle rude expiation de ce traité, monument de sa grandeur évanouie, où il avait fait la paix avec le roi de couronne à couronne ! Tel était le résultat d'un seul petit fait, le remplacement de Luynes par Richelieu. Réflexion peu propre à consoler le vaincu, c'était lui qui avait fait la fortune de son oppresseur, c'était son fils le cardinal qui trois ans auparavant l'avait tiré d'une disgrâce sans remède à la journée des dupes.

Dans ce naufrage de sa puissance, l'orgueil vint une fois de plus en aide à d'Épernon et sauva du moins sa dignité. Comprenant qu'il était à la merci de ses ennemis et n'avait rien à attendre de leur générosité, il ne s'abassa point à des supplications directes ni indirectes. Il n'écrivit qu'au pape, au légat, aux juges saisis du procès canonique, pour témoigner de son repentir et protester surtout contre l'inique hypocrisie qui s'obstinait à révoquer en doute sa pleine et entière soumission à la foi catholique. On lui fit indécemment attendre l'absolution toute une année. Pour être reconnu chrétien, il fallait au préalable qu'il eût donné des gages au ministre. Voilà en quel instrument avili de ses vengeances et de ses vues intéressées le prince de l'église transformait la religion. D'Épernon satisfît sans bassesse à ses exigences. Il céda le gouvernement de Metz à son fils le cardinal, il acquiesça au mariage de son autre fils Bernard avec une nièce de Richelieu ; mais le catholique seul demanda sa grâce. De la privation de ses charges de gouverneur de Guienne et de colonel-général, de son exil à Plassac, pas une plainte ne sortit de sa bouche. Par cet altier silence, il frustra l'espoir de Richelieu qui comptait bien le voir à ses pieds. Menaces de révocation définitive, menaces de changer l'exil en prison, le ministre mit tout en œuvre sans faire fléchir l'octogénaire : il ne put le contraindre à solliciter son pardon. Désespérant de vaincre sa constance, on voudrait pouvoir dire touché de sa grandeur d'âme, Richelieu changea soudain de tactique, et proposa, imposa plutôt ce marché, qui mettait à nu ses vaniteuses faiblesses : il achetait aux d'Épernon l'honneur de leur alliance. Personne ne s'y trompa, aux visibles répugnances de Bernard et de son père. Placé entre l'intérêt et l'orgueil, celui-ci hésita longtemps. Il eût très probablement sacrifié son rétablissement dans ses charges et accepté la prison, sans la considération de son fils, menacé, lui aussi, de l'ire vindicative de l'éminence. On obtint son consentement, mais ce fut tout : il tint bon à ne pas faire à sa bru les donations d'usage, non par avarice, il était magnifique, mais par fierté, pour témoigner à quel point lui agréait peu cette alliance, alléguant pour excuse qu'il

n'entendait pas faire dire de lui qu'il était rentré à prix d'argent dans son gouvernement. Richelieu ne prit pas le change, mais il voulait pour sa nièce le plus grand parti de la cour, il voulait surtout avoir dans sa main l'orgueilleuse et redoutable maison; par le fils il crût tenir le père. Telles furent les conditions où s'accomplit l'absolution de Coutras. L'avantage moral restait en définitive à celui qui avait noblement supporté l'épreuve, et non au tout-puissant ministre qui n'avait su laisser voir que sa mauvaise foi et les calculs intéressés de son amour-propre.

De toutes les passions du cardinal, la vanité, on le sait, n'était pas la plus bénigne conseillère. Bernard de La Valette commit la faute énorme de tromper ses calculs. Ce fut sa perte, et sa perte entraîna celle de son père. La Valette, héritier de tous les vices paternels, mais qui ne reproduit de d'Épernon ni l'admirable énergie, ni les talens, ni l'esprit, — bien qu'il fût très loin d'être un sot, — devenu à son corps défendant neveu de l'éminence, se vengea sur sa femme par ces dédains offensans dont sa race semble avoir eu le privilège. L'indignation du cardinal fut extrême; il prit très justement l'insulte à son compte, et, sans éclater ouvertement de peur d'égayer la malignité de la cour, qui n'était déjà que trop sceptique à l'endroit de l'illustration du sang des Du Plessis, il voua une inimitié mortelle à cet allié qui osait le mépriser. Loin de chercher à désarmer cette inimitié, La Valette ne songea qu'à en prévenir les effets en travaillant à la chute du ministre. Dès l'année qui suivit son mariage, il entra à Péronne dans un complot contre lui dont Gaston et Soissons étaient les chefs. S'est-il disculpé, comme l'affirment plusieurs contemporains et Richelieu lui-même, par la délation de ses complices? On est sans preuves de cette infamie, et le témoignage de Richelieu est de tous le moins probant, car les extrémités où il se porta contre le père et contre le fils lui font en quelque sorte une loi de les noircir. Ce qui ôte toute vraisemblance à l'accusation, c'est que La Valette prit une part plus ou moins active à toutes les conjurations tendant au même but et réunissant les mêmes hommes qui se tramèrent depuis le complot de Péronne jusqu'à sa fuite en Angleterre.

L'animosité du cardinal ne faisait que s'accroître des ménagemens extérieurs qu'il s'imposait. Quand elle put enfin se donner carrière en 1638, grâce à la défaite de Fontarabie, dont il persuada au roi que La Valette était seul responsable et devait seul porter la peine, la France, si habituée qu'elle fût aux explosions de la fureur de son maître, resta confondue du spectacle qu'il donna. La vengeance, la soif de sang, criaient par sa bouche. Dans un procès criminel où il y allait non-seulement de l'honneur, mais de la vie de son neveu, il parla de faire office contre lui de procureur-général. Il viola toutes

les formes de la justice, transforma le cabinet du roi en cour prévôtale, pis encore, il obligea ce triste roi à prendre lui-même la qualité de juge, et l'on eut, grâce à lui, ce scandale sans exemple d'un souverain qui abdique non pour faire acte de chrétien, mais pour opiner à la mort d'un de ses sujets qui se trouvait par surcroît être son beau-frère (1). Pendant que Louis le *Juste*, toujours d'accord avec son ministre en matière de supplices, faisait à ravir le métier d'un Laubardemont, « parlant des mieux, » et se souvenant à propos qu'il était roi pour menacer de sa colère les juges qui hésitaient à s'associer à cette criminelle parodie, le cardinal, assis à ses côtés et surveillant la besogne, se donnait à bon marché les airs d'un Brutus qui immole les siens à la patrie, déclinant d'ailleurs avec une noble délicatesse d'opiner personnellement contre un accusé « qui avait l'honneur de lui appartenir. » La mort fut prononcée, et Richelieu eut la joie de faire exécuter son neveu en place de Grève, — en effigie par malheur. Le scélérat avait eu l'impudence de mettre en doute l'impartialité du roi et de son ministre, et de passer en Angleterre.

Quel était donc son crime? Avouons-le sans déguisement : il avait souhaité de tout son cœur la déconfiture du prince de Condé, sous lequel il servait en qualité de lieutenant-général dans sa campagne contre les Espagnols, et la honteuse déroute qui mit fin au siège de Fontarabie, due sans contredit à l'impéritie du général en chef, n'avait été en rien empêchée par le lieutenant-général. L'inimitié personnelle de La Valette contre le prince s'ajoutait à celle qu'il portait au ministre : double motif pour que l'échec des armes françaises le laissât plus qu'indifférent, ou plutôt pour qu'il y vît avec joie la mortification de deux hommes qu'il exécrait. Il résulte clairement du procès que la culpabilité de La Valette ne va pas au-delà de ces vœux égoïstes et de ce mauvais vouloir systématique; c'en est assez pour que l'histoire flétrisse sa conduite, mais non pour justifier celle de Richelieu. Sans parler des circonstances mêmes du procès, l'absurde le dispute à l'odieux dans tous ses actes, tissu de bévues et de perfidies depuis l'origine de l'affaire jusqu'à la conclusion.

En fait de bévues, le choix de Condé peut compter en première ligne; la carrière militaire de ce personnage, le plus vil du siècle, prédisait à l'avance le résultat des opérations qui lui étaient confiées : son incapacité n'avait d'égale que sa couardise. Placer La Valette sous ses ordres, perfidie et bévue tout à la fois. Condé avait publiquement traité son père d'assassin d'Henri IV, et ne se cachait

(1) Il avait épousé en premières noces à Lyon, le 12 décembre 1622, Gabrielle-Angelique, légitimée de France, fille d'Henri IV et d'Henriette de Balzac, morte à Metz le 29 avril 1627.

pas de viser à l'anéantissement de la maison d'Épernon, dont la dépouille lui était promise. Pour comble, et comme s'il n'y avait pas dans la mésintelligence de ces deux chefs assez de causes de conflits et finalement d'insuccès, Richelieu imagine d'envoyer avec des pouvoirs égaux à ceux de La Valette et pour bien mettre celui-ci en état de suspicion aux yeux de toute l'armée, qui? Sourdis, encore meurtri des gourmandises de d'Épernon, et devenu à la suite des mémorables prouesses du parvis de Saint-André un des premiers hommes de guerre du royaume.

Est-ce tout? Pas encore. Justement fiers de tant de prévoyance et de savantes combinaisons, le roi et le ministre tombent d'accord sur le jour du triomphe qu'ils ont si bien préparé. Ils envoient à Condé pour d'Espanan, un des espions attirés de Richelieu, les provisions de gouverneur de Fontarabie, et prennent des mesures pour les salves qui doivent célébrer notre conquête. L'odieux commence à la nouvelle du désastre. La rage du mécompte a besoin d'une victime. Il faut à tout prix disculper Condé et ceux qui l'ont choisi. La Valette se trouve justement à point pour servir de bouc émissaire; on sait le reste. Il paya pour le général qui s'était déshonoré une fois de plus, mais non la dernière, pour Sourdis, qui n'avait fait rien qui vaille, pour Saint-Simon, pour 10,000 hommes pris de panique; il paya surtout pour la blessure qu'il avait faite à l'orgueil des Du Plessis. Quel que fût d'ailleurs le succès de la campagne, — et Richelieu était certes trop jaloux de l'honneur de nos armes pour en avoir sciemment concerté la mauvaise issue, — la résolution était irrévocablement prise de perdre La Valette; le cardinal pouvait s'en remettre au zèle de Condé et de Sourdis pour en trouver le moyen. L'inconcevable association de ces trois hommes n'a pas d'autre motif.

Le choix de Condé était si bien une machine de guerre dirigée, non contre les Espagnols, hélas! mais contre la maison des La Valette, que dès son arrivée en Guienne et avant même de prendre le commandement de l'armée, son premier acte fut d'interdire ses fonctions au gouverneur et de le reléguer hors de la province. Après sa déroute, le fuyard se rejeta vite sur sa véritable besogne. Le sort de La Valette étant aux mains du cardinal, il ne restait plus qu'à écraser définitivement d'Épernon; mais que faire contre ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans, révoqué de sa charge et confiné à Plassac? Le flétrir et le piller. M. le prince y procéda avec une foudroyante énergie. Le procureur et l'usurier, on le sait, se confondaient merveilleusement en lui; ces nobles aptitudes rivalisèrent d'entrain. En moins d'une semaine, grâce à ses harangues au parlement et à ses factums, la Guyenne apprit, à n'en pas douter, qu'elle n'avait eu à sa tête pendant seize ans qu'un misérable

noirci de tous les vices, coupable en vingt occasions, et tout récemment encore à Fontarabie, de compte à demi avec son fils, du crime de haute trahison, sans parler du parricide de 1610, dont son altesse était toujours inconsolable. Quant au pillage, monseigneur n'y épargna pas ses talens, mais il eut un amer déboire : un million en espèces et en pierreries était déjà mis en sûreté quand il vint, en grande diligence cependant, voler les meubles de l'ex-gouverneur au Château-Trompette. Ce qui restait valait à peine la moitié de cette somme.

VI.

D'Épernon survécut près de quatre ans à la chute, définitive cette fois, de son pouvoir. C'est la plus noble période de sa vie. Aucune faculté de son intelligence n'était affaiblie, aucun ressort de cette étonnante nature n'avait perdu de sa vigueur; nulle sénilité. Les coups les plus cruels vinrent l'atteindre sans le briser dans cet exil de Plassac, que Balzac, son filleul et ancien secrétaire, ne manque pas d'appeler ses marais de Minturnes. A quelques mois d'intervalle, il apprit la fin de deux de ses fils, Candale et le cardinal, morts l'un et l'autre au service de son persécuteur, sans avoir réussi à mettre leur père à couvert de son acharnement; le moins estimable et le moins bien doué des trois, le seul qui lui fût réellement cher, Bernard, lui était ravi par ce même persécuteur; il n'avait à ses côtés que les enfans en bas âge de La Valette et sa seconde femme, cause involontaire des suprêmes disgrâces de la maison. Dépouillé, isolé, honni, poursuivi dans sa retraite par la calomnie et les insultes, il opposa une invincible résistance morale à tant d'adversité; rien n'abdiqua en lui, ni l'orgueil, ni même l'ambition. Une bassesse envers l'éminence eût peut-être garanti le repos de ses derniers jours, il n'en fut jamais moins capable. Il n'a cessé de regarder la destinée en face, sans illusion, mais sans abattement. Il n'avait pas déserté la lutte, il se sentait de force à la reprendre, il ne s'avouait pas vaincu, il n'a jamais désespéré de survivre à son ennemi. D'ailleurs, point d'attitude de titan foudroyé, défiant encore Jupiter; il ne se guindait pas à l'héroïque. C'est là un ridicule inconnu aux caractères de cette trempe. Son stoïcisme, qui n'était pas plus de la révolte que de la soumission, n'avait rien du rôle voulu : c'était la nature même de l'homme. Il ne souffrait pas d'être plaint, ne permettait pas même qu'on accusât la fortune de trahison; avait-il secrètement conscience du bienfait dont il était redevable à ses rigueurs? Son nom y gagnait la majesté de l'infortune; pour la première fois, et en dépit de ses calomniateurs, il était entouré de la pitié et de l'admiration de la France. Il ne laissait pas non plus d'être mystérieusement

invoqué par ceux des ennemis de son bourreau qui luttèrent encore. Soissons, Bouillon, Cinq-Mars, ont demandé conseil à l'exilé de Plas-sac; aussi l'œil de Richelieu l'y surveillait-il jalousement. Quand éclata le soulèvement des confédérés de Sedan, on fit au vieillard de quatre-vingt-huit ans l'honneur de l'estimer dangereux à telle proximité de la Guyenne où pouvaient se perpétuer encore quelques restes de son influence. Un ordre du roi, qu'il chercha vainement à éluder jusqu'à ce que la bataille de la Marfée eût tranché une fois de plus la question en faveur de Richelieu, le contraignit à se rendre à Loches. Son logis était prêt apparemment dans la prison de Baluc et de Ludovic le More. Grâce à la mort de Soissons, on le laissa en liberté. Six mois après, le 13 janvier 1642, il tombait, vaincu enfin par l'âge.

Avait-il réellement gardé jusque-là le privilège de donner du souci au tout-puissant cardinal? Il est facile de trouver à ses dernières persécutions une explication plus vraisemblable : Richelieu n'avait pas pardonné. Les ressentiments de l'homme privé survivaient aux craintes de l'homme d'état. D'Épernon l'avait obligé, d'Épernon l'avait effrayé, d'Épernon n'avait pas fléchi, — trois offenses mortelles. En 1619, d'Épernon l'avait vu à Angoulême, humble, petit, obséquieux, cherchant à s'insinuer dans les bonnes grâces de Marie de Médicis, mais tenu en échec par l'influence de Ruccellay; c'est d'Épernon, Balzac, témoin oculaire l'atteste (1), qui avait en quelque sorte imposé l'évêque de Luçon à la reine, en écartant le Florentin. Ce service, point de départ de sa fortune politique, jamais Richelieu n'a su le pardonner. D'autres s'en tirent purement et simplement par l'oubli; Richelieu était de ceux à qui pèse une obligation et qui la tiennent à grief. On a très justement remarqué qu'à dater de la journée des dupes il n'a plus eu pour le cardinal de La Valette que de faux semblans d'amitié; mais la cause durable de son ressentiment, ce fut la terreur qu'il avait laissé voir à d'Épernon lorsqu'il s'était trouvé à sa merci dans Bordeaux, et que la malice imprudente du gouverneur s'était complu à le faire trembler, humiliation d'autant plus cuisante qu'elle n'était pas exempte de ridicule pour qui endossait si volontiers la cuirasse du général. Enfin l'intraitable Gascon, terrassé, enseveli sous les ruines de sa puissance et de sa maison, l'avait bravé en refusant de s'avilir. Il ne daignait pas même se conformer au cérémonial que la vanité du prince de l'église avait imposé à la France et à l'Europe; il ne lui donnait pas du monseigneur. Quand on aura découvert dans la vie de Richelieu un exemple, je dis un seul, d'une vengeance satisfaite avant la mort de sa victime, on pourra s'éton-

(1) *Entretiens*, Elzev., 1663, p. 116.

ner que, cessant d'être à craindre, d'Épernon n'ait pas cessé d'être persécuté.

Sa fin est caractéristique. L'orgueil y lance un dernier éclair. La haine contre Richelieu semble aussi vouloir lutter encore, mais elle s'abîme dans la soumission du chrétien. Il venait de pardonner à ses domestiques; un religieux qui l'assistait lui dit de leur demander pardon à son tour. Le moribond se redressa : « Je n'ai pas oui dire que, pour bien mourir, un maître ait à faire amende honorable à ses gens, répondit-il d'une voix forte; il suffit que je leur aie pardonné. » Il chargeait Fabert de supplier le roi en faveur de ses petits-enfants (propres neveux de Louis XIII), que la disgrâce de La Valette, leur père, laissait sans protection. « Monsieur, dit Fabert, auriez-vous oublié son éminence? Un petit mot pour elle ne fera point de tort à votre famille. » D'Épernon demeura un instant silencieux. « Je prie Dieu, dit-il enfin, qu'il bénisse ses entreprises, je suis son serviteur. » Il me semble qu'on ne pouvait mieux dire, et que la fierté de l'homme ne perd rien à cette concession suprême, arrachée peut-être à la sollicitude du père de famille plus encore qu'au chrétien.

Ainsi disparut de la scène du monde cette personnification grandiose de l'orgueil. Elle n'a pas sa pareille dans les trois derniers siècles de notre histoire. Audace, intrépidité, esprit de révolte et d'indépendance, âpres convoitises d'une ambition sans frein ni scrupules, d'Épernon a tout du haut baron féodal. Même avant Richelieu, un tel personnage n'était ni plus ni moins qu'un anachronisme, non-seulement en face de la royauté, mise hors de pages depuis Louis XI, mais au milieu de cette noblesse française envahie de l'esprit de cour depuis François I^{er}, et déjà séduite à la servitude. Quand on réfléchit aux désastreuses conséquences de cette transformation du patricien en courtisan, qui a perdu l'aristocratie chez nous et l'a rendue impropre à tout rôle politique utile, il est difficile de ne pas admirer en d'Épernon une nature si fièrement incapable de bassesse, et de ne pas regretter qu'il ait été une exception parmi ses pairs.

D'Épernon a passionnément aimé nombre de choses dans la vie : avant tout, les jouissances de l'orgueil, celles de l'ambition ensuite, les plaisirs des sens, le jeu même. Il a passionnément haï presque tous ses contemporains : les Guises, Catherine, le maréchal d'Amont, Nevers, Longueville, Brissac, Villeroy, Maignon, Henri IV, Châtillon, Rosny, d'Aubeterre, Bouillon, d'Arquien, d'Aubigné, d'Ornano, Lesdiguières, Créqui, Concini, Du Vair, Luynes, Thémines, de Gourgues, La Rochefoucauld, Ruccellay, Condé, Sourdis, Richelieu, longue kyrielle qui n'énumère encore que les plus violentes de ses aversions. Entre tant de goût pour les choses et d'inimi-

tié contre les hommes, y a-t-il eu place dans son âme pour des affections? Oui, quelque étrange que cela paraisse. « Il faut donner cette gloire naturelle à M. d'Épernon, dit Brantôme, que c'estoit le fils qui honoroit le plus son père et qui honore fort encore sa mère, tout grand qu'il est, tout ainsy que quand il estoit sous le fouet (1). » Pour son frère, si digne en effet d'être aimé, il eut une tendresse sans bornes. De ses enfans légitimes, il n'a chéri que le seul Bernard, — de ses nombreux bâtards, le seul chevalier de La Valette. Sa femme, Marguerite de Candale, dont la vie fut courte, ne semble avoir laissé d'autre trace dans la sienne que l'opulent héritage et les grandes alliances qu'elle lui a portés en dot; son souvenir pourtant devait lui rester cher pour l'intrépidité digne de lui qu'elle montra dans la sédition d'Angoulême, et s'il est vrai surtout qu'elle mourut de saisissement en apprenant à l'improviste la blessure qui le mit en péril au siège d'Aix. L'historiographe Girard veut faire à d'Épernon un mérite d'être resté fidèle à sa mémoire et d'avoir obéi au vœu de la mourante en ne convolant point en secondes noces. Outre que la fidélité n'est pas autrement exemplaire du veuf qui reconnut cinq enfans naturels de différentes mères dans les années qui suivirent la mort de sa femme, nous voyons par la correspondance de Caumont La Force que, sans l'intervention d'Henri IV, d'Épernon, à la fin de 1598, était sur le point d'épouser la marquise de Maignelay, veuve de Florimond de Piennes et belle-fille du duc d'Halluyn, celle même dont la fille fut plus tard duchesse de Candale. D'immenses richesses étaient entre les mains de la mère et de la fille. Henri IV, si inquiet déjà de la puissance de d'Épernon, s'effraya sans doute de le voir acquérir en Picardie et en Bretagne des moyens d'influence non moindre qu'en Guyenne. « Merveilleusement offensé, dit La Force, il rompit le coup (2). » De ses maîtresses, on sait les noms, M^{me} de Balagny, entre autres, une des sœurs de Gabrielle, qui composaient à elles six, avec leur frère, le futur maréchal d'Estrées, la réunion des *sept péchés mortels*. Il eut d'elle Louise de La Valette, l'abbesse peu édifiante de Sainte-Glossine de Metz, une des plus endiablées nonnains du siècle. Aucune de ces « pimbèches et rosées femelles » n'a, que je sache, possédé son cœur. En revanche, il a eu des amis et des amies, il a même inspiré de véritables dévouemens. Il plaçait ses affections en bon lieu, et les noms lui font honneur de ceux qui l'ont aimé. Roquelaure, non le bouffon en qui s'est incarné en quelque sorte le type du Gascon classique, mais le premier maréchal, l'ami d'Henri IV, Révol, Crillon, Cospéan, Monchal, Jonzac, Bassompierre, La Curée, d'Ars, Fabert, Puységur, Du Plessis - Baus-

(1) Brantôme, édition Foucault, t. IV, p. 112.

(2) *Mémoires publiés par le marquis de La Grange*, t. I^{er}, p. 297, 298.

sonnière, Magnas de Saint-Géry, Henri de Montmorency, Auguste de Thou, M. et M^{me} de Rambouillet, entourent sa mémoire d'un cortège de nobles sympathies. A en juger par le ton général de ses lettres, Malherbe, d'un goût si fin, mais si difficile, semble l'avoir tenu en singulière estime. A vrai dire, aucun bon juge ne l'a vu de près sans emporter de lui une idée très haute; il a en sa faveur les suffrages qui comptent, les gens de mérite, que n'aveuglaient pas les préventions ou les griefs personnels. Amis et ennemis, tous s'accordent à reconnaître en lui un *grand personnage*, ce qui, dans la langue du temps, signifie non point un grand seigneur, mais bien un grand homme.

L'esprit chez d'Épernon avait d'autres cordes que l'ironie : il savait aussi bien mettre en relief sa dignité, dans une circonstance grave, que faire assaut avec la « gauserie » d'Henri IV ou de Bassompierre, d'ailleurs éminemment propres aux affaires par une netteté et une justesse à surprendre les plus habiles. En matière de gouvernement, il avait le coup d'œil pénétrant et ferme, la décision rapide, et sa raison résistait sans effort aux entraînemens de son impétuosité naturelle : l'imprévu, le péril inopiné, avait cet effet rare de développer toutes ses forces. Aux incartades près de l'orgueil, sa vie peut être citée comme le plus savant chef-d'œuvre du calcul ambitieux. Dès le commencement de sa faveur, à vingt-quatre ans, il conçut, avec une sûreté de jugement qui n'est comparable qu'à sa hardiesse, un plan de conduite qui devait l'élever au-dessus de tous et, chose plus ardue, l'y maintenir :

O faciles dare summa Deos eademque tueri
Difficiles!....

Pour asseoir sa fortune sur des bases inébranlables et la mettre à l'abri d'un revirement à prévoir avec une nature aussi perfide qu'Henri III, il comprit tout d'abord qu'il fallait se rendre redoutable; quoi qu'il advînt, il fallait qu'on eût à compter avec lui, même déchu de la toute-puissance. Aussi, contre l'usage des favoris qui ne cherchent d'ordinaire qu'à s'enrichir, le vit-on promptement concentrer dans ses mains la force. Peu soucieux pour l'heure de seigneuries et de domaines, il n'accepta des bienfaits du roi que la terre de Fontenay-en-Brie et la châtellenie d'Épernon sur laquelle fut érigé son duché-pairie, mais les gouvernemens de province, les places, les solides remparts de La Fère, de Boulogne, de Metz, voilà ce qu'il rechercha de préférence, sûr d'y trouver un refuge en cas de disgrâce et un point d'appui politique pour jouer toujours un rôle capital dans les affaires de l'état. Sa prudence fut amplement justifiée par la crise de 1588 : c'en était fait de lui le lendemain des barricades, s'il n'y avait eu qu'à piller ses coffres et à faire main

basse sur des trésors; la ligue se trouva empêchée devant le maître de l'Angoumois, le *roi d'Austrasie*. Mais résister au choc, ne pas sombrer dans la tempête qui pour les yeux clairvoyans s'annonçait dès 1580 comme inévitable, ne suffisait pas à l'ambitieux; il visait plus haut, il voulait dominer ses contemporains, leur imposer à tous son joug. Favori, il consentait à s'incliner devant ce roi qui n'était en réalité que son esclave, mais, le jour où il n'aurait plus en lui ou en son successeur qu'un maître jaloux, il prétendait bien être en état de lui tenir tête et de garder en propre une part de la souveraineté. Tel est le plan qu'il osa se tracer et que sa merveilleuse sagacité lui fournit les moyens d'exécuter de point en point. Il fit ériger à son profit en grande charge de la couronne l'office de colonel-général de l'infanterie, avec une extension de pouvoir telle qu'il devint en fait le maître de l'armée, disposant de tous les grades, sauf dans la cavalerie. Ce fut là un trait de génie. Aucune dignité militaire, pas même celle de connétable, à plus forte raison de maréchal de France, ne pouvait lui valoir un semblable crédit, indépendamment des satisfactions d'orgueil dont il était plus que personne entêté; grâce à sa qualité de colonel, « il estoit mieux ordinairement accompagné que le roy, » dit Brantôme. On sait avec quelle opiniâtre énergie il a défendu contre Henri IV et Louis XIII les privilèges exorbitans de cette charge, véritable démembrement de l'autorité royale, et qui a été par cela même le principal instrument de sa grandeur. Il faut lui rendre cette justice qu'il en a su faire autre chose que le levier de son ambition : l'application, la vigilance, l'exactitude, étaient au premier rang de ses qualités, il les exigeait impérieusement d'autrui; il brillait par un discernement exquis dans ses choix, il avait même des instincts supérieurs d'ordre et d'organisation qui se donnèrent utilement carrière. D'ailleurs rien entre ses mains ne fut une sinécure, et si la « desbordée » faveur dont il jouit pendant dix ans accumula sur sa tête les dignités et les fonctions, il en remplit les devoirs, faisant face à tout avec la vigueur et la souplesse d'une organisation privilégiée. « Il estoit et lieutenant-général, et gouverneur, et couronnel, exerçant tous les estats ensemble et s'en acquittant très dignement et vaillamment, car on ne luy sçauroit reprocher qu'il ne fust très brave et vaillant, et avec cela fort accomply et universel en tout, tant pour la cour, pour la guerre, pour affaires d'estat, pour finances, pour discours, pour gentilleses, pour les dames et l'amour, pour plaisir, que pour tout (1). »

Restons-en sur cet aveu d'un témoin oculaire, juge compétent somme toute, et qui a par surcroît le mérite spécial d'être pour

(1) Brantôme, t. IV, p. 458.

d'Épernon un adversaire à bien des titres. Guisard dans l'âme, créature de Catherine, personnellement brouillé avec Henri III, Brantôme, car c'est de lui qu'il s'agit, était en outre ami intime de Strozzi, le précédent colonel dépossédé par d'Épernon, et pour qui le mot de démission fut si « aigre à cracher (1). » Ce jugement résume fidèlement l'aspect extérieur en quelque sorte du personnage, mais il ne touche pas à ce qui constitue à nos yeux sa réelle supériorité, la trempe morale, qui achève d'en faire un homme d'élite, fort au-dessus de sa réputation et bien près d'être un grand homme.

Au total, d'Épernon n'a droit ni à l'estime, ni à la sympathie; on lui accorderait plus aisément une part d'admiration. Synonyme de l'orgueil et de l'ambition, en d'autres termes de l'égoïsme, quoi qu'en dise Voltaire, son nom ne saurait trouver grâce devant la conscience, quelles qu'aient été la noblesse de ses dernières années et l'iniquité des persécutions qui en ont fait une victime; mais il convient sûrement de protester contre les calomnies, l'inattention ou les dédains de l'histoire envers un homme si puissant par la volonté, si original de tempérament, si acéré d'esprit, doué de la plus rare des grandeurs, celle du caractère, et qui n'avait qu'à donner un but plus désintéressé à ses facultés du premier ordre pour s'imposer à la postérité comme il s'est imposé à ses contemporains. Là est le point. Qui aspire à vivre dans le souvenir des hommes, — et telle était bien, j'imagine, l'ambition dernière de cet orgueilleux affamé d'honneurs de toute espèce, — doit servir une cause qui les touche. *Væ soli!* dit l'Écriture. La postérité, c'est son droit, le répète de quiconque n'a travaillé que pour soi dans son passage sur la terre. S'isoler superbement de ses semblables, n'édifier que sa propre fortune, calcul insensé autant qu'immoral! On peut à ce prix, — d'Épernon en est la preuve, — faire une grande figure sa vie durant; on peut, si l'on sait comme lui se rendre redoutable, faire plier le genou à toute sa génération; mais après? mais au bout de ces triomphes de l'orgueil ou de l'intérêt, qu'advient-il à l'heure où le redouté personnage cesse d'inspirer la crainte? La mort l'a saisi tout entier, lui et son œuvre éphémère. Rien ne perpétue sa mémoire; la justice commence pour lui par l'oubli de son nom; la postérité ignore ou dédaigne celui qui n'a rien fait pour elle. C'est la moralité d'une vie comme celle dont nous venons d'esquisser quelques traits.

GEORGE DE MONBRISON.

(1) Brantôme, t. IV, p. 447.



LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870 - 1871 —

L'ÉPILOGUE DE LA GUERRE (1).

- I. Discours et circulaires de M. de Bismarck. — II. *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la défense nationale*, par M. J. Valfrey. — III. *Histoire du Traité de Francfort*, par le même. — IV. *L'Armistice et la Commune*, par le général Vinoy. — V. *La Guerre des communiers de Paris*, par un officier supérieur de l'armée de Versailles. — VI. *Épreuves et luttés d'un volontaire neutre*, par M. John Furley, traduit de l'anglais par M^{me} E. de Villers. — VII. Enquêtes parlementaires. — VIII. Rapports officiels, documents inédits, etc.
-

II.

LA PAIX ET LA COMMUNE.

Un jour de novembre 1870, à ce moment obscur où M. Thiers se trouvait à Versailles pour négocier un armistice, M. de Bismarck disait au plénipotentiaire de la France : « Nous pourrions faire la paix en deux volumes... Oh ! si je croyais que le second fût accepté, je vous aiderais bien à mettre au jour le premier... » Depuis lors ce premier et ce second volume avaient été écrits le 28 janvier et le 26 février 1871, sous l'inspiration cruelle de la faim et de la nécessité. Il y avait un troisième volume à faire, celui de l'exécution de la paix, des réparations intérieures, du retour à la vie régulière, de la réorganisation d'un pays ravagé, mutilé, momentanément scindé

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier, du 1^{er} février, du 15 mars, du 1^{er} mai, du 15 juillet et du 15 octobre. — Voyez aussi la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre, du 15 décembre 1872, du 1^{er} mars, du 15 mai, du 15 juin, du 15 juillet, du 1^{er} septembre et du 1^{er} octobre 1873.

par la guerre. Ce n'était pas l'œuvre la moins difficile, car elle demandait toute la bonne volonté, le dévouement, la prévoyance d'un patriotisme plus que jamais nécessaire, sans la compensation d'un dernier espoir et des émotions excitantes de la lutte.

Aller poursuivre à Bruxelles la négociation de la paix définitive, rétablir l'ordre partout ébranlé, reconstituer une administration, réorganiser les services financiers, retrouver des ressources et du crédit pour alléger par degrés le poids de l'occupation étrangère, rendre les mobiles, les mobilisés aux industries et au travail, ramener les prisonniers d'Allemagne, dégager de ce grand chaos militaire une armée nouvelle, apaiser les passions et au besoin les contenir : tout cela était à faire en même temps sans perdre une heure, sous l'œil d'un ennemi victorieux et habile, prêt à profiter de nos fautes et de nos embarras ! C'était immense, et avant tout il y avait à s'inquiéter de Paris, de ce Paris mystérieux, hérissé en quelque sorte dans sa défaite, dévoré d'amertume et d'anarchie. En courant à Bordeaux pour obtenir le plus promptement possible la ratification des préliminaires qu'il venait de signer, en laissant derrière lui une occupation allemande inévitable et imminente, M. Thiers avait emporté ce souci qu'il résumait d'un mot : « que va-t-il arriver de Paris ? » Là commençait l'inconnu, d'autant plus qu'il y avait deux choses en présence : une ville livrée depuis cinq mois à elle-même, placée dans les conditions les plus extraordinaires, et un gouvernement formé au loin avec une assemblée élue dans une atmosphère toute différente. Le problème était là tout entier !

I.

Si Paris eût été une ville comme une autre, comme Lyon, Marseille ou Toulouse, la question n'aurait point eu sans doute la même gravité ; mais c'était le grand foyer de la vie française, la cité du siège, une ville de plus de deux millions d'âmes préparée par les émotions violentes, par l'accumulation des élémens les plus redoutables, par une sorte de décomposition intérieure, à toutes les agitations et peut-être à toutes les résistances pour lesquelles elle restait armée. Tant que la guerre avait duré, tant que le canon avait retenti autour de la place, le patriotisme avait suffi pour rallier les volontés, pour dominer les instincts de sédition et pour maintenir, au milieu d'une population animée d'un même esprit, une apparence de régularité représentée par une apparence de gouvernement. La présence de l'ennemi extérieur défendait Paris contre la guerre civile, et c'est ce qui avait fait échouer toutes les tentatives révolutionnaires au 22 janvier 1871 comme au 31 octobre 1870.

L'armistice, en donnant, il est vrai, du pain aux affamés et une liberté relative aux captifs de cinq mois, l'armistice avait créé brusquement une situation aussi étrange que redoutable. Il avait laissé Paris déçu, irrité, démoralisé par la défaite, livré au péril de toutes les surexcitations dans le vide et dans l'impuissance. Paris ne pouvait plus rien contre l'ennemi extérieur, il pouvait tout contre lui-même.

Cette situation s'était rapidement aggravée; elle avait déjà trouvé une première et singulière expression le 8 février dans ces élections désordonnées qui, par la réunion des noms les plus compromis mêlés à quelques noms respectés, ressemblaient à une énigme de confusion et d'anarchie jetée à la province. Tout se réunissait pour précipiter une dissolution qui jusqu'à un certain point était l'inévitable rançon du siège. — Au premier instant, tous ceux qui avaient pu partir s'étaient hâtés de quitter Paris; on ne pouvait guère leur fermer la porte ouverte par l'armistice, et ce départ soudain de près de 100,000 assiégés de la veille enlevait à la garde nationale ses cadres, ses chefs, ses élémens conservateurs, à la défense intérieure sa garantie la plus sérieuse. — Le gouvernement n'avait certes fait que ce qu'il devait en prévenant la famine par la capitulation, et ce qu'il avait dû subir comme une nécessité impérieuse avait achevé de le ruiner, même dans bien des esprits honnêtes qui ne pouvaient lui pardonner le malheur dont ils l'accusaient. Moralement il n'avait plus une ombre d'autorité; militairement il restait avec une division de 15,000 hommes que l'armistice lui avait laissée. Il n'y avait pas de quoi faire la police! Que pouvait d'ailleurs un gouvernement qui par la reddition avait abdiqué son mandat de défense nationale et qui en présence de l'assemblée de Bordeaux ne représentait plus rien? — L'armée de Paris subissait la loi de la guerre, elle était prisonnière ou à la disposition du vainqueur. Peut-être aurait-on pu éviter, sinon le désarmement exigé par l'ennemi, du moins une dislocation complète. On n'évitait rien, et pendant quelques semaines plus de 200,000 soldats ou mobiles se trouvaient perdus dans la ville, livrés au vagabondage et à l'indiscipline, mêlés à la population des faubourgs, exposés à toutes les contagions de désordre. De toute façon, Paris devenait ainsi d'heure en heure un vaste chaos où seule la sédition grandissait, profitant de tout, des irritations du patriotisme déçu, des humiliations et des souffrances d'une population froissée dans son orgueil, des habitudes d'oisiveté et de turbulence militaire développées par le siège, du départ de 100,000 gardes nationaux, de l'impopularité du gouvernement, de la décomposition de l'armée.

Au commencement de février, la sédition était encore éparse et pour ainsi dire flottante dans la ville. Avant la fin du mois, à partir

du 24 février, elle était fixée et organisée; elle se trouvait constituée sous la forme de ce « comité central, » qui était la condensation de tout le travail démagogique du siège, le résultat de la fusion d'une multitude d'affiliations incohérentes, unies seulement dans une pensée d'agitation. Pendant que Paris se débattait dans la confusion, le comité agissait. Il dirigeait des manifestations sur la place de la Bastille, où apparaissait déjà le sinistre emblème de la guerre civile, le drapeau rouge. Il essayait son pouvoir sur la garde nationale en la flattant dans ses ressentimens, dans ses instincts d'indépendance, en s'efforçant de l'enlacer dans les liens d'une fédération révolutionnaire. A l'approche de l'entrée des Prussiens, au moment de cette crise où une partie de la population courait avec un patriotisme enfantin ramasser les canons sur les remparts, au Ranelagh, au parc de Wagram, pour les soustraire, disait-on, à l'ennemi, le comité s'emparait habilement de l'émotion publique et réussissait à faire transporter cette immense artillerie à la place Royale, aux buttes Chaumont, à la butte Montmartre. Il saisissait l'occasion de s'affirmer audacieusement dans un deuil national, de sorte qu'au lendemain de l'apparition des Allemands dans les Champs-Élysées et de la ratification de la paix l'insurrection était déjà toute constituée. Elle avait son armée, son artillerie, ses munitions pillées un peu partout, ses quartiers-généraux, ses chefs, son organisation, en face d'une autorité régulière désarmée et impuissante, au milieu d'une ville irritée et sceptique qui assistait à ses propres misères comme à un spectacle, qui semblait plus disposée à laisser tout faire qu'à se défendre.

C'était assurément une situation pleine de périls, et elle pouvait être d'autant plus grave qu'elle se compliquait visiblement de redoutables malentendus, que Paris inspirait des défiances, que le nouveau gouvernement chargé de tenir tête à l'orage était loin. Le danger, pour le moment, il était sans nul doute à Paris, il était aussi à Bordeaux de deux manières. D'abord, — pourquoi ne pas le dire? — l'assemblée nouvelle, la majorité de cette assemblée aurait pu se montrer mieux disposée ou moins froide pour une ville qui venait de supporter une incomparable épreuve avec une constance presque imprévue; après avoir rempli la première partie de sa mission en signant la paix, elle aurait pu comprendre que le meilleur moyen d'aller jusqu'au bout, de réconcilier ou de soumettre Paris, était encore de le traiter avec une cordialité virile, sans faiblesse comme aussi sans méfiance. Il y avait vraiment peu de justice et peu de prudence à paraître oublier ce que Paris venait de souffrir pour ne se rappeler que son rôle révolutionnaire, — comme si Paris faisait seul les révolutions, comme si l'évocation ombrageuse de ces souve-

nirs à une pareille heure ne ressemblait pas à un désaveu du vote par lequel on venait de sanctionner la dernière de ces révolutions en prononçant la déchéance définitive de l'empire ! De fort honnêtes gens, arrivant de leur province à Bordeaux, avaient l'air de ne voir dans Paris qu'un grand Belleville et dans le siège que le 31 octobre. Ils se croyaient de profonds politiques en refusant de revenir à Paris, — « le chef-lieu de la révolte organisée, » — en se mettant à la recherche d'une autre capitale, et, sans le vouloir peut-être, ils avaient des mots blessans, que la passion exagérait ou dénaturait, qui allaient retentir dans la malheureuse ville comme des déclarations d'hostilité. On ne voyait pas assez que, si Paris pouvait d'un instant à l'autre devenir un grand révolté, il était aussi et avant tout un malade, et qu'il fallait procéder avec lui comme avec un malade, comme avec un glorieux égaré, si l'on veut, en mettant de la sympathie dans la fermeté pour le sauver. Agir autrement, c'était ajouter aux difficultés par une disposition morale peu faite pour préparer une solution.

Premier danger ! De plus le gouvernement qui venait de naître, qui existait désormais, se trouvait lui-même dans des conditions assez fausses pour aborder ce grand problème de la pacification parisienne. Assurément M. Thiers, avec sa sagacité supérieure, en avait vu assez pour démêler le bien et le mal dans cette vaste confusion de Paris, et il avait assez d'instinct pour deviner ce qu'il ne pouvait savoir qu'incomplètement. Sans vouloir sacrifier la France à une capitale, sans méconnaître les périls de sédition qui éclataient à tous les yeux, il sentait la nécessité, la convenance de ménager, d'honorer la ville du siège et, par une délicate attention, sans attendre d'avoir à choisir entre les vingt-six départemens qui l'avaient élu, il se hâtait personnellement d'opter pour Paris. M. Thiers comprenait surtout que de Bordeaux on ne pouvait rien. Bordeaux, si grand et si hospitalier qu'il fût, n'était pas le marché universel des capitaux. Ce n'était pas de Bordeaux qu'on pouvait poursuivre des négociations financières, traiter les mille questions diplomatiques qui s'élevaient à chaque instant au sujet de l'exécution de la paix, réorganiser des forces militaires. Au fond, M. Thiers aurait voulu ramener au plus tôt parlement et gouvernement à leur vraie place. Il était parti avec cette pensée le 27 février en emportant les tristes préliminaires dont il allait demander la ratification ; mais M. Thiers n'était que le délégué de l'assemblée, il devait rester auprès d'elle. Il pouvait tout au plus essayer de la diriger, la conseiller, et ce n'est pas sans peine, ce n'est pas sans bien des efforts, sans des merveilles de raison politique et d'éloquence, qu'il finissait par obtenir qu'on reviendrait non à Orléans ou à Fontainebleau, comme

on le proposait d'abord, mais à Versailles. On s'ajournait au 20 mars à Versailles.

Pour le moment, il n'y avait pas d'autre moyen, le gouvernement se voyait réduit à vivre partagé entre Paris et Bordeaux. A Paris, le ministre de l'intérieur, M. Picard, traitait les affaires en homme d'esprit, un peu légèrement. Le général d'Aurelle, envoyé pour prendre le commandement de la garde nationale, tombait au milieu d'un chaos où il se sentait aussitôt impuissant. Le général Vinoy, laissé comme commandant en chef de l'armée de Paris, avait à se débattre entre des masses militaires désorganisées et les mouvemens populaires qui le pressaient. A Bordeaux, on ne voyait les choses que de loin, on ne pouvait suivre les incidens qui se succédaient, on ne connaissait qu'à demi la vérité, et les moyens manquaient. Je ne veux citer qu'un exemple. Le ministre de la guerre, le général Le Flô, avait à envoyer deux divisions au général Vinoy, qui en avait un besoin pressant. Ces divisions, le général Le Flô les composait sans doute de son mieux, il le croyait, puisqu'il recommandait au général Vinoy de n'y rien changer : elles étaient malheureusement tout ce qu'il y avait au monde de plus impropre à un service actif dans une ville troublée.

Ainsi il aurait fallu témoigner de la confiance à Paris, le dominer par la sympathie et par la résolution, être au foyer même de l'agitation pour en évaluer la gravité, pour pouvoir réduire la sédition à elle-même en ralliant les forces conservatrices ; on n'avait que des craintes, des ombrages, des défiances, on ne savait rien de précis et on était loin ! Cependant la question grossissait et s'envenimait d'heure en heure. Tandis qu'à Bordeaux on discutait pour savoir s'il fallait aller à Fontainebleau ou à Versailles, l'insurrection s'étendait par degrés et se fortifiait. Un jour, elle mettait la main sur un poste ou sur un dépôt de munitions ; un autre jour, elle s'emparait d'un secteur où un de ses délégués s'établissait en maître. La garde nationale n'obéissait plus qu'au comité central, à peine trouvait-on quelques bataillons, et dans ces bataillons quelques hommes écoutant les ordres de l'état-major régulier. Paris, devenu sceptique, peut-être un peu blessé de ce qui se passait à Bordeaux, assistait avec une désastreuse et ironique légèreté à cette comédie des canons, dont les chefs de la sédition se disposaient à donner une représentation trop sérieuse à Montmartre. On en était là lorsque M. Thiers arrivait le 15 mars. Il fallait en finir, c'était une nécessité de toute façon. Il y avait des négociations à poursuivre à Bruxelles ; que pouvaient répondre les plénipotentiaires de la France à ceux qui leur diraient : « Vous n'êtes pas un gouvernement, on vous insulte, on vous désobéit, on vous tient en échec, vous n'offrez aucune garantie. » D'un autre côté, le commerce, suspendu depuis

six mois, avait hâte de reprendre son activité, et il ne le pouvait pas sous le coup de cette formidable artillerie qui menaçait Paris, que des mains inconnues pouvaient allumer à l'improviste. Enfin on touchait au 20 mars, au jour où l'assemblée devait se retrouver à Versailles, et cette sédition en permanence ressemblait à un défi jeté à la souveraineté nationale, à une justification des craintes manifestées à Bordeaux. Oui, sans doute, il fallait en finir, d'autant plus qu'on avait épuisé tous les moyens, jusqu'aux négociations pour désarmer l'émeute sans combat, et qu'à parlementer plus longtemps on risquait de tomber dans le ridicule. Maintenant la question de force apparaissait. Or quelle était la situation militaire au moment où l'on se décidait à engager la lutte?

Tout dépendait de cette situation qui n'avait sûrement rien de brillant, qui n'avait pu reprendre encore une consistance sérieuse. Ce que le général Vinoy avait pu faire de mieux depuis quelques jours avait été de se dégager d'abord, de dégager Paris de ces masses militaires qui avaient formé l'ancienne armée du siège, et qui pouvaient devenir par oisiveté des auxiliaires de sédition. Il avait fait partir les mobiles des départemens, puis les libérés de l'armée régulière au nombre de 120,000 hommes. Tous ces mouvemens étaient à peu près accomplis au 12 mars, au moment même où les Prussiens quittaient définitivement Versailles et les forts du sud pour aller camper sur la rive droite de la Seine. Un peu débarassé de ce côté, le général Vinoy restait en face d'une insurrection toujours menaçante avec ce qu'on pouvait appeler la nouvelle armée de Paris. Il avait la vieille division Faron, qui avait échappé au désarmement, et qui gardait encore assez de tenue pour être la plus sûre ressource. Il venait de recevoir aussi deux divisions placées sous les ordres du général Susbielle et du général de Maud'huy. D'une troisième division, une partie seulement, la brigade Bocher, avait pu arriver.

C'était une certaine apparence de force, si l'on veut ; en réalité, il n'y avait pas 30,000 hommes. De plus ces régimens venant de l'armée de la Loire ou de l'armée du nord pour se compléter à Paris avec des hommes liés encore au service, ces régimens des divisions nouvelles se trouvaient ainsi composés de soldats de province fatigués, dégoûtés, ahuris du tumulte parisien, et de soldats qui rentraient dans un corps après un mois passé dans les cabarets de Montmartre. Le résultat était ce 88^e qui allait acquérir la triste célébrité de la défection. Le général Susbielle s'était épuisé une journée entière, le 16, à rassembler ses hommes, qui écoutaient à peine leurs officiers, et il n'avait pas dissimulé la vérité au général Vinoy. Il y avait de quoi frémir d'entreprendre une action un peu sérieuse avec de tels soldats.

Évidemment, si on l'avait pu, ce qu'il y aurait eu de mieux eût été de gagner quelques jours; d'attendre les prisonniers d'Allemagne pour avoir des troupes plus solides; mais le temps pressait, et lorsque, le 17 au soir, les divisionnaires de l'armée de Paris se réunissaient chez le commandant en chef dans un dernier conseil de guerre, le général Susbielle avait beau déclarer de nouveau qu'il doutait de la sûreté de ses régimens, c'était un avertissement inutile. Le gouvernement avait décidé l'action, des ordres avaient été déjà donnés pour la nuit; il n'y avait plus qu'à marcher et à faire de son mieux.

La fatalité s'en mêlait, j'en conviens; il fallait agir ou abdiquer. Ce n'était pas moins une sorte d'aventure de tenter une opération si grave, si délicate, sans avoir à compter même sur un appoint de garde nationale que les chefs les plus dévoués n'osaient promettre, avec une armée douteuse ou insuffisante, contre des positions formidables. Aller enlever près de 200 pièces d'artillerie entassées, étagées de la place Saint-Pierre au sommet de la butte Montmartre, plus de 100 autres canons aux buttes Chaumont et à Belleville, au milieu de quartiers populeux, centres désignés d'insurrection, — occuper stratégiquement Paris, garder les communications et les points menacés, il s'agissait de faire tout cela! La brigade Bocher avait l'ordre de se tenir aux Invalides et à l'École militaire; on laissait un régiment aux Tuileries, un régiment au Luxembourg, un régiment avec le général Derroja à l'Hôtel de Ville. De la division Maud'huy, la brigade Henrion gardait la Cité et les ponts, la brigade Wolf occupait la place de la Bastille. Restaient les deux grandes citadelles à emporter. Le général Faron, qui avait déjà une de ses brigades, celle du général Daudel, dans les forts du sud et au Mont-Valérien, devait se porter avec une partie de sa division sur Belleville, tandis que la brigade Lamariouse enlèverait les buttes Chaumont. La division Susbielle était chargée de Montmartre. Les deux brigades Paturel et Lecomte, s'avancant par l'avenue de Saint-Ouen et le boulevard Ornano, devaient tourner la butte, gravir les pentes opposées et se rejoindre sur la hauteur, en se reliant avec Paris par l'ancien boulevard extérieur, où se tiendrait le général Susbielle avec un bataillon de chasseurs. Des attelages, momentanément laissés à la place de la Concorde, devaient arriver au premier signal pour enlever les canons dont on aurait repris possession, Pour éviter autant que possible l'émotion populaire, l'ordre était d'engager l'opération avant le jour, et en effet à la fin de la nuit l'armée tout entière se mettait en marche. Le 18 mars, à cinq heures du matin, les colonnes abordaient les positions. Avant sept heures, le mouvement semblait avoir réussi partout, sans rencon-

trer de résistance, sans conflit, aux buttes Chaumont comme à Belleville, comme à Montmartre, où les brigades Lecomte et Paturel restaient maîtresses de la butte et de la place Saint-Pierre. On avait surpris un poste de garde nationale, déjà on attelait des canons. Il n'y avait eu que quelques coups de feu de hasard et un homme atteint.

On crut un moment avoir cause gagnée. Ce n'était au contraire que le prélude de la plus effroyable déception. Jusque-là en effet, à Montmartre, la population endormie n'avait rien vu et ne savait rien. Bientôt elle se réveillait, elle sortait de ses maisons et se répandait dans les rues, grossissant rapidement, s'exaltant par degrés. La générale battait partout dans le quartier, appelant la garde nationale aux armes, et la situation ne tardait pas à devenir terrible dans ce massif dont on tenait les crêtes, mais qui commençait à être cerné, envahi par les bataillons obéissant à l'appel des représentants du comité central. Dès lors on peut dire que l'opération avait échoué; elle ne manquait pas, comme on l'a dit, par une imprévoyance particulière de commandement, par un retard dans l'arrivée des attelages chargés d'enlever les canons à la suite des troupes. La présence des 1,200 chevaux nécessaires dans les rues tortueuses de Montmartre n'aurait pas sensiblement avancé les choses. L'illusion avait été de croire qu'un coup de main, possible pour enlever une position, l'était également pour enlever 200 pièces d'artillerie enchevêtrées les unes dans les autres. Il fallait au moins vingt-quatre heures, peut-être quarante-huit heures. Il n'avait pas fallu ce temps-là pour qu'une foule furieuse mélangée de garde nationale, de peuple, de femmes, d'enfants, se ruât de toutes parts, insultant les officiers, enveloppant les soldats et coupant toutes les communications.

Déjà, avant neuf heures du matin, tout s'assombrissait étrangement. A l'intérieur de Montmartre, le général Lecomte, chargé de garder la place Saint-Pierre et les abords de la butte par la rue Muller avec le 18^e bataillon de chasseurs et le 88^e de ligne, le général Lecomte était serré de près. Vainement il multipliait les efforts, employant la persuasion ou la menace, cherchant à se maintenir ou à se dégager sans vouloir faire usage de ses armes; il se trouvait dans une sorte d'impasse entre les gardes nationaux qui venaient de reprendre la hauteur et la populace qui se mêlait à ses troupes en les troublant par ses cris et par ses captations. La défection soudaine du 88^e de ligne le laissait sans défense et le livrait comme otage aux émeutiers qui se hâtaient de traîner leur captif au Château-Rouge. Le général Paturel, qui se trouvait au moulin de la Galette avec quelques compagnies, avait été assailli, renversé d'un coup de crosse au visage, menacé d'être écharpé, et il avait de la peine à se

sauver des mains de cette tourbe sauvage. A la place Pigalle, le général Susbielle lui-même, revenu à son poste après une courte apparition sur la hauteur, se voyait entouré, débordé par une multitude qui le poursuivait d'ignobles outrages, lui et son état-major. Malgré les précautions qu'il prenait pour garder une certaine liberté d'action, il ne pouvait que difficilement se défendre de la pression populaire. Il se maintenait quelque temps encore néanmoins, impassible au milieu de ce déchaînement, lorsqu'à dix pas de lui, le chef de son escorte, le jeune capitaine de Saint-James, tombait abattu par les balles de trois gardes nationaux qui le visaient par derrière. Aussitôt plus de deux cents coups de feu éclataient sur l'état-major. Ni le général ni les officiers n'avaient été atteints; mais il y avait une dizaine d'hommes morts ou blessés, autant de chevaux, et c'était surtout le signal d'une effroyable bagarre. Au même instant descendait par les boulevards une sorte de torrent humain où se mêlaient les soldats du 88^e de ligne, portant la crosse en l'air, et les gardes nationaux poussant des cris de triomphe. Alors, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire, comprenant l'impossibilité d'engager la lutte dans de telles conditions, le général Susbielle se décidait à se replier en s'ouvrant un chemin avec un escadron de gendarmerie. Avant onze heures, Montmartre était perdu.

Les mêmes scènes se passaient aux mêmes heures à Belleville et aux buttes Chaumont. Là aussi le général Faron et le général Lamariouse avaient enlevé rapidement les positions, et ils avaient pu même acheminer une vingtaine de canons qui finirent par gagner l'École militaire. Ils s'étaient maintenus quelque temps, au milieu des masses qui les entouraient et circonvenaient leurs soldats. La situation n'avait pas tardé cependant à devenir difficile pour eux, surtout lorsque le bruit des affaires de Montmartre venait exciter les esprits. Le général Faron se trouvait dans ces quartiers dangereux, voyant la foule s'accroître et s'animer, les barricades s'élever autour de lui, mais ayant heureusement des troupes plus solides. Ouvrir le feu, il ne le pouvait guère, d'autant plus que les masses avaient encore une apparence assez inoffensive. Rester plus longtemps, il ne le pouvait qu'en compromettant sa division exposée à soutenir un combat où elle risquerait de disparaître. Une fois la situation reconnue, le général Faron avait résolument pris son parti, et tantôt parlementant pour se faire ouvrir les barricades, tantôt intimidant l'émeute par son attitude, il réussissait à se dégager avec ses troupes. Il était midi lorsque le général Faron arrivait à l'état-major peu après le général Susbielle. A partir de ce moment, tout était évidemment fini. Paris n'était plus qu'un vaste chaos où flottaient des forces militaires éparses et impuissantes, où les bataillons fédérés, maîtres sans combat d'un premier champ de

bataille, se préparaient à descendre vers l'intérieur. Maintenant d'heure en heure l'insurrection s'organisait et s'étendait, prenant possession du faubourg Saint-Antoine, des quartiers extrêmes de la rive gauche, tendant à se replier par toutes les voies sur le cœur de la cité.

Que restait-il à faire? M. Thiers n'hésitait pas, il s'arrêtait à un parti redoutable, mais décisif : arracher les troupes encore fidèles à ce foyer de démoralisation, laisser momentanément Paris à lui-même et aller à Versailles chercher un point d'appui, les moyens de refaire une armée de combat, au risque de s'exposer à retrouver l'insurrection fortifiée par la victoire, maîtresse d'une immense capitale. Un peu avant quatre heures, M. Thiers, qui avait le devoir comme chef du gouvernement de ne pas rester à la merci d'un coup de main des insurgés, M. Thiers quittait le premier Paris, laissant au ministre de la guerre et au général Vinoy l'ordre de ramener l'armée sur Versailles. Cette retraite pouvait être nécessaire, elle n'était pas pour sûr sans difficultés, et surtout elle ne s'accomplissait pas sans confusion. Le sang-froid n'était pas aisé. Il faut l'avouer, il y eut des troupes oubliées au Luxembourg, au Château-d'Eau. Ce n'est qu'à neuf heures du soir, après bien des pourparlers, non sans une vive opposition de M. Jules Ferry, et sur un ordre formel, que le général Derroja, avec le 110^e de ligne, se décidait à se frayer un chemin, la baïonnette en avant, à travers les flots d'une multitude menaçante pressée autour de l'Hôtel de Ville. Ce fut le dernier point abandonné.

Tout cela s'était passé dans une sorte d'obscurité, au courant des incidens qui changeaient la situation d'heure en heure, au milieu du désordre des esprits et des résolutions. Ce qu'on ne savait pas encore ou ce qu'on ne savait que par une vague rumeur, c'est qu'un effroyable drame venait de s'accomplir dans un coin de ce Paris livré à l'émeute. Le général Lecomte, pris le matin à la place Saint-Pierre et conduit au Château-Rouge, avait été ramené avec quelques officiers prisonniers comme lui sur la hauteur de Montmartre dans une petite maison d'une rue qui n'a plus aujourd'hui son nom devenu sinistre, la rue des Rosiers. D'un autre côté, l'ancien général de la garde nationale pendant le siège, Clément Thomas, surpris et arrêté vers la place Pigalle, avait été, lui aussi, conduit ou traîné jusqu'à cette maison de la rue des Rosiers occupée le matin par un comité insurrectionnel, maintenant envahie par une populace ivre de fureur et de haine. Là les deux infortunés généraux, reçus avec de sauvages cris de mort, avaient eu à essuyer toutes les injures, toutes les dérisions; puis ils avaient été poussés successivement dans un petit jardin et massacrés auprès d'un mur, à la place où sont encore fixées deux modestes croix de bois noir. Lecomte et Thomas mouraient l'un

pour sa fidélité au devoir militaire, l'autre par une représaille de faction, pour avoir flétri pendant le siège l'indiscipline et les désertions de certains bataillons plus révolutionnaires que patriotes. Au moment où s'accomplissait cette lugubre tragédie de Montmartre, à une autre extrémité de la ville, le général Chanzy, arrivant de Bordeaux, se voyait saisi au chemin de fer, conduit à la mairie la plus voisine, puis traîné de prison en prison et menacé, lui aussi, d'être fusillé. Ce n'est que quelques jours après qu'il put s'échapper avec la complicité d'un des séides de la commune.

Partout éclataient les mêmes scènes, de sorte que le 18 mars au soir, Paris, ignorant de son propre sort, se trouvait au pouvoir d'une sédition qui s'inaugurait par le meurtre et par les violences, dont les chefs, inconnus jusque-là, transportaient leur autorité de hasard à l'Hôtel de Ville, à l'état-major de la place Vendôme, dans les administrations publiques, tandis que tout ce qui avait pu être ramassé de l'armée s'acheminait dans la nuit assez tristement, confusément, sur Versailles.

II.

Elle a donc triomphé ou elle semble avoir triomphé, cette insurrection préparée depuis six mois, vainement tentée pendant le siège, victorieuse par un ensemble de circonstances uniques qui, en facilitant son succès et en doublant sa force, la rendent mille fois plus criminelle, puisqu'elle est un acte de guerre civile devant l'ennemi. Est-ce vraiment déjà la guerre civile déclarée, fatale, irrémédiable? Paris, réveillé de sa surprise, placé entre la France qui l'appelle de Versailles et l'étranger qui l'observe dédaigneusement de Saint-Denis, Paris ne va-t-il pas rejeter d'un mouvement spontané ce pouvoir d'aventure qui le menace de l'humiliation et de la ruine?

Pendant quelques jours, pendant deux semaines, la question semble indécise, ou du moins les hostilités sont en suspens; entre Versailles et Paris tout n'est pas rompu, et peut-être reste-t-il encore un dernier espoir. C'est le moment où l'amiral Saisset, popularisé par ses services pendant le siège, est envoyé pour essayer de rallier les forces incohérentes de la garde nationale, où les maires cherchent à rétablir la paix par des négociations, par des transactions de circonstance. Efforts inutiles! l'amiral Saisset, réduit à camper entre la gare Saint-Lazare et la Bourse, ne rallie que des forces insuffisantes. Les maires ne réussissent qu'à signer de vains compromis. Le 22 mars, une manifestation en faveur de la paix et de l'assemblée nationale est reçue à coups de fusil sur la place Vendôme par les nouveaux maîtres de Paris. Le 26, le comité cen-

tral, poursuivant son but, brusque des élections par lesquelles il prétend légaliser ses usurpations, en constituant une commune parisienne, dernier mot de la victoire du 18 mars. Le 28 cette commune s'inaugure avec une solennité grotesque. L'insurrection, après avoir été un instant étonnée et embarrassée de ses propres avantages, se sent poussée par ses violences mêmes. Elle s'enhardit et se prend au sérieux. Elle distribue des galons, et avec d'obscurs séides de l'Internationale ou de toutes les conspirations, elle fait des généraux, — Eudes, Duval, Bergeret. Elle organise militairement la garde nationale groupée par légions. Maitresse de Paris, des remparts, des forts du sud que l'armée a été obligée d'abandonner, elle songe enfin à poursuivre sa victoire en allant disperser assemblée et gouvernement à Versailles. On crie maintenant : à Versailles ! comme on criait : à Berlin ! au début de la guerre avec l'Allemagne.

Chose frappante cependant, c'est au sein même du succès le plus inespéré que l'insurrection commence à laisser voir son impuissance. Évidemment, si elle avait pu ou si elle avait su profiter des premiers jours pour marcher sur Versailles, elle aurait eu plus de chances ; elle eût peut-être bien embarrassé le gouvernement et l'assemblée, qui se retrouvait le 20 mars au rendez-vous qu'elle s'était donné en quittant Bordeaux. L'insurrection avait heureusement perdu près de quinze jours. Que s'était-il passé pendant ce temps à Versailles ? Il est certain que la retraite de la nuit du 18 avait été triste, peu rassurante, et même, dans la confusion de ces heures difficiles, dans l'empressement qu'on avait mis à rappeler toutes les troupes, sans excepter les garnisons des forts, on avait laissé un instant le Mont-Valérien presque abandonné. Toute la journée du 19, la grande citadelle était restée sous la garde de chasseurs à pied désarmés et indisciplinés, qui avaient été envoyés là par punition, que le commandant supérieur prenait sur lui d'éloigner par prudence. Ce n'est que le 20 au matin qu'un régiment plus solide, le 119^e de ligne, sous le colonel Cholleton, arrivait au fort. Dès lors il n'y avait plus rien à craindre, les bataillons de Paris, qui se présentaient quelques heures après, croyant prendre possession de la citadelle, trouvaient à qui parler ; ils auraient été peut-être plus embarrassants s'ils s'étaient présentés la veille. Ce premier moment passé, et le Mont-Valérien remis en sûreté, tout avait commencé à s'améliorer à Versailles. Tandis que l'insurrection était encore à se débattre avec les difficultés intérieures qu'elle rencontrait, l'armée de Versailles, prudemment dégagée de la fournaise où elle avait failli disparaître, n'avait pas tardé à se remettre un peu. La première pensée des chefs militaires avait été d'organiser la défense extérieure et intérieure de la ville. La brigade Der-

roja surveillait la route de Châtillon ; la brigade Lamariouse campait à Meudon, observant la vallée de Sèvres. A Sèvres même se trouvait un régiment de gendarmerie sous le colonel Gremelin. Le Mont-Valérien couvrait le reste de la ligne. L'intérieur de Versailles était sous la garde de la division Bruat, nouvellement arrivée et composée en partie de solides régimens de marins. La brigade Daudel restait comme réserve dans le parc.

Tout était prévu pour la défense, en même temps qu'on s'occupait d'appeler des renforts et de refaire les troupes, de les relever à leurs propres yeux. Avec des soins, un peu de bien-être et la discipline de la vie de camp, l'armée commençait à se reconstituer, à reprendre une certaine confiance, de sorte que le jour où l'insurrection se décidait à devenir agressive, la situation avait singulièrement changé. On pouvait attendre l'attaque, et au besoin aller au-devant d'elle.

Premier choc, le 2 avril. Les bataillons parisiens étaient sortis par le pont de Neuilly, se répandant d'un côté vers Courbevoie et Puteaux, de l'autre vers Rueil. Dès le matin la brigade Daudel et une brigade de la division Bruat se mettaient en marche par Montretout et par Bougival, appuyées par la cavalerie de Gallifet, qui se trouvait dans la plaine. A onze heures, on était au rendez-vous général, au rond-point des Bergères, devant l'ennemi, lorsqu'un incident précipitait l'action. Le médecin en chef de l'armée, le docteur Pasquier, venait de tomber sous une balle fédérée. Aussitôt le combat s'engageait. Le 74^e, le 113^e de ligne, les marins, les gendarmes, attaquaient les insurgés dans les maisons, derrière les barricades, et les rejetaient bientôt vers le pont de Neuilly par où ils s'échappaient en déroute. Ce premier engagement décidait de l'attitude des troupes. — Deuxième rencontre dès le lendemain, le 3 avril. Cette fois c'est la grande sortie parisienne, le grand mouvement sur lequel les stratégestes de la commune ont compté pour enlever Versailles. Des forces nombreuses de l'insurrection sortent résolûment dès le matin par trois points à la fois. Bergeret et Flourens dirigent le mouvement par la route de Saint-Germain. Eudes conduit les fédérés sur Meudon et la vallée de Sèvres. Duval, un ouvrier fondeur en fer, transformé en général, est à Châtillon. C'est la partie décisive contre Versailles. Par malheur, à peine engagés sur la route de Saint-Germain, les fédérés de Bergeret sont maltraités par le Mont-Valérien, qui les foudroie et les disperse. Ceux qui ne s'enfuyaient pas sont menacés d'être coupés par les troupes accourues de Versailles, et dans une maison du côté de Nanterre, Flourens lui-même, après avoir fait feu sur un gendarme, est abattu d'un coup de sabre. A Meudon, Eudes trouve devant lui la brigade Lamariouse et les gendarmes du colonel Gremelin, qui le mettent en dé-

route. A Châtillon Duval se heurte contre la brigade Derroja. Sur tous les points les insurgés sont battus ; mais ils restent maîtres de Châtillon, et maintenant, pour la troisième rencontre, c'est l'armée de Versailles qui attaque le 4 au matin, qui enlève vivement cette position menaçante de Châtillon-Clamart. Elle fait 1,500 prisonniers ; Duval lui-même est pris les armes à la main et fusillé.

A Châtillon, à Meudon, à Courbevoie, le résultat est décisif, Versailles est maintenant à l'abri de toute insulte, et même l'issue définitive de la lutte est déjà, on peut le dire, dans ces trois journées. Seulement, à voir l'ardeur des bandes fanatisées de l'insurrection, la puissance des moyens d'action mis par le hasard d'une échauffourée entre les mains d'impitoyables sectaires, il devenait clair à tous les yeux qu'il ne s'agissait plus de quelques coups de main heureux, d'une répression ordinaire. Il y avait désormais deux camps en présence : d'un côté Versailles, le gouvernement légal, l'assemblée nationale, la France, l'armée obligée de ramener à des combats de guerre civile un drapeau en deuil ; d'un autre côté Paris avec sa garde nationale, avec sa population trompée ou opprimée, avec son armement, avec son enceinte et ses forts avancés d'Issy, de Vanves, de Montrouge, d'Ivry. C'était une lutte de deux mois avec toutes ses nécessités, avec toutes ses conséquences. C'était l'épreuve d'un second siège pour Paris, d'une longue et cruelle anxiété pour la France réduite à se défendre d'une dissolution complète, à se ressaisir elle-même sous les yeux et peut-être sous le bon vouloir de l'étranger, spectateur intéressé de nos désastres.

Tout est là. Pendant deux mois, Paris est au pouvoir de factieux vulgaires qui n'ont même pas l'excuse d'une idée quelconque, fût-elle excentrique et audacieuse. Ce sont des prodiges de toutes les scènes révolutionnaires, qui sont d'une désastreuse médiocrité d'esprit. Ils ne peuvent pas même se faire la moindre illusion d'un succès possible, puisque, s'ils réussissaient, ils tomberaient aussitôt devant l'étranger qui soufflerait sur leur domination ; mais ils ont Paris et ses immenses ressources. Ils jouent au gouvernement, ils sont dans les ministères et à la police ; ils prennent des otages, abattent la colonne Vendôme devant les Prussiens et donnent des concerts aux Tuileries. Ils se hâtent de dévorer leur règne éphémère, et c'est devant ce pouvoir inauguré dans le sang, destiné à finir dans le sang et dans l'incendie, que la France se trouvait arrêtée depuis le 18 mars. Les difficultés étaient pour tout le monde assurément ; elles étaient surtout pour le chef du pouvoir exécutif dès la première heure de sa rentrée à Versailles, et je ne sais en vérité s'il y eut jamais pour un gouvernement, pour un homme personnifiant ce gouvernement, une situation plus compliquée, plus dramatique, plus pénible que celle où M. Thiers avait à se débattre

pendant ces quelques semaines entre le 20 mars et le commencement de mai. « Ce sont les plus mauvais jours de ma vie, » a-t-il dit lui-même, et à coup sûr il ne devait pas être à l'aise au milieu des embarras de toute sorte, intérieurs ou extérieurs, visibles ou secrets, qui venaient l'assaillir à toutes les heures.

Ramené violemment à Versailles, réduit dans le premier moment à une inaction qui n'était qu'apparente et qu'on ne s'expliquait pas toujours parce qu'il ne pouvait pas toujours tout dire, pénétré de la nécessité de ne plus rien risquer avant d'avoir reconstitué des moyens suffisans d'action, M. Thiers avait à faire face de toutes parts. Il avait Paris devant lui, et dans ce Paris il n'y avait pas seulement des insurgés à combattre, il y avait les négociateurs, les pacificateurs, tous ceux qu'il aurait voulu et qu'il ne pouvait soutenir, qui lui reprochaient le départ du gouvernement et des troupes comme un abandon, presque comme une trahison. Paris était déjà une grande préoccupation, et elle n'était pas la seule. Il fallait songer au pays, il fallait empêcher le mouvement de se propager. Sans avoir des chances sérieuses de s'étendre, la commune avait de l'écho dans quelques centres de sédition, à Lyon, à Marseille, à Saint-Étienne, à Narbonne, à Toulouse. Il fallait se hâter de la cerner dans ces foyers de contagion révolutionnaire, la vaincre au besoin par la force, réprimer des attentats comme le meurtre du préfet de Saint-Étienne, l'infortuné M. de L'Espée. C'était le plus pressé, et, ce danger écarté, la province paisible, elle aussi, demandait à être rassurée; elle s'inquiétait de voir durer une insurrection dont elle ne se rendait pas compte. Il fallait lui parler, la fortifier, l'exciter à la confiance.

Ce n'est pas tout. A Versailles même, où se concentrait l'action politique, M. Thiers avait auprès de lui une nouvelle commission des quinze nommée le premier jour de la réunion de l'assemblée, le 20 mars, pour seconder le pouvoir exécutif. La commission des quinze avait certes les meilleures intentions et les préoccupations les plus légitimes des dangers de la crise qu'on traversait; elle ne laissait pas néanmoins de se montrer un peu impatiente, un peu agitée dans son concours. Elle avait un peu trop l'idée qu'elle devait entrer en partage du gouvernement. A tout propos, elle arrivait à la préfecture portant ses impressions, ses observations, ses remontrances et quelquefois ses exigences. Tantôt il s'agissait de renouveler au plus vite tous les préfets, tantôt il fallait modifier les commandemens militaires. Un instant même, dans une délibération intime, on proposait la nomination d'un généralissime « ayant une autorité indépendante du ministère. » M. Thiers ne répondait pas toujours, ou il répondait que « l'assemblée ne saurait empiéter sur les conditions de liberté absolue indispensables à l'action du pouvoir exécutif, » et

un jour, malgré sa facilité à tout entendre, il finissait par demander à la commission quarante-huit heures de congé. Du coup, la commission se trouva un peu blessée. Agir avec vigueur, ne pas abandonner entièrement Paris, garder au moins quelques portes et attaquer au plus tôt, on en revenait toujours là. « Oui, disait M. Thiers, si vous pouvez limiter l'action, vous pouvez attaquer, mais il n'est pas possible de la limiter. Un point saisi déterminera une attaque ou entraînera la nécessité d'occuper un autre point, et l'action générale s'ensuivra. C'est jouer le tout pour le tout, alors il faut être sûr du succès. Si on reste en chemin, ce sera un véritable désastre, une débandade... Ah! si l'on pouvait attendre quinze jours!.. Non, non, pas quinze jours, ajoutait-il en se reprenant, quelques jours seulement; avec une bonne organisation de troupes, on serait sûr du succès!.. » A chaque instant se reproduisaient ces luttes intimes ou ces froissemens qu'on menaçait parfois de porter devant l'assemblée et qui n'auraient été qu'une occasion de crise; mais ces conflits, si pénibles, si gênans qu'ils fussent, se passaient encore en famille, ils s'éteignaient dans un silence patriotiquement gardé. Il y avait la difficulté bien autrement terrible, bien autrement menaçante de la présence et du rôle de l'étranger au milieu des convulsions de la France.

L'insurrection de Paris, et c'est là ce qui en faisait un véritable crime, un acte honteux de trahison nationale, cette insurrection ne pouvait que donner des armes à l'étranger, alourdir l'occupation et la paix, retarder le rétablissement de cette France que M. Thiers appelait, avec une piété patriotique, la grande blessée. Le fait est que par le 18 mars tout se trouvait arrêté, la négociation de la paix définitive aussi bien que le rapatriement des prisonniers, — que les Allemands suspendaient leur mouvement de retraite, qu'ils redoublaient d'irritation et d'exigence dans les pays envahis, et qu'ils prenaient même une attitude assez énigmatique pour qu'on pût se demander ce que signifiait une certaine affectation de neutralité entre Versailles et Paris. Un général prussien, s'adressant au commandant « actuel » de Paris, parlait de « l'attitude amicale et passive » qu'il avait ordre de garder vis-à-vis de l'insurrection. C'était, je pense bien, une exagération d'humeur soupçonneuse de supposer que M. de Bismarck pût avoir la main dans ces événemens : il n'y était pas intéressé.

M. de Bismarck, qui, en vrai victorieux, ne se refuse aucune liberté, et qui avait fait un jour à M. Jules Favre la confidence qu'il était républicain, M. de Bismarck pouvait bien se passer la fantaisie de dire en plein *Reichstag*, à Berlin, qu'il y avait dans la commune parisienne « un noyau de raison, » que ce noyau de raison était « le vœu d'une organisation municipale comme celle qui existe en

Allemagne! » M. de Bismarck pouvait se permettre cette plaisanterie teutonne. En réalité, avec son esprit pratique, le chancelier allemand sentait bien que favoriser la guerre civile en France, c'était retarder le paiement de l'indemnité des cinq milliards, et qu'à trop se hâter de prendre un rôle direct dans nos affaires il risquait d'assumer une lourde responsabilité; mais M. de Bismarck était un homme de précaution décidé à ne renoncer à aucun de ses moyens, et il paraît certain que, surpris par l'explosion du 18 mars, doutant de « l'exécution des conventions par la suite, » il avait fait aussitôt sonder Napoléon III; il cherchait à savoir si l'empereur accepterait de rentrer en signant la paix que l'Allemagne l'aiderait naturellement à maintenir. A défaut de cette combinaison, qui ne réussissait pas, M. de Bismarck entendait bien garder tous ses avantages vis-à-vis du gouvernement de Versailles qui se voyait contraint de s'adresser à lui dès le premier jour. Voilà la situation qu'avait créée le fatal déchirement du 18 mars!

Ce malheureux gouvernement, le chancelier prussien le tenait par la difficulté qu'il éprouvait à remplir ses premiers engagements pécuniaires, par le besoin qu'on avait à Versailles de retrouver les soldats prisonniers, par la nécessité d'augmenter les forces militaires pour réduire Paris, par la négociation de la paix définitive, par des menaces incessantes d'intervention si on n'en finissait pas. Ces premiers jours ne laissaient pas d'être pleins d'orages secrets; on échangeait des communications acerbes. M. de Bismarck en venait bientôt cependant à s'adoucir avec le gouvernement de Versailles. Il ne lui refusait plus la faculté de développer ses forces militaires, de dépasser le chiffre de 40,000 hommes fixé par les préliminaires pour la garnison de Paris et des environs. Il autorisait le commandant en chef de l'occupation allemande, le général de Fabrice, à signer le 28 mars une convention nouvelle permettant au gouvernement français de porter l'armée de Versailles à 80,000 hommes. Le rapatriement des prisonniers, momentanément suspendu, allait recommencer. Ces concessions toutefois, M. de Bismarck se réservait de les révoquer ou de les neutraliser, selon les circonstances, en restant seul juge de l'obligation de rendre les prisonniers. « La mesure dans laquelle nous remplirons cette obligation, disait-il, dépendra de la manière dont nous apprécierons la situation. » Rien n'était certes plus élastique, et de fait le cabinet de Berlin en agissait à sa guise. On aurait eu besoin de vieux soldats, il renvoyait des mobiles dont on ne pouvait se servir. A la moindre difficulté, au premier nuage, le rapatriement était de nouveau suspendu, par mer comme par terre, par Cherbourg comme par Charleville ou Lunéville. Vers la mi-avril, il s'arrêtait tout à coup pendant plusieurs jours; on ne recevait plus un prisonnier. Berlin faisait sentir l'ai-

guillon à Versailles. Bref, le chancelier restait bien, comme il le disait, juge et maître, maître tout-puissant et capricieux de la situation, sans se préoccuper des embarras qu'il ajoutait à tant d'autres embarras.

Non, M. de Bismarck n'était pas un allié de la commune, quoiqu'il eût sûrement plus d'un agent dans ce monde équivoque qui remplissait Paris de ses turbulences et de ses excès. Il ne servait pas la commune, mais il s'en servait. Par un calcul dangereux, à un certain moment, il voyait sans peine, peut-être avec un dédain implacable, une crise qui achevait d'épuiser la France, qui enchaînait à une œuvre ingrate le gouvernement de Versailles. C'était pour lui un moyen de dicter jusqu'au bout la paix. Les préliminaires du 26 février, il est vrai, avaient fixé les lignes essentielles, les conditions territoriales, financières de cette paix, et il ne restait plus qu'à donner à ces préliminaires une forme définitive.

C'était l'objet de la négociation qui venait de s'ouvrir en terre neutre, à Bruxelles, entre la France et l'Allemagne, représentées, l'une par M. de Goulard, le baron Baude, M. de Clercq et le général Doutrelaine, l'autre par le comte d'Arnim, le baron de Balan et des ministres de Bavière, de Bade, de Wurtemberg. Entre les préliminaires et ce traité définitif qu'il s'agissait de négocier, cependant, il y avait place pour la discussion, peut-être pour une amélioration. Les points qui restaient à régler étaient aussi nombreux que graves. La question même de territoire pouvait renaitre indirectement, partiellement, à propos du rayon militaire de Belfort demeuré indécis. Il y avait à s'occuper de la part de dette de l'Alsace et de la Lorraine, des modes de paiement de l'indemnité, du chemin de fer de l'Est. Sur tous ces points les conditions de l'Allemagne, sans être présentées d'un seul coup, ressemblaient toujours à un ultimatum. Les plénipotentiaires de la France faisaient de leur mieux, opposaient la patience, la raison, le droit, les considérations pratiques; ils luttèrent pendant plusieurs semaines. Nul doute que dans d'autres circonstances un certain succès ne fût possible. Malheureusement les négociations se ressentaient des événements, et ici survenait tout à coup une péripétie qui se liait à toutes ces questions de la guerre civile française, de la reconstitution de nos forces militaires, du rapatriement de nos prisonniers.

Quelle était réellement la pensée de M. de Bismarck? Chose curieuse, le chancelier avait d'abord laissé aller les négociations. Bientôt il se montrait pressé d'en finir, il ne voulait pas de retard, et il prodiguait les éclats de son humeur, qui retentissait jusque dans le *Reichstag*, à Berlin. Il lançait ces paroles : « Je ne puis dire que les négociations de Bruxelles suivent un cours aussi rapide que je l'aurais attendu dans ces circonstances. Je ne puis au contraire

me défendre de l'impression que *le gouvernement français semblerait nourrir l'espérance d'obtenir plus tard, alors qu'il aura repris des forces, d'autres conditions qu'à présent.* A des tentatives d'affaiblir les conditions fixées par les préliminaires de paix, nous ne céderons jamais d'aucune manière. » M. de Bismarck en effet croyait ou affectait de croire que telle était la pensée du gouvernement français, que M. Thiers ne voulait que gagner du temps pour rentrer dans la négociation, appuyé sur une armée reconstituée et sur Paris pacifié. Il avait ou il affectait d'avoir des inquiétudes sur « *la bonne volonté* ou le pouvoir qu'on aurait en France d'exécuter définitivement toutes les dispositions préliminaires. » Il se montrait vraiment plein de craintes aussi vives qu'intéressées sur la sécurité de l'Allemagne, qu'il ne voulait pas laisser exposée aux inconvénients d'une reprise soudaine d'hostilités. Toujours est-il que, procédant à sa façon, comme s'il avait besoin d'assurances nouvelles, M. de Bismarck sommait brusquement le cabinet de Versailles de s'expliquer sur ses intentions, en le menaçant, s'il ne se décidait pas à signer la paix définitive, d'occuper lui-même Paris et d'exiger le retour de l'armée française derrière la Loire, conformément aux préliminaires du 26 février.

C'était une tactique de la force. Au fond, M. de Bismarck voulait en finir avant la défaite de la commune, et pour en finir plus vite, pour mieux assurer le succès de son plan, il proposait de se rendre à Francfort, de transporter dans la ville allemande la négociation qui traînait à Bruxelles. Ce fut peut-être le premier froissement intime entre le plénipotentiaire allemand, M. d'Arnim, et le chancelier de Berlin. Que pouvait de son côté faire M. Thiers? Il n'acceptait pas précisément l'invitation que lui adressait M. de Bismarck de se rencontrer avec lui. Il envoyait à sa place, avec les négociateurs de Bruxelles, M. Jules Favre et le ministre des finances, M. Pouyer-Quertier, dont la diplomatie, à ce qu'il paraît, était fort du goût du chancelier. Obligé d'éviter à tout prix des difficultés extérieures en ce moment, aux derniers jours d'avril et aux premiers jours de mai, pressé par l'Allemagne, M. Thiers ne pouvait songer dans sa situation à éluder entièrement les conditions onéreuses qu'on prétendait lui imposer; il s'efforçait du moins d'étendre le rayon militaire de Belfort, de cette place de l'est qu'il avait sauvée comme une dernière garantie d'indépendance, et cette concession précieuse il ne l'obtenait encore qu'en la payant d'une autre concession territoriale faite à l'Allemagne en Lorraine, du côté de la frontière du Luxembourg. C'était là le traité définitif de Francfort, œuvre nécessaire, qui contenait quelques aggravations des préliminaires, surtout pour l'occupation, qui offrait aussi cette compensation du territoire de Belfort, et qui en fin de compte, avec ses duretés irrévo-

cables, restait pour la France le nouveau, le dernier témoignage de ce qu'elle devait à la commune.

Ce que je veux montrer, c'est cette immensité d'embarras au milieu desquels M. Thiers avait à se débattre pendant ces funestes semaines, entre le 20 mars et le commencement de mai. Plus d'une fois, au plus fort de ses anxiétés, on lui signalait, même publiquement, même dans des séances de l'assemblée, les mouvemens allemands, et il répondait : « Non ! non ! » Il savait bien à quoi s'en tenir, il sentait aussi le danger d'insister sur ce qu'il ne pouvait empêcher. Des paroles imprudentes, des indiscretions qu'on se permettait, se tournaient en tortures pour lui. D'autres fois il se laissait aller lui-même à des impatiences de discussion, et on ne savait pas que ces vivacités répondaient à quelque complication intime, peut-être même à de sourdes hostilités qui venaient ajouter à ses peines et à ses amertumes. Paris, la province, la commission des quinze, M. de Bismarck, l'ennemi menaçant ou les amis impatiens, M. Thiers avait affaire à tout cela successivement ou à la fois, et c'est à travers toutes ces difficultés, au prix d'incessans efforts, qu'il arrivait à débrouiller le chaos, à refaire une armée qui s'élevait par degrés à 50,000, à 80,000, puis au-delà de 100,000 hommes, qui reprenait peu à peu une certaine cohésion au feu de l'action. Des soldats et du matériel, il fallait tout retrouver.

Deux élémens principaux servaient à cette reconstitution. Les armées de province et surtout l'armée de Chanzy fournissaient plus de vingt régimens d'infanterie, trois bataillons de chasseurs à pied, neuf régimens de cavalerie, quatorze batteries d'artillerie; les prisonniers formaient le second contingent. Aussitôt qu'il l'avait pu et autant que le lui permettait son terrible adversaire de Berlin, M. Thiers avait établi quelques grands dépôts où devait se réunir tout ce qui arrivait d'Allemagne. A Cherbourg, le général Ducrot portait son feu et son activité; il mettait de l'ordre dans les masses que lui jetaient les transports envoyés sur les côtes allemandes. A Cambrai, le général Clinchant était chargé de former des régimens avec ce que lui expédiait le général Grealey, placé à Charleville pour recevoir les prisonniers revenant de ce côté. A Auxerre, il y avait une troisième concentration. Ce n'était pas vraiment un travail des plus simples et des plus faciles. D'abord les Allemands, par prévoyance, dans l'intérêt de leur sûreté, avaient confondu les hommes de tous les corps, de toutes les armes : sur quelques milliers de prisonniers qu'on recevait, il y avait des soldats de toute sorte, et on pouvait à peine former une compagnie avec les hommes d'un même régiment. De plus, il y avait à renvoyer les mobiles, les libérables, qui n'auraient fait que des soldats mécontents. Avec les retards calculés de M. de Bismarck, surtout vers la mi-avril, au moment des difficultés pour

la négociation de la paix, le résultat ne répondait pas toujours à ce qu'on aurait espéré. Le général Ducrot, après bien des efforts, n'avait pas plus de 8,000 hommes à conduire à Saint-Cyr au 20 avril. Le général Clinchant n'avait guère plus de 7,000 hommes à ramener de Cambrai, et comme il avait à traverser des territoires occupés par les Allemands, c'était une difficulté de plus qui lui faisait encore perdre quelques jours. Tout marchait cependant. Cette armée, qui avait son premier noyau dans les divisions ramenées de Paris le 18 mars, était déjà assez nombreuse au 5 avril pour être presque complètement réorganisée et placée sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon. Elle formait trois corps, le 1^{er} sous le général Ladmirault, le 2^e sous le général de Cissey, le 3^e, exclusivement composé de cavalerie, sous le général Du Barail. Avec les troupes amenées de Cherbourg, de Cambrai ou d'Auxerre avant la fin d'avril, on pouvait former un quatrième corps sous le général Douay, un cinquième corps sous le général Clinchant. Enfin, sous le nom d'armée de réserve, le général Vinoy gardait, à côté du maréchal de Mac-Mahon, le commandement indépendant de trois divisions, les divisions Faron, Bruat et Vergé, destinées d'ailleurs comme les autres aux opérations actives. Une immense artillerie avait été aussi recomposée.

Tout cela se faisait en quelques semaines, et jusque dans cette épreuve nouvelle, jusque dans ces misères que lui infligeait une insurrection effroyable, la France trouvait du moins cette compensation de voir reparaître une armée, une véritable armée obéissante et fidèle. M. Thiers était tout entier et le premier à cette œuvre, toujours prêt, toujours actif, s'occupant de tout, écrivant familièrement à un des généraux : « Vous aurez satisfaction sur tous les points; mais aujourd'hui, jour de Pâques, personne, excepté moi, ne travaille. J'étais au travail à cinq heures du matin, il est six heures du soir, et je n'ai pas fini... » On l'accusait de jouer au soldat, et c'était ce qui le rendait un peu suspect à Berlin. Il obéissait à une vieille passion, allumée en lui au spectacle de nos anciennes grandeurs, contristée par des désastres, mais non découragée, la passion de la puissance militaire de la France, et sans cette passion, sans ce goût des choses militaires, si l'on veut, rien n'eût été peut-être possible en ce moment. De toutes parts, on échappait à la défaite et à la captivité. M. Thiers, simplement, noblement, sans condition, sans distinction, se plaisait à rechercher tous ces chefs qui avaient certes fait leur devoir pendant la guerre, mais qui avaient été malheureux. Il se montrait avec eux ce qu'il était naturellement, sympathique, cordial, plein d'estime, et en s'empresant de les remettre à leur vraie place, à la tête des troupes, en leur offrant une occasion nouvelle de servir le pays, il donnait

à tous, à l'opinion, peut-être refroidie ou aigrie par les revers, l'exemple d'une chaleureuse confiance. M. Thiers avait le mérite d'aimer l'armée pour elle-même et de comprendre que la meilleure manière de refaire cette armée était de relever les chefs en entourant les soldats d'une constante sollicitude (1). Œuvre patriotique et prévoyante, qu'on a pu oublier depuis qu'il est admis que tout était facile en ce temps-là, mais qui reste l'honneur d'un homme appelé en si peu de jours, au milieu des plus inextricables difficultés, à dégager la France des étreintes de la guerre étrangère et des horreurs de la guerre civile !

III.

On disait quelquefois à M. Thiers, tout occupé de ce travail et résistant aux pressions qui le poussaient prématurément à l'attaque : « Pendant que vous vous organisez, les insurgés s'organisent aussi. — Oui, répliquait le chef du pouvoir exécutif, mais ils se rendent odieux à la population par les moyens qu'ils emploient, tandis que nous, en nous préparant, nous répondons au vœu du pays, nous gagnons plus qu'ils ne gagnent; ils finiront par des actes qui soulèveront l'indignation générale. Dans tous les cas, on ne peut tenter d'enlever une place aussi forte que Paris sans avoir les moyens nécessaires pour réussir. » C'était le résumé de la situation et de la politique de M. Thiers.

Il est vrai, les insurgés s'organisaient ou du moins essayaient de s'organiser comme si Paris étaient définitivement leur domaine; mais en même temps ils laissaient éclater leur impuissance politique et militaire. Qu'était-ce que cette commune, qui avait la prétention burlesque de représenter et de défendre Paris en le dominant? C'était une dictature de subalternes, de déclassés et de pamphlétaires, dictature ridicule si elle n'eût été sinistre, déjà dévorée en

(1) Dans ces jours troublés, M. Thiers prononçait à la tribune ces paroles, que l'armée ne devrait jamais oublier, non-seulement parce qu'elles sont d'une sincérité émouvante, mais parce qu'elles émanent d'un homme qui, n'ayant rien à lui demander, ni dévouement personnel ni concours intéressé, ne peut l'aimer que pour elle-même, par un sentiment tout patriotique. « Ils trouvaient en moi, disait-il, un ami invariable de l'armée, un homme qui aime le soldat comme on aime son propre enfant. Oui, quand je vois ces fils de nos champs, étrangers à nos passions, étrangers souvent à cette instruction qui relève le patriotisme, quand je les vois songeant uniquement à l'honneur militaire qu'on a fait entrer dans leurs cœurs, mourir pour vous, pour nous, pour le pays, je suis touché profondément et j'éprouve un besoin indicible de les environner de toute ma sollicitude... » Prononcées à ce moment, au sortir d'une crise qui avait laissé de la tristesse et de la défiance, ces paroles, j'ose le dire, ressemblaient à une délicatesse de plus en même temps qu'elles étaient d'un chef d'état préoccupé de relever toutes les forces du pays.

naissant de luttes intimes. Jacobins, sectaires de l'Internationale, révolutionnaires de toutes couleurs, se défiaient, se querellaient, s'emprisonnaient mutuellement quelquefois, et se disputaient un pouvoir qu'ils ne savaient pas même exercer. Scission au sein de la commune, scission entre la commune et le comité central, qui, au lieu de se dissoudre après les élections, s'était maintenu, prétendant rester le gardien privilégié de la révolution du 18 mars. Politiquement, ce n'était qu'un vaste chaos où s'agitaient toutes les passions serviles, toutes les convoitises, toutes les impuissances vaniteuses et irritées. Militairement, l'insurrection aurait pu certes devenir redoutable. Protégée directement ou indirectement par l'occupation allemande, qui couvrait tout un côté de Paris, maîtresse des forts du sud, disposant d'une quantité presque illimitée d'artillerie, elle avait de plus un personnel nombreux qui suivait son drapeau par fanatisme, par entraînement, par habitude d'obéir à des ordres, ou même par nécessité pour vivre de la solde. Officiellement, la garde nationale plus ou moins ralliée comptait une partie active de 80,000 hommes, une partie sédentaire de 100,000 hommes. N'eût-on pu disposer que de 50,000 ou de 60,000 combattans, c'était encore beaucoup; mais l'action militaire se ressentait nécessairement de la situation morale et politique. Née de l'anarchie, l'insurrection ne pouvait vivre que par l'anarchie et par l'indiscipline. Sur un bataillon commandé, 300 hommes se rendaient à l'appel. Un certain entrain ne manquait pas dans le combat; mais les débandades étaient promptes. Ces soldats de l'émeute ne tenaient guère qu'à l'abri des murs et des forts.

En réalité, les affaires militaires de la commune n'étaient un peu sérieusement conduites que par deux hommes, Cluseret et Rossel. Ambitieux implacable, doué d'une certaine vigueur et d'une physionomie accentuée, ayant aux yeux des masses le prestige d'un ancien officier de l'armée qui avait été quelque peu général en Amérique, aventurier singulièrement suspect, Cluseret avait pris la direction de la guerre au lendemain de la défaite des tristes *généraux* Bergeret, Eudes et Duval. C'est par lui que la défense prenait une certaine figure, et, chose caractéristique, ce jour-là l'action militaire passait aux mains des étrangers comme pour mieux imprimer le sceau cosmopolite à une révolution prétendue parisienne. On avait appelé vainement Garibaldi. Maintenant un Polonais, Dombrowski, était chargé de défendre la ligne de Neuilly. Sur la rive gauche, c'étaient encore les étrangers, un autre Polonais, Wroblewski, un Italien, La Cecilia. Ce que fit Cluseret comme organisateur importe peu. Il ne tardait point à passer de la délégation à la guerre dans une prison. Rossel, lui, était un capitaine du génie,

déserteur du drapeau. Ce malheureux jeune homme, arrivé à Paris le 19 mars, nommé aussitôt chef de légion, puis chef d'état-major de Cluseret, président d'une cour martiale et bientôt délégué à la guerre, Rossel était évidemment le spécimen le plus curieux d'un esprit fanatisé et troublé par les événements. Il avait la naïveté de prendre tout cela au sérieux, de vouloir organiser, et après quelques jours passés à se débattre dans le vicé il finissait en rudoyant la commune, en demandant avec hauteur « une cellule à Mazas. » Alors c'était non plus la guerre des militaires, mais la « vraie » guerre, la guerre du peuple, conduite par un délégué civil, Delescluze. La confusion ne faisait que s'accroître, de sorte que le jour où le choc décisif allait éclater, ce n'était pas seulement la lutte de la société tout entière contre une révolution désespérée, c'était la lutte de l'organisation contre la désorganisation, et c'est ce qui faisait que M. Thiers, par une patiente et prévoyante reconstitution de l'armée, avait plus qu'à demi décidé la victoire. Le reste n'était plus que l'affaire d'une exécution prudemment combinée et résolument conduite.

La question, à vrai dire, n'était plus douteuse dès la fin d'avril, dès que l'armée de Versailles, définitivement organisée, pouvait entrer en action avec ses cinq corps, appuyés par l'armée de réserve de Vinoy. A partir de ce moment, tout marchait lentement encore, si l'on veut, mais avec une sûreté méthodique et irrésistible. Tandis que la cavalerie du général Du Barail allait jusqu'à Juvisy couper les dernières communications de Paris avec la province, le 1^{er} corps Ladmirault, avec ses trois divisions Grenier, Laveaucoupet et Montaudon, s'avancait, sous la protection du Mont-Valérien, par Neuilly et par la presqu'île de Gennevilliers. Les divisions Levassor-Sorval, Susbielle et Lacretelle du 2^e corps de Cisse, secondées par la division Faron de l'armée de Vinoy, s'engageaient par Meudon, Clamart, le val Fleury, contre le fort d'Issy, qui ne laissait pas d'être vigoureusement défendu. Et maintenant chaque heure comptait un progrès. Un jour, c'était la position de Bécon ou Asnières que les divisions de Ladmirault enlevaient avec vigueur, refoulant les insurgés sur la place. Un autre jour, c'était le corps de Cisse qui, après une série de brillants combats et de travaux de tranchée, réduisait le fort d'Issy. On était au 9 mai. Issy une fois tombé, le point d'attaque choisi d'avance cessait d'être couvert. La partie de l'enceinte du Point-du-Jour devenait abordable, et une puissante batterie de 70 canons disposée sur les hauteurs de Montretout se chargeait de nettoyer les abords de la place, d'ouvrir la brèche, au risque de détruire le Point-du-Jour. Sous la protection de cette batterie, le 4^e corps de Douay pouvait s'avancer par le bois de Boulogne,

suivi bientôt du 5^e corps de Clinchant. Désormais, avant le 20 mai, on tenait Paris de toutes parts. La résistance qu'on avait rencontrée néanmoins, l'opiniâtreté des fédérés sur certains points, tout semblait indiquer que l'insurrection, à mesure qu'elle se sentait serrée de plus près, redoublait de fureur et ne renonçait pas au combat. Cependant la batterie de Montretout poursuivait son œuvre de destruction sur les remparts du Point-du-Jour, ouvrant le chemin par où devraient s'élanter les soldats de l'armée de Versailles. Deux ou trois jours encore semblaient nécessaires.

C'était un dimanche, le 21 mai. Évidemment l'insurrection se croyait ou affectait de se croire bien en sûreté dans sa citadelle usurpée, puisque la veille elle adressait des proclamations confiantes aux grandes villes de France et se promettait de longs jours. Tout allait pour le mieux, puisqu'il y avait ce dimanche un grand festival sur la place de la Concorde. On bravait encore le péril lorsque dans l'après-midi Dombrowski, qui se trouvait au château de la Muette et qui n'était pas sans démêler la vérité, télégraphiait au comité de salut public : « Mes prévisions sont réalisées. La porte de Saint-Cloud a été franchie par l'armée versaillaise. Je rassemble mes forces pour l'attaquer... Si par impossible les Versaillais restaient maîtres de cette partie du rempart, nous ferions sauter ce qu'il y a de miné, et nous les tiendrions en respect de notre seconde ligne de défense appuyée sur le viaduc d'Auteuil. »

Que s'était-il donc passé? Ce jour-là, dimanche 21 mai, vers trois heures du soir, un inconnu apparaissait sur le rempart, près de la porte de Saint-Cloud, agitant un mouchoir blanc. C'était un employé des ponts et chaussées, M. Ducatel, qui faisait appel à nos avant-postes peu éloignés. Aussitôt le capitaine Garnier, de service aux tranchées, s'approchait. Sur ces entrefaites arrivait le commandant de marine Trèves. On reconnaissait que les défenses étaient désertes, que les insurgés, ne pouvant plus tenir sous le feu, avaient abandonné les abords du rempart et qu'on pouvait prendre possession de la porte. L'acte de M. Ducatel était certes aussi désintéressé qu'intrépide, puisqu'il pouvait tomber obscurément sous la fusillade; mais enfin il est bien clair que, si la porte de Saint-Cloud se trouvait libre, c'était le canon de Montretout qui y avait contribué, et c'était l'armée reconstituée qui avait préparé cette situation où le dévouement d'un homme suffisait pour trancher un nœud à peu près rompu. M. Ducatel avait le mérite de précipiter et de faciliter un dénouement inévitable, prix de cinq semaines d'efforts. A quatre heures, deux compagnies du 37^e de ligne appartenant à la division Vergé de l'armée de réserve prenaient définitivement possession de la porte, et le drapeau de la France remplaçait sur les murs de

Paris le drapeau rouge, qui flottait encore. Le général Douay, prévenu aussitôt, hâta le mouvement de son 4^e corps. Informé à son tour de ce qui se passait, le maréchal de Mac-Mahon, qui se trouvait au Mont-Valérien, prenait toutes ses dispositions pour faire concourir toutes ses forces à l'action décisive.

Le signal de la rentrée dans Paris était donné. Au moment où se dessinaient les événemens, la commune tenait une dernière séance, et le délégué à la guerre, Delescluze, appelait un des chefs de l'insurrection pour lui proposer une opération fort simple. Il s'agissait de laisser entrer une partie de l'armée de Versailles, une quarantaine de mille hommes, puis de se jeter sur ses flancs, de lui couper la retraite en allant réoccuper la porte de Saint-Cloud et de la faire prisonnière ! Il était un peu tard. Déjà, sans perdre un instant, l'armée marchait de toutes parts. Tandis que la division Vergé s'avancait directement sur les quais, le 4^e corps gagnait par Auteuil et Passy. A neuf heures du soir, le 5^e corps de Clinchant venait, lui aussi, entrer par la porte de Saint-Cloud, et à quelques heures d'intervalle il était suivi du 1^{er} corps de Ladmirault. De son côté, sur la rive gauche, le 2^e corps de Cisse, aidé par une des divisions de Vinoy, forçait la porte de Versailles et s'avancait par Grenelle. Avant que la nuit fût écoulée, on avait la Muette, le Trocadero, le Champ de Mars, l'École-Militaire. Le maréchal de Mac-Mahon lui-même se transportait au milieu de ses troupes. Seulement cette nuit n'avait pas été perdue pour les fédérés. De toutes parts, s'élevaient en quelques heures de formidables barricades. Il devenait clair que l'insurrection, menacée dans ses derniers retranchemens, exaltée par la haine, était décidée à une résistance désespérée, dût Paris rester enseveli sous les ruines.

Ici en effet s'engage la grande bataille de sept jours, lutte furieuse, exaspérée, de la part des insurgés, méthodique et irrésistible de la part de l'armée. Aller se jeter de front sur des barricades qui en certains points, particulièrement aux abords des Tuileries, prenaient des proportions colossales, c'eût été une dangereuse imprudence qu'on eût probablement payée de bien du sang versé. Les chefs de l'armée agissaient tout autrement. Maîtres désormais d'une solide base d'opérations, ils procédaient par une série de mouvemens concentriques, par des cheminemens à travers les rues latérales, même à travers les maisons, tournant les barricades, tendant sans cesse à envelopper Paris en occupant les grandes artères, les points stratégiques. C'était d'autant plus nécessaire que les défenses intérieures de l'insurrection ne manquaient pas elles-mêmes d'une certaine organisation méthodique. — Le 22 au matin, tout s'ébranle. Le général Ladmirault suit le chemin de ceinture pour gagner la

porte d'Asnières, menaçant déjà Montmartre. Le général Clinchant s'avance par l'Arc-de-Triomphe vers le Parc de Monceaux, serrant Batignolles et la gare Saint-Lazare. Le général Douay pousse vers les Champs-Élysées, la place Beauvau et l'église Saint-Augustin. Sur la rive gauche, le général de Cisse manoeuvre pour arriver à la gare Montparnasse et au corps législatif. L'armée de réserve est au centre appuyant également Douay et Cisse avec les divisions Vergé et Bruat. Ainsi on marche, non toutefois sans des combats renouvelés à chaque pas et sans des efforts sanglants. — Le 23, c'est la grande et décisive opération sur Montmartre. Tandis que le général Clinchant gagne du terrain par les Batignolles et la place Clichy, tenant Montmartre par l'ouest et le sud, le général Ladmirault, avec les divisions Laveaucoupet et Grenier, attaque par le nord. A une heure de l'après-midi, le drapeau tricolore flotte sur la tour de Solferino, au sommet de la butte, à deux pas du jardin où sont tombés Lecomte et Thomas. C'est la reproduction du mouvement stratégique du 18 mars; cette fois seulement tout est enlevé. La forteresse de la commune est au pouvoir des troupes, qui prennent de 2,000 à 3,000 insurgés, plus de 100 canons. Ladmirault reste à Montmartre, Clinchant se rabat par Notre-Dame-de-Lorette, allant donner la main à Douay. De son côté, Cisse se fraie laborieusement un chemin jusqu'à Saint-Sulpice. A ce moment, la place Vendôme, les Tuileries, le Louvre, tiennent encore; on les enveloppe pour se diriger ensuite jusqu'à l'Hôtel de Ville.

Jusque-là le combat a été souvent acharné, sanglant, mais il n'a pas cessé après tout d'être un combat. Le 24 mai est la journée sinistre, la première des journées sinistres. Les incendies s'allument de toutes parts, au ministère des finances, à la Cour des comptes, au Palais-Royal, aux Tuileries, à la Bibliothèque du Louvre, bientôt à l'Hôtel de Ville. Si le musée du Louvre, la Bibliothèque nationale, la Banque, échappent à la destruction, c'est par une sorte de miracle, parce que les troupes peuvent arriver assez tôt pour combattre ce nouvel ennemi, le feu. De tous ceux qui se trouvaient alors à Versailles, qui ne se souvient d'avoir vu des hauteurs de Meudon ou de Montretout ce spectacle tragique de Paris en flammes, qui n'était que la lugubre réalisation de ce mot écrit dès 1870, avant le 4 septembre, par un des chefs de l'émeute prévoyant une révolution prochaine? « Ce jour-là, — le jour de la révolution, — nous devons être prêts physiquement et moralement. Ce jour-là, nous ou le néant!.. Mais ce jour-là, je vous l'affirme, Paris sera à nous ou Paris n'existera plus! » Ce n'est pas tout : la barbarie a commencé par l'incendie, elle continue par le meurtre. Le journaliste Chaudey est la première victime. A partir du 24 et les jours suivants, les exé-

cutions sauvages se multiplient. A la Roquette, l'archevêque de Paris, le président Bonjean, le curé de la Madeleine, M. Deguerry, des religieux pris comme otages sont fusillés sans pitié. A Arcueil, les dominicains sont massacrés. Au Père-Lachaise ou à Belleville, des ecclésiastiques, des gendarmes, des sergens de ville, des soldats qui ont refusé de servir la commune, périssent pêle-mêle sous les coups des bourreaux. A mesure qu'elle se sent pressée, l'insurrection épuise tous les crimes, comme si avant de disparaître elle tenait à laisser derrière elle dans Paris une trainée de sang et de feu. L'heure arrive cependant où le mouvement de l'armée, précipité par les fureurs, s'accomplissant de tous côtés, par l'intérieur, par l'extérieur, vient cerner les derniers fanatiques de l'émeute dans leurs réduits les plus extrêmes, aux buttes Chaumont, à Belleville, au Père-Lachaise. C'est le 28 mai seulement, à trois heures de l'après-midi, que tout est fini. La résistance a cessé, l'insurrection est vaincue. Ce que cette bataille de sept jours avait coûté aux insurgés, nul certes ne peut le dire. L'armée comptait plus de 800 morts, officiers ou soldats, 7,000 blessés. Le maréchal de Mac-Mahon pouvait dire laconiquement aux habitans de Paris : « L'armée de la France est venue vous sauver. Paris est délivré. » Et M. Thiers à son tour pouvait dire à l'assemblée de Versailles : « Paris est rendu à son véritable souverain, c'est-à-dire à la France ! »

C'était le dernier mot d'une effroyable lutte qui se dénouait sans doute comme elle devait se dénouer, par une victoire de la société régulière, mais qui était de nature à laisser des traces profondes. Pendant deux mois, un pays tout entier avait été réduit à rester le témoin consterné et humilié du règne des malfaiteurs, maîtres de hasard de la plus illustre des capitales. Cette insurrection du crime, elle avait commencé par le meurtre, elle finissait par le feu et par les massacres. Elle n'avait pu triompher qu'à la faveur d'une des plus douloureuses épreuves qui puissent être infligées à un peuple, et elle n'avait vécu que pour prolonger, pour aggraver cette épreuve qui coûtait plus d'un milliard sans parler de toutes les misères morales. Elle avait prétendu être une protestation contre une paix cruelle, et elle avait fait tout ce qu'il fallait pour rendre cette paix plus lourde et plus dure. En prétendant défendre Paris, elle avait risqué de ternir ou de faire oublier l'honneur d'un grand siège qui venait à peine de finir, — et la seule victoire qu'elle eût remportée avait été d'offrir à l'étranger, campé sur les hauteurs de Montmorency, le spectacle des infortunes d'une ville incendiée par ses fureurs !

CH. DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1874.

Les affaires du temps vont comme elles peuvent. On dirait que dans ce malheureux monde troublé et dévoyé où nous vivons rien ne peut reprendre sa place, et, comme tout est indécis, comme tout flotte dans une sorte d'obscurité, on finit par croire que tout est possible. Les intérêts des peuples, la paix générale, les conditions les plus simples d'organisation publique, tout reste livré aux contestations vaines, aux interprétations arbitraires, à l'aventure et à l'imprévu. On est réduit à s'agiter stérilement, toujours en alerte, au milieu des mauvais bruits, des fausses nouvelles et des polémiques inutiles, quelquefois aussi assourdissantes qu'inutiles. Le mal, pour la France surtout, et c'est d'abord la France qui nous intéresse, le mal vient d'un certain état factice et morbide développé par l'indécision des choses, nécessairement favorable à toutes les contradictions, à toutes les imaginations, même à toutes les inquiétudes, lorsque la première obligation est de se fixer, de se défendre des périls et des pièges par la clairvoyance et la netteté dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure.

Est-ce l'effet de cet état maladif et obscur du monde? est-ce l'effet d'une saison où la vie politique commence à se ranimer un peu partout et où les imaginations se mettent à l'œuvre pour réveiller les curiosités oisives? Toujours est-il que depuis quelque temps, depuis quelques jours particulièrement, tout ce qui intéresse la paix et les relations des gouvernements est l'objet préféré des entreprises des nouvellistes. Ce ne sont que bruits équivoques ou inquiétans, dont le télégraphe, en messenger complaisant et souvent intéressé, se plaît à inonder l'Europe. D'où viennent ces nouvelles? Elles courent toutes les capitales, elles se multiplient par le retentissement que leur donnent mille journaux; elles se contredisent, elles se transforment, et elles finissent par créer à la surface de l'Europe une atmosphère de mensonge où l'on ne peut plus se reconnaître. Un jour, c'est l'Allemagne qui va remettre à la France une note comme elle sait les faire pour appuyer les réclamations espagnoles et

qui se dispose à prendre une attitude de menace. Un autre jour, c'est la France qui est en négociation avec Saint-Petersbourg et qui garantit à la Russie la liberté de sa politique en Orient. — De toute façon, n'en doutez pas, ajoutent les correspondans de journaux et les messages télégraphiques, il y a quelque chose. La Russie arme, la Prusse réforme son landsturm. Le cabinet de Versailles prépare un mémorandum qu'il doit adresser aux puissances européennes. La paix est en péril, la guerre est dans l'imbroglio espagnol!

Que tout ne soit pas clair en Europe, qu'il y ait des difficultés, des antagonismes, quelquefois, si l'on veut, des relations laborieuses, c'est une situation qui n'est pas précisément nouvelle, qui tient à des conditions générales dans lesquelles il faut s'accoutumer à vivre, sans qu'il en résulte nécessairement chaque jour de ces complications dont le télégraphe se fait le colporteur suspect. A quel propos le cabinet de Berlin remettrait-il des notes à la France au sujet des affaires espagnoles? Où sont les faits qui donneraient une ombre de prétexte à une manifestation, trop étrange, trop extraordinaire pour qu'on ait pu en avoir même la pensée? M. de Bismarck, à défaut de l'esprit de ménagement qui ne lui est pas habituel, a sûrement assez de clairvoyance pour savoir mesurer le degré de concours qu'il peut prêter au gouvernement de Madrid, et pour ne pas se jeter dans une aventure qui compromettrait sa diplomatie aussi bien que le crédit de l'Allemagne aux yeux de l'Europe entière. C'est une fiction et rien de plus. A quelle occasion, d'un autre côté, la France se mettrait-elle à la recherche de combinaisons nouvelles au sujet de l'Orient? Les politesses qui ont été récemment échangées à Paris entre le grand-duc Constantin et M. le président de la république sont une marque des rapports d'amitié qui existent entre les deux pays. Il est peu probable que le frère de l'empereur Alexandre II et M. le maréchal de Mac-Mahon aient parlé de l'Orient dans leur courte entrevue, et ce n'est pas précisément pour la France le moment de regarder si loin, de se lancer dans les vastes projets, de poursuivre une politique qui ne pourrait que la détourner de tout ce qui l'intéresse le plus, de ses affaires intérieures, de ses préoccupations, de ses travaux. Vus de près, que deviennent tous ces incidens dont on fait si grand bruit, dont on occupe l'Europe à coups de dépêches répandues à profusion? Ce ne sont peut-être que des inventions propagées dans un intérêt de spéculation, et ceux qui les répètent ne s'aperçoivent pas qu'ils jouent avec les plus délicates questions de dignité pour la France. Aux difficultés inévitables d'une situation compliquée, on ajoute le mal de l'imagination, des interprétations de fantaisie et des excitations intéressées.

Hier encore l'empereur Guillaume, en ouvrant le parlement allemand à Berlin, assurait que l'empire n'entendait consacrer ses forces qu'à sa propre défense, que ces forces mêmes mettaient « son gouvernement

en mesure d'opposer le silence aux soupçons injustes dont sa politique est l'objet, et de faire face aux conséquences qui pourraient naître de la malveillance ou de la passion des partis. » Si l'Allemagne ne destine les forces dont elle dispose et qu'elle accroît sans cesse qu'à sa propre défense, la paix ne court point sans doute tous ces périls qu'on présente comme des fantômes à l'imagination européenne. L'Allemagne n'est pas près d'être attaquée. S'il y a ces « soupçons injustes » dont parle l'empereur Guillaume, qui donc en est responsable? L'Allemagne a les embarras de la puissance et de l'orgueil dans la puissance. M. de Bismarck ne peut s'en prendre qu'à ceux qui montrent sa main partout, qui lui prêtent des idées d'intervention, des projets, des impatiences ou des exigences que probablement sa sagacité désavoue, mais que sa diplomatie ne désavoue pas toujours assez haut pour décourager les propagateurs de mauvais bruits. Quant à la France, ce n'est point assurément par elle que la paix est en péril, et ce n'est pas sur elle que peuvent peser des soupçons. Ce qu'il y a de douloureusement simple dans sa situation exclut jusqu'à la pensée d'une initiative agitatrice, et ceux qui s'efforcent de découvrir de son côté des motifs d'inquiétude peuvent chercher ailleurs. Éprouvée par la guerre et par toutes les suites de la guerre, atteinte dans ses ressources par les pertes qu'elle a essuyées aussi bien que par les rançons qu'elle a dû payer, frappée dans ses forces qui, sans être épuisées, ont besoin d'une longue et laborieuse réparation, la France n'a et ne peut avoir, au moment présent, qu'une politique extérieure, la paix, — cette paix dans le recueillement que la Russie érigait il y a vingt ans en système.

La France ne noue pas de combinaisons, elle ne poursuit pas d'alliances particulières, elle est l'amie de tout le monde, et elle laisse le temps agir pour elle. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de demander qu'on ne prenne pas sa modération et sa patience pour une faiblesse résignée à tout supporter, même d'obscures querelles. En un mot, c'est cette paix que M. le ministre des affaires étrangères, dans une réunion récente de la chambre de commerce de Bordeaux, a caractérisée avec une prudente habileté de langage qui dit tout « : la paix sur des bases à la fois compatibles avec notre dignité et avec nos intérêts, » la paix placée « sous une double sauvegarde, l'affirmation du droit de la France et de notre respect religieux pour toutes nos obligations internationales... » Remplir strictement ses obligations, maintenir son droit et sa dignité, dégager l'intérêt national du conflit des partis, suivre simplement son chemin : avec cette politique, qui la lie à l'Europe, qui au besoin ferait de sa cause la cause de toutes les indépendances et de la sécurité générale, la France n'a ni compte à rendre ni mémorandums à redouter, ni « soupçons injustes » à craindre. Elle n'a qu'à laisser passer sans émotion, non sans une certaine vigilance néanmoins, tous ces bruits suspects par lesquels on essaie tantôt de dénaturer son rôle, tan-

tôt de la placer sous la menace de complications incessantes. Le secret de notre politique extérieure aujourd'hui, c'est après tout de savoir garder une bonne attitude.

Après cela, nous en convenons, tout se tient, et M. le ministre des affaires étrangères pourrait, lui aussi, jusqu'à un certain point, dire : Faites-moi une bonne politique intérieure, je vous ferai une bonne diplomatie. Est-ce que notre politique extérieure n'a point elle-même à se dégager de toutes ces contestations, de ces contradictions et même de ces faux bruits, de ces fausses nouvelles qui la réduisent à poursuivre perpétuellement un équilibre toujours fuyant, des conditions d'existence toujours insaisissables ? Voilà le malheur ! on en est encore à chercher la manière d'arranger le septennat, à concilier des fractions de partis, à essayer de reconstituer la majorité du 24 mai ou à recommencer le contrat d'union des deux centres, et, pour tout dire enfin, à résoudre le problème d'avoir l'air de faire quelque chose en ne faisant rien. Maintenant une nouveauté vient d'apparaître tout à coup, la vraie solution est trouvée ! Elle s'était présentée assez modestement à la fin de la session dernière, depuis elle a fait du chemin, elle a sa place parmi les combinaisons merveilleuses. Il s'agirait simplement de proroger l'assemblée de Versailles elle-même, comme le pouvoir exécutif, pour sept ans, — de septennaliser la France entière, de faire de ce chiffre de sept années un chiffre cabalistique, probablement en souvenir d'une ancienne légende. Qu'on remarque bien ceci : l'assemblée date déjà de près de quatre ans, en 1880 elle aura une dizaine d'années d'existence. L'idée étant donnée, on ne voit pas bien pourquoi l'assemblée ne se prorogerait pas indéfiniment, pourquoi aussi, dans la loi qui constituera la prorogation, on n'inscrirait pas un article portant qu'aucun député ne mourra ! Évidemment le moyen est ingénieux. Puisqu'on ne s'entend sur rien, puisqu'on ne peut aborder les questions les plus essentielles sans se heurter et sans tomber dans l'impuissance, puisqu'au milieu de tous ces partis divisés, morcelés, implacables, le chef du pouvoir exécutif a de la peine à démêler la majorité où il pourra prendre un ministère, il n'y a qu'une manière de tout concilier et d'échapper à la difficulté, c'est de prolonger cet état jusqu'à 1880 ! Pendant ce temps, le pays sera dispensé d'avoir une opinion sur ses affaires, sur sa constitution, sur son organisation politique, et comme les partis n'existeront pas moins avec leurs prétentions, — comme monarchistes, impérialistes, républicains, n'auront manifestement d'autre préoccupation que de se préparer pour l'échéance fatale, on aura l'avantage d'avoir constitué l'anarchie la plus dangereuse, l'anarchie des idées dans un provisoire de sept ans.

Ce qu'on propose aujourd'hui n'eût point été sans doute impossible il y a deux ans, à la condition qu'on en acceptât les conséquences. La permanence de l'assemblée pouvait se concilier et se combiner avec un renouvellement partiel et périodique. C'eût été la souveraineté natio-

nale toujours présente, personnifiée dans un parlement et liée par une organisation déterminée, vis-à-vis d'un pouvoir exécutif constitué par elle, armé d'attributions suffisantes pour former un gouvernement efficace. Maintenant ce n'est plus qu'un expédient malheureux né du sentiment d'une impuissance universelle et perpétuant une incohérence à laquelle on ne sait comment se dérober. Une proposition nouvelle, il est vrai, compléterait l'idée première en prétendant lui donner un caractère, des développemens plus pratiques, ou la réaliser dans des conditions qui se rapprocheraient de tous les programmes si souvent débattus. L'assemblée qui est à Versailles se partagerait en deux chambres, un sénat de 200 membres et une assemblée de députés de 500 membres. Il y aurait des élections tous les ans, le même jour, pour combler tous les vides que la mort et les démissions feraient dans la chambre des députés. Le pouvoir exécutif serait armé du droit de dissolution, qu'il exercerait, comme on l'a proposé, d'accord avec le sénat. En d'autres termes, ce serait l'organisation constitutionnelle réalisée avec le personnel politique de l'assemblée qui existe aujourd'hui au lieu d'une organisation conduisant le lendemain à des élections générales, qui en seraient la première conséquence et l'application régulière. Fort bien ; mais si le président de la république peut exercer le droit de dissolution, que devient la prorogation de l'assemblée ? Si le pays, par des élections partielles ou par des élections générales, envoie une majorité qui crée au pouvoir exécutif une situation impossible, que devient le septennat présidentiel ? Voilà le chef du gouvernement placé entre une abdication nécessaire et un coup d'état ! Non, en vérité, ce n'est pas sérieusement qu'on a pu se promettre de faire accepter une combinaison qui ne pourrait que prolonger au-delà de toute mesure un provisoire énervant et ruiner l'autorité de l'assemblée en provoquant peut-être dans le pays une réaction dangereuse pour le régime parlementaire lui-même.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que tout ce qu'on cherche, tout ce qu'on imagine, ne fait qu'attester d'une manière plus frappante la nécessité de sortir de la situation où nous nous traînons, de fixer les destinées du pays, et que devant cette nécessité il y a une véritable émulation pour éluder les seules conditions possibles d'une organisation sérieuse, les moyens simples et naturels qui s'offrent d'eux-mêmes à tous les yeux. La vérité est qu'on a épuisé toutes les subtilités, tous les raffinemens, et qu'on ne sait plus que faire. Après avoir créé un gouvernement dont on a déterminé la durée, on ne peut plus arriver à lui donner un caractère, une forme, des attributions, et on ne le peut pas parce que dans toutes les tentatives qu'on fait il y a une arrière-pensée, une protestation secrète et inavouée; on veut et on ne veut pas. Évidemment ce septennat qu'on a l'air de défendre ne vivra pas tout seul par la vertu d'un chiffre cabalistique et d'une durée qui diminue nécessairement chaque jour. Il n'est pas seulement un nom, si honorable

que soit ce nom, il n'est pas seulement une illustration militaire, il suppose des institutions, une politique. Il est la trêve des partis, dit-on à tout propos. C'est le régime des hommes modérés de toutes les opinions, a dit plus d'une fois M. le président de la république lui-même. Rien de mieux. C'est bien là en effet la raison d'être du septennat, ou il n'en a aucune. Garantir au pays l'ordre et la sécurité, travailler à l'apaisement des passions, réunir toutes les bonnes volontés dans l'œuvre réparatrice que la France est loin d'avoir accomplie jusqu'au bout, écarter tous les calculs secondaires et les petites tactiques pour gouverner par la prédominance de l'intérêt national sur tous les intérêts de partis, c'est là sûrement un rôle assez sérieux et assez élevé. Comment peut-il remplir ce rôle de haute et impartiale conciliation qui serait justement son originalité? Il ne le peut que par l'appui des institutions, par une organisation suffisante d'abord, puis par une politique qui serait l'opposé d'une politique de parti. Que lui demande-t-on au contraire? que veut-on faire de lui? On s'ingénie si bien à l'alambiquer, à vouloir le distinguer de tous les autres régimes, qu'on finit par en faire une chose qui effectivement ne ressemblerait à rien. On lui réserve le rôle, la brillante fortune de représenter dans le monde non pas même un parti, mais les forces négatives, les regrets, les répugnances de deux ou trois partis, — d'être le conservateur des chances et des espérances de ces deux ou trois partis par lesquels on le condamne à vivre et avec lesquels il ne peut pas vivre. On dirait qu'on a toujours peur de lui donner un caractère trop sérieux par des institutions réelles, efficaces, dont il serait le couronnement ou le complément, et, sans aller jusqu'à cette prorogation septennale de l'assemblée, imaginée pour échapper à la difficulté, on va d'un autre côté au même résultat en voulant constituer la coexistence de toutes les compétitions de partis et d'un pouvoir mal défini dans un provisoire auquel on s'efforce de ne donner que furtivement le nom de république. Il faut pourtant bien en venir au fait. Des hommes sérieux qui se disent conservateurs ne peuvent proposer à un pays d'attendre le bon plaisir des partis, avec un gouvernement réduit à vivre d'un prestige tout personnel ou de négociations incessantes, de laborieux efforts d'équilibre, au milieu d'une incohérence maintenue par calcul ou par impuissance.

Une chose apparaît bien clairement. La majorité, qui a fait la loi de prorogation septennale, n'existe plus. On ne s'est plus entendu le jour où l'on a voulu aborder l'application, les développemens pratiques de cette loi par une organisation constitutionnelle réclamée et promise. Le faisceau parlementaire, formé dans une équivoque, s'est disjoint aussitôt. Maintenant, la prorogation de l'assemblée elle-même étant écartée, il faut choisir, il n'y a plus que deux partis : aller droit à une dissolution en laissant au pays le dernier mot d'une crise trop prolongée, ou trouver une majorité nouvelle décidée à voter une organi-

sation constitutionnelle devenue plus que jamais la première des nécessités. Espère-t-on reconstituer la majorité du 24 mai et reprendre avec elle l'œuvre interrompue? Mais les légitimistes ne veulent rien entendre, les bonapartistes n'ont à offrir qu'un concours trop visiblement intéressé, et en admettant même qu'on pût arriver à rallier les uns et les autres, ce serait se condamner à des compromis, à des équivoques nouvelles qui ne feraient que perpétuer l'incertitude dont on souffre. Il ne reste donc que cette union « des hommes modérés de tous les partis, » à laquelle M. le président de la république a fait appel, et qui se résume au point de vue parlementaire dans l'union des centres. Est-ce là ce qu'on veut? Si on le veut, il n'y a point à jouer sur les mots, il faut aborder les choses sans détour et sans subterfuge. La proposition de M. Casimir Perier avait le mérite d'être la solution la plus simple et la plus pratique. Elle donnait au pays des institutions, au pouvoir exécutif une consécration nouvelle et ses attributions nécessaires, en même temps qu'elle laissait aux opinions leur dignité, puisqu'elle réservait une possibilité de révision, qui est d'ailleurs le droit inaliénable de la souveraineté nationale. Ce programme va-t-il reparaitre aux premiers jours de la session prochaine, qui doit s'ouvrir le 30 novembre? Ce n'est point impossible. Dans tous les cas, il n'y a qu'un moyen de conduire utilement et heureusement cette campagne, si on finit par se décider à l'entreprendre sérieusement, c'est d'aller droit au fait, de ne pas se perdre en subtilités, de ne pas être toujours à discuter pour savoir si c'est le centre gauche qui va au centre droit, ou si c'est le centre droit qui va au centre gauche. Et surtout le moyen d'arriver à une conciliation véritable n'est pas de commencer par des récriminations, par une guerre d'acrimonie contre des hommes dont le seul tort est de croire qu'au moment où nous sommes il n'y a de possible que ce qui existe, c'est-à-dire après tout la république.

C'est aussi au gouvernement de revendiquer son rôle et son droit d'initiative, de prendre position, de parler nettement, de haut, au nom de l'intérêt national qu'il doit représenter. Son intervention franche et résolue diminuerait sans doute bien des difficultés et ferait cesser bien des hésitations. La plus dangereuse des politiques, c'est de se réduire à un rôle incertain ou effacé, de paraître se laisser lier par toute sorte de considérations de position et de tactique, de s'arrêter à des combinaisons inefficaces, à des demi-solutions.

Qu'en résulte-t-il? On fait des élections. Par un calcul que rien n'explique et qui n'est peut-être qu'une routine, on attend d'abord la dernière heure du délai légal, comme si c'était une obligation stricte de laisser la représentation nationale incomplète. Dans un intérêt prétendu conservateur, on ne veut pas faire les élections le même jour, on le échelonne de semaine en semaine, de mois en mois, il y a quelque temps dans le Maine-et-Loire et dans le Calvados, hier à Versailles, dans

le Pas-de-Calais, dans les Alpes-Maritimes, demain dans le Nord, dans l'Oise, dans la Drôme, — et en définitive, sous prétexte d'éviter un vote multiple et simultané qui pourrait ressembler à une manifestation, on ne fait que prolonger l'agitation en la déplaçant et en la morcelant. Dans ces élections mêmes, on ne sait trop que faire, quelle attitude garder, et la lutte finit par s'engager à peu près invariablement entre républicains et bonapartistes. A Versailles, c'est le républicain, M. Senard, qui est élu; mais M. le duc de Padoue rallie 45,000 voix autour du drapeau de l'empire, après avoir abusé des conversations de M. le maréchal de Mac-Mahon, après avoir essayé de compromettre le gouvernement, de l'entraîner à sa suite, bravant les foudres de M. le ministre de l'intérieur, qui n'a eu d'autre moyen de désavouer une telle solidarité que d'enlever à M. le duc de Padoue ses modestes fonctions de maire. Dans le Pas-de-Calais, le candidat bonapartiste a jusqu'ici la majorité, et s'il devait la garder dans le scrutin de ballottage auquel il est soumis, ce ne serait certes pas un succès pour le ministère. A Nice, on laisse s'élever une question de nationalité, et on n'intervient que tardivement, assez gauchement, tout juste pour qu'une telle question paraisse partager le département en deux moitiés presque égales. Heureusement ce n'était qu'une apparence. Les candidatures présentées comme séparatistes ne devaient pas avoir absolument la signification qu'on leur a prêtée, puisque le premier acte du conseil-général qui vient de se réunir a été une protestation unanime et chaleureuse d'adhésion à la nationalité française. Le pays n'est pas moins resté agité de cette crise médiocrement conduite. Dans la Drôme, voilà un républicain de 1848, M. Madier de Montjau, qui se réveille pour proclamer le droit divin de la république et pour contester à la France le droit de disposer d'elle-même. Il est étrange, le candidat de Valence en Dauphiné! La France ne veut plus de maîtres, s'écrie-t-il fièrement; mais la France est de droit primordial, antérieur, supérieur et inaliénable, à des républicains comme lui, et si les habitans de la Drôme sont de son avis, ils ne sont pas difficiles. Dans l'Oise, c'est aussi entre la république et l'empire que la lutte est engagée, de sorte que tout a l'air de se passer en dehors du gouvernement, et en réalité tout pourrait se passer autrement, si la situation était mieux définie, si toutes ces questions d'organisation constitutionnelle étaient tranchées, si le gouvernement, plus libre, plus fort par l'appui des institutions, armé de l'intérêt national qu'il doit représenter, pouvait jouer son rôle ouvertement et simplement aux yeux du pays. Si la neutralité dans laquelle il se renferme est une nécessité de sa position, raison de plus pour se hâter de mettre fin à une crise qui à la longue ne profiterait qu'aux partis extrêmes, qui ne sert ni les opinions modérées, ni l'assemblée, ni le gouvernement, ni la France.

Certainement il y a bien des manières de faire de la politique. Il y a d'abord celle dont on abuse vraiment un peu trop aujourd'hui, et qui

consiste à prendre des apparences pour des réalités, à s'agiter dans le vide, à imaginer toute sorte de combinaisons arbitraires, à se perdre en contentions subtiles et infécondes. La meilleure politique sera toujours celle qui, laissant de côté tout ce qui n'intéresse que les partis ou même les coteries, ira droit aux questions vitales, essentielles, qui seules ont de l'importance pour le pays, parce que seules, suivant ce qu'on fera pour les résoudre, elles peuvent décider des destinées publiques et de l'avenir. La question d'organisation constitutionnelle elle-même n'est si pressante que parce que ces débats infiniment trop prolongés et au bout du compte assez monotones détournent sans profit une activité et des forces qui pourraient être mieux employées ailleurs, parce que, la situation intérieure une fois fixée, on pourra se consacrer avec plus de suite aux trois choses qui dominent tout : le rétablissement progressif et pacifique de l'influence française, la réorganisation militaire, la régularisation de nos finances. Voilà un programme auquel les partis peuvent s'attacher sans courir le risque de troubler et de fatiguer une malheureuse nation impatiente de s'occuper de ses affaires dans la paix et dans la sécurité.

La meilleure preuve que ce sont là les choses les plus importantes, c'est l'intérêt attentif, quelquefois presque passionné, avec lequel on suit le développement des réformes qui ont pour objet la reconstitution de l'armée. Il n'est pas de jour où toutes ces questions des cadres, de l'état des sous-officiers, de l'engagement conditionnel ou volontariat d'un an, ne soient agitées avec vivacité, souvent avec fruit. La loi sur les cadres de l'armée, elle n'est point encore votée, elle n'était même pas présentée jusqu'ici. Le projet préparé par la grande commission militaire vient d'être publié avec le rapport de M. le général Chareton, qui a remplacé M. de Chasseloup-Laubat dans la tâche difficile de parler au nom de cette commission. La loi nouvelle embrasse l'organisation tout entière, la composition des régimens, elle touche surtout aux officiers. Quant aux sous-officiers, il n'est malheureusement pas douteux que la question reste toujours grave et que la loi qui a été votée l'été dernier semble n'être qu'un remède inefficace à un mal croissant, — la mobilité et l'inconstance des cadres subalternes de l'armée par le départ périodique de tous les sous-officiers qui arrivent à l'heure de la libération. Le recrutement des sous-officiers devient de plus en plus difficile, et leur empressement à quitter l'armée aussitôt qu'ils le peuvent devient de plus en plus frappant. C'est là le mal à guérir ! La dernière loi a été sans doute en certains points un progrès ; mais d'abord l'effet ne peut pas être immédiat, puis ce n'est pas seulement une question matérielle : une légère amélioration de solde ne suffit pas pour fixer sous le drapeau des hommes qui trouvent évidemment plus d'avantages dans la vie civile. Le remède est bien plutôt sans doute dans la condition des sous-officiers, dans les traitemens dont ils sont l'objet, dans le

zèle des chefs à les relever aux yeux de leurs soldats, à les soutenir, à les attacher au drapeau, à cette famille militaire du régiment. Tout ceci est une affaire de soin, de dévouement, d'une action intelligente, d'une application des réglemens combinée de façon à raviver l'esprit militaire. Et le volontariat lui-même, que devient-il? Ici, rien n'est plus clair, si on n'y prend garde, une institution sur laquelle on comptait est tout près d'être compromise, si bien qu'on commence à en demander la suppression. Est-ce donc que l'institution soit par elle-même défectueuse? Nullement, mais il est de plus en plus évident qu'elle n'est pas toujours comprise, qu'elle est souvent détournée de son but, et qu'elle subit dans la pratique une double altération.

D'abord, — les faits et les chiffres qui sont publiés chaque jour le prouvent, — cette faculté d'engagement conditionnel est accordée trop légèrement. Elle est étendue même à des jeunes gens illettrés qui ont pu donner 1,500 francs, mais qui ne réunissent aucune des conditions nécessaires pour acquérir une instruction suffisante en peu de temps, de telle façon qu'après un an on se trouve dans cette alternative : ou bien, par une sorte de prolongation de l'abus qui les a fait admettre, il faut les laisser partir sans qu'ils aient l'instruction militaire qu'ils devraient avoir, ou bien il faut leur infliger une seconde année de service qu'ils trouvent dure, qu'ils ne s'expliquent plus après avoir payé pour ne rester qu'un an sous les drapeaux. Il y a un point bien plus grave, c'est la différence dans la mise en pratique du volontariat selon les régimens. Il y a des corps où les volontaires, sauf, aux heures d'instruction particulière, sont confondus avec les autres soldats, vivant sous la même discipline, faisant les mêmes corvées, mangeant ensemble, s'accoutumant à cette communauté de tous les instans, rude et salutaire école où la camaraderie militaire rapproche des jeunes gens de toutes les classes. Il y a d'autres corps où, par une complaisance peu prévoyante, on passe aux volontaires bien des libertés; on leur permet d'avoir un logement en ville, de manger à part, ils se déchargent de leurs corvées, ils restent pour les autres soldats ce que les loustics du régiment appellent « les 1,500 francs. » Dès lors il n'y a plus ni le lien vigoureux d'une discipline fortifiante, ni cette communauté de vie où les rangs se confondent, où il n'y a plus que des soldats. Dès lors aussi disparaît l'efficacité morale et sociale d'une institution qui à la longue, en faisant passer des générations successives sous le drapeau, pourrait avoir une influence salutaire et féconde. Si l'on veut voir ce que peut être le volontariat pour une nature droite et saine, on n'a qu'à lire ce petit livre, *Journal d'un volontaire d'un an*, écrit avec une franchise mêlée de finesse par un jeune homme, M. René Vallery-Radot, qui a fait bravement et honnêtement son service. Le jeune volontaire était à bonne école, au camp d'Avor. Là on n'a pas sa chambre en ville, on vit au régiment, on prend sa part de corvée, on fait au besoin son étape de 50 kilomètre

le sac sur le dos, et l'on s'en va au bout de l'an sans amertume, le cœur content, en se disant qu'on reprendra l'uniforme s'il le faut, qu'on est devenu un peu plus homme dans cette vie de soldat. C'est dans ce petit livre écrit jour par jour, au courant de toutes les impressions, qu'on peut voir ce que le volontariat pratiqué avec soin, accepté avec une bonne et franche humeur, peut produire de salutaires effets.

Assurément les événemens que la France a subis il y a quatre ans lui ont coûté assez cher pour qu'elle ait le droit et le devoir de profiter de cette cruelle expérience. Elle porte la marque de ces terribles événemens dans ses frontières diminuées, dans sa puissance militaire profondément ébranlée, et dans ses finances qui restent sous le poids des charges immenses qui nous ont été infligées. Ce que la guerre a coûté pour une seule partie des dépenses, M. Léon Say, au nom de la commission du budget de 1875, vient de le montrer dans un rapport aussi instructif que lucide, où il décrit la liquidation de l'indemnité payée à la Prusse, et les colossales opérations qui ont été nécessaires pour accomplir jusqu'au bout la libération pécuniaire de la France. Au total, on a eu à payer de 1871 à 1874 en numéraire, en billets de banque, en traites de toute sorte, la somme de 5,567,067,277 fr. 50 cent. ! Tout ceci en trois ans. On en est cependant venu à bout avec les ressources et le crédit de la France, avec des prodiges de soins, d'industrie, d'habileté, et à travers des épreuves d'un autre genre que le pays a eu à supporter. Certes l'analyse rigoureuse, positive et en même temps presque dramatique de cet immense effort restera un des chapitres les plus étranges, les plus curieux de l'histoire financière du temps et de tous les temps. Ces 5 milliards 567 millions ne représentent encore qu'une partie des dépenses imposées à la France. A ce chiffre, il faut ajouter les emprunts, les ressources extraordinaires qu'on a dû créer, sans parler des contributions de guerre prélevées sur les provinces envahies, et tout cela retombe maintenant sur le budget de la France. Aussi n'est-il pas bien étonnant que ce malheureux budget semble fléchir quelquefois. Le produit des impôts dans les premiers mois de l'année a un déficit de 34 millions. C'est beaucoup sans doute, c'est un supplément inattendu et maussade au déficit qui existait déjà, que l'assemblée avait laissé dans le budget. Voilà encore une des choses qui peuvent occuper l'assemblée bien plus utilement que toutes les querelles sur le septennat !

L'Allemagne vient donc de voir son parlement s'ouvrir à Berlin, et l'empereur Guillaume a présenté dans son discours tout un programme de lois destinées à poursuivre l'unification de l'empire. Les lois militaires ne sont pas nécessairement oubliées. M. de Bismarck, revenu de Varzin, assistait auprès de l'empereur à l'inauguration de cette session nouvelle, où il aura sans doute plus d'une occasion d'exposer sa po-

litique. M. de Bismarck porte légèrement sur ses épaules toutes les affaires, même cette affaire d'Arnim, qui ne laisse pas d'être délicate pour lui, et qui marche vers un dénouement. M. d'Arnim a obtenu d'être mis en liberté sous caution, et il sera sans doute jugé avant peu. Tous les mystères seront-ils éclaircis ? Pour sûr il y a des mystères dans cette affaire. On ne voit pas bien après tout pourquoi M. d'Arnim a été arrêté si brusquement et avec tant d'éclat. Peu auparavant il y avait eu toute une correspondance entre l'ancien ambassadeur à Paris et le ministre des affaires étrangères de Berlin, M. de Bulow. M. d'Arnim ne contestait pas l'existence de certains documens qu'on lui réclamait ; il ne niait pas que ces papiers fussent entre ses mains, et en prétendant les garder il ne refusait pas de soumettre la question à la justice. Pourquoi donc a-t-il été enlevé d'une façon si imprévue et mis au secret ?

Tel est le mystère ! L'arrestation n'a peut-être été faite que pour arriver aux perquisitions qui malheureusement n'ont rien produit. M. d'Arnim reste toujours en possession jusqu'ici de papiers qu'il est accusé de ne retenir que par une infidélité et qui peuvent ne pas manquer d'intérêt. Il paraît bien en effet que tout le mal est venu d'un différend violent entre M. de Bismarck et l'ambassadeur à Paris au sujet des affaires de France. Ce serait déjà assez curieux de savoir ce que disait le chancelier ; mais voici où la question se complique encore. M. d'Arnim, dans une de ses lettres à M. de Bulow, assure que M. de Bismarck, par sa correspondance, — par cette correspondance qui est en litige, — accusait l'ambassadeur d'avoir « conspiré avec une personne en relation étroite avec l'empereur ! » Oui, en vérité, cette correspondance ne doit pas manquer d'intérêt, et elle devrait bien être livrée à la curiosité de l'Europe. Ce serait sans doute un chapitre instructif de la diplomatie intime du temps.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE FAUST POLONAIS.

Le caractère, l'âme d'une nation se révèle dans la chanson, la tradition, les contes, les proverbes, bien plus encore que dans la littérature proprement dite, car celle-ci est née d'influences étrangères, tandis que le reste jaillit du génie même du peuple. Si la littérature décrit les mœurs et les coutumes populaires, c'est de parti-pris, en se plaçant à un point de vue abstrait et par conséquent critique. La tradition au contraire est le reflet naïf des actes, des croyances, des aspirations d'un peuple. Avec quelle magnificence s'est manifesté l'esprit populaire allemand dans les *Sept Souabes*, les *Schildbourgeois*, les légendes de *Rubezahl*, la *Lorelei*, *Eulenspiegel* et *Faust* ! Il peut donc être intéressant

d'étudier l'expression de l'âme polonaise dans sa légende du *Faust*, d'examiner les contrastes qui séparent les deux peuples.

Ici se présentent d'abord trois traits essentiels du caractère national : une large hospitalité, un point d'honneur tout chevaleresque et la domination féminine absolue, traits que nous retrouvons marqués dans l'histoire de la malheureuse Pologne. Pas plus que le docteur Faust, son cousin Twardowsky n'est un mythe ; il reste sur lui des renseignemens historiques, la bibliothèque de l'université à Cracovie possède un de ses manuscrits, et à Pulawy on montre la glace concave qui servait de miroir magique au Faust polonais.

Twardowsky vécut au *xv^e* siècle, du temps de Sigismond-Auguste. Fils d'un gentilhomme campagnard, il fit ses études à l'université de Cracovie, et, s'étant élevé au rang de docteur, s'occupa spécialement d'expériences de chimie et de physique. A cet effet, il travaillait dans son laboratoire secret, une vaste caverne du mont Krzemionki. De la physique à la nécromancie, il n'y avait qu'un pas ; aussi le savant était-il considéré par ses contemporains comme sorcier. On disait qu'il avait signé un pacte avec l'enfer, que toute une armée de démons était à son service. Cette réputation ne l'empêcha pas de devenir favori du roi, peut-être même aida-t-elle à sa faveur. Sigismond-Auguste avait épousé la belle Barbara Radziwill, fille d'un magnat polonais, contre la volonté de sa mère, l'intrigante Bona. Peu de temps après ce mariage, la noble demanda au roi de répudier Barbara. — Comment, répondit Sigismond, comment pourriez-vous me garder votre foi, si je manquais à celle que je dois à mon épouse ? — Barbara mourut empoisonnée, — elle est l'héroïne d'une fort belle tragédie polonaise, — et la reine Bona fut accusée de ce crime tant à la cour que parmi le peuple. Sigismond au désespoir exila sa mère, porta toute sa vie des habits de deuil, et fit tapisser de drap noir ses appartemens royaux de Kniszin. La mélancolie l'entraîna vers les sciences occultes. Il donna plus que jamais sa confiance à Twardowsky ; tantôt il le faisait venir au palais par un couloir souterrain, tantôt il lui rendait lui-même visite dans son mystérieux laboratoire. En exigeant du savant des tours de magie, le roi l'amena nécessairement à l'imposture : telles expériences qui passaient encore pour des prodiges aux yeux du vulgaire lui avaient suffi d'abord, mais il finit par prier sérieusement Twardowsky de contraindre Barbara Radziwill à quitter son tombeau et à lui apparaître dans tout l'éclat de sa jeunesse. Twardowsky résolut ce problème difficile. Une nuit que le roi était venu le trouver, il traça un cercle magique, prononça certaines formules, et appela par trois fois la morte, qui parut non pas à l'état de fantôme, mais fraîche, en bon point, plus belle que jamais. Le roi s'évanouit à cette vue ; depuis lors son estime pour Twardowsky alla en croissant jusqu'au jour où la supercherie lui fut révélée. Une nuit, il ne trouva pas le magicien dans sa caverne, dont la porte resta longtemps

fermée devant lui ; enfin une jeune fille étrangement belle se présenta. — Barbara ! s'écria le roi. — Je me nomme Barbara en effet, répondit cette fille, mais je ne suis pas morte.

En effet, Twardowsky avait autrefois sauvé des mains d'une populace furieuse Barbara Gisanka, qui devint, dans l'ancre où il la cachait, sa maîtresse et son adepte à la fois. Elle fut bientôt en état de pratiquer les sciences physiques, la médecine, et de l'aider dans tous ses travaux. Saisi de courroux contre l'imposteur et surtout d'un désir plus puissant encore de posséder cette merveilleuse créature, le roi fit tuer en secret le magicien, puis répandre parmi le peuple le bruit qu'il avait été enlevé par le diable ; c'est là l'origine de la légende.

La Gisanka prit sur le roi vieillissant une influence sans bornes, par sa beauté autant que par ses artifices ; elle vécut auprès de lui dans un faste oriental. Sigismond était-il malade, aucun médecin n'avait la permission de s'approcher de lui. Elle était à son chevet quand il mourut (1572). Telle est l'histoire.

La tradition a fait de Twardowsky un tout autre personnage ; elle a transformé le savant solitaire et farouche en un brillant gentilhomme, qui pour vivre et mourir galement vendit son âme par un pacte infernal écrit sur peau de bœuf, engageant sa parole, son *nobile verbum*, qu'il se livrerait au diable aussitôt que celui-ci serait entré dans la ville de Rome. En attendant, le diable devait servir Twardowsky. Celui-ci usa de la puissance que l'enfer mettait à ses ordres avec une prodigalité toute polonaise, tant pour son propre plaisir que pour celui de ses amis et du peuple en général. Il donnait des festins magnifiques et se livrait à toute sorte de facéties, telles que changer en lièvre certain soldat fanfaron d'un simple tournoiement de sabre au-dessus de lui, ou bien percer trois trous dans le nez d'un cordonnier avec son alêne pour faire couler de cette tête un plein tonneau d'eau-de-vie dont il régale la foule. Un soir, il apprend par lettre qu'un étranger distingué l'attend à l'auberge dite de la *Ville de Rome*. — Insouciant, il court au rendez-vous ; mais, à peine est-il entré dans la salle, sa chanson favorite aux lèvres, à peine a-t-il ébauché une plaisanterie avec la belle aubergiste, qu'on frappe et que le diable habillé à l'allemande se présente son pacte à la main, comme le commandeur du *Festin de Pierre*. Twardowsky voit la ruse et y répond par les mêmes armes. Au moment où le diable veut mettre la main sur lui, il arrache l'enfant nouveau-né de l'aubergiste du berceau où il dort et, protégé par ce bouclier d'innocence, défie l'enfer à son gré. — Mais que devient ta parole de gentilhomme ? s'écrie le diable d'un ton moqueur. A ces mots, le respect du Polonais pour la parole donnée l'emporte. Twardowsky rend aussitôt l'enfant à sa mère et se livre fièrement à son ennemi, qui l'enlève dans les airs. Tandis que tous deux planent au-dessus de Cracovie, quelques sons de cloche égarés frappent l'oreille de Twardowski, éveillant dans

son souvenir une hymne à la Vierge que sa mère lui avait enseignée : il l'entonne aussitôt, ce qui force le diable à le lâcher. Depuis, Twardowsky est resté suspendu entre ciel et terre, sans rien savoir des choses d'ici-bas que par une araignée qui, s'étant attachée au pan de son habit, descend parfois chercher des nouvelles.

Ce dénouement burlesque ne permet aucune comparaison avec la tradition allemande d'une poésie autrement élevée. Il va sans dire que, dans la vie de Twardowsky, la femme joue le premier rôle, non pas une humble *Gretchen*, mais une vraie Polonaise séduisante, spirituelle et impérieuse. M^{me} Twardowska commande à son mari comme lui-même à l'enfer, et l'on peut se demander lequel des deux diables auxquels il s'est donné est le pire, du diable à cornes et à griffes ou du diable souriant et gracieux en kazawaika de zibeline. Une seconde version conduit Twardowsky à la *Ville de Rome*, non pas seul, mais accompagné de sa femme et de ses amis, auxquels il veut donner une fête divertissante. Arrive le diable à l'improviste, avec de beaux saluts. Tandis que, pour gagner du temps, le Faust polonais lit le pacte qu'il lui présente, sa femme regarde par-dessus son épaule, puis éclate de rire et dit au diable : — Tu oublies, ami, que tu as encore trois travaux à faire avant d'enlever Twardowsky, et que le pacte sera déchiré, si tu échoues dans l'un des trois. Consens-tu à ce que je te les impose ?

Le diable galamment se déclare prêt.

— Eh bien ! vois ce cheval peint sur le mur de l'auberge ? Je veux le monter à l'instant ; tiens-le et fais-moi, pour le gouverner, une cravache de sable. Ne manque pas non plus de me bâtir une écurie de noisettes, avec des combles en piquans d'épine-vinette et un toit couvert de graines de pavot dont chacune sera retenue par trois clous d'un pouce de large et de trois pouces de haut. M'as-tu comprise ? — Le diable s'incline : déjà le cheval piaffe devant l'auberge tout sellé, déjà le diable s'occupe à tordre l'étrange cravache. M^{me} Twardowska s'amuse à caracolier ; cependant l'écurie se dresse d'après ses ordres, elle l'examine et se déclare satisfaite. — Maintenant, cher ami, dit-elle en faisant apporter une grande cuve d'eau bénite, prends un bain pour rafraîchir tes membres fatigués. — Le diable tousse, une sueur d'angoisse lui vient au front, mais il faut obéir. Il plonge résolûment dans la cuve pour en sortir vite en se secouant de son mieux. — Le troisième travail sera doux, dit la dame avec son plus ensorcelant sourire. La première année que mon mari passera en enfer, tu la passeras auprès de moi, à me jurer amour, fidélité, respect et obéissance sans bornes. Veux-tu ? — Le diable fait un bond vers la porte, mais, plus agile que lui, elle tourne la clé, qu'elle met dans sa poche. L'épouvante du malheureux Satan est telle, qu'elle le fait passer par le trou de la serrure, qui depuis reste toute noire.

SACHER-MASOCH.

LES ORIGINES DE LA FAMILLE.

I. Sir John Lubbock, *Origin of civilisation* (trad. par M. E. Barbier, 1873).

II. A. Giraud-Teulon, *les Origines de la famille*, 1874.

S'il est des pays, comme l'Inde, où les lois semblent avoir dicté les mœurs et façonné la société, la plupart du temps ce sont les mœurs qui dictent les lois, et le législateur ne fait que sanctionner d'anciennes coutumes. Les courans d'idées philosophiques et religieuses qui viennent périodiquement envahir le monde modifient profondément ce qu'on appelle le génie des peuples, les mœurs changent, les codes se réforment. Les races si diverses qui habitent le globe composent aujourd'hui comme une mosaïque morale, produit complexe des climats, des migrations, des conquêtes, des religions qui se partagent le genre humain. Des mœurs polies confinent à la barbarie primitive, le raffinement côtoie la brutalité. On peut se demander si tout cela dérive d'un fonds commun, s'il est permis de parler de mœurs primordiales dont les différentes races se seraient plus ou moins écartées avec le temps. C'est là une des questions que se proposent de résoudre les recherches de *paléontologie sociale*, qui sont un des signes de la tendance critique de notre époque.

Ces recherches nous éclairent et nous troublent à la fois. Peut-on *a priori* affirmer que telle chose est conforme à la nature humaine, telle autre contre nature? A y regarder de près, on trouve qu'elles ne sont que conformes ou contraires à un ensemble d'idées convenues qui nous ont été transmises par l'éducation, qui n'avaient pas cours à une autre époque, qui ne sont point acceptées dans un autre milieu. A tous les rêves de l'imagination répondent des réalités : l'homme est un être qui construit son existence à l'image de ses conceptions, être flexible qui se plie et s'assouplit à tous les changemens que subissent ses idées. Des formes de la vie que l'on croyait des utopies irréalisables ont existé, existent peut-être encore en quelque coin ignoré du monde. Comment définir ce qui est naturel à l'homme? et comment soutenir que ses penchans primitifs soient les bons? Ne faut-il pas au contraire bien souvent nous féliciter que la civilisation nous en éloigne, ou constater avec effroi que telles tendances qui cherchent à se faire jour et prétendent représenter le progrès ne sont qu'un retour déguisé vers l'état sauvage, une sorte d'atavisme moral?

La méthode de la paléontologie appliquée aux sciences morales a fourni d'étonnans résultats. Malheureusement le passé de notre race est enseveli sous les décombres accumulés par le temps; la civilisation actuelle marche sur les couches fossiles des antiques sociétés, couches aussi silencieuses que les strates géologiques. Pour combler les lacunes

qui résultent de cette solution de la continuité historique, on a imaginé de recourir à l'étude comparée des mœurs des peuplades sauvages, lesquelles selon toute vraisemblance sont encore très près de leurs origines. Là se reflète sans doute, comme dans un miroir déjà un peu terne, la société humaine des premiers âges. D'abondans matériaux pour une pareille étude se trouvent entassés dans les relations publiées par une foule de voyageurs. Plus d'une fois on a essayé de coordonner ces matériaux épars et d'en faire jaillir la lumière par une discussion approfondie; l'une des tentatives les plus récentes est celle qui a été faite par sir John Lubbock dans son livre sur les *Origines de la civilisation*, que M. E. Barbier vient de traduire en français. M. Lubbock établit les rapprochemens les plus imprévus entre les sauvages des temps modernes et les peuples barbares de l'antiquité; des analogies manifestes lui permettent d'expliquer certaines coutumes qui ont survécu dans nos sociétés et qui ne sont que des symboles d'anciens usages complètement oubliés, de rendre compte de quelques idées qui sont restées empreintes dans la conscience humaine, comme des fossiles ont marqué leur trace dans le roc. Nous ne le suivrons pas dans toutes les parties de son vaste sujet, nous nous contenterons d'exposer les résultats de ses recherches qui concernent les origines de la famille et les formes primitives du mariage. C'est là en même temps le sujet d'un livre curieux, nourri de faits et rempli d'aperçus ingénieux, que vient de publier M. A. Giraud-Teulon. Déjà en 1861 un savant jurisconsulte de Bâle, M. Bachofen, avait défriché le terrain et accumulé d'immenses matériaux dans son ouvrage sur *le Droit de la Mère*, et quatre ans plus tard un auteur écossais, M. Mac-Lennan, dans une monographie intitulée *le Mariage primitif*, avait traité les mêmes questions avec un esprit critique appuyé sur une vaste érudition. Enfin en 1868 et en 1871 les études de M. Morgan sur *les Systèmes de consanguinité* étaient venues fournir une base solide à ces sortes de recherches en établissant les phases embryonnaires de la famille chez une foule de peuplades sauvages. Ces travaux tout récents, bien qu'ils soient loin de s'accorder sur tous les points, et surtout loin d'être à l'abri d'objections sérieuses, peuvent cependant servir à nous guider dans un labyrinthe de faits où la lumière commence seulement à pénétrer par échappées.

La conclusion à laquelle s'arrêtent ces auteurs, c'est que les diverses formes du mariage ne se sont développées que graduellement, que la promiscuité, le libre mélange des sexes, la communauté des enfans et des femmes, étaient la loi des premières sociétés. Chez quelques peuplades, un pareil état social paraît encore exister de nos jours, mais ce sont surtout des preuves indirectes qu'ils apportent en faveur de leur thèse. L'une des plus fortes repose sur la terminologie par laquelle les sauvages expriment les divers degrés de parenté, terminologie bizarre et confuse où rien ne répond exactement à nos mots *fils, fille, épouse*,

mari. Une autre preuve est fournie par la condition sociale des peuples barbares où la filiation n'est admise que dans la ligne féminine. On allègue ensuite la coutume presque universelle de l'*exogamie*, qui oblige les jeunes gens à prendre femme en dehors de leur tribu, de vive force, s'il le faut. On cite enfin certains usages qui prouveraient que dans le principe l'alliance exclusive de deux individus était regardée comme une infraction aux droits de la communauté, infraction pour laquelle on devait à cette dernière un dédommagement.

Comment l'institution du mariage telle qu'elle existe chez les peuples civilisés s'est-elle dégagée de ces limbes et de cette fange? Elle se développe, répond M. Lubbock, en même temps que les idées sur la parenté, idées qui affectent profondément toute l'organisation sociale. Les rapports de parenté d'un enfant avec son père et sa mère nous semblent tellement naturels que nous avons quelque peine à nous figurer une société humaine constituée sur une autre base, et pourtant bien des indices feraient supposer que l'enfant a été considéré uniquement comme parent de sa tribu, puis de sa mère, puis de son père, et en dernier lieu seulement du père et de la mère à la fois. Ce sont les phases successives que parcourt la notion de la parenté, sinon partout, du moins dans certaines régions du monde ancien, et chaque phase correspond à un aspect nouveau de la famille. On va voir sur quels argumens s'appuie cette thèse et s'il faut l'accepter comme démontrée.

Les rapports des deux sexes chez les différens peuples offrent pour ainsi dire toutes les nuances imaginables. Un trait caractéristique se retrouve pourtant dans les mœurs de presque tous les hommes qui vivent aujourd'hui à l'état de nature, c'est leur indifférence pour la femme. On sait que l'union des sexes n'entraîne chez les sauvages aucune pensée d'affection, et que l'amour leur est à peu près inconnu. Les chants des sauvages parlent beaucoup de chasse, de guerre et de femmes, rien n'y trahit un sentiment tendre d'un sexe pour l'autre. Dans l'Afrique centrale, un voyageur constate que les indigènes « prennent femme comme ils couperaient un épi de blé, » avec une nonchalance complète; chez quelques tribus, l'union maritale n'est qu'une forme d'esclavage. Or cette idée que la femme est l'esclave du mari reparait sans cesse dans le monde antique, et elle se continue à travers l'histoire sous mille déguisemens.

La femme étant considérée comme chose qui se possède, il va de soi qu'on se la dispute les armes à la main. Le rapt pur et simple, le mariage par capture est encore la règle en maint pays; les rapports des voyageurs sont monotones lorsqu'ils roulent sur ce sujet. Chez les Indiens de la baie Hudson, la coutume veut que les hommes luttent au pugilat pour la possession de la femme qu'ils désirent : elle appartient au plus fort. En Australie, les naturels s'en vont par troupes capturer des femmes, en les assommant au besoin. Les Caraïbes enlevaient tant

de femmes aux peuplades voisines, et s'en occupaient ensuite si peu, que les hommes et les femmes parlaient des idiomes différens.

Chez beaucoup de peuplades, on ne rencontre absolument rien qui ressemble au mariage; aucun mot dans la langue qui signifie *épouser*. Il en est ainsi chez certaines tribus de la Californie, de l'Amérique méridionale, de l'Afrique, de l'Inde. Les Tihurs de l'Oude vivent ensemble dans de grands établissemens où tout est en commun; si deux individus se marient, le lien n'est que nominal. On ne voit guère en quoi cet état social diffère de la promiscuité. Dans d'autres cas, les mariages sont essentiellement temporaires. Aux Iles Andaman, l'homme et la femme restent ensemble jusqu'à ce que l'enfant soit sevré, ils se séparent alors pour chercher chacun de son côté un nouveau compagnon. Ailleurs encore c'est un lien si léger que l'on se prend et se quitte sans autre cérémonie, il suffit que la chose soit de notoriété publique. Les Arabes Hassaniyeh se marient « aux trois quarts, » la femme est légalement mariée trois jours sur quatre, et le quatrième elle fait ce qui lui plait.

« N'épouser qu'une seule femme est un devoir local, » a dit Voltaire. En effet, la polygamie est, comme on sait, en honneur chez beaucoup de peuples. Elle est simplement un luxe dans les pays où les femmes sont des esclaves. Même chez les Hébreux, la pluralité des épouses était admise en droit, et ce sont les patriarches de la Bible qu'invoquent les mormons, qu'invoquaient au moyen âge les anabaptistes comme les inventeurs et les patrons de la polygamie. Beaucoup plus rare est la polyandrie, moins cependant qu'on ne le croit; elle est assez répandue dans l'Inde, au Thibet, à Ceylan. Mac-Lennan et Morgan, qui la considèrent comme l'une des phases qu'aurait traversées l'institution du mariage, multiplient les exemples, — ce ne sont très souvent que des cas de communauté des femmes. La polyandrie *légale* n'est guère, selon toute probabilité, qu'un système exceptionnel, accidentel, un remède héroïque contre le célibat dans les pays où les femmes sont en minorité. Dans le chaos social et religieux dont l'Inde offre le spectacle, par suite du mélange des réminiscences autochtones avec la civilisation apportée par la conquête aryenne, on découvre sans peine des spécimens de toutes les formes de l'union maritale. Nous y trouvons la polyandrie absolue à côté de la polyandrie réduite à une alliance avec plusieurs frères. Chez les Todas, qui habitent les pentes des Nilgheries, lorsqu'un homme épouse une fille, elle devient la femme de tous les frères de son mari, à mesure qu'ils arrivent à l'âge d'homme, et eux aussi seront les maris des sœurs de leurs femmes à mesure que celles-ci deviendront nubiles. Le premier enfant de la femme a pour père le frère aîné, le second le frère cadet, et ainsi de suite. Malgré cela, les Todas montrent de l'attachement pour leurs enfans. Chez une autre tribu de l'Inde, les Tottiyars, la coutume veut que les frères aussi bien que les oncles et les neveux possèdent leurs femmes en commun.

C'est la polyandrie restreinte à la famille; elle était en pleine vigueur parmi les clans de l'Inde antique, au témoignage du *Mahâbharata*.

On le voit, la famille chez les peuples barbares présente les aspects les plus variés; mais nulle part le sort réservé à la femme n'est digne d'envie. Pour compléter ce triste tableau, il faut encore parler d'un usage révoltant, extrêmement répandu dans les pays non civilisés, l'infanticide. Les sauvages n'hésitent jamais à sacrifier leurs enfans nouveau-nés lorsqu'ils ont de la peine à se procurer leur subsistance. Dans beaucoup de pays, ce sont les filles qui sont sacrifiées de préférence, comme causant plus d'embarras que les garçons. La proportion des hommes et des femmes s'en ressent; pour l'Australie, selon sir G. Grey, cette proportion est de 1 à 3, selon d'autres de 2 à 3. Dans l'Inde, le meurtre des filles nouveau-nées était, il y a peu de temps, d'un usage général, et l'on trouvait des tribus où il existait à peine une fille sur 200 enfans. Le gouvernement anglais a fait de louables efforts pour remédier à cet état de choses.

Dans cette infinie diversité des formes qu'affecte l'union des sexes chez les peuples connus, sir John Lubbock, d'accord avec MM. Bachofen et Mac-Lennan, veut voir beaucoup moins des faits de race que les différentes phases d'une évolution progressive commune à toute l'humanité, phases que les ancêtres des peuples civilisés ont traversées à une époque réculée de leur histoire et dans lesquelles les nations barbares sont encore engagées de nos jours. La première phase, l'état de nature en quelque sorte, aurait été la promiscuité absolue ou du moins la communauté des femmes dans des groupes plus ou moins larges, clans ou familles. Le mariage n'existait pas ou n'existait que comme « mariage en commun, » *communal marriage*, pour employer l'euphémisme de M. Lubbock, c'est-à-dire que tous les hommes et toutes les femmes d'un groupe appartenaient indifféremment l'un à l'autre.

Ici se présente immédiatement une objection que M. Darwin a déjà fait valoir. On sait que parmi les animaux supérieurs beaucoup sont strictement monogames, d'autres polygames, chaque famille faisant bande à part, ou bien plusieurs familles formant une association. Faire de la promiscuité absolue la loi des premières sociétés, c'est donc placer l'homme au-dessous d'une foule d'animaux. En fait, la polygamie est très fréquente chez les peuples primitifs, il y en a même qui sont monogames, comme les Veddahs de Ceylan. Enfin il ne faut pas oublier que la promiscuité serait pernicieuse pour l'espèce: il est prouvé qu'elle entraîne la stérilité. Quels que soient les doutes qui s'imposent dès le début, il vaut la peine d'examiner les argumens dont on était cette étrange conclusion.

On invoque d'abord le témoignage de l'histoire. Hérodote et Strabon ont trouvé la communauté des femmes chez les Massagètes, les Auséens, les Nasamones, les Garamantes. En Chine, les femmes furent com-

munes, parait-il, jusqu'au règne de Fouhi, en Grèce jusqu'à l'époque de Cécrops. De nos jours, un pareil état social ou du moins quelque chose d'analogue se rencontre chez beaucoup de tribus de l'Inde, de l'Amérique, de l'Océanie. La nomenclature inventée par quelques peuples pour désigner les rapports de parenté est toute une révélation à cet égard. M. Morgan a réuni en tableaux les systèmes de parenté de 139 races ou tribus. Ces systèmes se divisent, selon lui, en deux catégories : le système « descriptif, » qui est celui des races aryennes, sémitiques, ouraliennes, et qui désigne les collatéraux par une combinaison des termes primitifs (mari et femme, père et fils, frère et sœur, etc.), et le système par « classification, » celui des races touraniennes, américaines et malaises, qui réduit la consanguinité à de grandes classes par une série de générations, appliquant les mêmes termes à tous les membres d'une génération. M. Morgan veut même conclure de l'existence de l'un ou de l'autre de ces systèmes à des affinités ethnologiques. M. Lubbock pense avec raison que l'opposition entre les deux systèmes n'est pas absolue, et qu'il existe manifestement des phases intermédiaires, des systèmes de transition qui prouvent que le système descriptif est le terme final d'évolution du système classificatoire; mais dans tous les cas l'étude de ces nomenclatures jette beaucoup de jour sur la constitution de la famille chez les diverses nations. Les termes employés par les indigènes des îles Sandwich prouvent que l'idée du mariage n'entre point dans leur système de parenté. Oncles, tantes, cousins, sont passés sous silence; on n'y trouve que grands-parens, — pères et mères, — frères et sœurs, — enfans et petits-enfans. Tous les consanguins sont classés d'après ces cinq couches de générations, et chaque individu se rattache par le même lien à tous les membres d'une classe : il est essentiellement parent du groupe. Ainsi l'enfant appelle *pères* et *mères* les frères, les sœurs, les cousins de son père et de sa mère; tous les membres d'une classe sont entre eux *frères* et *sœurs*, etc.

Certaines cérémonies, certains usages révoltans dont parlent les anciens auteurs ou qu'on retrouve encore chez quelques peuples, prouvent aussi que le mariage était considéré comme une infraction aux droits de tous, — le mariage c'est le vol, — et qu'une compensation était due à la communauté. Les vierges, avant d'appartenir à un mari, étaient tributaires de la foule. De là les étranges coutumes dont parlent Hérodote et Diodore, coutumes qui existaient à Babylone, à Carthage, dans quelques parties de la Grèce, aux Baléares, chez des tribus éthiopiennes; de là aussi la haute considération dont jouissaient les hétaires, dont jouissent encore les bayadères; de là enfin la prostitution sacrée dans les temples de Vénus, de Mylitta, d'Aschera.

Comment l'humanité est-elle sortie de cet état primitif d'hétairisme universel? C'est ici que les divergences s'accusent. M. Bachofen cherche dans une réaction de la femme contre la brutale promiscuité primitive

l'origine d'une réforme qui aurait fait passer le sceptre des mains du sexe fort dans celles du sexe faible. Interrogeant tour à tour les mythes, l'histoire, les religions, le droit, les récits de voyageurs et les monumens de l'art, il trouve partout les vestiges d'un ordre social fondé sur la suprématie de la femme. C'est l'époque de la *gynécocratie*, le règne de la mère, le triomphe du droit du plus faible. L'homme occupe dans la famille le second rang, c'est la femme qui fait souche, qui transmet son nom aux enfans. La descendance s'établit dans la ligne féminine, — usage qui existe encore chez beaucoup de peuples sauvages. Plus tard l'élément tout spirituel de la paternité l'emporte sur l'idée plus matérielle du sein de la mère : le père est l'auteur de la vie, la mère n'est plus qu'une nourrice. Le culte du soleil remplace celui de la lune, l'homme prend le pas sur la femme, la propriété et la filiation passent à la ligne masculine, et l'organisation sociale se ressent de cette révolution dans les idées.

Au-dessous de la couche mythologique des dieux grecs, M. Bachofen découvre pour ainsi dire une religion fossile, un cycle de mythes où une déesse, une *Mère*, *Déméter*, règne sur la nature; le dieu n'y paraît qu'au second plan, et l'homme est subordonné à la femme. Hésiode fait de la mère le centre de la société dans l'âge d'argent, quand les hommes commencent à se fixer sur le sol. « En raison des bienfaits d'Isis, dit Hérodote, la reine jouissait chez les Égyptiens d'une puissance supérieure à celle du roi, et la femme obtenait le pouvoir sur son mari. » Les inscriptions hiéroglyphiques des momies portent d'abord le nom de la mère sans indication du mari, et les actes publics ne mentionnent le plus souvent que la mère. Ce n'est qu'à dater des établissemens grecs que la mention seule du père commence à s'introduire. A cette période correspond le prestige qui entoure la femme dans la Grèce antique jusqu'au règne de Cécrops. Sous ce règne, dit Varron, les femmes d'Athènes perdirent leurs droits civils à la suite d'un vote populaire où elles s'étaient prononcées contre le gré des hommes; pour les punir, on décide qu'elles n'auront plus le droit de voter, que les enfans ne porteront plus le nom maternel, qu'elles-mêmes, au lieu d'être citoyennes d'Athènes, ne seront plus que les épouses des Athéniens. Il y a donc eu une époque de transition, où des conflits s'élèvent souvent entre le droit des hommes et l'antique droit des femmes. A la gynécocratie succède le régime patriarcal, mais le père et le mari ne doivent leur puissance qu'à un droit de conquête. Dans le jugement d'Oreste, Eschyle semble annoncer le triomphe d'un droit nouveau sur l'ancienne loi : l'Érinnyse se plaint amèrement de voir acquitté un fils qui a tué sa mère.

L'antiquité a conservé le souvenir des royaumes de femmes. Les historiens chinois en mentionnent plusieurs, et leurs récits se rattachent à la légende des Amazones, qui reparaît dans les traditions de tous les peuples classiques. L'Asie-Mineure et la Libye ont été le théâtre prin-

cial de leurs exploits. En effet, l'organisation gynécocratique semble être le propre des peuples qui ouvrent l'histoire ancienne, des « barbares, » Lyciens, Kares, Éthiopiens, Lélèges, Couschites, Nubiens, des hommes de race brune. La femme a des attributions juridiques et sacerdotales, elle est inviolable; dans la famille, c'est elle qui fait souche. L'homme est l'amant légal, non l'époux de sa femme, il n'habite même pas avec elle, ses vrais « enfans, » ses héritiers, sont les enfans de sa sœur. La mère, voilà pour ces races toute la famille; c'est par elle que s'établit l'état civil, la filiation juridique. La femme étrusque, lydienne, dispose de sa main, choisit son époux. Chez les Cantabres, les frères sont donnés en mariage par leurs sœurs. Bien des vestiges du « droit de la mère » se rencontrent encore dans les coutumes des Basques, descendans des anciens Ibères. Ici, le droit d'aînesse a lieu sans distinction des sexes; lorsqu'il échoit à la fille, elle devient l'héritière, le chef de la famille, donne son nom à son époux, et le transmet à ses fils. Malgré les réformes du siècle dernier, la tradition persiste dans les vallées, et l'on cherche à éluder le code civil.

La parenté par les femmes était donc une coutume très générale dans l'antiquité, et elle se retrouve encore chez une foule de nations barbares qui établissent leur filiation exclusivement dans la ligne féminine, comme les tribus sauvages de l'Amérique et beaucoup de tribus africaines. Chez les Nubiens, au dire d'Abou-Selah, ce sont les fils de la sœur du roi qui lui succèdent de préférence à ses propres fils; des coutumes analogues se sont conservées chez les Berbères actuels. Chez les Touaregs, l'enfant suit la condition de sa mère : le fils d'un père esclave et d'une femme noble est noble, celui d'un père noble et d'une femme esclave est esclave. « Entre eux, dit M. Duveyrier, ils distinguent par le nom d'*ebna-sid*, fils de leur père, les tribus qui, exceptionnellement et depuis l'introduction de l'islamisme, ont adopté la succession paternelle. »

M. Bachofen attribue l'avènement de la gynécocratie à une révolte des femmes, fatiguées d'un joug trop dur. Il est difficile de se figurer une mutinerie des femmes sur une grande échelle, qui fait tout à coup passer le pouvoir entre leurs mains; il paraît plus naturel de ne voir dans la suprématie des femmes chez certains peuples qu'un fait de race au lieu d'une phase générale du développement de l'humanité. La race aryenne ne paraît pas avoir jamais obéi à ces lois, si étrangères à l'ensemble de ses sentimens. La parenté par les femmes, la filiation dans la ligne féminine, que l'on rencontre si souvent chez les nations barbares, s'expliquent au reste simplement dès qu'on prend pour point de départ un état primitif de communauté des femmes. Dans de pareilles conditions, il est évident que le lien entre père et fils existe à peine, tandis que la mère est naturellement indiquée sans erreur possible.

Dès que la famille doit passer sous le droit du père, une première difficulté se présente, la reconnaissance de l'enfant. A la certitude de

l'origine maternelle succède l'établissement de la paternité fondée sur des présomptions. Dans les communautés primitives, la recherche de la paternité se fait d'après la ressemblance physique. Plus tard vient l'adoption civile spéciale, enfin la filiation juridique régulière, basée sur une fiction. Selon M. Bachofen, la substitution de la parenté mâle à la parenté féminine aurait été une phase du développement de l'humanité, la crise la plus importante dans l'histoire des relations des deux sexes; « on rompt les liens du tellurisme, et le regard s'élève vers les régions supérieures du cosmos; » c'est le triomphe de l'esprit sur la matière, ajoute le jurisconsulte de Bâle, plus érudit que galant. Il est assurément plus simple d'y voir le désir bien naturel des pères de laisser leurs biens à leurs enfans dès que les affections de famille furent devenues plus fortes, ou bien on peut admettre, avec M. Giraud-Teulon, que l'organisation patriarcale de la famille a pour premier mobile l'intérêt, le père revendiquant la propriété des enfans, considérés comme une richesse.

En somme, la thèse de M. Bachofen ne répond probablement à la réalité des faits que dans des cas exceptionnels. Il en est de même de la théorie de M. Mac-Lennan, qui paraît compliquée et subtile, et que nous nous dispenserons de reproduire. Pour M. Lubbock, le mariage individuel est sorti de la communauté primitive comme la propriété s'est dégagée de la communauté des biens, par les revendications, par les prises de possession, auxquelles devaient être enclins les chefs puissans et les guerriers redoutés. La première épouse fut une captive de guerre : au lieu de la tuer, le ravisseur la garde avec lui, c'est son droit, qui n'empiète pas sur les privilèges de la tribu. L'exogamie, le mariage en dehors de la tribu, devenait une conséquence naturelle de la nécessité de voler la femme qu'on voulait posséder tout seul. On ne pouvait la prendre de force au sein de la tribu, on allait donc chercher sa femme chez les voisins. L'habitude de tuer les filles nouvellement nées aurait été dès lors une conséquence plutôt que la cause de l'exogamie, comme le voudrait Mac-Lennan.

Quelle que soit au reste l'origine de la coutume de l'exogamie, ce qui est certain, c'est qu'elle est encore très générale. Chez les peuplades exogames, aucun homme ne peut épouser une femme portant le même nom de famille. Les tribus sont divisées en clans, et les hommes d'un clan ne peuvent choisir leurs femmes que dans un clan différent. Un Kalmouk de la horde Derbet par exemple peut épouser une femme de la horde Torgot, mais non une femme de sa propre horde. La coutume est fort répandue parmi les peuples de l'Inde, de la Sibérie, de la Tartarie et de la Chine, chez les sauvages de l'Amérique et les peuplades africaines. Les membres des différens clans sont dispersés dans toute la nation, et la défense des unions entre individus du même nom crée souvent des difficultés. C'est ainsi que les Indiens de la Colombie anglaise se divisent en tribus et en *totems* (blasons) com-

muns à toutes les tribus. Ces blasons sont la *baleine*, la *tortue*, l'*aigle*, le *loup*, la *grenouille*. Les membres de la même tribu peuvent se marier entre eux, mais jamais ceux du même *totem* : une *baleine* ne peut épouser une *baleine*, elle a le choix entre une *grenouille*, une *tortue*, un *loup*, un *aigle*. Chez les Indiens de l'Amérique et beaucoup d'autres sauvages, ces clans sont constitués exclusivement par la descendance dans la ligne féminine : *l'enfant appartient au clan de la mère*. Il en résulte parfois que les clans changent de place : si les Chitsang épousent beaucoup de femmes nahtsing, les enfans portent ce dernier nom, et, à mesure que les pères meurent, le pays des Chitsang se trouve occupé par des Nahtsing.

L'idée de la parenté telle qu'elle existe chez les peuples civilisés nous semble tellement nécessaire et naturelle que la constitution juridique de la famille sur la base du droit de la mère et de la filiation dans la ligne féminine nous paraît le monde renversé. On en rencontre pourtant des vestiges dans tous les pays du globe. Chez les races inférieures, la généalogie se trace par la mère, les biens d'un homme se transmettent aux neveux. Plus tard le principe de la paternité prévaut au moins chez les races les mieux douées. Dans certains cas, la parenté du père se substitua si complètement à celle de la mère que celle-ci fut pour ainsi dire exclue. C'est ce qui explique, d'après M. Lubbock, une curieuse coutume que l'on rencontre chez les Indiens de l'Amérique, en Asie et jusque dans le midi de l'Europe : à la naissance de l'enfant, c'est le père qui se met au lit et qu'on soigne. C'est ce qui s'appelle en Béarn *faire la couvade*. M. Giraud-Teulon veut voir dans ces bizarres pratiques un symbole d'adoption par lequel le père est en quelque sorte investi de droits égaux à ceux de la mère.

Afin de rendre visible le progrès dans le développement des systèmes de parenté, M. Lubbock compare les termes employés par les différens peuples pour désigner les mêmes degrés d'affinité. Il distingue par exemple six phases successives dans les dénominations de la descendance d'une tante paternelle. Dans la première, celle des îles Sandwich et des Iroquois, la tante se confond avec la mère; dans la seconde, celle des Micmacs, elle a déjà un nom à part, mais sa descendance est encore confondue avec celle de la mère : le cousin s'appelle *frère*. Chez les Vitiens, qui représentent la quatrième phase, on voit paraître le titre de cousin. Enfin, les arrière-petits-fils de la tante sont distingués des petits-fils; c'est la dernière phase, celle que l'on rencontre en Europe. La signification de ces nomenclatures est d'ailleurs confirmée par des lois et des coutumes qui prouvent qu'elles ont une portée toute pratique. « De même que les valves indiquent la marche du sang dans nos veines, dit M. Lubbock, de même les termes employés pour désigner les parens indiquent l'histoire des temps passés. »

Il faut dire pourtant que l'ordre de succession des différentes phases

par lesquelles on suppose que l'institution du mariage a passé n'est rien moins que prouvé. Ces divergences mêmes qui se manifestent entre les opinions des divers auteurs qui ont abordé ce problème sont une preuve suffisante qu'il y a dans leurs théories beaucoup d'arbitraire. On veut généraliser à toute force des faits qui dépendent de certaines conditions de race ou de climat, et on oublie que les phénomènes de la vie morale sont bien plus complexes que ceux de la nature physique. D'une part les lumières du progrès intellectuel ou l'influence d'un législateur de génie, de l'autre la contagion morale ou la servitude peuvent bouleverser le développement régulier d'une nation. Il faut aussi reconnaître que les mêmes lois ethnologiques ne sont pas applicables indifféremment à toutes les races. Les races aryennes par exemple paraissent avoir eu sur le rôle de la femme des idées fort différentes de celles qui dominent encore chez quelques nations barbares; on ne rencontre chez elles rien de pareil, à moins de remonter par hypothèse jusqu'à ces âges reculés où l'homme, selon Darwin, se dégageait de la souche simienne! Ainsi dans les Védas, la femme est déjà la compagne respectée de l'homme, son égale; elle choisit librement son époux.

En somme, les faits qu'on entasse pour démontrer l'évolution progressive de la famille à partir d'un état originel de promiscuité absolue n'offrent pas, ce nous semble, les caractères de généralité et de cohérence qui constituent ce qu'on peut appeler une loi. Aussi faut-il louer la prudence avec laquelle M. Giraud-Teulon s'engage à la suite de ses devanciers dans ces voies encore si peu frayées. Lui aussi présente la famille comme une conquête de l'homme. Le premier aspect sous lequel s'offrent les sociétés primitives, dit-il, est celui de grandes masses où la parenté individuelle est inconnue; puis les masses se scindent, de petits groupes commencent à s'isoler, la tribu s'organise d'abord autour de la mère, en vertu de la filiation par les femmes, plus tard seulement autour du père, par la descendance masculine. Le régime patriarcal ne se rencontre pas au seuil de l'histoire de l'humanité, il est dû au progrès de la civilisation; il s'aperçoit d'abord chez les classes riches d'une population, puis devient le patrimoine des races supérieures, qui l'imposent par la conquête. A l'avènement de la famille patriarcale, fondée sur le principe du mariage, un vieux monde s'écroule, et sur les ruines s'élèvent ces sociétés qui nous paraissent déjà vieilles lorsque commence l'histoire proprement dite. Voilà la conclusion à laquelle M. Giraud-Teulon arrive en groupant savamment les faits et en cherchant à les relier par un lien logique. Il ne la présente pourtant que comme une probabilité, et nous imiterons cette sage réserve en nous bornant à signaler son curieux ouvrage et celui de M. Lubbock à tous ceux qu'intéresse l'histoire philosophique de l'humanité.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.



MISS ROVEL

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Tom Jones, s'il en faut croire son biographe, rencontra un soir dans les environs d'Upton un vieux misanthrope qui s'était fait ermite; on l'appelait l'homme de la montagne. Vêtu d'une peau d'âne, il vivait au fond d'un bois où il n'avait pas de peine à éviter les passans, attendu qu'il n'y passait personne. Il y employait ses journées, soit à contempler sa longue barbe blanche, soit à observer les plantes et les étoiles. Il professait que tout est beau dans l'univers, excepté l'homme, qui déshonore la création; sa misanthropie lui venait d'avoir été dans ses jeunes années abandonné par sa maîtresse, trahi par son ami, qui était son obligé. Tom Jones essaya vainement de lui faire entendre raison. — Pourquoi, lui disait-il, vous en prendre à tout le genre humain de vos injures particulières? Vous avez été la victime d'un accident fâcheux; mais, croyez-moi, je connais des hommes sans venin et des femmes sans tache. — Vous êtes encore bien jeune, lui répondit le vieillard, et à votre âge je pensais comme vous.

Raymond Ferray ne portait point une barbe blanche; au moment où commence cette histoire, il avait à peine trente-quatre ans. Il n'était point vêtu d'une peau d'âne, car, s'il s'inquiétait peu de déplaire aux autres, il tenait à se plaire à lui-même. Ce qui lui était commun avec l'homme de la montagne, c'est qu'ayant été, lui aussi, trahi par la femme qu'il aimait, son aventure l'avait rendu misanthrope ou, pour mieux dire, misogyne. A l'âge des passions sérieuses,

il avait juré qu'il n'en aurait plus et mis les femmes au défi de forcer l'entrée de son cœur. Il se sentait protégé contre elles par la hauteur de son mépris.

Fils d'un médecin de province qui s'était établi à Paris, il était demeuré orphelin de fort bonne heure. Un oncle lui servit de tuteur, et lui fut plus utile pour gérer son patrimoine, qui n'était point méprisable, que pour le conseiller dans le choix d'un état. Il est superflu de dire aux vignobles de la Bourgogne qu'ils sont nés pour produire du vin; Raymond n'avait pas besoin qu'on l'aîdât à démêler sa vocation. Après avoir balancé quelque temps entre la poésie et la science, il se résolut à les cultiver l'une et l'autre. Il estimait que l'exacte précision est la vertu des grands poètes, et que, si un peu de science éloigne de la poésie, beaucoup de science y ramène. Sa prodigieuse précocité d'esprit avait été l'admiration et l'effroi de ses professeurs. A dix-huit ans, il savait l'hébreu, le persan et l'arabe. La nature l'avait visiblement prédestiné au métier d'orientaliste. De taille moyenne, robuste et nerveux, maigre, basané, le nez aquilin, les yeux noirs, bien fendus, le regard à la fois vif et caressant, la bouche mince et un peu dure, il avait l'air d'un Arabe; sa physionomie offrait ce singulier mélange de douceur presque féminine et de fierté sauvage, presque féroce, qui est propre à l'Oriental. Ses camarades de lycée l'avaient surnommé le Bédouin. Dans leur bouche, ce sobriquet n'était pas une injure. S'ils goûtaient médiocrement ses manières brusques, où perceait quelque hauteur, en revanche ils appréciaient la sûreté de son commerce, la noblesse de son caractère généreux et franc comme l'or.

Sa barbe poussait à peine qu'il avait commencé à rassembler des matériaux pour écrire l'histoire de Mahomet, qui selon lui n'avait pas encore été écrite. Ce devait être son monument. Quelques juges compétens, qui étaient dans le secret de ses portefeuilles, assuraient que le futur biographe du prophète était un homme de génie, qu'il unissait à une vaste érudition une sagacité peu commune, qu'il était appelé à renouveler l'histoire de l'Orient par d'importantes découvertes. Comme Anse de Villoison, Raymond aurait mérité d'être de l'Institut à vingt-quatre ans. Il s'en souciait peu; il avait l'humeur libre, volontaire, un peu cassante, répugnait à se laisser enrégimenter, et préférait infiniment la science aux corps savans.

Il approchait de la trentaine quand il publia le premier volume de son histoire de Mahomet, qui justifia toutes les prédictions de ses amis. Avant d'écrire le second, il voulut faire connaissance avec l'Arabie. Il y passa deux ans, parcourut à cheval ou à dos de chameau les vallons rocheux de l'Yémen, les pâturages du Nedjed, les plages sablonneuses de l'Asha, devisa sous la tente avec le Waha-

bite et le Bédouin. Par un trait d'audace, qui aurait pu lui être fatal, il voulut visiter les saints lieux. Déguisé en derviche, il se fit recevoir dans une caravane de pieux pèlerins musulmans; il alla prier avec eux sur le tombeau du prophète, avec eux il fit sept fois le tour de la Caaba et baisa dévotement la pierre noire. S'il eût été reconnu, il aurait payé cher sa témérité, et, à vrai dire, il fut plus d'une fois en danger de sa vie; il dut son salut à son teint bronzé, à son nez aquilin, à sa merveilleuse possession de la langue et à son remarquable sang-froid. De retour à Djeddah, il écrivit un récit de sa prouesse, qui parut dans une revue célèbre et attira sur le faux pèlerin l'attention de l'Europe. Il publia peu après un recueil de sonnets faits de main d'ouvrier, où respiraient l'Arabie, l'immensité du désert, une sagesse rêveuse qui avait pris le turban.

Raymond n'était pas allé en Arabie à la seule fin d'y converser avec l'ombre de Mahomet; il s'était éloigné de Paris par obéissance. En coûte-t-il d'obéir quand on aime? Ce Bédouin avait le cœur ardent, il ne savait pas aimer à moitié. La belle M^{me} de P..., qu'il adorait, avait fait la sottise d'épouser un homme aussi violent que libertin, qui la rendait fort malheureuse. Raymond fut le confident de ses peines, bientôt il l'en consola; c'est un pas qui se franchit aisément. Il était depuis dix-huit mois le plus heureux des mortels, quand M. de P... fut atteint d'une de ces maladies qui ne pardonnent point. Il devint impotent, puis tout à fait perclus, perdit la vue, et les médecins déclarèrent qu'il n'avait plus longtemps à vivre. M^{me} de P..., qui joignait à la beauté toutes les délicatesses du cœur, dit un soir à Raymond : — Il me répugne de tromper un malade. Mon mari est condamné, respectons ses derniers jours. Allez au désert faire moisson de science et de gloire, illustrez un nom qu'avant peu je serai fière de porter. Quittons-nous pour quelque temps et jurez-moi de ne pas m'oublier.

Cette dernière recommandation était superflue. Raymond emportait en Orient cinquante projets de travaux, cent problèmes à résoudre et un souvenir adoré, qui donnait du prix à tout le reste. Il s'en entretenait avec lui-même dans toutes les langues qu'il savait. Quand on a le bonheur de parler l'arabe et celui d'être aimé de M^{me} de P..., deux ans d'exil passent comme un jour. Il reçut de sa maîtresse, chemin faisant, plusieurs missives des plus tendres; il s'en exhalait un parfum de passion qui lui semblait plus précieux mille fois que la myrrhe et que le baume de La Mecque. La dernière qui lui parvint lui apprit que M. de P... n'était plus de ce monde. Cette nouvelle le rendit un peu fou. Il employa huit heures consécutives à contempler la beauté de son avenir dans la fumée de son chibouque. Il se sentait de force à soulever des montagnes, à re-

nouveler tous les miracles de Mahomet. Il lui semblait que, pareil au prophète, les pierres et les plantes le saluaient, que, s'il l'eût voulu, il eût mis la lune dans sa manche. Il répétait dans la joie de son cœur le verset du Coran : « tu posséderas le jardin promis, qu'arrosent des eaux éternellement fraîches, qu'ombragent des arbres éternellement verts. Là tu seras visité par les anges, qui entreront par toutes les portes. » Il n'en demandait pas tant; un ange suffisait à son paradis. Il passa la nuit accoudé à sa fenêtre, le regard perdu dans le firmament; il croyait y voir briller les yeux qu'il aimait.

Quelques mois plus tard, il arrivait à Paris, le cœur en proie à cette délicieuse inquiétude qui accompagne les grandes espérances. Il se demandait : — Quel sera son premier mot? aura-t-elle la force de parler? aurai-je celle de rester debout devant elle? n'allons-nous pas mourir de joie l'un et l'autre? — Il arrive, il accourt. Un concierge bourru lui épargna la peine de gravir l'escalier qui menait à son paradis; cet homme cruel lui apprit que M^{me} de P... était en Italie, qu'elle y faisait son voyage de noces, s'étant remariée quinze jours auparavant à un agent de change sur le retour.

Le coup fut terrible, il atteignait en plein cœur un homme extrême dans tous ses sentimens, abandonné à sa passion comme un musulman à son destin. Raymond tomba dangereusement malade; pendant six mois, il fut entre la vie et la mort. Cependant la vigueur de sa constitution l'emporta. Il sortit vivant de son lit, mais il n'était plus que l'ombre de lui-même. Mahomet, l'Arabie, ses talens, ses rêves d'avenir et de gloire, il ne ressentait plus pour tout ce qu'il avait aimé ou espéré qu'une profonde et amère indifférence. Il était comme détaché de sa propre vie; le Raymond Ferray qu'il avait connu pendant trente ans lui semblait un étranger qui avait succombé aux suites d'un accident. Impatient d'oublier tout à fait ce mort, il résolut de quitter Paris pour dépayser ses souvenirs, d'aller enterrer dans quelque retraite fermée aux humains sa désespérance et ses colères, qui s'étendaient à toute la race d'Ève et d'Adam, car s'il détestait toutes les femmes, qui ne sont que caprice et mensonge, il ne pouvait pardonner aux hommes de se laisser gouverner par ce méchant et dangereux animal. Il se trouva que, pendant son séjour en Arabie, un de ses oncles, marié à une Genevoise, était mort sans enfans, laissant à son neveu une petite terre située à trois quarts de lieue de Genève. Il s'avisa que cette terre, qui s'appelait l'Ermitage, pouvait bien être son fait. Dès qu'il fut en état de voyager, il se mit en route pour visiter son héritage, qui lui plut. Une jolie maison plantée sur la crête d'un coteau, un jardin, un verger en pente, trois grands saules au milieu d'un îpré,

dans le bas un petit bois de frênes et de peupliers au bord d'une eau courante, — pouvait-il trouver mieux? S'il avait résolu de s'enterrer, il n'était pas de ces gens à qui tout est égal, et qui, pourvu qu'on ne les secoue pas, s'accommodent d'un enterrement de dernière classe. Il entendait jouir de quelque confort dans son cercueil; il y fut bientôt installé.

Le prince de Ligne a dit que l'agriculture et la métaphysique sont deux retraites honorables, où, si l'on peut encore être trompé, du moins on ne l'est plus par les hommes. Raymond, qui avait de la facilité pour tout, s'entendit bien vite à cultiver son jardin; il y employait le meilleur de son temps. Le soir, il philosophait. Il avait répudié à jamais ses études favorites, comme si elles eussent été les complices de son infortune; l'arabe et le persan lui étaient également odieux, il rougissait de penser qu'il avait composé jadis dans la langue de Saadi des madrigaux en l'honneur des beaux yeux de M^{me} de P... Cependant, comme il fallait quelque occupation à un esprit si actif, il conçut le projet de traduire en vers Lucrèce, ce hautain contempteur des dieux et des passions, le plus sombre des grands poètes, le seul qu'il prit encore plaisir à lire. Il en possédait une édition rare, qu'il fit magnifiquement relier. C'était son évangile. Il jugea inutile d'écrire dans la marge comme certain commentateur anglais : « *Nota bene*, quand j'aurai terminé mon livre sur Lucrèce, il faudra que je me tue. » — Sortant à peine d'une maladie qui l'avait rudement éprouvé, il aimait à se persuader qu'il en avait dans l'aile, et que sa vie serait plus tôt finie que sa traduction.

Quelle que fût son aversion pour les femmes, Raymond en avait une avec lui, et il se fût difficilement passé de sa compagnie. Cette femme était M^{lle} Agathe Ferray, sa sœur. Mince, fluette, presque diaphane, boitant légèrement du pied gauche, la vue basse, les yeux clignotans, le nez pointu, remuant sans cesse les lèvres comme si elle eût marmotté d'éternels *oremus* ou secrètement conversé avec elle-même, elle avait l'air attentif et inquiet d'une souris occupée à grignoter une pensée. Assurément elle n'était ni belle ni jolie; mais le sourire qui éclairait ce visage éveillé était presque divin, — il exprimait une mansuétude infinie et comme un abîme de bonté. Si M^{lle} Ferray voulait du bien à toute la création, y compris ses poules et ses chats, elle réservait à son frère le fond de son cœur. Elle avait douze ans de plus que lui et lui avait tenu lieu de mère dans son enfance. Pour ne point le quitter, elle avait refusé dans le temps un parti honorable. Ce frère, qui la rudoyait quelquefois, était sa gloire, son dieu et son roman; elle croyait à son génie, elle lui rendait un culte. Aussi fut-elle navrée

de douleur quand il lui annonça sa résolution d'abandonner Paris et de briser sa carrière pour vivre désormais en ermite. Elle avait peine à concevoir que, parce que M^{me} de P... avait épousé un agent de change, ce fût une raison pour renoncer à tout. Après avoir hasardé quelques timides représentations, qui furent mal accueillies, elle se résigna. Elle affecta même d'approuver son frère, d'entrer dans sa querelle avec la vie; toutefois elle se promettait de ramener ce cœur aigri. Elle était optimiste par tempérament; elle tenait, — c'était son mot, — que tout finit par s'arranger, et croyait du meilleur de son âme à une Providence incessamment occupée de débrouiller les cas embrouillés, de raccommoier, de ravauder, de rhabiller, de redresser les affaires et les gens qui clochent. Elle se dit qu'il fallait laisser passer la première fougue d'un désespoir qui lui semblait excessif; pleine de confiance dans l'action bienfaisante du temps, elle se tint pour assurée que la raison aurait son jour. En attendant, cette excellente ménagère s'appliquait à rendre la vie agréable à son malade. Elle lui faisait bonne chère, et, faute de mieux, elle l'encourageait à tailler ses rosiers et à traduire *Lucrece*. A peine Raymond eut-il passé trois mois à l'Ermitage, elle eut la joie de voir sa santé se raffermir, son humeur s'adoucir, l'âpreté de son chagrin se changer en ce que le fabuliste appelle les sombres plaisirs d'un cœur mélancolique. Il est certain que l'Ermitage était un endroit charmant. Le printemps, un ruisseau, un saule, un rossignol, — c'est à peu près le bonheur pour qui n'y croit plus.

Si bien qu'on s'y prenne pour vivre en solitaire, il est rare qu'on n'ait quelque voisin. A une portée de fusil au-delà du ruisseau que Raymond aimait à voir courir, s'élevait une maison fort élégante, que son propriétaire louait chaque année à quelqu'un de ces nombreux oiseaux de passage que la belle saison attire à Genève. Cette villa, qu'on nommait la Prairie, était demeurée vide et close pendant plusieurs mois; mais dans les premiers jours d'août elle ouvrit ses portes et ses fenêtres, et une étrangère en prit possession. C'était une Anglaise qui approchait de la quarantaine, et qui s'était rendue célèbre dans tous les pays civilisés par sa beauté miraculeusement conservée, par l'élégance suprême de sa taille, par son port de sultane ou de déesse, et surtout par le nombre et l'éclat de ses aventures, dont quelques-unes avaient été fort bruyantes.

Lady Rovel n'était point de ces femmes qui se cachent, ou qui composent avec le monde, ou qui disent une chose et en font une autre. Ce que lady Rovel faisait, elle le disait; ce qu'elle disait, elle le faisait. Elle était à sa façon une femme à principes, elle professait ouvertement les siens, et déclarait tout haut que sans aventures

la vie serait d'un ennui mortel, qu'elle était venue au monde pour y faire sa volonté et que sa volonté bien arrêtée était de ne point s'ennuyer, qu'au surplus elle ne devait qu'à elle-même compte de ses actions, et que le qu'en-dira-t-on n'en impose qu'aux sots. Quand une Anglaise se décide à jeter son bonnet par-dessus les moulins, elle le lance si haut que la terre entière le voit tomber.

Lady Rovel avait épousé à seize ans le gouverneur d'une des Antilles anglaises. Ayant constaté après quelques années de mariage que son humeur était absolument incompatible avec celle de l'honorable sir John Rovel, elle avait quitté la Barbade pour revenir en Europe, où elle promenait de capitale en capitale ses cheveux châtain tressés en couronne, ses robes un peu trop voyantes et ses innombrables fantaisies. Superbe, impérieuse, elle savait bien tout ce qu'elle valait, se laissait longtemps adorer en pure perte, désespérait son monde, et tout à coup se rendait comme par un effet mystérieux de la grâce. Les heureux de ce monde qui avaient eu part à ses bontés, et parmi lesquels figuraient de très grands personnages et une tête couronnée, s'étaient vus traités par elle comme des sujets par leur souveraine. Elle exigeait d'eux une soumission absolue, les menait le bâton haut, et à la moindre incartade rompait avec eux sans retour. Le fond de l'affaire est que, comme Diogène, sa lanterne à la main, elle cherchait un homme. Elle avait cru plus d'une fois le trouver, et n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'elle s'était trompée; mais, quand on a le goût de la science et le génie des découvertes, on ne se rebute pas aisément. Elle continuait de chercher, elle ne désespérait pas de trouver.

Sa dernière méprise avait été un prince valaque dont elle s'enticha au point de partir avec lui pour la Syrie. Ce prince de hasard ayant fait une assez médiocre figure dans une rencontre avec des brigands, elle le bannit de son cœur dans la minute et le planta là. Elle se fût volontiers consolée de son erreur en liant partie avec le chef de bande qui l'avait détroussée. Il se trouva qu'en dépit de sa physionomie romantique ce coupeur de bourses était peu galant, qu'il prisait beaucoup plus une belle rançon qu'une belle femme. Furieuse de sa double déception, lady Rovel, dès qu'elle eut recouvré sa liberté, repassa en Europe et vint en Suisse se refaire de ses lassitudes. En arrivant à Genève, elle consulta un médecin qui lui conseilla la campagne, le repos et le lait d'ânesse. Sans se soucier du déplaisir qu'elle allait causer à un ex-arabisant, elle vint se loger dans son voisinage, se proposant d'y passer la fin de l'été.

Elle prenait assez régulièrement son lait d'ânesse, et ce n'est pas là ce qui incommodait Raymond; mais il goûtait peu sa façon d'entendre et de pratiquer le repos. Il est des femmes à qui la faculté

recommande en vain la solitude, qui leur est interdite par la nature. Elles exercent une puissance d'attraction à laquelle rien ne résiste; où qu'elles se posent, elles y deviennent le centre d'un tourbillon. Enfermez un rayon de miel dans un buffet, vous serez bien habile si vous empêchez les mouches d'y courir. Lady Rovel n'était pas depuis trois jours dans sa Prairie que tous les étrangers de distinction qui se trouvaient de passage à Genève eurent vent de son arrivée. Elle connaissait toute l'Europe, et toute l'Europe la connaissait. Jeunes ou vieux, les uns conduits par l'habitude, d'autres par la curiosité, d'autres encore par l'espérance, s'empressèrent de forcer sa porte. Elle tint bientôt cour plénière, et cette cour était bruyante. Tout ce monde allait et venait à cheval ou en voiture; on déjeunait sur l'herbe, on dînait et on soupaît sur la terrasse, on tirait le pistolet, on causait et on riait. Il y avait le soir des illuminations vénitienes et des concerts qui se prolongeaient fort avant dans la nuit. Ce grand hourvari chagrinait cruellement les oreilles de Raymond et interrompait ses muets entretiens avec les sylvains de son petit bois, qui avait perdu son mystère. Ce malade aurait volontiers fait mettre de la paille devant sa porte, il adorait les longs silences. Le seul bruit qu'il pût agréer était le murmure d'une eau qui s'écoule, les confidences qu'un peuplier échange à mots couverts avec le vent, et, passé minuit, l'aboiement lointain d'un chien de garde qui a des raisons avec un passant ou avec la lune.

Lady Rovel avait deux enfans, un fils qui était resté aux Barbades avec son père, et une fille qu'elle avait amenée en Europe. Miss Meg Rovel n'avait pas encore attrapé ses seize ans. C'était une blonde aux yeux noirs, bien prise dans sa taille, très formée pour son âge, pleine de force, de santé, vive, remuante, le pied et la main toujours en l'air. On la traitait en enfant, et ce n'était que justice, bien qu'elle s'en plaignît et maugréât contre les robes courtes qu'on la condamnait à porter; — mais cette enfant en pleine séve promettait déjà d'être un jour aussi belle que sa mère. L'une était une admirable fleur de serre chaude; en voyant l'autre, on pensait à une superbe pêche d'espalier. Encore un peu de pluie et de soleil, et demain le fruit sera mûr; heureux qui le mangera!

Meg avait été pour sa mère tour à tour une idole et un embarras. Lady Rovel était fière de cette beauté naissante; mais c'est un grand rémora qu'un enfant dans une vie très accidentée et très vagabonde. Quand lady Rovel avait le cœur inoccupé, elle se persuadait qu'elle était la plus tendre des mères et ne voyait rien de plus adorable que sa fille. Cette illusion durait tant bien que mal jusqu'au jour où elle se flattait derechef d'être sur la piste de l'homme idéal. Elle passait alors un nouveau bail avec ses passions, et, tout en-

tière à son caprice, elle entreposait Meg quelque part, comme on se débarrasse d'un paquet qui gêne. Après quoi, son expérience ayant avorté comme les précédentes, dégrisée de sa chimère et renonçant pour jamais, c'est-à-dire jusqu'à la nouvelle lune, à trouver le phénix dont le rêve l'obsédait, il lui souvenait subitement qu'elle avait une fille, que cette fille était nécessaire au bonheur de sa vie. Comme elle avait au repos une excellente mémoire, elle se rappelait exactement où elle l'avait posée, et courait l'y chercher.

C'est ainsi que les choses s'étaient passées à son retour de Syrie, et voilà comment il se faisait que Meg était devenue, elle aussi, la voisine de Raymond Ferray. Si tendre mère qu'elle fût, lady Rovel ne trouvait dans sa vie tourbillonnante que trois minutes chaque jour pour s'occuper de l'éducation de sa fille. L'enfant croissait comme il plaisait à Dieu, sous la garde d'une négresse langoureuse nommée Paméla, laquelle ne la gardait guère, sa seule étude étant de se requinquer, de contempler son nez camus et ses dents blanches dans un petit miroir de poche qui ne la quittait pas. Aussi Meg était-elle à peu près la maîtresse absolue de l'emploi de son temps. Le travail qu'elle préférait à tous les autres était de jouer à la crosse, de se balancer sur les échaliers, de grimper aux arbres, de pêcher des écrevisses dans le ruisseau, de déchirer ses robes à toutes les broussailles. Dans ses promenades, elle échappait sans cesse à l'indolente Paméla, qui la redemandait à tous les échos, criant d'une voix nasillarde : — Meg, revenez donc ! Meg, où êtes-vous ? Meg, prenez-y garde, les écrevisses vous mangeront ! — Raymond entendait de son jardin ces longs appels, et souhaitait de tout son cœur que Meg fût mangée une fois pour toutes. Il avait d'autres griefs plus sérieux contre cette terrible enfant. Elle avait des notions assez vagues sur le tien et le mien, un goût prononcé pour la maraude. Il la soupçonnait de franchir quelquefois le ruisseau pour venir faire main basse sur ses espaliers. Il la guetta, la surprit en flagrant délit ; mais, souple comme une anguille, la jeune picoreuse lui glissa entre les doigts et s'enfuit à toutes jambes en le narguant.

M^{lle} Agathe Ferray était loin de partager les ires de son frère contre leurs voisines. L'indulgence, cette fille du ciel, s'était bâti dans son cœur un temple inviolable, le sanctuaire de ses grâces. Cette débonnaire personne comprenait tout, excusait tout, pardonnait tout. Lorsqu'on lui contait les forfaits de quelque sacripant, elle commençait par se récrier, par s'indigner, puis elle ajoutait bien vite : — Et pourtant, quand on y réfléchit, cela s'explique, et si l'on pouvait obtenir de ce scélérat qu'il promît de ne pas recommencer, eh ! bon Dieu ! il faudrait lui pardonner. — S'il y avait beau-

coup de gens du caractère de M^{lle} Ferray, il n'y aurait plus de procès dans ce monde, les tribunaux chômeraient, les avocats fermeraient boutique. Ses yeux révélaient les exquises bienveillances de son âme, ils semblaient crier comme les anges du Seigneur : Paix sur la terre ! bonne volonté envers les hommes ! Au surplus, elle avait une autre raison de prendre en patience les déportemens de lady Rovel et de sa fille. Pour sainte qu'elle fût, elle ne laissait pas d'être femme ; elle ne s'accommodait guère d'une vie trop unie, à l'abri de tous les incidens. Je soupçonne que sainte Thérèse elle-même n'était pas fâchée d'avoir des voisins et de savoir ce qui se passait de l'autre côté de sa haie,

..... car pour les nouveautés
On peut avoir parfois des curiosités.

Ce sont les fines épices des vies innocentes. Comme les femmes ont des grâces d'état pour apprendre ou deviner ce qu'elles veulent savoir, et qu'on aime toujours à exercer ses talens, trois jours avaient suffi à M^{lle} Ferray, sans se remuer beaucoup, pour découvrir à peu près qui était lady Rovel et pour imaginer le reste.

A l'insu de son frère, elle eut l'occasion de voir de près cette lionne britannique et de faire envers elle acte de courtoisie. Les plates-bandes de l'Ermitage renfermaient d'épais buissons de roses mousseuses d'une incomparable beauté. Lady Rovel, passant à cheval sur le chemin, avisa ces roses à travers la grille, et commanda sans autre cérémonie à son groom de lui en apporter un bouquet. M^{lle} Ferray, qui se trouvait là, s'empessa de satisfaire à cet auguste désir. Elle fit le bouquet, se donna le plaisir de l'offrir en personne, et fut récompensée de son obligeance par un signe de tête et un sourire olympiens.

Deux jours plus tard, se promenant au bord du ruisseau, elle aperçut Meg assise sur l'autre rive, les jambes ballantes, et causant avec une pie apprivoisée qui faisait ses délices. M^{lle} Ferray ajusta son lorgnon sur son nez. Après quelques instans de muette contemplation : — Ma belle enfant, s'écria-t-elle, au lieu de voler des pêches, pourquoi n'en demandez-vous pas ?

Meg répondit effrontément : — Chère mademoiselle, c'est que les pêches volées ont meilleur goût que les autres.

Et, se levant, elle lui tira sa révérence.

Loin de se scandaliser de l'impertinence de Meg, M^{lle} Ferray avait emporté de son court entretien avec elle une vive admiration pour ses grands yeux noirs, qui semblaient lui manger le visage, et une profonde pitié pour cette enfant abandonnée, pour l'avenir qui lui était réservé. Les exemples que miss Rovel avait sous les yeux, les

conversations qu'elle entendait dans le salon de sa mère, les longues heures qu'elle passait dans la solitude, qui est bien souvent l'avocat du diable, tout devait contribuer également à pervertir cette jeune âme. Qui la sauverait d'elle-même et des autres? L'excellente demoiselle rumina le cas dans sa tête; à la campagne, on a du temps pour suivre ses pensées, et les siennes couraient si vite qu'elle avait souvent peine à les rattraper.

II.

Un matin que Raymond arpentait son verger avec sa sœur, il redoubla de plaintes sur le fâcheux voisinage dont l'affligeaient les destinées. La veille au soir, la lune étant dans son plein, lady Rovel avait imaginé de dresser sa table au bord du ruisseau qui formait la limite des deux propriétés. Après le souper, les violons, les hautbois et le cor de chasse avaient tenu Raymond éveillé jusqu'à l'aube. Pour l'achever, son jardinier venait de l'informer qu'une nouvelle insulte avait été faite à ses fruits; cinq ou six de ses plus belles pêches avaient disparu avec la branche qui les portait. Raymond avait donc sujet de pester contre les hautbois de lady Rovel et contre les hauts faits de miss Meg. Il déclara que sa patience était à bout, qu'il aviserait aux moyens de protéger son sommeil et ses espaliers.

M^l^e Ferray vénérât trop son frère pour le contredire ouvertement. Elle était toujours de son avis, quitte à reprendre ensuite en détail tout ce qu'elle lui avait concédé en gros; c'est encore un art où les femmes excellent. Elle abonda dans son sens, épousa tous ses griefs; puis elle lui représenta timidement que la nuit, quand la lune éclaire, un air de hautbois n'est pas désagréable, qu'à l'égard des pêches il n'était point démontré que ce fût miss Rovel qui les eût mangées. Elle ajouta que cette pauvre petite, comme elle l'appelait, ayant été surprise en flagrant délit, il n'y avait pas d'apparence qu'elle se permît de récidiver, que la leçon lui avait sans doute profité, que l'Ermitage n'avait plus rien à craindre de ses entreprises.

Elle en était là de sa démonstration quand elle avisa au bout du verger comme une grosse boule noire qui passait d'un bond pardessus la haie. Son frère, qui avait la vue très longue et très nette, lui certifia que cette boule se composait d'un poney et d'une amazone, l'un portant l'autre, et que cette amazone était Meg, qui se livrait à des exercices de haute école. Le saut périlleux qu'elle venait de faire exécuter à sa monture ne fut pas des plus heureux. Le poney tomba d'un côté, Meg de l'autre; mais elle n'était pas à la

merci d'une chute. Elle se ramassa bien vite, se remit en selle, sangla au poney un grand coup de cravache, et le lança au travers du verger. Le regain était magnifique cette année; l'herbe montait jusqu'aux branches basses des pommiers, et les poiriers en avaient jusqu'aux genoux. Raymond poussa un cri d'indignation et se précipita au-devant de l'ennemi; mais l'ennemi le vit venir, se rabattit brusquement sur le bois, gagna de toute la vitesse de ses quatre jambes un endroit où le lit du ruisseau se resserrait assez pour qu'à la rigueur il fût possible de l'enjamber. En un clin d'œil, l'enjambée fut faite, et, se sentant hors d'atteinte, Meg gagna pays en entonnant un hurrah victorieux.

— Pour le coup, c'en est trop! s'écria Raymond dès qu'il eut repris haleine, et il courut incontinent chez lady Rovel pour lui signifier que charbonnier entendait être maître chez lui.

Il remit sa carte à un valet de chambre, qui l'introduisit dans un petit salon où il attendit quelque temps. Enfin une porte s'ouvrit, et lady Rovel parut, vêtue d'un riche peignoir à dentelle; ses cheveux, négligemment coiffés, se jouaient sur des épaules que Junon lui aurait enviées. Elle sortait du bain, fraîche, reposée, le teint éblouissant, belle comme un soleil d'été qui surgit du sein des eaux. Malgré son parti-pris, l'ennemi des femmes ne put se défendre d'une sorte de saisissement. Il composa aussitôt son visage et lui interdit de trahir son indigne faiblesse. Il examinait lady Rovel, et lady Rovel l'examinait. D'entrée de jeu, elle fut frappée de sa figure énergique, expressive, du feu de son regard. Il lui parut à vue de pays que ce petit homme maigre pouvait bien être quelqu'un. Au demeurant, elle ne doutait pas qu'il ne fût venu lui présenter ses devoirs ou ses hommages, peut-être la remercier de ce qu'elle avait daigné admirer ses roses; sûrement il avait l'intention de déposer à ses pieds ses plates-bandes, son verger, sa maison, son bœuf, son âne et sa propre personne. Elle était accoutumée à de tels empressemens.

Elle s'avança vers Raymond en attachant sur lui un regard qui n'était ni dur, ni méprisant, et lui fit signe de s'asseoir.

— Si je ne me trompe, monsieur, nous sommes voisins de campagne, lui-dit-elle.

— Oui, madame, pour mon malheur, répondit-il sèchement.

Cette réponse et le geste qui l'accompagnait firent reculer d'un pas lady Rovel; elle ne souffrait guère qu'on lui parlât sur ce ton. Elle observa de nouveau Raymond, le toisa de la tête aux pieds, comme pour prendre la mesure du faquin. Elle se disait : — Quel est cet insecte? d'où sort-il? à qui en a-t-il? Serait-il assez court d'esprit pour ignorer à qui il parle?

Cependant plus elle le regardait, moins elle réussissait, en dépit de ses efforts, à se convaincre que Raymond fût un insecte. Elle se tira d'affaire en se remontrant à elle-même qu'elle s'était trompée, qu'elle avait pris pour de l'insolence une déclaration bourrue, l'emportement d'un désespoir amoureux, que sans doute Raymond avait voulu dire : — Je suis bien malheureux d'être votre voisin, madame, car, si la Prairie ne confinait pas à l'Ermitage, je n'aurais pas l'occasion de vous voir passer devant ma grille, et la tranquillité de mon cœur comme le repos de mes nuits courraient moins de dangers.

Satisfaite de cette interprétation, qui sauvait tout : — Expliquez-vous, monsieur, reprit-elle en s'asseyant. Pourquoi êtes-vous si désolé de m'avoir pour voisine ?

— Excusez-moi, madame, lui répondit-il. Je suis un original, j'ai l'humeur solitaire, et tous mes voisins me déplaisent, quels qu'ils soient, à plus forte raison quand ils ont un goût qui me paraît exagéré pour le cor de chasse. Je conviens toutefois que j'aurais tort de vous reprocher votre petite sérénade de la nuit dernière et l'insomnie qu'elle m'a procurée. Convenez de votre côté que, s'il vous est permis de faire chez vous tout ce qui vous plait, mes droits de propriétaire sont aussi sacrés que les vôtres. Or vous avez une fille qui, permettez-moi de vous le dire, est une enfant fort mal élevée et qui n'a pas une idée très claire du tien et du mien. A plusieurs reprises, elle est venue me voler mes pêches, et tantôt elle a pris la liberté de franchir ma haie et de faire caracoler son cheval au beau milieu de mon pré. Veuillez, je vous prie, la tenir de plus court ou la chamberer quelquefois pour lui donner certains éclaircissemens sur ses droits et ses devoirs, dont elle me paraît avoir besoin.

Lady Rovell avait éprouvé pendant ce discours un accès d'étonnement et d'indignation dont elle fut presque suffoquée. Qu'un homme eût l'insigne fortune de se trouver tête à tête avec elle à l'heure où elle venait de sortir du bain, et que cet homme fût assez dénué de raison, assez destitué de tout jugement, assez abandonné de tous les dieux, pour employer ces courts, ces précieux instans à lui parler de ses pêches et de son foin, une telle sottise avait quelque chose de si insolite, de si étrange, de si baroque, qu'elle ne pouvait y croire, et qu'elle se demandait si c'était bien arrivé. Dès qu'elle fut revenue de sa stupeur, se levant brusquement :

— Monsieur, dit-elle, soyez assez bon pour calculer au plus juste ce que peuvent valoir votre foin et vos pêches; envoyez-moi votre note, on la paiera rubis sur l'ongle.

— Je ne vous enverrai point de note, madame, répliqua-t-il. Je désire seulement que vous adressiez à votre fille quelques avertisse-

mens salutaires, afin que je sois dispensé à l'avenir de vous importuner de mes plaintes.

— Eh ! monsieur, reprit-elle en élevant la voix, sachez qu'un homme qui a un peu d'esprit ou un peu de caractère, — l'un ne va guère sans l'autre, — ne se plaint de rien à personne, qu'il règle toutes ses petites affaires lui-même, et se fait lui-même justice. Si vous surprenez Meg maraudant chez vous, tâchez de la prendre et mettez-la en fourrière. Je verrai ensuite à débattre avec vous le prix de sa rançon. Cela me procurera l'infini plaisir de revoir un homme qui, je vous l'avoue, a réussi à m'étonner, et Dieu sait combien aujourd'hui mes étonnemens sont rares.

Là-dessus, l'ayant salué avec une politesse ironique, elle se dirigea rapidement vers la porte. Au moment où elle mettait la main sur le loquet, elle retourna la tête, regarda une fois encore cet homme prodigieux d'un air d'étonnement mêlé de profond dédain, comme elle eût contemplé dans quelque baraque de foire un albinos, un veau à trois têtes, ou tout autre phénomène du même genre. Puis elle murmura entre ses dents : — *What a bear !*

— Je sais l'anglais, madame, lui dit gracieusement Raymond en s'inclinant.

— *Was für ein Bär !* reprit-elle.

— Et l'allemand, ajouta-t-il.

— En ce cas, *qué oso !*

— Et un peu d'espagnol, fit-il.

Elle se mit à rire à gorge déployée, et s'écria : — Fort bien, monsieur. J'aurais dû commencer par vous dire en bon français que vous êtes un des ours les plus mal léchés que j'aie jamais rencontrés dans la grande foire de ce monde. — Et à ces mots, elle disparut.

Raymond rentra chez lui assez mal édifié de l'accueil qui avait été fait à ses doléances, et très résolu d'administrer à miss Rovel la plus verte des leçons, si jamais elle lui tombait sous la main ; mais le destin, qui se rit de nos colères aussi bien que de nos amours, avait décidé que ce jour même, loin de prendre vengeance de son jardin fourragé et de son herbe outrageusement foulée, il rendrait à Meg le plus essentiel des services en la tirant d'un mauvais pas où l'avait engagée une de ses innombrables étourderies.

Dans l'après-midi, il avait fait une promenade avec sa sœur. Au retour, comme ils allaient passer devant la Prairie, leur attention fut subitement attirée par des cris stridens de fureur et de désespoir, qui n'avaient rien d'humain. On eût dit tantôt l'effroyable gémississement poussé par un voyageur qui en escaladant un précipice sent se rompre la corde qui l'attache à ses compagnons, tantôt les

piaileries aiguës d'un poulailler envahi par une fouine, ou le rauque rugissement d'une bête fauve tombée dans quelque embûche et qui proteste avec rage contre sa captivité.

M^{lle} Ferray tressaillit, pâlit, s'arrêta : — Que se passe-t-il donc chez nos voisins ? dit-elle à Raymond. Je crois en vérité qu'on y égorge quelqu'un.

— La belle affaire ! lui répondit-il en haussant les épaules. Je crois reconnaître la voix de miss Meg. Cette charmante enfant aime la musique comme sa mère.

Il se disposait à continuer son chemin. Elle le retint par le pan de son habit, l'assurant qu'il était arrivé quelque grand malheur, et qu'on appelait au secours. Les cris ayant redoublé d'intensité, elle se suspendit à son bras et l'entraîna le long de l'avenue d'acacias qui conduisait chez lady Rovel. Lorsque l'homme de la montagne, — Fielding nous en est garant, — entendit du haut d'une colline les appels désespérés d'une malheureuse qu'un malandrin s'apprêtait à juguler, il laissa Tom Jones voler seul à sa défense ; impassible, il s'assit sur le gazon et se mit à contempler le ciel. Raymond n'était point un misanthrope aussi consommé que l'homme de la montagne ; il n'est pas donné à tout le monde d'être parfait dans son métier.

Ayant traversé le vestibule sans rencontrer personne, il pénétra dans une antichambre qui contenait une grande armoire en vieux chêne fermée à double tour. C'est de cette armoire que partaient les cris. A deux pas de là, une négresse effarée marmottait des paternôtres, poussait de fréquents hélas ! levait les bras au ciel, ne sachant à quel saint se vouer. Les gens perplexes sont toujours heureux de trouver à qui parler. La négresse courut à Raymond, et, s'efforçant de dominer le vacarme, elle lui expliqua en anglais que, Meg ayant eu l'indiscrétion d'essayer une robe de sa mère et la maladresse d'y faire un accroc, lady Rovel, fort irritée, l'avait enfermée dans l'armoire en vieux chêne, que sur ces entrefaites trois messieurs étaient venus la voir, qu'elle était sortie avec eux à cheval, qu'avant de sortir elle avait oublié de mettre l'enfant en liberté, qu'on ne savait quand elle rentrerait, ses promenades étant quelquefois fort longues, et qu'il était à craindre qu'avant son retour Meg ne mourût dans les convulsions. C'est ce qui faisait de Pamela la plus embarrassée de toutes les caméristes. Pendant la première demi-heure, Meg avait affecté par bravade de rire, de chanter, de dire que c'est une fort belle chose qu'une armoire et qu'elle se trouvait à merveille dans la sienne, après quoi, sentant l'air lui manquer, la crainte d'étouffer l'avait prise, et elle avait tenté d'enfoncer la porte, qui lui avait résisté. Alors, appelant

Paméla, elle l'avait conjurée de lui donner la clé des champs, et, Paméla l'ayant suppliée à son tour d'avoir un peu de patience, elle l'avait injuriée, puis menacée, et enfin elle s'était mise à crier, et elle criait encore. Il était difficile de comprendre que ses jeunes poumons pussent suffire à de si prodigieux efforts.

Raymond demanda à la négresse si elle savait où était la clé de l'armoire. Paméla répondit que oui; mais elle lui représenta en se signant combien il était dangereux de se jouer à lady Rovel, d'ouvrir une porte que lady Rovel avait fermée, enfin de contrecarrer lady Rovel dans la moindre de ses volontés, qui étaient aussi sacrées que la loi et les prophètes. Raymond coupa court à ses remontrances en lui intimant l'ordre d'aller chercher la clé. Elle la lui remit en tremblant; il ouvrit aussitôt l'armoire. Pâle, échevelée, Meg sortit d'un bond de son cachot et s'élança au milieu de la chambre, attachant son œil en feu sur son libérateur, prête à lui sauter au visage comme une jeune chatte qui, la griffe allongée, confond amis et ennemis, et cherche à qui s'en prendre de son malheur.

Son mouvement avait été si brusque, son attitude était si menaçante, que la bonne M^{lle} Ferray ne put réprimer un geste d'effroi; elle recula précipitamment vers la porte en couvrant ses yeux de sa main, comme pour les mettre hors d'insulte. Sa frayeur parut plaisante à Meg, dont la colère s'évanouit aussitôt et fit place à un accès d'hilarité bruyante, presque convulsive, à laquelle succéda une demi-pâmoison. Elle serait tombée toute raide sur le plancher, si M^{lle} Ferray ne l'eût reçue dans ses bras, et, l'asseyant sur une chaise, ne lui eût fait respirer un flacon de sels. Meg ne tarda pas à reprendre ses sens. Le premier usage qu'elle en fit fut de considérer attentivement Raymond, qui la regardait le sourcil froncé. Il commençait à se reprocher le sot mouvement de commisération qui lui avait fait rendre service à son ennemie. Sa figure était si parlante que Meg devina sans peine ce qui se passait en lui.

— Quel drôle d'air vous avez! lui dit-elle en partant d'un nouvel éclat de rire. Vous vous repentez de votre bonne action! Ce qui m'ennuie, moi, c'est que bienfait oblige, et que me voilà condamnée à ne plus vous voler vos péchés.

— Vous nous en demanderez, lui dit M^{lle} Ferray.

— Demander! demander! dit-elle en faisant la moue; c'est bien plus commode de prendre.

Sur ces entrefaites, la négresse, qui jusqu'alors s'était tenue prudemment à distance, voyant sa jeune maîtresse revenue à des dispositions plus pacifiques, s'approcha d'elle, et avec force circonlocutions lui insinua qu'elle venait de faire une petite provision d'air, que partant il ne lui restait plus qu'à rentrer bien gentiment dans

son armoire, afin que sa terrible mère la retrouvât où elle l'avait laissée. Meg jugea la proposition fort incongrue. — Sais-tu quoi, Paméla? lui dit-elle; maman a tant d'idées en tête qu'elle s'embrouille quelquefois dans ses comptes. Je gagerais qu'en ce moment elle se ressouvient vaguement qu'elle a mis quelqu'un dans une armoire, et pourvu qu'elle y retrouve quelqu'un, elle sera contente. Fais-moi l'amitié de t'y mettre à ma place, et tout sera pour le mieux.

Paméla, qui goûtait peu cette substitution, soutint que lady Rovel, en dépit de l'abondance de ses idées, avait une redoutable exactitude de mémoire, et que son dévouement serait en pure perte. — Seigneur Jésus! que va dire milady? s'écriait-elle d'un ton tragique, tout en se regardant à la dérobée dans son petit miroir de poche, doux exercice qu'elle pratiquait au milieu même de ses plus graves préoccupations. M^{lle} Ferray mit fin à ce débat en déclarant qu'elle prenait tout sur elle, qu'elle assumait toutes les responsabilités, qu'elle se chargeait de toutes les explications, bref qu'elle se faisait fort d'obtenir le pardon de Meg. — Accompagnez-nous à l'Ermitage, ma chère enfant, lui dit-elle. Je vous ramènerai ici tout à l'heure, et si votre mère veut absolument punir quelqu'un, c'est moi qui passerai la nuit dans l'armoire.

— Tòpe! cela me va, s'écria Meg en lui jetant familièrement le bras autour de la taille; mais jurez-moi que, quand je serai chez vous, monsieur votre frère ne me mangera pas.

M^{lle} Ferray la menaça du doigt; elle n'admettait pas qu'on parlât jamais légèrement ni du bon Dieu, ni de M. Raymond Ferray. Puis se penchant à son oreille : — Rassurez-vous, lui dit-elle, ses yeux sont plus grands que sa bouche. — Et aussitôt que Meg eut mis son chapeau, elle l'emmena à l'Ermitage. Chemin faisant, elle lui fit beaucoup de questions, accompagnées de beaucoup de caresses, que Meg recevait d'un air dégagé, en princesse qui connaît sa naissance et son mérite, et se flatte d'avoir droit à toutes les prévenances.

M^{lle} Ferray avait ceci de rare chez les personnes disgraciées par la nature, qu'elle adorait la beauté partout où elle la trouvait, dans une jolie femme comme dans une jolie plante. La beauté est une harmonie, et M^{lle} Ferray avait une belle et bonne âme qui éprouvait le besoin de croire que tout est harmonieux dans ce monde, qu'il a été créé par un grand musicien, lequel fait cheminer les astres et tourner la terre au son de son violon, et ne se permet les dissonances que pour préparer et faire valoir l'accord final. Si M^{lle} Ferray avait eu la tête métaphysique, elle se serait fait à elle-même de longs raisonnemens pour se convaincre que les désordres apparens de la nature et de la vie contribuent à l'ordre universel.

Une rose dans sa fraîcheur et les grâces d'un jeune sourire la dispensaient de raisonner; en les contemplant, elle tenait pour prouvé que le musicien existe; elle croyait entendre son violon, et se sentait heureuse de vivre. Tel était le catéchisme de M^{lle} Ferray, qui paraîtra peut-être insuffisant aux consciences rigoristes et aux esprits dogmatiques; mais en matière de dogme chacun prend ce qui lui convient, — chacun, comme le disait la princesse palatine, *se fait son petit religion à part soi*, et la première des impertinences est de prétendre imposer la sienne aux autres. Il parut à M^{lle} Ferray que, de toutes les preuves de l'existence de Dieu, la plus frappante était Meg. Elle admirait les contours de son visage, que Lawrence aurait voulu peindre, ses grands yeux rayonnans, le frémississement de ses narines, qui humaient la vie, ses cheveux blonds flottant librement sur ses épaules, la clarté et la franchise de son regard, sa voix pleine, étoffée, semblable au chant du merle dans les bois. Elle ne se lassait pas de l'examiner, et se disait : — Si on me chargeait d'élever cette petite, son âme serait un jour aussi belle que son visage.

De son côté, Meg se sentait portée à prendre en amitié M^{lle} Ferray. Rien n'est plus égoïste que l'amitié des enfans, et rien n'est plus clairvoyant que leur égoïsme. Ils ont bientôt fait de tâter le pouls aux personnes qui les entourent, de savoir ce qu'ils en peuvent attendre. Leur jeune et ardente volonté ne voit en nous, tant que nous sommes, que des obstacles ou des jouets. Meg n'avait pas fait cinquante pas à côté de M^{lle} Ferray, qu'elle se dit : — Cette chère demoiselle est une vraie bête du bon Dieu, à qui je ferai faire tout ce que je voudrai; c'est une de ces bontés qui permettent qu'on abuse d'elles. — Or le seul plaisir des enfans est d'abuser.

Tout à coup elle s'écria : — Voilà l'ennemi ! — Elle venait d'apercevoir, s'avancant à sa rencontre, lady Rovel, montée sur une haquenée blanche, et qu'escortait à son ordinaire un brillant état-major international. Lady Rovel avait la vue perçante; du plus loin, elle reconnut Meg, et fut frappée d'étonnement. Il lui ressouvint aussitôt qu'elle possédait une armoire et une fille, et qu'en partant pour la promenade elle avait enfermé sa fille dans son armoire. Comment s'y était-elle prise pour en sortir? Cette question l'intéressait. Meg se dissimulait de son mieux derrière sa nouvelle amie, laquelle continuait d'avancer avec l'intrépidité des myopes, qui ne s'avisent du danger que lorsqu'ils ont mis le nez dessus. L'instant d'après, elle faillit donner de la tête contre le museau d'une cavale blanche qui lui barrait le passage. Une voix lui cria : — Si je ne suis pas trop indiscrète, mademoiselle, où donc emmenez-vous ma fille?

L'aigreur de cette voix fit tressaillir M^{lle} Ferray; mais la charité ne

se déconcerte pas facilement. Elle braqua ses petits yeux clignotans sur lady Rovel, et lui expliqua que les cris de Meg avaient touché ses entrailles, la priant d'excuser son audacieuse intervention : — Je ne vous rendrai cette belle enfant, madame, ajouta-t-elle de sa voix la plus caressante, qu'après que vous m'aurez promis de nous pardonner à toutes les deux.

Lady Rovel l'avait d'abord écoutée d'un air sévère; mais une idée lui vint, — elle en avait beaucoup, comme le disait Meg. Elle découvrit soudain que M^{lle} Ferray était la solution providentielle d'un petit problème qui la tracassait depuis une heure, et ce fut avec un sourire de bienveillance qu'elle lui dit : — Vous avez l'âme tendre, mademoiselle?

— C'est un reproche qu'on m'a souvent fait, madame.

— Et vous aimez les enfans?

— Passionnément.

— Autant que vos roses?

— Bien davantage, s'il est possible.

— J'en suis charmée, s'écria lady Rovel; puis rendant la bride à sa monture, elle fut se planter en face de Raymond, qui demeurait immobile à cent pas en arrière. Depuis le matin, il roulait dans sa tête la traduction d'un passage épineux du *De rerum natura*. Il venait d'en trouver deux vers, et, de peur de les laisser échapper, il s'était arrêté pour les écrire sur son calepin.

— Ai-je rêvé, monsieur, lui dit lady Rovel, que vous êtes venu ce matin chez moi, ému d'une noble fureur, me déclarer que ma fille, miss Rovel, était un monstre?

— Si ce ne sont les termes, c'était bien le sens, répondit-il froidement, le nez collé sur ses tablettes.

— Je croyais aussi que vous m'aviez priée de lui infliger un châ-timent digne de tous ses forfaits.

— C'est vrai, madame.

— Qui a mis l'oiseau en liberté?

— C'est moi, madame; mais ce n'est pas que je lui veuille le moindre bien. Mademoiselle votre fille a une façon insupportable de crier, et je vous conjure à l'avenir de ne plus l'oublier au fond d'un buffet.

— Oui ou non, monsieur, reprit-elle, m'avez-vous déclaré ce matin du ton le plus décisif que charbonnier est maître chez lui?

— Je crois m'en souvenir, madame.

— Ma fille et mes armoires sont-elles à moi?

— Assurément, madame.

— Monsieur, le premier devoir d'un homme qui se respecte n'est-il pas d'avoir un peu de suite dans les idées?

— J'y ai renoncé depuis longtemps, madame. Dans un monde de fous, malheur à qui se pique d'être toujours raisonnable. — Et il se remit à écrire.

— *This man*, s'écria lady Rovel, *is the most insupportable of all the cold-blooded animals!*

— Ce qui signifie, madame, que je suis le plus insupportable de tous les animaux à sang-froid. Vous oubliez toujours que je sais les langues étrangères.

— Meg! cria du haut de sa tête lady Rovel, je vous permets d'accompagner M. Ferray chez lui. Tâchez de profiter de sa conversation, qui est aussi instructive qu'agréable.

A ces mots, elle partit au galop; son état-major la suivit et disparut bientôt dans un tourbillon de poussière. Meg, qui pendant cet entretien s'était tenue blottie dans les jupes de M^{lle} Ferray, la prit par la main et se mit à courir avec elle du côté de l'Ermitage, en lui disant : — Ma bonne demoiselle, vous me donnerez l'hospitalité pendant deux heures; c'est juste le temps qu'il faut à maman pour oublier ses colères.

Les enfans proposent, et Dieu dispose. Meg, une heure plus tard, s'occupait à aider M^{lle} Ferray dans l'arrosage de ses plates-bandes, et prenait goût à cette occupation, qui lui était nouvelle, quand un haquet chargé de deux ou trois malles fit son entrée dans la cour. Il était précédé de la négresse. Elle tenait à la main une lettre qu'elle remit à M^{lle} Ferray. Cette lettre, écrite à la diable, et dont les pattes de mouche montaient de la cave au grenier, était ainsi conçue :

« Mademoiselle, on m'a proposé tantôt de partir dès ce soir pour l'Engadine, le temps étant propice, et d'aller faire l'ascension du Bernina et de quelques autres cimes où l'on assure qu'aucune femme n'est jamais montée et ne montera jamais, surtout dans cette saison. Meg est un grand empêchement à ce beau projet. Les enfans sont comme les bagages dans les armées; le jour de la bataille, il est bon qu'un soldat n'ait que son havre-sac sur le dos. Vous m'avouerez que je ne puis mener Meg au sommet du Bernina. Si je tombe dans un précipice, j'y veux tomber seule. Il m'a paru que vous aviez quelque amitié pour elle, et je ne fais aucun doute que vous ne consentiez à la garder chez vous jusqu'à mon retour. Je suis vraiment heureuse de la confier à vos bons soins. Il m'a paru aussi que monsieur votre frère s'intéressait beaucoup à l'éducation des enfans. Il s'est plaint que j'élevais mal ma fille. Je lui serai fort reconnaissante de vouloir bien retoucher mon ouvrage, et je suis sûre que Meg profitera beaucoup dans la société d'un homme si

distingué, — quoique, à mon avis, il manque un peu de suite dans les idées, mais on n'est pas tenu d'être parfait. Il est bien entendu que vous avez le droit de me faire vos conditions ; j'y souscris d'avance, et nous réglerons tout à mon retour comme il vous plaira. Mon absence durera probablement quinze jours ou plus longtemps, car je ne veux tromper personne, et je dois vous confesser qu'il y a quelques années, étant partie de Paris à huit heures précises du matin pour aller passer l'après-midi à Fontainebleau, j'ai poussé jusqu'à Madrid, d'où je ne suis revenue qu'au bout d'un an. Comme il faut tout prévoir, les précipices et les avalanches, s'il m'arrivait malheur sur le Bernina, veuillez écrire à l'honorable sir John Rovel, gouverneur-général de la Barbade et autres petites Antilles. Il vous indiquerait ce que vous devez faire de Meg. Votre très reconnaissante lady Aurora Rovel. »

Il y avait beaucoup de parenthèses dans les lettres de lady Rovel ; il y en avait beaucoup aussi dans son esprit et dans sa conduite, et, à vrai dire, ce qui lui plaisait le plus en ce monde, c'étaient les parenthèses. On les ouvre, on les ferme, et on reprend sa phrase ou son projet, comme si rien ne s'était passé. Aussi faisait-elle bien de compter avec les futurs contingens, non qu'on pût craindre qu'il lui arrivât malheur dans ses ascensions. Elle avait le pied sûr, une tête à l'abri de tous les vertiges ; mais il pouvait se faire qu'elle rencontrât au sommet du Bernina l'homme idéal, et qu'en redescendant elle partît avec lui pour Saint-Pétersbourg ou Constantinople.

En lisant sa prose, M^{lle} Ferray devint rouge de plaisir ; jamais elle n'avait cru plus dévotement à sa chère Providence, qu'elle aimait à voir partout, avec qui elle causait sans cesse, qui lui faisait quelquefois attendre ses réponses, mais finissait toujours par parler. Depuis une heure qu'elle connaissait Meg, elle avait dit cent fois *in petto* : — O Providence, si vous ne vous en mêlez, que deviendra cette blonde aux yeux noirs ? O Providence, que je vous saurais gré de me la donner ! J'aurais le plaisir de la regarder, le plaisir plus grand encore de l'élever ; ce serait pour moi une douce occupation, et pour elle le salut et le bonheur. — A tes souhaits ! je te la donne, venait de lui dire la Providence, qui cette fois avait répondu courrier par courrier.

M^{lle} Ferray embrassa Meg sur les deux joues. Elle lui tendit la lettre, la pria de lire à son tour. Meg lut deux fois ; elle pâlit, fut prise d'un tremblement nerveux, et, ramassant son chapeau de paille, dont elle avait coiffé un échalas, elle se mit à courir à toutes jambes pour aller retrouver sa mère, qu'elle aimait, qu'elle admi-

rait beaucoup plus encore qu'elle ne la craignait. Paméla eut grand-peine à la rattraper. Elle lui expliqua que c'en était fait, que trois quarts d'heure avaient suffi à lady Rovel pour faire ses paquets, payer les gages de ses gens, les mettre à la porte, fermer la maison, et s'en aller prendre le train. Meg s'arracha les cheveux; elle était inconsolable. Tout à coup il lui vint une idée de traverse. — Si je reste avec vous, dit-elle à M^{lle} Ferray, me permettrez-vous de porter des robes longues?

M^{lle} Ferray lui en donna sa parole la plus sacrée, l'assurant qu'une de ces robes serait à queue. Meg demeura un instant pensif, le nez en l'air, contemplant les nuages; elle y aperçut sans doute une grande jupe à traîne qu'elle avait cent fois enviée à sa mère. Le ciel, qu'elle interrogeait, lui déclara qu'effectivement la plus grande félicité de ce monde est de porter des robes longues. Elle s'écria : — En ce cas, c'est une autre affaire! — Et aussitôt elle essuya ses pleurs, reprit sa gaité et son arrosoir, et, le tenant à la main, fit deux fois à cloche-pied le tour d'une plate-bande.

Ce n'était pas tout pour M^{lle} Ferray d'avoir convaincu Meg, il s'agissait d'aller trouver son maître et seigneur et de lui conter l'incident. Certaine d'essuyer une bourrasque, elle cargua toutes ses voiles, et ce fut l'air penaud, le visage long d'une aune, qu'elle pénétra dans le cabinet de travail de Raymond, l'avertissant par manière de préambule qu'elle venait lui annoncer la plus fâcheuse, la plus déplorable, la plus sinistre des nouvelles. Il ne tenait qu'à lui de croire que son banquier était en fuite, ou que l'Ermitage allait être englouti par un tremblement de terre. Après lui avoir laissé le temps de passer en revue tous les désastres possibles, elle lui présenta la lettre de lady Rovel. Malgré cette habile préparation, Raymond fit un formidable haut-le-corps : — Ah! par exemple, s'écria-t-il, l'invention est admirable, et voilà une facétie assez bouffonne! Prend-on ma maison pour un hospice d'enfants trouvés? Qu'on renvoie sur-le-champ cette demoiselle à sa mère!

M^{lle} Ferray lui répondit que telle avait été sa première pensée, mais que lady Rovel était partie, qu'on ne savait quel chemin elle avait pris.

— Il y a une chose encore plus certaine, reprit-il en frappant du poing sur la table, c'est que cette péronnelle ne restera pas ici une heure de plus. Qu'on les remmène brouter dans leur Prairie, elle et sa négresse!

M^{lle} Ferray alléguait que telle avait été sa seconde pensée, mais que lady Rovel avait eu soin de fermer sa maison et d'en emporter les clés.

— Que le diable l'emporte elle-même! Ma chère, mets bien vite

ton chapeau, et, puisque Meg il y a, conduis Meg dans le premier pensionnat venu.

— Voilà qui est bien trouvé ! s'écria M^{lle} Ferray. — Elle s'achemina vers la porte; puis, revenant sur ses pas : — Mon bon frère, dit-elle, il faut tout prévoir. Si c'est nous qui mettons cette maudite fillette dans un pensionnat, nous en demeurons responsables, et si, comme je n'en doute pas, elle s'évadait un beau matin, ce serait à nous de courir après elle. Ne penses-tu pas que mieux vaut encore la garder ici ? Dans quinze jours, sa mère viendra la reprendre.

— Dans quinze jours, ou dans quinze mois, ou dans quinze ans, répliqua-t-il avec colère. Sur quoi peut-on compter avec un hurluburlu de cette espèce ? Et qui sait si cette triple folle n'a pas jugé à propos de nous faire cadeau de sa fille pour la vie ? Qu'on aille sans plus tarder me chercher une voiture, je saurai bien retrouver cette tendre mère, fût-ce au sommet du Bernina, et lui restituer son bien.

— Reste à savoir si c'est au Bernina qu'elle compte aller, répondit doucement M^{lle} Ferray; sûrement elle a voulu nous dérouter. Tu l'as bien jugée, Raymond, c'est une triple folle, et il est possible qu'avant quelques heures elle se soit embarquée pour la Chine. Je craindrais vraiment que tu ne te dérangeasses inutilement, que tu ne perdisse tes peines et tes pas.

— Fort bien, je renonce à me mettre à sa poursuite; mais sa fille passera la nuit à la belle étoile. Aurais-tu par hasard, Agathe, la prétention de me faire adopter cette adorable enfant ?

— Quelle énormité ! répondit-elle. Comment peux-tu croire... Mais, j'y pense, elle a un père, cette pauvre petite, et c'est à lui de disposer d'elle. Écrivons-lui. Le mal est qu'il demeure un peu loin; mais enfin dans quelques semaines nous aurons sa réponse, et quelques semaines sont bientôt passées.

Après s'être récrié contre cette proposition, après avoir tempêté de plus belle, ne trouvant rien de mieux et sur les assurances formelles qui lui furent données par sa sœur que durant son court séjour à l'Ermitage Meg serait exclusivement sous sa garde, qu'elle la cacherait sous sa jupe, qu'il n'en entendrait jamais parler, il finit par se rendre en maugréant à ses raisons. Pour ne pas perdre de temps, prenant une plume, il écrivit séance tenante au gouverneur des Petites-Antilles qu'il avait eu l'heur de trouver sa fille dans une armoire, et qu'il le priait de vouloir bien lui expliquer au plus tôt s'il devait l'y remettre ou l'expédier par une occasion à la Barbade. Pendant qu'il écrivait, M^{lle} Ferray s'écriait d'un air dolent : — Quel ennui ! quel embarras ! Qui aurait pu prévoir cette tuile ? que je me repens d'avoir amené cette enfant ici !

La lettre écrite, elle l'emporta pour la jeter dans la boîte. Dès

qu'elle eut refermé la porte, son visage s'épanouit. Quelque chose lui disait que les gouverneurs des Antilles anglaises ont trop d'affaires sur les bras pour se presser de répondre aux lettres où il n'est question que de leur fille. Elle envoya par le trou de la serrure un long baiser de reconnaissance à son frère. M^{lle} Ferray possédait au suprême degré le don des espérances vagues, qui consistent à espérer quelque chose, sans savoir quoi. Il lui semblait que cette enfant qui venait de leur tomber du ciel jouerait un rôle heureux dans leur vie, que peut-être elle serait cause que son frère renoncerait à haïr les femmes, qu'elle le réconcilierait avec le bonheur, avec la vie, avec la gloire et avec l'arabe. Comment cela se ferait-il? Elle n'en savait rien et ne s'en inquiétait guère. C'est à la Providence de trouver le comment; elle a été mise au monde pour cela.

III.

M^{lle} Ferray ne s'était pas chargée d'une tâche facile; mais elle avait l'opiniâtre patience des âmes douces et aimantes, et comme feu son frère, c'est-à-dire comme le Raymond d'autrefois, elle ne prisait que les ouvrages malaisés. Meg était un poulain ombrageux qu'un mot ou un geste faisait cabrer. La bonne Agathe entreprit d'apprivoiser par degrés cette volonté rebelle, et tout d'abord de s'insinuer doucement dans son cœur, dont elle voulait gagner la confiance et l'amitié. Elle y réussit si bien que Meg en vint au bout de peu de temps à lui confesser toutes les sottises qu'elle avait faites et toutes celles qu'elle méditait, car de l'empêcher d'en faire, autant eût valu emprisonner la lune dans un puits. Pour obtenir quelque chose, M^{lle} Ferray exigeait très peu. Le reste du temps, elle se contentait de cacher soigneusement à son frère des peccadilles et des fredaines qui lui auraient fait jeter les hauts cris. Il ne se douta jamais qu'un jour Meg avait dépouillé de ses fruits le plus beau de ses pommiers pour en bombarder les passans, qui avaient riposté par une grêle de cailloux. Tête nue, les cheveux au vent, Meg était demeurée maîtresse du champ de bataille; mais l'affaire avait été chaude, et le vitrage défoncé de la serre en rendait témoignage. Raymond ignore également que sa sœur avait trouvé miss Rovel juchée au sommet de la fenièrre, où elle fumait paisiblement une cigarette. Si la maison avait brûlé, il eût été difficile de tenir le cas secret; mais à coup sûr M^{lle} Ferray eût trouvé moyen de s'imputer à elle-même le sinistre, ou elle se fût écriée, selon sa formule ordinaire : — Quand on y réfléchit, cela s'explique, et pourvu que cette pauvre petite promesse de ne plus recommencer, il faut lui pardonner. — Cependant elle ne pouvait tout

cacher à Raymond. Il surprit plus d'une fois Meg dévastant son potager, sous prétexte que rien n'est plus bête qu'un chou, ou lutinant un bel angora qu'il chérissait et lui attachant une lanterne à la queue. Il rabrouait d'importance la jolie espiègle. Alors arrivait M^{lle} Ferray, clochant du pied, pareille aux Prières d'Homère, célestes avocats, qui, boiteuses, louches, marchent sur les pas du crime pour réparer ses ravages et détourner la colère des dieux.

M^{lle} Ferray causait beaucoup avec miss Rovel; ces entretiens lui laissaient une impression singulière, mêlée de charme et d'épouvante. Elle était effrayée et de tout ce que Meg ne savait pas, et bien plus encore de tout ce qu'elle savait. Meg était d'une ignorance crasse sur certains sujets, tandis que sur d'autres elle possédait des lumières extraordinaires, une science digne du bonnet doctoral, qu'elle avait attrapée au vol dans le salon de sa mère. Meg ne savait ni tricoter, ni broder, ni ourler un mouchoir, ni marquer une serviette, et elle s'entendait beaucoup mieux à déranger une armoire qu'à la ranger. A la vérité, elle savait lire, mais elle n'avait rien lu; elle savait écrire, mais elle avait une main déplorable. Sa littérature était fort courte aussi bien que ses connaissances historiques; elle avait vaguement ouï parler d'un Shakspeare, qui avait composé beaucoup de drôleries, d'un certain Charlemagne, célèbre par la longueur de sa barbe, et du nommé Charles Stuart, roi d'Angleterre, qui avait eu la tête coupée. Ce dernier fait lui avait paru intéressant, elle y pensait quelquefois en décapitant les choux de Raymond. Elle était aussi versée dans la géographie que dans l'histoire. En toutes ces matières, elle s'en tenait aux à-peu-près, qui lui suffisaient amplement, et se targuait de savoir par exemple qu'il fait plus chaud en Espagne qu'en Angleterre, attendu que le premier de ces pays est situé quelque part dans les environs de l'Afrique. M^{lle} Ferray lui ayant lu un jour *Athalie*, elle trouva cette comédie intéressante et très neuve; elle en retint même un vers qui l'avait particulièrement frappée, et répétait souvent qu'il est bon

De réparer des ans l'irréparable outrage.

Par compensation, Meg savait pertinemment que l'amour est, selon la méthode qu'on emploie, le plus agréable des plaisirs ou la plus dangereuse des passions. Elle expliquait sagement à M^{lle} Ferray ce qu'on entend en France par le demi-monde, et ce qu'est un *patito* en Italie. Elle affirmait que le mariage est une institution arriérée, que les unions libres sont le mot de l'avenir. Elle possédait sur le bout du doigt la liste des amies de cœur de tous les souverains régnans, et, quand elle récitait cette litanie, on aurait pu

croire qu'elle énumérait les saintes de son calendrier. Elle connaissait les aventures scandaleuses de la *pairy* et même de la *gentry*, et la chronique galante n'avait pour elle point de secrets. Elle avait appris que le duc un tel, trompé dix fois par sa femme, qu'il n'avait trompée que neuf fois, avait fait un jour son compte et s'était cru autorisé à solliciter son divorce. Elle n'ignorait point que les Polonaises, quand elles se marient, ont soin de se ménager un cas de nullité; elle estimait que cette précaution fait le plus grand honneur à leur prévoyance. Elle savait encore que lord B..., après avoir eu une suite infinie de bonnes fortunes, s'était décidé sottement à épouser sa dernière maîtresse, et que, dévoré de jalousie, il la battait comme plâtre et la tenait sous clé : d'où elle concluait sagement que, s'il est pardonnable d'épouser une femme qu'on ne peut avoir autrement, épouser une femme qu'on a eue est le dernier degré de la démenche humaine.

Cette étourdissante science inquiétait fort justement M^{lle} Ferray. Elle découvrit pourtant qu'en dépit des apparences Meg était restée très jeune, très enfant, qu'elle était fort naïve dans son savoir, que les aventures de lord B... et du duc un tel étaient pour elle comme les contes fantastiques d'une bibliothèque bleue qui charmaient sa mémoire, sans qu'elle en tirât aucune conclusion directement applicable à miss Rovel, laquelle pour le moment préférait à tout le reste le plaisir de jeter des pommes aux passans. Elle découvrit aussi que Meg avait un noble orgueil qui lui faisait mettre sa personne à très haut prix, un tour romanesque dans l'imagination qui la protégerait contre les tentations vulgaires, un grand fonds de bon sens grâce auquel cette petite personne verrait clair dans le jeu des grands et des petits trompeurs. — Faute de mieux, se disait M^{lle} Ferray, un cœur qui s'estime assez pour ne se donner qu'à la condition qu'on sente tout ce qu'il vaut, une imagination exigeante, ambitieuse de mettre quelque beauté dans sa vie, un esprit droit et courageux, fermement résolu à n'être dupe de rien ni de personne, sont trois garde-fous capables de préserver de plus d'une chute. Sans contredit, les principes sont plus sûrs; mais que lady Rovel lui accordât quinze mois, M^{lle} Ferray se faisait fort de donner des principes à Meg, bien que cela parût aussi chimérique que de faire croître des courges sur un roc dépourvu de terre végétale.

Elle s'y essayait déjà, ne faisant jamais de morale à Meg, écoutant des deux oreilles toutes ses histoires, ne paraissant se scandaliser de rien, se contentant de lui insinuer que, selon le point de vue, tout peut se justifier, que l'essentiel est de bien savoir ce qu'on veut, et d'accepter d'avance les conséquences de ses actions, par la raison que toute action décisive a ses inévitables conséquences, et

qu'une fois engagés ce n'est plus nous qui tenons notre vie, c'est elle qui nous tient. — Tous les chemins qui conduisent au bonheur ou au malheur, lui disait-elle, partent du même carrefour. Il est bon de réfléchir longtemps avant de faire son choix, car ces chemins, qui d'abord semblent presque contigus, deviennent tellement divergens qu'il est impossible au repentir de retourner de l'un à l'autre. En vain s'aperçoit-on qu'on s'est trompé, il faut aller jusqu'au bout de son erreur et de son malheur. Heureusement, ajoutait-elle, pour nous empêcher de nous mettre en route sur la foi d'un choix précipité, la bonne nature a placé dans le carrefour une fontaine magique, environnée d'ombrages délicieux sous lesquels il est doux de séjourner. L'eau de cette fontaine procure à celui qui en boit des songes charmans, une joyeuse ivresse; il croit sentir en lui quelque chose de plus fort que le destin et de plus heureux que le bonheur lui-même, de telle sorte qu'occupés à savourer le rêve de la vie nous ne nous pressons pas trop de vivre. Cette fontaine est la jeunesse, — et M^{lle} Ferray exhortait Meg à rester jeune longtemps, parce que c'est la seule chose dont on ne se repente jamais. Meg goûtait assez cette sagesse et cette fontaine, mais elle n'en marquait rien, se gardant de laisser croire à sa vieille amie que ses discours et ses réflexions pussent faire sur sa nature réfractaire quelque impression décisive.

Si Meg causait beaucoup avec M^{lle} Ferray, elle échangeait au plus trois paroles par jour avec Raymond, qu'elle ne voyait guère qu'aux heures des repas. Raymond ne prenait pas la peine de dissimuler l'humeur que lui donnait l'installation de miss Rovel dans sa maison, ni l'impatience avec laquelle il attendait le moment de l'expédier aux Antilles. De jour en jour, elle lui agréait moins, et il répétait souvent à sa sœur que cette petite fille était une enfant perverse, qui demandait à être gouvernée avec la dernière sévérité. A vrai dire, Meg ne faisait rien pour lui plaire. Elle voyait en lui un monsieur très bourru, un peu mystérieux, qui malgré elle lui imposait. L'antipathie instinctive qu'il lui inspirait ne tarda pas à se changer en une aversion raisonnée, et voici à quel propos.

M^{lle} Ferray s'était flattée qu'à force de réciter à Meg son allégorie de la fontaine enchantée, elle lui persuaderait de porter quelque temps encore des robes courtes. Il n'en fut rien, les allégories ne produisent pas de ces effets souverains. Chaque jour, Meg rappelait à M^{lle} Ferray sa promesse; elle devint si pressante qu'il fallut s'exécuter. M^{lle} Ferray la conduisit à Genève et la fit entrer dans un magasin de nouveautés, où, après de longues discussions, elles arrêtèrent leur choix sur une étoffe de soie gris-rose dont Meg consentit à s'accommoder, quoiqu'elle eût préféré une couleur plus voyante.

De là on se transporta chez la meilleure faiseuse de la ville, avec laquelle on débattit longtemps la grosse question de la coupe à la mode et des garnitures. Meg entendait que sa première robe longue fût un chef-d'œuvre. Elle entra enfin en possession de ce trésor. Le matin suivant, elle se leva dès l'aube et passa plusieurs heures à promener dans sa chambre ses nouveaux atours, allant, venant, faisant bouffer sa jupe, fière de ses guipures, se donnant le torticolis pour contempler son pouf. Elle soupirait après l'heure du déjeuner. Dès qu'elle eut entendu la cloche, elle se précipita dans la salle à manger, qu'elle traversa le nez au vent, cambrant sa taille, balançant sa tête et ses bras. Raymond, qui venait d'entrer par une autre porte, s'arrêta court pour la regarder, et dit à sa sœur avec un haussement d'épaules : — Es-tu folle, Agathe, d'avoir ainsi fagoté cette petite? — Cette exclamation malsonnante parut à Meg la plus fiévreuse des impertinences. Elle réussit cependant à se taire et à sourire, comme une personne qui entend dire une sottise et qui dédaigne de la relever. De ce jour, elle médita profondément sur les moyens de prouver à M. Raymond Ferray qu'il était un oison bridé, et que, depuis que miss Rovel portait des robes longues, elle méritait que tout l'univers la prît au sérieux. Le hasard, qui est souvent l'obligé complice des petites filles, lui fournit l'occasion qu'elle cherchait.

Meg se promenait souvent aux environs de l'Ermitage, accompagnée de Paméla. Pendant qu'elle quêtait des noisettes et les croquait à belles dents, la négresse laissait errer dans la campagne ses regards mélancoliques, et par intervalles poussait des roucoulemens de tourterelle amoureuse ou de profonds soupirs qui étaient un réquisitoire contre la destinée. Bien qu'elle eût le nez fort camus, Paméla avait décidé depuis longtemps qu'elle était un trésor méconnu par le monde. Cette perle attendait impatiemment le connaisseur qui lui rendrait justice; peut-être brillerait-elle un jour au doigt d'un prince, — car Paméla, ayant vu plus d'un prince à la discrétion de lady Rovel, s'était persuadé que c'est marchandise commune et que tôt ou tard elle aurait le sien. L'imagination de cette négresse romantique ne se refusait rien.

Le promenoir favori de Meg était un petit chemin très ombragé, où croissaient plus de noisetiers qu'ailleurs; il aboutissait à une ravine qui dévalait brusquement dans l'Arve. Arrivée au bord de la ravine, Meg y faisait quelques gambades assez hasardeuses, prenant plaisir à épouvanter Paméla par ses témérités, après quoi on retournait au logis. Un jour, elle s'aperçut en détournant la tête qu'un inconnu venait derrière elle à cinquante pas de distance. Elle s'arrêta pour le regarder, il s'arrêta aussi en se donnant l'air de chercher

une épingle dans l'herbe. Elle se remit en marche, il recommença de la suivre. Arrivée au bout du chemin, elle fit volte-face, l'inconnu s'adossa contre un arbre pour l'attendre au passage. C'était un petit homme entre deux âges, tiré à quatre épingles, le cou serré dans une cravate bleu de ciel, les doigts chargés de bagues, les sourcils, la moustache et les cheveux teints, un nez de furet, des yeux ternes de poisson mort qui avaient des réveils subits ; — au moment où Meg passa devant lui, il en jaillit un regard de faune à l'affût d'une nymphe. Il s'aperçut que ses prunelles parlaient trop, il les éteignit comme on souffle une bougie, et salua Meg avec la bienveillance paternelle d'un barbon qui aime les enfans. Il y a plusieurs manières de les aimer.

Le lendemain, miss Rovel n'était pas depuis dix minutes dans le chemin sans issue lorsqu'elle vit apparaître l'inconnu, qui recommença le même manège que la veille; il en fut de même le surlendemain. Le quatrième jour, Meg, qui commençait à être intriguée et n'était pas fille à s'endormir sur ses curiosités, s'arrangea pour laisser adroitement tomber son éventail dans le gazon, fournissant ainsi à l'inconnu le prétexte qu'il guettait. Une minute après, il l'avait abordée et lui présentait son éventail en la saluant jusqu'à terre.

— Puis-je savoir comment vous vous appelez, ma belle demoiselle? lui demanda-t-il avec un sourire un peu grimaçant.

Meg se dressa sur ses ergots. — Monsieur, répondit-elle avec hauteur, je n'ai pas l'habitude de dire mon nom aux gens qui ne me disent pas le leur.

Sa vivacité interloqua le vieux beau, qui balbutia qu'il se nommait le marquis de Boisgenêt. — Et moi, lui répondit Meg en se baptisant du premier nom qui lui passa par l'esprit, je m'appelle *miss Marvellous*. — Là-dessus, comme il la pressait de questions, elle lui expliqua que depuis plus d'un mois sa mère habitait dans une crevasse du Bernina, qu'elle-même avait été mise en pension dans une maison qui s'appelait l'Ermitage, et qui n'était pas beaucoup plus amusante qu'une crevasse : on l'y traitait très sévèrement parce qu'elle avait des passions très vives. Elle ajouta pourtant que devant cette maison il y avait un verger, et qu'au bas de ce verger il y avait un ruisseau où elle pêchait quelquefois des écrevisses, mais que les temps étaient durs, qu'on trouvait dans les ruisseaux beaucoup moins d'écrevisses que de cailloux. M. de Boisgenêt, suspendu à ses lèvres, ne perdait pas un mot; il aimait à se renseigner.

Puis il implora de Meg l'autorisation de faire quelques pas avec elle, et, baissant la voix, il lui déclara que du premier jour qu'il l'avait vue, sa beauté avait eu pour lui un attrait inexprimable, qu'il

en était comme ensorcelé, qu'il venait rôder à l'entrée du chemin sans issue dans l'espérance de l'y retrouver, que ce chemin était son paradis et que Meg était son ange, un de ces anges auxquels on n'ose rien demander que la permission de les adorer à genoux.

Meg, qui n'avait encore senti pousser sous ses aisselles ni ailes ni ailerons, répondit à cette déclaration éthérée par un de ces grands éclats de rire de petite fille qui ont la brusquerie et le perçant du chant du coq. Ce rire troubla quelque peu l'amoureux barbon. Il laissa là ses métaphores et supplia Meg de lui faire cadeau du méchant éventail en papier qu'il venait de lui rapporter. — Ce sera pour moi un joyau sans prix, lui dit-il, et vous me permettrez de vous en offrir un autre en échange.

— Un éventail angélique? demanda-t-elle en relevant le menton. Apportez-le toujours, la cour appréciera.

Et, s'efforçant d'imiter un mouvement de tête à la Junon dont se servait sa mère pour rompre un entretien qui avait trop duré, elle prit congé de M. de Boisgenêt, qui eut la discrétion de ne point s'attacher à ses pas.

Les nombreux adorateurs de lady Rovel avaient offert quelquefois à Meg des bonbons et des poupées; mais aucun d'eux n'avait jamais paru se douter qu'elle fût un ange, ni se soucier beaucoup de ses yeux noirs et de ses cheveux blonds. Traitée jusqu'alors en enfant, on venait pour la première fois de lui faire une déclaration; c'était un événement dans sa vie, et voilà les miracles qu'opèrent les robes longues. Tout en s'acheminant d'un pas rapide vers l'Ermitage, elle se disait : — Que penserait de cette aventure M. Raymond Ferray? Eh! vraiment il me semble que cette petite si mal fagotée fait des passions sans avoir seulement besoin de remuer le bout du doigt!

Elle marchait si vite que sa négresse ne pouvait la suivre. Paméla était pourtant curieuse de savoir ce qui s'était passé entre sa jeune maîtresse et l'inconnu. Elle avait écouté sans rien comprendre, M. de Boisgenêt parlant très bas, et, quand il eût parlé haut, elle n'eût pas compris davantage, attendu qu'elle ne savait que l'anglais.

— N'allez donc pas si vite, mademoiselle, dit-elle à Meg; on dirait que nous avons le diable à nos trousses.

— C'est bien le diable, ou peu s'en faut, répondit Meg.

— Lui, mademoiselle! Il a l'air si poli, ce monsieur, si aimable, si galant!

— Il te plaît donc, Paméla?

— Il a de bien grandes manières. Serait-ce un prince par hasard?

— Ne te monte pas la tête, ce n'est qu'un marquis.

— Et ne puis-je savoir?..

— Oh ! ne m'interroge pas.

— Qu'est-ce à dire, mademoiselle ? fit-elle d'un ton de reproche. Jusqu'aujourd'hui vous n'avez jamais eu de secrets pour moi.

— C'est qu'en vérité je ne sais si je dois te révéler... Ma situation est bien délicate, Paméla, ajouta-t-elle d'un air important et solennel. Vraiment je me fais scrupule de m'acquitter de la commission dont le marquis de Boisgenêt m'a chargée pour toi.

— Pour moi ! roucoula la négresse en se rengorgeant.

— Oui, pour toi. Comme il ne sait pas l'anglais, il m'a priée de te dire qu'il est éperdument épris de tes charmes, qu'il en perd le boire, le manger et le peu de cheveux qui lui restent. Il m'a demandé comment il pourrait s'y prendre pour te persuader de son amour. Je lui ai répondu que tu étais une âme poétique, tout à fait détachée des biens de ce monde, que tu nageais dans l'éther, que tu méprisais l'or, l'argent et les bijoux.

— Il ne faudrait pas aller trop loin, mademoiselle, interrompit vivement la négresse ; un joli bijou n'a jamais rien gâté.

— C'est aussi son avis, reprit Meg, et demain il t'offrira par mon entremise un petit cadeau qui, selon lui, sera vraiment digne d'un ange, car tu es son ange. Il paraît qu'il y a des anges noirs.

— Pourquoi pas ? la couleur ne fait rien à l'affaire, et en voilà la preuve, répliqua Paméla un peu piquée.

Meg ne lui en dit pas davantage, et la laissa sur ses réflexions, qui la tinrent comme hors d'elle-même pendant tout le jour et toute la nuit qui suivit.

Le lendemain, Paméla eut un moment d'inquiétude, lorsqu'en arrivant dans le chemin sans issue, elle n'y aperçut point le marquis. Cependant, comme elle venait d'atteindre avec Meg la crête de la ravine, elle avisa le retardataire, qui se dirigeait vers elles de toute la vitesse de ses petites jambes. Meg fit signe à sa crédule soubrette de s'écarter un peu et reçut d'un air fort noble M. de Boisgenêt, qui s'empressa de lui présenter un charmant étui, lequel contenait un fort bel éventail de nacre, monté en ivoire et garni de brillans. Meg le déploya et dit : — Il est vraiment de fort bon goût. L'ange l'accepte.

— Mais il s'agissait d'un troc ! murmura M. de Boisgenêt de sa voix la plus flûtée.

— J'ai oublié chez moi mon éventail en papier, lui répondit-elle. Et puis j'y tiens, vous ne l'aurez pas.

— Ah ! fille cruelle, s'écria-t-il, vous jouez-vous ainsi de vos promesses ?

— Demandez-moi autre chose. Que peut-on faire pour vous être agréable.

— Ce qu'on peut faire ? bégaya le marquis. Oserai-je vous dire le rêve que je fis la nuit dernière, et qui tout le jour m'a hanté, obsédé ?

— Dites seulement, reprit-elle. Si votre rêve ne me plaît pas, j'en serai quitte pour secouer mes oreilles.

— Je rêvais donc que je me promenais un soir, seul avec vous, dans le chemin que voici, au clair de la lune. Vous dire quelle ivresse possédait mon âme !.. — Et il partit de là pour lui expliquer qu'il adorait la lune, que la contempler avec une femme aimée était à ses yeux la plus ineffable des félicités.

— Je n'aime pas tant la lune que cela, lui répondit-elle avec une moue dédaigneuse. M. Ferray expliquait l'autre jour à sa sœur que la lune est une terre morte, tellement morte qu'elle ne sait plus tourner sur elle-même, et que rien n'y pousse, — une vieille carcasse de monde. Il est très pédant, M. Ferray, et les pédans tuent la poésie; mais enfin, puisque vous y tenez...

— Que n'ai-je un trône ! interrompit-il. Je le donnerais sans regret pour réaliser mon rêve.

— Soit, reprit-elle. Trouvez-vous ce soir, au coup de minuit, devant la grille de l'Ermitage, je tâcherai de vous y rejoindre, et vous m'expliquerez la lune. Suis-je assez bonne ?

M. de Boisgenêt fut saisi d'un tel transport de joie que peu s'en fallut qu'il ne tombât aux genoux de Meg; mais elle se souvint d'un certain geste par lequel sa mère coupait le fil de son discours à un indiscret qui s'oubliait. Elle le copia avec tant de bonheur que M. de Boisgenêt réprima son élan et la laissa partir sans lui dire autre chose que : — Oh ! mon ange, à ce soir !

Pendant leur entretien, il avait jeté plus d'une fois sur Paméla, dont la présence le gênait un peu, des regards inquiets. Paméla y avait cru lire la douce folie d'un amoureux désir, et lui avait répondu en baissant pudiquement les yeux. Toutefois le transport du marquis ne lui avait point échappé. Elle ne put s'empêcher de dire à Meg : — Il m'a paru, mademoiselle, que M. de Boisgenêt était fort tendre avec vous.

— J'ai vu le moment, repartit Meg, où il allait m'embrasser, parce qu'après m'être fait longtemps prier, j'ai consenti à te parler en sa faveur. Écoute, Paméla, continua-t-elle d'un ton dogmatique, c'est la dernière fois que je me mêle de cette affaire. Tu es assez grande pour savoir te conduire, ne me demande point de conseils, je n'en donnerai point. — Et lui présentant l'éventail : — Voici un assez joli colifichet dont ce pauvre homme te fait hommage à la condition que ce soir à minuit tu iras te promener avec lui pendant une heure au clair de la lune, car il a un faible prononcé pour la lune. C'est à toi de voir ce qu'il te convient de faire, seulement je t'engage

à être prudente et avisée. Je pourrais te citer de nombreux exemples de femmes qui en tenant la dragée haute à leurs amans ont réussi à se faire épouser... M^{me} la marquise Paméla de Boisgenêt ! Il me semble que cela sonne bien.

— Je vous remercie de vos bons avis, répliqua Paméla avec une certaine hauteur; mais je crois pouvoir m'en passer.

Et pendant cinq minutes elle joua de son éventail, qu'elle fourra lestement dans sa poche en arrivant à l'Ermitage.

Longtemps avant minuit, Meg avait éteint sa lampe, écarté son rideau, entre-bâillé son volet. Accoudée sur le rebord de sa fenêtre, elle attendait, sûre de voir et de n'être pas vue. La lune se leva au-dessus des montagnes; à la faveur de sa vive clarté, Meg ne tarda pas à discerner une ombre, qui se promenait en long et en large sur le chemin. L'horloge du village voisin venait de frapper douze coups, lorsqu'à sa vive satisfaction la jeune guetteuse entendit le grincement d'une porte qu'on ouvrait avec précaution, et un second fantôme apparut, qui traversa la cour en se dirigeant du côté de la grille. Meg eut peine à retenir un éclat de rire. Elle se représentait la scène qui allait se passer, le dépit, le courroux de M. de Boisgenêt quand, au lieu de l'ange de lumière qu'il attendait, il se trouverait en présence d'un nez camus. La pauvre Paméla allait être mal reçue, prestement éconduite. Elle se promettait de la plaisanter sur sa mésaventure, d'accabler de ses brocards M^{me} la marquise de Boisgenêt. Cependant Paméla, ayant trouvé la grille close, avait gagné une petite porte bâtarde qui était fermée au verrou. Elle poussa ce verrou, et l'instant d'après elle était sur la route, regardant autour d'elle pour découvrir Roméo. Il ne se fit pas attendre; il avança d'un pas précipité, les bras ouverts. Tout à coup il recula brusquement, et dit en français : — Miss Marvellous se trouve-t-elle empêchée ?

La roucoulante Paméla répondit en anglais : — On m'a tout dit, et j'ai eu pitié de votre souffrance.

— Viendra-t-elle ou ne viendra-t-elle pas ? reprit-il avec quelque vivacité.

— Je compromets pour vous une vertu sans tache, roucoula de nouveau Paméla, — j'ose croire que vous la respecterez.

Il se trouva que M. de Boisgenêt savait quelques mots d'anglais, et ce fut dans cette langue qu'il s'écria : — Que signifie cette substitution ? se moque-t-on de moi ?

Ils restèrent un instant muets, cherchant à se remettre de leur étonnement réciproque; mais le dénoûment ne fut pas tout à fait celui qu'attendait Meg. Il n'est rien de tel que de parler pour s'entendre. Après une pause de quelques secondes, le marquis se rap-

procha de Paméla, et ils causèrent d'une voix si basse que rien n'arrivait jusqu'à Meg; puis, à sa très grande surprise, elle vit le marquis jeter l'un de ses bras autour de la taille de la négresse. Les deux ombres se mirent en marche; elles eurent bientôt disparu.

Qui pourrait dire la stupéfaction de miss Rovel? Elle n'en croyait pas ses yeux. Malgré son profond savoir des choses de ce monde, elle n'avait pas encore découvert que les marquis de Boisgenêt, quand miss Rovel fait défaut, ont assez de philosophie pour s'accommoder de Paméla. Ceci la confondait et lui donnait beaucoup à penser. Elle passa le reste de la nuit partagée entre une violente envie de rire qui lui chatouillait les lèvres et je ne sais quel dépit, quelle sourde colère qui grondait dans son cœur. Il lui semblait que depuis quelques minutes elle venait d'en apprendre très long sur le cœur humain; sa nouvelle science tout à la fois la mettait en gaieté et l'indignait. Elle pensait aussi aux allégories de M^{lle} Ferray et se sentait obligée de convenir qu'au lieu de pratiquer des expériences sur les marquis, les jeunes filles feraient mieux de boire à même dans cette fontaine magique où se mirent le ciel et la terre en y revêtant des grâces enchanteresses. Elle ne se coucha point. Jusqu'au matin, elle attendit Paméla, grillant de la revoir et de l'interroger; mais sa curiosité fut déçue, Paméla ne revint pas.

Le lendemain, M^{lle} Ferray, étonnée de la disparition de la négresse, demanda ce qu'elle était devenue. Meg fit l'ignorante.

— Je suppose, lui dit M^{lle} Ferray, que cette fille s'ennuyait ici et qu'elle est allée chercher fortune ailleurs. J'en suis charmée, c'est une société que je ne regrette point pour vous.

— Cette fille ne manque pourtant pas d'esprit, ni de savoir-faire, répondit Meg. — Puis elle partit en courant pour aller pêcher des écrevisses dans le ruisseau. Sa pêche fut si heureuse qu'elle passa de longues heures sans s'occuper de M. de Boisgenêt et de sa philosophie; mais le lendemain sa curiosité la reprit. Elle se dit que Genève n'est pas une bien grande ville, qu'en moins d'une heure on en pouvait faire le tour, et que sûrement elle y rencontrerait à quelque tournant de rue une paire de pommettes saillantes, couleur de suie.

Raymond avait un cheval à deux fins, qui lui servait à voiturer sa sœur, et qu'elle montait de temps à autre. Après le déjeuner, comme il venait de rentrer dans son cabinet et M^{lle} Ferray de se retirer dans sa chambre pour y faire une sieste, Meg se revêtit furtivement de son amazone, et, descendant à l'écurie, elle sella et brida de ses mains le cheval sans être aperçue de personne. Un quart d'heure plus tard, elle arrivait bride abattue aux portes de Genève. Elle parcourut toute la ville, et elle était si occupée de sa recherche

qu'elle ne s'aperçut pas des regards curieux que lui jetaient les passans, étonnés de voir cette belle blonde chevaucher seule, sans chaperon et sans groom. Ses investigations n'aboutirent à rien; elle en fut pour ses peines et fit buisson creux. L'heure s'avancant, elle dut regagner l'Ermitage sans avoir pu se contenter. Elle n'en était plus qu'à un demi-kilomètre quand elle entendit derrière elle le galop d'un cheval. Elle retourna la tête et reconnut M. de Boisgenêt monté sur un rouan cap de more. Il lui fit d'une main un geste de menace, de l'autre il lui envoya un baiser, puis piqua des deux pour la rejoindre. Elle ne tenta pas de lui échapper, et deux secondes après il l'avait rattrapée. — Ah! friponne, s'écria-t-il, vous me le paierez! — Et il étendit le bras gauche pour la prendre par la taille. Elle se dégagea vivement, et, avant qu'il y prit garde, d'un vigoureux coup de houssine, elle envoya son chapeau se promener dans la poussière du chemin. La surprise le retint un instant immobile sur la place; mais aussitôt, ivre de dépit ou d'amour, sans trop savoir ce qu'il voulait faire, il se précipita à la poursuite de la fugitive.

Beaucoup mieux monté qu'elle, il gagnait rapidement du terrain, lorsqu'un promeneur, témoin de cette scène, s'élança de derrière une haie. Saisissant le cap de more par la bride, il l'arrêta net dans sa course. M. de Boisgenêt somma le fâcheux de lâcher prise, et leva sur lui sa cravache; mais, de sa main droite, le fâcheux le saisit par le milieu du corps. Il parut au petit homme que le poignet qui le tenait était d'acier. Il ne se trompait guère; ce poignet le cueillit sur sa selle comme une fleur, et la minute d'après, sans savoir comment, il se trouvait assis sur une borne, tandis que son cheval gagnait au pied.

— Donnez-moi votre carte, monsieur, s'écria-t-il en serrant les poings.

— La voici, monsieur, lui répondit avec un sourire sardonique le promeneur, qui n'était autre que Raymond.

— Avant quelques heures, vous aurez de mes nouvelles, reprit M. de Boisgenêt. — Cela dit, il s'éloigna en se retournant pour fixer sur Raymond des regards formidables, qui lui promettaient la mort ou quelque chose d'approchant.

Aussitôt que Raymond avait paru, Meg s'était arrêtée dans sa fuite. Elle avait tout vu et tout entendu. Le pédant M. Ferray venait de se transformer subitement à ses yeux en un héros de roman, en un paladin. Elle était transportée d'admiration pour sa prouesse, pour la vigueur de son poignet, pour son merveilleux sang-froid; elle avait été vivement frappée des éclairs que jetaient ses yeux quand il s'était élancé sur M. de Boisgenêt, du sourire méprisant dont il l'avait accablé après l'avoir assis sur un boute-roue. Bref, il

lui avait paru dans cette rencontre admirablement beau. Elle se laissa couler à terre, et dès que Raymond l'eut rejointe, enroulant autour de son bras la bride de son cheval, et le menant en laisse, elle se mit à marcher à côté de son libérateur.

— Monsieur, lui dit-elle d'une voix tremblante, cet homme vous a dit qu'il vous enverrait ses témoins?

— En effet, mademoiselle.

— Et vous vous battrez?

— Pourquoi pas? répondit tranquillement Raymond.

Elle s'écria : — Je ne le veux pas! je ne le souffrirai pas! — Et elle éclata en sanglots.

Si tout à l'heure Raymond avait étonné miss Rovel, en cet instant miss Rovel étonna Raymond. Il la regarda en ouvrant de grands yeux, qui, contre leur ordinaire, étaient presque bienveillants. Il venait de découvrir que Meg possédait quelque chose qui ressemblait à un cœur. Il eut pitié de son angoisse. — Miss Rovel, calmez-vous! lui dit-il d'une voix assez douce.

— Je veux tout vous raconter, dit-elle en s'essuyant les yeux. — Et aussitôt elle lui fit le détail exact de tout ce qui s'était passé entre elle et M. de Boisgenêt. Puis elle ajouta : — Si j'ai été étourdie, c'est à moi d'en subir les conséquences, et si M. de Boisgenêt veut absolument se battre, c'est avec moi qu'il se battra. Ne croyez pas que j'aie peur d'un coup d'épée, je vous assure que je n'aurai pas peur.

Raymond sourit. — Je doute fort, lui répondit-il, que M. de Boisgenêt accepte un duel dans ces conditions-là;... mais laissons cela, je vous prie, poursuivit-il en reprenant un air grave. J'ai à vous faire une communication sur laquelle j'appelle votre attention la plus sérieuse. Il me paraît clair, miss Rovel, que votre mère vous a abandonnée...

— Abandonnée! vous appelez cela abandonnée! — s'écria-t-elle impétueusement en le regardant avec des yeux enflammés. Ce regard signifiait : — Tout à l'heure vous m'avez défendue, et en me défendant vous étiez admirablement beau. Comment pouvez-vous dire qu'en me confiant à vous ma mère m'a abandonnée?

— Quoi qu'il en soit, reprit-il, j'ai écrit, il y a six semaines, à votre père pour lui demander ce que je devais faire de vous. J'ai reçu tantôt sa réponse. — Et il tira de sa poche une lettre dont il ne lut à Meg que les dernières lignes et que voici dans son intégrité :

« Sir John Rovel, gouverneur et commandant en chef de la Barbade, a l'honneur de témoigner à M. Ferray ses sympathies pour le désagrément que lui a causé lady Rovel en lui confiant, sans

l'avoir préalablement consulté, l'éducation de sa fille, qui en vérité ne doit pas être facile à élever.

« D'autre part, il lui serait fort désagréable à lui-même que M. Ferray expédiât Meg aux Antilles. Quand sir John Rovel s'est séparé à l'amiable de lady Rovel, il a gardé auprès de lui son fils William, et il a autorisé lady Rovel à emmener sa fille avec elle en Europe. De plus, sir John Rovel n'est pas assez certain d'être le père de Meg pour être fort désireux de la revoir, et il a pour principe d'éviter autant qu'il est possible toutes les impressions désagréables. Cependant il n'est pas assez sûr que Meg ne soit pas sa fille pour ne pas se croire tenu de pourvoir à son avenir. Aussi a-t-il déposé chez MM. Barker et C^{ie}, banquiers à Londres, une somme de douze mille livres sterling, soit trois cent mille francs, qui, principal et intérêts, serviront de dot à Meg quand elle se mariera, et qui sont tout ce qu'elle peut attendre de lui.

« Jusqu'à ce qu'elle se marie et à supposer que lady Rovel ne revienne pas la réclamer, sir John Rovel prie M. Ferray de vouloir bien se considérer comme le tuteur de Meg, et, s'il ne lui convient pas de la garder chez lui, il l'engage à la placer dans tel pensionnat qu'il lui plaira, et à faire solder par MM. Barker et C^{ie} tous les frais de son entretien.

« Sir John Rovel saisit avec empressement cette occasion d'exprimer à M. Ferray tous ses sentimens de parfaite estime, et il le prie de vouloir bien lui faire connaître le parti auquel il se sera arrêté et qui d'avance a son approbation. »

— Vous le voyez, miss Rovel, continua Raymond après avoir terminé sa lecture, votre père me charge de vous marier. Votre dot, sans être énorme, fait de vous un parti fort désirable.

Meg l'interrompit par un geste qui voulait dire : — Regardez mes yeux et mes cheveux, il me semble qu'ils valent un peu plus que ma dot ! — Raymond affecta de ne point comprendre. — Avez-vous quelque parti en vue ? reprit-il.

— Maman, répondit Meg aussi grave que lui, a souvent dit devant moi que le mariage est une sottise que l'amour seul peut excuser. Quand j'aimerai, peut-être me marierai-je.

— Et vous ne vous sentez pas capable d'aimer le marquis de Boisgenêt ?

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle, je ne suis pas en humeur de rire.

— Fort bien, mademoiselle. En ce cas, veuillez me faire savoir dans quel pensionnat vous désirez entrer.

— Eh ! quoi, monsieur, vous me chasseriez de chez vous ! répliqua-t-elle avec emportement, et de nouveau ses yeux se remplirent de larmes.

Raymond la vit prête à éclater une seconde fois en sanglots. Il eut encore pitié d'elle. — Miss Rovel, dit-il, une personne que j'aime tendrement vous a voué une vive affection, qui, je dois vous le confesser, me semblait assez mal placée. En sa considération, je consens à vous garder quelque temps encore chez moi, mais c'est à la condition qu'à l'avenir vous écouterez un peu moins vos fantaisies, que vous prendrez en toutes choses les avis de ma sœur, et que vous éviterez soigneusement de compromettre par vos étourderies le repos et la dignité de ma maison.

Ils arrivaient à l'Ermitage. Sans lui laisser le temps de répondre, Raymond la salua, et regagna son appartement. A peine l'eut-il quittée, Meg se précipita comme une bombe chez M^{lle} Ferray pour verser son cœur dans le sien. Son récit pathétique causa quelque inquiétude à la bonne Agathe. Elle savait que de tous les hommes son frère était le moins disposé à rompre d'une semelle pour éviter un désagrément ou un danger. Cependant elle considéra que M. de Boisgenêt pouvait difficilement demander raison à un tuteur d'avoir protégé contre lui sa pupille, et que le ridicule de son aventure l'empêcherait de pousser plus loin l'affaire.

Tout en grondant sa jeune amie, elle s'efforça de la rassurer, et n'y réussit qu'à moitié. Meg ne put dormir de la nuit. Elle passa le lendemain dans des transes mortelles. Dès qu'elle entendait sonner à la porte, elle pâissait, s'attendant à voir paraître les témoins de M. de Boisgenêt. Heureusement ils ne parurent point, ni le jour suivant non plus. Meg fut si rassurée et si heureuse de l'être qu'elle eût volontiers sauté au cou de Raymond; mais ce n'était pas une chose à essayer. Il fallait cependant qu'elle satisfît son cœur, et, comme elle traversait le jardin, elle appliqua un gros baiser sur un gros poirier, qui n'y a jamais rien compris.

Le soir, en se déshabillant, il lui vint un regret. Elle se prit à songer que, si le duel avait eu lieu, c'eût été bien glorieux pour elle; on aurait pu dire qu'à peine avait-elle eu ses seize ans et sa première robe longue, deux hommes s'étaient coupé la gorge pour ses beaux yeux. Il s'entendait, cela va de soi, que Raymond serait sorti sain et sauf de cette affaire. Toutefois, s'il en eût rapporté une légère estafilade, ne fût-ce qu'une simple égratignure, qu'aurait pensé le monde de miss Rovel et de sa brillante façon de débiter dans la vie? Et qui sait même s'il n'en serait pas résulté... quoi donc? Ici l'imagination de Meg s'embrouillait un peu. Il lui semblait que cette égratignure aurait pu avoir pour elle de très grandes conséquences; mais elle s'endormit avant d'avoir trouvé la fin de son histoire, qui était fort compliquée.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La seconde partie au prochain n°.)

UN FONDATEUR DE LA MONARCHIE BELGE

SYLVAIN VAN DE WEYER.

I. *Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires de Sylvain van de Weyer*, 2 vol.; Londres 1803. — II. *Histoire des Relations extérieures de la Belgique depuis 1830*, par Sylvain van de Weyer, ministre d'état; Bruxelles 1874. — III. *Sylvain van de Weyer d'après des documents inédits*, par Théodore Juste, 2 vol.; Bruxelles 1871.

Tout le monde est capable de ressentir le plaisir du sage dont parle Lucrèce, qui contemple du rivage les fureurs de la mer et les navires en détresse. Il est des plaisirs plus difficiles et plus nobles : celui d'un homme accablé par le malheur et qui jouit encore des triomphes de l'intelligence ou de la vertu, — d'un peuple tourmenté par la fortune inconstante, et qui peut applaudir aux heureux efforts d'un peuple ami, admirer chez d'autres l'œuvre d'une patience et d'une sagesse politique qui lui ont fait défaut. Certes le sort de la Belgique en 1830 pouvait sembler mille fois plus précaire que celui de la France, et pourtant à quels orages la France n'a-t-elle pas été exposée depuis cette époque, tandis que la Belgique a suivi tranquillement le cours de ses heureuses destinées ! La charte de 1830 n'est plus qu'un souvenir, la constitution belge est toujours en vigueur; Louis-Philippe est mort, hélas ! dans l'exil, Léopold I^{er} est mort sur le trône; la dynastie qui plongeait dans les siècles les plus lointains de notre histoire et pour ainsi dire dans la terre végétale de la France a été déracinée et emportée par la révolution; en Belgique, une dynastie étrangère a peu à peu poussé ses racines dans la Flandre, et aujourd'hui il semble que rien ne la puisse ébranler. Si les mêmes périls, les mêmes mé-

fiances, entourèrent au début la monarchie rajeunie de juillet et la monarchie belge naissante, notre pays a le droit même aujourd'hui de contempler avec un légitime orgueil une nation qu'il a aidée à conquérir son indépendance et dont il n'a cessé de protéger les droits tant qu'il est resté maître de sa politique extérieure. Arbitres de l'Europe et redoutés, cette fierté nous siérait peut-être mal : aujourd'hui elle console nos malheurs, et nous pouvons jeter les yeux avec satisfaction sur nos frontières du nord, inviolées et aussi bien défendues par la neutralité belge que par l'admirable réseau de forteresses de Vauban. Quelque heureuse et généreuse qu'ait été la part qui revient au gouvernement du roi Louis-Philippe dans les événemens qui ont permis à la Belgique de prendre rang parmi les nations, il est juste de rendre hommage au patriotisme, à la sagesse courageuse de la nation belge, à l'esprit politique de ceux qui l'ont fait sortir de la révolution pour la faire rentrer dans le concert européen. Si l'on veut bien jeter les yeux en arrière, le souvenir de ce qu'était encore l'Europe en 1830, des passions qui l'agitaient, des longs ressentimens que la défaite de Napoléon n'avait pu entièrement calmer, l'on devra confesser que la fondation de la monarchie belge fut une sorte de miracle politique.

La grandeur d'un pays ne se mesure pas toujours à la longueur de ses frontières. La petite Hollande fut un moment le centre et comme le nœud de toute la politique européenne. Son histoire remplit la fin du xv^e et une grande partie du xvi^e siècle. Il arrive d'ordinaire qu'au moment où la fortune appelle ainsi une nation dans la pleine lumière et sur le devant de la scène, elle lui donne une famille, une race qui incarne les intérêts, les besoins, les espérances populaires. On ne peut songer à la Hollande sans penser à Guillaume le Taciturne, à Maurice de Nassau, au prince Frédéric, à Guillaume III. Ce qu'a été la maison de Nassau pour les Pays-Bas néerlandais, la maison de Cobourg, dans des circonstances bien différentes, l'est devenue pour les Pays-Bas belges. Le nouveau royaume était formé de provinces que le sort avait livrées successivement aux ducs de Bourgogne, à l'Espagne, à l'Autriche, à la France républicaine et impériale : après avoir servi de champ de bataille pendant des siècles, il était désormais neutralisé. La Belgique n'avait pas besoin de grands hommes de guerre; il lui fallait une dynastie pacifique et politique, liée par des alliances aux grandes familles souveraines, servant d'arbitre aux partis qui se disputaient le pouvoir, de trait d'union entre les cours, de modèle aux monarchies constitutionnelles.

Ce n'était pas encore assez : ni les traités, ni les rois n'auraient pu faire vivre la Belgique, si elle n'avait trouvé, au moment où elle se déclarait libre, quelques hommes supérieurs prêts à servir la dy-

nastie nouvelle avec une scrupuleuse fidélité et incapables de l'immoler à leur ambition, assez courageux pour faire une révolution, assez forts pour la régler, assez habiles pour la faire reconnaître de l'Europe et la mettre sous sa tutelle. Parmi ces fondateurs de la monarchie belge, aucun n'a joué un rôle plus important que Sylvain de Weyer. Membre du gouvernement provisoire, ministre des affaires étrangères, il prit part à toutes les négociations de la conférence de Londres; il représenta le gouvernement du roi Léopold I^{er} en Angleterre pendant toute la durée de son règne. Nous allons essayer de raconter une vie qui fut mêlée aux plus grands événemens en nous aidant des écrits de van de Weyer lui-même, d'une biographie de M. Th. Juste, et en puisant dans les souvenirs d'une longue amitié nouée par la parenté et entretenue par de communes affections.

I.

Sylvain van de Weyer naquit à Louvain le 19 janvier 1802; il fut élevé en Hollande, à Amsterdam; à l'âge de neuf ans, il vit Napoléon I^{er} faire son entrée triomphale dans cette ville; à onze ans, il fut témoin du soulèvement des Hollandais. Molitor se retira de la ville que Napoléon appelait fièrement la troisième de son empire. Witzingerode y entra derrière lui, proclama l'indépendance des Provinces-Unies et rappela le prince d'Orange. Ces événemens ramenèrent van de Weyer à Louvain, où il acheva ses études et se fit recevoir docteur en droit. Il fut, à l'âge de dix-neuf ans, nommé bibliothécaire de la ville de Bruxelles et conservateur des manuscrits des ducs de Bourgogne. Il édita en 1825 les œuvres d'Hemtershuis. La philosophie était alors son étude favorite, et il semblait que rien ne devait venir troubler une vie consacrée au travail et à l'étude; mais déjà, et presque à l'insu de l'Europe, la Belgique était travaillée par des besoins nouveaux d'indépendance. Van de Weyer ne se donnait pas tout entier à la philosophie, il étudiait aussi l'histoire de son pays. Il savait que l'union entre les provinces bataves et les provinces belges n'avait jamais été profonde; l'ancien comté de Flandre s'était toujours brisé en deux parts. Tandis que les Pays-Bas bataves soutenaient encore la lutte contre l'Espagne, les Pays-Bas belges laissaient une à une tomber leurs armes; le prince de Parme les ramenait habilement sous la domination espagnole. Qu'était-ce que cette union d'Utrecht, l'ouvrage heureux de Guillaume d'Orange? C'était l'adieu de la Hollande à la Belgique. On ne fait pas aisément violence à la nature, aux mœurs, aux instincts d'une race: la foi protestante avait trouvé ses citadelles dans les îles, les terres basses enveloppées d'eaux et de digues; la foi catho-

lique avait couvert de ses merveilles les grandes plaines ouvertes qui s'étendent entre la Meuse et la mer. Ces dernières provinces devaient retomber sous le joug; elles s'endormirent longtemps sous la douce autorité des gouverneurs autrichiens. Ce pays presque sans nom, sans gloire, constant enjeu de batailles, dot portée de famille en famille, gardait pourtant une sorte de conscience obscure et persistante de ses droits: il conservait des franchises communales et provinciales; le vieil esprit des Flandres avait de temps à autre des réveils terribles. Orange avait été plus heureux qu'Égmont et que Horn; mais le sang de ces grands martyrs n'avait pas coulé en vain, et leur souvenir restait toujours cher à la nation.

Les réformes de Joseph II avaient failli soulever la Belgique; quand la révolution française éclata, on chassa les troupes impériales, on prononça la déchéance de l'empereur; les Pays-Bas autrichiens formèrent une confédération républicaine et demandèrent la protection de la France. L'heure de la véritable indépendance n'avait pourtant pas encore sonné. Une nuée de jacobins se répandit en Belgique, y porta les clubs, les assignats, la confiscation; les églises furent profanées. Dumouriez dénonça en vain ces stupides excès. Perdue après Neerwinde, la Belgique fut reconquise après Fleurus; mais ce n'était plus une terre libre; elle perdit jusqu'au nom de ses provinces et fut dépecée en départemens comme la France, comme un peu plus tard la Hollande le fut à son tour. Les anciens Pays-Bas se trouvaient ainsi confondus dans la servitude; quand Napoléon tomba, les rois alliés ne voulurent point dissoudre ce mariage; il fut décidé qu'un seul état serait formé de deux contrées « que la nature semblait avoir destinées à cette réunion. »

A qui pouvait-on offrir la souveraineté de ce nouvel état? Le droit de conquête ne peut effacer les traditions et les souvenirs. Il n'y avait qu'un prince dont le nom fût associé à celui des Pays-Bas; la fortune de sa maison avait toujours grandi et s'était toujours éclipsée en même temps que celle des Provinces-Unies: c'était l'héritier des stathouders, le prince d'Orange.

Van de Weyer a raconté dans de grands détails le réveil du parti orangiste à la fin de l'empire; on trouvera ce récit dans une lettre écrite en 1832 à lord Aberdeen et imprimée en brochure sous le pseudonyme de Victor de La Marre (une traduction du nom de van de Weyer). On sait peu ce qui se passa loin du théâtre où marchait Napoléon en personne, les sourdes émotions des peuples longtemps écrasés, les incidens obscurs qui préparaient les grandes catastrophes. Ces faits oubliés montrent pourtant qu'on ne trompe pas longtemps l'histoire; il ne dépendait ni de quelques jacobins qui après avoir proclamé la république batave avaient rempli les antichambres du roi Louis et de Napoléon, ni des souverains qui voulaient re-

faire une nouvelle Europe, d'étouffer au cœur des Hollandais les regrets et la fidélité qui, après tant de jours de malheurs, les ramenaient à l'illustre maison de Nassau. Dès 1813, ses amis formaient des sociétés secrètes en Hollande; à la première approche des alliés, la population de La Haye se souleva : M. de Styrum arbora la cocarde jaune et organisa un gouvernement provisoire. Les anciens ennemis du stathouder, quelques-uns de ceux qui avaient naguère prononcé sa déchéance, s'unirent aux vieux orangistes. Le 30 novembre 1813, le prince d'Orange arriva sur un navire de guerre anglais; il signa ses premières proclamations : « Guillaume, par la grâce de Dieu, prince d'Orange-Nassau. » C'était déjà parler en souverain. Les commissaires du gouvernement provisoire rédigèrent une proclamation où ils disaient au peuple : « L'incertitude qui existait autrefois concernant le pouvoir exécutif ne paralysera plus vos efforts; ce n'est point Guillaume VI que la nation rappelle, sans savoir à quoi s'attendre et quel espoir fonder sur lui; c'est Guillaume I^{er} qui se présente comme souverain, conformément aux vœux de ce même peuple qu'un autre Guillaume I^{er} a délivré autrefois du joug honteux de l'étranger. » Van de Weyer nous semble un peu sévère pour ces faiseurs de roi, dont la plupart, il est vrai, avaient prêté tous les sermens exigés par la révolution et par l'empire, notamment le serment de *haine éternelle* contre l'*exécrable maison* d'Orange (exigé en 1795 de tous les magistrats et de tous les ministres du culte). On assembla des notables, on leur soumit un projet de constitution : sur 475 votans, il n'y eut que 26 voix négatives, et le lendemain 30 mars 1814 la constitution des Provinces-Unies, transformées en monarchie au profit de la maison d'Orange, fut promulguée. « Quand le héraut d'armes, qui avait proclamé tour à tour la convention batave de 1795, et le directoire exécutif, et le conseiller-pensionnaire Schimmelpenninck, et le roi Louis et le grand Napoléon, proclama trois fois Guillaume I^{er}, prince souverain des Pays-Bas, aucun applaudissement ne lui répondit... » Van de Weyer rappelle à ce propos la scène de Shakespeare où Buckingham raconte à Richard III ce qu'il vient de tenter pour le faire proclamer roi. « Quand je me suis trouvé à bout d'éloquence, j'ai prié les citoyens, pour peu qu'ils fussent amis de leur pays, de crier : Vive Richard, le noble roi d'Angleterre! — Et l'ont-ils fait? — Non, que Dieu me garde! Ils n'ont pas dit un mot; mais, comme des statues muettes ou des pierres qui ne respirent pas, ils se regardaient fixement, pâles comme des morts. » La Hollande, maîtresse absolue de ses destinées, eût encore bien fait de rendre le pouvoir exécutif aux descendans des stathouders.

« Sans aucun doute, disait lord Aberdeen le 26 janvier 1832 à la chambre des lords, la Hollande eût volontiers consenti à reprendre

son ancienne existence et à jouir de nouveau de sa forme républicaine de gouvernement; mais cette position ne convenait point aux puissances européennes, et elles aimèrent mieux joindre à la Hollande les provinces belgiques. » L'aveu est précieux : il faut bien se souvenir en effet que la Hollande, comme la Belgique, était entre les mains des vainqueurs de Napoléon. Les droits de la conquête et de la force ne s'affichaient pas alors avec une naïve brutalité, ils n'étaient pas moins irrésistibles. Les puissances alliées venaient de délivrer les peuples, mais elles ne leur apportaient pas la république. La monarchie constitutionnelle s'imposait à la Hollande, la dynastie d'Orange-Nassau s'imposait à l'Europe. L'embarras ne commençait que pour les provinces belges. Les rendrait-on à l'Autriche? les Belges se souvenaient encore de la douceur du gouvernement autrichien sous Marie-Thérèse, mais l'Autriche songeait alors à concentrer tout l'effort de son ambition en Italie. Les céderait-on à la Prusse? M. Pitt y avait sérieusement pensé. La Prusse était surtout préoccupée de garder les provinces saxonnes. Quand Guillaume I^{er} ouvrit, le 2 mai 1814, la première assemblée des états-généraux des Provinces-Unies, il ne fit aucune allusion au futur royaume des Pays-Bas. Le roi partit peu après pour Paris, et le 30 mai l'article 6 du traité de Paris statua que « la Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevrait un accroissement de territoire. » Le mois suivant, les alliés conclurent à Londres un traité en huit articles qui fut annexé au traité général du congrès de Vienne : une convention spéciale entre l'Angleterre et la Hollande compléta cette œuvre diplomatique. Les Belges furent chargés d'une partie de la dette hollandaise; la Hollande perdit le Cap de Bonne-Espérance et l'île de Ceylan.

A peine Guillaume avait-il notifié sa nouvelle dignité aux états-généraux de Hollande, Napoléon revint de l'île d'Elbe. Le 20 mars 1815, il entra à Paris; le 30 mars, Guillaume faisait avec la reine son entrée solennelle à Bruxelles. « Cette royauté, dit van de Weyer, se trouvait ainsi entourée de circonstances analogues à celles qui avaient accompagné l'origine de la souveraineté dans les Provinces-Unies : née au milieu du bruit des armes, proclamée avant d'être légalement constituée, existant de fait, mais non reconnue en droit, la dignité improvisée donnait au prince qui s'en était revêtu un pouvoir dictatorial. » Le prince d'Orange alla du moins la défendre à Waterloo, sur le sol même de la Belgique. Il crut sans doute y conquérir à jamais pour sa race une souveraineté que l'Europe lui avait déjà offerte. On chargea une commission d'élaborer une constitution pour les deux pays réunis par la volonté de l'Europe. On fit des listes de notables en Belgique. « Le 18 août, dit van de Weyer, les députations des notables belges se réunirent à la

maison de ville de Bruxelles. Il se trouva que, sur 1,323 notables présents aux réunions d'arrondissement, 527 avaient voté *pour* la nouvelle loi fondamentale qui créait le royaume des Pays-Bas, et qui reconnaissait comme roi le prince d'Orange; 796 votaient *contre*; le tout se trouvait par conséquent rejeté. » La gravité de ce vote échappa aux diplomates occupés alors à régler les affaires du monde entier : qu'étaient ces notables si inconnus, consultés pour la forme? leur appartenait-il de déranger les plans conçus dans l'olympie des souverains? La Belgique était nécessaire à ce royaume dont on voulait faire l'*avant-mur* de l'Europe contre la France. Y avait-il seulement une nation belge? Si elle existait, ne fallait-il pas la punir de s'être si tôt et si complètement livrée à la France révolutionnaire? Dans les états-généraux de la Hollande, on avait obtenu d'ailleurs l'unanimité pour l'acceptation du nouvel acte fondamental, et parmi les 769 notables belges opposans 126 avaient formellement déclaré que leur vote n'était motivé que par les articles relatifs au culte. Il semblait donc qu'une grande partie au moins des Belges luttait moins contre la réunion des deux pays qu'en faveur des intérêts de la religion catholique. On se tira d'affaire en ajoutant les voix hollandaises aux voix belges; le roi Guillaume déclara qu'il ne pouvait plus y avoir de doute sur les sentimens et les vœux de la grande majorité de tous ses sujets, et menaça de la rigueur des lois ceux qui oseraient dorénavant révoquer en doute la force obligatoire de la constitution.

Van de Weyer s'indigne contre l'arithmétique du roi Guillaume, « le calculateur le plus habile de l'Europe, » et traite de comédie, de parade, cette convocation et ce vote des notables. On serait moins sévère aujourd'hui : dans des circonstances pareilles, on se passerait peut-être tout à fait de notables, sinon de constitution. La Belgique n'était pas en état de résister aux volontés de l'Europe. L'œuvre des souverains alliés n'en était pas moins aussi hardie qu'imprudente. Si les deux nations, dont l'histoire était restée séparée depuis la fin du xvi^e siècle, arrivaient à se fondre entièrement malgré la différence des langues et des religions, un souverain français, s'inspirant des idées d'Henri IV et de Richelieu, pouvait réussir un jour à entraîner dans son alliance le royaume nouveau. Un œil profond pouvait dès ce moment apercevoir dans l'avenir cette grande Allemagne qui commençait seulement à avoir conscience d'elle-même; et qui pouvait assurer que l'ouvrage fait contre la France ne pouvait pas devenir un jour son boulevard? Si au contraire la fusion des Pays-Bas ne pouvait s'opérer, l'Europe avait inutilement affaibli la Hollande, elle laissait accumuler sur nos frontières des haines qui pouvaient s'allier à nos ressentimens, elle nous offrait une proie en croyant nous opposer une menace. Il

faut le dire pourtant, on pouvait difficilement prévoir alors que les passions religieuses, si affaiblies et si impunément outragées pendant plus d'un siècle, retrouveraient bientôt assez de force pour déchirer les ouvrages politiques construits avec le plus d'art, car, en regardant les choses de haut et de loin, la querelle de la Belgique et de la Hollande fut surtout une querelle religieuse.

L'esprit d'indépendance nationale y eut d'abord peu de part; van de Weyer semble le confesser. « Si la maison d'Orange n'eût pas considéré la Belgique comme une proie et ne l'eût pas épuisée d'impôts pour faire face à l'ancienne dette de la république batave, ... si le fanatisme de protestant du roi Guillaume contre une religion qu'il flattait en public, qu'il faisait attaquer en secret, ne l'eût ensuite poussé dans des voies d'injustice et de persécution, en un mot, si les conditions du traité de Londres n'eussent pas été pour lui une lettre morte, et le peu de garanties que renfermait la constitution autant de pièges tendus à la bonne foi de ses sujets, il y aurait eu peut-être moyen, malgré la diversité des mœurs, de langue et de religion, d'opérer une fusion lente entre des peuples si différens. » Il serait oiseux aujourd'hui de raconter les griefs de la Belgique. Le mal était de ceux que ni les constitutions, ni les lois ne guérissent. Quatre millions de Belges n'avaient pas plus de représentans aux états-généraux que deux millions de Hollandais. La plupart des places allaient aux derniers. La presse était persécutée, van de Weyer se fit connaître en plaidant deux fois pour M. de Potter, qui dirigeait le *Courrier des Pays-Bas*, l'organe de l'opposition belge; il défendit aussi à Gand l'éditeur du journal le *Catholique*, car libéraux et catholiques étaient à ce moment coalisés dans une pensée d'indépendance nationale. Van de Weyer, à qui on avait enlevé sa place de conservateur des manuscrits de Bourgogne, ne voulait pourtant pas de révolution; il se contentait de réclamer des libertés pour son pays. Il quitta la rédaction du *Courrier des Pays-Bas* après la publication d'un article violent sur la conduite privée du prince d'Orange. Déjà les événemens se précipitaient : la révolution de juillet 1830 n'ébranla pas seulement la France; des émissaires se répandirent en Belgique. On criait dans les rues de Bruxelles : « Imitons les Parisiens; » le drapeau brabançon fut déployé; on brûla la maison du ministre impopulaire van Maanen, on saccagea la maison d'un journaliste ministériel. On effaça, on abattit partout les insignes de la royauté.

Il n'y avait pas eu de résistance contre ce soulèvement; mais le prince d'Orange s'approcha de Bruxelles avec 6,000 hommes de troupes royales. Les notables de la capitale, assemblés le 28 avril à l'hôtel de ville, avaient nommé une députation, dont van de Weyer faisait partie, pour porter au roi les doléances de la Belgique. Van

de Weyer avait rédigé une adresse; le mot de séparation n'y était pas prononcé. Le prince d'Orange envoya un aide-de-camp de Vilvorde à Bruxelles pour demander à M. le baron Vanderlinden, commandant de la garde bourgeoise organisée pour maintenir l'ordre, de venir conférer avec lui. M. d'Hogvoorst partit avec van de Weyer et quatre autres délégués. Après quelques pourparlers, le prince consentit à entrer à Bruxelles sans troupes, avec son état-major seulement. Le prince arriva le 1^{er} septembre par le pont de Laeken, il vit le drapeau brabançon, des barricades, une bourgeoisie silencieuse. Il resta trois jours à Bruxelles et eut plusieurs entretiens avec van de Weyer. Celui-ci le supplia de se mettre à la tête des Belges et de rester à Bruxelles. Le prince craignait d'offenser son père : le spectacle qu'il avait sous les yeux, le langage qu'il entendait, tout lui faisait craindre cependant que les Belges ne fussent résolus à obtenir au moins une complète séparation administrative. Liège, Louvain, Namur, toutes les villes avaient suivi l'exemple de Bruxelles. Van de Weyer flatta l'ambition du héros des Quatre-Bras, lui montra les avantages d'une combinaison politique qui donnerait deux couronnes à la maison de Nassau et qui satisferait à la fois les vœux des Belges et des Hollandais. Le prince demanda quinze jours pour réfléchir; van de Weyer s'engageait à maintenir les choses dans l'état : au bout de ce temps, il serait lui-même dégagé.

Dès le premier jour, nous le voyons prendre un rôle dominant, se placer au premier rang non par l'art grossier d'un tribun ou d'un agitateur populaire, mais par la netteté de ses vues, une décision courageuse et sagace, par l'autorité d'un bon sens aigu et pour ainsi dire prophétique. Van de Weyer se jeta résolument dans une révolution qui avait un caractère vraiment national; cependant il savait bien qu'aux yeux de l'Europe elle semblerait une simple contrefaçon de la révolution de juillet, il connaissait l'esprit altier, persévérant, fécond en ressources du roi Guillaume, il devinait combien il serait difficile de trouver un roi pour la Belgique, de fonder une petite république entre tant de monarchies, et il lui sembla qu'une sorte d'union personnelle de deux royaumes était la meilleure sauvegarde des libertés belges. Il n'hésita pas à signer, le 3 septembre, la proclamation dans laquelle les officiers de la garde bourgeoise s'engagèrent sur l'honneur à ne point souffrir de changement de dynastie et à maintenir l'ordre.

Le roi Guillaume ne voulut pas traiter les Belges autrement qu'en rebelles; il ne lui convenait pas de couronner une révolte, même dans la personne d'un fils; il avait des griefs anciens contre ce fils, dont il redoutait les caprices, l'humeur hasardeuse et l'ambition. En ouvrant ses états-généraux, le roi parla en maître irrité, tout en laissant deviner une séparation administrative des Pays-Bas hollan-

dais et des Pays-Bas belges ; 10,000 hommes de troupes hollandaises s'approchèrent de Bruxelles ; à cette nouvelle, la fureur populaire ne connut plus de bornes. On désarma la garde bourgeoise, suspecte de faiblesse et de trahison ; on envahit l'hôtel de ville. Bruxelles se couvrit de barricades. Il n'y avait plus de gouvernement. Les Hollandais, sous le prince Frédéric, entrèrent dans Bruxelles, se retranchèrent dans le parc ; pendant trois jours, leurs boulets répondirent aux balles des insurgés. Ils se retirèrent enfin. Cette agression inutile, à la fois molle et cruelle, déchirait le dernier lien entre la Belgique et la maison de Nassau. Le rêve de l'union personnelle avec le prince d'Orange était fini. Il ne pouvait plus être question de séparation administrative. La Belgique en armes n'était plus d'humeur à traiter avec un souverain détesté ; elle ne voulait plus traiter qu'avec l'Europe.

Un gouvernement provisoire avait été nommé le 26 septembre, dont van de Weyer faisait partie avec M. d'Hogvoorst, Félix de Mérode, Gendebien, Charles Rogier. « Le gouvernement provisoire, disait plus tard M. Gendebien au congrès, s'est installé à l'hôtel de ville, ayant pour tout mobilier une table de bois blanc, prise dans un corps de garde, et deux bouteilles vides, surmontées chacune d'une chandelle. La caisse municipale renfermait 10 florins 36 cents, et c'est avec ces moyens que nous n'avons pas désespéré de la victoire. » Dans sa *Lettre sur la révolution belge*, van de Weyer lui-même raconte ces premiers jours de lutte et de danger. « Un gouvernement provisoire s'établit le 25 septembre au milieu du bruit des bombes et de la mitraille, sans finances, sans archives, sans employés, ayant pour gouverner un pays en insurrection, en pleine guerre, des plumes, de l'encre et quelques feuilles de papier, mais un courage que le dévouement à la patrie peut seul donner. Eh bien ! cinq jours après son établissement, son autorité est reconnue dans la plupart des villes de la Belgique ; le 1^{er} octobre, il forme une nouvelle magistrature, et la justice reprend son cours naturel et régulier ; il rend la liberté à la presse, établit le droit d'association, abolit les loteries, annule les arrêtés attentatoires à la liberté individuelle, organise une armée, se crée des ressources financières en rétablissant la perception régulière de tous les impôts, et, plein de confiance dans la sagesse du peuple, il décrète la convocation d'un congrès national, établit le mode d'élection le plus populaire dont la Belgique avait jamais joui. »

On se souvient que van de Weyer avait deux fois défendu M. de Potter devant les tribunaux. Après les journées de septembre, de Potter, qui était banni, accourut de Valenciennes, et fut porté en triomphe par le peuple de Bruxelles. Un gouvernement provisoire, où figurait Félix de Mérode à côté de van de Weyer, représentait

l'alliance nationale des catholiques et des libéraux. De Potter y exigea une place, et on n'osa la lui refuser, bien qu'il apportât de son exil des théories politiques et des goûts révolutionnaires qui ne pouvaient plaire à de véritables hommes d'état. Le jour de son arrivée, il harangua le peuple d'un ton qui effraya M. Plaisant, chargé de la sûreté publique. Ce fonctionnaire se rendit au siège du gouvernement; à l'entendre, de Potter allait s'installer au palais royal et être proclamé dictateur. Van de Weyer, qui connaissait bien son ancien client, dit à M. Plaisant : « Avez-vous un appartement disponible chez vous? — Oui, tout mon second. — Retournez auprès de lui. Offrez-lui votre second. Il acceptera. Il n'y a pas de dictateur au second étage. » Van de Weyer trouva toute sa vie de ces mots, qui n'étaient pas seulement spirituels, qui étaient des flèches lancées par un rare bon sens.

Le roi Guillaume, après avoir usé mal à propos de la force, tenta aussi vainement la conciliation. Il envoya le prince d'Orange à Anvers; celui-ci, qui se souvenait de ses dernières conversations avec van de Weyer, lui dépêcha un aide-de-camp et l'invita à venir conférer avec lui. Van de Weyer fut un moment tenté d'accepter. « Le prince, demanda-t-il à l'aide-de-camp, commande-t-il la citadelle d'Anvers et les troupes? — Non, répondit l'officier. — Alors retournez vers le prince et dites-lui que j'étais sur le point d'obéir à son invitation, mais que j'ai une horreur instinctive des citadelles où ne commande point son altesse royale. » Des ambassadeurs officieux lui furent encore envoyés, notamment le prince Koslowski, et s'abouchèrent aussi avec M. de Mérode. Le peuple de Bruxelles s'alarmait de ces pourparlers; van de Weyer et M. de Mérode crurent devoir publier une note où ils faisaient connaître les ouvertures qu'on leur avait faites : ils déclaraient en même temps qu'ils croyaient n'avoir aucun droit pour traiter au nom de la Belgique, que ce droit n'appartenait qu'au congrès national qui venait d'être convoqué. Le prince d'Orange, qui espérait encore contre l'espérance, n'en lança pas moins une proclamation où il disait aux Belges : « Je vous reconnais comme nation indépendante. » Il les invitait à nommer des députés. « Je me mets, disait-il, dans les provinces que je gouverne, à la tête d'un mouvement qui vous mène vers un état de choses nouveau et stable, dont la nationalité fera la force. » Le gouvernement provisoire, sans force contre l'opinion publique soulevée, fut contraint de repousser la main qui lui était tendue; il protesta avec indignation contre la funeste amitié qui pouvait le perdre lui-même. Le prince, suspect à son pays, importun ou odieux aux Belges, se retira en Angleterre pour attendre l'issue de la crise. Deux jours après son départ, le canon tonnait sur les murs de la

citadelle d'Anvers, et le bombardement ordonné par le général Chassé achevait l'œuvre commencée par les journées de septembre.

II.

La révolution de juillet alarmait l'Europe monarchique, mais ne changeait rien aux traités de 1815; la révolution belge semblait au contraire un défi à ces traités; elle remettait en question le sort de provinces dont la souveraineté avait toujours été aussi enviée que hasardeuse. Le roi Louis-Philippe, contenant à peine les frémissemens de la révolution qui l'avait porté sur le trône, vit avec plus d'appréhension que de joie des événemens qui brisaient, il est vrai, un royaume créé en haine de la France, mais d'où pouvaient sortir une guerre générale et une coalition des grandes puissances. Le roi Guillaume avait mis beaucoup d'empressement à reconnaître le nouveau souverain de la France. Louis-Philippe connaissait bien les dispositions des cours, il savait le tsar d'autant plus irrité que la chute de Charles X déjouait ses desseins sur l'Orient. La Prusse ne cachait pas à ses yeux ses haines et ses longues ambitions; l'Autriche était liée aux traités de 1815. L'Angleterre seule avait salué de ses applaudissemens la révolution de 1830; mais, pour conserver ses sympathies, il ne fallait point lui faire craindre l'annexion ni même la subordination de la Belgique à la France. Autour du roi, il y avait beaucoup d'illusions et beaucoup d'ignorance. Les libéraux, enivrés de leur triomphe, croyaient naïvement que rien n'était impossible à la France, et que l'Europe ébranlée ne tenait plus qu'au fil de leur propre sagesse. M. Gendebien était à Paris; il écrivait chaque jour à van de Weyer, il demandait instamment des pouvoirs pour traiter avec le gouvernement français. « Un moyen, disait-il au mois d'octobre 1830, qui me paraît propre à nous constituer solidement, à obtenir l'appui même armé de la France, c'est de demander au roi de France et même à la nation française en même temps un de ses fils, particulièrement le duc de Nemours, pour gouverneur-général, en garantissant l'hérédité de mâle en mâle. » Le roi ne faisait rien pour échauffer le zèle de M. Gendebien; il y avait bien en Belgique des hommes qui ne croyaient point que leur pays pût conquérir une indépendance complète, qui aimaient mieux se donner qu'être pris, et, s'il fallait se donner, la France avait leurs préférences. Toutefois on ne pouvait dire qu'il y eût un grand parti véritablement français. La lutte allait s'ouvrir entre les patriotes, qui voulaient fonder une nationalité belge, et les orangistes, recrutés surtout parmi les grands industriels, qui préféraient revenir à la maison de Nassau. Le clergé catholique belge, qui avait pris une part si active dans la révolution, redoutait les doctrines de

l'école libérale française. Le gouvernement provisoire était secrètement divisé. M. de Potter était républicain. Un commencement d'antagonisme se manifestait entre les partisans de la France et ceux de l'Angleterre. La Prusse, la première, avait offert au roi Guillaume son secours; M. Molé déclara, de la façon la plus nette, que, si une armée allemande se montrait en Belgique, une armée française y entrerait le même jour. La Prusse feignit l'étonnement, et recula discrètement, intimidée par une menace aussi péremptoire. Le roi Louis-Philippe avait pris son parti dès qu'il avait nommé le prince de Talleyrand son ambassadeur à Londres: gagner et conserver la confiance de l'Angleterre, livrer la question belge à l'Europe sans entreprendre de la résoudre seul, empêcher à tout prix l'intervention armée de la Prusse ou des autres puissances, tel est le programme auquel sa sagacité s'était arrêtée et qu'il fallait faire accepter de ministères changeans. Van de Weyer avait été envoyé en mission en Angleterre; les tories étaient encore au pouvoir, et l'opposition seule montrait des dispositions favorables à la Belgique. Le roi Guillaume avait officiellement invoqué (dans une note du 5 octobre 1830) le secours de toutes les puissances signataires des articles constitutifs du royaume des Pays-Bas. Lord Aberdeen, à la suite de cette note, avait provoqué une réunion à Londres des ambassadeurs des cinq cours d'Angleterre, de France, de Russie, de Prusse et d'Autriche. En ouvrant le parlement le 2 novembre, le roi d'Angleterre avait « déploré que l'administration intérieure du roi des Pays-Bas n'ait pu préserver ses domaines de la révolte, » et exprimé le profond regret que lui causait la situation des affaires en Europe. Van de Weyer arriva le jour même où ce discours était prononcé.

Sir John Hobhouse ménagea à van de Weyer une entrevue avec lord Aberdeen. Il déclara au ministre anglais que la résolution des Belges était prise, qu'ils ne se laisseraient point remettre sous le joug, et que, si on les poussait au désespoir, ils se jetteraient dans les bras d'une puissance voisine. Lord Aberdeen lui répondit que la France était d'accord avec les puissances; il connaissait la mission de M. Gendebien, l'offre de la couronne belge faite au duc de Nemours. — Le piège était bien tendu, van de Weyer ne s'y laissa point choir. Il savait que M. Gendebien n'avait pas de pouvoirs pour traiter de la couronne; il communiqua à lord Aberdeen les instructions secrètes qu'il avait reçues, et lui donna sa parole d'honneur que celles de M. Gendebien étaient identiques. « Vous voyez bien, lui dit-il, que la question de la couronne n'est point tranchée. » Il avait bien vite compris que le gouvernement anglais avait moins de zèle pour la Hollande que de jalousie de la France. Le lendemain, le prince d'Orange exprima le désir de voir van de Weyer.

Jamais celui-ci n'avait manqué de respect pour les princes de la maison de Nassau; il avait quelque temps espéré que cette illustre famille pourrait donner l'indépendance à la Belgique. Il se rendit donc chez le prince d'Orange, mais il ne lui cacha point que les derniers événemens avaient détruit cette espérance. Beaucoup de gens cherchaient à caresser et à entretenir ses illusions, il aimait mieux lui dire la vérité; le prince le remercia de sa franchise, lui serra la main et versa quelques larmes. « C'est donc pour la dernière fois que nous nous voyons. — Pour la dernière fois, et croyez que j'ai le cœur aussi serré que votre altesse royale. »

Van de Weyer, placé dans la position la plus difficile, ambassadeur d'une puissance non reconnue, jeune et sortant à peine de l'obscurité, sut cependant, à force de tact, de loyauté, et par une sorte d'autorité innée, conquérir du premier coup le respect universel. Il rechercha tous les concours, il n'en mendia aucun, il se garda de toute bravade comme de toute faiblesse. Causeur charmant, il sut être économe de paroles. Sérieux sans pompe, pressant et courtois, enhardi par la grandeur de la cause qu'il défendait sans se dissimuler toutes les difficultés qu'il aurait à vaincre, il trouva sans peine le ton des grandes affaires. Après lord Aberdeen, il vit le duc de Wellington, alors premier ministre. Il emporta de cette conversation la conviction que Wellington serait satisfait tant que le champ de bataille de Waterloo ne serait pas terre française et que la Belgique ne proclamerait point la république.

Au reste, les derniers jours du cabinet tory étaient déjà comptés : le duc de Wellington et lord Aberdeen durent bientôt céder la place à lord Grey et à lord Palmerston.

Pendant son absence, van de Weyer avait été nommé membre du congrès national à Louvain et à Bruxelles. Le congrès à peine réuni, van de Weyer rendit compte de sa mission à Londres, et laissa percer, autant que son rôle le permettait, toutes les espérances qu'il avait conçues pendant son séjour en Angleterre. Ce discours, chef-d'œuvre de finesse, d'élégance et de grâce circonspecte, fit une profonde impression sur le congrès; van de Weyer fut élu président du comité diplomatique, composé du comte de Celles, de M. Nothomb, du comte d'Arschot, de M. Lehon et de M. Destriveaux. Cette présidence le constituait ministre des affaires étrangères. Le premier acte de la conférence avait été, le 4 novembre, de proposer un armistice, et de prendre pour ligne de l'armistice la frontière hollandaise du traité du 30 mai 1814. Accepter, c'était sembler consentir d'avance à cette délimitation des frontières; refuser, c'était braver l'Europe entière et la France même, qui recommandait la soumission à la conférence. Une discussion des plus vives s'engagea dans le sein du gouvernement provisoire. Gendebien voulait refuser

l'armistice, van de Weyer convainquit ses collègues que l'armistice n'avait que des avantages pour la Belgique, que tout serait perdu, si l'on avait les grandes puissances. L'acte signé, il offrit sa démission; M. Gendebien le pria lui-même de la retirer. Van de Weyer avait besoin d'autorité morale, car jamais rôle ne fut plus difficile que le sien. D'un côté, une conférence prétendait régler les destinées de la Belgique; de l'autre, un congrès national prenait ses résolutions ou semblait les prendre en toute souveraineté : il fallait doucement, sans secousses, incliner ces volontés d'origine si diverse à des décisions communes, ménager la fierté des cours et celle du peuple belge, fermer la bouche aux impatiences, aux colères les plus légitimes, conquérir la liberté par la soumission, l'indépendance par une sorte d'équilibre de dépendances.

Sur un point seulement l'accord était facile : ni la conférence ni le congrès ne voulaient la république. M. de Potter, le seul membre du gouvernement provisoire qui fût républicain, avait perdu toute popularité. Il avait, le 10 novembre, prononcé le discours d'ouverture du congrès, puis s'était séparé avec éclat de ses collègues en refusant de s'associer à l'acte par lequel le gouvernement provisoire remettait ses pouvoirs à l'assemblée. Il avait eu les plus pénibles discussions avec M. de Mérode et van de Weyer. Il avait voulu occuper le premier rang au lieu de jouer le premier rôle, et il fut douloureusement surpris que l'acclamation populaire ne le portât pas à la présidence d'une république. Il se laissa choir du gouvernement dans l'opposition la plus haineuse, attaqua ses collègues de la veille, et mérita que van de Weyer lui écrivit ces rudes paroles : « vous le savez, je vous ai pendant deux ans et plus sacrifié mon repos, mon temps, ma santé, mon argent, et je le faisais avec joie, de cœur, parce que je vous croyais ami sincère et patriote dévoué; mais aujourd'hui que vous avez pris le soin de me désabuser, que vous vous êtes montré aussi mauvais ami que mauvais citoyen, je ne vous dois plus ni conseils ni avertissemens. »

De Potter appartenait à cette classe nombreuse d'hommes qui font de la politique avec les mots, qui sacrifient les intérêts des nations à une vanité avide, inquiète et sans merci. Que serait devenue la Belgique, si elle eût pris Potter pour guide, si elle avait livré sa frêle fortune à tous les orages du gouvernement républicain? Ses vertus publiques ne l'en rendaient pas indigne, mais elle tenait assez à ses libertés pour ne point les mettre en péril, et elle pensa avec raison qu'elles seraient moins protégées par un mot qui épouvantait l'Europe que par l'institution monarchique, réduite au rôle d'arbitre entre les partis et satisfaite de représenter l'unité nationale. Potter est oublié, son nom est descendu dans l'histoire comme une pierre va au fond de l'eau, et l'on se souvi

d'hui qu'en 1830 il y eut dans le congrès belge quelques voix pour la république. L'immense majorité se prononça pour la monarchie constitutionnelle.

Sur ce point, la conférence était satisfaite; sur tout le reste, les dissentimens commençaient. Le 23 novembre, la proposition de déchéance de la maison de Nassau fut présentée au congrès national, et van de Weyer n'hésita pas à la défendre à la tribune. On ne vota pas séance tenante, et le lendemain le comité diplomatique reçut M. de Langsdorff, envoyé par Louis-Philippe, et M. Bresson, alors secrétaire de la légation de France. M. de Langsdorff déclara verbalement de la part du roi que l'exclusion de la maison de Nassau pouvait troubler la paix de l'Europe et compromettre la France; il exprima le vœu que la proposition de déchéance fût retirée. Le roi, nous l'avons déjà dit, n'avait que de bons sentimens pour la maison d'Orange, il ne nourrissait aucun dessein égoïste à l'endroit de la Belgique, et il désirait avant tout garantir la paix. Van de Weyer convoqua un comité secret du congrès, rendit compte de la communication de M. de Langsdorff, et fut d'avis de passer outre. La démarche isolée de M. de Langsdorff, alors que la Belgique plaidait sa cause devant toute l'Europe, l'avait un peu alarmé : bien qu'il lui en coûtât de repousser des avis inspirés par le plus sincère intérêt, il demanda que la déchéance fût votée le même jour; l'exclusion de la maison d'Orange fut prononcée par cent soixante et une voix contre vingt-huit.

Quelques jours après ce vote, van de Weyer causait avec lord Ponsonby; celui-ci défendait encore les idées de son gouvernement, qui avait toujours souhaité une réconciliation de la Belgique et du prince d'Orange. Van de Weyer affirmait que le peuple ne voulait aucun membre de la maison de Nassau. « Le peuple! le peuple! dit Ponsonby, avant huit jours je pourrais vous faire pendre à un arbre du parc par ce peuple dont vous parlez. — Avec du temps et beaucoup d'argent, dit van de Weyer, vous réussiriez peut-être; moi, je vous ferais pendre dans cinq minutes et gratis. Ne jouons pas à ce jeu-là. » Et tous deux se prirent à rire et se tendirent la main.

L'accueil que van de Weyer avait reçu à Londres et les services qu'il y avait déjà rendus le désignaient pour représenter la Belgique auprès de la conférence. Il voulut toutefois aller d'abord sonder le terrain à Paris et y pénétrer les pensées intimes du gouvernement français sur le choix du futur souverain. Il se fit donner des lettres d'introduction par M. de Celles, qui avait épousé M^{lle} de Valence, petite-fille de M^{me} de Genlis; M. de Celles avait été préfet du Zuiderzée, il était membre du congrès et du comité diplomatique. Van de Weyer partit avec M. Gendebien, qui a donné un récit de cette mis-

sion. « Van de Weyer et moi partîmes dans la nuit du 16 au 17 décembre. Nous arrivâmes à Paris pendant le procès des ministres de Charles X... Le ministère était inquiet; Sébastiani, sans cesse harcelé par les représentans des puissances, était plus inquiet, plus agité que ses collègues. C'est dans ce moment si troublé qu'il nous donna une première audience. Il était très préoccupé et ne paraissait nullement disposé à aborder l'objet de notre mission. A une seconde entrevue, nous trouvâmes M. Sébastiani plus calme, le procès des ministres était terminé; on avait sauvé leur tête de la fureur du peuple. L'accueil fut assez froid, la conversation languissante. M. Sébastiani était évidemment décidé à éviter toute explication sérieuse. M. van de Weyer aborda courtoisement le sujet de notre mission, qu'il développa d'une manière à la fois candide et convaincue, comme si elle ne pouvait soulever aucune objection importante. M. Sébastiani l'écouta avec une attention à la fois sérieuse et bienveillante, puis il répondit : « Je suis très partisan de l'alliance de la France avec l'Angleterre, je suis loin de repousser la triple alliance avec la Belgique; mais la chose est prématurée et ne pourra se faire que lorsque le provisoire sera remplacé par un gouvernement sur la stabilité duquel on puisse compter... Quant à l'alliance de famille entre l'Angleterre et la France pour donner une dynastie à la Belgique, la question est plus délicate; elle se complique de l'intervention du père de famille et aussi des sympathies et des répugnances d'une mère qui est bien peu disposée à sacrifier ses enfans à la politique. Il faudra du temps, beaucoup de temps, pour mûrir et résoudre les très graves questions que soulève votre mission (1). » Sébastiani en continuant alla jusqu'à parler d'un fils du prince d'Orange, feignant d'oublier le décret de déchéance porté contre la maison de Nassau.

Gendebien, passionnément attaché à la France et dégoûté des froideurs de Sébastiani, écrivit au gouvernement provisoire qu'il fallait faire voter par le congrès la réunion à la France et forcer la main au roi. Van de Weyer n'allait point à de telles extrémités; il revit seul le ministre des affaires étrangères, il le tâta vainement et partit en emportant la conviction que Londres était le nœud des difficultés qui restaient à vaincre. Le roi désirait sincèrement voir la Belgique libre et neutre; mais, parmi ses ministres et ses ambassadeurs, il y avait des hommes qui n'étaient point trop pressés de mettre fin aux angoisses de la Belgique, espérant que les événemens pourraient tourner au profit de la France. Sébastiani en 1829 avait eu l'imprudence de dire à lord Palmerston, chez M. le comte de Flahaut, que la France devait pousser sa frontière jusqu'au Rhin.

(1) *Révélation historique sur la révolution belge de 1830.*

M. de Talleyrand avait dépecé trop de royaumes et d'empires dans sa vie pour en avoir perdu tout à fait l'habitude. Tant de prodigieux changemens, où la fortune avait toujours mis sa main, pouvaient faire excuser un peu de scepticisme. La petite Belgique ne lui semblait guère qu'un enjeu, et l'idée du partage des anciens Pays-Bas autrichiens s'était plus d'une fois présentée à son esprit.

Chaque cour avait ses visées et ses craintes secrètes : le roi Guillaume profitait de ces divisions, les entretenait avec soin; la conférence avait le 20 décembre déclaré que le royaume des Pays-Bas était dissous, mais elle avait eu soin d'ajouter que « les nouveaux arrangemens ne pouvaient affecter en rien les droits que le roi des Pays-Bas et la confédération germanique exerçaient sur le duché de Luxembourg. » Le congrès national, le jour même où il avait proclamé l'indépendance de la Belgique, avait eu soin de faire une réserve pour les relations du Luxembourg avec la confédération. Cette question du Luxembourg était au fond de toutes les difficultés. La Belgique voulait garder tout le duché, et l'acheter au besoin par une limitation de sa souveraineté. M. de Talleyrand et Sébastiani désiraient obtenir quelque chose pour la France, surtout si l'Europe empêchait les Belges de prendre un prince français pour souverain. L'Allemagne prétendait tenir le Luxembourg dans les liens de la confédération germanique. Lord Palmerston ne voulait ni d'un accroissement de territoire pour la France, ni d'un roi des Belges français; quand ces éventualités semblaient prendre un corps, il se laissait tomber du côté de la maison de Nassau; sitôt qu'elles s'éloignaient, il s'échauffait pour la cause d'une Belgique, qu'il entendait soustraire à toute influence française.

Van de Weyer repartit pour Londres le 1^{er} janvier 1831 avec M. Vilain XIII. Jamais tâche ne fut plus difficile : il fallait obtenir un roi de l'Europe et de bonnes frontières pour le nouveau royaume, ménager toutes les cours, se défendre contre la Hollande, passer habilement du rôle de ministre d'une révolution à celui d'un représentant de l'ordre européen. Van de Weyer était à la hauteur de cette tâche. Il ne fut pas long à pénétrer les sentimens du cabinet whig. Il écrivait après son arrivée au comte de Celles : « Tout ce que nous avons pu recueillir depuis deux jours se résume dans ces quelques mots : l'Angleterre veut que la Belgique soit non-seulement indépendante, mais forte, mais heureuse. C'est, à ses yeux, le seul moyen d'empêcher qu'elle devienne française. En partant de là, il y aura moyen d'amener nos affaires à bonne fin, même pour le Luxembourg; mais aussi je suis plus convaincu que jamais que la question du chef de l'état est la première qu'il faille aborder et décider. Tout est là. » Il ajoutait que sans doute la France était intéressée à ce que la Belgique ne devint pas trop forte et ne conser-

vât pas le Luxembourg. « Je puis me tromper, disait-il, mais il doit y avoir quelque chose de semblable, une pensée de derrière, comme parlait Pascal, qui fait que la France ne nous est pas favorable dans cette affaire. » Il nous semble qu'il se trompait en effet; si le Luxembourg ne nous appartenait, il valait bien mieux pour la France qu'il fût cédé à la Belgique et ne restât pas une sentinelle avancée de la confédération germanique.

Van de Weyer voyait juste quand il pressentait que les questions territoriales se liaient au choix du futur souverain. Rien d'ailleurs n'était encore plus incertain que ce choix. M. de Celles écrivait à van de Weyer le 31 décembre : « Il nous faut le duc de Nemours avec notre indépendance, ou nous sommes forcés par la nécessité de souscrire aux vœux qui se manifestent pour la réunion à la France. » Lord Ponsonby deux jours après écrivait de Bruxelles à lord Palmerston : « L'opinion du pays n'est pas pour la France. » Van de Weyer eut de longs entretiens avec lord Palmerston; il le trouva d'abord hésitant, au moins en apparence : le duc de Nemours était mineur, il fallait une main ferme pour gouverner un état nouveau; pourquoi la Belgique ne prendrait-elle pas le prince Léopold de Saxe-Cobourg? Il pourrait épouser une fille du roi Louis-Philippe. On pouvait bien objecter la religion du prince, mais l'internonce du pape Cappocini avait été sondé; le représentant du saint-siège avait formellement déclaré qu'il ne considérait pas le choix d'un prince catholique comme indispensable; il fallait même s'attendre à trouver un prince protestant plus enclin à respecter les droits de la majorité et de l'église catholique. La cour de Rome redoutait le duc de Nemours plus que le prince Léopold.

Ces déclarations avaient une extrême gravité, venant surtout d'un homme qui s'aventurait rarement et qui calculait ses indiscretions. Palmerston fit un pas de plus dans un entretien qui eut lieu le 4 janvier : il déclara sèchement que jamais les alliés ne reconnaîtraient le duc de Nemours. « Et si le congrès le choisit? dit van de Weyer. — Nous inviterons la France à refuser son assentiment, et si elle résiste, une guerre entre elle et le reste de l'Europe pourra en résulter. »

Van de Weyer était encore à ce moment indécis entre la France et l'Europe : il avait des momens de révolte contre les cours, il désespérait de « rebâtir un état nouveau sur les ruines d'un royaume que cinq puissances ont créé. » (Lettre à M. Rogier.) Qui prendre? Le duc de Nemours, à qui van de Weyer savait lord Palmerston si contraire? le duc Auguste de Leuchtenberg, allié aux Bonaparte, dont la France devait repousser le choix? le prince Charles de Capoue, neveu de la reine Marie-Amélie, ou Charles de Bavière, noms jetés un instant dans cette mêlée de rivalités sourdes ou avouées? Van de

Weyer quitta Londres, inquiet, mécontent, disposé à brusquer les choses et à faire une demi-violence à l'Europe. M. de Celles ne cessait de lui écrire que le roi Louis-Philippe n'avait pas au début voulu mettre son fils en avant, qu'il avait résisté aux instances de Talleyrand, mais que la France ne pouvait supporter le voisinage d'un Leuchtenberg; elle ne quêterait pas des voix dans le congrès, elle ne s'engagerait pas d'avance; mais, l'élection faite, elle serait entraînée et marierait sa cause à celle de la Belgique. M. Bresson tenait à peu près le même langage. L'optimisme de M. de Celles était aussi persuasif que dangereux. Il écrivait à M. d'Arschot le 28 janvier : « Si Nemours est choisi, il y aura un peu de diplomatie, *pas de guerre*, et la révolution belge est terminée en six mois. L'Angleterre transigera en désirant que la ville d'Anvers soit de la Hanse, comme Hambourg. »

A l'instant même où van de Weyer et le comité diplomatique du congrès se sentaient ainsi pressés, portés à la candidature du duc de Nemours, lord Palmerston frappait le coup qui devait la ruiner. Le 1^{er} février, la veille de l'élection, Talleyrand vit lord Palmerston et lui fit pressentir la nomination du duc de Nemours. Lord Palmerston, pris de court, répondit sans hésiter qu'il la regarderait comme l'union pure et simple de la Belgique et de la France, et que le gouvernement français n'aurait plus qu'à considérer toutes les conséquences qu'entraînerait l'acceptation de la couronne belge. Le coup était rude pour la France, il l'était plus encore pour la Belgique, qui allait solennellement offrir une couronne à un prince qui ne pouvait l'accepter qu'en déchaînant sur son pays et sur celui qui se donnait à lui tous les malheurs et les périls d'une guerre immédiate.

Le duc de Nemours fut élu le 2 février, à la suite d'un discours de van de Weyer, qui fit valoir avec beaucoup de force les objections que faisait la France au choix du duc de Leuchtenberg. « D'un autre côté, disait-il, vous connaissez l'opinion dominante en France, qui veut que la France reprenne ses limites du Rhin. Eh bien! le gouvernement français calmera les partisans de cette opinion en nous accordant le duc de Nemours, et sa nomination fera tomber le parti qui pousse à la guerre... A mes yeux, le seul moyen de conserver à la Belgique son indépendance et sa nationalité est de faire un choix que le roi de France et que la France elle-même puissent accepter. » Peu de momens après, le duc de Nemours fut nommé par 97 voix contre 95 données au duc de Leuchtenberg.

Lord Palmerston put être fier de son triomphe, quand Sébastiani lui apprit du même coup (le 4 février) la nouvelle de l'élection du duc de Nemours et la résolution prise par le roi de refuser le trône belge pour son fils. Sa victoire n'eût pas été assez complète, si elle ne fût

sortie des limbes diplomatiques et devenue publique. Ses vœux allaient être comblés, car la conférence, pour ménager l'amour-propre de la France et tout en prenant acte dans la séance du 7 février de la promesse du roi Louis-Philippe, prononça l'exclusion du duc de Leuchtenberg; mais qu'allaient devenir la souveraineté embryonnaire de la Belgique et l'indépendance de son congrès national? On lui défendait et le roi qu'elle avait choisi et celui qu'elle n'avait pas choisi. La députation du congrès, qui croyait apporter une couronne à la France, s'étonnait qu'on lui fit faire antichambre; arrivée à Paris le 6 février, elle ne fut reçue du roi que le 17, et apprit de sa bouche que le duc de Nemours ne régnerait pas sur la Belgique.

Van de Weyer avait de sombres pressentimens: « L'inquiétude est générale, écrivait-il à M. de Brouckère, un membre de la députation. Le refus de la France aura les plus tristes conséquences. Notre position est affreuse. Nous tiendrons tête à l'orage, mais comment faire face aux dépenses? Nos caisses sont vides... Les contributions ne se paieront pas, si la Belgique reste sans roi... L'orangisme fait des progrès. Les fonds sont tombés à 39. »

L'opinion publique se tourna presque avec violence contre van de Weyer. On l'accusa d'avoir imprudemment promis le consentement de la France, d'avoir ajouté trop de créance à des agens maladroits, d'avoir compromis la dignité du congrès. Il laissa passer l'orage; il était de ceux qui ne comptent qu'avec leur conscience. Il ne se rebuta point, et resta pénétré de la nécessité de chercher et de trouver immédiatement un roi. Sur sa proposition, on nomma une régence pour bien indiquer que le trône était seulement vide, et pour montrer à l'Europe que la Belgique était pressée d'en finir avec le gouvernement provisoire. M. Surlet de Chokier fut nommé régent, et van de Weyer, appelé comme ministre des affaires étrangères dans son premier cabinet, décéla, par ses premiers actes, la vigueur de son caractère. Il rappela de Paris M. de Celles, son ami personnel, parce que l'optimisme confiant de cet envoyé avait contribué à égarer le congrès sur les intentions du gouvernement français. Il fit expulser dans les vingt-quatre heures un ancien diplomate russe, M. de Krudener, qui se mêlait aux intrigues orangistes. Il lutta dans le conseil contre M. de Brouckère, qui persistait à penser que la Belgique ne pouvait se sauver qu'en se jetant dans les bras de la France. Les sympathies du régent lui-même étaient notoirement françaises. Van de Weyer n'attachait plus autant le fil de ses espérances à la France qu'à l'Angleterre et à la conférence; il ne désespérait pas d'en obtenir un roi. La révolution belge avait été une entreprise bien audacieuse, et pourtant l'Europe commençait à s'habituer à l'idée d'une Belgique indépendante. Dans le jeu des affaires humaines, il faut porter les

yeux sur quelque point décisif. Van de Weyer comprit que la candidature anglaise du prince Léopold restait la dernière ressource et deviendrait le salut de son pays.

Il s'était porté avec ardeur à la solution française, il se porta avec une ardeur égale à la solution anglaise ; il voulait en finir, et, si on refusait à la Belgique le prince Léopold, il était disposé, avec M. Gendebien et quelques autres, à proposer au congrès la proclamation de la république. Lord Palmerston feignait de se laisser faire violence. Lord Ponsonby, par son ordre, continuait à parler du prince d'Orange ; mais il en parlait en des termes qui laissaient bien apparaître que l'Angleterre serait satisfaite de tout ce qui ne serait pas l'union avec la France ou la suzeraineté de la France. On ne voulait à Londres que le bonheur, la prospérité, l'indépendance de la Belgique. Lord Palmerston insinuait que le maréchal Soult était disposé à livrer à l'Angleterre Anvers et Ostende, pourvu qu'on permît à la France de s'étendre vers le nord. Van de Weyer signa le 25 mai, avec 95 autres députés, une proposition où l'on demandait l'élection immédiate du prince Léopold. Il commentait cette proposition dans le congrès, il avouait que depuis longtemps cette combinaison s'était présentée à son esprit ; le prince, qui vivait dans un pays constitutionnel, saurait respecter les libertés de son pays d'adoption.

Envoyé à Londres le 4 juin, après l'élection du prince, pour lui offrir la couronne, il écrivit en arrivant, en quarante-huit heures, une *lettre sur la révolution belge, son origine, ses causes et ses conséquences*, qui était faite pour détruire les dernières illusions de ceux qui s'attachaient encore au parti orangiste. Il vit le prince et s'assura qu'une fois sur le trône, il saurait se soustraire à la tyrannie de la conférence, ménager la France, et relever par son attitude la dignité de la Belgique. Il devina en même temps que, donner la couronne à Léopold, c'était s'assurer dans la conférence l'appui énergique de lord Palmerston.

Le prince Léopold déploya en cette circonstance la circonspection et la sagacité qui devaient marquer plus tard tout son règne ; il sut, si l'on me permet le mot, se faire désirer, fit ses conditions, et les faire pour soi c'était les faire pour la Belgique. Il prit d'emblée un rôle prééminent, se fit en quelque sorte l'arbitre entre la conférence et le congrès national ; il ne voulait point d'une couronne à tout prix et l'avait déjà montré dans les affaires de Grèce, et pourtant les conditions qu'il posait n'étaient point, on le comprit vite, de simples barrières mises entre son ambition et le rôle périlleux que la fortune lui offrait. Les bases de séparation entre la Hollande et la Belgique, posées par la conférence dans ce qu'on nomma alors les dix-huit articles, devinrent en quelque sorte la

dot apportée par le prince à la Belgique. Cette dot, comme il arrive dans la plupart des mariages, parut d'abord insuffisante au congrès; mais le roi n'accepta la couronne qu'après s'être assuré de l'adhésion des puissances aux dix-huit articles.

La conférence faisait en réalité un grand sacrifice au prince Léopold : elle avait au début de ses travaux menacé d'enlever tout le Luxembourg à la Belgique; le traité des dix-huit articles donnait aux Belges non pas l'assurance, mais l'espérance de conserver ce duché tout entier, la question du Luxembourg devant faire l'objet d'une négociation séparée avec le roi de Hollande et la confédération germanique. Les préliminaires de paix leur assuraient aussi une partie du Limbourg et laissaient indécise la question de la souveraineté dans la ville de Maëstricht, que des échanges d'enclaves devaient servir à trancher dans un arrangement direct.

Van de Weyer se prononça pour l'acceptation des préliminaires de paix, et les défendit dans un petit pamphlet : *Jean le Brabançon au bon peuple de Belgique*. Le congrès les vota le 9 juillet, et le 21 juillet Léopold I^{er} entra en roi à Bruxelles.

III.

Une vie nouvelle allait commencer pour van de Weyer. Il avait traversé l'ère des épreuves, des dangers, des luttes presque désespérées, l'ère héroïque de sa vie, et le mot n'est peut-être pas trop ambitieux, si l'on songe qu'à certains momens il avait joué plus que le repos, la fortune et la liberté, la vie elle-même. Le sort avait accumulé dans quelques mois de sa jeunesse les agitations d'une vie entière; il lui devait de bonne heure ce qu'il n'accorde d'ordinaire qu'à ceux qu'il a longtemps éprouvés; il ne lui donna pas toutefois du premier coup cette dignité dans le repos, *otium cum dignitate*, qui convient surtout à la vieillesse; quand, trois jours après être monté sur le trône, Léopold I^{er} nomma van de Weyer son représentant à la cour de Saint-James, le jeune ministre plénipotentiaire savait que la conférence lui laisserait peu de loisirs; il arrivait cette fois, non plus pour chercher un roi, mais pour parler en son nom, pour revendiquer les droits d'un peuple, pour le représenter.

Les premiers temps furent difficiles : des hommes tels que Talleyrand, que Palmerston, n'avaient pas eu de peine à reconnaître les rares qualités de van de Weyer; le monde frivole se contente des surfaces, et mesure un peu l'homme aux dimensions du pays. Lady Holland était alors aussi recherchée que redoutée pour son esprit : tout homme nouveau devait subir l'épreuve de son ironie; elle faisait ou défaisait les réputations. Elle aborda un jour van de

Weyer. « Eh bien ! dit-elle familièrement, comment va Léopold ? — Léopold, madame ? vous voulez dire sans doute le roi des Belges ? — Le roi des Belges ! J'ai entendu parler des Allemands, des Français, des Italiens ; je n'ai jamais entendu parler des Belges. — Madame a-t-elle oui parler d'un ancien nommé Jules César ? — Oui, mais à quoi bon cette question ? — Madame sait-elle que ce Jules César a écrit un livre qui se nomme les *Commentaires* ? — Sans doute. — Eh bien ! madame, vous pourrez, quand il vous conviendra, lire à la première page de ce livre que les Belges sont un des trois peuples de la Gaule, et César ajoute : « Les Belges sont les plus vaillans de ces peuples, parce qu'ils sont continuellement en guerre avec les Germains. » Cette réputation, madame, ils l'ont toujours conservée, et ils espèrent la conserver toujours. » — Lady Holland se tint pour satisfaite, et van de Weyer devint à partir de ce jour un hôte favori de Holland-House.

Des périls sérieux menaçaient encore la Belgique. Le roi de Hollande défendait toujours avec une indomptable ténacité les droits qu'il tenait des traités de 1815 ; il n'était pas d'humeur à voir s'élever une souveraineté nouvelle en face de la sienne. Le roi, qui avait été jusqu'à s'écrier quand on parlait de donner la Belgique au prince d'Orange : « J'aimerais mieux voir Potter sur le trône, » ne pouvait voir sans colère un Cobourg régner à Bruxelles en nouveau Taciturne que le stathoudérat ne pouvait contenter. Il prit le parti de pousser ses régimens à travers les panneaux de la diplomatie européenne et de courir les chances d'une lutte armée. A peine Léopold était-il arrivé à Bruxelles, Guillaume rompit l'armistice : il avait adhéré aux premiers protocoles de la conférence, mais il déclara que les dix-huit articles avaient mis ces protocoles à néant. L'armée hollandaise avança en trois corps de Maëstricht à Breda. Les Belges n'avaient que deux petites armées. Le roi Léopold alla en hâte, le 8 août, à Arschoot prendre le commandement de l'armée de l'Escaut. Il y attendit l'armée de la Meuse : celle-ci, surprise sur la route de Hasselt à Tongres, se replia en désordre. Le roi lui-même dut reculer au-delà de Louvain, où les Hollandais entrèrent après lui. Léopold s'était hâté de demander des secours à la France ; le maréchal Gérard était entré en Belgique : le roi Guillaume donna à regret à ses troupes l'ordre de reculer au lendemain de leurs faciles succès.

On vit alors le plus singulier spectacle : la conférence n'eut plus qu'une préoccupation, ce fut de s'approprier en quelque sorte l'intervention décisive de la France afin de la limiter, de lui ôter sa force, d'amoinrir le service rendu à la Belgique. Il fut convenu que les Français ne passeraient point les anciennes frontières de la Hollande, que nous n'irions ni à Maëstricht ni à Venloo. La Belgique

délivrée, l'armée française rentra tranquillement en France, et la conférence se fit rendre compte de sa marche et de sa retraite. Léopold, à peine roi encore, témoin de la panique de Louvain, enveloppé et emporté par des troupes en désordre, obligé de demander des secours et de se défendre contre un secours trop écrasant, trop humiliant pour lui-même, pour son armée défaite et son nouveau pays, dut naturellement chercher dans ces momens difficiles le plus d'appui qu'il put dans la conférence. Le roi Louis-Philippe n'avait pas hésité à jeter le gant à la Hollande, mais il n'abusa point, on peut même dire qu'il n'usa point de ses avantages; il ne pouvait avoir envie de ternir une couronne qui allait se poser sur la tête d'une de ses filles. Il avait en ouvrant les chambres pu annoncer avec orgueil que la conférence consentait à la démolition des fortresses élevées en 1815 contre la France. Personne ne faisait des vœux plus sincères pour la prospérité et le bonheur du peuple belge.

La conférence avait été très scandalisée de la conduite du roi Guillaume, elle n'en avait pas moins subi docilement l'effet de sa vigoureuse démonstration. Elle sentit refroidir son zèle pour la Belgique et le roi Léopold : la conduite de la Hollande avait été peu correcte, mais elle avait eu de si irrésistibles argumens. Elle avait montré sa force en avançant, sa déférence pour l'Europe en reculant. La protection de la France faisait tort au nouveau royaume; on sortit ou plutôt on se glissa peu à peu hors du terrain des dix-huit articles, et l'on songea à reprendre quelque chose sur la dot que Léopold avait cru pouvoir promettre à la Belgique. Van de Weyer vit avec l'œil du moraliste et la perspicacité du patriote ce reflux des volontés, des sympathies de l'Europe. Il fit les plus grands efforts pour l'arrêter sans y parvenir. Il dénonçait la conduite du roi de Hollande qui avait rompu l'armistice dans les termes les plus chaleureux; mais le roi Guillaume put montrer des lettres qui paraissaient indiquer une sorte d'excitation, d'invitation, au moins indirecte, de la Russie. La Prusse muette n'avait pas vu sans satisfaction l'insulte faite au royaume nouveau qui convoitait le Luxembourg : M. de Talleyrand laissait percer l'espérance d'acquérir pour la France quelque lambeau de territoire, le désir d'occuper la Belgique jusqu'à l'issue de toutes les difficultés. Lord Palmerston, devenu l'ami le plus véhément du nouveau roi, avait réclamé avec impatience l'évacuation de la Belgique, mais il ne put sauver les dix-huit articles; la conférence formula le 15 octobre en vingt-quatre articles ses décisions *finales et irrévocables*, en ajoutant que les cinq puissances se chargeaient conjointement d'en assurer l'exécution. — On peut résumer en deux mots ces fameux vingt-quatre articles : ils créaient la Belgique et la punissaient à la fois. Ils la

punissaient d'avoir été surprise et battue, d'avoir été secourue par la France. Ils ne lui laissaient que la moitié du Luxembourg, ils lui enlevaient la partie du Limbourg qui est sur la rive droite de la Meuse, et laissaient ainsi sa frontière orientale toujours menacée par la Hollande.

La Belgique ne porta pas seule le poids de la mauvaise humeur de l'Europe, la France en eut sa part : les places de Menin, d'Ath, de Mons, de Philippeville et de Mariembourg devaient être démantelées; mais la conférence ne voulut pas que la question des forteresses devint l'objet d'une négociation directe entre la France et la Belgique. L'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie négocièrent avec le représentant de la Belgique, sans admettre la France à la négociation. L'irritation du roi Louis-Philippe fut très vive quand il apprit qu'on avait signé la convention des forteresses. « Vous ne ratifierez point, écrivit-il au roi Léopold, la convention que votre plénipotentiaire s'est permis de signer et que nous tenons comme contraire à vos engagements. » M. de Talleyrand menaça un moment de ne point ratifier le traité du 15 novembre. Cette colère passa vite; le démantèlement des forteresses était une réalité qui devait survivre aux émotions d'un jour. Dans toute négociation, il y a pour ainsi dire des sommets sur lesquels l'œil de l'homme d'état reste attaché : le roi Léopold et le roi Louis-Philippe, à travers mille difficultés, se guidaient vers ces sommets; la France ne pouvait pas rester insensible aux mauvais procédés de l'Europe, mais elle ne prétendit jamais faire acheter trop cher à la Belgique les services qu'elle lui rendait. Van de Weyer sentait plus vivement qu'aucun autre combien le terrain sur lequel il était obligé de se mouvoir était encore peu solide. Il savait que la générosité de la France se laisserait moins aisément que l'appui froid, impérieux et souvent hésitant de la conférence. La Russie, après avoir signé le traité des dix-huit articles, fit attendre longtemps sa ratification, et ne la donna enfin au bout de six mois, le 4 mai 1832, que sous certaines réserves.

Nous touchons ici au tournant le plus difficile de la carrière de van de Weyer. Il s'épuisait depuis six mois à ramener l'opinion incertaine du côté de la Belgique. Il avait écrit à lord Aberdeen une lettre qui est un chef-d'œuvre de style, et où l'on sent passer la flamme du patriotisme. « Croyez-moi, disait-il éloquemment, lorsque les partis, leurs luttes envenimées, leurs misérables querelles, seront plongés dans un profond oubli, lorsque tout ce que l'orgueil aristocratique peut créer de plus pompeux ne sera que cendre et poussière, alors la postérité recueillera les noms de ceux qui auront contribué à l'indépendance. Ce n'est pas un honneur médiocre que d'attacher sa signature à l'acte de renaissance politique d'une

nation qui, pendant plusieurs siècles, a vainement lutté pour ressaisir sa nationalité. » Ces signatures de l'Europe étaient enfin arrivées, mais la ratification russe contenait une réserve qui pouvait offenser la Belgique. Van de Weyer, pressé par lord Palmerston, avait déjà une fois assumé une grande responsabilité; il avait signé *sub spe rati* la convention des forteresses, parce que les plénipotentiaires des cours du nord avaient déclaré qu'ils ne signeraient le traité de reconnaissance (dit des vingt-quatre articles) qu'après avoir obtenu son adhésion. Il avait écrit au roi : « A la lecture de la pièce qu'on offrait à ma signature, je vis des choses trop utiles et trop importantes pour que je ne saisisse pas avec empressement l'occasion de les constater par écrit : d'abord une nouvelle consécration de la reconnaissance, en second lieu la déclaration que sa majesté succède à tous les droits du roi de Hollande. » Cette fois on lui demandait de ratifier au nom de la Belgique un traité que la Russie ne ratifiait que conditionnellement (1). Il se trouva dans la dernière perplexité; le ministère de lord Grey était très menacé, les tories pouvaient d'un jour à l'autre revenir aux affaires et inaugurer une politique orangiste. Il était sans instruction pour un cas aussi délicat, il signa. Le même jour, il écrivait au roi : « Je sens bien, sire, que toutes les déclarations du monde ne valaient pas une ratification pure et simple, la seule que votre majesté était en droit d'attendre; mais rejeter l'acte de la Russie aurait les plus graves inconvénients; je tiens à la voir liée sur les quatre grands points de notre existence politique : la reconnaissance de votre majesté, celle de notre indépendance, de notre neutralité et du territoire assigné à la Belgique; le reste de l'édifice s'achèvera non sans peine, mais sans difficultés fondamentales. »

Qui oserait dire aujourd'hui que van de Weyer eût tort? Que sont devenues les réserves de la Russie? L'édifice a été achevé, et van de Weyer eut l'honneur d'en poser la première pierre. Il n'y eut pourtant qu'un cri contre lui au premier moment. Le roi Léopold lui-même écrivit le 12 mai à M. Lehon : « La ratification russe, avec les réserves qu'elle contient, a fait un très mauvais effet ici; je dois dire que j'en ai été très peiné, puisque j'y voyais quelque danger pour le traité même. M. van de Weyer a peut-être bien fait de l'accepter, mais il agit contre ses instructions en ne demandant pas des instructions avant que d'échanger. Je l'ai appelé ici pour qu'il se justifie. » Van de Weyer avait en réalité tiré la Belgique

(1) La Russie avait inséré ces lignes : « sauf les modifications et amendemens à apporter, dans un arrangement définitif, entre la Hollande et la Belgique. » Les plénipotentiaires russes déclarèrent verbalement que cet arrangement définitif devait être un arrangement *de gré à gré*.

naissante du gouffre diplomatique où elle s'embourbait. Il n'était pas de ces hommes qui portent la responsabilité comme un fétu et qui ne ressentent jamais les troubles et les remuemens de la conscience : il avait le sentiment le plus vif de ses devoirs, le souci de son pays, de son propre renom, mais il avait aussi éminemment ce qu'on pourrait appeler le courage des crises, vertu politique sans laquelle il n'y a point d'homme d'état digne de ce nom. Lord Palmerston écrivit au roi que, si van de Weyer n'avait accepté la ratification russe, il eût été *inexcusable*.

Van de Weyer arriva à Bruxelles le 16 mai 1832, il ne fit aucune visite aux ministres, mais le 21 mai il lut en leur présence un « mémoire au roi en son conseil ; » il finissait ainsi : « Je réitère l'assurance que je m'imposerai le sacrifice du silence vis-à-vis du public. Je ne constituerai point la Belgique et l'Europe juges entre la chambre, le ministère et moi : je déplorerais en secret la fatale précipitation que l'on a mise à discuter ces négociations diplomatiques aux chambres et les paroles imprudentes que l'on y a proférées ; mais la royale approbation de votre majesté viendra, j'espère, adoucir ce que j'éprouve de sentimens pénibles et douloureux. » Il offrit sa démission au roi ; Léopold, qui se connaissait en hommes, n'eut garde de l'accepter ; pour donner une satisfaction à l'opinion, il lui demanda simplement de lui adjoindre quelque temps le général Goblet comme plénipotentiaire auprès de la conférence. Quand, peu de temps après, le roi partit pour la France, où il allait épouser la princesse Louise d'Orléans, il dit à van de Weyer : « Vous recevrez une réparation publique. Vous m'accompagnerez à Compiègne. On verra bien ainsi que vous avez toute ma confiance. » Ils firent le voyage dans la même voiture ; à Compiègne, van de Weyer fut accueilli avec la plus grande bonté. Il n'y perdit pas son temps, et il eut avec Louis-Philippe des entretiens importants sur les travaux de la conférence. Il se plaint un peu des ministres dans ses lettres de Compiègne, mais « le roi Louis-Philippe s'est conduit avec une franchise, une droiture, une loyauté parfaites (lettre du 9 août). » Il repartit directement de Compiègne pour Londres, où il reprit ses fonctions.

Après le traité des vingt-quatre articles, que restait-il à faire pour mettre fin à toutes les difficultés qui tenaient l'Europe en suspens ? Il fallait amener un arrangement de gré à gré et définitif entre la Hollande et la Belgique. Celle-ci exigeait avant d'entamer une négociation directe l'évacuation d'Anvers et de tout le territoire assigné par la conférence au nouveau royaume. Le roi Guillaume se déclarait prêt à traiter, il fit retentir toute l'Europe de son violent désir de négocier ; la conférence, lassée, finit par se plaindre

de l'entêtement des Belges. Van de Weyer insistait vivement auprès du roi, contrairement à l'opinion des ministres, sur la nécessité de donner satisfaction à la conférence, d'ôter à la Hollande le bénéfice d'une apparente modération. Il finit par voir ses vues adoptées quand le ministère Muelenaere fut remplacé par le ministère Goblet; mais, lorsque le plénipotentiaire belge se présenta à la conférence avec ses nouvelles instructions, le plénipotentiaire hollandais, surpris, mis au pied du mur, fut obligé de confesser qu'il n'avait aucune espèce de pouvoir pour négocier.

La colère de la conférence se retourna contre la Hollande, et, avec l'assentiment tacite des cours du nord, la France et l'Angleterre conclurent le traité du 22 octobre 1832 pour imposer par les armes l'évacuation du territoire belge. Le siège de la citadelle d'Anvers fut résolu. On ne relit pas aujourd'hui sans quelque tristesse les lettres et les dépêches qui témoignent des méfiances qui accueillirent le maréchal Gérard. Le général Goblet écrivait à van de Weyer le 19 novembre 1832 : « J'ai ici beaucoup de mal avec les Français; ils veulent entrer dans Anvers, et aucun motif ne le réclame. » Le roi Léopold écrivait de son côté : « Le gouvernement anglais ne peut pas voir d'un bon œil qu'on occupe Anvers quand cela n'est pas nécessaire... Dites beaucoup de belles choses de ma part au prince de Talleyrand. Vous pouvez lui dire que je suis très calme, mais déterminé à me défendre à outrance contre quiconque m'attaquera. » L'espérance d'épargner la ville d'Anvers, de la neutraliser en quelque sorte, était chimérique, et les Français ne voulaient en occuper une partie que pour mener plus vivement le siège. Lord Palmerston, en cette circonstance, usa de son influence pour déterminer le cabinet belge à ne point chicaner le maréchal Gérard. Van de Weyer répondait au roi : « Lord Palmerston pense que tout obstacle, toute difficulté de nature à retarder la reddition de la citadelle serait un très grand mal. » Lord Palmerston écrivit lui-même au roi de faire tout ce qui amènerait un prompt résultat; pour ménager l'amour-propre de l'armée belge, le maréchal Gérard consentit à ce qu'elle restât dans la ville; il n'occupa que les points que le génie avait indiqués comme indispensables à l'attaque de la citadelle. Le 23 décembre, après la plus énergique défense, le général Chassé était réduit à capituler.

Cet événement ne mit point fin au système de persévérance, de lenteurs calculées adopté par le roi Guillaume. Il espérait toujours user la Belgique, profiter des imprudences des chambres belges, susciter des difficultés entre le nouveau royaume et les puissances signataires du traité du 15 novembre. Il maintenait un état qui n'était ni la guerre ni la paix, fermait les bouches de l'Escaut, tenait toujours deux petits forts d'Anvers, Lillo et Liefkenshoek. Les cabi-

nets de Londres et de Paris finirent par lui imposer une convention provisoire (le 21 mai 1833). Cette convention établissait un armistice indéfini, délivrait l'Escaut et laissait à la Belgique le Limbourg et le Luxembourg, sauf les deux chefs-lieux. Elle était, on le voit, très avantageuse pour la Belgique. Le roi Guillaume subit ces conditions uniquement parce qu'elles n'établissaient aucun état définitif; il restait dans le provisoire, il n'abandonnait aucune de ses prétentions. Il laissa subsister cet état anormal pendant six ans, hésitant entre la reconnaissance de la Belgique et les avantages qu'il trouverait en adhérant purement et simplement au traité des vingt-quatre articles. La Belgique avait presque oublié que ces articles lui enlevaient une moitié du Luxembourg et du Limbourg; elle jouissait de sa possession, confiante dans l'orgueil des Nassau. Cet orgueil plia enfin; le 14 mars 1838, le roi annonça à Londres qu'il adhéra au traité du 15 novembre. Cette adhésion, si désirée autrefois, fit, dit van de Weyer dans son *Histoire des Relations extérieures de la Belgique*, tout l'effet d'une catastrophe : « elle signifiait le démembrement du territoire, le paiement d'une dette exorbitante, le versement des arrérages qui montaient à près de 142 millions de francs. Le sentiment national se souleva sur tous les points du pays... Le gouvernement céda au torrent; l'armée fut mise sur pied de guerre. » Il ajoute peu après : « Si l'on avait pu réfléchir de sang-froid, on eût bien vite reconnu l'impossibilité de prévenir le désastre. Les vingt-quatre articles étaient devenus la formule de notre droit international; la France et l'Angleterre les avaient pris en 1832 pour bases de l'exécution; nous-mêmes n'avions cessé d'en réclamer le bénéfice. Encore s'il ne se fût agi que de la Hollande, une transaction eût été peut-être possible; mais c'était la diète germanique qui réclamait la moitié de nos deux provinces; derrière elle étaient la Prusse et l'Autriche, animées plutôt que retenues par la Russie. »

Il fallut céder : lord Palmerston fut inflexible. La France seule s'entremet pour faire adoucir les conditions financières imposées à la Belgique. L'Europe ne pouvait complètement défaire son propre ouvrage, au moment même où la Hollande s'inclinait devant ses décisions. La Belgique dut mettre sa signature au traité du 19 avril 1839. « A plus de trente ans de distance, écrivait van de Weyer en 1873, il nous est permis de juger avec impartialité ce traité, ainsi que l'ensemble de la période diplomatique qu'il était destiné à clore. Depuis 1830 jusqu'en 1839, dès le lendemain des journées de septembre, la révolution belge s'est trouvée en face de l'Europe : c'est avec celle-ci qu'il a fallu compter, c'est sur elle qu'il a fallu conquérir l'un après l'autre les droits de notre indépendance. Le roi Guillaume n'était qu'un ennemi secondaire. L'Au-

triche, la Prusse, la Russie, étaient nos plus redoutables adversaires. La solidarité créée par la révolution dynastique en France, par la révolution parlementaire en Angleterre, était la seule force morale et politique dont la diplomatie belge disposât au dehors. » Van de Weyer, quand il repassait dans sa mémoire les années agitées de 1830 à 1838, pouvait se rendre cette justice, qu'il avait habilement mis en œuvre toutes les ressources dont il disposait; il avait su braver les colères du parlement belge, plier ou résister à propos, choisir ses alliés, pénétrer les faiblesses de ses adversaires, obtenir les respects de tous, et les faire remonter à son roi et à son pays.

IV.

Après la période agitée dont nous venons de rappeler les péripéties, la tâche de M. van de Weyer fut plus facile : il devint la sentinelle vigilante de la neutralité belge, ayant bien compris que l'indépendance de son pays était surtout attachée à cette neutralité perpétuelle. Lord Palmerston goûtait vivement l'énergie que van de Weyer avait déployée dans des circonstances critiques; il avait travaillé avec van de Weyer à *mûrir*, suivant son expression, la conférence, et ne ménageait plus ses sympathies à un pays qu'il avait fini par considérer comme son propre ouvrage. Par la dignité de sa vie, par la sûreté de son caractère, qualité que l'Angleterre prise au-dessus de toutes les autres, van de Weyer avait bien vite conquis l'estime des hommes politiques de tous les partis. Les *torries* s'étaient peu à peu réconciliés avec la Belgique; ils étaient un moment revenus au pouvoir en 1834. Van de Weyer trouva le duc de Wellington dans les meilleurs sentimens à l'endroit de la Belgique et enclin à résoudre promptement ce que le ministère précédent n'avait encore pu achever. Guidé par les conseils du roi Léopold, van de Weyer obtint toute la faveur du duc de Wellington en ne le fatiguant jamais de petites affaires et en se laissant toujours appeler par lui. « Je désire, écrivait le roi à son ministre, que vous soyez d'une grande prudence; ne négligez pour aucune considération ceux qui ont été si bons pour nous, et à la tête desquels se trouve lord Palmerston; mais ne vous montrez pas homme de parti ouvertement. » Les *torries* au reste ne firent que traverser le pouvoir, et bientôt lord Palmerston revint aux affaires. Le roi écrivait à cette occasion à van de Weyer : « On ne peut pas se cacher que nos ennemis avaient particulièrement espéré en un ministère comme celui qui vient de quitter, les uns pour voir mettre fin à nos jours, et les autres pour terminer nos différends avec la Hollande entière-

ment à nos dépens... Il faut que les hommes politiques sortans sachent, par nos bons procédés et notre conduite modérée, qu'on ne triomphe non-seulement pas de leur chute, mais qu'on est reconnaissant pour leurs bons procédés et qu'on a de la confiance en eux... Il est important pour nous que le parti conservateur ait pu cesser de nous considérer comme un tas de rebelles. L'Angleterre doit être notre *principal* soutien. » Van de Weyer n'avait pas besoin d'être pressé bien fort pour s'habituer à cette croyance; il aimait son pays d'un amour un peu jaloux et soupçonneux; son esprit, nourri de la meilleure littérature française et, on peut le dire, français jusqu'à la moelle, nous cherchait pourtant quelquefois ces querelles sans lesquelles M^{me} de Sévigné affirme que la grande amitié ne peut vivre. Il préférait nos écrivains à nos ministres, nos philosophes à nos généraux. Lord Palmerston caressait avec soin les inquiétudes et les défiances de son patriotisme. Il était secondé par la société anglaise, qui excelle à faire sien ce qu'elle a intérêt à gagner. Van de Weyer s'en voulait-il à lui-même d'avoir un moment trop demandé à la France? Qui le sait? Ce qui est certain, c'est qu'il ne fut jamais si complètement rassuré du côté des ambitions françaises qu'il pût se livrer sans réserve à son goût naturel pour notre pays. Le caractère du souverain qui régnait sur la France était de nature à inspirer la confiance à ceux qui avaient pour mission de veiller à la sauvegarde du nouveau royaume; mais la conférence n'avait pas défini d'une manière assez rigoureuse les caractères et les droits de la neutralité belge. Ce qui inquiétait surtout van de Weyer, c'est qu'elle n'avait pas déclaré d'une manière explicite que l'inviolabilité du territoire était la garantie principale de cette neutralité.

Le traité définitif du 19 avril 1839 plaçait la Belgique sous la garantie collective des grandes puissances; mais la définition de cette garantie était restée assez vague. L'Europe ne s'interdisait point d'une manière absolue la permission d'occuper le territoire belge, ni même le droit de s'ingérer dans ses affaires intérieures. Peu après la signature de ce traité, on put croire à une guerre générale. M. Thiers avait fait mine de vouloir porter la guerre sur le Rhin, si la Russie se montrait à Constantinople ou l'Angleterre à Alexandrie.

Le roi Léopold, entrant dans les vues de lord Palmerston, déclara du haut du trône que la Belgique observerait une neutralité « sincère, loyale et forte. » C'est bien de cette façon que van de Weyer comprit toujours la neutralité belge, il la considérait, si l'on me permet le mot, comme une force positive et non comme une force négative. Il voulait une Belgique armée en tout temps pour défendre son territoire; il ne lui convenait pas qu'elle fût simple-

ment sous la garde des grandes puissances. Il devinait bien que ces puissances en viendraient tôt ou tard aux prises : la neutralité devait faire de la Belgique un asile, non un champ de bataille.

Ces grands problèmes sommeillèrent en quelque sorte tant que dura le règne d'un roi dont la paix était la passion, allié au roi Léopold, trop bon patriote et trop plein des souvenirs de l'empire pour sacrifier le bonheur et la sécurité de la France à de coupables ambitions. Le danger éclata quand la révolution de 1848 remua les passions que Louis-Philippe avait contenues, quelquefois difficilement, pendant dix-huit ans. On put croire un moment que tous les trônes allaient tomber les uns après les autres. Van de Weyer fut réveillé pendant la nuit du 26 février : on vint lui demander de la part de lord Palmerston s'il était vrai que Bruxelles avait proclamé la république et que le roi Léopold fût en fuite. « Dites à lord Palmerston, répondit van de Weyer, que je n'en sais rien, mais que cela n'est pas vrai. » L'événement lui donna raison, mais quels ne furent pas être les sentiments de van de Weyer quand il vit arriver en Angleterre les membres de la famille royale de France ! Son beau-père, M. Bates, donna quelques jours asile à Sheen au duc de Nemours et à sa famille. « Devais-je revoir ainsi, me dit un jour van de Weyer, le prince dont j'avais voulu faire mon roi ? » Claremont, déjà tout plein de deuil, s'ouvrit à des deuils nouveaux. Pendant la période troublée qui suivit ces grandes catastrophes, la Belgique apparut au milieu de l'Europe comme une oasis de paix, de sagesse et de légalité. On s'étonna de voir si ferme un établissement qui avait encore eu si peu de durée. Van de Weyer s'était toujours porté garant de la maturité politique de son pays; toutes ses prévisions furent justifiées. La Belgique, serrée autour de son roi, assista comme de loin aux déplorables luttes de juin et à l'agonie d'une république qui s'était déchirée de ses propres mains avant de succomber sous un coup d'état.

L'avènement de l'empire était de nature à inquiéter le roi Léopold plus que n'avait fait celui de la république. Le temps n'avait fait que refroidir en lui les passions de 1815. Il se souvenait des grandes guerres du commencement du siècle, des rois et des empereurs devenus les vassaux d'un nouveau César. Il ne fut point la dupe de la formule jetée au monde à Bordeaux : « l'empire, c'est la paix. » Le gouvernement d'un Bonaparte ôtait la liberté à la France et lui devait la gloire, les émotions des grands hasards, les conquêtes. Sans doute le nouveau souverain n'avait point l'esprit implacable, le délire et le génie guerrier de son oncle; mais sa douceur était aussi dangereuse. Il se croyait l'instrument prédestiné de grands desseins; son œil rêveur errait sur le monde entier. Il cherchait les occasions et guettait la fortune. Il parlait sans cesse

d'un droit nouveau qui menaçait les droits historiques. Van de Weyer connaissait mieux que la plupart des hommes d'état le prince qui allait remuer l'Europe : il l'avait vu fréquemment et familièrement dans la maison de son beau-père. Il avait reçu les confidences de cet esprit singulier à une époque où elles ne semblaient que les rêveries d'un aventurier. Le coup d'état du 2 décembre ne l'avait point surpris. Pour complaire au roi des Belges, il dut aller à Paris peu de semaines après; il vit le prince Louis, M. de Morny et quelques-uns des acteurs du drame qui avait servi de pendant plus sanglant au 18 brumaire. Il tint un journal de cette mission confidentielle, qui sans doute ne verra pas le jour de longtemps. Ses fonctions ne lui permettaient pas d'ouvrir publiquement les bras aux victimes qui vinrent demander un asile en Angleterre; mais il en est plus d'une qui doit garder le souvenir de sa discrète et inépuisable bonté. L'atmosphère de réprobation européenne qui enveloppa le second empire à ses débuts se dissipa comme un brouillard, quand la question d'Orient donna à Napoléon l'occasion de choisir ses amis et ses ennemis. Le moment que le roi Léopold avait tant redouté était enfin venu; il écrivait à van de Weyer dès 1834 : « Si nous périssons, ce ne sera que dans une grande convulsion de l'Europe. » Il fit tous ses efforts pour empêcher la guerre, et le prince Albert, qui s'inspirait des mêmes sentimens, risqua courageusement sa popularité dans la même tentative. Lord Palmerston avait encouru la disgrâce de la reine quand il s'était hâté de reconnaître le gouvernement issu du coup d'état, il avait blessé le sentiment public en Angleterre; mais il retrouva bien vite sa popularité quand il entraîna Napoléon III dans une action commune contre l'empereur Nicolas. La grande « convulsion » se fit sans que la Belgique eût rien à souffrir, et, quand la reine Victoria vint solennellement visiter l'empereur, van de Weyer reçut l'ordre de l'accompagner à Paris. Il serait bien intéressant de connaître le journal de ce voyage, qu'il écrivit avec les plus grands détails. L'empereur lui donna sur la Belgique les assurances les plus formelles et les plus favorables, lui parla librement des souvenirs de l'exil, de tant de changemens opérés dans les hommes et les choses. Il se laissa aller jusqu'à comparer certain libéral illustre qui restait éloigné de lui à ces cochers qui regardent en attendant un signe. « Et ce signe, le ferez-vous? — Non, il conduit trop mal. »

Van de Weyer, vivant en Angleterre, subissait plus que le roi Léopold l'influence des passions anglaises; il était sous le regard de lord Palmerston; il avait en diverses circonstances épousé un peu vivement les sentimens du ministre anglais. Il ne put pas ne point jouir du triomphe de l'Angleterre et de la France, et pourtant ce triomphe était gâté pour lui par toute sorte de terreurs. L'alliance

qui servait de bouclier à la Belgique pouvait-elle être éternelle? L'empire, qui avait ouvert les portes du temple de Janus, pourrait-il jamais les refermer? Après la paix à tout prix, la guerre à tout prix allait devenir le système du gouvernement français : comment la Belgique pourrait-elle sortir saine et sauve de conflits dont on n'apercevait ni la fin, ni les forces, ni le but?

Les lauriers de la Crimée étaient encore verts, il fallut en chercher de nouveaux en Italie. Cette fois l'Angleterre ne prenait aucune part à la lutte. Le roi Léopold avait donné sa fille à l'archiduc qui avait tenté vainement de rattacher la Lombardie et la Vénétie à l'Autriche. Rien ne vint soulager les appréhensions que van de Weyer éprouva pendant le second drame militaire que l'empire jouait devant l'Europe. Il ne reconnut pas tout d'abord dans la nouvelle Italie une nation sœur de la sienne, qui cherchait non pas à fonder, mais simplement à retrouver sa nationalité; il fut choqué des détails, des moyens employés, des annexions, d'un si grand dédain pour les petites couronnes, de cette nouvelle diplomatie par étapes qui ne s'arrêtait jamais et qui ne demandait quelque chose aujourd'hui que pour obtenir davantage demain. Il croyait la Belgique assise sur le roc inébranlable d'un traité, et il voyait le mépris des traités érigé pour ainsi dire en doctrine, non plus par les nations, par les souverains et par leurs ministres. Il aperçut les conséquences les plus lointaines de ce droit nouveau, qui rapprochait les peuples de même langue et travaillait à faire une géographie philologique, et il put se demander ce que deviendrait un jour son pays quand les grandes races européennes s'arracheraient tour à tour les provinces qui leur servent de frontière incertaine et douteuse.

L'Angleterre s'était lentement modifiée sous ses yeux. Ce n'était plus celle qu'il avait connue, représentée par le vainqueur de Waterloo, celle qui plus tard, en 1840, pouvait allier encore l'Europe contre la France : elle avait fait comme un suprême effort pendant la guerre de Crimée, et puis s'était laissée choir dans une sorte d'indifférence et de mollesse; trop fière pour laisser paraître ses appréhensions secrètes, elle couvrait sa politique d'effacement de théories et de principes nouveaux; elle applaudissait à ce qu'elle ne pouvait empêcher, elle morigénait encore les souverains et les peuples, mais ses conseils étaient rarement suivis de menaces, et ses menaces prenaient le ton de gronderies. Van de Weyer s'était habitué à la pensée que l'Angleterre saurait protéger la Belgique contre tous les périls, qu'elle avait fait sienne la cause du petit royaume dont un bras de mer seul la séparait; cette idée lui rendait plus cher un pays qui était devenu son pays d'adoption. Il y était enlacé par mille liens; tout ce qui était éminent dans la politique, dans les lettres, dans l'aristocra-

tie, s'honorait de son amitié. Notre temps n'accorde plus de favoris aux souverains; mais plus est glacée l'atmosphère qui les enveloppe, plus ceux qui ont quelque noblesse d'âme doivent apprécier parmi la banalité de tant d'hommages une affection sûre, discrète, constante. La souveraine que van de Weyer avait vue monter sur le trône lui accorda de bonne heure une confiance dont il était bien digne; avec le temps, dans la longue et souvent douloureuse épreuve du pouvoir, cette confiance se changea en un sentiment d'amitié véritable. Il n'était pas jusqu'à la terre anglaise qui n'eût pris en quelque sorte possession de van de Weyer. Non loin de Windsor, sur la lisière de la grande forêt royale, il vivait, quand il n'était pas à Londres, de la vie du gentilhomme anglais. Il aimait à se promener dans les sentiers de ce beau domaine, destiné à devenir la terre patrimoniale de ses enfans et petits-enfans. Il avait posé la première pierre du château de New-Lodge, qui devait être le centre de sa nombreuse famille et recevoir tant d'hôtes illustres. Plus il se sentait, qu'on me passe le mot, devenir Anglais, tenu, attaché par les liens du cœur, de la pensée, par ces influences mystérieuses qui sortent des choses matérielles, par tout ce qui est cher ou doux à l'homme, plus le doute le plus léger sur les sentimens de l'Angleterre devenait douloureux et poignant. Tiendrait-elle toutes ses promesses? Seule, garantirait-elle l'indépendance de la Belgique contre des maîtres du continent? Se réfugierait-elle derrière les clauses qui avaient rendu cette garantie collective? La complaisance que l'Angleterre témoignait en toutes circonstances à son allié de Crimée, au signataire des traités de commerce, aurait-elle toujours des limites précises, inflexibles? Le mépris croissant qu'elle affectait pour les petits états ne finirait-il point par atteindre le petit royaume créé sous son égide? Quand l'ouvrage de la diplomatie était redevenu une toile de Pénélope, irait-on faire la guerre pour quelques mailles rompues?

Que de fois, sous les beaux ombrages de New-Lodge, ces redoutables questions ne sont-elles pas venues se poser devant l'esprit de van de Weyer? Elles hantaient aussi le roi Léopold; il croyait fermement, comme son ministre à Londres, que la neutralité belge devait se montrer armée; il avait dès 1853 fait voter un plan de réorganisation militaire, qui portait l'armée belge à 100,000 hommes. La loi du 8 septembre 1859 décida, en cas de guerre, la concentration de la défense nationale sous Anvers, et affecta 50 millions aux fortifications de cette place. Le roi disait à cette époque : « Tant que je vivrai, je servirai de bouclier à la Belgique; mais il faut que la Belgique subsiste par elle-même. » Il n'avait pas l'ambition du roi qui disait : *L'Italia fara da se*; il voulait seulement conserver, en cas d'invasion, une sorte de cordon ombilical avec la Grande-

Bretagne et avec l'Europe; il espérait rendre Anvers presque imprenable et donner ainsi aux puissances le temps de concentrer leur action. Au fond de son cœur, Léopold ne comptait guère que sur l'Angleterre; il s'enfermait en pensée avec son armée derrière les murs d'Anvers, et voyait arriver la flotte anglaise dans l'Escaut.

Van de Weyer surveillait avec un soin jaloux toutes les péripéties de la politique impériale; en face d'un joueur couronné qui tentait nonchalamment le destin, il voyait, non sans inquiétude, d'autres esprits, également aventureux, plus ardens, plus obstinés, disposés à faire servir le trouble de l'Europe et du monde à des desseins encore obscurs. Il s'irritait secrètement de voir l'Angleterre se préparer au rôle de témoin dans les grands drames dont l'exposition commençait.

Sa colère fit enfin explosion. M. Cobden écrivit le 24 août 1862 à un journal belge une lettre sur les fortifications d'Anvers. « Si j'étais, disait-il, roi des Belges, je dirais à mes puissans voisins : Vous avez proclamé ma neutralité, et j'entends donner à mon peuple le bénéfice de cette situation en en faisant la communauté la plus légèrement taxée et la plus prospère de l'Europe... Or le meilleur moyen de lui procurer ces bienfaits, c'est d'éviter le fardeau des gros armemens... Tel est mon programme politique, et je ne conçois pas qu'un homme d'état puisse agir autrement. » Van de Weyer retrouva la plume de Paul-Louis Courier pour répondre à l'apôtre de la paix à tout prix; son petit pamphlet, *Cobden, roi des Belges*, est un chef-d'œuvre d'ironie; il est pathétique en même temps, on y sent vibrer cette indignation qui fait les poètes, au dire d'un ancien. Retranché derrière l'anonyme, van de Weyer ose dire la vérité; il sait qu'en politique comme en toute chose on ne s'appuie que sur ce qui résiste. « Aide-toi, l'Europe t'aidera, » dit-il à son pays. « La seule chance qu'ait la Belgique de perdre sa nationalité, écrivait Cobden, c'est d'être annexée à la France, et de nos jours ce n'est plus l'habitude d'annexer des provinces sans le consentement de leur population. » Van de Weyer rappelle comment le consentement des populations fut obtenu par la révolution française, peint les souffrances de la Belgique pendant la république et l'empire. « Elle, dit-il, si fière de ses institutions, de ses antiques libertés communales et provinciales, de ses mœurs, de ses habitudes, de son indélébile caractère national, elle qui avait été hypocritement conviée à user, pour son indépendance, de la souveraineté du peuple hautement reconnue, se voit enlever jusqu'à son nom, et par la conscription elle alimente de ses fils, qui ne sont plus Belges, les bataillons mutilés sur tous les champs de bataille pour une cause qui n'est pas la sienne, qui n'est pas même celle de la France. » Avec quelle hauteur il flétrit la politique mercantile,

l'utilité mise à la place du devoir et préparant des ruines effroyables par un aveugle souci des dangers lointains, les grossiers instincts qui se couvrent de philanthropie et de cosmopolitisme ! Si l'on parle d'intérêt, y a-t-il un intérêt supérieur à celui de la patrie ? On comprend la colère de van de Weyer contre Cobden, quand on sait que celui-ci ne se gênait point pour dire partout que les fortifications d'Anvers n'empêcheraient pas, le moment venu, la France d'aller jusqu'au Rhin, et prédisait que l'annexion trouverait aisément une majorité dans la nation belge. Il cesse d'être juste quand il représente la France comme prête à mettre la main sur la Belgique. « Nulle *idée* (1), écrivait-il, n'est plus populaire. Les historiens la justifient par l'étude du passé; les poètes la chantent, les publicistes en démontrent la nécessité, les militaires la veulent par un habile coup de main, les journalistes par des moyens moraux, c'est-à-dire la propagande sourde, les agens secrets, la corruption. » Non, la France en 1862 ne caressait point l'idée de l'annexion; elle ne rêvait point de conquêtes; elle n'avait aucune part directe dans la direction de sa politique étrangère. Van de Weyer, qui connaissait certains desseins caressés aux Tuileries, prenait trop facilement quelques voix obscures pour la voix de la France.

Van de Weyer n'oubliait rien, il se souvenait que M. de Talleyrand, dans un de ses derniers entretiens avec le roi Léopold à Londres, lui avait fait ce programme de gouvernement. « Sire, lui avait-il dit de sa voix grave et douce, vous allez régner sur des populations dont les mains sont propres aux arts ainsi qu'au labourage; » puis il avait conseillé au roi d'apparaître dans sa capitale sans uniforme, sans grosses épauettes; un frac, un simple habit noir, annonceraient au peuple un nouveau Médicis de meilleure maison. Point d'armée, source d'impôts; 4,000 ou 5,000 hommes de bonne police ! Le roi, raconte van de Weyer, regarda Talleyrand de son œil fin et profond; il ne dit rien, et dès le lendemain de son arrivée il s'occupa des places fortes et de l'armée.

Van de Weyer n'avait jamais espéré que la neutralité belge serait éternellement respectée, si elle ne faisait mine de vouloir se défendre : il voulait que l'art fit pour son pays ce que la nature avait fait pour la Suisse. Avait-il tort ? qui pourrait lui reprocher d'avoir eu une foi vivante, ardente, dans sa Belgique, et d'avoir cherché à lui donner d'autres boucliers que la complaisance de l'Europe ? La guerre approchait de la Belgique comme par étapes; de Crimée, d'Italie, elle avait atteint le Danemark. On sentait remuer déjà le vieil édifice de la confédération germanique. Le roi Léopold, effrayé de l'avenir, avait essayé d'intéresser le souverain

(1) Allusion à la phrase fameuse : la France ne fait la guerre que pour une idée.

de la France à un membre de sa propre famille : il était entré, plus qu'on n'eût pu attendre d'un esprit aussi sagace, dans les projets qui avaient permis à Napoléon de donner une couronne d'impératrice à la princesse Charlotte; certes le roi Léopold ne pouvait rêver une grandeur nouvelle pour une fille de France alliée à la maison d'Autriche; il espéra sans doute lier Napoléon III à l'avenir des siens, gagner du temps pour la Belgique. Van de Weyer, qui avait des lumières spéciales sur le Mexique (il les devait à son beau-père, M. Bates), essaya vainement d'écarter de la princesse Charlotte le rêve dont on flattait son imagination romanesque; il la vit pour la dernière fois à Londres, quand elle vint faire ses adieux à la reine Marie-Amélie, avec Maximilien, déjà tourmenté du pressentiment de sa fin tragique.

Lord Palmerston, que van de Weyer regardait comme le plus ferme ami de son pays, mourut au mois d'octobre 1865. C'était au moment même où M. de Bismarck avait avec Napoléon III, à Biarritz, des entrevues dont le secret cachait l'avenir de l'Europe. Léopold, depuis longtemps martyr d'une cruelle maladie, s'éteignit le 10 décembre 1865. L'un des derniers survivans d'une époque terrible, il avait vu remonter sur le trône de France un descendant de Bonaparte; il sut pendant trente-cinq ans protéger un royaume nouveau, frêle ouvrage de la diplomatie, contre tous les dangers du dehors et du dedans. Nul n'est grand s'il n'est supérieur à sa fonction, et l'on peut dire de Léopold qu'il fut supérieur même à la fonction royale. Il régna pour ainsi dire du dehors et d'en haut sans se livrer tout entier. Van de Weyer avait entretenu avec lui une correspondance directe et incessante pendant toute la durée du règne : le roi sortait avec lui de la banalité, il devenait parfois presque tendre : « mon bon et fidèle ministre, non, vous n'avez pas votre pareil, » lui accordait sa confiance « affectueuse et illimitée. » Il quittait par instans le ton diplomatique. « Schiller dit, dans *la Fiancée de Messine*, avec une si terrible vérité : « Avec le destin, il n'y a pas de pacte! » Cela m'avait souvent frappé... » Van de Weyer alla à Bruxelles pour assister à l'inauguration du roi Léopold II. Sous le nom de duc de Brabant, celui-ci avait fait plus d'un séjour en Angleterre; van de Weyer avait vu avec bonheur grandir en lui des qualités qui promettaient à la Belgique un digne successeur de Léopold I^{er}. Il écrivait peu après à M. van Praet : « Vous le savez, j'avais depuis plusieurs années arrêté dans mon esprit que ma vie politique se devait terminer avec la vie du roi. Pendant mon dernier séjour à Bruxelles, je compris que ma retraite ne pouvait avoir lieu le jour de l'avènement de notre second roi, et qu'il me restait encore des devoirs à remplir. Depuis j'ai reçu des avertisse-

mens dont mon âge et l'état de ma santé ne me permettent point de méconnaître la gravité. Le sage, dit La Fontaine, est toujours prêt à partir. Je veux tâcher d'être sage et tâcher d'être prêt. »

Il faut un grand effort pourtant pour s'arracher à l'engrenage des grandes affaires; tout invitait van de Weyer au repos, sa santé ébranlée, l'extrême douceur de sa vie domestique, la tristesse causée par la mort accidentelle d'une fille chérie, la beauté de sa retraite des champs, le plaisir mélancolique qu'on éprouve au déclin de la vie parmi les livres, qui rendent par instans les émotions, les ardeurs, les illusions de la jeunesse; mais la politique le retenait encore, il était comme ces gens qui du bord de la mer regardent venir la marée montante et ne peuvent se détacher de ce spectacle : après la vague qui vient en hurlant expirer sur le bord, une autre avance, puis une autre plus haute. Après la bataille de Sadowa, la Belgique apprit que le gouvernement impérial demandait des compensations territoriales comme récompense de sa neutralité. M. de La Valette, dans une circulaire fameuse (du 16 septembre 1866), sembla prononcer l'arrêt de mort des petits états au profit des grandes agglomérations. « On fait de nous un appât, me disait van de Weyer à cette époque, on nous offre tous les jours. » Quand, au commencement de 1867, l'empereur des Français négocia avec le roi des Pays-Bas la cession du Luxembourg, la Prusse saisit immédiatement l'Europe de la question, et la guerre parut un moment imminente. On put regretter alors que le Luxembourg eût été coupé en deux par la conférence de Londres et n'eût pas été neutralisé dès 1839; la France se contenta de la solution suggérée par M. de Beust : l'autonomie et la neutralité de ce qui restait du duché, avec le démantèlement de la place.

Van de Weyer venait d'obtenir enfin de son souverain la permission de rentrer dans la vie privée. Il avait représenté la Belgique à Londres pendant trente-six ans presque sans interruption; une fois seulement il avait été rappelé à Bruxelles pour former un ministère de conciliation entre les catholiques et les libéraux; mais ce cabinet n'avait eu qu'une existence éphémère. C'est du fond de son repos, si bien mérité, qu'il vit grossir l'orage qui allait éclater sur l'Europe. Mieux que personne, il connaissait les dispositions de la cour de Berlin, il savait que toutes les forces de l'Allemagne étaient tendues par la haine, la terreur et l'ambition; il avait deviné que cette voix qui depuis si longtemps criait à Napoléon III : « Marche, marche ! » le précipiterait enfin sur la Germanie. Au moment même où le rideau se levait sur le grand drame militaire de 1870, le journal le *Times* publia un projet de traité secret, déjà ancien de quatre ans. Dans ce projet, la France livrait l'Allemagne à la Prusse

et ajoutait la Belgique à son territoire. Cette révélation fut désastreuse pour la France, elle fit en quelque sorte le vide autour de nous. Van de Weyer n'en fut point surpris : il savait que plus d'un complot avait été ourdi dans l'ombre contre un peuple ami à qui l'on prodiguait officiellement les assurances pacifiques. Il fut trop vengé quand il vit revenir en Angleterre cet empereur, qu'il avait connu jeune, tourmenté de l'ambition d'un grand rôle, qu'il avait revu au comble de la puissance, arbitre du sort des nations, et qui venait de perdre en quelques jours son armée, son épée, sa couronne. La France n'avait pas signé le traité qui immolait la Belgique; si son humeur guerrière avait pu inquiéter plus d'une fois van de Weyer depuis vingt ans, ces angoisses secrètes furent oubliées devant des infortunes sans nom; car, en dépit de lui-même, il y avait toujours au fond de son cœur une fibre française. Il connaissait notre littérature mieux que nous ne la connaissons nous-mêmes; il s'était approprié toutes les grâces, toute la force de notre langue; les écrits malheureusement trop peu nombreux qu'il a laissés font penser tantôt à Saint-Évremond, tantôt à Paul-Louis Courier, quelquefois à Vauvenargues. Nul étranger n'a, je crois, mieux que lui parlé et écrit l'anglais; mais avec quel plaisir il retombait dans la langue française, avec quel éclat, quel charme il la maniait !

Les derniers entretiens qui suivirent nos malheurs m'ont laissé une impression ineffaçable. Nous ne trouvions pourtant guère, ni lui ni moi, de mots pour peindre nos sentimens; il ne jouissait point de ce qui dissipait ses alarmes, il souffrait de ce qui lui rendait le repos. Moi-même je ne trouvais qu'amertume dans les événemens qui me renvoyaient dans mon pays. Je craignais de ne plus revoir un ami si cher : les lieux où nous avions passé tant d'heures heureuses me semblaient déjà plus vides. La belle étoffe de la vie perd enfin sa soie et ses couleurs, et ne laisse plus voir qu'une trame sombre que la mort vient déchirer. Je ne devais point le revoir en effet; la mort, qu'il attendait comme un sage, avec le même courage qu'il avait montré dans les périls de sa jeunesse, vint le frapper le 22 mai 1874. Il voulut être enterré auprès des siens, dans une chapelle que M^{me} van de Weyer avait fait élever près de New-Lodge; il pouvait laisser sa cendre à l'Angleterre, il avait assez donné à son pays, toute une vie de fidélité ardente et constante, le bel exemple et le souvenir de toutes les vertus publiques et privées.

AUGUSTE LAUGEL.

UN

ROMAN DE MŒURS

SOUS NÉRON

LE SATIRICON DE PÉTRONE.

I.

Il est difficile aujourd'hui de parler de Pétrone, et l'on ne peut guère s'occuper de lui et de son livre sans commencer par en demander pardon au lecteur. Au xvii^e siècle, on n'avait pas les mêmes scrupules; on le lisait alors et l'on en parlait sans contrainte dans la meilleure compagnie. Le grand Condé en faisait son étude ordinaire, Saint-Évremond le mettait au-dessus de tous les écrivains latins, et Racine, presque au sortir de Port-Royal, le citait familièrement dans ses lettres. « C'est un air à présent, disait un des traducteurs du *Satiricon*, et particulièrement entre les personnes de qualité, que d'aimer Pétrone et d'en savoir les beaux endroits; » il prétend même qu'il ne l'a traduit que pour céder aux sollicitations des dames, qui souhaitaient comprendre un auteur dont on leur faisait de si grands éloges. C'est aller sans doute un peu loin que de proposer Pétrone à l'admiration des dames, mais il ne faut pas non plus trop céder aux répugnances qu'il inspire. S'il est très peu moral, il n'en est pas moins fort instructif; l'antiquité ne nous a guère laissé de livre plus curieux, et l'on se priverait, en refusant de le lire, d'une source fort abondante de renseignemens et d'informations.

Par malheur, l'ouvrage de Pétrone nous est arrivé dans un fort

mauvais état. Nous en avons perdu plus des trois quarts (1), et ce qui nous reste a donné lieu à des controverses de tout genre. Nous n'en connaissons pas exactement le titre : celui de *Satiricon*, sous lequel il est connu, ne paraît pas être le vrai, et il est assez probable que l'antiquité lui donnait le nom plus simple et plus général de *Satire* (2). On a beaucoup discuté aussi sur l'époque où il a dû être écrit. Niebuhr le croyait du temps d'Alexandre Sévère; quelques critiques le reculent même jusqu'à l'époque de Constantin, tandis que d'autres veulent qu'il soit de celle d'Auguste. C'est, comme on voit, une différence de trois siècles. Aujourd'hui on s'accorde à croire qu'il a été composé sous Néron. Cette date est celle qu'assignent à l'ouvrage la façon dont il est écrit et les allusions historiques qu'il renferme. A la manière dont l'auteur combat Lucain et dont il imite Sénèque, on ne peut douter qu'il ne fût leur contemporain. Quant au nom qu'il portait, aucun doute n'est permis : les manuscrits et les grammairiens l'appellent tous *Petronius Arbiter*.

Ce nom rappelle aussitôt à l'esprit celui d'un personnage qui joua un certain rôle sous Néron, et dont Tacite nous a raconté la fin. T. Petronius était un de ces débauchés, comme il y en avait alors à Rome, qui consacraient le jour au sommeil, la nuit aux devoirs et aux agrémens de la vie. « D'autres, dit Tacite, vont à la renommée par le travail, celui-là y alla par la mollesse. On ne le confondait pas dans la foule de ces dissipateurs vulgaires qui ne savent que dévorer leur fortune, on le regardait comme un voluptueux qui se connaissait en plaisirs. L'insouciance même et l'abandon qui paraissaient dans ses actions et dans ses paroles leur donnaient un air de simplicité d'où elles tiraient une grâce nouvelle. » Cependant cet efféminé se trouvait être au besoin un homme actif et laborieux. « Proconsul en Bithynie et ensuite consul, on le vit faire preuve de vigueur, et il fut à la hauteur de toutes les affaires. » Après cet effort, il était revenu volontairement à sa vie oisive et voluptueuse. Néron se sentait attiré vers cet esprit ingénieux qui s'était fait un art du plaisir. Pétrone prit un tel ascendant dans cette cour légère qu'on le regardait comme l'arbitre du bon goût (*arbiter elegantiarum*), et ce nom lui resta. L'empereur en était venu à le consulter sur ses fêtes, et

(1) Les manuscrits nous apprennent que les fragmens que nous avons conservés appartenaient aux livres quatorzième et quinzième de l'ouvrage. Ce sont donc treize livres entiers qui sont perdus, sans compter ceux qui suivaient le quinzième, et dont nous ignorons tout à fait le nombre.

(2) C'est sous ce titre de *Satira* que M. Bücheler a publié les fragmens de Pétrone. L'édition qu'il en a donnée à Berlin en 1862 est de beaucoup la meilleure. C'est celle dont je me suis servi. J'ai profité aussi d'un excellent travail publié par M. Studer dans le *Rheinische Museum* (t. II, p. 72 et 19) et qui a renouvelé la critique sur Pétrone.

les divertissemens qu'avait approuvés Pétrone étaient les seuls qui lui semblaient agréables. Cette faveur ne tarda pas à donner de l'ombrage à Tigellin. Comme celui-ci n'était parvenu à plaire à l'empereur qu'en flattant ses passions et qu'il ne se soutenait que par ses complaisances, il craignit son rival et résolut de le perdre. Ce n'était pas bien difficile sous un prince peureux et cruel, surtout au lendemain d'un grand complot qui avait failli réussir. Pétrone n'était assurément pas un conspirateur; mais un homme si répandu et d'un commerce si aisé devait nécessairement avoir quelques connaissances compromettantes. On lui fit un crime d'une de ces liaisons. Il fut signalé comme l'ami d'un des conjurés qui venaient de périr. Un de ses esclaves qu'on acheta servit de délateur. Le reste de ses serviteurs fut jeté en prison, et l'on se mit en devoir, comme c'était l'usage, de le condamner sans l'entendre.

Néron se trouvait alors en Campanie. Pétrone, qui s'était mis en route pour suivre la cour, fut forcé de s'arrêter à Cumes, et il reçut l'ordre d'y attendre qu'on eût décidé de son sort; mais précisément il lui déplaisait d'attendre : ces alternatives d'espérance et de crainte, qui pouvaient durer quelque temps, n'étaient pas de son goût. Il résolut d'y mettre fin et de mourir. Ses dernières dispositions furent bientôt prises, et ce voluptueux se montra plus énergique en ce moment suprême que beaucoup de ceux qui s'étaient conquis par une vie austère un grand renom de fermeté. La plupart des condamnés se croyaient obligés de remplir leurs testaments de flatteries, et, pour conserver à leur famille une partie de leur fortune, ils laissaient le reste au prince ou à ses amis. Pétrone au contraire chercha tous les moyens d'être désagréable à Néron. Il fit briser un vase précieux qui lui avait coûté 300,000 sesterces, pour qu'il ne tombât pas entre les mains de l'empereur, dont il connaissait les manies. Il se trouva ensuite l'esprit assez libre pour composer un écrit qui devait être remis cacheté au prince; il y décrivait, sous les noms de jeunes impudiques et de femmes perdues, les débauches cachées de Néron, et ces inventions monstrueuses par lesquelles ce vieillard de trente ans essayait de ranimer ses sens fatigués. Sa vengeance satisfaite, il eut le soin de briser son anneau pour qu'il ne servît pas plus tard à faire des victimes (1); puis il se prépara à mourir.

La mort de Pétrone est assurément l'une des plus curieuses parmi celles que Tacite nous a racontées : elle a surtout ce caractère

(1) On venait précisément d'employer ce moyen pour que la mort d'un innocent entraînât d'autres : on avait ajouté une phrase accusatrice au testament d'Annæus Mela, le père de Lucain, qu'on avait condamné à mourir, puis on s'était servi de son anneau pour recacheter le testament, afin de donner à l'accusation une ombre d'apparence. C'est ce que Pétrone voulait éviter en brisant son anneau.

de ne pas ressembler aux autres. Du temps de Néron, si l'on était souvent épicurien de conduite, on l'était moins de principe, et surtout on cessait de l'être quand le dernier moment approchait. On sentait le besoin, dans ces nécessités terribles, de s'attacher à une doctrine plus ferme pour se donner du cœur. L'épicurisme peut aider à vivre; l'expérience prouvait qu'il était insuffisant pour mourir. Scribonius Libo, l'une des premières victimes de Tibère, qui voulait finir comme il avait vécu, avait eu l'idée de charmer son dernier jour en se livrant aux plaisirs de la table; « mais il ne trouva, dit Tacite, qu'un dernier supplice dans ce qui devait être sa dernière jouissance. » Quand on vit que cette façon de quitter la vie ne réussissait guère, on eut recours à une autre. D'ordinaire on demandait le secours d'un sage, on s'occupait des espérances de la vie future. Julius Canus marchait au supplice accompagné par son philosophe (*prosequebatur eum philosophus suus*); Sénèque, pendant que le sang et la vie s'échappaient de ses veines, dictait à un secrétaire ses derniers préceptes de vertu; Thraséa écoutait le cynique Démétrius, qui l'entretenait d'immortalité, et c'est tout plein de ces nobles leçons que, se sentant finir, il invoquait Jupiter libérateur. Pétrone est le seul qui soit mort tout à fait en épicurien. « Il ne voulut pas rejeter brusquement la vie. Il s'ouvrit les veines, puis les referma, puis les ouvrit de nouveau, parlant à ses amis et les écoutant à leur tour; mais, dans ses propos, rien de sérieux, nulle ostentation de courage, et de leur côté point de réflexions sur l'immortalité de l'âme et les maximes des philosophes. Il ne voulait entendre que des vers badins et des poésies légères. Il récompensa quelques esclaves, en fit châtier d'autres. Il se mit à table, il se livra au sommeil, afin que sa mort, quoique forcée, parût naturelle. » Cette façon de quitter la vie a causé une vive admiration à tous les épicuriens du xvii^e siècle. « Ou je me trompe, dit Saint-Évremond, ou c'est la plus belle mort de l'antiquité. Dans celle de Caton, je trouve du chagrin et même de la colère. Le désespoir des affaires de la république, la perte de la liberté, la haine de César, aidèrent beaucoup à sa résolution, et je ne sais si son naturel farouche n'alla point jusqu'à la fureur quand il déchira ses entrailles. Socrate est mort véritablement en homme sage et avec assez d'indifférence; cependant il cherchait à s'assurer de sa condition en l'autre vie, et ne s'en assurait pas; il en raisonnait sans cesse dans la prison avec ses amis, assez faiblement, et, pour tout dire, la mort lui fut un objet considérable. Pétrone seul a fait venir la mollesse et la nonchalance dans la sienne. Nulle action, nulle parole, nulle circonstance qui marque l'embarras d'un mourant : c'est pour lui proprement que mourir est cesser de vivre. »

Ce grand seigneur homme d'esprit, ce consulaire épicurien qui

après une vie dissipée sut mourir avec tant de calme et même d'indifférence, était-il l'auteur du *Satiricon*? Rien ne force à le croire, mais tout porte à le supposer. Cet écrit dont parle Tacite, où, sous des noms inventés, il montrait à Néron qu'il connaissait le secret de ses débauches, semble bien prouver qu'il avait quelque habitude de ces compositions romanesques. Les qualités que l'historien lui attribue, surtout « cette aisance, cet abandon, cet air de simplicité, qui donnaient à ses paroles une grâce nouvelle, » sont celles qu'on remarque le plus dans le *Satiricon*. On peut donc dire que l'œuvre et l'homme se conviennent, et qu'il est naturel de penser, avec le plus grand nombre des critiques, que c'est bien le favori de Néron qui l'a composée.

De l'auteur arrivons à l'ouvrage. Pour le juger équitablement, il faut commencer par nous défaire des opinions de nos jours, et nous rappeler que les Romains ne demandaient pas à leurs romanciers ce que nous exigeons des nôtres. Ils étaient d'abord beaucoup moins rigoureux que nous pour la morale et la décence. Chez nous, tout le monde à peu près lit des romans, et l'on n'est pas trop surpris de les voir aux mains des gens les plus sérieux : c'est dans la société du grave La Rochefoucauld qu'est née *la Princesse de Clèves*. On comprend que le roman ait essayé de se rendre digne de cet accueil qu'on lui faisait en devenant honnête et moral. A Rome, on ne le traitait pas si bien, au moins dans les premiers temps; et, comme on lui témoignait peu d'estime, il lui arrivait aussi de ne se respecter guère. Il ne semblait avoir alors d'autre utilité que d'amuser un moment les désœuvrés; or, tant que durèrent les anciennes traditions, les désœuvrés, les oisifs, passaient pour de mauvais citoyens, qui s'affranchissaient du premier de tous les devoirs, le service du pays : la vie d'un vrai Romain était si remplie d'occupations régulières et minutieuses qu'il ne devait pas avoir de temps à perdre. Ceux qui en trouvaient pour lire des romans, et qui osaient se mettre ainsi au-dessus des lois et des traditions, étaient en général des gens assez peu recommandables : aussi les romans qu'ils préféraient n'étaient-ils pas d'ordinaire les meilleurs. Il s'en trouvait de toute sorte chez les Grecs; la philosophie elle-même et l'histoire en avaient imaginé un grand nombre d'édifiants et d'instructifs (1). Ce ne sont pas ceux qui paraissent avoir eu le plus de succès à Rome; on y aimait mieux les récits qui racontaient des aventures d'amour. La Grèce en avait produit en ce genre de fort célèbres qu'on appelait « les fables milésiennes, » du pays où ils avaient pris naissance, sorte de narrations courtes et vives, spirituelles dans les détails, un peu voilées dans les termes, mais pleines au fond de ta-

(1) Ces romans sont énumérés et analysés dans l'*Histoire du roman dans l'antiquité* de M. Chassang.

bleaux licencieux, et dont les *Contes* de La Fontaine peuvent nous donner quelque idée. Les Romains sérieux affectaient d'en parler fort mal ; les autres aimaient beaucoup à les lire, et avec le temps le nombre de ceux qui les lisaient sans scrupule ne tarda pas à devenir très considérable. On nous dit qu'un des officiers qui allèrent combattre les Parthes avec Crassus en avait rempli sa valise. Nous savons par Ovide qu'il y en avait dans les bibliothèques publiques de Rome, et c'étaient sans doute les livres les plus demandés. Ceux qui en faisaient ainsi leur lecture assidue n'avaient pas l'intention de s'édifier en les lisant : ils voulaient seulement s'amuser, et il fallait oser beaucoup pour les satisfaire. C'est ainsi que l'indécence et l'immoralité étaient devenues pour ainsi dire la loi du genre. Aucun des romanciers n'y échappait, et Apulée lui-même, qui avait l'intention d'écrire un roman dévot et théologique, fut obligé d'y mettre des aventures très légères pour contenter son public. On savait donc, quand on ouvrait un de ces livres, à quoi l'on devait s'attendre, et le scandale s'y trouvait au moins diminué de ce qu'y ajoute toujours la surprise. N'oublions pas d'ailleurs que, quelque loin qu'allât un auteur latin, il était justifié d'avance par l'auteur grec qu'il imitait, et qui d'ordinaire était allé plus loin encore. Nous disons que le latin « brave l'honnêteté ; » les Latins le disaient des Grecs, et ils n'avaient pas tort de le dire.

Il arrive aussi chez nous que le roman, étant entré dans la littérature sérieuse, s'est trouvé soumis à toutes les règles que subissent les autres genres. On lui demande d'être régulier, suivi, bien ordonné. Les anciens, qui le traitaient avec moins d'importance, lui laissaient plus de liberté. Ils n'exigeaient pas non plus qu'il contint ces études fidèles de caractères et de passions qu'on veut y rencontrer aujourd'hui. En général toutes ces peintures exactes de la vie bourgeoise n'étaient pas alors aussi goûtées que chez nous. La comédie grecque ne s'avisait de les introduire chez elle qu'après avoir été chassée de la politique, et l'on avait trouvé qu'en le faisant elle s'était fort abaissée. Ces dispositions du public et des critiques permettaient aux auteurs de se mettre à l'aise dans les tableaux qu'ils traçaient de la société et de la vie. Le roman surtout étant fait tout entier pour le plaisir de l'imagination, il semblait naturel d'y laisser dominer la fantaisie. Le fond sans doute était pris à la vie réelle, mais sur ce fond le romancier brodait librement. Les caractères étaient poussés jusqu'à la charge quand ces exagérations devaient amuser le public ; les incidens les plus extraordinaires étaient mêlés à des peintures fidèles de la vie, et personne n'était choqué de voir le cours d'un récit interrompu par « ces gaillardes escapades » qui charmaient chez Aristophane.

Voilà ce qu'on permettait d'ordinaire aux romanciers et ce qu'il

faut s'attendre à retrouver chez Pétrone : il est, s'il se peut, encore moins moral que les autres, et ne se pique pas d'être beaucoup mieux ordonné. Un lecteur habitué aux romans d'aujourd'hui trouvera sans doute que les incidens qui composent celui de Pétrone ne sont pas rattachés entre eux par une intrigue assez serrée, et qu'il ne s'est pas donné la peine de créer un ensemble qui eût des proportions régulières. Tantôt le récit se précipite et tantôt il s'arrête. Ici, l'auteur indique à peine la suite des événemens ; là, il se plaît à développer sans fin un tableau qui doit plaire à ses lecteurs : c'est ainsi que le repas de Trimalchion, qui n'est en vérité qu'un épisode, a pris une étendue démesurée. Contrairement aux règles de l'art, des personnages nouveaux sont introduits, vers la fin du récit, qui s'emparent tout de suite des premiers rôles. Ce qui frappe surtout, c'est que l'ouvrage est composé d'éléments divers, et qu'on ne paraît pas s'être soucié de les fondre ensemble. On y trouve de petits contes, imités du grec, qui ne tiennent au reste que par un lien très léger, des pièces de vers, dont plusieurs avaient été composées pour d'autres circonstances, des sentences morales dans la bouche des débauchés, et des tirades très sérieuses au milieu des événemens les plus bouffons. Tous les tons et tous les styles y sont mêlés, et c'est là précisément ce qui explique et justifie le nom que l'auteur a donné à son ouvrage : le mot de *satire* chez les Romains ne signifiait primitivement que mélange.

On comprend que l'analyse d'un pareil livre ne soit pas aisée à faire, surtout quand on n'en possède plus qu'une partie, et que ce qui nous reste est sans cesse interrompu par des lacunes. Contentons-nous de dire, pour en donner une idée sommaire, que c'est le récit de la vie vagabonde de quelques aventuriers. Le roman qui s'en rapproche le plus chez nous, c'est *Gil Blas* ; mais le héros de Le Sage, quoique fort peu scrupuleux, est un modèle de vertu, si on le compare à ceux de Pétrone. Ce sont en général des affranchis, c'est-à-dire ce qu'il y avait de pire dans la société romaine. Ces gens s'étaient habitués, pendant qu'ils étaient esclaves, à toute sorte de ruses et de basses complaisances pour gagner la faveur de leur maître. La liberté ne les changeait pas : actifs, adroits, déliés (les sots restaient esclaves), dignes d'être au premier rang par leur intelligence, ils étaient souvent relégués au dernier par les préjugés et la misère. On leur avait donné l'instruction sans la moralité ; ils étaient pauvres avec tous les vices de la richesse. Sans autre ressource que leur industrie, sans respect pour des lois qui leur avaient fait une existence si dure, forcés de vivre aux dépens des autres et s'y résignant sans peine, ils étaient merveilleusement préparés par leur situation à faire des héros d'aventures. C'est à cette classe d'hommes qu'appartiennent les personnages de Pétrone. Le principal d'entre

eux, Encolpe, celui qui raconte son histoire, est un misérable qui a tué, volé, déshonoré la femme d'un ami, et qui ne paraît pas s'en faire de scrupules. Au moment où commencent les fragmens que nous avons conservés, il court le monde avec son mignon, en compagnie d'un camarade qui ne vaut pas mieux que lui, et bientôt après d'un poète affamé qui s'associe à leur fortune; ils parcourent ensemble cette molle Campanie, peuplée de Grecs efféminés, où la vie est si facile, où l'on n'a souci que du plaisir, et les incidens s'y succèdent vite pour nos gais compagnons. Tour à tour voleurs et volés, mais plus souvent trompeurs que dupes, ils fréquentent les lieux suspects, ils pénètrent dans les musées, ils ameutent les écoliers sous les portiques, ou se cachent au fond de quelque auberge misérable. Quand ils n'ont plus « qu'une pièce de deux as pour acheter quelques pois-chiches, » ils se font inviter à dîner par un parvenu prodigue, qui réunit à sa table des gens qu'il ne connaît pas. Au sortir de ce festin somptueux, ils errent la nuit dans les rues sombres, se heurtent les pieds à chaque pierre et rentrent dans leur taudis, qui n'a pour meuble qu'une couchette. Ils ont des démêlés avec la police, ils se disputent avec l'hôtelier, qui craint qu'ils ne déménagent sans payer, et lui jettent des chandeliers à la tête. On nous les montre tombant sous la table après le repas, poursuivis par les vieilles femmes, « auprès desquelles ils sont aussi froids qu'un hiver des Gaules, » et courant après les jeunes, se disputant ou se partageant les bonnes grâces du mignon qui les accompagne. La fortune ne leur est pas toujours favorable : l'un d'eux essaie de se pendre après une disgrâce amoureuse; un autre, dans un accès de désespoir violent, se frappe d'un coup de rasoir, mais c'est un de ces rasoirs de bois dont on se sert pour l'éducation des barbiers qui débutent. En général, ils supportent avec philosophie leurs mésaventures; ils perdent rarement courage et sont habiles à se tirer de tous les mauvais pas.

C'est précisément après un naufrage où ils ont failli périr, et quand ils viennent d'être jetés presque nus sur le rivage, qu'ils tentent leur plus audacieuse entreprise. Un paysan qu'ils rencontrent leur apprend qu'ils sont près de Crotone, une des plus anciennes villes d'Italie, et, comme ils l'interrogent pour savoir quelles sont les mœurs des habitans : « Mes bons amis, leur répond-il, si vous êtes d'honnêtes négocians, fuyez d'ici, ou cherchez quelque autre moyen de subsister que le commerce; mais, si vous appartenez à ce monde plus distingué qui sait mentir et tromper, vous pouvez venir, votre fortune est faite. Songez que dans cette ville on n'a nul souci des lettres, qu'on s'y moque de l'éloquence, et que l'honneur et la probité n'y obtiennent ni récompense ni estime. La population entière y est divisée en deux classes, les dupeurs et les dupes. Personne ne

s'y fait de famille et n'y élève d'enfans, car quiconque a le malheur de posséder des héritiers légitimes est sûr de n'être jamais invité aux repas ni dans les fêtes, il ne jouit d'aucun des agrémens de la vie et reste confiné dans une obscurité honteuse; au contraire ceux qui ne se sont pas mariés et qui n'ont pas de proches parens sont comblés d'honneurs; on les tient sans conteste pour les meilleurs officiers, pour les hommes les plus braves et les plus vertueux. Cette ville où vous allez entrer ressemble tout à fait à une campagne ravagée par la peste, où l'on ne voit que des cadavres qui sont dévorés et des corbeaux qui les dévorent. » — Voilà au vif cette chasse aux testamens, qui sous l'empire était la seule industrie de tant de personnes habiles, et leur rapportait de si beaux revenus. Nous la retrouvons ici telle que la dépeignent tous les satiriques de ce temps. Il est clair qu'en la décrivant avec tant d'énergie, Pétrone songeait à Rome bien plus qu'à Crotone. — L'occasion est bonne pour Encolpe et ses amis, ils ne la laisseront pas échapper. Ils vont essayer de duper les dupeurs; ils vivront aux dépens de ces gens avides qui ne songent qu'à s'enrichir aux dépens des autres. Leur plan est vite fait : le vieux poète Eumolpe est un Crésus africain qui possède des champs innombrables dans la Numidie; il vient d'avoir le malheur de perdre son dernier fils, un enfant de grande espérance, et il s'était décidé à quitter un pays qui lui rappelait son triste sort quand la tempête a brisé son navire et l'a jeté sur la côte d'Italie. Il a perdu 20 millions de sesterces dans son naufrage, mais il lui reste 300 millions en créances ou en terre « et un assez grand nombre d'esclaves pour assiéger et prendre Carthage, s'il le voulait. » D'autres serviteurs sont en route, qui lui apportent plus d'argent qu'il n'en a perdu, et ils ne peuvent tarder d'arriver. En attendant, il tousse, il gémit, il paraît ne toucher à aucun des plats qu'on lui sert, il parle de sa mort prochaine, il change tous les mois son testament. La ruse a un plein succès. Les coureurs d'héritage, qui flairent une riche proie, s'empressent autour du vieillard et mettent leur bourse à sa disposition. Je laisse à penser si les amis se font scrupule d'y puiser. Chaque jour, c'est un plaisir nouveau qu'ils se donnent; les bonnes fortunes ne cessent pas. Les grandes dames et les gentilles soubrettes leur font des avances, les mères se disputent l'honneur de leur offrir leurs enfans : c'est à qui gagnera leurs bonnes grâces. Eumolpe, que ce jeu amuse, imagine les testamens les plus bizarres; il se plaît à mettre l'avidité de ses héritiers à l'épreuve sans parvenir à les lasser. « J'entends, dit-il, que mes légataires ne touchent ce qui leur revient, quand je serai mort, qu'après avoir coupé mon corps en morceaux et l'avoir mangé devant le peuple. » La condition paraît dure, mais Eumolpe ne manque pas de bonnes raisons pour la faire accepter; il invoque l'histoire, il rappelle à pro-

pos Sagonte et Numance. « Nous savons, ajoute-t-il, que c'est une loi chez certaines nations que les défunts sont mangés par leurs parents, ce qui est cause qu'ils reprochent souvent aux malades, quand ils tardent trop à mourir, de rendre leur chair trop mauvaise... Ne craignez rien de votre estomac, il fera ce que vous souhaitez quand vous lui montrerez les grandes richesses qui paieront ce dégoût d'une heure. Fermez les yeux seulement, et supposez qu'au lieu de manger la chair d'un homme vous dévorez un million de sesterces. D'ailleurs il ne vous sera pas défendu de m'accommoder à la sauce que vous voudrez. Il n'y a pas de viande qui plaise par elle-même. L'art du cuisinier consiste à la déguiser, et ce n'est qu'en la dénaturant qu'on la rend agréable à l'estomac qui n'aurait pu la souffrir. » C'est par ces plaisanteries un peu fortes, dignes d'Aristophane et de Rabelais, que l'ouvrage se termine pour nous. Nous en avons perdu la suite et nous ignorons comment finissait l'aventure; tout ce qu'on peut soupçonner, c'est qu'elle devait finir gaîment, et que nos adroits compagnons s'en tiraient sans dommage.

II.

L'intérêt du roman de Pétrone est moins dans le piquant de l'intrigue ou dans l'agrément du style que dans les souvenirs qu'il renferme de l'époque où il a été écrit. Les querelles littéraires du temps y ont laissé leur trace. L'auteur, qui est un ardent ami des lettres, aime à traiter les questions qui se discutaient autour de lui. D'ordinaire il le fait avec emportement, comme un homme que ces discussions ont passionné. Ce qui est assez curieux, c'est qu'il est partout conservateur et classique. Dès qu'il s'agit des lettres, ce débauché cynique, ce railleur effronté prend le ton d'un censeur austère. Il gronde vertement son siècle et défend les saines traditions contre les témérités des contemporains.

L'ouvrage, en l'état où nous l'avons aujourd'hui, s'ouvre précisément par une querelle de ce genre. Le héros du roman, Encolpe, vient d'entendre un de ces rhéteurs qui depuis Auguste étaient chargés d'enseigner l'éloquence à la jeunesse. Ils le faisaient en déclamant devant elle des causes imaginaires, dans lesquelles ils cherchaient à éblouir les sots par l'éclat des expressions et la recherche des pensées. La déclamation finie, Encolpe emmène le rhéteur sous les portiques qui entourent l'école et lui dit nettement son opinion. Pétrone n'aime pas les déclamateurs, et il donne de son antipathie des raisons excellentes que Tacite a répétées une trentaine d'années plus tard sans leur donner plus de force. Il leur reproche de choisir des sujets ridicules, invraisemblables, qui n'ont aucun rapport avec la réalité et la vie, et ne préparent pas les

jeunes gens à traiter des causes véritables, « en sorte que, lorsqu'ils arrivent au forum, ils semblent être débarqués dans un monde inconnu. » Il les blâme d'apprendre à leurs élèves à négliger l'ensemble pour les détails, à n'être plus sensibles qu'aux agrémens d'une période qui flatte l'oreille ou d'une expression piquante qui réveille l'esprit. « Quand on est élevé de la sorte, dit-il, on n'est pas plus capable d'avoir du goût qu'il n'est possible de sentir bon quand on fréquente trop la cuisine, » et il conclut qu'envoyer les jeunes gens à l'école, c'est le plus sûr moyen d'en faire des sots. Le rhéteur si rudement attaqué ne se défend guère; il répond qu'il faut bien que les maîtres cèdent aux exigences des élèves et de leurs parens, et que, s'ils essayaient de résister, leurs écoles seraient vides. Toute cette discussion est pleine de sens; il n'en est pas moins étrange de voir Pétrone prendre avec tant de feu le parti « de la grande et chaste éloquence, » et de lui entendre dire en vers énergiques que, « si l'on est épris d'un art austère et si l'on a l'âme tournée au grand, il faut d'abord soumettre ses mœurs aux lois d'une honnêteté rigoureuse : » préceptes excellens, mais qui surprennent un peu venant de cet écrivain et placés dans ce livre!

Ailleurs encore Pétrone s'est fait le défenseur des traditions classiques et des usages anciens en attaquant Lucain, coupable de s'en écarter. La polémique entre eux est vive, et l'on y sent que les vanités sont aux prises autant que les principes. C'est un épisode curieux et peu connu de l'histoire littéraire de ce temps : on nous permettra de le reprendre de haut et d'y insister.

Lucain, comme on sait, fut presque un enfant prodige : au sortir des écoles, il était déjà célèbre. Fils d'un riche intendant, neveu d'un ministre, bien vu de l'empereur, poète et prosateur renommé, couronné dans les jeux publics, couvert d'applaudissemens quand il se faisait entendre dans les salles de lecture, il pouvait passer à vingt ans pour l'écrivain à la mode et le favori du grand monde. Sa vanité, qu'il avait très vive, était assurément fort sensible à ces triomphes de salon. Cependant ils ne lui suffirent pas. Il se disait peut-être que le souvenir n'en durerait guère et qu'il lui convenait de chercher une gloire plus solide. Peut-être aussi, malgré les applaudissemens que lui prodiguaient ces gens d'esprit, comprit-il tout ce que leur goût avait d'incomplet et d'étroit. Il y a des sociétés qui n'aiment pas assez les lettres; il y en a d'autres à qui l'on peut reprocher de les aimer trop. Celle au milieu de laquelle vivaient Lucain et Pétrone poussait l'amour de la poésie et des arts jusqu'à la manie. Depuis Auguste, il était à la mode d'écrire : « savans, ignorans, disait le sage Horace, tous, nous faisons des vers au hasard. » Cet excès n'est pas sans danger. Quand tout le monde, et le grand monde surtout, est épris à ce point de littérature, on raffine,

on exagère, on sort du simple et du naturel, on perd cette sorte de naïveté littéraire qui nous livre sans réserve et sans défense à l'admiration des belles choses. La véritable originalité, celle des idées, n'a plus tout son prix; on n'est sensible qu'au délicat, au précieux, au maniéré. Tout le monde se mettant ainsi dans le métier, ce ne sont plus que des qualités de métier qu'on apprécie. Ce qui passionne ces connaisseurs, ces gourmets qui jugent de près, ces gens fatigués et désabusés, c'est l'esprit de détail, la difficulté vaincue, les petits bonheurs d'expression; pour eux, le fond disparaît devant les agrémens de la forme. Le sujet n'est plus qu'un prétexte, et l'on s'attache de préférence à celui qui donne l'occasion d'étaler cette habileté de main et cette finesse de travail dont on est charmé. C'est l'époque où fleurissent le genre descriptif et la poésie didactique. On décrit sans fin le coucher et le lever du soleil, on fait des poèmes sur les oiseaux et sur les poissons, on chante la chasse et la pêche, on met en vers l'art de bien recevoir ses invités ou les complications du jeu d'échecs. Surtout on s'abreuve de mythologie; les *Théséides*, les *Perséides*, les *Héracléides*, abondent, on refait intrépidement l'*Illiade* et l'*Odyssée*, et l'on recommence sans fin à raconter la guerre de Troie, pour le plaisir de la raconter autrement et d'introduire quelques variations nouvelles dans ce thème usé.

Lucain fit d'abord comme les autres, et céda tout à fait au goût du temps. Il dut son premier succès à la mythologie, mais il ne lui resta pas fidèle. Après avoir écrit une *Illiade* et improvisé un jour un *Orphée* aux applaudissemens du peuple, il résolut brusquement de se jeter en pleine histoire romaine et de composer un poème sur des événemens voisins de son époque. Ce n'était pas sans doute une entreprise tout à fait nouvelle; il ne manquait pas de poètes avant lui qui s'étaient permis de mettre en vers des faits contemporains. Vercingétorix était à peine vaincu qu'on chantait à Rome la guerre des Arvernes, et l'on a trouvé dans une bibliothèque d'Herculanum les fragmens d'un ouvrage sur la victoire d'Actium, qui a dû être écrit au lendemain même de la mort de Cléopâtre; mais en général ces poèmes, romains par le sujet, étaient remplis d'imitations grecques. Depuis Ennius, qui copiait Homère en racontant les guerres puniques, on avait pris l'habitude de ces mélanges, et toutes les épopées, que le sujet en vint de Rome ou de la Grèce, étaient invariablement composées sur le modèle de l'*Odyssée* ou de l'*Illiade*. Lucain voulut faire autrement; il lui sembla que les contemporains de César devaient être représentés comme ils étaient, avec leurs sentimens, leurs usages, leur façon particulière de penser et d'agir, et qu'il ne fallait pas emprunter, pour les peindre, les traits des héros d'Homère : il résolut d'être entièrement Romain en racontant l'histoire de Rome.

Peut-être eut-il moins de peine à le faire qu'un autre. Son caractère et son milieu le portaient à rompre aisément avec les traditions antiques; en toute chose, cette famille des Sénèque tenait peu au passé et se tournait vers l'avenir. Les nouveautés n'effrayaient pas ces hardis penseurs, venus d'une province éloignée et qui se trouvaient ainsi, par leur origine, dégagés des préjugés dans lesquels on élevait l'aristocratie romaine. Lucain a parlé peu respectueusement de « cette fameuse antiquité qui n'admire jamais qu'elle-même, » et il est disposé à rabattre beaucoup des éloges qu'elle se donne. Après avoir dépeint les retranchemens énormes construits par César pour enfermer Pompée à Dyrrhachium, il s'écrie d'un air de triomphe : « Qu'on vienne maintenant vanter devant nous les murs de Troie, et prétendre qu'ils sont l'œuvre des dieux ! » Ce sont ces sentimens qui ont amené Lucain à croire qu'on pouvait trouver la poésie en dehors des sentiers frayés par Homère, et à la chercher résolument dans la vérité et dans l'histoire. Il n'a pas reculé, pour être vrai, devant des descriptions précises et des détails techniques qui ne semblaient pas susceptibles de trouver place dans un poème. Il nous donne le numéro des légions qui sont en présence; il compte les étapes qu'elles ont faites pour arriver. Silius Italicus suppose qu'à la bataille de Cannes les généraux s'invectivent comme les héros d'Homère, et qu'Annibal et Scipion en viennent aux mains dans un combat singulier, ainsi qu'Hector et Achille. Ces anachronismes ridicules ne se retrouvent plus dans le poème de Lucain; là, les soldats s'abordent avec le *pilum*; ils se servent de balistes et de catapultes, ils n'approchent des places fortes que protégés par des claies d'osier ou couverts de leurs boucliers comme d'un toit: c'est bien ainsi qu'on se battait du temps de César. Lucain a voulu faire une œuvre romaine; voilà l'intérêt et l'originalité de son poème. Les plus beaux morceaux qu'il ait écrits sont ceux où il s'est le plus rapproché de la vérité historique, par exemple ces portraits qu'il trace des principaux personnages, ces discours où il les fait si bien parler, ces larges tableaux qui dépeignent toute une époque en quelques traits et qui ont mérité d'inspirer Tacite. C'est pour s'être ainsi résolument rattaché à la réalité et à la vie que, malgré d'énormes défauts, il a dépassé tous ces faiseurs de fades épopées dont les gens de cette époque étaient charmés. L'un d'eux, le meilleur de tous peut-être, l'aimable et spirituel Stace, se sent pris d'une sorte de découragement et de terreur au moment d'achever sa *Thébaïde*. Pour s'assurer sur le sort de son œuvre, il éprouve le besoin de rappeler le temps qu'il a mis à la polir, et les succès qu'elle a obtenus avant d'être entièrement livrée au public. « La jeunesse en sait les vers par cœur, Rome est heureuse de l'applaudir quand il daigne en réciter des

fragmens dans les salles de lecture, l'empereur a voulu la connaître. » Cependant tous ces triomphes prématurés ne le tranquilisent pas; il redoute l'avenir, il craint que la postérité ne refuse de ratifier les jugemens des contemporains, et supplie ardemment son poème de lui survivre, *vive precor!* Mais ses prières étaient inutiles, la *Thébaïde* ne devait pas vivre, au moins de cette vie large et populaire qu'un poète souhaite pour ses vers. Œuvre factice et savante, pleine de réminiscences curieuses et d'habiles imitations, elle ne pouvait être tout au plus que le charme de quelques délicats. La *Pharsale* au contraire, attachée aux souvenirs d'une grande époque, racontait des événemens dont on ressentait encore le contre-coup; elle parlait de personnages dont le nom se retrouvait dans toutes les admirations et toutes les haines. Soutenue, animée par ces passions ardentes, elle devait se maintenir dans la mémoire des hommes, et le poète avait quelque raison de prédire avec tant d'assurance qu'elle ne périrait pas :

. Pharsalia nostra

Vivet, et a nullo tenebris damnabitur ævo!

De toutes les innovations que se permit Lucain, la plus radicale et la moins attendue fut de renoncer au merveilleux d'Homère. Il pensa qu'il devait entièrement s'en abstenir pour éviter des disparates fâcheuses. Quelle figure pouvaient faire ces dieux antiques et naïfs à côté d'indifférens ou d'incrédules comme César ou Cicéron? Était-il possible d'imaginer que Vénus et Minerve s'étaient montrées à des gens qui se moquaient d'elles, et que, dans des guerres où la politique et l'ambition décidaient de tout, on s'était conformé à la volonté de Mars ou d'Apollon? Lucain d'ailleurs, aussi bien que Sénèque, n'avait aucun respect pour le vieil olympe, et il ne manque pas une occasion d'en plaisanter (1). Il aurait eu quelque peine à faire agir ou parler des dieux auxquels on savait qu'il ne croyait pas; il prit donc le parti de ne pas s'en servir, et pour la première fois on put lire une épopée où Mars et Pallas ne paraissent pas dans les batailles, et où Jupiter et Junon ne troublent plus le ciel de leurs querelles.

C'est là évidemment ce qui surprit et scandalisa surtout les partisans des anciens usages. On s'était tellement accoutumé à retrouver les dieux d'Homère dans la poésie épique qu'on ne croyait pas qu'elle pût s'en passer. On s'étonna et l'on s'indigna de la témérité de ce jeune homme qui semblait condamner tous ses devanciers en

(1) Il arrive quelquefois à ce scepticisme religieux de Lucain de se manifester d'une manière assez maladroite. Cornélie, qui vient de voir mourir Pompée, s'écrie : « Je te suivrai jusqu'aux enfers, si pourtant les enfers existent. » Il faut avouer que ce doute est fort étrange dans cette situation.

osant faire autrement qu'eux. Pétrone, qui partageait ces sentimens, se chargea de faire justice du novateur. Il introduisit dans son roman un personnage, le vieux poète Eumolpe, qui devait défendre les saines traditions. Ce poète est fort en colère contre les jeunes vaniteux « qui, dès qu'ils savent mettre un vers sur ses pieds, se croient montés sur l'Hélicon, et qui, rebutés par les difficultés de l'éloquence, se réfugient dans la poésie comme dans un port tranquille où tout le monde peut aborder. » Ils se trompent, s'ils pensent qu'il est facile de faire des vers. La première condition pour y réussir, c'est que « l'esprit soit entièrement saturé de littérature. » C'était déjà se mettre en désaccord avec Lucain : le jeune auteur, qui se piquait d'écrire de génie, n'avait sans doute pas plus de goût pour les connaissances littéraires que son oncle Sénèque, qui parle si mal de toutes les sortes d'érudition. Pétrone demande aussi que le poète s'exprime avec une élégance soutenue, qu'il emploie des expressions qui ne sont pas à l'usage ordinaire du peuple, et que surtout il ne croie pas avoir atteint le comble de l'art quand il a trouvé quelques pensées brillantes qui ressortent du tissu du discours, *ne sententiæ emineant extra corpus orationis expressæ*. On ne peut s'y tromper, c'est bien de Lucain qu'il veut ici parler, et il reprend le principal défaut du jeune poète; mais voici où il le désigne plus clairement encore. « Celui qui entreprend de chanter la guerre civile, nous dit-il, ne doit pas se contenter de dire les choses comme elles se sont passées; un historien y réussira mieux que lui. Le poète doit précipiter son récit au milieu d'événemens qu'il complique, ayant recours à l'intervention des dieux et ne se faisant pas faute d'inventer des fables, en sorte qu'on trouve chez lui l'emportement d'une âme qui n'est pas maîtresse d'elle-même, plutôt que l'exactitude d'un homme qui vient témoigner devant un juge. »

Pétrone ne s'en tient pas à ces critiques générales, et, pour achever de confondre Lucain, il a l'idée ingénieuse de refaire son poème; il veut lui montrer combien l'œuvre serait meilleure, si elle était composée d'après les principes de l'ancienne école. Afin que la démonstration soit complète, il suit pas à pas l'auteur qu'il prétend corriger. Il imite et résume, dans un petit poème de deux cent quatre-vingt-quinze vers, les premiers livres de la *Pharsale*, les seuls qui fussent connus du temps de Néron; il ne prend pas la peine de se mettre en frais d'invention, et se contente d'y ajouter un peu de mythologie. Après un tableau de la situation de Rome à l'époque de César, plus vague et moins historique que celui qui ouvre la *Pharsale*, il s'empresse d'introduire les dieux. Entre Naples et Pouzzoles, dans ces champs volcaniques où Virgile a placé l'entrée des enfers, au milieu d'une nature tourmentée, Pluton apparaît, « le visage noirci par la flamme des bûchers, la barbe blanche

de cendres, » et il confie ses chagrins à la Fortune. Il est fort en colère contre les Romains, qui ne savent comment abuser de leurs victoires : ne s'avisent-ils pas de creuser la terre jusqu'en ses fondemens, pour en tirer la pierre et le marbre dont ils construisent leurs palais ? S'ils continuent, l'accès aux demeures infernales sera quelque jour découvert, et le soleil pénétrera jusque dans le séjour des mânes. C'est un danger qu'il faut prévenir, un outrage qu'on doit venger. Pluton demande à la Fortune de l'aider à punir ces audacieux ; elle, qui aime le changement, y consent volontiers, et tous les deux s'en vont détruire de concert la puissance romaine. Pétrone s'est sans doute fort applaudi d'avoir imaginé cette scène ; il faut pourtant avouer qu'elle n'est guère utile, et que, lorsqu'on connaît les deux ambitieux qui convoitaient l'empire, on n'a pas besoin de supposer un complot des dieux pour comprendre qu'ils aient fini par en venir aux mains. Nous voilà donc avertis que c'est sous l'inspiration de Pluton que César marche sur Rome. A mesure qu'il en approche, Pétrone nous représente, comme Lucain, l'épouvante qui s'empare des habitans consternés ; mais ici encore, aux tableaux saisissans de la *Pharsale*, il sent le besoin d'ajouter l'intervention du merveilleux homérique. Il nous montre, ce qui n'est pas très nouveau, la Paix, la Fidélité, la Concorde, qui quittent la terre, et, à leur place, les monstres qui arrivent des enfers, les dieux qui descendent du ciel pour se mêler aux combats des hommes. Vénus, Minerve et Mars soutiennent César ; Apollon, Diane, Mercure, Hercule, protègent Pompée. Entre les deux partis circule la Discorde, que le poète essaie de faire aussi terrible qu'il peut. Les anciens lui avaient mis un collier de serpens au cou, Pétrone y ajoute du sang à la bouche, des larmes dans les yeux, une langue qui distille du venin, des dents qui grincent et sont toutes noires de rouille. Se dressant sur le sommet de l'Apennin, d'où elle peut jeter ses torches de tous les côtés, elle appelle l'Italie et le monde aux armes : c'est par ce tableau que se termine le poème de Pétrone.

Ce poème contient assurément de beaux vers, mais, quand on le compare à la *Pharsale*, que l'auteur espérait surpasser, il faut avouer qu'il a grand'peine à soutenir la comparaison. Pétrone a mal réussi dans son entreprise, et l'effet que produit son ouvrage est tout à fait contraire aux principes qu'il voulait établir. Il prétendait prouver que l'épopée ne peut pas se passer de merveilleux, et le merveilleux qu'il ajoute à l'œuvre de Lucain se trouve être entièrement inutile : il n'explique rien, et tout se comprend sans lui. César n'a pas besoin d'être excité par Pluton pour se jeter sur Pompée ; la Discorde n'a que faire d'agiter ses torches sur des cœurs que dévore déjà la haine ; les Romains peuvent trembler à l'approche du vainqueur, sans que les Furies prennent la peine de venir des en-

fers pour les effrayer : il leur suffit de songer à Marius et de se souvenir des proscriptions. Ainsi aucune beauté n'est ajoutée à l'ouvrage malgré cette accumulation de mythologie; aucun défaut non plus n'en est retranché. En somme Pétrone écrit à peu près comme Lucain; on trouve chez lui de la recherche et des pointes, de l'esprit hors de propos, des pensées brillantes « qui sortent du tissu du discours. » C'étaient les vices du temps; Pétrone pouvait les reprendre chez un rival, il lui était difficile de les éviter quand il écrivait lui-même. Il avait beau maltraiter son siècle, il n'est pas parvenu à lui échapper, et de ce passé qu'il admirait, il n'a reproduit que quelques formes vides. On reconnaît, quand on le lit, combien Lucain eut raison de ne pas gâter les poèmes antiques en essayant d'en faire des imitations maladroites, et de chercher des voies nouvelles; mais il est aisé de comprendre aussi combien cette tentative devait déplaire aux critiques et aux lettrés. Comme ils avaient dans l'esprit un certain type de poésie épique, et qu'ils ne le trouvaient pas dans la *Pharsale*, ils refusèrent d'y reconnaître une épopée. Pétrone soutenait que Lucain n'est qu'un historien, Quintilien voulait le ranger plutôt parmi les orateurs, et tous les deux s'accordaient à le mettre hors de la poésie; le public les laissait dire. Leurs critiques ne l'empêchaient pas d'acheter la *Pharsale*, de la lire, de l'admirer. « Il y a des gens, fait dire Martial à l'auteur dans une épigramme, qui prétendent que je ne suis pas un poète; mais le libraire qui vend mon livre n'est pas de cette opinion. »

III.

Quand on voit Pétrone traiter si sévèrement Lucain, il vient à la pensée qu'il avait peut-être, en agissant ainsi, quelque désir de plaire à Néron. L'empereur, après avoir été fort lié avec le poète, avait fini par en être jaloux. La passion qu'il ressentait pour la poésie était si vive qu'il n'y souffrait pas de rival, et Lucain était devenu son ennemi mortel pour y avoir trop réussi. Il avait d'ailleurs une raison particulière de ne pas l'aimer : dans la haine qu'il lui témoignait, des rivalités d'école pouvaient se joindre aux jalousies de métier. Tous les césars, jusqu'à lui, avaient affecté d'être irréprochables dans leurs opinions littéraires. Ils étaient classiques, conservateurs, partisans des anciens écrivains et des vieilles maximes. Caligula lui-même, quoiqu'à moitié fou, se moquait spirituellement de Sénèque et de ses nouveautés. C'est aussi aux vieilles écoles et aux principes anciens que se rattachait Néron. La mythologie faisait ses délices, et Stace aurait été son idéal, s'il avait pu le connaître. Ce qui nous reste de ses vers nous montre qu'il aimait l'élégance soutenue, qu'il recherchait la finesse et la grâce. Il veut surtout

charmer l'oreille par une harmonie agréable; ses mots sont choisis avec art, et la façon dont il les oppose ou les rapproche indique un travail curieux. Martial fait quelque part l'éloge « des savantes poésies de Néron; » ce sont aussi des poésies pédantes, des œuvres de bel esprit, des poèmes d'école et d'académie. On comprend qu'avec ces principes et ces préférences il ait été choqué des brusqueries de Lucain, de son harmonie heurtée, de ses expressions violentes; en attaquant la *Pharsale*, Pétrone était donc sûr de flatter à la fois les rancunes personnelles et les goûts littéraires de l'empereur.

Mais a-t-il voulu vraiment le faire? Doit-on penser qu'il ait composé son livre avec le désir arrêté d'être agréable au prince et d'amuser la cour? Il peut sembler téméraire, à la distance où nous sommes de l'ouvrage, de chercher à deviner les intentions de l'auteur. Je crois pourtant que l'examen attentif de quelques scènes du *Satiricon* et l'étude de certains personnages peuvent nous permettre d'entrevoir la vérité.

Parmi ces personnages, Trimalchion est celui peut-être dont Pétrone s'est occupé avec le plus de complaisance : il n'en était pas non plus, dans cette société, qui fût plus intéressant à observer et plus curieux à décrire. C'est l'affranchi devenu riche et resté grossier, qui, ayant passé rapidement de l'extrême misère à l'extrême opulence, se dédommage par des dépenses insensées des privations qu'il a si longtemps souffertes. Pétrone a voulu nous faire comprendre par quelques exagérations plaisantes quelles fortunes immenses ces anciens esclaves pouvaient amasser. Trimalchion possède des domaines si étendus « que l'aile d'un milan se fatigue à les traverser. » Il y entasse des armées de serviteurs qu'il ne connaît pas et dont une partie n'a jamais aperçu son maître. Il n'a besoin de rien acheter, ses champs lui fournissent abondamment tout ce qui lui est nécessaire. On tient chez lui une sorte de journal qui est rédigé sur le modèle du *Moniteur* officiel de Rome et qu'il se fait lire à ses repas pour s'offrir le spectacle de sa richesse. En voici une page détachée qui donne l'idée du reste. « Le 7 avant les calendes d'août, dans la terre de Cumes, qui appartient à Trimalchion, il est né 30 garçons et 40 filles. On a enlevé de l'aire et enfermé dans la grange 500,000 boisseaux de blé; on a réuni dans les étables 500 bœufs de labour. Le même jour, l'esclave Mithridate a été mis en croix pour avoir blasphémé contre le génie du maître. Le même jour, on a fait rentrer en caisse 10 millions de sesterces qu'on n'avait pas pu placer. Le même jour, dans les jardins de Pompéi, un incendie a éclaté qui s'était communiqué de la maison du fermier. » — Ici Trimalchion interrompt et se fâche; ces jardins de Pompéi lui sont inconnus, on en a fait l'acquisition de

ses deniers sans le lui dire, et il entend désormais qu'on l'informe, dans un délai de six mois, des domaines qu'il achète. — Le journal continue en analysant les rapports des préposés aux divers services; rien n'y manque, pas même les faits divers et les récits scandaleux : on y raconte comment un esclave surveillant a répudié son affranchie après l'avoir trouvée avec un baigneur. On nous apprend enfin que les valets de chambre se sont réunis en cour de justice pour entendre et condamner un intendant coupable de quelque méfait. C'est donc vraiment un royaume que gouverne Trimalchion, et dans ses possessions il vit comme un prince. Ses gens imitent ses manières; ils sont insolens pour les étrangers, durs à leurs serviteurs. Esclaves eux-mêmes et souvent maltraités par le maître, ils ont des esclaves qu'ils maltraitent pour se venger. Pétrone nous en représente un qui est prêt à punir de mort un de ses serviteurs. Tout le monde lui demande de faire grâce, mais il se fait prier pour y consentir. « Le coquin, dit-il, m'a laissé voler un habit qu'un de mes cliens m'avait donné pour ma fête. C'est plutôt sa négligence qui m'irrite que la perte de mon vêtement; il était pourtant de pourpre, mais il avait été lavé une fois. Malgré tout, puisque vous m'en suppliez, je veux bien lui pardonner. » De toutes les personnes qui entourent Trimalchion, la seule qui n'ait pas pu se faire à sa situation nouvelle, c'est sa femme Fortunata. « Elle remue les écus à la pelle, » et pourtant elle a conservé au milieu de cette opulence tous ces soins d'économie mesquine qui conviennent aux petits ménages. Elle est toujours en mouvement et quitte la table pendant qu'on dîne pour avoir l'œil sur tout le monde. « Ne la connaissez-vous pas? dit son mari, qui la connaît trop. Elle ne prendrait pas un verre d'eau avant d'avoir serré l'argenterie et partagé entre les esclaves les restes du repas. » Quant à Trimalchion, il est devenu un grand seigneur ou du moins il essaie de l'être. Il a pris les goûts du monde, il veut paraître un ami des lettres et des sciences. « Qui pourrait l'accuser d'être un ignorant? Il a deux bibliothèques chez lui. » Il discourt sur l'astrologie et prouve doctement que les orateurs et les cuisiniers ont dû naître sous la même constellation. Il se permet de citer l'histoire, et, quoiqu'il n'en fasse pas toujours un bon usage et qu'il place Hannibal au milieu de la guerre de Troie, ses convives n'en sont pas moins émerveillés de son savoir. Comme Sénèque a mis la morale à la mode, il moralise à propos de tout, et, pour rappeler à ceux qu'il invite la fragilité de la vie, il fait apporter un squelette dans la salle à manger. Il se pique d'aimer les arts, il veut paraître épris de musique, si bien que le service se fait chez lui au son des instrumens, et que ses valets découpent en cadence. Cependant, lorsqu'il dit toute sa pensée, il avoue qu'en fait d'artistes il ne goûte que les danseurs de corde et les joueurs de cornet. Surtout

il veut être magnifique. Pour avoir beaucoup de monde à sa table, il prend ses convives dans la rue, sans les connaître. Il les éblouit et les fatigue de son luxe, il ne sait qu'inventer pour les étonner. Chaque service est vraiment un chef-d'œuvre d'imagination qui contient des surprises et exige des commentaires. Cependant, au milieu de cette magnificence, à chaque instant se montrent l'ancien esclave et le parvenu. En même temps qu'il comble ses invités, il les insulte. « Buvez ce falerne de cent ans, leur dit-il; je n'en ai pas fait servir d'aussi bon hier, et cependant les gens qui dinaient valaient beaucoup mieux que vous. » A la fin, le vin échauffe toutes les têtes. Chacun oublie de se retenir et revient à son naturel. Un des amis du maître prend Fortunata par la jambe en manière de plaisanterie, et la fait tomber tout de son long sur son lit. Trimalchion, exaspéré par quelques reproches de sa femme, lui jette son verre à la tête, et il se fait un si grand vacarme que la garde du quartier, croyant que le feu est à la maison, enfonce les portes, et pénètre dans la salle avec des haches et de l'eau pour éteindre l'incendie.

Voilà en quelques mots ce dîner de Trimalchion, qui occupe plus du tiers de l'ouvrage de Pétrone. D'où vient l'importance que l'auteur a donnée à ce récit, et pourquoi semble-t-il prendre tant de plaisir à le développer? Est-il vrai, comme l'ont soutenu quelques critiques, qu'en peignant cet affranchi ridicule Pétrone voulait se moquer de l'empereur? Je crois plutôt qu'il voulait lui plaire. Souvenons-nous que Néron était un fort grand seigneur, le dernier des Claudes et des Jules, très fier de sa naissance et de ses aïeux. Il avait toujours vécu dans le meilleur monde. Sa mère et sa femme, Agrippine et Poppée, étaient des personnes d'esprit qu'on remarquait pour la distinction de leurs manières, et il n'y avait pas de causeur plus spirituel que son ministre Sénèque. Dans cette société distinguée que fréquentait l'empereur, il était naturel qu'on se moquât de ces parvenus vaniteux, de ces échappés de l'esclavage, qui voulaient imiter les façons du beau monde. Comme la fortune ne tient pas lieu de tout, ils y réussissaient rarement. L'art de donner à dîner était surtout alors fort important et si compliqué que Varro avait écrit un ouvrage pour l'enseigner à ses contemporains. « L'honnête homme » se reconnaissait à Rome à la manière dont il traitait ses convives et au soin qu'il prenait pour ne manquer à aucun de ces usages minutieux dont le temps avait fait des lois. Ces esclaves enrichis ne les respectaient pas toujours, et les fautes qu'ils commettaient n'échappaient pas à ceux qu'ils humiliaient par leur opulence insolente. On avait grand plaisir à les relever, on ne se faisait pas faute d'en rire. Déjà Horace amusait Mécène des maladresses de Nasidienus; Pétrone égaya Néron des folies des Trimal-

chion. Des deux côtés l'intention est semblable, et le résultat dut être le même. N'oublions pas non plus que Néron détestait son père adoptif, qu'il ne prenait pas la peine de le dissimuler, et que tout ce qu'avait fait ce prince imbécile devenait pour son successeur un objet de risée. On sait que le règne de Claude fut celui des affranchis, et que sous lui ils dominèrent l'empereur et l'empire. Ce pouvoir absolu que Claude leur avait laissé disposait mal Néron pour eux; il était surtout sans pitié pour les anciens favoris de son père. Aussi, s'il fallait essayer de trouver à Trimalchion un modèle, je serais très tenté de croire que Pétrone a voulu peindre ce Pallas, l'amant d'Agrippine, le serviteur préféré de Claude, qui parvint à une si scandaleuse fortune, et mit le sénat et l'empire à ses pieds. Cet ancien esclave poussait la vanité jusqu'à ne plus vouloir parler à ses affranchis, et un jour qu'on l'accusait d'avoir tramé je ne sais quel complot avec eux, il répondit « qu'il ne commandait jamais chez lui que des yeux et du geste, et que, s'il fallait de plus longues explications, il l'écrivait pour ne pas prostituer ses paroles. » Néron, qui lui devait tout, le détestait : il aimait à le poursuivre de ses railleries les plus cruelles, et finit par se débarrasser de lui en l'empoisonnant. Il ne pouvait donc pas être fâché qu'on fit rire aux dépens de ce parvenu ou de quelqu'un qui lui ressemblait, et Pétrone, en traçant le personnage ridicule de Trimalchion, était assuré de ne pas déplaire à son maître.

Il savait bien aussi qu'il ne risquait pas de le mécontenter, tout grand seigneur qu'était Néron, quand il prenait tant de peine pour peindre au naturel des personnages grossiers et représenter des scènes populaires. C'est assurément une des plus grandes curiosités de son livre. L'auteur nous introduit franchement au milieu du plus bas peuple de Rome. Il nous conduit sur le forum le soir, à l'heure où l'on vend les objets volés. Il nous montre un de ses héros aux prises avec les marmitons de son auberge, occupé surtout à se défendre « contre une vieille mégère borgne, coiffée d'un torchon sale et chaussée d'une paire de sabots dépareillés. » Au bruit qu'ils font arrive le commissaire du quartier (*procurator insulæ*), qui de cette voix tonnante qui fait trembler les ivrognes leur adresse un long discours orné de force solécismes. Quand il s'agit de reproduire les entretiens de ces pauvres gens, Pétrone attrape avec une habileté merveilleuse leur façon de plaisanter et de moraliser. Il suit pas à pas tous les caprices de leurs interminables commérages. Il est d'abord question d'un camarade qu'ils viennent de perdre. « Quel brave homme ! dit l'un d'eux (on est toujours un brave homme quand on vient d'être enterré), il me semble qu'hier je lui parlais encore, et je crois toujours m'entretenir avec lui. Pauvres mortels ! nous ne sommes que des outres remplies de vent, et les

mouches ont la vie plus dure que nous. Ce sont les médecins qui l'ont tué... Après tout, il n'a pas lieu de se plaindre, on lui a fait un bel enterrement, il avait une bonne bière et un drap magnifique. Il a eu le temps d'affranchir quelques esclaves avant sa mort, et on l'a convenablement pleuré. Il me semble pourtant que sa femme se force pour verser quelques larmes. Que serait-ce s'il ne l'avait pas comblée de bienfaits ! Mais que voulez-vous ? une femme c'est une femme, elle tient toujours des oiseaux de proie, il faut se garder de leur faire du bien : c'est jeter de l'eau dans un puits. » Un autre est moins louangeur pour le défunt : il trouve qu'il a fait tous les métiers, qu'il était avide, « et qu'il aurait ramassé un écu dans la boue avec les dents. » Un troisième abandonne le mort pour se plaindre de tout le monde, il est décidément d'humeur morose et regrette en tout le passé. Autrefois le blé était moins cher, les magistrats plus honnêtes, les dieux plus accommodans. « Quand la terre était sèche, les jeunes filles s'en allaient par les rues couvertes de longues robes, nu-pieds, les cheveux épars, l'âme pure, implorant Jupiter ; aussitôt il pleuvait à seaux sur la procession, et tous les assistans s'en retournaient mouillés comme des rats. Aujourd'hui les dieux ne feraient plus un pas pour nous, nous ne croyons à rien, et la campagne souffre. » Son voisin est plus disposé à prendre le temps comme il vient, il ne trouve pas qu'en somme on soit trop malheureux. On se plaint partout, et peut-être ailleurs a-t-on plus de raisons de se plaindre. « Si vous allez dans les pays voisins, dit-il, il vous semblera qu'ici les porcs se promènent tout rôtis. » Les jeux publics surtout, pour lesquels il a un goût très vif, l'aident à prendre galement la vie. Justement on en prépare en ce moment de magnifiques. On y doit voir des gladiateurs qui ne se feront pas de quartier, des combats de nains et une femme qui sait conduire un char dans l'arène. On y verra aussi, ce qui pique surtout la curiosité publique, l'intendant de Glycon, « qui a été saisi pendant qu'il procurait quelques agrémens à sa maîtresse. » Glycon l'a condamné aux bêtes, et il réserve au peuple le plaisir de le voir dévorer. C'est sans doute un fort agréable divertissement, mais notre homme trouve qu'il n'est pas complet ; il lui faudrait aussi la femme. « Qu'a fait l'esclave après tout ? Ce qu'il n'était pas libre de refuser. Celle qui l'a forcé méritait plus que lui de sauter sur les cornes d'un taureau. » C'est l'opinion de beaucoup de monde ; aussi verra-t-on le jour de la représentation une bataille s'élever entre les galans et les maris jaloux.

Tels sont les propos qu'échangent entre eux ces bonnes gens entre deux verres. Ce qui est le plus piquant, c'est que Pétrone les fait vraiment parler leur langue. Nous avons, grâce à lui, un échantillon exact de la façon dont on s'exprimait au 1^{er} siècle dans les

rues tortueuses de Suburra. Ces petits marchands, ces manœuvres, ces affranchis qu'il fait parler ont peu de souci de la grammaire. Ils construisent les phrases en dehors de toutes les règles de la syntaxe. Ils confondent les genres, et disent sans se gêner : *vinus, cætus* et *vasus*. Ils allongent les mots ou les abrègent, ils en forment à leur gré de gracieux ou de barbares, ils emploient les voyelles les unes pour les autres, et prononcent intrépidement *Éphigénia* pour Iphigénie et *bibliotheca* pour bibliothèque.

Ne nous laissons pas tromper par ce souci de reproduire exactement la langue et les propos du peuple; gardons-nous d'en conclure que nous avons affaire à quelque écrivain populaire, et qu'il a composé son livre pour la canaille de Rome : ce serait une grande erreur. Tout le monde sait combien il est rare qu'un poète, surtout s'il est sorti des rangs inférieurs, chante sa condition et fasse de son métier le sujet de ses vers. On en a paru quelquefois surpris, et pourtant la raison en est facile à trouver : ce n'est pas la coutume qu'on mette son idéal près de soi ; cette vie d'imagination, qui inspire les poètes, et que chacun de nous crée à sa fantaisie, est rarement la vie réelle. Nous n'en serions pas si charmés, si c'était celle de tous les jours ; il faut d'abord, pour qu'elle nous plaise, qu'elle nous éloigne de nos habitudes et nous promette des plaisirs que nous ne connaissons pas. Les pauvres gens la placent naturellement au-dessus d'eux ; ceux au contraire dont la fortune ne peut plus s'accroître et qui sont arrivés au faite « aspirent à descendre : » au xvii^e siècle, tandis que les bergers rêvaient d'être princes, le passe-temps de certains princes consistait à se faire bergers. Ce besoin de chercher des divertissemens et des distractions loin du milieu qu'on fréquente est de tous les temps, mais il devient plus vif chez les classes élevées quand elles ont épuisé tous les plaisirs et que l'abus de l'opulence en a fait naître le dégoût. Il ne leur reste plus alors, pour échapper à l'ennui qui les dévore, que de pénétrer dans ce monde inférieur, dont leur fierté les avait éloignées jusque-là, et d'y chercher des spectacles nouveaux, des excitations inconnues. C'est à cette extrémité qu'en était venue, après des excès de tout genre, l'aristocratie romaine du 1^{er} siècle. Quand Messaline sortait le soir de son palais, « accompagnée d'une seule servante, et la tête couverte de faux cheveux blonds, » pour aller courir les bouges honteux de la rue des Toscans, elle était moins poussée par un ardeur de débauche, qu'elle pouvait aisément satisfaire au Palatin, que par un dévergondage de curiosité. C'est aussi la même passion qui poussait Néron à errer la nuit dans les rues de Rome, déguisé en esclave, attaquant les hommes et les femmes, comme un débauché ou un voleur vulgaire, s'attablant dans les cabarets et s'y faisant de méchantes querelles qui finissaient souvent par des coups.

Dans les fêtes qu'il donnait à ses amis, il n'aimait rien tant que de construire des boutiques et des mauvais lieux, devant lesquels il faisait mettre les plus grandes dames de Rome, vêtues en marchandes ou en cabaretières, et qui excitaient les passans à entrer. Il me semble que le *Satiricon* se comprend mieux quand on se souvient de ces fêtes. Il est sorti des mêmes besoins; il donnait aussi quelque satisfaction à ces goûts vicieux et dépravés. Pétrone voulait plaire au prince et à ses amis en dépeignant ce monde inférieur qu'ils aimaient à fréquenter un moment pour se reposer de l'autre, et réveiller par le contraste leur curiosité éteinte et leurs sens épuisés.

Tout indique du reste que c'est bien pour eux qu'il écrivait, et que, malgré le plaisir qu'il prend à peindre la mauvaise société, il appartenait lui-même à la meilleure. Les beaux esprits et les grands seigneurs du xvii^e siècle, qui le pratiquaient si volontiers, ne se trompaient pas quand ils le tenaient pour un des leurs. C'est ce qui se reconnaît partout, et principalement à ce ton d'ironie légère qui est perpétuel dans son livre et trahit l'homme du monde. Pétrone a peu de goût pour ces grands éclats de voix et cette violence d'invectives qui plaisent aux déclamateurs comme Juvénal; il raille finement et d'un mot, sans appuyer et sans crier; mais son ironie, si délicate qu'elle soit, ne ménage rien. Tout ce qu'on respectait à Rome, par habitude et par point d'honneur, y est plaisamment touché. Les héros de son roman témoignent peu de confiance dans les magistrats et dans les lois, et ils sont fort disposés à croire qu'il faut commencer par payer son juge quand on veut gagner son procès. Ils ne se fient guère non plus à la police et seraient gens à redouter presque autant la rencontre des gardes de nuit que des voleurs. Le charmant récit de *la Matrone d'Éphèse* indique qu'ils ne font pas beaucoup de fond sur la fidélité des femmes, et qu'ils croient qu'une veuve inconsolable est fort sujette à se consoler. Ils n'ont pas non plus beaucoup de scrupule à plaisanter sur la religion; ce n'est pas sans un sourire qu'une dévote campanienne déclare « que son pays est si rempli de divinités qu'il est plus aisé d'y rencontrer un dieu qu'un homme, » et qu'elle demande à genoux le secret pour des mystères impénétrables, « qui ne sont guère connus que d'un millier de personnes. » Dans ce roman si peu moral, il est souvent question de morale, et il n'est pas rare d'y trouver des pages qu'on croirait empruntées aux épîtres de Sénèque; mais cette sagesse est souvent si étrangement placée qu'on sent bien que l'auteur ne la prend pas au sérieux. Elle reçoit aussi très souvent de cruels démentis. Trimalchion veut bien s'attendrir un moment sur le sort des esclaves: c'était alors de bon ton. « Ils sont des hommes, dit-il, et ils ont été nourris du même lait que nous, » ce qui ne l'empêche

pas un peu plus tard de menacer un de ses serviteurs, à propos d'une peccadille, de le faire brûler vif.

L'homme du monde se reconnaît encore à sa façon d'écrire. Ce romancier, qui reproduit si fidèlement les propos populaires, avec leurs hardiesses d'incorrection, se sert d'une langue si fine et si châtiée quand il parle pour son compte, que Juste-Lipse disait qu'on n'avait jamais écrit si purement des impuretés (*auctor purissimæ impuritatis*). C'est surtout quand il est question des femmes et de l'amour que ce style s'assouplit et se colore. Il n'y a rien de plus gracieux dans toute la littérature latine que le récit des aventures de Polyœnos et de Circé; mais cette grâce n'est pas exempte d'un peu de manière et de précieux. L'influence du monde s'y fait sentir, on y retrouve cette habitude de raffiner ses pensées et de dire spirituellement les choses tendres, familière aux gens d'esprit qui vivent ensemble. « Ce que Pétrone a de plus particulier, dit Saint-Évremond, c'est qu'à la réserve d'Horace en quelques odes, il est peut-être le seul de l'antiquité qui ait su parler de galanterie. » C'était en effet une nouveauté, et Saint-Évremond a raison de dire que Virgile par exemple « n'a rien de galant. » Il a dépeint la passion dans sa vérité et dans sa force; Pétrone la montre affaiblie et comme énermée par l'usage de la vie commune et les conventions de la société. Ses amoureux sont toujours assez maîtres d'eux pour avoir de l'esprit même dans les momens les plus tendres; ils s'expriment avec cette nuance d'exagération qui ne va pas sans un sourire et laisse entrevoir une discrète ironie. Quand Polyœnos aperçoit Circé pour la première fois, il est ébloui de sa beauté, ce qui ne l'empêche pas d'en faire un tableau détaillé. « Il n'y a pas de parole, dit-il, qui puisse exactement la décrire. Sa chevelure, frisée naturellement, tombait en grosses boucles sur ses épaules. Son front était petit (1) et bordé par ses cheveux qu'elle relevait en arrière. Ses yeux brillaient comme les étoiles dans une nuit sans lune; ses narines étaient légèrement arquées, et son gracieux petit visage ressemblait à celui que Praxitèle a donné à sa Diane. Que dire de son menton, de son cou, de ses mains, de la blancheur de ses pieds, qui brillait à travers les bandes d'or de son brodequin? Elle faisait honte au marbre de Paros. » Lorsqu'il s'est un peu remis de son admiration, il s'approche d'elle et lui adresse ces paroles galantes que

(1) Un des traducteurs de Pétrone, Nodot, fait remarquer à ce propos que la petitesse du front était pour les anciens une marque de beauté, et qu'ils la regardaient même comme un signe d'esprit. Il ajoute : « On dirait, à entendre parler le peuple aujourd'hui, qu'on n'est plus de cette opinion; cependant les gens de bon goût en sont toujours. J'ai eu même la curiosité de consulter là-dessus quelques-unes des plus belles femmes de France, de la première qualité, des plus spirituelles et des plus galantes, lesquelles m'ont assuré que c'est un défaut considérable d'avoir un grand front. »

Racine aurait bien voulu répéter aux belles dames d'Uzès : « Je vous en conjure, au nom de vos charmes, ne dédaignez pas d'accueillir un étranger parmi vos adorateurs. Vous le trouverez dévot à votre beauté, si vous lui permettez de vous adorer. » Je me figure que cette langue spirituelle et précieuse était celle qu'on devait parler dans la société de Poppée.

Les conclusions auxquelles nous amène l'étude que nous venons de faire du *Satiricon* surprendront peut-être quelques personnes. Les anciens critiques ne jugeaient pas l'œuvre de Pétrone comme nous, et ils en donnaient une opinion différente. Le souvenir du récit de Tacite, qui ne s'oublie pas, les avait trompés. Ils songeaient toujours à cette satire que Pétrone écrivit de sa main à ses derniers momens pour se venger du prince qui le condamnait à mourir. Sans doute il n'était pas possible de la confondre avec ce roman dont il nous reste de si longs débris, et qui ne pouvait pas être écrit en un jour; mais on se laissait aller à croire que le roman et la satire, étant l'œuvre du même écrivain, étaient composés dans le même esprit, que dans tous les deux « l'auteur avait voulu décrire les débauches de Néron, et que ce prince y était le principal objet de son ridicule. » C'est une opinion à laquelle il faut, je crois, renoncer. Le *Satiricon* n'est pas une œuvre d'opposition; il n'est pas possible de penser, comme Saint-Évremond, que « par une agréable disposition de différens personnages, Pétrone y touche diverses impertinences de l'empereur et le désordre ordinaire de sa vie. » Les personnes qu'on y raille ne sont ni le prince ni ses amis, mais plutôt des gens que l'empereur n'aimait pas et dont on se moquait autour de lui; l'auteur n'a pas écrit son livre « dans le temps de ses mécontentemens cachés, » l'ouvrage doit être au contraire de l'époque de sa faveur. Il n'était pas destiné à satisfaire les rancunes de ces politiques de salon qui se transmettaient à la dérobée et dérobaient en cachette les ouvrages suspects : il était fait pour être lu à la cour, dans ce cercle de gens d'esprit corrompus et de débauchés élégans qui entouraient Néron et Poppée, et Pétrone, en le composant, travaillait, comme l'affranchi Paris, « pour animer les plaisirs du prince. »

Gardons-nous pourtant d'aller trop loin; il faut avoir soin, avec ces gens d'esprit, de ne pas forcer les nuances. Ils sont si souples, si adroits, si fuyans, si habitués au monde et à la vie, qu'ils parviennent à éviter les extrêmes et qu'ils savent unir les contraires. C'est ainsi que Pétrone a su mêler quelque indépendance à ses flatteries. On lui ferait tort assurément, si on le confondait tout à fait avec les Paris, les Vatinius, les Tigellin avec tous ces vulgaires scélérats, prêts à tout faire et à tout souffrir, dont cette cour, nous dit Tacite, était plus remplie qu'aucune autre. La fermeté de sa mort

le distingue d'eux, et j'ajoute que le *Satiricon* lui-même, quand on le lit avec soin, nous donne de lui une meilleure idée. Il est remarquable que, même dans les passages où il veut être agréable au prince, ce railleur éternel ne renonce pas à son ironie. Celui qu'il charge d'attaquer Lucain et de refaire la *Pharsale*, c'est un poète ridicule que les enfans poursuivent à coups de pierres quand il se montre dans les portiques, qui est si occupé à faire des vers sur un vaisseau pendant une tempête, qu'il ne s'aperçoit pas qu'il va périr, et qui accueille par des injures ceux qui viennent l'interrompre pour le sauver. Le choix d'un si médiocre personnage pour une cause où l'amour-propre de l'empereur pouvait être engagé ne cachait-il pas quelque malice? Ne dirait-on pas vraiment que Pétrone tient à nous mettre lui-même en défiance de ses flatteries, et qu'il veut nous faire entendre que sa complaisance n'était pas, comme celle des autres, sans limites et sans réserves? Cette intention, qui, bien que timide et voilée, s'entrevoit dans ce qu'il nous dit, me paraît plus visible encore dans ce qu'il ne dit pas. Parmi les talens du prince dont il tirait tant de vanité, quelques-uns sont délicatement loués chez Pétrone, mais il y en a dont il n'a pas dit un seul mot. Dans ce roman qui touche à tout, il n'est jamais question du théâtre, et l'on n'y trouve pas la moindre allusion à cette manie qui possédait l'empereur de paraître sur la scène et d'y remporter des couronnes en chantant des drames lyriques.

Ce silence est fait pour nous surprendre. Il n'y avait rien dont Néron fût plus fier que de ses triomphes de musicien et de chanteur. Ses courtisans le savaient bien, et ils ne manquaient pas d'offrir sans cesse des sacrifices aux dieux « pour la conservation de sa voix céleste. » Lorsqu'après quelques hésitations, encouragé par la servilité publique, il osa se produire sur un théâtre, ce fut un grand événement à Rome. Il ne faudrait pas croire que tout le monde ait jugé sévèrement cette fantaisie : l'opinion publique se partagea, et jusque dans la société la plus distinguée Néron trouva des approbateurs. Un petit poème de cette époque, qu'on a récemment découvert (1), nous montre le prince dans une de ces représentations solennelles, chantant en grand habit de théâtre ses « chants troyens » sur la scène. « Tel était Phébus, dit le poète, quand joyeux de la mort du serpent il célébrait sa victoire en frappant de son archet sa lyre savante... Filles de Piérus, prenez votre vol, et venez nous trouver au plus vite : c'est ici que l'Hélicon se dresse maintenant; ici vous retrouverez votre Apollon. Et toi, ville sacrée de Troie, sois fière de tes désastres et montre avec orgueil ce glorieux poème à la

(1) Ce sont deux églogues qui ont été découvertes, il y a quelques années, dans la bibliothèque du couvent d'Einsiedeln. Elles sont reproduites dans l'*Anthologie latine* de Riese, aux numéros 725 et 726.

patrie d'Agamemnon. Tes malheurs ont enfin reçu leur récompense. Réjouissez-vous, ô ruines, et rendez grâces à votre triste sort; voilà le descendant des Troyens qui vous relève de vos cendres! » Ce ne sont là, dira-t-on, que des flatteries de poètes, et l'on sait par l'exemple de Martial et de Stace qu'ils n'ont pas épargné les éloges aux césars qui en étaient le moins dignes; mais, parmi ceux qui se montrèrent complaisans à cette passion du prince, il se trouvait aussi de très graves personnages. Au commencement de ce règne, Sénèque avait composé des vers dans lesquels Apollon disait de ce prince de dix-sept ans : « Il me ressemble par le visage et la beauté; par son chant et sa voix, il m'égale. » Louanges imprudentes qui risquaient d'encourager Néron dans ses folies; il était naturel qu'il ne gardât pas pour lui seul des talens que ses amis ne cessaient d'exalter et qu'il souhaitât d'en faire jouir le monde. Quand il s'y décida, il voulut paraître au théâtre entre ses deux ministres, Sénèque et Burrhus, afin qu'on reconnût l'empereur dans le comédien, et obtint d'eux qu'ils donneraient à tous les spectateurs le signal des applaudissemens. A la vérité, Tacite nous dit que Burrhus n'applaudissait qu'en gémissant (*Burrhus mœrens ac laudans*); mais c'était un vieux soldat, qui n'avait jamais été qu'un courtisan médiocre : Sénèque devait applaudir de meilleure grâce. Quant aux Grecs qui se pressaient à ces spectacles, ils avaient tant d'estime pour les choses et les gens de théâtre, qu'un empereur histrion n'était pas fait pour les étonner (1) : aussi témoignaient-ils, quand ils l'écoutaient, une admiration si violente, un enthousiasme si bruyant, que Néron les proclamait les plus fins connaisseurs du monde, les plus dignes de l'entendre et de le juger. Seuls les vieux Romains, restés obstinément fidèles aux traditions du passé, qui avaient une si haute idée de l'autorité souveraine et tant de mépris des comédiens, qui mettaient au-dessus de toutes les vertus le respect du *decorum*, furent indignés. Ce qui nous semble surtout un grand ridicule leur paraissait un grand déshonneur, et Juvénal s'est fait l'interprète exact de leurs sentimens quand il reproche plus durement à Néron de s'être montré sur la scène que d'avoir tué sa mère. Au milieu de ce conflit d'opinions diverses, de quel côté se rangeait Pétrone? Il ne l'a pas dit, au moins dans la partie de son livre qui nous reste, et où il a trouvé l'occasion de dire tant d'autres choses. Si dans un roman composé pour plaire au prince et « animer ses plaisirs » il n'a fait aucune allusion à sa passion insensée pour le théâtre, c'est qu'il ne l'approuvait pas. Ce silence est sans

(1) On a retrouvé dans les ruines d'une petite ville d'Asie-Mineure un décret du peuple de ce pays en l'honneur d'ambassadeurs étrangers qui avaient chanté en public en s'accompagnant de la cithare. Ce qu'on louait chez les ambassadeurs ne pouvait pas beaucoup choquer chez le prince.

doute une protestation bien timide, mais il suffit à nous montrer Pétrone sous un meilleur jour. Au milieu de ce concert d'éloges, il y avait peut-être quelque mérite à se taire, et je ne crois pas qu'il soit trop téméraire d'en conclure que dans ses rapports avec ce terrible maître, si exigeant et si soupçonneux, cet homme d'esprit devait garder quelque dignité, que, tout favori qu'il était du prince, il ne s'est pas résigné à encourager indistinctement tous ses caprices, et qu'enfin il n'a pas attendu de mourir pour se montrer plus ferme et plus fier que tous ceux qui servaient et flattaient avec lui.

Après nous être tant occupés de l'auteur, peut-être conviendrait-il de parler un peu plus de l'ouvrage ; mais il est de telle nature qu'il faut renoncer à y introduire un lecteur qui se respecte. A l'exception des passages que nous avons cités ou résumés, le reste échappe à l'analyse. Comment faire connaître ces scènes où l'auteur prend plaisir à décrire tout ce qu'on tient d'ordinaire à cacher, où l'immoralité est comme assaisonnée et relevée par l'élégance, où les passions les plus contraires à la nature sont exprimées d'un ton si vif et si naturel ? C'était évidemment un monde différent du nôtre que celui où ces choses pouvaient se dire et s'écouter sans embarras ; je ne veux pas prétendre assurément que tout le monde du temps de Néron vécût comme Encolpe et Ascyte : il est probable qu'alors comme aujourd'hui les romanciers s'attachaient plutôt à dépeindre l'exception que la règle ; mais, si les mœurs que décrivait Pétrone n'étaient pas celles de toute la société de son temps, cette société s'amusait de ses récits, et ils permettent au moins de juger combien elle avait la curiosité malsaine et l'imagination dépravée. Pétrone marque le point culminant de l'immoralité romaine, puisque Tacite nous dit qu'à partir de Vespasien les mœurs devinrent plus réglées et la vie plus honnête. Et nous n'avons pas la ressource de croire que son livre fut composé pour être lu en secret par quelques débauchés obscurs : on vient de voir que très probablement il était fait pour le grand monde et la cour. Quand on connaît la situation qu'occupait Pétrone auprès de l'empereur et dans quelle intention il écrivait, quand on sait que le *Satiricon* a dû être la lecture favorite du prince et de ses amis, on est disposé à faire plus d'attention à ces récits légers qu'il renferme ; on y cherche le tableau des mœurs et des opinions de ce temps, on s'y instruit de ces mille détails curieux que l'histoire ne daigne pas raconter ; on s'en sert pour pénétrer dans ces recoins obscurs qu'une époque ne montre pas volontiers à celle qui la suit, et qu'on a tant d'intérêt à découvrir quand elle n'est plus ; on en tire enfin le même profit que de ces romans de Diderot et de Crébillon qui achèvent de nous donner une idée de la société du XVIII^e siècle.

SÉBASTOPOL

ET LA CHERSONÈSE

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Sébastopol n'est pas encore relié à la Russie par un chemin de fer en activité; mais d'Odessa à la baie du Sud c'est en bateau à vapeur l'affaire d'une vingtaine d'heures. Quand la mer est calme, le voyage a son charme. Les repas en commun, les causeries sur le pont, établissent bien vite une certaine intimité entre les voyageurs : en quittant le bateau, j'avais des amis sur tous les points de la presqu'île. Il faut garder un peu de son temps et de son attention pour les passagers de troisième et de quatrième classe. Ils sont la plèbe de la « cité flottante; » mais ils ont conservé les types et les costumes nationaux. Assis, couchés pêle-mêle sur des nattes ou des peaux de mouton, ils représentent toutes les races de l'Europe orientale. Voici le Juif en longue lévite, avec ses bottes éculées, avec ses *oreilles de chien* en avant des tempes, ces rides multiples du front, ces singuliers plis de la bouche qui indiquent à la fois la souffrance et la réflexion; au matin, il ne manque jamais de revêtir le voile noir et blanc, de s'attacher sur le front le phylactère et de psalmodier à mi-voix les versets du Livre. Accroupi avec sa longue pipe, son turban, ses larges braies, ses gros pieds et ses jambes deminues, avec sa figure à la fois placide et farouche, un Turc semble rêver aux vicissitudes du croissant. Des Tatars, il y en a de plus d'une sorte : ordinairement les traits réguliers sous le hâle, le profil hellénique, les grands yeux noirs semblent protester contre cette origine : beaucoup des Tatars du sud en effet ne le sont que de nom et de religion; ce sont les descendants islamisés des anciennes peuplades grecques ou barbares de la Tauride. Voici deux femmes turques enveloppées de voiles d'une blancheur douteuse; sans se cacher

précisément le visage, elles évitent les regards du public; en revanche elles ne se font pas faute de montrer leurs orteils, qu'abandonnent à tout moment les babouches, et qui sont rougis de henné. De tout le jour et de toute la nuit, elles n'ont bougé de place. Voici des Grecques, bien reconnaissables malgré le costume occidental. Enfin, assise dans un coin sur ses talons, avec une robe d'indienne rose, un pantalon rose qui se serre à la cheville, des babouches à bout recourbé, un profil en lame de couteau, noire comme on pourrait l'être à Ceylan, une vieille bohémienne, une *tsigane*, sa courte pipe en terre entre ses dents noircies, agit dans ses mains fatidiques des fèves et de petits cailloux, et dit la bonne aventure aux soldats et aux paysans russes qui l'entourent.

Quand on perd de vue Odessa, on est en pleine mer, — nulle terre à l'horizon; mais au matin du second jour les rivages escarpés de la Crimée, avec leurs teintes fauves, couleur de feuilles d'automne, commencent à émerger. Bientôt apparaît la petite ville d'Eupatoria, disposée tout entière sur le rivage comme pour ne laisser rien perdre d'elle-même. L'œil est séduit par une assez belle coupole qui semblerait devoir appartenir à quelque Sainte-Sophie; c'est une des seize mosquées de la ville. Eupatoria est aussi peu russe que possible : sur ses 7,000 ou 8,000 habitants, il y a moitié de musulmans, plus 200 israélites orthodoxes, plus 1,200 ou 1,300 juifs de la secte *karaimite*, fort répandue en Crimée, plus des catholiques et des arméniens, qui les uns et les autres ont leur église. Dans la campagne, les Tatars forment les six septièmes de la population. A droite du port, nous voyons tourner les ailes et les roues d'une infinité de moulins; on m'explique qu'un des objets principaux du commerce d'Eupatoria, c'est l'envoi à Constantinople du blé russe réduit en farine. Nous levons l'ancre. Le rivage affecte la forme d'un haut plateau par les brèches duquel s'échappent le Boulganak, l'Alma, le Belbeck, la Katcha, petits ruisseaux désormais fameux; nous approchons de Sébastopol.

I. — SÉBASTOPOL ET LA KARABELNAÏA.

A entendre ce grand nom voler de bouche en bouche parmi les passagers, on ne peut se défendre d'une certaine émotion. Inkermann, Balaklava, Traktir, le Mamelon-Vert, Malakof, tout un monde de souvenirs glorieux et terribles vous envahit l'imagination. Ce qu'on voit d'abord de Sébastopol, c'est une grande pyramide solitaire au milieu des landes : cette pyramide est une église, et ces landes sont un cimetière. Quand on arrive à l'entrée de la baie, on a devant soi, étalée en amphithéâtre, une cité à l'aspect, aux teintes étranges. Pas de toits, aux tuiles éclatantes, pas de coupoles d'or,

nul bruit, nulle couleur. Avant d'avoir entrevu aucun détail, on a comme une impression funèbre, et à mesure que l'on distingue les longues files de maisons en ruines, les monumens effondrés, les pans de murailles croulans, les rangées de fenêtres sans vitres, la première impression ne fait que s'accroître. Ce n'est pas une ville qu'on a sous les yeux, c'est un de ces « cadavres de villes » dont parle Cicéron. Groupés sur le pont, les passagers contemplent ce mélancolique panorama. Les habitans qui reviennent chez eux, les officiers de marine désignent aux étrangers l'église en construction de Chersonèse, tout emmaillottée d'échafaudages, la nouvelle cathédrale de Sébastopol, encore inachevée, le monument de Lazaref, le bastion fameux de Malakof. A notre gauche sont les fortifications du côté nord : le fort Constantin qui commande l'entrée de la rade, le fort Michel un peu plus loin, massives constructions en pierres de taille avec un triple rang de batteries. Constantin a cent dix embrasures, Michel quatre-vingt-dix. Ils ne semblent pas avoir souffert du siège : les matelots racontent que leurs murailles de granit repoussaient le boulet; la vérité est qu'ils n'ont pu être attaqués sérieusement. En revanche, sur le côté sud, les forts Nicolas et Paul, qui leur faisaient face, ont totalement disparu : il n'en reste que des amas de terre et de décombres. Nous avons franchi l'endroit où s'étendait, du fort Nicolas au fort Constantin, la chaîne du port, puis le point où furent engloutis, pour fermer l'entrée de la rade, six bâtimens russes. Le souvenir de plusieurs d'entre eux, comme les *Douze-Apôtres*, auquel se rattache une légende, vit encore dans la mémoire du peuple. Beaucoup plus avant dans le golfe sont ensevelis les derniers navires de la flotte : le *Vladimir*, le *Chersonèse*, l'*Odessa*, détruits par les Russes le jour de l'évacuation. Depuis lors on a essayé de débarrasser le port de ces débris qui l'obstruaient. Il y a quelques années, un industriel américain et plus récemment un négociant russe se sont mis à l'œuvre. On n'a pu enlever que la partie supérieure et la garniture des bâtimens, la cale et la quille sont restées au fond. Parfois, en vous promenant sur la rade, vous rencontrez une barque montée par des gailards nus comme des statues, rouges comme de la brique, et dont le hâle et l'eau de mer semblent avoir tanné la peau : ce sont des plongeurs, des pêcheurs d'épaves.

Comme le *steamer* est obligé de décrire un arc de cercle pour passer de la grande rade dans la baie du Sud, qui est perpendiculaire à la rade, à mesure qu'il accomplit son évolution, le point de vue change continuellement. Tour à tour le regard plonge jusqu'au fond des baies secondaires, celles de l'Artillerie et de la Karabelnaïa. Les églises, les grandes ruines, se montrent à nous sous des aspects différens; à tout moment on est désorienté. Enfin nous arri-

vons au débarcadère de la Compagnie, sur la berge occidentale de cette baie du Sud qui sépare nettement la ville proprement dite de la Karabelnaïa. En mettant pied à terre, on se trouve presque sur la place Catherine, — c'est le nom de l'impératrice qui donna la Crimée à la Russie. Sur la place Catherine prennent naissance les deux artères principales de Sébastopol, qui, après avoir cheminé presque parallèlement, vont se rejoindre à une autre place, celle du Théâtre. La rue Catherine suit le rivage de la baie; la rue de la Mer s'éloigne de la baie pour parcourir la ville. Les autres rues de Sébastopol sont plutôt des ruelles, mal alignées, encore plus mal nivelées, qui grimpent et descendent, tournent et s'enchevêtrent sur le flanc de la colline qui porte Sébastopol. Les rues Catherine et de la Mer étaient autrefois synonymes de richesse, de magnificence architecturale. Là étaient les belles maisons, les luxueux magasins, les grands édifices. Quand les habitans de Sébastopol vous racontent ces splendeurs disparues, on peut craindre de leur part un peu d'exagération. L'imagination, le souvenir, embellissent et colorent tout ce qu'ils touchent. « Ici, dit M. Kondaraki en parlant de la place Catherine, ici se réunissait la plus brillante société; ici retentissaient les orchestres de musiciens; ici, sur les degrés de marbre, s'asseyaient des femmes enchanteresses; ici resplendissaient les chefs-d'œuvre de la statuaire. Il y avait encombrement d'équipages, tandis qu'au pied de l'escalier de marbre se balançaient les coquettes gondoles dont la fantaisie variait les formes... Non loin de là s'élevait le magnifique hôtel du Club, qui pouvait rivaliser avec les plus beaux de l'Europe. Dans la rue Catherine, à pied, à cheval, en voiture, s'ébattaient les heureux enfans de cette Palmyre taurique. Les maisons en belles pierres de taille, sorties des carrières d'Inkermann, avec leurs façades sculptées, sans viser ni à la masse ni à la hauteur, séduisaient cependant tous les regards par la beauté de leur architecture, une irréprochable symétrie, par le fini du travail. Presque toutes étaient ombragées d'arbres, partout des jardins, partout des rigoles d'eau fraîche... » Pour l'habitant de l'intérieur, habitué aux maisons, aux cités de bois de la Grande-Russie, Sébastopol et les villes de la Nouvelle-Russie en général ont une beauté singulière. Elles sont en pierre! Odessa, Kertch, Nikolaïef, excitent les mêmes enthousiasmes. C'est « l'Europe de pierre, » suivant l'expression de M. Solovief, qui se révèle ici à « l'Europe de bois. » Ce que le Moscovite admire encore à Sébastopol, et ce qui est admirable en effet, c'est la rade. La mer est toujours une nouveauté, une surprise pour qui vient de l'Oka ou de la Kama. Ce qui reste des édifices détruits justifie en partie ces regrets et ces admirations; mais ce sont précisément les beaux quartiers qui ont le plus souffert. Ceux du peuple et du petit commerce, le *Bazar* par

exemple, ont été moins exposés aux projectiles, mieux garantis par la hauteur qui les domine. Ce sont les pauvres aussi qui ont reconstruit le plus vite leurs modestes habitations : les riches demeures, par la disparition presque totale des classes riches, restent désertes et désolées.

J'entre dans cette fameuse rue Catherine : à droite, à gauche, des pans de murs, des tas de moellons, des empilemens de vieilles poutres. Vingt ans se sont écoulés depuis l'expédition de Crimée, et le spectacle que j'ai sous les yeux est celui qu'offrait à Strasbourg le *faubourg de pierre* au lendemain de la capitulation. Or Strasbourg, Thionville, Longwy, Saint-Cloud, les villes les plus maltraitées par le pétrole et l'artillerie prussienne, se sont relevées, quelques-unes plus belles, de leurs décombres ; à Sébastopol, il semble que le dernier projectile vient de tomber, que le dernier incendie vient de s'éteindre. Ce sont les horreurs de la guerre vingt ans après la guerre. Ces ruines n'ont même pas ce qui console, ce qui cache un peu la nudité des ruines : pas d'herbe, pas de lierre, pas de plantes grimpanes. Comme sur certains points de la ville on commence à rebâtir, la poussière blanche qui s'élève des constructions se mêle à la poussière grise qui sort des décombres. Par les plus beaux jours, elle emplit l'atmosphère à vous gêner la respiration. Dans cette poussière, on enfonce jusqu'à la cheville. C'est elle qui donne à toute la ville, aux maisons qui se construisent comme aux édifices détruits, cette teinte uniforme, ce glacis crayeux qui caractérise si singulièrement Sébastopol. Sans elle, la coupole de la nouvelle église serait bleue, et celle de l'ancienne serait verte ; sans elle, le panorama serait égayé par le vermillon de quelques toits, par la verdure des arbres contrastant avec la blancheur des pierres d'Inkermann. Au reste, les tons jaunâtres des bastions et des hauteurs environnantes s'harmonisent assez bien avec les tons pâles de la ville. Ce n'est pas un paysage, c'est une grisaille. Une palette serait de trop pour peindre Sébastopol, le crayon suffit ; la photographie même lui donne un éclat que n'a pas la nature. Ces ruines, comme toutes celles que fait notre siècle, sont assez prosaïques. Pourtant, quand vous les mettez entre la rade et vous, que leurs silhouettes se détachent sur ces beaux flots, que les fenêtres disjointes encadrent de magnifiques carrés d'azur, il semble qu'on soit transporté sur quelque rivage fameux de la Grèce ou de l'Italie méridionale. « Cela ressemble à Pompéi, » aurait dit un visiteur auguste.

La première maison de la rue Catherine, c'est ce club de la noblesse, qui « pouvait rivaliser avec les plus beaux de l'Europe. » Il n'en reste que les murs. Les églises de Saint-Nicolas et de Saint-Michel, sur le rivage de la baie, ne sont si fraîches que parce qu'on

les a reconstruites. Cette autre ruine fut la bibliothèque des officiers. Sur ses anciennes splendeurs, les descriptions ne tarissent pas. Des sphinx accroupis aux deux côtés du large perron, des statues de marbre sur la terrasse italienne, des bas-reliefs de Ramazanof, des escaliers de marbre avec des rampes de bronze, des armoires d'une seule pièce, en bois des îles, ... nos bombes, puis la torche des Russes, ont tout détruit. Quand ceux-ci évacuèrent la ville, ce fut l'incendie de cet édifice qui donna le signal de l'embrasement général : à la bibliothèque, à la cathédrale, on avait préparé des bûchers, de même que sous les magasins et les casernes on avait préparé des tonneaux de poudre. Heureusement que les livres et les collections précieuses avaient été d'assez bonne heure expédiés sur l'intérieur. Pirogof trouva la place libre pour y installer sa principale ambulance, le théâtre de ses redoutables opérations. Presqu'à l'autre bout de la rue, sur la hauteur à droite, s'élève une ruine presque classique. On dirait un parthénon ou un theseum : une colonnade ionienne entoure le *naos*, et, si le toit s'est effondré, l'architrave est restée. Ce temple est une église, celle de Saint-Pierre et Saint-Paul. L'orthodoxie s'accommode, surtout dans la Russie méridionale, de cette architecture païenne. Ces monumens helléniques sont si bien à leur place dans ce pays à moitié grec, sur ces hauteurs nues comme des montagnes de l'Attique, baignées par une mer bleue comme l'Archipel ! J'ai vu des églises semblables à Théodosie et à Kertch, l'ancienne Panticapée. En continuant l'exploration de cette rue, autrefois si vivante et où je me trouve presque aussi seul que sur la grande route, j'arrive aux ruines du théâtre et bientôt à la rue de la Mer. Celle-ci n'a pas été moins maltraitée que la première. Pendant le siège, les projectiles y tombaient si dru qu'on l'avait surnommée la *Vallée de la mort*. Elle paraît cependant un peu plus animée : c'est une voie moins aristocratique, plus commerçante. On me signale des établissemens français et un magasin anglais assez bien fourni. Parfois derrière une grande façade toute délabrée se cachent deux ou trois masures construites à la hâte pour des familles du peuple. Elles vivent là dans leur trou comme des rats qui ont fait leur nid dans les décombres d'un palais.

Entre la rue Catherine et celle de la Mer s'élève une terrasse étroite et allongée qu'on appelle le *Boulevard*. C'est une sorte de jardin qui ne semble pas avoir 100 mètres de long et sur lequel on monte par un escalier assez raide. On y trouve un café, un club et une colonne surmontée d'une trirème en bronze. C'est le monument dédié à Kazarski en mémoire du combat qu'il soutint avec un simple brick contre deux vaisseaux turcs (1829). Avant d'engager cette lutte inégale, tout l'équipage avait juré de faire sauter le navire plutôt que de se rendre ; on avait préparé la mèche avec laquelle

le dernier survivant devait mettre le feu aux poudres. « En exemple à la postérité! » porte l'inscription. Le Sébastopol de 1854 ne s'est pas montré indigne de Kazarski. La végétation de ce jardin suspendu est souffreteuse comme celle des boulevards d'Odessa : de maigres arbrisseaux au feuillage poudreux ; mais la vue est magnifique. Le soir, il y a société dans le jardin et les salons du club ; cette année même, grâce aux jeunes officiers du camp, on a pu organiser des bals tous les dimanches. On ne peut blâmer les Sébastopolites de danser ainsi sur le volcan éteint ; pendant le siège, ils se réunissaient autour de ce même monument et écoutaient la musique militaire en dépit des bombes et des fusées à la congrève.

L'église inachevée qui domine Sébastopol et par-dessus les bastions regarde au loin dans la campagne est dédiée à saint Vladimir, prince de Kief. Sous sa coupole reposent les trois grands amiraux qui moururent pendant le siège : Kornilof, Istomine, Nakhimof. Tous trois tombèrent presque à la même place, sur ce bastion qui porte le nom du premier et que couronne la tour Malakof. Kornilof y eut la cuisse emportée, Istomine la tête broyée par un boulet, Nakhimof le front percé d'une balle. Ces morts tragiques comptèrent parmi les grands événemens du siège. Les trois amiraux étaient pour le marin, pour le soldat, pour l'habitant, un exemple continué d'intrépidité ; on les voyait toujours aux endroits les plus exposés, ils affectaient de mépriser toute précaution. « On ne peut se cacher d'un boulet, » répétait encore Istomine un instant avant d'être frappé. Nakhimof s'était arrêté près d'une embrasure : une balle française vint ricocher près de lui. « Ils ne tirent pas mal, » dit-il froidement. Une seconde balle l'atteignit mortellement.

Si nous passons à la Karabelnaïa, les ruines se dressent à la fois plus désolées et plus imposantes. Là sont les débris de ces docks qui excitèrent en 1834 l'admiration du duc de Raguse, et qui ont coûté à la Russie plus de 18 millions. Pour remplir les bassins, on avait fait un canal qui allait chercher l'eau de la Tchernaiâ aux sources mêmes de cette rivière, et qui comprenait dans son parcours 621 mètres de tunnel et 219 mètres d'aqueducs. La construction ne fut terminée qu'à la veille de la guerre ; naturellement la démolition commença presque aussitôt. Ces immenses bâtimens à trois étages qui dominent à la fois la baie du Sud et celle de la Karabelnaïa sont les casernes de la marine, qui pouvaient loger 6,000 hommes. Plus de toit, des fenêtres vides ; leur masse énorme les a seule préservées d'une destruction totale. Les casernes ne se trouvaient couvertes contre nos projectiles ni par le quatrième ni par le troisième bastion. Il y avait là un défaut dans la cuirasse de Sébastopol ; entre ces deux collines passait continuellement un ouragan de fer. C'est devant ces casernes que s'élève aussi haut qu'elles

la gigantesque statue de Lazaref. L'amiral Lazaref, qui commanda la flotte de la Mer-Noire pendant dix-sept ans, de 1834 à 1851, fut le véritable fondateur de Sébastopol. Sans doute, il eut de dignes prédécesseurs, et il est piquant d'avoir à citer parmi les créateurs d'une ville que devait détruire une expédition anglo-française un Français et un Anglais, le marquis de Traverse et l'amiral Mackensie. C'est sous Lazaref que s'élevèrent, à l'entrée de la rade, ces redoutables forts qui, à chaque salve, pouvaient accabler de 600 boules une flotte ennemie engagée dans le port; c'est sous lui que furent commencés les docks et le grand aqueduc, que fut bâtie la nouvelle amirauté, que la baie de la Karabelnaïa fut approfondie et agrandie, que les casernes colossales mirèrent dans la baie leurs centaines de fenêtres. Il fit une chose plus grande encore : il créa la flotte de la Mer-Noire; il lui donna non-seulement un excellent matériel, mais cet esprit de corps, ces habitudes d'ordre, de discipline, de célérité dans les opérations, qui firent d'elle une des plus admirables corporations maritimes de l'Europe. Si donc Sébastopol fut, ville et flotte, corps et âme, la création de Lazaref, si Lazaref fut en quelque sorte l'âme de Sébastopol, il était juste de lui dresser une statue au promontoire le plus apparent, là où sa masse de bronze, noire silhouette encore indistincte, frappe tout d'abord les nouveaux arrivans. L'érection de ce monument avait été décidée avant la guerre de Crimée, elle n'eut lieu qu'après. Lazaref devait se dresser sur Sébastopol debout, jouir de sa puissance et de sa gloire, se complaire dans cette création florissante, comme ces héros protecteurs auxquels les cités grecques élevaient des statues colossales. Maintenant ce n'est pas la splendeur, c'est la désolation de Sébastopol qu'on lui donne à contempler. Il semble se pencher mélancoliquement sur sa ville incendiée, sur sa rade veuve de vaisseaux. Il reste toujours le génie et l'âme de la cité, mais un génie qui semble pleurer sur des ruines, une âme en peine, arrêtée parmi des tombeaux, expiant par un chagrin d'outre-tombe quelque péché d'orgueil. Si nous en croyons les anciens, on vit parfois les statues des immortels, les figures de bronze et de marbre, se mouiller de larmes plus qu'humaines. Pareille chose dut advenir à Lazaref lorsque dix ans après sa mort on dressa sa statue sur le haut piédestal de la Karabelnaïa, et qu'on le força de mener le deuil de la cité morte. Dans ce grand cimetière de Sébastopol, le monument de Lazaref semble bien un monument funèbre.

Sébastopol avant la guerre ne devait pas avoir plus de 8,000 âmes de population. Pour arriver au chiffre de 45,000 que donnent quelques écrivains, il faut y ajouter 37,000 soldats ou marins. Aujourd'hui elle n'a plus que 6,000 âmes, et cette fois il faut comprendre dans ce chiffre environ 2,500 militaires en activité de service; les

soldats en congé définitif forment, avec leurs familles, plus de 2,000 âmes. Que reste-t-il pour la population purement civile? Beaucoup d'anciens soldats et marins qui ont servi dans la flotte de la Mer-Noire ou dans l'armée de 1854 se sont fixés à Sébastopol, soit par attachement pour une ville dont ils avaient partagé les souffrances, soit qu'ils n'aient pas eu les moyens de se transporter ailleurs. Les gens du peuple auxquels j'ai eu affaire, cochers, bateliers, commissionnaires, petits marchands, gardiens de monumens, étaient presque tous, comme nous disons nous-mêmes, de vieux *Criméens*. Avec ces élémens, on comprend que Sébastopol ne soit pas très animé. Il n'a en somme ni commerce, sauf celui de détail, ni industrie, sauf une fonderie. Ce n'est pas une ville universitaire, puisqu'on n'y a même pas un gymnase. Il n'y a plus de théâtre, sauf une scène de société où jouent des amateurs. Je ne sais si on y trouverait une imprimerie, mais j'ai vainement cherché un libraire. En fait de presse locale, je n'ai jamais rencontré que *le Messager d'Odessa*. L'éclairage est médiocre et rappelle celui de nos villages : d'ailleurs à quoi bon un luxe de becs de gaz parmi ces démolitions? Sébastopol n'a pas de présent, il ne vit que de son passé. Du coup qui l'a frappé il s'est affaissé, replié sur lui-même. Les souvenirs de 1854 y sont d'hier comme les ruines. C'est de la guerre que s'entretiennent le plus volontiers les gens qui se cherchent dans cette nécropole. Adressez-vous à n'importe qui : vous êtes assuré de faire votre récolte d'anecdotes et de souvenirs inédits. L'hôtelier chez qui je suis descendu me racontait comment il avait reçu une décoration pour les soins donnés aux blessés. Son hôtel est un monument historique : c'est là que demeurait Nakhimof. Ça et là une lampe montée sur un obus, un biscaien qui sert de presse-papier, un boulet encastré dans un mur, sont une occasion de récits. Cette ferraille est à la mode après vingt ans, comme elle le fut chez nous au lendemain de la guerre prussienne. Dans une société, surtout s'il y a des étrangers, vous entendrez parler du général Khroulef, de l'amiral Nakhimof, du soldat Kochka. Si vous attrapez au vol ces mots-ci : « sévère pour les officiers, ... les soldats l'adoraient, » c'est de l'amiral qu'il s'agit; on vous contera tous ces traits d'audace, toutes ces bizarreries qui faisaient de lui comme un autre Souvarof, l'idole des masses. Si l'on rit, si l'on répète souvent : « Quels bons tours il jouait aux Anglais! » c'est de Kochka qu'il est question. Qui ne connaît Kochka à Sébastopol? Arrêtez le premier venu et mettez-le sur ce chapitre; il vous dira que Kochka était un ivrogne et une mauvaise tête, mais quel audacieux! quel gaillard! Un jour on aperçut sur le revers des tranchées anglaises le cadavre d'un officier de marine russe tué dans une des surprises de la nuit. Ce spectacle affectait péniblement les marins, car ils ont un culte

pour les morts. Kochka était là : il demande et obtient non sans peine la permission d'aller reprendre le corps. Avant le lever du jour, il revêt un sac à terre, se met à ramper lentement, lentement comme un vrai chat (*kochka*) qu'il était, se confondant avec la couleur jaunâtre du terrain. Il arrive ainsi derrière les ruines d'une ferme occupée par les Anglais. Le soleil se levait; plus possible d'avancer! Il attendit tout le jour, tout un long jour sans pain, ayant négligé d'emporter avec lui des provisions. Le soir venu, il saisit le moment où les Anglais changeaient les postes, rampe activement vers la tranchée, enlève vivement le cadavre, et, le chargeant sur son dos, se met à courir. Un sac à terre qui court, un mort qui prend la fuite, c'était plus qu'il n'en fallait pour étonner une sentinelle britannique. Kochka était déjà arrivé à moitié du chemin quand la fusillade éclata. Cinq balles tombèrent dans le cadavre, Kochka n'eut pas une égratignure, et l'amiral Pamphilof lui décerna la croix de Saint-George. Un autre jour, il aperçoit entre les deux lignes un cheval échappé, un magnifique cheval anglais que personne n'osait aller prendre. Kochka se charge de l'aventure. Il simule une désertion; du rempart, on tire à poudre sur lui; les Anglais au contraire lui font des signes d'amitié. En effet il court, il court vers leurs tranchées; mais brusquement il fait un crochet, attrape le cheval par la crinière, l'enfourche prestement, et, penché sur la croupe, revient au galop vers les siens, aiguillonné par la fusillade. On m'a dit que Kochka vivait encore; je ne sais trop si le reste de sa carrière a répondu à d'aussi brillants débuts.

Il serait intéressant de savoir quel souvenir les habitans de cette ville si maltraitée ont gardé des envahisseurs et en particulier des Français. La haine a-t-elle survécu à la guerre? n'est-elle pas ravivée sans cesse par le spectacle de tant de désastres? Dans une petite brochure sur Sébastopol, qui est d'ailleurs une assez médiocre compilation d'ouvrages meilleurs, on trouve une série de provocations au fanatisme religieux. On y maudit les Français et les Anglais, qui se sont faits contre la sainte Russie les champions du méprisable, de l'odieux turban. C'est par leur crime que les chrétiens d'Orient gémissent encore sous le joug des Turcs, qui les accablent d'avanies. Tout musulman, comme on sait, a le droit d'obliger un chrétien à lui céder le haut du pavé, à descendre de voiture pour le saluer. Il a le droit de lui prendre sa femme et sa fille, et ne le traite jamais que de *giaour*, c'est-à-dire de *chien*. Les auteurs de cette guerre sacrilège ont reçu leur châtement : la France a été écrasée et humiliée par les « intelligens Prussiens, » justes ministres des vengeances divines; Napoléon III, honteusement chassé de sa patrie, est allé mourir en exil, etc. Je ne crois pas que ce soit là le sentiment qui domine. Les gens instruits savent que cette guerre si cruelle a été

faite loyalement, que le Turc n'est pas si noir, et que les Russes ont allumé beaucoup des incendies qu'on met à notre charge. Quant à la masse, elle sent instinctivement que la guerre de Crimée sert de point de départ à cette transformation de la Russie dont on ressent les effets bienfaisans même parmi les ruines de Sébastopol. Un homme du peuple me disait en propres termes : « Après tout, nous avons des obligations aux Français; sans cette guerre, nous aurions peut-être encore le servage. Et quelle abomination que le servage ! On vendait les gens comme des bêtes, on donnait vingt paysans pour un chien de chasse ! »

Parmi les rares constructions nouvelles de cette ville, on remarque dans la rue Catherine un gracieux édifice à l'italienne. C'est la maison du célèbre général Tottleben, qui en a fait le musée militaire de Sébastopol (1). Même en son absence, la maison est constamment ouverte aux visiteurs. Dans la cour sont exposés des mortiers, des canons de fonte, des projectiles de toute sorte, depuis les boîtes à mitraille jusqu'aux fusées à la congrève. Les salles sont ornées des portraits, photographies ou lithographies, de tous ceux qui ont contribué à la défense. On n'a oublié ni les sœurs de charité, ni les grandes dames ou actrices illustres qui se sont assises au chevet des blessés, ni les chirurgiens en renom, comme Pirogof. Kochka y figure au milieu d'un groupe de ses camarades. Les empereurs Nicolas et Alexandre II, les grands-ducs qui sont venus encourager les troupes à la veille d'Inkermann, ont les honneurs de la peinture à l'huile. Ici des modèles de vaisseaux russes ou alliés; là, sous un globe, la casquette blanche de Nakhimof déchirée par la balle qui le tua. Sur les tables sont étalés des plans, des cartes, des albums de vues. L'un de ces derniers, d'origine française, est intitulé *les Ruines de Sébastopol*, et porte à la première page, comme portrait d'auteur, celui de Napoléon III. Les murailles sont tapissées de gravures, françaises, anglaises, russes, allemandes, représentant des scènes de la guerre d'Orient. On y trouve à la fois des caricatures occidentales contre l'armée russe et les gravures destinées à échauffer le patriotisme moscovite : voici dans une *isba* de paysans *la Bénédiction du conscrit par ses vieux parens*, le portrait du vétéran de 1812 qui donna l'exemple de s'enrôler dans les milices, etc.; puis des batailles, charges de cavalerie, assauts, enlèvemens de redoutes. A voir tant de fusils braqués, tant de sabres levés, une telle animosité sur le visage des combattans, on est tout surpris de ne

(1) J'ai déjà dit que le grand-duc, fils aîné de l'empereur, s'est proposé de fonder au Kremlin de Moscou un musée de Sébastopol (voyez, dans la *Revue* du 1^{er} avril, *les Russes à Sébastopol*). Depuis, cette idée a pris du développement, et cette collection ne sera qu'une section d'un grand musée historique et archéologique qui sera placé sous le patronage de l'héritier du trône.

plus comprendre ces colères, et l'on sent combien ces temps sont loin de nous, combien le monde a changé depuis 1854. Enfin une bibliothèque assez complète renferme les auteurs de toute nation qui ont écrit sur la guerre d'Orient, depuis Kinglake jusqu'au maréchal Niel, depuis les grandes études militaires de Totleben jusqu'aux souvenirs de tranchées et de bivouac dus à nos guerriers littérateurs.

II. — SUR LA RADE. — LE CÔTÉ NORD ET INKERMANN.

Sébastopol et la Karabelnaïa sont séparées du côté nord, qui resta jusqu'à la fin au pouvoir des Russes, par toute la largeur de la rade. Il faut se rendre au Port du Comte, embelli par Lazaref d'un magnifique perron et d'une colonnade à la grecque. Le prix du passage en barque est assez modique : l'administration a pris soin de le taxer. Le passage de la rade est en effet, comme le pain, une dépense de première nécessité : il faut songer qu'à Sébastopol il n'y a de pont ni sur la rade, ni sur la baie du Sud, et que des centaines de bourgeois, d'ouvriers, de soldats, de paysans, ont quotidiennement à faire la traversée. Pour l'étranger, il n'y a rien à voir au côté nord que le cimetière russe, à moins qu'il ne s'intéresse aux fortifications, aux casernes ou aux *slobodes* qu'habitent les familles d'ouvriers et de marins. Le cimetière se déploie en un polygone irrégulier sur le flanc d'un mamelon. On peut dire qu'il s'y étale, car on le voit de partout. La Russie a tenu à ne pas cacher son deuil ni ses regrets. Les gens du peuple ne parlent de cette sépulture qu'avec une remarquable expression de sérieux. Ils l'appellent le « Cimetière des cent mille hommes. » A les entendre, les Russes auraient fait des pertes bien plus terribles encore. « Songez donc, me disait l'un d'eux, cent mille hommes rien que dans un cimetière ! C'est par millions que les nôtres sont morts ! » L'arithmétique du peuple n'est point avare de zéros ; cependant il est certain que bien d'autres sont morts de leurs blessures dans les ambulances de Simphéropol, de Baktchi-Séraï, de Nikolaïef. Qui pourrait compter ceux qui périrent de froid et de faim dans les steppes de la Crimée septentrionale ? On n'a enseveli au côté nord que ceux qui succombèrent dans Sébastopol. Chaque jour, on allait chercher leurs corps au côté sud. Là, près du fort Paul, on apportait les morts de la Karabelnaïa, du bastion Malakof, du Grand-Redan ; près du fort Nicolas, ceux de la ville proprement dite, ceux du Bastion-Central, du bastion du Mât, de la Quarantaine. Ces deux points du rivage méridional étaient un funèbre rendez-vous : des chariots ou des civières amenaient les cadavres, des barcasses venaient les y prendre. Arrivés au côté nord, on les ensevelissait dans de grandes fosses

creusées çà et là. Après la paix, on procéda à l'exhumation de tous ces corps, et l'on concentra en un seul tous ces cimetières dispersés. A l'entrée de ce champ du repos, de chaque côté de la grille en fer, des canons de fonte semblent monter la garde. Le cimetière est bien entretenu : sur toutes les tombes des fleurs, des arbres partout, une variété infinie de monumens. Un vieux gardien vous fait les honneurs de ce musée funèbre. Voici d'abord le buste du général Khroulef, un des héros du bastion Malakof : des traits accentués, une expression énergique, celle qu'il devait avoir en ramenant au combat pour la dernière fois ses soldats ébranlés. Blessé sur la brèche, il ne devait mourir cependant qu'en 1860. Le gardien me montra encore le monument du général de cavalerie Read, tué à la bataille de Traktir, du général Timoféi, mort de ses blessures en juin 1855, du général Adlerberg, qui repose là avec son fils. L'épithaphe est en allemand, comme pour la plupart des officiers originaires des provinces baltiques. De grandes tombes, dont quelques-unes, formées de blocs juxtaposés, semblent des constructions préhistoriques, portent cette inscription : « tombes fraternelles. » Ce sont celles des simples soldats, peuple anonyme de héros trépassés, dont on a ici réuni, par soixante, par cent hommes, les ossemens. Les fleurs sont entretenues avec le même soin sur ces modestes sépultures que sur les plus illustres. La plus remarquable est celle de l'ancien général en chef de l'armée russe, le prince Gortchakof, mort en 1861, cinq ans après la paix. Ce monument a la forme d'une petite chapelle ouverte, tournée vers Sébastopol et vers la mer; elle est ornée des images du Christ et de saint Michel en style byzantin. « Le défunt, dit l'inscription russe, en exécution de ses dernières volontés, a été enseveli parmi les braves qui n'ont pas permis à l'ennemi de s'avancer sur le sol de la patrie plus loin que la place où sont leurs tombeaux. » Enfin tout en haut du cimetière, dont la pente est assez raide, s'élève l'église en pyramide. On l'aperçoit de plusieurs lieues aux environs. Sur chacune des quatre faces, il y a deux grandes plaques de marbre noir portant le chiffre des pertes que chaque régiment a éprouvées à telle ou telle période du siège. Ces huit plaques constituent le martyrologe de l'armée russe. Une image du Christ en mosaïque orne l'entrée; sur la face opposée, on voit l'ange debout auprès du tombeau de Jésus, et annonçant aux saintes femmes que « celui qu'elles cherchent n'est point ici. » A l'intérieur, les parois portent également des plaques de marbre sur lesquelles sont gravés ou des noms illustres ou des numéros de corps. A la gauche de l'autel sont les régimens de l'armée de terre, à sa droite les équipages de la flotte. L'une d'elles ne porte que ces trois noms, partout inséparables : Kornilof, Istomine, Nakhimof. L'église, qui n'a guère que cinq ans d'existence, est ornée de belles

peintures modernes ; toutes semblent parler le même langage que l'ange du sépulcre. C'est Ézéchiël debout au milieu du champ plein d'ossements : déjà « les os se rapprochent des os, » et « le souffle entre en eux ; » c'est le Christ sortant glorieusement du tombeau, c'est le genre humain tout entier s'éveillant pour le jugement dernier. Dans ce temple dédié à la mémoire des morts, on a voulu que tout parlât de résurrection.

L'église est entourée d'une esplanade : il y a là sept gros canons de fonte enlevés, paraît-il, aux Anglais. On a tout badigeonné en gris, la pièce et l'affût : le badigeon conserve les trophées. Il y a là aussi un petit canon français avec cette inscription : R. F. 1849. Je ne sais d'où il vient. De l'église et du cimetière, on a une vue splendide sur la ville, sur les forts, sur la rade. Les héros russes dorment en vue du champ de leurs exploits ; ils n'auraient qu'à se soulever un peu sur leur couche funèbre pour reconnaître l'un Malakof, l'autre le Redan ou les hauteurs d'Inkermann, et contempler la place où ils tombèrent. Si le souffle d'Ézéchiël passait sur eux, si « l'armée innombrable se levait sur ses pieds, » ils n'auraient qu'un pas à faire pour reprendre le poste de combat.

A quelque distance, j'aperçois un village avec une petite église. Le gardien me raconte qu'à l'époque du bombardement un grand nombre d'habitans se réfugièrent sur le côté nord. A l'abri des projectiles, ils se bâtirent des huttes et des baraques. Quand vint la paix, l'argent ou le courage leur manqua pour relever dans la ville les maisons incendiées. Ils se fixèrent donc aux lieux qui leur avaient servi d'asile, et, comme c'est une terre de la couronne, personne ne les inquiéta. Depuis, leur installation s'est un peu améliorée, le campement est devenu un village, la *slobode* Barténief. Le toit de l'église, dédiée, si je ne me trompe, à saint Pierre et saint Paul, a été construit ou reconstruit du bois trouvé dans les baraquemens français de Kamiesch. Qui sait si ce ne sont pas les planches de notre théâtre qui sont venues là se sanctifier ?

Si en descendant du cimetière on tourne sa barque vers le fond de la rade, au bout d'une heure à la rame ou d'un quart d'heure à la voile, on arrive à l'embouchure d'une petite rivière dont le nom a retenti deux fois dans nos bulletins des batailles. C'est la Tchernaiïa, la *Noire*. Elle est à peine large comme un ruisseau, mais elle n'en a point la limpidité. A force de charrier de la vase et du sable, elle a formé à son embouchure un grand marécage inondé pendant les crues, desséché pendant les chaleurs, assez mal odorant et où des chasseurs bottés jusqu'aux hanches cherchent la bécasse dans les roseaux. Il est probable que dans l'antiquité la rade s'avancait au moins à deux kilomètres plus loin, au pied des rochers d'Inkermann, et que c'est le limon de la *Noire* qui l'a refoulée, Cette pe-

tite rivière occupe le fond d'une très large vallée qui sépare deux masses bien distinctes de montagnes : d'un côté, le Sapoun-Gora, avec ses profondes carrières, ses mamelons couverts de taillis ou plutôt de broussailles de chêne; sur son flanc descend par une pente assez raide, malgré plusieurs lacets, la route de poste, elle vient traverser la Tchernaiâ sur un petit pont de bois, auprès duquel nous amarrons notre barque. Sur l'autre rive, les hauteurs du côté nord viennent se joindre aux hauteurs d'Inkermann. Dans ces montagnes, on voit paraître et disparaître, s'enfoncer dans des tunnels, circuler parmi les rocs taillés à pic, la ligne du *railway*. On voit d'ici un pont de fer, porté à une hauteur prodigieuse sur deux tours de fer qui s'élancent du fond d'un ravin. De loin, il paraît si gracieux, si fragile! Ce malheureux railway, on ne voit que lui, on le retrouve partout. Il court sur le côté nord, il reparait à Inkermann, il s'en va vers Tchorgoun; on le croit disparu, mais le voici encore sur le Sapoun-Gora, cheminant côte à côte avec l'ancien aqueduc. Lui qu'on attend depuis si longtemps, il semble qu'il ne puisse pas se décider à arriver à Sébastopol. Il est vrai qu'il a un formidable détour à faire; puisqu'il ne peut franchir la rade, il faut bien la contourner, et de fort loin. Sur la baie du Sud, on voit une gare toute neuve qui semble se demander pourquoi elle ne voit rien venir. Dans ce sol rocheux et rocailleux de la Tauride, le tronçon de Simphéropol à Sébastopol a coûté des travaux énormes.

La ligne passe justement au pied du monastère d'Inkermann; avec son remblai de calcaire elle le souligne comme d'un trait de crayon blanc. Ce couvent est dans une situation fort originale : sur la coupole de sa petite église surplombe un immense rocher, et ce rocher est lui-même percé de haut en bas, sur une longueur d'un kilomètre environ, d'une multitude de cavernes capricieusement disposées. On dirait un nid de frelons avec ses alvéoles ouvertes. Ce sont précisément ces grottes qui ont donné à Inkermann son nom (*in*, grotte, *kermen*, forteresse en tatar). Au sommet du rocher apparaissent les ruines d'une forteresse qui fut célèbre en son temps : tour à tour elle fut entre les mains des Tauro-Scythes, des Grecs, de Mithridate, des Romains, des Byzantins, des Génois, des Tatars et des Turcs. Tout le monde s'est disputé ces tours et ces murailles crénelées; il n'est pas étonnant qu'elles soient si malades. Au siècle dernier, on distinguait encore sur le plateau une mosquée et quelques habitations. Il y avait donc là une haute citadelle, assise sur la ville troglodyte, qui de ses rocs menace d'écraser l'établissement chrétien. Trois étages de civilisation et d'histoire! Je finis par découvrir un vieux moine qui se fait avec empressement mon cicérone. Le monastère et l'église qu'on voit de si loin n'ont rien de remarquable : ils ne datent que de 1867. Il n'y a d'ancien que le

puits : comme certaines sources du pays, il est l'objet d'une vénération traditionnelle aussi bien pour les musulmans que pour les chrétiens. Les Tatars lui attribuent une vertu curative miraculeuse. La communauté est peu considérable; elle ne se compose que de six personnes et n'a que des revenus médiocres : aussi l'higoumène est-il fort occupé de sa terre et de son bétail. Je lui ai entendu faire une belle philippique contre un des frères servans qui avait égaré une vache sur le Sapoun-Gora; j'ignore si la fugitive a reparu. Ce qu'il y a d'infiniment curieux à Inkermann, ce sont les églises-cavernes creusées dans le roc vif et qui ne font qu'un avec la montagne. L'une d'elles est dédiée à saint Clément, ce pape de Rome qui fut, dit-on, exilé en Tauride par Trajan et noyé ensuite au pied des rochers de Cherson. Cette église est contemporaine des premières générations chrétiennes de la Crimée, peut-être même du pape dont elle porte le nom. Longtemps on y conserva dans des cercueils certaines reliques mystérieuses, anonymes. Même aux Tatars qui habitaient en haut elles inspiraient une terreur superstitieuse. Un jour, ils pénétrèrent en force dans le sanctuaire, en arrachèrent les reliques et allèrent les enfouir au loin dans la steppe, ayant soin de n'être point suivis par les chrétiens : le lendemain, elles se retrouvèrent à leur place habituelle. Ils recommencèrent cette sacrilège épreuve : une seconde fois elles reparurent à leur place. La troisième fois ils placèrent des gardes autour de la fosse qu'ils avaient creusée pour elles; au matin, quand les chrétiens ouvrirent les cercueils, elles y étaient encore. Un des barbares, possédé sans doute du diable, prit les saints corps et les jeta par la fenêtre de l'église qui domine de 50 toises le précipice. En rentrant chez lui, il trouva sa famille tuée et sa maison rasée par le feu du ciel. Quant aux reliques, elles seraient toujours là.

L'église-caverne de Saint-Clément a été déblayée plus soigneusement après la guerre de Crimée par l'architecte Stroukof. On enleva les décombres accumulés par le temps sur le sol. Alors une pierre, qui n'avait semblé être d'abord qu'une simple dalle, se trouva, quand on l'eut dégagée, être un autel. Derrière l'autel, sur la paroi de rocher, on distingua les restes d'une peinture qui représentait Jésus-Christ. On mit à jour des cercueils remplis d'ossements. En pénétrant dans la grotte voisine, qui n'était séparée de celle-ci que par une cloison de roc vif, on vit qu'elle était également une église, plus ancienne même que la précédente. Après la seconde, une troisième où l'on avait dû célébrer le culte au 1^{er} siècle de notre ère. On la dédia à saint Martin, autre pape romain déporté en Crimée par l'empereur grec Constant. Ces trois cryptes ont jour sur la vallée par de petites fenêtres creusées dans le flanc à pic du rocher, et par une porte à laquelle on a adapté un

Balcon de bois suspendu sur l'abîme. Pendant la bataille d'Inkermann, les alliés, ayant aperçu dans les ruines de la forteresse un détachement russe, dirigèrent sur lui un feu d'artillerie et de mousqueterie. Plus d'un projectile tomba dans ces églises. L'icône de saint Clément reçut quelques balles, un boulet s'enfonça dans la paroi intérieure; quant aux parois extérieures, elles sont toutes écaillées des coups de feu. En sortant de l'église, nous prenons un chemin creusé dans le roc, et nous voilà circulant par les galeries, les escaliers, les cellules, les alvéoles de pierre qui constituent la *cité-caverne*, et qui, pour la plupart, sont d'un travail assez régulier. Le moine me signala sur le flanc des rochers l'emplacement d'autres églises : des espèces de niches qui conservent des traces de peinture en formèrent sans doute les absides; mais la partie antérieure a disparu dans le vide. On compte jusqu'à six églises de ce genre qui furent comme les paroisses aériennes de cette ville étrange. Du reste, les rochers forés et fouillés comme par une république de termites ne sont pas rares en Crimée. Au Tchatyr-Dagh, à Baktchi-Sérai, à Tchoufout-Kalé, en vingt endroits, on trouve de ces cavernes par centaines. Des populations entières ont dû travailler à creuser ces asiles. Les légendes grecques, scandinaves, germaniques, bretonnes, qui nous montrent les cyclopes habitant les antres de l'Etna, les nains forgeant dans les montagnes du nord des armes enchantées, les korigans sortant le soir de dessous les dolmens pour s'ébattre sur la bruyère, trouvent leur réalisation en Tauride. La vie troglodyte a dû être, aux âges primitifs, l'état social de la presque île. Même dans les temps historiques, tous les proscrits, tous les vaincus cherchèrent un abri dans ces forteresses naturelles. Les premiers chrétiens en firent leurs catacombes. Aujourd'hui encore les pèlerins qui accourent au monastère pour faire leurs dévotions à saint Clément, les ouvriers qui travaillent à la ligne du chemin de fer, s'installent volontiers en famille dans ces pénates des hommes préhistoriques.

De l'autre côté de la vallée, la base du Sapoun-Gora est également criblée de grottes. Le soir de la bataille d'Inkermann, elles regorgèrent de morts et de blessés. Il y a là un cimetière russe, et tout auprès une antique *église-caverne* que l'on voudrait restaurer, ne fût-ce que pour honorer la mémoire de ceux qui moururent ce jour-là pour l'orthodoxie. Malheureusement l'existence même de ce sanctuaire est menacée par le pic des carriers. Déjà la meilleure partie des cavernes d'Inkermann a péri; la ville troglodyte, on l'enlève par tranches. De tout temps, cette belle pierre blanche, qui se coupe et se scie comme celle de Paris, et qui durcit à l'air, a séduit les constructeurs. Les Grecs ont avec elle bâti Cherson, les Russes Sébastopol. Mon guide me montrait une carrière qui date-

rait, suivant lui, de l'empereur Trajan, et d'où serait peut-être sorti plus d'un monument de la Rome antonine. Quand on quitte le monastère et qu'on traverse la vallée pour monter au Sapoun-Gora, on se trouve sur le chemin que suivirent les colonnes du général Pavlof quand elles escaladèrent ces pentes broussailleuses pour surprendre les Anglais. Sur les hauteurs sont encore visibles les tranchées, les batteries qui foudroyèrent les assaillans. Si l'on arrive enfin sur le plateau, à l'endroit où se donna le premier choc, on peut lire sur le « monument d'Inkermann, » en anglais et en russe, cette noble inscription, qui semble réconcilier tous les combattans dans une gloire commune : « à la mémoire des Anglais, des Français et des Russes qui succombèrent dans la bataille d'Inkermann le 5 novembre 1854. »

III. — MALAKOF ET LE BASTION DU MAT. — LES CIMETIÈRES.

Pour visiter les autres environs de Sébastopol, ce qu'il y a encore de plus simple, c'est de prendre un *isvochtchik*, c'est-à-dire un cocher de *drojki*. Ce véhicule, dans la Russie méridionale, est traîné par deux chevaux, dont l'un est attelé en *limonier*, et l'autre, attaché simplement à côté du premier, peut bondir, caracoler et galoper à sa fantaisie. Cette liberté d'allure est nécessaire ici. Comme la route est souvent étroite et inégale, il faut que le cheval *de côté* puisse sauter sur les talus, descendre sur les revers et se frayer son chemin comme il l'entend. La première visite est naturellement pour le bastion Malakof. On le distingue de loin à une maisonnette blanche qui est celle du gardien. Quand on arrive à Sébastopol, on s'attend ordinairement à voir de vrais bastions, des remparts de maçonnerie, des embrasures, des meurtrières, que sais-je? des créneaux, peut-être; mais, si vous demandez Malakof ou le Grand-Redan, on vous montre des espèces de collines allongées, qui se distinguent à peine des hauteurs environnantes. Comme il n'y a plus ni parapets, ni gabionnades, vous pourriez chercher longtemps les fortifications de Sébastopol. Heureusement mon *isvochtchik* avait vu et se souvenait. Il avait été marin à l'époque du siège, et on voyait qu'il avait l'habitude de faire le cicérone. Il ne se considérait pas comme un cocher ordinaire. « Tel autre, disait-il parfois, vous conduirait bien là-bas pour 4 ou 5 roubles; mais il ne saurait rien vous dire, ou, s'il vous dit quelque chose, comptez que ce sont des sottises. Faudrait voir s'ils ont servi! »

Nous contournons la baie du Sud, nous arrivons à l'extrémité de la Karabelnaïa, derrière les docks, et nous voilà au pied de Malakof. Des maisons qui étaient sous sa *protection* immédiate, il n'est pas resté pierre sur pierre. Là il faut monter à pied un sentier assez

Après que les réserves russes ont escaladé bien des fois au pas accéléré, sous une grêle de projectiles. On arrive sur un plateau où il n'y a pas grand comme la main de surface intacte. Tout est fouillé, bouleversé, retourné; trous de bombes, abris de tirailleurs, débris de traverses,— un vrai chaos ! Un petit sentier circule dans ce labyrinthe. Un enfant sort de la maison de garde pour m'offrir des balles coniques et un assortiment de biscuiens. Je rencontre un couple russe qui revenait de la Tour ; nous échangeons quelques mots, et ils ajoutent courtoisement qu'ils ont éprouvé un vif chagrin à voir ce champ de bataille où leurs soldats se sont entre-tués avec les nôtres. Je trouve enfin le gardien, un débris de la grande lutte. Il me fait entrer dans la Tour, qui en 1854 a été rasée par les Russes eux-mêmes au niveau des parapets du bastion. Ce qui en reste est une espèce de rez-de-chaussée qui a peu souffert ; c'est là qu'après l'enlèvement de la position par la division Mac-Mahon, une soixantaine de Russes, tirant par les meurtrières, obligèrent les Français à faire un nouveau siège contre eux. Au-dessous une cave voûtée, un magasin à poudre qui ce jour-là renfermait de quoi envoyer les vainqueurs dans les airs, si un hasard providentiel n'avait fait découvrir les fils électriques qui communiquaient avec la ville. Dernière nous, un fossé encore assez profond : c'est la fameuse gorge de Malakof ; l'escarpement étant précisément du côté de la Tour, elle nous servit de défense contre le retour offensif des Russes et empêcha la reprise du bastion. En face de nous, une série de levées de terre parallèles ou en zigzags, fort visibles encore, mais dont le temps a singulièrement altéré le relief. Ce sont les tranchées françaises. On est surpris de voir combien courte était la distance entre les attaques et la défense : assiégés et assiégeans pouvaient presque converser ensemble. Sur certains points, il y a tout au plus 25 mètres à parcourir. Une minute suffit à nos soldats pour bondir hors de leurs tranchées et se trouver dans les fossés de la place, d'où ils sautèrent sur les parapets. C'est ici que s'engagea la lutte corps à corps, à coups de crosse, d'écouvillon, à coups de pierres. Le *kourgane* domine la ville de si haut que l'on comprend assez comment la prise de Malakof a été la chute de Sébastopol, et comment ce long drame de batailles et d'assauts eut ici son dénoûment. Ce sol a été littéralement trempé du sang des braves. Les fastes militaires de toutes les nations ne pourraient pas nous signaler un lieu plus auguste, un coin de terre plus héroïque que ce petit mamelon. On fait bien de ne pas y élever de monument : Malakof se suffit à lui-même. Ce serait le profaner que d'y gâcher le mortier et d'y effacer en quelque sorte la trace des héros.

Du côté de la campagne, de quelque côté que l'on porte la vue, on ne voit que terres remuées, tranchées, batteries françaises et

anglaises. Celle qui se montre encore là-bas sur la hauteur, c'est la batterie Victoria, qui faisait brèche à 1,800 mètres. Le gardien parle encore avec un mélange d'admiration et d'effroi des formidables effets de cette artillerie perfectionnée. A notre droite, le Grand-Redan : c'était à lui que nos alliés avaient affaire ; non loin de là, un monument britannique parle des morts anglais qui jonchèrent ses glacis. A notre gauche, le ravin de Kilen-Balka, qui aboutit à la baie du même nom et qu'enfilèrent plus d'une fois les boulets des vaisseaux russes pour se mêler à la mitraille des bastions. Ces trois tertres couverts d'une herbe jaunie sont les fameuses redoutes de Kamtchatka, de Volhynie, de Selinghinsk. Rendons-leur leurs dénominations françaises, et les noms de Mamelon-Vert et d'Ouvrages-Blancs évoqueront en notre mémoire quelques-uns des épisodes les plus sanglans du siège.

Après Malakof, le bastion n° 4, que nous appelions le bastion du Mât et qui est de l'autre côté du Redan, mérite une visite. Il fut l'objet d'un siège spécial et qui a son originalité. C'est contre lui surtout que l'on fit la guerre de mines : elle fut conduite avec habileté et énergie par le commandant Tholer, qui en a écrit la relation à la fin de l'ouvrage du maréchal Niel. On aura peine à se figurer cette lutte ténébreuse, qui se poursuivait à dix pieds, à vingt pieds sous terre, si on ne consulte les planches de l'atlas qui accompagne cet ouvrage. Pendant qu'en haut on échangeait les coups de fusil, les boulets, les paquets de mitraille, en bas, comme deux armées de taupes, le mineur français et le mineur russe poussaient leurs galeries, multipliaient les rameaux, creusaient des puits et des escaliers. Il y avait deux étages de galeries. Toujours plus loin, toujours plus bas, telle était la devise du génie. On respirait à l'aide de ventilateurs. Nous avons eu sous le quatrième bastion 1,251 mètres de cheminement ; les Russes atteignirent au chiffre énorme de 5,360 mètres. Tout cela était soutenu par des madriers et souvent revêtu de lambris de chêne. Sous terre, on ne se fusillait pas, mais on cherchait à étouffer l'adversaire sous ses propres galeries. On faisait jouer mines, pétards, camouflets. On s'écrasait, on s'asphyxiais mutuellement. De temps à autre, une trombe de feu, de rocs et d'argile jaillissait du sol et laissait après elle un trou béant. C'est ce qu'on appelait « creuser un entonnoir. » On se disputait ensuite ces entonnoirs, et, quand les Français avaient le dessus, ils s'en servaient pour augmenter le développement de leurs tranchées. C'est ainsi que furent créées les troisième et quatrième parallèles, et qu'on parvint à 50 mètres du bastion.

Aujourd'hui, si l'on vient de la ville, on chemine longtemps à travers le terrain chaotique du bastion. Arrivé à l'angle saillant, on trouve un sentier fort abrupt, par lequel on descend dans le

fossé; en s'aidant des pieds et des mains, on peut remonter sur le bord opposé. Ce fossé est encore profond malgré la chute des remblais et des gabionnades; 3 ou 4 mètres au moins de profondeur sur 15 de largeur, dans un sol rocailleux qui a dû exercer la patience du travailleur russe. Sur le revers du fossé, en face de l'angle du bastion, on voit comme cinq ou six cavernes qui ont la hauteur d'un homme. Bien que l'entrée en soit comblée, la direction est assez bien indiquée. Comme elles semblent descendre, elles doivent être l'entrée des galeries russes, *descensus Averni*. En suivant le sentier qui nous mène sur le glacis, on chemine sur un sol retourné comme par une série d'éruptions volcaniques. Partout de larges trous en entonnoir, des espèces de petits cratères, sur le bord desquels branlent d'énormes blocs de granit. C'est l'effet de nos explosions : à plusieurs reprises, il a fallu briser par la poudre de grands bancs de roche qui se trouvaient sur la tête de nos mineurs. Voilà donc les entonnoirs que se disputaient les francs-tireurs russes et français, et d'où devaient s'élancer au dernier moment les colonnes d'assaut. Il n'y a pas bien longtemps encore, le relief de ce sol était plus accusé; les entrées de mines étaient encore visibles; les gens du peuple y pénétraient pour en arracher les planches et les mardriers. Depuis lors, tout s'est tassé, affaissé, comblé sous l'action du temps et de la pluie. En creusant bien, on retrouverait quelques sections de galeries où se rouille la pelle oubliée de quelque mineur. Encore maintenant on peut étudier sur le terrain, comme sur un plan, tout le système des attaques françaises.

Non loin du quatrième bastion, sur le Champ-des-Bécasses (*Koulikovo pole*), un camp russe est installé. Quatre régiments d'infanterie, une brigade d'artillerie et je ne sais combien d'escadrons. Les tentes blanches sont dressées sur le sol blanchâtre, qui rappelle celui de notre camp de Châlons. Là sont les abris pour tenir au frais les tonneaux d'eau; ici les parasols fixes où, sous peine d'insolation, s'abritent les sentinelles. Plus loin de coquettes baraques, clubs ou maisons pour les officiers. Le fantassin russe semble fort à l'aise dans son costume d'été, képi de coutil, tunique et pantalon de coutil, sans parler des inévitables bottes; il n'étouffe pas comme le nôtre sous une tunique rembourrée. Il y avait revue ce jour-là; les sonneries de tambour et de trompette, les hurrahs prolongés, éveillaient des échos oubliés dans les ouvrages déserts.

La visite aux cimetières français et anglais me fait faire plus ample connaissance avec la nature taurique. On dit qu'elle est verdoyante au printemps; mais rien ne peut donner une idée de son aridité quand l'été a passé sur elle. Depuis qu'il n'y a plus à Sébastopol la société d'autrefois, on ne trouve plus de villas dans ses

environs, et le désert commence à la sortie de la ville. Un nuage de poussière enveloppe la voiture et se répand sur une végétation sauvage : des bruyères, des chardons, des absinthes, des armoises, partout des herbes piquantes et ligneuses ; pas d'arbre, pas d'autre ombre que celle des poteaux télégraphiques qui suivent la route de poste. Les chemins sont violemment accidentés ; je plains les blessés de 1854 qui durent reposer leurs membres endoloris sur les charrettes non suspendues. Pour lointain, ces montagnes de Crimée, d'une blancheur crayeuse, avec un peu de verdure sombre, dessinées à l'encre de Chine, ravinées, déchirées en tout sens par les eaux de pluie. Si l'on voit une plaque verdoyante dans la campagne, c'est un carré de vigne, débris de l'ancienne prospérité. De loin en loin une *khoutore*, c'est-à-dire une ferme isolée, dont une partie tombe presque toujours en ruine ; des chiens aux jambes longues et nerveuses, au museau allongé comme des loups, s'en élançant pour harceler les chevaux, car ils ne sont pas habitués à voir beaucoup de monde sur la route. Ce qu'on rencontre par ces chemins, c'est un officier en casquette blanche, aux favoris blancs de poussière, que la *téléque* de poste cahote jusqu'à Simphéropol, ou bien encore une charrette tatare attelée de bœufs aux longues cornes. Elle crie à faire pitié, cette charrette, sur ses roues de bois grossièrement travaillées, assemblages de pièces mal jointes qui forment un polygone plutôt qu'un cercle, — plainte aigre et monotone ; on croirait entendre un cortège de pleureuses. Les conducteurs, avec leurs bonnets de peau de mouton, leurs gilets étroits, leur ceinture orientale, leur large pantalon, semblent gens assez paisibles. Les femmes, s'il y en a sur la voiture, sont toujours soigneusement voilées.

Le cimetière français se remarque de loin à ses massifs de verdure. Nous y entrons : partout des allées bien alignées, des fleurs, des arbres, des acacias, de la vigne avec ses grosses grappes. C'est moins un cimetière qu'un jardin, presque le seul jardin du pays. Je ne m'étonne plus que les habitans de Sébastopol en aient fait un but pour leurs promenades du dimanche. Au centre s'élève une grande chapelle carrée, sur les quatre faces de laquelle sont gravés les noms des officiers-généraux qui périrent dans cette guerre. Tout autour, des chapelles funéraires plus petites, d'un modèle uniforme ; chacune d'elles est une sépulture collective. Ici la ligne, les chasseurs à pied, les zouaves, la légion étrangère ; là les hussards, les dragons, l'artillerie, etc. Je fais ouvrir une de ces chapelles : à l'intérieur comme à l'extérieur, même ordre, même régularité, on peut dire même discipline dans la mort. Sur les parois, les noms des officiers ; leurs ossemens reposent, me dit-on, en des niches pratiquées dans la muraille. Sous nos pieds, le caveau où sont ceux des

soldats. Le principal défaut serait un peu trop de régularité. Le cimetière russe, par la variété de ses monumens, est un Père-Lachaise militaire; celui-ci fait songer à un état de situation bien aligné par colonnes et par paragraphes, et dont le sergent-major dit avec orgueil à la salle des rapports : « c'est réglé comme papier de musique. » Mais la beauté de cette sépulture, la fraîcheur des arbres, ces fleurs toujours renouvelées, disent éloquemment que la France n'oublie pas ses enfans. En lisant ces noms héroïques, ces numéros de régimens fameux, on revoit ces soldats alertes, « agiles comme des panthères » un jour d'assaut; on les revoit avec leur teint bronzé, leur figure noire et maigre, leurs traits énergiques, fortement accentués, qui devaient contraster avec les larges et pleines figures du fantassin moscovite. Leurs compagnons d'armes, revenus parmi nous après avoir bravé tant de périls, ont subi la loi de la nature, ils ont vieilli; mais ceux-ci, par un privilège glorieux, on se les représente toujours jeunes, ardents, tels qu'ils furent il y a vingt ans sur le bastion Malakof ou sur les hauteurs d'Inkermann.

Mon *isvochtchik* ne parlait de ce cimetière qu'avec enthousiasme. « Ce n'est pas comme ceux des Anglais, » ajoutait-il; mais où sont les cimetières anglais? pour mieux dire, où ne sont-ils pas? On n'en compte pas moins de 126 dans la petite presqu'île de Chersonèse. Il y en a de grands, il y en a quantité de petits et de moyens. A quelques pas du nôtre, je trouve sous un arbre, près d'une métairie, la tombe du major-général Bucknall-Bucknall Estcourt. J'y relève une inscription en russe qui rappelle les touchantes supplications qu'on lit parfois sur les stèles antiques : « la veuve du général défunt fait prière instante de respecter les restes périssables de son époux. » Cette prière jusqu'ici a été exaucée. Un cimetière anglais est ordinairement entouré d'un enclos, et ce luxe de pierres m'explique pourquoi l'on ne trouve presque plus trace de l'ancien mur que les Grecs avaient élevé de la baie du Sud à Bala-klava pour protéger la Chersonèse contre les barbares. Dans ces enclos, on ne trouve que les rudes herbes, pleines de petits coquillages desséchés, qui couvrent la plaine environnante. Souvent il y a une brèche, et on voit que des moutons sont venus tondre l'aride gazon. Mon Russe parle avec indignation de ces violations de clôture, que naturellement il attribue aux Tatars. Peut-être ont-ils cru pouvoir, sans sacrilège, reconquérir pour le libre pâturage le terrain séquestré par la piété anglaise. Quelques stèles sont renversées; sur d'autres, par l'action du temps sur cette pierre trop tendre, les inscriptions ne sont plus lisibles. Cet état de choses a dû affliger bien des cœurs au-delà du détroit. Il y a quelques années, un officier anglais vint inspecter ces sépultures, et l'on parla d'imiter les Français et les Russes, de réunir en un seul cimetière les restes

dispersés suivant les hasards de la guerre ou du campement. On n'a pas donné suite à ces projets.

Pour moi, je trouve aux sépultures anglaises de Crimée une certaine poésie. On les rencontre partout, à chaque détour du chemin, dans chaque repli de terrain; elles encombrant littéralement le sol de la Tauride. Sur la tombe des braves, ni fleurs, ni ornemens; l'herbe sauvage croît sur eux. Est-ce un motif pour troubler leur sommeil et remuer leurs cendres, pour exproprier des sujets britanniques de leur dernière demeure? L'immense étendue du terrain qu'ils couvrent, l'ubiquité de ces cimetières, donnent une idée immense, exagérée, des pertes de l'Angleterre. Un seul Anglais tient maintenant autant de place sur la terre de Crimée que tout un régiment français. Les soldats de la reine ont gardé tout le pays qu'ils ont un moment occupé. Ils le garderont, ils y tiendront jusqu'à la fin des temps une funèbre garnison. Comme des conquérans, enveloppés dans leur habit rouge ou leur plaid écossais, ils dorment sous la glèbe de leurs champs de bataille. Cette sépulture négligée va bien à cette terre sauvage qui les a dévorés. Il y a des stèles renversées, des inscriptions effacées : vaut-il mieux pour le défunt être confondu dans une des tombes fraternelles du cimetière russe ou dans un des caveaux du cimetière français? Les dégâts depuis vingt ans sont en somme peu considérables. Ce sol, qui est à tout le monde et à personne comme aux premiers jours de l'humanité, conserve longtemps les tombeaux : témoin les *kourganes* de la Crimée orientale, qui tiennent bien autrement de place que les cimetières anglais. Pourquoi donc les morts ici seraient-ils à l'étroit? L'indigène, quoique barbare, a un respect instinctif pour une tombe, — surtout quand il n'y soupçonne pas de trésors. La superstition respectable des Turcs a longtemps préservé les tumulus de la Troade contre les recherches de nos archéologues. Celle des Tatars montera la garde autour des enclos britanniques. Ils sauront vaguement que là sont les cendres d'anciens braves. Dans cent ans, comme après ces vingt ans écoulés, je doute que le nombre des cimetières anglais ait beaucoup diminué, — à moins que la civilisation ne vienne bouleverser le pays. Dans cent ans, la pluie et le soleil auront effacé quelques inscriptions; mais à ce moment est-ce la pierre seule qui aura oublié ces noms? Les monumens dureront bien autant que la mémoire des hommes.

IV. — LE MONASTÈRE DE SAINT-GEORGE ET BALAKLAVA.

Le monastère de Saint-George a eu pendant la guerre d'Orient une certaine célébrité : c'est là que fut longtemps notre quartier-général. Il est renommé dans toute la Russie par son antiquité et sa

situation pittoresque sur la Mer-Noire; mais lorsque, par une brûlante journée de septembre, après avoir parcouru les landes arides et poudreuses, on arrive enfin au couvent, on éprouve d'abord une désillusion. Chose singulière, on est à deux pas de la mer et on ne la devine pas. Tout ce qu'on voit, c'est une église, une grande maison en pierre de tuf, qui ressemble à n'importe quoi. J'entre dans le couvent, je prends un petit corridor : arrivé à l'extrémité, je suis ébloui du spectacle que j'ai sous les yeux. A 300 mètres plus bas, presque à pic, brusquement se découvre la mer étincelante; on s'étonne que son murmure puisse monter jusqu'ici, tant est haut le rivage qui la domine. A droite s'élançe de la mer, mais d'un seul jet, le cap Fiolent, une roche énorme, noire silhouette au tragique contour. A moitié isolée, arrachée de la falaise, elle semble braver et menacer. Cet écueil de basalte est entouré d'autres écueils presque à fleur d'eau, qui auraient bien des drames à raconter. Sur notre gauche, mais à 8 ou 10 kilomètres, une masse imposante de blocs rougeâtres, d'un chaud coloris, comme les rochers de nos grandes Vosges : c'est la Sainte-Montagne. Nous la retrouverons à Balaklava. Pour descendre d'ici à la plage, un petit sentier en casse-cou, à chaque détour duquel on croit trouver le précipice. Le couvent est maintenant sur notre tête; avec son architecture de corps de garde, il a pourtant bon air, tant il est fièrement campé sur l'abîme, accroché au flanc des roches. Ce nid d'aigle contraste avec sa pieuse destination. Sur cette pente si rapide, mais que des travaux intelligents ont disposée en terrasses successives, est le jardin des moines. On croirait être passé dans un autre monde, sous un autre ciel. Là-haut l'aridité de la steppe; ici la splendide végétation des rivages du midi, le citronnier, la vigne, l'amandier. L'esprit est tout récréé de cette verdure et de cette mer. Là-haut, on ne peut s'empêcher de penser à l'Arabie, à la Syrie; ici tout rappelle la Grèce. Voilà bien cette grande mer, vraiment hellénique, qui a mérité tour à tour les épithètes d'*Axénos* et d'*Euxénos*. Aujourd'hui ses flots mollement poussés ne font que caresser les écueils. Elle se ride d'une façon si engageante ! elle a bien ce « sourire infini de la mer » dont parle Eschyle. Un trois-mâts, toutes ses voiles gonflées, se balance paresseusement et ne semble point pressé d'avancer; à l'horizon, un trait de fumée blanchâtre dénonce la fuite d'un bateau à vapeur. Si nous n'étions pas si haut, on pourrait voir les dauphins, les « porcs de mer, » comme on les appelle ici, bondir à la surface des eaux comme de grosses bouées que les flots couvrent et découvrent tour à tour. Bleu est la mer, bleu est le ciel, et à l'horizon ils semblent se confondre dans un azur plus pâle; mais que demain le vent du sud bouleverse l'Euxin, que les grands bancs de brume s'étendent sur les ondes révoltés, nul océan n'est plus ter-

rible. Les marines anglaises et françaises se souviendront longtemps de la tempête du 14 novembre 1854. On vit alors les vagues s'élever aussi haut que les rochers de Balaklava; rien ne put tenir contre cette furie; le *Henri IV* eut ses trois ancres successivement arrachées et fut jeté à la côte d'Eupatoria; le *Pluton* fut enlevé à pic par une montagne d'eau et retomba assommé sur un trois-mâts. Alors c'est la mer *noire* des navigateurs génois, la mer *inhospitable* des Grecs, l'océan « aux profonds abîmes » d'Homère. Comment ne pas répéter souvent le nom des Hellènes auprès de ce Pont-Euxin qui fut leur, qu'ils cernèrent de leurs florissantes colonies, qu'ils poétisèrent de leurs légendes? N'est-ce pas ici que passa le vaisseau Argo avec son équipage de demi-dieux? N'est-ce pas ici, dans le nord brumeux, dans les mornes prairies des Cimmériens, qu'Ulysse s'entretint avec les ombres errantes des morts? Le sombre rocher de basalte qui est à notre droite, c'est celui qui porta le temple de Diane taurique, et qui vit les embrassemens d'Oreste et d'Iphigénie. Le professeur Brunn, d'Odessa, a établi d'une façon positive l'identité du cap Fiolent et du Parthénium. On voyait encore sur la plage, il y a quelque vingt ans, des débris de colonnes grecques. Comment ne pas reconnaître cette « hauteur à pic » dont nous parle Hérodote, et du haut de laquelle on précipitait les victimes après les avoir tuées à coups de casse-tête? Cette roche aventureuse, du haut de laquelle les Scythes pouvaient épier au loin sur la mer, convenait merveilleusement au bris des vaisseaux, surtout si le navigateur se laissait tromper par les feux qu'y allumaient sans doute les barbares, comme autrefois nos *naufrageurs* bas-bretons. La plage étroite forme au pied des falaises comme un petit port qui, même par le beau temps, pouvait tenter les marins grecs : ils pouvaient aisément y tirer leurs barques pour les mettre au sec. Faudrait-il aller bien loin pour trouver les anfractuosités dont Pylade parle à Oreste dans l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide? « Quittons notre vaisseau, cachons-nous dans un de ces antres que la noire mer lave de son écume, loin du vaisseau, de peur qu'on ne l'aperçoive, que nous ne soyons dénoncés aux princes et que nous ne perdions la vie. »

Pendant que je regardais la mer et les rochers, un vieillard, qui arrivait d'en bas et qui escaladait lestement le sentier raboteux, m'aborda. Je ne savais trop d'abord qui il était. Rien dans son costume, sa grande houppelande de laine, son chapeau de feutre et ses bottes ne dénotait un moine. Il s'excusa de son négligé, il venait de prendre son bain de mer quotidien. Il se mit à me promener partout de point de vue en point de vue. C'était un de ces religieux de Saint-George qui ont pris la place des farouches sacrificateurs de la *vierge* scythique. Il me montra où était la grotte qui fut la pre-

mière église du pays, une église que sa situation rendait inaccessible comme un château féodal et qui a survécu à toutes les révolutions de l'Orient. Il me parla de la Mer-Noire et de ses colères ; mais, « quand on a la foi en saint George, ajouta-t-il, on ne court aucun péril ; si on n'a pas la foi, rien à faire, on est perdu. » Et à quelque distance de la plage il me montra une grande pierre isolée : c'est le rocher de l'apparition. Un jour, un navire grec fut assailli par la tempête ; une force inéluctable le chassait vers cet écueil, qui a dû éventrer plus d'une carène. Les passagers appelèrent à grands cris saint George, le grand martyr et le porte-victoire. Soudain une figure bien connue resplendit sur cette roche dans son armure divine, et miraculeusement la tempête s'apaisa. On trouva sur la pierre une icône : le saint avait laissé son portrait. Les Grecs la prirent, montèrent à l'église remercier leur libérateur, et en mémoire de lui fondèrent ce monastère. L'image n'est plus ici ; après bien des vicissitudes, il paraît qu'elle est passée chez les Grecs de Marioupol. Cependant le monastère existe toujours ; il est entretenu par la couronne, est pensionnaire de l'état, avec 3,000 roubles de revenus et un millier d'hectares à prendre sur le désert. Tout compris, il n'a guère qu'une douzaine d'habitans. Une eau limpide sort du rocher au-dessous du couvent et contribue sans doute à entretenir la verdure de ces jardins suspendus. Sa fraîcheur me tentait, mais j'hésitais à en boire. « Buvez, me dit mon guide, jamais elle ne fait de mal, elle est miraculeuse ! » Sur le couvercle d'un puits, je vis des boulets et des bisciaïens : ils nous ramenèrent à la guerre d'Orient. Le brave moine, encore plein des souvenirs d'alors, ne parlait qu'avec colère des Turcs. Ils avaient tiré sur le monastère et commis toute sorte d'excès ; au contraire les Français les avaient chassés, avaient protégé les moines. L'état-major était installé au couvent, mais laissait aux religieux et aux familles réfugiées leurs cellules. On avait pu continuer le service divin : c'étaient les Français eux-mêmes qui procuraient l'encens, le vin et la fleur de froment. Si les chefs entraient dans l'église, ils se tenaient debout, comme les orthodoxes, dans une attitude respectueuse. Un jour, Omer-Pacha voulut y entrer aussi : les Français ne le laissèrent passer, à ce qu'on raconte, que s'il consentait à retirer son fez. Le vieux moine se souvenait de Pélissier : « un peu vif, disait-il, mais point méchant. » J'étais au mieux avec mon nouvel ami ; il me fut impossible de quitter le couvent sans avoir visité sa cellule, — bien simple et bien modeste, mais quelle admirable vue de la petite fenêtre !

Sur la mer qui se gonflait à l'horizon comme un grand bouclier d'or bruni, se brisaient, en reflets éblouissans, les rayons du soleil couchant. Il fallait se hâter, si je voulais arriver à Bala-

klava. Il y a 7 ou 8 kilomètres à faire, mais toujours en descendant. Comme accidens de terrain, des cimetières anglais, des tranchées, des batteries : la terre de Crimée semble ne pas produire autre chose. Nous traversons la ligne de l'ancien chemin de fer anglais. Bientôt nous avons à notre droite la plaine qui fut le champ de bataille de Balaklava et où manœuvra aujourd'hui un escadron de cosaques; elle fut le tombeau de cette superbe cavalerie anglaise qu'un malentendu précipita sur les batteries russes chargées à mitraille. Le sol trembla ce jour-là sous le galop éperdu des dragons, des hussards, des lanciers britanniques; bien peu en revinrent. Un monument, avec une inscription anglaise et russe, consacre la place où les autres tombèrent. Nous traversons le village de Kadykoï : à partir d'ici, le sol est jonché de débris de bouteilles et de cruchons à bière. C'est tout ce qui reste de la cité de bois qu'installèrent ici les Anglais. La petite ville de Balaklava est disposée de telle façon sur sa baie qu'on l'aperçoit seulement quand on y arrive. Ce qu'on voit d'abord, ce sont les tours en ruines qui couronnent la hauteur, et qui étagées sur ses flancs semblent descendre processionnellement au vallon; puis une sorte d'étang, une flaque d'eau au fond d'un ravin, sans communication apparente avec la mer : c'est le port de Balaklava. La route tourne assez court, et brusquement nous voilà en ville. En face, un groupe de masures à demi détruites; en haut, dans les rochers, une grande maison qui par-dessus la ceinture de rochers contemple la pleine mer. C'est celle du capitaine Manto, dont ce lieu rappelle les exploits. Nous sommes sur le théâtre même du combat livré par les Grecs de Balaklava à l'armée anglaise le 25 septembre 1854. Les Anglais arrivaient par cette route, les Grecs étaient embusqués dans ces maisons et dans ces ruines. Ceux-ci avaient d'abord l'avantage de la position, mais ils étaient une centaine d'hommes contre plusieurs milliers, de plus ils se trouverent pris à revers par les navires anglais qui pénétraient dans le port et leur envoyaient des bordées. Le *bataillon grec* fut bientôt forcé partout. Quand on demanda au capitaine Manto, blessé et fait prisonnier, s'il s'était imaginé pouvoir avec une poignée d'hommes arrêter une armée, il répondit simplement : « Si j'avais livré la ville sans combat, j'aurais mérité les reproches de mes supérieurs et même votre mépris; maintenant ma conscience est tranquille. J'ai fait mon devoir. » La « ville » de Balaklava n'a guère que quatre-vingt-quinze maisons et environ 400 habitans; elle n'a qu'une rue et deux églises, l'une avec coupole dédiée à saint Nicolas, l'autre, qui n'est qu'une chapelle, aux douze apôtres. Les habitans descendent des réfugiés de l'Archipel que la flotte de Catherine amena en Crimée. On se sent ici à mille lieues de la Russie à voir ces yeux noirs, tous ces profils aquilins. Trois villages des environs,

Kadykoï, Kamara et Karani, complètent la colonie : cela fait un millier d'âmes en tout, parmi lesquels se recrutait le bataillon grec licencié en 1859. Cette poignée d'Ioniens a suffi cependant à tenir en respect depuis un siècle la population indigène.

Le port de Balaklava est petit : 700 toises de long sur 100 à 120 de large; mais les parois de rocher tombent perpendiculairement dans la baie et lui donnent partout une telle profondeur que toute la flotte anglaise a pu s'y abriter. Les deux rochers qui forment les *portes de Balaklava* isolent si bien ce havre que les eaux y sont tranquilles même quand la tempête sévit au dehors; pourtant celle du 14 novembre fut tellement effrayante, les vagues de la Mer-Noire formèrent de telles montagnes d'eau, que les navires cuirassés s'entre-choquèrent violemment dans la rade et s'infligèrent mutuellement des avaries. Un batelier grec s'offre à me conduire à ces *portes*, dont les massifs piliers sont à peine distans de 60 toises, Sur celui de l'est, on a écrit en grosses lettres, afin que personne n'en ignore : « Cap Balaklava. » Une fois les *portes* franchies, la ville disparaît. De la pleine mer, sans la maison du capitaine Manto, qui est si haut perchée, on ne soupçonnerait même pas Balaklava derrière ses rochers. La découverte de ce port par les premiers navigateurs ne dut pas se faire du premier coup. Pourtant Homère semble en parler déjà; c'est ici qu'il placerait les géans lestrygons qui mirent à la broche les compagnons d'Ulysse. Comment ne pas reconnaître ici les lieux décrits par l'*Odyssée*? N'est-ce point là ce « port superbe autour duquel règne de toutes parts une roche à pic et dont l'entrée est resserrée par deux promontoires? N'est-ce pas ce « port à l'entrée étroite, » λιμὴν στενόστομος, dont nous parle Strabon, et dont il fait le quartier-général de la piraterie tauroscythe? Les traditions lestrygones, comme on le voit, ne s'étaient point perdues. La forteresse génoise, dont les ruines dominent la ville, doit être cet oppidum de Palakion (Balaklava) où le chef indigène, Scilure, et ses fils résistèrent aux troupes du grand Mithridate. Mon batelier grec me fit remarquer une grande caverne marine, qui peut bien avoir 15 toises de profondeur. C'est près de là que se brisèrent huit navires anglais qui, le 14 novembre, n'avaient pu trouver à temps l'entrée du port. Pendant longtemps, me dit-il, les gens du pays repêchèrent au pied du rocher des balles de plomb, des armes, de la quincaillerie, jusqu'à des montres. Plus loin est la Sainte-Montagne : dans une de ses grottes, au dire de mon Grec, vivait il y a bien longtemps un saint ermite. Chaque soir, il allumait une lampe pour guider les navires. Un jour, il s'en est allé, on ne sait où. Maintenant il n'y a plus d'ermite, plus de phare. « Et à quoi bon? ajouta-t-il avec un air de tristesse. Qui est-ce qui a jamais besoin de venir à Balaklava? » Je

vis que l'occupation anglaise lui avait laissé un profond souvenir. Il avait peut-être combattu avec le capitaine Manto; mais il ne tarissait pas en détails sur ce Balaklava de bois improvisé par les Anglais, sur cette masse de navires qui encombraient le port aujourd'hui désert, sur ce chemin de fer qui allait de la baie aux approches du Grand-Redan, sur ces fabriques installées par nos alliés, sur cette vie et ce bruit qui emplissaient alors la silencieuse bourgade. « Ah! si Balaklava était en France ou en Angleterre aussi bien qu'il est en Crimée, ajoutait-il, quel port ce serait! » Quand je lui demandai pourquoi ils avaient démoli les baraques et les maisons construites par les Anglais : « A quoi bon des maisons, répondit-il, quand il n'y a pas d'habitans? » La ville a une école, mais on n'y enseigne que le russe; il en résulte que ces fils de l'Archipel ne savent même pas lire le grec. En revanche, ils parlent couramment ces deux langues, sans compter un peu de turc et de tatar. De son origine, de ses ancêtres helléniques, mon homme avait une idée assez vague; on lui avait dit que cette colonie était venue de la Grèce. Sur l'ancienne histoire du pays, il ne savait rien. Quand je lui parlai des anciens brigands, il me dit qu'en effet il y avait eu en Crimée des janissaires qui étaient de fameux pirates. Voilà tout ce qu'il avait retenu des légendes antiques; le nom d'Homère lui était inconnu autant que celui d'Omer-Pacha lui était familier. Nous rentrons dans la ville, qui est occupée, comme les trois autres localités grecques, par un escadron des cosaques du Don. Je commence à craindre pour la pureté du sang hellénique. Il paraît que les Tatars sont assez mécontents de la nouvelle loi militaire, et qu'on a trouvé utile d'augmenter l'effectif des troupes en Crimée. Je retrouve mon *isvochtchik* occupé, à déguster le vin du pays chez un débitant grec. En chemin, je voulus savoir si à ces Hellènes il disait *vous* ou simplement *tu*, comme il avait l'habitude de le faire avec les Tatars et les paysans russes. Il m'expliqua que le tutoiement ne convenait pas à tout le monde, que le mot *vous* sonnait plus agréablement à l'oreille, que le *tu* était bon pour des paysans, mais non pas pour les gens cultivés, et que ces Grecs étaient des gens cultivés, puisqu'ils savaient tous lire et écrire. C'est une supériorité qu'ils ont sur le pauvre Russe, qui, malgré ses années de service dans la marine et son intelligence assez éveillée, est resté absolument illettré. Cela ne l'empêcha pas un beau jour de me dire solennellement : « Si vous imprimez quelque chose sur Sébastopol, n'oubliez pas de dire que c'est Gouchtchine, ancien bosseman de tel équipage de la flotte, qui tel et tel jour de septembre vous a servi de cicérone. » L'homme qui avait ces préoccupations littéraires n'est pas capable de déchiffrer la plaque qui est clouée sur sa voiture.

V. — KAMIESCH ET CHERSON.

Le jour suivant, nous partons pour Kamiesch. Si le Balaklava anglais excite l'admiration des Grecs, cette ville française, bâtie en quelques mois sur la plage de Crimée, disparue ensuite comme un palais enchanté des *Mille et une Nuits*, a vivement frappé l'imagination russe. On voit bien que dans tout *niémetz* (Allemand ou Occidental) il y a un diable, comme dit le proverbe moscovite. Pas un homme du peuple qui ne s'en souvienne et qui ne vous fasse l'histoire de Kamiesch ou plutôt sa légende. C'était comme une petite Moscou, vous diront-ils. Des rues toutes droites, de beaux magasins avec des dames pour servir; un monde d'acheteurs, des Français, des Turcs, des Italiens, des Anglais; les uniformes de je ne sais combien de nations; des restaurants, des cafés-chantans, un théâtre qui contenait autant de monde que celui de Sébastopol. Partout les Français avaient semé des légumes, planté des arbres, créé des jardins. Dans la rade, une forêt de mâts. De la hauteur voisine, un aqueduc leur amenait de l'eau douce jusque sur le pont des vaisseaux. Et comme ils se gardaient bien! pas moyen d'y aller voir. Tout autour, des retranchemens, des bastions, des batteries. Après la paix, quand les Russes arrivaient chez eux, on leur faisait fête : aux officiers du champagne, aux soldats du cognac. Tout Sébastopol y allait en partie fine. Le jour où ils sont partis, ils n'ont emporté que leurs sacs. Alors on vendait le champagne meilleur marché que le *kvass*. Les gens sont venus et ont pris ce qu'ils ont voulu, les toiles, les planches, les cordages. Un beau jour, plus de ville... Allons voir ce qui reste de ces merveilles.

On sort de Sébastopol entre le cinquième et le sixième bastion (celui de la Quarantaine). On voit d'abord la *slobode* de la Quarantaine, c'est-à-dire une rangée de douze ou quinze maisons qui ne se sont pas relevées, puis un cimetière que les Russes et les Français se sont disputé avec acharnement en avril 1855, et qui a fini par être compris dans le réseau de nos tranchées. Il est aujourd'hui restauré, et l'église semble neuve. A deux kilomètres de là, une ligne de levées de terres prolongée à perte de vue, avec parapets et fossés parfaitement conservés et que dominant, encore menaçantes, les masses de nos batteries. Ce sont les défenses de Kamiesch. Bientôt la mer se découvre, et déjà miroitent au soleil la baie des Cosaques, la baie Sablonneuse et celle de Kamiesch. A partir de ce moment, ce ne sont que maisonnettes ruinées. Je m'arrête pour considérer les assises de pierre sur lesquelles s'élevait en bois le théâtre français. Le bois a été enlevé, car il a son prix en Crimée; la pierre a été négligée comme étant de nulle valeur. C'est

le contraire qui se serait passé dans la Grande-Russie. Ces assises sont encore à hauteur d'homme. Et voyez comment passe la gloire humaine : à part ces quelques pans de mur, tout ce qui reste de *Vautourville*, c'est, comme à Balaklava, des amas de bouteilles cassées. Rien de plus résistant que ces débris de verre : c'est plus dur que la brique et les poteries grecques; cela ne tente la cupidité de personne. Dans des centaines d'années, les Schliemann de l'avenir qui étudieront ce siège de Troie retrouveront comme indices de notre passage sur la terre de Crimée des tessons de *bordelaises*.

La baie de Kamiesch, qui nous fut si utile pendant la campagne, et qui après la tempête de novembre mérita le nom de port de la Providence, n'est pas très étendue. Les rivages en sont bas; par endroits, les roseaux qui lui ont donné son nom (*kamysh*, roseau) ne permettent pas d'en approcher. Des deux côtés de ce port, les groupes de ruines se succèdent : ruines des batteries qui formaient l'entrée de la baie, ruines de notre club, de notre arsenal, de nos magasins, restes de notre aqueduc de bois. Il faut bien le reconnaître, le pays lui-même est ruiné. Les ceps de vigne, arrachés pendant l'hiver de 1854 pour nos feux de bivouac, n'ont pas été replantés, tandis que chez nous on vendange déjà, sur les coteaux parisiens, les vignes refaites depuis l'invasion. Les arbres fruitiers, là-bas, n'ont pas été remplacés; on a laissé périr ou dégénérer les survivans, ceux que nous-mêmes avions plantés. Il y a des ruines qui sont postérieures à la guerre, comme celle d'une *khoutore* que j'ai visitée et qu'on laisse tomber faute de réparation. Cette terre est encore sauvage, la civilisation et la culture n'ont fait à de longs intervalles que l'effleurer. Il faut un effort continu pour l'appivoiser et la faire produire : c'est cet effort qu'on ne fait plus.

En revenant de Kamiesch à Sébastopol, on rencontre sur son chemin le monastère de Chersonèse. Le corps de logis et l'église sont modernes. On va tout droit à cette grande cathédrale en construction, qui semble emprisonnée dans ses échafaudages comme dans une cage de bois; elle renferme les ruines d'une petite église dédiée à la mère de Dieu. Ce sont là peut-être les reliques les plus vénérables du passé russe. C'est ici que le grand-prince Vladimir aurait reçu le baptême; c'est ici qu'il aurait épousé la princesse Anna, sœur des empereurs grecs Basile et Constantin. Ici finit la Russie varègue et idolâtre, ici naquit la Russie byzantine et chrétienne. Ce Vladimir était pourtant un singulier néophyte. Vrai fils des pirates du nord, il ne voulut du baptême qu'à la condition de le ravir comme un butin. Avant de courber sa fière tête de Sicambre, il enleva Cherson aux empereurs et tint à se convertir dans sa conquête. Lorsqu'il rendit la cité, il l'avait soumise à un pieux pillage; il en emportait pour décorer la nouvelle église qu'il voulait élever dans

Kief tout ce qui lui tomba sous la main en fait de reliques, d'icônes, de vases sacrés et d'ornemens d'église. En suivant le rivage escarpé de la mer, on trouve les restes d'un autre sanctuaire; le seuil, les fondations, une partie du parvis se sont conservés, et l'on enjambe çà et là des fûts de colonnes, des chapiteaux de marbre, qui tantôt ressemblent à ceux des temples païens, tantôt sont ornés de croix et de monogrammes byzantins. On prétend que d'autres églises se sont abîmées dans la mer avec une partie de cette falaise rocailleuse que les flots rongent incessamment. Dans les fouilles qu'a nécessitées la construction de la cathédrale, on a mis à jour une quantité d'ossements humains. On les a réunis pêle-mêle dans des espèces de grottes qui datent des temps primitifs, et, laissant à Dieu le soin de reconnaître les siens et de distinguer entre chrétiens et païens, on a planté la croix sur le tout.

Cherson a été, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, une puissante colonie héracléote, une des plus florissantes cités helléniques du Pont-Euxin. Fondée d'abord dans les environs du monastère de Saint-George, on l'a transportée ici, et, pour la protéger contre les barbares, on a isolé la Chersonèse par une sorte de muraille chinoise qui allait de Balaklava à la baie du Sud. Cherson, défendue en outre par une enceinte et des tours puissantes, a dû avoir jusqu'à 5,000 maisons et 50,000 habitans. Dans les baies nombreuses de ce rivage fourmillèrent les vaisseaux marchands d'Athènes, de Byzance, de Rome, de la Syrie et de l'Égypte. L'ancienne église de la Mère-de-Dieu occupe le centre de l'*agora*, où les citoyens discutaient les lois et les traités de commerce, décidaient la paix ou la guerre avec les Scythes ou leurs rivaux à demi grecs de Panticapée. Sur cette place, qui s'élevait comme une terrasse entre la mer et le reste de la cité (celle-ci occupait une dépression de terrain), de grands orateurs obscurs ont dû remuer les passions, enflammer les patriotiques colères. Cette liberté républicaine, que depuis les Grecs cette terre n'a plus revue, se conserva pendant toute la durée de l'empire romain et sous les *vassilis* de Byzance. Cherson a été l'alliée, la vassale, si l'on veut, non la sujette de Constantinople. L'empereur Constantin Porphyrogénète, au x^e siècle, ne voit qu'un moyen de punir les Chersonésiens de leurs *rébellions* : c'est de saisir leurs vaisseaux dans les ports de l'Asie-Mineure et d'interdire les envois de blé en Chersonèse. Cette dernière prescription prouve qu'alors, pas plus qu'aujourd'hui, la Crimée n'était très fertile en céréales : Cherson, comme maintenant Sébastopol, dépendait d'autrui pour sa subsistance. Le même écrivain nous initie à cette existence active, souvent troublée, des Chersonésiens. Il nous apprend l'histoire de leurs magistrats, qui, suivant son expression, *portaient la couronne*, comme de vrais souverains. Tels furent les

rois-citoyens Byscos, qui battit les Panticapéens (ceux de Kertch) à Caffa, Pharnacos, qui tua le roi Sauromate en combat singulier, Lamachos, dont la fille, Gycia, sauva la république en brûlant dans sa propre maison son mari, traître à la patrie. En récompense de ce dévouement antique, elle obtint que tous les citoyens s'engageassent par serment à lui accorder une sépulture dans l'enceinte même de la ville. Rien n'était plus contraire aux usages des Grecs. Pour éprouver leur bonne foi, elle fit courir le bruit de sa mort et se coucha sur le lit de parade. Les citoyens ne purent se décider à tenir leur parole et la firent conduire hors des murs pour être brûlée; mais alors elle se dressa sur sa couche funèbre, consterna les Chersonésiens de cette terrifiante résurrection et les força à se lier par un nouveau serment, plus terrible que le premier. Plus tard, son tombeau, ses statues, firent l'ornement de la splendide cité.

Le comte Alexis Ouvarof, dans ses fouilles de 1853, nous a révélé bien d'autres secrets de la vie publique et privée de ces colons grecs. Il a ouvert les caveaux creusés dans le roc où reposaient leurs os; il a étudié les fragmens, malheureusement peu nombreux, de leurs inscriptions funéraires. Sur l'une de ces pierres, on voit une matrone grecque avec un enfant dans ses bras : l'inscription porte qu'elle fut « la plus noble des femmes. » Une autre stèle nous montre une dame, dont la tête est couverte d'un voile et dont les pieds reposent noblement sur un escabeau. Ailleurs c'est un homme qui est représenté avec le vrai costume du citoyen grec, la *khitôn* et l'*himation*. Un disque d'argent trouvé dans un tombeau, les figures représentées sur leurs monnaies prouvent que, comme les Grecs de la métropole, ils honoraient tous les exercices du corps, la lutte, la course, la balle, le jet du disque et du javelot. Ces *sportsmen* accomplis devaient être d'excellens militaires : ils avaient gardé l'énergie physique et morale de leurs ancêtres, et sans doute, comme ces Grecs d'Olbia dont parle Dion Chrysostome, ils marchaient au combat en chantant les vers de l'*Iliade*. On aime à se représenter, dans la cité décorée de toutes les merveilles des arts, cette race énergique, intelligente, la première du monde ancien, où l'on était à la fois artiste et négociant, orateur et guerrier, où l'être humain atteignit cette plénitude de développement que nous envions encore aux Hellènes; mais trop rares sont les vestiges de cette brillante civilisation, qui n'a pas encore eu de rivale en Chersonèse. La conquête russe porta à ces ruines le coup fatal : on exploita Cherson comme une carrière pour construire Sébastopol; ce qui restait des temples, des colonnades, des portes triomphales, fut employé à bâtir la Quarantaine. Pourtant Mouravief-Apostol put voir encore en 1820 des vestiges de murailles, de tours et de fossés. En 1854, les Français, pour conduire leurs attaques contre le sixième bastion,

furent bien obligés d'occuper le cap Chersonèse : le couvent et l'église furent rasés par l'artillerie russe ou par la pioche de nos travailleurs (les bâtimens actuels ne datent que de 1857). Là-bas, du côté de la Quarantaine, ce qui fut le mur grec, ou le palais de Vladimir, ou la tranchée française, est mêlé et confondu dans le même chaos.

C'est pourtant au nom sacré de Cherson, au nom de « cette terre bénie où saint Vladimir reçut l'eau du baptême, » que le clergé et les généraux russes enflammaient l'ardeur des paysans et des soldats et les poussaient à la guerre de Crimée comme à une croisade. Cette crise a du moins contribué à réveiller l'attachement des Russes pour ce rivage sacré. Presque aussitôt après la paix on releva le couvent, on commença la cathédrale, dont l'empereur Alexandre II posa la première pierre en 1861. Il reste encore beaucoup à faire, surtout pour la science. Cette terre, qui est le cimetière d'un grand peuple, est comme saturée d'ossements et de débris antiques; mais les antiquités qu'on y a déjà recueillies sont dispersées dans les musées de la Russie : il faudrait à Cherson même un musée de Cherson; on ne peut donner ce nom à une centaine de pierres sculptées, d'importance secondaire, qu'on a réunies dans une petite serre du couvent. On a de grands projets pour l'avenir : on voudrait construire ici un plus vaste monastère qui serait un des premiers de la Russie, y créer une bibliothèque, un musée, une académie ecclésiastique, une *confrérie*, semblable à celle de Kazan, pour la conversion des Tatars; mais l'argent manque; si l'on n'a pu encore relever Sébastopol, comment s'occuper de Cherson?

VI. — LE SÉBASTOPOL DE L'AVENIR.

Inkermann, Saint-George, Balaklava, Kamiesch, Cherson, nous ramènent toujours au souvenir de la guerre d'Orient à Sébastopol. Sébastopol est le centre de cette époque dont on trouve des chants dispersés dans tous les coins de la presqu'île. C'est ce nom que répètent les vieux monastères, les tours des forteresses génoises, les ruines des acropoles grecques, les cavernes de l'âge primitif. Toute cette contrée a suivi et suivra toujours les destinées de la cité qui est bâtie sur la mer, que ce soit la ville grecque, Cherson, ou la ville russe, Sébastopol. Ces campagnes ont vécu de la puissance de Sébastopol, elles sont pauvres de sa ruine, elles peuvent revivre de sa régénération. Qu'était-ce que Sébastopol avant la guerre de Crimée? Plus puissante peut-être, moins complète que Cherson, ce n'était qu'une ville de guerre. Aussi la guerre n'a-t-elle rien laissé d'elle, aussi végète-t-elle aujourd'hui, petite bourgade au milieu de ruines grandioses. Son aristocratie se composait d'états-majors et d'administrations; les villas, les fermes, les vignobles des

environs devaient leur prospérité aux amiraux, aux officiers amoureux de villégiature. Quand Sébastopol vaincu perdit sa garnison, les capitaux manquèrent non-seulement pour relever les maisons, mais pour remettre en culture la campagne. Voilà pourquoi les ceps et les arbres arrachés n'ont pas été replantés et pourquoi la Chersonèse, comme avant l'arrivée des Héracléotes, 500 avant Jésus-Christ, est une grande friche. Sébastopol, le poste avancé de la Russie, avait été comme jeté au milieu d'un désert que n'avait pas encore entamé l'émigration slave. Cette ville était à cinq ou six journées de la Russie, avec laquelle elle ne pouvait communiquer que par la mer ou par la steppe. Il fallait pourtant que la Russie la fît vivre. Toute la subsistance de Sébastopol découlait du budget de la guerre. Sa fortune, c'était la solde des marins et des militaires, la dépense des nombreux fonctionnaires, les allocations de l'état pour la construction des édifices militaires. Tout cela lui a manqué à la fois; ne tirant rien d'elle-même, puisqu'elle n'a qu'une faible population civile, rien du pays environnant, puisque Sébastopol n'a pas cette ceinture de villages opulents qui entoure Paris, rien de l'état, puisque le traité de 1856 ôta à la Russie l'empire de la mer, — cette ville est tombée dans la misère. La guerre l'avait démolie, mais c'est la paix qui l'a ruinée.

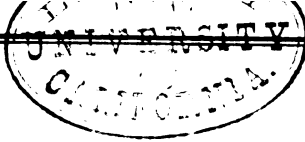
Ce qui frappait dans Sébastopol prospère, c'étaient des casernes et des forts. Ce qui domine dans Sébastopol abattu, ce sont des tombeaux. Là l'église en pyramide qui couronne le cimetière des « cent mille hommes; » ici la cathédrale qui s'élève sur la cendre des trois amiraux; ce qu'il y a de curieux dans les environs, ce sont encore des cimetières. Qu'est-ce que la rade elle-même, sinon le tombeau de la flotte russe? Qu'est-ce que Sébastopol enfin, sinon le tombeau de Sébastopol? Et pourtant dans ce corps mutilé, dont on pourrait dire comme du maréchal Rantzau que « Mars ne lui a rien laissé d'entier que le cœur, » on sent maintenant comme un immense désir de vivre. Il passe sur ces ruines comme un souffle de résurrection prochaine. Depuis que la cité a son gouverneur particulier, — M. Péréléchine, un intrépide défenseur du troisième bastion, — l'espérance est revenue. J'ai été étonné de la quantité de maisons qui se bâtissaient à la fois dans une ville où l'on n'a pas bâti depuis vingt ans. « Une vraie maladie, » me disait mon hôte, — qui bâtissait lui-même. Ce qui surexcite les constructeurs, c'est l'attente d'une inauguration prochaine du chemin de fer. Déjà on a trouvé à la petite banque locale des allures un peu séniles et routinières, et l'on parle de fonder une grande société de crédit. Le conseil municipal est en marché avec une compagnie pour amener dans les fontaines de Sébastopol l'eau des sources voisines; mais cet effort pour vivre a besoin d'être aidé par le gouvernement. Il peut déclarer

qu'en vertu des nouveaux traités il a le droit de relever sa grande forteresse maritime, et alors il n'y a plus qu'à reconstruire des forteresses et des vaisseaux et à refaire la cité guerrière. Ou bien il peut dire que Sébastopol ne sera plus une ville exclusivement militaire et que sa rade, de 6 kilomètres de long sur 900 mètres de large, l'une des plus belles de l'Europe, est ouverte au commerce de toutes les nations; mais le gouvernement hésite. On prétend que la prospérité d'Odessa souffrira de celle de Sébastopol, de même que les petites villes de Crimée, Keritch ou Féodosie, ont souffert du développement d'Odessa. Cette théorie n'est applicable qu'aux pays où les élémens de prospérité sont peu considérables; or les bras et les capitaux peuvent être appelés bientôt sur les bords de la Mer-Noire avec une telle énergie que non-seulement Sébastopol, mais Odessa même, mais les plus petites villes de la Crimée en auront leur part. Une période historique nouvelle peut commencer pour la Crimée, celle de la colonisation par les Russes; l'émigration tatare semble lui préparer les voies. Sébastopol, devenu port de commerce, en moins de dix années, ne serait plus reconnaissable. De grands établissemens industriels remplaceraient bientôt dans la rue Catherine les hôtels détruits. Le port se repeuplerait, et dans son développement indéfini on peut prévoir que Balaklava, relié à la baie du Sud par un *railway*, formerait une sorte de port auxiliaire, la Ciotat d'une Marseille taurique. La mise en activité du chemin de fer conduira en Crimée comme partout à la construction de routes et de chemins. L'agriculture et la viticulture, trouvant enfin les débouchés qui leur manquent, prendraient une nouvelle énergie. Une aristocratie commerciale pourrait bâtir ses maisons de plaisance dans ces landes de Chersonèse où s'élevèrent dans l'antiquité les villas des Grecs et, il y a vingt ans, les *datchas* des officiers russes. Un centre florissant communiquerait une vitalité inconnue à toute la Crimée, et cette terre, sans cesse relapse dans la barbarie, serait définitivement conquise à la civilisation. La ville n'a aujourd'hui que 6,000 âmes, mais quel chiffre n'atteindrait pas la population d'une cité où les intérêts ne demandent qu'à se fixer dès qu'ils seront un peu rassurés sur l'avenir! A certains égards, Sébastopol est mieux situé qu'Odessa, plus rapproché de Constantinople et de l'Asie. S'il avait la chance de jouir, comme en a joui pendant quelque temps Odessa, d'un port franc, sa prospérité serait certaine. Alors l'ancienne cité grecque de Cherson vivrait dans Sébastopol, et la côte héracléote reverrait les navires marchands de Constantinople et de l'Anatolie.

C'est une situation bien étrange que celle de notre ancienne ennemie. Sur les frontières de la France et de l'Allemagne, des villes

aussi maltraitées, des ruines plus récentes, se sont relevées; son infortune à elle survit à la guerre, aux passions mêmes et presque au souvenir de cette guerre. Les Russes se plaisent à l'appeler le « grand martyr Sébastopol, » le « héros Sébastopol; » mais si nous lui prêtons les sentimens d'un héros, quelle doit être la couleur de ses pensées? « Je ne comprends rien à tout ce qui se passe. Ces Anglais, avec lesquels j'ai échangé tant de milliers de bombes et de boulets, sont fêtés à Saint-Pétersbourg. J'entends parler de fiançailles, de mariages. Tout le monde est d'accord; on dirait que c'est par un malentendu qu'on m'a mis dans cet état. En attendant que je suis; me voilà étendu depuis vingt ans sur le rivage de ma rade déserte, aussi brisé qu'au soir de la dernière bataille, criblé de blessures dont personne n'a souci. Si la sainte Russie a encore besoin de mon dévouement, sans doute je suis prêt à tout braver; mais alors qu'on me rende mes bastions, mes hauts vaisseaux de ligne, qu'on me rende mes vieux loups de mer, mes amiraux, qui se promenaient sous la mitraille en lorgnant les Anglais. Qu'on voit encore s'accumuler ici les milliers d'hommes et de canons, et au bout de la Russie toute la force de la Russie. Si ce n'est point de cela qu'il s'agit, pourquoi ne pas me donner, comme à un vieux brave, mon congé définitif? Voyez : mes marins et mes soldats de 1854 ont trouvé à quoi s'occuper, la guerre finie. L'un a sa barque, l'autre son fiacre, le troisième son débit de liqueurs. Moi aussi, je me fais fort de gagner ma vie. Je ferais le commerce, et j'accueillerais bien, sans rancune, les négocians de Londres et ceux de Marseille. Seulement je suis las d'étaler mes plaies comme un soldat qui mendierait, las de faire pitié. » Ainsi semble parler le « héros Sébastopol. » De son ancienne armure de bastions, il pourrait conserver, ainsi qu'un retraité conserve son sabre rouillé, accroché à un clou de la muraille, les forteresses que la guerre a épargnées. Les forts Constantin et Michel auraient bon air dans son nouveau blason, semblables à ces portes crénelées qui figurent dans les armoiries de nos villes. Dans le développement nouveau du port de commerce, ils raconteraient le passé glorieux, comme cette tour de François I^{er}, qui fut longtemps l'orgueil du Havre. J'ai déjà dit qu'au début du siège une rumeur bizarre courut dans le peuple; le factionnaire du puits de la Quarantaine avait eu une vision. Trois cavaliers, l'un rouge, l'autre noir, le troisième blanc, lui étaient apparus. Le rouge annonça que Sébastopol serait incendié, le noir qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre, le blanc que la cité renaîtrait plus belle de ses ruines. Les deux premières prophéties se sont assez bien réalisées : l'accomplissement de la troisième se fait attendre.

ALFRED RAMBAUD.



LES

DÉCOUVERTES MARITIMES

ET LA GRANDE ARMADA

I.

Après avoir fait connaître ce que la navigation dut aux progrès des sciences mathématiques pendant le xv^e et le xvi^e siècle (1), il ne reste à exposer à quelles sources les marins de cette mémorable époque puisèrent leurs inspirations et l'audace de leurs entreprises. L'ardeur des découvertes maritimes n'est pas chose nouvelle en ce monde. L'antiquité avait eu la Colchide et le jardin des Hespérides; le moyen âge eut les trésors de l'Inde et le pays des épices; mais ici l'analogie s'arrête. Hercule ne franchissait la redoutable enceinte gardée par le dragon que pour y aller ravir les fruits qui tentèrent Atalante. Argo, « la nef à voix humaine, » ne courait, sous la conduite de Jason, qu'à la conquête de la toison d'or; les intrépides navigateurs qui montaient les caravelles espagnoles et portugaises se promettaient, en même temps que l'acquisition de grandes richesses temporelles, un résultat plus important encore à leurs yeux : la conversion des idolâtres et l'extermination des infidèles. Dès les premières années du xiii^e siècle, quand la chrétienté aux abois cherchait de tous côtés des alliés contre les belliqueux sectateurs de l'islamisme, il courait en Europe les bruits les plus étranges sur la puissance et les merveilleuses richesses de deux potentats, dont l'un était chrétien, et dont l'autre aspirait, disait-on, à le devenir. Le premier de ces potentats s'appelait le

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} septembre, la *Navigation hauturière*.

prêtre Jean (1), le second était le grand-khan de Tartarie. On n'avait qu'une idée très vague du lieu où résidait le prêtre Jean, bien qu'on s'attendît généralement à le rencontrer en Éthiopie. Quant au prince tartare, on savait déjà par les récits de trois religieux envoyés de 1246 à 1253 pour travailler à sa conversion qu'il habitait les confins les plus reculés de l'Asie. En 1295, on vit revenir en Europe un voyageur qui avait été pendant seize ans son conseiller privé. La relation de ce « grand traverseur de voyes périlleuses, » publiée en 1307, ne pouvait manquer d'attirer l'attention des cosmographes. Marco Polo, citoyen de Venise et ancien gouverneur, pour Koubilai-Khan, de la ville chinoise de Yang-tcheou, confirmait avec une autorité incontestable les rapports des trois missionnaires. Descendus des hauts plateaux, berceau de leur race et domaine héréditaire de leur famille, les petits-fils de Gengis-Khan avaient fondé au Cathay, — partie septentrionale de la Chine, — une dynastie mongole. De la ville de Kambalù (2), siège de leur empire, on n'atteignait pas, sans avoir voyagé vers l'occident pendant plusieurs mois, les contrées mentionnées par Ptolémée. L'extrémité orientale du continent asiatique devait donc être reportée bien au-delà des embouchures de l'Indus et du Gange. En rapprochant ces renseignemens de ceux que le moyen âge recevait journellement des marchands persans et arabes, Toscanelli se crut en droit de conclure qu'il ne restait plus à connaître qu'un tiers environ de la circonférence de la terre. Pour combler cette dernière lacune, il suffisait, pensait-il, de parcourir en ligne directe de Lisbonne à la province de Mangi, — côte méridionale de la Chine, — la distance de 1,333 lieues. Lorsque Colomb eut conçu le dessein de naviguer, non plus au sud comme les Portugais, mais droit vers l'occident, il s'en ouvrit au savant géomètre. La réponse de Toscanelli porte l'empreinte d'une conviction profonde. « L'expédition que vous voulez entreprendre, écrit-il à Colomb, n'est pas si difficile que bien des gens s'obstinent à le croire. La traversée de l'Europe aux Indes des épices est sûre, en suivant les chemins que je vous ai désignés. Vous en seriez persuadé, si, comme moi,

(1) Il y a eu dans l'Inde et en Afrique plus d'un prêtre Jean, c'est-à-dire plus d'un prince, souverain et pontife à la fois, dont les croyances offraient quelque analogie avec celles des sectes chrétiennes qui s'étaient séparées de l'église catholique. Ce mythe tient une grande place dans l'histoire du moyen âge, une plus grande encore dans l'histoire de la navigation, dont il stimula les entreprises. On ne peut dire qu'il ait été tout à fait dépourvu de fondement. Le monarque existait. Marco Polo l'avait supprimé dans l'Inde en le faisant succomber sous les coups de Gengis-Khan; les Portugais crurent le reconnaître en Afrique sous les traits du négous d'Abyssinie. Il n'y avait de fabuleux que sa prétendue puissance et ses richesses.

(2) La ville du khan, aujourd'hui Pékin.

OUs aviez eu occasion de fréquenter un grand nombre de personnes
Ui ont été dans ces pays. »

Dans son premier voyage accompli en moins de huit mois, **CO**lomb avait bien, suivant les prévisions de Toscanelli, rencontré la **TE**rrre après une traversée facile et courte, mais il n'avait pu, **CO**nformément au désir des monarques catholiques, « faire scruter les **DI**spositions du grand-khan de Tartarie en faveur de la religion **CH**rétienne. » Il se flatta d'être plus heureux dans une seconde **CA**mpagne. Sorti de Cadix le 27 septembre 1493 avec dix-sept navires, **IL** rentra en Espagne le 11 juin 1496 sans avoir mieux réussi que **LA** première fois à remettre aux mains du potentat mongol les lettres **D'**Isabelle et de Ferdinand. Il estimait cependant n'avoir pas été à **PLUS** de 100 lieues de la grande cité de Quinsai (1). Cuba ne pouvait être que l'extrémité de l'Asie; quatre-vingts personnes l'avaient affirmé sous serment le 12 juin 1494. « Qui avait en effet jamais entendu parler d'une île de 335 lieues de long, d'une île dont il est impossible d'atteindre la fin? » Le 30 mai 1498, nouvelle expédition; Colomb cette fois touche enfin à un continent, mais non pas au continent qu'il cherchait. La côte basse aperçue le 1^{er} août par le 10^e degré de latitude était un des puissans deltas du Nouveau-Monde, — celui que forment, en se déversant à la mer, les nombreuses branches de l'Orénoque. Colomb avait trouvé de l'or à Haïti; sur cette côte, il put se procurer des perles. « De l'or et des perles, écrivit-il, la porte est déjà ouverte; les épices et les pierres précieuses auront leur tour. » Pendant ce temps, les Portugais doublerent le cap de Bonne-Espérance, et la flotte d'Emmanuel cinglait vers Calicut.

Le 29 août 1499 fut l'éclatante revanche du 5 mars 1493. Ce jour-là, ce n'était plus Colomb, c'était Vasco de Gama qui revenait des Indes, non pas de ces Indes occidentales, « terre de déception et de vanité, tombeau de la noblesse de Castille, » mais des Indes, où, suivant le rapport de tous les voyageurs, « devait naître le poivre, se récolter la cannelle et la rhubarbe. » Au mois de juillet 1501, l'expédition de Cabral rapportait dans le Tage des chargemens dont un seul était évalué à plus de 100,000 ducats. Drogues, épices, porcelaine, diamans, rubis de 7 carats, rien n'y manquait de ce qui pouvait éblouir les yeux de l'Europe. C'est du Portugal que l'Égypte et l'Italie vont désormais recevoir les épices. « Ainsi va le monde! » s'écriait avec une résignation philosophique Améric Vespuce. Le Portugal était en effet entré dans une veine heureuse; au *Prince parfait*, mort en 1485, avait succédé le *Roi fortuné*. Lisbonne allait voir, comme Rome le vit jadis au temps

(1) Aujourd'hui Hang-tcheou.

des empereurs, des rhinocéros et des éléphants combattre dans ses cirques; son roi ne lui apparaîtrait plus, aux jours des entrées solennelles, qu'entouré de la pompe des souverains asiatiques.

Le gouvernement portugais avait défendu, sous peine de mort, l'exportation de toute carte marine qui indiquerait la route de Calicut. Le secret de cette découverte ne fut pas cependant si bien gardé que le reste du monde n'en apprît quelque chose. Voici ce qui commençait à transpirer en Europe dès l'année 1502 : « Le cap de Bonne-Espérance, figuré jusqu'alors sur la côte d'Éthiopie, était en réalité situé 10 degrés au sud du tropique du Capricorne, par 35 degrés environ de latitude australe. Au-delà de ce cap se trouvaient le commencement de l'Asie, l'Arabie-Heureuse et les états du prêtre Jean. L'Afrique était séparée de l'Asie par le Nil. Pour se rendre dans l'Inde, il fallait laisser ce fleuve à sa gauche. Sur la côte, qui s'étend du Cap à la Mer-Rouge, s'élevaient des villes riches et commerçantes; les Arabes y avaient établi depuis longtemps des comptoirs. » L'itinéraire, on en conviendra, était encore bien vague; ce qui ne l'était pas, ce fut ce renseignement important, qu'Améric Vespuce obtenait à la même époque de l'indiscrétion d'un marin portugais : l'Inde elle-même n'était pas la patrie des épices, elle n'en était que l'entrepôt. Chaque année arrivaient sur la côte de Malabar des navires d'une énorme grandeur, des *jonques*, ainsi nommées parce que le jonc remplaçait le chanvre dans la confection de leurs voiles, le fer dans la construction de leur coque. Plus loin que Sumatra et Ceylan, plus loin même que la Chersonèse-d'Or, existaient les Moluques, ces fles que Ptolémée avait groupées autour de la Taprobane. Quant aux états du grand-khan, à cet immense empire dans lequel, au témoignage de Marco Polo et de Nicolo di Conti, « les provinces étaient des royaumes, les fleuves des avenues bordées de deux cents villes, le gouvernement l'apanage des hommes les plus lettrés, » on ne les entrevoyait qu'à demi voilés par les brumes d'un horizon qui semblait reculer sans cesse devant les caravelles venues du cap de Bonne-Espérance. En fallait-il davantage pour exciter le grand navigateur qui avait découvert les Lucayes, Haïti, Cuba, la Jamaïque, les Antilles, les bouches de l'Orénoque, à ne pas se lasser « de chercher l'Orient par l'Occident? » La lice était ouverte. On verrait bien qui pourrait arriver le premier au Cathay et à la patrie des épices, — *al nacimiento de la especeria*.

Vicente-Yañez Pinzon venait de débarquer au cap Saint-Augustin, d'explorer l'immense estuaire du fleuve qui devait porter un jour le nom de rivière des Amazones; il avait traversé le golfe de Paria, pénétré dans celui du Mexique. Un autre Espagnol, Rodrigo de Basti-

das, s'était avancé jusqu'au havre où fut fondé plus tard l'établissement de Nombre-de-Dios. « Tous, jusqu'aux tailleurs, demandaient à aller découvrir de nouvelles terres. » Colomb se sentit piqué au jeu. A l'âge de soixante-six ans, la vue fatiguée par ses longues veilles, le corps déjà rongé par la goutte, il entreprit, le 9 mai 1502, son quatrième et malheureusement son dernier voyage. Il revit les Antilles, Haïti, la côte méridionale de Cuba, et vint atterrir sur le cap Honduras. Là, il lui fallut quarante jours de lutte pour franchir une distance de 70 lieues. Quand il eut doublé le cap Gracias-a-Dios, longé la côte des Mosquitos, Costa-Ricca, Veragua, jeté l'ancre dans le havre spacieux de Porto-Bello, il finit par s'arrêter à la pointe qu'avait déjà reconnue deux ans auparavant Rodrigo de Bastidas. « Ses ancres étaient perdues, ses gens découragés, ses vaisseaux percés par les tarets d'autant de trous qu'un rayon de miel. » Le 7 novembre 1504, l'immortel découvreur rentra au port de San-Lucar. Il n'avait pas trouvé le chemin des Moluques; il croyait s'être avancé « jusqu'à dix journées de chemin du Gange. »

Améric Vespuce, Juan de La Cosa, s'y trompèrent comme Christophe Colomb; pour eux, le Nouveau-Monde resta jusqu'à la découverte de l'Océan-Pacifique « le commencement de l'Asie. » L'assurance imperturbable de Colomb ne fut donc pas un effet « de sa finesse génoise. » Les cosmographes lui avaient inculqué une erreur; sa foi robuste s'y opiniâtra. Si le Seigneur lui avait départi « de la science des astres ce qui pouvait suffire, » s'il lui avait accordé de surcroît « le talent de dessiner des sphères, d'y placer avec dextérité les villes, les rivières, les montagnes, » il lui avait par bonheur refusé cet esprit supérieur de critique qui eût pu ébranler sa confiance dans les calculs de Toscanelli. Colomb n'était ni un homme de science, ni un homme du monde, — *non doto en letras y hombre mundanil*; — il était dans toute la force du terme un marin, — *lego marinero*. Améric Vespuce, Sébastien Cabot, étaient des astronomes qui s'éprirent de la navigation à un âge assez avancé. Colomb en 1492 avait déjà passé vingt-trois années sur mer; il avait vu « le Levant, l'Occident et le Nord, visité l'Angleterre et l'Islande, accompli maint voyage de Lisbonne à la côte de Guinée. » C'est avec ce bagage qu'à l'âge de cinquante-six ans il se lança dans la carrière aventureuse des découvertes. « Vigoureux, de grande taille, dur à la fatigue, » il ne comptait laisser à personne le soin de veiller pour lui. « Il faudra, écrit-il en partant de Palos, que j'oublie pendant ce voyage comment on dort. » Aussi, malgré ses cinquante-six ans, sera-t-il le premier, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1492, à discerner la terre. Le 13 septembre, il avait constaté le changement de déclinaison de l'aiguille aimantée.

S'il nous restait encore des voyages de découvertes à faire, ce

n'est pas à d'autres qu'à ces habiles et hardis navigateurs du xvi^e siècle qu'il nous faudrait demander des leçons. J'ajouterai même qu'il ne sera pas inutile de prendre conseil de leurs sages pratiques, de leur pénétrante clairvoyance, chaque fois qu'on se trouvera conduit par les hasards de lointaines croisières dans des parages d'où une exploration rapide n'a pu rapporter que des renseignements incomplets. J'en ai fait l'épreuve à une époque où le contour des côtes septentrionales de la Chine semblait avoir été tracé par des hydrographes contemporains de Marco Polo. Ce que Colomb craignait par-dessus tout, c'était l'indiscipline et la foi chancelante de ses compagnons, et cependant, malgré les impatiences qui l'entourent, il ne consent jamais à négliger aucune des précautions que lui suggère le souvenir des épreuves passées. Vers ce monde inconnu qui peut à chaque instant se dresser sur sa route, le marin génois s'avance avec une résolution indomptable, mais il s'avance aussi à pas comptés. On le voit supputer anxieusement le chemin parcouru, mettre en panne chaque nuit dès qu'il croit à certains indices avoir flairé la terre. L'océan a ses oiseaux de grand vol qu'il ne faut pas s'émouvoir de rencontrer flottant en quelque sorte dans l'air et prenant leur repos au sein de la tempête; d'autres oiseaux au contraire ne sauraient se montrer autour du navire sans éveiller immédiatement l'attention du marin. A qui sait mesurer la portée de leur aile, l'apparition de ces compagnons de route évidemment impropres aux voyages de long cours indiquera sur-le-champ le voisinage assuré de la côte. L'augure n'est pas le même, qu'il s'agisse de l'albatros, du damier, du pétrel, du quebrantahuesos, ou du goëland et du mouton du Cap. Tous ces pronostics dont se composait jadis la science si compliquée de la navigation, Colomb en avait la connaissance complète. Un moins bon marin aurait pu sans doute découvrir comme lui le Nouveau-Monde; il est très probable qu'il ne serait pas revenu nous le dire. Les récifs des Lucayes, aussi impitoyables que ceux de Vanikoro, garderaient encore aujourd'hui ce secret dans leurs profondeurs.

A trente ans, Colomb avait les cheveux blancs; à soixante-deux, « ses yeux étaient tellement enflammés que la plupart des choses il ne pouvait plus les noter que d'après les rapports des pilotes. » Ses remarques sur les phénomènes de tout genre que chaque jour continue de faire éclater sous ses pas n'en gardent pas moins l'empreinte d'un esprit attentif, d'un esprit adonné de bonne heure à l'observation et qui sait, suivant une expression heureuse, s'étonner à propos. Assez d'autres avant moi ont jugé ce grand homme; je ne veux apprécier ici que le marin. L'homme de mer chez Colomb se peut admirer sans réserve. Au milieu de cette génération qui produisit tant de navigateurs de premier ordre, Colomb seul

reste un maître : les Pinzon, les Solis, les Cabot, les Améric Vespuce, ne sont que des disciples. Si nous le comparons aux marins de nos jours, à Cook lui-même, à Vancouver, à Wallis, à La Pérouse, à Bougainville, à d'Entrecasteaux, on dirait un géant de cent coudées. Voilà pourtant l'homme qui à soixante-dix ans s'éteignit dans l'oubli et dans l'indifférence publique. Quand il fallut en 1520, quatorze années seulement après sa mort, désigner par une appellation unique toutes « ces terres cachées » dont il avait le premier enseigné au vieux monde le chemin, ce ne fut pas son nom qui vint naturellement s'offrir à l'esprit des cosmographes; on lui préféra, sans mauvais dessein et sans qu'aucune brigue paraisse y avoir eu part, le nom plus connu d'un *piloto mayor*, d'un astronome « expert, au dire de Sébastien Cabot, dans la détermination des latitudes. »

II.

Au xv^e siècle, la chrétienté ne reconnaissait dans ses différends qu'un arbitre, le chef spirituel qui siégeait à Rome. Une bulle du pape Nicolas V avait en 1454 concédé à l'infant dom Henrique « les mers, terres et mines » qui pourraient être acquises le long des côtes de Guinée. En 1493, Alexandre VI traçait d'un pôle à l'autre une ligne imaginaire qu'il faisait passer à travers les Açores et les îles du Cap-Vert. À l'est de ce méridien était le domaine réservé au Portugal, à l'ouest le chemin ouvert aux entreprises de la Castille. En 1494, on reporta d'un commun accord la ligne de démarcation de 370 lieues vers l'occident. Ce fut ainsi que le Brésil échappa aux mains de l'Espagne. Le Portugal pouvait en effet se mouvoir du 48^e degré de longitude ouest au 132^e degré de longitude est (1). Fernambouc et Rio-Janeiro, les Moluques et les Philippines, la moitié même de la Nouvelle-Guinée, entraient dans la part qui lui était faite, mais on l'ignorait alors; on ne soupçonnait même pas l'existence des contrées que la convention de Tordesillas venait tacitement d'adjuger. Le point essentiel était de séparer les dominations, d'indiquer aux deux nations rivales la voie que leurs navigateurs devraient suivre pour arriver, sans se contrarier dans leur route, au rendez-vous commun qui leur était assigné. On réglerait plus tard les questions de détail. Pour le moment, on ne songeait en Espagne, comme en Portugal, qu'à toucher le but le plus tôt possible, et ce but n'était autre que la région lointaine des îles orientales et du Cathay.

Quand la séve est en travail, un rameau arraché ne semble

(1) Ces degrés sont comptés à partir du méridien de Paris.

donner que plus de force aux autres. Colomb était mort le 20 mai 1506. En 1508, Vicente-Yañez Pinzon et Juan Diaz de Solis avaient déjà reconnu les côtes du Nouveau-Monde de l'équateur au 40° degré de latitude australe. En 1513, Balboa, débarqué dans le golfe du Darien, atteignait le sommet de la cordillère qui sépare les deux mers. Du haut d'un arbre sur le tronc duquel on avait pratiqué des entailles, il aperçut d'un côté l'Océan-Atlantique d'où il venait, de l'autre la Mer du Sud, où quelques jours plus tard il entra l'épée à la main, de l'eau jusqu'aux genoux. A dater de ce jour, il ne fut plus question d'arriver par la terre de Veragua aux états du grand-khan, « de revenir de Cuba par terre en prenant la route de l'Éthiopie, de Jérusalem et du port de Jaffa. » On comprit qu'entre les terres découvertes par Colomb et celles décrites par Marco Polo il devait y avoir toute l'étendue d'un immense océan. Des communications s'étaient établies à travers l'isthme; un entrepôt avait même été fondé à Panama. On voulait y construire des navires qui de là se rendraient aux îles orientales. Il fallut ajourner l'exécution de ce dessein. Dans l'isthme du Darien, « il y avait plus d'or que de santé et de nourriture; l'insalubrité de l'air était comme inscrite sur la figure de ceux qui en revenaient. » Le Nouveau-Monde en somme menaçait de dépeupler l'Espagne; il ne l'enrichissait pas. Une colonie avait été fondée à Haïti; au bout de sept années, on n'en avait pas encore exporté plus de 2,000 marcs d'or. Qu'elle passât au milieu ou à 21 degrés dans l'ouest des îles du Cap-Vert, la ligne de démarcation tracée par le pape Alexandre VI semblait toujours laisser aux Portugais le meilleur lot. L'Espagne avait la charge ingrate de faire mettre en valeur par une race indolente, pour laquelle tout travail était une nouveauté des plus dures, les vastes territoires qui lui étaient échus; le Portugal trouvait au contraire un sol en plein rapport. Pour dériver les eaux de ce Pactole vers Lisbonne, un honnête négociant eût à la rigueur pu suffire. La place par malheur était déjà occupée, et la nécessité de chasser les Arabes obligea bientôt les Portugais à subjuguier les Hindous. Contre leur gré peut-être et à coup sûr contre leur intérêt, ils durent accepter dès l'année 1502 tous les embarras de la conquête.

En 1521, au moment où Jean III montait sur le trône, l'Océan indien, du cap de Bonne-Espérance aux rivages de la Chine, ne reconnaissait qu'un maître. Ce que le Portugal n'occupait pas directement par ses troupes était, grâce aux divisions habilement exploitées des princes indigènes, soumis à son influence. Quel chemin prodigieux ont fait ces navigateurs qui, cent ans auparavant, n'osaient pas franchir le cap Non! Fernand Perez d'Andrade a laissé derrière lui la Taprobane et la Chersonèse-d'Or, tout ce monde

que Gama et Albuquerque ont retrouvé, mais que connaissaient déjà les anciens, et qu'exploitaient depuis plus de cinq cents ans les Arabes. Il franchit le détroit qui sépare la péninsule malaise de l'île de Sumatra, côtoie en passant le royaume de Cambodge, se rend à Chiampa, à Patane; dans un second voyage, il atteint Canton. Marco Polo, Mandeville, Nicolo di Conti, avaient visité les états du grand-khan; lui, Perez d'Andrade, il réalise le rêve de Colomb. Il arrive au Cathay par mer. Presqu'à la même époque, dom Rodrigo de Lima retrouve en Abyssinie le prêtre Jean, ce souverain chrétien qui avait partagé si longtemps avec le grand-khan la sollicitude de l'Europe. En 1524, le gouverneur de Malacca envoie le capitaine Antonio de Brito aux Moluques. On touche enfin à la terre des épices! En moins de trente ans, les Portugais sont arrivés au terme de leur domaine, ils ont parcouru les 180 degrés qui leur avaient été alloués.

Les années qui suivirent furent employées par les successeurs d'Albuquerque à consolider leur puissance sur les côtes, à pénétrer de toutes parts plus avant dans les terres. Aux Moluques, à Ceylan, ils ont définitivement pris pied. Sur la côte d'Afrique, leur empire s'étend de Sofala au port de Mélinde; l'île de Mozambique en est devenue le centre. Francisco Barreto y ajoute en 1556 le royaume de Monomotapa. Chassés des rives du Che-kiang, les Portugais s'établissent au pied du rocher de Macao. Nous voici parvenus au terme d'un grand règne; Jean III va rejoindre dans la tombe en 1557 Emmanuel, qui avait ébauché la conquête de l'Inde, Jean II le seigneur de Guinée, Alphonse V l'Africain, Édouard le protecteur des lettres, Jean le Grand le fondateur de la dynastie, et cet admirable prince Henrique, ce noble président de l'académie de Sagres, sans lequel peut-être tout l'épanouissement du vieux monde n'aurait jamais eu lieu.

Durant cette période si glorieuse pour les sujets du roi Jean, que faisaient les sujets de l'empereur Charles-Quint? — les Espagnols? Ils conquéraient le Mexique, le Pérou, le Chili, et, qui plus est, ils arrivaient aussi de leur côté aux Moluques. Des calculs inexacts avaient donné à penser que ces îles n'étaient pas en dehors des limites de la concession faite par Alexandre VI à l'Espagne. On ne parvenait pas à trouver de détroit qui permit de traverser par mer le nouveau continent; on songea naturellement à le tourner par le sud, comme les Portugais avaient tourné l'Afrique. Un ancien compagnon d'Albuquerque, Fernando Magalhaens, s'offrit à Charles-Quint, alors âgé de dix-neuf ans et à l'aurore même de son règne, pour tenter cette périlleuse entreprise. Charles-Quint accueillit avec distinction le transfuge. Le 20 septembre 1519, cinq navires espa-

gnols partaient de San-Lucar, sous les ordres du capitaine portugais, qui devait les conduire en effet bien près des Moluques, mais qui n'était pas destiné à les ramener en Europe. Ils allèrent lentement, s'arrêtant des mois entiers pour se ravitailler, pour se radouber, pour se refaire; ils allèrent jusqu'au 52° degré de latitude, affrontant des climats de jour en jour plus âpres. Là, tout à coup, le 21 octobre 1520, la côte leur manqua brusquement; ils avaient rencontré la brèche que l'on cherchait en vain depuis le commencement du siècle. Le détroit auquel Magellan a donné son nom s'ouvrait devant eux.

Ce détroit avait 110 lieues de long. Les Espagnols employèrent trente-sept jours à le franchir. Quand l'Océan-Pacifique les reçut enfin, de cinq navires qu'ils avaient au départ, il ne leur en restait plus que trois. L'un s'était perdu, l'autre s'était égaré ou séparé volontairement de la flotte. Magellan put heureusement, à l'issue même du détroit, remonter avec une grande rapidité vers le nord. Bientôt il lui sembla qu'il avait retrouvé un second « golfe des Dames. » C'est ainsi qu'on appelait alors dans l'Atlantique la paisible région des vents alizés. La température était douce, et le vent, qui soufflait d'une haleine égale et légère, ne cessait pas un instant d'être favorable. Remarquée pour la première fois dans le coin du ciel qu'elle occupe sous ces latitudes, la croix du sud remplaçait l'étoile polaire. Que manquait-il donc aux heureux navigateurs? Il leur manquait de l'eau et des vivres. Pour tromper leur faim, ils étaient obligés de mâcher le cuir qui sert à garantir des effets du frottement les cordages; pour apaiser leur soif, ils n'avaient de ressource que l'eau salée. Ils étaient cependant bien loin d'être fixés sur la distance qu'il leur faudrait parcourir avant d'atteindre ainsi les îles orientales ou le Cathay. L'incertitude était sans doute moins grande qu'au temps du premier voyage de Christophe Colomb; elle était plus cruelle peut-être, car elle agissait sur des corps épuisés et sur des esprits affaiblis : 20 hommes moururent avant que trois îles, en apparence fertiles, élevassent leurs sommets boisés à l'horizon. Ces îles étaient habitées; sous Philippe IV, on les appela, en l'honneur de la mère de Charles II, les Mariannes. De cet archipel à la côte la plus voisine, il y avait encore près de 400 lieues. C'était peu de chose pour des navigateurs qui venaient d'en faire plus de 3,000. Le 7 avril de l'année 1521, l'escadre mouillait dans le port de Zebù; elle avait reconnu un second archipel, mais cette fois un archipel immense, un archipel dont l'ensemble l'eût à peine cédé en étendue à un continent. L'Espagne le possède encore aujourd'hui. Ce fut longtemps l'archipel de Saint-Lazare; en 1568, il devint l'archipel des Philippines. Un esclave natif de Sumatra, embarqué sur

l'escadre, put servir aux Espagnols d'interprète. La chaîne était donc renouée; par l'est aussi bien que par l'ouest, on était arrivé au pays des Malais.

Mieux encore qu'à son teint et à son langage, les Espagnols auraient pu reconnaître à sa fierté native la race belliqueuse et farouche que les Portugais avaient rencontrée les premiers dans les états du sultan d'Achem. Matan est une île voisine de Zebù. Magellan voulut la plier à ses exigences; il y perdit la vie. Après un long combat, ses compagnons le virent succomber sous les coups des indigènes: 8 Espagnols avaient eu le sort de leur chef; 22 étaient blessés. Ils revinrent à Zebù, croyant y trouver des secours; malheureusement leur prestige était évanoui, ils ne rencontrèrent que la trahison. Fugitive et désorganisée, l'escadre dut aller chercher un refuge à l'île de Bohol. Les équipages étaient tellement réduits qu'il fallut brûler un des vaisseaux (1) pour garder le moyen de manœuvrer les deux autres. On erra ainsi pendant de longs mois de Mindanao à Soulou, de Soulou à Palawan, de Palawan à Borneo. Enfin le 8 novembre 1521, on finit par aller jeter l'ancre à Tidore; 47 Européens survivaient seuls de toute l'expédition.

Tidore est une des Moluques; Ternate est en face. Ces deux cônes volcaniques forment pour ainsi dire les deux rives d'une même rade. Les autres îles se nomment Motir, Batchian et Makian. Comme Tidore et Ternate, elles sont échelonnées sur la côte occidentale de la grande île de Gilolo. Les Espagnols purent en moins d'un mois se procurer un complet chargement d'épices, mais, au moment du départ, une voie d'eau se déclara à bord de la *Trinidad*. Il fallut laisser ce bâtiment à Tidore. Sébastien del Cano partit sur la *Vittoria* et se dirigea vers le cap de Bonne-Espérance; 21 hommes succombèrent encore dans cette traversée; 18 seulement rentrèrent à San-Lucar le 6 septembre 1522, après une absence de trois ans et un voyage de 14,000 lieues.

Le tour du monde était pour la première fois accompli; Sébastien del Cano avait démontré pratiquement la sphéricité de la terre. Dans ce long parcours où les Espagnols, marchant de l'est à l'ouest, ne cessèrent pas un instant de fuir devant le soleil, chaque midi nouveau constaté par eux les mettait en retard de quelques minutes sur l'horloge de leurs compatriotes. Quand ils débarquèrent en Espagne, ils remarquèrent, non sans quelque étonnement, qu'ils n'étaient plus d'accord avec le calendrier national. A force de s'ar-

(1) « Le vaisseau de ligne » ou plus simplement « le vaisseau, » comme nous l'entendons aujourd'hui, est un navire considérable, à deux ou trois batteries couvertes. Dans le sens que le moyen âge attachait à cette expression, le mot de « vaisseau » comprend au contraire des bâtimens de toute sorte et de toutes dimensions. Il comprend jusqu'à des barques.

riérer d'une heure au fur et à mesure que leur longitude s'accroissait de 15 degrés, ils avaient fini par se trouver arriérés d'un jour.

En 1526 et en 1527, les Espagnols retournèrent à Tidore; ils y retournèrent même par deux voies différentes. Don Garcia Jofre de Loaysa, ayant sous ses ordres Sébastien del Cano, partit de la Corogne (1); Alvaro de Saavedra équipa ses navires sur les bords de l'Océan-Pacifique. Au même moment, dom Jorge de Meneses arrivait de Malacca pour gouverner les Moluques au nom du Portugal. Les hostilités ne pouvaient tarder à s'ouvrir. Les Portugais exerçaient une suprématie absolue à Ternate; les Espagnols appuyèrent les prétentions du sultan de Tidore. En 1529, l'empereur Charles-Quint vida le différend; il céda au Portugal ses droits sur les Moluques pour la somme de 350,000 ducats. Cette cession impliquait-elle un renoncement absolu à tout établissement sur les autres groupes de la zone qu'une astronomie incertaine laissait en litige? Le vice-roi du Mexique ne le pensa pas. En 1542, Ruy Lopez de Villalobos conduisait par ses ordres une expédition espagnole aux Philippines; en 1565, Miguel Lopez de Legaspi accomplissait la conquête de Luçon.

Il était facile de se rendre des côtes occidentales de la Nouvelle-Espagne aux grands archipels de l'Asie; il n'y avait pas encore de route connue pour en revenir. Pendant que la *Vittoria* avec Sébastien del Cano prenait le chemin du cap de Bonne-Espérance, la *Trinidad*, laissée en arrière, essayait de remonter de l'ouest à l'est l'Océan-Pacifique. Il lui fallut, après avoir maintes fois côtoyé le naufrage, revenir découragée sur ses pas et rentrer dans le cercle où l'attendaient les navires portugais. Alvaro de Saavedra n'eut pas en 1527 un meilleur succès. Il se vit à son tour rejeté par les vents et par les courans contraires vers les Moluques. Ce fut un moine, le célèbre Fray Andrès de Urdaneta, qui eut la gloire d'enseigner à ses compatriotes la route qui devait, pendant près de deux siècles, ramener les galions de Manille au Mexique. Urdaneta avait fait partie de la seconde expédition de Sébastien del Cano; il accompagnait Legaspi en qualité d'astronome et de cosmographe. L'impossibilité de lutter contre les vents alizés était constatée; elle l'était du moins pour des galions et pour des caravelles. Urdaneta alla chercher des vents favorables jusqu'au 40° degré de latitude nord. Parti de Zebù le 1^{er} juin, il arrivait à Acapulco le 3 octobre. Plusieurs voyages entrepris par le détroit de Magellan avaient eu, depuis l'année 1520, une fâcheuse issue. Les communications entre l'Espagne et ses colonies asiatiques prirent définitivement un autre

(1) Don Garcia et Sébastien del Cano succombèrent pendant le voyage; ce fut Alonso de Salazar qui conduisit l'escadre de la Mer du Sud à Tidore.

cours : elles s'établirent à travers le continent américain, et le détroit de Magellan ne revit plus de caravelles espagnoles. On croyait cette porte à jamais fermée, et on la laissait à dessein se rouiller sur ses gonds. Des ennemis envieux se chargèrent de la rouvrir. En 1578, le passage qui avait livré à Magellan l'accès des Moluques amenait les Anglais au cœur de la domination espagnole.

III.

Le pape avait laissé à l'Espagne le chemin de l'ouest, celui de l'est au Portugal; on ne songeait pas encore au chemin du nord. En 1496, avant même que les Portugais eussent touché le rivage de Calicut, Henri VII délivrait des lettres patentes à Jean Cabot et à ses trois fils pour qu'ils allassent chercher vers l'occident un passage au Cathay; il ne leur imposait pour conditions que de se maintenir au nord des dernières découvertes espagnoles. En 1498, en 1517, Sébastien Cabot renouvelait à deux reprises différentes cette tentative. Ce fut ainsi qu'on eut pour la première fois connaissance de l'île de Terre-Neuve et de toute la côte qui s'étend de la baie Hudson à la Virginie. En 1526, Sébastien Cabot entra dans la Plata; il y arrivait après Juan de Solis, mais il poussait jusqu'au Paraguay. C'était se mettre en contradiction flagrante avec la décision du suprême arbitre que de venir, quand on s'avouait sujet de Henri VIII, chercher fortune en de pareils parages. Tout au plus cette audace eût-elle été permise lorsqu'en 1533 Henri VIII eut rompu avec le saint-siège. Nous voyons cependant sous le règne d'Édouard VI, vingt ans après la proclamation du schisme, — en 1553, — les Anglais revenir au dessein plus avouable d'Henri VII, — preuve manifeste, à mon sens, du respect général qu'inspiraient encore ces sentences si longtemps tenues pour l'indiscutable base du droit européen. Le chevalier Hughes Willoughby et Richard Chancellor dépassèrent alors avec trois vaisseaux les îles danoises et l'extrémité de la Norvège. Le premier mourut sur les côtes de Laponie, le second n'arriva pas aux états du grand-khan; il se rendit par terre à la cour du grand-duc de Moscovie. En 1556, Étienne Burrough atteignait la Nouvelle-Zemble, et cherchait vainement le détroit de Weygats; Arthur Pet et Charles Jackmann trouvaient ce passage en 1580; ils ne réussissaient pas à le franchir. Rebutés par tant d'essais infructueux, les Anglais tournèrent leurs visées ailleurs. Martin Forbisher partit, le 12 juin 1576, de Gravesend pour aller, à l'exemple de Sébastien Cabot, chercher par le nord-ouest un chemin vers la Chine. Qu'on s'y rendît par le nord-ouest ou par le nord-est, le plus court était évidemment de s'y rendre par les régions qui avoisinent le pôle. C'est là réellement que le monde en se

contractant semble justifier le mot si souvent cité de Colomb, et devient « peu de chose. » Forbisher contourna le nord de l'Écosse; le 28 juillet, il avait atteint le 62° degré de latitude. En ce moment, il aperçut la terre et ne s'émut pas de la trouver entourée de glace. On ne s'était jamais flatté en se maintenant sous ces hautes latitudes d'arriver au Cathay par un chemin facile. La côte escarpée, rocailleuse, qu'on avait en vue, un marin portugais, Cortereal, l'avait découverte avant Forbisher. En l'année 1501, il la nommait « la terre de Labrador. » Forbisher remonta jusqu'au-delà du 63° degré, et finit par reconnaître un détroit, le détroit qui porte aujourd'hui son nom. Il y revient plein d'espoir l'année suivante; en 1578, il y amène quinze voiles, mais c'est en vain qu'il s'enfonce de plus de 30 lieues dans les terres. Les glaces l'arrêtent encore, et, de nouveau déçu, il se résigne enfin à regagner le port. Ainsi reste une fois de plus en suspens la question que la science vient à peine, il y a quelques années, de résoudre.

Où l'Angleterre s'obstinait, la France aurait eu grand tort de s'abstenir. Pas plus qu'Henri VIII, François I^{er} n'entendait renoncer à sa part d'héritage dans la riche aubaine que la Providence envoyait à l'Europe. Il avait des marins, des navires, — Jean Ango sous son règne osa, dit-on, bloquer avec ses corsaires l'embouchure du Tage; — il n'avait pas, semble-t-il, d'astronome, car il fit venir Giovanni Verazzani de Florence, comme Henri VII avait appelé Jean Cabot de Venise. Verazzani partit sur un navire de Dieppe. Du 34° degré de latitude, il se porta au nord jusqu'au 50° degré. Les cosmographes connaissaient déjà la Nouvelle-Espagne; il leur fallut donner place sur leurs cartes à une Nouvelle-France. Les Dieppois avaient reconnu en un seul voyage près de 700 lieues de côtes. En 1534, l'expédition française ne partait pas de Dieppe; elle partait de Saint-Malo. Jacques Cartier la commandait. Passant entre l'île où Sébastien Cabot avait abordé en 1497 et la terre ferme, Cartier découvrit l'embouchure du Saint-Laurent; en 1535, il remontait ce fleuve jusqu'à la ville indienne de Hochelaga. En 1542, le Nouveau-Monde comptait deux vice-rois. Le vice-roi français se nommait Jean-François de La Roche, comte de Roberval, gouverneur de Saguenay et Hochelaga. Avançons rapidement et laissons de côté tout ce qui n'intéresse pas directement l'histoire de la navigation. Transportons-nous d'un bond de l'année 1555, où Villegagnon entreprend d'implanter une colonie française dans la baie de Rio-Janeiro, à l'année 1562, où Jean Ribault découvre l'Acadie. Deux ans plus tard, en 1564, Laudonnière s'aventure à construire un fort sur les côtes de la Floride. Les Espagnols n'attendirent pas les ordres de leur cour pour réprimer l'audacieuse atteinte portée à leur privilège; ils détruisirent l'établissement français. Gourgues en 1567

ne venge que trop bien ses compatriotes. Ce précurseur de la grande flibusterie tue sans quartier les Espagnols partout où il les rencontre. « Qui terre a guerre a ; » ce proverbe n'est pas moins vrai pour les rois que pour les particuliers. Villegagnon, Ribault, Laudonnière et Gourgues ne faisaient que marcher sur les traces des Dieppois qui faillirent intercepter l'escadre de Colomb en 1498, des corsaires plus aventureux encore que Jaquez trouva, en 1516, coupant du bois de teinture sur les côtes du Brésil.

Moins occupés que nous en Europe, les Anglais ne tardèrent pas à porter au commerce et aux colonies de l'Espagne des coups bien autrement sensibles que ceux qui pouvaient leur venir des vaisseaux de François I^{er}, de Henri II ou de Charles IX. Ce fut à ce métier de contrebandiers et de forbans que se formèrent les meilleurs capitaines de Henri VIII et d'Élisabeth. On les vit à la fois apparaître à droite et à gauche de la ligne de démarcation, aussi peu respectueux des droits du Portugal que de ceux de l'Espagne. En 1551, Thomas Windham tente un premier voyage sur les côtes d'Afrique; en 1554, Jean Lock et Guillaume Towerson en rapportent de l'or et de l'ivoire; John Hawkins en 1562 y va chercher des nègres. Les premiers esclaves noirs à cheveux crépus avaient été amenés à Séville par des navires catalans vers l'année 1406. En 1442, les Maures du Rio do Ouro livraient aux Portugais des habitants de la Sénégambie, en échange d'esclaves appartenant à leur propre race. De 1471 à 1574, la baie de Biafra devint le centre du commerce de l'or; celle de Sierra Leone du commerce des esclaves. Ce fut dans la baie de Sierra Leone que le capitaine Hawkins alla mouiller. Il s'y procura « par l'épée ou par d'autres moyens » des noirs qu'il vint offrir à la colonie espagnole de Santo-Domingo. Le travail des mines avait rapidement dépeuplé Haïti. La reine Isabelle, qui s'indignait à si juste titre en 1499 du sans-*façon* avec lequel Colomb expédiait en Espagne, à défaut des richesses promises, des chargemens entiers de ses nouveaux sujets, s'était vue cependant contrainte d'autoriser dans les Indes le travail forcé. Elle contribua ainsi involontairement à l'anéantissement de la population indigène. Pour sauver ce qui restait des Indiens, Las Casas recommanda de les remplacer par des nègres; mais les nègres étaient la propriété exclusive du Portugal. La descendance de Cham devint l'objet d'un commerce interlope, et l'on vit la piraterie suspendre un instant ses rapines pour se livrer presque tout entière à ce trafic.

On n'introduit pas des forbans dans ses ports sans s'exposer à subir quelques avanies. En 1567, Hawkins prend et saccage la ville de Rio de la Hacha, dont le gouverneur fait difficulté de commercer

avec lui. L'escadre de Hawkins se composait alors de six navires. Elle fut assaillie par un coup de vent sur la côte de Floride et dut chercher refuge au port de Saint-Jean d'Ulloa. Les Anglais occupaient la rade; une flotte espagnole se présente à son tour pour y jeter l'ancre. Aux yeux de Hawkins, la prétention semble étrange. Il lui faut des sûretés avant qu'il consente à laisser les Espagnols rentrer chez eux. Il avait déjà jugé bon de retenir des visiteurs en otages; il réclame maintenant l'île fortifiée qui commande le port. Les Espagnols étaient fort perplexes; leur flotte valait 6 ou 7 millions, ils se souciaient peu de la compromettre. Leur résignation apparente endormit probablement la vigilance des Anglais, et Hawkins, attaqué à l'improviste, faillit payer cher son arrogance. Des six navires qu'il commandait, quatre furent détruits, après avoir, il est vrai, coulé bas l'amiral espagnol; deux seulement parvinrent à s'échapper : le *Minion* et la *Judith*. Sur le *Minion* se trouvait Hawkins; la *Judith* avait pour capitaine Francis Drake. Hawkins, Drake, Forbisher, voilà trois noms que les Espagnols auront sujet de ne pas oublier.

Drake était le fils d'un honnête marin de Tavistock. L'aîné de douze garçons, il fut élevé par les soins de son parent John Hawkins. A dix-huit ans, il avait déjà visité la Zélande et la France; il compléta son éducation dans le commerce de la côte de Guinée. La surprise de Saint-Jean d'Ulloa avait eu lieu au mois de septembre 1568; en 1572, Drake débarquait à Nombre de Dios avec cent cinquante hommes. L'Angleterre et l'Espagne étaient alors en paix; Drake s'en inquiéta peu. Il avait, pensait-il, un grief particulier à venger. La découverte des mines du Potosi au Pérou, celle des gisements de Zacatecas au Mexique étaient enfin venues dédommager les Espagnols de leurs longues déceptions. Depuis l'année 1545, l'argent coulait à flots vers la péninsule ibérique. Débarqués à Panama, sur l'autre rive de l'isthme, les trésors du Pérou étaient apportés jusqu'à Nombre de Dios à dos de mulet; ils ne s'y arrêtaient pas. Nombre de Dios était alors ce que Porto-Bello est devenu depuis : l'entrepôt où s'échangeaient les marchandises de la Vieille-Espagne contre les produits des mines du Nouveau-Monde. Cette ville insalubre, à travers laquelle filtraient tant de richesses, ne compta jamais plus de trente maisons. Drake l'attaqua dans la nuit du 22 juillet 1572; il l'attaqua sans motif et sans sommation. Éveillés en sursaut, les Espagnols s'enfuirent d'abord vers la montagne; quatorze ou quinze seulement se rallièrent, et, armés d'arquebuses, se portèrent sur le lieu de l'action. Leur exemple rendit du courage aux autres; la panique au contraire se mit dans les rangs des Anglais. Drake, blessé, dut regagner ses canots à la nage. Ce

premier coup de main n'avait pas été heureux; Drake voulut sur-le-champ prendre sa revanche. Rien ne dénote mieux l'homme de guerre qu'une pareille élasticité. Les plus vaillans officiers peuvent rester abattus sous un revers ou sous un naufrage; ceux qui rebondissent, qui font succéder, comme Nelson, Aboukir à Ténériffe, sont faits d'un métal qui finit tôt ou tard par lasser les coups de la fortune. Ce serait du reste un triste aventurier celui qui se retirerait après la première aventure d'où il est sorti sans butin. Au temps de Drake, les corsaires ne comptaient ni leurs succès ni leurs blessures. Drake laissa ses bâtimens mouillés dans le golfe du Darien et partit, suivi d'une centaine d'hommes, pour aller intercepter dans les bois le trésor qui, de Panama, s'acheminait en ce moment vers Nombre de Dios. Arrivé, le douzième jour après son départ, au sommet de la cordillère, il gravit à son tour l'arbre du haut duquel Balboa, cinquante-neuf ans auparavant, avait découvert l'Océan-Pacifique. Le convoi annoncé se fit peu attendre. Drake l'assaillit et se trouva du coup en possession de plus d'argent que ses hommes n'en pouvaient emporter. Chargé de ces dépouilles, il les avait à peine mises en sûreté à son bord que trois cents soldats espagnols se présentèrent sur la plage. La fortune le seconda jusqu'au bout; sa traversée de retour fut rapide. Vingt-trois jours après avoir quitté la Floride, il atteignait les Sorlingues. Déjà en 1525 deux caravelles espagnoles étaient revenues en vingt-cinq jours de Santo-Domingo à San-Lucar. Passer d'une rive de l'Atlantique à l'autre était devenu un jeu; la grande navigation commençait au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

Drake arrivait à Plymouth un dimanche; le peuple quitta en masse le service divin pour courir au-devant du pirate qui rentrait à son aire après quatorze mois d'absence. Le pirate était riche; il équipa trois de ces barques longues connues alors sous le nom de frégates et suivit en Irlande Walter, comte d'Essex, le père de l'infortuné favori d'Élisabeth. Les services que Drake rendit alors contre les rebelles lui valurent l'honneur d'être présenté à la reine. La Grande-Bretagne n'est pas la terre des élévations subites. Bien que les rangs de son aristocratie ne soient jamais fermés, il faut d'ordinaire dans ce pays patient le travail de plusieurs générations pour introduire au sein de la noblesse une nouvelle famille. Cette règle rigoureuse admet cependant des exceptions. Quelques siècles plus tôt, Drake eût pu songer à se conquérir un fief; il n'était certes pas de plus humble naissance que la plupart des compagnons de Guillaume. Au temps d'Élisabeth, c'était déjà une ambition assez haute de vouloir s'appeler *sir* Francis Drake. Pour en arriver là, Drake conçut un projet qui montre bien jusqu'où les marins de cette époque pouvaient pousser l'audace. Il résolut d'aller

chercher les Espagnols au centre même de leur puissance coloniale, de les aller chercher dans le Pacifique en franchissant le détroit périlleux que ceux même qui l'avaient découvert s'étaient empressés d'abandonner. Surprendrait-on ainsi les conquérans du Pérou et du Chili, les possesseurs de ces mines dont la richesse venait de bouleverser le système économique de l'Europe? La chose était au moins probable, car les Espagnols ne pouvaient guère soupçonner une telle témérité, mais il faudrait revenir du Pacifique, et au retour l'agresseur devait s'attendre à trouver les conquérans qu'il comptait dépouiller assemblés en force pour lui barrer le passage. Quand on combat, comme Drake allait combattre, avec la corde au cou, qu'on ne peut se promettre ni merci ni pitié, il est bien permis de songer à la façon dont on opérera sa retraite. Drake ne désespérait pas de rejoindre Forbisher à travers le continent américain. Il se proposait de pousser, au sortir du détroit de Magellan, droit au nord, de suivre ainsi la côte jusqu'au point où devait exister la rupture que Forbisher cherchait du côté de l'Atlantique. S'il ne la trouvait pas, il reviendrait, à l'instar de Sébastien del Cano, par le Cap de Bonne-Espérance. Tout était donc prévu dans ce dessein d'une audace si grande, tout, excepté des misères et des contrariétés que ne connaît pas Magellan lui-même.

Drake avait rassemblé quatre navires dont le plus fort jaugeait à peine 100 tonneaux. Avec ces quatre navires et pour éclairer le marche, il emmenait aussi une pinasse, — autant vaudrait dire une embarcation pontée. On appelait cela au xvi^e siècle une escadre, et celui qui commandait en chef prenait sans hésiter le titre d'amiral. Le vaisseau que montait Drake s'appelait le *Pelican*; Drake lui donna plus tard le nom de *Golden-Hind*, — la *Biche d'or*.

Le 13 décembre 1577, l'escadre partit de Plymouth; le 25, elle mouillait sous l'île de Mogador. On naviguait alors par petites étapes, et on saisissait la côte, dès qu'on pouvait s'en rapprocher sans trop allonger sa route. Le 30 janvier 1578, les Anglais rencontrèrent près des îles du Cap-Vert un navire portugais chargé pour le Brésil. Tout navire sorti des ports de la péninsule, on pourrait presque dire tout navire étranger, était facilement réputé par les corsaires anglais de bonne prise. L'animosité mutuelle des deux races, l'antipathie des deux religions, ne se seraient peut-être pas manifestées avec autant d'énergie, si les galions eussent été moins richement chargés. Drake s'empara sans scrupule du bâtiment que la fortune envoyait sur sa route. Il n'y trouva pas seulement une cargaison de beaucoup de valeur, il y trouva, ce qui était infiniment plus précieux, un excellent pilote de la côte du Brésil. On ne possédait en 1578 aucune carte de cette partie du Nouveau-Monde. Ceux qui auront par hasard jeté les yeux sur les croquis qu'élaborait à la

même époque Mezquita Perestrello pour guider les Portugais dans la navigation des mers de l'Inde ne plaindront guère l'amiral anglais d'avoir quitté les ports de la Grande-Bretagne sans emporter le secours d'une semblable cosmographie; ils apprécieront mieux la portée du service que lui rendait la Providence en mettant à sa disposition les conseils d'une mémoire fidèle. Nuño da Silva, le pilote portugais conservé par Drake, ne lui fut pas moins utile que Malemo Canaca, le pratique Maure du Guzerate, ne l'avait été dans sa première expédition à Vasco de Gama. Le 14 avril 1578, Drake mouillait à l'entrée de la Plata. Je ne m'appesantirai pas sur les détails de son long itinéraire, sur les épisodes de tout genre qui jalonnèrent sa route. Je tiens surtout à montrer la physionomie des marins de cette époque, à étudier les mœurs, le caractère de ces êtres primitifs dont nous sommes les descendans amollis et dégénérés.

Arrivé au 37° degré de latitude australe, Drake avait dû détruire un de ses bâtimens dont le fâcheux état eût pu l'embarrasser; 3 degrés plus au sud, il retrouvait le port Saint-Julien, visité en 1520 par Magellan; il retrouvait aussi le gibet où Magellan avait pendu quelques-uns de ses compagnons. Le lieu était fatal. Drake eut à s'y défendre contre des attaques étrangères et contre la mutinerie intérieure. Le canonier et un officier de l'escadre, John Winter, perdirent les premiers la vie dans un conflit avec les indigènes. Un autre officier, Thomas Doughty, traduit devant une cour martiale, fut déclaré coupable d'avoir fomenté un complot. Son rang seul le sauva de la hant; il devait avoir la tête tranchée. Le lendemain de la sentence, Drake partagea la communion avec le condamné; il le fit ensuite dîner avec lui. En sortant de table, Doughty tendit son cou à l'exécuteur. « J'espère maintenant, dit Drake à ses compagnons terrifiés, que désormais nous allons vivre en paix. Dimanche vous recevrez la communion; recevez-la avec l'esprit qui convient à des frères et à des amis chrétiens! » Qu'on juge de l'émotion d'une semblable scène dans le lieu désert où s'exerçait avec cette solennité triste et grave la justice impitoyable des hommes!

Il ne restait plus de l'escadre anglaise que trois navires. Le 6 septembre 1578, ces trois bâtimens entrèrent dans la Mer du Sud; ils avaient franchi le détroit de Magellan en moins de quinze jours. Jamais navire espagnol n'avait fait traversée si rapide. Les contrariétés pour Drake n'étaient qu'ajournées. A diverses reprises, il se vit rejeté violemment vers le sud, entraîné jusqu'au 55°, jusqu'au 58° et même jusqu'au 57° degré de latitude, c'est-à-dire à plus de 20 lieues au-delà du cap Horn. Il perdit sa chaloupe avec 8 hommes de son équipage; un de ses bâtimens disparut dans la tourmente, un autre rentra involontairement dans le détroit, et prit le parti d'en sortir par l'est pour regagner l'Angleterre au mois de juin 1579.

Le 25 novembre 1578, après dix mois de lutte, dix mois de tempêtes et de misère, Drake, n'ayant plus de toute son escadre qu'un navire, la *Biche d'or*, venait jeter l'ancre sur la côte du Chili. Le 4 décembre, il faisait sa première prise. 60,000 piastres d'or, des bijoux précieux, des marchandises de toute sorte, déridèrent le front des corsaires et leur firent dès ce jour oublier leurs peines. Non contents de ce riche butin, ils se jettent sur l'église de Valparaiso, la dépouillent, mettent la ville au pillage et vont jusqu'au 19 janvier 1579 se refaire au port de Coquimbo. Tarapaza, Arica, ont à leur tour la visite inattendue des Anglais. Le 13 février, Drake arrive enfin sur la rade du Callao. Plusieurs navires y étaient mouillés. En un tour de main, la *Biche d'or* fait rade nette; le 24 février, elle passe la ligne; le 1^{er} mars, elle capture le grand, le riche galion de Panama. La cargaison de ce bâtiment valait à elle seule près de 400,000 piastres.

Capturant et pillant toujours sur sa route, Drake n'en songeait pas moins à trouver le détroit qui devait le ramener par le nord en Angleterre. Il remonta ainsi jusqu'au 48^e degré de latitude. Le mois d'août était venu, le froid se faisait déjà sentir, et les vents se maintenaient presque constamment contraires. Drake prit sans hésiter sa résolution. Du nord, il se tourne brusquement vers l'ouest et lance la *Biche d'or* à travers l'Océan-Pacifique. Pendant soixante-huit jours, il ne vit que le ciel et l'eau. Le 20 octobre 1579, il mouillait à Mindanao, le 3 novembre à Ternate : le 9, sa cale était bondée jusqu'aux barrots du pont de piastres, de bijoux et de clous de girofle. La *Biche d'or* ce jour-là quittait les Moluques; elle calait alors 13 pieds d'eau. Comment eût-elle pu continuer à naviguer ainsi sans danger au milieu des bancs de sable ou de corail qui naguère se tenaient si loin de sa quille? Elle faillit rester sur un des récifs de la mer de Célèbes. Une saute de vent presque miraculeuse la sauva. Le 15 juin de l'année 1580 vit Drake doubler le Cap de Bonne-Espérance, le doubler sans s'y arrêter, car Drake était trop chargé de butin pour ne pas fuir soigneusement de nouvelles rencontres. Il ne voulut toucher qu'à Sierra-Leone. Le 26 septembre, la *Biche d'or* arrivait à Plymouth après un voyage qui avait duré deux ans et dix mois. Comme les compagnons de Magellan, Drake avait perdu un jour; il se croyait encore au dimanche 25, quand les habitans de Plymouth dataient déjà du lundi 26.

Ce retour de Drake produisit en Angleterre un effet prodigieux. La crédulité publique exagérait encore les richesses que la *Biche d'or* avait rapportées. Voir revenir avec de tels trésors ce corsaire qu'on avait cru tant de fois englouti, il y avait bien là de quoi frapper l'imagination populaire. Le pirate heureux fut appelé à la cour, mais les plaintes de l'Espagne devinrent bientôt si vives qu'il fallut

se résoudre à mettre les pillages de Drake sous séquestre. Au bout de quelques mois, la satisfaction donnée à Philippe II fut jugée suffisante; la reine Élisabeth avait pris son parti. Le 4 avril 1581, elle vint dîner à bord de la *Biche d'or*, mouillée en ce moment dans le port de Deptford. Le soir même, Drake, mettant un genou en terre, recevait de ses mains royales l'ordre de la chevalerie. Le fils de l'honnête marin de Tavistock s'appellera désormais sir Francis Drake. Hawkins et Forbisher ne gagneront leurs éperons que sept ans plus tard; ils les trouveront sur le champ de bataille du 26 juillet 1588.

Le moment approche où l'astre de la Péninsule va pâlir, mais quel éclat cet astre vient de jeter! Je n'aurai plus guère à m'occuper que de son déclin. Quand la mort du roi Sébastien aura confondu deux fortunes qui étaient restées jusque-là distinctes, les ennemis du nord auront plus beau jeu pour les abattre à la fois d'un seul coup. Un autre esprit ne tardera pas à prévaloir dans le monde. De la bataille de Las Navas de Tolosa à la bataille d'Alcazar-Quivir, il s'est écoulé moins de quatre cents ans. Ces quatre siècles ont vu ce que l'humanité a connu de plus grand : des chevaliers et des navigateurs comme nous n'en reverrons plus.

IV.

L'esprit des croisades persistait encore dans la Péninsule, que depuis longtemps déjà il s'était complètement éteint dans le reste de l'Europe. La foi ardente, le besoin de prosélytisme, s'y nourrissaient de l'irritation et, jusqu'à un certain point, des craintes qu'inspirait aux populations de l'Andalousie et des Algarves la domination menaçante assise sur la rive africaine du détroit de Gibraltar. Le petit-fils du roi Jean III et le fils de Charles-Quint avaient pris possession presque à la même époque de leur héritage, l'un en 1557, l'autre en 1559. La fortune du Portugal commençait à fléchir dans les Indes, la glorieuse administration de dom Jean de Castro en avait marqué l'apogée; celle de l'Espagne grandissait au contraire à vue d'œil dans le Nouveau-Monde. La force vive de cette monarchie ne consistait pas dans l'immense étendue des états qui la composaient, elle résidait surtout dans les 7 millions d'Espagnols qui gardaient fidèlement l'enthousiasme religieux et l'esprit chevaleresque des anciens jours. Ces Espagnols n'avaient pas moins en horreur l'hérésie que les Maures; ils trouvèrent dans le roi Philippe II un souverain dont l'âme se mit sans peine d'accord avec les sentiments dominants de ses sujets. Il est facile de blâmer les souverains qui répriment; l'histoire est-elle plus indulgente pour ceux qui cèdent? Je crains bien qu'en réalité elle ne garde ses faveurs pour ceux qui

réussissent. Il fut un temps où l'on n'admettait pas plus l'anarchie religieuse que nous ne voudrions accepter de nos jours l'anarchie politique. Ce n'est pas uniquement sous le règne du fils de Charles-Quint, c'est aussi sous le règne de Louis XIV qu'on a pu voir les plus grands esprits accueillir avec un déplorable enthousiasme des persécutions qui devaient assurer le triomphe de l'orthodoxie, et qui ne firent qu'enraciner plus profondément le principe de la liberté de conscience. Philippe II était un souverain appliqué, de dévotion austère, pénétré de ses droits tout autant au moins que de ses devoirs. Lorsque commencèrent les troubles des Flandres, il reçut avec indignation les premières représentations qui lui furent faites. En 1567, il envoyait dans les Pays-Bas le duc d'Albe. C'était la plus cruelle réponse qu'il pût faire aux révoltés. Les deux principaux chefs de la ligue des seigneurs, le comte de Horn et le comte d'Egmont, ne tardèrent pas à porter leur tête sur l'échafaud. Ainsi délivré de tout contrôle, le duc usa de ses pouvoirs avec une telle rigueur que beaucoup d'habitans, réduits au désespoir, cherchèrent un asile dans la piraterie.

Un pays conquis sur la mer avait dû s'adonner de bonne heure à toutes les industries maritimes. Dès le XIII^e siècle en effet, on construisait des navires en Zélande. En 1512, lorsque l'empereur Charles-Quint, d'accord avec le pape et la république de Venise, s'appretait à faire la guerre aux Turcs, les Hollandais avaient pu armer cent vaisseaux; ils en firent figurer quarante dans le cortège naval qui accompagna Philippe II en 1559 à son départ de Flessingue. Tous ces navires attendaient les mutins; la plupart leur appartenaient. L'insurrection s'en fit une sorte de patrie flottante. On crut flétrir les rebelles en les appelant *les gueux de mer*; mais sur toutes les côtes des Pays-Bas on trembla bientôt à ce nom. Adrien de Berghes, Ladislas de Brederode, Albert d'Egmont, se mirent à la tête de ces pirates, désavoués par l'Europe, secrètement assistés par tout ce qui s'intéressait à la cause de la réforme. Les gueux de mer se retiraient à La Rochelle devenue la citadelle du calvinisme et en Angleterre, où les ennemis de l'Espagne étaient toujours assurés de rencontrer un appui. C'est là qu'ils allaient se ravitailler et déposer le fruit de leurs brigandages. Les forces du plus grand empire s'usent vite quand elles s'attaquent à une insurrection nationale. En 1569, la rébellion des Flandres semblait abattue sous le bras de fer du duc d'Albe. Dix ans plus tard, après une cruelle alternative de succès et de revers, sept des provinces insurgées se liaient par l'union d'Utrecht, et déclaraient le roi d'Espagne déchu de la souveraineté des Pays-Bas. L'action des flottes, plus encore que celle des armées, décida de ce grand événement. La prise de La Brille par les gueux de mer donna une place forte à la rébellion. Maîtres de cette

ville, qu'ils occupèrent en 1572 au nom du prince d'Orange, les pirates secoururent à la fois le joug de la domination espagnole et celui de l'église romaine; plusieurs villes suivirent leur exemple. Dès ce jour, la confédération des provinces-unies se trouva fondée. Le duc d'Albe fit armer sur mer de toutes parts; il essaya vainement de reprendre La Brille. Les plus sanglans combats eurent lieu dans la mer intérieure. Victorieux sur le lac de Harlem, le comte de Bossu fut complètement battu et fait prisonnier dans le Zuiderzée. Le sieur de Beauvoir ne fut pas plus heureux : sa flotte, armée à Anvers, fut dispersée par la flotte de Zélande. On vit même, dans le cours de cette longue et impitoyable lutte, la guerre de terre ferme se convertir soudain en guerre maritime par la rupture inattendue des digues. Dans la plaine inondée, au milieu des arbres, des maisons, des villages devenus tout à coup des flots, manœuvrèrent alors les navires et les barques. Ce fut de cette façon que le prince d'Orange obligea en 1574 les Espagnols à lever le siège de Leyde.

Ces rudes campagnes avaient fini par fatiguer le duc d'Albe; elles usèrent deux autres généraux de renom, don Luis de Requesens et don Juan d'Autriche. En 1578, le prince de Parme, Alexandre Farnèse, succéda au vainqueur de Lépante. Il trouva dans les Pays-Bas des états-généraux assemblés, une confédération tacitement reconnue par la plupart des souverains de l'Europe. La guerre des Flandres prit alors un autre caractère; elle perdit de son acharnement et devint la première école de stratégie de l'Europe. Le duc de Parme y déploya les plus rares talens militaires.

En Portugal, on n'avait pas à faire la guerre aux hérétiques, — l'inquisition y avait mis bon ordre; — on n'avait pas cessé de vouloir la faire aux Maures. Un roi de vingt-quatre ans, un jeune roi « sans bonheur, » suivant la triste expression du poète, entreprit en 1578 d'effectuer une descente en Afrique. La sage politique de Jean III avait enrichi ses états; par une conséquence presque inévitable, elle y avait affaibli l'esprit militaire. Il fallut emprunter des troupes à l'Espagne, recruter des reîtres et des lansquenets allemands pour se mettre en mesure de réaliser la nouvelle croisade. Le 4 juin 1578, la flotte portugaise emportait de Lisbonne 18,000 soldats. Débarqué sur la plage d'Arzilla, le roi dom Sébastien vit sa petite armée enveloppée par une nuée d'Arabes, dès qu'il tenta de marcher sur Larache. Ce prince héroïque dont les historiens ont blâmé, non sans quelque amertume, l'imprudence, et dont ils ne se seraient pas fait faute d'exalter le succès, disparut au milieu de la déroute d'Alcazar-Quivir. Tout fait présumer qu'il trouva la mort le jour même sur le champ de bataille; mais le peuple, qui l'aimait, s'attendit, pendant plus de vingt ans, à le voir reparaitre. Dom Sébastien emportait avec lui l'indépendance nationale. La couronne

tombait en effet entre les mains d'un prêtre et d'un prêtre de soixante-six ans, le cardinal dom Henrique. Après ce cardinal, Philippe II avait des droits d'étroite parenté à faire valoir; il chargea le duc d'Albe de les appuyer. Le 25 août 1580, 20,000 soldats d'infanterie et 2,000 chevaux résolurent la question. Lisbonne capitula, et ses faubourgs furent livrés au pillage. Il n'en existait pas moins encore un prétendant, le prieur de Crato, dom Antonio, petit-fils illégitime d'Emmanuel. Le Portugal eût volontiers épousé la cause de ce compétiteur, qui seul le pouvait soustraire à l'absorption dont la bataille d'Aljubarrota et la dynastie d'Aviz avaient préservé en 1385 l'héritage de dom Fernando; mais les temps étaient bien changés. Les sympathies d'un peuple n'étaient pas de force à prévaloir contre les vieilles bandes de Castille. Après s'être défendu quelque temps avec vigueur dans Porto, et avoir erré fugitif de province en province, le prieur parvint à gagner la France au mois de janvier 1581. Il se vantait d'avoir des intelligences aux Açores; Catherine de Médicis lui fit donner une flotte de soixante vaisseaux. On y embarqua 6,000 hommes dont le colonel Strozzi eut le commandement et le comte Charles de Brissac, fils du maréchal de ce nom, la lieutenance. Charles Landereau, « gentilhomme de beaucoup de valeur, » prit les devans avec neuf vaisseaux et 800 soldats. Le reste de la flotte fit voiles quelque temps après, ayant à bord dom Antonio et le comte de Vimiosa, qui s'attribuait la qualité de connétable de Portugal. La descente s'effectua dans l'île de Saint-Michel. Six jours après paraissait la flotte d'Espagne commandée par le marquis de Santa-Cruz. Cette flotte se composait de cinquante galions, cinq pataches et douze galères. « Ce furent les premières galères qu'on vit s'engager si avant sur l'Océan. » Le combat commença par une canonnade à outrance; il finit comme il devait finir à cette époque : par l'abordage. Sur la flotte de Philippe II se trouvaient 6,000 Espagnols et 500 Allemands. Le succès, dit-on, fut longtemps douteux; il resta aux plus gros navires et aux plus gros bataillons. Strozzi fut blessé à mort; il expira au moment où on le présentait à l'amiral vainqueur. Le comte de Vimiosa succomba également à ses blessures; le comte de Brissac ramena en France les débris de la flotte. Les Français avaient perdu 1,500 hommes; 600 prisonniers étaient tombés aux mains de Santa-Cruz. L'amiral de Philippe II ne voulut voir dans ces ennemis vaincus que des pirates; il les fit sans pitié mettre à mort. Pendant ce temps, dom Antonio se trouvait en sûreté dans l'île de Tercère. De cet asile, il réussit encore une fois à gagner la France, et, ce qui a lieu de surprendre, il y obtint de nouveaux secours. Au mois de mai 1583, le commandeur de Chaste débarquait dans la ville d'Angra à la tête de 500 hommes. Le gouverneur, dom Emmanuel de Silva, n'avait pas cessé de tenir

la place au nom du roi Antonio, dont il se proclamait le lieutenant-général. Le marquis de Santa-Cruz amena de nouveau sa flotte dans ces parages; en quelques jours, il fut maître de la ville et fit chèrement expier à dom Emmanuel de Silva sa fidélité honorable. Le gouverneur de Tercère pour le roi Antonio eut la tête tranchée.

Tout semblait donc sourire à Philippe II. En dépit de quelques brigandages qu'il lui fallait subir, sa suprématie navale demeurait incontestée. Il était impossible cependant qu'il vit sans quelque ombrage et sans quelque inquiétude grandir en face des provinces insurgées une puissance maritime toujours prête à leur tendre la main. La marine anglaise avait pris un rapide développement depuis le jour où les réfugiés flamands étaient venus lui apporter leur concours et les secrets de leur industrie. Jusqu'alors, l'Angleterre avait dû tirer sa poudre à canon des Pays-Bas; elle apprit à la fabriquer sur ses propres rivages. Non contente de soutenir les prétentions de dom Antonio au trône de Portugal, celles du duc d'Alençon à la couronne de Brabant, la reine Élisabeth venait de décerner les honneurs de la chevalerie au pirate qui avait si audacieusement porté le pillage et la dévastation dans les colonies espagnoles. Quel défi plus sanglant pouvait-elle jeter à ce puissant monarque dont elle avait refusé la main, et qui se vantait encore à la face de l'Europe de lui avoir sauvé la vie au temps où sa propre sœur la reine Marie Tudor et Gardiner complotaient en secret sa perte? Philippe II, calme et froid, ruminait sa vengeance. Le duc de Parme reçut l'ordre de se procurer une description exacte « des ports, châteaux, rivières et routes de l'Angleterre. » C'était dans leur île que le roi d'Espagne voulait aller attaquer les Anglais. Il se flattait d'y trouver de nombreux partisans et d'y rallumer aisément le flambeau mal éteint de la guerre civile. De pareils desseins ne peuvent être longtemps tenus secrets; ils exigent trop de préparatifs. La reine Élisabeth, informée de ce qui se tramait contre elle, n'hésita pas à prendre les devans. Il lui était facile de frapper sans se découvrir. Sir Francis Drake était là, enrichi, anobli, mais toujours aussi entreprenant. Pour le lancer sur les Espagnols, la reine n'eut à lui fournir ni vaisseaux, ni soldats, elle n'eut qu'à fermer les yeux. Drake sortit des ports d'Angleterre avec vingt-cinq voiles; le 17 novembre 1585, anniversaire du jour où Élisabeth était montée sur le trône, il jeta pendant la nuit un millier d'hommes sur la principale des îles du Cap-Vert et s'empara de la ville de Santiago. Sans s'arrêter, il traverse l'Atlantique, pille Saint-Christophe et La Dominique, occupe pendant plus d'un mois Santo-Domingo, va rançonner la ville de Carthagène, ravager la côte de Floride, et finit par ramener en Angleterre les débris de la malheureuse colonie de

Roanoke, fondée l'année précédente sur les côtes de la Virginie par sir Walter Raleigh. En 1586, il fait route avec une autre flotte non plus pour les Indes occidentales, mais pour Lisbonne même et pour Cadix. Les Espagnols se voient avec stupéfaction attaqués dans ceux de leurs ports qu'ils croyaient à bon droit les plus sûrs. Drake y brûle en une seule expédition les navires par centaines. Le fameux galion des Indes orientales, le *Saint-Philippe*, était attendu à Terçère. Drake s'établit en croisière au milieu des Açores, et y supporte des privations incroyables plutôt que d'abandonner son dessein. Sa patience est récompensée, il ramène en Angleterre la plus riche capture qui ait jamais été faite.

Philippe II supportait tous ces coups, je ne dirai pas sans se plaindre, mais sans vouloir rompre encore ouvertement. Par les soins habiles de Walsingham, conseiller privé d'Élisabeth, ses traites venaient d'être protestées à Gênes. Walsingham retarda ainsi d'une année les projets d'invasion. L'orage cependant continuait de s'amasser en silence. Le duc de Parme s'emparait peu à peu sur les côtes de Flandre des places du littoral, et tous les ports de la monarchie équipaient des galions. La grande armada ne va pas tarder à entrer en scène; c'est l'histoire militaire de la marine moderne qui commence.

D'autres expéditions ont été préparées avec autant de maturité; aucune n'a mieux mérité de réussir que la grande entreprise de 1588. L'invasion devait venir des côtes de Flandre. Le duc de Parme avait rassemblé d'Espagne, de France, de Savoie, d'Italie, de Naples, de la Sicile, de l'Allemagne et même de l'Amérique, une armée de 40,000 fantassins et de 3,000 cavaliers. Il voulait franchir le détroit avec 30,000 hommes au moins et 800 chevaux. Des forces navales supérieures lui fermaient le passage; il n'attendait pour partir que d'être débloqué; en attendant, il avait cantonné ses troupes. Près de Nieuport se trouvaient trente compagnies d'Italiens, dix de Wallons, huit d'Écossais, autant de Bourguignons, — à Dixmude, quatre-vingts compagnies de Néerlandais, soixante d'Espagnols, soixante d'Allemands. 700 transfuges anglais, écossais, irlandais, s'étaient rassemblés sous le commandement de sir William Stanley et de Charles Nevil, comte de Westmoreland; 12,000 hommes campaient avec le duc de Guise sur la côte de Normandie. L'Angleterre allait donc avoir à combattre la première infanterie du monde, commandée par le meilleur capitaine de l'Europe. Pour effectuer le transport de ses troupes, le duc de Parme avait à Dunkerque trente-huit navires de guerre montés par des marins de Brème, de Hambourg, d'Emden et de Gênes; à Nieuport, deux cents bateaux de moindres dimensions. Flotte et flottille, tout

était encore très insuffisant. Le duc fit construire à Anvers, à Gand et jusque dans la rivière de Watten (1), des bateaux plats et de nouveaux navires. Après avoir construit ces barques, il fallait les amener de l'intérieur à la mer. On cura les rivières, on creusa des canaux de Gand à Ysendyck, à Sluys, à Nieuport. Sur ce dernier point, on embarquerait des fascines; à Gravelines, on prendrait vingt mille barriques destinées à former des ponts de débarquement. Cent hourques chargées de provisions viendraient par les canaux de Bruges dans les ports de Flandre. Tels étaient les préparatifs qui avaient lieu directement en face de l'Angleterre; au loin, il s'en faisait de plus considérables encore.

Le duc de Parme ne pouvait rien tant qu'une flotte espagnole n'aurait pas éloigné la croisière combinée qui, sous les ordres de Justin de Nassau, amiral de Zélande, de lord Seymour et de sir William Winter, surveillait de près ses mouvemens. Le sort de la campagne se déciderait donc en premier lieu dans la Manche. Philippe II ne doutait pas que sur ce terrain il n'eût facilement l'avantage. Montée par 32,000 hommes, armée de trois mille canons, jaugeant près de 60,000 tonneaux (2), sa flotte comprenait 132 navires et lui coûtait par jour plus de 30,000 ducats. Il avait mis à bord 7,000 mousquets, 10,000 hallebardes et pertuisanes, 1,200,000 boulets, 5,600 quintaux de poudre, 800 mules pour le service de l'artillerie de campagne et six mois de vivres. Pour commander en chef l'expédition, il fit choix de don Alfonso Perez de Guzman, duc de Medina-Sidonia; pour conduire la flotte, il s'en reposa sur la vieille expérience de don Juan Martinez de Recalde.

La reine Élisabeth ne commença ses préparatifs de défense que le 1^{er} novembre 1587. Ce fut son honneur pendant un long règne, on peut même ajouter que ce fut sa grande habileté d'être avant tout une reine économe. En cette occasion cependant, elle paraît avoir poussé l'économie trop loin, car elle faillit se laisser surprendre. L'élan populaire racheta heureusement l'imprudence de la souveraine. Le peuple anglais n'est pas de ceux qui laissent tout à faire à leur gouvernement; dès qu'il vit son territoire menacé, il courut aux armes et ouvrit ses coffres. Le 20 décembre, la flotte, en

(1) Watten est une petite ville de la Flandre française, située à 34 kilomètres sud-ouest de Dunkerque.

(2) J'é me suis livré à de très longs et très minutieux calculs pour arriver à estimer l'importance de chacune des deux flottes. Le *tonnage* n'est qu'une mesure de convention destinée à établir approximativement la capacité du navire. Ce mode de mesurage a souvent varié. Il n'y a de mathématiquement exact que le calcul du *déplacement*, c'est-à-dire le mesurage géométrique du volume d'eau déplacé par la partie immergée de la carène. La différence entre le déplacement du bâtiment lége et du bâtiment prêt à prendre la mer constitue ce qu'on appelle l'*exposant de charge*. — *Jauger* un bâtiment, c'est en évaluer, suivant les règles de douane, le tonnage.

qui résidait l'unique espoir du protestantisme, se trouva en état de prendre la mer. Le grand-amiral d'Angleterre, Charles lord Howard d'Effingham, la commandait. On lui donna pour vice-amiral sir Francis Drake, pour contre-amiraux John Hawkins et Martin Forbisher. Cette flotte comptait cent quatre-vingt-dix-sept navires. Le chiffre des bâtimens qui la composaient ferait illusion, il le faut compléter par un autre : l'Angleterre, en réalité, n'opposait que 30,000 tonneaux environ à 60,000, et moins de 16,000 hommes à plus de 30,000 (1). Une défaite navale était à prévoir. Tout eût-il été pour cela perdu? L'Europe et Philippe II le pensaient, la noblesse anglaise était trop fière pour vouloir l'admettre. Vingt mille hommes se tenaient sur les côtes méridionales d'Angleterre, prêts à s'opposer au débarquement; 1,000 chevaux et 22,000 fantassins, sous les ordres de Robert Dudley, comte de Leicester, étaient campés à Tilbury, près de l'embouchure de la Tamise. Une autre armée, commandée par Henry Carey (lord Hunsdon), comprenait 34,000 fantassins et 2,000 cavaliers; ce corps était spécialement destiné à garder la personne de la reine. On se méfiait du roi d'Écosse, qui avait à venger la mort de sa mère. Le duc de Parme le sollicitait vivement d'opérer une diversion. La politique n'a pas de rancunes; elle n'a que des intérêts. Il fut facile de persuader à l'Écosse que la perte de l'Angleterre compromettrait gravement son indépendance. Le roi Jacques céda aux caresses d'Élisabeth ou à la pression de ses conseillers; il déclara les Espagnols ennemis de son trône et offrit son concours aux juges de Marie Stuart.

V.

Tout était prêt enfin en Espagne et en Italie. Philippe II lança son manifeste, le pape Sixte-Quint excommunia la reine. Il la déclara illégitime et usurpatrice, dégagea ses sujets du serment de fidélité, et promit indulgence plénière à quiconque seconderait le duc de Parme. Le 19 mai 1588, la flotte espagnole sortait du Tage et se dirigeait vers la Corogne. Tel était le lieu choisi pour le rendez-vous général. A la hauteur du cap Finistère, une tempête dispersa l'armée; un tiers seulement put atteindre le port. Le bruit se répandit alors en Angleterre que la flotte espagnole était en partie détruite et qu'elle ne pourrait rien entreprendre de cette année. Élisabeth crut le moment venu de réduire ses dépenses. Walsin-

(1) Dans l'appréciation des forces, c'est toujours à cette époque le tonnage et non le nombre des navires qu'il faut considérer. Sur cent quatre-vingt-dix-sept bâtimens, la reine n'en avait fourni que trente-quatre. Cette escadre n'en constituait pas moins, avec ses 12,000 tonneaux et ses 6,900 hommes, plus du tiers de la totalité des forces réunies sous la bannière de lord Howard.

gham fit sur-le-champ savoir à lord Howard que, suivant le bon plaisir de la reine, il eût à renvoyer au port quatre de ses plus gros vaisseaux. L'amiral résista : s'il le fallait, il prendrait à sa charge l'entretien de ces bâtimens; il se garderait bien de s'en séparer. La nouvelle qu'on lui transmettait exigeait tout au moins confirmation. Howard voulut aller reconnaître lui-même les ports de la Galice; le 10 juillet, il n'était plus qu'à quarante lieues des côtes d'Espagne. Le vent tout à coup passa au sud. Ce vent pouvait porter la flotte ennemie sur la côte d'Angleterre. Howard craignit de s'y voir devancé; il retourna sur-le-champ à Plymouth. Ce fut à ce mouillage qu'un corsaire écossais vint lui annoncer, le 19 juillet, l'approche de la flotte espagnole. Le 20, les deux armées étaient en présence. Les Anglais sortaient en louvoyant de la baie de Plymouth; l'armée espagnole défilait lentement devant Eddystone et remontait la Manche toutes voiles déployées.

On vit passer d'abord douze galions portugais placés sous le commandement particulier du généralissime, le duc de Medina-Sidonia. Ces douze galions portaient près de 8,000 tonneaux, 389 canons, 1,242 matelots et 3,086 soldats. Le galion-amiral était un navire de 4,000 tonneaux, armé de 50 canons (1). Puis vint la flotte de Biscaye, commandée par don Juan Martinez de Recalde, avec ses quatorze bâtimens, ses 5,861 tonneaux, ses 302 canons, ses 906 matelots, ses 2,117 soldats. La flotte de Castille, sous les ordres de don Diego Florez de Valdez, se présenta la troisième; elle comptait seize navires, 8,054 tonneaux, 474 canons, 1,793 matelots, 2,924 soldats. Trois autres divisions se succédèrent : l'escadre d'Andalousie, l'escadre du Guipuscoa et la flotte du Levant. L'escadre d'Andalousie avait pour chef don Pedro de Valdez. C'était la plus forte escadre, bien qu'elle ne se composât que de onze navires. Son tonnage total était de 8,692 tonneaux, son armement de 315 canons servis par 776 matelots et 2,359 soldats. Le plus gros de ses navires portait 1,550 tonneaux, le plus faible 569 (2). L'escadre du Guipuscoa, confiée à don Miguel de Oquendo, pouvait mettre en ligne 12 navires, 7,000 tonneaux, 296 canons, 608 matelots et 2,120 soldats; elle semblait cependant presque chétive à côté de la flotte du Le-

(1) 1,000 tonneaux de jaugeage correspondaient alors à un déplacement total de 1,500 tonneaux. C'était la capacité d'un vaisseau de 60 canons dans la flotte de Tourville, celle des frégates de 44 au commencement de ce siècle, la *Clorinde*, par exemple, dont le déplacement était de 1,743 tonneaux, ou l'*Armide*, qui en déplaçait 1,391. Dans la division du généralissime, on comptait aussi bien que dans les autres de gros et de petits galions. Les moindres jaugeaient 106 tonneaux, portaient 14 canons, 50 matelots et 60 soldats. Un de nos bricks de 20, le *Palinure*, aurait offert un déplacement au moins double.

(2) L'un, sous le rapport du déplacement, eût pu être comparé à nos frégates de 52, telles que la *Zénobie*; l'autre à nos corvettes de 30 construites sur le type de l'*Ariane*.

vant, commandée par don Martinez de Vertendona. Dans cette dernière flotte en effet, composée de 10 navires, on ne rencontrait que des montagnes mouvantes, des bâtimens comparables, par leurs dimensions, à nos grandes frégates ou à nos corvettes (4). Il y avait là un groupe rassemblant sous une forme très compacte 8,632 tonneaux de jauge, 319 canons, 844 matelots et 2,792 soldats. A la droite de ces six divisions de combat naviguaient les hourques et les pataches. Les hourques, c'était le convoi; les pataches tenaient lieu d'escadre légère. Monté sur le *Grand-Griffon*, don Juan Lopez de Medina dirigeait les premières, au nombre de 23 navires; 24 pataches obéissaient aux ordres de don Antonio de Mendoza. Quatre galéasses, grosses galères de Naples, montées chacune par 130 matelots, 270 soldats et 300 galériens, suivaient la bannière de don Hugo de Moncada; 4 galères de Portugal, plus alertes, mais plus faibles aussi d'échantillon, n'ayant à bord chacune que 106 matelots, 110 soldats et 222 esclaves, reconnaissaient pour amiral don Diego de Medrana. Ces huit navires à rames, amenés jusque dans la Manche, pouvaient en temps de calme y rendre les plus grands services.

Voyons maintenant ce qu'étaient les forces anglaises : la flotte de la reine, composée de 34 navires, montée par 6,279 hommes, jaugeait 11,850 tonneaux. Le plus fort bâtiment de cette flotte était le *Triumph*, de 1,100 tonneaux avec 500 matelots à bord. La moyenne du tonnage, — 347 tonneaux, — celle des équipages, — 185 hommes, — indiquait un corps de bataille où chaque unité avait sa valeur. C'est là que tous les pavillons de commandement avaient trouvé un navire digne de les porter. Le grand-amiral, Charles Howard, s'était placé sur l'*Arche-Royale*, de 800 tonneaux; le comte de Cumberland sur l'*Elizabeth-Bonaventure*, lord Henry Seymour sur le *Rain-Bow*, lord Thomas Howard sur le *Lion d'or*, lord Edmond Sheffield sur l'*Ours blanc*, sir William Winter sur le *Van-Guard*, sir Francis Drake sur le *Revenge*, sir Robert Southwell sur l'*Elizabeth-Jonas*, John Hawkins sur le *Victory*, sir Henry Palmer sur l'*Antelope*, Martin Forbisher sur le *Triumph*, sir George Beston sur le *Dreadnought*. Six divisions formées de navires nolisés, une division de gabares, complétaient l'armée navale d'Angleterre (2).

(1) A la *Forte* par exemple, de 2,043 tonneaux de déplacement, ou à l'*Ariane*, de 1,050.

(2) On se fera aisément une idée de la force de ces divisions nolisées qui ne comprenaient pas moins de 163 navires, si l'on place en regard des chiffres que j'ai déjà cités les moyennes suivantes : pour la première division appartenant au grand-amiral 75 tonneaux et 24 hommes; pour celle de sir Francis Drake 160 tonneaux et 73 hommes; pour les navires fournis par la Cité de Londres 161 tonneaux et 72 hommes; pour les trois divisions de caboteurs et de volontaires 96 tonneaux et 48 hommes. Les esca-

Les divisions espagnoles, dès qu'elles eurent dépassé le rocher d'Eddystone, se groupèrent autour du généralissime, et cette flotte immense continua sa marche formée en croissant; son front seul occupait un espace de près de 7 milles. Les Anglais ne pouvaient songer à lui disputer le passage; ils voulaient conserver l'avantage du vent, suivre l'ennemi de près, et, quand l'occasion s'en présenterait, l'inquiéter sur ses derrières.

On n'avait pas encore oublié les traditions de l'antique chevalerie. En guise de héraut d'armes, lord Howard envoya le 21 juillet, vers neuf heures du matin, sa pinasse (1) faire sur les Espagnols une décharge de tous ses canons. C'était la réponse au manifeste de Philippe II, la déclaration de guerre à l'étranger qui osait, sans saluer de son pavillon, pénétrer « dans les mers étroites. » Immédiatement après, le grand-amiral ouvrit lui-même le feu sur le galion d'Alfonso de Leva. Recalde avec sa division se porta au secours de ce bâtiment. Sir Francis Drake, John Hawkins, Martin Forbisher, accoururent à leur tour. Recalde se replia en bon ordre vers le gros de la flotte. Il avait perdu 15 hommes dans cet engagement. La nuit vint, nuit noire et tempétueuse; la mer grossit beaucoup. Le galion que montait don Pedro de Valdez aborda un autre vaisseau espagnol; dans cet abordage, le vaisseau de Valdez craqua son mât de misaine et son beaupré; le lendemain 22 juillet, il tombait entre les mains de sir Francis Drake. L'escadre espagnole continuait toujours sa route. C'était la seconde nuit qu'elle passait dans la Manche. Le jour la trouva au-delà du cap Start. Drake avait reçu l'ordre de conduire l'armée anglaise. Lancé à la poursuite de quelques hourques allemandes, il se trouva bientôt hors de vue. La majeure partie de la flotte anglaise restait en panne, ne sachant plus qui suivre. Howard, lui, suivait le feu de l'amiral espagnol, se figurant marcher dans les eaux de Drake. Au jour, il n'apercevait plus que le haut des mâtures de sa flotte; il était au milieu de la flotte ennemie. Deux navires seulement, l'*Ours blanc* et le *Mary-Rose*, avaient partagé sa fortune. La situation pouvait être critique, mais l'armada tendait avec trop d'énergie à son but pour vouloir s'en laisser détourner. Elle préférait faire encore une fois la part du feu. Medina-Sidonia avait perdu un galion, il en sacrifia un autre,

drilles que les Grecs opposèrent dans la guerre de 1821 à 1828 aux escadres ottomanes pourraient seules être assimilées à cette flottille marchande. On y rencontrait, à côté de galions de 200 et 300 tonneaux, des barques qui en jaugeaient à peine 30, 40 ou 50.

(1) *Pinnace, pinace, pinasse*, « petit bâtiment à poupe carrée qui va à voiles et à rames et qui porte trois mâts. » La pinasse devait être une espèce de lougre ou de chasse-marée. Les navires côtiers ont peu changé de forme ou de voilure depuis cinquante ans.

dommagé cette nuit même par un incendie. Déjà un messenger avait parti pour aviser le prince de Parme de la position de la flotte; le calme malheureusement survint; la fortune commençait à hésiter. Le 23 juillet, ce n'était plus par le calme, c'était par le vent contraire qu'on se trouvait arrêté.

Du moment qu'ils ne pouvaient plus avancer, les Espagnols ne demandaient pas mieux que de combattre. Ils étaient alors arrivés à la hauteur de Portland. Ils virèrent de bord et se portèrent sur la flotte anglaise. La canonnade, à cette époque, ne pouvait rien résoudre; il fallait en venir à l'abordage. Les Espagnols tentèrent plusieurs fois d'aborder. Plus agiles, les Anglais réussirent constamment à se dérober à leur étreinte. Une action assez vive et très confuse s'engagea. L'*Arche-Royale*, le *Non-Pareil*, l'*Elizabeth-Jonas*, le *Victory*, se mirent en demeure de répondre aux galions. Le *Triumph*, le *Merchant-Royal*, le *Centurion*, le *Margaret and John*, le *Mary-Rose*, le *Lion d'or*, eurent affaire aux galères. Pendant une heure et demie, les navires anglais tinrent ces bâtimens à rames en échec. La brise vint encore une fois changer la face des choses. Elle passa successivement au sud-est, puis au sud-ouest. Les Espagnols se formèrent en demi-cercle, placèrent leurs meilleurs navires en dehors, ceux qui avaient souffert dans l'intérieur du croissant, et, ainsi rangés, ils reprirent leur chemin vers Calais. Les Anglais reprirent de leur côté leur poursuite. Un grand navire de Venise qu'ils étaient parvenus à désenparer tomba dans cette journée en leur pouvoir. La flotte de lord Howard commençait à manquer de poudre. L'amiral en envoya chercher dans le port le plus voisin. Malgré la perte de trois bâtimens, l'avantage n'en restait pas moins à la flotte espagnole, puisqu'elle continuait imperturbablement sa route et approchait insensiblement de son but. Le 25 juillet, au matin, les deux flottes se retrouvèrent à la hauteur de l'île de Wight. On se battit cette fois à 100 mètres environ de distance. Il faisait presque calme. Les Anglais se faisaient remorquer par leurs embarcations, les Espagnols s'aidaient de leurs galères. On vit dans cette journée le *Non-Pareil* et le *Mary-Rose* amener leurs huniers, — c'est ainsi qu'au xvi^e siècle on mettait en panne, — et braver à eux seuls toute la flotte espagnole. Le duc de Medina-Sidonia s'était de sa personne porté à l'arrière-garde. Son grand-mât fut abattu; il eût été pris, si Mexia et Recalde ne se fussent empressés de venir le couvrir. L'amiral anglais ne courut pas moins de danger. Un changement de vent le dégagea et lui permit de rallier autour de lui sa flotte dispersée par le calme. Le 26 juillet, Charles Howard d'Effingham appelait à l'ordre lord Thomas Howard, lord Sheffield, Roger Townsend, John Hawkins, Martin Forbisher. C'étaient les héros

du combat de la veille. Sur le pont de l'*Arche-Royale*, le grand-amiral d'Angleterre leur conféra, au nom de la reine, les honneurs de la chevalerie.

La brise cependant avait fraîchi et se maintenait au sud-ouest. Un second messenger fut détaché au prince de Parme. Medina le pressait de sortir, de venir le rejoindre à tout prix. Bien qu'ils se soient vantés de pousser devant eux l'ennemi comme un troupeau, les Anglais ne pouvaient méconnaître à cette heure l'imminence du danger. Ils rappelèrent les vaisseaux de lord Seymour, ceux de sir William Winter, détachés sur la côte de Flandre, et demandèrent à l'Angleterre menacée des renforts. Il était inutile de stimuler le zèle de la noblesse et de la *gentry*. Les volontaires s'engageaient en foule, nolisaient des navires et venaient à chaque instant grossir les rangs de l'armée. Là se confondirent avec les vieux corsaires les plus beaux noms de la Grande-Bretagne : les comtes d'Oxford, de Northumberland et de Cumberland, lord Dudley, sir Thomas, sir Robert et William Cecil. Quand il eut été rallié par Henry Seymour et par sir William Winter, le Lord d'Effingham se trouva entouré de cent quarante navires, tous en bon état et bien ravitaillés, commandés par les plus vaillans capitaines et montés par les plus vigoureux matelots qui aient jamais mis le pied sur un navire. Les juges de paix des comtés maritimes, le comte de Sussex, sir George Carey, les capitaines des forts et des châteaux envoyaient à l'envi des hommes, des vivres et des munitions. Quinze ou seize navires seulement avaient été jusqu'alors engagés ; le grand effort restait encore à faire.

Enfin le 27 juillet, dans la soirée, la flotte espagnole jeta l'ancre devant Calais. Tout dépendait désormais du duc de Parme. Qu'il chassât devant lui les vingt-cinq vaisseaux hollandais qui prétendaient encore le bloquer, et l'Angleterre se trouvait envahie. Le duc ne possédait, il est vrai, pour déboucher en mer que deux issues, le port de Dunkerque et celui de Nieuport ; son devoir n'en était pas moins de tenter la sortie. Il ne la tenta pas. « Ses bateaux plats faisaient eau ; ses matelots, retenus si longtemps contre leur gré, avaient déserté en grand nombre ; ses vivres n'étaient pas encore rassemblés. Il ne pourrait sortir avant le 4 août. » Telle fut la réponse que reçut Medina-Sidonia, et pendant ce temps l'escadre anglaise venait mouiller près de la flotte espagnole, presque à portée de coulevrine.

Le 28 juillet, le lendemain du jour où les deux flottes avaient jeté l'ancre, lord Howard reçut l'ordre de la reine de choisir huit de ses moins bons navires et de les convertir en brûlots. Ce moyen d'attaque avait été déjà employé avec le plus grand succès au siège d'Anvers. Deux capitaines, dont l'histoire a gardé les noms, Young

et Prowse, acceptèrent la mission de conduire à portée de canon de la flotte espagnole les engins incendiaires. Vers deux heures du matin, ils les abandonnèrent au vent et au courant après avoir mis le feu à la mèche. En un instant, les brûlots furent en flammes; le désordre se mit dans la flotte espagnole. Peu de navires prirent le temps de lever leurs ancres; la plupart se hâtèrent de couper leurs câbles. La confusion sans doute en ce moment fut grande, mais le dommage fut moins considérable qu'on eût eu sujet de le craindre. La flotte espagnole avait été naturellement dispersée; elle se rallia le 29 juillet vis-à-vis Gravelines. Ce même jour, le duc de Parme, ayant fait ses dévotions à Notre-Dame de Halle, entra à Dunkerque. Il fit punir les fournisseurs qui auraient dû en temps opportun approvisionner la flotte; il n'essaya pas de prendre la mer. L'expédition venait d'avorter.

La flotte espagnole n'avait été ni équipée ni construite pour combattre au milieu des bancs de la côte de Flandre. Les Anglais avaient dans de tels parages tout le bénéfice de leurs faibles tirans d'eau, de leurs coques plus légères. Ce fut sir Francis Drake, suivi de son escadre, qui attaqua le premier; le gros des Anglais vint ensuite, puis bientôt arrivèrent les Hollandais et les Zélandais. Tout vaisseau désarmé tombait sur les bancs. Ainsi furent capturés ou périrent un grand galion de Biscaye, le *Saint-Mathieu*, de 800 tonneaux, commandé par don Diego de Pimentelli, le *Saint-Philippe*, monté par don Francisco de Tolède, un vaisseau de Castille, de 400 tonneaux, et deux vaisseaux vénitiens. Malgré tant de désastres, il restait encore au duc de Medina-Sidonia cent dix ou cent douze navires dont la coque et le grément avaient, il est vrai, beaucoup souffert. Que pouvait faire Medina-Sidonia sans le duc de Parme? Opérer sa retraite en tenant autant que possible l'ennemi à distance. Il l'eût fait sans doute, et eût emporté du moins dans ce grand insuccès l'honneur d'avoir courageusement et fidèlement accompli sa tâche, si le ciel ne se fût brusquement tourné contre lui. Le vent s'éleva du nord-ouest avec grains et fortes rafales. Ce contre-temps ne fermait pas seulement aux Espagnols la route vers le détroit de Douvres, il menaçait de les pousser vers les côtes de Zélande. Les Anglais ne songèrent plus qu'à leur propre sûreté, ils levèrent la chasse et firent force de voiles pour s'éloigner de ces dangereux parages. Le vent passa heureusement au sud-ouest; Medina en profita pour virer de bord et pour faire route au nord-est. Le soir la flotte espagnole tint conseil. Les navires étaient encombrés de blessés et de malades, les provisions commençaient à s'épuiser, on se trouvait à court d'eau, et on avait laissé la majeure partie des ancres sur la rade de Calais. D'un avis unanime, le conseil déclara qu'il fallait rentrer en Espagne, et qu'il y fallait rentrer par le nord de l'Écosse.

Revenir sur ses pas avec des gréemens avariés, des équipages harassés, un vent qui menaçait d'être constamment contraire, pendant qu'une flotte ennemie, ardente à la poursuite, obligerait chaque jour à suspendre la route pour repousser ses assauts, fut considéré à juste raison comme une manœuvre tout à fait impraticable. Quelle traversée cependant on allait entreprendre, — sans cartes, sans pilotes, sans connaissance des côtes, des vents et des marées! Les Espagnols s'imposaient ainsi le devoir de recommencer leur ancien métier de découvreurs; mais ce n'était plus avec des barques de 50 ou de 60 tonneaux, c'était avec des galions presque aussi gros et assurément beaucoup plus lourds que nos frégates. « Combien ils auraient voulu à cette heure, disait Drake, se retrouver sous leurs orangers! » Ce sont là des insolences de vainqueur. Les Espagnols avaient montré plus d'une fois, même avant l'expédition de Magellan, qu'ils savaient naviguer, eux aussi, par les hautes latitudes; seulement tout concourait en 1588 à leur rendre plus que jamais périlleuse la navigation des mers boréales.

Pour épargner leur eau, ils jetèrent à la mer les chevaux et les mules; puis, favorisés par le vent, ils firent route sous toutes voiles vers la pointe septentrionale de l'Écosse. Les Anglais les suivirent; ils furent loin de trouver des gens aussi intimidés que leurs historiens l'ont prétendu. Maintes fois ces vaincus amenèrent leurs humiers pour défier et attendre un ennemi qui triomphait trop tôt. Lord Howard n'alla pas au-delà du 55° degré de latitude. Il jugea suffisant de laisser à quelques avisos le soin d'observer l'ennemi et s'en fut jeter l'ancre sur la rade de Yarmouth. Quelques-uns des vaisseaux de sa flotte mouillèrent à Harwich, d'autres rétrogradèrent jusqu'aux Dunes.

Vingt-cinq navires suivaient le duc de Medina, quarante étaient groupés autour de Recalde. La flotte espagnole passa ainsi entre les Orcades et Fair-Isle par 59° 30' de latitude nord. Le 23 août 1588, soixante-dix-huit navires s'étaient réunis. Jamais ces affreux parages n'avaient eu un tel spectacle.

Le duc n'avait plus d'attaques à redouter; il voulut laisser à ses capitaines toute liberté pour regagner le port. La tempête leur réservait un périlleux retour. Du 23 août à la fin de septembre, les coups de vent, les brumes, ne cessèrent de se succéder. Ces contretemps amenèrent enfin la déroute. Les Anglais, comme le proclamait fièrement Philippe II, n'avaient pas vaincu l'invincible armada. Ils l'avaient tenue en échec, lui avaient fait subir des pertes considérables; ce fut le duc de Parme qui fit avorter son dessein, et la colère céleste qui entraîna sa ruine. A Lough-Foyle (1), il se perdit

(1) Lough-Foyle, sur la côte nord d'Irlande, par 55° 13' de latitude nord, 9° 15' de longitude ouest.

un vaisseau avec 1,400 hommes; trois vaisseaux et 1,500 hommes périrent à Sligo-Haven (1). *Notre-Dame du Rosaire*, amiral de l'escadre du Guipuscoa, était un galion de 1,000 tonneaux. Ce galion s'échoua sur les roches de Blasket-Sound (2). De 500 hommes, un seul parvint à se sauver. Neuf autres bâtimens furent jetés à terre entre les rivières de Lough-Foyle et de Lough-Swilly (3). Quelques-uns, repoussés par les vents d'ouest jusque dans la Manche, eurent de nouveau à y combattre les Anglais. On en vit arriver de mésaventure en mésaventure jusqu'au Havre-de-Grâce en Normandie. Vers la fin de septembre, les débris de la flotte espagnole étaient rassemblés à Santander; le duc de Medina-Sidonia rentra en Espagne avec vingt-cinq vaisseaux. La perte totale de l'expédition paraît avoir été de 35 navires et de plus de 13,000 hommes; 2,000 furent faits prisonniers en Irlande et dans les Pays-Bas. Il n'y eut pas une famille noble en Espagne qui n'eût à déplorer la perte d'un fils, d'un frère ou d'un parent. Le deuil fut si général que le roi, par une proclamation, dut en abrégier la durée. Telle fut l'issue de la formidable entreprise que les Espagnols avaient mis trois ans à préparer.

De toutes parts, on se plut à railler ce désastre. On le raille encore aujourd'hui sur la foi de récits légers ou empreints d'une exagération évidente. La monarchie qui avait si longtemps fait trembler l'Europe ne pouvait s'attendre dans son malheur à de la justice ou à de la pitié. Il appartient aux marins d'être plus équitables envers des marins malheureux. Quelle escadre de nos jours, et à plus forte raison au temps de Louis XIV ou de Louis XV, eût mieux résisté aux épreuves de tout genre que la grande armada eut à subir? Medina-Sidonia amena ses vaisseaux jusque devant Calais. L'empereur Napoléon I^{er} n'en demandait pas davantage à Villeneuve.

Pendant que l'Espagne pleurait le sort funeste de sa flotte, l'Angleterre et les Provinces-Unies s'abandonnaient aux transports de leur allégresse. La Zélande faisait frapper une médaille d'argent avec cet exergue : « La gloire n'appartient qu'à Dieu; » au revers, on voyait figurée la flotte d'Espagne, au-dessous étaient écrits ces mots : « elle est venue, elle s'en est retournée, elle n'est plus. » En Angleterre, un jeûne public fut ordonné pour remercier Dieu; le jour de jeûne fut suivi du plus éclatant des jours de fête. Le 29 novembre 1588, la reine Élisabeth, portée sur un char de triomphe

(1) Sligo-Haven, sur la côte occidentale d'Irlande : latitude 54° 21', longitude 11° ouest.

(2) Blasket-Sound, côte occidentale d'Irlande : latitude 52° 14' nord, longitude 12° 42' ouest.

(3) Lough-Swilly sur la côte nord d'Irlande, par 55° 16' de latitude nord, 9° 58' de longitude ouest.

d'où pendaient les pavillons enlevés aux ennemis, accompagnée du parlement et des grands-officiers de la couronne, se rendit en habit de cérémonie de son palais à l'église de Saint-Paul. Toutes les rues par où elle devait passer étaient « tendues de drap bleu et bordées de bourgeoisie sous les armes. » Accourue à ce spectacle, la multitude acclamait la reine avec frénésie, et ne cessait de témoigner par ses cris de joie et de reconnaissance que c'était à elle seule que l'Angleterre sauvée voulait attribuer son bonheur.

Il était permis de triompher; il eût été plus sage peut-être de songer à tirer parti de la victoire, car Philippe II n'était pas homme à se laisser abattre par un seul revers; mais la reine Élisabeth tenait avant tout à ménager ses finances. Ses revenus ne s'élevaient guère au-dessus de 15 millions de francs, et elle avait à peine 4 millions de sujets. L'Angleterre se reposa six ans. Pendant ce temps, le roi d'Espagne reprenait peu à peu des forces. On apprit bientôt qu'il méditait une sérieuse revanche. Élisabeth ne pouvait différer plus longtemps d'aviser; Drake proposa une expédition aux Antilles. C'était d'Amérique que venaient les trésors à l'aide desquels Philippe II équipait ses galions et soldait ses troupes; c'était en Amérique qu'il fallait frapper. Drake et Hawkins s'associèrent; la reine leur fournit six vaisseaux, ils en armèrent vingt et un à leurs frais et partirent de Plymouth au mois d'août de l'année 1595. La flotte emmenait 2,500 matelots et soldats.

On espérait surprendre au mouillage de Porto-Rico le galion du Mexique. Un des bâtimens de Hawkins se laissa par malheur capturer en route; le projet des Anglais se trouva ainsi éventé. Hawkins en conçut un violent chagrin, et ce chagrin parait avoir abrégé ses jours. Le 12 novembre 1595, au moment où la flotte arrivait devant Porto-Rico, le vieux corsaire rendait l'âme. Le trésor du Mexique avait échappé aux ennemis de l'Espagne; restaient les richesses du Pérou. Drake n'avait pas oublié le chemin de ces ports, où, vingt-sept ans auparavant, conduit par Hawkins, il portait le pillage; il se souvenait de Nombre de Dios, où les Espagnols en 1572 lui avaient fait un si rude accueil. Cette fois il était en force. Rio de la Hacha, La Rancheria, Sainte-Marthe, Nombre de Dios, d'autres places encore furent réduites en cendres. Partout où il passait, il fallait rebâtir les villes. Toutes ces dévastations nuisaient plus à l'ennemi qu'elles ne profitaient au vainqueur. Drake voulut faire enlever la ville de Panama par un détachement de 750 hommes. Cette troupe se fondit dans l'isthme et ne réussit pas à le traverser. Ce fut le tour de Drake d'éprouver les cruels effets du désappointement. Une fièvre lente le saisit; le 28 janvier 1596, il expirait à Porto-Bello. Ce héros, — car il fut à la fois un héros et un pirate,

— avait droit au tombeau du marin. Ses compagnons enfermèrent ses restes mortels dans un cercueil de plomb et les confièrent à l'océan. Ainsi finit à l'âge de cinquante et un ans un des plus vaillans hommes de mer qu'ait produits ce pays, qui devait se vanter un jour de « régner sur les flots. » On avait dit de Colomb qu'il était « avisé et beau parleur; » Drake aussi avait la parole facile. De petite taille, mais bien proportionné, la tête ronde, la poitrine large, le teint coloré, l'air ouvert, les yeux grands et vifs, il était fait pour entraîner à sa suite ce peuple qui commençait à trouver sa ruche trop étroite.

Philippe II laissait ravager ses colonies; il rassemblait sa flotte dans la baie de Cadix. Déjà se trouvaient réunis sur rade soixante-cinq gros vaisseaux de guerre, deux galéasses, un grand nombre de navires de transport, des frégates. C'était une nouvelle armada qui se préparait. La reine Élisabeth résolut cette fois d'aller au-devant du danger. Le grand-amiral d'Angleterre, lord Howard, partit de Plymouth le 13 juin 1596 avec cinquante-six vaisseaux de guerre; cinquante vaisseaux de charge portaient les troupes et les munitions. Le jeune comte d'Essex, brillant, plein d'ardeur, commandait cette armée. La flotte espagnole était rangée en bataille dans le golfe. Les Anglais se jetèrent sur sa ligne d'embossage, et, par l'impétuosité de leur attaque, portèrent le désordre dans ses rangs. La confiance n'existait plus dans cette marine d'où la faveur céleste s'était retirée. Les vaisseaux se hâtaient de couper leurs câbles et s'allaient échouer sur les vases de Puerto-Real et de Santa-Maria. Howard ne put s'emparer que de deux galions; il en brûla deux autres. Le dommage était peu de chose sans doute, mais la ville n'était plus couverte par la flotte. Les Anglais l'assiégèrent et la prirent. Le comte d'Essex était d'avis qu'on gardât au moins le château. Il s'offrait à y demeurer avec 400 hommes; l'amiral préféra livrer Cadix au pillage et démolir les forts. On ne respecta que les églises. Le 5 juillet 1596, la flotte anglaise quittait les côtes de l'Andalousie, ne laissant derrière elle que des décombres.

Les Espagnols étaient désormais hors d'état de tenir la mer. Un premier échec les avait affaiblis; le second les terrassa. Philippe II venait de descendre dans la tombe, en 1598, quand une flotte anglaise pilla les Canaries et prit Porto-Rico. Sous son successeur, en 1602, un galion portant plus de 6 millions de francs fut enlevé à l'embouchure du Tage. La puissance de l'Espagne n'effrayait plus personne; ses richesses excitaient les convoitises de tout le monde.

E. JURIEU DE LA GRAVIÈRE.

L'HISTOIRE DU DROIT DE PUNIR

D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES.

I. *Histoire du droit criminel des peuples anciens*, par M. Albert Du Boys, ancien magistrat, 1 vol. in-8°. — II. *Histoire du droit criminel des peuples modernes, de l'Espagne, de l'Angleterre, de la France*, par le même, 6 vol. in-8°, 1858-1874. — III. *Rapport sur le régime des établissements pénitentiaires*, par M. le vicomte d'Haussonville, membre de l'assemblée nationale, Paris 1874.

Les subtiles doctrines de philosophie morale qui, en Angleterre et en France, essaient de se substituer aux grandes traditions du genre humain ont abouti récemment à des conclusions fort étranges; des esprits ingénieux, pénétrants, des penseurs qui ne sont nullement à dédaigner, ne craignent pas de contester à la société le droit de punir les délits et les crimes. Telle est en effet leur façon de comprendre la conscience et la liberté de l'homme qu'il ne peut plus y avoir ni crimes ni délits. A les entendre, quand la société condamne à mort un homme convaincu d'assassinat, elle se trompe sur la nature de l'arrêt qu'elle prononce; elle n'a pas le droit de déclarer que cet homme est un criminel, elle a seulement le devoir de le faire disparaître comme un danger public. Cet homme est une anomalie, une monstruosité; le salut de l'espèce veut qu'il soit mis hors d'état de nuire. On ne frappe pas en lui un être libre, un être moral, qui aurait violé des lois éternelles, car tous ces mots, d'après les docteurs dont il s'agit, sont entachés de mysticisme; on ne

fait autre chose que supprimer un obstacle. Comme il appartient à un ensemble de créatures réunies en société, il faut bien, tout en plaignant son sort, lui appliquer les règles d'une responsabilité sociale; quant à la responsabilité morale, la société n'a pas le droit d'en parler. Qu'elle frappe, mais qu'elle se taise.

Les théories très diverses qui, en transformant, parfois même en déguisant à force de science et de subtilité les vieilles erreurs du matérialisme, sont arrivées à de tels résultats, ont été ici même l'objet d'un examen approfondi. Il n'est pas nécessaire de rappeler aux lecteurs de la *Revue* la belle et lumineuse étude de M. Caro sur la responsabilité morale et le droit de punir dans les nouvelles écoles philosophiques (1). Nous voulons seulement signaler un livre qui nous semble tout rempli de pièces justificatives à l'appui de ses hautes doctrines. Notre collaborateur a discuté avec force toutes les objections qu'on oppose au droit de punir; l'histoire du droit de punir est précisément le sujet de l'ouvrage dont il s'agit. Les premiers volumes, publiés il y a une quinzaine d'années, ont été annoncés à cette date par un écrivain que la mort nous a enlevé dans la force de l'âge et du talent (2). M. Louis Binaut, avec son goût des antiques traditions, son culte des origines sacrées du genre humain, avait été singulièrement frappé de toutes les richesses que renferme ce livre, de tant de faits, de renseignements, d'idées, sur les commencemens du droit pénal dans toutes les civilisations. Il sentit qu'il y avait là comme les premières assises d'une œuvre considérable, il félicita l'auteur d'avoir poussé sa laborieuse investigation jusque vers la fin du moyen âge, et déclara que pour l'étude de l'histoire sociale, la seule qu'il eût envisagée, on y trouverait beaucoup de secours. Aujourd'hui les dernières parties viennent de paraître; l'œuvre entière est devant nous; elle ne forme pas moins de sept volumes. Si l'auteur, M. Albert Du Boys, pressé sans doute par la crainte de ne pas arriver au terme d'une si vaste entreprise, n'avait pas cru devoir publier l'une après l'autre les différentes sections de son ouvrage en variant les titres et les sous-titres, l'unité du livre apparaîtrait aujourd'hui avec plus de précision. Il faut un certain effort pour relier ces fragmens. En réalité, c'est une histoire universelle du droit pénal chez les peuples anciens et modernes que M. Du Boys a eu l'ambition d'écrire; mais, si la pensée de l'ensemble est manifeste, la disposition des matières ne paraît pas y répondre suffisamment. Il y a un enchaînement général qui fait défaut. On dirait les matériaux d'un monument plutôt que

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août 1873.

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} août 1859.

le monument entrevu dans l'éclair d'une généreuse ambition. Qu'importe après tout? Si l'art, qui a toujours sa place et son prix même en des œuvres d'érudition austère, n'a pas réalisé ici tout ce qu'il devait, les fragmens que nous regrettons de ne pas voir plus fortement soudés n'en ont pas moins de valeur. Cette histoire du droit criminel dans l'antiquité, au moyen âge, chez les modernes, cette histoire qui nous conduit en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, chez les Slaves et les Scandinaves, avant de s'établir en France comme au cœur de l'Europe, cette histoire en définitive, malgré ses divisions trop peu équilibrées, nous présente une immense enquête sur le développement de la justice et de la civilisation. C'est un arsenal de documens et d'argumens, la philosophie sociale peut y puiser à pleines mains pour sa démonstration du droit de punir.

On connaît le grand argument des nouvelles écoles contre l'idée du droit pénal, telle que la conçoivent les sociétés modernes; selon les docteurs positivistes, cette idée est le produit d'une évolution, d'une combinaison successive d'éléments de plus en plus raffinés, tandis qu'à l'origine il n'y avait pas autre chose qu'une pensée d'indemnité grossière, l'indemnité d'argent, le prix du sang versé, la rançon du meurtre, le *wergeld* (1). Ce que nous appelons crime, disent-ils, n'était considéré alors que comme un dommage. Le dommage voulait une réparation; l'offenseur devait donc une rançon à l'offensé, le meurtrier devait une rançon aux parens de sa victime. Dans tout cela, aucun indice d'une obligation supérieure s'imposant à la liberté de l'homme et engageant sa responsabilité morale; l'intérêt seul était en jeu. On voit aisément quelle serait la portée de cette théorie dans l'intention de ceux qui la produisent; pour les docteurs que nous combattons, il s'agit avant tout de détruire partout l'idée de la loi première, de la loi non écrite, de celle que Dieu même a gravée au cœur de l'homme. Je sais bien que dans la théorie du *wergeld*, c'est-à-dire de la compensation pécuniaire, prise pour point de départ de l'idée de justice, une analyse pénétrante découvrirait encore cette trace du divin que l'athéisme essaie vainement de faire disparaître. Qu'est-ce que l'idée de tort, de dommage, de compensation? Qui a décidé que le meurtrier devait une somme d'argent aux enfans de la victime? Comment le meurtrier, soit qu'il acquitte cette dette, soit qu'il s'y refuse, admet-il les réclamations qu'on lui adresse? Évidemment ces seuls mots, *devoir*,

(1) On écrit souvent *wehrgeld*, la vraie orthographe est *wergeld* d'après les étymologies germaniques. Le maître des maîtres en ces matières, M. Jacob Grimm, fournit à ce sujet des preuves qui ne laissent aucun doute. Voyez *Deutsche Rechtsalterthümer*, von Jacob Grimm, 2^e édition; Göttingue 1834, p. 661

dette, paiement, impliquent une notion de justice, notion encore bien vague, bien confuse, notion élémentaire, mais qui n'existerait pas sans une loi antérieure et supérieure à la race humaine. N'importe; il ne faut pas même laisser à nos adversaires cette apparence d'un argument tiré de l'histoire : l'histoire au contraire, ici comme partout, inflige à leurs doctrines un éclatant démenti. Ils disent que la compensation pécuniaire est la première forme sous laquelle apparaît ce qu'on appellera, plus tard droit et justice; rien de plus faux. La compensation pécuniaire, la rançon, le *wergeld*, toutes ces choses qui tiennent en effet une si grande place dans les législations primitives, ne sont pas du tout un point de départ, elles ne sont qu'un épisode amené par des circonstances particulières, épisode que l'enquête de M. Albert Du Boys a remis dans tout son jour.

Le premier volume de l'ouvrage, *Histoire du droit criminel des peuples anciens*, ainsi que les deux volumes qui suivent, *Histoire du droit criminel des peuples européens*, *Histoire du droit criminel des peuples modernes*, nous fournissent un nombre considérable de textes d'où il résulte qu'aux âges primitifs, dans les sociétés les plus rudimentaires, dès la première atteinte portée à un être humain par son semblable, l'idée de justice se manifeste aussitôt, étroitement liée à celle de châtement. Un acte injuste a été commis; celui qui a commis l'injustice mérite d'être châtié. Il y a donc des choses justes et des choses injustes, il y a donc une loi qu'il n'est pas permis de violer. L'humanité primitive a senti d'instinct que toute violence faite à l'un de ses membres était la violation d'une loi universelle. Elle avait même un instinct si vif de cette loi divine, elle la sentait si bien en elle, autour d'elle, au-dessus d'elle, elle la voyait partout si vigoureusement empreinte, que le premier châtement infligé aux grands malfaiteurs est précisément de s'être mis eux-mêmes hors la loi. A lire ces documens des vieux âges, dans le monde barbare comme dans le monde antique, il semble que la conscience humaine ait dit : « Celui-ci a violé la loi, la loi ne le protège plus; il a détruit ce qui devait le défendre; il est condamné, il est maudit; quiconque le trouvera sur son chemin pourra le tuer. » Ce sont les paroles de Caïn au quatrième chapitre de la *Genèse* : « Seigneur, vous me chassez de dessus la terre, je m'irai cacher de devant votre face, je serai fugitif et vagabond, quiconque me trouvera me tuera. » Voilà le premier des maudits, de ceux qui se sont mis eux-mêmes hors la loi. Voyez maintenant, bien des siècles plus tard, le recommencement des sociétés humaines après la décomposition du vieux monde. Dans l'Europe germanique et scandinave, la loi populaire, écho de l'éternelle conscience, jettera aussi

hors du droit commun celui qui aura rompu la paix. Écoutez la loi islandaise : « S'il se trouve quelqu'un d'assez insensé pour commettre un meurtre après avoir juré la paix, qu'il soit proscrit et marqué de l'anathème céleste, partout où les hommes poursuivent le loup, où les chrétiens visitent les églises, où les païens font des sacrifices, où les mères donnent le jour à des enfans et où les enfans appellent leurs mères, partout où le feu brûle, où le Finnois patine, où le sapin croît et où le faucon vole au jour du printemps, quand le vent vient enfler ses deux ailes et l'emporter dans les airs. » Est-ce qu'on n'entend pas retentir en ce poétique anathème le cri que le sentiment de l'ordre violé arrachait à Caïn ? N'est-ce pas là aussi le vagabond chassé de toute la terre, obligé de fuir partout la face de Dieu ? Il ne lui reste pas une place où il puisse marcher, s'asseoir, respirer l'air du matin, jouir de la clarté des cieux. Il est mis hors la loi, c'est-à-dire hors du monde.

Ainsi, l'idée de justice et l'idée de châtiment, attachées l'une à l'autre d'une façon indissoluble, voilà le point de départ de toutes les transformations que le droit criminel doit subir à travers les siècles. Nous avons dit le caractère auguste que présente cette première apparition de la loi d'en haut; il est tout naturel pourtant que ces deux idées, malgré ce qu'elles ont de sublime, subissent longtemps de grossiers alliages au sein des sociétés informes. A l'idée de châtiment par exemple se joindra l'idée de vengeance. De là les ressentimens implacables, les haines héréditaires, les guerres privées de famille à famille se perpétuant de génération en génération; de là aussi de nouveaux crimes engendrant des violences nouvelles. Cet homme mis hors la loi, le Caïn de la *Genèse*, l'*oulaw* des Anglais, l'*homo faidosus* de la loi frisonne, ce criminel exposé aux *vengeances permises* est comme une tentation offerte à d'autres malfaiteurs. Les lois des premiers temps s'efforcent bien de restreindre le droit de vengeance aux fils ou aux plus proches parens de la victime (*ultio proximi*); mais cette restriction même, qu'il a été nécessaire d'édicter, montre assez quels désordres résultaient de cette justice irrégulière, justice vagabonde comme celui qu'elle pourchasse. Alors s'établit peu à peu la coutume du rachat du crime. C'est la seconde étape, et point du tout la première, dans ce développement confus des premiers âges. On en trouve encore la trace dans l'histoire de Caïn. Lorsque le meurtrier d'Abel, se sentant chassé de toute la terre, obligé de fuir partout la face de Dieu, lui crie avec désespoir : « Donc quiconque me trouvera me tuera, *omnis igitur qui inveniet me occidet me*, » le Seigneur lui répond : « Non, cela ne sera pas. Quiconque tuera Caïn en sera puni au septuple. *Nequaquam ita fiet, sed omnis qui occiderit Cain septu-*

plum punietur. » Et le Seigneur mit un signe sur Caïn afin que ceux qui le trouveraient ne le tuassent point. — Après quoi, le maudit s'éloigne, il prend femme, il a des enfans, il bâtit une ville. C'est la rançon du crime ici-bas, le voilà en paix avec les hommes; Dieu s'est réservé le droit de le punir. Pareillement, dans les lois germaniques et scandinaves, au fond de ces temps barbares d'où sortira l'humanité moderne, le rachat du meurtre, la composition pécuniaire, le *wergeld*, mettra fin aux vengeances privées et rétablira la paix parmi les hommes.

La paix, ce terme qui revient si souvent dans les vieilles législations barbares, marque nettement la principale préoccupation des sociétés primitives, le besoin de réprimer les vindictes particulières. Il y a toute sorte de paix, la paix du tribunal, la paix de l'armée, la paix du domicile, la paix des saisons, c'est-à-dire des temps consacrés à l'agriculture, la paix des lieux saints, c'est-à-dire des sanctuaires païens d'abord et ensuite des églises chrétiennes, enfin, et par-dessus tout, la grande paix du roi qui finit par absorber toutes ces trêves particulières. Eh bien! le *wergeld*, espèce de paix individuelle, composition pécuniaire d'homme à homme, promesse de concorde ou tout au moins d'oubli entre celui qui a reçu l'offense et celui qui l'a faite, — le *wergeld* est l'ébauche des institutions qui ont préparé l'établissement des lois civiles. La forme en est grossière autant que bizarre, elle prête aux interprétations les plus fausses, elle peut faire croire à l'historien superficiel que l'homme des premiers temps n'avait pas la moindre notion d'une loi supérieure, et que l'intérêt brutal lui tenait lieu de justice. Le savant tableau tracé par M. Albert Du Boys est la réfutation de ces erreurs, réfutation d'autant plus forte que l'auteur ne se préoccupe pas des écoles positivistes; il n'écrit pas une thèse, il ne défend pas une cause, il rassemble impartialement les faits sans autre souci que de les expliquer par les transformations incessantes des sociétés humaines et de montrer en dernière analyse, malgré les faux pas ou les retours en arrière, le développement progressif des législations.

Il nous serait impossible de suivre M. Albert Du Boys dans tous les détails de cette histoire, indiquons au moins quelques-uns des résultats les plus curieux de son enquête. Un de ces résultats, c'est que parmi les lois ou procédures pénales les plus justement condamnées aujourd'hui, parmi celles-là même dont nous ne prononçons le nom qu'avec horreur, la plupart ont marqué un progrès à l'époque où elles furent établies. Elles ne sont devenues odieuses que pour avoir été détournées de leur application primitive et employées à un usage auquel le législateur ne les destinait pas.

Que de fois une loi pénale, une règle de procédure criminelle, excellente par l'intention, mais conçue avec imprévoyance ou rédigée d'une main maladroite, a fourni des armes contre la cause qu'elle devait servir! Que de fois une réforme judiciaire née d'une inspiration libérale s'est tournée en instrument de tyrannie! De même que la période du *wergeld*, malgré l'apparente grossièreté de ce système, a été un progrès sur la période de la mise hors la loi, de même dans les siècles qui ont suivi ces premiers temps du moyen âge, il n'est pas de coutume, pas de méthode, pas d'institution qui n'ait été, à l'origine et dans la pensée des fondateurs, la réforme plus ou moins habile des abus constatés, un élan plus ou moins efficace vers une justice meilleure. Les premières législations barbares qui autorisaient encore les guerres privées, et permettaient à l'offensé de se faire justice à lui-même, ne s'occupaient de l'homme qu'à l'état individuel sans songer à l'intérêt de la communauté; la législation féodale a été un progrès manifeste, puisqu'elle a commencé à rassembler les intérêts, à grouper les hommes, à faire des seigneurs et des vassaux une même famille où chacun, à des degrés divers, avait ses droits et ses devoirs. Tel est le principe et l'idéal de cette législation à l'heure où elle paraît. Cependant la législation féodale ne tarde guère à laisser éclater tous les vices dont elle renfermait le germe; elle devient inique, oppressive, odieuse, elle le serait bien plus encore, si l'église n'intervenait en faveur des faibles. Le droit canonique, nouveau progrès, va tenir en échec le droit seigneurial. Rien n'est plus beau assurément que cette première inspiration de la justice ecclésiastique, l'esprit soumettant la force, l'amour désarmant la violence; prenez garde pourtant : la justice ecclésiastique, elle aussi, aura ses mauvais jours, elle succombera aux tentations coupables, elle sera ambitieuse, cupide, despotique; oubliant les préceptes de son divin maître, elle convoitera des pouvoirs que l'Évangile lui refuse. Alors il y aura un roi, un saint, pour la rappeler à l'ordre.

C'est une grande page dans l'histoire du droit que la scène de saint Louis et de l'évêque Guy d'Auxerre, si bien racontée par Joinville. On sait quelle arme était l'excommunication au moyen âge. La terrible sentence, qu'elle fût prononcée par le pape ou par l'évêque, pouvait entraîner les conséquences les plus graves dans l'ordre temporel. Ceux qu'elle atteignait, dit très bien M. Albert Du Boys, étaient comme frappés de mort civile. Ils ne pouvaient plus être ni témoins ni juges; au bout d'un an et un jour, leurs biens étaient mis sous le séquestre, et ce séquestre durait jusqu'à ce qu'ils fussent réconciliés avec l'église. Que de périls dans cette application séculière d'une loi toute religieuse! Que de tentations offertes soit aux cupi-

dités mondaines, soit aux passions fanatiques ! On a employé d'abord cette pénalité pour réprimer les violens, on prétend bientôt s'en servir pour dominer la terre. On donne des ordres aux sergens du roi, on veut que les sergens du roi deviennent les exécuteurs de la sentence épiscopale ; si l'excommunication, avec toutes les conséquences qu'elle entraîne, n'est pas menée à bout par les sergens du roi, on dit que le roi perd la chrétienté.

Tel est le reproche qui fut adressé à saint Louis. Saint Louis perdait la chrétienté ! L'évêque Guy d'Auxerre le lui notifia un jour au nom de tous les prélats du royaume : « Sire, ces archevêques et évêques qui sont ici m'ont chargé de vous dire que la chrétienté déchoit et fond entre vos mains, et décherra encore plus, si vous n'y mettez ordre, parce que nul aujourd'hui ne craint les excommunications. Ainsi nous requérons, sire, que vous commandiez à vos baillis et à vos sergens qu'ils contraignent les excommuniés d'un an et un jour à faire satisfaction à l'église. » Le roi ayant demandé que la sentence lui fût d'abord communiquée, afin qu'il pût savoir « si elle était droiturière ou non, » les évêques, après s'être consultés, répondirent qu'ils ne communiqueraient pas la sentence en ce qui afférait à la religion. « Moi donc, reprit le roi, je ne donnerai pas ordre à mes sergens et baillis de poursuivre ceux que vous excommuniez, car, si je le faisais, je ferais contre Dieu et contre droit. » M. Albert Du Boys, qui signale avec raison cette mémorable scène, y voit le premier exemple d'une distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. La merveille en cette affaire, c'est qu'un tel progrès ait été introduit par saint Louis. Et comment saint Louis a-t-il osé franchir ce pas devant lequel tant d'autres eussent reculé ? Est-ce une théorie préconçue qui l'inspira ? Non ; ce fut, dit M. Du Boys, ce sens pratique des affaires qu'il possédait à un degré si haut, cette vue si claire du juste et de l'injuste « qui semblait être pour lui comme un reflet de la sagesse divine. »

Ainsi, de la justice barbare à la justice féodale, de la justice féodale à la justice ecclésiastique, de la justice ecclésiastique à la justice royale, il y a un progrès qui ne s'arrête pas, et des choses même que réprouve aujourd'hui un sentiment unanime ont pu être à leur date un bienfait public. C'est désormais une vérité banale que pour être équitable envers le passé il faut, par la science et l'imagination, s'efforcer de vivre de sa vie. L'étude des détails est pleine de révélations. Par exemple, quel usage plus barbare que celui du duel judiciaire ? On sait gré à saint Louis, à Philippe le Bel, d'avoir porté les premiers coups à cette institution, de l'avoir réglée, c'est-à-dire restreinte, et par là d'avoir préparé les esprits à l'abolition complète d'une procédure inique. Eh bien ! chose curieuse, le duel

judiciaire lui-même, à la date où il s'introduit dans les mœurs, avait été une sorte de progrès. Avant qu'on eût recours à ce jugement de Dieu, la grande preuve en justice était le serment. Or voici ce qu'on trouve dans le préambule d'une constitution donnée à l'Italie, sur la demande des seigneurs, par l'empereur d'Allemagne Othon I^{er} : « Il s'est introduit depuis longtemps une détestable coutume; si la charte de quelque héritage est arguée de faux, celui qui la présente fait serment sur les Évangiles qu'elle est vraie, et sans jugement il se rend propriétaire de l'héritage. Ainsi les parjures sont assurés d'acquérir. » Ces paroles se rapportent à la fin du x^e siècle. A partir de cette date, le duel judiciaire vient corriger dans une certaine mesure les iniquités de la preuve par serment. Il est facile de se parjurer, il n'est pas aussi facile d'affronter une épée loyale, quand on se sait coupable d'un mensonge et que la conscience fait trembler la main. Oui, sans doute, mais la conscience peut s'endurcir, la main peut s'affermir, le faussaire peut emporter de haute lutte par le glaive ou la lance ce qu'il dérobaît jadis par le parjure. Othon I^{er}, au x^e siècle, n'avait pas eu tort de laisser le duel judiciaire se substituer à la preuve par serment; trois siècles plus tard, saint Louis eut bien autrement raison de le restreindre à des cas très particuliers, et de chercher avec ses jurisconsultes, Beaumanoir et Fontaines, un système de preuves qui laissât moins de place à l'injustice.

Ce système de preuves exposé par Beaumanoir, le sage et austère jurisconsulte du temps de saint Louis, est la première ébauche de ce qu'on a nommé plus tard les preuves légales. La loi se chargeait de juger à la place du juge. Elle déterminait des cas, des circonstances, qui devaient nécessairement avoir force de preuve, force souveraine et obligatoire, si bien que le juge ne pouvait s'y soustraire, quels que fussent d'ailleurs les incidens de la cause. Veut-on un exemple de ces jugemens imposés au juge par la loi? Beaumanoir cite un certain nombre de *présomptions graves* qui doivent forcément être considérées comme *preuves*; or, parmi ces présomptions graves, il y en a une qui est résumée de la manière suivante : « Si quelqu'un menace son ennemi d'un malheur et que ce malheur s'accomplisse, l'auteur de la menace est nécessairement l'auteur du fait. » Certes, voilà une jurisprudence d'une naïveté atroce; à combien d'accusés a-t-elle coûté la vie? Beaumanoir signale à ce propos une odieuse histoire, et il ne la donne pas comme un avertissement qui doit mettre le juge en garde contre l'erreur, il la donne au contraire comme un exemple qui fera mieux comprendre l'application de la règle. Une femme de La Villeneuve-en-Gès, qui est ou se croit lésée par son voisin, lui crie avec emportement en présence de plusieurs

témoins : « Ah ! vous me prenez ma terre, vous mettez dans votre grange le blé qui a poussé chez moi ; vous n'en jouirez pas longtemps, je vous enverrai les rouges charpentiers. » Six mois après, le feu est mis à cette grange. On arrête la femme, on l'interroge et sur le fait de l'incendie et sur les menaces qu'elle a proférées. Elle nie tout, mais les témoins sont là qui ont entendu les menaces ; la malheureuse est condamnée au feu ; « elle fut jugée à ardoir e fut arse. » Par un tel jugement, ajoute Beaumanoir, on peut comprendre combien il y a péril à faire des menaces. L'historien jurisconsulte du *xix^e* siècle trouve cette moralité du vieux légiste tout à fait incontestable ; ce qui l'est beaucoup moins à son avis, c'est la nécessité d'un lien entre les présomptions qui existaient dans la cause et la culpabilité de l'accusée. Il conclut donc en ces termes : « Un accusé maladroit qui croit devoir tout nier pour ne pas se compromettre, et qui se compromet par là même bien plus encore, ne doit pas être victime de sa sottise. » Rien de plus juste, c'est le bon sens qui dit cela ; je crois pourtant que cette conclusion n'a aucun rapport avec le récit qui précède. M. Du Boys semble croire que la malheureuse eût échappé au supplice, si, niant le fait de l'incendie, elle eût avoué le fait des menaces. C'est contredire tout ce qu'il vient d'exposer lui-même. Par cela seul que l'incendie avait suivi les menaces, l'accusée, d'après la jurisprudence du *xiii^e* siècle, était nécessairement responsable du crime. C'est précisément par ce motif qu'elle s'obstinait à nier ses paroles ; les avouer, c'était se perdre. Devant un tribunal de nos jours, l'accusée se serait défendue en expliquant ce propos incendiaire par un emportement de fureur ; il y a loin d'un cri de colère à un crime, surtout quand six mois les séparent. Devant la justice dont Beaumanoir a tracé les règles, l'accusée n'avait pas cette ressource ; innocente ou coupable, elle était forcée de mentir pour se sauver.

Dans les petites choses comme dans les grandes, on voit combien chaque progrès du droit pénal est laborieusement acheté. Le système des preuves légales qui, en se modifiant il est vrai, durera jusqu'au *xviii^e* siècle a été une réforme utile, même à l'époque où il produisait les conséquences barbares qu'on vient de lire : il substituait en bien des cas les prescriptions inflexibles de la loi à la passion ou au caprice des juges. L'exemple le plus extraordinaire de ces vicissitudes en matière de droit et de procédure pénale, c'est celui de l'inquisition. Le système propre à l'inquisition a commencé à être appliqué dans la première période du *xiii^e* siècle à l'occasion de la guerre des albigeois. Or l'inquisition, avant cette date, était surtout une procédure, et même, chose difficile à croire, bien que parfaitement authentique, une procédure libérale. Dans

un temps où le faible était si peu protégé contre le fort, il était presque impossible que l'homme de condition humble, bourgeois ou manant, osât, je ne dis pas accuser de son chef un criminel de haute lignée, mais seulement faire acte de témoin contre lui. Eh bien ! en opposition à la *procédure accusatoire* du droit féodal, le droit canonique avait institué la *procédure secrète*. Le juge féodal voulait qu'on vint à lui tête haute, visière levée, et que l'accusateur fût prêt à soutenir son affirmation en champ-clos; accusation publique, duel judiciaire, ce sont choses qui vont ensemble dans la société du moyen âge. C'était fier, mais quels privilèges pour les violens ! Quelles assurances d'impunité pour la tyrannie ! L'honneur du droit ecclésiastique est d'avoir songé à la défense des faibles; voilà comment il a établi la *procédure secrète*, l'examen des faits criminels, sans que les plaignans se montrent, sans que les témoins se nomment, la recherche opérée librement, à loisir, dans l'ombre, l'*enquête*, l'inquisition. Tel est le point de départ. La *procédure inquisitoriale* était si bien un progrès sur la *procédure accusatoire*, elle était si bien regardée à l'origine comme une garantie de justice que des maîtres de l'école de Bologne, jaloux de cette innovation hardie, en ont réclamé la gloire pour le droit romain. Roffredus de Bénévent, qui enseigna le droit à Bologne, puis à Arezzo, dans la première moitié du XII^e siècle, a écrit à ce propos de curieuses paroles. « Sachez, dit-il, que la *procédure inquisitoriale* est usitée pour les crimes dans le droit civil aussi bien que dans le droit canonique. » Et il énumère les cas où cette *procédure* est employée, il s'attache à prouver qu'elle n'appartient pas en propre au droit ecclésiastique, qu'il faut en chercher le principe dans le droit romain, qu'elle est inscrite dans tels et tels passages du *Digeste*. Il cite ces passages, les commente, puis ajoute avec fierté : « Par ces exemples et d'autres encore que l'écolier studieux saura bien découvrir, je prouverai jusqu'à l'évidence que l'inquisition est tirée du droit civil. Les professeurs de droit canonique nous font injure sans motif quand ils prétendent que l'inquisition est une invention de leur droit. » L'inquisition avait donc été à ses débuts une conquête de l'esprit de réforme; on sait trop ce qu'elle est devenue en Espagne aux plus sombres jours de l'ancien régime.

C'est une chose intéressante de voir comme les discussions philosophiques de ces derniers temps à propos du droit pénal se retrouvent sous forme concrète dans les expériences laborieuses du genre humain. Il est bien reconnu aujourd'hui que l'idée d'explication ne doit pas entrer pour la moindre part dans l'idée du droit de punir. C'est pour avoir ignoré ce principe que les anciennes législations ont établi des pénalités dont le souvenir nous révolte. « La

punition, dit excellemment M. le duc de Broglie (1), n'est point chargée de régler le compte de l'homme avec la loi morale, ni d'égaliser les souffrances à la perversité des actes. Qu'elle prévienne les plus importans des actes pervers, qu'elle les prévienne au degré suffisant pour le maintien de la paix, pour l'essor du perfectionnement individuel et social, voilà son œuvre. » De toutes les pénalités atroces fondées sur la doctrine de l'expiation, la plus atroce est la torture. Est-ce seulement à un fonds tenace de barbarie qu'il faut attribuer la persistance de ces pénalités effroyables pendant un si grand nombre de siècles? Peut-être une philosophie attentive découvrirait-elle dans ce fait une nouvelle preuve de ce droit de punir que les sociétés humaines ont toujours reconnu. L'humanité se trompait sur la nature et les limites de son droit, ce droit même lui paraissait incontestable. On ne s'expliquerait pas autrement que de telles horreurs aient pu se transmettre d'âge en âge et survivre à tant de révolutions. Quoi qu'il en soit, le principe de la torture se retrouve à presque toutes les pages de l'histoire du monde. L'antiquité en a gardé la marque; les vieilles théocraties l'ont transmis aux états les mieux ordonnés. En Égypte, en Asie, en Grèce, il est partout. Ne va-t-il pas disparaître enfin devant les grands jurisconsultes de Rome? Non, la *raison* écrite n'a point rejeté ce legs épouvantable; il y a un chapitre du *Digeste* intitulé *De quaestionibus et tormentis*. Le droit romain à son tour, avec l'autorité de son génie, impose au moyen âge l'horrible tradition. Du moyen âge, elle passe au monde moderne; si quelques états la repoussent, les autres, c'est le plus grand nombre, s'en arrangent parfaitement comme d'un droit naturel, et, faute de ce moyen de défense, se croiraient en péril! Ah! quelle longue traînée de sang! que de cris! quelle géhenne! Il n'y a pas encore cent ans que, dans notre généreuse France, la torture a été abolie par Louis XVI.

Ici se présente un fait considérable que M. Albert Du Boys, avec ses ressources de savoir, aurait dû mettre plus vigoureusement en lumière. Ame chrétienne, esprit philosophique, il était digne de traiter ce sujet dans toute son ampleur et d'y attacher son nom. Savez-vous à quelles époques de l'histoire on voit s'interrompre la tradition dont nous venons de parler? D'abord aux premiers temps du moyen âge, ensuite au xviii^e siècle. Voilà des périodes qui ne se ressemblent guère, et pourtant, sur ce point spécial qui nous occupe, on ne saurait méconnaître l'affinité qui les rapproche. C'est qu'à travers les barbaries du haut moyen âge il y avait un profond

(1) Voyez dans les *Discours et récits* de M. de Broglie le beau travail intitulé *Du Droit de punir*.

sentiment de mansuétude chrétienne, et que sous les légèretés impies du XVIII^e siècle il y avait l'inspiration très profonde aussi d'un christianisme inconscient. Par son ardent amour de l'humanité, le XVIII^e siècle a fait souvent des œuvres chrétiennes; il les a faites sans le vouloir, sans le savoir, qu'importe? Ce spectacle n'en est que plus instructif pour qui cherche avec impartialité la philosophie de l'histoire moderne. Que de fois, interrogeant sans parti-pris cette grande crise du genre humain, nous sommes frappés de voir que les innovations les plus hardies, les réclamations les plus généreuses avaient leur principe dans l'Évangile! Ces novateurs, qui se moquaient du christianisme, ne faisaient qu'en appliquer les doctrines, non pas certes au point de vue de la conscience individuelle, mais au point de vue de la vérité sociale. Dans toutes leurs erreurs, on retrouve l'ignorance et le mépris de la religion du Christ; dans tout ce qu'ils ont fait de bien, on s'aperçoit qu'ils lui obéissent à leur insu. Ils protègent le faible, ils prennent parti pour l'opprimé; comment donc s'étonner que sur ce point, et malgré tant de différences, le XVIII^e siècle puisse rencontrer les premiers âges chrétiens? En fait, il est certain que la torture, usitée dans le monde antique et consacrée par le *Digeste*, a été longtemps repoussée par la justice du moyen âge. La première mention qui en est faite chez nous se trouve dans une ordonnance royale de 1254; le roi y défend qu'on applique la question à des personnes honnêtes et de bonne renommée, pauvres ou riches, n'importe, surtout si l'accusation n'est appuyée que sur la déposition d'un seul témoin à charge. Cette ordonnance, il est vrai, prouve que la torture n'avait pas disparu des procédures judiciaires, puisque l'autorité royale était obligée d'intervenir afin d'en restreindre l'emploi; mais à qui s'adressait l'interdiction de 1254? A la France du midi ou plutôt à quelques villes du Languedoc restées fidèles aux traditions du droit romain. Dans le nord, à cette date, la torture est inconnue; on n'en trouve la trace ni dans les *établissements de saint Louis*, ni dans la *coutume de Beauvoisis*. Cent ans après, l'usage de la torture est redevenu général; l'autorité du droit romain, dont les principaux textes viennent d'être remis en lumière par l'école de Bologne, l'emporte sur l'influence de l'Évangile. Pendant quatre cents ans, la torture sera un système de procédure parfaitement reconnu; il aura son code, ses règles, sa casuistique, et les jurisconsultes les plus savans discuteront ces détails avec une entière sérénité d'esprit. C'est le XVIII^e siècle qui aura l'honneur de reprendre la tradition chrétienne du moyen âge.

Parmi les casuistes de la torture, il faut citer surtout les grands criminalistes du XV^e et du XVI^e siècle, les uns approuvant le système

sans nulle réserve, les autres essayant de l'adoucir, mais tous également favorables au principe même. En Italie, Ange de Gambiglioni, Augustin de Rimini, Hippolyte de Marsigli, Giulio Claro, Farinace, ont protesté plus d'une fois contre la cruauté des juges qui abusaient de la torture; tous pourtant en ont reconnu et justifié l'usage. En Hollande, Damhouder professe les mêmes doctrines. En Allemagne, Carpzw, auteur d'un grand traité de droit criminel qui excita l'admiration générale, signale comme un progrès l'ingénieuse invention de tourmens tout nouveaux. La méchanceté des hommes croissant toujours, il fallait, dit-il, que la répression fût mieux armée (1). Nous pouvons être fiers de notre part dans cette délibération séculaire; à travers les tâtonnemens et les reculades, c'est chez nous, c'est en France, que les premières protestations ont retenti non pas contre l'abus de cette procédure inhumaine, mais contre l'idée même d'y avoir jamais recours. M. Du Boys signale ici quelques lignes de l'un des Étienne, Robert III, qui, traduisant la *Rhétorique* d'Aristote et rencontrant au chapitre xv du livre 1^{er} les pages sur la torture, prend tout à coup la parole pour insérer dans son texte même des objections bien plus fortes que celles du Stagirite. Il y a là une erreur qui a déjà été relevée; le seul mérite de Robert Étienne est d'avoir rétabli un passage supprimé dans l'édition des Aldes. Les objections qu'on lui attribue sont d'Aristote lui-même (2). Cette rectification, que nous devons faire en passant, n'enlève rien à la beauté du noble concert qui ne s'interrompt pas durant une période de deux cents années. C'est Montaigne jetant ce cri énergique : « Combien ai-je vu de condamnations plus criminelles que crimes ! » C'est Dumoulin, c'est Laroche-Flavin, c'est Pierre Ayrault, lieutenant-criminel au siège présidial d'Angers, qui appellent la réforme du droit pénal. Ce dernier, qui écrit du temps des Valois, ne parle-t-il pas déjà comme un contemporain de Voltaire quand il proteste contre la question et les procédures secrètes ? Sous Louis XIV, un magistrat franc-comtois, Augustin Nicolas, compose une dissertation dont voici le titre : *Si la torture est un moyen sûr à vérifier les crimes secrets* ; il la dédie au roi lui-même, l'adjuvant « d'extirper dans son royaume, par son pouvoir absolu,

(1) « Sæculo enim hoc nostro, crescente lite et malitia, nova creverunt tormentorum genera, in quibus excogitandis ingeniosi volunt audire, uti sunt laminæ, compedes, nervi, catenæ, carceres, minellæ, pedicæ, aqua frigida, taxilli, cuneus, sibillæ, vigillæ, *Dawtscher Mantel*, *Spanische Kappen*, *Englische Jungfrau*, *Braunschweigische Stiefeln*, et centum alia inter quæ polestrum quo carnes scinduntur. »

(2) C'est M. Norbert Bonafous, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, qui a élucidé ce point avec beaucoup de précision dans son excellente traduction de la *Rhétorique* d'Aristote, 1 vol., Paris 1856. Voyez p. 415, notes du livre premier.

et d'inviter par son exemple les autres princes chrétiens à corriger dans leurs états tant d'injustes moyens de venir à la connaissance et au châtement des crimes. » Il est vrai que la dédicace d'Augustin Nicolas ne parvint pas directement à son adresse; l'auteur n'obtint pas la permission de publier son livre en France, il fut obligé de recourir aux presses d'Amsterdam. Cela se passait en 1682; six ans après, La Bruyère écrira ces mots : « la question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est né robuste. » Commentant lui-même cette terrible ironie par un trait plus mordant encore, il ajoutera : « Je dirai presque de moi : je ne serai pas voleur ou meurtrier; je ne serai pas un jour puni comme tel, c'est parler bien hardiment. » On sent déjà les approches du XVIII^e siècle.

Comment parler du XVIII^e siècle sur ce point sans penser aux grands-jours? On sait ce qu'étaient les grands-jours dans l'ancienne monarchie : une magistrature extraordinaire qui allait siéger dans telle ou telle province selon les circonstances, cassant les arrêts iniques et rétablissant le droit commun. Il y eut des grands-jours dès le XIV^e siècle; les derniers eurent lieu au XVII^e. Ceux qui furent tenus à Clermont en 1665 ont été rendus célèbres par ces spirituels mémoires de Fléchier retrouvés il y a trente ans, et dont la publication a été un véritable événement littéraire. Or les grands-jours de Clermont avaient réparé tant d'injustices, réprimé tant de tyrannies locales, que Louis XIV fit graver une médaille avec ces mots : *salus provinciarum, repressa potentiorum auctoritas*. C'est à l'histoire elle-même de frapper une médaille pour les réformateurs du XVIII^e siècle et d'y graver cette légende : salut du droit commun, répression de l'injustice et de la tyrannie des parlemens. On y lirait les noms de Montesquieu, de Beccaria, de Servan, d'Élie de Beaumont, surtout le nom de Voltaire. L'homme qui réhabilitait Calas, qui sauvait la famille Sirven, qui flétrissait les juges du chevalier La Barre, qui vengeait l'honneur de la France auprès de l'Europe en adressant au marquis de Beccaria sa *Relation du procès d'Abbeville*, qui prenait en main la cause du comte Lally-Tollendal, qui jugeait son procès, sa condamnation, sa mort, qui aidait le fils de la victime, le jeune comte Lally, à obtenir la cassation de l'arrêt inique, et qui, informé du succès sur son lit de mort, se ranimait tout à coup pour dicter ce billet : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle, il embrasse tendrement M. de Lally, il voit que le roi est le défenseur de la justice, il mourra content, » — certes un tel homme a droit à la reconnaissance non-seulement des âmes libérales, mais des âmes chrétiennes, puisqu'il a réalisé parmi nous quelque chose de la divine parabole du Samaritain. Et ce n'est pas en lui un élan de

charité qui demain peut-être ne se renouvellera pas, l'épreuve a duré seize ans pour Voltaire. C'est en 1762 que l'horreur du meurtre juridique de Calas transforme le vieillard en tribun; de cette date à sa mort, de 1762 à 1778, il poursuit cette œuvre de justicier, il est le défenseur des opprimés, il est le réformateur du droit criminel, il préside les grands-jours du xviii^e siècle. *Repressa potentiorum auctoritas.*

L'amour de l'humanité, la haine de l'oppression, voilà les deux sentimens qui, à défaut de croyances plus hautes, inspiraient les réformateurs du xviii^e siècle. Au fond, ce qui révoltait le plus leur instinct, c'était la doctrine de l'expiation implicitement contenue dans le système des pénalités sauvages. M. le duc de Broglie l'a dit excellemment : il n'appartient pas à la loi pénale de régler tous les comptes de l'homme; prétendre égaler les souffrances du corps à la perversité des intentions, c'est usurper sur le juge infailible et commettre une sorte de sacrilège. De là les condamnations, comme dit Montaigne, *plus criminelles que le crime lui-même*. Cette idée, dernier reste des vieilles théocraties renversées par l'Évangile, a été définitivement éliminée par le xviii^e siècle. Au contraire il y a une autre idée qui se dégage peu à peu des expériences du genre humain dans cette longue histoire du droit de punir, c'est l'idée de corriger le coupable, de relever l'être déchu. La révolution en ses meilleurs jours eut l'honneur de consacrer ce principe. On le voit apparaître pour la première fois dans les discussions de l'assemblée constituante. Le rapporteur de la loi pénale du mois de juillet 1791, Le Pelletier Saint-Fargeau, n'est que l'interprète des sentimens unanimes de son temps lorsqu'il écrit ces mots : « Il faut que les peines soient humaines et justement graduées, dans un rapport exact avec la nature du délit, égales pour tous les citoyens, exemptes de tout arbitraire judiciaire, qu'elles ne puissent être dénaturées après le jugement dans le mode de leur exécution, qu'elles soient répressives principalement par des gênes et des privations prolongées, par leur publicité, par leur proximité du lieu où le crime a été commis, *qu'elles corrigent les affections morales du condamné...* »

Il faut remarquer ici un nouvel exemple de ce fait déjà signalé plus haut, à savoir que le progrès même le plus légitime ne s'accomplit guère sans payer tribut à l'erreur. La législation pénale de 1791 fait certes le plus grand honneur à l'assemblée constituante, elle a établi des règles qui sont à jamais consacrées; eh bien! la préoccupation si ardente de l'égalité devant la loi a été cause qu'une des prérogatives les plus libérales de la couronne, le droit de grâce, fut supprimée. Le législateur de 1791, si la passion ne lui avait pas ôté sur ce point la claire vue des choses, aurait compris que, la

loi s'imposant toujours au magistrat malgré l'infinie variété des circonstances, il est bon de constituer un pouvoir suprême, désintéressé, ayant le droit de tempérer la peine suivant les cas. L'inflexibilité de la peine légale, en bien des occasions, ne peut-elle pas devenir une chose barbare? Le législateur aurait compris en même temps que le droit de grâce est un des moyens les plus efficaces pour *corriger les affections morales du condamné*; supprimer le droit de grâce, n'est-ce pas enlever aux criminels la perspective de la plus grande récompense promise au repentir? Ainsi l'assemblée constituante méconnaissait elle-même le principe qu'elle venait de proclamer. Au fond du bagne, au fond de l'abîme, pénétrait encore un rayon qui pouvait aider le misérable à se relever; la loi de 91 éteignit cette lueur bienfaisante.

Après avoir rappelé une partie de ces faits, M. Albert Du Boys ajoute très noblement : « On peut dire en un certain sens que l'infortuné Louis XVI, privé du droit de grâce, le ressaisit sur l'échafaud. Le pardon qu'il accorda à ses bourreaux fut le dernier et le plus sublime exercice de ce vieux privilège de la royauté. » Est-il nécessaire de rappeler que le xix^e siècle a réparé sur ce point les erreurs et les contradictions du xviii^e? Quel que soit le nom du dépositaire de la souveraineté, roi, empereur, président, le droit de grâce, inséparable du droit de punir, est redevenu la prérogative du souverain.

Droit de punir, droit de grâce, amendement du coupable, autant de choses qui se lient et s'enchaînent. Aujourd'hui aucun homme public n'oserait traiter une question de justice pénale sans se préoccuper en même temps des intérêts moraux du condamné. Lisez par exemple le remarquable rapport que M. le vicomte d'Haussonville vient de présenter à l'assemblée nationale au nom de la commission d'enquête sur le régime des établissements pénitentiaires. L'inspiration dominante de ce travail, c'est le perpétuel souci de l'amendement du criminel. L'auteur l'indique dès la première page, et l'on devine avec quelle joie il constate cette supériorité de notre siècle sur les âges précédents. « Cette noble préoccupation, dit-il, devait renaître au sein de l'assemblée nationale, car, par une coïncidence digne de remarque, l'étude des questions pénitentiaires a toujours marché de front avec le mouvement des idées généreuses et libérales dans notre pays. On peut dire qu'elles ont en même temps rencontré la même faveur ou subi la même éclipse. Sous l'ancien régime, les prisons ne sont considérées que comme des lieux de répression, et, sauf quelques esprits un peu adonnés aux chimères comme Mabilon, nul ne songe à s'inquiéter de l'amendement moral de ceux qu'elles renferment. La révolution de 89

approche, et déjà l'opinion publique commence à s'émouvoir. Un étranger, John Howard, visite nos prisons et pousse à leur aspect un cri éloquent qui retentit dans la conscience publique; mais les terribles événemens des années suivantes détournent les esprits de cette préoccupation naissante, et lorsque la sécurité est rétablie, lorsque les portes des prisons se sont ouvertes devant les innocentes victimes qui y avaient été renfermées, le bruit des armes empêche d'entendre les plaintes légitimes de ceux qui continuent à y expier leurs crimes. La pensée pénitentiaire qui cherche à allier la moralisation à la répression ne tient qu'une faible place dans le code pénal de 1810, dont les auteurs n'aperçoivent pas nettement cette vérité si bien mise depuis lors en lumière et en pratique par le grand jurisconsulte américain Livingston, à savoir que toute législation qui édicte des peines est incomplète et presque impuissante, si elle ne statue en même temps, par des dispositions spéciales et détaillées, sur le mode d'exécution de ces peines. »

Le consciencieux rapporteur de la commission d'enquête signale ensuite la reprise du mouvement libéral sous la restauration et rappelle les grands débats qui préparèrent alors la réforme pénitentiaire. On remonte jusqu'à l'origine du droit de punir, on renferme dans des limites certaines l'exercice de ce droit, et on détermine les conditions morales auxquelles le châtement doit satisfaire. Arrive 1830, et la cause de la réforme, déjà gagnée en théorie, est sur le point de triompher dans les faits. Les rapports de MM. de Beaumont et de Tocqueville à la chambre des députés, de M. Béranger à la chambre des pairs, vont assurer le succès d'un projet de loi conçu dans cet esprit d'amendement moral réclamé par la civilisation chrétienne, quand éclate la révolution de 1848. Tout est remis en question; obligée de défendre son principe même et de vivre au jour le jour, la société n'a plus le loisir nécessaire à de telles études. On ne les reprit que vingt années plus tard. « C'est à l'administration, dit M. le vicomte d'Haussonville, que revient l'honneur d'avoir, au mois d'octobre 1869, provoqué un réveil de l'opinion en instituant une commission composée des hommes les plus compétens et qui devait avoir pour objet l'étude des questions de patronage. » Cette commission, il la montre « poussée par le mouvement des esprits qui signala les premiers mois de l'année 1870, » agrandissant le cercle de ses travaux, se préparant à les couronner par des résultats plus complets, quand les désastres de la guerre et les convulsions politiques qui en furent la suite ajournèrent encore une si généreuse entreprise. « Ainsi, ajoute l'auteur, la brutalité des événemens venait pour la deuxième fois entraver l'œuvre de la réforme pénitentiaire, et démontrer cette vérité qu'autant la liberté

est favorable aux nobles préoccupations de l'esprit humain, autant les révolutions leur sont contraires. »

Nous n'avons pas à entrer dans les détails du beau rapport de M. le vicomte d'Haussonville. C'est tout un livre où les questions les plus graves comme les plus délicates sont traitées avec une attention, une prudence, une charité, qui ne se démentent pas un instant. Est-ce au ministère de l'intérieur ou au ministère de la justice que doit ressortir l'administration des prisons? Est-ce au département ou à l'état que doivent appartenir les maisons de détention? Quel est le meilleur régime d'éducation correctionnelle? Quels sont les avantages ou les défauts de notre organisation pénitentiaire comparée à celle des pays étrangers? Comment remédier à nos misères? Comment préserver du découragement les agens même les plus dévoués? Comment se mettre en mesure de combattre chaque jour le mal qui chaque jour renaît? Ces problèmes et bien d'autres encore fournissent à M. le vicomte d'Haussonville des études empreintes des plus nobles sentimens de justice et d'humanité. Après tant de criminalistes qui ont agité les mêmes questions, il a su les rendre neuves grâce aux documens qu'il a rassemblés de toutes parts. Ce sujet pourtant ne nous appartient pas, nous le laissons à de plus compétens dont les éloges auront plus de prix pour l'auteur. Bornons-nous à la partie philosophique du travail; ce qui nous intéresse dans ces belles études, c'est l'inspiration même qui les anime, c'est-à-dire la poursuite constante de l'amendement moral du condamné, complément indispensable et justification du droit de punir.

Cette préoccupation est manifeste à toutes les pages du rapport de M. d'Haussonville. Les novateurs les plus humains du xviii^e siècle seraient bien surpris de voir combien ils avaient encore de progrès à faire et d'étapes à parcourir, eux qui se croyaient si hardis dans leurs réclamations. C'est ici qu'apparaît la supériorité de notre siècle. Voltaire est admirable quand il flétrit les procédures iniques et réclame avec la publicité des débats la liberté de la défense; mais, s'il s'agit d'un coupable justement frappé, s'occupe-t-il de son sort? le suit-il dans sa prison? a-t-il l'idée d'une amélioration possible? soupçonne-t-il que le malheureux peut sortir de cette fange et renaître à la lumière? Pas le moins du monde. Il sait que le pauvre diable brûlé, rompu, pendu, ne sera plus d'aucun usage pour la communauté sociale, et, insistant sur ce point plus drôlement qu'on ne voudrait, il propose d'utiliser ces forces perdues. Mandrin était brave, héroïquement brave; il fallait lui donner un régiment et l'envoyer au Canada se battre contre les Anglais. Ce faussaire excelle dans le maniement du burin, que ne lui trouve-t-on un em-

ploi dans le service de la monnaie? On conçoit qu'il y aurait là une étrange manière de poser sa candidature aux fonctions publiques; ce beau système aurait pour principal effet l'encouragement au crime. Ce serait précisément le contraire de l'amendement moral. Comparez à ces étourderies philanthropiques du XVIII^e siècle la préoccupation chrétienne du XIX^e. Un des meilleurs passages du rapport de M. d'Haussonville est celui où il peint les difficultés de l'aumônier dans ses rapports avec le peuple des prisons. Voilà un spectacle que les âges précédents n'ont pas connu : au milieu des plus misérables créatures, le prêtre dévoué, compatissant, le représentant de celui qui rachète et qui relève! Nous ne parlons pas du prêtre qui aide le condamné à bien mourir; jamais, dans les siècles vraiment chrétiens, les consolations religieuses n'ont manqué aux hommes qui les ont demandées. Nous parlons du secours constant, de la consolation de tous les jours et de toutes les heures, nous parlons du ministre de Dieu attaché à cette œuvre de la régénération du coupable. Au XVII^e siècle, lorsque Bourdaloue écrit sa belle *Exhortation sur la charité envers les prisonniers*, il ne s'occupe que des secours matériels, du soulagement des maux physiques, et tout en jetant ce noble cri : « Pour être criminels, ne sont-ce pas toujours des hommes? » il ne paraît pas se souvenir que la charité, soit publique, soit privée, doit s'intéresser par-dessus tout à l'amendement du misérable. On voit bien par ce discours même que certaines personnes y pensaient; Bourdaloue signale des hommes « capables de paraître ailleurs avec honneur, » et qui se rendaient en quelque manière « plus prisonniers que les prisonniers mêmes, vivant au milieu d'eux, traitant sans cesse avec eux, ne quittant les uns que pour se transporter auprès des autres, leur tenant lieu à tous de pères, de tuteurs, de patrons, d'amis, de confidens, d'agens, surtout d'apôtres et de maîtres en Jésus-Christ. » Ce ne sont là toutefois que des actes individuels, et des actes si extraordinaires que le hardi prédicateur n'ose pas les proposer en exemple au commun des fidèles; à plus forte raison n'ose-t-il concevoir l'idée d'une institution qui assure la pratique régulière de ce grand devoir social.

La pensée religieuse du XVII^e siècle était donc incomplète sur ce point comme la pensée philanthropique du XVIII^e était irréfléchie; le XIX^e siècle a transformé en devoir public ce qui n'était qu'une vertu d'exception dans l'ancien régime, et, en continuant les traditions généreuses du siècle de Turgot, il les a rectifiées par des doctrines plus hautes. Voilà un sérieux progrès, mais à quel prix est-il acheté? Il faut voir dans le rapport de M. d'Haussonville combien tous ceux qui travaillent à l'amendement du condamné ont de

peine à éviter le découragement. Il y a des directeurs animés du zèle le plus louable qui ont renoncé à tout espoir. Si l'aumônier ne se rebute jamais, c'est qu'il est soutenu par sa foi; il a pourtant des difficultés bien plus grandes que celles du simple directeur laïque. Deux ennemis l'attendent au seuil de la cellule, l'hypocrisie et le cynisme. Que de prudence il lui faut pour ne pas être dupe de l'un! Quelle douceur pour triompher de l'autre! Il résulte de l'enquête si attentive de M. d'Haussonville que, dans cette lutte contre les pires instincts de la pire humanité, ce sont les religieuses qui obtiennent les meilleurs succès. Le rapporteur a pu constater quelle impression de respect elles font pénétrer peu à peu chez les créatures les plus dégradées; leurs soins, leur dévouement, ce mélange de douceur et de dignité que rien n'altère jamais, finissent presque toujours par triompher de l'endurcissement du cœur. Et ce ne sont pas là des appréciations complaisantes, il y a eu des épreuves terribles qui ont fourni des preuves irrécusables. Sous la commune, les détenues de Saint-Lazare ont aidé spontanément la supérieure à se soustraire aux violences des forcenés. Une seule défection eût fait échouer le complot; aucune d'elles n'a failli; elles ont mené jusqu'au bout cette œuvre d'une si touchante gratitude, et la supérieure a été sauvée. M. d'Haussonville signale ici un fait digne d'attention: dans un temps où la défiance de l'élément ecclésiastique est devenue chez certains esprits une sorte de maladie, au milieu de tant de réformateurs qui déclament à propos de l'instruction, à propos des enterremens, à propos de tout, contre ce qui n'est point exclusivement laïque, nul n'a osé demander jusqu'à présent que la religion fût absente des prisons. L'emprisonnement laïque, comme l'appelle M. d'Haussonville, est une formule qui manque au vocabulaire des discussions quotidiennes. Pourquoi? C'est que l'idée de l'amendement moral du condamné, à peu près inconnue au xvii^e siècle, tout à fait étrangère au xviii^e, est aujourd'hui la pensée constante de quiconque s'occupe de questions pénales. C'est ici l'un des points où la déclamation révolutionnaire est forcée de s'arrêter sous peine de heurter un sentiment général.

Il nous serait facile d'extraire beaucoup d'autres détails curieux et instructifs soit du vaste tableau présenté un peu confusément par M. Albert Du Boys, soit du scrupuleux et méthodique rapport de M. le vicomte d'Haussonville. Nous n'avons rien dit des deux volumes que M. Du Boys a consacrés à l'histoire du droit criminel en Angleterre et en Espagne, nous avons négligé la comparaison établie par M. d'Haussonville entre les pénitenciers de la France et ceux des autres états de l'Europe. C'est que nous ne faisons pas œuvre de jurisconsulte ou de législateur; simple critique attentif

aux choses de l'humanité, nous avons préféré nous tenir sur les hauteurs et dégager de cette multitude de faits les caractères essentiels qui permettent de contrôler la philosophie par l'histoire. Est-il vrai que l'idée de justice soit une idée artificielle née parmi les humains du besoin de se défendre et qui n'implique pas l'existence d'une loi supérieure? Est-il vrai que les progrès du droit ne soient que le résultat d'un développement fortuit, d'une évolution sans principe et sans but? L'histoire de cette évolution démontre exactement le contraire. Le premier criminel dans le monde a senti qu'il violait une loi divine; la société primitive a proclamé aussi cette loi par l'horreur que lui a inspirée l'auteur du crime. Dans la sphère des principes, l'idée de justice précède l'idée de châtement, et l'idée de châtement est toujours associée à l'idée de défense; sur le terrain de l'histoire, la période de la mise hors la loi précède toujours la période du *vergeld*.

En résumé, que renferme cette notion primordiale de la justice? Deux choses confuses et indistinctes au début, mais que démêlera l'expérience des générations : premièrement le droit de punir, deuxièmement le devoir de travailler par la punition même à l'amendement du coupable. Parce que l'évolution des âges a dégagé ces deux élémens, vous vous persuadez qu'elle les a fait naître. C'est l'erreur d'une analyse bien incomplète. Toute enquête historique où rien n'est omis inflige un démenti à votre système. Il y a une loi éternelle, il y a une lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Ce n'est pas le travail des siècles qui a créé cette loi, c'est cette loi qui a produit le travail des siècles. L'histoire de l'humanité n'est que le récit de ses efforts vers ce foyer de justice, et ses écarts, ses élans, ses chutes, ses reprises d'espérance et d'ardeur, représentent tout simplement les vicissitudes de cette marche laborieuse, suivant que la clarté divine s'obscurcit ou rayonne au fond de son âme. Une philosophie qui supprime les vérités antérieures et supérieures à l'homme n'expliquera jamais ni les défaillances ni les progrès des sociétés humaines; elle cherche son point d'appui dans le vide, elle est condamnée à se perdre dans le chaos.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

FORMOSE

ET

L'EXPÉDITION JAPONAISE

Les esprits observateurs qui suivent avec un intérêt bien justifié la transformation du Japon et le spectacle de ses luttes intérieures n'ignorent pas que le mikado a tout récemment ordonné l'envoi d'une force armée sur un point de l'île chinoise Taïwan, mieux connue en Europe sous son nom d'origine portugaise, Formose. La presse étrangère de l'extrême Orient, celle qui porte un attachement sincère au Japon, avait espéré que la cour de Yeddo, prêtant l'oreille aux avis de sages conseillers, repousserait comme inopportune l'idée de cette aventure; mais une raison politique et l'ardeur belliqueuse d'un peuple naturellement batailleur ont triomphé de la résistance d'un petit nombre d'hommes prudents. L'attaque sur Formose, c'est-à-dire l'invasion d'un territoire appartenant aux Chinois, est à cette heure un fait accompli.

C'est le massacre de quelques pêcheurs japonais, jetés par les hasards de la mer au milieu des peuplades sauvages de l'île Formose, qui est le prétexte de cette guerre; pourtant est-ce bien le besoin de représailles qui a seul poussé les Japonais à cette périlleuse entreprise? Quelle urgente nécessité y avait-il pour la jeune nation de compromettre par l'éventualité d'une rupture avec un puissant voisin le développement pacifique de ses réformes? N'était-ce pas téméraire d'exposer ainsi une flotte nouvelle et chèrement acquise, soit à se briser sur les falaises d'une île sans rade et sans abri, soit à périr au sein d'un mer où les typhons se succèdent avec une effrayante rapidité pendant plusieurs mois de l'année? Qu'est-ce que Formose, cette terre à peu près inexplorée, peuplée dans sa partie

méridionale d'aborigènes cruels, sauvages, qui égorgent les naufragés qu'une prompte rançon n'arrache pas à leurs mains? Telles sont les questions auxquelles nous nous sommes proposé de répondre; nous le ferons à l'aide de documens récemment arrivés en Europe et de notes recueillies pendant le séjour de dix années que nous avons fait aux environs de l'île aujourd'hui en litige.

I.

Formose était encore imparfaitement connue dans sa partie sud il y a peu d'années, et les Japonais ont dû se servir évidemment, pour s'y guider, de la carte et des renseignemens rapportés en Chine par un « général » américain du nom de Legendre, qui a visité l'île en 1867 et 1873. Sur nos atlas français, on la trouvera entre 118 et 120 degrés de longitude est, 22 et 25 degrés de latitude nord. Ce territoire fait actuellement partie de la province chinoise du Fou-kien, dont Amoy est le chef-lieu. Un sous-gouverneur dépendant de cette vice-royauté réside à Taïwan-fou, la capitale de Formose. On peut lire à Macao, dans des manuscrits portugais rédigés par d'anciens missionnaires, et conservés intacts aujourd'hui par M. F. da Silva, que l'île de Taïwan fut découverte par des négocians chinois du Fou-kien en 1480; si cette date est exacte, elle prouverait que les navigateurs de l'Empire-Céleste ont tardé bien longtemps à s'aventurer loin des côtes. Un fait positif, c'est que les Portugais y firent leur apparition première en 1634; émerveillés de la hauteur des montagnes, des volcans qui servaient la nuit de phares à leurs vaisseaux, ces grands explorateurs lui donnèrent le nom de *Formose* (la Belle). Comme dans tant d'autres riches possessions d'Asie, le Portugal ne put s'y maintenir; l'Espagne et la Hollande vinrent l'y remplacer. La première, après y avoir fondé un établissement plutôt religieux que commercial, dut l'abandonner. Ce fut un malheur irréparable pour l'île splendide, car depuis lors Formose est restée aux mains des barbares, c'est-à-dire, en premier lieu, dans celles de divers pirates chinois, puis au pouvoir du gouvernement de Pékin, ce qui est à peu près la même chose.

Les mandarins, une fois installés dans Taïwan, ont fait de grands efforts pour en chasser les véritables indigènes; s'ils n'ont pu les exterminer tous, ils ont réussi du moins à les refouler au sud, sur le versant oriental, et au plus haut des montagnes de l'île. Sauvages aujourd'hui, les aborigènes de Formose seraient sans doute, sous le gouvernement paternel de l'Espagne, ce que sont de nos jours les Tagales des Philippines, civilisés, excellens cultivateurs, musiciens et bons soldats. Leur affinité avec les intelligens indi-

gènes de l'île Luçon a été de tout temps remarquée par les missionnaires espagnols, et le langage que l'on parle dans l'une et l'autre île offre une grande analogie.

Il y a deux ans, à ce qu'on assure, l'Italie aurait songé à jeter dans cette partie du monde les fondemens d'une colonie. L'Allemagne a fait plus il y a trois ans : elle a fait offrir 5 millions de dollars pour l'acquisition entière de l'île. La Chine n'avait pas besoin heureusement dans ce moment-là de 25 millions de francs, et l'offre a été rejetée. Les Allemands, maîtres de Taïwan, eussent été des voisins bien incommodes pour les Espagnols, les Anglais et pour nous-mêmes, en raison du voisinage des Philippines, de Hong-kong et de notre colonie de Saïgon, où déjà nous avons l'ennui de les rencontrer trop souvent.

Il est tout à fait impossible de fournir un total, même approximatif, de la population de Formose, composée au nord de Chinois immigrants et de Pei-po-hwans, indigènes soumis, — dans les montagnes de Hakkas, descendans des conquérans asiatiques de l'île, et au sud de tribus sauvages et errantes. Ces clans méridionaux se sont beaucoup mélangés avec les Chinois. Plusieurs sauvages ont même adopté les coutumes chinoises au point de se raser la tête et de porter la longue queue en cheveux des Cantonais; mais ils ont conservé la fâcheuse habitude de percer leurs oreilles, et d'y introduire soit un morceau de bois sculpté, soit un coquillage poli et aux couleurs vives. Rien de plus désagréable à la vue que ce laid ornement. Les hommes des tribus féroces des Boutans, des Couscous, des Kowarts, et quelques autres encore célèbres par leur cruauté, vont à peu près nus; il n'en est pas de même chez les tribus qui, comme dans le voisinage de la baie de Loong-kiao, entretiennent des rapports fréquens avec les Chinois, les Hakkas et les Pei-po-hwans. Les indigènes y sont vêtus d'une jaquette longue brodée et serrée au corps; la partie inférieure du vêtement se compose d'un morceau de drap également orné de broderies, faisant le tour des reins et descendant jusqu'à la moitié de la cuisse. La tenue des femmes est particulièrement modeste, combinée de façon à montrer avec avantage les formes élancées et gracieuses de leur corps. La nature les ayant dotées de chevelures abondantes, on les voit chaque jour arranger leurs cheveux avec beaucoup de coquetterie, non pas, ainsi qu'on pourrait le supposer, à la chinoise, mais de manière à rappeler les plus élégans échafaudages des coiffures européennes. Malheureusement à Formose, comme dans la Malaisie et la Polynésie, tout le monde, sans exception, mâche le bétel.

Comme chez la plupart des sauvages, les sauvages asiatiques surtout, la vie a ici peu de prix. Les naturels l'exposent tous les

jours avec la plus parfaite indifférence dans leurs querelles avec les Hakkas, voisins turbulens et de mauvaise foi, d'une rapacité qui trahit surabondamment leur origine chinoise. Ces indigènes possèdent des forces physiques dont leurs voisins sont dépourvus. Vigoureux, bien formés, l'escalade des montagnes les plus escarpées est un jeu pour eux. Leurs compagnes sont gracieuses, et d'une pureté de formes à faire croire que l'on retrouve en elles la perfection dont la nature a dû doter les premières femmes. Il n'y a dans ces régions éloignées de toute civilisation ni médecins, ni médecines : aussi les enfans qui naissent grêles et chétifs s'étiolent et meurent; ceux qui parviennent à l'âge mûr sont superbes et pleins de vie. Sans les guerres intestines qui les déciment, les centaines seraient fort communs chez eux; les Formosiens assez fortunés pour atteindre l'âge de soixante ans combattent et chassent encore comme à la plus belle époque de leur jeunesse.

On comprendra que dans le voisinage de ces tribus guerrières tout le monde marche armé, depuis le laboureur à sa charrue jusqu'au petit berger qui garde son troupeau de buffles. Dès qu'un voyageur isolé inspire aux sauvages quelque soupçon, ils l'attendent au coin d'un carrefour pour lui couper la tête ou le percer d'une flèche tirée à longue distance. Indépendamment de leurs flèches, les sauvages possèdent des épées ou plutôt des sabres aux longues et larges lames; ils ont aussi de vieux fusils à mèche chinois, dont ils n'usent que dans les embuscades et jamais à découvert. Le climat est très salubre sur la côte, mais peu sain dans la plaine et sur les plateaux de la chaîne de montagnes qui coupe littéralement Formose en deux, du nord au midi. Le point le plus élevé de cette arête volcanique est le mont Morrison, situé au centre de Formose, et s'élevant à 3,600 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. L'île offre, au dire des rares naturalistes qui l'ont visitée, toutes les apparences d'une récente création. Quelques volcans y fument encore; ce n'est qu'aux approches de la mer que la puzzolane s'est transformée en terre végétale d'un produit excellent et que disparaissent les roches d'éruption. Il y a des dunes nombreuses enveloppant le littoral d'une ceinture dorée, comme aux Maldives. Quand la marée est basse, elles se couvrent d'une multitude de petits crabes à couleur jonquille, dont beaucoup servent de nourriture aux singes, qui en paraissent très friands.

La faune, comme celle des îles du Japon et des Philippines, ne compte d'autres animaux dangereux pour l'homme que l'alligator et le crocodile. Certains cours d'eau en sont infestés au point qu'on ne peut y passer à dos de cheval ou dans des embarcations légères. Le buffle sauvage, appelé dans le pays *carabao simaron*, le cerf,

l'axis au pelage étoilé, des quadrumanes d'une variété infinie, abondent sur les montagnes et dans toutes les parties couvertes d'une végétation sauvage. Cette absence de fauves, remarquée également aux îles Philippines, est une nouvelle preuve que Formose ne s'est probablement jamais détachée à la suite de quelque bouleversement terrestre du continent asiatique, où les tigres et autres animaux féroces sont fort nombreux. On y voit quelques chevaux de petite taille, mais leur importation dans l'île est récente; ils viennent de Chine, et ne servent de montures qu'à des Européens et à d'obèses mandarins de Ta-kow et de Taiwan-fou. Dans cette partie de l'Océanie, c'est le buffle qui, patient comme nos bœufs européens, creuse péniblement à l'époque des pluies torrentielles le sillon des rizières fangeuses. Quand la récolte est par terre, c'est encore lui qui, sous un soleil ardent, attelé à un chariot grossier, la transporte avec lenteur, mais avec une persévérance admirable, dans les fermes presque toujours éloignées des lieux de culture, — et par quelles voies! au milieu de plaines ouvertes, rocailleuses ou semées de marécages.

Le bambou, ainsi que sur le continent occidental d'Asie, est très commun. Dans les rizières formant bouquets, au sommet des montagnes, on voit se dresser son panache vert, ondoyant et frémissant à la brise. Quand un typhon éclate, les épais fourrés où ces arbres se trouvent en grand nombre s'emplissent de voix graves, mystérieuses, produites par le frottement désordonné de leurs tiges creuses et lisses. Qu'on s'imagine des milliers d'orgues remplies par un vent d'orage, et jetant sous les voûtes élevées des forêts tropicales leurs voix éoliennes. L'aréquier et le cocotier, moins élégans, sont aussi fort répandus sur le versant des coteaux. Les fruits, parmi lesquels il faut citer l'orange, la banane, la goyave, sont délicieux et laissent à la bouche une saveur pleine de fraîcheur. Pour l'Européen frugal, qui sait se passer de pain et peut le remplacer par du riz étincelant de blancheur, pour celui qui n'a pas besoin de viandes fortes, comme celles du bœuf et du porc, la vie est des plus faciles et d'un bon marché inconnu dans nos régions.

Le côté sérieux de la production actuelle de Formose, c'est la canne à sucre : elle vient fort bien dans le nord, où des Chinois s'adonnent entièrement à cette riche culture. Il y a encore des mines d'or, d'argent et de cuivre très mal exploitées. On y trouve des huiles minérales à fleur de terre, une houille qui, sans être comme celle de Cardiff, donne néanmoins d'excellens résultats. L'extraction se fait déjà sur une grande échelle, et elle doit forcément augmenter. Un des produits considérables de l'île est l'huile d'arachide; on en fait de nombreux tourteaux pour bonifier la terre; c'est par millions de picols que se fabriquent ces utiles engrais.

De Formose ou plutôt de Taïwan-fou, les jonques exportent à Amoy des cornes de cerfs et de buffles, des peaux, des bois parfumés, des huiles de coco enfermées dans de lourdes jarres de grès; mais il reste des montagnes entières à défricher, des forêts vierges où la hache n'a jamais pénétré. Qu'on se figure les précieuses essences qu'elles recèlent, et quelles richesses inconnues elles cachent! Il en est ainsi à Hainan et dans beaucoup d'îles de la mer de Chine, et le moment où tant de trésors seront connus de l'Europe n'est pas éloigné.

En dépit de la barbarie dont les aborigènes de Formose sont généralement accusés, une mission apostolique de dominicains espagnols, des Anglais, quelques Américains et des Allemands ont osé s'établir sur divers points de l'île, et ils ont ouvert des comptoirs assez considérables à Taïwan, à Takow et à Samshui, trois villes importantes du littoral au point de vue commercial. Ce ne sont en fait, que les succursales des maisons étrangères du Fou-kien, dont les sièges principaux sont à Amoy; elles y importent des cotonnades, de la mauvaise bimbelerie et les produits empoisonnés de Benarès et de Patna. Si les prédicateurs espagnols y font, comme sur le continent, peu de prosélytes parmi les Chinois, par contre les Anglais trouvent partout à vendre des caisses d'opium. Les négocians chinois ou indigènes résident de préférence à Taïwan-fou; une forteresse y protège leur commerce. En échange des sucres, des huiles de coco et d'arachide, des tourteaux pour engrais, que ces traitans envoient dans le Fou-kien, ils reçoivent des poteries, du tripang, des nids d'hirondelle, des plantes pharmaceutiques et une infinité d'autres articles de consommation spécialement chinoise.

Sur une étendue côtière de 400 kilomètres environ, qui est la longueur entière de Formose, à l'est et à l'ouest, les navires ne trouvent aucun port pour s'abriter pendant tout le temps que soufflent avec leur impétuosité ordinaire les vents du sud-ouest. Tout y est ouvert, comme sur le littoral de notre île de la Réunion. Même dans la bonne saison, Taïwan-fou et Takow, les deux seules rades accessibles, n'offrent à des bâtimens qu'une sécurité précaire. Comme à Saint-Denis, quand le baromètre baisse, il est prudent, pour les bâtimens à voiles et à vapeur, de courir tout de suite au large.

Si l'on vient de Chine, et que l'on descende en bateau la partie ouest de Formose, de la pointe du Syanki ou de Samshui jusqu'au Cap-Sud, on découvre, à moins que des brumes trop fréquentes ne l'empêchent, une terre basse, parsemée de villages, de champs de canne à sucre et de nombreux bouquets de bambous. Avec un ciel bien clair, on distingue au sud la montagne Assi, et par le travers les monts azurés du Soco et du Ung-co. L'approche du mouillage de

Taiwan-fou est signalée de très loin aux navigateurs par un arbre magnifique, d'une hauteur remarquable, un tamarin, croyons-nous; il s'élève majestueux et solitaire au milieu des ruines d'un fort qui a gardé son nom d'origine évidemment hollandaise, *Zelandia*.

Les navires d'un fort tonnage ne peuvent entrer dans le port intérieur de Taiwan-fou. Ce havre nommé Hanping est situé au pied d'une forteresse bien armée aujourd'hui de canons se chargeant par la culasse et de mitrailleuses. C'est de là que les petites jonques sortent pour venir charger et décharger les navires qui se trouvent au grand mouillage, en dehors de la barre, excessivement dangereuse à franchir; on ne peut la passer qu'à l'aide de ces jonques, appelées ici *catimorons*. Dès que le vent du nord-est fraîchit un peu, il est impossible aux embarcations européennes de s'y exposer. La ville, c'est-à-dire la capitale de Formose, est située à 4 milles dans les terres. Bâtie au centre d'une plaine très basse, on y arrive en suivant un canal sur lequel se trouvent de longs radeaux en bambou. On peut du reste se rendre encore à pied à la ville en suivant la longue jetée qui sert de digue au canal; mais avec un mauvais temps c'est une promenade détestable. Comme toutes les villes chinoises, Taiwan-fou n'est remarquable que par sa malpropreté, ses rues étroites et le nombre de ses boutiques; elle n'est visitée que très rarement par les brises rafraîchissantes de la mer, et encore ne lui arrivent-elles qu'après avoir traversé une plaine désolée et sans culture. On y étouffe l'été, et les maladies y sont nombreuses.

En quittant ce triste mouillage, on rencontre, après quelques heures de navigation rapide, la baie de Takow, placée au pied du mont Ape. Les Anglais lui ont donné ce nom, qui signifie *guenon*, en raison d'un nombre considérable de grands singes qui ont choisi pour demeure cette montagne pleine d'aspérités rocheuses. Abrisée par le mont contre les atteintes du vent du nord, la baie est aussi préservée du côté du large de la mousson du sud-ouest par la presqu'île Saracen; le port ne peut abriter d'ailleurs que cinq ou six navires, encore faudrait-il qu'ils ne fussent pas d'un trop fort tonnage. La ville s'élève sur une bande de terre placée entre un grand lac et la mer. L'air y est doux, trop doux peut-être aux hommes robustes. Pour les poitrines affectées, pour celles à qui les bords de la Méditerranée conviendraient, rien de meilleur que la température dont on jouit à Takow. L'été, il y pleut à peine; de juillet à septembre, lorsqu'à 3 ou 4 lieues dans l'intérieur le tonnerre et de fortes ondées tombent à peu près tous les soirs, on y jouit de la fraîcheur de la brise et de la sérénité d'un ciel sans nuages.

Le dernier mouillage à l'ouest, avant de doubler l'extrême pointe du cap sud, est celui de Cheshon ou Loong-kiao, comme on l'appelle

indistinctement ; il est excellent pour les navires d'un fort tonnage dans les mois où soufflent les vents du nord-est. Au-dessous de la baie de Loong-kiao s'élève une petite ville du même nom, en partie entourée de murailles, et habitée encore aujourd'hui par les descendants de quelques immigrants de Fou-kien. Les aborigènes soumis de la plaine y viennent journellement trafiquer. On y trouve des marchandises étrangères et chinoises, des sabres, des fusils à mèche, et, comme spécimen des produits du pays, des jaquettes et des bourses brodées, de riches ceintures en filigrane d'argent.

Si aux alentours de la ville l'œil découvre des traces de culture, des champs de maïs et de patates douces, ces indices d'un travail régulier de la terre ne tardent pas à disparaître à mesure que l'on approche de la région habitée par les tribus indépendantes. Encore quelques chaumières en bambou, cachées comme des nids dans un épais feuillage de bananiers et d'ibiscus aux fleurs écarlates, puis l'on voit se dérouler des prairies hautes et épaisses, agitées comme une mer d'émeraude par les vents du large. Des hauteurs boisées et giboyeuses dominent ces vertes solitudes ; c'est la région préférée des daims, des cerfs et des êtres farouches qui leur font une guerre continuelle. Sur ces monts, couverts de vieilles forêts, la nature tropicale étale toutes ses splendeurs avec une énergie superbe. Le platane, le pin sombre et sévère, le bambou aux feuilles frêles, s'y disputent avec l'aréquier la domination des sommets les plus altiers. Et quels splendides horizons ! A droite, les eaux du détroit de Formose animé par le passage incessant des navires qui vont dans les ports du continent asiatique ou en reviennent ; à gauche, l'Océan-Pacifique, ses calmes et ses fureurs, le tout couronné par un ciel tantôt éclatant de lumière, tantôt chargé de ces rapides nuages d'où s'élancent les tempêtes les plus épouvantables que l'on connaisse.

Le nombre des tribus sauvages que les Japonais sont venus combattre s'élève à dix-huit. Les indigènes du sud de Formose en état de porter les armes ne forment pas un total de 2,500, et ceux des tribus qu'un tableau statistique japonais qualifie de « cruelles, barbares, sauvages, » ou simplement de « méchantes, » dépassent à présent 600. C'est bien peu en somme, et il n'y a qu'un gouvernement aussi débile que celui de la Chine qui soit capable de supporter depuis deux siècles de domination une pareille lèpre.

Les Boutans ont toujours été célèbres entre tous les sauvages par leur courage et leur cruauté. Les marins, sans distinction de nationalité, poussés par un typhon sur le littoral qui appartient à cette tribu, ont été, depuis un temps immémorial, invariablement massacrés ; aussi est-ce contre elle que le Japon a dirigé ses premières attaques. Ce sont les Boutans qui ont aussi en 1867 égorgé l'équi-

page d'un navire américain, le *Rover*. Le général Legendre, consul américain de Formose et d'Amoy, se trouvant dans cette dernière localité à l'époque de la perte du *Rover*, se rendit courageusement dans la baie de Loong-kiao, dès qu'il eut appris le drame affreux qui s'était passé dans son voisinage. A force de ruse et de persistance, il parvint à s'aboucher avec un sauvage nommé Tok-è-Tok, le chef alors des dix-huit tribus. Après beaucoup de pourparlers, il fut convenu qu'à l'avenir les naufragés seraient secourus, moyennant une certaine somme, lorsqu'ils aborderaient, à la suite d'un gros temps, sur la partie la plus dangereuse du littoral, c'est-à-dire de la rivière Tui-la-sok, à l'est, jusqu'à la baie de Loong-kiao, à l'ouest, y compris la pointe du Cap-Sud.

On a lieu de supposer que pendant quelques années Tok-è-Tok tint ses engagements, et qu'il réussit à les faire respecter par les tribus auxquelles il commandait. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'en 1871 des Pei-po-hwans, un Malais et un Tagale, jetés par un coup de vent à la côte sud, furent préservés de la mort en vertu de cette convention. Voici comment, grâce également au courage de M. F.-T. Hugues, attaché aujourd'hui aux douanes impériales de Shanghai, s'accomplit leur sauvetage.

Une jonque affrétée par MM. Millisch et C^{ie} de Tamshui s'était avancée vers un point de la côte nord de l'île Formose, dans l'intention de charger des bois de charpente nécessaires à une certaine construction. La mission accomplie, le petit bâtiment revenait à son point de départ, lorsqu'un coup de vent furieux survint qui le jeta au sud; après avoir perdu son mât, ses voiles et son gréement, la jonque vint s'échouer sur des roches voisines de la rivière Tui-la-sok, et s'y brisa complètement. Une forte lame passant tout à coup sur l'épave enleva un employé de MM. Millisch et dix-sept indigènes, bûcherons et matelots; le reste de l'équipage, composé d'un Tagale, d'un Malais et de seize Pei-po-hwans, réussit à se sauver en nageant. On ne revit plus les malheureux qui avaient été entraînés par le paquet de mer. Les dix-huit autres naufragés, après avoir marché pendant quelques heures le long du rivage, arrivèrent sur le territoire de la tribu dont Tok-è-Tok se trouvait être alors heureusement le chef. Ils y furent reçus avec une indifférence exempte, il est vrai, d'hostilité, mais sans la charité qui était bien due à leur détresse. Presque aussitôt le chef de la tribu, par l'intermédiaire d'un Chinois voisin et ami, fit parvenir la nouvelle du naufrage à M. Pickering, attaché à la maison de commerce Elles et C^{ie}, à Taiwan-fou. M. Pickering était à cette époque déjà connu, paraît-il, de quelques clans indépendans; c'était lui en effet qui, par sa connaissance du dialecte chinois local, avait été très utile en 1867 au général Legendre, lorsque ce dernier fit

avec Tok-è-Tok la convention dont nous avons parlé. Dès que la nouvelle du sinistre parvint à Taiwan-fou, M. Pickering, M. F.-T. Hugues et un autre Européen partirent pour le cap méridional. Le 12 novembre, ils quittèrent Takow à bord d'un bateau de pêche non ponté, puis, longeant le rivage ouest de l'île dans la direction du midi, ils arrivèrent le lendemain à Hong-kiang, village habité par des Asiatiques rôdeurs et indépendans, entretenant des relations amicales avec les peuplades farouches des pays giboyeux. Laissant là leur embarcation, les voyageurs continuèrent pédestrement leur route, en suivant la base des montagnes magnifiques qui bordent la mer jusqu'à la pointe extrême de Formose. Ils atteignirent ainsi Loong-kiao et sa baie, puis Hia-liao, nom d'un hameau pittoresque placé au bord de l'Océan. C'est le dernier village chinois que l'on rencontre au sud dans cette direction. A Hia-liao, comme dans toutes les localités où ils durent s'arrêter, l'accueil fait aux Européens fut poli et cordial. Leur hôte, un Chinois, étant un vieil ami de Tok-è-Tok, offrit obligeamment son propre fils pour guide. En route dès le lever du soleil, M. Hugues, ses compagnons et leur conducteur, après avoir traversé une contrée inhabitée et cependant admirable de végétation, eurent la joie d'arriver le soir même dans la vallée au centre de laquelle s'élevait la résidence de Tok-è-Tok. Il était absent, mais ses femmes reçurent fort bien les voyageurs, qui avant de prendre aucun repos voulurent voir les naufragés. On les avait enfermés dans une hutte voisine; depuis quinze longs jours, ces malheureux y attendaient leur sort. Qu'on juge de leur délire, de leur ivresse en voyant des mains blanches, européennes, saisir les leurs avec une rude cordialité! ils les couvrirent de baisers et de larmes.

Encore tout émus de cette scène, les sauveteurs revenaient paisiblement à la maison du chef, lorsque sur leur route se présentèrent deux ou trois sauvages à peu près nus de la tribu féroce des Boutans. A la vue inattendue des étrangers, l'un d'eux, l'écume à la bouche, roulant des yeux menaçans, se mit à tirer son épée du fourreau, puis à danser une sorte de danse guerrière autour de M. Hugues. Les Anglais ne purent dans ce moment critique s'empêcher de songer combien leurs têtes étaient pour des sauvages un trophée recherché et précieux. Ce ne fut pas sans un grand soulagement qu'ils virent accourir une jeune femme, — celle sans doute du féroce danseur, — s'interposer avec vivacité et désarmer le mécréant. C'est là le seul danger auquel les voyageurs aient été exposés pendant toute la durée de leur séjour dans ces régions; le lendemain, le Boutan qui leur avait causé une si belle peur vint se présenter devant eux doux et humble, manifestant par sa tenue réservée une sorte de repentir de ce qui s'était passé la veille.

La résidence de Tok-è-Tok, où les Anglais durent s'installer, se composait d'un rez-de-chaussée, élevé au centre de quelques pieds plus haut que le reste de la façade. Les murailles étaient faites avec une sorte de torchis imitant la forme de nos briques; nulle trace de plancher, mais un sol sec et foulé; cinq ou six chambres séparées par de légères cloisons en bambous et reliées avec du mortier. Une galerie permanente formant vérandah faisait le tour de l'habitation; point de plafonds, le dessous des toits formé d'herbes desséchées et de rotins artistement tressés. On ne voyait d'ailleurs, dans ce palais d'un chef commandant à dix-huit tribus, aucun indice de souveraineté. Pour tout ornement, quelques crânes desséchés d'animaux sauvages, remarquables par leur grandeur inusitée. Le dîner qui fut servi aux voyageurs quelques heures après leur arrivée se composa principalement de venaison, de porc frais et d'un riz d'une blancheur à faire aisément oublier l'absence du pain. L'eau à boire était excellente, limpide comme du cristal de roche : aussi fut-elle préférée à une sorte de *shamhou*, liqueur distillée de la patate douce, qui se trouvait sur la table. A chaque plat que les femmes du chef venaient offrir à leurs hôtes, on les entendait s'excuser sur l'insuffisance de leur préparation et sur la pauvreté du service. Lorsque les curieux des huttes voisines, avides de voir de près des Européens, eurent envahi la salle à manger de manière à devenir indiscrets, un seul geste d'une des femmes suffit pour les faire déguerpir. En fait, si nos voyageurs éprouvèrent quelque gêne, ce fut par l'excès des attentions de toute sorte dont ils furent l'objet. Cette exquise politesse, ce respect de l'hôte étranger, sont les mêmes chez les indigènes des îles Philippines, et pour moi, qui me suis trouvé souvent contraint d'accepter l'hospitalité des Tagales, j'y vois une preuve de plus en faveur de l'affinité des deux familles insulaires.

Le lendemain, au lever de l'aurore, les Anglais étaient encore profondément endormis lorsqu'ils furent éveillés en sursaut par l'entrée bruyante dans leur chambre d'un grand vieillard aux cheveux blancs, aux formes athlétiques, escorté de quelques sauvages armés de lances et d'épées. C'était Tok-è-Tok. Devinant déjà ce qui motivait la présence dans sa demeure de tant d'étrangers, il les invita à venir s'asseoir en plein air sur des bancs. Un conseil y fut tenu; au milieu des pourparlers, une femme âgée survint en psalmodiant une sorte d'invocation aux génies de la concorde, et offrit à tous les assistans une coupe de *samshou*. Il fut convenu que les naufragés seraient autorisés à partir dès que M. Pickering aurait envoyé de Takow une somme représentant la dépense qui avait été faite pour leur entretien par la tribu. On ne pouvait espérer des prétentions plus modestes; aussi furent-elles acceptées sans débats. Lorsque, vers les neuf heures du matin, M. Pickering et ses compa-

gnons manifestèrent le désir de se remettre en route, Tok-è-Tok et avec lui ses intimes s'y opposèrent formellement, voulant, disaient-ils, offrir un grand festin aux blancs. Refuser eût été très dangereux, et l'on s'empressa d'accepter malgré de secrètes appréhensions. Rien n'est plus mobile en effet que le caractère de ces indigènes méfiants et impressionnables comme des enfans. Nos voyageurs savaient fort bien que, pour transformer sur l'heure en brutes féroces ceux qui les recevaient avec tant de douceur, il suffisait de quelques verres d'eau-de-vie.

Quand Tok-è-Tok eut fait savoir à la tribu que son invitation était acceptée, une centaine de chasseurs armés d'arcs et de flèches s'élançèrent en poussant de grands cris gutturaux vers les coteaux voisins. Ils en revinrent deux heures après avec une assez grande quantité de cerfs, de chevreuils et de sangliers, qui, rapidement dépouillés, rôtis devant de grands brasiers, furent ensuite servis avec beaucoup de propreté sur des feuilles de bananier fraîchement coupées. Mais, ô déception ! comment les voyageurs pouvaient-ils se croire au milieu de sauvages, lorsqu'une des servantes vint placer devant eux un couvert complet, assiette, cuiller et fourchette. Comme la veille, des excuses furent présentées sur l'insuffisance des mets et la pauvreté de la table. M. Hugues ayant manifesté le désir d'assister avant son départ à quelques divertissemens de la tribu, deux sauvages se mirent à exécuter une sorte de danse guerrière, imitation aussi parfaite que possible du combat de deux coqs ; des femmes chantèrent ensuite quelques airs dans un ton mineur et sur un rythme lent, monotone, mais nullement exempt de mélodie.

Il fallait pourtant songer au départ, et ce ne fut pas sans une certaine inquiétude que les voyageurs, après s'être consultés d'un regard, se levèrent de table pour prendre congé de leurs hôtes. Cette fois personne ne parut songer à les retenir; ayant obtenu la liberté immédiate du Tagale naufragé, ils partirent avec lui, accompagnés jusqu'à la limite du territoire de la tribu par le robuste Tok-è-Tok et quelques-uns de ses conseillers. Au moment de se séparer pour toujours, un cri sauvage d'adieu poussé par ces derniers réveilla les échos des montagnes; les Anglais y répondirent, puis le silence des solitudes reprit de nouveau son empire sur les monts et la vallée. — Un mois après, les dix-sept naufragés de la jonque de Samshui arrivaient tout joyeux à Takow, ayant payé leurs rachats à Tok-è-Tok par les soins de M. Hugues. Interrogés sur la manière dont ils avaient été traités par les sauvages du sud, les Pei-hwans répondirent qu'ils n'avaient eu à supporter de leur part aucun mauvais traitement.

Comment la convention passée entre le général Legendre et le chef des dix-huit tribus a-t-elle été rompue ? On l'ignore complètement.

ment; mais il est certain que dans le courant de ces dernières années plusieurs pêcheurs japonais ont été impitoyablement massacrés sans qu'aucune proposition de rachat ait été faite par les tribus entre les mains desquelles se trouvaient ces malheureux. L'année dernière, cinquante-deux indigènes de l'archipel des Lao-chou, archipel appartenant au Japon, périssaient au sud de Formose d'une façon aussi tragique. Ce n'est donc pas sans de justes griefs qu'a été entreprise l'expédition des Japonais contre Formose, et cependant elle serait peut-être encore à l'état de projet sans les circonstances que nous allons relater.

II.

Lorsque l'année dernière, pour la première fois, les représentants des puissances étrangères européennes à Pékin eurent l'honneur si laborieusement acquis d'être admis en présence de sa majesté l'empereur Tung-chich, on remarqua qu'un envoyé de l'empire du Japon, son excellence Soyejima, sollicita et obtint une faveur semblable. Chargé d'interpréter devant les conseillers de l'empereur c'est l'irritation qui régnait dans son pays par suite de massacres, au sud de l'île Formose, de sujets japonais, l'ambassadeur réclama un énergique répression des coupables. Son langage fut ferme et digne, presque menaçant sous son apparente humilité; mais il ne fut pas question en ce moment-là de guerre, d'une attaque à main armée sur Formose, et si la pensée d'une pareille agression traversa l'esprit de Tung-chich ou de ses ministres, ces orgueilleux personnages durent la rejeter bien loin, personne à Pékin ne croyant le Japon assez téméraire pour l'exécuter. Depuis que de la menace le mikado a passé à l'action, on s'est tout à coup souvenu que Soyejima s'était fait accompagner dans son ambassade par le général Legendre, fort connu de tous les Européens qui résident sur le continent chinois. Ce personnage, ancien consul des États-Unis à Amoy juste au moment où le Japon mûrissait l'idée d'une mission en Chine, fut chargé par son gouvernement d'une exploration toute scientifique, du moins en apparence, dans cette même île de Formose, qu'il connaissait depuis longtemps. Ajoutons que le général Legendre avait été présenté au ministre des affaires étrangères du Japon par M. De Long, ministre de la république américaine à Yeddo.

Nous ne voulons incriminer en rien les projets que durent former, d'un côté un diplomate de l'école américaine, de l'autre un général attaché à un consulat comme celui d'Amoy. Le premier dut être tenté de jouer un rôle influent auprès du mikado dans une affaire où le gouvernement qu'il représentait n'avait à encourir aucune

responsabilité; le second devait naturellement ambitionner, si la question se terminait par des coups de canon, d'occuper dans l'armée japonaise une position militaire de premier ordre. Il n'est pas inutile de constater en passant l'influence qu'exercèrent deux étrangers sur le mikado et ses ministres pendant que s'agitait dans leur esprit la question d'une rupture possible avec le Céleste-Empire. Quoi qu'il en soit, son excellence Soyejima eut donc pour compagnon de voyage, dans sa mission à Pékin, le général américain, et c'est indubitablement M. Legendre qui sut inspirer à l'ambassadeur japonais le langage quelque peu hautain qui y fut tenu. Le gouvernement chinois ayant déclaré avec son laconisme habituel, par la bouche du prince Kung, qu'il n'avait point assez d'autorité au sud de Formose pour atteindre et punir ceux dont on réclamait le châtiment, Soyejima, fort irrité, revint à Yeddo en automne dernier. Le général Legendre l'y suivit, ne quitta pas la capitale de tout l'hiver, et nous savons qu'il y fit tout son possible pour que les menaces proférées à Pékin ne restassent pas lettre morte. La partie du territoire de l'île Formose qu'il fallait aborder pour y jeter des troupes, et où se tiennent les tribus des barbares indigènes, étant accessible de février à mai seulement, il était en effet urgent, si on voulait commencer les hostilités au printemps, de prendre au plus vite une attitude résolue.

L'année 1874 commençait à peine, lorsque des symptômes d'un futur soulèvement dans divers *ken* ou clans de l'intérieur furent signalés à Yeddo. Indice certain d'une prochaine révolution dans les provinces, 400 ou 500 agens de police quittèrent, sans bruit et déguisés, la capitale, pour aller se mettre, en leur qualité de vassaux fidèles, à la disposition des chefs ou seigneurs des clans révoltés. Le péril était grand, et on sentit à Yeddo la nécessité de le conjurer sans retard. Le ministre des affaires étrangères au Japon, son excellence Okoubo, plusieurs grands fonctionnaires du ministère de la justice, furent en toute hâte envoyés dans l'ouest de l'empire afin de comprimer, à l'aide d'un corps de troupes régulières, le mouvement insurrectionnel. Avant leur arrivée, les *samourai* ou chefs des *ken* de Hizen et de Saga s'étaient déjà tumultueusement levés aux cris de « guerre à la Corée, rétablissement de la féodalité, mort aux *Io-i* (aux étrangers)! » Les rebelles, au nombre de 2,500, avaient incendié le château de Saga, puis attaqué et mis en déroute dans un premier engagement les troupes impériales qui y tenaient garnison. A Yeddo, l'un des plus hauts fonctionnaires de l'empire avait été traitreusement assailli et blessé grièvement par une bande de conspirateurs masqués.

Malgré la défection d'un grand nombre d'officiers et de soldats

attachés par les liens du sol et de la parenté aux rebelles des provinces soulevées, l'insurrection dut mettre bas les armes, écrasée sous des forces régulières bien conduites par Okpubo. La révolte, qui selon toute probabilité devait s'étendre dans le Tosa, à Kago-sima, se propager dans le clan orgueilleux et remuant des Satsuma, fut heureusement localisée au centre de Saga, une des provinces du Kinsin. C'est dans le chef-lieu de ce *ken*, sur la place même où avaient éclaté les premiers cris révolutionnaires, que quelques mois après tombait sans bruit, sans éclat, la tête du chef des rebelles. Jamais, par un soudain revirement des esprits, exécution capitale n'excita moins d'intérêt dans un pays la veille encore soulevé. Hâtons-nous de dire que ce qui contribua le plus à pacifier les dispositions hostiles des provinces, c'est la bonne nouvelle répandue habilement par tout l'empire qu'une partie de l'armée japonaise allait être envoyée par mer à Formose, afin d'y procéder à la destruction des sauvages aborigènes. Les *samourai* belliqueux du Tosa et les fidèles vassaux des Satsuma ne demandaient pas autre chose. L'insurrection se trouvait subitement vaincue, mais, comme on le remarquera, par la promesse en quelque sorte forcée d'une guerre à l'extérieur. Le palliatif n'était-il pas très dangereux, pire en réalité que le mal? Nous espérons que les faits se chargeront de répondre d'une façon favorable au Japon. La levée des *samourai* de Hizen et de Saga fut pourtant un crime de lèse-nation, puisqu'elle allait placer le pays dans une situation grosse de périls. Quand se produit-elle en effet? A l'heure suprême, critique, où le mikado vient de présenter à son peuple un programme de réformes comme jamais aucun souverain n'a osé en proposer à des sujets d'une fidélité douteuse. Ce ne sont pas seulement des coutumes séculaires que l'empereur est en voie de déraciner, il n'a pas seulement une féodalité puissante à contenir et à briser; c'est la liberté des cultes qu'il ose proclamer en même temps que l'appel en masse de la nation à la vie politique, c'est la jeunesse japonaise allant par son ordre étudier dans toutes les capitales du monde les meilleurs systèmes d'éducation connus pour les appliquer dès son retour au Japon: c'est enfin la barbarie des anciennes lois pénales que cet infatigable réformateur désire faire disparaître pour donner place à une pénalité régénératrice des criminels. Et, au moment où en regard de ces réformes morales se posent les réformes matérielles, c'est-à-dire l'ouverture des voies ferrées, la pose des fils électriques, une flotte à transformer, des arsenaux à faire sortir du sol, on voit quelques chefs à l'humeur chagrine mettre leur souverain dans l'alternative d'une guerre civile ou d'une guerre extérieure! Les plus politiques de ces fiers hobereaux n'ignoraient sans doute pas que pour couper court à des réformes gênantes, troubler un pays, épuiser un trésor, une

seule équipée guerrière parfois suffisait. S'il survenait des revers, et si le Japon se trouvait humilié, la déchéance du mikado pourrait bien n'en être pas la conséquence absolue, du moins il serait permis aux chefs des *ken* de faire à la suite du désastre un pas en arrière, et d'espérer un retour prochain vers cette féodalité ardemment regrettée.

Dès que la déclaration d'une descente à main armée sur le littoral de Formose fut officielle, les commandans des navires de guerre japonais se mirent, avec l'ardeur qui les caractérise, à embarquer des troupes, des coulies chinois engagés comme portefaix, des projectiles d'imitation européenne, enfin un énorme matériel de campement. Des bateaux à vapeur furent achetés, d'autres affrétés, et plusieurs personnages étrangers, artilleurs, marins, pilotes, mécaniciens, reçurent l'invitation de suivre à divers titres le corps expéditionnaire. Pendant cette période de préparatifs belliqueux, les représentans des puissances étrangères à Yeddo, les uns avec empressement, d'autres avec une sage lenteur, défendirent à leurs nationaux soit de louer des transports au gouvernement japonais, soit de prêter une assistance personnelle aux projets en formation. Ce qui est surprenant, après l'ingérence bien connue du général Legendre dans toute cette affaire, c'est que de Pékin, sa résidence, le ministre des États-Unis adressa la même prohibition aux consuls d'Amoy, de Shanghai et de Hong-kong, avec injonction sévère de l'étendre aux citoyens américains placés sous la protection du pavillon étoilé. Un navire fut même envoyé par l'énergique ministre à Formose, afin d'offrir un passage gratuit à ceux de ses administrés qui voudraient, dans la crainte d'être compromis, fuir le lieu de l'action. Inutile de dire que le bâtiment revint à vide. Pour toutes les personnes au courant de l'esprit de spéculation qui domine chez l'étranger dans l'extrême Orient, ces défenses de traiter avec une nation amie ou ennemie paraîtront en vérité bien naïves. La cour de Pékin, pour la forme, a pu remercier le ministre américain de ses bonnes dispositions, mais ses ministres ont le sens politique trop fin pour ne pas les avoir appréciées à leur juste valeur. Elle ne peut non plus avoir oublié qu'en dépit d'une défense formelle du gouvernement anglais jamais les marchands de Hong-kong ne vendirent plus d'armes et de munitions de guerre aux Chinois qu'en 1860, époque à laquelle l'Angleterre était en lutte ouverte avec la Chine. Le gouverneur de la colonie anglaise, avec raison indigné de ces tristes marchés, défendit bien l'entrée de Hong-kong aux canons provenant directement des ports anglais; mais les négocians firent alors venir des armes par navires espagnols, en transit par Marseille, et de cette façon la prohibition fut éludée.

C'est au commencement du mois de mai de cette année que l'es-

cadre japonaise, commandée par des marins européens, partit du port de Nagasaki pour Formose. Elle se composait de trois grands bateaux à vapeur, d'une canonnière et d'une goëlette de guerre. L'armée d'invasion, au nombre de 3,500 hommes, y fut en partie embarquée. Le général en chef, Saïgo Toto Kou, ne prit la mer à bord du *Delta* qu'après le départ du dernier soldat. Il se fit accompagner du *Shaftesbury*, transport affrété spécialement pour donner passage jusqu'à Formose à un grand nombre d'artisans indigènes, charpentiers et forgerons, chargés de construire les baraquemens.

Après deux journées de navigation prudente de Nagasaki à Amoy, et de ce port chinois à la pointe sud-ouest de Formose, les troupes débarquèrent dans la petite baie en forme de croissant, bordée de sable, et portant indistinctement les noms de Cheshon ou de Loong-kiao. De là, elles gagnèrent, sans être inquiétées par l'ennemi, les hauteurs voisines et s'y installèrent d'une façon toute provisoire. C'était un spectacle pittoresque que celui de cette petite troupe d'hommes dressant ses tentes bariolées, allumant ses feux, aiguisant ses sabres aux lames brillantes et se préparant au combat avec un entrain fort semblable à celui des troupes françaises en pareille occasion. Il n'y a rien d'étonnant à cela ; le caractère du soldat japonais est aussi enjoué que décidé ; puis la troupe a gardé encore auprès d'elle, en qualité d'instructeurs militaires, bon nombre d'officiers jeunes et entreprenans, nos compatriotes.

C'est le 22 mai, à la suite de plusieurs petites reconnaissances fatales à des espions de l'armée d'invasion, qu'eut lieu un premier engagement avec les sauvages. Le général en chef japonais Saïgo, après avoir fait avancer son camp jusque dans la vallée de Shiyou, territoire des Boutans, dirigea une colonne volante de 200 hommes sur trois de leurs villages. A midi, les misérables habitations ennemies étaient occupées, puis livrées aux flammes. Enthousiasmés de ce coup d'essai, les soldats suivirent un ravin desséché et s'avancèrent jusqu'à Sekimon, forte position où l'ennemi s'était massé. Dès que les deux partis furent en présence, une lutte furieuse s'engagea. Les Japonais, combattant à découvert, montrèrent une bravoure peut-être un peu trop téméraire. Le combat dura deux heures. Les Boutans, contraints de se retirer, laissèrent entre les mains des vainqueurs douze morts ; leurs têtes furent détachées et transportées triomphalement au camp. Après qu'on les eut données en spectacle à l'armée pendant quelques minutes, le général Saïgo ordonna l'enfouissement de ces sanglans trophées. Les Japonais eurent de leur côté quatorze tués et blessés, perte minime, si l'on considère la force de la position occupée par l'ennemi et la bravoure presque enfantine avec laquelle on l'aborda. Plusieurs des cadavres aban-

donnés portaient à leur doigt des bagues d'argent, insigne d'un haut commandement dans les tribus. On sut plus tard que le chef du clan des Boutans et son fils avaient péri, et qu'indépendamment des douze morts laissés sur le lieu de l'action, les barbares avaient eu encore trente tués ou blessés.

Cet engagement heureux eut pour résultat immédiat de faire affluer au camp bon nombre d'indigènes des villages voisins; afin de s'attirer l'amitié et la protection des envahisseurs, ces Formosiens prudents leur apportèrent du poisson de mer et de l'eau-de-vie de patate douce, recherchée des soldats. Le 28, six chefs de tribus vinrent également offrir leur soumission; ils l'accompagnèrent de présens en volailles et en bestiaux. On leur promit de ne pas les inquiéter, s'ils refusaient un asile aux Boutans en déroute, condition qu'ils se hâtèrent d'accepter; un mois après cette escarmouche, la situation dans le sud de Formose était des plus satisfaisantes pour les Japonais. Poursuivant leur marche en avant, ils avaient occupé Hong-kiang et Hialao, villages habités par des Chinois à peu près cosmopolites. La pêche et le bois à brûler, dont de gros chargemens descendent vers l'intérieur sur des charrettes à buffles, semblent être le principal commerce de ces Asiatiques, qui vivent aussi indépendans du gouvernement chinois que leurs redoutables voisins. Les nerfs et les cornes de cerfs sont également exportés par eux dans une certaine proportion, et le riz qu'ils cultivent a la réputation d'avoir le grain plus blanc et plus beau que celui récolté dans les autres parties de l'île. Craignant que les sauvages ne vinssent se réfugier chez eux, ces Chinois ont offert aux Japonais de leur fournir des vivres en échange d'une protection efficace. Ces derniers ont donc aujourd'hui à Hong-kiang et Hialao une petite garnison; malheureusement, un soldat ayant dans ces derniers temps violé une femme mariée, et aucune punition n'ayant été infligée à l'agresseur, une grande réserve règne aujourd'hui entre la troupe et les habitans. C'est un fait fâcheux pour les Japonais, et ils auront à le regretter plus d'une fois, car depuis lors on remarque dans les marchés du village l'absence des principaux détenteurs des denrées indigènes.

Le 1^{er} juillet, trois colonnes fortes chacune de 500 hommes, marchèrent dans des directions différentes à la conquête des dernières positions occupées par les Boutans. Ceux-ci, retranchés dans de petites huttes en feuillages, reçurent les Japonais par un feu assez vif de leurs fusils à mèche; mais la *furia* des assaillans ne put être arrêtée un seul instant par ces mauvaises armes. Consterné, démoralisé, l'ennemi prit enfin la fuite, et cette fois pour ne plus reparaître. Aujourd'hui encore il est difficile de savoir ce qu'il est de-

venu. Deux alternatives restaient à ces misérables : gagner le centre de l'île et ses montagnes, ou périr égorgés par les tribus au milieu desquelles il leur fallait passer pour atteindre les hauteurs. Si la route est restée libre pour eux, personne n'est plus en mesure de les atteindre. Les montagnes du sud, celles qui entourent Loong-kiao, sont élevées, il est vrai, mais néanmoins d'un accès facile, tandis que celles du nord sont d'une altitude à les rendre presque inabornables pour une armée.

Après cette victoire, qui rendait le corps expéditionnaire maître non-seulement de la pointe sud de Formose, mais encore des environs, à l'est comme à l'ouest, les tribus indépendantes, moins deux, vinrent au camp faire leur soumission. Rangés en cercle au milieu de l'armée japonaise, en présence d'officiers revêtus de brillans uniformes, les seize principaux chefs des sauvages reçurent en cadeau et comme un gage de paix des drapeaux de différentes couleurs. On versa aux nouveaux alliés de grandes rasades de vin de Champagne; l'émotion produite par la douce liqueur fut telle qu'on les vit fondre en larmes et protester de leur haine pour leurs camarades vaincus ou absens et de leur amitié profonde pour les vainqueurs.

Lorsqu'à cette époque les Japonais firent la visite de leur hôpital militaire, ils comptèrent 90 lits occupés : 8 l'étaient par des fiévreux, 82 par des soldats frappés de coups de feu. Le nombre des hommes tués à l'ennemi est resté inconnu, mais il a dû être bien inférieur à celui des blessés. On peut en conclure que le châtement terrible infligé aux Boutans a été obtenu en somme sans une trop grande effusion de sang.

Jusqu'ici nous n'avons point parlé de l'effet produit en Chine par la nouvelle de l'attaque d'une de ses colonies; nous avons en cela imité le gouvernement chinois, lequel, frappé de stupeur, n'a donné aucun signe de vie pendant tout le cours des opérations militaires des Japonais. Cependant, lorsque le bruit lointain de la soumission complète des tribus barbares parvint à Pékin, le *taotai* ou gouverneur de l'île Formose fit afficher quelque temps après dans Taïwan-fou, la capitale, une proclamation dont voici le résumé : « Les Japonais sont venus dans cette contrée pour punir les Boutans, coupables du meurtre de certains indigènes des îles Lao-chou. Ils en ont tiré vengeance; mais, comme l'armée d'invasion ne semble pas se disposer à quitter le pays, l'empereur de Chine vient de m'aviser qu'il envoyait à Formose deux hauts fonctionnaires chargés d'ordonner aux Japonais de rentrer chez eux. Les Boutans étaient certainement coupables; cependant leur punition regardait la Chine et non le Japon. Les hauts-commissaires de l'empereur sont partis

pour Loong-kiao. En attendant le résultat de l'entrevue des envoyés impériaux avec le général Saïgo, ordre est donné aux tribus de déposer les armes et de retourner à leurs travaux habituels. Le gouverneur veillera à ce que personne n'ose lui désobéir. »

Cette proclamation est d'un considérable intérêt, car pour la première fois elle fait connaître l'opinion de la Chine sur cette délicate question de Formose. La politique que la cour de Pékin semble vouloir suivre est bien celle qu'on lui supposait : nier au Japon le droit d'intervenir dans les affaires d'une colonie chinoise, mais sans mettre aucune précipitation à le déclarer, afin d'éviter une guerre. En fait, les Chinois n'ont pas vu avec un trop grand déplaisir les Japonais venir à Formose assouvir leurs haines contre les meurtriers de leurs compatriotes; mais ils n'entendent nullement les y laisser s'établir. La lutte entre les deux nations n'éclatera que si le Japon manifeste clairement la résolution de rester maître du territoire conquis; ce qu'il y a d'extraordinaire en tout ceci, c'est que le général Saïgo, parfaitement installé à Loong-kiao, se garde bien d'indiquer les intentions définitives de son gouvernement.

Inutile de dire que la démarche des hauts-commissaires chinois auprès du général ne produisit aucun heureux résultat. Depuis lors la Chine arme, achète des canons, et fortifie les endroits faibles de son vaste littoral. Si le Céleste-Empire n'a pas été assez fort pour dompter, depuis deux cent cinquante ans qu'il est à Formose, quelques misérables tribus, peut-il espérer d'y vaincre les Japonais? Nous n'osons résoudre cette question dans un sens négatif, car les ressources de la Chine sont immenses, et le nombre de ses soldats incalculable. Toutefois son armée est mal entretenue, mal payée et sans aucun sentiment du point d'honneur militaire. C'est tout le contraire dans l'armée du Japon, où l'armement est parfait et la bravoure éclatante. On ferait mieux cependant, ce nous semble, d'abandonner l'idée d'une conquête fort inutile. Après s'être comporté glorieusement à Formose, le Japon peut, dans un avenir plus ou moins prochain, essayer de nouveau ses armes en Corée, où son honneur a aussi de graves injures à venger. Les Coréens ne sont pas moins barbares, moins hostiles aux étrangers que ne le furent les Boutans à jamais écrasés; si le Japon avait la gloire de triompher des premiers comme il a triomphé des seconds, il serait le seul peuple d'Asie qui aura combattu pour le seul triomphe du progrès et de la liberté.

EDMOND PLAUCHUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1874.

Voici donc, avec les premiers frissons d'hiver, une nouvelle saison politique près de s'ouvrir. Les vacances vont expirer entre les élections législatives d'hier et les élections municipales de demain, au bruit monotone des polémiques tourbillonnant comme les feuilles qui tombent. Les quatre mois qu'on s'était promis de donner au repos, et qui n'auront été qu'une prorogation d'incertitude, sont déjà passés.

Maintenant les députés, les souverains de la France, que ne retiennent plus les conseils-généraux ou les dernières distractions d'automne, reviennent vers Paris pour se retrouver en présence de toutes les questions qui n'ont été qu'ajournées, qui renaissent d'elles-mêmes plus sérieuses, plus pressantes que jamais. Les augures, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis longtemps, se regardent et s'interrogent entre eux, se demandant où en sont les divers groupes d'opinion, où en est le gouvernement, de quelle manière on pourrait aborder ce fourré d'épines qu'ils ont accommodé de leurs propres mains sous le nom de politique. Les conversations préludent aux débats parlementaires. On échange des impressions, des réflexions, peut-être des combinaisons ou des plans de campagne. Les purs de la droite, quelques-uns du moins, arrivent, dit-on, avec l'humeur guerrière, et les radicaux laissent voir leurs bruyantes impatiences, tandis que les modérés hochent la tête, poursuivant des solutions insaisissables, cherchant comment on pourrait bien s'entendre, — à la condition de vouloir des choses différentes et de ne se faire mutuellement aucun sacrifice! Les manifestes et les programmes recommencent à se croiser dans l'air comme à la veille des grandes luttes.

De toute façon, et c'est là le sentiment universel, la préoccupation dominante, la session qui se prépare, qui va s'ouvrir dans quelques jours, est selon toute apparence destinée à devenir décisive. C'est comme un rendez-vous qu'on s'est donné et qu'on ne peut plus éluder. Que l'initiative vienne du gouvernement, de la commission des trente ou d'un

des groupes de l'assemblée, la question d'organisation constitutionnelle naît invinciblement de la nécessité des choses. Il s'agit de savoir si l'intérêt du pays parlera assez haut pour s'imposer, pour rallier une majorité suffisante à des combinaisons équitables et pratiques, ou si l'esprit de parti, obstiné jusqu'au bout, égoïste et aveugle, se fera un jeu de tenir une nation tout entière dans l'attente, au risque de conduire l'assemblée elle-même à l'abdication par l'impuissance. M. le général Changarnier recommandait il y a quatre mois à ses collègues, représentants de la France comme lui, de se donner le temps d'aller méditer sous les « frais ombrages » et consulter le pays, pour revenir avec des lumières et des forces nouvelles. Eh bien ! on a pu méditer à l'aise et consulter le pays. Avec quelles lumières et quelles résolutions nouvelles va-t-on se retrouver à Versailles ?

Ah ! sans doute, si on le voulait, si on y mettait un peu de zèle et de désintéressement patriotique, les difficultés n'auraient rien d'insoluble, elles ne seraient pas du moins au-dessus des bonnes volontés sincères rapprochées et confondues dans un sentiment supérieur de bien public. Quelle est après tout la situation ? Les affaires de la France ont cela de caractéristique, de singulier, qu'elles sont par elles-mêmes assez simples, douloureusement simples, si l'on veut, et qu'elles ne sont compliquées, dénaturées, compromises que par le déchainement des partis acharnés dans leurs ambitions, implacables dans leurs calculs, dans leurs ressentimens et dans leurs défiances. Regardez le pays, puisque c'est de lui qu'il s'agit avant tout, regardez le pays : depuis quatre ans, on peut dire que c'est un modèle de patience et de raison. Épuisé de sacrifices dont il sent la nécessité, il subit tout sans trop se plaindre et sans trop murmurer ; il accepte les taxes qu'on vote quelquefois un peu à la légère, aussi bien que les nouvelles charges militaires qui s'imposent à son patriotisme. Tirailé dans tous les sens, il résiste aux excitations par lesquelles on s'efforce de l'abuser et de le tromper. Livré à des incertitudes qui le fatiguent, qu'il ne comprend pas toujours, il se soutient et se défend par une sorte de vitalité intime, par le travail, par l'économie, par une certaine droiture naturelle et par la force de sa constitution sociale. Certes les embarras ne viennent point de ce pays paisible, laborieux et soumis, dont la passion la plus sérieuse aujourd'hui est de vivre tranquille en faisant ses affaires, qui ne demande qu'à être fixé, conduit et tout au moins sauvegardé de l'imprévu.

Le mal vient uniquement et exclusivement de l'esprit de faction et d'intrigue, de cette agitation des partis qui depuis quatre ans ne songent qu'à eux-mêmes, à leurs intérêts, à la réalisation de leurs espérances, sans tenir compte de ce qui est possible dans les conditions que les événements ont créées à la France. Quand ce ne sont pas les légitimistes qui se démentent à la poursuite d'une ombre insaisissable, ce sont les bonapartistes qui cherchent à profiter du désarroi universel pour tenter de se

relever des déchéances dont l'empire a été frappé. Quand ce ne sont ni les bonapartistes ni les légitimistes, ce sont les radicaux, qui ont la prétention de nous imposer leur république de droit divin. Ils s'offrent tous à sauver la France, à la condition, bien entendu, que cette bonne France commence par se livrer à eux, les reconnaissant pour maîtres et seigneurs, et, comme ni les uns ni les autres ne peuvent rien, comme ils ont tous échoué jusqu'ici dans leurs tentatives, leur dernière ressource est de faire de leur impuissance une politique, de prolonger systématiquement un provisoire où ils puissent du moins continuer leurs brigues et leurs agitations. L'idéal pour eux, c'est cette sédition en permanence de toutes les compétitions de partis en face d'un pays laissé sans institutions et d'un gouvernement livré au hasard des mouvements de tous les jours, sans organisation précise, sans les moyens qui lui sont le plus nécessaires pour vivre.

C'est avec cette situation équivoque, ruineuse, qu'il faut en finir. C'est la question qui va s'élever dès les premiers jours de la session à Versailles. Elle est du reste plus qu'à demi engagée par une série d'actes parlementaires communs aux deux gouvernements qui se sont succédé depuis deux ans, par ce qu'on pourrait appeler la procédure préliminaire de l'organisation des pouvoirs publics. C'est la tactique des partis hostiles d'obscurcir sans cesse tout ce qui a été fait, de prétendre arrêter en chemin même des résolutions souveraines. En réalité, la question est née ou a été formulée pratiquement dès la fin de 1872. C'est la première commission des trente qui commençait ce travail, et c'est l'assemblée elle-même qui, par un acte du mois de mars 1873, décidait la présentation d'un ensemble de lois constitutionnelles sur la création d'une seconde chambre, sur la transmission du pouvoir exécutif aussi bien que du pouvoir législatif. Les projets constitutionnels que M. Dufaure proposait quelques jours avant la chute de M. Thiers n'étaient que l'exécution fidèle de cette décision souveraine, dont le 24 mai a pu surprendre momentanément l'effet sans l'abroger, sans anéantir même les projets de M. Dufaure. Lorsque la prorogation septennale a été votée en faveur de M. le maréchal de Mac-Mahon, la loi du 20 novembre 1873 a rappelé plus que jamais la nécessité de l'organisation constitutionnelle réclamée par M. le président de la république lui-même. La nouvelle commission des trente nommée pour faire honneur à cet engagement s'est trouvée ainsi être l'héritière de la première; elle avait à poursuivre la même œuvre, elle l'a continuée avec une lenteur qui a eu parfois besoin d'être stimulée. Tout se lie en définitive dans ce travail souvent interrompu, toujours repris, et la proposition de M. Casimir Perier, qui avait l'air d'une grande nouveauté, cette proposition elle-même ne faisait que rassembler et rappeler tous ces actes, en pressant la solution, en précisant aussi un peu plus, si l'on veut, le caractère de cette solution. Jusqu'ici, tout bien compté, au moment où la session va

se rouvrir, il y a des projets pour toutes les idées et pour tous les goûts, les premiers projets de M. Dufaure, la proposition déposée par M. le duc de Broglie à la veille de sa sortie du ministère, le rapport présenté au nom de la commission des trente par M. de Ventavon quelques jours avant les vacances. Il y a des projets pour la seconde chambre, pour la loi électorale. Que résulte-t-il de tout cela? C'est qu'il y a réellement un principe admis, consacré par une série de votes dont on ne peut décliner l'autorité; il y a une nécessité d'organisation constitutionnelle qui est comme un des élémens du contrat entre l'assemblée et M. le maréchal de Mac-Mahon, qui a été affirmée, reconnue, traduite en actes parlementaires, et devant laquelle la chambre ne peut plus reculer sans se désavouer elle-même, sans biffer d'un trait ses propres votes, les travaux de ses commissions, les déclarations et les messages de M. le président de la république. L'assemblée a fait trop de chemin pour rétrograder, ou bien elle ne peut rétrograder que pour se trouver en face d'une dissolution devenue inévitable. Voilà la vérité.

Oui sans doute, chercher le dernier mot de cette longue élaboration constitutionnelle, donner au pays les institutions dont il a besoin, éviter d'aller à la dissolution par impuissance, c'est là le problème à résoudre, on n'en disconvient pas; mais où est la majorité avec laquelle on peut arriver à cette organisation nécessaire? sur quel terrain se reconstituera-t-elle, cette majorité qu'on cherche partout et qu'on ne trouve nulle part? Évidemment c'est là ce dont on devrait s'occuper avant la réunion de l'assemblée, si on veut éviter de se laisser surprendre par les premières bourrasques parlementaires. Le gouvernement n'est point obligé de préparer des propositions nouvelles, puisqu'il y a déjà toute sorte de projets qu'on peut arriver à combiner et à fondre dans une œuvre définitive, si on le veut; mais, s'il n'est pas obligé de prendre une initiative inutile, il est du moins tenu d'avoir une politique, et il ne peut avoir une politique qu'en se recomposant, en se fortifiant, en s'arrangeant de façon à ne pas offrir au mois de décembre le spectacle qu'il a offert au mois de juillet le jour où M. le vice-président du conseil s'est cru forcé d'abandonner aux ressentimens de la droite un message de M. le président de la république. Les chefs des fractions modérées de l'assemblée ont eux-mêmes à se demander plus que jamais ce qu'ils veulent et ce qu'ils doivent faire. En réalité de quoi s'agit-il? Est-il donc impossible de s'entendre pour arriver à une action commune entre le centre droit et le centre gauche? La république existe, et on ne peut pas rétablir la monarchie, cela n'est douteux pour personne, pas plus pour le centre droit que pour le centre gauche. Ce premier point une fois admis, est-il si difficile de se mettre d'accord sur la constitution d'une seconde chambre, sur les conditions de la loi électorale, sur les garanties dont la transmission du pouvoir exécutif doit être entourée, sur le droit réservé au pays de disposer de ses destinées par la révision régu-

lière des institutions qu'on ferait aujourd'hui? Est-ce qu'il n'est pas de l'intérêt de tout le monde de mettre dans cette organisation une force conservatrice suffisante, plus nécessaire que jamais au milieu des circonstances extérieures où la France est condamnée à vivre pendant bien des années?

Le terrain de la majorité nouvelle qu'on cherche, il est là et il ne peut être que là, parce que là seulement peuvent se rencontrer tous ceux qui, sous le drapeau de l'intérêt national, prétendent défendre la sécurité et le repos du pays contre les entreprises des partis, tous les esprits libéraux et conservateurs qui font de la politique avec ce qui est possible, avec des réalités, non avec des chimères. Qu'on nous permette de le dire : il ne s'agit nullement aujourd'hui de déployer de la diplomatie, de s'observer, de savoir qui fera le premier pas, du centre droit ou du centre gauche. Des sacrifices, il y en a sûrement à faire de tous les côtés, si l'on veut arriver à une action sérieuse et efficace. C'est aux hommes bien inspirés dans les deux camps de chercher franchement et résolument ce qui peut les rapprocher, d'effacer, par un esprit supérieur de conciliation et de patriotisme, les méfiances, les froissements qui les ont divisés. La vérité est que les uns et les autres ont été conduits par les circonstances, par une mauvaise fortune parlementaire, à la situation la plus fautive, et que c'est là au fond une des plus dangereuses difficultés du moment.

Que peut le centre droit, malgré l'habileté de quelques-uns de ses chefs? Il se ferait évidemment une singulière illusion, s'il se flattait encore d'arriver à une certaine organisation du septennat avec ce qu'il appelle une majorité conservatrice, peut-être avec la majorité du 24 mai reconstituée. Il s'est mis dans cette position étrange d'avoir à poursuivre une politique avec des partis dont il hésite à se séparer et qui sont les plus ardents à combattre cette politique, qui ne veulent entendre parler d'aucune espèce d'organisation constitutionnelle. Quel accord d'idées y a-t-il entre M. le duc de Broglie ou M. le duc Decazes et M. le duc de Bisaccia, qui a été pourtant l'ambassadeur de ce gouvernement à qui il refuse aujourd'hui les plus simples moyens de vivre? Que peut-on faire avec les légitimistes et les bonapartistes, pour qui ce mot de septennat ne signifie rien de plus qu'un pouvoir tout personnel et de circonstance, occupant momentanément une place vide, destinée au plus heureux entre deux prétendants? Le centre droit fût-il assez éloquent ou assez habile pour s'assurer un instant l'appui de tels alliés, il n'y réussirait qu'en leur donnant des gages aux dépens de sa cause. Pour maintenir une apparence de majorité équivoque, il serait obligé de sacrifier les conditions les plus sérieuses de l'organisation constitutionnelle, de faire du septennat lui-même un pouvoir dénué d'autorité et de garanties, une sorte d'otage de ses ennemis les plus dangereux. Le centre droit n'aurait servi utilement ni le pays ni M. le maréchal de

Mac-Mahon, qui ne serait pas beaucoup plus avancé, et c'est là justement ce qu'il y a de faux ou de peu sûr dans sa situation, dans sa politique. Le centre gauche, de son côté, nous n'en disconvenons pas, n'est pas dans des conditions plus nettes, et il a, lui aussi, ses alliances compromettantes ou onéreuses. En se ralliant à la république, parce qu'il croit la république seule possible aujourd'hui, il n'abdique point assurément son caractère de parti conservateur. Il n'est pas moins vrai qu'il n'arrive parfois à balancer la majorité dans l'assemblée qu'avec un appoint suspect de radicaux, qui sont des partisans aussi douteux du septennat que de la république conservatrice de M. Casimir Perier. Le centre gauche tient la tête d'une armée où il compte d'étranges alliés, et, s'il lui arrivait de triompher avec eux, sûrement il ne pourrait pas gouverner avec eux, de sorte que, le jour même de sa victoire ou tout au plus le lendemain, la première obligation qui s'imposerait à lui serait de chercher du secours parmi des conservateurs plus éprouvés que M. Naquet. Il aurait à faire face à ceux qui le presseraient avec une république un peu moins rassurante, qui ont déjà bien de la peine à se contenir. Tout cela est clair : c'est une situation fautive pour tout le monde, et c'est précisément parce que la situation est fautive pour les uns et pour les autres que le centre droit et le centre gauche sont également intéressés à en sortir en se rapprochant, en confondant leurs efforts pour arriver à une organisation constitutionnelle protectrice et efficace.

C'est une illusion et une utopie, dit-on. La réunion des deux centres ne suffirait pas, elle ne formerait qu'une minorité. Le centre droit en serait pour une rupture sans compensation avec ses alliés de l'ancienne majorité, et il n'y aurait qu'une dislocation de plus dans la confusion croissante des partis. Évidemment, si cette alliance apparaissait comme une de ces combinaisons équivoques et indécises qui, même en se réalisant, sont accompagnées de toute sorte d'arrière-pensées et de réticences calculées, elle n'aurait aucun effet, elle ne serait qu'un compromis banal et sans vertu. La première condition de succès serait une franche et patriotique entente, l'adoption d'un programme préparé en commun, soutenu en commun avec toutes les ressources du talent et de l'expérience. Est-il bien sûr que, réalisée ainsi hautement, résolument, avec l'autorité d'un grand acte public, cette alliance de toutes les fractions modérées de l'assemblée ne réussit pas, qu'elle n'eût pas pour conséquence d'exercer une sérieuse et décisive attraction sur les esprits honnêtes et hésitants, sur tous ceux qui n'attendent souvent qu'un signal pour se rendre aux transactions nécessaires? La preuve que ce ne serait pas aussi dénué d'efficacité qu'on se plaît quelquefois à le dire, c'est qu'au premier mot, dès qu'on semble revenir à cette idée, les partis extrêmes se mettent aussitôt à combattre, à railler cette pauvre « conjonction des centres. » Ils se hâtent de raviver les blessures an-

ciennes, d'irriter les amours-propres, de reprendre l'éternelle histoire des divisions, des incompatibilités entre les hommes. Eh bien ! admettez que le succès ne fût pas immédiat, qu'il ne fût point enlevé d'un premier vote : cette alliance des fractions modérées patriotiquement maintenue pendant quelque temps aurait encore le mérite de créer dans l'assemblée une véritable force de gouvernement dont on ne pourrait se passer, une force conservatrice et libérale qui prendrait rapidement la direction du pays, qui ne rencontrerait devant elle que des coalitions d'aventure entre légitimistes, bonapartistes et radicaux, acharnés d'abord et bientôt impuissans. — Quoi donc ! le centre droit aiderait ainsi à fonder la république ? il désavouerait son idéal et ses espérances de monarchie constitutionnelle ? Le centre droit n'aurait rien à désavouer, il mettrait au-dessus de ses préférences et de toutes les combinaisons de parti l'intérêt du pays. Il se montrerait prévoyant et pratique en faisant l'œuvre d'aujourd'hui sans enchaîner l'avenir par un de ces prétendus définitifs qui disparaissent à la première tempête. Le centre droit aiderait tout simplement à organiser un gouvernement dans les seules conditions où il soit possible à l'heure où nous sommes, et, si la république en profitait, ce serait dans tous les cas une république entourée d'institutions conservatrices, armée de garanties sérieuses, conciliée avec les traditions de la société française, aussi bien qu'avec toutes les nécessités de pouvoir, de direction, de vigilance, qui peuvent assurer un lendemain.

Ce que les légitimistes y perdraient, nous ne le voyons pas bien. Ils perdraient les chances qu'ils n'ont plus, qu'ils n'ont eues qu'un instant par une de ces fortunes qui ne se reproduisent pas deux fois. Ils ont laissé échapper l'occasion, aujourd'hui ils combattent par habitude, par une sorte de chevalerie, cette organisation constitutionnelle, qu'ils ont l'air de redouter comme si elle leur enlevait une espérance. La campagne qu'ils poursuivent, qu'ils se disposent, dit-on, à poursuivre, ne répond plus évidemment à rien, puisqu'il est parfaitement clair que, même en réussissant à tout empêcher, à détourner le vote des lois constitutionnelles, ils ne travailleraient pas pour eux. Ils parviendraient à obtenir la suppression du nom de la république qu'ils ne seraient pas beaucoup plus avancés, et ils ont beau vouloir laisser la porte du septennat ouverte, comme ils le disent, ils ne s'aperçoivent pas que M. le comte de Chambord ne serait peut-être pas le premier à passer par cette porte. Ils oublient que M. le comte de Chambord s'est trouvé à Versailles, même avant que la porte fût fermée, et qu'il n'a pas pu entrer. Les légitimistes s'exposent tout simplement à recommencer cette histoire d'une opposition chagrine, frondeuse, dangereuse, peut-être quelquefois, mais inutile et aveugle, factieuse par mauvaise humeur, poussant aux catastrophes sans le savoir, aidant à tout, excepté au bien du pays. Les bonapartistes savent, eux, ce qu'ils font lorsqu'ils s'ef-

forcent d'empêcher à tout prix l'établissement d'institutions sérieuses. Ils savent ce qu'ils ont gagné à cette confusion et à cette impuissance des partis; ils y ont gagné de pouvoir se relever comme s'ils n'étaient pas encore marqués de la condamnation qui les a frappés, qui a rejeté sur l'empire la responsabilité des désastres de la France. Il y a deux ans, ils se montraient à peine, ils n'avouaient ni leurs prétentions ni leurs espérances, ils avaient assez de se défendre. Aujourd'hui ils vont faire leur cour à Chislehurst, ils ont été au ministère, ils sont rentrés dans les mairies et à l'assemblée. Leurs candidats se multiplient, et même quand ils ne réussissent pas, ils ont 45,000 voix dans le département de Seine-et-Oise. Il y a trois mois, ils enlevaient l'élection dans le Calvados, hier ils faisaient nommer M. Delisse-Engrand dans le Pas-de-Calais, M. le duc de Mouchy dans l'Oise.

Les bonapartistes ne sont pas pressés de voir finir un provisoire qui leur profite, ils spéculent sur cette incertitude d'un pays à qui on refuse des institutions, un gouvernement, un régime saisissable, et qui de lassitude, d'impatience, a quelquefois l'air de revenir vers le gouvernement qu'on n'a pas remplacé. Il n'y a rien à grossir. C'est simplement un mirage par lequel il ne faut pas se laisser tromper. De loin, le bonapartisme peut ressembler à un danger à la faveur d'une incertitude qu'il est lui-même intéressé à prolonger; de près, il n'est rien qu'un fantôme, dès qu'on ne laisse plus une place à convoiter et à prendre. Le moment est donc venu d'arracher l'opinion à toutes ces fluctuations énervantes, de donner au pays la garantie d'institutions permanentes, efficaces, et ce n'est pas avec les bonapartistes qu'on peut songer à organiser sérieusement ces institutions. Les bonapartistes ne sont pas un secours, ils sont l'obstacle. On ne les combattra pas avec le rêve d'une restauration légitimiste impossible ou avec les périlleuses, les redoutables chimères d'une république agitatrice. Le seul moyen de les arrêter, de déjouer leurs propagandes et leurs captations, c'est de fixer la situation du pays, de rallier toutes les forces libérales et conservatrices autour d'un régime placé sous l'invocation de l'intérêt national, de ne point laisser enfin cette porte toujours ouverte à toutes les compétitions, à toutes les prétentions.

Quant aux radicaux, quel rôle jouent-ils ou se préparent-ils à jouer dans toutes ces confusions, dans ces préliminaires de la session décisive qui va s'ouvrir? Il n'est point douteux qu'ils peuvent avoir un rôle à leur manière. Selon ce qu'ils feront, ils peuvent aider sans le vouloir aux progrès d'une réaction, dont le bonapartisme est peut-être seul en mesure de profiter, ou bien ils peuvent jusqu'à un certain point faciliter l'établissement de ce régime dont l'organisation est le problème du moment. Les radicaux ne peuvent s'y méprendre, ils n'ont qu'à se montrer, à s'agiter, pour compromettre aussitôt la cause qu'ils prétendent servir, et, par une fortune qui n'a rien d'étrange, plus ils paraissent

réussir, plus ils sont près des déceptions par les réactions qu'ils provoquent. Depuis quelque temps ils ont semblé sentir ou subir la nécessité d'une certaine modération relative. Ils avaient si bien réussi l'an dernier par l'élection de M. Barodet à Paris, cette brillante campagne avait des effets si décisifs, si foudroyans, qu'ils en étaient quelque peu ébranlés, et ils se sont soumis à une pénitence temporaire. Ils ont eu la prudence ou l'habileté de s'effacer à temps, de laisser les affaires de la république en d'autres mains. Ils ont un moment presque fait illusion à ceux qui étaient intéressés à les encourager dans ces bonnes dispositions.

Malheureusement les radicaux s'accoutument difficilement à la discipline, ils ont des passions, des ambitions, des procédés, qui ne tardent pas à reparaitre. Ils s'abandonnent à leur naturel, et au moment où un peu de tact politique serait le plus nécessaire, ils recommencent en détail dans les départemens, ils sont peut-être tout près de recommencer à Paris, à propos du renouvellement du conseil municipal, l'élection de M. Barodet. Dans la Drôme, ils vont tirer de l'oubli un revenant de 1848, M. Madier de Montjau, qui, sous prétexte d'orthodoxie radicale, commence par enchaîner la souveraineté nationale à la république de ses rêves de vieux montagnard. Dans l'Oise, bien qu'il y eût déjà un candidat représentant la république modérée, ils ont mis en avant ou ils ont soutenu avec âpreté M. André Rousselle, qui a eu un rôle assez équivoque au 31 octobre pendant le siège de Paris, et qui dans tous les cas s'est donné pour le représentant de la démocratie extrême. Le résultat a été aussi clair que possible. Ni le candidat modéré de la république, ni le candidat radical n'ont été élus, et une majorité considérable est allée au candidat bonapartiste, à M. le duc de Mouchy, qui a, il est vrai, une grande position de fortune dans la contrée. Que ceux qui ont de l'esprit et un peu d'habitude de la politique dans le parti radical sentent parfois le danger de ces entraînemens, qu'ils comprennent les fautes auxquelles ils se laissent associer, rien n'est plus vraisemblable; mais c'est là justement le caractère du radicalisme. Les chefs ne sont pas écoutés, ils n'ont d'autorité qu'à la condition de se soumettre; ils reçoivent des mandats impératifs et des mots d'ordre. Ils craindraient de se brouiller avec la foule qui les élit; ils suivent le mouvement au lieu de le diriger. Que les chefs du parti radical se demandent cependant quelle eût été leur position, si l'an dernier ils eussent hardiment résisté aux meneurs obscurs qui préparaient l'élection de Paris, qui imposaient une candidature de hasard. Ils eussent peut-être échoué, c'est possible, ils n'auraient pas empêché cette extravagante aventure, soit, mais le lendemain leur autorité eût été certainement bien autre. Leurs résistances, leurs conseils, se seraient trouvés justifiés par l'événement même, et dans tous les cas ils auraient montré qu'ils entendaient être des guides, non les complaisans des passions

de leurs partis, de cette armée tumultueuse dont ils ne sont pas plus maîtres dans la victoire què dans la défaite.

Voilà justement une occasion nouvelle, peut-être assez grave pour les radicaux, de montrer ce dont ils sont capables, c'est le renouvellement du conseil municipal de Paris. De toute façon, l'épreuve peut être des plus sérieuses. Le conseil qui va être renouvelé est le premier qui soit sorti de l'élection depuis la chute de l'empire, et somme toute, dans son ensemble, sans avoir l'éclat des lumières et de l'expérience, il pouvait suffire. Il s'est maintenu, sous la prudente présidence de M. Vautrain, dans des limites à peu près légales. Les radicaux, bien qu'assez nombreux encore et toujours prompts à sortir de leur modeste rôle municipal, ont été contenus avec fermeté, et ils n'ont pu s'abandonner librement à leur intempérance de motions, de propositions et de vœux plus ou moins politiques. Maintenant il s'agit de savoir ce que va produire une seconde élection, quel sera le nouveau conseil municipal. Les radicaux ne déguisent guère leurs ambitions et leurs espérances; ils se flattent de former la majorité dans le nouveau conseil, et de faire alors naturellement ce qu'ils voudront. Ils ont leurs comités, leur organisation : ils distribuent les rôles, ils imaginent des candidatures, ils dictent leurs volontés aux uns et aux autres. Voici par exemple un conseiller municipal sortant qui ne doit plus se représenter. Il est de la plus pure couleur radicale, il est vrai, mais il a fait son temps, il faut que chacun ait son tour, il faut que les inexpérimentés du radicalisme aillent successivement apprendre les affaires dans le conseil, — sans doute aux dépens de cette bonne ville de Paris ! Tout cela est fort bien, seulement Paris va-t-il laisser faire jusqu'au bout ? Se laissera-t-il imposer un conseil municipal composé de radicaux ? La question est certainement grave, et elle a même une double gravité.

C'est, en même temps qu'une question d'intérêt municipal, une affaire de dignité et d'amour-propre pour Paris. Ces radicaux, sans être naïfs, ont cependant une certaine ingénuité d'un ordre particulier. On dirait que Paris leur appartient, et que le radicalisme supplée à tous les titres. Or imagine-t-on bien ce qu'il y a d'étrange, de prodigieux, tranchons le mot, de ridicule, dans ce simple fait d'une ville comme Paris, — qui est le rendez-vous de toutes les sommités de l'esprit, des affaires et de l'industrie, qui résume presque la force intellectuelle de la France, — ayant à sa tête un conseil municipal composé de M. Floquet, de M. Nadaud, de M. Raspail fils ou de personnages de cette haute compétence ? Voilà donc la figure que pourrait prendre le Paris municipal devant le monde ! Voilà quels seraient les gérans brevetés de la fortune d'une cité qui a une importance égale à celle de plus d'un petit état ! Les Parisiens en vérité doivent se sentir quelque peu humiliés en y songeant ; c'est à eux de prendre en main leurs affaires électorales et de choisir, sans distinction de radicaux, de

conservateurs, de légitimistes, d'orléanistes, des hommes modestes, mais sérieux, faits pour représenter par leur position, par leurs lumières, par leur expérience, la grande et glorieuse ville.

L'intérêt municipal n'est pas seul en jeu ici, il y a un intérêt politique de premier ordre. Nous sommes dans une situation difficile et délicate, où toutes les opinions devraient mettre leur zèle à diminuer les embarras au lieu de les aggraver. Que le conseil municipal qui va sortir de l'élection prochaine se compose d'une majorité de radicaux : se rend-on bien compte des conséquences d'une manifestation de ce genre, non-seulement pour Paris, mais à un point de vue général? L'élection a lieu tout juste la veille de la rentrée de l'assemblée. Le résultat ira certainement retentir aussitôt à Versailles, et il ne sera peut-être pas sans influence sur les dispositions des partis. On exagérera la portée d'un vote qui ne s'expliquera que par l'indifférence parisienne. On supposera des conflits de toute sorte, et il n'est point douteux qu'il y en aura, si l'on en juge par des motions et des vœux qui se sont récemment produits, que M. Vautrain a eu de la peine à détourner. Des esprits encore pleins des douloureux souvenirs du passé s'effaroucheront et verront déjà dans le nouveau conseil une commune renaissante, quelque chose comme un gouvernement révolutionnaire latent et disponible. Ni Paris, ni la république, ni les intérêts de la ville, ni les intérêts généraux du pays ne s'en trouveront mieux à coup sûr. Paris en sera un peu plus suspect, Versailles en sera un peu plus troublé. Encore une fois ce sera, sous la forme municipale, une élection Barodet renouvelée et redoublée, qui pourra produire les mêmes effets. On n'en est pas encore là heureusement. Jusqu'à la dernière heure, les Parisiens ont à y penser pour eux-mêmes, et les chefs du parti radical, au lieu de rechercher la stérile satisfaction d'une dangereuse victoire, devraient être les premiers à songer au lendemain, à détourner les passions agitatrices d'un scrutin d'où ne devrait sortir qu'un conseil, expression sérieuse et autorisée des intérêts multiples de la grande ville. Qu'on y réfléchisse jusqu'au bout, puisque rien n'est plus grave à l'heure actuelle, — qu'on mette en présence l'impression d'apaisement que peut produire une élection vraiment conforme à l'esprit, aux intérêts, à l'importance de Paris, et le trouble qui peut naître d'un vote irréfléchi, d'un succès de parti conduisant à des crises ou tout au moins à des malaises prolongés et inévitables.

Les nations ont leur destin, et des manifestations qui ont une certaine analogie se produisent dans les divers pays sous des formes bien différentes. L'autre jour, à Londres, il y avait aussi une fête municipale, le banquet annuel du lord-maire, qui coïncidait avec l'anniversaire de la naissance du prince de Galles. Des radicaux et des conservateurs, des anciennes ou des nouvelles couches sociales, il n'en était pas précisément question au banquet de Guildhall. Là, tout s'est passé

avec les solennités séculaires de l'étiquette; le représentant de la Cité de Londres, qui est, lui, un personnage municipal d'importance, donnait le diner d'usage. Le duc de Cambridge était présent, et à côté de lui figuraient les ministres de la reine, les ministres étrangers à Londres. Jusque-là c'est le diner traditionnel. Deux choses cependant rehaussent particulièrement et doivent rehausser aux yeux de la France cette fête du lord-maire. La première, c'est l'attention toute spéciale dont a été entouré notre ambassadeur, M. le comte de Jarnac. Il y a-trente ans déjà, M. le comte de Jarnac assistait à la même fête comme secrétaire de l'ambassade de France à Londres, comme un des représentans intelligens et dévoués de la pacifique et prévoyante politique d'un roi sage. Il a pu rappeler ce temps, déjà lointain, où la France et l'Angleterre étaient en paix comme aujourd'hui, mais où notre pays n'avait pas été conduit à d'effroyables catastrophes par une politique moins prudente. Notre ambassadeur a eu l'avantage de pouvoir s'exprimer dans la plus pure langue anglaise en répondant au toast qui lui a été porté, en témoignant son attachement pour les hommes publics de l'Angleterre dont il était l'ami avant d'avoir à traiter avec eux les affaires des deux pays, en saluant d'un hommage intelligent et libéral les puissantes institutions britanniques. M. le comte de Jarnac n'a rencontré qu'une chaleureuse cordialité et des applaudissemens répétés dans cet auditoire qui semblait mettre un empressement exceptionnel dans son accueil et dans la manifestation de ses sympathies. En s'adressant aux ministres étrangers, le lord-maire a tenu à faire intervenir particulièrement le nom de l'ambassadeur de France, et le lord-chancelier s'est joint au lord-maire en saisissant l'occasion de souhaiter une cordiale bienvenue à notre représentant. La France a été réellement de la fête de Guidhall, et c'est assurément le meilleur augure pour les relations des deux pays.

Le second fait caractéristique du banquet du lord-maire a été le discours du premier ministre de la reine Victoria, de M. Disraeli lui-même qui, en touchant ou en effleurant bien des sujets extérieurs et intérieurs, a su donner une forme aussi brillante que vigoureuse au témoignage des sympathies anglaises pour notre pays. Quelle est au juste la politique extérieure de l'Angleterre? Sans nul doute, elle n'entend pas sortir de la neutralité; mais du moins elle avoue ses amitiés et ses préférences. Elle ne craint pas d'exprimer, par la bouche de son premier ministre, « son étonnement et son admiration pour l'élasticité, le nerf et le ressort grâce auxquels la France a su se tirer de difficultés qui semblaient inextricables après des désastres sans précédens. » Non assurément, l'Angleterre ne veut pas rompre la neutralité, le premier ministre de la reine en dit assez cependant pour laisser comprendre que, si la paix était menacée, la politique anglaise ne resterait pas inactive. Elle ne laisserait probablement pas s'accomplir des évé-

nemens comme ceux dont elle peut aujourd'hui apprécier le danger. M. Disraeli a dit bien des choses dans son discours d'une éloquence spirituelle et humoristique, et il en a dit une notamment assez étrange, assez énigmatique en vérité. M. Disraeli a parlé des classes ouvrières anglaises aujourd'hui en possession de franchises, de droits et de libertés « que les classes aristocratiques ne possèdent pas en d'autres pays. » A qui a-t-il bien pu faire allusion en ajoutant aussitôt que les ouvriers anglais eux-mêmes n'avaient à craindre « ni les arrestations arbitraires, ni les visites domiciliaires? » M. Disraeli a peut-être profité des franchises de Guildhall pour dire son opinion aux puissans du moment, qui en prendront ce qu'ils voudront.

CH. DE MAZADE.

Machiavel, par M. Nourisson, membre de l'Institut; Paris 1874.

Il y a peu de noms auxquels se soit attachée une aussi détestable renommée que celle dont Machiavel continue d'être l'objet. Est-ce une juste Némésis qui poursuit la mémoire du secrétaire florentin, ou bien le procès peut-il encore être révisé? Rien qu'à réunir les différens plaidoyers écrits sur ce sujet, on formerait une bibliothèque. Pour les uns, l'auteur du *Prince* est un monstre dans l'esprit duquel ont germé tous les plus mauvais ferments de la renaissance; matérialiste, athée, hypocrite, imposteur, lâche et corrompu, il a élevé à la hauteur d'une théorie infâme ce qu'une époque de tumulte et de passion sanglante a enfanté de maximes immorales et de préceptes éhontés. Pour les autres, Machiavel est un héros de patriotisme ou de dévouement à la liberté, soit qu'il ait voulu rassembler à tout prix entre les mains du Médicis l'absolu pouvoir, seul capable de lui permettre de chasser les barbares d'Italie, soit qu'il ait eu la pensée de l'induire à s'arroger en effet, par les moyens les plus efficaces, la plus grande somme d'extrême despotisme, afin de le rendre détestable et odieux, de soulever Florence contre lui, et de réveiller chez ses concitoyens le sentiment de leur indépendance. Nouveau Brutus, Machiavel aurait feint la démence, ou la scélérate, qui est à sa manière un genre de folie, pour affranchir sa république et sa patrie italienne. Il y aurait un dévouement filial dans l'excès de sa perfidie; sous l'avisement de son langage se cacherait une noble passion, de même que, dans notre théâtre contemporain, c'est le plus souvent à la courtisane ou à la femme déchue qu'il faut aller demander la passion pure, le vrai amour maternel, l'affection noble et désintéressée. Comme si ce n'était pas assez de paradoxe, il est tel maître en la science de la philosophie de l'histoire aux yeux de qui Machiavel est non plus un Iago ni un Richard III, ni seulement un Brutus, mais mieux que cela, un

Triboulet. Il a observé les hommes, ce profond philosophe, il a sondé les mobiles de leurs actes, suivi leurs illusions, leurs espérances, leurs déceptions, il a étudié son pays et son siècle; lui-même s'est senti désabusé amèrement, et le résultat de son examen a été ce livre du *Prince*, une ironie, « un immense éclat de rire. »

Entre ces jugemens extrêmes, il y a place à des appréciations plus modérées, vers lesquelles se range l'auteur d'un nouveau volume sur un sujet si discuté. Suivant M. Nourrisson, Machiavel n'a été ni infiniment supérieur, ni certes inférieur à son temps : il en a été l'interprète fidèle dans son livre du *Prince*. La politique se séparait alors de la morale; tout semblait permis à un César Borgia; le secrétaire florentin n'a fait que mettre en écrit quels procédés avaient maintes fois, pendant cette période, procuré le succès aux tyrannies. La preuve que Machiavel ne mettait pas dans ce livre toute sa croyance et toute son âme, c'est qu'il écrivait en même temps ses *Discours sur Tite-Live*, où l'on retrouvait l'ami de l'Italie et de la liberté. M. Nourrisson a donné d'ailleurs une autre sorte de témoignage au secrétaire florentin, bien qu'il se montre en général sévère à son égard : il a de curieux chapitres sur un épisode de cette histoire inconnu jusqu'à présent, si nous ne nous trompons pas. Avant même que le livre du *Prince* fût publié, il était pillé par un plagiaire, un certain Niphus, qui prétendait traiter, lui aussi, du gouvernement et de la politique. On verra dans l'étude de M. Nourrisson tout le détail et la démonstration complète de ce plagiat, preuve suffisante, ce semble, du peu d'étonnement et du peu de scandale qu'offraient aux contemporains les maximes exposées dans l'ouvrage de Machiavel : un rhéteur ne croyait pas trahir, ou tout au moins abuser du paradoxe en le lui empruntant.

Les circonstances rappelées par M. Nourrisson n'étaient pas connues, disions-nous, dans l'histoire littéraire. Le procès de Machiavel n'est-il donc pas encore complètement instruit? Nous serions porté à le croire, et peut-être convient-il d'attendre, pour porter sur ce difficile sujet un jugement définitif, la grande publication en plusieurs volumes que prépare M. Pasquale Villari sur Machiavel et son temps. M. Villari est bien connu déjà par son *Histoire de Savonarole*, dont nous avons rendu compte ici même, et que la traduction et le curieux commentaire de M. G. Gruyer permettent d'apprécier complètement désormais. Son *Machiavel* ne tardera pas; il y mettra en œuvre beaucoup de nouveaux documens, des œuvres inédites du grand publiciste, et il ne se peut pas que nous n'ayons là de très importantes informations, quelques-unes fort inattendues peut-être.

A. GEFPROY.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MISS ROVEL

SECONDE PARTIE (1).

IV.

Son aventure avec M. de Boisgenêt et l'avertissement très péremptoire qu'elle avait reçu de M. Raymond Ferray avaient été pour miss Rovel une bonne leçon. Elle s'observa, prit l'habitude de réfléchir un peu, et pendant quelque temps sa conduite comme son langage furent presque irréprochables. Un jour pourtant elle faillit s'oublier. Paméla reparut tout à coup à l'Ermitage. La négresse avait l'effronterie de ces êtres inconscients qui ne savent pas ce qu'ils font et encore moins ce qu'ils ont fait; elle espéra trouver grâce et qu'on la rétablirait dans ses fonctions de camériste. Raymond la confondit d'étonnement en la priant de déguerpir au plus vite. Elle alléguait que lady Rovel lui avait confié la garde de sa fille, qu'il était de son devoir de ne la point quitter. Meg, qui peut-être avait quelque remords à son endroit, hasarda de plaider sa cause, et le fit avec quelque vivacité.

— Fort bien, miss Rovel, lui dit Raymond d'un air glacé; cette fille ne restera pas ici une minute de plus, mais libre à vous de l'accompagner.

Ce mot suffit pour la réduire au silence. L'idée de quitter l'Ermitage lui faisait froid au cœur. Elle eût pris difficilement son parti de se séparer de M^{lle} Ferray, peut-être lui en eût-il coûté davantage de ne plus voir Raymond. Ce pédant, en qui elle avait cru découvrir un paladin, avait jeté sur elle un charme; malgré ses rudesses, ses froideurs, ses dédains, il avait pour sa jeune imagination

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

un attrait mystérieux. Elle l'étudiait en secret comme on scrute un problème intéressant. Quand elle n'avait rien de mieux à faire, elle se disait : — Quel homme est-ce donc ?

Un jour de novembre, après le déjeuner, Raymond s'était enfermé dans la bibliothèque avec sa sœur. Il venait de terminer la traduction du IV^e livre du *De rerum natura*, et il en récitait à M^{lle} Ferray, son auditeur naturel, quelques passages, notamment le réquisitoire passionné de Lucrèce contre la passion, son éloquente peinture des amertumes que recèle l'amour, des remords et des chagrins qui l'accompagnent, de l'incurable défiance de l'amant heureux qui croit lire dans un regard distrait les rêveries d'une âme infidèle ou partagée, et surprend sur des lèvres trompeuses les traces d'un sourire qui n'était pas pour lui. — On ne saurait trop veiller sur son cœur, conclut le poète, car il est plus facile de ne pas aimer que de n'aimer plus et de rompre les nœuds où Vénus nous enlaça.

Emporté par le torrent de son discours, Raymond ne s'aperçut pas que miss Rovel s'était glissée clandestinement dans le tambour vitré de la bibliothèque, où, retenant son souffle, elle ne perdait pas un mot. Quand il eut fini, passant sa tête entre les deux pans de la portière, elle s'écria étourdiment :

— Monsieur Ferray, quel était donc ce Lucrèce qui aimait si peu les femmes ? Le duc de B... s'y connaît un peu plus que lui. Il adressa un jour à maman des vers où il comparait les sots qui médisent de l'amour à ces buveurs qui le matin, en se réveillant, chantent pouilles à leur bouteille ; on peut être sûr que le soir ils seront sous la table. Ils étaient charmans, ces vers du duc de B... Je ne me souviens que des quatre derniers :

L'amour m'aura toujours parmi ses paroissiens,
Et je ne suis point né d'humeur atrabilaire.
La femme, à mon avis, est le premier des biens,
Ou, si le bien est rare, un mal très nécessaire.

— Par contre, il est un mal, miss Rovel, qui me paraît très peu nécessaire, lui répondit Raymond ; c'est une petite fille qui se meuble d'écouter ce qu'on ne l'a point priée d'entendre, et de dire son avis à tort ou à travers sans qu'on le lui demande.

A ces mots, ayant remis son manuscrit dans sa poche, il se retira brusquement.

Meg ne se formalisa point de cette algarade, elle sentait son tort ; aussi écouta-t-elle d'un air contrit le sermon de M^{lle} Ferray, qui lui remontra qu'elle avait manqué une bien bonne occasion de se taire.

— C'est la faute de ce Lucrèce, répondit Meg, et de ses imperti-

nences, qui m'avaient révoltée. C'est drôle, j'avais toujours cru que ce Lucrèce était une femme.

— Ma chère belle, répliqua M^{lle} Ferray, il n'est pas permis de confondre un grand poète romain avec la femme de Collatin...

— Qui eut une aventure assez singulière, qu'elle prit au grand tragique, interrompit Meg; mais cela ne m'importe guère. Je voudrais savoir pourquoi M. Ferray déteste si fort les femmes.

— Où avez-vous pris, Meg, que mon frère déteste les femmes?

— Oh! ne dites pas le contraire. Il ne laisse pas échapper une occasion de leur dire leur fait. Soyez sûre que, s'il ne peut me souffrir, cela tient à ce que mon sexe lui déplait encore plus que mon caractère. Mon Dieu! je ne dis pas que je sois parfaite; mais avec tous mes défauts, si j'avais l'honneur d'être un garçon, il me supporterait plus facilement. Mademoiselle Agathe, soyez bonne une fois par hasard, et dites-moi ce que les femmes ont bien pu faire à M. Ferray. Vous savez que j'adore les histoires.

M^{lle} Ferray se fit longtemps tirer l'oreille avant d'entamer le récit que demandait Meg. Elle finit par se rendre à ses supplications, car il lui était dur de ne jamais parler à personne de ce qui lui tenait le plus au cœur. Elle lui raconta, sous le sceau du secret, les amours de Raymond avec M^{me} de P..., l'Arabie, La Mecque, le retour à Paris. Meg l'écoutait bouche béante.

— Ainsi, s'écria-t-elle, parce que M^{me} de P... lui a manqué de parole, M. Ferray a juré de finir ses jours dans un trou... Ne me faites pas de gros yeux, mademoiselle. Un charmant trou, j'en conviens; mais quiconque s'y connaît vous dira que c'est un trou. M. Ferray eût été bien mieux avisé en se mettant à aimer délibérément une autre femme. Maman, qui croit à l'homœopathie, m'a souvent dit qu'on ne guérit d'une passion que par une autre passion. Je donnerais beaucoup pour la connaître, M^{me} de P...

M^{lle} Ferray lui révéla qu'elle possédait en fraude un portrait de M^{me} de P... Pendant sa maladie, Raymond lui avait donné l'ordre de le brûler, ainsi que ses lettres; mais ce portrait était si charmant qu'à l'insu de son frère elle lui avait fait grâce. Sur les instances de Meg, elle consentit à l'aller chercher. Meg l'examina d'un air entendu; puis elle dit: — A la vérité, elle n'est pas trop mal avec son minois chiffonné; pourtant ce n'est pas la pie au nid. Comme dirait maman, c'est de la petite beauté, qui n'a tout son prix qu'à la clarté des bougies. La grande beauté est celle qui peut se passer de toutes les petites précautions, celle qui gagne à être vue en pleine lumière. — Et à ces mots elle se plaça debout devant M^{lle} Ferray, le visage tourné vers le soleil couchant, à qui elle semblait dire: Je n'ai pas peur de toi. — La main sur la conscience,

ajouta-t-elle, qui trouvez-vous la plus jolie, M^{me} de P... ou moi?

M^{lle} Ferray se mit à rire : — Meg, rendez-moi bien vite ce portrait, lui dit-elle ; vous feriez mieux d'aller sauter à la corde.

Cet entretien avait fait beaucoup d'impression sur miss Rovel. Je ne sais quelle était son idée, dont elle ne fit part à personne ; mais dès le lendemain elle renonçait à toutes ses espiègleries pour prendre un maintien posé, autant du moins que le lui permettait la vivacité de son humeur. Elle parlait peu, interrogeait discrètement, était tout entière à ce qu'on lui disait. Autre changement plus remarquable encore, elle guérit soudain de son horreur pour les livres. Elle se fit prêter par M^{lle} Ferray un manuel d'astronomie et de géographie physique, et passa des matinées à le méditer. Elle y trouva beaucoup de choses qu'elle ne comprenait pas, beaucoup d'autres qui l'étonnaient ; elle rédigea une liste de ses étonnements, et une après-midi elle alla frapper à la porte de Raymond, qui fut bien surpris de la voir entrer, s'asseoir tranquillement auprès de lui en lui disant qu'il se passait au ciel et sur la terre nombre d'événements bizarres et qu'elle espérait qu'il voudrait bien les lui expliquer. Sans se laisser intimider par ses sourires ironiques, elle le pria de lui dire comment on s'y était pris pour s'assurer que la lumière parcourt en une seconde près de quatre-vingt mille lieues ; elle lui fit part aussi de l'extrême difficulté qu'elle avait toujours éprouvée à croire que la terre fût ronde, et qu'il y eût aux antipodes des hommes qui marchaient la tête en bas. Raymond essaya de la plaisanter, de l'éconduire ; elle le contraignit par son air d'attention polie à lui répondre, et leur entretien dura près d'une demi-heure.

— Je ne veux pas vous importuner plus longtemps aujourd'hui, dit-elle en prenant congé de lui ; mais vous seriez bien bon de me permettre de venir quelquefois vous interroger. Je suis une oie ou une grue, comme il vous plaira, et je ne serais pas fâchée de me dégrossir un peu.

— A quoi cela peut-il bien vous servir, miss Rovel ? lui demanda-t-il. Vous avez de beaux yeux et trois cent mille francs de dot ; avec cela, une femme se tire toujours d'affaire dans ce monde. Demandez plutôt au duc de B..., qui fait de si jolis vers ; vous verrez s'il n'est pas de mon avis.

— Le duc de B... n'est pas ici, répondit-elle, et je me soucie peu de ses almanachs. J'ai souvent entendu dire à maman qu'une femme est un acteur qui en jouant son rôle doit s'accommoder au goût de son public. Mon public, c'est vous ; je sais que vous méprisez les jeunes filles ignorantes, et je désire que vous ne me méprisiez plus.

— Quel intérêt pouvez-vous avoir à me plaire ? reprit-il en sou-

riant. Puisque vous aimez à citer votre mère, sachez qu'elle m'a traité un jour en trois langues d'ours mal léché. Je suis un rustre, miss Rovel, un de ces rustres qui ont l'esprit de travers, de telle sorte que l'homme ne leur plait pas, ni la femme non plus.

— C'est bien ainsi que je vous avais d'abord jugé, répliquait-elle avec ingénuité; mais depuis que je vous ai vu prendre un petit monsieur par le milieu du corps et le poser délicatement sur un boute-roue, mes idées à votre égard ont changé. Bref, je ne serais pas fâchée qu'il vous vînt un jour quelque amitié pour moi.

— Fort bien, miss Rovel, répondit-il en la reconduisant jusqu'à la porte de son cabinet. Je n'ose vous promettre que vous réussirez, mais soyez certaine que je vous sais gré de l'intention.

Ce que Meg voulait, elle le voulait bien; elle avait dans le caractère une indomptable ténacité. Bravant les rebuffades et les moqueries de Raymond, elle obtint de lui, à force de l'en prier, qu'il consentit à la diriger dans ses lectures. Il lui donna successivement quelques ouvrages de science, des voyages, des histoires, qu'elle étudiait de son mieux; puis elle s'en allait, comme la première fois, frapper à sa porte pour en causer avec lui. Il la reçut d'abord assez mal, en homme qu'on dérange et qui craint les fâcheux; peu à peu il prit goût à ses visites et à ses questions. Elle avait l'intelligence claire et limpide; son ignorance ressemblait à ces lacs de montagnes, qui réfléchissent avec une étonnante précision leurs rives, le ciel, les formes changeantes des nuages. On peut détester le monde et prendre encore quelque plaisir à le voir se refléter dans ce merveilleux miroir qu'on appelle l'esprit d'une femme, lorsqu'elle a l'esprit bien fait, et que les préjugés ou la vanité n'en ont pas altéré la transparence.

Quand Raymond l'accueillait mal, Meg lui disait sans se déconcerter : — Je vois, monsieur, que vous avez mis aujourd'hui votre bonnet de travers, je reviendrai demain. — Elle déchiffrait son visage à première vue. Avait-il de l'humeur, elle était réservée dans ses propos, ou parvenait même à garder le silence durant des heures entières; était-il bien disposé, elle rendait la bride à sa langue et l'amusait par ses audaces ou ses candeurs. Il se débattit quelque temps contre le charme qui l'entraînait; mais il dut bientôt reconnaître que Meg lui était devenue une société agréable, qu'il aimait à s'occuper d'elle, qu'elle l'aidait à remplir le vide du temps. Jusqu'alors le jardinage avait été son amusement favori; au bout de quelques semaines, ses rosiers et son verger lui semblèrent moins intéressans que la belle plante humaine dont le hasard lui avait confié l'éducation. Ce sauvageon, réclamant lui-même ses soins, lui disait : — Greffe-moi; je veux que tu me trouves à ton gré et qu'un jour tu prennes plaisir à manger de mes fruits.

Pour pallier son inconséquence et couvrir sa défaite, Raymond s'appliquait à se dire que miss Rovel n'était qu'une petite fille, qu'à son âge on n'a pas de sexe. Il avait décidé à part lui que, le jour où il verrait poindre la femme sous l'enfant, il lui signerait sa feuille de route; mais il désirait que cela n'arrivât pas de sitôt. Meg se chargeait de le rassurer à cet égard. Si elle avait renoncé à ses espiègleries, du même coup elle avait abjuré toutes ses prétentions. Elle ne faisait plus étalage de sa précoce science du monde, elle s'abstenait de citer les apophthegmes de sa mère et les versicules du duc de B..., ne dissertait plus sur l'amour et sur les hommes. Cela tenait peut-être à ce que les petites filles ne parlent guère d'amour quand elles commencent d'aimer, et s'occupent moins du monde lorsque leur cœur se met à jaser. Le chant de cet oiseau qui, rompant le silence, leur annonce la venue du messie les tient sous le charme, et le plaisir d'écouter les dégoûte du plaisir de parler. Toutefois Meg aimait tant les dragées, l'épine-vinette, les pommes sures, le jeu de quilles, la pêche à la ligne et aux balances, qu'il était bien permis à Raymond de ne point se douter qu'elle avait en tête un roman dont il était le héros.

L'hiver fut froid et neigeux. Pour complaire à miss Rovel, Raymond se procura un traîneau. C'est elle qui conduisait. On allait ventre à terre, et on versait souvent. Raymond prenait en douceur ces mésaventures. Un jour, Meg, étant tombée la tête la première dans un tas de neige, se releva si saupoudrée de frimas qu'il se pâma de gâté. M^{lle} Ferray, qui était de la partie, pensa lui sauter au cou; c'était, depuis deux ans, la première fois qu'elle l'entendait rire. Il ressentit quelque honte de ce transport et fut morose pendant vingt-quatre heures. Il s'était fait un dieu de son chagrin, et il s'indignait que le prêtre eût osé rire dans sa propre église.

Durant les longues soirées de ce long hiver, au lieu de se confiner dans son cabinet pour traduire Lucrèce, il descendait au salon, et lisait à haute voix Homère, Plutarque ou quelque tragédie. Meg goûtait l'*Iliade* beaucoup plus que l'*Odyssee*. Elle trouvait fort naturel et fort intéressant que deux peuples eussent bataillé pendant dix ans pour les beaux yeux d'une coquette; elle savait depuis longtemps que c'est le fond de l'histoire universelle. En revanche, elle avait peine à se persuader qu'un hardi coureur d'aventures eût sacrifié de gâté, de cœur Circé, Calypso, les Sirènes, pour venir retrouver son âpre rocher et les grâces un peu surannées de sa Pénélope; elle se permettait de croire que sur ce point Homère en avait imposé à ses lecteurs. Plutarque la laissait froide; elle lui reprochait de trop louer de grands hommes qui n'avaient pas tous été de beaux hommes. Les tragédies lui plaisaient quand il y avait beaucoup d'amour et beaucoup de sang versé; mais les Romains de

Corneille lui paraissaient aussi brutaux qu'in vraisemblables. Ayant appris à se taire, elle gardait ses réflexions pour elle, sans dissimuler toutefois le plaisir qu'elle éprouvait à entendre lire quoi que ce fût, prose ou vers, par Raymond, qui lisait avec goût. Quand les femmes aiment quelque chose, cherchez bien, vous trouverez que sous la chose qu'elles aiment il y a quelqu'un.

Ce rude hiver fut suivi d'un charmant printemps. Aux lectures, aux parties de traîneau succédèrent les promenades pédestres. On décampait le matin, et on allait devant soi; au milieu du jour, on s'arrêtait pour dîner sous une tonnelle. Plus souvent on emportait ses provisions et on faisait halte dans quelque pré herbu où il y avait de l'ombre et une eau courante. Raymond s'accommodait mal des lieux élevés qui commandent une grande vue et un vaste horizon; il leur préférait les vallons creux, au pied d'une colline qui emprisonne le regard. Les collines ont ceci de charmant, qu'on peut croire que c'est la fin du monde, que par-delà il en existe un autre bien différent de celui que nous voyons, un monde où règne une divine harmonie, où toutes les femmes sont fidèles, où toute question obtient sa réponse et tout dévouement sa récompense, où les biens sont assurés, où les bonheurs sont éternels. Raymond oubliait parfois de contempler la colline qui lui cachait l'univers pour regarder Meg assise devant lui. Sa figure était un paysage qui en valait un autre, et qu'animait un jeu perpétuel d'ombres et de lumières. Il y courait des nuages légers, transparens; on apercevait au travers le sourire d'une âme contente à qui le monde avait fait une promesse.

Ce fut à la fin d'un de ces repas champêtres que Meg, après être demeurée quelque temps silencieuse, s'avisait de dire tout à coup : — Monsieur Ferray, le pays que voici est-il aussi beau que l'Arabie?

A ce mot d'Arabie, Raymond fit un sursaut. M^{lle} Ferray le regarda d'un œil anxieux, puis elle tira Meg par sa robe pour l'avertir qu'elle venait de commettre une grave imprudence. Meg ne tint aucun compte de cette muette mercuriale; elle vint s'asseoir à côté de Raymond et se mit à casser des amandes avec une pierre. Tout en les cassant et les croquant : — Monsieur Ferray, reprit-elle d'un ton dégagé, y a-t-il des collines comme celle-ci dans les environs de La Mecque?

A la grande surprise de M^{lle} Ferray, Raymond, sans que son visage trahît la moindre émotion, commença de décrire La Mecque à miss Rovel; des saints lieux il la conduisit dans l'Yémen sans avoir l'air de se souvenir que le pays où croît le caféier est aussi celui où poussent les rêves décevans et les espérances fleuries qui ne portent point de fruits. Dans le dessein de lui mieux expliquer son

itinéraire, prenant sa robe pour une carte de l'Arabie, il promenait son doigt sans s'en apercevoir sur les carreaux de sa manche; mais miss Rovel s'en aperçut très bien.

Le lendemain, à son réveil, Meg crut apercevoir dans sa glace le minois chiffonné de M^{me} de P... Elle regardait ce fantôme en riant, comme on regarde une rivale humiliée et vaincue. — Tu m'avais mise au défi, dit-elle à demi-voix; ce n'est pourtant pas plus difficile que cela. — Puis elle s'élança hors de son lit, et, s'habillant, elle faisait des gambades dans sa chambre. Il lui semblait qu'elle venait de gagner un pari, qu'un champ de bataille lui était demeuré. Soudain une idée lui vint, et il se trouva qu'elle n'était pas heureuse. Il est dans le caractère des femmes, surtout quand elles n'ont pas encore dix-sept ans, de pousser leurs victoires à outrance; il arrive parfois qu'elles ont sujet de s'en repentir.

Lorsque la cloche du déjeuner sonna, Raymond et sa sœur, étant descendus dans la salle à manger, n'y trouvèrent point Meg, qui à l'ordinaire les y précédait. On l'envoya quérir dans sa chambre, elle n'y était pas. L'inquiétude les prit, ils sortirent, appelèrent; Meg ne répondit point. Pensant qu'elle s'était endormie dans le grenier à foin qu'elle visitait quelquefois, M^{lle} Ferray alla l'y chercher. De son côté, Raymond traversa le verger, descendit au bord du ruisseau. Un orage l'avait grossi, il roulait des ondes troubles et limoneuses. En arrivant près d'une anse où l'eau était assez profonde pour qu'un adulte y perdît pied, Raymond aperçut, accroché à la quenouille d'un roseau, le grand chapeau de paille de miss Rovel. Un cri sourd lui échappa; il plongea brusquement, s'en alla fouiller de ses deux mains dans la vase et les algues du fond. Comme il remontait à la surface pour reprendre haleine, il entendit un grand éclat de rire. Il leva les yeux et avisa Meg nichée dans les branches d'un frêne où il n'avait point su la découvrir.

— Quel plongeur et quel nageur! s'écria-t-elle, allongeant vers lui son bec d'oiseau.

Deux secondes suffirent à Raymond pour sortir du ruisseau et à Meg pour se laisser dévaler au bas de son arbre. Ils se trouvèrent en présence l'un de l'autre, se regardant les yeux dans les yeux.

— Excusez-moi, monsieur, lui dit-elle rouge d'émotion. J'étais curieuse de savoir quelle figure vous feriez, s'il vous arrivait de me croire morte.

A ces mots, elle fit un geste comme pour lui prendre la main. Raymond la regarda d'un air si terrible qu'elle eut peur et recula. Il était furieux, non d'avoir pris inutilement un bain froid, mais de l'impertinente fantaisie de miss Rovel et du pouvoir qu'elle s'imaginait s'être acquis sur son cœur. Dans la petite fille, il venait

de reconnaître la femme, c'est-à-dire l'ennemi, le tyran, l'obscur, fatale et insolente domination qu'il avait juré de ne plus subir. Son premier mouvement, fort déraisonnable, fut d'arracher un scion de frêne, de le dépouiller de ses feuilles, de lever en l'air cette housine improvisée. Il eut honte de son emportement, il réussit à sourire. — Miss Rovel, dit-il à Meg avec assez de calme, les petites filles font quelquefois de grandes sottises qui mériteraient le fouet; mais il faut bien leur en faire grâce quand elles ont l'adresse de porter des robes longues.

Là-dessus, il lui tourna les talons sans qu'elle eût la force de le retenir ni de le suivre, ni de lui dire un seul mot. Immobile, pétrifiée, elle contemplait d'un œil consterné, comme Perrette, les débris de son pot-au-lait. L'événement avait trompé son attente avec une cruauté sans pareille, et ce qui venait de se passer ne ressemblait guère à la belle scène de roman qu'elle avait machinée dans toute la candeur de son âme. Elle s'était flattée de voir un homme éperdu, se jetant à ses pieds, s'écriant : — Ah ! miss Rovel, vous jouer ainsi de mon cœur ! Ne saviez-vous donc pas que je vous adore et que je serais incapable de vous survivre ? — L'homme était resté debout sur ses deux pieds, et lui avait dit d'un ton de magister : — Miss Rovel, vous méritez le fouet ; je consens à vous en faire grâce. — Quel mécompte ! quelle mortification ! Soudain convertie en défaite, sa victoire s'enfuyait à vau-de-route.

M^{me} de Sévigné disait que, lorsqu'elle avait fait une sottise, elle n'y cherchait pas d'autre invention que de la boire. C'est de quoi Meg ne s'avisait point. Elle était outrée de dépit; elle décida que l'outrage qui venait de lui être infligé criait vengeance et qu'elle se vengerait. Elle songea d'abord à se noyer tout de bon ; mais elle fit la réflexion très sensée que cette solution serait plus désagréable à elle-même qu'à M. Raymond Ferray, qui en serait quitte pour supporter les frais de son enterrement. C'est lui qu'elle eût voulu noyer, et ce projet n'était pas d'une exécution facile. Elle se promit de saccager ses espaliers, d'anéantir ses serres, d'empoisonner son puits, de mettre le feu à son grenier à foin, dût l'incendie gagner la maison et cet homme odieux périr dans les flammes.

La rage au cœur, elle remontait lentement le verger. Tout à coup elle entendit sur la route le roulement d'une voiture qui s'arrêta devant la grille. Elle fut bien étonnée quand elle en vit descendre Paméla fort décemment vêtue. La négresse s'avança vers elle d'un pas cadencé, la tête haute, comme il appartient à l'innocence injustement persécutée qui a fait justice de la calomnie.

— Toi, Paméla ! s'écria Meg. D'où peux-tu bien sortir ?

— De Lucerne, répondit-elle, d'auprès de madame votre mère.

Paméla ne mentait point. Après avoir été chassée de l'Ermitage, ne sachant que faire de sa personne, un peu détrompée sur l'article des marquis, elle n'avait rien imaginé de mieux que de se mettre à la poursuite de lady Rovel. Comme elle avait beaucoup de flair, le hasard la secondant, elle avait fini par la rattraper à Lucerne. Lady Rovel venait de passer six mois dans une petite résidence d'Allemagne où elle avait suivi un homme charmant auquel deux millions d'hommes bien disciplinés obéissaient par une habitude séculaire, et qui, après lui avoir plu infiniment, lui avait paru souverainement déplaisant. Pour se consoler de sa nouvelle méprise, elle avait résolu de passer l'été au bord du lac des Quatre-Cantons, dans une villa très simple à la fois et très luxueuse, dans une tranquillité très agitée et dans une solitude qui ne devait pas tarder à être très peuplée. En rencontrant à Lucerne Paméla, elle s'était ressouvenue très nettement d'avoir laissé sa fille à Genève, chez des gens dont elle avait oublié le nom, et, la négresse l'ayant abordée avec quelque embarras, elle en avait conclu que sa fille était morte, ce qui lui causa un tressaillement douloureux. Dès qu'elle se fut rendue maîtresse de ses nerfs, elle apprit de Paméla que sa fille était encore en vie, mais qu'elle était très malheureuse à l'Ermitage, qu'on l'y maltraitait, que sa fidèle camériste, ayant osé reprocher ses duretés à M. Ferray, avait été impitoyablement congédiée. Elle crut sans difficulté à ces rapports, l'indifférence étant facile à persuader; mais l'indifférence de lady Rovel était fort passionnée, — elle déclara qu'elle ne pouvait se passer de sa fille, qu'elle entendait rentrer immédiatement en sa possession, qu'elle allait partir pour la chercher. Comme elle montait en wagon, on lui représenta que le temps était propice à une promenade sur le lac. Pour tout concilier, elle avait dépêché la négresse avec l'ordre exprès de ramener Meg dans les vingt-quatre heures.

— Où que tu ailles, s'écria Meg, qui se cramponnait à la robe de Paméla, fût-ce au diable, fût-ce chez le marquis de Boisgenêt, je te somme de m'emmener avec toi. Si je restais ici trois heures de plus, j'y ferais quelque scélérateuse.

— Vous vous ennuyez beaucoup?

— A mourir.

— Cela se rencontre bien, mademoiselle. Lady Rovel m'envoie vous chercher. Je lui ai fait comprendre que vous finiriez par vous épaissir tout à fait chez ces petits bourgeois.

— Marquise de Boisgenêt, c'est Dieu qui t'envoie! fit Meg en l'embrassant.

Pendant ce temps, Raymond, après s'être changé, racontait à sa sœur la belle invention de miss Rovel et le plongeon qu'il avait fait

dans le ruisseau. Suivant sa coutume, M^{lle} Ferray entra dans son ressentiment, confessa que cette petite avait des lubies impardonnables, ajoutant que toutefois il fallait les lui pardonner, parce qu'en dépit de ses déraisons elle avait beaucoup de cœur. Ce fut le moment que choisit Meg pour entrer comme un coup de vent dans le salon. La face rayonnante de joie, elle s'exclama : — Quel bonheur, monsieur! quel coup de fortune, mademoiselle! Maman veut me ravoïr, et avant que le soleil soit couché j'aurai quitté pour jamais cette triste maison. — Cela dit, elle courut à sa chambre, où, vidant en un tour de main les armoires, elle jeta pêle-mêle toutes ses nippes dans ses malles.

Raymond lança un sourire à sa sœur : — Voilà qui t'apprendra, ma chère, lui dit-il, à te porter caution pour un cœur qui n'existe pas.

Que ce cœur existât ou non, ce fut avec un profond chagrin que M^{lle} Ferray prit connaissance de la lettre que Paméla lui remit. Cette lettre était courte. Une ligne avait suffi à lady Rovel pour remercier M. et M^{lle} Ferray des bons soins qu'ils avaient donnés à sa fille pendant près d'une année; une seconde ligne était destinée à les prier de lui renvoyer incontinent cette fille adorée, qui était nécessaire à son bonheur. Ici s'ouvrait une parenthèse, laquelle signifiait à peu près : — Combien vous dois-je?

— Déclarez de notre part à lady Rovel, dit Raymond à la négresse après avoir lu à son tour, que nous serons à jamais ses obligés, si jusqu'au jour de notre mort nous n'entendons plus parler d'elle, ni de sa charmante fille, ni de quoi que ce soit qui les concerne l'une ou l'autre.

En moins d'une heure, Meg eut fait et bouclé ses malles. Pendant qu'on les attachait derrière la voiture, elle descendit en chantonnant sur la terrasse, où Raymond fumait son cigare. Se campant à quelques pas de lui et promenant au nord et au midi ses regards, qui n'étaient pas tendres : — Adieu, maison, s'écria-t-elle, où, comme l'affirme la docte Paméla, l'esprit et le cœur s'épaississent! adieu Homère, l'astronomie et tous les grands hommes de Plutarque! adieu, grenier à foin que j'avais juré d'incendier! Adieu, ruisseau, dont les écrevisses m'étaient si chères que j'ai voulu leur donner un homme à manger! Adieu, temple de la science et de l'ennui, où l'on ne peut faire un pas, ni rire, ni chanter, ni ouvrir la bouche, ni remuer les cils, sans courir le risque de recevoir les étrivières!

Comme elle terminait son discours, elle aperçut M^{lle} Ferray, qui, debout sur le seuil de la maison, attachait sur elle des yeux pleins de larmes et de reproches. Elle s'attendrit, s'élança vers la bonne demoiselle, la saisit par la taille, la baisa sur le front en lui mur-

murant à l'oreille : — Je vous aime bien, miss Agathe; mais, voyez-vous, il y a des choses que vous ne pouvez pas comprendre et qu'au surplus je ne saurais pas vous expliquer. — Puis, se tournant vers Raymond : — Monsieur, votre servante. — L'instant d'après, elle montait en voiture, et le cocher toucha.

— Qu'as-tu donc à te désoler, ma bonne Agathe? dit Raymond à sa sœur. Tu devrais remercier ta chère Providence, qui nous délivre d'un fier embarras.

Quoi que son frère pût lui dire, M^{lle} Ferray était la personne la plus affligée du monde. Dès qu'il se fut éloigné, elle fondit en larmes. En dépit de tout, elle aimait tendrement miss Rovel, et on ne refait pas son cœur. Elle se demandait avec épouvante ce qu'allait devenir cette enfant, dont elle s'était promis de faire une honnête femme. Elle pleurait Meg, elle pleurait aussi une chimère qu'elle s'était plu à bercer dans son cœur : depuis quelque temps, elle caressait plus que jamais la douce pensée que miss Rovel lui avait été envoyée du ciel pour distraire son frère de ses sombres ennuis, peut-être pour l'en guérir tout à fait. Comme son imagination allait très vite et très loin, elle en était venue à se figurer que le cas échéant, les circonstances et les dieux aidant, il pourrait bien se faire, il pourrait bien arriver que Meg et Raymond... Hélas! Meg était partie, rien ne pouvait plus arriver. Elle demeura longtemps devant la grille, contemplant d'un œil humide les empreintes qu'avait laissées dans la poussière du chemin la voiture qui venait d'emporter Meg et le plus beau de ses rêves, — et pour la première fois de sa vie elle se prit à chercher querelle à sa chère Providence, qui lui avait fait banqueroute.

Tandis que M^{lle} Ferray s'abandonnait à sa douleur, Raymond s'était retiré dans son cabinet de travail. Comme si rien ne se fût passé, il alla prendre sur un rayon de sa bibliothèque le *De rerum natura*. L'édition qu'il préférait entre toutes et dont il se servait d'habitude était le Lucrèce d'Havercamp, *cum notis variorum*, magnifique in-quarto magnifiquement relié. A peine l'eut-il dans ses mains, il constata que le précieux billot venait d'essuyer un indicible, un irréparable affront. Ici une page indignement chiffonnée, égratignée, comme par les griffes d'un lutin; là une autre page chamarrée de pâtés d'encre, ailleurs un feuillet en lambeaux, plus loin un autre arraché, — il en manquait trente au milieu du volume, cinquante à la fin. C'était un massacre.

Raymond croyait rêver. Ce qui lui prouva clairement qu'il ne rêvait point, c'est qu'ayant levé les yeux au plafond pour le prendre à témoin de ce qui lui arrivait, il découvrit sur le trumeau qui surmontait sa cheminée une grande inscription, charbonnée d'une

main fiévreuse. Elle était ainsi conçue : *Mr. Raymond Ferray is a prodigious great book-worm; I hate him, and I shall be revenged of him.*

Comme Raymond savait l'anglais, il ne put douter que l'inscription ne signifîât : « M. Raymond Ferray est un prodigieux pédant; je le hais, et je me vengerai de lui. »

V.

Raymond Ferray s'était promis qu'au bout de trois jours il aurait entièrement oublié l'existence de miss Rovel; mais il découvrit que, malgré son flegme apparent, il était en colère, et que la colère n'oublie pas. Il lui arrivait souvent de se rappeler que pendant près d'une année il avait logé sous son toit une jeune fille assez bizarre, laquelle, s'étant mis en tête de lui plaire, avait paru préférer à tout autre amusement le plaisir de se promener et de causer avec lui. Il se souvenait que lui-même avait pris goût à ces causeries et à ces promenades, que cette jeune fille était devenue la plus agréable de ses habitudes, — et quand une habitude a de longs cheveux blonds, la joue en fleur, le rire étincelant de la jeunesse, il en coûte toujours un peu d'y renoncer. Il se souvenait enfin que cette même blonde avait eu l'audace de tenter sur lui une expérience fort impertinente, que, furieuse de n'avoir pas réussi, elle était partie brusquement en lui faisant des adieux peu courtois et après avoir massacré le plus beau livre de sa bibliothèque. Il ne pouvait revoir ce qui lui restait de son *Lucrece d'Havercamp, Leyde 1725*, sans s'indigner contre les mains effrontées qui avaient attenté à son bien. Ce forfait était, selon lui, le trait d'une vilaine âme, et comme c'est l'ordinaire que nos chagrins s'enchaînent les uns aux autres aussi étroitement que les grains d'un chapelet bien enfilé, l'Havercamp le faisant penser à M^{me} de P..., il englobait dans le même anathème toutes les femmes, brunes ou blondes, qu'elles eussent dix-huit ou trente ans, comme des êtres malfaisans qu'un homme de cœur doit tenir à distance de sa vie et de sa pensée. Il se promettait donc de ne plus songer à miss Rovel, et il y pensait vingt fois le jour. En revanche, il n'en parlait jamais et ne souffrait pas qu'on lui en parlât. M^{lle} Ferray avait dû se le tenir pour dit et garder pour elle ses regrets. Le temps ne les diminuait point; chaque jour, elle sentait davantage le vide qu'avait laissé dans sa maison le départ de Meg. Elle maudissait cette chère ingrate, ce cœur qui rompait si facilement ses attaches; mais il y avait de la tendresse dans ses malédictions. Toutefois, deux mois entiers s'étant écoulés sans que miss Rovel eût daigné lui donner aucun signe de vie, son bon sens l'obli-

geait de confesser que, si miss Rovel avait du cœur, elle en avait bien peu.

Il ne faut désespérer de rien. Un jour que M^{lle} Ferray brodait au salon tête à tête avec son frère, qui lisait un traité de Darwin, comme elle le questionnait sur sa lecture, il lui exposa la doctrine du célèbre naturaliste anglais touchant la faculté que possèdent les êtres vivans de s'adapter insensiblement au milieu dans lequel la nature ou les circonstances les ont placés. Elle avait l'habitude de tout rapporter à l'objet de ses préoccupations; aussi la théorie de Darwin l'attrista. Elle se dit qu'il en était des âmes comme des plantes et des animaux, que l'air qu'elles respirent décide de leur destinée, que, si la Providence avait voulu que miss Rovel devint une honnête femme, elle aurait dû la laisser à l'Ermitage, sous la garde de M^{lle} Agathe Ferray. Elle pria le ciel de vouloir bien lui expliquer ses mystérieux desseins, quand sa femme de chambre lui remit une lettre. A peine l'eut-elle approchée de ses yeux, elle rougit d'émotion, et, la glissant dans sa poche, elle attendit d'être seule pour la lire. Cette lettre était ainsi conçue :

« Lucerne, 2 septembre.

« Chère miss Agathe, je vous avais écrit, il y a près d'un mois, pour vous déclarer avec humilité et contrition que j'étais honteuse, extrêmement honteuse, d'avoir été si peu aimable, si peu gracieuse, si peu gentille en vous quittant. Comme je traversais le salon pour porter ma lettre à la poste, il s'est trouvé que maman causait avec un quidam. Vous m'avez souvent répété que les jeunes filles peuvent s'instruire par les conversations autant que par les livres. Or maman disait à son quidam que la vie est courte et qu'il n'y a pas de temps plus mal employé que celui que nous donnons au repentir. — Je le crois bien, a-t-il répliqué, il nous en reste déjà si peu pour pécher. — A-t-il voulu dire pécher ou pêcher? Je n'en sais trop rien, car il aime beaucoup à pêcher des truites dans le lac; mais il se pourrait aussi que ce fût un grand pêcheur. Le fait est que ma lettre m'a paru inepte, que je l'ai déchirée, et que le jour même j'ai pêché une truite avec le quidam. Si c'est un péché, je m'en confesse; mais sûrement je n'en commettrai pas d'autre avec lui. C'est un blond fadasse; vous savez que ce n'est pas ma couleur.

« Je ne vous aurais jamais écrit, chère miss Agathe, si je n'avais découvert que je ne puis me passer d'avoir de vos nouvelles. Il m'en faut dès demain. *I will*, miss Agathe, *I will*. Je veux apprendre que vous êtes en vie et que vous ne pouvez vous consoler de ne plus me voir. Si vous me faites cette déclaration en joli style, je vous dirai, pour vous récompenser, que je regrette par momens d'avoir

chiffonné, maculé, lacéré certain livre que certain loup-garou aimait comme la prunelle de ses yeux. Que voulez-vous? Dame! j'étais en **colère**, et quand on est en colère, on chiffonne, on macule, on **laccère**. Comme il doit me détester, ce loup-garou! Je gagerais qu'il pleure nuit et jour son bouquin bien-aimé. Voyez comme je suis **bonne**, comme j'ai le cœur sensible. J'ai prié maman, qui a les bras **longs**, de donner des ordres pour qu'on m'en retrouve quelque part **un autre** tout pareil, et vous pouvez compter que je ne le garderai **pas** pour moi; — il faut savoir se priver dans l'intérêt de ses amis. **Ce que j'en fais**, c'est pour l'acquit de ma conscience, quoiqu'elle ne me gêne pas beaucoup; elle est bonne fille, et nous avons **rarement** ensemble un mot plus haut que l'autre. Aussi croirez-vous **sans** peine qu'elle ne m'empêche pas de m'amuser royalement à **Lucerne**. Cette jolie ville a été inventée pour cela. Maman y était **venue** chercher la solitude, et son salon ne désemplit pas. Ce ne sont qu'allans et venans, tous bien faits, bien cravatés, bien frisés, **sentant** le musc ou le benjoin, polis, galans, daignant la plupart prêter quelque attention à miss Rovel, s'apercevoir que ses yeux ne sont pas les premiers yeux venus, sans qu'aucun se soit avisé jusqu'à cette heure de la menacer du fouet. Je m'occupe d'eux les jours de **pluie**; le reste du temps, je rame ou je nage, deux jolies façons de **faire** son chemin dans le monde. Je crois en vérité, miss Agathe, que le parfait bonheur consiste à être poisson. Ce n'est pas l'idée de **Paméla**, qui me sert de bardot; la pauvre fille n'a pas encore tout à fait dégorgé son marquis.

« Mais savez-vous ce que j'ai vu de plus beau à Lucerne? C'est **maman**. En la revoyant, j'ai été transportée, éblouie, et je ne me **lasse** pas de la contempler. Quels yeux! quelles épaules! quels **bras**! Les miens sont en comparaison de vraies pattes de saute-**relle**. Mon Dieu! que ce doit être amusant d'être belle comme cette **adorable** maman! Si je l'adore, elle me rend un peu la pareille. Elle prétend que je me suis horriblement ennuyée à l'Ermitage, que **M. Ferray** ne pouvait me souffrir, qu'il m'a fait subir mille vexa-**tions**, mille avanies. Je n'en rabats que la moitié, car, pour me **dé-****dommager**, elle m'a promis que d'ici à trois mois elle ne me refuse-**rait** rien et ne me gronderait de rien.

« Si vous voulez me gronder, miss Agathe, vous avez le champ **libre**; mais n'abusez pas de la permission. Une jolie moue peut avoir son charme, la grognerie enlaidit toujours un visage. Grondez-**moi** donc avec grâce et belle humeur. Surtout n'allez pas dire au **loup-garou** que je vous écris; ce vilain homme vous empêcherait de **me** répondre, et je veux avoir de vos nouvelles. Quant aux siennes, **donnez-m'en**, ne m'en donnez pas, cela m'est égal. Miss Agathe,

miss Agathe, après maman et les poissons, vous êtes sûrement ce que j'aime le plus au monde. *Your Meg.* »

A cette épître, qu'elle relut souvent, non sans hocher quelquefois la tête, M^{lle} Ferray fit une réponse pleine d'affectueux reproches, de bons avis et de sages conseils. Peu après, elle reçut une seconde lettre.

« Lucerne, 23 septembre.

« Vous êtes donc en vie, mademoiselle? J'en suis charmée; — mais trop de morale, miss Agathe, un peu trop de morale! Dix brasses de fond; j'ai perdu terre, barboté et failli me noyer. Pour vous punir, je veux vous raconter deux petites histoires, qui sans doute vous scandaliseront beaucoup. J'ai toujours aimé à vous scandaliser; quand je vous parlais de certaines choses ou de certains gens, vous aviez une façon de froncer le bout du nez qui faisait mes délices. M'écoutez-vous, mademoiselle?

« Avant-hier, nous sommes allés en barque jusqu'à Gersau. Jeunes et vieux, hommes et femmes, nous étions cinquante, ou il ne s'en faut guère; c'était une fête que le duc de B... donnait à maman. Figurez-vous le plus beau temps du monde, un lac frisé qui parlait tout bas, une grande barque pontée, des drapeaux et des flammes partout, des bateliers aussi pavés que leurs mâts, des jonchées de fleurs, un air parfumé, trois harpes, quatre violons et deux hautbois, une collation merveilleuse, des vins blancs, des vins roses, des vins paillets, qui moussaient comme mon cœur, miss Agathe, comme mon cœur. Le vin, les fleurs, la musique, — quand nous arrivâmes, j'étais un peu folle, et je croyais voir danser les montagnes; il paraît que cela leur arrive. Nous débarquons, on fait la haie pour nous regarder. Voilà qu'un homme essoufflé fend la presse pour venir à nous. Il était de noir habillé, portait un grand chapeau à bords rabattus. C'était un missionnaire wesleyen, ainsi appelle-t-on ce genre d'animaux. D'un air résolu, il se plante devant maman, lui barre le passage. On veut l'écarter, elle fait signe qu'on ne le dérange point. Il tousse une fois, deux fois, et entame une harangue où il était question de beaucoup de choses, de la brièveté de la vie, de la vanité des plaisirs, des bons et des mauvais exemples, de l'âme immortelle, de la grâce efficace, du jugement dernier, de l'enfer et du paradis; — j'en passe, et des meilleures, ne vous ai-je pas dit que j'avais dans ce moment les idées un peu confuses? En parlant, il tenait les yeux baissés, à demi clos. Maman le regardait d'un air fort doux, belle comme un ange, avec un sourire capable de faire tourner la tête à tous les missionnaires qui en ont une. Celui-ci s'avise de rouvrir les yeux, de les lever; il

aperçoit cette beauté, ce sourire, perd le fil de son sermon, s'embarrasse, balbutie, demeure court. Maman continuait de sourire : — Je vous remercie de vos excellentes intentions, lui dit-elle en lui tendant la main ; mais que voulez-vous ? nous n'aimons pas la vie bête. — Là-dessus elle l'invite à dîner. Le pauvre homme ne trouve pas un mot, fait le plongeon, disparaît. Miss Agathe, vos intentions valent celles d'un wesleyen ; mais m'entendez-vous ? nous n'aimons pas la vie bête.

« Autre chanson. Je suis allée hier soir à mon premier bal, un grand bal par souscription dans les grands salons du grand Hôtel national. Maman avait refusé d'abord de m'y conduire sous prétexte que je suis trop jeune, qu'on ne danse pas si matin. Je lui ai répliqué que dans dix mois et vingt jours j'aurai dix-huit ans, qu'au surplus elle m'avait solennellement promis de ne me rien refuser. Elle a été prise. Vous dire ce que j'éprouvai en entrant dans cette grande salle éclairée *a giorno*,... ce fut bien autre chose que sur la barque pontée. Une folie s'empara de moi ; par intervalles, je ronguais avec fureur le bout de mes gants, et maman me regardait de travers pour m'avertir que cela ne se pratique pas dans le grand monde. Le bal s'ouvre, je m'accroche au bras d'un joli prince russe, qui est un valseur accompli ; il s'était chargé de patronner mes débuts.

« Si vous n'avez jamais valsé, miss Agathe, vous n'avez jamais vécu. Arrosez vos plates-bandes, mes bonnes gens, mais ne parlez de rien, car vous ignorez tout. Tourner en rond, la tête à moitié perdue, voilà la vie ; le reste ne vaut pas la peine qu'on en parle. Il me semblait qu'un tourbillon venait de m'emporter au dixième ciel. Tout à coup je pousse un cri. C'était bête ; mais, si je n'avais pas crié, je tombais morte. Mon prince russe s'arrête, s'inquiète, s'enquiert. Je ne pouvais pas lui répondre que j'avais crié par excès de joie ; j'ai prétendu que le pied m'avait tourné, que ce n'était rien, et nous nous sommes envolés de plus belle. Arrosez vos plates-bandes, vous dis-je, mais sachez que partout ailleurs qu'à l'Ermitage on prend miss Rovel au sérieux, qu'hier elle a fait sensation, qu'elle était entourée, admirée, courtisée, qu'on se disputait ses regards et une petite place sur son carnet. Miséricorde céleste ! j'ai dit à mes adorateurs bien des sottises, miss Agathe, — car je ne savais plus où j'en étais, et je laissais partir tout ce qui me passait par l'esprit. Cependant notre vertu n'a point souffert ; quand ces messieurs essayaient de s'émanciper, je les regardais avec de grands yeux candides, et ils demeuraient court, comme le wesleyen.

« Apprenez pour votre gouverne, miss Agathe, qu'il est des hommes qu'il faut contenir, et d'autres qu'il est bon d'encourager. Cela est vrai surtout des barons allemands, lorsqu'ils sont très

blonds et très timides. Il en est un qui a de grands yeux rêveurs et ne dit jamais rien ; on l'a surnommé une romance sans paroles. Je le rencontre quelquefois au bord du lac, il s'arrête pour me saluer et devient aussi pourpre que la barrette d'un cardinal. Hier, après m'avoir mangé des yeux pendant la moitié de la nuit, sur les quatre heures il prend son courage à deux mains et me demande une polka. Pour le contenter, j'ai fait faux bond à quelqu'un ; je me piquais de faire parler cette romance. Je fus coquette, provocante. Ma coiffure se défait, je passe dans un petit cabinet pour la raccommoder. Tandis que, debout devant une glace, je me rajuste lentement, la romance changeait à tout moment de couleur, et enfin, n'y tenant plus, elle murmure tout bas à mon oreille qu'elle m'adore. — Monsieur, lui repartis-je, on ne dit ces choses-là qu'à genoux. — Le nigaud me prend au mot. Je pars d'un éclat de rire, maman paraît, voit un homme à mes genoux, se fâche tout rouge. Je lui ai rappelé qu'elle m'avait promis de ne pas me gronder. Elle a été encore prise.

« La morale, miss Agathe, c'est beau, mais c'est confus, c'est embrouillé. Le plaisir est bien plus clair, et je connais un loup-garou qui prétend que ce qu'il y a de plus précieux ici-bas, c'est une idée claire. Quand je m'amuse, il n'y a pas moyen d'en douter. C'est égal, dites-moi bien ce que vous pensez de mes histoires, et querrellez-moi, — le plaisir excepté, rien n'est plus amusant qu'une querelle. Miss Agathe, je vous déclare qu'après maman et la valse vous êtes ce que j'aime le plus au monde ; décidément les poissons ne viennent qu'à la queue. *Your Meg.* »

M^{lle} Ferray fronça plus d'une fois le bout du nez en lisant cette seconde lettre. Elle y fit la réponse que voici :

« Ce que je pense de vos histoires, ma chère enfant ? Il me semble d'abord que les missionnaires wesleyens sont moins ridicules que vous ne le dites. Celui dont vous me parlez, que son discours fût bon ou mauvais, a dû faire quelque effort de courage pour le débiter. Or j'admire toujours le courage, et je ne me moque jamais de ce que j'admire.

« Il me semble aussi que je ne sais pas trop ce qu'il faut entendre par la *vie bête*. Si faire passer ses devoirs avant ses plaisirs est le fait d'une oie, je suis du parti des oies, et je serais fière d'être admise dans la basse-cour.

« J'estime que, si le parfait bonheur consiste à tourner en rond, la tête perdue, il faut l'aller chercher parmi les toupies. Vous placiez plus haut votre idéal, miss Rovel, quand vous décrétiez que le souverain bien est d'être poisson. Les truites, tant que faire se peut, s'appliquent à conserver la tête que le ciel leur a donnée, et soyez

sûre que le ciel ne nous donne pas une tête pour que nous la perdions.

« Je crains que vous n'ayez tort de dire à vos danseurs tout ce qui vous vient à l'esprit. Je lisais l'autre jour dans un livre fort bien écrit que rien ne rafraîchit plus le sang que le souvenir d'une sottise qu'on n'a pas dite.

« Je pense enfin que les sottises qu'on fait sont encore plus regrettables que celles qu'on dit. C'est en faire une grosse que de prendre plaisir à voir un homme à genoux. Il est certain, avéré, patent, que vous avez de beaux yeux, miss Rovel. En doutez-vous, que vous teniez à le prouver?

« Après avoir médité votre lettre, j'ai rêvé d'une jolie barque qui descendait rapidement au fil de l'eau. J'ai eu peur; je me défie des rivières, des bas-fonds, des remous, des brisans. Je vous en supplie, que votre bon sens aille bien vite s'asseoir au gouvernail. C'est le pilote que je vous souhaite, bien entendu que le bon sens consiste, non à se refuser les plaisirs permis, mais à savoir bien exactement ce que valent toutes les marchandises de ce pauvre monde, choses et hommes, bêtes et gens.

« Vous voilà quitte de mes longues morales. Il ne me reste plus qu'à vous dire que je vous aime de toutes mes forces. Cette maison a un air de chagrin, de langueur, de délaissement; les mouches même s'y ennuiant. Mes rosiers, que vous n'admirez plus, les arbres du verger, le ruisseau, tout le monde ici vous regrette; — l'Ermitage se souvient d'une demoiselle qui ressemblait parfois à une évaporée, et qui ne laissait pas de raisonner très juste quand elle voulait bien s'en donner la peine et résister à ses fantaisies. Ma chère blonde, après mon frère vous êtes ce que j'aime le mieux. Hélas! je ne viens dans votre cœur qu'après la valse; à peine ai-je le pas sur les poissons. Il faut avoir plus de dix-sept ans pour deviner le prix d'une amitié sincère, fût-elle un peu grondeuse; vous y viendrez, ma belle. En attendant, je baise tendrement vos cheveux blonds. Vous avez du goût pour les romances sans paroles, tâchez d'en avoir un peu pour les paroles sans romance; cela m'encouragerait à vous écrire. Votre vieille amie, qui boite plus bas depuis qu'elle n'a plus le plaisir de vous voir. »

M^{lle} Ferray fut près de six semaines sans avoir des nouvelles de Meg. Ce long silence l'inquiéta; elle se livrait aux plus sombres imaginations et mettait tout au pis : la barque avait touché ou peut-être chaviré. Elle écrivit plusieurs fois; point de réponse. Le chagrin la rongea; son frère s'en aperçut, l'interrogea, elle s'ouvrit à lui de ses alarmes. Il ne fit qu'en rire : — Eh! bon Dieu, que t'im-

porte, ma chère, lui dit-il, qu'il y ait dans le monde une coquette de plus ou de moins? — Cela importait si fort à M^{lle} Ferray qu'elle supplia son frère de l'autoriser à partir pour Lucerne. Il la refusa d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Enfin elle reçut la lettre que voici :

« Lucerne, 3 novembre.

« Excusez-moi, mademoiselle, d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Je reviens d'un long voyage, je suis descendue par un grand trou noir dans un pays que vous ne connaissez pas. On y voit des choses fort curieuses, entre autres cette fameuse barque de Caron, que M. Ferray m'avait décrite au naturel certaine après-midi que le ciel était grisâtre et que nous travaillions ensemble à greffer un pommier. Tout en s'occupant de son arbre, il daignait me greffer un peu, moi aussi. Qu'elles ont mal pris, toutes ces boutures ! C'est que le jardinier ne m'aimait pas, et qu'on ne greffe bien que les arbres qu'on aime. Le pommier se porte mieux que moi. Je le vois d'où je suis, ainsi que ce ciel brouillé. A l'autre bout du verger, un gros corbeau sautillait dans l'herbe fraîchement coupée; je le vois aussi.

« Mais il s'agit bien de pommiers ! Je vous disais que j'ai contemplé Caron. Il m'a dit que ses passagers étaient au complet, qu'il avait sa charge, de repasser plus tard. Je suis remontée par mon trou noir, et me voici. Salut, bonnes gens ! Nettoyez vos lunettes, c'est bien moi.

« Au diable la mythologie, miss Agathe ! Je sors d'une petite vérole confluente, effroyable, tout ce qu'il y a de plus effroyable. On me croyait perdue; au dire des médecins, c'est un miracle que j'en réchappe. Le premier jour, maman voulait vous écrire pour vous prier de venir me soigner; j'y ai mis bon ordre. Vous êtes si folle ! vous auriez été capable d'accourir. La première des vertus, miss Agathe, est la prudence. De tous mes danseurs, il n'en est pas un qui ait osé seulement se hasarder dans l'antichambre pour s'informer si j'étais en vie; ils laissaient leur carte chez le concierge, au bout du jardin, et de se sauver ! Pour tout l'or du monde, cette dinde de Pamela ne m'eût pas approchée. Pauvre maman ! que je lui ai causé de chagrin ! De Gersau, où elle s'était enfuie, elle se faisait envoyer trois fois le jour le bulletin de ma santé. Elle était au désespoir, d'autant qu'elle était fort mal logée, dans une petite chambre où elle ne pouvait se retourner, et dont les fenêtres s'ouvraient sur une écurie. J'étais bien heureuse de la sentir hors d'atteinte; si je lui avais donné mon mal, si sa beauté en eût souffert, que serais-je devenue ? Il ne me restait qu'à me tuer. Miss Agathe, aussi sûr que j'existe, vous seriez venue; vous extravagueriez toute votre vie.

« Une nuit, j'ai bien cru que c'en était fait, et, chose étrange, cette aventure ne me déplaisait point. J'avais dans la tête, dans le cœur, comme une douceur vague; ma petite âme se détachait mollement de mon corps, à la lettre je la sentais s'en aller, et je la laissais faire. Il me semblait que je sortais de la vie comme d'un mauvais chemin, — pour aller où? je ne sais, mais sûrement dans un endroit où il n'y a point de cailloux. Ah! par exemple, ma convalescence m'a fait souffrir. Quand on a tâté de la mort, on s'aperçoit que vivre est une fatigue. Cela semble très simple et très facile, parce qu'on nous y accoutume tout petits; une fois cette habitude rompue, c'est une affaire de la reprendre.

« Ce que c'est que de nous, mademoiselle, et comme une petite vérole confluente change en peu de temps toutes nos idées! J'ai retourné ma lunette, je regarde par le gros bout, et mes plaisirs lucernois me paraissent bien peu de chose, mes danseurs et les amis de maman de petites poupées assez ridicules. Au contraire l'Ermitage fait à mes nouveaux yeux l'effet d'un paradis; je suis tentée de croire que la vie bête consiste à n'y pas vivre, que le bonheur est là, quand on devrait y recevoir le fouet soir et matin. Je suis poursuivie par une certaine odeur de foin fané; il fleure comme baume, votre foin. Miss Agathe, envoyez-moi une grande boîte où vous aurez l'obligeance de fourrer la plus belle écrevisse du ruisseau, deux poires fondantes, un caillou pris dans la brèche de ce petit mur que j'aimais à démolir, un flocon de laine de votre tapisserie, un livre ou une livre de morale, trois conseils, quatre gronderies, un peu de poussière que vous ramasserez dans la bibliothèque du loup-garou, tout juste assez pour me barbouiller les doigts, et quelques brins d'herbe cueillis au pied du pommier que nous avons si bien greffé, lui et moi.

« Voilà ce qui s'appelle se chatouiller pour se faire rire. Ah! miss Agathe, votre pauvre Meg... faut-il trancher le mot? la petite vérole l'a défigurée, elle est extrêmement marquée, il y a des taies sur ces yeux à qui l'Ermitage semble admirable, ses cheveux tombent, on ne la reconnaît plus, elle est devenue laide à faire peur. Maman est consternée ou furieuse, comme il vous plaira; peu s'en faut qu'elle ne me batte. Ce qui me tranquillise un peu, c'est que les médecins me donnent leur parole d'honneur la plus sacrée que je puis encore en appeler, que tout s'arrangera. Je connais une sage personne qui prétend que tout finit par s'arranger. Si elle en a menti, je m'en irai voir à Gersau le missionnaire wesleyen, peut-être y est-il encore, je le forcerai de m'épouser, et nous convertirons ensemble les Achantis.

« Adieu, mademoiselle. Nous partons au premier jour pour Flo-

rence, où nous passerons l'hiver. Si au moment du départ ma laideur me fait honte, je prierai qu'on me mette dans le wagon des chiens. ConteZ mon malheur au loup-garou; il s'attendrira sans doute et me pardonnera mes crimes. A propos, vous lui remettrez le paquet ci-joint; c'est tout ce qu'on a pu trouver. J'avais massacré un volume, je lui en rends trois presque aussi gros; il me semble qu'il me doit du retour. »

Très émue de cette lettre, M^{lle} Ferray courut la lire à son frère, et, par la même occasion, elle lui remit le paquet. A défaut d'un Lucrèce d'Havercamp, il renfermait la superbe édition de Wakefield, Londres, imprimerie d'Hamilton, 3 vol. in-4°, 1796. Raymond avait plus d'une fois convoité ce trésor sans pouvoir se satisfaire, et assurément il gagnait au change. Il n'eut garde d'en rien marquer, et fit taire également la pitié que lui inspiraient peut-être deux beaux yeux où il était survenu des taies, la touchante infortune d'une fleur surprise brusquement par la gelée. Il répondit froidement à sa sœur qu'elle était bien inconséquente de jeter les hauts cris sur un accident qui devait lui mettre l'esprit en repos : décidément les femmes avaient la rage de s'affliger de tout, cent fois elle s'était inquiétée de la trop grande beauté de miss Rovel, cent fois elle avait prévu que cette beauté serait sa perte, elle devait être ravie de la savoir en sûreté; au surplus, avec sa dot cette laide trouverait toujours à se marier, et n'en serait pas réduite à évangéliser les Achantis. M^{lle} Ferray trouva ces consolations bien dures. Une Meg défigurée, sans cheveux! Elle reprochait à la Providence, avec qui elle était en froid, d'avoir commis un crime. Le bon Dieu avait-il le droit de lui alléguer, comme un simple mortel, que la fin justifie les moyens? Puisqu'il peut tout, ne pouvait-il faire que Meg devînt parfaitement sage en restant parfaitement belle? M^{lle} Ferray implora de nouveau la clémence de son frère et la permission d'aller porter des consolations à sa chère convalescente. Il la refusa encore.

Elle adressa à miss Rovel de longues éptres où elle répandait son cœur. Elle reçut de Lucerne d'abord, puis de Florence, des réponses courtes, d'un style contraint; on y sentait percer une inquiétude amère qui s'était promis de se garder le secret. Ce genre de secrets est toujours mal gardé, et Meg habitait depuis deux mois et demi un charmant palais *lungo l'Arno* quand elle écrivit à M^{lle} Ferray ce qui suit :

« Florence, 5 février.

« Ne cherchez pas à me rendre l'espérance, mademoiselle. Les médecins sont des menteurs; je suis laide, et laide je resterai. J'ai

beau me faire tous les raisonnemens imaginables, je ne me console pas d'avoir été belle et de ne l'être plus, d'avoir été admirée et de me voir condamnée à faire pitié. On est très bon pour moi, on tâche de me distraire, de me tromper, de me donner le change; mais on me plaint, c'est pis que tout. Je voudrais me cacher dans un trou de souris et y savourer le bonheur de n'être pas vue. Maman exige que je paraisse; elle prétend qu'on s'accoutume à tout. Ah! mademoiselle, on ne s'accoutume pas à faire pitié. Être finie à dix-sept ans et demi!

« Ceci n'est rien; le mal est que maman veut à toute force me marier. Elle me propose un parti ridicule et s'indigne que je ne l'accepte pas; elle prétend que, comme me voilà faite, je ne trouverai jamais rien de mieux. Je résiste, je me débats, elle me traite de folle, me tourmente, me persécute, et cela me rend bien malheureuse.

« Mon royaume pour un cheval, miss Agathe! Hélas! où est mon royaume? Je ne possède plus que deux yeux tristes qui règnent sur un visage dévasté et se souviennent vaguement de m'avoir vu des cheveux. Oh! mes cheveux blonds! vous les avez contemplés dans leur gloire, vous savez ce qu'ils valaient. Faut-il vous dire de quoi j'ai besoin? D'un bon conseil et d'un bon avocat. Il faudrait que quelqu'un qui aurait un peu d'amitié pour moi se chargeât de faire entendre raison à maman et d'obtenir qu'elle me laisse en repos, — car de lui céder, n'en parlons pas! Plutôt mourir!

« Tout m'est contraire, mademoiselle, tout se tourne contre moi. Mon frère William, qui a toujours été un bon frère, s'est brouillé avec maman et ne peut plus me rendre le moindre service. Le printemps dernier, il quitta la Barbade pour faire son premier tour d'Europe; il vint nous faire visite à Lucerne. En me voyant, il se reprit de tendresse pour moi; il m'interrogea, me confessa, me tança vertement sur ce qu'il appelait mes étourderies et mes légèretés. Je lui montrai vos lettres, dont il fut charmé. Par malheur, après m'avoir fait de la morale, il se permit d'en faire à maman touchant l'éducation qu'elle me donnait. Elle se fâcha, le mit à la porte, lui défendit de reparaître jamais devant elle. La veille de notre départ pour Florence, il revint me trouver en cachette; il vit mon désastre et je lui confiai mes peines. Il me proposa de m'enlever, de me remmener à la Barbade; je lui représentai que je me faisais une conscience de quitter maman contre son gré ou à son insu. Il approuva mon scrupule. — Alors soumettez-vous, me dit-il, car je ne puis vous être bon à rien, je gênerais encore plus vos affaires en m'en mêlant. — Il ajouta... Mademoiselle, oserai-je vous répéter ce qu'il ajouta? — Je ne vois dans ce monde, reprit-il, qu'un homme

à qui vous puissiez recourir, c'est celui qui vous a servi de tuteur pendant un an. Il a le droit d'être entendu dans votre cause; si vous avez besoin de conseils et de secours, adressez-vous à lui. — Quel homme! lui ai-je répondu. Vous ne le connaissez pas, il a l'humeur sévère, et j'ai peur de lui. Il eut pour moi, il est vrai, une lueur d'amitié, elle s'est bien vite éteinte, et ma conduite à son égard n'a pas été sans reproche. — William me répliqua que les grandes âmes ne sentent pas les petites piqûres et qu'elles méprisent les petits ressentimens. Il finit par me dire avec une tendresse un peu dure: — Laide comme vous voilà, Meg, qui n'aurait pitié de vous? qui aurait le cœur de vous refuser quelque chose? — Là-dessus il m'embrassa et il partit pour l'Angleterre, qu'il a dû quitter ces jours-ci pour retourner aux Antilles.

« Je suis confuse, chère demoiselle, de vous avoir rapporté cet entretien, qui m'est revenu bien souvent à l'esprit. J'ai l'air d'une indiscreète, et le pire est que je le suis. Il est certain que mon tuteur (car William a raison, M. Ferray est mon tuteur) est le seul homme qui puisse avoir quelque influence sur maman. Elle l'a pris subitement en grande estime depuis qu'elle a découvert en lui ce fameux Raymond Ferray qui est allé à La Mecque. Je me suis donné le plaisir de lui conter cette périlleuse aventure, comme lui-même me l'avait contée un jour dans un air doux, en face d'une colline basse. De l'humeur dont elle est, un monsieur qui est allé à La Mecque, déguisé en derviche, la ferait passer par le trou d'une aiguille.

« Chère mademoiselle, si M. Ferray avait quelque pitié de moi, s'il était assez indulgent pour venir me voir à Florence, je lui dirais beaucoup de choses qui ne peuvent s'écrire, il ménagerait un traité entre maman et moi, je lui devrais le repos, presque la vie. Oseriez-vous lui faire part de mon désir? Dites-lui que j'ai bien changé, que je suis devenue raisonnable et sérieuse, que je rougis de toutes mes sottises passées, que j'écouterai ses avis comme une pupille doit écouter un tuteur qu'elle respecte, et qu'il pourrait compter sur mon éternelle reconnaissance. Pauvre Meg! c'est la vertu des laides. *Your poor little Meg.* »

Le cœur battait bien fort à M^{lle} Ferray quand elle entra dans le cabinet de son frère pour lui donner connaissance de l'audacieuse requête de Meg. A peine lui permit-il d'achever. La renvoyant bien loin, il lui déclara qu'il n'était point fêlé du cerveau, que, possédant toute sa raison, il n'aurait garde de courir à Florence pour y consoler une petite fille que la petite vérole avait marquée, que ce n'était point son affaire, que l'ingratitude ou la reconnaissance de miss

Rovel le laissait parfaitement indifférent, qu'au surplus cette demoiselle ferait bien d'accepter le mari qu'on lui proposait, fût-il iroquois, manchot ou cacochyme, que c'était le seul conseil qu'il eût à lui donner, qu'elle pouvait le lui mander de sa part.

— Vraiment tu es impitoyable, lui dit M^{lle} Ferray; cette pauvre petite est si malheureuse !

— Mon Dieu ! reprit-il, si d'un coup de baguette je pouvais lui rendre sa beauté, je ne balancerais pas à le faire. Je regrette infiniment qu'elle n'ait pas pu suivre sa vocation, qui était de devenir une fêlée coquette et d'emprisonner dans sa volière tous les bœufs qui se seraient laissés prendre à ses gluaux. Un fâcheux accident est venu déranger cette belle destinée ; j'en suis navré, mais je n'y sais aucun remède.

Cela dit, il rompit les chiens. Quelques jours plus tard, Meg renouvela sa demande sur un ton plus pressant, et M^{lle} Ferray, au risque d'être mangée, se hasarda encore dans la caverne du cyclope pour tenter de le fléchir. Cette fois il se fâcha sérieusement, la foudroya de son juste courroux, attesta ses pommiers et Lucrèce qu'il avait formé le ferme propos de passer le reste de ses jours sans revoir miss Rovel, sans entendre prononcer son nom. M^{lle} Ferray, fort affligée, écrivit à Meg qu'elle avait été repoussée avec perte, mais qu'elle la suppliait d'avoir un peu de patience, lui promettant de revenir opiniâtrément à la charge et de réduire par un siège régulier la place qu'elle n'avait pu emporter d'assaut. Quatre jours après, Raymond eut la surprise de recevoir le billet suivant :

« Que vous êtes bon, monsieur ! Je vois que mon frère disait vrai et qu'on ne peut rien refuser à ce laideron. La certitude que vous m'avez tout pardonné me fait presque oublier mes chagrins. M^{lle} Ferray m'écrivait naguère qu'il faut avoir plus de dix-huit ans pour sentir le prix d'une amitié sincère et dévouée. Je crois qu'une grosse maladie mûrit un esprit plus que dix ans de vie; je défie qui que ce soit d'apprécier autant que moi vos bontés. Vous êtes l'homme que je respecte le plus; autrefois ce respect me gênait, et mon cœur cherchait à secouer son fardeau; aujourd'hui l'homme que j'honore le plus est le seul qui m'inspire une confiance absolue, et j'éprouve une joie que je ne puis dire en pensant qu'il s'intéresse à moi, qu'il consent à me rendre le service essentiel que j'ai eu l'indiscrétion de lui demander. Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, et je vous attends. »

Comme on peut croire, Raymond eut une explication orageuse avec sa sœur, à qui il demanda compte de cet étrange poulet. Elle

se justifia de son mieux sans charger miss Rovel, alléguant qu'elle s'était fait un scrupule de désespérer cette pauvre petite, qu'elle l'avait amusée par une promesse vague et renvoyée aux calendes grecques, que Meg avait l'imagination vive, qu'elle avait compris sa réponse tout de travers.

Quand deux entêtements de femmes se liguent contre un pauvre homme, sa défaite est écrite au ciel. Après avoir juré cent fois qu'il voulait être pendu s'il allait à Florence, Raymond partit un matin, pestant contre Meg, indigné contre sa sœur, furieux contre sa propre faiblesse, et se flattant qu'avant quatre jours il serait de retour à l'Ermitage.

Les esprits supérieurs sont des esprits curieux, et quiconque est né curieux trouve bon gré mal gré quelque plaisir à courir le monde. C'est un séjour agréable pour qui s'y promène en simple passant; il est plein de choses qui blessent le cœur, il est riche en spectacles qui amusent ou réjouissent les yeux. En pressant Raymond de se mettre en route, M^{lle} Ferray pensait lui rendre service; elle était persuadée que ce voyage forcé lui ferait grand bien, imprimerait à son esprit une secousse salutaire, qu'à peine aurait-il rompu sa clôture, ses imaginations prendraient un autre cours, et qu'il se déroberait au charme dangereux que la solitude avait jeté sur lui. Elle avait depuis longtemps son idée sur la maladie de son frère; elle avait décidé qu'il souffrait d'une paralysie de la volonté, et qu'on guérit les volontés paralysées en provoquant une crise qui les contraigne à vouloir. M^{lle} Ferray croyait à la vertu toute-puissante de l'effort. C'est un remède qui vaut mieux que beaucoup d'orviétans.

Raymond avait fait serment que de Genève à Florence il ne regarderait rien; malgré qu'il en eût, il ne put s'empêcher d'ouvrir les yeux. Il se proposait de brûler l'étape de Bologne; il y fit halte pour rendre visite à la sainte Cécile de la Pinacothèque. On ne rencontre pas Raphaël sur sa route sans causer avec lui, et on ne cause pas impunément avec Raphaël. Le lendemain, il continua son voyage par cette admirable voie ferrée qui remonte le Reno et de tunnel en tunnel gravit l'Apennin. On était dans la seconde moitié de février. La veille, notre misanthrope avait traversé la Lombardie blanche de neige; quand il eut atteint le versant méridional de l'Apennin, une brise tiède lui souffla au visage, et il ne put se défendre d'un peu d'émotion en embrassant du regard les pentes rapides, couvertes de pins et d'oliviers, qui enferment de toutes parts Pistoja. Le printemps l'y attendait et lui faisait fête. Sa mauvaise humeur ne résista pas à de tels enchantemens; il reconnut que, si le sage a pour premier devoir d'enclorre et de murer son cœur, il lui est permis de laisser vaguer autour de lui ses yeux et ses pensées,

et que, s'il est d'une dupe de croire au bonheur, il faut être un imbécile pour ne pas croire au plaisir.

Lorsqu'il approcha de Florence, il s'était à demi réconcilié avec son expédition et avec miss Rovel. D'un entretien qu'il eut avec lui-même, il conclut que Meg devait être bien malheureuse pour réclamer les secours d'un homme qui l'avait humiliée, et bien revenue de toute coquetterie pour ne pas craindre de se montrer à lui dans l'état où l'avait réduite la maladie. Il forma le louable projet d'en user très courtoisement avec elle, de lui faire bon visage, de l'écouter avec bienveillance et de la conseiller en ami. Il se promettait d'être quitte à bon compte de cette petite consultation et qu'avant de retourner à Genève il emploierait une journée à revoir les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et les fresques de Masaccio.

Ce fut dans ces heureuses et charitables dispositions qu'il fit son entrée à Florence. A peine eut-il mis le pied sur le quai de la gare, une négresse de sa connaissance, fort empanachée, vint à sa rencontre et lui dit : — Ah ! que miss Rovel va être contente ! Elle avait deviné que vous arriveriez aujourd'hui. Elle est en bas, dans sa voiture ; je cours la prévenir.

Raymond fut comme saisi à la pensée que Meg était là, qu'il allait la revoir sans avoir eu le temps de reprendre haleine. Il craignait de ne pas assez dissimuler l'impression qu'il éprouverait en la trouvant si changée, et de ne pas réussir à sauver le premier coup d'œil. Comme il venait de passer dans la salle des bagages pour y attendre sa malle, une petite main qui serrait très fort pressa la sienne, et une voix dont le timbre s'était adouci lui dit presque à l'oreille : — Ah ! monsieur mon tuteur, que c'est bien à vous d'être homme de parole !

Il tressaillit, tourna vivement la tête vers la personne qui lui parlait et qui portait une toque de fourrure et une robe de drap d'un bleu foncé ; mais il ne put voir son visage, que lui cachait un voile de grenadine très épais. Le tenant toujours par la main, elle l'emmena dans un coin de la salle, et là, se plantant devant lui, elle leva subitement son voile. Il la regarda longtemps d'un air interdit. Si elle avait eu la petite vérole, il n'y paraissait guère ; elle avait conservé tous ses cheveux, tous ses yeux, la finesse et le velouté de son teint. Elle ne laissait pas d'avoir changé. Comme le disait une de ses lettres, une maladie tient lieu d'années et mûrit ce qu'elle ne détruit pas. Ses traits s'étaient formés, sa taille s'était élancée, son regard était moins vif, mais il avait plus de profondeur. Le bouton s'était ouvert, et la fleur apparaissait à Raymond dans tout l'éclat de sa beauté.

Il dégagea sa main, son visage s'assombrit, et il s'écria d'un ton

courroucé : — Miss Rovel, je n'ai jamais goûté les mystifications.

— Oh ! bien, dit-elle en riant, voilà que vous vous fâchez parce que je ne suis pas aussi laide que je m'en vantais ! Permettez, je pourrais prendre cette grande colère pour un compliment, et ce serait le premier que vous me feriez.

— Je ne suis pas d'humeur à vous en faire, répliqua-t-il sèchement. Je n'admets pas qu'on se moque de moi, et tout à l'heure je reprendrai le train.

— Vous n'en ferez rien, dit-elle, ce serait le procédé d'un vilain homme. Suis-je donc si criminelle ? J'ai tâché de vous apitoyer, parce qu'autrement vous ne seriez pas venu. Or je tenais beaucoup à vous voir.

— C'est un pari que vous aviez juré de gagner ? reprit-il. Miss Rovel, faites-moi la grâce de m'expliquer sur-le-champ ce qu'il y a de vrai et de faux dans tout ce que vous écriviez à ma sœur.

— Sur mon honneur, monsieur, il est faux que la petite vérole m'ait complètement défigurée ; mais il est très vrai que j'ai pensé en mourir, que ce petit accident m'a inspiré beaucoup de sages réflexions, et que vous ferez dans mon caractère des découvertes qui vous charmeront. Il est faux que je sois très malheureuse, cela n'est pas dans mes moyens ; mais il est vrai que je suis tourmentée par des embarras de conscience, par des incertitudes d'où je veux sortir à tout prix. Il est faux que j'aie besoin d'être consolée, je saurai toujours me consoler moi-même ; mais il est vrai que j'ai grand besoin de conseils, et que je n'en veux demander qu'à vous. Enfin il est vrai, de toute vérité, que rien n'est plus charmant que les collines qui entourent Florence, que cette après-midi vous irez vous y promener, qu'au sommet du mont Oliveto vous trouverez une petite chapelle d'où l'on a un joli point de vue, que c'est un endroit très solitaire, que vous aurez soin de vous y arrêter, que vers trois heures j'irai vous y rejoindre, et que nous y serons à merveille pour causer. Oh ! ne me dites pas non, mon cher tuteur, c'est ma dernière fantaisie, le fin fond du panier. En attendant, Pamela va vous conduire à l'hôtel où je vous ai retenu une chambre. Vous y serez très bien ; de votre fenêtre vous verrez l'Arno et des couchers de soleil couleur citron dont vous me donnerez des nouvelles... couleur citron, vous dis-je ; cela seul vaut le voyage.

Et à ces mots, le saluant de la main, elle s'envola sans attendre sa réponse.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain n°.)

UN VOYAGE D'HIVER

AU CAUCASE

DE LA MER-NOIRE A LA MER CASPIENNE.

Des diverses contrées de l'Asie que le voisinage de la mer et la rapidité des communications mettent aux portes de l'Europe, le Caucase est à coup sûr l'une des moins visitées et des moins connues. En réalité, depuis qu'on va en quatre-vingt-deux heures de Paris à Odessa, Tiflis n'est plus qu'à une semaine du Grand-Hôtel. Les bateaux qui font le service de la côte de Crimée conduisent en trois jours le voyageur d'Odessa à Poti, au fond de la Mer-Noire. A Poti, on retrouve le chemin de fer; en une journée, on est au cœur du Caucase. Que la route soit longue ou courte, le public s'en inquiète peu : le Pont-Euxin est encore sous le coup de la détestable réputation que lui a léguée l'antiquité classique; on le redoute et on le fuit. Pour l'immense majorité des touristes, l'Orient commence à Constantinople et finit à Scutari; les plus intrépides ou les moins pressés, après avoir vu Trébizonde, se hâtent de redescendre vers la Syrie et l'Égypte. Une relation véridique d'un voyage d'hiver à travers le Caucase pourra donc encore offrir l'attrait de la nouveauté, et l'on verra qu'une pareille excursion peut se faire dans des conditions moins romanesques que celles des récits par lesquels un trop fécond romancier s'est plu à échauffer l'imagination de ses lecteurs.

I.

Le 31 janvier 1874, je prenais à la gare de l'Est mon billet pour Odessa avec l'idée de m'y embarquer pour Poti et de continuer sans interruption jusqu'à Tiflis. Tiflis même ne devait être pour moi qu'une étape entre la France et la Perse. Pour tout dire, l'excursion que j'allais entreprendre à travers le Caucase n'était rien moins qu'une promenade d'agrément. Désigné quelque temps auparavant pour remplir les fonctions d'attaché à la légation de Téhéran, j'avais reçu l'ordre d'être à mon poste avant le printemps, et je suivais pour m'y rendre la seule route qui soit praticable en hiver (1). Le voyage, qui en tout autre temps m'eût paru fort enviable, me souvenait donc médiocrement, et la perspective de voir l'Orient poudré à frimas me semblait une maigre compensation à tant de fatigues. La saison, il est vrai, était d'une douceur invraisemblable. A Paris, l'automne continuait à tenir bon malgré les almanachs. On m'assurait qu'il en était de même dans toute l'Europe; en faisant diligence, j'avais chance de jouir de cette prolongation inespérée de beaux jours au moins jusqu'en Asie, peut-être d'y devancer la neige. Je m'aperçus vite du contraire. Dès Munich, une bise glaciale me soufflait l'hiver en plein visage; à Vienne, la neige tombait à gros flocons; en Pologne, elle arrêtait notre train et me barrait la route. J'en profitais pour visiter Cracovie, qui vaut mieux qu'un coup d'œil jeté du wagon; mais j'atteignais la Mer-Noire avec un retard de deux jours, et je manquais le bateau de Poti.

Le voyageur qui, en hiver, arrive pour la première fois à Odessa par le chemin de fer se trouve tout d'abord singulièrement déconcerté. Il a lu qu'Odessa est une ville de 100,000 habitans, bien bâtie, avec de belles places, de beaux monumens. Son imagination a travaillé sur cette donnée et s'est construit à l'européenne une ville de 100,000 âmes sur le modèle de nos grandes cités commerçantes. Le train s'arrête devant une gare en planches, ouverte à tous les vents; des traîneaux grossiers ayant sur leurs sièges des cochers vêtus de peaux de bêtes sont rangés à l'entrée. Un troupeau de portefaix se précipite sur les bagages comme sur une proie. Avant que le voyageur ait eu le temps de faire un signe, ses malles sont jetées pêle-mêle sur le premier véhicule qui stationne à por-

(1) La route d'Astrakan est dès l'automne fermée par les glaces, et ne se rouvre guère qu'à la fin d'avril. Celle de Trébizonde à Tauris, obstruée par les neiges, est d'ailleurs d'une longueur insupportable. Le voyageur n'a d'autre ressource en hiver que de traverser le Caucase dans toute sa largeur et de joindre la Caspienne en un point où la navigation ne soit pas interrompue.

tée. Lui-même, sans trop savoir comment, finit par se trouver assis à côté de ses colis. S'il ne parle pas le russe, le voilà à la merci d'un sauvage qui, sans rien entendre, fouaille ses chevaux et l'emporte au hasard. Pour peu que ce singulier cocher, au lieu de le conduire directement à l'hôtel, ait l'idée d'allonger la course en le promenant, — ainsi qu'il m'est arrivé à moi-même, — à travers le bazar, il se croira transporté en pleine Tatarie. Les rues qu'il parcourt sont encombrées de chariots de forme étrange, comme si une horde de nomades s'était abattue sur la ville. Sur les places, les corps de métiers sont groupés à la mode de l'Orient. De mauvaises baraques en planches, parfois de simples bahuts scellés en terre, figurent les boutiques. Un fouillis de marchandises, vieilles ou neuves, s'étale en plein air; les marchands vont et viennent, provoquant la pratique et grelottant sous leurs loques fourrées. Au milieu de tout cela, des rues larges, passablement entretenues, tirées au cordeau. Vue sous cet aspect et abstraction faite des quartiers qui avoisinent le port, la ville donne assez l'idée d'un campement qui aurait été improvisé par un peuple de boutiquiers. Au fond, c'est un peu l'histoire d'Odessa. On sait que cette grande cité, qui compte plus de 100,000 habitans, qui en aura probablement le double avant trente ans, existait à peine au commencement du siècle. Ce qu'on sait moins, c'est qu'à l'origine sa prospérité a été en grande partie l'œuvre d'un Français. Le duc de Richelieu, alors émigré en Russie, fut chargé en 1803 par l'empereur Alexandre d'organiser cette colonie naissante. Peu de temps après, il était investi du gouvernement de toute la province. Il y déploya les rares qualités qui devaient plus tard faire de lui un des hommes éminens de la restauration. La colonie, en grandissant, n'a pas oublié ce qu'elle doit à son ancien gouverneur. La plus belle rue d'Odessa porte aujourd'hui le nom du ministre de Louis XVIII.

Comme la plupart des villes qui n'ont point de passé, Odessa est sans grand intérêt pour le touriste. Quand on a jeté un coup d'œil sur le port et les chantiers, arpenté la rue Richelieu, on a épuisé la liste des curiosités. J'avais six jours encore à y attendre la correspondance de Poti, et dans de pareilles conditions les journées comptent double pour l'ennui. Une affiche qui annonçait le prochain départ d'un paquebot pour Constantinople vint me rappeler à propos que tous les chemins mènent au Caucase, et que le Bosphore n'est qu'à trente-six heures d'Odessa.

Pour un Européen qui n'est point rassasié de l'Orient, la traversée de la Mer-Noire est toujours un spectacle curieux. Nulle part le pont du bâtiment n'offre une pareille bigarrure de mœurs et de costumes, un assemblage plus étrange de types hétérogènes. Turcs,

Arabes, Grecs, Juifs, Arméniens, Russes, Tartares, dix nationalités, dix religions différentes sont parquées dans cette étroite enceinte. Tout ce monde s'agite, s'entasse, se querelle, mangeant, buvant, jouant, jurant, priant, priant surtout. Et quelles prières ! Les uns se signent à tour de bras, les autres se frappent le front contre le plancher du navire ; les génuflexions se succèdent et s'entre-croisent, chacun invoque son dieu dans sa langue et à la mode de son pays sans souci du voisin. Au travers de ce pêle-mêle, les lourdes bottes des matelots russes circulent avec des mouvemens mécaniques, écrasant quelque peu les dévotions qui empiètent sur le passage. Les dévots protestent par des grognemens ; un feu roulant d'imprécations remplace les prières interrompues. Pour n'être pas toujours du goût des délicats, le spectacle n'en est ni moins pittoresque ni moins amusant.

Le désenchantement devait commencer pour moi aux portes de Stamboul. J'avais vu le Bosphore six mois auparavant, étincelant de lumière, dans toute la splendeur d'un été radieux, avec ses villas encadrées de verdure, sa forêt de mâts, ses milliers de caiques portant d'un bord à l'autre la gaité et la vie. Triste métamorphose ! je le retrouvais silencieux et morne, coulant solitairement entre ses berges flétries, à la lueur d'un soleil blafard. Sur la rive, les arbres tordaient désespérément leurs bras malingres, brûlés par le givre ; les maisons désertes avec leurs volets clos avaient des apparences de cloîtres. L'hiver était passé par là, dépouillant les jardins, écartant les cottages, soufflant sur la campagne un vent de mort et de désolation. L'aspect de la ville n'était pas moins lugubre. L'après-veille, une avalanche de neige s'était abattue sur Péra, bloquant les négocians derrière leurs comptoirs. Les Orientaux estiment que l'homme a bien assez de ses propres ablutions sans s'occuper encore de la toilette des rues. Cette fois le dégel était venu à point pour liquider en bloc tout un arriéré d'immondices. J'arrivais au milieu des étables d'Augias à l'heure de la grande débâcle. Pour le coup, je regrettai le pont du navire : en mer du moins j'avais 60 mètres devant moi pour circuler à pied sec. Le plus sage en pareil cas est de prendre son parti et de fuir au plus vite. Cinq jours après, je disais sans trop de regret adieu à l'Europe, et, m'embarquant sur le *Gounip*, je voguais définitivement vers l'Asie sous pavillon russe.

Les cabines sont généralement désertes en cette saison. Un missionnaire américain et sa femme, couple de patriarches en tournée évangélique, étaient solitairement installés aux premières. Chaque année, le protestantisme transatlantique passe ainsi les mers pour venir arracher au schisme arménien quelques brebis nécessiteuses.

Les dollars de la mère-patrie appuient au besoin l'éloquence des prédicans et aident à séparer le bon grain de l'ivraie. La société de ces convertisseurs, tout hérissés de citations bibliques, était un mince palliatif contre les ennuis de la traversée. Grâce aux nombreuses escales qu'on fait sur la route, on ne met pas moins de cinq jours, souvent six, pour se rendre de Constantinople à Poti. J'ignore ce que le voyage peut être en été; en hiver, il m'a paru d'une monotonie insupportable. Rien de plus ennuyeux, de moins pittoresque, que ce défilé de villes turques, toujours les mêmes, éternelle succession de masures aux toits rouges, uniformément étagées sur la côte, nids de fange et de fumier, où l'on enfonce dans l'ordure jusqu'à la cheville, où l'odorat souffre plus encore que les yeux. Quoique depuis longtemps familiarisé avec l'Orient, j'ai toujours quelque pudeur à donner le nom de villes à ces grands villages malpropres, suites de ruelles bossues dont la moindre pluie d'hiver fait un cloaque infranchissable; en les décorant d'un titre qu'elles portent si mal, il me semble que je fais injure à nos capitales d'Europe, et qu'un petit bourg de 1,500 âmes en France ou en Angleterre a plus de droits à cette qualification que Trébizonde avec ses 30,000 habitans.

Le *Gounip* me déposait à Batoum le 27 février, attendant le bateau de Poti. Batoum marque la limite nord-est de la Turquie d'Asie sur la Mer-Noire. Une rade naturelle, la seule qu'on rencontre le long de cette côte inhospitalière, offre aux paquebots un mouillage facile et sûr. Les Turcs ne semblent pas avoir tiré grand profit de ces avantages. Le port est vide ou à peu près. Deux ou trois voiliers, le jour où j'y débarquais, y représentaient la vie commerciale. Une dizaine de portefaix, dont la nudité avait depuis longtemps renoncé à se cacher sous une mosaïque de guenilles, éraillée en cent endroits, étaient occupés à décharger quelques rares ballots sur la grève. Le reste de la population n'avait guère l'air moins misérable. Le bazar, pauvre miniature de la plupart des bazars orientaux, m'a paru surtout riche en ferraille. Ce qui frappe, ce qui éclate en quelque sorte au milieu de cette misère, c'est la mâle beauté des indigènes. Un statuaire en quête de modèles eût presque pu puiser les yeux fermés dans ce tas de haillons qui grouillait sur la plage. Évidemment ce n'était pas le hasard qui avait ainsi groupé tous ces Apollons déguenillés. Le voisinage de la Géorgie, cette patrie proverbiale de la beauté humaine, s'annonçait clairement dans cette pureté de types, dans cette correction de lignes toute classique. C'est qu'en réalité Batoum n'est turc que de nom (1). Pour s'en con-

(1) La Turquie, assure-t-on, est redevable de la possession de Batoum à une amphitome VI. — 1874.

vaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur le costume des habitants; huit sur dix ont la cartouchière *tcherkesse* sur la poitrine. Au surplus le petit arsenal qui brille à la ceinture de chacun d'eux dresse assez haut qu'on a déjà devant soi un coin du Caucase.

II.

Les vaisseaux qui font le service de la Mer-Noire ne dépassent pas Batoum; la plupart même s'arrêtent à Trébizonde. Un affreux petit bateau qui correspond, quand le temps le permet, avec les paquebots de la compagnie russe, vient chercher une fois par semaine les marchandises à destination de Poti. Les voyageurs, s'il s'en présente, ont droit aux mêmes égards que leurs colis. La traversée heureusement n'est pas longue. Partis de Batoum à trois heures de l'après-midi, nous jetions l'ancre à sept heures devant la douane de Poti.

J'ai toujours professé pour les douaniers en général un respect où le raisonnement a plus de part que la sympathie. Toutes les fois que je vois leurs doigts noirs se promener complaisamment dans mes chemises blanches, je sens comme un frisson de révolte, et j'ai quelque peine à dominer mon émotion; mais, quand je suis aux prises avec un douanier russe, j'avoue franchement que l'insurrection m'apparaît comme le plus saint des devoirs. J'engage ceux qui croiraient avoir à se plaindre des minuties de la douane française à aller faire un tour au Caucase; ils apprendront que cette forme multiples peut revêtir la tyrannie d'un employé « qui fait son devoir. » A ces traditions tracassières, la douane de Poti joint la déplorable manie de se coucher avant le soleil et de se réveiller fort tard. Il est bon d'ajouter que la police rivalise de mauvaise volonté avec la douane, et que la vérification du passeport le mieux en règle ne prend pas moins de vingt-quatre heures.

Forcé de faire bon gré mal gré une installation à Poti, j'insistai pour descendre immédiatement à terre, et, sans écouter les observations que le capitaine m'adressait dans une langue dont je n'entends d'ailleurs pas une syllabe, je m'élançai à la découverte d'un hôtel. La nuit était venue, une nuit sans lune, compliquée d'un brouillard opaque où l'on devinait vaguement les silhouettes effacées de quelques rares maisons; pas le moindre filet de lumière qui pût me guider dans ces ténèbres. Sous mes pieds, le sol enfonçait comme une tourbière. Assez inquiet des suites de mon équipée, j'avais à

bologie géographique qui se serait glissée dans le traité de Paris. Deux petits fleuves portant un nom identique auraient été confondus par les négociateurs lors de la délimitation des frontières. La Porte aurait bénéficié de l'erreur.

l'aveuglette, comptant toujours sur l'intervention obligeante d'un passant pour me tirer d'embarras. J'allais tenter de rebrousser chemin quand la lanterne d'une voiture m'apparut tout à coup comme un phare de délivrance. Je hélai le cocher, et, sans trop savoir où il me conduisait, je m'abandonnai à son instinct. Quelques minutes après, la voiture s'arrêtait devant une grande baraque en planches, surmontée d'un écriteau où, à la lueur que projetait la lanterne, je lisais cette inscription pleine de promesses : *Hôtel de Colchide tenu par Jacquot.*

Il ne restait plus qu'à me faire ouvrir. Je n'avais jamais imaginé, avant de venir au Caucase, que ce pût être une opération si difficile. J'avais beau m'escrimer du poing contre la porte, rien ne tressaillait dans cette mesure plus fermée qu'un cloître. Le cocher descendit de son siège et se mit de la partie. Ce duo fût probablement resté sans effet sans deux énormes chiens qui veillaient dans l'ombre. Tiré de sa léthargie par leurs aboiemens, l'hôtelier se décida à entrer ouvrir son volet et demanda d'un air rogue quel était l'intrus qui faisait tout ce tapage à pareille heure (il pouvait être 8 heures 1/4). Je déclinai modestement ma qualité de voyageur en quête d'un gîte pour la nuit. L'aubergiste se radoucit et vint lui-même ouvrir.

L'*Hôtel de Colchide*, malgré son titre pompeux, n'éveille pas précisément le souvenir de la toison d'or. Les chambres y sont d'une désolante nudité. Les lits, si j'en juge par leur exigüité, sont d'anciens berceaux maladroitement détournés de leur destination première. Les draps rappellent ces loques historiques où, sous la régence besoigneuse de Mazarin, grelottait, au dire de M^{me} de Motteville, la royauté future de Louis XIV. La vérité m'oblige à confesser que, malgré l'insuffisance de ma couche, j'ai rarement dormi d'un meilleur somme. Il faisait grand jour quand j'ouvris les yeux. Le brouillard de la veille avait disparu ; le soleil jetait à flots dans la chambre sa poussière lumineuse. Je m'approchai de la fenêtre pour jouir du paysage. Quelque préparé que je fusse aux surprises du Caucase, je restai stupéfait. J'étais logé littéralement dans un marais. De quelque côté que je jetasse les yeux, je ne voyais qu'une interminable forêt de roseaux, çà et là coupés de broussailles à demi noyées dans une eau vaseuse. De distance en distance, des maisons de planches émergeaient du milieu des herbes comme ces affûts flottans où nos paysans s'embusquent pour la chasse aux canards. Poti comptait une vingtaine de maisons en 1858 quand Alex. Dumas y passa à son retour de Tiflis. Quelques semaines après (1^{er} janvier 1859), un ukase de l'empereur Alexandre II l'élevait au rang de ville. Poti a pris au sérieux l'ukase du tsar. C'est aujourd'hui une ville au moins pour le nombre des habitans (11,000) et

surtout pour l'énorme étendue de son territoire. Je ne crois pas qu'il y ait un pays au monde où on fasse moins de cérémonies pour bâtir une maison. On commence par entourer d'une palissade une certaine étendue de terrain ou plutôt un certain nombre de mètres carrés d'eau et de roseaux; puis au milieu, sur pilotis, on construit l'habitation, qui est en bois des fondemens jusqu'au toit inclusivement. Il n'y entre de pierres que juste ce qu'il en faut pour le foyer et la cheminée. Une série de petites chaussées permet de circuler sans gondoles dans cette Venise d'un nouveau genre.

Il fallait que la Russie eût réellement bien besoin d'une station sur cette partie de la Mer-Noire pour « décréter » une ville sur un pareil emplacement. Poti, qui est bâti au milieu de l'eau, n'a même pas la consolation d'avoir un port. Situé à 1 kilomètre de la mer sur le Rioni (l'ancien Phase), il n'est accessible qu'aux bâtimens de faible tonnage. Que le vent souffle en tempête, et l'entrée du fleuve est impossible. Il en était déjà ainsi du temps de Jason. Apollonius de Rhodes nous montre les argonautes naviguant « à travers un marais rempli de roseaux. » Il est heureux pour le succès de l'entreprise que leur chef n'ait pas eu la fantaisie de se présenter à la fille d'Eétès sur un vaisseau de haut bord; autrement tous les artifices de Médée n'eussent pu réussir à leur assurer la conquête de la Colchide. Au dire des habitans, le Phase roule encore des paillettes d'or. Les paysans de l'Imérithie n'en ont pas moins renoncé à se servir de la toison de leurs brebis pour arrêter les pépites aurifères (1); ils trouvent plus sage de s'en faire des manteaux ou des bonnets fourrés. Autres temps, autres mœurs.

S'il est difficile d'aborder à Poti par mer, il n'est guère plus aisé d'y arriver par terre. Le chemin de fer qui relie Tiflis à la Mer-Noire aboutit à 3 ou 4 kilomètres de la ville. Pour atteindre la gare, il faut remonter le Rioni en bateau. Ces différentes raisons, et plus encore l'insalubrité du climat, qui fait de ce marécage le nid de fièvres le plus redouté de l'Orient, ont failli à plusieurs reprises causer la ruine et l'abandon de Poti. Tout dernièrement il a été question de profiter des avantages naturels que présente le petit port de Redout-Kalé et d'en faire la tête de ligne du chemin de fer du Caucase. La crainte de reporter ainsi à 60 ou 80 verstes vers le nord la frontière réelle de la Russie caucasienne, déjà distante d'une quinzaine de lieues de sa frontière fictive, voisine de Bakou, a fait abandonner ce projet.

Le seul intérêt de Poti réside dans cette étrange situation, dans

(1) On sait que c'est l'explication la plus généralement donnée à la fable de la toison d'or.

cette lutte patiente de l'homme contre la nature, où éclate et triomphe le génie persévérant de la Russie. La ville en elle-même mérite à peine un coup d'œil. Le bazar, que j'ai visité par acquit de conscience, est sale et misérable. Quelques échoppes grossières bâties sur pilotis figurent les boutiques. Un trottoir de bois auquel on arrive par une série d'escaliers élevés d'un mètre au-dessus du niveau de la boue forme à l'entour une sorte de balcon où les chaulands peuvent se promener à pied sec.

Le costume des habitans mérite une mention spéciale. La plupart portent encore la *tcherkesse* traditionnelle avec la cartouchière sur chaque côté de la poitrine. Le *kandjar* à la ceinture continue aussi à faire partie d'un vêtement complet. Les boutiquiers eux-mêmes n'ont pas cru devoir déroger à cette mode nationale. Cet accoutrement guerrier, qui ne manque pas d'une certaine élégance, mais qui jure étrangement avec la nature de leurs fonctions, n'est pas sans donner à quelques-uns un air assez grotesque. Telle est la force de l'habitude qu'au Caucase la chose paraît toute naturelle. Ce qui ajoute au comique, c'est que cet attirail menaçant a depuis longtemps perdu sa destination primitive. Les tailleurs se servent de leurs cartouchières en guise d'étuis pour leurs aiguilles; au besoin, ils coupent leur fil avec leur *kandjar*.

Il n'y a qu'un seul train par jour sur la ligne du Caucase. J'ai dit que la gare de Poti était située à 3 kilomètres en amont du fleuve. Un petit bateau à vapeur vient prendre chaque matin les voyageurs et les dépose au débarcadère. Une armée de portefaix, rangée en bataille sur la rive, guette leur arrivée et se rue sur les bagages. N'eussiez-vous qu'un seul colis, chacun d'eux trouvera moyen de vous imposer ses services; s'il le faut, ils se mettront dix pour porter un carton à chapeau. La besogne faite, vingt mains se tendront pour réclamer le salaire. L'application du principe fécond de la division du travail n'a pas de limites au Caucase. Vous croyez en être quitte en payant dix fois pour une le transport de vos malles du bateau à la station; prenez garde, vous oubliez ceux qui ont aidé à mettre les colis sur la balance, ceux qui ont aidé à les peser, à coller les étiquettes, à les charger dans le fourgon des marchandises, ceux qui ont suivi la brouette, etc.

Il y a dix-huit mois seulement, on ne mettait guère moins d'une semaine pour aller de Poti à Tiflis (1). Dans la saison des neiges, les communications étaient presque impossibles : aujourd'hui on fait le trajet en quinze heures; on le fera en huit le jour où la compagnie donnera à ses trains une vitesse raisonnable et où ses chauff-

(1) Le chemin du Caucase a été ouvert en 1872.

feurs ne se croiront plus tenus de trinquer à chaque station comme de simples conducteurs de diligence.

La compagnie du Caucase est, je crois, la seule au monde qui, pour chauffer ses machines, emploie comme combustible le bois de préférence à la houille. Un immense entonnoir qui surmonte la locomotive reçoit, sur le parcours, les bûches économiques empruntées aux réserves inépuisables du voisinage. Les wagons, construits sur le modèle des wagons russes, sont de véritables glaciers. Un passage ménagé au milieu de chaque compartiment permet heureusement de circuler d'un bout à l'autre du train et de remédier par l'exercice à l'absence de calorifères.

En quittant Poti, le rail court sur une étroite chaussée bordée de marécages et de forêts. De chaque côté de la voie, un impénétrable fouillis de branchages, de troncs vermoulus, de taillis noyés dans les roseaux, richesses inutiles sans cesse détruites et renouvelées par les siècles, témoigne de la fécondité de ce sol, vierge de toute exploitation. Partout les arbres tombent de vétusté. La forêt est jonchée de leurs cadavres à peine reconnaissables sous le linceul de vase qui les recouvre. Seuls habitans de ces solitudes, de grands aigles perchés sur la cime dépouillée des chênes s'envolent en criant au passage du train comme pour protester contre cette violation de leur domicile. La scène est d'une majesté sauvage. Pour peu que le soleil, empourprant l'horizon, veuille prêter au *décor* la magie de son coloris et changer en granit rose les pics neigeux du Souram, le tableau dépasse en splendeur toutes les merveilles de la féerie.

D'heure en heure, le train s'arrête devant quelques huttes misérables disséminées sur la lisière de la forêt; puis le défilé des bois et des marais recommence. Peu à peu cependant le terrain s'assainit, la plaine succède au marais, le taillis à la forêt. La nature cesse d'être abandonnée à elle-même, et la culture reprend ses droits. Le long de la voie, les fermes défilent une à une, éparpillées au hasard dans la campagne, suite de constructions grossières, invariablement abritées d'un bouquet d'arbres et entourées d'un enclos où picorent quelques volailles. Des légions de pourceaux, que la nuance fauve de leur robe dénonce clairement comme les petits-fils des sangliers du voisinage, gambadent aux environs en pleine liberté.

A mesure que nous avançons, les stations prennent plus d'importance. Quelques-unes se donnent déjà le luxe, très rare au Caucase, d'une construction en pierres. Les maisons commencent à se grouper aux alentours et prennent dans leur ensemble une apparence de villages. De petits chariots aux roues massives, taillées en plein bois, apportent à la gare les denrées destinées au marché de

Tiflis. En général, chaque station se double d'un restaurant. J'ai eu la curiosité d'entrer dans un de ces « buffets. » Un garçon aux soies hérissées distribuait libéralement aux voyageurs une soupe substantielle où baignaient d'imposans quartiers de viande. Les convives, en gens avisés qui ne veulent rien laisser perdre, remettaient religieusement dans la soupière les os qui encombraient leurs assiettes.

A l'approche des montagnes, notre train subit une réduction notable. Les voyageurs, peu nombreux d'ailleurs, sont parqués dans deux ou trois wagons. Une puissante locomotive attelée à ce maigre convoi s'ébranle lourdement sur les rails couverts de neige. Point de tunnels, la ligne suit les sinuosités des vallées; des courbes savamment ménagées atténuent du reste la raideur des pentes. La quantité de neige qui tombe incessamment des montagnes rend l'entretien de la voie très onéreux en hiver. A la fin de février, on évaluait à 300 ou 400 roubles la dépense quotidienne nécessitée par le déblaiement des rails. Il est vrai que la saison était exceptionnellement rude. A Tiflis, où l'hiver passe pour très clément, nous allions trouver deux pieds de neige dans les rues.

Le voyageur qui jugerait de l'importance de Tiflis par le hangar en planches qui sert de débarcadère ne se douterait guère qu'il entre dans une capitale de 100,000 âmes. Il est difficile de rêver quelque chose de plus primitif. La ville est à une assez grande distance, perdue au fond d'un entonnoir formé par les montagnes et coupée en deux par la Koura. Vu des collines environnantes, l'ensemble ne manque pas de pittoresque. Le fleuve s'engouffre et disparaît entre deux rives escarpées comme des murailles. Bâties sur le roc, qu'elles surplombent et que les eaux minent depuis des siècles, les maisons avoisinantes semblent pour la plupart ne tenir en place que par un miracle d'habitude.

Tiflis est une ville hybride où les élémens les plus divers se mêlent sans se combiner. La civilisation et la barbarie y vivent côte à côte et font bon ménage. L'Europe et l'Asie n'y sont séparées que par un mur mitoyen; mais l'Europe empiète tous les jours: à la longue, elle finira par exproprier sa voisine. Elle a déjà conquis un boulevard, des magasins, des hôtels. Le commerce français a depuis longtemps reçu ses lettres de naturalisation à Tiflis. L'article de Paris commence à y faire une sérieuse concurrence aux produits du bazar. Les nouveautés, les modes, la mercerie, les vins, y sont largement représentés et paraissent faire d'excellentes affaires.

Tiflis possède deux grands hôtels: l'*Hôtel de l'Europe* et l'*Hôtel du Caucase*, tous deux dirigés par des Français. Dans le premier, où j'ai passé toute une semaine, la cuisine laisse peu de chose à désirer; les propriétaires sont obligeans, les prix relativement honnêtes pour le Caucase. Comme dans tous les hôtels d'Asie, le service est la par-

tie faible. Les domestiques indigènes brillent plus par le nombre que par l'intelligence. Leur péché mignon est une curiosité sauvage qui s'exerce indifféremment sur tous les objets de toilette laissés à leur portée. Tiflis est le siège d'une sorte de vice-royauté dont le titulaire actuel est le propre frère du tsar. On s'accorde à vanter les agréments de cette petite cour, autour de laquelle se groupe un peuple de fonctionnaires organisé comme une armée (1). L'aristocratie indigène a cessé depuis longtemps de bouder le gouvernement impérial et se dispute les invitations du grand-duc. On sait que la noblesse du Caucase est de tout l'univers la plus riche en titres; c'est du reste à peu près sa seule richesse. La liste des princes caucasiens fait suite à celle des princes valaques et des comtes romains, et défie toute statistique. Il n'y a pas de petit hobereau, possesseur de 3 acres de terre, qui n'ait la prétention, parfois justifiée, de descendre des anciens souverains du pays, et comme tel ne s'adjuge une qualification princière. La Russie, aux prises avec les difficultés d'un établissement très laborieux, n'a pas jugé à propos de chercher chicane pour si peu à ses nouveaux sujets et leur a laissé cette fiche de consolation. Authentiques ou non, ces nobles familles ont bien souvent pour tout apanage la misère et l'ignorance. Nombre de jeunes princes ne savent pas lire et courent pieds nus. On m'a montré à Tiflis une princesse indigène, mariée il y a quelque dix ans à un fonctionnaire étranger, et qui était en train de dénicher des oiseaux quand elle fut présentée du haut d'un poirier à son futur mari.

Le décret impérial qui, au Caucase comme en Russie, a aboli le servage a donné, paraît-il, le coup de grâce à l'aristocratie foncière. L'indemnité attribuée aux anciens propriétaires de serfs n'a pas tardé à être gaspillée par eux; le haut prix de la main-d'œuvre ne leur permet plus de donner à la culture les bras qu'elle réclame, et la plupart en sont réduits à vivre d'expédiens. Quant aux serfs, devenus maîtres d'un lopin de terre qu'ils ne songent point à agrandir et qui suffit tant bien que mal aux besoins de chaque jour, ils travaillent le moins possible, se contentant d'une aisance qui partout ailleurs serait cousine germaine de la misère.

III.

Le chemin de fer du Caucase n'aura une utilité véritable, tant pour la Russie que pour le commerce de l'Orient, que le jour où il

(1) On sait qu'en Russie l'administration civile emprunte à la hiérarchie militaire ses titres et même une partie de son costume. Tous les employés portent l'uniforme et la casquette galonnée. Un directeur des postes, un président de tribunal, s'intitulent généraux tout comme s'ils commandaient un régiment.

sera prolongé jusqu'à la mer Caspienne. Le tracé semble indiqué d'avance. De Tiflis à Bakou, le terrain est plat presque partout, coupé seulement de ruisseaux insignifiants. Deux villes importantes par leur industrie, sinon par le chiffre de leurs habitans, Élisabethpol et Schoumaka, serviront de points de raccord entre les divers tronçons de la ligne. Bakou est l'entrepôt naturel et obligé des marchandises d'une partie de la Perse. Son port, libre en toute saison, continue d'être accessible en hiver quand celui d'Astrakan est depuis longtemps fermé par les glaces. Ses mines de pétrole, jugées jusqu'ici inépuisables, en feront une place de commerce de premier ordre dès qu'un débouché suffisant sera ouvert à ses produits. Il semble que la Russie ne puisse souhaiter une meilleure « tête de ligne » pour son réseau du Caucase. Ce projet, dont l'exécution mettrait la Mer-Noire à vingt-quatre heures de la mer Caspienne, n'a pourtant pas rallié les suffrages. L'idée d'un embranchement qui assurerait à la Russie centrale une communication plus directe avec ses provinces caucasiennes paraît avoir prévalu dans les conseils du gouvernement. Le nouveau chemin de fer se reliait à la grande ligne qui de Rostof (sur la mer d'Azof) remonte jusqu'à Moscou et Pétersbourg, et, descendant par Vladikavkaz, rejoindrait la Caspienne à Petrowsk, port artificiel au nord de Bakou.

Quel que soit l'avenir de ces différens projets, il est permis de trouver que pour le moment l'établissement d'un service régulier de diligences entre Tiflis et Bakou ne serait pas superflu. Le seul service, — fort intermittent du reste, — qui existe actuellement entre ces deux villes est celui des fourgons allemands, grossiers véhicules surmontés d'une cage sphérique qu'on recouvre d'une toile en cas de pluie et rappelant, comme forme et comme construction, les voitures de nos maraîchers. Ces chariots primitifs sont plus spécialement affectés au transport des marchandises, mais les voyageurs et les bestiaux de bonne volonté y sont admis pour leur argent. Les indigènes s'y entassent pêle-mêle sur les bagages; les veaux et les moutons se serrent pour faire place à leurs conducteurs, et la lourde machine, péniblement traînée par six ou sept chevaux, s'achemine à petites étapes vers la mer Caspienne. De la durée du trajet, il n'est pas question, le proverbe qui veut que le temps soit de l'argent n'ayant pas cours au Caucase. On arrive quand on peut, en quinze jours, en trois semaines, en un mois, si l'on est pris par le dégel ou par les pluies. Les voyageurs pressés ont la ressource de faire la route « en poste. » On se munit préalablement d'un *padarojné*, sorte de passeport délivré par la police et qu'on doit présenter à chaque relai. Il y a deux espèces de *pada-*

rojné, le *padarojné* simple ou à un cachet et le *padarojné* de la couronne ou à deux cachets. Ce dernier, qu'on obtient aisément du gouvernement pour peu qu'on puisse justifier d'un titre officiel, confère au porteur le privilège de prendre à chaque station les chevaux disponibles, à l'exclusion des autres voyageurs.

On change non-seulement de chevaux à tous les relais, mais de voiture, s'il est permis de donner ce nom à l'horrible véhicule usité sur toute la ligne du Caucase (1). Le *perecladnoi* (ainsi s'appelle cet instrument de torture) est une réduction assez exacte de ces chariots à bœufs dont on se sert chez nous dans certaines forêts en exploitation pour le transport du bois destiné à l'équarrissement. Le siège est figuré par trois ou quatre cordes enchevêtrées de manière à former une sorte de raquette dont le voyageur est le volant. Perché à trois pieds au-dessus des roues, n'ayant pour s'appuyer qu'un rebord microscopique insuffisant pour le retenir, suffisant seulement pour lui meurtrir les reins à chaque cahot, il est secoué sans merci comme un ballot de marchandises. On se figure aisément ce que doit être ce supplice quand il se prolonge presque sans interruption pendant plusieurs jours, parfois pendant toute une semaine. Heureusement le corps endolori acquiert bientôt une insensibilité relative. Le patient anéanti finit par n'avoir plus trop conscience de ce qu'il éprouve, et, dans un état de demi-somnolence provoqué par l'excès de fatigue, il arrive à la station sans trop s'en douter, à moins qu'il ne se réveille brusquement dans le fossé.

Cette description ne suffirait pas à donner une idée du *perecladnoi*, si l'on ne disait un mot de l'attelage qui le complète. Les chevaux au Caucase, comme dans presque toute la Russie, s'attellent par trois ou, comme on dit, *en troïka*. Celui du milieu, le timonier, supporte à lui seul tout l'équipage. Placé dans un brancard, la tête emprisonnée et comme encadrée dans la *douga* (2), c'est lui qui donne le branle à la machine. Ses deux acolytes, libres dans leur allure et simplement retenus par les guides, caracolent de droite et de gauche. Tout incommode qu'il est et en raison même de sa construction primitive, le *perecladnoi* est peut-être l'équipage le mieux approprié au pays. Une solidité qui défie les chocs les plus violents,

(1) On se sert aussi du *tarantass*, sorte de berline massive reposant sur quatre roues reliées ensemble par de longues pièces de bois renforcées elles-mêmes de larges bandes de fer. L'administration des postes ne se chargeant pas de fournir ce genre de voiture, le voyageur est tenu de s'en procurer une à ses frais. On comprend que ce mode de locomotion, qui exige de plus un renfort de chevaux considérable, ne soit pas à la portée de toutes les bourses.

(2) Sorte d'ogive en bois formant collier et garnie d'une ou de plusieurs clochettes. Fixée au brancard par des courroies, elle fait corps avec lui et constitue la pièce capitale d'un attelage russe.

une excessive légèreté, lui permettent de se tirer de plus d'un mauvais pas où une voiture ordinaire resterait infailliblement embourbée. Tel était en somme l'étrange véhicule dans lequel j'allais franchir les 520 verstes qui séparent Tiflis de Bakou.

Mon ignorance de la langue ajoutait à cette expédition une difficulté capitale. Le russe même, sur une partie du parcours, n'est guère plus compris que le français, les indigènes ne parlant que le tatar. Sur le conseil qui me fut donné, je résolus d'attendre « une occasion ; » elle se présenta quelques jours après. Deux marchands de bois, un Monténégrin et un Bulgare, depuis longtemps familiarisés avec tous les dialectes du Caucase, se rendaient dans le Lenchoran en passant par Bakou. Je leur proposai de me joindre à eux. Le chef de l'expédition, colosse haut de plus de six pieds, me tendit une main qui me fit l'effet d'un étau ; ma proposition était agréée.

Notre départ fut fixé au lendemain 7 mars. A l'heure dite, mes compagnons arrivaient au rendez-vous, armés jusqu'aux sourcils. A les voir ainsi le fusil au dos, le revolver à la hanche, le *kandjar* en travers de la poitrine, on les eût pris plutôt pour des bandits à la veille de tenter un coup que pour des commerçans en tournée d'affaires. Comme je m'étonnais qu'ils eussent cru devoir traîner après eux un aussi formidable attirail : « Que voulez-vous, me répondit l'un d'eux, il faut bien hurler avec les loups. Dans un pays où il est de bon ton de se promener avec une panoplie complète à la ceinture, voyager sans armes paraîtrait plus étrange que de voyager sans chapeau. »

Cependant notre attelage attendait depuis une heure dans la cour de l'hôtel. Le Bulgare donna le signal du départ. Sans perdre le temps à me faire des politesses, il sauta lestement sur le siège et me fit signe de prendre place à côté de lui. L'*iamstchik* enveloppa ses chevaux d'un coup de fouet, et notre chariot, glissant comme un traîneau sur la neige durcie, s'élança vers la porte de la ville.

Les environs de Tiflis passent pour jolis. Ils doivent l'être au printemps, quand les vergers sont en fleurs, quand l'herbe pousse verte et drue dans la vallée, et que la Koura, dorée par un rayon de soleil, miroite gaîment entre ses rives. En hiver, le paysage est maigre et sans couleur. Quelques pauvres petits arbres, plantés au pied des collines, défilent tristement sous leur manteau de froidure. Les jardins nus et dépouillés font rêver à des cimetières de campagne. Peu à peu le vide se fait dans la vallée. Aussi loin que la vue peut s'étendre, la neige recouvre tout d'un linceul uniforme. La route est belle du reste. Une large chaussée, coupant la colline à mi-côte, court parallèlement au fleuve qu'elle domine. Des bornes de bois échelonnées le long des fossés s'alignent au loin comme

des soldats sous les armes, et forment autant de sentinelles avancées, destinées à guider le voyageur.

De temps en temps, un point noir apparaît à l'horizon. Le point se rapproche et grandit, et la silhouette d'un cavalier tatar se dessine sur la route. Enveloppé dans sa peau de mouton, la tête encapuchonnée dans son *bachlick*, son long fusil lui battant le dos à chaque secousse, il trotte silencieusement à demi couché et comme endormi sur sa monture. A peine s'il daigne s'éveiller pour jeter en passant un regard de côté vers notre attelage; puis la scène redevient déserte, le paysage reprend sa monotonie. Cependant nous filons grand train; en deux heures, nous avons franchi la distance qui nous sépare du premier relai. A l'approche de la station, l'*iamstchik* redouble de coups de fouet, et, fidèle au principe qui veut qu'en tout pays un postillon « soigne son entrée » au risque de verser les voyageurs, il nous amène ventre à terre devant le perron.

Une cour où sont entassées pêle-mêle une demi-douzaine de voitures, un corps d'habitation tenant le milieu entre la ferme et l'auberge, l'écurie d'un côté, la chambre des voyageurs de l'autre, un ameublement de corps de garde, — deux escabeaux de bois, une table et un lit de camp, — le tout confié à la surveillance d'une casquette galonnée, telle est l'image fidèle d'une *station* au Caucase. Parfois quelques maisons, noyau d'un village futur, se groupent à l'entour; d'ordinaire la solitude est complète. Le voyageur est tenu d'apporter ses provisions avec lui sous peine de s'exposer à mourir de faim. La station ne lui fournit que le *samovar* et l'eau pour faire son thé. On sait le rôle capital du *samovar* dans un ménage russe. A lui seul, il compose à peu près toute la batterie de cuisine des pauvres gens. C'est par litres, presque par tonneaux, qu'il faut évaluer la quantité d'eau bouillante journallement absorbée, sous prétexte de thé, par un paysan du Caucase. Si la feuille importée de Chine y joue d'ordinaire un rôle très effacé, le sucre, en raison de sa cherté, n'y apparaît guère que pour le plaisir des yeux. Le même morceau, après s'être promené de tasse en tasse ou même de bouche en bouche, finit par revenir au chef de famille. Dieu merci, nous n'en fûmes jamais réduits à cette extrémité.

Pendant que je faisais l'inventaire des ressources de la station, mes compagnons mettaient le temps à profit. L'*iamstchik* avait dételé la *troïka*. Des chevaux frais remplaçaient nos bêtes fatiguées, et quelques minutes après nous repartions au galop; 15 ou 20 verstes plus loin, la même cérémonie recommençait sans la moindre variante au programme. Il en devait être ainsi jusqu'à Bakou.

Bon gré mal gré pourtant nous dûmes faire halte à la cinquième station. Depuis Tiflis, nos estomacs comptaient les heures avec une indignation croissante. Quelques tranches de jambon arrosées d'un thé fumant suffirent pour les mettre à la raison, et c'est presque avec délices que j'étendis sur la planche qui me servait de matelas mes membres brisés. Je dormais à poings fermés quand mes compagnons m'éveillèrent. Il était trois heures du matin. La lune, traversant d'un flot de lumière notre fenêtre, où la gelée avait dessiné ses arabesques, nous invitait au départ. Il nous fallait mettre à profit les heures froides du matin, sans attendre que le dégel vint doubler les difficultés du voyage.

Cette fois la route est bien déserte. A nos pieds, la Koura continue à dérouler le ruban de ses eaux noirâtres frangées çà et là de quelque glaçon. Devant nous, une plaine immense, pas un arbre, pas un buisson. Quelques cimetières tatars, apparaissant de loin en loin à la lueur blafarde de la lune, achèvent de donner une teinte lugubre au tableau. Rien de navrant comme l'aspect de ces tombes abandonnées. Point de clôture; la route passe au travers : aucune inscription, rien qui puisse perpétuer le souvenir de ceux qui ne sont plus : une pierre blanchâtre, un simple caillou, marquent la place où ils dorment pour toujours dans l'oubli.

Nous avançons depuis deux heures dans cette solitude sans que le paysage eût changé d'aspect. Mes yeux s'étaient fermés peu à peu, et ma tête, retombant sur ma poitrine, battait involontairement la mesure à chaque cahot, quand une exclamation de mes compagnons me tira de ma torpeur. — Les Tsiganes! dirent-ils. — En même temps l'un d'eux désignait du doigt un point de l'horizon. Je suivis la direction de son bras. A quelques centaines de mètres, une troupe de femmes vêtues de haillons rougeâtres venait de surgir de terre. J'en comptai cinq d'abord, puis dix, puis quinze. Je me frottai les yeux pour m'assurer que j'étais bien éveillé. Aussi loin que mon regard pouvait fouiller l'horizon, la plaine était unie comme une glace. Pas le moindre pli de terrain qui pût abriter une cabane ou une tente. L'étrange cortège s'était mis en marche. Le bras arrondi autour de la tête et soutenant une lourde cruche de bronze, la robe relevée au-dessus de la cheville et dégageant leurs pieds nus, elles descendaient une à une un sentier qui conduisait au fleuve. Les premières lueurs du jour colorant leurs haillons de reflets sanglans donnaient à cette apparition l'aspect d'un sabbat de sorcières. A notre approche, celle qui tenait la tête de la colonne s'arrêta brusquement, et la bande entière exécutant une volte-face qui eût fait honneur à un régiment de voltigeurs nous présenta une rangée de dos immobiles. — D'où diable sortent ces mégères?

dis-je au Bulgare, qui souriait de ma stupéfaction. — Ne l'avez-vous pas vu? de dessous terre. Tenez, nous passons justement au-dessus de la tribu. — Je regardai autour de moi. Une douzaine d'habitations étaient enfouies dans le sol, se distinguant à peine de la neige qui les recouvrait. Quelques poules picorant un reste de fumier, un mince filet de fumée filtrant çà et là par intervalles, laissaient seuls soupçonner la présence de l'homme. — Vous n'avez jamais vu de ces taupinières? me dit mon guide. Eh bien! entrons sans frapper; mais gare aux puces!

Une espèce de couloir en pente douce aboutissait à un trou carré figurant la porte. Je m'y glissai à sa suite. Tout d'abord je ne pus rien distinguer : une épaisse fumée emplissait la chambre et m'aveuglait. Sur le conseil de mon compagnon, je m'accroupis sur mes talons : l'atmosphère étant moins dense dans les couches inférieures, je retrouvai peu à peu l'usage de mes yeux. La pièce était plus grande qu'on ne l'eût soupçonné du dehors. Un lambeau de rideau rapiécé en vingt endroits en dérobaient une partie, et laissait deviner l'appartement des femmes. Deux poutres à peine équarries soutenaient le toit, fait d'un entrelacement de branches et de paille mêlée à de la boue. Un trou circulaire percé au milieu servait à la fois de passage à la lumière et à la fumée, et, comme on le voit, s'acquittait assez mal de ce double rôle. Deux grosses pierres supportant des bûches tenaient lieu de cheminée. Cinq ou six Tatars assis par terre autour de ce foyer primitif fumaient gravement leur pipe sans paraître se soucier autrement de notre présence. Un banc de bois, quelques pots de grès, un peu de paille figurant un lit, composaient tout l'ameublement. L'écurie s'ouvrait au fond, annexe souterraine séparée du reste de l'appartement par une porte à claire-voie et dont les ténèbres m'empêchaient de distinguer la profondeur.

Telle est l'étrange tanière où les Tatars viennent chaque année attendre que le retour du printemps leur permette de ramener leurs troupeaux vers les montagnes. Ces demeures souterraines ont leur raison d'être. Dans ces steppes glacées où rien n'arrête l'action du vent, de simples huttes ne sauraient résister aux tempêtes qui se déchaînent périodiquement pendant la saison d'hiver. Les entrailles de la terre peuvent seules fournir à ces tribus nomades un refuge assuré contre les frimas.

Les recommandations du Bulgare me faisaient un devoir d'abréger cette visite. Le temps nous pressait d'ailleurs; 80 verstes au moins nous séparaient encore d'Élisabethpol, où nous devions toucher. Nous regagnâmes notre attelage, et la course folle recommença. Le souvenir de cette interminable journée passée tout entière à

courir la poste à travers ces plaines sans limites, où des stations uniformes se succédaient avec une énervante monotonie comme des pions sur un damier, m'est resté dans l'esprit à l'état de cauchemar. La nuit était venue depuis longtemps, apportant avec elle une bise glaciale qui nous faisait grelotter sous nos pelisses; nous allions toujours. Quand nous entrâmes à Élisabethpol, la ville entière dormait, et les formidables poings du Bulgare, tombant comme un marteau sur la porte de l'auberge, purent seuls avoir raison du sommeil de l'hôtelier. Nous comptions repartir de grand matin. Un télégramme arrivé pendant la nuit vint bouleverser mes plans. Mes deux marchands de bois étaient rappelés à Tiflis par la mort d'un de leurs associés. Ce contre-temps, en m'obligeant à chercher d'autres compagnons de voyage, allait me permettre de visiter la ville à loisir.

IV.

Élisabethpol fait l'effet d'une oasis au milieu de ce désert de neige et de boue qui en hiver s'étend presque sans interruption de Tiflis à Bakou. Des arbres magnifiques, entassés à profusion dans les jardins et jusque dans les rues, témoignent d'une végétation qui forme un contraste saisissant avec la nudité des plaines environnantes. Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est l'aspect tout oriental de cette ville, que la Russie a vainement débaptisée sans pouvoir lui ôter son cachet primitif. Deux grands minarets, d'où le muezzin appelle trois fois par jour les fidèles à la prière, élèvent fièrement vers le ciel leurs tourelles amincies comme pour avertir le passant qu'autour de lui l'islamisme continue à dicter sa loi. L'élément russe n'est guère représenté que par les casquettes galonnées des employés du gouvernement. Les Tatars et les Arméniens dominent; presque toute la richesse commerciale est concentrée entre leurs mains. La race persane ne s'est pas relevée du coup qui l'a dépossédée de l'empire du pays. C'est dans ses rangs que se recrute principalement le personnel des domestiques et des portefaix.

Les rues offrent d'ailleurs un singulier mélange de types et de costumes. Avant tout, c'est la coiffure qui décide des nationalités. Le Persan se reconnaît à son long bonnet d'agneau légèrement déprimé d'un côté, l'Arménien à sa casquette noire, insuffisante, malgré sa large visière, à dissimuler la proéminence exagérée de son angle facial. Le Tatar enfouit son chef sous un énorme champignon de laine frisée. Plus loin, un turban blanc émerge de la foule : c'est un dévot qui a fait le pèlerinage de La Mecque et qui porte sur sa tête son brevet de sainteté. Quelques jolis costumes ça et là, celui-ci

par exemple, dans lequel se pavane un prince arménien : tunique blanche découpée en cœur sur la poitrine et serrée à la taille par une ceinture lamée d'argent, gilet vert à fleurs d'or, cartouchières et tcherkesses de même métal, pantalon et bottines à la française, toque d'astrakan ; l'ensemble est fort coquet, l'air dégagé de celui qui le porte en rehausse l'élégance. Au milieu de cette foule bigarrée, quelques femmes se glissent silencieusement, invisibles sous l'espèce de linceul qui les couvre. Invariablement vouées au blanc, les Arméniennes ont l'air de marcher dans un drap de lit ; les Tatars, qui sacrifient plus volontiers au rouge, semblent habillées d'un rideau de damas.

Le bazar est le point central vers lequel converge cette population affairée. Une galerie couverte, s'étendant sur une longueur de 400 à 500 mètres et présentant à l'œil une série de coupoles en briques vernissées, sert d'entrepôt aux marchandises de Perse et de Turquie. Toute la vie commerciale est concentrée sous ces voûtes sombres, presque humides, dans ce demi-jour cher aux Orientaux. Un Européen étoufferait dans ces étroites boutiques ; l'Arménien y vit comme le poisson dans l'eau. Assis à la turque au milieu de ses richesses, entouré d'une montagne d'étoffes et comme encadré par elles, il attend impassible, indifférent en apparence à ce qui se passe autour de lui ; mais qu'un chaland fasse mine de s'approcher, un étranger surtout, d'un revers de main le voilà qui renverse l'échafaudage de ses châles et de ses cachemires, il les tourne et les retourne, les palpe en tout sens pour en bien montrer la finesse, tout cela accompagné de la pantomime et du verbia e obligatoires. L'acheteur s'éloigne-t-il, il reconstitue pièce par pièce tout son édifice, lentement, patiemment, avec la gravité d'un juge sur son tribunal.

A la suite du bazar couvert s'en trouve un autre en plein vent pour les industries qui ont besoin d'air et de lumière. Groupées comme dans une sorte de phalanstère autour d'une immense place carrée qu'ombragent de gigantesques platanes, elles ont chacune leur département, leur coin particulier. Chaudronniers, serruriers, armuriers, teinturiers, orfèvres, tout un monde de travailleurs s'agite et se démène dans cet étroit espace. Accroupi devant une boutique dont les dimensions ne dépassent guère celles d'une armoire, chacun exerce son art au grand jour, sans se soucier d'en dérober les secrets au public. Les orfèvres fixent principalement ma curiosité. Une sorte de brasier alimenté par un soufflet de peau de bouc ayant la forme d'un sac de voyage, que l'artiste ouvre et referme tour à tour selon qu'il veut emprisonner l'air ou l'en chasser, un creuset d'argile grossière, un poinçon affilé comme une aiguille,

composent tout leur attirail. Procédés primitifs s'il en fut ! C'est de là pourtant que vont sortir les colliers, les bracelets d'or et d'argent, les ceintures incrustées de turquoises, toute cette bijouterie massive qui fait la joie des harems de l'Orient.

La mosquée fait face au bazar, qu'elle domine de toute sa hauteur. J'y jette un coup d'œil du dehors. Rien qui semble digne d'arrêter l'attention. Une dizaine de vagabonds y dorment du sommeil du juste, pieusement vautrés sur les dalles. Les deux minarets déjà mentionnés se dressent de chaque côté de la porte, comme deux sentinelles géantes. Un gardien sommeille à l'entrée, étendu sur les marches. Enjambant par-dessus sa tête, je grimpe au sommet. D'en haut le panorama est superbe et fait pour tenter le pinceau d'un artiste. A mes pieds, le bazar, avec son entassement de boutiques microscopiques, semble une fourmilière où chaque insecte est en mouvement. Au deuxième plan, l'ancienne ville arménienne offre à l'œil un amas de maisons éventrées qu'enserme de ses ruines un rempart à demi détruit. Dans l'éloignement, le Daghestan étale ses flancs décharnés qu'envahissent peu à peu les brouillards de la vallée, tandis qu'un dernier rayon de soleil se joue encore sur sa tête neigeuse.

Pendant la nuit jetais insensiblement sur l'horizon son voile de brume. Les boutiques du bazar se fermaient une à une, et le vide se faisait dans cette ruche tout à l'heure si animée et si bruyante. Je repris le chemin de l'hôtel, un peu inquiet de la façon dont j'allais parcourir les 300 verstes qui me séparaient encore de la mer Caspienne. Le hasard s'était chargé d'y pourvoir. Deux voyageurs arrivés dans l'après-midi, un pharmacien arménien et un négociant russe, partaient le lendemain pour Bakou. Instruits de mon embarras par l'aubergiste, ils se mettaient d'eux-mêmes à ma disposition. J'acceptai avec enthousiasme, et nous entrâmes immédiatement en relations. Tout d'abord ce ne fut pas sans peine ; mes interlocuteurs n'entendaient pas le français. Quelques mots de latin composaient tout le bagage littéraire de l'Arménien ; le Russe n'était guère plus ferré sur les langues européennes. Après quelques essais infructueux pour entamer la conversation, il prit le parti de remplacer le dialogue par une poignée de main. Son compagnon en fit autant. Je leur donnai vigoureusement la réplique, et, la pantomime aidant, nous nous entendîmes à merveille.

Le lendemain matin, nous nous mettions en route. En sortant d'Élisabethpol, j'allais retrouver le même paysage nu et monotone. Les plaines succèdent aux plaines, aux terriers des Tatars les huttes de roseaux des Arméniens. La nuit venue, nous prenons quelques heures de repos, empilés dans une mauvaise station, côte

à côte avec deux voyageurs grincheux qui se serrent de fort mauvaise grâce. Au petit jour, nous traversons la Kouara en bac. Le terrain détrempé par la fonte des neiges se transforme peu à peu en marécage. Notre attelage ne suffisant plus à nous tirer de ce bourbier, nous prenons trois chevaux de renfort. La journée tout entière se passe à patauger dans une sorte de lagune où nos roues enfoncent jusqu'au moyeu. La nuit nous surprend entre deux stations. Toute trace de chemin ayant disparu, notre postillon lance bravement ses chevaux à travers champs. A chaque pas, le terrain est coupé de petites rigoles destinées à l'irrigation, où notre chariot s'enfonce avec des craquemens sinistres. Cramponné d'une main au rebord de la voiture, enlacé de l'autre au bras d'un de mes compagnons, j'attends avec une inquiétude résignée le moment où nous roulerons tous péle-mêle dans la boue. L'adresse vraiment merveilleuse de notre postillon finit pourtant par nous tirer de ce mauvais pas. Deux ou trois lueurs fugitives qui viennent tout à coup percer les ténèbres achèvent de ranimer nos courages en nous faisant entrevoir un gîte prochain. Quelques cahots encore, et nous atteignons les premières maisons d'un village de *malacans*.

Les malacans sont une des nombreuses sectes dissidentes dont fourmille la Russie. Déportés en grandes masses sous l'empereur Nicolas, qui faisait volontiers de la persécution religieuse un moyen de colonisation, ils forment aujourd'hui la presque totalité de la population russe, — d'ailleurs très clair-semée, — du Caucase. Ils vivent à part, dans des villages à eux, gardant fidèlement leurs traditions, aussi séparés de l'élément indigène qu'au temps où ils habitaient les steppes de la Russie : secte inoffensive s'il en fut et qui eût dû, ce semble, décourager les rigueurs du pouvoir, si la simplicité même de son dogme n'eût été aux yeux du clergé russe une sorte de défi jeté à l'orthodoxie formaliste des chrétiens d'Orient! Quelques principes de charité universelle empruntés à la doctrine de l'Évangile, deux ou trois lois d'abstinence portant principalement sur l'interdiction du tabac et de la viande de porc, tout leur code religieux peut tenir en trois lignes. Pas de prêtres, pas de temples, pas d'images! Les mariages sont célébrés par le plus ancien du pays, dont les décisions ont force de loi. Tout le monde au Caucase s'accorde à louer leur honnêteté et leurs vertus domestiques. Leurs villages, régulièrement bâtis, leurs maisons simples, mais propres, contrastent agréablement avec la saleté des Tatars et des Arméniens. La franchise qui se lit dans leurs yeux bleus, leur hospitalité, non moins intéressée peut-être que celle de leurs voisins, mais plus avenante, achèvent de disposer en leur faveur.

Au matin, nous prenons congé de ces paysans philosophes, et en

quelques heures nous atteignons un des rameaux perdus du Dagestan, qui depuis deux jours paraît fuir devant nous. La route s'enroule comme un serpent autour de ses flancs abrupts. Pour la première fois depuis Tiflis, le paysage devient réellement pittoresque. Nous avons tout le loisir de l'admirer pendant les cinq heures que dure notre ascension. Une rivière sans eau montre par intervalles à travers les déchirures de la montagne son lit de pierres qui de loin semble fait d'ossements blanchis. En bas, à perte de vue, la plaine noyée dans une vapeur bleuâtre a l'air d'un lac immense dont les limites se confondent avec l'horizon. A mesure que nous avançons, les difficultés de l'ascension augmentent. Nous ne tardons pas à retrouver la neige et le dégel; hélas! une rivière de boue remplace le chemin. Lancés à fond de train, toutes les fois que la pente le permet, nos six chevaux y pataugent à plaisir et nous éclaboussent jusqu'aux oreilles. A mi-côte, nous rencontrons deux fourgons embourbés. Sept ou huit Tatars qui barbotent à l'entour gesticulent comme des furieux et font pleuvoir une grêle de coups sur l'attelage qui n'en peut mais. A quelques pas de là, les marchandises gisent pêle-mêle sur un tas de neige roussâtre qui émerge comme un flot de cette boue liquide. L'idée que mes bagages confiés à un voiturier de Tiflis doivent passer dans quelques jours par les mêmes péripéties m'empêche d'apprécier comme il conviendrait le côté pittoresque de la situation. L'embarras où nous sommes nous-mêmes ne nous permet guère d'ailleurs de prêter attention au malheur d'autrui, et, sans écouter les prières de ces pauvres gens qui nous supplient de dételer pour les dégager, nous poussons en avant. Notre égoïsme porte ses fruits, et nous finissons par atteindre la station perchée au sommet de la montagne.

Pendant qu'on prépare les chevaux, nous jugeons urgent de faire un bout de toilette. Un couteau de cuisine qui passe de main en main en fait les frais. Armé de ce rasoir improvisé, chacun se met en devoir d'enlever par tranches successives la boue qui s'est figée sur ses vêtements et jusque sur sa figure. La scène est si comique que, malgré l'état piteux où nous nous trouvons, un éclat de rire général accompagne cette étrange opération. Nous étions d'ailleurs au bout de nos peines, la descente n'était plus qu'un jeu. A quelques verstes de là, une belle chaussée, bien empierrée, nous permettait de reprendre notre allure des premiers jours et d'arriver avant la nuit à Schoumaka.

Schoumaka, qui a eu ses jours de splendeur sous la domination persane, et qui comptait, il y a deux siècles, 100,000 habitans, est aujourd'hui dans une décadence complète. Ville de transit, point de jonction entre l'Occident, le midi et l'Orient, à mi-chemin d'Éli-

sabethpol et de Bakou, elle a été longtemps et serait encore un des principaux centres commerciaux du Caucase sans les tremblemens de terre qui la condamnent à une ruine périodique. La dernière secousse, qui date de dix-huit mois à peine, a jeté à bas la moitié des maisons; la plupart n'ont pas été relevées. La vie semble s'être retirée pour toujours de ces rues jonchées de décombres où toutes les variétés du lézard ont élu domicile. Seul le bazar conserve encore quelque animation, pâle reflet en somme de celui d'Élisabethpol.

Schoumaka n'est guère qu'à une journée de poste de Bakou. La route, plate et boueuse au début, dès le second relais commence à courir à travers des steppes sablonneuses où s'annonce le voisinage de la mer Caspienne. Je ne sais s'il existe au monde un pays plus nu, plus pelé, plus abandonné du ciel et des hommes. Les environs de la Mer-Morte peuvent seuls rivaliser avec cette désolation. Encore y a-t-il une sorte de poésie sauvage dans ces déserts peuplés des souvenirs bibliques où, avec un peu de bonne volonté, l'imagination du touriste croit retrouver à chaque pas le cachet de la malédiction divine. Ici rien de pareil. Une succession de collines grisâtres que ronge comme une lèpre une herbe épineuse; çà et là quelque flaque d'eau saumâtre produite par les infiltrations de la Caspienne. Le sable partout; rien de grand, rien qui impose.

Adossé à ce désert de sable, Bakou disparaît au fond du golfe où il s'abrite. Le quartier tatar, que traverse tout d'abord le voyageur venant de Schoumaka, ne se révèle guère comme le faubourg d'une ville appelée à un grand avenir. Une série de rues étroites où croupit une eau vaseuse, des maisons basses et d'aspect malpropre où la boue remplace le mortier, des terrasses où s'empilent des motes de bouse de vache, combustible économique des ménages pauvres, pour fenêtres de petites meurtrières s'ouvrant sur des murs de terre, l'ensemble est sale et repoussant. C'est le Bakou asiatique, le Bakou des Tatars, des Arméniens, des Persans, resté tel qu'il était le jour où la Russie l'a arraché à ses maîtres d'autrefois. Le Bakou d'aujourd'hui, celui de demain surtout, est plus loin, sur la plage, le long du quai où s'alignent les constructions européennes, autour du port où se rangent les vaisseaux de commerce, près de l'arsenal où la flotte du tsar répare ses bâtimens de guerre, — car Bakou possède tout cela. Tout cela est sorti peu à peu, pierre par pierre, comme par enchantement, du sable de la Caspienne, grâce à cette volonté patiente et sûre d'elle-même qui enfante à la longue, au profit de la Russie, les miracles autrefois réservés à la lyre d'Amphion.

Bakou justifie pleinement ces dépenses exceptionnelles. Nous

avons dit un mot des avantages de sa position, qui en fait en quelque sorte la clé de la Caspienne. Ce n'est pas là son seul titre aux faveurs de la Russie. La nature, qui a frappé son sol de stérilité, a amplement dédommagé Bakou en le dotant de richesses minérales de premier ordre. La ville est littéralement bâtie au-dessus d'un lac de pétrole. Il suffit de creuser la terre à quelques pieds pour trouver presque partout l'huile de naphte en couches profondes. Le naphte ne sert pas seulement à l'éclairage : l'industrie l'applique sur place à une foule d'usages. L'arsenal et les usines l'emploient comme combustible au lieu de charbon ; les charretiers en graissent les roues de leurs voitures ; les marchands de vin en enduisent les outres destinées au transport de leurs liquides, les maçons en fabriquent une espèce de ciment qui, au dire des gens du métier, ferait concurrence au ciment romain. Les sources de naphte ont été concédées par le gouvernement à un certain nombre de particuliers, Arméniens pour la plupart. Le manque de capitaux n'a pas permis jusqu'ici aux concessionnaires de tirer complètement parti d'une aussi riche exploitation. L'insuffisance des procédés de purification fait que l'huile qui sort de leurs usines est dédaignée sur le marché par la classe aisée. Il en résulte qu'avec un réservoir inépuisable à ses portes la Russie continue à être tributaire de l'Amérique pour plus des trois quarts de sa consommation.

Le commerce n'est pas seul à utiliser les ressources minérales que recèle le rivage de la Caspienne. Bien des siècles avant que la science eût l'idée d'appliquer le pétrole aux besoins de l'industrie, la religion de Zoroastre avait établi à Bakou un de ses principaux sanctuaires (1). Le feu éternel y avait ses prêtres et ses fidèles, et les pèlerins accouraient chaque année de l'Inde par centaines. Le culte du feu existe encore, mais les pèlerins ont peu à peu oublié le chemin de Bakou, les fidèles ont émigré, et le clergé guèbre, réduit aujourd'hui à sa plus simple expression, ne compte plus qu'un seul pasteur, qui me fait l'effet d'être à lui-même son propre troupeau.

Le temple du feu est situé à une quinzaine de verstes de la ville et contigu à une magnifique usine où le dieu des parsis se prête complaisamment aux caprices de la science. L'industrie et la religion vivent côte à côte en bonne intelligence : un simple mur de clôture les sépare et au besoin une porte de communication les réunit ; on passe sans transition des ateliers dans la chapelle. Le direc-

(1) Antérieur de cinq ou six siècles au christianisme, le culte du feu compte encore de nombreux adeptes en Perse et surtout dans l'Inde, où l'Angleterre le couvre de sa protection. A Bombay, les sectateurs de Zoroastre forment la majorité de la population. On les désigne indifféremment sous le nom de guèbres (du persan *ghebr*, *infidèle*) ou de parsis, en souvenir de leur pays d'origine, le Farsistan (ancienne Perse).

teur de l'usine, après m'avoir fait les honneurs de son établissement, voulut bien continuer à me servir de *cicerone* et m'introduire chez son voisin. On ne peut pas reprocher au parsisme d'abuser de la mise en scène pour frapper l'imagination. Une sorte de chambre basse, tenant le milieu entre la cave et le cellier, sert de chapelle. Dans un coin est l'autel représenté par trois marches recouvertes d'un lambeau de tapis. Deux petites planches de cuivre de 20 à 25 centimètres carrés, où sont gravées des figures symboliques, sept ou huit petites pierres noirâtres, composent les objets du culte. Sur le mur blanchi à la chaux se détachent en rouge quelques dessins primitifs, qui semblent l'œuvre d'un écolier de huit ans à qui on aurait poussé le coude. De chaque côté de l'autel se dresse un petit robinet de cuivre, — qui n'est autre chose qu'un bec de gaz, — d'où j'aillit la flamme éternelle.

Le prêtre est un Indien originaire de Lahore, récemment arrivé au Caucase. Sa figure, légèrement marquée de petite vérole, est d'une laideur expressive. Deux grands yeux qui brillent comme des charbons sous des sourcils en broussailles donnent à sa physionomie quelque chose de sauvage et lui ôtent toute vulgarité. Une belle barbe soigneusement entretenue descend sur sa poitrine; de longs cheveux noirs tombent en cascade sur ses épaules, comme ceux du clergé orthodoxe. Deux de ses incisives sont enfermées dans un cercle d'or. Que signifie cette alliance de « l'art dentaire » et de la religion de Zoroastre? est-ce un attribut sacerdotal? Je ne me charge pas de résoudre le problème.

Au moment où nous entrâmes dans la chapelle, le guèbre portait pour tout costume un grand gilet de laine rouge et une calotte de même couleur, qui le faisaient ressembler à un maître nageur dans l'uniforme de ses fonctions. Il se hâta de revêtir une longue robe blanche, se débarrassa de son bonnet, et, se prosternant devant l'autel, commença à psalmodier du nez une sorte de litanie plaintive. De temps en temps il s'interrompait pour agiter à tour de bras une petite sonnette, puis le chant reprenait, traînant et monotone. Cette cérémonie dura cinq bonnes minutes, après quoi l'officiant se retourna vers nous et m'offrit gravement un morceau de sucre candi. Je fis honneur, comme il convenait, à ce singulier pain béni, et, ne voulant pas être en reste de générosité avec Zoroastre, je mis un rouble dans la main de son disciple. Moyennant cette légère offre, je pus pénétrer dans l'enceinte sacrée, tourner et retourner les objets du culte et me brûler les doigts tout à l'aise au feu éternel. On voit que la religion de Zoroastre n'en est plus à la période du fanatisme. Quand j'eus satisfait ma curiosité, l'Indien m'invita à le suivre dans une cour voisine qui sert d'annexe au temple des

parsis. Une coupole grossière s'élève au milieu, portée sur quatre piliers et surmontée aux quatre angles d'une sorte de cheminée où, les jours de grande fête, la flamme sacrée flamboie en l'honneur de Zoroastre. Un trident qui poignarde l'air de ses trois pointes décore le fronton de l'édifice. Au-dessous de la coupole, la dalle est creusée en forme de cuvette et percée d'un trou qui livre passage aux gaz souterrains. Le parsis-voulut bien y mettre le feu pour mon édification particulière. C'est là qu'on brûlait autrefois les restes des pèlerins morts en odeur de sainteté. Des espèces de niches qu'on voit encore le long des murs leur servaient de retraites pendant leur vie.

Les phénomènes naturels qu'exploite si bénévolement au profit de sa crédulité la secte des parsis ne sont pas les seuls qu'on rencontre aux environs de Bakou. A côté des feux de terre, il y a, si j'ose ainsi parler, les feux de mer. Ce n'est pas la moindre curiosité du pays. Si l'on s'éloigne du port à la distance de 3 ou 4 verstes, en ayant soin de se tenir à un demi-mille du rivage, on voit tout à coup la mer prendre une teinte huileuse. Une senteur caractéristique saisit vivement l'odorat et annonce la présence du naphte. Quelques centaines de mètres plus loin, on a l'explication de ce phénomène. De nombreuses sources de naphte jaillissent du fond de la Caspienne; le liquide, en vertu de sa faible densité, remonte et bouillonne à la surface. En jetant sur cette nappe d'huile quelques poignées d'étoupe allumée, on peut se donner le plaisir de ressusciter le Phlégéton : la mer prend feu comme un bol de punch et brûle de place en place avec un léger crépitement, en formant une série d'îlots enflammés. Si le temps est au calme, l'incendie peut durer plusieurs jours; il ne s'éteindra qu'au premier coup de vent.

Il en est un peu des spectacles de la nature comme des chefs-d'œuvre du théâtre. Quelque merveilleuse que soit une pièce, on ne la saurait voir toujours : à la seconde représentation, l'intérêt languit, il s'épuise à la troisième. Les feux de Bakou rentrent dans la règle générale; je ne tardai pas à m'en apercevoir. L'impatience où j'étais d'ailleurs d'arriver au terme d'un voyage que les rigueurs d'un hiver excessif avaient déjà prolongé outre mesure me faisait souhaiter de dire un prompt adieu au Caucase. C'est ce que je fis avec bonheur le 1^{er} avril, lorsqu'après quinze jours d'attente je pus enfin prendre le bateau qui relie Bakou au Ghilan (1). Deux mois s'étaient écoulés depuis que j'avais quitté la France. La traversée du Caucase m'avait coûté à elle seule plus de six semaines.

JULES PATENÔTRE.

(1) Province du nord de la Perse.

LE

ROMAN NATIONAL

EN ALLEMAGNE

M. GUSTAVE FREYTAG.

Die Ahnen (les Ancêtres) : I. Ingo und Ingraban. — II. Das Nest der Zaunkönige (le Nid de Roitelets), par Gustave Freytag, 2 vol., 1872-1874.

I.

Le nom du romancier allemand Gustave Freytag n'est pas inconnu en France. Né en 1816 dans une petite ville de Silésie, M. Freytag n'est pas seulement un romancier, il est de plus docteur en philosophie, journaliste et auteur dramatique très apprécié en Allemagne. Pour nous, son titre principal à notre estime littéraire, c'est son roman traduit par M. de Suckau en 1857 et intitulé *Doit et Avoir* (1). C'est l'histoire d'un jeune Silésien appartenant par sa naissance à la classe des petits fonctionnaires de province et s'élevant peu à peu par le travail, la probité, le caractère, à une haute position commerciale. On le voit grandir moralement à travers les milieux divers où son étoile le pousse, commerçans de haute volée, commis rigides, nobles entendus ou ne connaissant rien aux affaires, juifs plus ou moins coquins, Polonais plus ou moins extravagans, et faisant une bonne fin, c'est-à-dire s'unissant à l'aimable sœur de son premier patron, et devenant ainsi l'associé d'une des premières maisons de commerce de Berlin. Ce roman intéresse, bien qu'il ait

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} mars 1857, l'étude de M. Saint-René Taillandier sur le *Roman de la vie domestique en Allemagne*.

es longueurs et qu'on se noie çà et là dans des subtilités de sentiment et des minuties de description. Les traits par lesquels se distinguent les nombreux personnages du récit sont d'un dessin aide, presque hiératique, ce qui n'empêche pas qu'on éprouve quelque peine à les grouper tous distinctement dans sa mémoire. Malgré ces défauts, on doit reconnaître dans cet ouvrage la main l'un artiste et le coup d'œil d'un observateur. M. Freytag est réaliste, mais il choisit ses réalités et ne prétexte pas les exigences du réalisme pour nous promener au milieu des vilénies. Il est humoriste sans excès; il nous initie à des existences, à des mœurs, à des intérêts, que nous ne connaissons guère. Une des choses par exemple qui étonnent le lecteur français de ces fidèles tableaux de mœurs allemandes, c'est le rôle fréquent de la susceptibilité dans les rapports des personnages entre eux et comme moyen d'amener de nouveaux incidens. Par momens, le romancier cède le pas à l'auteur dramatique, et c'est surtout alors qu'il est émouvant. L'inspiration morale du livre est saine, sans puritanisme comme sans indulgence pour le mal. En un mot, *Doit et Avoir* est une œuvre remarquable qui dépasse le menu fretin des innombrables productions que notre temps voit éclore sous le nom de romans, et dont les spécimens vraiment distingués sont presque aussi rares en Allemagne qu'en France.

Ce n'est que treize ans plus tard que M. Freytag a publié un nouveau roman, *le Manuscrit perdu*, qui nous offre un tableau fidèle de la vie privée des savans en Allemagne. Un professeur d'université, en examinant de vieux parchemins, découvre une liste d'objets précieux qu'un moine du couvent de Rossau déclare avoir déposés en lieu sûr, afin de les soustraire aux Suédois de Baner. Dans ce trésor est compris un manuscrit complet des *Annales* et des *Histoires* de Tacite, dont il ne nous reste, comme on sait, qu'environ la moitié. Transporté de joie, le professeur part pour Rossau à la recherche du manuscrit, dont la publication doit le couvrir de gloire. Après bien des alternatives d'espoir et de découragement, et toute sorte de péripéties gaies ou tristes, il trouve non pas le manuscrit qu'il cherchait et qui est irrévocablement perdu, mais une femme jeune et belle qu'il épouse, et qui le console de l'insuccès de ses recherches. Dans ce second roman de M. Freytag, la note humoristique est beaucoup plus accentuée que dans le premier.

En outre de ces deux romans et de ses productions dramatiques (*Valentine, les Journalistes*, etc.), le même auteur a composé une série de récits de moindre étendue, de moindre valeur aussi, dont les sujets sont empruntés à l'histoire de l'Allemagne au moyen âge et à l'époque de la réformation. Ces tableaux historiques forment comme un prélude de l'œuvre qui va nous occuper et qui se recom-

mande à notre attention par un mérite très particulier. M. Freytag en effet a l'intention de faire, sous la forme du roman, une histoire épisodique de l'Allemagne depuis les anciens temps jusqu'à nos jours. Les trois récits qui ouvrent la série intitulée par lui *les Ancêtres* (*Die Ahnen*) roulent sur les destinées d'une famille dont les origines remontent jusqu'au IV^e siècle de notre ère, et même plus haut encore. Le premier nous décrit l'état de la Germanie centrale au temps où Julien était César dans les Gaules; le second nous le montre à l'époque de l'invasion du christianisme sous la direction de saint Boniface; le troisième se passe au XI^e siècle, en pleine féodalité. Cependant il s'agit toujours de la descendance d'Ingo le Vandale, établie depuis le IV^e siècle dans le pays de Thuringe, ou du moins à proximité, et l'auteur nous annonce son plan de poursuivre l'histoire de cette famille jusqu'à son dernier rejeton, « un jeune compagnon, nous dit-il, qui se promène aujourd'hui au soleil de l'Allemagne sans beaucoup se préoccuper des actions ni des souffrances de ses prédécesseurs. » C'est la Thuringe, le pays des petits duchés et des grandes forêts, qu'il a choisie pour théâtre, et ce choix nous semble très judicieux.

La Thuringe est bien le cœur de la patrie germanique, il n'est pas en Allemagne de pays plus allemand. La division du territoire en principautés enclavées les unes dans les autres, la beauté romantique des sites montagneux, l'abondance des souvenirs historiques et des légendes, la Wartburg qui a vu les miracles de sainte Elisabeth, les tournois des *Minnesingers*, le séjour de Luther et son duel avec Satan, Erfurt, le grand marché de la Germanie au moyen âge, Iéna, la célèbre et savante université, Eisenach, le berceau des Bach, tout fait de ce pays une Allemagne concentrée où se sont épanouies les qualités essentielles de l'esprit allemand, la simplicité, la bonhomie des manières, la poésie rêveuse, l'aptitude musicale, la grande érudition, sans être gâtées, comme en Bavière, par le mélange avec des superstitions grossières ou, comme en Prusse, par cette raideur empesée qui finira, si elle vient à s'étendre sur l'Allemagne entière, par rendre le Teuton insupportable.

Quant au mérite littéraire des trois nouveaux romans, nous n'hésitons pas à dire qu'il nous paraît très grand, surtout celui des deux premiers. Le genre du roman historique soulève en lui-même des objections qui nous paraissent très fortes. Depuis l'époque où Walter Scott faisait les délices d'innombrables lecteurs, on en a tellement abusé qu'il est en quelque sorte démodé. Cependant les progrès de l'archéologie, la connaissance plus intime que nous possédons aujourd'hui de la vie, des idées, des croyances des générations disparues, ont pu jusqu'à un certain point le rajeunir. M. Freytag, il est vrai, se défend d'avoir voulu composer sous forme de roman une

histoire de la civilisation germanique. Il déclare qu'il n'a prétendu faire que de la poésie, et il ajoute cette remarque fort juste, que, pour faire de la poésie avec les hommes du passé, il faut user d'un procédé analogue à celui qu'on emploie pour traduire une langue étrangère. » Le fait est qu'il y a beaucoup de poésie dans ces trois histoires, surtout dans les deux premières; mais nous y constatons aussi beaucoup d'érudition habilement fondue dans la narration. On peut même dire que la poésie est ici en raison directe de la fidélité historique. Il est certain d'ailleurs qu'il faut autre chose que de l'érudition pour donner du charme à ce genre de composition. Le roman historique à la façon de Walter Scott ne manquait certainement pas de détails archéologiques; mais c'était du bric-à-brac d'antiquaire plutôt qu'une représentation positive du moyen âge. Les meubles, les vêtemens, les armes, étaient peut-être irréprochables; les sentimens, les raisonnemens, l'âme en un mot était toute moderne. Sans oublier que là, comme ailleurs, l'idéal est inaccessible, on est en droit d'exiger que le souffle général d'une telle œuvre, non les décors seulement et les accessoires, nous transportent dans le temps où les événemens racontés se passent. Il faut que l'auteur commence par se traduire lui-même dans la langue parlée et pensée à cette époque. C'est en ce sens que nous approuvons cette autre assertion du romancier allemand, que les temps reculés qu'il décrit sont mieux compris du poète que de l'historien. L'érudit et le poète doivent pourtant se prêter un mutuel secours; autrement ce dernier ferait triste figure, le premier serait très ennuyeux, et, comme la réunion de ces deux qualités est rare, nous la signalons comme faisant le principal mérite des dernières œuvres de M. Freytag.

Sans qu'il puisse être question d'imitation servile, on y sent des réminiscences très habilement utilisées de Tacite, des frères Grimm, des *Nibelungen* et des chants héroïques de l'ancienne Allemagne. Le langage est archaïque, sans affectation, et la pensée l'est souvent plus encore que le langage. Nous retrouvons bien là la Germanie primitive, embellie, idéalisée, cela ne fait pour nous aucun doute, mais en somme très ressemblante à tout ce que l'on peut conjecturer d'après les données de l'histoire et de la légende. Nous y voyons des types qui se sont dégrossis, adoucis, civilisés, mais qui sont restés foncièrement identiques, et l'auteur a eu le bon goût de laisser entrevoir cette identité plutôt que de la mettre en relief en forçant la note. Sur ce point aussi, le premier des trois romans l'emporte sur les deux autres. Encore sensible dans le second, ce genre de mérite diminue dans le troisième, et il est à craindre qu'en se rapprochant des temps éclairés par la pleine lumière de l'histoire, les romans qui suivront, marqués par moins d'originalité, ne finis-

sent par rentrer dans la catégorie des romans historiques ordinaires; mais nous n'avons pas le droit de l'affirmer d'avance.

Pour l'espèce de trilogie qu'il s'agit ici d'apprécier, notre tâche est pour ainsi dire indiquée d'avance; il faut la faire connaître en la résumant. Quelques fragmens, littéralement traduits, serviront à donner une idée plus nette de la manière de l'auteur. Nous commencerons donc par *Ingo*.

II.

L'an 357, tandis que Julien gouvernait les Gaules avec le titre de César, une guerre sanglante éclata entre les troupes de l'empire et le peuple belliqueux des *Alemanî* qui occupaient la rive droite du Rhin depuis *Confluentes* (Coblentz) jusqu'aux environs d'*Augusta Rauracorum* (Augst, canton de Bâle). Les soldats impériaux, commandés par le César en personne et soutenus par de nombreux auxiliaires franks, remportèrent sur les *Alemanî*, non loin d'*Argentoratum* (Strasbourg), une victoire longuement disputée et rejetèrent les envahisseurs dans le Rhin, qu'ils passèrent après eux pour porter la guerre sur leur territoire. Les *Alemanî* n'avaient cédé qu'après une résistance acharnée, et dans leurs rangs on avait remarqué particulièrement une petite troupe de Vandales, venus des bords de l'Oder, sous les ordres de leur jeune prince Ingo, fils du roi Ingbert. Dépossédé par son oncle de la royauté paternelle et réduit à errer depuis lors de lieux en lieux avec les quelques fidèles qui avaient voulu partager son exil, cet Ingo surtout s'était distingué par des prodiges de valeur. Avec ses Vandales, il avait longtemps tenu tête aux charges furieuses des vainqueurs arrivés près du Rhin et lui-même avait enlevé un étendard romain. Blessé, mais ayant échappé comme par miracle aux javelots et aux flèches qui l'avaient poursuivi dans le fleuve, il avait pu se dérober sur l'autre rive aux recherches de l'ennemi, et il avait été soigné par une devineresse ou prophétesse alemane qui lui avait prédit un avenir paisible, prospère, mais obscur, s'il abandonnait le trophée conquis par sa bravoure, tandis que, s'il le gardait, le dragon flamboyant fixé sur l'étendard consumerait un jour son bonheur et son corps. Tel était encore le prestige des armes romaines qu'on attribuait une vertu magique aux enseignes de l'empire. Ingo préféra la gloire à l'obscurité, la prophétesse brûla le tissu sur lequel était cousu le dragon polycéphale aux langues écarlates et lui remit les têtes symboliques soigneusement pliées et renfermées dans une poche en peau de loutre. Ingo, ignorant ce qu'étaient devenus ses Vandales, partit avec son redoutable talisman. Il savait que sa tête avait été mise à prix par le César. Il se cacha dans les bois pour éviter les bandes ro-

maines qui saccageaient le pays, et dut même se garer des Cattes, voisins des Alemani, intimidés par la victoire de Julien et sollicitant son alliance. C'est après six jours et six nuits de marche forcée qu'il arriva sur les terres d'un chef thuringien, vassal, mais en fait très indépendant du roi de Thuringe, à qui il ne devait qu'un tribut annuel de chevaux.

Tous ces événemens ne se découvrent que peu à peu, à mesure qu'on avance dans le récit. Sur les confins de la Thuringe, Ingo dut parlementer d'abord avec un certain Wolf, gardien de la frontière pour le compte du chef Answald. Wolf reconnut tout de suite Ingo pour un Germain à la manière dont il marchait, « car, lui dit-il, tu marches la pointe du pied en dehors et en appuyant fortement sur les talons, tandis que les Romains font de petits pas en appuyant sur la plante des pieds comme des gens fatigués. »

Le seigneur Answald, à qui Wolf appartenait, était une manière de prince allemand primitif, très primitif même, en ce sens que sa *cour*, comme plus tard celle de nos rois mérovingiens, n'était autre chose qu'une cour de grande ferme. Il était suzerain d'un territoire peu étendu, mais fertile, adossé aux croupes du Thuringerwald qui regardent le sud-ouest. Il vivait là, au milieu d'une population adonnée à l'agriculture, entouré de plusieurs nobles qui le reconnaissaient comme leur chef, dont quelques-uns même étaient à son service féodal pour un temps déterminé, participant lui-même aux travaux champêtres, tandis que « la princesse » sa femme et leur charmante fille Irmgard s'occupaient des soins domestiques avec le zèle, l'économie et la naïveté culinaire des ménagères allemandes de tous les temps. Ses deux seuls soucis, c'était d'une part la crainte que la guerre allumée entre les Alemani, ses voisins, et les Romains n'étendit ses ravages jusque sur son paisible domaine, de l'autre la défiance qu'il nourrissait à l'endroit des projets du roi de Thuringe, Visino, qui entretenait une troupe de cavaliers dans sa forteresse royale, et qui ne paraissait pas voir de très bon œil l'autonomie du territoire relevant directement de l'autorité de son vassal. Parmi les jeunes nobles attachés au service d'Answald par un engagement temporaire, nous distinguons Théodulf, parent de sa femme, amoureux de sa fille, et dont Gundrun, mère d'Irmgard, favorisait secrètement la flamme.

Ingo fut d'abord accueilli par Answald au nom des lois sacrées de l'hospitalité et ne révéla qu'à ce chef et à sa compagne son origine et sa dignité. Il se tut modestement sur la part héroïque qu'il avait prise à la dernière bataille. Mais il y eut le lendemain fête au village. Les jeunes gens se disputèrent les prix de l'adresse et de la vigueur. Ingo les surpassa tous et infligea spécialement à Théodulf l'humiliation d'une défaite, ce qui laissa le brave Answald

assez indifférent, ce qui contraria sa digne moitié, mais ne déplut pas à leur fille. C'est par la démonstration de leur force physique que les jeunes gens de ce temps-là s'emparaient du cœur des jeunes filles. Un grand festin fut donné dans la *hof* ou demeure du chef. On y mangea, on y but, comme des Germains savaient manger et boire, c'est-à-dire solidement. On y dansa la « danse des épées, » sorte de ballet exécuté par la jeunesse guerrière. Le poète-chanteur Volkmar se présenta. Il était le chantre le plus goûté de ces fêtes. Toujours par monts et par vaux, c'est lui qui apportait les nouvelles des pays voisins, qui transmettait les messages, qui donnait de bons conseils et qui chantait les exploits passés ou récents des héros. Le sujet de ses chants cette fois fut la bataille que s'étaient livrée les Alemani et les Romains, ce fut la prouesse d'Ingo, fils d'Ingbert, qui avait vengé la défaite des Germains en enlevant aux soldats du César leur étendard sacré (1). Bientôt Volkmar, qui avait assisté à cette bataille, reconnut Ingo parmi les assistans et le désigna à l'assemblée, qui fit une ovation au jeune guerrier. Tous ces tableaux de mœurs antiques, encore très grossières, mais dominées par des principes de bravoure et de loyauté, sont d'un puissant effet.

Ce qui est charmant, ce sont les jeunes amours d'Irmgard et d'Ingo, qui s'avouent leur inclination naissante avec l'abandon de leur nature primitive, mais aussi avec cette chaste retenue qui avait frappé le regard de Tacite quand il étudia les mœurs germanes. Il nous faut traduire ce gracieux épisode.

« Le matin qui suivit la fête où Ingo avait reçu les hommages dus à sa bravoure, Irmgard se dirigea vers les bois à travers les prés couverts de rosée. Une brume blanche couvrait le sol et se suspendait aux arbres comme un manteau tissé par les esprits des eaux. La forme élancée de la jeune fille s'élevait au-dessus des vapeurs matinales, elle chantait, poussait des cris joyeux, les joues empourprées, ses longs cheveux épars, le cœur débordant de bonheur, et elle s'avancait à travers les ondulations de la brume, semblable à une déesse des champs. Elle avait entendu, elle avait vu ce que c'était que l'héroïsme quand il élève l'homme au-dessus des terreurs de la mort dans la société des grands dieux. Tous ses compatriotes s'étaient inclinés devant la valeur de celui qui lui plaisait secrètement et qui l'attirait plus que tout autre. Elle gravit le sentier montagnoux jusqu'à un endroit où le toit paternel disparaissait sous la feuillée et s'arrêta seule entre bois et rochers. Au-dessous

(1) C'est depuis Trajan que s'introduisit la coutume d'ajouter aux vexilles des cohortes un dragon à tête ou aux têtes métalliques et dont le corps, tissu d'une étoffe spéciale, se gonflait ou s'affaissait au vent de manière à imiter les mouvemens d'un être animé. De là sans doute les idées superstitieuses que les barbares attachaient à cet insigne militaire.

d'elle bruissait un torrent, sur sa tête planaient les nuages dorés du matin. Elle monta sur une pierre et chanta aux rochers et aux eaux bouillonnantes l'air du chanteur et les paroles qu'elle avait entendues dans la salle du festin. Elle répéta joyeusement ce qu'elle avait retenu de l'improvisation poétique de Volkmar, et, quand elle en vint au saut désespéré du héros dans le Rhin, elle se complut dans cette idée et elle chanta avec enthousiasme : — O vous, petits oiseaux des bois, sages messagers des dieux, et vous, petits sylphes cachés sous les fougères, écoutez encore une fois. — Et elle répéta les paroles. Et quand elle fut au moment où le héros disparaissait dans le fleuve, cette disparition l'attrista, et, comme elle était très sensible, son émotion s'épancha en de nouvelles paroles, et elle reprit la complainte du chanteur. La voix de la jeune fille vibrait claire et forte, accompagnée par le concert des oiseaux de la forêt et par le léger murmure d'une source voisine.

« Alors elle vit non loin d'elle une pierre rouler dans le torrent, elle regarda de ce côté et découvrit à ses pieds une forme humaine, enveloppée du tissu aérien des nixes et qui s'appuyait sur un tronc d'arbre. Le héros dont elle annonçait la gloire aux forêts était là, près d'elle, et, comme elle reculait effrayée, elle entendit sa voix suppliante : — Chante encore, jeune fille, et que j'entende de ta bouche ce qui me rend heureux. Le son qui sort de tes lèvres m'est plus doux que tout l'art de Volkmar. Lorsque le chanteur chantait et que la salle de ton père retentissait d'acclamations, c'est à toi que je pensais tout le temps, et ce qui surtout me rendait heureux et fier, c'était de pouvoir me dire que tu étais là et que tu entendais.

« — La peur que j'ai ressentie en t'apercevant a fait envoler les paroles, répondit Irmgard, — et elle tâcha de reprendre contenance quand elle le vit se rapprocher d'elle. — Je t'ai parlé naguère plus hardiment, reprit-elle en faisant allusion à un entretien qu'elle avait eu avec lui avant de savoir qui il était. Ne te moque pas de moi. Parmi nous, gens des forêts, la parole va tout droit, et nos pensées sont simples ; mais je suis triste à l'idée que tu entends pour la seconde fois de ma bouche ce que tu sais déjà. Si j'avais deviné qui tu étais, j'eusse mieux caché la bonne opinion que j'ai de toi, et maintenant je suis toute honteuse en pensant que tu m'épies.

« — Ne me cache pas tes bonnes intentions, Irmgard, dit le jeune homme d'un ton suppliant. Crois-moi, un banni n'entend pas souvent des paroles affectueuses sortir de la bouche d'une femme de cœur, lors même que le chanteur le loue et que son hôte boit en son honneur ; il n'en est pas moins sans famille, sans amis ; un homme considérable répugne à donner sa fille à celui qui n'a rien, et le fugitif ne laisse pas de fils sur la terre pour raconter ses exploits.

« Irmgard regardait fixement devant elle.

« — Mais toi, continua Ingo, souffre que je te dise le secret de mon âme. — Et il lui raconta ce que nous savons du charme fatal attaché aux têtes du dragon romain qu'il portait sur lui. — Depuis que je t'aime, ajouta-t-il, j'ai changé d'avis; il me semble qu'il vaudrait mieux s'asseoir à tes côtés et chevaucher paisiblement dans la campagne que de chercher en compagnie des vautours le tumulte des combats. Mes idées ont donc pris un tout autre tour, et le cœur me défaut à la pensée que je ne suis qu'un vagabond. Auparavant la destinée ne m'effrayait guère : je me fiais à mon bras et au dieu favorable qui peut-être un jour ramènera le banni dans sa vieille patrie; mais maintenant je vois que je m'en vais comme ce surgeon de sapin que le torrent emporte. — Il montrait, en parlant ainsi, un jeune sapin que les eaux avaient déraciné et qui, avec sa mousse et sa motte de terre, flottait encore droit sur les tourbillons du torrent. — La motte se rapetisse, dit Ingo d'un ton sombre, la terre se détache par morceaux, il va disparaître entre les pierres. — Irmgard se leva et suivit d'un œil attentif la course du surgeon sauvage qui descendait la pente rapide en tourbillonnant, et qui ne tarda pas à disparaître presque entièrement dans la buée du torrent. — Il s'arrête, s'écria-t-elle tout à coup d'une voix joyeuse, et elle bondit jusqu'à l'endroit où le jeune arbre s'était accroché à un petit cap qui faisait saillie. — Vois-tu, dit-elle à Ingo, il va verdir sur notre rive, il se pourrait bien qu'il y prît racine.

« — Dis-moi, reprit Ingo ravi, en serais-tu bien aise?

« Irmgard ne répondit pas.

« A ce moment, le soleil perça son enveloppe de nuages. Ses rayons tombaient d'aplomb sur la belle jeune fille, dont les cheveux brillaient comme de l'or sur sa tête et ses épaules. Les yeux baissés, les joues rosées, elle restait debout devant Ingo. Celui-ci, le cœur gonflé de joie et d'amour, s'approcha d'elle avec timidité. Irmgard restait immobile, comme fixée au sol. Elle fit un faible geste de défense et murmura d'un ton suppliant : — Le doux soleil nous voit! — Mais lui l'embrassa tendrement et dit au soleil, qui souriait : — Salut, doux seigneur du jour, sois-nous gracieux et garde fidèlement ce que tu vois! — Il l'embrassa de nouveau et sentit ses lèvres contre les siennes; mais, comme il allait l'enlacer de ses bras, Irmgard leva la main, le regardant avec des yeux pleins de tendresse, les joues toutes pâles, et elle lui montra le haut des montagnes. Ingo obéit et remonta à pas précipités. Quand il retourna pour voir où elle était allée, il la découvrit, toute baignée de lumière, agenouillée devant le petit arbre et levant au ciel des mains suppliantes. »

Sa situation dans la principauté d'Answald devint bientôt régu-

lière. Le conseil des anciens de la peuplade convoqué chez le seigneur Answald et présidé par lui conféra à Ingo le droit de séjour, et il put se choisir un « dévoué. » Son choix tomba sur ce jeune Wolf qu'il avait rencontré sur la frontière et qui s'attacha à son nouveau maître avec cette complète abnégation qui faisait la valeur du lien féodal. Cependant il avait des ennemis. Dame Gundrun ne l'aimait pas et soupçonnait qu'il s'était passé quelque chose entre lui et sa fille. Théodulf, l'amant agréé par la mère, mais non par la fille, était jaloux, provocateur, sournois. Sintram, son oncle et son protecteur, avait été trouver le roi Visino dans son *Kœnigsburg* (château royal), et bientôt Volkmar, le chanteur, était revenu chez Answald avec un message du roi qui invitait Ingo à venir le voir.

Le roi Visino était un grossier compagnon, ambitieux, rusé, cupide et ivrogne. Retranché dans son *burg*, il faisait de la centralisation à sa manière, entretenait dans ce dessein une troupe de cavaliers qui ressemblaient fort à des bandits, et se croyait un profond politique parce qu'il recourait tout aussi bien, pour parvenir à ses fins, au mensonge et à la trahison qu'aux lances de ses soudards. Il avait épousé une superbe princesse burgunde, du nom de Gisèle, qui lui était de beaucoup supérieure par ses goûts déjà civilisés, qui n'aimait guère son rustre d'époux, et qui s'ennuyait. Les Burgundes en effet, beaucoup plus rapprochés de la civilisation romaine, en avaient déjà senti l'influence. Gisèle adolescente avait connu Ingo, très jeune encore, à la cour de son père et lui avait gardé un tendre souvenir. Quand elle apprit qu'il se trouvait chez Answald, elle brûla du désir de le revoir et appuya son mari dans son projet de le faire venir au *Kœnigsburg*. Celui-ci avait un autre martel en tête. Il n'aimait pas à savoir ce jeune guerrier, entreprenant et déjà célèbre, au milieu de vassaux mal soumis; mais Ingo, que tant de liens charmans retenaient chez Answald et qui se défiait des intentions du roi, ne se pressait pas de venir. Lors d'une fête des moissons célébrée chez son hôte, un de ces jongleurs qui erraient de pays en pays en émerveillant les naïfs habitans des contrées germaniques par leurs tours de passe-passe, leurs marionnettes grotesques et leurs singes déguisés en légionnaires romains, mais qui servaient aussi d'espions à la politique romaine, avait reconnu Ingo et semé sur sa route le bruit que sa tête était mise à prix par ordre du César. La cupidité bien connue du roi Visino ne permettait pas de se fier à ses avances hospitalières. Ingo toutefois se déclara prêt à se rendre à sa cour dès qu'il pourrait le faire d'une manière conforme à son rang.

Bientôt la situation se compliqua. La petite troupe des Vandales demeurés fidèles à Ingo, ceux du moins qui avaient pu s'échapper

de la grande bataille, finirent par le rejoindre. A leur tête était un vieux guerrier nommé Berthar, type du vassal dévoué corps et âme à son seigneur, longtemps précepteur et protecteur, désormais l'intime conseiller de celui qu'il reconnaissait pour son roi. D'abord Answald résolut de leur accorder aussi l'hospitalité; mais les relations entre les nouveau-venus et les habitans de la principauté ne tardèrent pas à devenir difficiles. Il y avait des conflits de coutumes. Dame Gundrun, contrariée dans ses vœux sur sa fille et dans ses idées de ménagère, Théodulf, plus jaloux que jamais, attisèrent le feu de la discorde. En vain Irmgard et sa fidèle suivante Frida, dont Wolf était fort amoureux, firent de leur mieux pour l'éteindre. Le bonhomme Answald prit quelque temps le parti de ses hôtes, mais quand sa femme lui eut révélé l'amour d'Ingo pour sa fille, il se refroidit à leur égard et désira lui-même qu'ils partissent. Il n'admettait pas la possibilité d'un mariage entre sa riche héritière et ce détroné, fort brave sans doute et de naissance illustre, mais qui n'avait ni sou ni maille. Le roi Visino lui faisait savoir qu'il ne voyait pas sans déplaisir ce rassemblement de guerriers nomades. Enfin Théodulf et Ingo, à la suite d'un différend de chasse, s'injurièrent et durent vider leur querelle en combat singulier. Théodulf, grièvement blessé, en revint à grand'peine, et, comme Irmgard refusait d'aller le soigner comme sa fiancée, Answald furieux dénonça l'hospitalité à Ingo.

Celui-ci savait déjà ce qu'il devait faire. Vers les sources de l'Idis, petit affluent du Mein, se trouvait un territoire peu étendu, mais boisé, fertile et propre à l'élevage du bétail, dont les habitans avaient perdu leurs seigneurs. Inquiets de leur position isolée entre les Burgundes et les Thuringiens, ils désiraient s'inféoder à une race noble étrangère qui les protégerait contre leurs ennemis (1). Ingo et ses Vandales défilèrent donc fièrement pour aller s'établir en protecteurs et seigneurs de ce pays sans maîtres. Une partie de la population, devenue trop nombreuse pour le territoire restreint d'Answald, devait bientôt les y rejoindre; mais auparavant, esclave de sa parole, Ingo voulait se présenter à la cour du roi Visino.

L'hiver était venu. La neige couvrait la terre de son blanc manteau. Le matin qui suivit le départ des Vandales, Ingo et Irmgard, amenés par un mystérieux pressentiment, se rencontrèrent une dernière fois à l'endroit où ils avaient échangé leurs premiers aveux.

« — Mon roi s'en va vers ses ennemis, dit tristement Irmgard,

(1) Tout cela est strictement conforme à ce que nous savons aujourd'hui des vrais origines de la féodalité.

parce que ma famille a été inhospitalière pour lui. Cette pensée m'est amère, la vie m'est odieuse. Tu seras courroucé contre nous quand, dans la détresse, tu penseras à la maison de mes pères. — Partout où j'irai, c'est à toi que je penserai, s'écria Ingo; c'est de toi que j'attends tout mon bonheur. Tu es ma bien-aimée, et ton cœur est fort. C'est pourquoi je remets entre tes mains le fil dont ma destinée dépend, comme l'a dit la prophétesse. — Il lui tendit un petit sac de peau de loutre, fermé de solides courroies. Irmgard regardait cet objet avec quelque effroi. — C'est là que le charme du dragon est renfermé, continua Ingo à voix basse, le secret de la victoire des Romains, comme le pensent nos vieux guerriers, et aussi mon sort à moi-même. Le Romain a répandu l'or dans le Koenigsburg, il se peut donc que les gens du roi me dressent des embûches. S'ils me tuent, moi et mes compagnons, il ne faut pas que le Romain retrouve ce qui lui assure la victoire. Garde-moi donc ce gage jusqu'à ce que je te le réclame; si mes ennemis réussissaient dans leur dessein, tu porterais ce charme au terre funéraire qu'ils élèveront sur mon corps, et tu l'enfouirais bien avant dans la terre pour qu'aucun étranger ne l'ait jamais.

« Irmgard prit le petit sac et le tint dans ses deux mains, tandis que ses larmes coulaient. — Tu deviens étranger au foyer de mes pères, mais tu n'en restes pas moins mon ami et mon hôte, Ingo, et tu habites là, tout près de mon cœur. C'est là que je veux garder ce que tu me confies, et je supplie les déesses du destin que ce gage me donne de participer à ton sort. Si j'étais née homme, je suivrais tes pas; mais je m'assois solitaire, les lèvres closes, dans ma triste demeure, et je penserai à toi que seuls les autours verront, les oiseaux sauvages qui volent entre ciel et terre, — car, mon noble seigneur, tu erres sans trouver de repos entre des murs ennemis, sous le vent qui siffle et le grésil qui tombe.

« — Ne pleure pas, douce amie, reprit Ingo; je ne crains pas que mes ennemis parviennent à me détruire. Si la froide neige tourbillonne, mon cœur est joyeux, parce que j'ai foi en toi. Nuit et jour, je ne pense qu'à une chose, au moyen de t'obtenir.

« — Celui que le père maudit, que la mère déteste, celui-là, leur enfant l'aime; y a-t-il sur terre une plus grande douleur? soupira Irmgard.

« Ingo l'entoura de ses bras et lui dit doucement : — Cache bien notre amour devant les autres, comme l'arbre cache sa force dans la terre quand l'été s'en va! Maintenant le géant hiver fait rage autour de nous et la beauté des champs est recouverte d'un blanc linceul. Toi aussi, douce amie, porte paisiblement ton manteau de glace. Quand les bourgeons s'ouvriront au renouveau, et que la jeune verdure germara sur la terre, regarde le soleil du prin-

temps et écoute si tu entends le chant des cygnes sauvages traversant les airs.

« — Je dissimulerai et je persévérerai, répondit Irmgard d'une voix solennelle; mais toi, si la tempête gronde sur ta tête, pense que je te plains, que je t'appelle, et, si le doux soleil te sourit, que je pleure à cause de toi. — Elle détacha un ruban de sa tunique et le noua autour du bras d'Ingo. — Ainsi je te lie à moi pour que tu saches que tu es à moi comme moi je suis à toi. — Puis elle se jeta à son cou et le tint pressé contre elle.

« On entendit dans le voisinage comme le cri rauque d'un oiseau de proie. — C'est le garde qui m'avertit qu'il faut nous séparer, dit Ingo. Bénis-moi, Irmgard, pour que mon voyage tourne bien pour toi et pour moi. — Il baissa la tête, Irmgard étendit les bras, remua les doigts et murmura la formule de bénédiction. Le jeune homme la serra encore une fois sur son cœur et disparut dans les sapins. Irmgard se retrouva seule entre bois et rochers; autour d'elle, la neige tombait en floconnant. »

Ingo et ses Vandales arrivèrent au Kœnigsburg, dont ils admirèrent les murs élevés, les tours crénelées, les fossés profonds et les ponts-levis, innovation récente encore. L'accueil qui leur fut fait dénotait beaucoup d'empressement de la part de la reine Gisèle, peu de bienveillance chez le roi son époux, et un mauvais vouloir très marqué chez les gens du roi. Le fidèle Berthar remarqua toute sorte d'indices qui mirent en éveil sa prudence, et recommanda à son jeune prince d'être sur ses gardes. La précaution n'était pas inutile, car Ingo faillit être tué par une flèche partie on ne savait d'où. Cependant le roi Visino prenait goût à la compagnie d'Ingo, et la reine allait continuellement à la cuisine pour s'assurer qu'on préparait avec soin les viandes destinées à ses hôtes. Dans une partie de chasse, Ingo sauva le roi, qu'un taureau furieux allait éventrer. Aussi le roi se montra-t-il charmant pour lui dans le festin qui suivit la chasse. A table, il fut question des Romains, de leur manière de vivre, des merveilles de leurs cités. Ingo avait été une fois à Trèves. Ce qui l'avait le plus surpris, c'était d'y rencontrer des soldats qui se disaient Romains et qui avaient l'œil bleu et parlaient la langue des Germains. Mais le plus amusant de ces Teutons primitifs quand il développa ses idées sur la civilisation romaine, ce fut sans contredit le vieux Vandale Berthar, et il faut lui laisser la parole.

« — Pour moi, sire roi, dit-il, je ne donne pas grand'chose de la sagesse romaine, que d'autres vantent. J'ai été aussi dans les grands *burgs* de pierre que les Romains ont bâtis, et principalement quand mon seigneur Ingo m'envoya vers le sud par-delà le Danube à *Am-gustaburg* (Augsbourg), où maintenant les Souabes se sont établis.

J'entrai péniblement par les murs ébréchés, et j'y vis beaucoup de niaiseries déplorables pour un homme de bon sens. Les maisons romaines sont tassées l'une contre l'autre comme des moutons en temps d'orage. Je n'en vis pas une où il y eût place pour une cour, pas même pour un fumier. Je voulus savoir où il y avait un fumier, vous comprenez; j'interrogeai mon hôte: ah! bien oui, ils n'ont pas plus de honte que des petits chiens. Je couchai dans une étrange loge, toute en pierre. Les murs et le pavé étaient glissants, peints de toute sorte de couleurs. Les braves Souabes y avaient mis un toit de chaume. Je vous assure que je ne fus pas à mon aise pendant la nuit entre ces pierres, et que je fus content quand au matin les hirondelles vinrent gazouiller sur la paille. Il avait plu pendant la nuit, et dans une flaque d'eau j'aperçus deux canards; mais ce n'étaient pas des canards vivans, ils étaient comme qui dirait peints sur le pavé. Je m'avançai, je donnai un coup de hache sur le pavé, et je découvris que c'était un misérable petit ouvrage de petits cailloux sans nombre joints ensemble. Chaque caillou était cimenté dans le sol et à la surface aussi poli qu'une hache de pierre. C'est avec ces cailloux que l'on avait fait les deux oiseaux que nous appelons des canards. Et c'était un ouvrage auquel plusieurs hommes avaient dû travailler bien des jours, rien que pour polir ces cailloux durs. Cela me parut tout à fait stupide, et mon Souabe pensait comme moi.

« — Peut-être le canard est-il pour eux un oiseau sacré qu'ils ne voient pas souvent, interrompit Balda, un prud'homme de la suite de la reine. Il y a des oiseaux qu'on voit partout, et d'autres non.

« — C'est aussi ce que je me disais, reprit Berthar, mais mon hôte savait qu'ils aiment à faire des choses comme cela pour marcher dessus.

« Les assistans riaient. Balda ajouta : — Nos enfans ne font-ils pas de petits ours avec de la crotte et des fours avec du sable? Les Romains sont devenus des enfans.

« — Tu dis vrai. Ils ont limé leurs cailloux pour faire des oiseaux, tandis que dans leurs forêts les guerriers souabes charpentaient leurs forts de bois... Et puis, quand ils veulent manger, ils s'étaient comme des femmes en mal d'enfant.

« — Ce que tu nous racontes au sujet des canards est inexact et ridicule, interjeta un certain Wolfgang, qui en voulait à Berthar. C'est l'art des Romains de savoir tout imiter avec des couleurs et des pierres, et pas seulement des oiseaux, mais aussi des lions et des guerriers qui combattent. Ils s'entendent à représenter les dieux et les héros de manière qu'on les croirait vivans. Ils font ainsi pour s'honorer eux-mêmes et pour conserver le souvenir de ce qu'ils représentent.

« — Ils grattent les cailloux, repartit le vieux Vandale, mais c'est de notre sang que sortent les héros qui leur gagnent des batailles. Si c'est leur manière d'aimer le travail des esclaves, la nôtre est de commander aux esclaves. Je ne loue pas le héros qui s'engage à servir un esclave...

« — Cependant, dit Ingo, les sages reconnaissent que la puissance des Romains est devenue plus grande qu'autrefois. Ils se vantent qu'au temps de leurs pères il est venu dans leur empire un dieu nouveau qui leur procure la victoire.

« — Je sais depuis longtemps, dit le roi, qu'il y a un grand secret dans leur Christus. Et leur foi n'est point du tout fausse, car ils sont réellement plus souvent victorieux qu'autrefois. On entend dire toute sorte de choses là-dessus, et personne n'en sait le fin mot.

« — Ils ont très peu de dieux, déclara Berthar d'un ton grave, peut-être même n'en ont-ils qu'un, qui a trois noms. Le premier nom, c'est *père*, le second *fiis*, et le troisième *un*.

« — Le troisième, c'est *Diabolus*, s'écria Wolfgang; je sais cela, moi; j'ai vécu moi-même en mon temps parmi les chrétiens, et j't'assure, sire roi, que leur charme est le plus puissant de tous. J'ai appris à connaître leur signe secret, et une conjuration qu'ils appellent *Pater noster*, souveraine contre toutes les maladies. » Et tout en parlant il fit respectueusement un signe de croix sur sa jarre de vin.

Interrompons un instant notre résumé pour relever dans ce curieux dialogue la mauvaise humeur du Germain barbare, surtout du Vandale, contre toute espèce de luxe ne servant qu'à flatter les yeux. Il y avait encore, semble-t-il, quelque chose de ce trait de la race dans les régimens du nord de l'Allemagne lors de la dernière invasion.

Pour en revenir à notre histoire, disons qu'Ingo crut pouvoir solliciter l'appui du roi en faveur de ses amours, que le roi ne se montra très désireux ni du mariage d'Irmgard avec Théodulf, ni de son mariage avec Ingo, mais que, tout compte fait, si Ingo ne lui demandait pas d'argent et s'il ne s'établissait pas sur le territoire d'Answald, il fermerait les yeux à la rigueur sur les entreprises que le jeune homme pourrait tenter pour en venir à ses fins. Le pauvre sire ne savait pas combien il lui eût importé au contraire que son hôte s'unît à la jeune fille qu'il aimait. La reine Gisèle avait senti renaître son ancienne inclination pour Ingo. Elle lui faisait des propositions insidieuses, lui insinuait qu'il serait pour son jeune fils le meilleur des précepteurs et des conseillers, qu'il devait s'établir à la cour de Thuringe, et s'élever au premier rang par son courage et ses exploits. Vers le même temps, le roi Visino avait été bien aise de se servir de la troupe vandale et de son chef contre

une peuplade saxonne avec laquelle il avait des démêlés. Ingo lui avait été encore une fois d'un grand secours. Il était donc enchanté de son hôte; mais arriva le Frank Harletto, allié des Romains et chargé par Julien de réclamer la personne d'Ingo, dont l'espionnage avait découvert le refuge. Le Frank apportait de magnifiques présents qui devaient payer l'extradition d'Ingo, et Visino, tenté par la cupidité, avait forte envie de consentir à ce honteux marché. Il fallut pour l'en détourner toute l'énergie de Gisèle, et encore ne fut-ce qu'après une lutte formidable où Visino faillit périr que les Vandales, Ingo à leur tête, purent enfin partir pour cette vallée de l'Idis où ils devaient se fixer définitivement. Visino s'aperçut qu'il avait baissé dans l'estime de Gisèle et regretta qu'elle fût par sa naissance d'un rang si élevé. — Autrement, disait-il, je l'eusse volontiers battue pour reconquérir son amour.

Sur le domaine d'Answald, les émigrans faisaient aussi leurs préparatifs, et nous remarquons dans un nouveau chapitre une description très vivement peinte de cet exode qui fait penser à la fièvre d'émigration dont aujourd'hui le paysan allemand est souvent saisi. Les Vandales et les colons émigrés du territoire d'Answald se rejoignirent au pays d'espérance. L'alliance entre les cultivateurs anciens et nouveaux du sol et leurs nouveaux seigneurs fut conclue et scellée par des sacrifices solennels. Le *burg* d'Ingo s'éleva rapidement sur une colline aux contours escarpés. Un message symbolique d'Irmgard parvint au jeune prince, qui comprit qu'il n'y avait plus de temps à perdre pour arracher sa bien-aimée aux tortures d'un mariage forcé avec Théodulf, et par une nuit d'orage Irmgard, enlevée avec autant d'adresse que de bonheur, quitta la maison paternelle, qu'elle ne devait plus revoir. Le lendemain, elle était la femme de son doux héros.

Deux ans se passent. Irmgard est mère d'un enfant qu'elle berce sur le bouclier de son père. Ingo rêve de nouveaux combats. Le roi Visino vient de mourir en sortant d'un festin, Gisèle règne à sa place comme tutrice de son fils. Un jour qu'Irmgard baignait son enfant, non loin de son burg, dans une claire fontaine tout entourée de mousse, une femme à cheval, richement vêtue, aux traits beaux, mais fiers et sombres, parut tout à coup devant elle, et la jeune mère, en ce moment très peu vêtue, n'eut d'autre ressource que de cacher ses jambes nues dans la mousse et de ramener ses longs cheveux sur sa poitrine. L'inconnue lui parla rudement, comme à une femme méprisable. Ingo arriva à temps pour la protéger, prit sans cérémonie le manteau de la reine (car c'était elle) et le jeta sur les épaules d'Irmgard pour qu'elle pût décentement regagner sa demeure. Gisèle est venue tenter Ingo. Elle lui montre les Burgundes, les Thuringiens, les vassaux d'Answald, les Romains, prêts

à se liguier contre lui. Une seule chose peut le sauver : qu'il se réfugie au Kœnigsburg, où Gisèle est libre et reine, et où il ne tardera pas à régner lui-même, comme il règne déjà sur un cœur que son image a toujours rempli. Le roi Visino est mort, mais nul ne sait au juste dans quelle mesure sa mort a été naturelle. Devant cette belle reine qui lui offre la sécurité, la richesse, la royauté, la gloire, Ingo reste un moment comme étourdi. Tout à coup d'en bas il entend la voix de son enfant. Ce doux son le rappelle à lui-même, et il proteste de son amour fidèle pour Irmgard. La reine furieuse lui déclare qu'elle ou lui est désormais de trop sur la terre, et, comme il demeure inébranlable, elle le quitte la rage dans le cœur.

Peu de temps après, Burgundes et Thuringiens envahissaient la vallée de l'Idis. Le burg d'Ingo était assiégé par une armée nombreuse à laquelle la reine semblait avoir communiqué ses fureurs. Ses Vandales, Berthar et lui-même firent des prodiges de valeur. Deux fois l'assaut fut repoussé. Le vieil Answald, accouru sur les lieux, essaya en vain de s'interposer. Il put encore arriver jusqu'à sa fille, qui se jeta dans ses bras en lui criant : Bénis-moi, mon père, embrasse ma mère ! et rentra précipitamment sous le toit où l'on venait de déposer son Ingo blessé à mort. Les assiégeans avaient réussi à mettre le feu à la forteresse de bois. Des combats épiques, rappelant la fin du *Niebelungen-Nôt*, se livrèrent encore sur le seuil de la demeure que les flammes dévoraient déjà. Wolf succomba en défendant son seigneur. Un terrible orage vint mêler son fracas aux horreurs de cette lutte désespérée. Quand enfin Gisèle pénétra dans la chambre reculée où l'on avait porté les blessés, elle aperçut le vieux Berthar étendu mort sur son bouclier au pied du lit de son maître bien-aimé, Irmgard inclinée sur ce lit tenant dans ses mains celles d'Ingo, tous deux frappés par la foudre. La prédiction de la prophétesse allemande était accomplie. Le dragon magique consumait Ingo et son bonheur. — Pourquoi les dieux n'ont-ils pas permis que ma place fût là ? — proféra Gisèle d'une voix farouche.

Cependant au plus fort de la mêlée Irmgard avait confié son enfant et le talisman à sa fidèle Frida. Celle-ci parvint à s'échapper avec son précieux fardeau. C'est tout ce qu'on en put savoir, car, malgré les recherches les plus actives de Théodulf et de la reine, personne ne put leur dire ce qu'était devenu le fils d'Ingo.

III.

En racontant l'histoire d'Ingo, la plus originale des trois, nous n'avons pu donner qu'une très faible idée de ce qu'elle a d'étrange, d'agreste à la fois et de rude. Elle fait penser à chaque instant à ces grands bois peu fréquentés où, quand on s'y promène au prin-

temps, on découvre sous les broussailles, au milieu des ronces, des fleurs d'une grâce rustique incomparable. Peut-être, au nom d'une archéologie sévère, aurait-on le droit de relever quelques anachronismes dans cette peinture de la vie germanique au IV^e siècle de notre ère. Quand on sait ce qu'étaient ceux des Germains qui, tels que les Franks, arrivèrent encore païens sur les terres de l'empire, si différens des Goths et des Burgundes déjà chrétiens et moralement conquis par la civilisation, il est difficile de se représenter les Germains du centre vers l'an 360 aussi laborieux, aussi agricoles, aussi bons constructeurs, que nous les décrit M. Freytag. Tacite nous les montre au II^e siècle encore très apathiques pour tout ce qui n'était pas la chasse ou la guerre. Auraient-ils donc changé au point qu'on doive les reconnaître dans les scènes d'activité champêtre, régulière, paisible, qui se rencontrent dans *Ingo*? Il nous semble aussi qu'il y a chez plusieurs personnages du récit un sentiment de l'unité germanique qui jure avec l'état d'hostilité continuelle, acharnée, qui fut si longtemps l'état normal des peuplades germaniques. Est-il bien sûr qu'un Germain du nord, malgré la parenté des idiomes, pût alors converser aisément avec des Germains du centre et du sud? Aujourd'hui un Poméranien et un Badois, parlant chacun son patois local, ont toutes les peines du monde à s'entendre, et l'on sait que dans une même région linguistique ce n'est pas la langue générale et dominante, ce sont les patois qui remontent le plus haut.

Ces questions, qu'il serait d'ailleurs difficile de résoudre avec certitude, ne détruisent pourtant pas l'impression de réalisme antique que l'on retire de ce livre singulier. L'auteur a pris soin de la fortifier par un judicieux emploi de son érudition. Les pièces de monnaie romaine que les femmes portent sur leur vêtement comme une parure, le balai mis en travers de la porte en guise de mauvais présage à l'adresse de l'amant qu'on veut évincer, le langage figuré des personnages qui, pour énoncer leurs idées, trouvent plus facilement des images que des raisonnemens, le rythme lyrique auquel ils se laissent aller sans le vouloir lorsque l'émotion ou la passion les domine, une foule de détails dus aux recherches historiques de notre temps, mais habilement fondus dans le cours même du récit, tout concourt à relever cette saveur *sui generis* qu'aucun livre du même genre, du moins à notre connaissance, ne possède au même degré. Nous n'hésiterons donc pas à saluer dans *Ingo* une véritable œuvre d'art. Pourrons-nous en dire autant des deux romans qui lui font suite? Nous allons résumer maintenant l'histoire d'*Ingraban*.

L'an 724 de notre ère, au temps où Grégoire II était pape et Charles Martel maître du grand empire frank, trois voyageurs à

cheval cheminaient vers la région montagneuse qui s'étend sur les confins de la Franconie et de la Thuringe. Celui qui marchait en tête était un jeune Thuringien nommé Ingraban, et plus souvent par les gens de l'endroit Ingram, dernier rejeton d'une ancienne famille dont l'origine était légendaire, mais qui ne possédait qu'un petit domaine au pays de Thuringe. Il servait de guide aux deux autres, l'un d'âge mur, aux larges épaules, méditatif, l'air imposant, le second à peine sorti de l'adolescence, aux traits réguliers et délicats, d'une exquise douceur. On les eût pris pour deux marchands voyageant pour leurs affaires. En réalité, le plus âgé de ces deux cavaliers n'était autre que l'illustre Winfried, plus connu dans l'histoire sous le nom de saint Boniface, le grand apôtre de la Germanie; l'autre était son neveu Gottfried, qui avait voulu s'associer à son œuvre missionnaire dans un pays où la semence de la foi chrétienne était déjà répandue, mais où la grossièreté des mœurs, l'attachement persistant d'un grand nombre à la vieille religion, le manque total de discipline et d'organisation, enfin les dévastations continuelles commises par les hordes slaves campées dans le voisinage compromettaient tristement le succès de la propagande. Le guide Ingraban était lui-même païen, ne savait guère ce que les deux voyageurs allaient faire dans son pays, et se montrait on ne peut plus revêché à leurs instructions religieuses; mais il s'était engagé par serment à les protéger jusqu'au moment où ils seraient parvenus en pleine Thuringe, et rien au monde ne l'eût empêché de remplir son engagement. Arrivés au-dessus d'une vallée pittoresque connue sous le nom d'Idisthal, ils s'arrêtèrent pour passer la nuit sur un monticule où il semblait que la main des hommes eût jadis creusé le sol en fossés profonds. Du reste, le pays était désert. L'œil, de quelque côté qu'il se tournât, ne découvrait aucune habitation. Plusieurs invasions successives, Avars et Wendes avaient ravagé la vallée. C'est là pourtant que, selon la tradition locale, les ancêtres d'Ingraban avaient vécu jadis. A l'endroit où l'on disait que leur demeure s'était élevée autrefois, se dressait seul un grand arbre que le jeune guide saluait avec vénération, et qui plongeait par ses racines dans un terrain où l'on trouvait, dès qu'on remuait la surface, des débris carbonisés. Winfried et son jeune compagnon lui parurent commettre un sacrilège quand ils choisirent cet emplacement pour se livrer au sommeil et que le plus âgé enfonça sa hache dans le tronc du vieil arbre, comme pour défier les puissances ennemies qui pouvaient hanter ce lieu désolé. Quant à lui, il préféra dormir un peu plus haut, près d'une source qu'il aimait sans trop savoir pourquoi. Dans les brumes du soir qui s'élevaient d'un torrent coulant au fond du ravin, il croyait voir des formes divines qui se dessinaient légèrement et ondulèrent gracieusement

en lui envoyant des gestes caressans et des bénédictions mystérieuses.

Le lendemain, les trois voyageurs se remirent en route. Bientôt ils découvrirent que les Sorbes, tribu slave pillarde qui désolait cette région sans défense, avaient tout récemment passé par là. La belle métairie d'un Frank, dont la fille était chère à Ingraban, avait été dévastée, son propriétaire tué, ses enfans enlevés, et avec eux leur sœur aînée, la bien-aimée du jeune guide. Aussi fit-il diligence pour mener ses voyageurs au village thuringien qu'ils devaient atteindre et qui était le sien, afin d'aviser promptement aux moyens de délivrer la jeune fille, s'il ne pouvait tirer vengeance de ses ravisseurs.

D'autres soucis assiégeaient Winfried ou Boniface. Comme nous l'avons dit, il y avait déjà des chrétiens et des embryons d'églises chrétiennes en Thuringe; mais à peine arrivé sous le toit du prêtre Meginhard, qu'on appelait Memmo dans le pays, il en vit assez pour comprendre que l'œuvre était à peine ébauchée. Memmo était un rustre dont un supérieur avisé pouvait à la rigueur tirer quelque parti, mais qui, livré à lui-même, sans direction, sans discipline, retombait très vite sous le poids d'une sensualité épaisse. Ses paroissiens ne voyaient guère en lui qu'une espèce de sorcier, sachant énoncer en latin, langue pour eux surnaturelle, des incantations ou des sorts qui semblaient l'emporter sur les vieilles formules par leur vertu curative ou préservatrice; quant à l'influence morale de son enseignement, elle était nulle. Le gros Memmo, il faut le dire, ne prêchait pas d'exemple. Boniface le trouva en compagnie d'une servante joufflue qui lui faisait la cuisine et d'une jeune esclave sorbe, faite prisonnière dans un combat et qu'on lui avait envoyée en reconnaissance d'un service rendu, comme on lui eût donné une outre de vin ou une génisse. Le saint, qui ne plaisantait pas en matière de discipline, commença par renvoyer les deux femmes et administra lui-même à Memmo une flagellation qui dura une bonne partie de la nuit et à laquelle Memmo se soumit avec la plus entière humilité. Boniface alors lui annonça sa résolution de se fixer pour un temps assez long dans la Thuringe, dont il voulait que la conversion devint une réalité, et de bâtir une véritable église chrétienne dans ce pays qui n'avait pas encore d'édifice religieux. Il apportait pour cela des reliques et des vases sacrés. En même temps il apprit que Memmo, naguère fait prisonnier par les Sorbes, avait dû sa délivrance au désir de Ratiz, chef de la peuplade slave, d'entrer en relations avec le grand chef des Franks, et à la promesse qu'il avait dû faire de communiquer ce désir à Boniface, dont le Sorbe connaissait le crédit auprès de l'illustre guerrier. Boniface voulut savoir au juste ce que signifiaient ces avances du chef bar-

bare et chargea son neveu Gottfried de se rendre auprès de lui, en s'associant Ingraban, qui cette fois encore lui servirait de guide. Ses instructions lui enjoignaient de demander avant tout au chef des ravisseurs le renvoi des femmes et des enfans enlevés lors de sa récente expédition. Une superbe coupe de vermeil, artistement ouvragée, devait récompenser la bonne volonté de Ratiz.

Le jeune moine et le jeune Thuringien se rendirent donc au campement des Sorbes, qui ressemblait à s'y méprendre à un village cosaque d'aujourd'hui. Les négociations ne furent pas des plus faciles. Si les Thuringiens sortaient à peine de la barbarie, les Sorbes étaient encore de vrais sauvages. Ratiz, avec son titre de roi, n'était qu'un brigand chef de brigands, avec quelques visées ambitieuses et beaucoup de ruses. Lorsque, médiocrement confiant dans la capacité du jeune envoyé de Boniface, il l'eut mis à l'épreuve en lui faisant lire un parchemin sur lequel étaient écrites des phrases latines dont il ignorait lui-même le sens, il fit croire à son entourage qu'une formule trinitaire en latin, lue par le jeune homme, signifiait que le chef des Franks lui offrait son amitié. C'est avec peine qu'il accorda la permission de voir les captifs, et Ingraban eut la douleur d'apprendre que sa bien-aimée Walburge avait été choisie pour partager avec vingt autres la couche de son hideux vainqueur. Il put pourtant parler à la jeune esclave et lui remettre son couteau pour qu'elle eût moins de peine à s'acquitter des pénibles travaux qui lui étaient imposés. Ingraban voulut toutefois tâcher de la ramener sans la tenir de l'intervention de Gottfried, qu'il n'aimait pas. Il défia Ratiz en combat singulier, Ratiz refusa; mais Ingraban dut accepter le « duel des pots, » genre ignoble de combat où celui qui succombait le premier aux vapeurs de l'ivresse perdait par cela même son enjeu. Ingraban engagea son cheval et perdit. La malheureuse Walburge, témoin de ce duel qui révoltait ses sentimens de chrétienne, — car elle comptait parmi les adeptes ferventes de la foi nouvelle, — ne put supporter l'idée qu'elle allait être livrée à l'odieux bandit et se fit, avec le couteau de son amant, une entaille sur la joue. Elle se fût même tuée dans son désespoir, si Gottfried ne lui eût arraché le couteau des mains. Ingraban, qui attribuait sa male chance à l'influence néfaste du moine, voulut tenter une dernière fois la fortune. Il joua Walburge aux dés. Sa propre personne servait d'enjeu. Il perdit encore, et devint ainsi l'esclave de Ratiz. Tout espoir semblait donc envolé pour la pauvre captive, lorsque Gottfried, en faisant un usage habile de la renommée du puissant chef des Franks et de la crainte qu'il inspirait à Ratiz, en posant le renvoi des captifs comme condition absolue de toute négociation, parvint à changer les idées du grossier personnage. Il échoua toutefois dans ses efforts pour déli-

vrer aussi Ingraban. Le chef sorbe déclara qu'il était sa propriété, sa chose légitimement gagnée, et on lia le jeune Thuringien dans une espèce de cabane, en attendant l'heure de le sacrifier aux divinités de la peuplade.

Ne pouvant obtenir davantage, Gottfried reprit la route de la Thuringe, précédé des prisonnières et des enfans et assisté du serviteur d'Ingraban, un certain Wolfram, qui joue dans cette histoire un rôle tout semblable à celui de son presque homonyme dans celle d'Ingo, le rôle du serviteur entièrement, absolument dévoué à son maître, et dont la devise est *wie der Herr, so der Knecht*, le serviteur suit la fortune de son seigneur. A peine eut-il mis à peu près sur la bonne route le cortège qui s'avançait, bannière déployée et chantant des cantiques, qu'il fut saisi par l'impérieux besoin de retourner près d'Ingraban pour tâcher de le sauver ou de mourir avec lui. Par des miracles d'adresse et d'énergie, il parvint à opérer contre toute vraisemblance l'évasion de son maître, et ils purent s'enfuir de concert avec un autre prisonnier thuringien qui, à la faveur des ténèbres, se donna le plaisir, avant de quitter le village sorbe, d'y mettre le feu. Quand, ayant dépisté ceux qui les poursuivaient, les trois fugitifs aperçurent du haut d'une montagne les flammes qui dévoraient les huttes sorbes, Ingraban s'arrêta comme terrifié. Il n'était pourtant pas tendre de nature et ne connaissait guère la peur, c'étaient les demeures de ses ennemis détestés qui flambaient; mais il avait une horreur instinctive des incendies, c'était chez lui comme une répulsion héréditaire.

Après un pénible voyage, troublé par les poursuites des bandes sorbes qui voulaient se venger et reprendre leurs prisonniers, Ingraban et ses deux compagnons, Gottfried et ses protégées un peu plus tard, atteignirent enfin le village thuringien. Walburge fut admirable de courage et de soins maternels pour les enfans, la robuste païenne Gertrude la seconda de son mieux, et Gottfried déploya une prudence, un dévouement dont la source était pure comme sa foi mystique, mais auxquels se mêlait déjà un sentiment nouveau pour lui, dont il n'osait pas se rendre compte, et dont Walburge était l'objet.

Le comte Gerold venait d'arriver en Thuringe, envoyé par le duc Charles pour défendre ce pays menacé par les hordes pillardes. Le nouveau suzerain s'entendit avec Boniface pour que les intérêts de la politique franke et ceux de l'évangélisation de la contrée se prêtassent un mutuel appui. Boniface s'était fait reconnaître évêque de toute la région en vertu d'un bref du pape Grégoire. Sa prédication puissante, rehaussée par la déférence que lui témoignaient le comte et sa noble épouse, ainsi que par le prestige de ses insignes épiscopaux, faisait merveille et multipliait les conversions. Les of-

frandes pour la construction de l'église projetée affluaient de toutes parts. C'était à qui donnerait le plus. Boniface, à côté de l'église, avait organisé une école dont Memmo, surveillé de près, faisant de son mieux, et Gottfried étaient les directeurs, et à défaut d'un cloître régulier il avait réuni dans une sorte d'association de couture et de tissage, soumise à une discipline quasi-conventuelle, les filles et les femmes échappées à l'esclavage des Sorbes. Tout marchait à souhait de ce côté, et la païenne Gertrude elle-même n'avait pu résister à l'entraînement général. Elle avouait pourtant à Walburge que, tout en se trouvant très bien sous la houlette épiscopale, elle eût volontiers planté là toutes ces étrangetés pour aller danser et sauter au travers d'un feu nocturne avec un gars alerte et bien découplé. Walburge aurait voulu coudre une robe neuve pour Gottfried, qu'elle aimait comme un frère; mais celui-ci dut, tout en pâissant, refuser ce témoignage d'affection en lui apprenant qu'il était défendu aux membres de son ordre de porter des habits faits par des mains de femme. Quant à Walburge elle-même, son cœur était depuis longtemps à Ingraban, et elle ne comprenait pas très bien les discours de Boniface sur les mérites transcendants du célibat. La femme en elle ne pouvait céder tout à fait à la sainte, et quand Gottfried lui apprit qu'il attendait d'Angleterre une de ses sœurs qui avait pris le voile, renoncé au mariage, et qui devait apporter aux néophytes de Thuringe les trésors de son expérience et de sa foi éprouvée, Walburge se demanda naïvement pourquoi donc cette sœur se privait volontairement des joies de la famille. Avait-elle aussi une marque sur la joue, qu'elle s'astreignait à vivre toujours voilée? C'est qu'en se regardant un jour dans le cristal d'une fontaine, la pauvre Walburge avait découvert qu'une cicatrice rouge à la joue ne flatte pas le visage d'une jeune fille.

Elle eut bientôt d'autres soucis. Les succès de Boniface n'empêchaient pas un certain nombre d'hommes du pays de persister dans les croyances consacrées par les siècles, et Ingraban surtout se faisait remarquer par son paganisme opiniâtre. Beaucoup de ces païens récalcitrans étaient ébranlés, se réservaient de se décider plus tard pour celui des dieux rivaux qui se montrerait le meilleur patron de ses adorateurs; mais Ingraban avait fièrement déclaré qu'il resterait fidèle aux dieux, même vaincus, de ses ancêtres. Boniface et Gottfried lui inspiraient toujours plus d'antipathie, et lorsque l'évêque refusa de lui laisser Walburge et ses jeunes frères, qu'il aurait voulu abriter sous son toit, sans égard pour la dignité sacerdotale, malgré la présence du comte de Thuringe, qui assistait à cette scène, le fougueux Thuringien fondit sur Boniface l'épée à la main. Le comte courroucé donna l'ordre de l'arrêter. Il échappa à ceux qu'on avait chargés de le saisir et s'enfuit dans les bois; mais son

procès s'instruisit par contumace devant la justice comtale, et, s'il évita la peine capitale, ce fut pour être frappé de cette excommunication civile édictée par le vieux droit german, qui interdisait à tout habitant de lui faire part de son feu et de son pain, et qui autorisait tout passant à lui courir sus et à le tuer comme un animal dangereux. Il était donc désormais plus qu'un paria, un *outlaw*, avec lequel nul ne devait plus avoir de rapport. Seul son écuyer Wolfram connaissait sa retraite au cœur de la forêt, et celui-ci confia à Walburge, qui s'informait avec angoisse de ce qu'était devenu l'ami de son cœur, qu'il avait ordre pour le lendemain de lui amener en secret deux chevaux. Son intention était d'aller, seul avec son écuyer, attaquer les Sorbes et périr dans un combat désespéré. Walburge frémit de douleur et d'effroi; elle exigea du fidèle serviteur qu'il la menât près d'Ingraban. Elle se disait que son devoir l'appelait auprès du proscrit, quoi qu'il en pût coûter à sa réputation et à son bien-être; mais qu'elle eut de peine à faire pénétrer de pareilles idées dans l'esprit de Boniface, sans l'aveu duquel toutefois elle n'eût osé partir! Il commença par entrer dans une violente colère, il gronda, pria, tâcha de vaincre ce qui lui paraissait une décision insensée. Ce fut parce que l'évêque s'aperçut que la résolution de la jeune fille était inébranlable, bien plutôt que persuadé par ses raisonnemens ingénus, qu'il finit par céder, et ce fut en se disant avec un profond chagrin que Walburge, malgré tous ses mérites, était encore loin du royaume des cieux. Quelle ne fut donc pas sa douloureuse surprise lorsque, le même soir, le pur et doux Gottfried vint le prendre à part, s'agenouiller devant lui et lui faire la confession d'un secret qui lui déchirait l'âme, et que nul autre que son père en Dieu ne devait connaître!

Le lendemain, comme cela était convenu, Wolfram conduisit Walburge au rendez-vous qu'elle avait sollicité. Ici, nous laisserons M. Freytag raconter lui-même cette entrevue, la plus jolie scène de son second roman.

« Wolfram s'était écarté à la prière de Walburge, tout en se servant de ne pas s'éloigner au point de ne pouvoir lui porter secours en cas de besoin. La jeune fille, à demi voilée, une corbeille à ses pieds, s'était assise contre l'arbre que son conducteur lui avait indiqué. Elle était seule, les mains jointes, regardant vers le ciel qu'elle ne voyait pas, que les branches et les feuilles lui cachaient. Le profond silence de la forêt n'était que rarement troublé par le cri d'un oiseau qui passait au-dessus...

« Tout à coup elle entendit un pas précipité, une voix l'appela par son nom, le proscrit accourait à travers les arbres. Il se jeta à ses pieds sur la mousse et lui prit les mains. — Tu es pourtant venue, lui dit-il, — et l'émotion joyeuse étouffait sa voix, — j'ai secrètement

espéré que je te verrais encore une fois, et chaque jour j'allais et venais sur cette mousse comme si un enchantement m'eût retenu près de cet arbre. — Walburge lui touchait doucement les cheveux et les joues. — Que ton visage est pâle ! lui dit-elle, que tes cheveux sont emmêlés et ton corps amaigri, pauvre ombre qui fuis le soleil ! La forêt t'en veut, tu as la mine désespérée et le regard farouche. — Il fait dur dans la forêt, et la solitude est terrible au proscrit, répondit Ingram, les racines lui blessent le pied, les branches lui arrachent les cheveux, et les corbeaux dans les hauteurs de l'air se demandent en croassant s'il ne leur servira pas bientôt de régal. Je ne sais pourtant pas si je dois beaucoup me réjouir de te voir ; tu viens d'après des prêtres et tu vas retourner chez eux pour leur annoncer l'agréable nouvelle que tu m'as trouvé misérable et désolé. — J'étais chez les prêtres, et je suis venue, répondit gravement Walburge, j'ai quitté la maison des chrétiens pour venir prendre soin de toi, autant que je le puis ; j'ai quitté la société des hommes et j'ai choisi la forêt sauvage, si tu veux me garder près de toi.

« — Walburge ! — s'écria le proscrit, qui se jeta de nouveau contre terre. Puis il l'entoura de ses bras, appuya sa tête contre sa bien-aimée et sanglota comme un enfant.

« Walburge lui prit la tête, déposa un baiser sur ses cheveux hérissés et lui dit d'un ton maternel : — Calme-toi, sauvage ; si ton sort est rude, je veux t'aider à le supporter. Moi aussi, j'ai grandi près de la sauvagerie, non loin des brigands de la frontière. Le courage patient est d'un grand secours aux opprimés. Assieds-toi devant moi, Ingram, et parlons raisonnablement comme jadis quand nous causions près du foyer de mon père. — Ingram obéit docilement, mais retint sa main. — Ne me presse pas ainsi la main, continua Walburge, j'ai à te confier quelque chose de pénible, une chose qui ne sort pas facilement de la bouche d'une jeune fille. — Mais Ingram l'interrompit. — Avant tout, écoute-moi, dit-il. — Il prit un caillou dans la mousse et le jeta derrière lui. — Voilà ce que je fais de ce qui nous séparait. Pardonne, Walburge, ce qui t'a choquée en moi, ne pense plus à ton esclavage chez les Sorbes, ni à ta délivrance par la main des étrangers, et, je t'en supplie, ne m'afflige pas de paroles sévères, car je suis si heureux à cette heure en te voyant devant moi, fidèle à notre amour, que je veux à peine songer à mon bannissement. Tu es plus chère à mon cœur que je ne saurais te le dire, et aujourd'hui que tu es venue me trouver, je ne puis que penser à toi et me réjouir de ta présence.

« Le voile qui cachait à moitié le visage de Walburge s'agita. — Regarde avant tout, Ingram, le visage que tu as aimé ; prudent est l'amoureux qui a d'abord bien considéré ce qu'il veut obtenir. — Elle rejeta le voile en arrière, une ligne rouge se dessinait sur sa

joue gauche, la moitié de son visage ne ressemblait plus à l'autre. — Ce n'est plus cette Walburge dont jadis tu caressais les joues. — Ingram s'arrêta interdit. Elle le regarda avec angoisse, et, quand elle vit sa stupeur, elle ramena son voile sur sa joue blessée et se détourna pour cacher ses larmes.

« Ingram se rapprocha d'elle et toucha légèrement l'autre joue. — Laisse-moi embrasser celle-ci, lui dit-il tendrement; j'ai eu peur, car la balafre sillonne douloureusement ton visage. Mais je sais que tu te l'es faite quand moi j'étais fou; hommes et femmes t'honoreront pour une pareille blessure! — Tu parles en honnête homme, Ingram; pourtant je crains que désormais ma vue ne te soit pénible quand tu me compareras aux autres. Je suis fière, et, si je deviens ta femme, je veux être seule à t'avoir pour la vie et pour la mort. C'est mon droit. Je veux aussi te dire ce que j'ai sur le cœur. Quand j'étais encore comme les autres jeunes filles, j'espérais que tu serais mon mari, et, si je ne t'eusse pas épousé, j'aurais difficilement accepté tout autre homme qui m'eût désirée pour femme; mais, il y a quelque temps, j'ai entendu une voix qui semblait parler au dedans de moi et me dire que je ferais mieux de me vouer à un autre maître, au Dieu du ciel, qui, lui aussi, a porté les marques de ses blessures. Ils ont mis sur ma tête un demi-voile. Dois-je la voiler entièrement ou non, voilà ce que je me demandais dans mes heures d'angoisse.

« Ingram bondit. — Les maudits prêtres! s'écria-t-il, ils ont détourné ton cœur de moi. — C'est ce qu'ils n'ont pas fait, reprit vivement Walburge; tu ne connais pas ceux que tu calomnies. Rassis-toi et écoute-moi tranquillement, car entre nous deux la confiance doit être entière. Si tu étais heureux, je dissimulerais peut-être les sentimens de mon cœur, et, si tu me demandais à mon plus proche parent, ta recherche devrait durer longtemps, parce que, vu ma blessure, je me fierais difficilement à ta constance. Mais maintenant je vois que tu as besoin d'amitié, que ta vie est en grand danger; l'inquiétude a été plus forte que moi, je suis venue pour que tu ne deviennes pas un sauvage parmi les bêtes fauves, et, si j'y puis quelque chose, pour que tu ne périsses pas dans la forêt. Je sais, tu sais aussi que dans la détresse je t'appartiens. — Elle ôta de nouveau son voile. — Tu dois me voir désormais telle que je suis, je ne cache plus mon visage devant toi.

« Ingram se rassit à ses côtés et l'entoura de ses bras. — Ne songe plus à mon salut ni à mon bonheur; je n'en donne rien, si tu ne me dis pas ce que je veux entendre, que tu es venue parce que tu m'aimes. — Je veux être ta fiancée, dit Walburge à demi-voix, si tu veux être mon fiancé.

« Il se releva joyeux. — Viens donc où brille le doux soleil pour que nous prononcions les paroles sacrées. — Cependant, lorsqu'il vit les yeux de Walburge attachés sur les siens avec une expression de tendresse ineffable, il changea de contenance, le chagrin envahit de nouveau son cœur, et il s'écarta. — En vérité, s'écria-t-il, je mérite bien de vivre avec les loups. N'allais-je pas condamner la fille de mon ami mort aux horreurs de la vie sauvage? J'ai oublié ce que je suis... Je fus un guerrier, aujourd'hui je ne suis plus qu'une ombre maudite. Il est dur, Walburge, de devoir éviter partout le feu et la fumée, plus dur encore de fuir loin des yeux de tout passant, et de s'attendre à un combat sans colère et sans haine, uniquement parce que l'autre frappe sur le proscrit comme sur un chien enragé. Ce qui est plus dur encore que le danger de la vie et le meurtre sans gloire dans l'épaisseur des bois, c'est de devoir se cacher comme un lâche et de vivre honteusement comme un monstre tapi sous les broussailles. Une pareille ignominie m'est insupportable, et le seul remède, c'est de finir promptement l'épée à la main. Walburge, si tu veux me prouver ton amour, va dire à celui qui fut mon serviteur qu'il m'amène un cheval sellé pour que j'aille chercher ma dernière vengeance. — Et, se jetant contre terre, il se cacha le visage dans la mousse.

« Walburge sentit son cœur battre d'angoisse, mais elle se contenta pour remonter le courage du malheureux. Assise près de lui, elle relevait les boucles mêlées de sa chevelure. — Veux-tu donc faire comme si personne dans le pays ne songeait à toi? On a vu plus d'un condamné obtenir sa grâce, quand la première colère était passée. Plusieurs ont regretté la sentence rendue contre toi. Le seigneur Winfried a intercédé pour toi près du comte.

« — Ne me dis pas cela pour me consoler, interrompit Ingram avec colère, cette intercession m'est odieuse, je déteste tout service que ce prêtre pourrait me rendre. Du premier jour que je l'ai vu, il a voulu disposer de moi comme d'un valet et se servir en sournois de toi comme de moi. Quand j'appris le jugement qui me frappait, j'eus meilleure opinion de lui, tout en le haïssant toujours. Je me disais qu'il avait après tout le sentiment viril de la vengeance: mais sa compassion, je ne puis la supporter, je veux rester son ennemi.

« Walburge soupira : — Tu as beau l'injurier, il fait pourtant ce que sa foi lui ordonne, il fait du bien à ses ennemis. — Peut-être, chrétienne, viens-tu aussi me faire du bien selon ta foi, tout en me méprisant en toi-même. — Walburge lui donna un léger coup sur la tête. — Tu as la tête dure, dit-elle, et les pensées injustes. — Puis, l'embrassant sur le front, non-seulement, continua-t-elle,

l'évêque a de bonnes intentions pour toi, mais aussi le nouveau comte frank te regrette, il a fait l'éloge de ton bras et dit qu'il n'aimerait pas à se passer de toi dans la prochaine campagne contre les Slaves. Sache, mon héros thuringien, que cet automne, après la moisson, il y aura une expédition contre les Wendes.

« Ingram releva la tête. — Ah! voilà une bonne nouvelle, Walburge, lors même que je suis bien malheureux d'être exclu d'une si belle guerre. — Écoute encore, poursuivit-elle, le grand-duc des Franks marche, dit-on, contre les Saxons et de toutes parts les guerriers s'appêtent à de nouveaux combats. — Tu me rends fou; penses-tu que je survivrai à l'idée d'être banni loin de mes compagnons d'armes au moment où ils vont se couvrir de gloire? — Je pense que tu dois combattre dans leurs rangs, et c'est aussi pour cela que je suis ici.

« Ingram étonné la regarda, un rayon d'espérance se glissa dans son âme. — Que peux-tu faire pour cela? lui demanda-t-il. — Je n'en sais rien encore, répondit Walburge d'un ton décidé, néanmoins j'ai bon espoir pour toi. J'irai trouver le comte, et, s'il n'y peut rien, j'irai trouver le prince des Franks sur la terre étrangère, et je l'implorerai pour mon compatriote. J'irai, je supplierai, de cour en cour; peut-être qu'ils me seront favorables, puisque ton épée leur fait besoin. — Fidèle amie! dit Ingram ému. — Et pourtant, fou que tu es, tu veux m'en empêcher en refusant d'accepter mes offres. Comment une fille pourrait-elle parler pour toi devant les étrangers, si elle n'est pas ta fiancée?

« Ingram leva la main. — Si je dois vivre, s'écria-t-il, et si je dois encore marcher le cœur libre à travers nos campagnes, alors je tâcherai de te prouver ma reconnaissance. — Walburge lui exposa son plan. Elle resterait quelque temps auprès de lui dans la solitude, puis elle retournerait dans sa métairie abandonnée pour y remettre tout en bon ordre. Elle tâcherait de lui procurer un abri où il pourrait attendre sa grâce. — Comment sortirons-nous de notre détresse, le bon Dieu seul le sait; mais j'ai confiance en lui, et je le remercie de ce que je t'ai retrouvé dans les bois et éprouvé ton cœur. — Là-dessus elle baissa la tête et prononça un *Pater*. Ingram s'assit tranquille à ses côtés et écouta la prière qu'elle murmurait. Quand elle se rassit près de lui, les mains jointes et la bouche souriante, il lui prit doucement le bras et lui dit : — Viens, Walburge, viens où le soleil reluit. — La jeune fille se retourna de son côté. — Dis-moi, la cicatrice me rend-elle bien laide? — Je ne la vois plus, répondit sérieusement Ingram. — Walburgé soupira. — Peut-être t'y accoutumeras-tu; mais arrête encore un peu. Tel que tu es, le soleil ne peut te voir; il n'aime pas à percer des habits troués, et des cheveux en désordre ne vont pas à un fiancé. Passe

d'abord ce surtout que j'ai cousu pour toi, et va à la source pour parer ta tête comme il convient. — Elle ouvrit sa corbeille et en tira une aiguille et du fil. — J'ai apporté bien des choses qu'on ne trouve pas dans les bois et dont on a besoin quand on veut plaire. Voici la chemise des fiançailles. Veux-tu la porter pour l'amour de moi? Je l'ai cousue dans la douleur, lorsque j'étais encore bien souffrante. Vois-tu, tu ne vis plus pour toi tout seul, il te faut aussi penser à moi, et tu dois faire bien attention de me plaire toujours. — Elle le congédia ainsi pour quelque temps et raccommoda vivement le vêtement déchiré. Quand il revint, elle avait arrêté son dernier fil, elle enlevait les brins de mousse, puis elle l'aida à endosser son nouveau surtout. — Voilà comme tu me plais, lui dit-elle; te voilà tout changé sous les arbres. Et maintenant, Ingram, je te suivrai partout où tu iras...

« Ils marchèrent en silence sur la mousse et arrivèrent près d'un rocher qu'on voyait au milieu des arbres. Un vieux tronc qui jadis s'élevait sur la cime était tombé. A sa place fleurissaient au soleil un fouillis d'herbes sauvages, des églantiers et des campanules. Tout à coup elle s'arrêta, et, s'efforçant de cacher son émotion sous un sourire : — Attention, Ingram, lui dit-elle, et apprends encore ceci. Je vais être ta fiancée depuis cette heure; mais la fille de ton ami ne sera ta femme qu'au milieu de ses parens et quand mon oncle aura fait les invitations à la noce, car, bien que nous soyons seuls, il nous faut observer la décence. Jusque-là il y aura entre nous ce couteau dont tu m'as fait un jour présent. Pense au couteau, Ingram, lorsque tu ne vois pas ma joue. — C'est un fatal couteau, dit Ingram mécontent. — C'est un bon conseiller, reprit Walburge, — et, s'emparant de sa main, elle lui dit d'une voix suppliante : — Il te conseillera si bien que tu pourras toute ta vie respecter ta femme.

« Ingram soupira, mais aussitôt il releva la tête et lui dit : — Tu penses comme il convient à ma femme.

« Tous deux s'avancèrent au soleil et prononcèrent devant l'astre radieux leurs noms et les paroles qui les unissaient l'un à l'autre pour la vie et la mort. Ingram, conformément à la coutume, voulait lui passer au bras le lien symbolique et cherchait quelque branche pliante pour en tenir lieu, quand elle lui dit à demi-voix : — J'ai caché dans ta poche le lien solide qui doit m'attacher à toi. — Ingram mit la main à la poche et en tira la courroie du couteau. — Et maintenant, mon beau guerrier, continua-t-elle, assieds-toi, pour que je prépare le repas de nos fiançailles; c'est un honneur pour la fiancée, et elle y tient. A défaut d'autres convives, nous inviterons les petits oiseaux, s'ils veulent bien chanter pour nous leurs chansons joyeuses. — Elle lui montra un plat qu'elle avait apporté et lui coupa les bons morceaux comme à un malade... »

Il nous faut suivre rapidement les deux amans dans la retraite qu'Ingram avait découverte au fond d'une grotte spacieuse, dont l'étroite entrée était masquée par des broussailles. Là il avoua à Walburge que sa confiance dans les dieux de son enfance était ébranlée. Ils l'avaient bien mal protégé dans ces derniers temps. Il n'avait plus de foi que dans la « dame du destin, » qui demeurait dans l'Idisthal et qui avait toujours secouru ses ancêtres. Il lui montra un petit sac en peau de loutre, qui remontait, lui dit-il, jusqu'à son premier ancêtre dont le nom était Ingo. Celui-ci, amoureux de la fille de son chef, avait tué son rival en combat singulier, et, comme lui, il avait dû s'enfuir loin des vivans. En route, sur les bords de l'Idis, il avait vu une loutre qui allait dévorer un beau cygne, il avait tué la loutre, et le cygne s'était transformé en une belle femme, la déesse du torrent, qui avait prononcé sur lui des incantations portant bonheur et lui avait remis un charme qui lui assurait la victoire et le don d'invisibilité. Muni de ce charme, il avait pu enlever sa bien-aimée et se construire une grande demeure au-dessus du torrent de sa protectrice. Là il avait vécu puissant et invincible; mais un jour son fils tira le charme du bahut où il était déposé et alla se promener dans la forêt. Alors les ennemis d'Ingo pénétrèrent dans sa maison et la brûlèrent avec tous ceux qu'elle contenait. L'enfant seul échappa, et c'est de lui qu'Ingram descendait.

Walburge considérait le petit sac avec effroi. C'était pour elle un talisman diabolique; mais ils furent interrompus dans leur dialogue par l'arrivée d'un chasseur d'ours, espèce de colosse velu, presque aussi farouche que son gibier, bon diable au fond et très indécis entre la superstition païenne et la nouvelle religion qui se recommandait par de grandes vertus magiques. Ce demi-sauvage leur apprit qu'il venait de surprendre les Sorbes en plein préparatif d'attaque soudaine contre le village thuringien d'Ingraban. A tout risque, celui-ci s'y rendit avec Walburge pour donner l'alarme à ses compatriotes. L'imminence du danger, le service rendu, le besoin qu'on avait d'un brave comme lui, firent que nul ne songea à se prévaloir contre lui de la sentence qui le frappait. Les mesures les plus nécessaires furent prises à temps. Pour la première fois, la cloche de la nouvelle église sonna dans le pays pour appeler les habitans à la défense commune, et cette invention du dieu des chrétiens parut on ne peut plus sensée à Ingraban. Des premiers à l'avant-garde, il courut en personne au-devant de Ratz, qui s'avancait sur l'excellent cheval qu'il lui avait gagné. Un combat furieux s'engagea. Ingraban, démonté, allait être assommé par un coup de massue du chef sorbe, lorsque Gottfried, n'écoutant que son dévouement, héroïque même pour l'amant aimé de Walburge, s'élança pour le

secourir et reçut le coup mortel destiné à Ingram. Celui-ci put reprendre l'offensive, Ratiz s'enfuit devant lui, comptant sur son bon coursier; mais, à la voix de son vrai maître, le cheval s'arrêta, et Ingraban put enfin tuer cet être malfaisant. Un parti de Sorbes avait pénétré dans le village par surprise, et leur premier soin avait été de mettre le feu à la métairie d'Ingram; la mort de leur chef précipita leur défaite totale. Quand Ingram revint victorieux au village, sa maison était en flammes, la cloche sonnait toujours, et Gottfried avait expiré. Cette mort sublime acheva la conversion du jeune païen. Il comprit qu'il y avait un héroïsme supérieur encore à celui qu'il avait considéré jusqu'alors comme le seul digne de l'ambition d'un homme. Il alla donc se prosterner à son tour devant Boniface, qui, malgré sa douleur, étendit sur lui sa main protectrice. La nouvelle église inaugura le nouveau droit d'asile, et le comte accorda la grâce du proscrit en considération de ses grands services. Ingraban le suivit dans son expédition contre les Slaves, et se montra digne de sa réputation.

Le charme fatal n'en avait pas moins exercé sa funeste influence. La demeure d'Ingraban s'était écroulée dans les flammes, comme celle de son ancêtre Ingo. Pendant son absence, Walburge montra cette mystérieuse relique à Boniface, qui ne sut y voir autre chose qu'un engin diabolique et jeta au feu les têtes du dragon pour qu'il n'en restât rien. Ingraban, revenu de la guerre, épousa sa bien-aimée Walburge et alla fonder avec elle une autre seigneurie.

Trente ans plus tard, quand Boniface, vieilli, en lutte avec le pape, qui voulait scinder son immense diocèse, résolut, au péril de ses jours, de porter le flambeau de la foi chez les Frisons, encore très attachés à leurs croyances païennes, ce fut Ingraban qu'il choisit pour son compagnon et son défenseur dans cette dangereuse entreprise. Tous deux moururent martyrs de leur zèle. Le corps du saint fut rapporté à Fulda, et le tombeau d'Ingraban s'éleva sur les rivages de la Mer du Nord; mais il devait à Walburge la Balafree trois fils et trois filles qui perpétuèrent sa race au pays de Thuringe.

Voilà cette seconde histoire, qui ne nous fait pas encore réellement sortir de la Germanie primitive. On serait même tenté de croire que, sous le coup des invasions et des guerres incessantes, les Germains du VIII^e siècle sont moins civilisés encore que leurs ancêtres du VII^e. L'intérêt historique dans ce second roman tourne surtout autour de Boniface et de ses travaux missionnaires. Le caractère de cet ardent apôtre est fidèlement reproduit. C'est bien le moine anglo-saxon de l'histoire, tout entier à son idée de conquête spirituelle, qu'il fonde sur l'alliance avec le pouvoir temporel frank, sur l'union dogmatique et rituelle avec Rome, et sur la rigueur disciplinaire. On reconnaît

dans son ministère en Thuringe, tel qu'il nous est décrit dans *Ingraban*, le méticuleux ritualiste qui, tout en poursuivant ses grands desseins, écrivait tout exprès au pape pour qu'il lui indiquât le moment de l'année où les Germains pourraient en sûreté de conscience manger du lard cru. — Pas avant qu'il ne soit convenablement fumé, répondit le saint-siège, et ils doivent attendre au moins jusqu'après Pâques. — La chronologie est-elle rigoureusement observée? C'est en 732 que, d'après l'histoire, le pape Grégoire III décerna le *pallium* à Boniface après les beaux succès qui avaient couronné ses travaux en Thuringe, et M. Freytag le représente usant dès 724, dans ce même pays, des droits épiscopaux les plus étendus. Il n'est pas non plus très conforme à l'histoire qu'une entente bien cordiale ait présidé aux rapports de Charles Martel et de Boniface. Au contraire celui-ci eut mainte fois à se plaindre de l'indifférence du puissant chef des Franks. Ni Charles, ni Pépin le Bref ne firent preuve d'une grande sympathie pour son œuvre; ils le trouvaient imprudent et compromettant. Ce qui est beaucoup plus historique, c'est l'attitude à la fois très humble et peu soumise que prit à la fin Boniface vis-à-vis du siège romain. Passionné pour l'unité du culte et de la discipline, il avait en Germanie comme dans la Grande-Bretagne, sa patrie, préconisé la conformité absolue avec Rome, et il avait rencontré de ce chef une opposition violente parmi les évêques de son pays et de la Gaule franke; mais il n'entendait pas que Rome lui disputât son droit de conquête spirituelle sur son grand diocèse germain. Au fond, et sans que la sincérité de son zèle apostolique en souffrit, il y avait chez lui un grand besoin de domination. En même temps que ses grandes vertus, ce côté humain de son caractère est indiqué discrètement dans l'histoire d'*Ingraban*. Les idées que se font les Germains qu'il convertit sur les titres que la nouvelle religion peut faire valoir sont aussi d'une grande vérité historique. La conversion des Franks à Tolbiac ne connut pas d'autres motifs. Ce n'est pas la catégorie du vrai ou du faux qui est en jeu, c'est uniquement celle de la puissance plus ou moins grande. On se fait chrétien parce qu'on a lieu de croire que le dieu chrétien, à lui tout seul, est plus fort que les dieux traditionnels. C'est tout au plus si quelques esprits d'élite comprennent, comme *Ingraban*, qu'il y a aussi dans la foi chrétienne un idéal nouveau et supérieur. Encore faut-il que des circonstances exceptionnelles le leur démontrent. Remarquons cependant que la conversion d'*Ingraban* n'est pas suffisamment motivée. La mort de Gottfried le décide en lui révélant l'héroïsme du dévouement pur, sans calcul et sans espoir, cela est beau et naturel; ce qui l'est moins, c'est l'ébranlement antérieur de sa foi païenne sous le coup des revers qui l'assaillent. Attaché de cœur comme il l'était aux poétiques superstitions de sa

race, décidé à les conserver lors même que ses divinités chéries auraient le dessous dans la lutte, il n'est pas homme à se refroidir pour elles, parce que des chrétiens l'ont condamné et proscrit pour venger l'attentat dont il a menacé un prêtre. Il y a là une lacune psychologique que le romancier n'a pas réussi à combler. En résumé, ce second roman nous paraît inférieur au premier, lors même que nous lui reconnaissons un mérite analogue, celui qui provient de ce mélange de sentimens humains d'une véritable délicatesse avec un état social dont nous avons de la peine à nous représenter la grossière simplicité. Le dévouement radieux, l'abandon sans peur et sans reproche de la fiancée germane à celui qu'elle a choisi pour « son homme, » ce trait que l'injustice seule pourrait dénier à la femme allemande des temps modernes, cette vertu de race qui unit à travers les âges la Germaine païenne à l'Allemande chrétienne brille d'un vif et pur éclat à côté de la sainteté ascétique des pieux convertisseurs du VIII^e siècle. C'est à ce point de vue que la scène de la rencontre de Walburge dans la forêt avec Ingraban nous a semblé le meilleur spécimen que nous pussions choisir du genre et de l'intérêt spécial du roman tout entier.

IV.

Nous n'analyserons pas d'une manière aussi détaillée le troisième roman, intitulé *le Nid des Roitelets*. Le plus long des trois, il est aussi le moins remarquable. Ce n'est pas du tout qu'il soit sans valeur ou ennuyeux. Là aussi l'intérêt historique est réel. Nous sommes transportés au XI^e siècle, en pleine féodalité germanique, et Dieu sait si elle est hérissée de complications et d'enchevêtrements! Moines, seigneurs, bourgeois, évêques et rois se remuent là dedans comme de jeunes espiègles dans un même lit, chacun s'efforçant de tirer à soi toute la couverture. C'est tout au plus si la civilisation a fait quelques progrès sérieux. La guerre de tous contre tous est encore l'état normal. Le roman, malgré quelques longueurs, surtout au commencement, se lit jusqu'au bout, et plusieurs scènes dramatiques, d'une grande vérité morale, soutiennent l'attention. Si pourtant il ne vaut pas les deux précédens, serait-ce la faute de l'auteur? Ne serait-ce pas plutôt celle du genre lui-même dont les défauts seront toujours plus sensibles à mesure qu'on se rapprochera des époques moins distantes de la nôtre? On n'aura plus en effet le plaisir très réel de voir revivre sous des formes tantôt gracieuses, tantôt rudes, mais rendues vraisemblables par le judicieux usage d'une érudition de bon aloi, un état spirituel et social sur lequel nous n'avons que des données éparses et presque mystérieuses. Si *le Nid des Roitelets* eût paru seul, la renommée juste-

ment acquise par M. Freytag n'eût pas permis de le laisser passer avec indifférence, et on y retrouverait certainement plusieurs de ses qualités d'observateur et de peintre habile. Je doute cependant qu'il eût fait ce qu'on appelle sensation. Il y en a tant d'autres comme lui, qui le valent ou même qui valent mieux encore! Cela rentre dans le genre de Walter Scott, avec un peu plus de réalisme historique, un peu moins de subtilité sentimentale, cela n'en diffère pas essentiellement. Il est toutefois une autre considération, sur laquelle nous reviendrons en finissant, et qui justifie l'attention proportionnelle que nous voulons aussi lui accorder.

Les amateurs des récits de cape et d'épée seraient satisfaits en lisant *le Nid des Roitelets*. Plus le roman avance, plus il est plein de plaies et de bosses. La descendance d'Ingo et d'Ingraban était devenue une famille nombreuse et puissante, bien qu'affaiblie par le partage continu des domaines et aussi par une dévotion héréditaire qui poussait chaque génération à son tour à donner de grands biens à l'église. A la suite d'une tragédie domestique, la coutume s'était établie de destiner au couvent ou au sacerdoce le fils aîné de la famille. Immo, le héros de cette nouvelle histoire, faisait son apprentissage comme novice dans le célèbre cloître de Herolsfeld, au confluent de la Geisa et de la Fulda. C'était à la fois une forteresse et un gros bourg que ce cloître. L'abbé avait les revenus et la puissance d'un prince. Les vastes possessions de l'ordre étaient disséminées depuis la Hesse jusqu'au pays bavarois. Des reliques, parmi lesquelles on citait celles de saint Meginhard (le Memmo d'*Ingraban*), attiraient de loin les pèlerins et leurs offrandes; mais l'antique ferveur s'était bien relâchée. L'abbé était un épicurien, la plupart de ses moines des gaillards peu édifiants, et si quelques-uns d'entre eux se montraient plus sévères, ce n'était point la piété, c'était l'ambition, la soif du pouvoir, le désir d'augmenter indéfiniment la richesse du couvent, qui les possédaient. Le cloître avait aussi à se défendre contre les envahissemens des seigneurs temporels, ses voisins, contre les empiétemens de l'archevêché d'Erfurt et même contre la politique des rois de Bavière, qui travaillaient à étendre leur suprématie sur toutes les autonomies locales.

Immo n'était parmi les moines qu'à contre-cœur. Sa mère, veuve et dévote très timorée, croyait son salut et celui de feu son époux intéressés à ce que son fils aîné reçût avec soumission la tonsure définitive; mais d'instinct le descendant d'Ingo et d'Ingraban était un guerrier, la vie monastique lui répugnait profondément, il devait seulement à son séjour dans le cloître une instruction supérieure à celle de la plupart de ses compatriotes.

C'est à travers toute sorte d'aventures qu'il en sort, qu'il s'éprend de la charmante Hildegarde, fille d'un comte voisin, blanche colombe issue, on ne sait trop par quel miracle, d'un loup rapace doublé de renard, et qu'il revient chez sa mère, qu'il désole en lui annonçant son intention de rentrer dans le monde. Ses six frères eux-mêmes, qu'on appelait dans le pays *les Roitelets*, parce que les moines, dans leur latin, eu égard à la puissance de la famille, les avaient surnommés *Reguli*, lui font froide mine, à l'exception du plus jeune. Le roi Henri de Bavière est en guerre avec un parent révolté. Immo, qui a trouvé dans un brave jeune paysan du nom de Brunico un écuyer fidèle, comme furent jadis Wolf et Wolfram ses ancêtres, se rend près du roi, fait des prodiges de valeur, encourt cependant la défiance de ce roi égoïste et soupçonneux, et, malgré de nouvelles prouesses, demeure l'objet de sa disgrâce. Sa position ne s'améliore pas lorsque, revenu d'une expédition lointaine contre les brigands de la Mer du Nord, il apprend que sa chère Hildegarde est condamnée par la politique royale à prendre le voile à Erfurt. Il l'enlève audacieusement, assisté par ses frères réconciliés avec lui; il est blessé, fait prisonnier par les gens du roi, son procès s'instruit, et il faut toute sorte d'incidens plus romanesques les uns que les autres pour que justice lui soit rendue et qu'il rentre le front haut dans le castel de ses pères avec la perspective d'épouser son Hildegarde, qui ne demande pas mieux. Notons que la mère, malgré ses scrupules de dévote, finit par prendre le parti de son fils contre les moines et d'Hildegarde contre le roi. On doit signaler dans ce roman l'intention de faire ressortir le conflit grandissant, à mesure que l'Allemagne se forme et se civilise, entre l'esprit de Rome et le vieil esprit german de la famille. Déjà dans *Ingraban* on voyait percer quelque chose de ce genre; dans *le Nid des Roitelets*, l'antagonisme, s'il n'est pas encore formulé, est déjà à l'état aigu. Nous serions bien surpris, si, en se rapprochant du xvi^e siècle, le romancier ne lui donnait pas des proportions qui expliqueraient la rapide propagation de la réforme luthérienne dans les pays germaniques. Notons aussi le cachet d'égoïsme concentré, cynique dans sa naïveté même, qu'il lui plaît d'imprimer aux personnages qui, dans ses trois romans, représentent le pouvoir royal. Le roi Visino dans le premier, Ratz dans le second, Henri de Bavière dans le troisième, sauf les différences tenant à la culture intellectuelle et au milieu social, sont coulés absolument dans le même moule. En sera-t-il toujours de même? L'auteur de *Doit et Avoir* a des opinions très arrêtées sur les classes qui se partagent la population allemande. Les Slaves, dans *Ingraban*, ne sont pas traités avec plus d'indulgence que les

Polonais dans le roman contemporain, et les sympathies de l'auteur sont évidemment pour le noble guerrier, à la condition qu'il soit loyal et généreux, pour le bourgeois industriel et le paysan libre. Encore voit-on le moment où le noble lui-même devra céder le pas au tiers-état.

Le Nid des Roitelets est un tableau généralement fidèle de la mêlée tumultueuse d'intérêts et de prétentions avides qui s'appelle la féodalité. On serait tenté de reprocher à l'auteur une certaine gaucherie dans l'art de faire mouvoir ses nombreux types dans le cadre où il les renferme. On éprouve quelque peine à se reconnaître au milieu de tous ces noms propres et de tous ces caractères. Ceux-ci ne se soutiennent pas toujours comme l'exigerait la logique morale. Tous ces combats, tous ces coups d'épée, toutes ces scènes de pillage et de violence finissent par devenir monotones. Ça et là surgissent des doutes sur l'exactitude chronologique des détails. Est-il vraisemblable par exemple que, dès le commencement du XI^e siècle, des tonnes de hareng salé remontaient le long des fleuves et même des rivières de second ordre jusqu'au cœur même de la Germanie? L'art de conserver dans le sel ce prolifique poisson était en effet connu à cette époque; mais ce n'est guère qu'au XIV^e siècle qu'il fut assez perfectionné pour devenir une des grandes industries des pêcheurs du nord. Enfin, tout en comprenant à merveille le conflit qui se déclare entre la tendresse maternelle et le principe ecclésiastique-monacal, il faut avouer que le changement qui survient sous ce rapport dans les idées de la mère d'Immo n'est pas plus expliqué que celui du païen Ingraban se détachant de ses dieux pour se rapprocher du christianisme. La conversion, des deux côtés, est racontée, mais psychologiquement elle n'est pas motivée.

Voici maintenant le mérite très spécial et très réel de ces trois romans, celui que nous tenons à relever en finissant. Tous les trois sont pénétrés d'un vif amour de la patrie allemande. Ni le Romain ni le Slave n'y sont flattés, cela est certain, mais il n'en pouvait être autrement, et il faut rendre cette justice à M. Freytag, que son bon goût l'a détourné de la ridicule manie d'un certain nombre de ses compatriotes, qui les pousse à chercher dans les siècles passés des alimens ou des justifications à leurs implacables rancunes contre la France. S'il avait voulu en chercher les occasions, il les aurait trouvées sans trop de peine. Son mérite, comme son droit, c'est d'élever un monument littéraire en l'honneur de son histoire nationale, et nous aurions mauvaise grâce à l'en blâmer. Que l'Allemagne sache enfin qu'on lui a menti quand on lui a représenté la France comme animée d'une basse jalousie pour ses gloires et ses vertus nationales, et si les derniers événemens ont laissé dans nos cœurs

des ressentimens que nous saurons contenir, mais qu'il n'est pas en notre pouvoir de supprimer, c'est qu'elle s'est entêtée à vouloir fonder sa grandeur sur notre abaissement. Nous aussi, nous avons notre esprit de famille, et la pensée de nos frères arrachés malgré eux au foyer de la patrie n'est pas de celles qui s'oublient. Rachel pleure toujours ses enfans et ne veut pas qu'on la console. Cependant nous ne demandons pas mieux que de nous rencontrer pacifiquement avec nos adversaires sur les beaux terrains neutres que la science et la littérature nous offrent, à la seule condition que la neutralité soit scrupuleusement respectée de part et d'autre. Or ici cette condition est loyalement remplie.

Il ne nous en a donc pas coûté d'adresser au romancier allemand les éloges qu'il mérite et dont nos critiques démontrent la sincérité. Nous nous demanderons plutôt s'il ne serait pas à désirer qu'en France aussi le roman se mit au service de l'histoire de la patrie pour la populariser et la rendre chère aux enfans de notre vieille Gaule. Nous n'avons pas à répéter ce que nous avons dit sur les défauts inhérens au roman historique en tant qu'œuvre d'art. Ce qui nous guide dans l'expression d'un tel vœu, c'est bien moins un goût littéraire qu'une préoccupation patriotique. Le fait est que l'histoire de France est mal connue des Français eux-mêmes, dès que l'on descend au-dessous d'un certain niveau intellectuel. Là même où elle est censée connue, des préjugés de genres divers en obscurcissent le sens ou bien en dénaturent la physionomie réelle. Quel service rendrait au sentiment national le romancier qui saurait faire revivre les différentes périodes de cette histoire avec assez d'art pour remuer fortement les imaginations, assez d'exactitude scientifique pour les dépeindre sous leurs vraies couleurs! Il devrait se tenir à égale distance de la tendance ultra-vertueuse, qui ennuie et qui est fautive, et de cette indulgence pour le vice qui dépare tant de nos meilleurs romans. L'antiquité celtique devrait servir de point de départ. On la connaît déjà assez pour en faire le cadre d'un récit plein de fraîcheur et de vie. Rien ne serait plus facile que de montrer l'identité foncière des Français modernes et de ces Gaulois si détestés, si souvent calomniés par les historiens romains. Il serait bon d'en finir avec l'exaltation superstitieuse de ce Jules César qui doit presque uniquement sa prodigieuse fortune au massacre systématique de plusieurs millions de nos ancêtres. Et quelles brillantes périodes s'échelonnent ensuite devant les yeux du romancier national de nos rêves! Depuis l'époque où la Gaule romanisée devint la province la plus influente et la plus civilisée de l'empire entier, en passant par celle des invasions successives, toujours submergées par l'ascendant de la race envahie, puis par la période des croisades

où la France *la louée* tient la tête de l'Occident, puis par celle des grandes luttes de la royauté et de la féodalité, où les communes, c'est-à-dire le vieux fonds national indigène, élèvent à la fois leurs cathédrales gothiques, leurs beffrois et leurs franchises, puis par la période des guerres anglaises terminées par l'apparition de la Velléda française, Jeanne *la bonne Lorraine*, par la renaissance avec François I^{er}, l'avènement de la tolérance avec Henri IV, le grand siècle littéraire, celui de la révolution philosophique et politique, — pour arriver enfin au nôtre, qui, hélas ! ne fait pas si belle figure, et qui aura pourtant aussi sa valeur et ses gloires, ne fût-ce que la gloire d'avoir tenu tête à des malheurs inouis sans jamais perdre l'espérance, — quelle riche mine et quel autre pays pourrait offrir une pareille série de galeries historiques !

Recommandons bien à notre futur romancier d'être sévère vis-à-vis de lui-même et de l'érudition historique. Celle-ci doit être puisée aux meilleures sources. Il ne faudrait pas recommencer le volumineux *roman de geste* que compilait naguère le plus fécond, le plus amusant et le plus frivole des conteurs. Avouons-le, nous les avons tous lus, ces récits qui débordaient de verve et d'esprit, qui prétendaient naïvement nous apprendre l'histoire de France; mais les relirons-nous? et les donnerons-nous à lire? Chez nous, l'art de faire un roman qui intéresse est plus répandu que partout ailleurs; celui qui consiste à faire un roman vraiment bon est plus rare. Ailleurs on ne sait pas aussi bien que chez nous dramatiser les situations, proportionner les incidens, faire jaillir les étincelles du choc des caractères, en un mot organiser et distribuer l'œuvre d'art. C'est qu'avant tout nous sommes artistes et dramatises. Ce qui nous manque trop souvent, c'est l'étude morale approfondie, le sens de la vie réelle, et, s'il s'agit d'histoire, l'érudition sans parti pris et bien renseignée. Rien pourtant ne nous empêcherait d'unir ces deux ordres d'avantages. On travaille avec ardeur à développer l'instruction générale; mais les programmes s'étendent tellement qu'il faut absolument songer à simplifier les méthodes et à diminuer la somme de temps nécessaire à l'acquisition des connaissances utiles. Or il n'en est pas de plus impérieusement commandée par notre situation que celle de notre histoire nationale. Le roman populaire bien compris, bien écrit, français avant tout, où l'art et l'histoire se prêteraient un mutuel concours pour intéresser en instruisant, suppléerait à bien des lacunes, et c'est pourquoi nous terminons cette appréciation d'une œuvre allemande en émettant le vœu que nous fassions aussi bien et, s'il se peut, mieux en France.

ALBERT RÉVILLE.

LA

SITUATION POLITIQUE

ET

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES

Pour bien comprendre le caractère et la portée des projets de lois constitutionnelles qui ont été successivement présentés à l'assemblée nationale, soit par le gouvernement de M. Thiers, soit par le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, soit par la seconde commission des trente, il est nécessaire de connaître la situation politique qui a influé sur l'élaboration de ces projets. L'opinion a porté sur cette assemblée bien des jugemens sévères, dont malheureusement quelques-uns paraissent trop mérités. Le grief capital, c'est qu'on y oublie trop son pays pour son parti, c'est qu'une assemblée qui s'est toujours réservé le pouvoir constituant se voit condamnée par la division des partis à maintenir un état provisoire qui trouble et déconcerte le pays; c'est enfin que, malgré son impuissance, elle persiste à garder un pouvoir dont elle ne paraît pas vouloir user pour faire cesser cet état. On pourra dire que, si l'assemblée est profondément divisée, elle représente bien en cela le pays, et que la discorde qui règne dans son sein n'est que l'écho des luttes bruyantes des partis qui agitent notre pauvre France. Cela est vrai, et il serait périlleux d'expliquer par de petites causes, par l'ambition des hommes, par les intrigues des coteries, par le simple jeu enfin des institutions parlementaires, le triste spectacle que l'assemblée offre trop souvent au public; mais si cet état de choses s'explique par de plus grandes et plus sérieuses causes, nous ne pouvons y voir une jus-

tification du parlement. Quoi qu'on en ait dit, une assemblée ne doit point être simplement l'image photographiée du suffrage universel. Une pareille théorie mène tout droit au mandat impératif et au gouvernement plus ou moins direct du peuple. Pourquoi le suffrage universel élit-il des députés? Est-ce uniquement pour le représenter dans tous ses instincts bons ou mauvais, dans toutes ses passions généreuses ou brutales, dans toutes ses aspirations légitimes ou insensées? Nul ne le soutiendra. C'est pour le représenter dans ses meilleurs instincts, dans ses vrais intérêts, et surtout pour le diriger en ce sens. Si donc le pays est divisé en partis qui ne songent qu'à guerroyer, il semble que la sagesse et le patriotisme de ses élus aient mieux à faire que de transporter ce désolant spectacle dans le sein de l'assemblée. Tous les sincères amis du suffrage universel le comprennent ainsi quand ils le déclarent apte à voter sur les personnes et nullement sur les questions. C'est qu'en votant sur les personnes seulement il entend réserver à ses élus le droit et le devoir de trancher eux-mêmes, selon leur conscience et leur raison, les questions qui se débattent dans le parlement.

Si l'assemblée nationale semble aujourd'hui trop oublier le pays dans ses passions et ses intrigues de parti, tous les esprits impartiaux lui rendront cette justice qu'à son début c'est le pays qui était l'unique objet de ses préoccupations, que maintenant encore, sur toutes les questions purement nationales, la division et la lutte font place à l'entente et au concours, et qu'une majorité imposante n'a jamais manqué aux lois et aux mesures que le salut public commandait impérieusement. A Bordeaux, l'assemblée a tout d'abord compris que, si elle ne faisait taire les passions de parti et les intérêts de classe devant l'intérêt suprême du pays, tout était perdu. Elle a donc laissé là les questions politiques proprement dites pour ne s'occuper que des questions vraiment nationales et sociales. Telle fut la signification et la portée de ce pacte de Bordeaux, si bien nommé la trêve de Dieu, proposé par le patriotisme de M. Thiers, accepté par la sagesse du parlement, pratiqué de concert pour le plus grand bien du pays : heureux temps, si l'on peut appliquer ce mot à une situation douloureuse après la guerre, terrible pendant la commune, mais dont le concours de tous les partis honnêtes a vaincu les difficultés! C'est ainsi que l'assemblée et le gouvernement purent faire cette paix nécessaire, qu'il était plus facile de maudire que d'éviter, ces lois sur le service obligatoire, sur la réorganisation de l'armée et sur les impôts, que nous eussions mieux faites tout d'abord, quand nous étions encore sous l'impression de nos désastres et dans le moment des grands sacrifices. Plus tard, hélas! les partis se sont trop souciés de leurs convenances et les classes de

leurs intérêts. Quand il fallut couvrir le déficit du budget, faire une armée qui fût toute la nation et puiser à toutes les sources de la fortune publique pour rétablir l'équilibre dans nos finances, on dut compter avec tous les calculs et toutes les répugnances de l'égoïsme,

I.

Devant le spectacle que donne à la France la lutte des partis depuis près de trois années, on peut regretter ces jours de paix qui n'ont guère été troublés que par quelques voix discordantes des partis extrêmes. Mais la trêve de Bordeaux était la nécessité d'une situation provisoire, d'une sorte de crise de salut public qui devait finir après la paix, l'extinction de la guerre civile et la libération du territoire. Le gouvernement de M. Thiers le sentit, et dans un célèbre message qu'on a pu juger prématuré, eu égard à la situation parlementaire, bien qu'il répondit au vœu du pays, il proposa à l'assemblée, non de proclamer la république, mais de la prendre toute faite des mains de la nécessité, puisque la monarchie semblait impossible, et d'en organiser le gouvernement. L'assemblée comprenait alors, comme le président, que le moment était venu de sortir du provisoire; ce en quoi peut-être il s'était trompé, c'est qu'elle n'était point décidée à en sortir par la constitution d'un gouvernement républicain. Elle refusa donc d'entrer dans la voie où le président la conviait de marcher, et où le pays semblait l'appeler par de très nombreuses élections partielles. Après une longue guerre, tantôt sourde, tantôt déclarée, enfin acharnée, la majorité, profitant de l'élection de candidats radicaux à Marseille, à Lyon et surtout à Paris, fit tomber M. Thiers sous un vote de défiance. Que pour tous ceux qui ont assisté à cette regrettable chute, qui ont vu de près les phases diverses de la lutte, il y ait eu autre chose en jeu que la grande question de la république et de la monarchie, — que les défiances de la majorité à l'égard d'un gouvernement qui avait fait ses preuves pourtant de force et de courage dans l'horrible guerre de la commune, que la peur du radicalisme triomphant et le dépit en quelque sorte jaloux causé par les prétendues préférences pour le parti républicain d'un gouvernement conciliant pour les personnes, mais aussi net, aussi décidé sur le fond des choses aussi résistant aux idées radicales que les plus fermes conservateurs, aient contribué à la chute de l'homme qu'on fut si heureux de retrouver aux jours de détresse et de danger, il serait impossible de le nier; disons-le pourtant à l'honneur de l'assemblée, comme chef illustre qui présidait à nos destinées, c'est sur la capitale que la question politique qui agite le parlement et le pays depuis deux ans

que le gouvernement de M. Thiers est tombé. Les petites passions personnelles, les intrigues parlementaires, les mécontentemens provoqués par des rencontres forcées qui n'étaient pas des alliances, ont joué sans doute leur rôle dans cette lutte : la grande cause qui domina tout et amena le dénouement fut le dissentiment du président et de l'assemblée sur la question de la république et de la monarchie. C'est cette cause dont on parlera toujours quand tout le reste sera oublié.

On le vit bien le lendemain de la victoire de la coalition qui renversa M. Thiers. Il semblait, en s'en tenant aux paroles prononcées par les chefs de cette coalition, que le parti vainqueur n'aurait qu'une pensée au pouvoir : relever le drapeau de la conservation sociale qu'on avait tant reproché à M. Thiers d'avoir abaissé devant les exigences du parti républicain. Ou nous nous trompons fort, ou c'était bien là la politique de l'un des plus ardens promoteurs de la chute de l'ancien président. Quand M. de Broglie arriva au pouvoir, nous avons tout lieu de croire, en nous rappelant ses déclarations passées et présentes, que la grande question pour lui était, non pas entre monarchistes et républicains, mais entre conservateurs et radicaux. Sa politique était donc de maintenir dans le gouvernement entre toutes les fractions de la majorité l'entente qui avait donné la victoire à l'opposition. Nous persistons à penser qu'il ne vit pas sans quelque inquiétude commencer la campagne pour la restauration monarchique, et qu'il n'a jamais trop partagé, même en s'associant à cette entreprise, l'ardeur et les illusions de ses amis. Outre qu'il avait trop de finesse et de sang-froid pour ne pas apercevoir les difficultés de l'entreprise, il voyait bien qu'elle devait amener, sinon une dislocation, du moins une diminution de la majorité par la retraite du groupe bonapartiste. Et cette majorité n'était pas telle qu'on pût être indifférent à l'appoint que fournissait ce parti. M. de Broglie avait toujours été, comme sa noble famille, un adversaire de l'empire. Les derniers malheurs de notre France avaient certainement redoublé son aversion pour une famille et un gouvernement qui les avaient causés; mais la peur, disons plus, l'horreur du radicalisme était si forte dans son esprit que, s'il lui en coûta de recourir à de pareils alliés pour obtenir la victoire, il en eut moins de regret que certains de ses amis. Il ferait encore, nous l'espérons, la guerre avec eux au bonapartisme envahissant; il ne ferait pas la guerre à outrance. C'est contre un autre ennemi qu'il aiguiserait surtout ses armes.

Quoi qu'il en soit, la majorité royaliste de l'assemblée n'avait jamais perdu l'espoir de sortir du provisoire par la restauration de la monarchie. La visite du comte de Paris au comte de Chambord n'eut

pas plus tôt amené la réconciliation entre les deux branches de la maison de Bourbon que les ardents et les impatients, croyant l'union faite entre les partis comme entre les princes, se mirent à l'œuvre, et, avec une ardeur qui ne comptait point les obstacles, poursuivirent la campagne que fit définitivement échouer la déclaration du comte de Chambord. C'était à la vérité une occasion unique, puisqu'à défaut de l'assentiment du pays on avait ou du moins on pouvait espérer une majorité dans l'assemblée qui en était la représentation légale, sinon réelle, en cette circonstance. Le centre droit et même une majeure partie de la droite voulaient la monarchie avec les conditions qui seules pouvaient en rendre la restauration possible aujourd'hui, c'est-à-dire avec le drapeau de la France et avec une constitution votée par ses représentans, d'accord avec le monarque. Le comte de Chambord et ses amis de l'extrême droite voulaient la monarchie sans conditions, par la raison très simple, très logique et très peu politique qu'il était le roi, c'est-à-dire roi, non par la volonté nationale, mais en vertu de son droit antérieur et supérieur à toute autorité populaire et parlementaire. C'était donc au fond une question de principe, non de pure étiquette, qui divisait le parti royaliste, et M. Thiers avait eu bien raison de dire que, même en ne comptant pas un certain parti dont les prétentions sont un outrage à l'honneur de notre France, les partisans de la monarchie ne pouvaient s'entendre pour la rétablir avec ou sans le consentement du pays. Le projet de restauration ne parut un moment sur le point d'aboutir que parce qu'on ne s'était expliqué de part et d'autre ni à Frohsdorf, ni à Versailles. Si le centre droit eût eu l'initiative des négociations, il est probable que l'on eût vu clairement dès le premier jour l'impossibilité de s'entendre. Si respectueux, si habile qu'eût été le langage de ses ambassadeurs, le comte de Chambord n'eût point accepté ce savant et ingénieux éclectisme qui croyait avoir trouvé le moyen de concilier dans une heureuse formule le droit royal et le droit national.

Après cet avortement d'une entreprise si bruyamment annoncée et si résolument conduite, il semblait que la majorité, n'ayant pu faire la monarchie, faute d'un roi avec lequel elle pût s'entendre, et pourtant voulant user de son pouvoir constituant, n'avait qu'à se résigner à la république déjà faite, sauf à garantir par de solides institutions, contre les entrainemens d'une démocratie aveugle et passionnée, les droits et les intérêts qui lui sont particulièrement chers. C'était l'espoir, un peu naïf peut-être, de cette fraction nombreuse de la minorité qui a inscrit depuis longtemps en tête de son programme le mot de république conservatrice, l'empruntant à tous les messages et à tous les discours de l'ancien président. La majo-

rité s'entendit à grand'peine pour faire le septennat. Aux efforts que ses chefs du centre droit et de la droite durent faire pour réunir dans cette œuvre laborieuse tous les partis qui avaient concouru à la chute de M. Thiers, aux défiances à peine dissimulées qui avaient accueilli une institution qui, si provisoire qu'on voulût la faire, pouvait ajourner à sept ans les impatientes espérances des uns et les intraitables prétentions des autres, les chefs du centre droit auraient pu voir qu'il fallait, pour asseoir le septennat sur une base solide, se résigner au déplacement de l'axe de la majorité en gagnant à gauche ce que tôt ou tard ils devaient inévitablement perdre à droite. S'ils se fussent décidés dès ce jour à faire les modestes concessions que leur demandait, par l'organe de son rapporteur, la majorité de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, ils eussent assuré au vote de cette loi 500 voix de majorité, quels que fussent les regrets causés par la chute de l'homme à la politique duquel le centre gauche et la gauche étaient restés et resteront fidèles. Au lieu de cela, le ministère de M. de Broglie mit toute son habileté à rallier au septennat toutes les fractions de l'ancienne majorité, y compris l'appoint bonapartiste. Ce fut, après la triste campagne de la coalition, une première faute qu'il devait bientôt expier.

Cette institution, à vrai dire, n'était de nature à satisfaire aucune des fractions du parti républicain. L'assemblée actuelle, qui pouvait faire une constitution, en sa qualité plus ou moins contestable de constituante, devait, en bonne logique constitutionnelle, laisser à une autre assemblée la tâche d'appliquer cette constitution et de nommer le chef du pouvoir exécutif. Le centre gauche, plus particulièrement préoccupé des nécessités de la situation, admettait pourtant cette dérogation aux principes qu'il n'avait point prévue dans son programme; mais il entendait lier indissolublement la prorogation des pouvoirs du président à la discussion et au vote des lois constitutionnelles. Voilà pourquoi, à son grand regret, il ne put voter la loi du 20 novembre qui séparait deux questions inséparables dans l'œuvre totale de la constitution. Et cependant tel était le sentiment de conciliation qui animait la plupart des républicains de l'assemblée que, cette loi une fois votée, non-seulement ils s'y résignèrent, mais qu'ils la défendirent contre les violentes attaques des intransigeans de la droite et les manœuvres du parti bonapartiste. Cette conduite, nous le reconnaissons, n'était pas moins habile que loyale, car, quoi qu'on fasse, à moins d'en supprimer le titre, le septennat, c'est encore la république.

Ici, qu'on nous permette d'ouvrir une parenthèse sur la nécessité d'en finir avec toute politique d'équivoque. Le mal dont souffre le pays, dont mourra l'assemblée dans le discrédit et l'impuissance,

si elle n'avise enfin, c'est l'équivoque. L'équivoque est le nuage qui plane sur la politique depuis trois ans, malgré tous les efforts faits par les esprits sincères et résolus pour le dissiper. L'équivoque est partout, à gauche comme à droite. A gauche, c'est l'apparente entente de toutes les fractions d'un même parti, qui, sous le nom de république, confondrait MM. Thiers, Dufaure, Casimir Perier, Jules Favre et Grévy avec MM. Gambetta, Louis Blanc, Ledru-Rollin et Naquet. A droite, l'équivoque est peut-être encore plus choquante : c'est l'union de toutes les fractions d'un soi-disant parti conservateur qui, sous le drapeau de la défense sociale, confondrait MM. de Broglie, d'Audiffret-Pasquier, Decazes, Buffet, de Kerdrel avec MM. de Belcastel, de La Rochette, de Franclieu, Rouher et Gavini. L'équivoque n'est-elle pas devenue le pivot de toute la politique? On en joue dans tous les partis, sous toutes les formes et pour toutes les causes. Et pourtant ce n'est pas ce que le spectacle des premiers jours devait faire attendre d'une assemblée élue, sous le coup des plus effroyables désastres, pour sauver le pays. Nous n'oublierons jamais la séance où nous avons fait notre entrée au parlement, en pleine bataille des partis extrêmes qui, pareils à des montagnes fumantes, se lançaient les invectives et les défis, à travers les centres, calmes alors et tout entiers aux graves nécessités du présent. Nous en faisons l'aveu, nous avons cru le pays sauvé; nous avons espéré une majorité de paix et de concorde qui, sous la direction du sage pilote que l'assemblée avait choisi, conduirait le navire au port sans se laisser étourdir par les clameurs des partis, ni intimider par les fureurs des factions. Nous eûmes ce jour-là l'espérance qu'enfin le patriotisme avait calmé pour longtemps, sinon éteint, les passions de parti.

Nous avons compté sans l'équivoque, qui n'a jamais fait qu'entretenir les divisions, encourager les prétentions, préparer les coalitions, au sein de cette honnête, mais incertaine assemblée, sous une fausse apparence d'union. Nous ne disons pas que l'état du pays, que le jeu égoïste des partis ne soit pas pour beaucoup dans cette politique sans lendemain; nous regrettons seulement que le patriotisme de l'assemblée n'ait pas été assez puissant pour imposer aux partis et aux chefs qui les dirigent tous les sacrifices nécessaires à la réparation et à la réorganisation des forces du pays. On ne peut reprocher à M. de Broglie ce qu'on appelle une politique de bascule, inclinant tantôt à droite, tantôt à gauche, selon la nécessité du moment. Une pareille mobilité ne serait, nous croyons, ni de son goût, ni dans son tempérament. Que les partis lui rendent ou non cette justice, nous avons la conviction, pour notre part, qu'il a, dans sa conduite des derniers temps, obéi à une idée fixe, inflexible, qui a dominé toute sa politique, à savoir la nécessité du

gouvernement de combat contre le radicalisme envahissant. Voilà ce qu'il a voulu faire du septennat; mais il n'avait pas prévu que dans cette coalition, où il ne voyait que des conservateurs, il y avait des hommes et des partis qui avaient de tout autres visées. Il avait pu commencer l'œuvre du septennat avec une majorité de coalition; quand il voulut faire un pas de plus, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne serait pas suivi par tous ses alliés. Proroger simplement les pouvoirs du maréchal, c'était laisser à tous leurs espérances plus ou moins prochaines, et leurs moyens de préparer l'avènement de leur gouvernement définitif. Du moment qu'on parlait d'organiser d'une façon quelconque le gouvernement du septennat, légitimistes et bonapartistes étaient bien décidés à voter, de concert avec les radicaux, contre toute organisation de ce régime, si provisoire qu'on voulût le faire. Une coalition avait renversé M. Thiers; ce fut aussi une coalition qui fit tomber le ministère présidé par M. de Broglie.

Certes de tout temps les fins politiques ont eu leur rôle et leur prix. Amener à voter le septennat toutes les fractions de la majorité qu'on avait réunies pour donner l'assaut au gouvernement de l'ancien président n'était point une œuvre facile. Plus difficile encore était l'art de parler à la tribune et ailleurs de manière à ne décourager personne, sans rien promettre, à tel point qu'on a pu, en toute franchise, défier tous les mécontents de venir soutenir leurs sourdes accusations de duplicité; mais nous sommes de ceux qui pensent qu'aucune habileté ne peut remédier au vice radical d'une situation. Il y a longtemps qu'on l'a dit, avec une majorité de coalition on renverse un gouvernement, on ne peut le remplacer ni pour fonder quelque chose, ni même pour gouverner, dans le sens sérieux du mot. Si, après l'œuvre ingrate de la coalition qu'il avait menée à la victoire, M. de Broglie eût, selon le conseil de quelques amis du centre droit, compris la nécessité immédiate d'offrir au centre gauche et même à la gauche modérée les garanties constitutionnelles que celles-ci ne pouvaient refuser, quel que fût le ressentiment de leur défaite, il eût pu se passer tout de suite du fâcheux appoint du groupe bonapartiste, et de l'embarrassant concours de l'extrême droite. Alors il pouvait, avec une majorité nouvelle décidée à le suivre franchement dans la voie du septennat, présenter et faire voter dans un assez bref délai les lois constitutionnelles élaborées par une commission représentant l'esprit plus large et plus libéral de cette majorité. Peut-être, cette œuvre faite, fût-il tombé sur quelque question de politique personnelle; mais il eût vécu pour faire un acte de grande politique, et le pays s'en fût souvenu. Au lieu de cela, M. de Broglie, ayant toujours sous les yeux le spectre d'une république révolutionnaire, contre laquelle il eût trouvé pour-

tant de plus sincères alliés dans les rangs des républicains conservateurs que dans le parti bonapartiste, n'eut plus qu'une pensée : resserrer par tous les sacrifices possibles, même ceux qui répugnaient le plus à ses intimes sentimens, l'union entre toutes les fractions de l'ancienne majorité, et continuer à leur tête ce gouvernement de combat qui n'a jamais trop distingué, en frappant ses coups, la république conservatrice de la république radicale. Nous ne savons si de plus grandes concessions à ses douteux alliés eussent assuré une bien longue vie à son ministère. Ce qu'il faut dire à son honneur, c'est qu'une telle manière de vivre ne lui suffit pas. Il précipita sa chute, avec pleine conscience du danger, en faisant une question de cabinet de la discussion immédiate de la loi électorale.

Les chefs du centre droit ont-ils enfin compris qu'il n'y a plus rien à faire avec cette ancienne majorité, que des défections inévitables dans l'extrême droite et le groupe bonapartiste réduisent de plus en plus à une minorité, avec cette majorité qui se perd ou se retrouve à l'occasion, suivant les convenances des uns et les passions des autres, mais qu'on ne retrouvera jamais pour achever l'œuvre du septennat? Nous le désirons vivement pour le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon. Il y a pour ce gouvernement une assiette plus digne et, quoi qu'on dise, plus sûre qu'une majorité de coalition, qui a du reste fait son temps : c'est la solide et large base d'une majorité formée non pour ajourner ou entraver, mais pour faire l'œuvre nécessaire et urgente, s'il en fut. Avec une pareille politique, ce n'est plus l'équivoque qui rallie une majorité, c'est l'explication franche, c'est la déclaration nette, c'est l'habitude de dire toujours et à tous ce que l'on pense et ce que l'on veut. Utopie et naïveté ! diront les habiles, qui ne liront peut-être pas ceci sans sourire. C'était la politique de l'illustre Casimir Perier. Il est vrai qu'il faut pour y réussir quelque chose de son grand sens et de son indomptable volonté. Il était digne d'un duc de Broglie de se souvenir de cette situation et de cet exemple. Tout le monde, pourra-t-on me répondre, n'a pas le tempérament de Casimir Perier. Est-il bien sûr d'ailleurs qu'avec un tel tempérament on eût raison d'une situation tout autre et bien plus difficile que celle que domina le grand caractère du ministre de Louis-Philippe? Nous en convenons volontiers, la situation actuelle est unique et n'a peut-être pas d'analogue dans notre histoire. L'assemblée, si elle veut réellement faire quelque chose de sérieux avant de se dissoudre, a pour mission d'organiser un gouvernement dont le titre lui déplaît, sur la base du suffrage universel, dont elle a lieu de se défier. Casimir Perier n'avait point à fonder un gouvernement; il n'avait qu'à le diriger dans la voie qui lui semblait la meilleure, avec le concours d'une majorité qu'il savait ne pas lui manquer. Pour cela, il n'était besoin que d'un coup d'œil juste et

d'une main ferme. Pour sortir de l'impasse où nos hommes d'état ont enfermé leur trop subtile politique, il faut faire un appel suprême et presque désespéré au patriotisme de tous les partis, demander à tous le sacrifice de leurs rêves, de leurs espérances, de leurs affections et de leurs passions sur l'autel de la patrie. Il faut poser et résoudre enfin le problème qu'on a mis tant d'habileté jusqu'ici à éluder ou à renvoyer à une époque indéterminée : définir et organiser le gouvernement de la France après bientôt quatre ans d'hésitations et d'ajournemens.

Certes, décider à voter le septennat tous les partis qui avaient renversé M. Thiers n'était pas une œuvre facile, et M. de Broglie n'y a pas réussi sans mettre en jeu bien des facultés qui lui sont propres. Seulement il doit reconnaître maintenant que le plus difficile reste à faire pour donner à cette œuvre la portée et la consistance d'une institution utile au pays et au parti conservateur. Si le centre droit a cru qu'il suffit de proroger pour sept ans les pouvoirs du président actuel de la république pour rassurer le pays et désarmer les partis, il doit voir son illusion. S'il a pensé que la même majorité de coalition qui a voté la loi de prorogation voterait avec la même résolution les lois constitutionnelles nécessaires à l'organisation du septennat, il n'en est plus sans doute à confesser son erreur. On nous a dit que quelques-uns de ses chefs avaient de la peine à prendre leur parti, et qu'ils n'avaient pas fait tous leurs efforts, avant la formation du ministère où entrèrent MM. Magne et de Fourtou, pour faire aboutir la combinaison qui pouvait amener le rapprochement des centres. Nous en serions surpris, et, comme en toute politique pratique qui veut la fin veut les moyens, nous voulons encore espérer qu'en désespoir de cause ils aideront le gouvernement du maréchal à former cette majorité nouvelle, sans laquelle il devient de plus en plus impossible d'achever l'œuvre commencée.

II.

Qu'est-ce qui fait les principales difficultés de la situation actuelle? C'est l'équivoque qui plane sur le septennat. Tout se cache et se confond sous ce mot, que la loyauté du noble maréchal n'a pu encore définir de manière à en dissiper l'obscurité. Le septennat sera-t-il personnel ou impersonnel? sera-t-il la première institution d'une république ou la transition à une monarchie attendue, dans un délai qu'on ne fixe point, par les uns d'un vote parlementaire, par les autres d'une acclamation populaire? On nous dit bien dans le langage officiel : « Ne voyez dans le septennat que ce que la loi du 20 novembre y a mis, c'est-à-dire un pouvoir qui ré-

pond de l'ordre public pour sept ans, avec le titre maintenu de président de la république, après quoi les pouvoirs constitutionnels existans ou le pays lui-même directement consulté sur cette grande question aviseront à fonder un gouvernement définitif. Que voulez-vous de plus? Le présent vous est assuré, et pour l'avenir c'est le pays qui décidera. » Il ne nous en coûte pas de convenir que, dans cette manière d'entendre le septennat, c'est encore le parti républicain qui a la meilleure part. Dans sa sagesse et sa modération, ce parti pourrait peut-être accepter un tel état de choses sans insister sur la proclamation de la république, et même sans chicaner sur la clause d'une révision, quelle qu'en soit la formule. Quant au commentaire ajouté au texte de la loi par les organes les plus autorisés du septennat, par M. de Broglie notamment, qui n'a jamais laissé échapper l'occasion de déclarer qu'en instituant le septennat l'assemblée avait simplement voulu prolonger de sept ans la trêve de Bordeaux, le parti républicain le trouve peu conforme à ses légitimes prétentions et par parenthèse en contradiction avec le titre même de ce gouvernement; mais, comme c'est en définitive le pays qui sera le juge du sens et de la portée de la révision constitutionnelle, il n'a pas trop lieu de s'en inquiéter.

Ce qui a donc provoqué la proposition Perier, c'est beaucoup moins la chose elle-même que l'effet qu'elle produit sur le pays. Le pays comprend un gouvernement défini par un nom qui est républicain, empire ou royauté; il ne comprend pas un gouvernement sans nom comme le septennat. A ceux qui disent que le septennat a un titre, et que ce titre est républicain, on répond que ce titre est illusoire, puisqu'on en est toujours à ce pacte de Bordeaux qui réserve la grande question de la forme du gouvernement. Une trêve de quelques mois se comprend dans une situation comme celle que la France a traversée après la guerre. Une trêve de sept ans semble au pays une invention bizarre qui n'a jamais eu d'analogue dans aucun pays ni dans aucun temps. Franchement le pays a-t-il tort de penser ainsi? Est-il sensé, est-il possible d'espérer des partis pour une trêve à aussi long terme la même patience, la même abnégation que pour une courte trêve, commençant et finissant avec la crise qui l'a rendue nécessaire? M. de Broglie et ses amis de l'ancienne majorité trouvent-ils que l'expérience qui en a été faite jusqu'ici est heureuse, qu'elle a donné au pays ce calme, cette sécurité, cette confiance dont il a tant besoin? Ils avaient rêvé sans doute dans le septennat un temple élevé à la concorde, où tous les partis désarmés seraient venus, la main dans la main, saluer l'auguste image de la patrie encore sanglante. Beau rêve, mais quelle réalité! Demandez-le aux légitimistes ardents, qui poursuivent le septennat et ses auteurs de leurs amères récriminations. Demandez-le aux bo-

napartistes, qui, au lendemain de nos malheurs, osent relever un nom qu'on devait croire à jamais enseveli dans le désastre de Sedan, avec le concours de maires nommés par M. de Broglie dans un excès de zèle conservateur. Les républicains sont plus sages à l'endroit du septennat; est-ce à dire qu'ils soient plus contents, quand ils voient s'abriter derrière le gouvernement du président de la république des candidats qui n'ont au fond d'autre pensée que de nous ramener l'empire?

On nous dira encore que les auteurs du septennat avaient prévu que, si les partis ne désarmaient pas, le pays, qui travaille, qui souffre et qui veut vivre, ne les suivrait point dans cette mêlée furieuse, et qu'il finirait par leur imposer son impérieux besoin de repos. Quant aux partis eux-mêmes, s'ils ne voulaient pas accorder cette trêve de Dieu au pays fatigué et malade de ses blessures encore saignantes, le gouvernement du septennat aurait la force et la volonté de leur faire mettre bas les armes et de les enfermer dans le respect de la loi. Voilà précisément la grande difficulté avec un gouvernement qui n'est que provisoire aux yeux de tous. Un gouvernement définitif seul peut se défendre par les armes de la légalité, et quand nous parlons de gouvernement définitif, on sait bien que nous n'entendons le dérober ni à la révision ni à une sanction légale quelconque de la souveraineté nationale; mais sous un régime provisoire comment empêcher légalement de préparer un régime définitif, en restant dans les limites de la loi, et même en protestant de son attachement plus ou moins sincère au septennat? M. le ministre de l'intérieur a pu déclarer qu'aux termes d'un décret de l'assemblée l'appel au peuple est factieux. Ce sentiment honore, à nos yeux, le ministre qui n'a point oublié la grande résolution de Bordeaux; mais il est plus facile de faire une déclaration qu'un acte. Et quand même on ferait cet acte de vigueur, est-il sûr qu'un jury quelconque ou même un tribunal n'acquitterait pas les délinquans? D'autre part, espérer que le pays, agité par tous les partis, travaillé par toutes les propagandes, conservera son calme au milieu de tout ce bruit, c'est ne pas connaître un peuple comme le nôtre, qui, ne se croyant pas suffisamment gouverné, ne tardera pas à demander un vrai gouvernement, surtout un gouvernement fort. Or on sait comment s'appellent ces gouvernemens et de quelle famille ils sortent. Les progrès du bonapartisme, qui effraient avec raison royalistes constitutionnels et républicains, ne sont-ils pas dus en grande partie à cette cause?

Quel avenir pour le septennat ainsi compris, si nous en jugeons par le présent? Voilà ce beau temple de la paix publique transformé en une cage étroite où les partis qu'on voudra y enfermer au nom de la loi n'en lutteront pas moins avec une violence qui l'ébranlera plus d'une fois, si même elle ne la fait pas voler en éclats. Et si

la cage est de fer, ils n'en seront que plus ardents à la secouer. Les partisans du provisoire nous disent, il est vrai, qu'avec un gouvernement définitif, république ou monarchie, le pays n'aura ni cette paix que nous rêvons, ni cet avenir assuré que nous promettons à nos enfans, que tout gouvernement est aujourd'hui, en France surtout, provisoire, en ce sens qu'il n'y a pas de principe, pas plus avec la république qu'avec la monarchie, qui puisse faire vivre un gouvernement qui, par ses fautes ou ses malheurs, aurait perdu sa grande raison d'existence, à savoir le bien du pays. Cela est incontestable, et si le pays était assez sage pour se contenter d'un gouvernement assez fort pour garantir pendant sept ans l'indépendance et la sécurité du pays avec sa liberté, nous ne serions pas trop curieux de savoir ce que le pays pensera et voudra dans sept ans par lui-même ou par l'organe de ses représentans. Nul de ceux qui croient pouvoir bâtir pour l'éternité l'édifice monarchique ou républicain sur ce sable mouvant du suffrage universel ne peut compter d'avance les années d'un gouvernement quelconque avec un peuple qui n'obéit guère qu'à ses impressions et à ses besoins du moment. Aussi ne comprenons-nous pas quel intérêt peut mettre tel ou tel parti à se réserver cet avenir en évitant tout ce qui semblerait donner aux institutions du présent un nom et un caractère constitutionnel. Ce qui est sûr, c'est que, si le parti républicain persiste à demander un titre définitif et une organisation sérieuse pour le gouvernement du septennat, c'est surtout pour répondre au vœu du pays qui se préoccupe plus qu'on ne croit de ces questions, et qui veut que son gouvernement ait un nom connu et significatif, république, empire ou royauté.

III.

C'est dans ces circonstances politiques que s'est posée la question des lois constitutionnelles. Nous n'avons jamais trop pris au sérieux l'objection des puritains de la gauche qui contestent à cette assemblée tout pouvoir constituant par la raison que ce pouvoir n'a point été clairement mentionné dans les élections de 1871. La vérité est que le pays, sous l'impression unique de sa cruelle et désespérante situation, a pensé à tout autre chose, dans ces élections, qu'aux questions de république et de monarchie, et que, sans avoir en vue telle ou telle fonction de la souveraineté, le suffrage universel a confié à ses élus la mission de retirer le pays de l'abîme où l'empire et la guerre l'avaient jeté, en faisant la paix d'abord, puis un gouvernement qui pût le relever de sa chute et lui rendre ses forces. Sauver le pays est un mandat qui comprend bien des attributions et des pouvoirs pour une assemblée unique. Si elle croit

que son devoir, comme son honneur, est de ne rentrer dans la retraite qu'après avoir créé les institutions nécessaires pour assurer l'indépendance, l'ordre et la liberté du pays, nous ne lui en faisons pas un crime. Nous comprenons donc qu'elle ne se soit point laissé arrêter dans cette grave mission par des scrupules de légalité constitutionnelle, et si nous avons un reproche à lui faire, c'est d'avoir tant tardé à user de ce pouvoir constituant, qu'elle semble tenir plus à montrer qu'à exercer. Quant à la distinction des assemblées extraordinaires et ordinaires, constituantes, législatives, conventionnelles ou purement administratives, elle se comprend fort bien; s'il s'agit de définir l'œuvre faite ou à faire de ces assemblées; s'il s'agit de marquer les limites de leur droit, elle nous semble bien difficile à appliquer.

Toute assemblée unique est souveraine. Quand on nous dit que sa souveraineté est toute de délégation, et que le vrai, l'unique souverain est le pays qui l'a élue, nous ne pouvons le contester. Si l'on ajoute que, même en déléguant ses pouvoirs, le pays conserve encore tous ses droits de souverain et qu'il peut toujours les faire valoir, nous sommes encore de cet avis. Où nous ne pouvons plus nous entendre avec une certaine école de démocratie, c'est sur la question du mandat impératif. Le suffrage universel, comme le suffrage restreint et encore plus, n'a qu'une manière d'exercer son droit de souverain, l'élection. Cet exercice porte sur les personnes et jamais sur les questions; autrement on tombe dans l'absurdité du gouvernement plus ou moins direct du peuple. Nous disons l'absurdité, malgré l'exemple des petites démocraties éclairées et politiques de l'antiquité et des temps modernes, en songeant aux grandes et ignorantes démocraties comme la nôtre. Assurément il est tout simple que l'électeur ou le groupe d'électeurs connaisse le programme politique du candidat, qu'il sache s'il a affaire à un monarchiste ou à un républicain, à un libéral ou à un autoritaire, à un partisan ou à un adversaire de la décentralisation. Sur les questions de principe, il ne peut y avoir ni doute ni équivoque; mais du moment qu'il s'agit de conduite politique à tenir, de mesure de salut public à prendre sous l'empire de telle ou telle situation, le vrai souverain, n'en étant pas juge, ne peut faire autre chose que de déléguer ses pouvoirs de toute espèce à l'élu qui peut seul les exercer, parce que seul il est juge des nécessités de la situation. La distinction des assemblées constituantes et non constituantes n'a de sens et de valeur que lorsqu'on l'applique aux gouvernements composés de deux chambres, avec ou sans pouvoir exécutif. Toute assemblée unique est souveraine en matière de constitution, si cette œuvre est à faire, et même en matière de révision, si la constitution est faite. Dans le cas au contraire où

il existe une constitution qui partage la souveraineté entre deux ou plusieurs pouvoirs, il est clair qu'aucun de ces pouvoirs, chambre haute, chambre basse, roi ou président, ne peut changer la constitution ou en faire une nouvelle sans s'entendre avec les autres pouvoirs. Or ce n'est point le cas de l'assemblée actuelle, qui est unique, souveraine, sans constitution, sans mandat précis d'en faire une, mais aussi sans mandat formel de réserver cette tâche à une autre assemblée. Elle peut donc faire les lois constitutionnelles, si elle le veut. Le parti républicain, dont une fraction tout au moins lui dénie ce droit, n'a pas paru plus que les autres se souvenir de la vieille théorie des assemblées constituantes, législatives et autres, quand il l'a invitée à plusieurs reprises à proclamer la république. Et si quelques esprits subtils font remarquer que l'assemblée peut fort bien, sans faire acte de pouvoir constituant, reconnaître simplement un gouvernement qui existe déjà, il ne manque pas de partisans de la monarchie qui leur répondent que le gouvernement du 4 septembre n'était rien moins qu'un pouvoir constituant, et que par conséquent la question reste d'autant plus entière pour le droit de l'assemblée qu'elle a toujours été formellement réservée dans les discussions parlementaires.

L'assemblée fera-t-elle ces lois, et comment les fera-t-elle? Voilà toute la question pour les esprits plus préoccupés des nécessités pratiques que des difficultés de théorie. Elle a toujours dit vouloir les faire, après comme avant la chute de M. Thiers, et nous n'avons aucun doute sur sa sincérité. Elle a même commencé l'œuvre en confiant l'élaboration de ces lois à une grande commission dont nous avons l'honneur de faire partie. Il n'appartient à personne, et moins encore à ceux qui ont vu cette commission à la tâche, de supposer que ses lenteurs cachaient un dessein prémédité d'enterrer la question du moment dans des études d'érudition constitutionnelle. Non, il faut lui rendre justice, tout en prenant son temps, elle n'a pas perdu un jour dans son consciencieux et persévérant travail. Elle a enfin terminé sa tâche en déposant sur le bureau de l'assemblée deux projets de lois, l'un sur l'élection de la première chambre, l'autre sur la constitution d'une seconde chambre. Ces projets sont-ils de nature à satisfaire les conservateurs libéraux qui les attendaient avec une impatience mêlée d'une certaine inquiétude? C'est ce que nous allons examiner, non pas avec un luxe inutile d'érudition, puisque tout a été dit sur les constitutions présentes et passées, mais avec la vive préoccupation des besoins du pays et des nécessités parlementaires.

On sait comment et sous quelle impression fut élue la nouvelle commission des trente. La majorité était encore dans toute l'ardeur de la lutte qui avait abouti à la chute de M. Thiers et à la prorogation

des pouvoirs de son successeur. Le ministère de M. de Broglie n'avait pu faire passer la loi du 20 novembre qu'en promettant formellement la discussion des lois constitutionnelles dans le plus bref délai possible. Trois jours après le vote de cette loi, l'assemblée nomma la commission qui devait les préparer. On n'a point oublié l'enfantement laborieux de cette commission, et comment la difficulté vint d'un parti-pris de n'y faire à la minorité qu'une part fort disproportionnée à son importance numérique. Quand une assemblée est divisée en deux parties presque égales, il n'est que juste d'accorder une large place à la représentation de la minorité. Dix voix données dans une commission de trente membres à une minorité qui dépasse trois cents, ce n'était point trop demander à la justice de la majorité. L'opposition eût obtenu davantage par la nomination des bureaux, ainsi que le démontrent les résultats pour la nomination des précédentes commissions constitutionnelles. La minorité ne fut représentée que par cinq membres, à la tête desquels, il est vrai, on comptait M. Dufaure, dont la parole et l'autorité devaient prêter une grande force à la minorité dans les discussions de la commission.

Tous les membres de cette commission reconnaissaient le pouvoir constituant de l'assemblée et voulaient faire les lois. Tous voulaient les faire dans un esprit conservateur. Quel fut donc le grave dissentiment qui sépara dès le début la majorité et la minorité, quelle que fût d'ailleurs la bienveillante courtoisie qui ne manqua jamais aux débats? On a dit dans les journaux, et même au sein de la commission dans les séances les plus animées, qu'il ne s'agissait de rien moins que de savoir si c'était une institution ou un expédient que la commission prétendait faire, que, la minorité voulant une institution et la majorité ne voulant qu'un expédient, tous avaient compris dès le premier jour qu'il serait impossible de s'entendre. A vrai dire, ce n'est guère exagérer le dissentiment que de poser ainsi la question. Il y a bien eu dans la majorité quelques membres de l'extrême droite, non pas au début, mais plus tard et lorsqu'une scission se fit entre les fractions de la droite, qui se sont fièrement retranchés dans certaines réserves sur le caractère irrévocable et vraiment constitutionnel de la loi du 20 novembre; mais ces protestations eurent peu d'écho dans la commission. La grande majorité voulait sincèrement faire les lois pour l'élaboration desquelles l'assemblée nous avait élus. Nous étions tous à peu près d'accord sur la nécessité d'une organisation constitutionnelle, sur son caractère irrévocable pendant sept ans, sur la condition de garanties conservatrices. C'est surtout sur la nature et la portée de ces garanties qu'a porté le débat entre la majorité et la minorité de la commission; mais à quoi servirait de le nier? sur ce point capital, le dissentiment conserve encore beaucoup de sa gravité. Sous la

question du titre, la minorité voyait la question de fond, qui préoccupe à bon droit le parti républicain tout entier, et qui a fait le principal objet de la proposition Perier, à savoir si le septennat est fait pour la constitution ou si la constitution sera faite pour le septennat, en d'autres termes, s'il s'agit d'une institution ou d'un expédient. A la première séance de la commission, à propos d'une question de priorité entre la loi électorale et la loi sur l'organisation des pouvoirs, M. Dufaure a vivement insisté sur la nécessité logique et politique de fixer avant tout le nom qu'il convenait de donner au gouvernement qu'on se proposait d'organiser. La commission a mieux aimé commencer son travail par la loi électorale, voulant ajourner une question qu'il ne lui était pas agréable de discuter et de décider; mais, comme on la retrouvait plus tard dans la loi d'organisation des pouvoirs, il a bien fallu la résoudre en conservant le mot de république. Seulement l'ingénieuse pudeur de la majorité, ne voulant pas montrer ce mot en tête de cette loi, a trouvé moyen de le glisser discrètement et de le cacher en quelque sorte dans les articles suivans.

Là n'est pas le fort du débat. C'est dans les dispositions principales des lois constitutionnelles qu'il faut chercher les raisons de l'opposition faite aux conclusions de la majorité par une minorité dont la majorité elle-même reconnaît l'esprit conservateur et conciliant, mais qui ne pourra qu'affirmer dans la discussion publique les graves objections déjà développées dans le sein de la commission. Comme on a contesté à plusieurs de ces lois, notamment à la loi électorale et à la loi de prorogation des pouvoirs du président, le caractère et le titre de lois constitutionnelles, il n'est pas sans intérêt de dire quelques mots sur cette question de pure théorie. Qu'est-ce qu'une loi constitutionnelle? N'est-ce pas une loi qui touche aux principes mêmes de la constitution? Il ne suffit pas de dire : qui touche à la constitution, puisqu'à la rigueur tout s'y rattache par un lien quelconque. Et par parenthèse c'est par une extension de ce genre que l'on a pu comprendre dans la constitution de 1848 tant de choses qui en ont fait une constitution en plus de cent articles. Au fond, toute constitution peut se résumer en autant de points qu'elle crée de pouvoirs distincts et indépendans. Si donc l'assemblée actuelle entend partager la souveraineté en trois pouvoirs, toute l'œuvre qu'elle se propose de faire se réduit à trois lois constitutionnelles, ni plus ni moins, la loi qui constitue la première chambre, la loi qui constitue la seconde chambre, la loi qui constitue le pouvoir exécutif. Voilà comment toute loi concernant l'élection de l'un ou de l'autre de ces pouvoirs est essentiellement constitutionnelle, et comment on ne pourrait sans vaine subtilité contester ce titre à la loi électorale, qui a pour objet l'élection des

députés. Ici la distinction entre une loi organique et une loi constitutionnelle n'est valable que s'il s'agit des détails d'organisation.

Quant au principe de la loi, à savoir le droit et le mode d'élection, il est tout ce qu'il y a de plus constitutif, puisqu'il est l'origine même des pouvoirs constitutionnels. Il en est de même d'une loi électorale qui aurait pour objet de régler les conditions et le mode d'élection des membres de la seconde chambre. Quant à la constitution du pouvoir exécutif, tout ce qui touche à son existence et à ses attributions, qu'il soit élu, héréditaire ou viager, a un caractère constitutionnel comme ce qui concerne les autres pouvoirs. Il est pourtant une distinction à faire au sujet de la loi qui a prorogé les pouvoirs du président, c'est qu'elle ne peut avoir un caractère constitutionnel dans toute la rigueur du mot, quelle qu'en soit d'ailleurs l'importance. En faisant cette loi, l'assemblée n'a pas fait, comme on l'a dit, un acte de pouvoir constituant, elle a décrété simplement une grande mesure de salut public. Elle peut faire, elle fera, nous l'espérons, un acte constituant le jour où elle statuera d'une façon générale et impersonnelle sur l'institution même de la présidence, déterminant les conditions et le mode d'élection, fixant la durée, réglant les attributions pour tout le temps que doit durer la constitution elle-même.

IV.

Des trois lois constitutionnelles qui résument toute la constitution à faire, nous ne toucherons en ce moment qu'à la loi électorale, réservant pour une autre étude la loi sur la constitution d'une seconde chambre et du pouvoir exécutif. Il faut rendre à la commission des trente la justice qu'elle a entendu faire une œuvre sérieuse et définitive. Préoccupée peut-être à l'excès d'en faire une loi aussi conservatrice que possible, elle n'a pas songé un instant à porter la main sur le suffrage universel, qui n'avait pourtant pas toute sa confiance. Elle a, il est vrai, cherché sous toutes les formes et par tous les moyens à introduire dans la loi ce qu'elle appelait la représentation des intérêts à côté de celle du nombre. Dieu sait, et nous aussi, combien elle a mis de temps à interroger, à examiner, à rejeter tous les ingénieux systèmes qui tendaient à réaliser ce principe. Enfin dans sa sagesse d'impuissance, qu'elle nous permette de le dire, elle a fini par comprendre qu'aucun de ces systèmes ne pouvait tenir devant le bon sens de l'assemblée et le sentiment démocratique du pays. Il a donc fallu renoncer au vote multiple, au vote cumulatif, au cens, aux catégories, au suffrage à deux ou trois degrés, avec ou sans adjonction des plus imposés. Elle s'est arrêtée à un projet de loi qui diffère peu en somme du

projet du gouvernement dont M. Thiers était le président et M. Dufaure le ministre. Elle conservait la condition de domicile en prolongeant la durée d'un an. Elle maintenait le registre d'inscription institué, par une heureuse innovation de la loi Dufaure, pour prévenir les abus et fraudes des listes électorales. Avec l'assentiment de M. Dufaure et de la minorité, elle élevait à vingt-cinq ans l'âge de l'électorat politique. En outre elle soumettait la preuve du domicile politique à un système de précautions plus rigoureux et plus compliqué que ne l'avait fait la loi Dufaure, laquelle se contentait des preuves du droit commun. Enfin, et ceci lui était tout à fait propre, elle imaginait certaines conditions d'éligibilité. Le vote de la loi électorale municipale ne permettant pas à la commission d'espérer l'adoption entière de son projet tel qu'elle l'avait présenté d'abord, elle en revint à peu près à la loi Dufaure, sauf en ce qui concerne la preuve du domicile. En abandonnant les vingt-cinq ans d'âge et les trois ans de domicile, elle a rendu acceptable son projet de loi, sauf quelques changemens de moindre importance, et nous ne serions pas surpris que ce projet n'obtint une assez forte majorité malgré la division des partis qui en a fait avorter tant d'autres.

Que faut-il penser des dispositions anciennes et nouvelles de la loi soumise aux prochaines délibérations de l'assemblée? Si l'on en croyait certains sectateurs du dogme du suffrage universel, ni cette assemblée ni toute autre n'aurait le droit de toucher, même du bout du doigt, à l'arche sainte. D'abord, selon eux, ce n'est pas aux élus de ce suffrage, tel qu'il existe maintenant, qu'il appartient de le réformer en quoi que ce soit. Si quelqu'un peut faire cette œuvre, c'est le suffrage universel lui-même par un vote direct ou par un mandat confié à ses délégués. Et encore a-t-il bien le droit de se mutiler? Pour les électeurs actuels, n'est-ce pas un acte de suprême déraison, équivalant à une sorte de suicide, que de s'enlever à eux-mêmes en tout ou en partie un droit inhérent au caractère de citoyen? Pour les électeurs futurs, c'est une flagrante usurpation de pouvoir qui les dépouille d'avance de leur souveraineté. Les principes ne souffrent donc aucune modification au droit absolu, imprescriptible, inaliénable, du peuple souverain, et en faisant la loi dont sa commission lui présente le projet, l'assemblée commet un attentat à la souveraineté nationale. En stricte logique démocratique, elle ne peut rien changer à la loi électorale qui nous régit, ni quant à l'âge, ni quant au domicile, ni quant aux incapacités, ni quant aux conditions d'éligibilité. S'il y a, dans la simple réglementation du suffrage universel, quelques réformes à faire pour la dignité et la moralité de l'institution, c'est à une autre assemblée ayant un mandat formel qu'il faut renvoyer cette tâche.

Nous comprenons autrement la grande question de la réforme

du suffrage universel. Nous n'allons pas sans doute, comme une certaine école de publicistes, jusqu'à soutenir que l'électorat politique est une fonction, et non un droit. Toute fonction suppose des conditions spéciales de capacité que l'exercice du droit électoral n'exige en aucune façon. Ce n'est pas à dire que ce droit ne suppose aucune espèce de condition, et qu'il suffise absolument d'être citoyen pour être électeur. Ce qui est vrai, c'est que les conditions d'électorat politique à exiger du citoyen n'ont rien de commun avec les conditions requises pour l'exercice d'une fonction proprement dite. Cela posé, nous n'acceptons pas du tout la thèse radicale qui assimile le droit politique aux droits sociaux, dits *naturels*, tels que le droit de posséder, de circuler, de parler, d'écrire, de contracter, de se réunir, de s'associer librement, etc. Ceux-là sont vraiment des droits antérieurs et supérieurs à toute loi écrite. Les constitutions les formulent et les sanctionnent, mais ne les inventent pas; elles les trouvent inscrits en caractères ineffaçables dans le livre de la conscience humaine. Et comme l'exercice de tous ces droits ne suppose aucune espèce de capacité dans le sens propre du mot, il n'y a point lieu de distinguer le droit *virtuel* et le droit *actuel*, comme s'il s'agissait de telle autre espèce de droit. Il n'en est pas de même du droit de voter. Tant qu'une société est encore plongée dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, entre-t-il dans la pensée d'aucun publiciste de la faire voter en vertu de son droit naturel? Et si, dans une société déjà civilisée, telle classe est encore restée, par défaut d'instruction, entièrement étrangère à toute notion et à tout sentiment politique, trouvera-t-on que le moment est venu de l'investir des droits dont elle ne comprendrait ni la valeur ni la portée? Ce n'est donc qu'autant que l'instruction et un certain esprit politique ont pénétré dans la masse d'une nation qu'on peut songer à y fonder l'institution démocratique du suffrage universel. Et comme en beaucoup de pays, même civilisés, notamment en France, cette instruction est encore fort insuffisante pour garantir l'exercice intelligent et réfléchi d'un pareil droit, le plus simple bon sens demande au législateur des garanties contre l'ignorance, la passion, l'irréflexion, contre toutes les incapacités du suffrage universel.

On nous dit bien que l'éducation du suffrage universel ne se fait que par la pratique; on nous parle des grands progrès de la sagesse populaire dans notre pays depuis les vingt-cinq ans d'exercice de ce droit. Nous le voyons bien en effet aux choix que fait le suffrage universel, et surtout aux dispositions qu'il semble manifester en ce moment! Pas plus dans le présent que dans le passé, il ne vote en connaissance de cause, alors même qu'il vote bien,

ce qui fait que les partis politiques sérieux ne sont jamais sûrs de le retrouver dans les mêmes sentimens, même à de courts intervalles. On a dit, ce nous semble, trop de bien et trop de mal du suffrage universel. Tandis qu'une certaine école démocratique le célèbre comme l'institution par excellence du droit, de la liberté, du progrès, nombre de conservateurs affolés le décrient et le maudissent comme le plus sûr instrument de despotisme et le plus puissant agent de la ruine du pays. Il ne mérite, selon nous,

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Le suffrage universel, très mobile dans ses impressions et ses allures, se jette volontiers dans les partis contraires, sans tenir compte des nuances qu'il ne comprend pas, ni des tempéramens qu'il ne goûte pas, nommant tour à tour conservateurs et radicaux, monarchistes et républicains, libéraux et cléricaux, sans savoir bien ce qu'il fait. Ce ne sont pas les instincts de fausse égalité, les sentimens de démocratie envieuse et avide qu'on lui prête qui nous font peur ; c'est son ignorance et son irréflexion. Ce qui nous frappe dans les choix qu'il fait, c'est qu'il choisisse toujours mal, c'est qu'il choisit sans bien savoir ce qu'il fait. Son vote, bon ou mauvais, est rarement raisonné. Voyez l'histoire du suffrage universel dans ses jours de liberté, sans parler des temps où il se laissait mener au scrutin comme un troupeau sous la garde de ses maîtres. En 1848, quelques mois après l'élection d'une assemblée républicaine, il élit Louis-Napoléon député, puis président de la république. C'est, nous dit-on par parenthèse, qu'après les terribles journées de juin il ne voulait plus de république. Notre avis est qu'en faisant ce choix il votait bien plus sous l'impression d'une légende que par une raison politique quelconque. Il n'y a que les habiles de tous les partis qui voyaient toute la portée d'un tel vote. Quand il a élu en 1871 l'assemblée actuelle, savait-il nommer tant de légitimistes et de cléricaux ? Pas le moins du monde. Il ne votait que pour la fin de la guerre et de la dictature. Et dans les élections partielles qui se font depuis trois ans, croit-on que le suffrage universel ait eu toujours la conscience bien nette de ce qu'il faisait en nommant des radicaux ? Nous en doutons fort pour nombre d'élections. Ce sont les partis qui, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, s'entendent à merveille à profiter, pour le succès de leur politique, de ses entraînemens naïfs et irrésolus. Et une preuve entre mille de ce que nous disons, c'est que le pays semble en ce moment tout ébahi d'avoir nommé tant de fervens amis du clergé et du comte de Chambord.

Il n'y a donc pas lieu de se prosterner devant l'idole des partisans de la démocratie à outrance. En conservant le suffrage universel, qui est notre loi, et qui devra rester notre loi tant qu'il n'aura pas mis en péril notre honneur, notre liberté et notre patrie, il faut le traiter, non comme un mal nécessaire, — il n'y a jamais de mal nécessaire, — mais comme une institution féconde en bons comme en mauvais résultats, et dont il est juste et sensé d'entreprendre la réglementation et même la réforme, quand l'expérience en a fait voir les abus et les dangers. Nous ne connaissons qu'un parti qui ait lieu de se fier au vote populaire sans réserve; c'est le bonapartisme, d'abord parce qu'il est de tous les partis celui qui abuse le plus de son inexpérience et de son engoûment superstitieux pour les noms, ensuite et surtout parce qu'une fois porté au pouvoir par le suffrage universel il ne craint pas de prendre toutes ses sûretés contre un retour de fortune électorale. Celui-là ne fera jamais la sottise de le mutiler; il lui suffit de le fausser en le maintenant dans l'ignorance et l'oppression. Il laisse à d'autres la difficile et puérile tâche d'irriter le monstre en le piquant; lui le dompte et l'enchaîne en le couvrant de fleurs. S'il n'a pas de leçons de moralité politique à nous donner, tâchons de profiter de sa parfaite intelligence des imperfections du suffrage universel.

En conséquence, nous estimons que ce serait perdre son temps que d'opposer au projet de loi électorale de la commission des protestations et des fins de non-recevoir. Il faut le prendre tel que nous l'a fait la situation politique du pays et du parlement, et voir comment il pourrait être accepté par une majorité conservatrice et libérale tout à la fois. Nous nous bornerons, dans notre rapide examen, aux trois ou quatre grandes dispositions de la loi concernant l'âge, le domicile, le siège de l'élection et les conditions de l'éligibilité. Il est inutile d'insister sur la condition d'âge, puisque la commission la ramène à la limite de vingt et un ans. Nous voulons seulement rendre justice à la pensée sage et vraiment politique qui l'a inspirée, et à laquelle la minorité s'était associée. L'interdiction du vote sous le drapeau n'est ni la seule ni la meilleure raison qui avait d'abord décidé la commission à élever l'âge de l'électorat à vingt-cinq ans. C'est que, si l'on est déjà citoyen avant cet âge, on ne l'est guère dans les conditions qui assurent l'indépendance et la sagesse du vote. Dans notre société française, on n'a pas généralement de position faite avant cet âge; on vit encore dans la famille, et si l'on n'y vit plus, on en dépend encore plus ou moins. C'est quand l'éducation professionnelle est achevée, quand le jeune homme, ouvrier, commerçant, industriel, élève des écoles, est devenu par le mariage ou par un établissement quelconque chef de famille ou chef de maison, qu'il a vraiment son autonomie complète. Est-il besoin d'ajou-

ter que de vingt et un ans à vingt-cinq la raison a mûri par l'âge, par l'expérience, par l'épreuve, de façon à donner à tous les actes de sa vie, particulièrement de sa vie politique, le caractère de réflexion, de liberté, de pleine possession de soi-même qui manque encore à l'extrême jeunesse? Nous persistons donc à penser, abstraction faite de tout intérêt de parti, que l'institution elle-même du suffrage universel ne pouvait que gagner à une pareille réforme. Quel parti eût-elle favorisé? La commission ne s'en était nullement préoccupée. Elle n'a songé qu'à donner à l'institution fondamentale du pays une garantie de plus de sagesse et d'indépendance, et elle pouvait d'autant mieux le faire que cette disposition ajournait pour tous l'exercice du suffrage universel sans toucher au droit de personne.

Nous avons peu de chose à dire sur la durée du domicile, si l'assemblée la fixe à deux ans, comme dans la loi électorale municipale. Avec M. Dufaure, qui avait fixé ce terme dans sa loi, nous pensons que c'est un maximum qui ne pourrait être dépassé sans porter une grave atteinte à l'intégrité du suffrage universel. Il nous paraît même que ce chiffre de deux années, qui se justifie pour l'électorat municipal, n'a plus la même raison pour l'électorat politique. On comprend fort bien que, pour être électeur municipal, il faille avoir en quelque sorte pris racine dans la commune qu'on habite, que, sans y avoir de propriété, on y ait pourtant des intérêts communs avec les électeurs propriétaires; mais, s'il s'agit de voter pour les intérêts de la grande cité qui s'appelle la France, qu'est-il besoin des garanties réclamées pour la bonne gestion des affaires municipales? Six mois, un an au plus, n'est-ce pas suffisant pour établir l'identité et la capacité de l'électeur, surtout avec un registre d'inscription bien dressé et bien tenu? Si nous ne prononçons pas le mot de moralité, ce n'est pas qu'il ne nous soit très sympathique; c'est que nous craignons qu'on n'abuse du sens vague et de la dangereuse portée de ce mot. Dans un pays où tant d'honnêtes gens confondent la religion avec la morale, où tant de conservateurs effarés ne sont jamais rassurés sur la moralité de citoyens qu'ils ne trouvent point à côté d'eux à l'église, au temple ou à la synagogue, comment introduire un pareil mot dans la loi, quand d'ailleurs il est si difficile de déterminer le degré de moralité nécessaire à l'exercice du droit électoral? Il vaut mieux s'en tenir aux cas de flagrante immoralité énumérés par toutes les lois de ce genre.

On croit avoir tout dit lorsque, pour justifier une exclusion, on a prononcé le mot de nomade. Il faut y prendre garde, et nous craignons que la commission n'ait trop cédé à une prévention. Nomade n'est pas du tout synonyme de vagabond. Combien d'honnêtes ouvriers, pères et bons pères de famille, que leur métier oblige à

porter leurs bras et leurs instrumens de travail là où le travail est demandé! Combien d'industriels sérieux, de commerçans aisés, changent de commune, de canton, d'arrondissement et même de département, pour y créer de nouveaux établissemens! On a cité fort à propos, dans le sein de la commission, la classe très nombreuse, fort estimable des métayers, tous chefs de famille, qui vont perpétuellement de commune en commune, de canton en canton, pour trouver de meilleures conditions de loyer. Assurément ce n'est point une pareille classe de citoyens que la commission a pu vouloir éliminer. Que la loi soit sévère pour le vagabondage, pour l'immoralité notoire, même pour la mendicité (qui n'est pas l'indigence), condition sans indépendance et sans dignité, alors même que le mendiant est personnellement respectable, nous le comprenons; mais peut-on faire plus? Peut-on, soit en aggravant les conditions, soit en multipliant les difficultés d'inscription, chercher à éliminer le plus d'électeurs possible, faute de pouvoir pratiquer une élimination en masse par la prescription d'un cens? C'est ce que personne n'a eu la pensée de faire dans la commission.

En posant des conditions d'éligibilité que la loi Dufaure avait complètement écartées, il est certain que la commission a obéi à des considérations d'une certaine gravité. Elle a voulu surtout éviter ces élections multiples qui peuvent dégénérer en véritables plébiscites par la grande popularité des noms mis en avant. Rien de plus politique qu'une pareille préoccupation, et si le scrutin de liste était maintenu, il serait peut-être nécessaire d'aviser aux moyens de prévenir ces sortes de manifestations qui mettraient en péril le gouvernement parlementaire. Si c'est le vote par arrondissement qui prévaut, le danger est beaucoup moindre, puisqu'il n'y aurait plus le même intérêt pour les partis à mettre en tête d'une liste de candidats un nom éclatant qui ferait passer les autres à la suite. Quant à vouloir réserver en quelque façon l'honneur de la députation pour les candidats des localités, en écartant les candidats étrangers par telles ou telles conditions, nous trouverions la prétention peu généreuse en elle-même et peu respectueuse pour la liberté des électeurs. Ce serait par trop laisser voir qu'on redoute tout ce qui peut donner aux élections un caractère politique, et qu'on veut nous ramener, comme on l'a dit, aux influences et aux notabilités de clocher.

V.

Reste la question du scrutin de liste et du vote par arrondissement. Nous pensons que presque tout l'intérêt de la loi électorale est là, et que c'est surtout sur ce terrain que se livrera la grande

bataille. Problème difficile à résoudre, fort complexe en lui-même et qui se complique encore des calculs intéressés des partis! Est-il vrai que le scrutin de liste favorise le parti républicain? est-il vrai que le vote par arrondissement serve mieux le parti bonapartiste? est-il vrai enfin que les députés conservateurs trouvent plus de chances de succès dans un système d'élection qui permet la coalition des partis monarchiques? Autant de questions de personnes et de partis qu'il est malaisé de juger d'une façon générale et que d'ailleurs il ne serait pas digne de poser dans un aussi grave débat. C'est la question de principe qu'il faut examiner; c'est l'intérêt seul du pays qu'il faut considérer. Au point de vue des principes, nous n'hésiterions point à préférer le scrutin de liste au vote par arrondissement. Si l'on fait abstraction de l'état du pays et de la situation actuelle, et que l'on ne cherche que la perfection logique, il nous semble que le scrutin de liste répond mieux à l'idée que nous nous faisons du jeu des partis dans la machine parlementaire. De quoi se plaignent avec raison depuis cinquante ans les partisans de ce système? De ce que les élections envoient au parlement des majorités incertaines, peu homogènes, que dissout bien vite l'intérêt ou le sentiment personnel. Et pourquoi en est-il ainsi? Parce que les électeurs portent leur choix de préférence sur des notables connus et influents de la localité, sans trop leur demander compte de leur opinion politique. Qu'arrive-t-il alors? C'est que des élections dont le but est essentiellement politique en ont à peine la couleur, et que nos chambres renferment trop de députés qu'il est difficile de classer, et avec lesquels il est impossible de former des majorités homogènes, compactes et solides. Il ne faut pas dire qu'avec le scrutin de liste les élections de 1871 ont donné une assemblée très divisée, où ne se forment guère que des majorités de coalition. On oublie que ces élections se sont faites dans des circonstances exceptionnelles qui expliquent le fractionnement des partis. Ce qui nous paraît certain, c'est qu'avec des élections faites sans esprit politique il n'y a pas lieu d'espérer, comme dans les pays de gouvernement parlementaire, un classement définitif des partis et des majorités stables. Nous savons bien que les majorités et les minorités systématiques ont leurs inconvéniens quand il s'agit de questions spéciales où la politique proprement dite n'a rien à voir; mais quelle est l'institution, si excellente qu'elle soit, dont on ne puisse abuser? Avec une séparation nette et absolue des partis dans une assemblée, certaines affaires peuvent souffrir, mais le gouvernement est toujours possible; sans cette condition, il ne l'est pas.

Voilà, ce nous semble, la vérité au point de vue des principes; mais, si l'on descend de ces hauteurs dans les misères de la réalité,

il y a le revers de la médaille, en France particulièrement. Qu'y trouve-t-on en effet? Une démocratie peu politique, fort inégalement éclairée, tour à tour le jouet des passions ou des ambitions de parti. Un vote politique raisonné et réfléchi, il ne faut pas l'attendre de longtemps du peuple des villes et du peuple des campagnes. Alors un vote d'estime et de confiance personnelle motivé par la notoriété du candidat ne vaut-il pas mieux qu'un vote politique, si l'on veut, mais aveugle, et presque toujours émis sur un mot d'ordre? Ne vaut-il pas mieux que l'ouvrier et le paysan votent sous l'influence de notables qu'ils connaissent, pour telle notabilité dont ils entendent sans cesse parler, que sous la pression de comités parfois anonymes, qui ont plus d'ardeur et d'activité que de légitime autorité? On nous dit que c'est là le véritable jeu des institutions démocratiques, que ces comités représentent la majorité des électeurs, dont ils ne sont que les délégués. On ajoute que ces comités se proclament en pleine réunion électorale. On ne parle, en soutenant la thèse du scrutin de liste, que du beau spectacle d'élections vraiment démocratiques, se faisant au grand jour de la publicité, avec la liberté des journaux et des réunions publiques, à l'éclat de toutes les lumières, au bruit de toutes les discussions, au milieu d'un peuple qui écoute, s'instruit, juge et décide en pleine connaissance de cause. Nous pourrions renvoyer ces enthousiastes, dont beaucoup sont sincères, aux élections de Paris, de Lyon, de Marseille, de presque toutes les grandes villes, et même de toutes les localités où fonctionne l'organisation radicale du suffrage universel. A Paris, les partisans républicains de la candidature de M. de Rémusat étaient couverts de huées dans nombre de réunions quand ils voulaient y faire entendre la voix de la raison et de la sagesse. La vérité est que dans les villes le suffrage universel fonctionne avec une aveugle et inflexible discipline, sur une consigne donnée par les chefs et acceptée des soldats sans objections ni réflexions, que dans les campagnes au contraire c'est non plus une armée qu'on fait marcher, mais un troupeau que l'on pousse au scrutin, masse passive, étrangère et même indifférente aux questions qui nous agitent et nous divisent. Le peuple des campagnes veut la sécurité comme il a voulu la paix, à tout prix. En grande majorité, il ne demande qu'à vivre et à travailler pour vivre ou augmenter sa petite aisance. En forte minorité, sinon en majorité, le peuple des villes, souffrant et mécontent de sa gêne ou de sa misère, que le vice augmente souvent et dont un travail obstiné ne parvient pas toujours à le tirer, veut la révolution à tout prix, par la liberté, par le despotisme, par le radicalisme, et même par le communisme qu'il comprend mal, par le bonapartisme aussi, qui en fait sa dupe. Voilà la matière électorale dans ce pays et en ce moment. Entre les mains

des partis qui savent la manier et la pétrir, qui peut nous dire qu'il n'en sortira pas encore un jour tout ce qui fait peur ou horreur aux gens honnêtes et sensés, l'anarchie, la commune ou l'empire, surtout l'empire, qui aura toujours pour lui les plus gros bataillons, sans compter la bourgeoisie, qui ne l'aime ni ne l'estime, mais s'y résigne, comme à un gouvernement fort et protecteur de ses intérêts menacés?

S'il en est ainsi, la question change d'aspect. Ce n'est plus un problème de philosophie politique qu'il s'agit de résoudre; c'est une question de politique pratique et d'ordre social. Le scrutin de liste, excellent en soi, sans danger pour un corps électoral éclairé, pour un corps de censitaires par exemple, peut-il rassurer, non pas ces conservateurs affolés que rien ne rassure, si ce n'est le despotisme, mais cette classe de conservateurs qui n'ont point une absolue confiance dans les lumières et la sagesse de notre démocratie? Nous en doutons, et nous comprenons que de ce côté on cherche les moyens les plus propres à la garder de ses impressions et de ses entraînemens. On dit l'ancienne majorité très perplexe et très divisée sur ce sujet. Cela pourrait étonner de la part d'hommes qui se croient les seuls vrais conservateurs de l'assemblée. Ce serait voir bien en petit les choses que de supposer à quelques-uns la pensée de conserver leur siège au futur parlement. Non, c'est l'avenir du parti conservateur tout entier qu'ils avaient en vue quand ils défendaient le scrutin de liste. Ils songeaient à cette grande coalition des partis monarchiques, seule capable de triompher du radicalisme, qui est pour eux le dernier mot des idées républicaines. Y songent-ils encore après la chute du ministère de M. de Broglie, après les récriminations et les défections des purs de la droite, après l'attitude arrogante du parti bonapartiste? C'est ce que l'on verra dans la prochaine discussion de la loi électorale. Si M. Chesnelong et ses amis persistaient encore à compter sur le concours désintéressé de ce parti aux élections futures, il leur faudrait une bien forte dose d'optimisme en présence de cette audacieuse affirmation de ses prétentions et de ses espérances. En tout cas, les conservateurs du centre droit et même de la droite doivent rendre justice à la prévoyante politique et à l'impartiale sagesse des hommes qui ont attaché leur nom à la loi électorale présentée le 20 mars 1873, et particulièrement au vote par arrondissement. Ceux-ci n'ont pas demandé s'ils servaient en cela tel parti, s'ils déplaisaient à tel autre; ils n'ont vu que l'intérêt conservateur, non pas l'intérêt d'un parti, profondément engagé dans le débat. Et vraiment quand on voit, après tant d'autres services rendus à la même cause, des hommes comme M. Thiers, M. Dufaure, M. de Rémusat, inscrire un tel acte de conservation dans ces lois constitutionnelles qu'on pour-

rait appeler leur testament politique, on peut se demander où sont les vrais conservateurs.

Nous avons peine à croire que le scrutin de liste soit plus du goût des conservateurs républicains que le scrutin par arrondissement. Seulement ils subissent en ce moment les conséquences de la fausse situation que leur ont faite les conservateurs monarchistes. Devant la coalition de droite qui a renversé M. Thiers et que les chefs du centre droit et surtout de la droite se sont jusqu'ici efforcés de maintenir, devait fatalement se former et se resserrer la coalition de gauche dans les luttes électorales comme dans les débats parlementaires; mais certainement leur instinct les porte vers le système qui donne le plus de garanties au maintien de la république conservatrice. Si MM. Thiers et Dufaure fussent restés au pouvoir, il n'est pas douteux que le centre gauche tout entier et une notable partie de la gauche n'eussent voté toute la loi, y compris le vote par arrondissement. Nous avons confiance en leur libéralisme conservateur, et, comme le pays alors ne semblait pas vouloir autre chose qu'une république gouvernée par leur sagesse, nous n'avions point à craindre l'ambition d'un parti que l'on devait croire à jamais enterré sous les décombres de la catastrophe de 1870. Depuis que la révolution parlementaire du 24 mai en a fait un allié du gouvernement, il s'est senti relevé en quelque façon par cette heureuse fortune, et il a chanté victoire non pour le parti conservateur dont il ne se soucie guère, mais pour l'empire, dont il croit la restauration prochaine. Nous espérons que ce chant prématuré aura dans l'assemblée et dans le pays l'écho qu'il doit avoir, et qu'il va réveiller enfin les généreuses colères de Bordeaux. Si tous les partis qui n'ont pas désarmé devant un despotisme de vingt ans, si tous les honnêtes conservateurs qui ont vu ce que ce gouvernement tant de fois acclamé a fait de notre pays sont décidés à s'entendre pour conjurer ce dernier malheur, nous ne craignons plus les chances du vote par arrondissement pour les candidatures bonapartistes.

La raison qui fait le plus hésiter en ce moment le parti républicain, c'est la crainte de donner de la force à un parti qui a tant d'audace. Les élections récentes pour les conseils-généraux nous semblent de nature à le rassurer, comme aussi à encourager les conservateurs monarchistes qui peuvent se résigner à la république. Selon leur tactique habituelle, les partisans de l'empire comptent plus de victoires qu'ils n'en ont réellement remporté dans ces élections. Ils disposent à leur gré de bien des élus, conservateurs avant tout, qui avaient accepté l'empire, comme tels, et qui ne sont nullement pressés de le refaire, ni même de le servir après les désastres dont il est et dont il restera l'auteur responsable devant l'histoire. Il en sera de même dans les futures élections politiques

faites avec le vote par arrondissement. Si la république est acceptée enfin par le vrai parti conservateur, au nom même de la conservation sociale, beaucoup de notabilités locales devront peut-être leur élection à ce mode électoral, gens sans passions politiques, qui n'ont d'attache avec aucun parti, qui aiment surtout leur pays et n'ont aucun goût pour les révolutions, quel qu'en soit le drapeau. Ceux-là, quoi qu'on en dise, ne reviendraient à l'empire qu'avec regret et devant la sombre perspective d'une grande crise sociale. Maires, conseillers-généraux, conseillers d'arrondissement, députés même sous l'empire, ils n'ont ni engouement pour le passé, ni répugnance pour le présent. Pour les retenir sous le drapeau de la république, tout gouvernement républicain n'aura autre chose à faire que de respecter les droits et les intérêts auxquels nul gouvernement digne de ce nom ne peut être hostile ou indifférent. Et ce que nous disons de cette classe de conservateurs s'applique également à toutes les autres dans ce pays que la fièvre politique n'agite pas autant que le voudraient les partis, et qui au contraire paraît avoir gagné, si l'on peut se servir de ce mot, au spectacle de ses misères, un esprit de résignation, un besoin de repos peu rassurant pour les amis des gouvernements libres. Il n'y a pas à en douter, cet esprit-là se manifesterá dans les prochaines élections, si elles se font dans de bonnes conditions pour le parti conservateur, c'est-à-dire sous un gouvernement constitué et organisé de façon à ne pas laisser l'imagination des électeurs s'égarer dans les vagues régions de l'inconnu.

Une autre raison encore arrête des conservateurs décidés dans toutes les fractions de l'assemblée, raison d'honneur et de dignité. Avec le vote par arrondissement, la corruption par l'argent n'est-elle pas plus à redouter qu'avec le scrutin de liste? On ne peut guère, si riche qu'on soit, acheter assez d'électeurs d'un département pour que ces largesses influent d'une manière sensible sur le résultat de l'élection. On peut acheter assez d'électeurs d'un arrondissement et surtout d'une circonscription électorale pour décider le succès du candidat pour lequel on a semé l'or ou les dons quelconques. Cela est vrai; mais ce scandale sera toujours exceptionnel dans un pays qui a encore le sentiment de l'honneur, et qui prend feu volontiers quand la grande voix de la presse dénonce de telles manœuvres. On l'a vu dans quelques élections faites sous l'empire, et encore c'étaient parfois des candidats de l'opposition qui ne pouvaient triompher autrement des candidatures officielles. Et avec l'indignation du pays, compte-t-on pour rien la sévère justice des tribunaux et de l'assemblée, qui valide ou annule les élections? Nous savons sous quels prétextes, sous quels noms, sous quelles apparences se cache la main qui corrompt l'électeur; mais, quand le

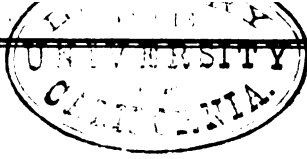
nombre des électeurs à corrompre est si grand; il est bien rare qu'il n'en paraisse quelque chose. En tout cas, de tels abus, bien regrettables pour la morale publique, ne pourront jamais être dans notre pays assez nombreux pour exercer sur la situation politique une influence appréciable. Ce serait une honte, ce ne sera point un danger. Ce qui aurait plus de gravité dans le système du vote par arrondissement, c'est la nécessité pour la plupart des candidats de faire en tout ou en partie les frais de leur élection. En réalité, même avec le scrutin de liste, cet honneur coûte presque toujours une somme assez ronde au candidat, dans les élections rurales surtout, où les frais de publicité sont considérables. Dans une élection d'arrondissement, la lutte est circonscrite entre deux candidats, et elle prend un caractère personnel qui demande à chacun des efforts et des sacrifices dont les comités dispensent plus ou moins les candidats compris dans leur liste. Nous en convenons encore. Seulement, quand le besoin s'en fera sentir, nous ne croyons pas qu'il y ait de parti assez dénué de ressources de ce genre pour ne pas venir en aide à la modeste condition du candidat dont il attend de sérieux services. Que ce mode d'élection mette un frein à des ambitions ridicules, à des prétentions peu justifiées, n'est-ce pas mieux pour le pays et même pour le parti qu'on n'a pas le talent de servir? Quant au mérite réel, au dévouement sérieux, attestés par des services rendus et une certaine notoriété publique, la question d'argent ne sera jamais un obstacle pour les candidats qui auront à faire valoir de pareils titres. Il faudrait alors désespérer de l'avenir d'un parti qui pousserait l'indifférence ou l'égoïsme jusqu'à compter ainsi avec les hommes qui le servent et l'honorent.

Il n'est pas impossible, vu les difficultés de la question et la diversité des opinions, que ni l'une ni l'autre des deux solutions ne rencontre point une majorité dans l'assemblée. Qu'y aurait-il à faire alors? Conserver la loi qui régit actuellement la matière? Il n'y faut pas songer. Outre qu'elle n'offre aux conservateurs aucune des garanties qu'ils réclament, elle a, aux yeux de beaucoup d'entre eux, le tort de prescrire le scrutin de liste, dont ils ne veulent point entendre parler. On ne pourrait donc sortir d'embarras que par une transaction. Laquelle? Il y en a deux qui peuvent rallier une majorité : l'une conservant le scrutin de liste pour tous les arrondissements qui ont plusieurs députés à élire; l'autre, qui ne maintient le fractionnement des circonscriptions électorales que pour les départemens où le nombre de députés dépasserait tel ou tel chiffre. Il est évident que chaque parti chercherait à faire prévaloir la transaction qui se rapprocherait le plus de sa solution primitive. Laquelle vaut le mieux? Pour nous évidemment c'est celle qui s'éloigne le moins

de l'esprit de la loi Dufaure. Peut-être en effet y a-t-il excès à pousser le principe des circonscriptions électorales à ses dernières conséquences. Quant à conserver en principe le scrutin de liste pour le département, sauf à partager les départemens en plusieurs circonscriptions au-delà d'un nombre déterminé de députés, il est évident qu'au point de vue conservateur ce n'est que diminuer, dans une faible proportion, un mal qu'il faudrait supprimer; mais, au point de vue opposé, il faut reconnaître aussi qu'on affaiblit singulièrement la vertu démocratique du scrutin de liste en bornant l'application à un nombre fort restreint d'arrondissemens. Laquelle des deux transactions prévaudra? Pour le préjuger, il faudrait être plus sûr que nous ne le sommes des forces et des dispositions des partis. Ce qui en tout cas nous paraît certain, c'est que l'assemblée, en grande majorité, n'hésitera point à fractionner en circonscriptions électorales plus ou moins étendues les départemens qui nomment un très grand nombre de députés, comme la Seine, la Seine-Inférieure, le Nord, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, etc., et elle le fera avec l'assentiment de tous les partis qui veulent des élections sérieuses.

Quelle que puisse être la solution de cette grave et difficile question, s'il est une loi constitutionnelle que l'assemblée doit faire avant de se séparer, c'est la loi électorale politique. Tous les partis doivent y concourir pour la dignité et la moralité du suffrage universel, qui est la loi suprême du pays et le principe de toutes les autres. On ne peut y toucher, on ne peut guère le réformer sans l'altérer : on ne peut que le régler. La loi qui va faire l'objet des discussions du parlement n'entend pas faire et ne fait pas autre chose. On est à peu près d'accord dans l'assemblée, comme dans la commission, que, s'il est possible de trouver des garanties solides contre les dangers d'une démocratie facile à égarer, c'est non pas dans la réforme du suffrage universel lui-même, qu'on risquerait de mutiler, mais dans une forte organisation du gouvernement de cette démocratie qu'il faut les chercher. Cette représentation des intérêts, cette satisfaction à donner aux principes de conservation sociale, c'est dans la constitution du pouvoir exécutif, et plus encore dans la constitution d'une seconde chambre qu'on les trouvera; partout ailleurs efforts impuissans pour imaginer d'ingénieux systèmes, de subtils expédiens qui ne rallieront jamais une majorité. C'est aussi, qu'on me permette de finir par là, dans l'établissement d'un gouvernement défini et définitif, avec réserve formelle, si l'on y tient, des droits du souverain, dont les pouvoirs constitutionnels ne sont que des délégués.

E. VACHEROT.



LA RESTAURATION

DE NOS MONUMENS HISTORIQUES

DEVANT L'ART ET DEVANT LE BUDGET

I.

Notre siècle est le premier qui se soit piqué de réparer les édifices des siècles passés sans les défigurer. Jusqu'ici chaque époque appliquait aux monumens des époques précédentes son goût et son style : la nôtre au contraire emprunte souvent, pour les édifices contemporains, les formes et les styles des âges écoulés. Comprenant tous les arts et toutes les époques, n'ayant point, à proprement parler, d'art ou de style original, faisant à volonté du grec ou du romain, du byzantin ou du gothique, nous ne sommes point tentés de déformer les monumens que nous ont laissés nos pères de la façon dont ceux-ci ont déformé les monumens de leurs ancêtres. C'est toujours dans leur style et non dans le nôtre que nous prétendons réparer nos vieilles cathédrales, nos vieux châteaux. Notre temps est le seul qui ait su restaurer les anciens édifices, disons-nous volontiers. Il y a dans cet éloge de nous-mêmes une part de vérité et de justice, une part d'erreur ou d'illusion. Nous ne rhabillons plus, comme nos aïeux, les constructions des autres époques dans un style étranger, nous ne les travestissons plus à la grecque ou à l'italienne; en réalité, nous ne les en accommodons guère moins à notre goût et à notre caprice. Les monumens n'ont échappé aux périls des restaurations des siècles précédens que pour tomber avec nous dans un péril opposé et comme inverse : ce n'est plus l'ignorance, c'est le savoir même des architectes qui les met en danger. A force d'études, nous avons réduit l'art et les procédés du moyen

âge en théories, en formules, plus nettes et plus fixes que celles qu'il connut jamais lui-même; nous en sommes arrivés à croire mieux posséder l'art roman ou l'art gothique que les constructeurs des monumens gothiques ou romans. Nous avons sur ces derniers un avantage; l'art du moyen âge ayant toujours marché de transformation en transformation sans jamais s'arrêter, la postérité, qui le peut embrasser tout entier d'un coup d'œil, a moins de peine que les contemporains à en comprendre l'ensemble, à en caractériser les différentes phases. Par malheur, cet avantage n'est pas sans contre-partie. Il nous est arrivé en architecture ce qui arrive souvent en histoire naturelle. Nos divisions et nos classifications, nos définitions et nos formules ont été plus marquées, plus exclusives que ne le comportaient les choses elles-mêmes. Le besoin de classer et de généraliser, de faire tout rentrer dans un cadre et dans un système, nous a conduits à nous faire une sorte de type idéal, d'art abstrait et théorique aux règles duquel nous sommes tentés de plier après coup les monumens des siècles passés. Il y a là pour les édifices du moyen âge, pour les édifices gothiques surtout, un danger que nous croyons devoir signaler au monde savant et au public.

Bien des églises de France ont été restaurées depuis un demi-siècle, sous le second empire surtout; dans ce nombre, il y en a peu qui n'aient subi quelques altérations, quelques corrections plus ou moins graves. Aux yeux de la foule, ces modifications ont souvent été insensibles, souvent même elles ont paru dignes d'éloges; aux yeux de l'archéologue, aux yeux de l'homme préoccupé de l'histoire et des souvenirs du passé, elles ont toujours été regrettables, parfois elles ont été irréparables. Dans un monument historique, il ne devrait y avoir de toléré que les changemens impérieusement exigés par le but de l'édifice, ou par la solidité de la construction. Nous ne voulons point faire de récrimination sur les monumens dont la restauration est achevée. Nous prendrons pour exemple, à peu de distance de Paris, une église actuellement en restauration, la cathédrale d'Évreux. C'est une de ces nombreuses églises où les différens styles se suivent et s'enchaînent les uns aux autres, comme les générations et les siècles, sans que la variété des parties nuise à l'harmonie de l'ensemble. La nef, dans l'étage inférieur au moins, est romane, le chœur gothique, la façade renaissance. La nef avait deux caractères particuliers : les contre-forts supportaient de doubles arcs-boutans, et l'ogive de la voûte centrale était peu accentuée, d'un gothique encore timide et primitif. Dans la restauration projetée, ou mieux dans la reconstruction commencée, ce double caractère doit disparaître. Nous avons vu un plan gravé représentant côte à côte l'église actuelle et le projet de restau-

ration. Les différences ou les améliorations sautent aux yeux; les nouveaux contre-forts n'ont, comme dans la plupart des églises, qu'un seul arc-boutant, et comme dans la plupart des monumens du XIII^e siècle l'ogive de la nef nouvelle est sensiblement plus aiguë. L'intérieur et l'extérieur du vaisseau central, la seule partie de l'édifice encore atteinte par la restauration, sont ainsi également modifiés dans ce qu'ils ont d'essentiel, dans ce qu'ils ont de particulier et de rare.

Les modifications, comme nous venons de le dire, on ne les déguise point, on les affiche dans les projets officiels, et les partisans de la reconstruction en font valoir les avantages. Ces contre-forts à doubles arcs-boutans étaient une forme vicieuse, cette ogive surbaissée de la nef était lourde, et ne convenait point à un monument de cette époque. En simplifiant les arcs-boutans, en surhaussant l'ogive de la voûte, on donne à l'édifice plus de légèreté, plus d'élégance, plus de pureté. Qu'avez-vous à reprocher à une reconstruction qui ne change les parties et les proportions de l'édifice que pour les corriger et les embellir? Ce que nous avons à dire, c'est qu'avec de telles corrections, avec de tels perfectionnemens, un édifice perd l'une des principales qualités d'une œuvre d'art, l'originalité, et la première qualité d'un monument historique, l'authenticité.

Un monument n'est pas seulement une œuvre d'art destinée à charmer l'œil et le goût, un monument est un document. A ce titre, tous lui doivent le respect, et nul n'a qualité pour y toucher. La falsification des monumens de pierre n'est guère plus excusable que celle des monumens écrits; la main qui les restaure n'a pas le droit d'en dénaturer le texte. On sait jusqu'où nos éditeurs modernes poussent en pareille matière le scrupule: nous voudrions voir leur exemple suivi des architectes et des réparateurs de nos cathédrales. Que dirait-on d'une réimpression d'un de nos vieux poètes ou de nos vieux historiens, d'un Joinville ou d'un Charles d'Orléans, dont la langue serait modifiée par un lettré ou un philologue contemporain, sous prétexte d'en redresser les fautes et les incorrections, et de leur faire mieux parler le langage de leur temps? C'est cependant là ce que nous faisons quand nous corrigeons en style du moyen âge les églises du moyen âge. La question n'est pas de savoir si nous faisons mieux, cela se pourrait parfois, car dans les plus beaux édifices, comme dans les plus beaux livres, il est souvent facile d'indiquer une faute ou une incorrection. La question est de respecter ce qui existe, de conserver à l'avenir les monumens du passé en leur intégrité, en leur génie original. Dans les œuvres d'art même, il est une chose que notre époque, toujours critique et

chercheuse avant tout, apprécie à l'égal de la beauté, c'est l'authenticité, la sincérité. Là est une des premières préoccupations de la science et du goût contemporains. Nous aimons peu les statues restaurées, les tableaux repeints, nous aimons à savoir à quelle école, à quelle époque nous avons affaire, en toutes choses nous nous défions de la fraude et de la contrefaçon. La contrefaçon et les altérations capricieuses ne doivent point être plus tolérées dans l'architecture que dans la peinture ou la sculpture. Le titre de monumens historiques conféré à la plupart de nos cathédrales indique de soi-même cette préoccupation de respect et de conservation. Qu'est-ce qu'un monument historique dont on dénature arbitrairement les formes et les proportions? Tout dans ces œuvres vénérables de siècles déjà bien loin appartient à l'histoire; chaque voûte, chaque muraille, nous dirions volontiers chaque pierre de l'édifice en reçoit une consécration. Vis-à-vis de ces restes augustes de notre vieille France, de ces témoins encore debout de la foi de nos pères et de l'âge héroïque de notre patrie, ce n'est point trop à notre gré d'une sorte de religion, un peu de superstition ne serait pas malséant.

Les barbares incendies de Paris nous ont récemment offert de tristes occasions d'appliquer les vrais principes. Un grand exemple nous a été donné par le pouvoir, dont on l'eût peut-être le moins attendu, à propos d'un monument en soi-même médiocre. La colonne Vendôme a été redressée dans son état original, sans que ni l'art ni la politique aient été admis à y apporter la plus légère modification. L'assemblée qui a voté la déchéance de l'empire a décidé que la statue du premier empereur serait replacée au sommet de la spirale de bronze où se déroulent les exploits de ses soldats. L'assemblée nationale a fait plus : au mépris du goût populaire et des préventions publiques, au mépris de justes considérations d'économie, elle a fait remettre sur la colonne non le Napoléon en petit chapeau et à la redingote légendaire laissé par le roi Louis-Philippe, mais un Napoléon en empereur romain, tel que le vainqueur d'Austerlitz s'était fait faire lui-même et qu'il avait été rétabli par son neveu. En cela, ce n'est pas seulement aux iconoclastes révolutionnaires, grâce auxquels plus d'un piédestal reste encore dans Paris dépouillé de sa statue, c'est aux artistes et aux architectes, c'est aux villes et aux provinces que la représentation de la France a donné une solennelle leçon. Ce qu'elle a fait pour un monument de peu de style et de peu d'antiquité, contre lequel pouvaient s'élever des préventions politiques, nous voudrions le voir faire pour tous les anciens édifices de la France. Un tel exemple devrait servir de règle dans toutes les reconstructions de monu-

mens historiques. Il y a dans nos campagnes et dans nos villes assez d'églises, assez de monumens du passé qui chaque jour sont transformés selon le goût du temps, ou sont abattus pour faire place à de plus agréables ou de plus commodes. Qu'il y ait au moins une classe d'édifices placés au-dessus de ces vicissitudes du goût public.

L'histoire et la science réclament également le maintien intégral de nos monumens historiques. Ce sont souvent les parties que l'on prétend modifier qui pour l'archéologue ont le plus de valeur. Pour nous en tenir au même exemple, voici la voûte de la nef d'Évreux que l'on veut reconstruire sur un type nouveau. Cette voûte, dont l'ogive est peu accusée, dont les arcs-doubleaux formés d'une simple plate-bande semblent encore tout romans, est un monument précieux pour l'histoire de l'art. A en juger par ces formes archaïques, autant que par les annales de la cathédrale en partie brûlée en 1195 dans le siège de Philippe-Auguste et presque immédiatement relevée, cette voûte ogivale serait une des plus anciennes, peut-être même la première construite en Normandie. Elle tendrait à faire reporter l'introduction de l'ogive dans cette province à une époque plus reculée qu'on ne le fait d'ordinaire, aux premières années du XIII^e siècle, si ce n'est aux dernières du XII^e. Et c'est un pareil témoin, un pareil texte d'architecture, que l'on est en train de détruire pour y substituer une voûte à ogive plus accentuée, à ogive banale ! Il est vrai que les promoteurs de cette modification diminuent de près d'un siècle l'antiquité de la voûte qu'ils veulent faire disparaître. Cette controverse même montre les inconvéniens et les dangers d'un semblable système d'altérations arbitraires. Les monumens qui par d'apparentes anomalies ou bizarreries prêtent aux discussions et aux recherches savantes sont précisément ceux qui, dans les reconstructions modernes, se trouvent le plus exposés aux modifications, aux corrections. L'architecte chargé de la réparation est-il lui-même un archéologue ayant des théories sur l'histoire de l'art, le péril n'en est que plus grand. S'il rencontre des détails de structure qui ne lui paraissent pas d'accord avec ses idées ou le résultat de ses études, l'archéologue architecte sera fortement tenté de les modifier suivant son propre système. Alors même qu'il saurait résister au désir de faire disparaître des preuves ou des argumens qui contrarient ses théories, l'homme de l'art qui est en même temps un homme de science reste exposé à des soupçons qui ne peuvent être entièrement dissipés que par une seule chose, le respect absolu des formes anciennes.

L'histoire et la science ont intérêt au maintien intégral de toutes les parties de nos vieux monumens : pourquoi ne pas leur donner satisfaction ? Est-ce l'intérêt de l'art qui est en opposition avec l'in-

térêt historique ou scientifique? En regardant les monumens isolément, et chacun pris à part, on pourrait peut-être parfois avoir quelques doutes sur ce point; en embrassant d'un coup d'œil toute notre France monumentale, on ne saurait s'y tromper. A cette révision des formes anciennes par les architectes modernes, l'art n'a guère moins à perdre que l'histoire. Les corrections faites aux monumens d'après un système général, presque également applicable à tous, ont pour résultat naturel d'en diminuer le caractère, la physionomie, l'individualité. Sous prétexte de se rapprocher d'une sorte de type abstrait, d'une sorte de gothique absolu, on fait disparaître comme vicieuses ou défectueuses les formes locales, les formes particulières et personnelles des édifices. Évreux nous en fournit encore un exemple. Les contre-forts de cette cathédrale ont de doubles arcs-boutans; c'est là un trait relativement rare; il semble qu'on va s'empresser de le conserver. Point du tout, le plan de restauration ramène arcs-boutans et contre-forts au type le plus fréquent et partant le plus commun. Que devient avec un pareil système l'originalité ou la personnalité d'un monument, c'est-à-dire ce que nous apprécions le plus dans les œuvres d'art comme dans les êtres animés? Que devient la variété de notre France architecturale et la diversité de formes et de types que nous admirons dans le moyen âge? Appliquant à tous les édifices d'une époque, sans distinction de région ou d'inspiration isolée, un système préconçu, les restaurateurs de nos églises travaillent laborieusement et dispendieusement à nous les ramener toutes à un type uniforme, leur enlevant leurs particularités, leurs traits spéciaux, et nous déroband une des choses qui dans l'art nous intéressent le plus, les variations et les transformations du style et du goût. Sous cette influence d'architectes du même temps et de la même école, l'art gothique, l'art le plus libre et le plus spontané, risquerait de devenir à la longue quelque chose d'académique et de conventionnel comme l'architecture pseudo-classique de la Russie ou de l'Angleterre. Si l'on songe qu'une telle méthode de restauration peut être suivie pendant des siècles, et que naturellement plus nous nous serons permis de modifications, et plus nos enfans s'en permettront, ne serait-ce que parce que dans nos reconstructions il leur deviendra difficile de distinguer les formes originales des formes altérées, on se sent inquiet du sort de nos grands monumens gothiques, et l'on se demande ce qui pourra rester un jour de l'architecture ogivale.

Un tel système de redressement et de correction des édifices d'un autre âge serait fatal à tous les styles; à aucun, il ne peut l'être autant qu'au style gothique. Applicable peut-être en certains cas aux

restes de l'art antique, cette prétention de corriger et d'épurer selon des règles fixes et préconçues est en contradiction avec le génie même de l'architecture gothique. Nous sommes loin de prétendre que les maîtres maçons du moyen âge n'aient point eu leurs principes et leurs règles. Il est assez démontré aujourd'hui que l'art ogival n'est point l'art confus, capricieux et désordonné que s'imaginaient au commencement du siècle les premiers admirateurs du moyen âge, les *romantiques*, qui dans nos vieilles églises ne voyaient guère que l'effet pittoresque. Il n'en est pas moins vrai que jamais cette architecture n'a pu se formuler d'une manière arrêtée, qu'elle n'a jamais su s'enfermer et, pour ainsi dire, se cristalliser dans des formes définitives et en quelque sorte immuables et absolues. Elle n'a pas connu d'*ordres* à la manière antique et n'a pas laissé de *canon* comme en ont inventé les architectes classiques. Si nous voyons un point culminant au-delà duquel, au lieu de progresser, l'architecture du moyen âge a commencé à décliner, ce fait de l'art où le style gothique n'a pu se maintenir n'a duré qu'un moment; ce n'est pour ainsi dire qu'une ligne idéale. Peu importent les causes de cette rapide évolution ou de cette prompte décadence, peu importe qu'elles fussent ou non impliquées dans les principes et le génie même de l'art ogival. Il nous suffit que ce soit là un des traits essentiels, un des caractères de l'architecture du moyen âge comparée à celle de l'antiquité. A toutes les époques, l'une présente quelque chose de moins fixe, de moins arrêté, de moins délimité que l'autre, et cela non-seulement selon l'ordre des temps, de quart de siècle en quart de siècle, mais aussi selon l'ordre des lieux, selon les provinces ou les régions. Par là, il y a double difficulté à ramener l'art gothique à un type uniforme, également applicable à toutes les contrées dont les monumens sont à restaurer. Inférieur à l'antiquité sous le rapport de la perfection absolue, de la précision des formes et des proportions architecturales, le moyen âge l'emporte sur elle par la variété; cet avantage, il conviendrait de ne pas le lui enlever.

II.

Au fond, nos procédés de réparation ou de reconstruction ne diffèrent point autant de ceux des autres époques que nous aimons à nous le persuader. Comme les siècles précédens, nous restaurons à notre guise, selon les règles dominantes dans nos écoles; comme les siècles précédens, nous voulons corriger, embellir, améliorer. La grande différence est que nous prétendons le faire dans le goût de

l'édifice original, ou, comme l'on dit vulgairement, *dans le style de l'époque*. Nous aurions du reste mauvaise grâce à faire autrement, puisque notre temps n'a pas d'architecture qui lui soit propre et l'exclusion des autres. Restaurer une église ou un château dans le style du temps, c'est là un mot admirable pour la foule; c'est même une chose excellente pour le goût ou l'œil d'un amateur; pour l'histoire et l'archéologie, c'est une bien pauvre garantie. Avec cette belle formule, on pourrait se permettre toutes les altérations, tous les caprices imaginables, on pourrait refaire un monument sans rien laisser subsister. Le peintre qui retouche un tableau, le sculpteur qui répare un marbre, prétendent bien aussi le restaurer dans le style de l'époque ou de l'école; cela en vaut-il davantage l'original? Pour la science et la critique, nos reconstructions arbitraires n'ont pas plus de valeur. A certains égards, nos postiches archéologiques sont même plus dangereux et plus regrettables que les restaurations hybrides des siècles passés : ces dernières, exécutées dans un goût franchement différent, avaient au moins le mérite de se dénoncer elles-mêmes; elles n'exposaient pas à de fâcheuses méprises. Avec nos savantes et frauduleuses altérations, nous au contraire préparons à l'avenir de singulières erreurs. Les archéologues futurs nous devront là une assez ingrate besogne; dans nombre des édifices que nous avons restaurés, ils ne sauront à quoi se fier, et il est douteux qu'ils nous soient très reconnaissans de leur avoir rendu si difficile et si équivoque la connaissance des monumens originaux.

Que font nos architectes quand, sous prétexte de les remettre en état, ils corrigent et modifient nos anciennes cathédrales? Ils n'ont le choix qu'entre deux méthodes : suivre leurs propres conceptions ou reproduire les parties similaires d'édifices du même temps, et dans l'un comme dans l'autre cas ils imitent à leur insu les procédés des restaurateurs de la statuaire antique au xvi^e ou au xvii^e siècle. Si les modifications sont de l'invention des architectes, elles portent forcément l'empreinte du goût, de l'éducation et par suite de l'époque des reconstructeurs; c'est l'histoire de tant de marbres antiques achevés ou rajeunis, et ainsi naïvement défigurés par un ciseau moderne. Dans les statues au moins, quand par hasard on a retrouvé les parties anciennes, on a d'ordinaire eu soin de les leur rendre. On connaît l'aventure de l'Hercule Farnèse : un sculpteur de la renaissance, Guillaume della Porta, lui avait fait des jambes que l'on trouvait si belles que, lorsqu'on découvrit les jambes originales, on hésita d'abord à les leur substituer. N'est-ce pas ainsi qu'agissent nos architectes avec les monumens qu'ils redressent et améliorent à leur guise? Comme il convient de remettre les statues

de l'antiquité sur leurs jambes antiques, il serait bon de laisser les cathédrales sur les murailles et les arcs-boutans du moyen âge. Si les correcteurs des monumens historiques ne veulent pas s'en fier à leurs propres inspirations, ils n'ont d'autre ressource que de copier d'autres édifices d'un style plus ou moins analogue, que d'emprunter pour leurs restaurations des parties toutes faites à d'autres monumens d'une époque et d'une contrée plus ou moins voisines. On prend par exemple des contre-forts de Reims pour une abside de Paris, et des arcs-boutans de Saint-Louis pour contre-bouter des constructions de Philippe-Auguste. Avec une telle méthode, en appliquant à tous les édifices en reconstruction le meilleur modèle de chaque époque, on amènerait promptement un regrettable appauvrissement de nos richesses architecturales, tout en ne nous laissant que des édifices faits de pièces et de morceaux et plus ou moins disparates. Ce système rappelle encore singulièrement les procédés des restaurateurs de la statuaire antique, mettant à un torse d'Hercule ou de Mars une tête de Mercure ou d'Adonis. L'ensemble peut être fort supportable, agréable même à l'œil; il n'en répugne pas moins au goût et à la science, il n'en donne pas moins des monumens équivoques ou menteurs.

Quand donc les grandes œuvres de l'architecture inspireront-elles le même respect que celles de la peinture ou de la sculpture? Personne ne s'imaginerait aujourd'hui de corriger en la restaurant une fresque du moyen âge ou une toile de la renaissance. Chez les maîtres du *xiv^e* et du *xv^e* siècle, les fautes de perspective, d'anatomie et de dessin sont cependant assez fréquentes et assez apparentes : on ne songe point pour cela à repeindre une composition des Memmi ou des Orcagna. On comprend que dans ces anciennes écoles les défauts sont presque aussi intéressans et aussi respectables que les qualités, et que qualités et défauts se tiennent; on sent que dans ces œuvres primitives, dont la gaucherie même est si souvent pleine de charme, la valeur historique prime encore la valeur esthétique. Comment les édifices contemporains des plus vieilles de ces peintures gothiques, des édifices qui le plus souvent leur sont infiniment supérieurs par la science et la perfection de l'art, reçoivent-ils de notre époque un traitement si différent? Comment, lorsqu'on tient si justement à n'avoir que des tableaux purs de toute retouche, accepte-t-on si facilement des altérations capricieuses dans les œuvres d'art qui de toutes sont les plus aisées à restaurer, à restituer intégralement?

Chose remarquable en effet, l'art avec lequel nous prenons le plus de liberté dans nos restaurations est celui qui de sa nature a le plus de ressources pour réparer les ravages des hommes ou du temps, c'est le seul qui ait les moyens de se recompléter, de se ré-

tablir, de se rajeunir indéfiniment. A cet égard, les œuvres de l'architecture ont un immense avantage sur celles de la peinture ou de la statuaire; pour guérir leurs plaies, pour cicatriser leurs blessures, elles n'ont besoin que de soin et d'argent. Avec un sage entretien, un monument peut être éternel; grâce à la substitution d'une pierre neuve à la pierre usée, il peut se renouveler à la manière des êtres vivans, qui, grâce aux alimens, réparent sans cesse leurs pertes, avec cette différence que dans les édifices cette continuelle réparation n'a point de limite, et que les parties vieilles se peuvent toujours reconstruire. Si une œuvre architecturale vient à périr ou à être mutilée, la faute en est à l'époque qui l'a laissée tomber ou défigurer. Avec un fragment d'un monument, on peut refaire sûrement toutes les parties similaires d'une manière si complète, si parfaite, que rien ne distingue les portions refaites des portions conservées.

Cette faculté de restauration indéfinie est si grande qu'en certains cas elle a pu exciter des scrupules. Pour ne pas tromper les siècles futurs, il est des monumens antiques où, en relevant les parties tombées, on a pris soin de les distinguer des parties anciennes, soit par la qualité de la pierre, soit par l'absence de moulure ou de poli. Ce serait là l'idéal scientifique d'une restauration qui n'aurait d'autre soin que de soutenir et de perpétuer le monument et dédaignerait de faire illusion à l'œil. Cette manière de distinguer les portions refaites de l'œuvre originale est certainement le mode de reconstruction le plus rationnel; par l'excès même des scrupules et des précautions, ce procédé ne convient qu'à des monumens typiques en ruines ou hors d'usage, aux restes d'une lointaine antiquité, aux débris d'un art dont la plupart des œuvres ont péri; c'est ainsi qu'il a été employé avec raison à l'Erechthéion de l'Acropole d'Athènes par exemple. Il est à noter qu'une pensée analogue a récemment inspiré certains plans de reconstruction des ruines léguées à Paris par la commune, des Tuileries et de l'Hôtel de Ville en particulier. Dans le premier de ces monumens, on voudrait isoler des constructions postérieures le palais primitif de Philibert Delorme; dans le second, on voudrait qu'au lieu de chercher à se confondre avec l'hôtel de François I^{er} les parties nouvelles s'en distinguassent nettement et fissent ressortir les anciennes. De semblables tentatives sont en réaction contre le système, suivi jusqu'à présent dans notre siècle, de compléter ou d'agrandir les monumens des époques précédentes en en imitant le style. Au lieu de donner une unité apparente à des œuvres qui n'en sauraient avoir de réelle, on chercherait l'harmonie dans le contraste même des constructions originales et des contemporaines. Ces essais, peut-être périlleux pour l'effet et pour les habitudes de notre œil, nous semblent

devoir être encouragés au point de vue de l'art comme à celui de l'histoire; ce serait le meilleur moyen de faire la part aux artistes anciens et aux artistes vivans sans sacrifier les uns aux autres.

Ce n'est aucun de ces procédés d'une savante critique que nous réclamons pour la restauration de nos églises. Ce que nous demandons pour elles, c'est le respect des formes existantes, d'ordinaire assez bien conservées, assez nettement indiquées pour qu'il soit aisé de les reproduire. Ce que nous demandons, c'est que les reconstructions de nos cathédrales les renouvellent sans les déformer, c'est que la restauration, si facile en architecture, ne serve point de prétexte à l'innovation, c'est en un mot que les monumens contemporains soient abandonnés au goût et à l'invention des artistes vivans, et que les monumens des siècles passés soient soustraits à leurs caprices et à leurs fantaisies. Un tel vœu paraît modeste, il semble que personne n'y puisse refuser son acquiescement. Il y a cependant pour les restaurateurs de nos églises deux manières d'échapper à l'obligation que leur devrait imposer le respect des monumens originaux du moyen âge; il y a deux motifs ou deux prétextes d'innovation d'autant plus dangereux qu'ils se couvrent de l'intérêt même de l'édifice et de l'archéologie. C'est d'abord le besoin de fortifier et d'améliorer la construction, de modifier les parties défectueuses pour mieux assurer la solidité et la préservation des autres; c'est ensuite la prétention de remettre toutes choses en l'état primitif, de débarrasser l'église du XIII^e siècle des adjonctions ou des altérations des siècles suivans pour la ramener entièrement au plan original. C'est ainsi au nom de leur conservation qu'on démolit nos cathédrales, et au nom de l'antiquité qu'on les transforme et les défigure. Une église mise en restauration est exposée à être modifiée d'un côté au profit de la construction, de l'autre au profit de la science archéologique, et, comme il n'existe aucune autorité incontestée pour décider dans l'un ou l'autre cas, il y a peu de parties de l'édifice qui soient sûres d'échapper aux remaniemens.

Le danger que font courir aux monumens gothiques les prétendus besoins de la construction est le principal parce qu'il est le plus général. La construction est en effet la partie faible de l'architecture du moyen âge, de l'architecture gothique en particulier. A ce point de vue, elle est franchement inférieure à l'architecture de l'antiquité. On a souvent remarqué l'air vieux et parfois décrépit de nos cathédrales comparé à l'air de force et de jeunesse de temples grecs en réalité plus âgés de quinze ou vingt siècles. Cette infériorité tient à deux causes, l'une accidentelle, accessoire, l'autre normale et pour ainsi dire constitutive. La première est dans le mauvais choix. la mauvaise qualité des matériaux, souvent aggravée par une con-

struction hâtive; la seconde est dans l'esprit, le génie même du style ogival, qui, à force de chercher l'élevation et la légèreté, semble parfois se complaire à défier les lois de la pesanteur. A de mauvais matériaux, à des maçonneries mal établies ou mal soignées, une restauration a toujours le droit et le devoir de remédier. Il en est tout autrement quand il s'agit des formes mêmes de la construction : les modifier, c'est dénaturer l'édifice original. Un style d'architecture comme le style gothique n'est pas tout entier dans les résultats obtenus, il est aussi dans les moyens employés. Les procédés de construction sont une partie intégrale d'un système architectural. A ce point de vue, les arcs-boutans et les contre-forts de nos églises ne sont guère moins à respecter que les voûtes, et modifier les premiers sous prétexte de consolider les secondes, c'est une altération qui ne peut être excusée que par un besoin impérieux. Il est rare qu'on en soit réduit à cette extrémité. Comment admettre en effet qu'avec tous les moyens en notre possession nous ne puissions reproduire dans nos reconstructions des formes auxquelles les architectes du XIII^e siècle ont bien su assurer cinq ou six siècles d'existence? Qu'importe que ces formes semblent plus ou moins défectueuses, dès qu'elles ont fait leurs preuves de durée? Prétendre corriger sur ce point les artistes du moyen âge, ce serait en réalité proclamer notre infériorité comme constructeurs. Les architectes diocésains ont à ce sujet une singulière théorie, ils soutiennent que l'on peut se permettre dans une réédification générale des modifications qui seraient périlleuses dans une simple restauration (1). Que deviendraient les monumens historiques avec l'adoption d'une telle maxime? La correction des formes prétendues défectueuses est un des plus grands dangers de nos églises gothiques, danger d'autant plus grand que, pour les raisons que nous avons indiquées, la plupart sont destinées à être plus ou moins rebâties dans le cours des siècles. En face de cette perspective, il importe de maintenir le principe de la reproduction scrupuleuse des formes originales du monument. Toute reconstruction d'un monument historique ne doit être qu'une restitution; en dehors de cette règle, il n'y a place qu'à la fantaisie et à l'arbitraire.

La prétention de ramener les églises gothiques à leur état primitif n'est souvent ni moins spécieuse, ni moins dangereuse que celle d'en améliorer la construction. Le plus souvent en effet nous n'avons sur un ancien édifice d'autre document que l'état actuel, et c'est en respectant ce dernier que l'on conserverait le mieux le plan original. Il y a une autre difficulté; cette prétention de tout

(1) Rapport fait au comité des inspecteurs-généraux des édifices diocésains par M. Viollet-Le-Duc, le 27 janvier 1873.

remettre en l'état primitif est souvent inconciliable avec la manière dont ont été élevées ou reconstruites, à la suite de démolitions ou d'incendies partiels, la plupart de nos grandes églises. La nef et les collatéraux, le chœur et le transept appartenant fréquemment à des époques et à des styles divers, où prendre le type premier de l'édifice et comment le ramener à une unité qu'il n'a peut-être jamais eue? Avec un tel système, il faudrait logiquement détruire toutes les parties ajoutées après coup; dans les églises du XIII^e siècle par exemple, il faudrait renverser les chapelles latérales et absidales, il faudrait renouveler les vitraux de la fin de l'âge gothique ou de la renaissance pour les remplacer par des verrières postiches du style du monument. Si les architectes ne vont pas jusque-là, ils s'autorisent fréquemment de remaniemens antérieurs pour s'en permettre de nouveaux. Les différentes parties de l'édifice se trouvent ainsi mises en suspicion et discutées à chaque restauration. Rien ne nous prouve, dit le rapport de M. Viollet-Le-Duc, que la courbure actuelle des arcs-boutans d'Évreux soit celle qu'avait adoptée l'architecte du XIII^e siècle. — Avec un tel scepticisme, il faut que la date d'un monument soit bien nettement indiquée pour qu'il n'ait rien à redouter des correcteurs modernes. Dans l'incertitude, il semblerait que le bénéfice du doute dût toujours être pour les constructions existantes. On ne voit pas qu'il y ait avantage pour l'archéologie à substituer à une conception douteuse du moyen âge une conception indubitablement contemporaine. Avec un tel système, on ouvre la porte à toutes les conjectures, et l'on en revient toujours à n'avoir d'autre règle que l'arbitraire. Il y a des gens qui, en pareille matière, accordent volontiers à un savant ou à un artiste une sorte de divination; en toute chose, il est prudent de se défier de ce don de seconde vue. Dans un monument historique, une altération doit être bien visible, bien incontestable pour qu'on la puisse corriger; autrement on risque d'être victime des systèmes préconçus et des traditions d'école, on risque de voir le style gothique original plié de force au gothique théorique et artificiel du XIX^e siècle. A ce point de vue encore, ce qu'il y a de mieux dans l'intérêt même de l'archéologie, c'est peut-être une restauration qui ne se pique pas trop de science archéologique, ou qui soit au moins contenue par une sorte de modestie et de timidité. Ces grandes restaurations sur le plan prétendu primitif ont encore un autre grave inconvénient : elles sont naturellement les plus dispendieuses, et alors même que les modifications ont été clairement indiquées par une visible déviation des formes anciennes, les résultats ne sont pas toujours en proportion de la grandeur des sacrifices.

III.

Le péril dont sont menacés les principaux monumens religieux de la France n'est pas tout entier dans le goût du public ou des architectes; il est dans les habitudes prises, il est dans la constitution même du service préposé à la conservation et à la restauration de nos cathédrales. Cette administration, qui remonte aux premières années du second empire, est une des moins heureuses créations du régime déchu. Quand on songe combien l'entretien de nos monumens est chose délicate et en même temps chose dispendieuse, il semble que, dans l'intérêt du budget comme dans celui de l'art, ce service public n'ait pu être entouré de trop de garanties. Or, dans l'état actuel, ces garanties sont faibles, pour mieux dire elles sont nulles. Avec le système inauguré en 1853, la direction et le contrôle, la proposition et la décision sont dans les mêmes mains ou dans des mains ayant des intérêts identiques. Par le décret de 1853, les cathédrales ont été réunies aux évêchés et aux séminaires sous la dénomination d'*édifices diocésains*, et le soin de l'entretien de ces édifices si différens de but et d'intérêt a été confié à trois inspecteurs-généraux entre lesquels est réparti tout le territoire français. Tout ce qui regarde les travaux de nos cathédrales, ces inspecteurs diocésains, réunis en comité sous la présidence d'un directeur des cultes, le régient souverainement sous le seul contrôle du ministre, contrôle le plus souvent illusoire et nominal. Autrefois les cathédrales ne pouvaient être réparées qu'après avis de la commission des monumens historiques; aujourd'hui, tout en demeurant sur la liste de ces monumens, les églises métropolitaines en sont virtuellement exclues. Les plus vastes et les plus imposans de nos vieux édifices sont confondus avec des évêchés insignifiants et de vulgaires séminaires; ils ne sont pas plus défendus contre le caprice des restaurations que le dernier palais épiscopal. Une simple église de campagne, un simple portail roman d'une chapelle en ruines, s'il est classé comme monument historique, a plus de garanties de protection que nos grandes cathédrales.

Au-dessous des trois inspecteurs-généraux sont placés des architectes diocésains, chargés de proposer et d'exécuter les réparations des monumens. D'après le décret de 1853, ces architectes devaient, croyons-nous, résider aux chefs-lieux de leurs diocèses respectifs. Dans les derniers temps de l'empire, l'administration s'est affranchie de cette règle. Aujourd'hui le comité des inspecteurs et les bureaux du ministère distribuent comme ils l'entendent

les travaux des cathédrales à des architectes de Paris. La résidence ne serait cependant pas sans avantage; elle permettrait à l'architecte de veiller constamment sur les édifices confiés à ses soins, d'en réparer les dégradations au fur et à mesure qu'elles se produisent, au lieu d'attendre, pour y porter remède, qu'elles aient pris de dangereuses proportions. Ce ne serait pas là tout le profit. Le séjour sur les lieux donnerait aux architectes ce qui leur manque souvent, la connaissance de l'histoire, des traditions, des légendes locales, toutes choses qui d'ordinaire sont intimement liées à nos grandes églises, et dont l'intelligence n'est pas inutile à leur restauration. Une cathédrale en effet n'est pas seulement un monument d'histoire générale, c'est en même temps, c'est avant tout le monument d'une province, d'un diocèse ou d'une ville. C'est aux annales locales, aux annales légendaires ou historiques, que se rattachent nombre de statues et de bas-reliefs, de tombes et d'inscriptions, de peintures et de vitraux dont le sacrifice ou l'altération dépouille souvent nos églises restaurées d'un de leurs principaux intérêts et d'un de leurs plus grands charmes.

Les architectes diocésains ont un droit de tant pour 100 sur les travaux qu'ils dirigent, et ce droit est plus élevé pour les reconstructions et les gros ouvrages que pour les simples travaux d'entretien. Par là, l'architecte est sans le vouloir doublement intéressé à préférer les grandes et dispendieuses entreprises de reconstruction ou de restauration générale à de modestes et économiques réparations. Une telle disposition, si elle ne peut être modifiée, réclame au moins un sévère et minutieux contrôle. Aucun particulier ne voudrait mettre sa maison, ses bâtimens industriels ou agricoles au régime où sont nos cathédrales. Il y a là, nous nous faisons un devoir de le signaler, un ordre de choses défectueux, des habitudes pernicieuses pour l'art, pour la science et, ce qui n'importe pas moins, pour les finances publiques. Il y aurait injustice à attaquer les personnes, on ne saurait le plus souvent contester ni leur science, ni leur goût, ni leur désintéressement. Notre école d'architecture a rendu de grands services à l'archéologie et aux monumens, il y aurait ingratitude à le nier. Les personnes sont au-dessus de toute attaque et de tout reproche, et, si le système actuel n'a point produit plus de mal, c'est en partie grâce à elles. Malheureusement, ici comme ailleurs, ce n'est point dans les hommes, c'est dans les institutions qu'on doit chercher des garanties. Absence de débats contradictoires, absence de tribunal d'appel, absence de contrôle, tels sont les défauts que l'on doit faire disparaître de l'administration préposée à la conservation de nos cathédrales. Il y a là des réformes à exécuter, et nulle part les réformes ne sont plus urgentes parce que nulle part le mal n'est moins réparable.

Chaque jour de retard dérobe à nos enfans une part de l'héritage de nos ancêtres.

Liés entre eux par la position et les intérêts, souvent par des relations d'étude et d'école, les inspecteurs-généraux et les architectes diocésains forment un véritable corps, ayant son esprit propre, ses maximes, ses habitudes, et ne souffrant pas volontiers l'ingérence et l'intrusion d'aucun étranger. A l'autorité de la science et d'une compétence spéciale, à la puissance jalouse d'une corporation dont tous les membres se soutiennent les uns les autres, se joint l'appui des bureaux ministériels, la force omnipotente d'une administration contre laquelle il n'y a point de recours et qui jamais ne consent à revenir sur ses décisions. Avec une telle organisation, avec une pareille puissance arbitraire d'hommes portés à reconstruire et à innover par goût et par métier, on ne saurait comprendre ce qu'il faut parfois d'efforts pour sauver nos églises. Chaque année, deux ou trois de nos cathédrales sont vouées à une périlleuse rénovation, il ne faudrait peut-être pas plus d'un demi-siècle pour que toutes y aient passé. Nous pourrions citer telle ou telle cathédrale qui n'a dû le salut qu'à l'énergie de son évêque. Là où l'autorité diocésaine est moins courageuse ou moins éclairée, là surtout où le clergé et le public ont le goût des changemens et des travaux, le goût du neuf et des murailles blanches, le danger est difficile à conjurer. Une fois la reconstruction décidée par le comité des inspecteurs-généraux, l'affaire est malaisée, impossible même à arrêter. Toute réclamation, tout appel échoue contre le dédain des architectes diocésains et la force d'inertie des bureaux ministériels. La cathédrale d'Évreux en a récemment offert un singulier exemple. Après bien des efforts, on était arrivé à obtenir du ministre des cultes un sursis et la nomination d'une nouvelle commission d'enquête. A Évreux, comme souvent ailleurs, l'administration et les bureaux ont été plus forts que le ministre. Avant que les ordres ministériels eussent été officiellement transmis, les parties de l'édifice en cause, les contre-forts et la voûte de la nef étaient rapidement abattus, et la démolition précédait l'enquête destinée à établir s'il y avait lieu à démolir. Ceci se passait au mois d'août 1874. De tels faits ne sont peut-être pas assez rares pour exciter beaucoup d'étonnement; ils méritent cependant d'être connus avant qu'on puisse espérer de les voir prévenus.

A Évreux, comme dans la plupart des cas, c'est une question de solidité, une question de construction qui a été mise en avant pour déterminer la démolition de la cathédrale actuelle et la réfection de l'édifice sur un plan nouveau. C'est une chose délicate que de décider quand une église a besoin d'être reconstruite à neuf. Sur ce terrain, l'architecte, l'homme de l'art, a facilement raison de ses adver-

saires; étant seul compétent, il n'a point de peine à être omnipotent. L'archéologue essaierait en vain de prendre sous sa protection au nom de l'antiquité des bâtimens condamnés par l'architecte au nom de la solidité. Dans tous les édifices, dans une église d'un usage journalier surtout, cette question prime toutes les autres, et la première chose est de prévenir un péril public. Que répondre à un homme du métier déclarant après examen que telle voûte est suspecte, que telle muraille va tomber? Lorsqu'un pareil verdict est prononcé sur un édifice, la panique saisit facilement les plus braves défenseurs. Il y a bien dans les bâtimens qui menacent ruine quelques symptômes extérieurs, des lézardes et des crevasses aux voûtes, des déviations dans les murailles. Les profanes n'en ont pas moins mauvaise grâce à vouloir s'autoriser contre les hommes de l'art de la présence ou de l'absence de tels accidens, ils sont naturellement accueillis par une fin de non-recevoir. En pareille matière, l'architecte seul est souverain juge; or c'est précisément sur ce point où il est le plus difficilement contrôlé qu'il a plus besoin de l'être. A l'homme du métier, il faut opposer des gens du métier, aux études et aux rapports des architectes attachés aux cathédrales les enquêtes et l'examen d'architectes ou d'ingénieurs étrangers à cette administration. Plus d'une fois on a vu condamner solennellement des édifices qui n'en ont pas moins vécu, et l'événement a montré qu'en dépit de la précision des sciences de construction, les architectes ne sont pas toujours plus infailibles que les médecins. Pour ne pas sortir de la Normandie, on a vu, il y a quelques années, la tour centrale de la cathédrale de Bayeux, une tour du commencement du xvi^e siècle, unique en France et peut-être en Europe, menacée de destruction, et la destruction commencée au nom de la préservation de l'édifice. La ville et le diocèse, les autorités civile et ecclésiastique, eurent beau se révolter, les plaintes furent inutiles, et l'ordre de destruction impitoyablement exécuté. Pour l'arrêter, il fallut une intervention du chef de l'état, et la tour condamnée par les architectes diocésains fut relevée et consolidée par un ingénieur sorti de l'École centrale.

Il serait puéril de notre part de discuter si les cathédrales récemment reconstruites ou restaurées, Sens, Clermont, Moulins, Séz, etc., si la cathédrale d'Évreux en particulier, étaient réellement dans un état qui exigeât le recours à une telle mesure, nous regrettons seulement que le fait n'ait pas été établi par des enquêtes plus sévères, nous regrettons qu'à Évreux l'œuvre de démolition n'ait pas attendu l'arrivée des commissaires envoyés par le gouvernement. L'écartement des murs supérieurs de la nef était fort ancien et n'avait pas sensiblement augmenté depuis le commencement du xvi^e siècle. A cette époque, les contre-forts avaient reçu un

renfort en maçonnerie qui depuis trois siècles n'avait pas bougé, et dont l'aplomb parfaitement conservé semblait indiquer que le mouvement des murs était arrêté. Peu nous importe du reste : la décision de semblables questions est une affaire d'architecte; nous voudrions seulement qu'en cette épineuse matière on fût mieux protégé contre les erreurs individuelles ou les entraînemens collectifs de l'esprit de corps. Un fait assez curieux confirme nos appréhensions. Il est passé par Évreux, au moment où l'on commençait les travaux de démolition, une nombreuse troupe d'architectes et d'archéologues anglais venus en France pour étudier nos églises gothiques. « Croyez-vous, leur demanda leur guide en leur montrant la voûte de la nef, croyez-vous que cette voûte puisse être conservée? » La question leur parut si singulière qu'il fallut la leur répéter. « En Angleterre, répondirent-ils, on ne douterait pas que la réparation ne fût possible, et l'opinion publique ne permettrait point la démolition. » En France, les choses vont autrement, et dans le domaine de l'art, comme dans celui de la politique, l'opinion n'a pas le même empire.

Ce n'est pas seulement l'archéologie et l'histoire qui réclament des enquêtes sévères, un contrôle sérieux sur la reconstruction de nos églises, ce sont les finances, c'est la grande victime de toutes nos fantaisies administratives, le bouc émissaire de toutes nos fautes, le budget. Une réédification générale est toujours bien autrement dispendieuse qu'une simple restauration. Tout le monde le sait; mais, quand les travaux sont demandés au nom de l'art et de la religion, personne n'en veut refuser les fonds. De toutes les dépenses inscrites au budget, ces dépenses de luxe sont les moins discutées, les moins contestées. Ni les commissions parlementaires, ni la presse, ni l'opinion publique, n'osent mettre en doute l'opportunité ou la nécessité de sacrifices imposés par la préservation de nos plus nobles monumens. Dans cette aveugle générosité d'un pays dont le budget vient d'être augmenté de 500 à 600 millions, il y a quelque chose de hautement respectable, quelque chose qui fait honneur au génie et à l'âme de la France. Ce soin libéral des monumens ne les en expose pas moins quelquefois à un réel danger, et dans certains cas l'avarice leur eût été plus favorable. Chose triste à avouer, l'intérêt de l'art et de l'histoire n'est point toujours ici en désaccord avec l'intérêt des finances.

En fait de restaurations, les plus simples et les moins coûteuses sont souvent les meilleures; ce sont au moins celles qui déforment le moins l'édifice. Le plus souvent il vaudrait mieux répartir sur un plus grand nombre d'églises les sommes employées à la reconstruction de quelques-unes. Combien dans nos provinces de rares et de curieux édifices souffrent de vétusté et dépérissent sous nos yeux

faute de quelques secours ! Combien de ces monumens, inutilement classés comme historiques, attendent en vain un renfort de maçonnerie ou une réparation de couverture qui suffirait à leur assurer des années et souvent des siècles d'existence ! Le tort est de délaisser la masse des monumens historiques au profit de quelques-uns, au profit des monumens des centres les plus importants, d'en abandonner à la ruine le plus grand nombre pour en rajeunir ou refaire à neuf quelques privilégiés, qui ne doivent pas toujours cette faveur à leur valeur historique ou architecturale. Il y a des églises, l'abbaye de Saint-Denis par exemple, qui ont été deux ou trois fois restaurées ou reconstruites dans ce siècle, et chaque fois suivant un système nouveau. L'importance historique de Saint-Denis peut expliquer des dépenses aussi répétées ; il n'en est plus de même quand il s'agit de monumens moins illustres. Dans quelques-unes de ces églises plusieurs fois restaurées, dans l'église d'Eu entre autres, on dirait que les divers gouvernemens qui se sont trop rapidement succédé en France aient pris à tâche d'effacer l'œuvre et le souvenir les uns des autres. En face de la situation actuelle de nos finances, devant les besoins de l'armée, de l'instruction et des travaux publics, il conviendrait peut-être de renoncer, provisoirement au moins, aux reconstructions générales, et de se borner à soutenir les monumens, à les faire durer, en un mot à les réparer, en répartissant sur un plus grand nombre les fonds destinés à ce noble usage.

Ce que les architectes diocésains semblent entendre le moins, c'est précisément la réparation, c'est l'entretien journalier et prévoyant des édifices. Souvent une cathédrale reste vingt ou trente ans sans le moindre secours, comme si on attendait que les détériorations fussent devenues assez graves pour exiger une restauration générale. Évreux nous en fournit encore un exemple. Pendant tout le second empire, l'administration a laissé sans la moindre réparation la voûte, les contre-forts, les arcs-boutans, dont aujourd'hui les architectes nous peignent si vivement le triste état. Il semblerait que, ces cathédrales étant vouées d'avance à une grandiose reconstruction, on ait négligé les modestes travaux d'entretien qui eussent pu rendre cette reconstruction inutile. Lorsqu'il y a des réparations partielles, elles sont souvent tout extérieures, superficielles, s'appliquant avec un goût enfantin aux détails et aux parties décoratives, aux clochetons ou aux balustrades, et négligeant les parties essentielles, les supports réels de l'église. Ici encore il y a toute une réforme à faire : moins de restauration et plus d'entretien. Il en est d'un monument public comme d'une maison privée : pour ne pas se dégrader, il a besoin de soins constans. On sait ce qui arrive aux propriétaires qui par incurie ou par fausse économie négligent les bâtimens de leurs terres et les laissent lentement se

détériorer; pour les remettre en état, il leur en coûte un jour beaucoup plus que ne leur eussent coûté des réparations faites à temps. C'est l'histoire de la plupart de nos monumens historiques; la méthode qui leur est appliquée est celle du propriétaire négligent ou sottement avare.

A cet égard, il y a cependant des modèles, à l'étranger au moins, Saint-Pierre de Rome par exemple. A la vaste basilique est attaché un contingent permanent d'ouvriers qui n'ont d'autre mission que de la maintenir en état. Il en était de même jadis pour beaucoup d'autres églises lorsqu'elles avaient des revenus fixes. Chez nous, aujourd'hui on dépense en quelques années des sommes considérables pour la réédification de monumens auxquels en temps ordinaire on refuse presque toute dépense d'entretien. Pour la cathédrale d'Évreux, on a évalué le devis des travaux à 1,400,000 francs, et de la façon dont on procède avec la nef il est permis de douter qu'une telle somme suffise pour l'ensemble de l'édifice (1). Il n'y a pas en ce moment moins de six ou sept cathédrales inscrites au budget pour ces grandes restaurations ou reconstructions. L'état, une fois engagé dans de tels travaux, est obligé de faire de nouveaux sacrifices pour en permettre l'achèvement. Ce ne sont pas le plus souvent les crédits qui sont demandés au fur et à mesure des besoins de restauration, ce sont plutôt les restaurations qui sont proportionnées aux crédits obtenus ou espérés. Ce système ne peut être avantageux que pour deux classes de personnes, pour les architectes, qui dans des travaux plus considérables trouvent à la fois plus de gloire et plus de profit, pour les gouvernemens ou pour les hommes politiques, qui, de pareilles entreprises, peuvent aussi se faire un titre d'honneur ou un moyen de popularité et d'influence. Cette méthode ruineuse des grandes restaurations, des grandes reconstructions, était en harmonie avec l'impulsion donnée aux travaux publics sous le second empire, avec les vastes démolitions et les vastes constructions poursuivies systématiquement dans la plupart de nos grandes villes. Entre le mode de restauration des anciens édifices et le mode de construction des nouveaux, il y avait une naturelle analogie, et ce qui, dans les deux parties de cette même œuvre, a été le plus universellement vanté n'était pas toujours ce qui méritait le plus d'éloge.

Aux fastueuses restaurations aujourd'hui à la mode, nous voudrions voir préférer d'humbles réparations, de simples travaux d'entretien. Au lieu d'artistes désireux de s'illustrer par de grands tra-

(1) Il est à remarquer que les travaux de la cathédrale d'Évreux, qui, dans le rapport fait aux inspecteurs-généraux des édifices diocésains, sont représentés comme une reconstruction, ne figurent au *Budget de l'exercice 1875* (p. 1022) que sous le titre modeste de restauration.

vaux, nous voudrions voir près de nos cathédrales des hommes qui se contentassent d'être les respectueux et religieux conservateurs des monumens confiés à leurs soins. Ce que nous réclamons avant tout, c'est la réforme de l'administration préposée à l'entretien des plus beaux édifices de la France. Que les cathédrales cessent d'être confondues avec les séminaires ecclésiastiques, qu'elles reprennent en fait comme en titre le rang de monumens historiques auquel elles ont plus de droit qu'aucune autre classe d'édifices. Que pour elles au moins ce titre de monumens historiques cesse d'être une vaine dénomination, qu'il signifie protection, et devienne une assurance contre les démolitions ou les altérations arbitraires. A l'architecte, à l'esprit naturellement novateur et révolutionnaire en architecture, qu'on oppose l'esprit conservateur par excellence de l'archéologue. Il ne serait pas impossible de trouver une combinaison réunissant les deux élémens et offrant d'égales garanties aux droits de la science et de l'histoire, aux besoins de l'art et de la construction. N'y a-t-il plus de commission des monumens historiques, et n'est-il pas possible d'en restaurer ou d'en élargir les attributions? Il y aurait une mesure meilleure encore.

A tort ou à raison, nous avons en France une représentation officielle de la science et de l'art; qu'on lui confie la haute surveillance de tous les travaux entrepris dans nos grands monumens historiques. Avec la division en académies et la répartition des académies en sections, l'Institut se prêterait facilement à une telle réforme. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Beaux-Arts pourraient fournir les élémens d'une commission mixte, où les deux intérêts en présence, où les deux tendances en lutte trouveraient également des représentans et dont nul ne pourrait contester la compétence ou l'indépendance. Avec une commission ainsi composée, on aurait enfin un tribunal à la hauteur des causes à débattre devant lui; on aurait une sorte de haute cour archéologique où la science et l'histoire en pourraient toujours appeler. Il ne s'agit pas seulement dans cette question d'un intérêt scientifique, il s'agit d'une œuvre patriotique par excellence. Notre pays s'est vanté de bien des gloires; entre toutes celles qui nous échappent, il en est une qu'on ne saurait nous disputer : nous possédons les plus nombreuses, les plus belles, les plus vastes églises du moyen âge. Ces cathédrales, les plus insignes monumens de notre génie dans le passé, donnons-leur des gardiens dignes d'elles, et préservons-les d'un danger d'autant plus redoutable qu'aux yeux de la foule il est moins apparent.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES ANTONINS

D'APRÈS LES DOCUMENTS ÉPIGRAPHIQUES

L'EMPEREUR TRAJAN.

I.

Nous n'avons guère appris l'histoire de Rome que chez ses grands écrivains : nous avons tour à tour admiré les apologies des anciennes mœurs républicaines dans Tite-Live et Plutarque, partagé les regrets amers de Cicéron sur la liberté perdue ou compromise par les déchiremens civils, épousé la mâle indignation de Tacite contre le régime nouveau qui avait dépouillé de ses privilèges et de son prestige l'aristocratie, à laquelle il appartenait et qu'il a vengée. Nous n'avons cessé de voir par leurs yeux, d'adopter leurs idées, de souffrir de leurs blessures; mais nos maîtres, épris surtout de ces mérites littéraires qui assuraient l'immortalité à tant de beaux écrits et sont l'éternel honneur de l'esprit humain, nous ont peut-être trop souvent enseigné à mettre l'éloquence à la place des patientes recherches de l'érudition et les mérites de la forme au-dessus de la solidité du fond, si bien qu'ils nous ont souvent caché l'austère image de la vérité sous les fleurs de la rhétorique, et qu'ils ont cherché à faire de nous plutôt des lettrés que des historiens.

D'autre part, certains écrivains de talent se sont plu à choisir dans les époques les plus agitées de Rome des cadres tout faits pour y développer, selon les passions du jour ou même les besoins de

leur parti, leurs propres opinions politiques ou religieuses; ils se sont abandonnés à cette pente séduisante qui entraîne les meilleurs esprits vers l'allusion, — cette mortelle ennemie de la vérité historique, — et dans ces tableaux du passé, que l'imagination, bien plus que les informations consciencieuses, composait et ornait avec art, ils ont cru pouvoir nous montrer comme dans un miroir le reflet ou la peinture des hommes et des événemens contemporains. D'autres encore, — et c'est le plus grand nombre, — n'ont pas manqué l'occasion de faire servir la Rome impériale à leur dépit, la Rome républicaine à leurs espérances, sans se douter, — tant était grande leur ignorance, — que, sous leur plume habile, parfois même autorisée, littérairement du moins, rien n'était oublié que l'auguste vérité. Nous assistons fort heureusement à la fin de ces exercices ingénieux. On prend une idée plus saine et plus haute de l'histoire, on s'aperçoit que ce n'est pas un pamphlet, que César n'est pas Napoléon et que les neveux de l'un et de l'autre se ressemblent moins encore. Certaines vérités élémentaires se répandent déjà dans le public intelligent. On sait par exemple que ce sont les légions, et plus encore les provinces foulées pendant les deux derniers siècles de la république par les proconsuls, que c'est en un mot l'univers souffrant de l'oppression sans appel de trois cents familles souveraines qui ont fait l'empire, — que les crimes des césars, si odieux qu'ils soient, ne sauraient seuls remplir la scène du monde; on en vient enfin à demander à l'écrivain non plus ses opinions, mais l'exactitude du récit; aussi bien ses préférences personnelles ne nous touchent-elles plus aujourd'hui. Nous voulons d'abord des faits bien connus de ceux qui se donnent la tâche de les raconter; on exige, — qu'on nous passe cette expression, — la photographie de Rome, car nous n'en avons eu sous les yeux jusqu'à ce jour que l'infidèle image. Déjà, pour ce qui regarde l'histoire moderne, les livres et les leçons des généralisateurs ont fait leur temps; l'École des chartes les a frappés au cœur. On a requis pour l'œuvre nouvelle de notre histoire nationale des hommes froids et résolus auxquels ne coûtent ni la patience, ni la peine; on leur a demandé moins de qualités brillantes peut-être, car il faut moins de pénétration pour chercher la vérité que pour la deviner et plus d'habileté pour la déguiser que pour la dire. C'est donc à la poursuite exclusive et à l'exposé méthodique des faits que l'historien a dû appliquer toutes ses facultés; c'est aujourd'hui le point essentiel, et, si le talent est toujours de mise, hors de la vérité le talent seul est dépensé en pure perte, et, n'étant plus de saison sans elle, il devient presque un défaut et souvent un danger.

L'histoire romaine, plus difficile à étudier peut-être, a été plus

lente à se dégager de ses langes; à cette heure pourtant, les archéologues, les jurisconsultes, surtout les épigraphistes préparent une révolution toute semblable à celle qui s'est accomplie depuis vingt ans environ dans l'étude de l'histoire moderne. Dans ses leçons du Collège de France, M. Léon Renier ne nous a jamais fait connaître son opinion personnelle sur César, sur Auguste ou sur les Antonins; mais il nous a donné les moyens de nous en former une, grâce aux faits nouveaux qu'il a su tirer de textes inconnus, inexplicables ou mal compris. Il a fait voir le mécanisme de l'administration romaine et la hiérarchie des services publics. En plaçant sous nos yeux les monumens officiels de Rome, de l'Italie et des provinces, il nous a dévoilé les mystères du culte, les rouages de l'administration, il a fait mouvoir pour nous les ressorts des constitutions municipales, et nous avons compris comment était organisée la société antique, quel était le jeu de ses institutions et le secret de sa vitalité. Il faut se garder de croire que nous ayons pour cela flétri moins que Juvénal la corruption des mœurs romaines, et moins que Tacite déploré les crimes ou les folies des césars, nous avons seulement su comment l'empire s'était établi et pourquoi il avait duré quatre siècles. C'est sans aucun doute de ce côté qu'est la science. On nous enseigne pour la première fois, conformément à la saine méthode philosophique, à faire l'analyse avant la synthèse, à procéder du connu à l'inconnu et à poser les prémisses avant de formuler la conclusion. Emprisons-nous d'ajouter que les auteurs classiques eux-mêmes, les chers compagnons de notre laborieuse jeunesse, auxquels nous devons ce généreux enthousiasme dont les bonnes et fortes natures ne veulent jamais guérir, loin de rien perdre aux clartés des sciences nouvelles, y acquièrent une précision qu'ils n'avaient pas toujours eue; souvent même leurs dernières obscurités se dissipent, et, si les opinions de ces grands esprits de l'antiquité ne forment plus à elles seules l'irrévocable sentence de l'histoire, nous découvrons du moins la cause et souvent l'excuse de leurs erreurs et de leurs faiblesses.

La science nouvelle ne nous apporte pas seulement des documens indépendans des textes classiques et venant s'ajouter aux informations que ceux-ci nous fournissaient déjà; elle se propose avec raison de les éclairer et d'en rehausser la valeur ou d'en redresser les fautes, car il s'en trouve en grand nombre. Borghesi a pu en corriger avec certitude dans les listes consulaires de Tite-Live; M. Léon Renier en relève chaque jour dans Spartien, dans Capitolin et dans les autres écrivains de *l'Histoire-Auguste*; il rétablit tantôt la lecture du texte altéré par les copistes, tantôt le dire de ces auteurs en contrôlant leurs assertions par d'infailibles

témoignages. L'autorité de Tacite lui-même ne saurait tenir contre celle des monumens officiels retrouvés et expliqués. Tout le monde connaît le discours authentique prononcé par l'empereur Claude dans le sénat, et dont la teneur nous est conservée par les fameuses *Tables Claudiennes* du palais Saint-Pierre à Lyon, et l'on sait combien elle diffère des paroles que l'auteur des *Annales* prête à ce prince. Heureusement le désaccord entre les faits principaux apportés par les écrivains du grand siècle et ceux que nous livrent les documens épigraphiques est-il plus rare que chez les auteurs de la décadence; mais aujourd'hui que nous ne sommes plus tenus de croire personne sur parole, tous les ouvrages de l'antiquité classique doivent être soumis à un sévère examen, et ceux qui résistent à cette épreuve inflexible y gagnent assurément en crédit. Il faut bien dire toutefois que le défaut de ces ouvrages aux yeux de celui qui prend à tâche de reconstituer l'histoire impériale est beaucoup moins d'être erronés ou obscurs qu'incomplets. Combien de renseignemens précieux pour nous ils se sont crus dispensés de nous fournir sur les institutions qui régissaient leurs contemporains, et sur l'état politique et social du milieu où ils ont vécu! Ils ne nous ont pas dit ce que tout le monde savait alors, et il en résulte que tout le monde l'ignore aujourd'hui.

On l'a dit souvent : les peuples comptent surtout dans les annales du monde par la durée de leur esprit; les faits passent, les conquêtes matérielles s'évanouissent, les empires s'écroulent, l'esprit demeure. De cette domination presque universelle de Rome, il ne reste que l'impérissable héritage de cet esprit pratique, de cette sagesse politique, de ce bon sens souverain dont les institutions, l'administration et les lois sont l'expression la plus haute et la plus féconde. C'est cette notion nécessaire, c'est ce bel établissement de l'ordre public que les Romains ont créé, qu'ils ont laissé au monde moderne et dont nous bénéficions encore après quinze siècles écoulés. C'est cela surtout, ce sont les faits de cet ordre que nous sommes désireux d'étudier à leur source. Or les recueils juridiques de Théodose II et de Justinien, qui sont si riches en renseignemens de cette nature pour le temps postérieur à Dioclétien, ne nous apprennent que bien peu de chose sur les institutions qui ont précédé la réforme radicale accomplie à la fin du III^e siècle, — c'est-à-dire qui ont précédé la décadence, — et qui s'appliquent par conséquent aux grandes époques de l'empire. Les précieuses compilations des V^e et VI^e siècles nous laissent donc ignorer ce qu'était l'organisation du monde pendant ces temps de paix et de prospérité qu'on a appelés les siècles d'Auguste et des Antonins; mais si, pour les trois cent soixante ans qui séparent la fin de la république de la fondation de

Constantinople, les textes classiques se taisent, et les codes ne sont pas nés, les cent mille et quelques pierres sauvées du naufrage prennent une voix et parlent à leur place. Or, de ce riche arsenal d'inscriptions, plus des neuf dixièmes sont postérieures à César et antérieures à Constantin.

La plus grande partie de ces documens est publiée aujourd'hui, mais il nous reste à les étudier, à les comprendre et à les classer. La tâche est immense assurément, et un bien petit nombre de savans a osé l'aborder jusqu'à ce jour. Borghesi le premier a consacré une intelligence peu commune et soixante années de travail et de solitude dans sa retraite presque inaccessible du mont Titan, au sommet de la petite république de Saint-Marin, à défrayer ce vaste champ d'études, et en le faisant il a créé la science. L'Allemagne et l'Italie comptent quelques-uns de ses héritiers privilégiés, et la France en possède un; il a sans doute formé des élèves, mais nous ne craignons pas d'affirmer que dans l'état actuel de cette science il n'existe chez nous qu'une seule chaire vraiment autorisée où l'on enseigne la véritable histoire romaine, la chaire d'épigraphie du Collège de France : c'est au pied de cette chaire qu'on apprend à lire dans ces archives dispersées sur toute la surface de l'ancien monde romain, c'est là qu'on obtient une révélation si longtemps attendue sur les procédés de cette conquête, dont le secret est non pas, comme on l'a cru, dans la valeur et la discipline des légions, mais bien plutôt dans la politique du sénat et des empereurs, conquête qui, loin d'être seulement une œuvre de violence, est avant tout une œuvre d'assimilation. Il n'est peut-être pas inutile à l'heure présente de répandre cette vérité rendue surtout sensible par le tableau de la domination romaine, qu'il ne sert de rien de battre et de fouler les peuples vaincus, que ce n'est là que le fait brutal de la victoire, et que le grand point, c'est de les gagner et de les absorber ensuite par l'ascendant de sa raison et la supériorité de son esprit et de ses mœurs. Rome seule dans l'histoire nous apparaît comme pourvue des qualités et des mérites qui accomplissent cette grande œuvre de la conquête ainsi comprise. Si toutes les nations du vieux monde occidental ont été tour à tour vaincues par les légions et enchaînées par les proconsuls, elles n'ont certainement été incorporées, assimilées et unifiées dans la vaste *civitas romana* que sous Auguste et les Antonins. A cette époque, non-seulement on ne voulait plus être Espagnol, Gaulois, Grec même, mais on aspirait avec ardeur à ce titre de citoyen romain sans lequel on n'était rien, sans lequel on ne croyait plus pouvoir vivre. On peut dire que sous les Antonins, dans les vastes contrées comprises entre l'Océan et les rives de l'Euphrate, entre les bords du Rhin et du Danube et

les déserts de l'Afrique, la classe des hommes libres ne comptait plus que des Romains ou des peuples aspirant à le devenir. Tous ces pays gardaient cependant leurs cultes, leurs langues, leurs vieux souvenirs; la nationalité avait disparu, les grandes ligues politiques qui avaient réuni la Gaule à la voix de Vercingétorix, l'Espagne à la voix de Viriathe, la Grèce à la voix de Persée, étaient depuis longtemps devenues impossibles; mais, si l'ancienne patrie était détruite, elle avait fait place sous la loi romaine à la patrie nouvelle, à la cité. Tout fut fait désormais pour elle et par elle; la vie se retira en elle; seule elle fut protégée, encouragée, développée. Les maîtres du monde, n'ayant plus à redouter les ententes communes et les accords menaçans d'autrefois, achevèrent l'œuvre de la conquête par la concession la plus large qui fut jamais des libertés publiques, à la seule condition qu'elles ne s'exerçassent que dans les étroites limites de la patrie municipale. Dans un temps où Rome n'avait plus de comices, toutes les cités de l'empire eurent les leurs. La vie y était douce et facile. Comment s'étonner dès lors que ce patriotisme étroit et vivace de la cité ait survécu à l'empire, à Rome elle-même qui l'avait créé, qu'il ait résisté à l'invasion barbare et aux dominations qu'elle a fait naître, et que l'on reconnaisse jusque dans les communes du moyen âge, d'où l'émancipation moderne a pris son essor, le développement de ce germe impérissable et fécond de liberté déposé depuis des siècles dans le sein des municipales et des colonies?

Avant d'ébaucher la restitution du règne de Trajan, il nous reste à dire pourquoi nous l'avons choisi entre tous pour éprouver la valeur de la science nouvelle et faire mieux comprendre toute l'étendue du service qu'elle est appelée à rendre à l'histoire romaine. Trajan n'a pas eu d'historien dont les récits soient arrivés jusqu'à nous. Et cependant Tacite, Suétone et Plutarque ont vécu sous son règne, mais les écrits qui nous restent du premier s'arrêtent à Vespasien, et sa vie d'Agricola ne forme qu'un épisode du règne de Domitien; le second s'arrête à l'avènement de Nerva, et les dernières biographies du troisième sont celles de Galba et d'Othon. D'autre part, l'*Histoire-Auguste* commence avec Hadrien. Cependant quatre auteurs, Fabius Marcellinus, Marius Maximus, Stadius Valens et Aurelius Verus, avaient raconté les événemens compris dans le règne de Trajan, mais leurs ouvrages sont perdus; il en est de même de la portion des œuvres d'Ammien Marcellin où figurait, au rapport de Lampride, le récit des faits qui inaugurent l'ère des Antonins; enfin les dix-sept livres de l'*Histoire des Parthes* d'Arrien ont eu le même sort. L'antiquité ne nous a donc légué aucune histoire suivie de ce règne; si l'on parvient à reconstituer les élémens es-

sentiels qui le composaient, il aura donc fallu les emprunter, en grande partie du moins, à une autre source. Nous examinerons d'abord les documens provenant de cette double origine, textes classiques et textes épigraphiques; puis nous chercherons à montrer le parti qu'on peut tirer des uns et des autres soit en les prenant isolément, soit en combinant les informations qu'ils nous donnent.

II.

Si Trajan n'a pas d'historien, il ne serait pas juste de dire cependant que les écrivains classiques nous fassent complètement défaut pour la période de dix-neuf ans que ce règne embrasse. Dion Cassius nous manque, puisque ce même règne se trouve compris dans l'immense lacune que le temps a faite à son récit, et qu'il ne nous reste que dix-neuf des quatre-vingts livres qu'il avait composés; mais nous possédons du moins pour suppléer à ce long silence l'abrégé qu'avait fait de son *Histoire* Jean Xiphilin au ix^e siècle. Si sommaire que soit cet abrégiateur, qui vivait plus de sept cents ans après l'auteur original, il devient précieux par suite de la pénurie où nous ont laissés les témoignages contemporains. Il est à peine besoin de citer le résumé beaucoup plus bref encore d'Eutrope, qui a fait tenir l'histoire romaine en quelques pages et celle de Trajan en une. Quant à celui d'Aurélius Victor, qui vivait, comme Eutrope, au iv^e siècle, il se compose de deux chapitres non moins courts et qui se répètent. Tel est l'inventaire complet des historiens proprement dits; heureusement Pline nous reste, Pline, mêlé toute sa vie aux événemens de son temps, qui a exercé les magistratures et les plus hautes fonctions de l'empire, qui a eu part au gouvernement des provinces, et dont nous possédons toute la correspondance officielle avec Trajan, y compris les réponses de l'empereur. Il est vrai qu'il ne s'agit dans le dixième livre de ses lettres que de l'administration du Pont et de la Bithynie, dont il était gouverneur avec le titre de légat impérial propréteur; mais l'on peut étendre à toutes les provinces de l'empire une partie des faits concernant la condition de celle-ci. En dehors de ce dixième livre, l'aimable écrivain ne nous fournit que bien peu d'informations historiques. Son *Panégryrique* de Trajan est loin d'avoir à ce point de vue l'importance que les littérateurs ont coutume de lui attribuer, d'abord parce que c'est une apologie, et qui pis est une apologie officielle, et ensuite parce qu'il a été prononcé au début même du règne, au mois de septembre de l'an 100. En admettant donc comme vrais les faits qu'il relate, et ils doivent être assez exacts malgré les ornemens oratoires qui en altèrent le caractère historique, ces faits ne se rapportent qu'aux deux

premières années du règne : les actes du nouveau souverain n'étaient guère alors qu'à l'état d'intention, à peine de projets, et la confiance qu'inspiraient ses vertus à l'état d'espérance ; cela peut suffire au panégyriste, mais ne saurait contenter l'historien.

Cependant l'œuvre de Pline est encore de beaucoup ce que les textes classiques nous offrent de plus intéressant sur cette époque. D'ailleurs l'écrivain lui-même appartient comme personnage politique à l'histoire de ce temps ; ajoutons que tout ce qui le concerne ne saurait nous laisser indifférens : nous prenons même plaisir à recueillir les moindres témoignages relatifs à cet esprit charmant, à ce cœur généreux et droit. Il faut donc avertir les lettrés qui voudront désormais parler de Pline qu'ils se verront obligés, sous peine d'être incomplets, de faire, eux aussi, quelques emprunts à l'épigraphie ; elle seule peut les renseigner pleinement sur les différens degrés dont se compose sa carrière, c'est-à-dire sa vie publique, aussi bien que sur celui de ses actes qui fait assurément le plus d'honneur à sa libéralité et à sa bonté d'âme. On possède cinq monumens épigraphiques qui le concernent directement. Un de ces monumens a une importance de premier ordre ; on y trouve la liste officielle des magistratures et des fonctions qu'il a exercées. Cette inscription avait été gravée à Côme, patrie de Pline, et de son vivant, sur six pierres juxtaposées ; quatre d'entre elles ont été ensuite transportées à Milan, dans l'église Saint-Ambroise, et un singulier hasard a fait qu'elles y ont été employées à la construction du tombeau du roi d'Italie, Lothaire mort en 950. Elles ont été détruites dans les temps modernes, mais l'inscription en avait été copiée et nous a été conservée dans un recueil manuscrit.

Nous n'avons plus à mentionner, pour clore cette liste des auteurs anciens, que l'écrit de Frontin sur les *Aqueducs de Rome*. Ce Frontin était aussi un très grand personnage, qui avait été consul pour la seconde fois en 98 ; ce prétendu traité n'est autre chose que le rapport officiel qu'il adressa à l'empereur sur l'état des eaux de la ville ; nous savons en effet qu'il fut *curator aquarum*, charge confiée à des consulaires, et c'est en cette qualité qu'il a rédigé ce rapport aussi exact, aussi technique que peut l'être aujourd'hui celui de l'ingénieur en chef des eaux de Paris, au ministre compétent. C'est à ces faibles ressources que nous réduit le dépouillement complet des textes classiques. Tous les autres élémens pouvant servir à ce qu'on peut appeler la *restitution* du règne de Trajan appartiennent à la source numismatique, épigraphique et archéologique.

Les monnaies romaines nous apportent une foule de renseignemens précieux, et, pour s'en rendre compte, il suffit de jeter les yeux sur un médailler renfermant soit des pièces dites *consulaires*,

c'est-à-dire frappées sous la république, soit des pièces impériales, car les revers des unes et des autres consacraient le plus souvent des souvenirs historiques. Pour ne parler ici que de la série relative au règne de Trajan, M. Cohen n'a pas réuni moins de 548 frappes différentes concernant cet empereur; encore faut-il ajouter à ce nombre les quelques centaines de types fournis par les colonies, les provinces et les villes grecques. Or on peut suivre chronologiquement les principaux événemens accomplis entre les années 98 et 117 sur ces petits monumens contemporains qui sont comme les témoins irrécusables et les fastes portatifs de ce règne. Ils nous donnent en effet les titres successifs portés par cet empereur, ses consulats, ses puissances tribunitiennes qui sont les dates annuelles de son principat, ses salutations impériales, qui en rappellent les expéditions et les victoires; mais ce n'est pas tout: ces monnaies nous représentent souvent, à l'aide de petits tableaux aux reliefs expressifs et nets, les principales circonstances de sa vie publique et privée dont elles résument d'un trait et d'un mot les faits les plus saillants. Nous voyons par exemple sur une de ces pièces la figure de Rome personnifiée, assise, étendant la main vers une autre figure qui représente la Dacie fléchissant le genou: l'empereur est debout, revêtu du manteau militaire; sur une autre, l'image d'un fleuve, peut-être le Danube, tenant un roseau d'une main, serre à la gorge la Dacie renversée. Il est facile de découvrir dans ces deux petits cadres circulaires d'ingénieuses allusions: 1° à la première guerre contre les Daces, à la clémence de Rome et de Trajan, qui acceptèrent d'abord la feinte soumission de Décebale; 2° à la conquête définitive et inexorable qui suivit la seconde guerre pendant laquelle le fleuve, devenu l'auxiliaire utile des légions, se fit, pour ainsi parler, le complice de leur victoire et du châtement infligé à l'ennemi; nous savons en effet par un passage de Pline et par les bas-reliefs de la colonne Trajane que des eaux détournées à l'improviste de leur cours naturel inondèrent les campagnes de ce pays et submergèrent ses défenseurs. Une autre pièce encore, nous montrant l'Arabie, caractérisée par la présence du chameau, rappelle indubitablement la conquête de cette contrée, réduite en province romaine par le légat impérial de Syrie, Cornelius Palma. D'autres enfin représentent sous les traits d'une femme couchée et tenant une roue à la main la voie Appienne prolongée sous le nom de *Via trajana*, ou bien figurent la façade de la basilique Ulpienne avec le nouveau forum achevé sous le règne de cet empereur. Les monnaies étaient donc quelque chose de plus que le signe légal de l'échange commercial: elles avaient aussi leur côté instructif et constituaient de véritables petits tableaux popu-

lares d'histoire à l'usage des contemporains. Passant de main en main, elles portaient jusqu'à l'extrémité du monde les images parlantes, les actes politiques ou militaires du chef de l'état, et formulaient par de vives allusions tous les faits dignes de mémoire. C'était la typographie officielle de ce temps, et les peuples éloignés qui n'entendaient pas le latin des légendes inscrites sur ces pièces pouvaient encore saisir facilement le sens des figures. Ceux qui les avaient vues une ou plusieurs fois en renaient sans peine les traits essentiels, et chacun pouvait à peu de frais se rendre acquéreur pour un temps de la collection courante des monnaies de bronze, d'ordinaire plus favorisées que les espèces d'or et d'argent, tant à cause de l'espace que ce grand module offrait à l'artiste que par le soin spécial qu'il lui était commandé d'apporter à son œuvre. Aussi bien les grands bronzes sont-ils fort prisés des connaisseurs et se recommandent-ils encore aujourd'hui par une finesse de détail et une science de modelé qui révèlent un poinçon plus habile et un art supérieur.

Pendant, si précieuses qu'en soient les brèves informations, les monnaies sont bien loin d'offrir un intérêt comparable à celui que présentent les textes gravés sur la pierre ou sur l'airain. Celui qui réunirait en un recueil spécial toutes les inscriptions gravées pendant ce quart de siècle, — nous ne parlons, bien entendu, que de celles que le temps a épargnées et qui sont parvenues jusqu'à nous, — posséderait assurément les principaux élémens de la restitution du règne de Trajan ; il est à peine besoin d'ajouter qu'il aurait sous la main des matériaux authentiques et d'une autorité bien autrement indiscutable que l'œuvre personnelle d'un écrivain, quelques qualités éminentes qu'on lui suppose. Un pareil dépouillement épigraphique serait sans doute long et difficile, mais il peut dès aujourd'hui s'entreprendre et s'achever, grâce aux grands recueils déjà publiés. Nous ne saurions prétendre donner ici même un aperçu de cette mine de richesses encore à exploiter pour le règne de Trajan, mais nous nous proposons du moins, par quelques exemples, c'est-à-dire en choisissant quelques inscriptions dans le nombre de celles qui nous sont parvenues pour cette courte période, de faire comprendre toute la portée de ces documens nouveaux et tout le fruit que l'historien sérieux en doit recueillir.

En 1747, c'est-à-dire peu de temps avant que les premières fouilles faites à Pompéi eussent mis au jour la *Voie des tombeaux*, deux laboureurs, en retournant leur champ, situé près de la *pieve* (ancienne église baptismale) de Macinesso dans le Placentin, à 36 kilomètres au sud-ouest de Parme, trouvèrent une grande table de bronze brisée en plusieurs morceaux et portant des caractères

latins gravés en creux au poinçon. Ils rassemblèrent ces débris et les vendirent au poids au marché de Borgo-San-Donnino, la petite ville la plus proche de Macinesso, et qui coupe la distance qui sépare Plaisance de Parme en suivant la voie Émilienne. Le bruit de la découverte vint aux oreilles de deux chanoines de Plaisance, fort curieux d'antiquités. Ils se mirent en quête, devinrent acquéreurs de ces fragmens et reconstituèrent la table de bronze dans son entier pendant le courant de l'année 1748. Ils s'appliquèrent ensuite, eux et bien d'autres antiquaires, à étudier l'inscription, et des explications en furent même tentées par les plus savans hommes de cette époque, Maffei, Muratori en Italie, Terrasson en France, Conrad Stiggliz en Suisse; mais on n'y put rien comprendre, sinon qu'il s'agissait d'une institution de Trajan, dont la munificence était célébrée en tête de cet acte officiel, et qu'un grand nombre de fonds de terre appartenant à cinquante-deux propriétaires s'y trouvaient nommés, qu'il y était parlé de secours alimentaires donnés à deux cent quarante-six garçons et à trente-cinq jeunes filles pauvres, enfin que ces fonds de terre étaient répartis dans un certain nombre de *pagi* ou cantons dépendant des trois grandes cités de Plaisance, de Parme et de Véléia, et dans quelques domaines appartenant à celles de Lucques, de Libarna et de Gênes. Comme on n'avait jamais pu déterminer la position antique de Véléia, souvent mentionnée dans les textes classiques, l'infant d'Espagne don Philippe, qui était alors duc de Parme, eut l'idée, vers 1760, de faire exécuter des fouilles à l'endroit même où le monument de bronze avait été trouvé. On découvrit alors le *forum*, les temples et d'autres édifices : le centre d'une ville antique, ainsi qu'un grand nombre de statues, de peintures et d'objets de prix, dont la réunion forme aujourd'hui la principale richesse du musée des antiques de Parme au palais Farnèse. Aucun de ces objets, d'une conservation exceptionnelle, n'était postérieur au règne de Probus, et l'inspection de la pente septentrionale de l'Apennin, sur les flancs duquel cette Pompéi du nord avait été construite, fit bientôt comprendre qu'une partie de la montagne qui surplombe les ruines avait dû s'en détacher anciennement et couvrir, à la suite d'un effroyable cataclysme, la ville de Véléia d'un sombre linceul, de la même manière que le Rossberg ensevelit en 1806 le village de Goldau en Suisse; cet événement avait eu lieu sans doute entre les années 276 et 280, et il n'avait pas eu d'historien, sauf peut-être le chevrier de la montagne qui avait donné à ce fatal sommet le nom de *Mont de la ruine*, nom qu'il porte encore aujourd'hui (*Rovinazzo*).

Pendant la table de bronze, désormais appelée *table alimentaire de Véléia*, acquise par l'infant, fut placée dans le musée Far-

nèse; elle en fut enlevée par le général Bonaparte en 1796, vint à Paris avec les tableaux de Corrège, y resta jusqu'en 1815, sans que ce voyage ait rendu l'intelligence du texte plus facile, car personne chez nous ne parut se douter de la présence de ce monument, puis à cette époque retourna à Parme pour y occuper la place d'honneur où elle se voit aujourd'hui. En 1842, une autre table de bronze, dont l'inscription présente une singulière analogie avec celle de Vé-léia, fut découverte dans le royaume de Naples, près de Bénévent, entre les deux petits hameaux de Circello et de Campolattaro. Elle vint jeter un nouveau jour sur l'institution dont ces deux documents épigraphiques sont les seuls témoignages, car les textes et les médailles qui la mentionnent ne nous fournissent aucun renseignement utile à cet égard. Borghesi, puis M. Henzen, purent seuls alors fournir l'explication de ces deux inscriptions et en déduire l'exposé complet de l'institution elle-même, une des plus belles créations de la Rome impériale, une de celles qui font le plus d'honneur à l'antiquité, comme on en pourra juger bientôt.

Pour citer encore, dans un autre ordre de faits, un texte épigraphique de la même époque et plus récemment découvert, nous nommerons les gobelets d'argent connus dans la science sous le nom de *Vases Apollinaires de Vicarello*. Nous prenons pour exemple seulement ici les questions entièrement neuves et sur lesquelles les écrivains anciens ne nous donnent aucune lumière. Vicarello est un lieu situé à 30 milles environ au nord-ouest de Rome, dans l'ancienne Étrurie, sur la rive septentrionale du petit lac de Bracciano, appelé autrefois *lacus Subatinus*, au pied de la montagne de Rocca Romana. Ce lieu était très célèbre dans l'antiquité, et il l'est encore aujourd'hui à cause de ses sources thermales d'eaux salines acidulées, qui y attirent chaque année au printemps un grand concours de baigneurs. Les jésuites du Collège romain, alors propriétaires de cet établissement qu'ils exploitaient avec habileté, firent faire, en 1852, les réparations devenues nécessaires au bassin qui alimentait une des piscines de ces eaux. Ils s'aperçurent bientôt que la construction de ce bassin remontait à une époque fort reculée et qu'il contenait un nombre immense de petits monuments, de vases d'argent, de bronze, et surtout de monnaies dont les âges divers étaient en quelque sorte gradués chronologiquement par le caractère de plus en plus archaïque des objets qu'on en tirait, à mesure que l'on plongeait plus avant dans cette mine d'antiquités, si bien que les couches du fond étaient formées de ces grossiers morceaux de métal qui avaient servi aux échanges avant que l'art monétaire même le plus rudimentaire eût été inventé : ceci nous reportait aux premiers âges des sociétés en Italie. Des inscrip-

tions trouvées en ce lieu permirent d'identifier avec les bains de Vicarello la station thermale ancienne, citée par les textes des itinéraires romains sous le nom d'*Aquae Apollinares* (Eaux Apollinaires). Quant à la présence de tous ces menus objets dans le bassin, il était facile de l'expliquer par l'usage où étaient les anciens d'offrir à la divinité topique qui présidait aux sources, et surtout à celles dont on avait éprouvé l'efficacité, un témoignage de reconnaissance, une sorte d'*ex-voto* dont la valeur était proportionnée aux facultés des malades qu'elle avait guéris.

On appelait ce genre d'offrandes des *stipes*. Parmi ces *stipes* on trouva quatre petits vases d'argent cylindriques et affectant par leur forme allongée l'aspect extérieur d'une borne milliaire; c'étaient des gobelets. Les baigneurs qui les avaient offerts aux nymphes des Eaux Apollinaires étaient venus de bien loin leur demander la guérison, car ces quatre vases avaient été fabriqués et vendus à Cadix, l'ancienne ville phénicienne de *Gades*, à ceux qui avaient dû accomplir ce voyage vers l'époque de Trajan. Outre l'usage indiqué, ces petits vases pouvaient servir de véritables livrets-poste, car ils portent gravés à l'extérieur, en beaux caractères, les noms de toutes les stations postales depuis Cadix jusqu'à Rome, avec les distances qui les séparaient entre elles, exprimées en milles romains (de 1,481 mètres), le nombre de ces stations n'est pas moindre de 120; mais il s'en faut que les listes figurant sur ces quatre gobelets soient identiques: il en est une surtout qui diffère sensiblement des trois autres: pour le passage des Alpes par exemple, la route qui y est indiquée n'est pas la voie romaine ordinaire qui franchissait le mont Genève, entre *Brigantio* (Briançon) et *Segusio* (Suse), voie construite sous Auguste par *Cottius*, le petit roi de ces cantons montagneux; mais le quatrième itinéraire nous conduit par un véritable chemin de mulets à travers les Alpes cottiennes. Ainsi le marchand qui vendait ces gobelets offrait un certain choix aux chalands; selon leurs besoins et leur goûts, il leur présentait des itinéraires suivant ou les grandes routes ou bien des sentiers de touristes. Quoi qu'il en soit, les vases apollinaires nous ont conservé en détail la route de Cadix à Rome, telle qu'elle existait au temps de Trajan.

En parcourant les abords des camps romains sur les rives du Rhin et du Danube, on a rencontré souvent dans les tombes militaires deux petites plaques de bronze accouplées, gravées sur leurs quatre faces et qui portent l'extrait d'un décret impérial. Ce décret accordait aux soldats qui avaient accompli leur temps de service leur congé légalisé et le droit de cité pour ceux qui ne l'avaient pas encore et la faculté, en épousant des femmes étrangères, de leur

communiquer ainsi qu'à la famille nouvelle qui pouvait sortir de ces unions tous les avantages attachés à la *civitas*; quant aux mariages contractés auparavant, ils recevaient un acte de légalisation en vertu de la même disposition. Ces décrets impériaux s'appliquaient surtout aux soldats des cohortes auxiliaires et des ailes de cavalerie composées de volontaires étrangers pour la plupart, et qui ne devaient entrer au service qu'en vue des avantages énoncés dans les décrets. Ces actes impériaux étaient affichés, c'est-à-dire gravés sur de grandes plaques de bronze apposées dans le Capitole ou dans le temple d'Auguste sur le Palatin. On faisait un extrait de ces actes pour chaque soldat en particulier, et cette copie était gravée sur deux petites plaquettes de bronze et expédiée à chacun des intéressés. Ces extraits portent dans la science épigraphique le nom de *diplômes militaires*, et ce sont ces plaquettes qui ont été trouvées dans les tombeaux des soldats qu'elles concernaient. Ce qui fait l'intérêt exceptionnel de ces monumens, malheureusement trop rares, c'est d'abord la date consulaire qu'ils portent; c'est ensuite l'énumération des corps de troupes mentionnés dans le décret, cohortes prétoriennes et urbaines de la ville de Rome, cohortes auxiliaires et ailes de cavalerie des provinces frontières, enfin soldats de la flotte de Misène et de Ravenne; on y lisait de plus le nom du chef qui commandait le corps auquel appartenait le soldat qui recevait son congé, et, pour la province, le nom des légats impériaux qui les gouvernaient. On comprend combien il est intéressant pour l'intelligence de la politique romaine de retrouver le témoignage authentique d'une institution qui avait pour but de *romaniser* en quelque sorte les pays les plus éloignés de Rome, car les corps militaires, rarement déplacés, devenaient ainsi aux extrémités de l'empire un centre producteur de citoyens nouveaux qui propageaient les idées, la langue et le patriotisme romains. Les soldats, en recevant leur congé après vingt ou vingt-cinq ans de service, restaient fixés d'ordinaire dans le pays où ils avaient passé leur vie et contracté des alliances. C'est ce qui explique comment les pays frontières furent aussi attachés à Rome que le cœur de l'empire, comment la Dacie par exemple, occupée pendant moins de deux siècles, était cependant si bien romanisée qu'elle perdit pour toujours sa langue et ses mœurs nationales pour adopter la langue et les mœurs des vainqueurs. On ne possède guère que soixante diplômes environ, et plusieurs sont relatifs au règne de Trajan.

Parmi les monumens du même temps qui renferment des éclaircissements historiques, comment ne pas citer ici la fameuse colonne qui se voit encore aujourd'hui en entier et debout sur le forum Ulpien à Rome? Après avoir rapporté tout ce que les textes classiques

nous apprennent des guerres de Dacie, M. Duruy ajoute : « On en peut apprendre bien davantage de la colonne Trajane, qui est pour la vie militaire des Romains ce que Pompéi est pour leur vie civile, la représentation fidèle des choses disparues depuis dix-huit cents ans. Les bas-reliefs qui se déroulent en spirales gracieuses autour de son fût de marbre blanc nous montrent les armes et les coutumes des légionnaires et des barbares, les engins de guerre, les camps, les attaques de forteresses, les passages de fleuves, Trajan lui-même haranguant ses troupes ou pansant les blessés, et le roi des Daces se jetant sur son épée pour ne pas survivre à son peuple. Ce monument de la gloire militaire de Rome a duré plus que son empire et s'élève encore au milieu des débris du forum de Trajan. Les siècles l'ont respecté et même les barbares, et il ne s'est pas trouvé une main sacrilège pour l'abattre. » Ce dernier détail n'est pas tout à fait exact, car la colonne Trajane a précisément été renversée par les barbares; les morceaux en ont été recueillis et rétablis à leur place par Paul III, et, pour la mettre à l'abri du vandalisme de ses successeurs, Sixte V lui donna le baptême chrétien ainsi qu'à la colonne Antonine, en faisant placer au faite de ces deux monuments les statues de saint Pierre et de saint Paul; nous possédons une médaille commémorative de cette restitution avec cette devise ingénieuse dans sa concision : *exaltavit humiles*; il a relevé les humbles.

Nous n'insisterons pas davantage ici sur l'importance des sources épigraphiques et archéologiques; nous aurons l'occasion d'en montrer les applications fécondes. Parmi les écrivains modernes qui ont entrepris de raconter l'histoire de Trajan, depuis Tillemont, le consciencieux compilateur de tous les documens connus de son temps (il est mort en 1698), aucun jusqu'à ce jour n'est entré dans la voie nouvelle que nous venons d'indiquer, deux exceptés : M. Des Vergers, notamment dans son *Mémoire sur la chronologie* de ce règne, et M. Duruy dans son quatrième volume de l'*Histoire des Romains*, publié depuis peu. L'exemple donné par cet écrivain mérite d'autant plus d'être cité, que son livre témoigne d'un très sensible progrès accompli dans cette œuvre de vulgarisation scientifique. Il a voulu connaître plus à fond l'histoire qu'il avait étudiée et enseignée toute sa vie; il a résolûment entrepris de se refaire une éducation dans un âge où l'on renonce d'ordinaire à acquérir. Il a demandé à l'épigraphie même des secours que les textes classiques lui refusaient, et, malgré les réserves qu'il importe de faire encore, il nous a donné dans son quatrième volume la première histoire élémentaire que nous possédions sur les Antonins.

III.

Il y a deux parts à faire dans le règne de Trajan : la suite des événemens politiques et militaires — et les institutions, à quoi l'on peut ajouter le tableau de l'organisation de l'état et de la société romaine de son temps. Si nous avons à raconter ce règne, c'est même par là qu'il nous faudrait commencer, car c'est le préambule nécessaire de cette histoire. Après la révolution qui précipita Néron et mit fin à la famille d'Auguste, après l'agitation qui suivit sa chute et au lendemain du détestable despotisme de Domitien, on sent qu'une ère nouvelle commence avec Nerva ; il n'est assurément pas sans intérêt de montrer au commencement du grand siècle des Antonins le monde romain tel qu'ils l'ont trouvé, afin qu'on comprenne bien ce qu'ils en ont fait ; on jugerait mieux leur ouvrage, ayant ainsi le point de départ et le point d'arrivée. L'épigraphie seule peut nous instruire de l'un et de l'autre. Nous commençons à voir clair dans cette organisation, et le temps est passé des peintures colorées et vides, de ces sombres et faciles tableaux de la démoralisation, de ces banales lamentations sur l'abaissement des esprits et des caractères ; cela est à sa place dans Tacite, qui avait surtout Rome en vue, et, dans Rome, l'aristocratie républicaine sous les pieds des césars. Cet horizon restreint est aussi celui de Suétone, c'est surtout celui des poètes qui sont dans toutes les mémoires : Martial, Juvénal ; mais Rome n'est pas le monde. Rome, nous la connaissons ; ce qu'on ignore, c'est l'Italie, ce sont les provinces et surtout les cités, cet élément durable et même éternel de la vie politique dans l'Europe civilisée. On s'étonne qu'un des hommes en Europe qui eussent pu le mieux réunir et mettre en œuvre les élémens de cette histoire de l'empire romain, qui eussent pu même peut-être la bien composer et l'écrire avec talent, M. Mommsen, se soit arrêté, comme effrayé, sur le seuil. Si le savant de Berlin, auquel nous ne devons pas plus marchander l'éloge que nous ne lui avons épargné le blâme, si M. Mommsen lui-même, qui est à la fois épigraphiste et jurisconsulte, qui connaît à fond les écrivains classiques, et qui a même corrigé, interprété et publié un certain nombre de leurs textes, semble croire que l'heure n'est pas encore venue d'aborder cette tâche périlleuse, une aussi sage réserve ne doit-elle pas nous servir d'avertissement ? Mais, s'il est encore trop tôt pour aborder ce travail, il est du moins permis d'indiquer comment on voudrait qu'il fût compris et traité.

Serait-ce trop exiger de l'historien qui aborderait une si belle tâche que d'attendre de lui un tableau de la constitution de l'empire

et de l'organisation de l'état à la fin du 1^{er} siècle? Pour procéder avec ordre, nous voudrions qu'en nous montrant au sommet de l'édifice l'empereur, il nous expliquât ce qu'étaient ses pouvoirs et de qui il les tenait, qu'il nous dît si cette fameuse *lex regia*, par laquelle le sénat abdiquait à chaque avènement entre les mains du nouveau souverain, était encore en vigueur, si c'était en vertu de cette convention renouvelée à chaque avènement que les Antonins reçurent, comme Vespasien et ses prédécesseurs, la faculté de tout vouloir et le droit de tout faire. Nous pensons que les titres que prenait l'empereur et dont il ornait pour ainsi dire son autorité servaient tout au plus à définir les pouvoirs que le sénat lui transmettait en une fois et sans leur assigner de limites. Comme l'empereur partageait avec cette assemblée le gouvernement des provinces, il devait recevoir la puissance proconsulaire sur toutes celles qui lui étaient attribuées, et on y ajoutait l'*imperium*, c'est-à-dire la plénitude des pouvoirs militaires et judiciaires attachés au commandement des armées. Cependant, comme il se trouvait à Rome certains corps affectés à sa garde personnelle et à celle de la Ville, les cohortes prétoriennes et urbaines, il dut y exercer aussi l'*imperium*. Son trésor à lui, le fisc, — distinct de l'ancien trésor public ou *ærarium*, — était alimenté par les revenus de ses provinces et par les impôts indirects de tout l'empire, tels que les droits du vingtième des héritages, qui suffisaient presque à eux seuls à couvrir les frais d'entretien des armées. En outre l'empereur se faisait donner à son avènement le grand-pontificat, qui mettait la religion dans sa main, et la puissance tribunitienne, qui rendait sa personne sacro-sainte; s'il ne faisait qu'un usage modéré du consulat, c'est que ce titre ne définissait rien de plus que le proconsulat, et si les césars l'ont pris, c'était uniquement pour honorer le passé et les vieilles traditions, toujours chères au sénat. La source et la nature des pouvoirs impériaux une fois expliquées, on devrait nous dire comment ils s'exerçaient. C'est alors que l'historien aura à faire connaître ces conseils suprêmes qui depuis Auguste assistaient les chefs de l'état dans leur œuvre politique, législative et judiciaire. Il nous importerait de savoir enfin ce qu'était cette chancellerie impériale qui expédiait les affaires administratives et libellait les ordres du maître; mais le principal intérêt pour nous serait de connaître le mécanisme de cette administration qui embrassait et régissait le monde. Nous espérons voir bientôt se répandre des notions exactes sur les grands fonctionnaires de l'empire à l'époque des Antonins, sur les deux hiérarchies parallèles des carrières sénatoriale et équestre, la première comprenant dans un ordre immuable toutes les magistratures et toutes les charges auxquelles elles

donnaient accès, depuis la préfecture de Rome, la plus élevée de toutes, jusqu'au vigintivirat, qui en constituait le dernier échelon, — la seconde comprenant tous les emplois de finances, et possédant aussi ses degrés invariablement observés, depuis la charge de préfet du prétoire jusqu'à celle de procureur du domaine privé de l'empereur. On tomberait dans une étrange erreur, si l'on se persuadait que ces confidens célèbres, complaisans ou complices des débauches et des crimes des empereurs, ces affranchis si connus, les Pallas, les Narcisse, les Callixte, pouvaient concevoir l'ambitieux dessein de parvenir à la carrière des *honneurs*, c'est-à-dire aux magistratures sénatoriales. Il n'y a pas un seul exemple d'un de ces hommes qui soit arrivé même aux degrés inférieurs de cette carrière, qui ait été questeur. Ils avaient autorité sans doute sur l'esprit du maître, comme ont pu l'avoir en tout temps les familiers et les femmes; mais, si leur influence était considérable, si les effets s'en faisaient sentir souvent au loin, si notre Corneille a pu dire avec vérité, en faisant parler un de ces affranchis :

Nous gouvernons le monde au sortir de nos fers,

il faut bien savoir qu'ils ne s'élevaient jamais au-dessus de la condition de domestiques, et que, s'ils faisaient agir l'empereur, ils n'agissaient jamais publiquement eux-mêmes en vertu d'une magistrature ou d'une fonction légale.

Ainsi l'influence occulte des domestiques n'usurpait jamais l'autorité qui s'attache au rang; bien plus, l'incontestable importance qu'avait à Rome et que pouvait prendre dans les destinées de l'empire la plus haute des fonctions équestres, celle de préfet du prétoire, était loin d'obtenir la considération réservée à la moindre des magistratures sénatoriales. On sait de quel pouvoir redoutable ils étaient armés comme chefs de la seule force militaire imposante qui fût en Italie; aussi que de fois ne les a-t-on pas vus en abuser, respecter ou abrégé la vie des césars au gré de leur vengeance et de leur cupidité, jamais de leur ambition personnelle, car si le crime profitait à leur fortune, il ne pouvait servir utilement leurs convoitises politiques. Ils savaient bien que le sénat et les provinces, que les armées surtout n'eussent pas ratifié leur usurpation, et que pendant les deux premiers siècles de l'empire surtout personne n'eût voulu reconnaître un souverain issu de la carrière équestre : le premier ou plutôt le seul de ces parvenus du meurtre fut Macrin, en 217, et l'on sait combien cette insolente tentative lui réussit mal, tant il est vrai que l'immense pouvoir matériel qu'il tirait de sa position ne lui était jamais ce caractère d'infériorité qui séparait comme par une infranchissable barrière les emplois de chevaliers des magistratures et des fonctions sénatoriales. Quoi qu'ils pussent

faire, ils étaient toujours des hommes de finance et des officiers privés de ce prestige qui s'attachait au rang; partant ils étaient tenus à la même distance des familles de sénateurs que les traitants de l'ancien régime en France l'étaient de la noblesse d'épée. Le petit nombre de chevaliers romains qui pendant le cours des trois premiers siècles est parvenu à briser la séparation que l'usage avait mise entre les deux carrières constitue une très rare exception. On avait vu quelques affranchis se glisser parmi les fonctionnaires équestres, et cette circonstance seule aurait suffi à rendre très difficile à ces derniers l'accès des *honneurs*.

Au point de vue géographique et administratif, l'empire, à l'avènement de Trajan, était formé d'abord de Rome, divisée en quatorze quartiers depuis Auguste, administrée par le préfet de la ville, les tribuns et les édiles; la police y était faite par la garde urbaine et les vigiles, elle était la résidence ordinaire du souverain et par conséquent de sa garde prétorienne, renforcée d'une escorte particulière, espèce de cent-gardes appelés *equites singulares*. C'était à Rome seulement que pouvait se réunir le sénat. C'était donc le centre administratif du monde; c'est de là que partaient les ordres pour toutes les provinces impériales et sénatoriales, et à cette occasion nous devons faire une observation qui donnera beaucoup à penser aux partisans des ressorts compliqués de notre administration moderne : la chancellerie impériale, composée de peu d'employés, le sénat avec ses secrétaires, et les grandes familles sénatoriales avec leurs gens à elles, affranchis et esclaves, suffisaient à tout. Ainsi le monde romain a été maintenu dans l'obéissance, a été gouverné et administré pendant trois siècles sans ministres et sans bureaux!

L'Italie avait été divisée par Auguste en onze régions, sans doute pour faciliter le service de la statistique et de la perception des impôts de l'enregistrement, les seuls que la péninsule eût à payer, car l'Italie, exempte du service militaire, l'était aussi de l'impôt foncier. Toutes les cités avaient leur constitution municipale, représentant l'image fidèle d'une petite république, nommant ses magistrats annuels, ayant ses assemblées du peuple et son conseil de cent décurions, dont la liste était remaniée lors du cens par les *duumvirs* ou *quatuorvirs* élus cette année-là, c'est-à-dire tous les cinq ans. Or un pays qui ne paie pas d'impôts directs, qui est dispensé du service militaire et des prestations, qui s'administre lui-même, qui jouit du droit de cité et participe au bénéfice d'une constitution identique à celle de Rome, devait se croire et se croyait en effet dans une condition exceptionnellement heureuse. Quant aux provinces, elles n'étaient pas aussi bien partagées, puisqu'elles payaient les deux impôts direct et indirect, et qu'elles devaient satisfaire à la

loi du recrutement des légions. Les cohortes auxiliaires et les ailes de cavalerie qui complétaient l'effectif des armées étaient composées de volontaires. Le droit de cité avait été accordé à un très grand nombre de familles, généralement à celles qui comptaient dans leur sein d'anciens magistrats municipaux; or il y en avait six chaque année dans toutes les cités de l'empire. La plupart de celles qui n'avaient pas la plénitude du droit romain avaient du moins le droit latin (*latinitas*), ce qui implique tous les droits civils à l'exclusion des droits politiques. Or les droits politiques sous la république entraînaient la prérogative de voter aux assemblées de Rome; mais cette faculté devint de bonne heure illusoire pour le plus grand nombre, et inutile pour tous quand il n'y eut plus de comices dans la ville. Nous dirons en passant à propos de la suppression des assemblées populaires sous Tibère que cette réforme, qui a excité les colères et fourni une si ample matière aux déclamations de quelques publicistes modernes, n'a eu et ne devait avoir aucune importance.

Du jour où les cités de l'Italie eurent obtenu l'égalité avec Rome en vertu de la loi *Julia municipalis* (en l'an 45 avant J.-C.), — loi qui constitue le plus grand acte assurément de la vie publique de César, et dont pas un écrivain classique n'a parlé, — le jour où ces mêmes cités ont eu leurs assemblées à elles, où le sénat et l'empereur furent les seuls juges informés des besoins des provinces, le jour enfin où les comices de Rome ne pouvaient plus représenter les intérêts et les besoins de l'Italie et du monde, il est évident qu'ils devaient perdre tout caractère d'assemblée politique. Ces anciennes centuries, ces anciennes tribus qui avaient fait de si grandes choses en furent logiquement réduites au rôle de comices municipaux de la Ville, et n'eurent plus de compétence possible que pour les affaires *intra-muros*; aussi la suppression des anciennes centuries et des anciennes tribus a-t-elle été la conséquence forcée et toute naturelle de leur inutilité démontrée. La concession du droit latin, n'entraînant aucune prérogative politique, visait donc autre chose que la privation du vote : elle établissait l'incapacité aux grandes fonctions de l'empire. Les citoyens de droit latin ne pouvaient prétendre à d'autres honneurs qu'à ceux de leur cité, dont les limites étroites servaient d'horizon à toutes les ambitions locales. L'Espagne tout entière reçut le droit latin sous les premiers empereurs flaviens à la fin du 1^{er} siècle; la Gaule en jouissait aussi en grande partie. Si l'on veut maintenant se faire une idée de la condition de ces cités de droit latin, une découverte de la plus haute importance nous permet depuis quelques années d'en être parfaitement instruits. Des documens d'une inappréciable valeur historique, datés précisément du règne de Domitien, nous révèlent les faits qui

rentrent directement dans notre sujet. On peut s'étonner que M. Duruy, qui semble entreprendre une sorte de réhabilitation de l'administration de Domitien, « ce prince ferme et vigilant, » ait omis de mentionner l'incomparable page d'histoire que lui fournissaient les bronzes de *Salpensa* et de *Malaga*.

Vers la fin d'octobre [1851, on découvrit près de cette dernière ville, dans un lieu appelé *Barranco de los tejares* (fossé de la tuilerie), deux tables de bronze portant des inscriptions latines : l'une comprenant deux colonnes de texte, l'autre cinq. Ces deux monuments indiquent eux-mêmes leurs provenances : la plus petite concerne le municpe de *Salpensa* en Bétique (Andalousie), près de la moderne *Utrera*, à *Tasalcaçar*, vers *Coronil* ; l'autre le municpe de *Malaga*. Les deux actes publics qui y sont relatés ont été rédigés entre les années 82 et 84 de notre ère, par conséquent sous le règne de Domitien. Ce sont des textes de lois constituant le droit de latinité accordé à ces cités, établissant l'exercice des libertés civiles et politiques les plus étendues, nous faisant connaître enfin le mécanisme des institutions municipales qui les régissaient. Nous y voyons des peuples jouissant de la plénitude des droits civils conférés par la constitution romaine, ayant la faculté de se réunir en assemblées publiques, élisant chaque année leurs magistrats, duumvirs, édiles et questeurs, possédant en outre un conseil de décurions, dont la liste était réformée à l'époque du cens par les duumvirs. Ces magistrats, de concert avec le conseil des décurions, rendent la justice, font exécuter les travaux, veillent à la police, et tout cela sans qu'on voie l'intervention du gouverneur de la province, sans qu'on sente la main du pouvoir central. Il est évident pour nous que ces municipes nous offrent l'image d'une république policée et prospère, que la vie municipale politique y était active, heureuse et libre, et que la cité romaine, comme plus tard les riches villes lombardes et flamandes du moyen âge, répondait dans ses étroites limites à l'idée, au sentiment et au besoin de la patrie.

Les provinces du sénat à l'avènement de Trajan étaient, comme à la mort d'Auguste, de deux sortes : celles qui étaient gouvernées par un proconsul, personne deux fois consulaire : c'étaient l'Afrique et l'Asie. Chacun d'eux avait sous ses ordres un certain nombre de légats qui l'aidaient dans l'administration judiciaire surtout, un questeur qui s'occupait des finances, c'est-à-dire de la levée des impôts directs. Les autres provinces sénatoriales étaient d'un rang inférieur. Elles étaient gouvernées par d'anciens préteurs portant cependant le même titre de proconsuls. La Narbonnaise était la seule province sénatoriale de la Gaule. Le sénat avait l'administration exclusive de ses provinces, et les revenus en étaient versés dans l'ancien *ararium* ; elles n'avaient pas de légions, et les gou-

verneurs y avaient à peine quelques hommes d'escorte et le nombre légal d'appariteurs affecté au rang qu'ils tenaient dans la hiérarchie des magistratures. Aussi avait-on eu le soin de réserver à l'empereur toutes les provinces dont la position géographique exigeait la présence de forces suffisantes pour la défense des frontières. Cette intention de laisser toutes les armées sous la main de l'empereur apparaît très clairement pour la province d'Afrique, dont une division ou région (*diocesis*), la Numidie, en butte aux attaques des Gétules, exigeait la présence des soldats. On avait dû confier au légat de ce petit diocèse une légion (la III^e *Augusta*); mais à partir du règne de Caligula on ne voulut plus la laisser sous l'autorité du gouverneur d'une province sénatoriale, et ce légat, bien que dépendant civilement du proconsul, fut militairement placé sous l'autorité de l'empereur et prit le titre de légat d'Auguste. Comme les légions étaient semées le long des frontières du Danube, du Rhin et de l'Euphrate, toutes ces provinces étaient impériales, les deux Germanies, le Noricum, la Pannonie, la Mésie, la Syrie, etc. Dans les provinces impériales, tout se faisait par le légat de l'empereur et au nom de l'empereur : administration de la justice, levée des impôts et commandement des troupes. Tel est le sommaire ou la simple indication du cadre que l'historien des Antonins devrait remplir pour nous faire connaître l'organisation de l'empire à l'avènement de Trajan. Il faut ajouter que l'état des provinces était en général assez prospère; mais nous sommes à la veille d'une période bien autrement heureuse pour le monde. Le règne de Trajan ouvre l'ère des grands travaux d'utilité publique et de paix universelle. Après avoir montré quel était le théâtre, resterait à y faire paraître et agir le personnage.

IV.

Trajan est le premier empereur d'origine provinciale. Il était né à Italica en Bétique, aujourd'hui Santiponce, près de Séville dans l'Andalousie, le 19 septembre 53. Il mourut à Sélinunte en Cilicie au mois d'août 117, âgé par conséquent de soixante-quatre ans et dix mois. Son père avait fait ses premières armes sous Vespasien en Judée, où il commandait la légion X^e *Fretensis*; il fut consul subrogé en 70, proconsul de la province sénatoriale d'Asie en 79, et il mourut avant l'adoption de son fils par Nerva; mais une pièce d'or bien connue témoigne de la piété filiale de Trajan : elle nous conserve les traits de son père, et le mot *divus* de la légende prouve qu'il lui fit décerner l'apothéose. La carrière du fils ne fut pas moins méritante que celle du père : nous savons qu'il fut pendant dix ans tribun légionnaire, qu'après avoir eu la questure, qui lui

avait donné l'entrée au sénat, il dut être édile ou tribun du peuple, puis préteur en 85 ou 86, consul subrogé en 91, car son nom figure à cette date dans les fastes de la confrérie religieuse des *sodales augustales*, qui se réunissaient à Bovilles, à 12 milles de Rome, au pied du mont Albain; ensuite il commanda les légions et fit la guerre contre les Germains; il se trouvait dans la province impériale consulaire de Germanie inférieure en qualité de gouverneur, c'est-à-dire avec le titre de légat de l'empereur, lorsqu'au mois d'octobre 97 il fut adopté par Nerva comme étant le plus digne et le plus capable de lui succéder. Il avait été *désigné* pour un second consulat, qu'il exerçait à partir du 1^{er} janvier 98, lorsque mourut son père adoptif le 27 du même mois. Trajan se trouvait alors à Cologne, la capitale de sa province, lorsque son petit-cousin, qui fut plus tard l'empereur Hadrien, vint lui annoncer qu'il était maître de l'empire. C'est cette année même que Tacite écrivit les *Mœurs des Germains*, et il est à croire que Trajan, qui avait conduit pendant plusieurs années les expéditions victorieuses au-delà du Rhin et avait reçu dès 96 le surnom glorieux de Germanique, ne fut pas étranger aux renseignements, d'ailleurs exacts, qui lui avaient été fournis sur ces peuples.

Le nouvel empereur ne se pressa pas de venir à Rome; il régla les affaires des provinces frontières et dut même ne rentrer en Italie qu'après avoir visité la vallée du Danube. C'est en 99 seulement qu'il fit avec sa femme Plotine cette entrée simple et modeste que le *Panegyrique* de Pline, consul de l'année suivante, a célébrée en paroles ambitieuses. Certes ce document, plus oratoire qu'historique, et qui a recommandé à la postérité les premiers actes de Trajan, n'a dû produire qu'une médiocre impression sur les contemporains, car il étalait plutôt, comme l'a si bien dit M. Des Vergers, « des espérances, » qu'il ne racontait les faits d'un règne qui promettait d'être glorieux, mais n'avait encore eu que quelques mois de durée. Tacite avait été consul subrogé en 97; Frontin, l'auteur du rapport officiel qui nous a été conservé sur les *Aqueducs de Rome*, avait remplacé Nerva dans le consulat de 98. Trajan fut le consul éponyme de l'an 100 avec ce même Frontin, et Pline fut un des six consuls subrogés de cette même année. Il n'entra en fonctions que le 1^{er} juillet, le *Panegyrique* se trouve donc ainsi daté. Nous y voyons que le nouvel empereur avait puni les délateurs, et l'on sait que les deux beaux vers du *Britannicus* de Racine :

Les déserts autrefois peuplés de sénateurs
Ne sont plus habités que par leurs délateurs,

sont une traduction littérale du passage relatif à cette mesure; il abolit la loi de majesté, les pantomimes, restreignit l'impôt du

vingtième des successions, enfin régla par une loi frumentaire les distributions de blé faites à prix réduit au peuple de Rome. Il faut se garder de confondre ces lois frumentaires, qui s'appliquaient exclusivement à la Ville, avec l'institution alimentaire, qui ne concernait que l'Italie. Quoique Pline ait dit un mot dans son *Panegyrique des alimenta*, ces deux institutions n'ont aucun rapport entre elles, ni par leur objet, ni par leur organisation. Aurélius Victor fait l'honneur à Nerva d'avoir conçu le projet de cette création, mais c'est Trajan qui en arrêta le plan, en appliqua les principes et en étendit les effets à toute l'Italie. Des deux monumens officiels que nous possédons sur ce vaste et fécond établissement, l'un est daté de 101 et l'autre de 104.

On sait qu'au temps de la république l'usage de faire au nom de l'état des distributions de blé à titre gratuit, et plus régulièrement à prix réduit, était général à Rome. La générosité intéressée des particuliers et surtout des personnages les plus opulens concourait de son côté à soulager la misère, c'est-à-dire à favoriser la paresse de la plèbe. Ces sortes de distributions, on le comprend, ne pouvaient avoir dans l'origine rien de fixe ni de réglé, rien qui présentât le caractère d'une institution. Elles avaient au contraire toutes les conséquences funestes d'un abus, car elles donnaient pour serviteurs aux ambitieux un peuple de mendiants; elles perpétuaient l'abaissement avec la misère, et rendaient le travail inutile et presque suspect.

Quant aux largesses de l'état, les habitans de Rome s'y habituèrent si bien qu'ils les considérèrent bientôt comme un droit. On chercha dès lors à les régler; mais ces tentatives demeurèrent longtemps sans effet, et vers la fin de la république les triumvirs, qui se partagèrent, puis se disputèrent le pouvoir, virent dans l'exploitation de cet abus même une source de popularité. César et Auguste comblèrent cette multitude oisive de dons magnifiques, et le monde vaincu et opprimé contribua de ses dépouilles à encourager l'inertie et à nourrir la pauvreté volontaire et insolente du peuple-roi. Sous leurs successeurs, les *congiaria* et les *missilia* devinrent plus fréquens encore. Les empereurs élus par le sénat, acclamés par le peuple et protégés par la garde prétorienne, comprirent que le secret de leur conservation [et de leur durée] était l'adhésion des cohortes et celle de la Ville, enfin qu'il fallait gagner ou acheter Rome. Cependant les distributions de blé à prix réduit commencèrent à être soumises à un mode régulier; on commit le soin de veiller à ces distributions à de hauts fonctionnaires de la carrière sénatoriale (*præfecti frumento populo dando*); mais c'est surtout à l'arrivée de Trajan à Rome que ces largesses furent réglementées d'une façon mieux ordonnée. Cet empereur prit soin de

faire inscrire les noms de ceux qui devaient avoir part à ces distributions; elles-mêmes furent consacrées par de solides garanties qui en restreignaient l'abus et en assuraient la durée. Les citoyens pauvres furent inscrits par tribus avec leurs enfans, et cette inscription constitua désormais un véritable droit. C'est cette réforme qui est mentionnée dans le *Panégyrique*; mais c'est commettre une grave confusion que de découvrir dans ce discours autre chose qu'une allusion à la belle organisation de l'assistance publique en Italie, telle qu'elle résulte pour nous de l'institution alimentaire.

De même qu'à Rome les secours accordés par les patrons à leurs cliens pauvres avaient précédé les distributions faites par l'état, de même en Italie la générosité privée avait devancé la libéralité des empereurs. Les inscriptions nous font connaître de véritables *fondations* particulières présentant tous les caractères de sûreté et de perpétuité que peuvent avoir chez nous les dispositions charitables. On voit par exemple un certain Helvius Basila léguer aux habitans d'Atina la somme de 300,000 sesterces (60,000 francs du poids de notre monnaie d'argent) pour que les enfans pauvres de cette cité fussent nourris jusqu'à l'âge viril avec l'intérêt annuel de ce capital. Une femme de Terracine, pour honorer la mémoire de son fils, donne aux habitans de cette cité 1 million de sesterces (200,000 francs) destinés au même emploi; on peut mentionner les fondations analogues et plus magnifiques encore de Pline le Jeune en faveur de Côme, sa patrie.

Xiphilin parle du soin que prit Trajan de soulager la misère des citoyens romains dans les villes de l'Italie, mais il n'entre dans aucun détail à cet égard. Voyons quels étaient le plan, le but et l'esprit de cette institution, inconnue de ceux qui se bornent à tirer l'histoire des textes classiques, et dont nous pouvons parler aujourd'hui avec compétence et sûreté, grâce aux tables de bronze de Véléia et de Campolattaro. Ces deux documens sont, à proprement parler, des contrats. L'inscription de Véléia en comprend deux: l'un est relatif à quarante-six obligations particulières, l'autre à cinq seulement. Voici la traduction du titre qui précède le premier de ces contrats: « Somme prêtée contre hypothèque (*obligatio*) sur fonds de terre, et s'élevant à la somme de 1,044,000 sesterces, par la libéralité de très bon et très grand prince, empereur César Nerva Trajan Auguste Germanique et Dacique, pour que les garçons et les filles reçoivent des alimens, à savoir les garçons légitimes au nombre de 245, à raison de 16 sesterces par mois, soit 47,040 sesterces par an, les filles légitimes au nombre de 34, à raison de 12 sesterces par mois, soit 4,896 sesterces par an; 1 garçon illégitime recevra 144 sesterces par an, 1 fille illégitime 120. La somme totale des rentes propres à l'alimentation de tous ces enfans pauvres est donc

de 52,200 sesterces, chiffre qui représente l'intérêt à 5 pour 100 du capital mentionné plus haut. » Ainsi Trajan prête sur son trésor impérial ou sur sa cassette privée 1,044,000 sesterces pour que l'intérêt annuel de cette somme subvienne aux misères des enfans pauvres de la cité de Véléia; il fait ce prêt sur hypothèque à cinquante-deux propriétaires, qui déclarent la valeur totale de leur terre et la portion de cette valeur qu'ils consentent à hypothéquer contre la somme reçue par eux; et les intérêts de cette somme, ils les versent chaque année, non pas entre les mains de l'empereur, mais au trésor de la cité, lequel l'emploie à l'alimentation des enfans. La teneur d'une de ces obligations fera parfaitement comprendre le mécanisme de l'institution. La première est ainsi conçue : « C. Volumnius Mémor et Volumnia Alcé, par l'entremise de Volumnius Diadumène, leur affranchi, ont déclaré que la valeur de leur bien, désigné sous le nom de fonds Quintiacus Aurélianus, avec la colline Mulétas et ses forêts, composant un domaine situé dans la cité de Véléia, canton (*pagus*) Ambitrébius (par conséquent sur les deux rives de la Trébie), domaine qui est contigu à ceux de M. Mommeius, de Satrius Severus et au domaine public (*populus*), — est de 108,000 sesterces. Sur cette valeur, ils déclarent hypothéquer la somme de 8,692 sesterces qu'ils recevront en écus, en échange de laquelle somme ils engagent leur domaine pour une valeur égale. » En calculant l'intérêt à 5 pour 100 pour ces 8,692 sesterces, on voit que les propriétaires nommés dans la première obligation devront verser par an 443 sesterces dans la caisse des pauvres.

Le contrat de Campolattaro est relatif aux enfans pauvres de la cité des Ligures Cornéliens-Bébliens près de Bénévent. Il est conçu de même; seulement, comme le pays était moins riche, l'empereur prête à 2 1/2 pour cent. Le temps n'a épargné que ces deux monumens, mais il est certain que des contrats analogues avaient été passés entre l'empereur et toutes les cités de l'Italie; nous en avons la preuve dans l'organisation du vaste service de fonctionnaires créés pour ces nouveaux besoins et dont les inscriptions nous font connaître la hiérarchie : préfets alimentaires, curateurs, procureurs et questeurs municipaux. L'institution trajane était donc une ingénieuse et féconde combinaison du crédit foncier avec l'assistance publique. Pour assurer la perpétuité de la rente, c'est-à-dire du bienfait de l'empereur, l'argent prêté par lui était garanti par l'hypothèque, et les petits propriétaires qui cherchaient à emprunter pouvaient le faire dans des conditions exceptionnellement avantageuses (2 1/2 et 5 pour 100), attendu que l'intérêt commercial de l'argent était de 12 pour 100, si bien qu'en soulageant la misère publique Trajan venait en aide à la petite propriété et favorisait ainsi le développement de la richesse agricole. On peut ajouter qu'en

faisant une concurrence formidable au prêteur à gros intérêts il ruinait l'usure. Il faut remarquer qu'il établissait en outre une sorte de patronage et de clientèle dans toutes les villes d'Italie en associant ses propres débiteurs à l'acte public de l'assistance : c'était de leurs mains que sortaient les deniers consacrés au soulagement des pauvres et la reconnaissance des classes souffrantes se reposait sur eux en remontant à César. Cette grande œuvre survécut à Trajan; elle fut florissante sous les Antonins; nous la retrouvons encore sous Alexandre Sévère, et elle ne commença à déchoir que vers le milieu du siècle suivant. On comprend qu'une semblable institution ne pouvait subsister qu'à une époque de paix et de sécurité. Outre que, dans les temps de guerre civile et d'incertitudes politiques, la préoccupation des gouvernans est absorbée d'ordinaire par d'autres soins que le soulagement des misères, le fisc ne fournit plus les ressources nécessaires à la création de nouveaux prêts hypothécaires; il fallait enfin que les terres ne fussent pas exposées à la dépréciation, conséquence immédiate des troubles intérieurs. On ne doit donc pas s'étonner que la décadence de l'institution alimentaire coïncide avec l'anarchie militaire et politique qui a précédé l'avènement de Dioclétien.

Nous ne dirons qu'un mot des guerres de Dacie. Dès l'année 100, les voies étaient préparées et le fameux pont du Danube allait être construit; c'est le seul qui ait jamais existé au-dessous de Pest. Nous en avons vu dans les basses eaux les seize piles encore subsistantes entre Gladova en Serbie et Turnu Severinu en Petite-Valachie. Procope nous a conservé le nom de l'architecte, Apollodore; c'est le même qui fut chargé plus tard de l'érection de la colonne Trajane. Si l'abréviateur Xiphilin ne nous donne que peu de détails sur cette conquête célèbre, les inscriptions, les médailles, l'aspect des lieux que nous avons visités à plusieurs reprises, les ruines qui s'y rencontrent encore, les itinéraires anciens que nous avons pu étudier sur place et comparer entre eux, enfin les bas-reliefs de la colonne que reproduit le moulage exécuté il y a quelques années et que nous avons maintenant sous les yeux, permettent de suppléer au silence des historiens. Nous savons par les textes épigraphiques surtout quels étaient les chefs qui combattirent sous les ordres de l'empereur : M. Laberius Maximus et Q. Glitius Agricola, les deux gouverneurs des provinces impériales consulaires de Mésie inférieure et de Pannonie, provinces limitrophes du Danube et par conséquent faisant face à la Dacie; l'Africain L. Quietus, qui fit manœuvrer avec succès les ailes de Numides dans ces mêmes plaines d'où devait sortir plus tard cette fameuse cavalerie hongroise; L. Licinius Sura, le consul de 102 et de 103, l'ami et le conseiller de Trajan; Pompeius Falco, le légat de la V^e légion macédonique, enfin Ha-

drien, parent de l'empereur, qui fut son successeur et qui commandait la légion I^{re} *Minervia*, car on a pu rétablir avec certitude la liste des légions et même celle des cohortes auxiliaires et des ailes de cavalerie.

Trajan dut attaquer la Dacie par trois côtés : deux armées franchirent le Danube au-dessus des Portes de fer, passage étroit et difficile où le fleuve se fraie péniblement une issue sur un lit de rochers, entre les sommets à pic des Balkans au sud et des Carpates au nord. Une de ces armées, partant de *Singidunum* (Belgrade), sur la rive droite du fleuve, le traversa aux environs de *Viminacium* (Kostolac), et gagna certainement la vallée supérieure de la Temes; la seconde le passa à Orsova pour suivre par Mehadia celle de la Czerna; une troisième dut traverser au-dessous des Portes de fer à *Drobeta* (Turnu Severin), pour rejoindre le cours du Schyl en Petite-Valachie, traverser le Balkan par le Vulcan-Pass et tourner l'armée de Décebale. L'objectif des trois corps d'invasion devait être sa capitale, *Sarmizegethusa*, dont les ruines se voient au village de Varhely ou Gradiste; les vallées de ces trois rivières y conduisaient également.

On ne peut rien dire de plus des opérations militaires de cette campagne difficile, et qui semble avoir été conduite avec autant de promptitude que d'habileté : la prise de *Sarmizegethusa*, le détournement par les légions d'un fleuve, la sœur du roi faite prisonnière, des places forcées, Décebale implorant la paix, tels sont les renseignemens vagues que nous fournissent les bas-reliefs de la colonne Trajane, et le résumé trop succinct de Xiphilin, un peu plus explicite toutefois sur les dures conditions imposées au vaincu vers la fin de l'année 103. La guerre avait duré deux ans, elle recommença en 104 et fut terminée en 105 par la mort de Décebale et la réduction de la Dacie en province romaine. MM. Des Vergers et Duruy ont tiré tout le parti possible des documens qui sont entre nos mains; mais ce qu'ils n'ont pas expliqué et ce qu'il nous importe peut-être le plus de connaître, c'est l'organisation de la conquête. Les diplômes militaires de l'an 110 et de l'an 129 nous apprennent qu'il n'y eut d'abord qu'une seule province impériale consulaire et qu'elle fut presque aussitôt dédoublée pour former la Dacie supérieure et la Dacie inférieure, la première correspondant sans doute à la Transylvanie et au Banat, et la seconde à la Moldo-Valachie; d'autres inscriptions nous permettent d'affirmer que, pour les besoins de l'administration financière, on y envoya trois procurateurs, que les impôts indirects de la Dacie tout entière furent affermés en bloc, avec ceux de la Pannonie et de la Mésie, à un seul fermier-général (*conductor portorii publici*); plusieurs monumens nous ont

même conservé le nom d'un de ces personnages au temps de Marc-Aurèle. Nous lisons sur un de ces monumens : « à la divinité des empereurs et au génie des contributions indirectes, » tant il est vrai que Rome divinisait tout, et que, principalement en face du monde barbare, elle cherchait à frapper l'esprit de ces peuples par la majesté de l'empire, en rendant sacro-saint tout ce qui touchait à l'organisation de la conquête, depuis le service de la douane jusqu'à l'aigle légionnaire.

Nous savons que la ligne des douanes suivait le Danube pour ce qui regarde la province de Pannonie, et un monument du musée de Pest nous révèle l'existence de postes de surveillance élevés sur la rive de ce fleuve non pas pour s'opposer aux incursions des barbares, comme l'a cru M. Henzen, mais pour empêcher la contrebande (*burgis, ... ad clandestinos latrunculorum transitus oppositis*). Afin d'assurer et de défendre la nouvelle conquête, il était indispensable d'augmenter l'effectif des régions danubiennes; aussi dès l'an 105 trouvons-nous la Pannonie dédoublée en deux provinces impériales, toutes deux consulaires. Nous connaissons, grâce aux monumens épigraphiques, l'organisation militaire, politique et religieuse de ces pays, nous connaissons les légions, les cohortes auxiliaires, les ailes de cavalerie qui y ont stationné et la durée de ces garnisons; nous savons où se trouvaient leurs principaux détachemens, nous avons enfin les cadres des officiers et des sous-officiers. M. Robert dans son *Tableau des légions romaines*, M. Gaston Boissier dans les considérations si justes qu'il a présentées ici même sur les avantages de l'organisation militaire romaine, ont fait comprendre que ces précieuses traditions de discipline, exemple vivant de l'obéissance aux lois et à la fois école salutaire des hommes destinés à commander, nous dévoilent plus que tout le reste peut-être le secret de la conservation de l'empire. Un cordon de colonies romaines s'éleva aux abords du Danube, et beaucoup d'entre elles rappellent le nom de famille de Trajan, *colonia Ulpia Pœtoviensis* (Pettau), *colonia Ulpia Ratiaria* (Rzer-Palanka, au-dessous de Vidin, sur le fleuve, en Bulgarie), *colonia Ulpia Oescus* (Gighen sur les bords de l'Isker, ancien fleuve *Oescus*), *colonia Trajana Sarmizegethusa*, *Trajanopolis*, enfin *Marcianopolis*, de *Marcia*, sœur de l'empereur, *Plotinopolis*, de Plotine, sa femme. Les deux noms encore aujourd'hui les plus populaires dans toute la vallée du Bas-Danube sont ceux de Trajan le conquérant organisateur et de Justinien le grand constructeur.

La conquête de la Dacie était à peine achevée que le légat de la province impériale consulaire de Syrie, Cornélius Palma, s'emparait de Petra et de Bostra et réduisait l'Arabie en province romaine

(105-106). C'est une inscription expliquée par Borghesi qui a permis de déterminer la date de cet événement. Sauf cette expédition, on peut considérer la période qui sépare la guerre de Dacie de la dernière guerre d'Asie, entreprise en 114 et dans laquelle Trajan mourut, comme une période pacifique consacrée dans tout l'empire aux grands travaux publics : en Italie, trois routes portent son nom, deux en Étrurie, une dans la partie méridionale de la péninsule, de Bénévent à Brindes; un nouvel aqueduc amena à Rome les eaux prises au lac Bracciano, le port de *Centumcellæ* (Civita-Vecchia) fut fondé, et Pline nous donne une description des travaux qui y furent accomplis. Deux autres ports de Trajan furent créés, l'un aux bouches du Tibre (102), l'autre à Ancône (114), une médaille, mal comprise par Eckhel et par Cohen, nous prouve, aussi bien que les ruines subsistantes, qu'il faut voir le premier dans l'emplacement du bassin pentagonal encore reconnaissable sur la rive gauche du fleuve en amont de son embouchure actuelle, vers Fiumicino; l'arc qui s'élève sur la jetée d'Ancône porte une inscription qui ne laisse aucun doute dans l'esprit touchant l'origine et la date du second. L'arc de Bénévent consacre le souvenir de l'institution alimentaire. On vit s'élever le Forum de Trajan à Rome avec sa colonne, sa bibliothèque et sa basilique ulpiennes, ses statues et ses colonnes, dont les riches portiques, ou du moins leurs débris, sont encore en place : ce merveilleux ensemble faisait l'admiration de Pausanias et d'Ammien Marcellin. Le célèbre pont d'Alcantara sur le Tage, au point où le fleuve entre en Portugal, est encore debout grâce aux réparations de Charles-Quint; les inscriptions qu'on y lit nous apprennent à la fois sa date (105), les noms des peuples de Lusitanie qui ont contribué par souscription à l'achèvement de ce chef-d'œuvre de solidité et d'élégance, et les distiques conservés dans le petit temple voisin nous révèlent le nom de l'architecte espagnol, Lacer, qui en a fait le dessin et surveillé l'exécution.

Quant à la fameuse légation de Pline chargé de l'organisation de la province impériale de Pont et de Bithynie (109-114), nous en possédons pour ainsi parler les archives. M. Duruy a présenté un intéressant résumé de cette correspondance officielle de l'empereur avec cet administrateur zélé, mais un peu novice à ce qu'il semble. On y voit les incertitudes, les timidités de cet homme aimable si bien doué pour les choses de l'esprit et le commerce des lettres, et si troublé par les devoirs d'une mission qui avait ses difficultés et ses périls. La question qui nous touche le plus parmi les nombreuses affaires dont la solution lui était confiée est sans contredit celle qui est relative aux chrétiens. Tout le monde connaît la fameuse lettre classée sous le n° 97 du X^e livre. On peut s'étonner que M. Momm-

sen n'en ait pas dit un seul mot dans son savant mémoire sur Pline. Un jeune écrivain de talent, M. Aubé, en traitant ce grave sujet avec compétence et savoir, nous a paru guidé par une critique aussi éclairée qu'indépendante. Malgré l'opinion reçue généralement sans avoir jamais été soumise jusqu'à notre temps à un examen sévère, il ose mettre en doute par de très fortes raisons l'authenticité de cette lettre, tout au moins dans la teneur où elle nous est parvenue. Il s'étonne à bon droit que Pline, qui, comme avocat, avait certainement suivi de très près toutes les grandes affaires judiciaires de son temps, avoue n'avoir « jamais assisté aux procès criminels faits aux chrétiens. » Il faut aussi relever dans cette lettre une apologie de ceux qu'il avait le devoir de rechercher et qui démontrerait un peu trop l'innocuité des prévenus et le peu de fondement des poursuites : « ils assuraient, dit la lettre 97, que tout leur crime, que leur seul égarement consistait dans leurs réunions à jour fixe, avant l'aurore, et que ces réunions n'avaient d'autre but que de chanter ensemble et alternativement en l'honneur du Christ, considéré comme un Dieu, à s'engager par serment, non pas en vue de pratiques criminelles, mais au contraire à ne commettre ni vol, ni violence, *ni adultère*, à garder leur parole, à ne pas nier le dépôt confié; que, cela fait, ils avaient coutume de se retirer, puis de se réunir de nouveau pour prendre ensemble une nourriture innocente. » Certaines parties de cette lettre sont même, il faut bien l'avouer, tout à fait inexplicables; Pline annonce à l'empereur que « ce ne sont pas seulement les villes, mais les bourgs et les campagnes qui sont envahis par cette contagieuse superstition. »

On est en droit de se demander comment une affaire aussi importante, une accusation dans laquelle se trouvait impliqué « un si grand nombre de personnes de tout âge, de toutes conditions, » a pu être si tardivement révélée à l'empereur et par une seule lettre. Comment se fait-il qu'un jurisconsulte comme Pline ne sache ni à quel titre les chrétiens sont poursuivis, ni sous l'application de quelle loi ils tombent, ni quelle peine ils encourent, ni ce qu'on aurait précédemment statué à leur égard? Si le péril est aussi grand qu'il le déclare, comment n'en a-t-il pas dit un seul mot, n'y a-t-il pas fait une seule allusion dans les lettres précédentes? Il est vrai que Tertullien et Eusèbe ont cité cette lettre de Pline, mais d'abord ces deux témoignages n'en font qu'un, car ce second écrivain n'a pas dû la voir, et il n'en parle que sur la foi du premier. Or les quelques mots cités par celui-ci comme ayant été empruntés à ce document non-seulement ne se retrouvent pas, mais ne s'accordent même pas parfaitement avec le texte qui nous en a été conservé dans l'*Épistolaire* du légat de Bithynie, puisque

Tertullien dit que Pline aurait ôté leurs charges aux chrétiens, *a gradu pulsus*, ce qui n'est pas dit dans la lettre 97. Nous croyons donc avec M. Aubé que Pline a pu et dû en écrire une sur ce sujet, mais une autre que celle qui lui est attribuée, et que dans cette dernière l'innocence et la belle conduite des chrétiens, les procès qu'on leur aurait intentés avant l'an 111, et surtout l'importance des conversions faites en Asie, auront été intentionnellement ou exagérés ou même inventés après coup. Origène, qui écrivait plus de cent ans après et qui a passé sa vie en Orient, déplore que le nombre des chrétiens soit si faible : « ils sont très peu, » dit-il. On sait parfaitement aujourd'hui que les progrès du christianisme ont été en effet fort lents et que les nouveaux adeptes répandus dans l'empire au commencement du II^e siècle y formaient une imperceptible minorité.

La fin du règne de Trajan a été employée à la guerre parthique. M. Des Vergers est parvenu, à l'aide des inscriptions et des médailles, à rétablir un peu d'ordre dans la chronologie de ces trois dernières années, de 114 à 117; mais quant aux faits de détail, nous n'en pouvons rien dire, les informations nous faisant absolument défaut sur ce point. On sait seulement que l'empereur s'arrêta à Athènes, se rendit en Syrie, gagna, en remontant le cours de l'Euphrate avec son armée, les frontières de l'Arménie, qui fut réduite en province romaine à la mort de Pathamasiris, roi de ce pays; que les peuples du Caucase et des bords de la Caspienne lui firent leur soumission; qu'une fois maître de la Mésopotamie, l'empereur s'empara de Nisibe, gagna le Tigre, qu'il descendit sur une flotte improvisée, et entra à Babylone. Les chiffres des salutations impériales qui se lisent sur des monnaies de cette époque et le titre de *parthique* qui figure sur les monumens de la fin du règne sont les seuls témoignages que nous ayons des victoires et même des campagnes de cet empereur dans ces régions éloignées; mais la révolte de tous ces pays, dont la soumission avait été trop prompte pour être durable, ferma l'ère des conquêtes de l'empire romain et lui rendit presque ses anciennes limites lorsque la mort surprit à Sélinunte ce personnage qui ne fut certes pas un Alexandre ou un Auguste, ni même un Jules César, mais dont nous pouvons dire, — malgré l'extrême réserve que nous devons nous imposer dans l'état actuel de la science historique, — qu'il fut un organisateur de bon sens et un ami du bien public, titre moins pompeux que celui de *grand homme*, mais qui donne peut-être aux souverains qui l'ont mérité plus de droit de figurer dans le panthéon de l'humanité et même dans celui de la patrie reconnaissante.

ERNEST DESJARDINS.

NEW-YORK

ET LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

SOUVENIRS DE VOYAGE.

En 1609, un navigateur anglais au service de la Hollande, Henry Hudson, recherchant après tant d'autres le fameux passage du nord-ouest qui devait conduire directement d'Amérique dans l'Inde, découvrait par le 40° degré 1/2 de latitude le grand fleuve qui porte son nom. Cinq ans après, les Hollandais jetaient sur les rives du fleuve, à 230 kilomètres de l'embouchure, les fondemens d'une colonie à la fois station militaire et poste de traitans, Fort-Orange. Vers l'embouchure de l'Hudson, sur l'île de Manhattan, achetée aux Indiens, ils établissaient aussi un port de commerce qu'ils appelaient Nieuw-Amsterdam. Les Anglais, proches voisins des Hollandais en Amérique, virent ces établissemens de mauvais œil. Aucune limite précise ne séparant les deux peuples rivaux, la lutte ne pouvait tarder à naître. En 1664, les Anglais, sous un prétexte futile, s'emparèrent des possessions qu'on appelait déjà la Nouvelle-Hollande, les perdirent quelque temps après, et finalement, en 1674, les reprirent pour toujours. Nieuw-Amsterdam échangea son nom contre celui de New-York, et Fort-Orange le sien contre celui d'Albany.

Les soixante années de la domination batave marquent ce que l'on pourrait appeler les temps héroïques de New-York. Washington Irving a chanté cette époque dans un livre resté célèbre (1). Le nom de *Knickerbocker*, qu'il donne à l'auteur supposé du récit, sert à distinguer familièrement aux États-Unis les descendans des anciens colons hollandais. Ce nom, qu'aucun dictionnaire ne mentionne et dont on connaît encore moins l'étymologie, paraît avoir été primi-

(1) *A History of New-York from the beginning of the world to the end of the dutch dynasty*, by Diedrich Knickerbocker.

tivement celui qu'on donnait aux culottes courtes que portaient les premiers immigrans. Leurs fils ont relevé ce sobriquet avec une sorte de fierté, et quelques-uns sont restés fidèles, avec une ténacité touchante, aux mœurs austères sinon aux costumes d'autrefois. C'est avec la culotte serrée aux genoux, les souliers à boucle, la perruque à queue et le tricorne sacramentel que la caricature aime à représenter en Amérique le personnage légendaire de Knickerbocker, le primitif colon.

Au temps où elle était hollandaise, l'île de Manhattan comptait à peine quelques centaines de hardis traitans qui faisaient, avec les Mohawks et les Mohicans, Indiens des nations iroquoises et algonquines, le commerce des fourrures et surtout des peaux de castor. Les marchands établis à demeure à Fort-Orange et Nieuw-Amsterdam échangeaient ces pelleteries contre des armes, des munitions, de l'eau-de-vie, et les envoyaient dans les Pays-Bas. En retour, la mère-patrie expédiait sur ce point perdu du Nouveau-Monde des vivres, des liqueurs, des hommes. On ne tarda pas à cultiver le tabac, les légumes, le blé, à élever du bétail, à moudre le grain dans des moulins à vent qui s'élevaient sur des éminences naturelles au milieu de la Nouvelle-Amsterdam. Des gouverneurs, envoyés d'Europe ou nommés par les résidens, régissaient la petite colonie. Un fort, dont on voit encore les traces, commandait l'embouchure de l'Hudson; chaque soir, lorsque sonnait la retraite, les habitans rentraient chez eux et s'endormaient paisibles derrière les fossés et les murailles qui les mettaient à couvert d'une surprise des Indiens. Pendant le jour, au lieu qu'on nommait la Parade, devenu depuis la Batterie, on se promenait, on devisait devant la magnifique baie où l'Hudson marie ses eaux à celles de l'Océan. Pour tous ces colons peu affairés, le temps ne comptait guère, et le véridique historien de ces âges primitifs nous dit qu'à défaut de chronomètre on marquait les heures par la quantité de pipes que l'on fumait.

Ces façons patriarcales changèrent avec la domination anglaise. Le nombre des habitans passa bien vite de quelques centaines à plusieurs milliers, les affaires prirent un rapide essor, on établit un marché aux esclaves, on fonda un journal. Les armateurs de New-York ravitaillèrent de farine et de viande salée les Antilles, qui leur expédiaient du sucre et du café. Cependant d'autres places de commerce telles que Boston au nord, Philadelphie, Baltimore, Charleston dans le sud, l'emportaient sur New-York. La place de Newport, dans le Rhode-Island, florissante par la pêche de la baleine, lui était aussi supérieure. Vint la guerre de l'indépendance (1776). New-York resta jusqu'à la fin le centre des forces anglaises; elle ne fut évacuée qu'en 1783, à la signature de la paix. Dix ans après, sa population avait doublé : New-York comptait alors 35,000 habitans.

L'élan subit qu'a pris cette ville depuis la fin du XVIII^e siècle ne s'est plus arrêté. En 1807, c'est sur les eaux de l'Hudson que navigue le premier bateau à vapeur, celui de Fulton, le *Clermont* ; il remonte, pour son premier essai, de New-York à Albany, en emmenant des voyageurs. En 1825, le fameux canal de l'Érié est achevé et met New-York en communication directe, par l'Hudson, avec les immenses lacs du nord, véritables mers intérieures, et les plaines fertiles de l'ouest que l'on commence à coloniser. Arrivent bientôt les chemins de fer. En 1831, le grand *railroad* de l'Érié, qui se dirige vers les mêmes lieux que le canal, est décrété, et c'est grâce à ces deux voies économiques, comme à sa position exceptionnelle sur l'Océan, à la beauté, à la sûreté, à l'amplitude de son port et du fleuve large et profond qui y débouche, que New-York devient bientôt sans conteste la première ville des deux Amériques. En 1842, elle assure contre toutes les chances de l'avenir le service de ses eaux potables par la construction du bel aqueduc de Croton, que bien des capitales de l'Europe lui envient. Ni les incendies, ni les épidémies, ni les révoltes armées de la rue, qui viennent par momens la surprendre, ne peuvent enrayer un progrès continu. Ses édifices privés et publics se multiplient. Depuis un siècle, la population de cette ville étonnante double tous les vingt ans; elle dépasse aujourd'hui un million d'âmes.

Il n'y a que deux ports au monde qui font plus d'affaires que New-York, ce sont Londres et Liverpool. En un clin d'œil, New-York a laissé bien loin derrière elle les villes ses sœurs qui lui avaient un moment disputé avec éclat la prééminence. La Nouvelle-Orléans, assise aux embouchures du Mississipi, San-Francisco, reine du Pacifique, ne pourraient même songer à lui contester un jour le premier rang, et encore moins, dans l'Amérique du Sud, Rio-Janeiro et Buenos-Ayres, aussi heureusement situées, qui commandent des territoires encore mieux dotés de la nature, mais où les hommes ont moins d'énergie et moins d'audace. New-York s'est décorée elle-même, dans un élan de légitime orgueil, du titre de cité impériale, *Empire-City*; on va voir qu'elle le justifie sous plus d'un rapport.

I. — LE VIEUX NEW-YORK. — LE QUARTIER DES AFFAIRES.

— LES JOURNAUX.

Il existe un plan curieux de New-York dressé cinquante-quatre ans après l'occupation anglaise, en 1728. Un remarquable fac-simile en a été récemment obtenu par des procédés héliographiques, et l'on peut le voir suspendu aux vitrines des principaux libraires de la grande cité commerçante. D'un côté sont gravées les armes de « son

excellence John Montgomerie, capitaine-général et gouverneur en chef des provinces de sa majesté, New-York, New-Jersey, etc. » C'est un descendant des compagnons de Guillaume de Normandie, comme l'indique la devise française : *garde bien*, qui se déroule dans un cartouche au bas de son écu. De l'autre côté du plan sont les armes parlantes de New-York. Le champ est découpé, par les quatre ailes d'un moulin à vent posées d'écharpe, en quatre compartimens égaux dont deux barils de farine occupent ceux de droite et de gauche, et deux castors *passans* ceux d'en haut et d'en bas. L'écu est flanqué d'un matelot hollandais tenant la sonde, en souvenir de la découverte de l'Hudson, et d'un aborigène, un Mohican muni de son arc. Ces armes de New-York ont été religieusement conservées; le sceau de la municipalité n'en a jamais eu d'autres.

Sur ce vieux plan, la ville occupe déjà toute la pointe de l'île de Manhattan. On y voit un dédale de rues se croisant d'une façon irrégulière, et portant pour la plupart les noms qu'elles ont encore; les dénominations royalistes ont seules été changées plus tard, à la suite de la révolution américaine. Un fort au bord de l'eau commande l'extrémité de la pointe, mais les murailles et les fossés des Hollandais ont disparu; une rue, *Wall-street*, les rappelle et en marque une des directions. Sur un monticule, à l'extrémité opposée à la pointe de l'île, un moulin à vent; au-delà, « la ferme du roi, » puis des terrains vagues, des eaux stagnantes, une prairie, nettement indiqués par le dessin et bordant « la grande route de Boston. » Sur les bords des deux rivières qui baignent l'île de Manhattan, l'Hudson ou rivière du Nord et la rivière de l'Est, sont tracés les quais, les entrepôts, les cours, les jetées, les chantiers maritimes, — *keys, docks, yards, wharves, slips*, — avec les noms respectifs des négocians auxquels ils appartiennent. La ville, qui contenait alors 8,000 habitans, est divisée en six *wards* ou quartiers. On n'y compte pas moins de dix églises, y compris les deux des Hollandais, la synagogue des juifs et « l'église française; » le reste appartient aux diverses sectes réformées, baptistes, quakers, presbytériens, luthériens. Partant de la place de la Parade, du pied du fort où est « la chapelle du roi, la maison du gouverneur et l'office de la secrétairerie, » se détache une grande artère, *Broadway*, la « rue large; » elle vient mourir en une longue allée d'arbres, dans les terres qui marquent au nord-est la limite de la ville. Tout cela est soigneusement reporté sur le plan, dont le dessin, exécuté d'un burin à la fois élégant, correct et léger, nous peint d'une manière saisissante la cité de New-York telle qu'elle était il y a moins de cent cinquante ans.

Le fort, où vivait le gouverneur, où étaient installés les bureaux de la province, se nomme aujourd'hui *Castle-Garden*; il a été entiè-

rement transformé, et ne sert plus qu'à des usages pacifiques. C'est là que débarquent depuis 1855 et chaque jour en si grand nombre, souvent plus de mille à la fois, les pauvres émigrants qui viennent de tous les points du globe demander aux États-Unis la liberté, l'indépendance et le bien-être que le sol natal leur refuse. Le château a vue sur l'Hudson. Il est entouré d'un jardin semé d'arbustes et de fleurs; tout à côté un quai superbe, couronné de blocs de granit. Sur l'immense rade, fermée, défendue comme un lac et aux eaux toujours calmes, des centaines de bateaux vont et viennent, au milieu desquels, couronnés d'un panache de fumée et faisant à chaque seconde entendre le bruit strident de leur sifflet, les bacs à vapeur ou *ferries* qui relient les deux rives de l'Hudson et de la rivière de l'Est. On ne saurait offrir à l'arrivant un plus magique spectacle, ni mieux accueillir l'étranger.

Remontons la grande rue qui s'ouvre devant nous. La foule des voitures, des omnibus, des charrettes, qui se heurtent de tous côtés, rend la chaussée inabordable au piéton. Il a peine à se frayer un chemin le long des trottoirs, et nulle ville au monde, pas même Londres avec sa *Cité* si affairée, si bruyante, ne peut le disputer à *Broadway* de New-York pour le mouvement et l'animation. Aucune dame dans cette foule pressée. Cela dure pendant huit heures continues, sans une minute de répit, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, sur plus de quatre kilomètres, de la Batterie à Union-Square, c'est-à-dire sur une longueur presque égale à celle des boulevards de Paris, de la Madeleine à la Bastille. A Union-Square, *Broadway* n'est qu'à son milieu; mais le quartier des affaires finit et la ville commence à être plus calme. Quelques-unes des rues latérales offrent le même encombrement. Le bruit ne cesse que le dimanche, où tout chôme et tout s'endort, où tout est mort dans la grande ville, comme le veut l'observance biblique.

Jetons les yeux autour de nous. Ce ne sont partout que boutiques aux montres voyantes, criardes, sans goût, où les prix sont inscrits en chiffres d'un pied de long. Des enseignes gigantesques appellent de tous côtés le passant; quelques-unes, peintes sur des toiles transparentes portées sur des cordes, traversent la rue dans toute sa largeur, jetées au niveau des étages supérieurs d'une fenêtre à l'autre vis-à-vis. Dans ce quartier, qui naguère encore était la résidence favorite du monde élégant, tous les appartemens sont occupés par des bureaux. C'est à peine si la famille du gardien, le *janitor*, qu'il ne faut pas confondre avec le concierge parisien, trouve pour se loger une place étroite dans les combles. Le rez-de-chaussée et le sous-sol sont dévolus aux magasins, aux dépôts de marchandises. Des élévateurs mettent les lourds colis en mouvement. On a recours le plus qu'on peut aux moyens mécaniques dans ce pays où la main-

d'œuvre est si chère, et où le citoyen répugne à faire fonction de portefaix.

Nous voici dans *Wall-street*, le quartier de la finance. Cette rue, qui se détache de Broadway pour descendre vers la rivière de l'Est, est, avec deux ou trois autres parallèles ou transversales et plus courtes, le centre des affaires de banque. C'est comme Lombard-street à Londres et plus agité encore. Ce petit point de l'immense ville, à peine perceptible sur un plan à grande échelle, est celui où se signent et s'encaissent chaque jour des milliers de traites dont le monde entier connaît la signature et où se liquident, dans une chambre de compensation ou *clearing-house*, les transactions de la place pour une valeur de 170 milliards de francs chaque année. Soixante maisons de banque échangent là quotidiennement leur papier, et par des viremens qu'amènent naturellement les relations d'affaires arrivent en quelque sorte à payer sans argent. Il a suffi en 1871 de déboursier ainsi 5 milliards pour en payer 170, soit 1 pour 34. Cette ingénieuse invention du *clearing* a été empruntée à l'Angleterre, et ne date à New-York que de 1853; elle a peine à s'acclimater à Paris, qui est cependant une des premières places monétaires du globe.

C'est auprès de l'établissement du *clearing-house*, dans ce qu'on appelle *gold-room* ou la chambre de l'or et *stock-exchange* ou l'échange des valeurs, à proprement parler la Bourse, que se débattent chaque jour, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, la prime de l'or, — depuis la guerre de sécession le papier-monnaie est la seule monnaie légale, — et le cours des divers titres financiers cotés, rentes publiques, actions ou obligations industrielles, de chemins de fer, de canaux, de mines. Ceux qui sont entrés à la Bourse de Londres ou de Paris, à l'heure ou elles fonctionnent, n'ont qu'une idée affaiblie du vacarme qui règne, vers midi, à la Bourse des valeurs de New-York. Si l'on ne savait ce qu'ils font, on prendrait tous ces hommes pour des fous; on se demande comment ils arrivent à s'entendre.

Le *stock-exchange* occupe un bel édifice au coin de Wall-street. Renonçant à la simplicité d'autrefois que l'Angleterre n'a pas encore bannie, le banquier de New-York a lui-même des bureaux splendides. Elle a été démolie, la vieille maison qui l'abritait hier, lui et ses commis, pour faire place à un édifice à façade somptueuse, où se marie le marbre de Carrare au granit et au porphyre américains. A ces millionnaires improvisés, il faut des palais, même pour leurs opérations de banque. Le financier Fisk, aventurier effronté, qui tomba, il y a deux ans, sous la balle d'un rival en amour et en affaires, a donné l'un des premiers l'exemple de ces transformations. Jay Cooke l'avait imité, qui fit au mois de septembre 1873

cette faillite formidable qui en entraîna tant d'autres, si bien que le monde financier ne vit jamais panique pareille, et que la Bourse de New-York dut être fermée pendant dix jours pour que la crise pût s'apaiser, et cette crise dure encore ! D'autres grands financiers ont à leur tour suivi la mode et érigé un temple à la finance. A Londres, à Liverpool, ces rivales européennes de New-York, on vous fera encore asseoir devant une table de bois blanc, sur une chaise de paille, dans un bureau poudreux, obscur ; ici l'on vous offre un élégant fauteuil et même une chaise berceuse, un *rocking-chair*, dans une salle bien décorée, inondée de lumière, et dont les tables sont en bois sculpté.

On a voulu jouir de tous les comforts. Tandis que les agens de change vigilans marquent sur leur carnet, à la bourse de l'or ou des titres cotés, le taux oscillant des différentes valeurs, le banquier n'a point à se déranger pour en connaître les fluctuations. Un appareil télégraphique, installé dans un angle de ses bureaux et dont le bruit saccadé vous prévient dès l'abord comme le tic-tac d'un moulin, imprime d'une façon continue, sur une bande de papier qui se déroule, le cours de toutes les valeurs à l'instant précis où on le crie. Les nouvelles télégraphiques arrivées d'Europe ou de l'intérieur, le prix courant des principales marchandises, ne sont pas non plus oubliés, et chacun peut relever à son aise, sur cet appareil qu'on trouve dans tous les bureaux, l'indication qui l'intéresse. On a fait d'autres applications de la télégraphie électrique. Il y a par exemple dans quelques magasins un timbre qui sert à prévenir immédiatement la police dans le cas où l'on soupçonne un prétendu chaland ; l'agent de sûreté arrive et le pince en flagrant délit.

Aux allures de ces hommes sans cesse agités, il faut l'instantanéité de l'étincelle électrique. Le plus riche restaurateur de New-York, Delmonico, dix fois millionnaire, chez lequel tous les gens de Wall-street et des rues circonvoisines vont vers une heure prendre à la hâte, debout, un *lunch* et un *drink*, c'est-à-dire manger un morceau et se désaltérer, n'a pas manqué d'introduire dans son établissement le précieux télégraphe des valeurs. Il est là, dans le vestibule, où conduit un large escalier extérieur, couronné d'un fronton circulaire que portent des colonnettes de marbre. On dirait l'entrée coquette d'un petit temple grec ou romain ; c'est l'endroit où le Vatel de New-York gagne chaque jour 10,000 francs.

Pendant que l'appareil galvanique, à la marche intermittente, est consulté par quelques joueurs fiévreux, pénétrons dans la salle à manger. Une affiche prévient en entrant ceux qui mâchent du tabac de vouloir bien respecter les marbres. Tout le monde mange debout, le chapeau sur la tête. C'est à peine si quelques délicats assis occupent le coin étroit d'une petite table. Voici devant le comp-

toir étalés tous les plats qui peuvent séduire un client pressé : les sandwiches en piles énormes, les viandes froides en larges tranches, la salade de homard toute faite, hautement pimentée, la soupe aux huîtres où nagent de petites galettes, enfin mille pâtisseries feuilletées, rissolées, crémantées, que les affamés avalent d'une seule bouchée. C'est ensuite le tour des boissons alcooliques, depuis le champagne mousseux, que l'on boit à tout propos, jusqu'à l'ardent *whisky*, depuis l'innocent *claret*, le fin bordeaux venu de France, ou l'*ale* et le *porter* anglais et le *lager* ou bière allemande jusqu'au *sherry* couleur de topaze fabriqué autre part que dans les celliers de Xérès. Dans un saladier aux dimensions formidables s'étale un lac de vin aromatique. A côté, pour ceux en petit nombre qui ont fait vœu de tempérance, une cruche d'eau glacée. Des échantons attentifs versent les liqueurs à plein verre, ou vous passent avec confiance la bouteille, s'ils sont occupés à préparer pour d'autres ces breuvages composites chers à tous les Américains. La menthe poivrée, le zest d'orange ou de citron, s'y marient à la glace et à diverses liqueurs enivrantes. La règle veut qu'on boive cela avec un chalumeau. Le *drink* avalé, on prend en passant un havane, que l'on mâche plus qu'on ne le fume, et l'on court de nouveau aux affaires jusqu'à quatre heures. Nulle causerie, nul entrain, nul rire, ce serait pure perte de temps.

Laissons les banquiers, les négociants, les courtiers empressés retourner à leur *office*, et saluons encore, dans le quartier où nous sommes, les bourses du coton, des grains, des viandes salées, du pétrole, du tabac, où s'achètent et se vendent chaque jour pour une valeur de plusieurs millions de dollars de ces marchandises, puis reprenons la route de Broadway. Devant Wall-street se dresse l'église gothique de la Trinité, une des plus belles et des plus anciennes de New-York, aux tourelles élégantes, à la flèche élancée, haute d'environ 100 mètres, et du sommet de laquelle se déroule un panorama sans rival, toute la campagne environnante, qu'arrosent les eaux de l'Hudson. Édifiée par les Anglais peu de temps après qu'ils se furent emparés de la ville, cette église a été deux fois brûlée, deux fois reconstruite. Elle est entourée d'un ancien cimetière où sommeille sous le gazon et à l'ombre d'arbres séculaires plus d'un illustre mort. Gravé sur la pierre, on relève le nom d'Alexandre Hamilton, qu'Aaron Burr tua dans un duel, et, en entrant dans la nef, celui du brave capitaine Lawrence, qui, frappé à mort sur le vaisseau qu'il commandait, ne dit à ses hommes que ces mots : « Ne rendez pas le navire ! » Les jeunes *boys* de New-York savent tous son histoire par cœur.

Tout auprès de *Trinity-Church*, à droite, à gauche, en face, comme si les choses de la terre devaient côtoyer les choses divines, une nou-

velle série de gigantesques édifices, de banques de toute nature et de toute nationalité, des bureaux de change, de chemins de fer, de bateaux à vapeur, d'entreprises de tout genre, de messagerie, de commission, de dépôts. N'oublions pas les *safe-deposits*, où, moyennant une redevance mensuelle légère, variable suivant les cas, des compagnies autorisées, *incorporées*, vous louent un coffre, une sorte de tiroir d'acier numéroté, noyé dans un mur de granit souterrain. Vous y déposez, vous y cachez vous-même les valeurs, les objets précieux que vous voulez assurer contre toute chance de perte, de vol, d'incendie : titres de bourse, argenterie, bijoux, diamans, papiers d'affaire ou de famille. La compagnie vous donne votre clé, une merveille de serrurerie impossible à reproduire sans le modèle, et vous venez, quand il vous plaît, inspecter votre cassette. Vous l'emportez pour cela dans un *box* ou bureau fermé, où nul ne vous voit, vous détachez seul vos coupons, prenez vos notes. On ne vous donne aucun reçu de vos dépôts, on n'en répond point, mais une garde attentive veille nuit et jour autour et au dedans du monument, nul voleur n'a encore tenté d'envahir cette forteresse, et toutes les précautions sont prises contre l'incendie, si jamais il s'attaquait à ces caves de granit et d'acier. On dit que l'idée de ces compagnies de dépôt de sûreté vient d'Angleterre; elles n'existaient pas en effet à New-York il y a quelques années. Aujourd'hui on les rencontre dans Broadway au nombre d'une douzaine, et toutes distribuent de gros dividendes à leurs actionnaires. Les banquiers de Paris, quand on leur parle de ces choses, répondent que les mœurs, les idées françaises y sont rétives; ils devraient cependant en faire l'essai.

Un peu plus loin que l'église de la Trinité est un vaste édifice tout en granit, presque achevé, et dont le style, où la puissance s'unit à la sobriété, fait honneur à l'école architecturale américaine. C'est là que la poste et la douane s'installeront définitivement demain. Une des immenses façades donne sur un *square*, planté d'arbres, où est aussi l'hôtel de ville ou *City-Hall*, qu'elle écrase. Au voisinage de ce square, qui a vu se dérouler les diverses péripéties de plus d'un soulèvement populaire, se profilent les magnifiques bureaux des plus grands journaux de New-York. La façade somptueuse de quelques-uns de ces édifices privés fait pâlir celle des édifices publics. C'est là que sont le *Herald*, le *Times*, la *Tribune*, le *Staats-Zeitung*, ce dernier allemand. Certaines de ces feuilles se tirent à plus de cent mille exemplaires chaque jour, et contiennent quelquefois seize pages de texte et d'annonces en caractère très serré. Le prix en est modique, 3 ou 4 cents par exemplaire, — le cent est égal à l'un de nos sous. Le *Times* de Londres est dépassé par le *Times* et le *Herald* de New-York. La machine automatique

qui imprime ce dernier, et qui fait seulè toute la besogne, est la plus rapide, la plus puissante, la plus ingénieuse qui se puisse voir.

On sait que la presse américaine tient à honneur d'être toujours en éveil, sur la brèche, aux aguets. Elle a jeté partout, sur l'un et l'autre hémisphère, le bataillon de ses enfans perdus, ces irréguliers qu'on nomme les *reporters*. Ils ont mission de tout relater, et rien de nouveau ne leur échappe. Quelques-uns sont des observateurs du premier mérite. On ne recule devant aucune avance d'argent, et l'on fait d'énormes bénéfices. On a devancé quelquefois les gouvernemens eux-mêmes dans la connaissance des nouvelles politiques. C'est le *Herald* qui, lors de la guerre d'Éthiopie, a fait passer aux Anglais le télégramme annonçant la prise de Magdala; c'est lui, c'est un de ses *reporters*, depuis lors justement célèbre, M. Stanley, qui a découvert Livingstone, perdu depuis des années autour des grands lacs de l'Afrique centrale. Le *Herald* a été fondé par M. Bennett, un Écossais émigré et pauvre, qui y a fait une immense fortune. Il est mort récemment, et son fils lui a succédé. On évalue à 10 millions de francs le montant des annonces annuelles du *Herald*; c'est 30,000 francs par jour. Une des curiosités de cette feuille sont les *personals* qui en ouvrent la première colonne. Les amoureux, avec une insistance quotidienne qui jamais ne se lasse, y dévoilent leurs tourmens et demandent des rendez-vous. Le *Herald*, bien que républicain, a vigoureusement combattu la troisième réélection à laquelle récemment semblait aspirer le général Grant, et démontré l'un des premiers les dangers du césarisme qui menaçait la république américaine. La campagne a atteint son but : le général a fait dire publiquement par ses amis que, fidèle au précédent créé par Washington, il ne se représenterait pas une troisième fois.

Si le *Herald* est le rival heureux du *Times* de Londres, la *Tribune* n'a pas de rival aux États-Unis pour la bonne tenue, le sérieux et l'honnêteté de sa rédaction. Feu M. Horace Greeley, qui joignait à sa qualité de journaliste celle d'agronome distingué, et qui faillit, aux dernières élections présidentielles, l'emporter sur le général Grant, a été jusqu'à sa mort l'âme de la *Tribune*. Un des premiers, il y a prêché l'émancipation des esclaves et s'est déclaré contre le sud. C'est encore lui qui dénonça publiquement, il y a quatre ans, les fraudes d'une municipalité sans vergogne, et paya de sa bourse une copie de registres falsifiés qui permirent de convaincre et de condamner les coupables. Le public avait pour cet homme, un peu paradoxal, de façons surannées, une vénération profonde. On aimait et l'on aime encore à répéter ses bons mots. On le savait intègre, dévoué sans réserve à la chose publique; c'était le Franklin moderne de New-York.

II. — LES HÔTELS. — LES MAGASINS. — LES THÉÂTRES.

Continuons notre promenade. Voici maintenant les hôtels : le *Saint-Nicholas*, le *Metropolitan* et bien d'autres, vastes caravansérails ouverts jour et nuit. Ils sont peu à peu remontés dans Broadway avec la ville elle-même. Autrefois on citait *Astor-House*, près la place de l'Hôtel-de-Ville. Quelques vieux *Yankees*, quelques négocians de l'intérieur sont restés par habitude fidèles à cette maison ; elle ne tardera pas à fermer ses portes, comme les fermeront aussi quelque jour les hôtels que nous venons de citer, car la ville monte, monte sans cesse, et le commerce l'envahit de plus en plus. Or il n'est pas comme il faut d'habiter près des marchands, fût-ce dans un hôtel, et la mode, ici comme ailleurs, rend des arrêts qui sont sans appel. C'est pourquoi si nous avançons dans Broadway, à 5, 6 et 7 kilomètres de la pointe de la Batterie, nous rencontrons encore nombre de grandes maisons fort achalandées.

Tout ce qu'on trouve dans ces hôtels aux façades monumentales, aux mille chambres, chacun le sait. Ce ne sont partout qu'escaliers grandioses, tapis moelleux, bains à tous les étages, souvent même dans tous les cabinets, salles à manger luxueuses, ascenseurs pour les voyageurs, pour les bagages, pour les domestiques, salons de réception particuliers ou publics, boudoirs élégans pour les dames. On n'a pas même oublié l'appartement spécial pour les nouveaux mariés, le *wedding-room*. L'eau froide et l'eau chaude montent dans les plus petits réduits ; le gaz éclaire gratuitement partout ; la taxe vexatoire de la bougie, familière aux hôtels européens, est inconnue. Voici le bureau où l'on vous délivre un billet de chemin de fer, de *steamer* ; voici le barbier, le marchand de journaux, de cigares, le marchand de modes et de bibeloterie, le bijoutier, le pharmacien, le tailleur, le chapelier : ils sont de l'hôtel. Quant à la buvette, elle est somptueuse et toujours pleine ; à côté, une vaste salle avec une demi-douzaine de billards.

Depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit, ce sont des noces de Gamache en permanence : déjeuner, goûter, dîner, thé, souper, à des heures et suivant une ordonnance prévues. Vous pouvez faire cinq repas par jour, vous asseoir cinq fois à table ; ne rougissez point, il y en a qui le font. Sur une carte plus longue que celle d'aucun restaurant, choisissez autant de plats que vous voulez, on ne vous impose aucune limite et vous n'en payez pas un centime de plus. Ce n'est pas que la cuisine soit bonne ni convenablement préparée. On vous sert à l'américaine, tous les plats à la fois, et vous avez devant vous les flacons de tout un laboratoire pour les assaisonner à votre goût. Le chef est Français ; mais il a dû renoncer

aux bonnes traditions en changeant de milieu. Il est payé comme un ministre, ce maître des basses-offices, jusqu'à 2,000 francs par mois.

Il faut se plier à la discipline de la maison, n'avoir faim de certaine façon qu'à certaines heures. L'étranger naïf qui est venu se perdre dans ces caravansérails étourdissans, et pour lequel quelques maisons, prenant en pitié ses caprices, ont essayé de monter des hôtels à l'européenne, regimbe et se plaint. On ne s'inquiète pas de ses critiques, on n'a pas le temps d'y répondre; on ne cherche à retenir personne, et l'on a plus de monde qu'on ne veut. En entrant, il faut laisser son individualité à la porte; vous n'êtes plus qu'un numéro taxé à tant par jour, sauf le vin et les extras, qui coûtent gros. A part cela, ce n'est que 4 ou 5 dollars, 20 ou 25 francs, dans les meilleurs endroits, moyennant quoi vous pouvez jouir de tous les avantages de ces capharnaüms. Vous ne devez plus rien à personne, pas même aux garçons, des nègres et des Irlandais, qui du reste sont vos égaux, vous servent le moins et le plus mal possible, mais ne vous demandent rien. Ils ne songent même pas à devenir en peu d'années millionnaires comme le patron qui tient l'hôtel. Il y a des familles qui aiment cette vie, qui s'installent sans façon à l'auberge, le mari, la femme, les enfans. Il est plus commode et plus économique de vivre ainsi en camp volant que d'avoir un foyer à soi, et le luxe d'emprunt de ces maisons est fait pour plaire à des parvenus. Ces sortes de cliens à demeure, presque aussi nombreux que les voyageurs de passage, se font vite reconnaître. Le soir, les dames viennent dîner en tenue de bal, fleurs dans les cheveux, robe claire, décolletée. On mange à la hâte, on avale été comme hiver de pleins verres d'eau glacée, on s'abreuve de champagne, puis tout ce monde se promène dans les longues galeries ornées de glaces, brillamment illuminées; c'est la foire à la vanité dans son étalage le plus cru. Les hommes ennemis de la montre quittent la compagnie des dames, et s'en vont dans l'*atrium* de l'hôtel, l'immense vestibule d'entrée, mâcher silencieusement du tabac. Les bottes appuyées sur les fauteuils ou aux balustrades du fumoir, ils passent là des heures entières seuls; ils ruminent dans leur cerveau les affaires de la journée ou s'endorment en rêvant à celles du lendemain.

Les grands magasins le disputent aux hôtels pour la somptuosité des façades, pour l'étendue des bâtimens. Le fameux marchand de nouveautés Stewart, qui de pauvre émigrant irlandais est devenu « le prince marchand, » a deux *stores* dans Broadway, un pour le gros dans le bas de la ville, l'autre pour le détail entre la 9^e et la 10^e rue. Ce sont deux monumens qui occupent chacun toute une île. Une armée de commis y aune, y emballe du matin au soir les

étoffes soyeuses et mille colifichets féminins. Les bénéfiques nets du patron, à chaque inventaire de fin d'année, se soldent par des millions de dollars. On parlait de 3 millions, soit 15 millions de francs pour chacun des derniers exercices.

Les théâtres, par la magnificence qui distingue la plupart d'entre eux, marchent de pair avec les magasins et les hôtels. L'Académie de musique, où l'on joue tous les hivers l'opéra italien; le Théâtre-Français ou *Lyceum*, où l'on donne nos opérettes; le théâtre de Booth, où trône Shakspeare sous la direction des deux frères de celui qui assassina Lincoln, et qui était lui-même le premier tragédien des États-Unis; le Grand-Opéra, bâti par le banquier Fisk, qui trouva plaisant d'avoir ce théâtre à côté des bureaux du chemin de fer dont il avait pris la direction, — toutes ces salles sont vastes, décorées avec goût, bien aérées, bien éclairées, et l'on y circule aisément. Il est inutile de citer Bowery, chéri du peuple et renommé pour ses pièces lugubres, Niblo's, Olympic, Wallack, et nombre d'autres, où l'on joue le drame et la comédie, quand des *minstrels* ou ménétriers, travestis « en nègres d'Éthiopie, » n'y exécutent pas leurs danses de caractère et n'y chantent pas leurs traditionnelles chansonnettes, initiant les hommes du nord à l'ancienne et pittoresque vie des esclaves du sud. Non contents de cela, les *minstrels* se permettent une foule d'allusions transparentes sur les choses et les hommes du jour : on dirait le théâtre d'Athènes au temps d'Aristophane. Récemment, à propos d'un débat scandaleux qui s'est élevé au milieu de l'église de Plymouth, à Brooklyn, et où le célèbre prédicateur Beecher, directeur de cette congrégation, a été compromis de la façon la plus grave avec une de ses pénitentes, les *minstrels* s'en sont donné à cœur joie tous les soirs. Renchérissant sur les allusions, un théâtre de genre a fait mieux : il a impudemment mis en scène ce sujet scabreux, et chacun a pu marquer de leur vrai nom les principaux personnages de ce triste drame. Sur les planches, la liberté côtoie bien vite la licence, et l'on voit en ce moment à New-York exhibées tous les soirs à certains théâtres les danses les plus impudiques.

L'Amérique n'a pas, à vrai dire, de théâtre national, ni même d'artistes indigènes, à part les *minstrels*. Tous les autres artistes, surtout ceux des théâtres lyriques, viennent ordinairement d'Europe. Les pièces qu'on joue sont écrites par des auteurs américains, et alors elles sont d'une médiocrité qui désarme toute critique, ou empruntées au théâtre anglais. Sheridan, Shakspeare ont des interprètes de mérite, et M^{me} Cushman donne heureusement la réplique au tragédien Booth, héritier du talent de son frère. On s'étudie à traduire les pièces les plus en renom du théâtre français contemporain. Volontiers on déguise la traduction sous le nom d'*adaptation*

ou d'arrangement; quelquefois on va jusqu'à couvrir le plagiat sous un titre, des noms et des formes d'emprunt. En somme, les productions originales font presque absolument défaut. Il est évident que la mission des Américains n'est pas encore d'écrire des pièces de théâtre; ils doivent se borner à travailler. A eux de féconder le sol, d'y ouvrir des routes, des canaux, des mines, de bâtir partout des usines, de jeter des villes au milieu du désert, d'abrèger, de soulager le travail manuel par les inventions mécaniques. C'est là, semble-t-il, leur principal rôle pour le moment, et il peut leur suffire.

Il est à New-York bien d'autres lieux d'amusement. Le cirque du fameux Barnum a fait récemment fureur. Sur un espace couvert, immense comme le Colysée de Rome, Barnum a exhibé, dans une procession triomphale et sous le titre alléchant de « marche des nations, » les cours du monde entier, sans oublier la cour papale et celles de Perse et de Chine. Sultans et sultanes, rois et reines, empereurs et impératrices, chambellans, cardinaux, maréchaux, khans, beys, mandarins, s'avançaient solennellement à pied, à cheval, sous le dais, en grand costume, musique en tête, et par groupes distincts. Celui qui faisait Pie IX, coiffé de la tiare et des habits pontificaux, était sérieux comme un pape sur la *sedes gestatoria*, portée par quatre princes de l'église. La reine Victoria, le khédivé, et, par un singulier anachronisme, l'empereur Napoléon I^{er} avec « le petit chapeau et la redingote grise, » attiraient surtout l'attention. Non content de cette exhibition sans pareille, Barnum faisait danser des éléphants, courir des autruches, et finissait son spectacle par une foire à l'anglaise au milieu d'une armée de comparses, de jeux de toute sorte, accompagnés d'un bruit assourdissant. Des milliers de spectateurs venaient deux fois par jour au « cirque romain, » et le *showman* ou montreur de bêtes, comme Barnum aime à s'appeler, après avoir fait des avances considérables, réalisait d'énormes bénéfices. Il ne partit pour l'intérieur que quand la curiosité publique fut saturée. Cet étrange *impresario*, doublé d'un habile mystificateur, dépense, dit-on, par an jusqu'à 2 millions de francs pour ses réclames. Bien qu'ayant dépassé la soixantaine, il s'est remarié avec une jeune fille en septembre dernier, a fait annoncer la chose à son de trompe, et n'a pas manqué de prendre à l'hôtel Windsor la chambre des nouveaux mariés.

Dans une société en apparence aussi religieuse que la société américaine, il est de règle que tous les théâtres soient strictement fermés le dimanche. Cependant il en est qui arrivent à rouvrir ce jour-là, au moyen d'un compromis subtil qui n'étonnera point ceux qui sont au courant des sous-entendus auxquels se complait le caractère anglo-saxon. Il faut avant tout sauver la forme. On annonce

de la musique religieuse, un *concert spirituel*, et l'on joue des airs d'opéra-bouffe, par exemple *la Fille de madame Angot*. Les concerts du Parc-Central ne fonctionnent pas autrement, et les artistes français emploient sur leurs affiches le même expédient quand ils veulent jouer le dimanche. Il en est de même encore de *Tivoli*, qui n'exhibe que des *clowns* et ne chante que des chansonnettes grivoises.

III. — LES RIVIÈRES DU NORD ET DE L'EST. — LA VOIRIE.
— LES MOYENS DE TRANSPORT.

On a dit que New-York était bâtie sur l'île de Manhattan qu'entourent les eaux de l'Hudson et celles de la rivière de l'Est. Celle-ci n'est en réalité qu'un bras de mer qui détache Long-Island ou l'Île-Longue de la terre ferme, et qui d'autre part se réunit à l'Hudson par la « rivière de Harlem. » New-York, avec sa population de plus de 1 million d'âmes, qui sera peut-être de 2 millions dans vingt ans, est déjà trop à l'étroit sur son île. En 1873, elle a franchi la rivière de Harlem et s'est annexé le comté voisin de Westchester; mais New-York ne s'arrêtera pas là, car déjà elle ne semble faire qu'une avec la ville de Brooklyn, qui la regarde de l'Île-Longue, sur la rivière de l'Est, comme Tarascon en France regarde Beaucaire sur le Rhône. Brooklyn, « la cité des églises, » a pour sa part plus de 500,000 âmes. Comme la vie y est moins chère qu'à New-York, c'est là qu'habitent un grand nombre d'hommes d'affaires qui le matin passent le bac pour se rendre dans Wall-street et le soir retournent chez eux. C'est aussi à Brooklyn que New-York a son principal cimetière, celui de Greenwood, qui mérite d'être cité parmi les plus beaux dans un pays où l'on a su transformer en gracieux jardins et en parcs ombreux le champ du repos éternel.

Non contente de tous les *ferries* qui l'unissent à la ville-sœur, New-York jette en ce moment sur la rivière de l'Est, de concert avec Brooklyn, le plus gigantesque pont suspendu qu'ait conçu l'art de l'ingénieur. Les piles de ce pont, hautes de 85 mètres au-dessus de l'eau, un tiers de plus que les tours de Notre-Dame de Paris au-dessus du sol, ont été commencées en 1870 et sont presque terminées. La distance qui les sépare mesure environ 500 mètres. Le tablier des deux ponts suspendus jetés sur le Niagara est d'un cinquième moins long, et déjà nul pont au monde ne pouvait leur être comparé. Comme on témoignait à l'ingénieur, M. Rœbling, qui a projeté les hardis travaux de la rivière de l'Est et qui déjà, au milieu de difficultés inouïes, avait mené à bien l'œuvre du Niagara, quelques craintes sur la durée de son dernier pont eu égard à l'énorme longueur jetée en suspension sur le vide : « J'en ferai un qui

aura 1,000 mètres de portée, répondit-il, et le calcul me confirme qu'il résistera indéfiniment. » La mort est malheureusement venue frapper cet homme éminent avant qu'il ait achevé tous ses travaux. Il est certain que nul pont suspendu en Amérique n'a donné lieu aux mêmes accidens qu'en France et que nous avons tort, depuis plus de vingt ans, de rejeter un système de construction très économique, et que souvent rien ne peut avantageusement remplacer. Par un ensemble de câbles de retenue bien combinés, on peut mettre un pont suspendu à l'abri de l'atteinte des plus terribles ouragans, l'exemple des ponts du Niagara le prouve. Le seul danger à craindre, et il est facile à éviter par des réglemens et une surveillance sévères, c'est celui du mouvement cadencé d'un grand nombre d'hommes ou d'animaux passant à la fois. C'est dire que la désastreuse catastrophe du pont d'Angers, qui vint en 1850 attrister la France et noyer des centaines de pauvres soldats dans les eaux de la Loire, eût pu être aisément évitée.

La hauteur du tablier du pont de la rivière de l'Est au-dessus du niveau des eaux étant de 40 mètres, le plus grand clipper pourra passer sous ce pont toutes voiles dehors. La longueur totale du pont, qui partira de la place de l'Hôtel-de-Ville à New-York et entrera bien avant dans Brooklyn, dominant dans un cas comme dans l'autre les maisons aux abords de la rivière, sera de 1,800 mètres, y compris les deux viaducs d'accès. Les habitans de Brooklyn calculent déjà qu'il leur sera plus aisé de prendre le bac lorsqu'ils n'auront qu'à se rendre d'un bord de la rivière à l'autre. Quant à la largeur totale du tablier, elle sera de 26 mètres, ce qui est la largeur d'une rue comme Broadway; cette dimension permettra de ménager de chaque côté une voie ferrée et une voie charretière, plus une passerelle au milieu, élevée de 3 mètres. Les promeneurs jouiront à leur aise du haut de ce belvédère, deux fois plus élevé qu'une maison à cinq étages, de la plus fraîche brise et du plus magique horizon. Les fondations des piles ont été établies au moyen de l'air comprimé par des procédés aussi hardis qu'ingénieux; elles s'enfoncent de 25 mètres sous l'eau, dans le sable, jusqu'au terrain solide, qui porte gaillardement et pour l'éternité ces gigantesques et pesantes tours qu'on aperçoit d'une lieue.

En remontant la rivière de l'Est, au-delà de Brooklyn, on salue à gauche, sur l'île de Manhattan, les innombrables rues de New-York qui viennent mourir au bord de la rivière; à droite, sur l'île-Longue, les agglomérations de plus en plus populeuses et pressées de Williamsburg, Greenpoint, Hunter's-Point, Ravenswood, Astoria, qui ne feront demain qu'une seule et grande ville. Ça et là sont encore d'élégans cottages, qui disparaissent au milieu de la verdure et des

fleurs. Sur la rivière elle-même se succèdent les îles de Blackwell, de Ward et de Randall, où sont heureusement isolés, au milieu de l'eau et du bon air, dans des édifices de briques ou de granit ayant chacun le style voulu, le pénitencier, l'hôpital des fous, celui des immigrans, « l'asile des ivrognes » et diverses maisons de refuge, en un mot toutes les institutions charitables et de correction que la ville de New-York a tenu à honneur de prendre sous sa sauvegarde.

Entre l'île de Ward et Astoria est un chenal qui se nomme *Hell-Gate* ou la Porte-d'Enfer. Il est semé de roches à fleur d'eau qui gênent la grande navigation et donnent naissance à des courans. Depuis 1870, on a ouvert de vastes chambres de mine sous l'eau pour faire sauter ces roches. Ces audacieux travaux seront bientôt terminés. On allumera toutes les mines à la fois au moyen de l'étincelle électrique, une formidable explosion se produira, soulevant l'eau en tourbillons, pulvérisant les roches en déblais, qu'on enlèvera au moyen d'une drague à vapeur, et le chenal sera complètement libre. Alors les *steamers* d'Europe pourront prendre cette voie, à la fois plus sûre et plus rapide, et arriver à New-York par la rivière de l'Est, gagnant ainsi une couple de centaines de milles, c'est-à-dire près de vingt heures sur le parcours total. C'est une économie de temps dont il faut tenir compte. Les Américains sont coutumiers de ce genre de travaux sous-marins, et ils ont fait déjà sauter, par des opérations analogues, heureusement et rapidement menées à bien, des roches qui gênaient l'entrée des ports de Boston et de San-Francisco.

Le chenal de Hell-Gate franchi, la rivière de l'Est s'élargit en un bras de mer qu'on nomme le *Sound*, et qui s'unit plus loin à l'Océan. Du côté opposé, au-delà des îles de Ward et de Randall, commence la rivière de Harlem, qui n'est qu'un faux bras de l'Hudson. Si nous descendons le grand fleuve à partir de ce point, nous apercevons sur la rive gauche New-York avec le prolongement des rues que nous relevions tout à l'heure, et sur la rive droite Fort-Lee, au-delà duquel s'étendent de plantureuses campagnes, puis Weehawken et Hoboken, peuplées d'Allemands, et Jersey-City. C'est là, tout le long de la rivière, que sont les docks, les ateliers, les gares du grand chemin de fer de l'Érié. Jersey-City fait face à la cité impériale sur l'Hudson, comme Brooklyn sur la rivière de l'Est. L'Hudson sépare ici les deux états limitrophes de New-York et de New-Jersey. L'espace qui s'étend entre la pointe de Manhattan et Jersey-City sert d'embouchure au grand fleuve. Ses eaux, qui s'unissent insensiblement à celles de la mer, forment une magnifique baie intérieure qui est la plus belle et la plus sûre du monde, où toutes les flottes de l'univers pourraient se donner rendez-vous et évoluer à l'aise. Cette

baie ne communique avec l'Océan que par un goulet resserré, les *Narrows* ou les Étroits, qui est borné d'un côté par l'île-Longue aux plages basses, sablonneuses, et de l'autre par l'île verdoyante et boisée de Staten, où sont de superbes résidences. Staten-Island est le rendez-vous favori, en été, de ceux que leurs affaires retiennent le jour dans la grande ville, et qui ne peuvent aller au loin chercher le calme, l'ombre et la fraîcheur que les chaleurs torrides de New-York rendent indispensables.

Sur l'une et l'autre rive de l'Hudson s'alignent les quais où mouillent, chacun à une place connue, les navires à vapeur. Sur la rive de Jersey-City et d'Hoboken, ce sont entre autres les fameux *steamers* des compagnies Cunard et White-Star, qui desservent la Grande-Bretagne, puis ceux de Brême et de Hambourg. Sur l'autre rive sont les quais des compagnies Inman, Guion, National, Anchor, et ceux de la compagnie transatlantique française. L'Océan est devenu comme un grand fleuve entre l'Amérique et l'Europe, et ce fleuve est sans cesse sillonné par la vapeur. Il part de New-York, il y arrive tous les jours jusqu'à six et huit *steamers* européens. Le Havre, Liverpool, les ports allemands, ne sont plus qu'à neuf jours de l'Amérique.

Sur la même rive où nous étions tantôt, ancrent aussi les magnifiques *steamboats* qui remontent l'Hudson jusqu'à Albany, et ceux qui, par la rivière de l'Est et le Sound, vont jusqu'à Boston ou seulement jusqu'à Newport et Providence. Ceux-ci, véritables villes flottantes, sont cités parmi les plus grands et les plus luxueux de tous les navires à vapeur, et jouissent, dans tous les États-Unis, d'un renom populaire justement mérité. Voici encore les *steamers* plus modestes qui touchent aux ports atlantiques de l'Union, à Charleston, à la Nouvelle-Orléans, ou bien à la Havane, au Mexique, au port d'Aspinwall ou Colon, où arrive le chemin de fer de Panama. De l'autre côté, sur le Pacifique, attendent les gigantesques *steamers* qui font le service de Californie.

Le mouillage des navires à vapeur de la ligne du Mexique est voisin de la pointe de Castle-Garden. En tournant cette pointe, nous rentrons dans la rivière de l'Est, où s'entassent les navires à voiles, les *clippers* à quatre mâts, venus de tous les ports du globe. Les charrettes qui vont et qui viennent, portant les lourds ballots, l'encombrement des marchandises qu'on embarque ou qu'on décharge, les omnibus et les voitures qui essaient de se glisser à travers tous ces embarras, la foule bruyante des passans, matelots de toutes les nations, vendeurs ambulans de toute catégorie, tout un monde de gens sacrant ou pris de vin, l'interminable alignement, devant un quai déjà trop étroit, de buvettes, d'auberges, de magasins bariolés, les ponts de débarquement des bacs vomissant à chaque

minute leurs milliers de passagers affairés, qui vous coudoient, qui vous bousculent, tout cela compose un spectacle digne d'être vu, mais point du tout commode à voir. Les quais de l'Hudson, non moins animés, sont plus accessibles, car là chaque navire a son dock, vaste emplacement fermé, clos de planches, où l'on remue à l'aise les colis.

Sur la rivière de l'Est, au-delà du port marchand, sont les chantiers de construction des navires à vapeur. C'est de là que s'est élancé, au mois de septembre 1874, le *City of Peking*, le plus grand *steamer* qui ait jamais été construit. Après un premier voyage d'essai, auquel fut invité et prit part le général Grant, il est allé doubler le Cap-Horn pour toucher à San-Francisco, et faire sur le Pacifique les voyages réguliers entre la Californie, le Japon et la Chine. A Brooklyn est le *navy-yard*, un des arsenaux de l'Union, où mouillent, se construisent et se réparent les fameux *monitors* et autres navires de guerre américains.

Le monde entier est tributaire du port de New-York et le monde entier lui expédie en échange ses produits. Bien mieux, tous les états de l'Union envoient la plus grande partie de leurs productions à cette place privilégiée, qui de là les dissémine elle-même sur tout le globe. C'est ici que le sud adresse une part de ses cotons et de ses riz, la Pensylvanie son charbon, son fer, son pétrole, le Kentucky, la Virginie, le Maryland, leur tabac, le Lac-Supérieur son cuivre, le Missouri son plomb, le Wisconsin son zinc. Les états de la Nouvelle-Angleterre apportent à New-York les produits de leurs manufactures et de leurs pêcheries, et jusqu'à leur glace et leurs fruits. Puis viennent les états de l'ouest, à leur tête l'Illinois, avec leurs grains, leurs farines, leurs viandes salées, leurs bois d'œuvre, leurs produits de jardinage, de vacherie, de basse-cour. Quoi de plus? C'est ici que les mines de Californie et celles de Nevada envoient leurs lingots d'or et d'argent. New-York expédie à son tour à tous ces états les nouveautés et les tissus d'Europe, les vins et les liqueurs de France, le café de Rio ou de Java, le sucre de La Havane, le thé de Chine et du Japon, les lainés de la Plata et d'Australie, l'étain des Détroits, les épices et les aromates de l'Inde. New-York est le grand entrepôt, l'immense magasin de toute l'Amérique du Nord.

Pendant l'année fiscale commençant au 1^{er} juillet 1872 et finissant au 30 juin 1873, la dernière dont la chambre de commerce de New-York nous a remis les états statistiques, il est entré dans ce port, en nombres ronds, 5,700 navires jaugeant 4,300,000 tonneaux, sur lesquels il faut compter environ 1,000 *steamers* océaniques d'une capacité de 2,460,000 tonnes. A la sortie, on relève à très peu près les mêmes chiffres. Pendant la même année, tous les

ports des États-Unis n'avaient reçu au total que 32,000 navires jaugeant 12 millions de tonneaux. Il ressort de ces prémisses deux conséquences du plus haut intérêt : l'une que le tonnage du port de New-York est à lui seul le tiers de celui de tous les ports de l'Union, et ceci nous explique d'un seul trait l'importance commerciale de cette place, — l'autre que le tonnage des *steamers* qui fréquentent ce port y est de plus de moitié de celui des autres navires, ce qui confirme ce phénomène économique dont tous les marins ont été frappés depuis quelques années, que la vapeur tend de plus en plus à se substituer partout à la voile.

Il est à noter que, parmi les *steamers* qui font le service entre New-York et les ports européens, aucun n'est américain, et que, parmi les navires qui fréquentent le port de New-York, le pavillon étranger occupe une place de plus en plus prépondérante. Ces faits n'avaient pas lieu avant que les États-Unis eussent adopté, sous prétexte de favoriser leur commerce et leur industrie et de payer la dette de leur dernière guerre, des mesures douanières de protection et même de prohibition. L'adoption de ces règles d'un autre âge leur a coûté cher, tout en permettant, il faut bien le reconnaître, à quelques industries, telles que le tissage des étoffes, la fabrication du fer, de l'acier, du cuivre, de se développer chez eux avec un succès, un entrain qui étonne. En revanche, le prix de la main-d'œuvre et des matières premières s'est élevé si haut dans toute l'Union que non-seulement aucun *steamer* de commerce, mais encore aucun navire à voile de grande portée n'a pu y être économiquement construit pour être mis en concurrence avec ceux d'Europe. Les chantiers de construction maritime de l'Union, naguère encore si animés, chôment aujourd'hui pour la plupart, et les Américains, ces « rouliers de la mer, » qui avaient hier la plus formidable marine du globe, qui naviguaient le plus vite et le plus économiquement, ont cédé peut-être pour toujours la première place à l'Angleterre.

Le mouvement incessant des marchandises apportées en quantités si considérables sur des points relativement restreints, l'absence d'un grand dock central établi dans les bassins mêmes, comme à Londres, tout cela fait qu'à New-York le pavage et l'entretien des quais et des rues du bas de la ville est une entreprise des plus difficiles. Ajoutons qu'une municipalité sans foi a dans maintes rencontres impudemment empoché l'argent des contribuables pour le partager avec les « politiciens » qui l'avaient nommée, et qu'il a fallu envoyer aux travaux forcés plus d'un surintendant des travaux urbains. Qui n'a pas vu le triste état des quais de l'Hudson, de ceux de la rivière de l'Est, de toutes les rues cirvoisines, et même de bon nombre de rues au cœur de la grande ville quand les riches n'y habitent point et ne prennent pas à leur charge le soin des trottoirs

et de la chaussée, ne peut avoir une idée de l'abandon honteux où est laissée la voirie de la « cité impériale. » — « New-York dépense plus que Paris pour l'entretien de ses rues, disait récemment le *Herald*; elle est cent fois plus mal pavée que Paris. » Que serait-ce si le journal, poursuivant son enquête, eût parlé de ces deux marchés qui font tache dans la grande ville, le marché de la viande (Washington-Market) sur les quais de la rivière du Nord, et celui du poisson (Fulton-Market) sur la rivière de l'Est! En été, il y a là deux foyers de pestilence.

Dans cette immense cité, on dirait qu'il n'existe aucun géomètre municipal. Les ruisseaux n'ont aucune pente régulière, les égouts sont insuffisants; rarement on arrose ou l'on balaie, si ce n'est sur quelques points en vue. Chacun, même devant les maisons les plus aisées, est tenu d'étaler sur le trottoir les rebuts de cuisine dans un tonnelet défoncé qui reste là en permanence. Le milieu de la rue est un cloaque; il n'est pas rare d'y rencontrer des animaux morts que l'on n'enlève pas. Sur le ventre bouffi d'un cheval tombé de fatigue, on a vu un industriel avisé venir un jour coller ses réclames: les curieux avaient double raison d'accourir. Les pavés, disjoints, déjetés, sont éparpillés çà et là, quand ils ne manquent pas tout à fait. A la moindre pluie, ce sont des flaques d'eau, une boue noire et épaisse où l'on enfonce jusqu'aux genoux. C'est bien pis l'hiver, quand un pied de neige reste souvent plus d'un mois en place. Chacun alors porte double chaussure, l'extérieure en caoutchouc; la mode a prévu cela. Il faut renoncer à toute description; il faut avoir été témoin de ces choses. Inutile de prendre une voiture; outre que le service des cochés est des plus coûteux et des plus primitifs, les voitures ont peine à franchir tant d'obstacles, vont au pas, et vous cahotent horriblement. N'essayez pas non plus de l'omnibus, il ne vaut guère mieux; on en a vu s'arrêter sur place et renoncer à continuer leur chemin. Prenez le *car* qui court sur le *tramway*.

Le *car*, c'est le mode de transport à la fois le plus économique, le plus commode et le plus populaire de New-York. C'est par le *car* que les négocians et commis descendent le matin en troupes nombreuses, du haut de la ville où ils demeurent, dans le bas, où sont leurs bureaux, et remontent le soir. C'est ici comme à Londres: le bureau est strictement séparé, éloigné du *home* ou foyer domestique. Pour une modique somme de 5 cents (25 centimes), le *car* vous transporte sur une longueur de plusieurs kilomètres. Il en est qui partent de la 200^e rue et au-delà, des bords de la rivière de Harlem, sillonnant les principales artères. On les voit, on les entend partout. Il est des lignes où ils se succèdent de minute en minute. Ce n'est pas comme à Paris, où l'on ne s'aperçoit guère du service des *tramways*, installé depuis quelques mois.

Le *car* est une immense voiture quadrangulaire portée sur deux paires de roues en fonte, et traînée par deux chevaux sur des rails en fer noyés dans la chaussée. Le cocher, debout, sans user du fouet, guide des rênes les bêtes librement attelées. Un frein, qui agit sur les roues et qui se manœuvre au moyen d'une manivelle, sert à arrêter la voiture quand il en est besoin. Au tournant des rues, les rails s'arrondissent sur des courbes soigneusement calculées, et le *car* évolue aisément sur la cheville ouvrière des essieux. Les chevaux, munis de sonnettes à la façon des mules espagnoles, annoncent de loin la venue du véhicule. Les voitures et les piétons se garent; les voitures reprennent ensuite leur première direction sur les ornières des rails, dont elles suivent l'espacement, ce qui facilite beaucoup leur course et le tirage des chevaux. A l'intérieur du véhicule règnent, sur toute la longueur, deux bancs légèrement rembourrés ou à claire-voie; à terre, un tapis de feutre ou de spart. Quand toutes les places sont prises, on se tient debout, dans l'espace libre entre les deux bancs. Des bretelles en cuir, fixées au plafond de la caisse roulante, — et dans lesquelles vous passez la main, si l'aspect grasseux de ces corps pendans, usés par d'autres, ne vous dégoûte pas, — aident à garder la position verticale. D'habitude le passant s'élance dans la voiture, qui court au trot, en descend de même; on n'arrête guère que pour les dames. On ne refuse jamais personne. Quand tout l'intérieur est plein, vous pouvez monter à l'avant, sur la plate-forme, à côté du cocher, à l'arrière, à côté du conducteur. Celui-ci va et vient, encaisse le montant des courses, qui est uniforme, quelle que soit la distance que vous parcouriez. Il tient à la main un papier numéroté et un petit appareil métallique. A chaque paiement, il pointe le papier avec cet appareil taillé en emporte-pièce; une petite rondelle se détache et tombe dans l'intérieur du mécanisme: c'est une souche qui sert de contrôle; en même temps sonne un timbre. La fraude est impossible, il faut enregistrer chaque paiement; le public est là qui entend sonner l'appareil, et cela réveille les oublieux, que le conducteur pousse du coude ou touche familièrement à l'épaule, s'ils ne s'exécutent pas assez vite. Le *car* est plein, entrez toujours; il est fait pour 24 places, il emmène quelquefois jusqu'à 60 voyageurs. Le matin, mais surtout le soir, vers six heures, quand chacun revient des affaires, c'est un spectacle curieux que celui de ces voitures où les grappes humaines s'empilent. Aucun bruit, aucun cri, aucune dispute. Chacun se serre pour faire place au voisin. On ne repousse même pas ceux qui entrent avec des paquets. On est fort poli pour les dames; on se lève silencieusement pour leur céder la place quand elles sont debout. C'est chose due, elles ne vous remercient pas même d'un sourire, d'un coup d'œil; seulement prenez

garde aux *pickpockets*, un écriteau à l'intérieur vous en prévient. Arrivés à destination, les chevaux sont dételés et reportés de l'autre côté du *car*, sans autre manœuvre. Il n'y a pas de timon pour atteler les bêtes, et la voiture, de forme symétrique, sans être retournée va librement dans les deux sens.

Un chemin de fer aérien, qui court le long des maisons, sur une seule voie, portée par des colonnettes en fonte fixées sur la partie extérieure des trottoirs, fait le service entre la 30^e rue et la Batterie, en concurrence avec les *cars*. Dans le principe, on hésitait à prendre cette ligne à la suite de quelques accidens où le train fut précipité dans la rue. Aujourd'hui on a oublié cela, et le chemin de fer aérien fait convenablement ses affaires.

Les omnibus ou *stages*, familièrement et laconiquement les *bus*, desservent surtout l'interminable rue de Broadway. Ils sont de forme ventrue, archaïque, ornés au dehors et au dedans de peintures voyantes, têtes de femmes enluminées, paysages fantastiques. Bien qu'ils soient plus petits que les *cars*, on y paie le double : aussi les regarde-t-on comme plus « aristocratiques, » et la société y est-elle plus choisie. Il est des *cars*, ceux qui courent le long des quais ou traversent les quartiers populeux, où une dame ne pourrait guère se risquer, — non que la société y soit impolie, bruyante, mais elle n'est pas choisie; les vêtements n'y sont pas de la plus grande fraîcheur, et l'odeur qui y règne est quelquefois insupportable. — Dans Broadway, il passe à chaque minute trois ou quatre omnibus à la fois. L'après-midi, ils sont souvent pleins de dames qui vont rendre leurs visites, courir les magasins; il fut un temps où elles avaient adopté la mode, quand elles ne trouvaient plus de place, de s'asseoir sans façon sur les genoux des voyageurs. La voiture va lentement, cahotée sur un pavé inégal. Le cocher, le chef protégé en été d'un vaste parasol blanc fixé à demeure et orné de réclames, vous fait signe de monter, et, lâchant une courroie attachée à son pied, laisse la porte s'ouvrir. Aucun conducteur. Vous jetez votre argent dans une petite boîte mécanique, vissée au fond de l'omnibus et à parois transparentes de cristal. De temps en temps, une trappe intérieure se lève toute seule et fait tomber la monnaie dans un double-fond invisible fermé par un cadenas. Le mouvement saccadé de cette trappe, qu'on dirait animée, irritée contre les menues pièces de nickel ou les carrés de papier-monnaie qui refusent de tomber du premier coup, est fort original. Il n'y a pas d'autre contrôle, et pas d'exemple de voyageur qui ne paie pas. Chacun est censé le surveillant de son voisin; c'est une façon de *self-government* au petit pied. — Si vous avez à changer de la monnaie, vous faites résonner un timbre. Une main se présente par un trou, c'est celle du cocher. Vous lui passez votre argent, il vous renvoie par le

même trou, sans arrêter ses chevaux, une enveloppe cachetée où est en petite monnaie le change de votre billet. Le montant de la somme contenue est imprimé sur l'enveloppe. Vous décachetez et jetez dans la boîte le prix connu du passage. La mystérieuse cassette, d'application récente, a excité la colère des cochers d'omnibus, qui auparavant volaient une partie des courses qu'on leur payait. C'était, paraît-il, chose entendue. Au mois de juin dernier, ils se mirent tout à coup en grève, et, au grand ébahissement des habitués de Broadway, les antiques voitures cessèrent un beau matin de fonctionner. Cela dura pendant quelques jours. Les cochers exigeaient une augmentation de gages, depuis qu'ils ne pouvaient plus voler. Comme on ne pouvait marcher avec des cochers d'occasion, car le métier est rude et demande une grande pratique, on finit par composer et s'entendre. Les patrons en furent quittes pour augmenter d'un quart la paie allouée aux anciens *drivers*. Tout d'abord ceux-ci avaient rossé quelques novices qui avaient voulu prendre leur place et s'étaient permis de monter sur le siège sans avoir fait d'apprentissage. Il est inutile de dire que ce genre d'entreprise est libre, qu'aucune ordonnance de police ne le régit et ne limite le nombre des omnibus.

IV. — LA CITÉ IMPÉRIALE ET LE MONDE AMÉRICAIN.

Ceux qui ont vu un plan de ville américaine savent que les rues s'y croisent à angles droits, à la façon des lignes d'un damier. Dans toute l'Amérique du Sud, le système des *quadras* ou pâtés rectangulaires de maisons a été adopté dès le principe, comme on peut le voir en visitant Lima, « la ville des rois, » ou Santiago, la belle capitale du Chili. On ne tarda pas à faire de même à New-York dès qu'on eut rompu avec la tradition anglaise, c'est-à-dire vers la fin du siècle dernier. Alors les rues, au lieu de porter des noms distincts, Wall, Beaver, William, Pearl, prennent des noms de nombre; pour en distinguer la direction, on appelle *avenues* celles qui vont du sud au nord, parallèlement à l'Hudson, auquel les rues proprement dites sont perpendiculaires. On a eu de la sorte la *rue* ou l'*avenue première, deuxième* et ainsi de suite. Déjà la 205^e rue est tracée au bord de la rivière de Harlem, et au-delà l'on continue. Par ce système, un étranger perdu au milieu de la ville trouve en un clin d'œil, sans plan, la direction qu'il doit suivre, et de plus, comme ce qu'on appelle un *bloc* ou pâté de maisons, — une île, comme nous disons en France et comme disaient les Latins, — généralement, dans le sens des rues ou des avenues, une longueur régulière, il connaît aussi la distance qu'il doit franchir pour se transporter d'un point à un autre. Ainsi, les rues transversales aux avenues se suc-

cédant à des distances de 75 mètres, s'il part de la 1^{re} rue pour aller à la 100^e, il sait qu'il doit faire un parcours de 7,500 mètres ou 7 kilomètres 1/2. Il est une fois pour toutes orienté et trouve pour ainsi dire les yeux fermés une adresse quelconque. Il est bien entendu que ce système, aussi simple qu'ingénieux et commode, ne peut être adopté que dans une ville bâtie sur un plan tracé d'avance, et qu'il est inapplicable à Paris comme au vieux New-York.

Le New-York de 1874, entre la Batterie et le Parc-Central, le bois de Boulogne de la ville impériale, est divisé en 22 *wards* ou arrondissemens, dans chacun desquels est une inspection de police et un service télégraphique pour prévenir des incendies. Dès que le feu éclate quelque part, les pompes à vapeur se mettent en mouvement, traînées par d'intelligens chevaux, accourent sur le lieu du sinistre, et l'on sait avec quelle énergie, quelle promptitude elles opèrent : c'est à qui devancera tous les autres.

Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 5^e *wards* sont occupés par le quartier des affaires : c'est, à proprement parler, le bas de la ville, *down-town*, la partie sud de New-York ; dans les 4^e, 6^e et 7^e *wards*, entre Broadway et la rivière de l'Est, grouillent les émigrés italiens, les *pifferari*, et la plus grande partie des classes dangereuses de cette ville si diversement peuplée. Dans le 9^e *ward*, naguère un des centres du monde élégant, sont restées d'anciennes familles, surtout de souche hollandaise. Le calme de ce quartier contraste avec l'agitation des quais voisins de l'Hudson, et le style sévère de ses maisons d'habitation avec la mauvaise tenue des bicoques qui s'alignent le long du grand fleuve. Les Français occupent presque entièrement le 8^e *ward* avec leurs cafés, leurs restaurants, leurs magasins. On n'y entend parler que notre langue. Blanchisseurs, boulangers, fabricans de fleurs artificielles, nos compatriotes exercent une foule de petits métiers qui ne les enrichissent guère. Ils s'ingénient à vivre comme ils peuvent dans ce vaste pandémonium, aux mouvemens duquel ils ne se mêlent point. Ils regrettent la France et ne songent qu'à y revenir. Voici, dans le 11^e *ward*, les Allemands et les Irlandais, aussi nombreux à New-York que les Américains de naissance, et pour toujours établis dans leur pays d'adoption. Ici les rues fourmillent d'enfans. Les Allemands ont importé dans la grande ville leurs orphéons, leurs brasseries sous les tonnelles, — les Irlandais leurs coutumes batailleuses ; les fils d'Érin sont de toutes les agitations politiques et déterminent par leurs votes le succès du parti démocratique, qui a presque toujours régi New-York. Le lord-maire de Dublin, reçu en Amérique au milieu des ovations, y complimentait récemment ses compatriotes, et remarquait que New-York était après Dublin la ville qui renfermait le plus d'Irlandais. Il aurait pu ajouter aussi que c'était celle qui contenait le plus d'Allemands après

Vienne et Berlin. — Les autres *wards* de New-York sont en partie occupés par les Américains proprement dits; çà et là, des rues entières habitées par les nègres, ou bien une agglomération des classes dangereuses, qui réapparaît. A mesure qu'on arrive vers les dernières rues, au-delà du Parc-Central, on rencontre, à côté de rues déjà entièrement tracées, de misérables cahutes de *squatters* dispersées au milieu de terrains vagues. Ce sont généralement des Irlandais qui habitent là avec toute leur famille, leur chèvre, une vache. Cela fait tache, mais disparaîtra demain, à mesure que de nouvelles maisons s'élèveront sur ces emplacements à bâtir. Le sol n'a pas encore été nivelé, mais il est depuis longtemps soigneusement cadastré, et chaque *lot* (c'est la surface que doit occuper une maison) en a déjà été plusieurs fois vendu et revendu. La spéculation ne s'endort pas; le maçon viendra à son heure et chassera pour toujours le *squatter*.

On cite l'époque où le quartier élégant était dans le bas de la ville; cela pouvait encore se voir vers 1840. Alors on se promenait le soir sur le bord de l'Hudson, à la Batterie, où tout le monde se donnait rendez-vous, comme au beau temps des *knickerbockers*. Aujourd'hui on ne va plus à la Batterie, et le *bowling-green*, qui en est voisin, ne voit plus de joueurs de boules. On a les squares, qui rompent çà et là la monotonie des rues et des avenues, lesquelles sont aussi plantées d'arbres. On va dans l'après-midi entendre la musique et parader en voiture au *Central-Park*, qui est à 8 kilomètres de la Batterie. Cette distance de 8,000 mètres, parcourue en trente ans, peut donner une idée de la vitesse avec laquelle se développe et s'avance la ville de New-York. C'est une vitesse d'environ 270 mètres par an. Nous nous souvenons d'avoir vu la ville, en 1859, s'arrêter au square Madison, où est l'hôtel de la 5^e avenue; nous l'avons retrouvée, en 1870, aux environs du Parc-Central, à 2 kilomètres $\frac{2}{3}$ du premier point. Les hommes d'affaires avisés, qui jouent sur le prix des terrains, ont l'instinct de cette loi économique. Qui achète à New-York un terrain à bâtir et peut le garder dix ou vingt ans est sûr de quintupler, de centupler quelquefois son capital.

Les habitans de New-York citent à tout propos les étonnans progrès de leur ville et en sont justement fiers. Ce parc, qu'ils ont appelé *central*, bien qu'en le traçant à l'extrémité nord de la cité, un jour que les magnifiques embellissemens du bois de Boulogne à Paris leur tournèrent à eux aussi la tête, ce parc, que nous avons vu à peine planté en 1867, nous l'avons retrouvé plus vert les années suivantes, et en pleine vigueur pendant l'été de 1874. Alors aussi il commençait réellement à mériter son nom, car il est maintenant bien au centre de cette grande ville, de cette Babylone mo-

derne, qui, étouffant dans sa première limite que marquait une barrière naturelle, l'a pour jamais franchie, et couvrira demain tout le comté de Westchester lui-même du pâté de ses innombrables maisons. Déjà, autour du Parc-Central, encore plus grand et non moins bien décoré que le bois de Boulogne, s'élèvent partout de longues lignes d'habitations. Malheureusement elles font tort au paysage, et dressent tristement leurs hautes parois de briques rouges sur un fond d'arbres toujours verts.

C'est dans le voisinage de ce parc que le beau monde aime aujourd'hui à habiter. Les riches marchands, les gros banquiers, les hommes d'affaires gorgés de millions, viennent fixer là momentanément leurs somptueuses résidences, jusqu'à ce qu'une nouvelle poussée des boutiquiers, qui montent avec le flot toujours croissant de la population, les force à s'éloigner encore. Que de gens ont ainsi changé de domicile tous les dix ou vingt ans ! A vrai dire, on n'a pas de foyer. On laisse en un instant tous les souvenirs du passé, ces souvenirs qui s'attachent aux lieux où l'on est venu au monde, où l'on a aimé, et qui sont si chers à quelques âmes délicates et sensibles. Le *natale solum*, qui faisait pleurer Ovide, semble faire vibrer à peine le cœur de l'Américain. Nul n'habite plus dans la maison de ses pères, à l'endroit où il est né. Naguère la 5^e avenue, entre les squares Washington et Madison, était le quartier préféré. Il y a quelques années, c'était là que le dimanche à midi, au sortir des offices, on rencontrait dans leurs élégantes toilettes toutes les *belles* de New-York. Nombre de gens comme il faut n'habitent plus là aujourd'hui; l'envahissement des modistes, des tailleurs, des restaurateurs, a chassé « l'aristocratie. » Il nous souvient que le vénérable inventeur de la télégraphie électrique, M. Morse, chargé de gloire et d'années, qui habitait en 1869 dans une magnifique maison de la 22^e rue, au coin du square Madison, nous disait d'un air triste : « Il va falloir vendre ce logis, déménager, aller s'installer plus loin; le commerce envahit ce quartier, hier encore si tranquille, si bien habité ! » Deux ans après, la mort frappait le vieux savant, et il allait trouver ailleurs et pour toujours le repos qu'il cherchait.

Aujourd'hui c'est entre les 35^e et 60^e rues, les 4^e et 6^e avenues qu'il est de bon ton d'habiter. La 5^e avenue est sur ces points le quartier par excellence, même à partir du square Madison, c'est-à-dire de la 26^e rue. C'est là que le riche marchand Stewart a son palais de marbre, au coin de la 34^e rue. A la 60^e rue commence le Parc-Central. Les rues qui vont de la 26^e à la 33^e étaient hier encore affectionnées du monde élégant; il les a en partie abandonnées à des maisons de jeux et à de pires encore, où les viveurs, toute la nuit, tiennent leurs assises en permanence. New-York est assurément la ville la plus débauchée des deux Amériques.

Les belles demeures, et en général toutes les maisons privées de New-York, rappellent par l'architecture et la disposition les résidences anglaises; elles n'ont aucune ressemblance avec nos maisons de Paris. On ne comprend pas aux États-Unis que plusieurs familles puissent habiter à la fois sous le même toit. Chacun veut avoir son foyer séparé, et cependant ce sont ces mêmes gens qui vont vivre si volontiers à l'hôtel. Les demeures des riches se reconnaissent à leurs élégantes et monotones façades, où le grès rouge du New-Jersey se répète sur des blocs continus avec les mêmes moulures et toujours la même ordonnance. Ce sont presque partout les mêmes balcons de pierre, les mêmes grandes glaces aux fenêtres, la même porte monumentale en beau bois de noyer américain, sculpté, fouillé, à laquelle conduit un escalier extérieur. Du pied des marches se détache une grille en fer qui protège un carré de gazon et le pas qui mène aux cuisines. De l'autre côté de la maison, un long jardinet ou une cour avec une treille au fond. Volontiers on tend des cordes à travers les arbustes pour faire sécher la lessive, qui se fait à domicile. Quelques jardins sont mieux tenus et décorés de plantes rares. A l'intérieur du logis, de nombreux objets d'art, souvent d'un goût douteux. Toutefois plusieurs de ces collections mériteraient d'être citées, et témoignent du choix éclairé de leurs possesseurs. Il est telle galerie de tableaux établie avec un soin délicat, patient, qu'il faudrait aussi rappeler, si d'autres n'ont été rassemblées que pour obéir à la coutume, qui veut que l'on ait des tableaux quand on peut les payer.

C'est dans ces demeures princières qu'habitent ces jeunes *misses* remuantes qui ne vivent que pour s'amuser. Elles sont libres autant qu'on peut l'être; les mœurs américaines ont encore renchéri en cela sur les mœurs anglaises. Heureusement que les jeunes filles joignent à l'amour exagéré du plaisir, du mouvement, un tempérament calculateur qui les retient le plus souvent sur le bord de l'abîme. La tête est folle, mais le cœur reste froid. Les lois du pays atteignent aussi le séducteur plus facilement que chez nous, ce qui est une barrière pour l'homme. Ce n'est pas qu'il n'y ait des abus, et que telle demoiselle de New-York ne soit, comme on dit, un peu *fast* ou évaporée. Le jour, elles vont avec des amies, ou accompagnées de celui qui a l'honneur de les courtiser et de *flirter* ouvertement avec elles, cavalcader au Parc-Central, amazones infatigables, ou y courir follement dans un *buggy* qu'elles conduisent elles-mêmes. L'hiver, elles changent le phaéton en traîneau, vont patiner sur le lac du parc ou promènent leur curiosité dans tous les magasins de Broadway. Là elles font déplier toutes les étoffes, demandent le prix de chaque chose et n'achètent rien. Le commis impassible ne témoigne par aucun signe du moindre mécontentement. Il

y a un mot pour cette singulière habitude, familière à toutes les dames américaines et un peu aux Anglaises : on appelle cela *shopping* (*magasiner*). Une autre coutume où les Américaines sont maîtresses, c'est d'entrer dans les confiseries et d'y prendre des glaces à tout propos ; mais la femme est partout gourmande. Le soir, les mêmes jeunes filles se retrouvent au théâtre, au restaurant. Si un grand bal quelque part se donne, on est sûr de les y rencontrer. L'été, des parties sans fin les appellent dans les villes d'eaux, à Newport, à Long-Branch, à Saratoga, où elles étalent plusieurs fois par jour des toilettes à ruiner vingt maris, ou bien, franchissant l'Océan, elles viennent étonner l'Europe de leurs joyeux écarts. Qui ne les a rencontrées à Brighton, dans l'île de Wight, à Ostende, à Spa, à Hombourg, à Rome, à Paris, où elles ont trôné un moment avec tant d'éclat ? Les fêtes bruyantes des Tuileries, surtout vers la fin de l'empire, n'eurent pas de solliciteuses, d'habituées plus empressées que ces fières républicaines. Bien des gens accoutumés à nos usages ne voudraient pas de ces jeunes filles pour femmes. Ils ont tort ou ils ont raison, peu importe ; la vérité est que ces jeunes filles, au début si légères et quelquefois, disons-le sans détour, compromises par des actes graves, font à la fin des femmes comme d'autres et d'excellentes mères. A chaque pays ses mœurs. Quelques familles revenues d'Europe ont essayé d'importer aux États-Unis notre méthode sévère d'éducation féminine, elles ont trouvé peu d'adhérens.

Les hommes se distinguent des femmes, au moins en apparence, par plus de calme et de réserve. Ils commencent à travailler très jeunes, car on quitte de bonne heure l'école. Ils s'occupent avec ardeur d'affaires de tout genre, de commerce, de banque, d'industrie. Beaucoup voyagent et ne reviennent à la maison qu'après avoir fait fortune. On ne compte guère sur l'héritage paternel, et la dot est chose presque inconnue, même pour les filles. Le père, aujourd'hui millionnaire, peut être demain ruiné. Sur qui compter ? Sur soi-même, sur soi seul, et c'est ce que fait chacun.

Ainsi préoccupés de choses matérielles, les hommes ne brillent point par des manières exquises : ils n'ont pas le temps d'être polis. Qui n'a entendu parler de leur manque d'urbanité, de leurs habitudes plus ou moins grossières ? Autant les femmes sont distinguées, autant les hommes le sont peu, et c'est pour cela, non moins que pour le désir qu'éprouvent les naïves *misses* d'acquérir ce qui est défendu chez elles, c'est-à-dire un titre, que beaucoup de jeunes Américaines viennent se marier en Europe. Que de comtesses et de marquises d'emprunt sont ainsi retournées à New-York, à Chicago, à Boston ! Hâtons-nous de dire que les graves défauts que l'on peut reprocher aux hommes disparaissent peu à peu dans les grandes

villes, et que nombre d'entre eux se distinguent aujourd'hui autant par leurs façons élégantes que par la culture élevée de leur esprit. Beaucoup, qui sont venus en Europe, se sont façonnés aux manières policées du vieux monde. Quelques-unes des anciennes familles, celles-là de souche réellement noble, ont gardé aussi avec sévérité et inculqué à leurs enfans les saines traditions d'autrefois. L'Amérique eut jadis sa bonne société. Au temps de George et de Martha Washington, qui avaient une cour, qui tenaient leurs levers, les salons de Philadelphie, de Boston, de Newport, de New-York, allaient de pair avec les meilleurs salons de l'Angleterre. L'avènement de plus en plus marqué des formes démocratiques et la part de plus en plus grande faite aux immigrans, ont peu à peu changé tout cela. Ces bonnes maisons, qui autrefois accueillaient si spontanément, si ouvertement l'étranger, il faut aujourd'hui les connaître, les chercher, les trouver, et chacune est un peu murée. C'est comme un clan dont il faut être, sinon vous êtes tenu soigneusement à l'écart. Le même homme qui, allant le matin à ses affaires, touche la main, parle familièrement à son bottier, citoyen, électeur comme lui, s'enferme, se claquemure le soir dans sa famille, et n'est accessible qu'aux intimes.

Dans ce monde si agité, si multicolore, il n'est pas rare, on le sait, de rencontrer des industriels et des marchands dont la fortune et les revenus égalent ceux des rois. Le commencement de tous a été des plus modestes. Stewart, émigré irlandais, a débuté par être un pauvre maître d'école. Astor, un Allemand, venu à New-York au commencement de ce siècle, avec un écu en poche, a laissé à son fils une fortune en propriétés foncières évaluée à 100 millions de francs. Vanderbilt, descendant des premiers émigrans hollandais, a commencé par être batelier et porter sur sa barque des produits de jardinage de Brooklyn ou de Staten-Island à New-York; il a aujourd'hui une fortune au moins aussi considérable que le fils de John-Jacob Astor; il jouit de plus du renom d'être le premier homme d'affaires des États-Unis. Il a possédé un moment toute une flotte de bateaux à vapeur, si bien qu'on ne l'appelait plus que « le commodore » ou « grand-amiral. » Aujourd'hui il n'a pas d'égal dans l'administration des voies ferrées. Le chemin de New-York-Central et Hudson-River, qui va jusqu'à Chicago par le *railroad*, riverain du lac Érié, qu'on nomme le Lake-Shore, est tout entier dans ses mains. Il mène cette affaire sans contrôle, autocratiquement. Les actions sont au-dessus du pair, et toute la bourse de New-York est tellement intéressée dans les affaires de ce roi des financiers, que récemment, en septembre 1874, la nouvelle, heureusement fautive, qu'il était pris d'une indisposition légère, fit tout à coup baisser les fonds publics. Il est vrai que cet industriel infatigable, le plus grand

travailleur d'un pays où tout le monde travaille, n'a pas moins de quatre-vingt-quatre ans.

Toute la société américaine prend modèle sur celle de New-York. La ville impériale règle les coutumes, les modes de l'Amérique, comme Paris règle celles de la France et quelque peu celles du monde entier. La ville de Washington n'est que la capitale politique des États-Unis. Sans doute on y rencontre l'hiver la société la plus cultivée, la plus élégante, la plus spirituelle; mais cette société est en grande partie cosmopolite et fournie par les diverses légations. La vraie capitale de l'Union est New-York. La société de Boston est plus lettrée et plus sévère; celle de Baltimore, de Charleston, de Richmond, plus distinguée, plus aristocratique, au sens strict du mot : on sait combien les familles virginienne sont fières de leurs blasons et de leur généalogie; la société de Philadelphie est plus délicate, plus réservée; celle de la Nouvelle-Orléans, où dominant les descendants des créoles français, plus vive, plus chevaleresque, et cela était surtout vrai, pour la Nouvelle-Orléans, avant les désastreuses suites de la guerre de sécession qui ont ruiné le sud et l'ont livré en proie aux ignobles *carpet-baggers*; mais nulle ville américaine ne peut le disputer à New-York en population, en étendue, en magnificence, ni entrer en lutte avec elle pour le chiffre des affaires qui s'y traitent, pour la richesse de ses nababs, l'élégance des toilettes féminines, le luxe et l'éclat des fêtes et des réceptions. C'est en ce sens que New-York est la véritable capitale des États-Unis, et nulle cité, fût-ce Saint-Louis, que les Français fondèrent il y a un siècle sur le Mississipi et si étonnamment grandie depuis, fût-ce Chicago ou San-Francisco, la reine des lacs ou celle du Pacifique, ne pourra désormais lui ravir cette couronne.

Admirable destinée que celle de cette ville, à peine marquée sur la carte il y a moins d'un siècle et demi, et qui aujourd'hui contient 4 million d'âmes, 2 millions avec les villes annexes de Brooklyn, Jersey-City et les autres, qui font réellement partie de la grande agglomération new-yorkaise! Dans vingt ans, dans trente ans au plus, il y aura sur ce point 4 millions d'âmes. Londres alors sera dépassée, comme Londres a dépassé Pékin, et la première ville du globe, tant pour la richesse que pour le nombre des habitants, sera New-York. Les villes ont leurs destinées, et dans le phénomène mystérieux qui préside à leur naissance et fixe leur emplacement, les raisons de leur développement futur existent en germe. La nature, au commencement des âges, avait sans doute façonné cette pointe de Manhattan avec une préférence marquée. La place n'était-elle pas heureusement choisie entre toutes pour servir un jour de berceau à la première ville du monde?

L. SIMONIN.

LA RÉORGANISATION DU MUSÉE DE PEINTURE

AU LOUVRE

La réouverture de la section qui termine la galerie du bord de l'eau permet maintenant de se rendre un compte exact des richesses dont se compose la collection des tableaux au musée du Louvre. Depuis longtemps, une partie des toiles qui représentent l'école flamande étaient restées pour ainsi dire cachées dans des salles où le public n'allait guère les chercher, et la critique ne cessait de faire entendre des plaintes sur les lenteurs que l'administration semblait mettre à leur rendre une place logique et favorable à l'étude. Aujourd'hui, les architectes, seule cause de tant de retards, ayant restitué à l'administration la partie qu'elle réclamait depuis si longtemps, celle-ci a pu répondre enfin aux réclamations des artistes et du public, et la grande galerie a retrouvé, avec une partie de son étendue primitive, toutes les toiles qui garnissaient autrefois ses murailles.

Notre musée de Paris est une gloire nationale. Il fait partie de ce domaine que la mauvaise fortune n'a pas diminué et qu'elle nous permet encore, qu'elle devrait même nous obliger d'étendre. Si l'on considère les services qu'il a rendus à l'école française et ceux qu'il est appelé à lui rendre, on comprend mieux combien il importe de s'y intéresser, de l'étudier dans ses richesses et d'en signaler les lacunes, de stimuler enfin l'indifférence, aussi bien celle qui vient de l'admiration satisfaite que cette autre, non moins dangereuse, qui se croise les bras devant une tâche hérissée de trop de difficultés.

Depuis deux siècles, la France peut, sans illusion, se vanter

d'être l'arbitre du goût en Europe. Quand l'art expirait au-delà des Alpes, c'est elle qui ramassa le sceptre tombé des mains de l'Italie, épuisée de génie. C'est elle encore aujourd'hui qui défend le beau contre la multiplicité des doctrines et le besoin maladif de l'imprévu. La conscience des peuples a rendu son verdict dans ces grandes assises qu'on appelle les expositions universelles, mettant chaque nation à son rang; si la France a obtenu le premier dans les arts, à quoi le doit-elle? Les aptitudes de certaines races ont sans doute une cause providentielle qui échappe à l'analyse; mais, quand le grain tombe dans une terre fertile, il n'est pas indifférent de l'abandonner à son développement naturel, ou d'y aider; la culture le plus souvent double l'élan de la séve. Il en est de même pour les choses de l'esprit : ce que le fermier attentif obtient du sol qu'il enrichit, les gouvernemens à leur tour ont la mission et le devoir de l'obtenir des générations qu'ils dirigent. Parmi les moyens qui facilitent cette tâche, un des plus heureux est certainement la création de ces institutions qui sous le nom de musées fournirent tant d'éléments à l'étude dans tous les siècles.

Aux temps antiques, l'enseignement naissait à chaque pas. Quelles écoles que l'Acropole d'Athènes, que le Forum de cette Rome où les statues de marbre ou d'airain doublaient pour ainsi dire le nombre des habitans! Collections saintes créées par le patriotisme et le sentiment religieux et que l'amour instinctif du beau protégeait, — ce qui n'empêchait pas cependant les chefs de république ou les empereurs, qu'ils s'appelassent Sylla ou Néron, de se former, par orgueil ou par un reste d'élévation d'esprit, des cabinets qui servaient de lieux d'étude à leurs artistes favoris. Des villes même comme Athènes, malgré le luxe en plein air de leurs innombrables *ex-voto*, ornaient encore des sanctuaires particuliers où l'art semblait le seul dieu que l'on vint adorer. Et au lendemain des grandes invasions ne voit-on pas les fils des barbares fouiller les décombres qu'ont entassés leurs pères et faire une sorte d'amende honorable devant ces ruines accusatrices? Les successeurs de Clovis possèdent déjà des collections, et ils en tirent vanité. Cinq siècles plus tard, Charlemagne veut « faire de la France une Athènes chrétienne. » Au *xiv^e* siècle, les rois de France dressent les inventaires de leurs trésors, bijoux, reliquaires, statuettes et manuscrits, et au *xv^e* Laurent de Médicis ouvre aux Florentins ses jardins que garnissent des statues apportées à grands frais des rivages de la Grèce et de l'Asie. De Naples à Milan, une émulation de chefs-d'œuvre s'engage avec le passé. Donatello coudoie Lysippe. L'*Hercule* d'Apollonius enfante le *Moïse* de Michel-Ange, et quand François I^{er} rentre en France, couvert des lauriers de Marignan, il

emporte comme un éblouissement de ce radieux soleil de la renaissance italienne. Pour apaiser sa fièvre, il bâtit Fontainebleau et Chambord; il peuple de marbres antiques ses palais et ses parcs; il oblige Léonard, André del Sarto, Raphaël, à devenir ses tributaires; Serlio et Benvenuto viennent se mettre à ses ordres. Le Primatice achète pour lui des tableaux; enfin le musée prend naissance dans le cabinet du premier des Valois, et l'école française est fondée du même coup.

Aussi en peu d'années quel profit et quel essor! Comme ces vieux sculpteurs de Gaule dont le ciseau avait émerveillé l'Europe sous Louis IX se réveillent de leur long assoupissement de trois siècles! Du premier effort, ils égalent ces orgueilleux étrangers qu'ils surpasseront demain. Qui donc a appris si vite à J. Goujon, à G. Pilon, le secret de cette grâce que Cellini n'a jamais soupçonnée? Sur les rives de la Loire et de la Seine, une autre renaissance éclate: Philibert Delorme, Pierre Lescot, élèvent ces châteaux d'une fantaisie si indépendante! Le miracle est fait. Le roi de France a séduit l'esprit qui souffle où il veut; il l'a forcé de franchir les Alpes, qu'il ne repassera plus. — Aujourd'hui, après les lassitudes et les découragements d'une époque si tourmentée, d'où vient cette poussée de vie et cette puissance de séve dont témoignent les œuvres de l'école contemporaine? Et cependant où sont les patrons dans ce siècle qui ne veut plus de maître? C'est l'amour du passé qui a encore une fois porté ses fruits, car il ne faut pas s'y tromper: cette lutte autour des objets d'art qui paraissent dans les ventes publiques n'est pas seulement l'effet d'une passion factice, elle est l'indice certain d'un fait qui a des conséquences sérieuses. Le discernement des amateurs a grandi, et leur nombre s'accroît en même temps, à ce point qu'on pourrait presque dire sans exagération qu'ils sont devenus le public. Il a bien fallu que l'industrie s'aperçût de ce progrès, et qu'elle sortît des ornières où elle se traînait depuis un demi-siècle. Elle a dû ouvrir les yeux, étudier, s'assimiler l'enseignement des aïeux. N'a-t-elle pas trop complaisamment subordonné le devoir de se montrer originale au désir de bien copier? La question est difficile à résoudre pour ceux-là même qui ont tracé la voie; le progrès n'en est pas moins visible. Il est dû tout entier à ces modestes, mais actifs pionniers que nous venons d'appeler les amateurs.

Toutefois cette production usuelle et courante n'est qu'une face de l'art. Si le goût d'un peuple se traduit jusque dans l'exécution des objets qui répondent à ses besoins les plus vulgaires, c'est par de plus nobles efforts qu'il établit sa prééminence et qu'il la maintient, et cette fois c'est le rôle de l'état de les susciter. En fournissant aux artistes l'occasion et la place, un gouvernement intelligent ne fait cependant que la moitié de sa tâche: il lui importe encore

de leur tracer une voie, et sans despotisme, mais non sans conviction, de les y maintenir. Il lui importe de prêcher une doctrine; c'est ce que faisait Louis XIV lorsqu'il disait son mot fameux : « ôtez de là ces magots. » Il savait bien, avec son instinct si sûr de la vraie grandeur, que ce sont les Poussin et les Lesueur qui font la gloire d'une époque, non les Teniers et les Vouwermans.

Les musées deviennent aujourd'hui l'endroit où cette sollicitude se doit marquer avec le plus d'éclat, car, nous l'avons dit, ils ne sont pas seulement une récréation pour les yeux, un luxe dont un pays se pare, une sorte de capital dont il touche les intérêts; ils sont encore la serre chaude où les talens naissent, où ils peuvent entrer en possession d'eux-mêmes et se développer.

L'histoire de la collection du Louvre a été souvent écrite, il n'y a pas lieu de la recommencer. Cette collection est une des plus nombreuses entre celles que l'on cite en Europe; c'est un mince mérite, dira-t-on. Elle en a d'autres heureusement qui dès longtemps et malgré ses pertes lui ont assigné le premier rang parmi les autres collections rivales. Le musée du Louvre, et c'est là sa supériorité véritable, peut répondre presque toujours, souvent avec éloquence, aux interrogations de la science. Les plus grands noms de l'histoire de l'art y sont représentés avec éclat, et, quant aux autres, il offre encore des échantillons suffisants de leur manière. Sans doute, si l'on veut étudier Michel-Ange ou Raphaël, Corrège ou André del Sarto, il ne coûte pas d'avouer que Rome, Florence ou Parme ont gardé du génie de ces artistes supérieurs des témoignages qu'elles seules ont la gloire de montrer; mais avec bien moins de succès on demanderait à ces villes des preuves suffisantes de la valeur des écoles étrangères. Cependant, par cela même que le musée du Louvre peut se vanter d'une nomenclature plus riche, on est en droit de regretter qu'elle soit incomplète. Comment se faire en le parcourant une idée des origines de la peinture en Italie devant les rares et médiocres fragmens qui ne peuvent avoir la prétention de les raconter? Les documens manquent surtout pour étudier ces grandes écoles mystiques de Flandre et d'Allemagne, et si l'on ne savait avec quelle coupable folie ont été dispersées les pages de notre propre histoire, on serait plus étonné encore en voyant le nombre infime d'œuvres qui rappellent nos maîtres primitifs dans le premier des musées français. Aussi avec quelle joie accueillit-on la nouvelle de l'acquisition de la galerie Campana! On se le rappelle. Que de vides se trouvaient comblés à la fois! Le catalogue promettait des merveilles : pour la peinture seule, 646 toiles représentaient presque tous les noms connus de la grande école italienne, et les plus nécessaires étaient les plus nombreux. Hélas! il en fallut rabattre lorsque les juges furent appelés au contrôle. La décep-

tion dépassa les espérances : 40 tableaux à peine répondaient à des promesses si fastueuses. L'Académie se montra plus indulgente, elle en choisit à peu près 300; un nouveau et prudent triage n'a donné qu'à une centaine l'honneur longtemps attendu d'entrer définitivement dans la grande galerie du Louvre.

Que de remaniemens elle a déjà vus depuis un siècle, cette galerie dont les étrangers autrefois étaient censés admirer beaucoup la longue perspective ! Et combien sans doute elle en verra encore malgré les réflexions qui ont dû précéder depuis vingt ans le nouveau classement ! mais elle ne retrouvera plus son ancienne gloire ; ce n'est plus, ce ne sera plus désormais la grande galerie : on l'a raccourcie de moitié. L'architecte lui a bien rendu, non sans effort, deux travées complémentaires : ce sont les dernières que l'administration pourra réclamer ; devant la différence qu'on a résolument établie et conservée entre l'ancien niveau et celui des nouvelles constructions, il a fallu abandonner toute espérance de jamais rentrer en possession des emplacements primitifs. Ceux-ci appartiennent désormais à l'avenir. Bien que l'espace rendu en échange par le gouvernement impérial à l'administration des musées fût considérable, il ne pouvait suffire aux richesses qu'on y devait réexposer. De là l'obligation de laisser dans les dépôts une moitié des tableaux de l'école flamande. Aujourd'hui, après la rétrocession nouvelle, les exilés sont rappelés au grand jour, imposant en même temps un remaniement général, devenu plus facile et dès longtemps reconnu nécessaire. Ainsi, dans la petite salle qu'on a pris l'habitude inexplicquée d'appeler la galerie des *Sept-Mètres*, les tableaux conservés de la galerie Campana ont pu enfin prendre place ; ils commencent tant bien que mal l'histoire et la classification des écoles d'Italie. Peut-être eût-il paru plus naturel de faire entrer immédiatement le visiteur en communication avec l'ordre chronologique, au lieu de l'obliger, lorsqu'il met le pied dans la grande galerie, à remonter à droite pour commencer logiquement son examen. Il est vrai que le public est assez indifférent à ces attentions, qui ne sont appréciées que des érudits, et les réclamations mêmes de ces derniers doivent se taire trop souvent devant les exigences du placement.

En prenant comme toutes nouvelles les œuvres déjà oubliées que le célèbre collectionneur romain avait rassemblées avec si peu de discernement, on ne peut guère citer comme documens vraiment significatifs et importans que l'*Adoration des Muges* de Luca Signorelli, la grande bataille de Paolo Uccello, la *Madone* attribuée au Verocchio, et la *Pietà* de Cosimo Turra. Du moins ces quatre pages répondent-elles avec convenance à la réputation des maîtres qu'elles représentent.

Parmi les précurseurs des deux célèbres maîtres dans lesquels se résume tout le mouvement de la renaissance italienne, qui couronnent cette brillante période et qui la terminent, il n'en est pas de plus grand que Luca Signorelli. Il faut visiter la chapelle du Saint-Sacrement à Orvieto pour mesurer la puissance créatrice de ce génie, auquel la critique n'a pas encore osé assigner sa véritable place. Le peintre du *Jugement dernier* et celui de la *Dispute du Saint-Sacrement* n'avaient pas manqué de l'étudier. Il est convenu aujourd'hui de rapporter à Léonard et au Frate l'honneur d'avoir ouvert les yeux à Michel-Ange et à Raphaël; il n'est cependant pas besoin d'une longue comparaison, — la photographie la rend facile même en dehors de l'Italie, — pour s'apercevoir de la vraie filiation et des influences déterminantes. On peut oser le dire : Michel-Ange, avec son sentiment héroïque de la forme, n'a pas surpassé la rude grandeur des personnages de Signorelli. Il y a dans ces immenses fresques d'Orvieto une inspiration venue à la fois de la terre et du ciel, dont le Buonarrotti n'a jamais égalé la variété, ni même dépassé la profondeur. Michel-Ange ne fut jamais du reste un inventeur souple, et la vérité psychologique ne le préoccupe guère. Il répand sur le visage de ses héros, quels qu'ils soient, la même poésie sombre, souvent sublime; là s'arrête son inspiration. Il dessine avec une hardiesse qui n'appartient qu'à lui la silhouette d'une figure, mais scènes ou figures, tout cela tient du bas-relief; les lignes réfléchies, harmonieuses, d'un vaste ensemble se dérobent à son regard comme à son imagination. Si grand peintre que se montre le créateur des voûtes de la Sixtine, on s'aperçoit bien qu'il est avant tout un sculpteur dont un pape tyrannique a forcé la main. Dans Signorelli, qu'on ne peut comparer pour la science pratique à son successeur, quel imprévu d'invention qui rachète ce je ne sais quoi d'aigu, d'inachevé, de sauvage, qu'on lui reproche! voilà le vrai commentateur du Dante! et comme il s'affranchit de cet esprit de routine et d'imitation qui enchaîne jusqu'aux plus téméraires de ses contemporains! Où a-t-il encore trouvé le modèle de cette grâce céleste et naturelle à la fois, dont il enveloppe ses anges? Raphaël ne fera pas mieux dans le premier chant de son poème aux chambres vaticanes, on dirait même qu'il n'a pas craint de lui faire des emprunts pour lui témoigner mieux sa déférence reconnaissante. Sans doute l'*Adoration des Mages* que nous trouvons au Louvre ne laisse paraître qu'un reflet affaibli de la grande manière du maître de Cortone. Telle qu'elle est cependant, noircie et confuse, cette page à cause de sa rareté et du nom qui la signe est encore digne de figurer à côté des œuvres supérieures qui l'avoisinent. — Le tableau de Paolo Uccello est placé bien haut, et l'œil a peine à en comprendre les détails. On sait combien il est difficile de rencontrer

à cette époque une composition ayant un caractère absolument historique, et quel intérêt s'attache à ces reproductions exactes d'armures et de costumes. Ce panneau emprunte encore un caractère particulier de la citation qu'en a faite G. Vasari. C'est l'un des quatre grands sujets que P. Uccello peignit pour les Bartolini. Il y a des noms qui sont comme des jalons et des dates dans l'histoire des progrès de l'art. Il est heureux que le Louvre puisse inscrire d'une manière significative celui d'un homme qui n'eut pas seulement la gloire modeste de perfectionner la perspective, mais qui le premier avant Masaccio, par une sorte d'entraînement, qui est une des divinations du génie, se prit corps à corps avec la nature, éclairant ainsi d'une lumière nouvelle la voie où son siècle allait, grâce à lui, le dépasser : humble travailleur qui, vivant, ne demandait à son métier que de l'aider à vivre, et dont la mort, en effaçant ses œuvres jour à jour, semble avoir compris la modestie.

Nous regrettons que le savant directeur du musée n'ait pas voulu prendre un parti au milieu des opinions contradictoires que soulève le beau tableau de la *Vierge* entourée de quatre saints, attribué par les uns avec une certaine vraisemblance à fra Filippo Lippi, par les autres avec plus d'audace au Verocchio. Ce n'est pas assez d'inscrire au bas d'une œuvre de cette valeur cette indication vague : *école du quinzième siècle*, et M. Reizet, qui a sans doute son avis dans le débat, le devait, ce nous semble, au public. On dit qu'un dessin faisant partie de la collection de M. His de la Salle, dessin dont l'authenticité ne serait pas discutable, reproduit l'étude faite pour un des personnages qui figurent dans cette belle scène. Suivant l'opinion de cet amateur si versé dans la connaissance des procédés usités par les maîtres primitifs, ce dessin serait indubitablement de la main du Verocchio, ce qui donnerait une valeur réelle à la supposition de ceux qui attribuent le tableau au maître du Vinci. Verocchio, orfèvre et sculpteur, n'a laissé que des preuves médiocres et peu nombreuses de son talent comme peintre. On sait la petite légende que Vasari rattache au *Baptême du Christ*, faible ébauche au milieu de laquelle l'œil aperçoit avec surprise une tête charmante que la main encore novice de Léonard aurait exécutée au désespoir de son maître. Rien dans ce tableau, dont il existe à l'École des Beaux-Arts une copie très fidèle, ne rappelle la science, le sentiment, la beauté enfin que nous admirons dans le tableau qu'on lui attribue ici. L'auteur de la magnifique statue de Colleoni à Venise a-t-il eu par hasard une de ces aspirations angéliques qui semblent peu familières à son talent à la fois réaliste et tourmenté? Il est difficile de lui refuser, paraît-il, le bénéfice de cette supposition, mais qui pourra lui en assurer l'honneur?

Si nous terminons rapidement l'examen des tableaux contenus

dans la galerie des *Sept-Mètres* en citant la *Pietà* de Cosimo Turra, grand et étrange *semi-tondo* où l'on retrouve l'inutile précision des Allemands avec leur patiente et inconsciente imitation de la laideur, ce n'est pas qu'on doive juger sans valeur le reste des cadres récemment exposés. On pourrait justement louer certaines œuvres qui portent légitimement des noms inconnus en France jusqu'au moment où les belles études de Rio vinrent mettre en lumière les artistes des écoles de Sienne et de Lombardie. Sano di Pietro, Neri di Bicci, Vivarini, Bramantino, les imitateurs de Ghirlandajo et ceux de fra Angelico se rappelleront maintenant au souvenir de ceux qui ont visité les églises et les musées de l'Italie; mais là se bornent à peu près les secours que leurs œuvres au Louvre peuvent fournir à l'étude. Notre musée ne peut malheureusement pas lutter par le nombre ni par l'importance des renseignemens avec la collection de Londres, pas plus qu'avec le *Gemälde-Sammlung* de Berlin, de formation cependant si récente, et il est bien à craindre qu'il ne soit trop tard aujourd'hui pour essayer de les égaler. La faveur qui entoure depuis quelques années les vieux maîtres du xv^e siècle rendait la concurrence déjà difficile; la modicité des ressources que le budget fournit à l'administration paralyse plus encore sa bonne volonté. Aussi n'est-on pas étonné de voir à quoi se sont bornés les achats de la direction depuis la chute de l'empire. C'est bien peu qu'un fragment de tableau, ancienne copie d'après Luca Signorelli, même si l'on joint une petite *Madone* de Gentile da Fabriano à une tête d'homme exécutée par une main inconnue de l'école vénitienne. Nous ne parlerons pas des fresques de la Magliana, puisque c'est l'assemblée nationale qui a soldé l'énorme prix devant lequel tous les acquéreurs reculaient.

A tout le moins fait-on tout ce qu'on pourrait faire? Si les administrateurs, par cela seul qu'ils sont plus en vue, encourent seuls des responsabilités qu'ils ont le droit de repousser, et si leur apparente inaction tient à leur impuissance, ne se laissent-ils pas aussi intimider plus d'une fois par des obstacles, par des oppositions plus faciles à vaincre que la pauvreté? A défaut d'acquisitions, impossibles si l'on veut, n'y a-t-il pas du moins des revendications profitables, que le bon sens devrait rendre légitimes, et que le droit ne peut écarter? Pourquoi désespérer de les faire écouter? Un exemple entre bien d'autres: l'abbaye de Saint-Denis possède un superbe tableau d'un maître mal connu à Paris; il représente *le Martyre de saint Denis*, et c'est Gaspar de Crayer qui en est l'auteur. On peut dire qu'il s'y est surpassé, et le voisinage même de Rubens n'en affaiblirait pas l'harmonieux éclat. Ce tableau, donné par le premier empire à la chapelle des chanoines, en ornait l'autel. Cette chapelle, utile, mais de construction moderne, fut jetée bas récem-

ment, et le tableau déposé négligemment contre une des parois de l'abside. Il devient sans emploi raisonnable dans un monument auquel l'architecte qui le restaure veut rendre sans concession l'unité de style et d'ornementation. On peut prévoir qu'il restera longtemps dans la place indigne qu'on lui a prêtée. Pourquoi donc n'entrerait-il pas au Louvre? Cela serait raisonnable. Voilà un tableau de premier ordre exposé à toute sorte de hasards auxquels il importe de le soustraire, et voilà une richesse à la portée de la main. Est-ce que la loi de prescription est de sa nature tellement infailible qu'on doive, pour y obéir, préférer le dommage qu'elle cause aux avantages qu'on pourrait espérer en la violant? D'ailleurs l'exemple a été donné récemment. Les tableaux qu'on appelait les *Mais de Notre-Dame* ont été, dans un cas absolument semblable, transportés au Louvre; il est vrai qu'on se montra peu reconnaissant du don. Où sont ces 40 tableaux, qui dans leur ensemble représentent toute une face de l'art français au xvii^e siècle? Ces compositions de Philippe de Champaigne, d'Audran, de Sébastien Leclerc, de Parrocel, n'ont-elles échappé à l'humidité des murs d'une église que pour aller s'écailler et périr peu à peu dans les greniers brûlans qui les cachent? La place manque, dit-on. A cela il est facile de répondre : qu'on en fasse. A quoi donc sert cette immense salle des États, dont la suppression était déjà décidée il y a cinq ans? Il serait facile d'en faire un nouveau grand salon qui rendrait à l'école du passé les mêmes services que la salle des Sept-Cheminées rend à David et à ses contemporains. On y mettrait en meilleur jour ces magnifiques batailles d'Alexandre peintes par Lebrun, — en Italie, elles seraient célèbres, — qui surpassent certainement les décorations les plus vantées de l'école bolonaise. En tout cas, et c'est un vœu que l'on entend souvent exprimer, on pourrait réunir ces toiles respectables dans la salle où s'étalent tant de Boucher, d'Oudry, de Casanova, maîtres agréables, si l'on veut, mais trop vantés, dont le plus sûr mérite est de fournir au commerce des élémens commodes, et le véritable tort de mettre sous les yeux de tous des exemples malsains : toutes ensemble, elles formeraient un digne prolongement aux compositions héroïques et pieuses du Poussin et de Lesueur; elles ajouteraient à l'importance et à l'autorité de l'école française, importance et autorité qu'il nous est bien permis de chercher à augmenter, et il resterait encore à côté d'elles assez d'espace pour y installer une série facile à rassembler de ces grands portraitistes, Largillière, Rigaud, artistes supérieurs, narrateurs précis et véridiques, qui représentent, eux aussi, à leur façon et avec une aisance incomparable, deux des plus franches qualités de nos meilleurs écrivains, la clarté facile et la raison toujours maîtresse.

Dans un de ces jours où la reconnaissance égare le jugement et pousse aux extrêmes, on détruisit la plus complète réunion d'objets où l'on pût étudier la fécondité et la grâce du génie antique, et le legs de M. Lacaze fit reléguer dans l'ombre des corridors, où elles sont oubliées, les admirables terres cuites antiques, grecques et romaines, seule partie d'une beauté incontestée qui pouvaient fournir un prétexte et une excuse à l'achat si dispendieux de la galerie Campana. On eût compris peut-être ce revirement d'enthousiasme, si les œuvres qui le faisaient naître eussent apporté un intérêt nouveau et des élémens plus utiles aux recherches de l'esthétique et de l'histoire. Loin de nous la pensée de diminuer l'importance d'une collection charmante qui n'avait contre elle que sa trop grande étendue et les rancunes qu'elle allait provoquer innocemment ; mais, sans manquer aujourd'hui aux conditions d'un contrat accepté, et tout en laissant sous les yeux des visiteurs la preuve, bonne à mettre en évidence, qu'en France, aussi bien qu'en Angleterre, il y a des citoyens capables de générosité, ne pourrait-on pas distribuer dans les jolies salles de l'attique ces exemples un peu trop abondans de la fécondité de notre école au xviii^e siècle, là où l'on n'avait pas hésité à placer dernièrement les belles toiles de l'école hollandaise ? La lumière y est favorable, et la proportion des murs et des plafonds n'y écraserait pas la petitesse des œuvres. Les copistes de profession y trouveraient un petit royaume que le public ne leur disputerait pas, et sans oublier aucune convenance, sans gêner aucune admiration, on rendrait alors au grand art un sanctuaire dont plus d'une fois ceux-là même qui l'avaient si bien orné ont dû regretter d'avoir trop précipitamment dispersé les richesses. Enfin ne vaudrait-il pas mieux prévenir certaines critiques que de paraître plus tard obligé de s'y soumettre ?

Si ces observations ont leur justesse, un jour ou l'autre elles seront écoutées ; elles peuvent attendre, elles ont pour auxiliaire le temps. Avec un pareil aide, on peut réparer bien des erreurs, et le retard du moins n'est pas ici un danger ; mais il y a des maux plus sérieux auxquels il importerait peut-être de porter un plus prompt remède. Que de fois n'a-t-on pas entendu reprocher à l'administration des musées son indifférence sereine et son inertie traditionnelle, lorsque dans des ventes célèbres on voyait acquérir par l'étranger des œuvres dont elle ne leur disputait même pas la possession, et qui avaient leur place marquée au Louvre ! Comment se serait-elle défendue publiquement lorsque, pour le tenter, il lui eût fallu accuser ceux-là même dont elle dépend ? L'administration des musées est pauvre, honteusement pauvre, la faute n'en est pas à elle. Avec un budget sensé, elle retrouverait, sans qu'on l'y excitât autrement, des espérances et une énergie presque inutiles aujourd'hui. Chacun

sait le prix fabuleux, déraisonnable, et devenu normal, qu'atteignent à l'hôtel Drouot les tableaux même de second ordre. Qu'irait faire avec ses 75,000 francs par an pour toutes les sections, — ce qui fait 15,000 francs pour la peinture, — l'acheteur chargé de représenter l'état sur le champ de bataille des enchères? Une seule victoire lui enlèverait toutes ses ressources. Alors il reste à son humble poste de gardien attendant que l'occasion, qui a ses caprices, vienne frapper à la porte du Louvre; mais l'occasion aime qu'on la guette, non que l'on compte sur ses faveurs, et elle ne tend guère la main, en ce temps de calculs vigilans, qu'à ceux dont elle prévoit la réponse.

Lorsque la collection du Louvre appartenait en principe au souverain, la générosité du propriétaire augmentant souvent les mesquines allocations des chambres, l'intendance des Beaux-Arts sentait alors croître son audace et se risquait sans trop d'inquiétude. Il n'en est plus de même avec notre démocratie prudente et économe. Ce n'est pas que nous regrettions une fiction qui avait ses dangers, mais elle avait, il faut bien l'avouer aussi, des avantages qu'on n'a pas remplacés, et l'expérience, sous tous les régimes, nous apprend qu'il ne faut pas compter sur le sens esthétique de nos mandataires politiques. Lorsque, pendant l'empire et depuis la république, les députés ratifièrent les achats sollicités par le gouvernement en émettant un vote favorable, ils n'entendaient pas faire autre chose qu'un acte de déférence politique. Napoléon III obtint les 4 millions, prix de la collection Campana; mais ce fut à l'empereur qu'on les accorda; réduite à ses seules forces de persuasion, l'administration eût vainement sollicité une si grosse concession. Ce fut encore, on se le rappelle, pour ne pas sembler faire à M. Thiers une opposition rancunière que l'assemblée nationale consentit à payer le solde de la coupole attribuée à Raphaël. Abandonnés à leur seul enthousiasme pour l'art, les représentans du peuple aussi bien que les députés au corps législatif ont toujours résisté aux plus éloquens appels, comme aux raisons les mieux déduites, lorsqu'il s'agit d'accorder des subsides suffisans et réguliers, dont ils s'obstinent à ne pas comprendre l'absolue nécessité. Mais quoi? une législation inexplicable ne permet même pas d'emprunter à une sage économie un secours qu'elle pourrait fournir en temps opportun : si la direction des musées n'a pas épuisé les fonds que le budget met à sa disposition chaque année, elle doit rendre le reste à la comptabilité publique. Comprend-on une condition plus inintelligente? A qui profite cette tyrannie? Ne semble-t-il pas qu'on prenne à tâche de décourager ceux dont on attend le plus de services? et si, pour se soustraire aux suites de leur obéissance, si, pour tromper ce règlement ennemi, les conservateurs, pressés par l'année qui les

pousse, se laissent aller à des choix trop indulgens quelquefois discutables, est-ce bien à eux qu'il faut en faire remonter la responsabilité?

Ce n'est pas ainsi qu'on se conduit ailleurs; mais se préoccupe-t-on en France de ce qui se passe au-delà de nos frontières? Chez nous, élus et électeurs, nous regardons d'un œil si distrait, nous écoutons d'une oreille si impatiente, que les donneurs de conseils prennent vite l'habitude du silence, et, quand des signes certains nous avertissent des dangers que notre quasi-dédain augmente, il est le plus souvent trop tard pour parer aux conséquences. Nos distributeurs de budget savent-ils que, pour l'augmentation seule de la *National Gallery*, le parlement anglais, qui a cependant bonne réputation de sagesse, alloue en moyenne par an plus de 300,000 francs? Eh bien! quoi? dira-t-on, les peintres d'outre-Manche en deviennent-ils plus habiles? et nos artistes ne sont-ils plus les premiers cotés sur le marché d'Europe et d'Amérique? Cela peut être encore vrai; mais nos rivaux nous serrent de près. Nous abaissons, parce que cela nous rapporte, le niveau de notre école, et il n'est plus malaisé d'y atteindre. Le métier et l'adresse devenant notre seule préoccupation, nous ouvrons de nos propres mains à nos imitateurs un champ où il est facile de nous combattre. Commercialement parlant, la concurrence nous menace; si nous devons nous résigner au partage des bénéfices, tâchons de garder du moins la gloire intacte. Retournons pour cela à la vraie tradition de notre école, à cette tradition léguée par Poussin et Lesueur à Ingres et à Flandrin. Amassons, pour y aider, les preuves qui persuadent et qui entraînent. Que l'attrait de nouveaux exemples, cherchés parmi les grands modèles de tous les siècles, exposés sous les yeux des jeunes artistes, fortifie dans leur imagination impressionnable l'autorité des conseils que l'habitude rend moins persuasifs. Ne cessons de faire ressortir chaque année l'importance que prennent de jour en jour ces questions idéales qui se confondent aujourd'hui avec nos intérêts les plus positifs et les plus pressants. Que l'opinion des gens de goût et des juges compétents fermement exprimée rappelle à nos gouvernans des devoirs qu'ils négligent plus souvent par ignorance que par système. Avertissons sans nous lasser, réclamons sans découragement, assurons l'avenir, s'il en est temps encore. Ceux-là du moins qui se mettront à l'œuvre, s'ils échouent, trouveront toute voisine de leurs déceptions cette consolation que fournit l'amour désintéressé du bien et qui se double, sous l'échec, des invincibles espérances du bon sens.

CH. TIMBAL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1874.

C'est donc aujourd'hui que l'assemblée nationale rentre à Versailles, reposée, éclairée et sans doute fortifiée par ces quatre mois de vacances qu'elle s'est généreusement accordés. Au moment où s'ouvre cette session nouvelle, où vont se poser, s'agiter et se décider peut-être les questions qui intéressent le plus le pays, il y a un sentiment qui devrait se réveiller, qui devrait être pour tous un stimulant et un frein : c'est tout simplement, et pour l'appeler par son nom, le sentiment de la responsabilité. L'assemblée ne peut s'y méprendre, elle est aujourd'hui et plus que jamais sous le poids d'une responsabilité exceptionnelle. Elle répond de la paix, de la sécurité, des destinées prochaines de la France. Elle ne peut oublier que rien n'est fixé, que tout se traîne dans une de ces incertitudes pénibles où s'épuise la bonne volonté de la nation, et que le temps passe.

Quelle est la situation réelle à l'heure où nous sommes, presque au terme de la quatrième année d'existence de l'assemblée ? La vérité est que le pays vit pour ainsi dire de son propre mouvement, sans organisation publique, sans institutions, sans règles définies et acceptées. Un gouvernement, oui, sans doute, il y a un gouvernement qui a un nom et une durée déterminée. Hors de là, il ne connaît ni la nature de son pouvoir, ni l'étendue ou la limite de ses prérogatives, et il est obligé quelquefois de paraître sous la figure de ministres de hasard, qui portent aux affaires leur inexpérience ou leurs fantaisies, qui en brouillant tout se croient bien importants. L'assemblée reste toujours, dira-t-on ; c'est l'assemblée qui règne et gouverne, c'est la puissance parlementaire souveraine et permanente. Ce serait assurément quelque chose, si cette souveraineté très extraordinaire était aussi efficace, aussi décisive qu'elle le paraît. En réalité, elle ne sait elle-même ni ce qu'elle peut ni ce qu'elle veut. Elle est le jouet des implacables ardeurs de partis qui la dévorent, et ce qu'il y a de plus grave, c'est que, divisée sur la politique, elle se ressent inévitablement de ces divisions dans tout le reste. Elle n'a ni

l'omnipotence d'une dictature forte de l'unité de pensée et de conseil, ni la modeste utilité d'un pouvoir régulier concourant dans sa sphère à la marche commune. Il ne faut pas se faire illusion, c'est de l'anarchie sous une apparence d'ordre matériel. Est-ce que cette situation peut se prolonger sans péril? Quelle autorité morale peut avoir un gouvernement qui ne sait pas trop ce qu'il est, qui est réduit à réclamer périodiquement une organisation toujours vainement promise? Que peut répondre l'assemblée elle-même à ceux qui la pressent d'avoir une opinion, de jouer son rôle de puissance souveraine en fixant les conditions de la vie nationale? De quel côté enfin le pays peut-il se tourner pour trouver une direction, une garantie contre ses propres faiblesses, contre ses propres indécisions?

Qu'on ait craint pendant quelque temps, pendant les premières années qui ont suivi la guerre, de tout compromettre en précipitant les solutions, qu'on ait eu l'illusion et l'espérance de pouvoir choisir un moment favorable pour fixer avec plus de maturité les destinées publiques, soit encore; on n'en est plus là évidemment, et à ce jeu redoutable des ajournemens incessans, indéfinis, on risque tout, la sécurité du travail, la paix des esprits, l'ascendant des idées libérales et conservatrices, le crédit même des pouvoirs les plus nécessaires. C'est là justement que commence cette responsabilité sérieuse, immédiate dont nous parlons. L'assemblée est désormais placée dans cette alternative de se décider, de résoudre pratiquement le problème d'une organisation possible, ou de se déclarer définitivement impuissante, d'avouer qu'elle retient depuis quatre ans une souveraineté dont elle ne peut pas se servir et qu'elle ne veut pas abdiquer. Il y a certes là de quoi réfléchir à ce début de session qui est comme une dernière occasion offerte aux hommes sincères de tous les partis disposés à subordonner patriotiquement leurs préférences ou leurs préjugés aux nécessités supérieures de l'intérêt national.

Ce n'est pas seulement, qu'on le remarque bien, un besoin pressant et irrésistible d'organiser, de voter une constitution nouvelle qui peut décider les esprits sérieux. C'est avant tout ce qu'on pourrait appeler une question d'ordre public. C'est un acte d'autorité de la puissance régulière donnant au pays la garantie d'une organisation sensible, incontestée, au gouvernement les moyens d'une action précise et efficace. C'est une manière d'en finir avec une situation où rien n'est à sa place, où les idées les plus simples s'altèrent par degrés, où la confusion est partout, même dans l'administration, et où la politique se glisse jusque dans les élections municipales, sous prétexte que les questions constitutionnelles restent ouvertes, qu'il n'y a ni régime assuré ni institutions. Ce qui résulte de la politique d'incertitude et d'ajournement, on le voit chaque jour. Il est vrai, on a pu jusqu'ici éviter de se prononcer sur une organisation définitive devant laquelle les partis seraient obli-

gés de s'incliner ou du moins de faire quelques façons, de montrer un peu de diplomatie. On a beaucoup mieux, on a le désordre moral en quelque sorte organisé, le déchaînement presque régulier de toutes les prétentions, de toutes les compétitions, au sein d'un provisoire toujours agité, perpétuellement remis en question hors de l'assemblée comme dans l'assemblée, et à ce désordre, à ce déchaînement, que voulez-vous opposer, si vous maintenez tout ce qui les favorise et les entretient? Le meilleur moyen de ramener l'ordre dans les esprits comme dans les faits, c'est d'en donner l'exemple de haut, par le dévouement d'une majorité reconstituée, par l'autorité d'un gouvernement organisé, par l'application résolue des lois à tous les partis, à tous les agitateurs, à tous ceux qui prétendent substituer leurs volontés et leurs caprices à l'intérêt public. Cette majorité, qui serait si nécessaire aujourd'hui, dont on parle sans cesse et qui semble toujours fuyante, se trouvera-t-elle enfin? Qu'on laisse un instant de côté les habiletés, les subterfuges, les subtilités, qu'on mette en commun les préoccupations patriotiques, le sentiment des choses réelles et possibles, on en viendra sûrement à bout. Entre les conservateurs, qui, préférant la monarchie, ont perdu l'espoir de la voir renaître au moment présent, et les libéraux qui, en se ralliant à la république, ne la séparent pas de toutes les conditions d'ordre, de sécurité, de conservation, est-ce qu'il n'y a pas une alliance naturelle, indiquée, imposée en quelque sorte par les circonstances? Est-ce que les incompatibilités personnelles, les antagonismes inavoués, les défiances jalouses peuvent triompher des raisons de patriotisme et d'intérêt national? Il s'agit toujours en définitive, non de disposer d'un avenir illimité qui n'appartient à personne, mais de mettre la France en mesure de rester maîtresse d'elle-même, de se gouverner, de s'administrer, à l'aide d'institutions sérieuses qui après tout seraient toujours indispensables, sous la monarchie comme sous la république. C'est là toute la question dont doivent se préoccuper les chefs des diverses fractions parlementaires qui ont recommencé à se réunir, qui certainement sont les premiers à sentir que, s'ils ne font rien aujourd'hui, ils jouent leur propre crédit en même temps qu'ils laissent le pays livré à l'aventure.

Que fera le gouvernement ou plutôt que fera le ministère au milieu de ces complications intimes d'une session qui s'ouvre comme une énigme? Le ministère, de peur de se tromper, semble jusqu'ici devoir se borner à un rôle modeste et expectant. Il laissera parler M. le président de la république dans son prochain message. Il attendra prudemment, avec la chance de vivre encore quelques semaines, puisque les partis paraissent disposés à s'entendre, pour éviter les discussions irritantes jusqu'après les fêtes de la nouvelle année, et si on lui demande son opinion, il sera peut-être embarrassé d'en avoir une de façon à contenter tout le monde, comme il le voudrait. Le malheur est que

ce ministère est trop visiblement insuffisant, qu'il est moins un cabinet sérieusement politique qu'une réunion de ministres juxtaposés par le hasard des combinaisons parlementaires, et, si parmi ces ministres il y en a qui sont fort à leur place, qui doivent y rester quoi qu'il arrive, il en est aussi, il faut le dire, qui ne font pas d'une manière brillante les affaires du gouvernement.

Le ministre de l'instruction publique, M. de Cumont, particulièrement a fait tout ce qu'il fallait pour se créer une situation peu flatteuse et à peu près impossible. En quelque temps M. de Cumont a réussi à déterminer la démission, au moins momentanée, de son sous-secrétaire d'état, M. Desjardins, à provoquer la retraite d'un de nos plus illustres savans, du directeur du Muséum, M. Chevreul, à froisser l'Université et à indisposer le public en compromettant par des faveurs prématurées jusqu'à un jeune homme dont il avait fait son chef de cabinet. C'est là ce qui s'appelle avoir la main heureuse. Une maladresse conduit à une maladresse nouvelle. Il y a quelques mois, M. de Cumont a jugé à propos de remplacer un inspecteur-général de l'instruction publique, fonctionnaire aussi entendu que zélé, et il l'a remplacé par qui? par M. Chauffard, professeur distingué à l'École de médecine, mais que ne semblait recommander aucune aptitude particulière pour le nouveau service dont il était chargé. Là-dessus il y a eu quelques tumultes de jeunesse à l'École de médecine, au cours du professeur-inspecteur, et M. de Cumont n'a cru pouvoir mieux répondre à cette effervescence d'école qu'en faisant de son chef de cabinet, du fils même de M. Chauffard, un jeune chevalier de la Légion d'honneur pour « services exceptionnels! » D'un autre côté est survenue cette querelle avec le Muséum qui a entraîné la retraite de M. Chevreul. Tant il y a que M. de Cumont a fini par mettre tout le monde contre lui, et il a déjà marqué son passage au ministère de l'instruction publique par d'assez brillans exploits pour pouvoir se retirer satisfait le plus tôt possible, — en laissant l'Université et le public pour le moins aussi satisfaits et de plus rassurés par sa retraite. Le ministère lui-même n'en souffrira pas.

Un des plus graves inconvéniens de ce désordre universel, dont les ministres improvisés et brouillons sont à leur manière une expression vivante, c'est que la politique s'introduit partout, dans les plus simples affaires d'administration, dans les affaires municipales, jusque dans les élections de ces modestes conseils communaux qui devraient rester étrangers à toutes les agitations. On vient de le voir encore une fois dans ces élections qui ont renouvelé récemment toutes les municipalités de la France. Ce n'est point qu'il n'y ait beaucoup de fantasmagorie dans ces bruyantes énumérations de républicains et de conservateurs qui le plus souvent, dans le plus grand nombre des localités françaises, ne répondent à aucune réalité. Il y a cependant toujours des villes, même de simples villages, où les candidats municipaux ont cette singulière

manie de se guinder en hommes d'état, de donner des leçons aux pouvoirs publics, — où ils se croient tenus de faire des professions de foi sur la nécessité de proclamer la république, sur l'état de siège, sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, sur toutes les choses enfin dont ils n'ont pas le droit de s'occuper et dont ils ne pourraient s'occuper qu'en violant ouvertement la loi : puis on transforme ces élections en manifestation politique ! Le résultat le plus évident est de dénaturer une institution précieuse, d'ouvrir une issue de plus à l'esprit de parti, qui n'est déjà que trop dominant dans nos affaires.

C'est à Paris surtout que le danger prend un caractère plus grave : ici le résultat est d'hier, et il est parfaitement clair, parfaitement significatif. Il n'y a plus à en douter, la démocratie extrême a obtenu une victoire complète, plus de 50 élus sur 80. Le nouveau conseil va se composer de la fine fleur du radicalisme, et malgré la pluie d'hiver qui tombait, il paraît, au dire des historiographes épiques et lyriques de cette journée solennelle, que le soir une illumination soudaine est partie de Paris pour se répandre sur la France, sur l'univers entier ! M. Cadet, M. Nadaud, M. Clémenceau, M. Braleret, M. Floquet, sont les représentans et les municipaux de la ville qui réunit toutes les écoles, les académies, les grandes industries ! Voilà qui est clair, la république de la démagogie a son gouvernement tout trouvé qui va entrer au Luxembourg. Eh bien ! oui, les radicaux ont triomphé ; mais ceux qui célèbrent déjà si pompeusement cette victoire se sont-ils demandé ce que serait le lendemain, quel retentissement et quel effet aurait cet étrange succès ? Ont-ils bien examiné ce qui pourrait en résulter pour l'avenir de l'institution municipale dans la grande ville ? Lorsqu'ils célèbrent hyperboliquement cette manifestation, lorsqu'ils font du nouveau conseil le représentant de la cité révolutionnaire par excellence, ne voient-ils pas qu'ils vont eux-mêmes au devant de cette dangereuse question qu'on entrevoit déjà : peut-il y avoir deux gouvernemens, deux assemblées en présence ? Ils n'ont rien vu, et, pour une victoire peut-être précaire, ils ont réveillé des problèmes que la plus simple prudence conseillait de laisser dormir. Ce qu'ils étaient hier, ils le sont aujourd'hui. Peu importe la France ou Paris, pourvu que la révolution triomphe !

L'Italie est sortie de sa dernière crise d'élections avec un parlement nouveau qui vient de se réunir à Rome. A vrai dire, malgré la vivacité de la lutte sur certains points, malgré le succès relatif de l'opposition dans les provinces méridionales et à Rome, la crise n'a pas été bien grave, elle n'a pas sérieusement agité le pays. C'est assez l'usage au-delà des Alpes : la passion des élections n'est pas ce qui domine chez les Italiens. Les électeurs sont généralement peu empressés au scrutin, et soit insouciance, soit calcul, ils s'abstiennent volontiers. Le plus souvent il faut s'y reprendre à deux fois, faute d'un nombre suffisant de

votans à un premier scrutin. Cette fois comme toujours, la moitié de la chambre n'a été élue qu'au ballottage, les abstentions ont été nombreuses.

En définitive, qu'ont-elles produit, ces élections italiennes, et dans quelles conditions s'ouvre ce nouveau parlement? L'opposition n'est point, il est vrai, sans avoir obtenu quelques avantages ou sans avoir défendu son terrain. Ce qu'elle a pu perdre d'un côté, elle l'a regagné de l'autre; elle a eu des succès dans le Napolitain, en Sicile et même à Rome, où elle a réussi à enlever pour Garibaldi une double élection. Ses chefs principaux, MM. Depretis, Mancini, Crispi, Cairoli, rentrent dans le parlement. Le résultat général néanmoins reste toujours favorable au ministère, au libéralisme modéré, à la politique qui n'a cessé de prévaloir depuis quinze ans au-delà des Alpes. Les modérés ont triomphé en Toscane, dans le Piémont, dans la Lombardie, dans le Vénitien. MM. Ricasoli, Peruzzi, restent comme par le passé les députés de Florence, qui ne peut certes être mieux représentée. Le général de Lamarmora, quoiqu'il eût décliné toute candidature, a été réélu en Piémont. Le président du conseil, M. Minghetti, le ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, n'avaient pas de concurrens. Livourne, qui élisait autrefois le tribun Guerrazzi, a nommé un financier toscan, M. Bastoggi. Turin envoie à la chambre M. Lanza, qui avait été abandonné par ses électeurs habituels, et M. Sella a son collègue toujours fidèle. A Milan, la lutte a eu cela de particulier que les conservateurs libéraux l'ont emporté sur Garibaldi lui-même, dont le succès à Rome s'explique sans doute bien moins par des causes politiques que par le prestige d'un nom légendaire et par le bruit qui s'est fait dans ces derniers temps autour des détresses financières du vieux solitaire de Caprera. Tout bien compté, le gouvernement a dans le parlement nouveau une majorité de plus de 60 voix, et cette majorité vient de s'attester en élevant à la présidence un homme expérimenté qui a déjà dirigé les travaux parlementaires, M. Biancheri. La chambre nouvelle s'est fait honneur en plaçant au premier rang de ses secrétaires un des patriotes les plus désintéressés, un des plus aimables esprits, M. Giuseppe Massari, le commentateur fidèle de Gioberti et de Cavour.

De quelque façon qu'on décompose cette majorité parlementaire sortie des dernières élections, il est bien clair qu'elle a été nommée pour appuyer le gouvernement, même, si l'on veut, le ministère. Telle qu'elle est cependant, avec ses tendances évidentes, suffira-t-elle pour assurer au cabinet italien une existence aisée et tranquille? Le danger est peut-être dans une trop grande ressemblance entre la chambre nouvelle et celle qui l'a précédée. Dans la dernière chambre aussi, il y avait une majorité, mais une majorité un peu paresseuse, un peu pointilleuse, assez prompte à se diviser sur les affaires de finances, sur des questions d'intérêts provinciaux ou sur les mesures de sûreté publique plus que

jamais nécessaires en Sicile, à Naples, dans la Romagne. Les antipathies, les rivalités personnelles jouaient leur rôle dans cette chambre. Tout tenait quelquefois à l'absence ou à l'abstention d'un certain nombre de membres du parlement, et l'on sait que l'assiduité n'est point aisée à obtenir des députés italiens, de sorte que, pour une raison ou pour l'autre, on était toujours exposé à des surprises dont l'opposition profitait. C'est arrivé plus d'une fois et d'une manière assez grave pour mettre le gouvernement dans l'embarras. M. Minghetti sentait bien ces inconvénients lorsque dans un discours, peu avant les élections, il demandait au pays d'envoyer des députés animés d'un esprit de discipline, résolus à soutenir une politique. Le pays lui a envoyé une majorité pleine de sympathie pour la supériorité séduisante de son talent, mais qui ne sera peut-être pas plus facile à conduire ou à maintenir que celle qui existait, parce qu'elle se compose des mêmes élémens, parce qu'il y a les mêmes antagonismes, les mêmes questions personnelles ou provinciales.

Un instant, il y a quelques semaines, un certain rapprochement avait paru s'accomplir entre M. Minghetti et son prédécesseur aux finances, M. Sella, qui a des idées très arrêtées, qui est en train de devenir un président du conseil disponible. M. Sella semblait disposé à soutenir le gouvernement. Si ce rapprochement était réel, il conduirait vraisemblablement avant peu à des modifications dont le résultat serait de fortifier le ministère en le mettant à l'abri des ébranlemens de majorité, des défections toujours plus ou moins menaçantes d'une partie de la chambre. La droite et le centre ne feraient qu'un, la majorité resterait dans toute sa force. Qu'en est-il aujourd'hui de cette fusion entre des hommes et des fractions parlementaires que rien d'essentiel ne sépare? La question va se décider à l'occasion des projets financiers que M. Minghetti vient de présenter dès l'ouverture du parlement. Là est le point difficile et délicat, car pour le moment c'est de cela qu'il s'agit au-delà des Alpes. L'important, c'est la régularisation des finances, c'est aussi la répression du brigandage qui, sous des noms divers, continue à sévir en Sicile comme dans certaines contrées de la Romagne. Le parlement a devant lui tout un programme que le roi Victor-Emmanuel n'a pu que tracer à grands traits dans le discours rassurant et confiant par lequel il a inauguré la session. C'est au ministère et aux chambres de s'entendre maintenant pour réaliser ce programme.

Cette majorité italienne, elle peut sans doute se diviser encore comme elle s'est déjà divisée bien des fois. Ce qui est parfaitement clair, c'est qu'elle reste invariablement unie dans les questions essentielles, dans les directions générales, et, sous ce rapport, on peut dire que les élections dernières sont une sanction nouvelle des idées dont Cavour a été le triomphant promoteur. L'Italie recueille aujourd'hui les fruits de la

politique de cette majorité, de la prudence mêlée de hardiesse et de sagacité avec laquelle son souverain, ses hommes d'état ont conduit ses affaires au milieu des circonstances les plus compliquées, les plus épineuses. Elle a résolu le problème de s'établir à Rome sans que le pape en soit parti et de s'accréditer parmi les puissances régulières sans rien sacrifier de ses intérêts ou même de ses aspirations. Où en serait l'Italie, si elle suivait les conseils de cette opposition bruyante qui s'agite au-delà des Alpes, que nos républicains français ont la singulière habitude de considérer comme une alliée parce qu'elle parle de démocratie, parce qu'elle fait élire Garibaldi, — et qui n'a d'autre inspiration que la haine de la France? L'opposition italienne ne voit pas qu'avec sa politique de guerre au pape et d'hostilité contre la France, pour le bon plaisir de M. de Bismarck, elle ferait tout simplement de l'Italie la satellite obligée de l'Allemagne. Elle soumettrait son pays à peine reconstitué à cette humiliation nouvelle d'une suzeraineté étrangère mal déguisée. La politique que le parti modéré a constamment soutenue depuis quinze ans, que M. Visconti-Venosta pratique habilement tous les jours, a un peu mieux fait, on en conviendra : elle a donné à l'Italie la paix, la sécurité, l'indépendance. C'est précisément parce que cette politique a été modérée qu'elle a pu dénouer successivement les questions les plus délicates, jusqu'à cette question de l'*Orénoque*, dont les Italiens s'exagéreraient assurément l'importance, et que la France ne devait pas laisser subsister dès qu'elle était de nature à peser sur les relations des deux pays, dès qu'elle pouvait être un inutile sujet d'ombrage.

Que d'autres s'efforcent d'attirer l'Italie dans des alliances onéreuses, qu'ils tâchent de lui imposer de compromettantes solidarités, c'est leur affaire. Tout ce que la France peut et doit désirer, c'est de voir l'Italie se développer, se fortifier, s'affermir, dans des conditions d'indépendance où elle puisse choisir librement ses amis, aller là où l'appellent ses traditions, ses intérêts, ses sympathies naturelles, et c'est pour cela que le rappel du vieux navire ancré dans la rade de Civita-Vecchia a été un acte aussi opportun que prévoyant. Entre la France et l'Italie, entre la politique suivie par M. Visconti-Venosta, ratifiée par les dernières élections italiennes, et la politique que M. le duc Decazes a fait prévaloir dans les conseils du gouvernement français, il ne reste que des raisons de bonne intelligence, de cordialité. C'est la politique nationale au-delà des Alpes, c'est la politique de la prévoyance pour nous, et si M. Visconti-Venosta n'a point à craindre de difficultés sérieuses de la part de l'opposition quelque peu allemande qui s'agite dans le parlement de Rome, il n'y aurait certes que de la prudence de la part de nos catholiques de l'assemblée à ne point soulever encore une fois de telles questions à Versailles. Ils n'y gagneraient rien, ils risqueraient tout au plus de fournir des argumens à nos ennemis, ou à M. Gladstone, qui se plaisait tout récemment à faire de bien étranges hypothèses sur

la possibilité d'une guerre déclarée par la France à l'Italie pour le rétablissement de la souveraineté temporelle du pape. M. Gladstone, pour un premier ministre d'hier, qui peut le redevenir demain, jouait bien légèrement avec des chimères. Il peut se rassurer; les catholiques anglais, que M. Gladstone prétendait embarrasser en leur demandant ce qu'ils feraient dans ce cas, peuvent aussi être tranquilles. La France n'est pas près de déclarer la guerre à l'Italie pour restaurer l'autorité temporelle du pape, et M. le duc Decazes, s'il était interrogé au sujet du rappel de l'*Orénoque*, n'aurait qu'à invoquer l'intérêt français, l'intérêt de nos bonnes relations avec l'Italie pour dissiper tous les fantômes.

Des fantômes, il n'y en a pas du côté des Alpes: est-ce qu'il y en aurait encore du côté des Pyrénées? Certes, s'il est deux pays dont les rapports doivent être tout simples, naturellement sympathiques, ces deux pays sont la France et l'Espagne. Malheureusement tout est assez mystérieux depuis quelque temps au-delà des Pyrénées, et dans ce mystère il y a une certaine humeur plus brouillonne qu'il ne faudrait. Est-ce l'effet des crises récentes qui ont laissé de l'amertume et de la guerre civile que le gouvernement de Madrid ne peut arriver à réprimer? Est-ce l'effet des influences étrangères qui ont passé les monts? Toujours est-il qu'il y a eu un moment où les grands patriotes de Madrid n'ont trouvé rien de mieux à faire que de batailler contre la France. On faisait publiquement, hautement, le procès de la France, et tout cela, on le sait, a fini par aboutir à la brillante campagne que M. l'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. le marquis de La Vega y Armijo, a cru devoir faire en remettant à notre ministre des affaires étrangères une note qui était un véritable réquisitoire, qui avait déjà fait le tour des journaux de l'Europe presque avant d'avoir été lue par notre gouvernement.

Il y a deux mois de cela, et pendant ces deux mois bien des choses se sont déjà passées. Peut-être la dépêche espagnole n'a-t-elle pas eu en Europe, même en Allemagne, tout le succès sur lequel on comptait. D'un autre côté, M. le ministre des affaires étrangères a dû prendre le temps de rassembler les élémens nécessaires pour répondre comme il le devait au volumineux dossier qu'on lui imposait la maussade obligation de lire et de vérifier. Cette réponse est prête maintenant, elle va être envoyée, et certainement elle remettra dans leur vrai jour des faits dénaturés et des principes de droit international singulièrement interprétés. En sera-t-on quitte ainsi de cette controverse où M. l'ambassadeur d'Espagne a gagné tout au moins son brevet de diplomate prolix? Ne sera-ce point assez de temps perdu en enquêtes et en contre-enquêtes oiseuses qui traînent le plus souvent à travers toute sorte d'incidens péuils et d'insignifiants commérages? Après tout la meilleure réponse que pût faire la France était de redoubler de surveillance sur la frontière comme elle l'a fait, de remplir ses devoirs de bon voisinage, sans trop s'arrêter à certains procédés, et ce que l'Espagne à son tour aurait

de mieux à faire, ce serait de n'avoir pas toujours l'air d'accuser les autres de ses mésaventures, de montrer qu'elle peut se suffire à elle-même pour la répression d'une insurrection dont nos provinces méridionales souffrent après tout comme les provinces espagnoles. Malheureusement il n'est pas aussi facile, à ce qu'il paraît, d'aller chercher les carlistes dans les montagnes de la Navarre ou du Guipuzcoa que de porter des plaintes à Paris ou à Londres, et rien ne le prouve mieux à coup sûr que la récente expédition de l'armée espagnole autour d'Irun, à la vue de nos populations et de nos soldats accourus sur la frontière.

Que s'est-il passé aux bords de la Bidassoa? Quelle est le secret de cette singulière campagne? Ce n'est point vraiment bien aisé à démêler. Toujours est-il qu'il s'agissait de délivrer la malheureuse petite ville d'Irun, serrée de près, impitoyablement bombardée par les carlistes, qui décidément ne sont pas heureux dans les sièges, pas plus à Irun qu'à Bilbao ou à Puycerda. Pendant que les carlistes en étaient à bombarder la pauvre petite ville, qui faisait bonne contenance, le commandant en chef de l'armée espagnole, le général Laserna, qui était en ce moment sur l'Èbre, menaçant toujours la Navarre, a fait un mouvement sur Santander. Il a embarqué 15,000 ou 18,000 hommes, qui sont allés toucher terre à Saint-Sébastien. Ces troupes, vivement conduites par le général Loma et par le général Laserna lui-même, se sont portées contre les carlistes; elles les ont culbutés, mis en déroute, et elles ont délivré Irun. En dépit de quelques excès commis par des détachemens isolés, le succès était complet. Les carlistes, battus et démoralisés, étaient obligés de se replier dans les montagnes, et même ils avaient été un instant sur le point d'être coupés. Dans tous les cas, ils se sentaient désormais très menacés, d'autant plus qu'ils avaient à faire face tout à la fois sur l'Èbre et sur les Pyrénées. C'était leur crainte. On pouvait croire en effet que l'armée espagnole, transportée dans le Guipuzcoa, n'allait pas se contenter de cette première victoire, qu'elle opérerait sur la frontière. C'est précisément ici au contraire qu'éclate le coup de théâtre le plus imprévu. A peine victorieux à Irun, le général Laserna reçoit subitement de Madrid l'ordre de rembarquer ses troupes et de regagner par Santander les bords de l'Èbre. C'est ce qui a été fait, non sans peine, non sans accidens, par une grosse mer, et pendant ce temps les carlistes, reprenant courage, sont revenus; ils ont assailli de nouveau les positions autour d'Irun, et ils bataillent tous les jours.

Évidemment ce n'est pas une brillante campagne, et ce n'est pas ainsi qu'on aura de sitôt raison des carlistes. Comment expliquer le brusque rappel d'une armée qui venait de débiter par une victoire? Voilà le mystère. On est allé jusqu'à dire qu'il y avait quelque motif politique caché, que le général Serrano ne se souciait pas de voir le général Laserna obtenir trop de succès, en finir peut-être avec cette ruineuse guerre civile; mais ce n'est là vraisemblablement qu'un bruit de Ma-

drid ou du camp espagnol. Il est bien clair que dans sa position le général Serrano aurait de plus grandes chances de pouvoir, s'il se présentait au pays après avoir réussi à dompter par lui-même ou par d'autres l'insurrection carliste. Le général Serrano doit avoir de meilleures raisons qu'il ne dit pas et qui expliqueraient sans doute d'une façon un peu moins compromettante ce décousu d'opérations militaires. Il serait pourtant assez curieux maintenant de voir le gouvernement de Madrid accuser encore la France de négligence ou de connivence avec les carlistes, après avoir lui-même rappelé l'armée qu'il avait envoyée à Irun. S'il est si facile de garder la frontière, de fermer toutes les issues, d'intercepter les communications des carlistes, pourquoi l'armée espagnole ne s'est-elle pas chargée de ce soin? Que n'est-elle restée dans ces parages pour faire la police que les agens espagnols trouvent si mal faite par les autorités françaises? Le cabinet de Madrid en a jugé autrement, et par le fait il a lui-même préparé la meilleure réponse qu'on puisse adresser aux dépêches de M. le marquis de La Vega y Armijo.

Au fond, le gouvernement espagnol n'a pas plus à triompher de ses campagnes diplomatiques que de ses campagnes militaires, et il est peut-être déjà prudemment revenu de ses préventions contre la France. Autour de lui, quelques journaux mal inspirés peuvent se livrer à cette ridicule et triste guerre contre la France, et continuer à brûler leur poudre contre M. le préfet des Basses-Pyrénées ou contre nos commissaires de police. Le général Serrano et son ministre des affaires étrangères, M. Ulloa, ne s'y méprennent pas. M. de Chaudordy, par sa bonne attitude à Madrid, a dû contribuer à remettre la paix dans ces esprits agités; le sentiment de la réalité a fait le reste.

Le gouvernement de Madrid a eu un moment la tête un peu montée par les encouragemens de l'Allemagne, par la galanterie avec laquelle M. de Bismarck l'a introduit parmi les puissances européennes. Peut-être y a-t-il eu des illusions de part et d'autre. Madrid ne pouvait guère tenir ce qu'il promettait, ce qu'on espérait à Berlin, et à Berlin on ne songeait guère sans doute à des interventions plus actives sur lesquelles Madrid se figurait pouvoir compter. Les événemens n'ont pas répondu à ces beaux calculs, et s'il y a aujourd'hui à Berlin un peu d'ironie ou de distraction pour tout ce qui se passe au-delà des Pyrénées, il n'est point impossible qu'il n'y ait de la déception et du mécontentement à Madrid. Au lieu de perdre son temps et ses peines dans ces étranges combinaisons ou dans toutes les intrigues ministérielles qui s'agitent autour du général Serrano, le gouvernement espagnol ferait beaucoup mieux de s'en tenir à une politique infiniment plus simple et plus profitable. Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de s'occuper de ses intérêts les plus immédiats, de la guerre contre les carlistes, de la réorganisation du pays, de la sûreté intérieure; c'est de ne pas rester exposé, pendant qu'il rédige des dépêches contre la police des autres, à

voir un des plus beaux tableaux de Murillo, le *Saint Antoine de Padoue*, dérobé par des voleurs en pleine cathédrale de Séville! La plus sérieuse preuve de sagesse et de prévoyance qu'il puisse donner surtout, c'est de comprendre qu'au lieu de blesser gratuitement la France, au lieu de lui susciter des ennuis peu sérieux, mais toujours agaçans, il doit voir en elle, au milieu de ses embarras, son alliée la plus naturelle, la plus précieuse, parce qu'elle est la plus sincère et la plus désintéressée.

Les révolutions ont leurs suites inévitables et quelquefois leurs retours imprévus. Les États-Unis en sont la preuve aujourd'hui. Le parti républicain, que la guerre de la sécession avait laissé maître absolu du pouvoir et de la direction des affaires, vient d'essuyer la plus insigne défaite dans les élections qui viennent d'avoir lieu. Le parti démocrate, si longtemps abattu, mais non découragé, a fini au contraire par retrouver une victoire presque inattendue. Il rentre au congrès avec des forces nouvelles et une prépondérance marquée. A quoi tiennent ces reviremens? Ils sont sans doute la suite de bien des circonstances, de bien des faits qui ont mis des années à produire leurs conséquences, et qui ont eu pour dernier résultat ce récent et singulier scrutin.

La vérité est qu'après sa victoire sur les sécessionnistes, le nord a traité les états du sud à peu près en pays conquis. Il a jeté dans ces états déjà désolés par la guerre, appauvris par une émancipation subite des esclaves, tous les aventuriers qui se sont abattus sur cette proie, ont fait leur fortune, se sont emparés de toutes les positions en exploitant habilement les intérêts et les passions des nègres brusquement appelés à la pleine jouissance de tous les droits de la vie publique. Il en est résulté par degrés un état des plus violens qui s'est traduit depuis quelque temps par des luttes acharnées, par des résistances organisées des blancs, même par des scènes sanglantes dans la Caroline, dans la Louisiane, — et qui a fini par aboutir à une réaction dont les élections dernières sont l'expression. Les républicains du nord ont eu le tort de trop couvrir de leur protection tous les excès commis dans le sud, parce qu'ils croyaient voir toujours s'agiter l'esprit sécessionniste, et en définitive ils n'ont fait que servir la cause du parti démocrate qui se relève aujourd'hui. D'un autre côté, le parti républicain lui-même n'est point sans être travaillé par bien des divisions, et une circonstance récente est venue peut-être aggraver ces divisions. Le général Grant a été élu déjà deux fois président, et, bien que l'époque de la future élection soit encore assez éloignée, les amis du président, s'exagérant peut-être sa popularité, ont parlé de lui préparer une troisième candidature à laquelle il semblerait se prêter assez volontiers. Le général Grant est sans doute dans une position éminente, il n'a pas perdu son prestige dans le pays; mais son gouvernement n'est rien moins que populaire, et le parti républicain est loin de lui être acquis tout entier. La menace d'une troisième candidature présidentielle pour

le général Grant a notablement indisposé une fraction considérable des républicains, et n'a fait qu'ajouter aux divisions du parti en présence des dernières élections législatives. Les circonstances se sont trouvées plus favorables pour le parti démocrate, qui en a profité, et de là sans doute cette victoire de scrutin qui, à huit ans d'intervalle, suit une si profonde défaite.

Maintenant les démocrates seront-ils assez habiles pour être modérés, pour ne point abuser de leur succès? Le parti républicain de son côté ne va-t-il pas se remettre à l'œuvre, se réorganiser, se remettre en mesure de reprendre l'ascendant en renonçant à des théories excessives qui l'ont compromis, en réagissant contre les corruptions dont on accuse l'administration? C'est une phase nouvelle qui commence dans ces luttes américaines où les partis se disputent la prépondérance, mais où les institutions libres restent toujours dans leur intégrité, dans leur énergique et salutaire puissance.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES ÉTUDES D'HISTOIRE DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE.

La *Bibliotheca græca mediæ ævi* de M. Constantin Sathas.

Les Grecs répondent enfin à un vœu que nous formions depuis longtemps : ils commencent à publier les documens qui intéressent l'histoire de leur propre pays. Il n'est pas de peuple en Europe chez lequel le goût de la lecture soit plus répandu que chez les Hellènes; la presse périodique a pris chez eux de tels développemens que beaucoup de villes secondaires ont leurs journaux. En même temps il s'imprime chaque mois, non-seulement à Athènes, mais à Constantinople, à Smyrne, à Salonique, à Braïla, des recueils littéraires. Cette grande activité a été favorisée dans ces derniers temps par de nombreuses sociétés créées sous le nom de *sylogues* pour le progrès de l'éducation, sociétés qui presque toutes ont déjà pu réunir des sommes considérables. L'instruction primaire et l'habitude d'écrire sont générales chez les Grecs du royaume comme chez ceux de la Turquie. Malheureusement ces journaux, ces recueils, voire les livres, restent toujours consacrés ou à des dissertations générales sur la politique, ou à des études qui n'offrent que des résumés imparfaits d'ouvrages parus en Occident. Les théories d'ensemble, toujours dangereuses, surtout chez un peuple qui renaît à la civilisation, et la passion naturelle de bien dire, innée chez des hommes que l'art de parler et l'harmonie des phrases ont toujours séduits, compromettent souvent cette activité intellectuelle.

Tous ceux qui connaissent les Grecs et qui rendent justice à leurs rares qualités, leur ont demandé de s'occuper de questions de faits plutôt que de systèmes et d'hypothèses; nous ne saurions trop leur répéter quels beaux sujets de recherches leur offrent leur pays et leur histoire. Ces sujets doivent être traités par eux; la Grèce et l'Europe y gagneraient également. L'habitude des enquêtes positives donnerait à l'hellénisme une maturité qui lui manque, corrigerait les défauts trop naturels à ces amateurs de discours; elle leur montrerait ce qu'est la réalité; elle leur ferait connaître leur pays qu'ils ignorent, leur passé dont ils ne considèrent que les côtés héroïques. Nous n'avons pas pour la Grèce de bonnes études sur l'agriculture, le commerce, la vie des campagnes: c'est aux Grecs de nous les donner; ils y trouveront les plus sûrs moyens de tirer de leur sol toutes les richesses qu'il peut produire. La langue grecque moderne, jusqu'à ces dernières années, n'avait fait chez les Hellènes l'objet d'aucun travail sérieux. M. Mavrophidis, le premier, a publié un essai historique sur ce sujet, ouvrage qui n'intéresse pas moins la philologie générale que l'hellénisme, mais qui doit être repris et complété. Les traditions modernes qui conservent des restes si nombreux du passé ont un grand prix pour nous depuis que l'école de M. Max Müller a montré la philosophie de ces études. L'étranger est mal préparé à ces recherches: pour les Grecs, elles sont faciles; cependant nous ne voyons pas qu'ils s'y appliquent. Les chants populaires ont presque tous été recueillis par des voyageurs qui dans cette tâche étaient exposés à toute sorte d'incertitudes et même de contre-sens. Le droit byzantin et les rites de l'église orthodoxe sont mieux connus des savans occidentaux que des Hellènes; les Grecs seuls pourraient, en de pareils sujets, arriver à la perfection.

On oublie souvent à quel point le grec moderne ressemble à la langue ancienne. L'idiome parlé aujourd'hui n'est qu'une altération des formes classiques. Tout Hellène qui en a la volonté comprend en quelques mois Xénophon, Hérodote, et en général les prosateurs. Pour les poètes, il faut plus d'études; mais ce travail est incomparablement moins long que celui qui est imposé dans le même dessein au Français ou à l'Allemand qui possède les plus heureuses facultés philologiques. Il est beaucoup de jeunes Athéniennes qui lisent sans peine Homère ou Sophocle. L'obstacle de la langue, si sérieux dans tous les travaux relatifs à la Grèce ancienne, n'existe pas pour les Hellènes. Ce sont là des conditions privilégiées dont nous demandons qu'ils fassent leur profit. Qu'ils ne se plaignent pas de ce qui leur manque; qu'ils tirent tout le parti possible des avantages que leur ont assurés les circonstances; ils y gagneront par l'estime et la reconnaissance que l'Europe leur devra; peut-être ne sauraient-ils rien faire qui serve mieux les intérêts de leur patriotisme, les projets de leur politique.

Depuis longtemps les Grecs auraient dû publier les manuscrits iné-

dits que renferment encore leurs bibliothèques. C'est à peine s'ils l'ont essayé. Il faut savoir gré à M. Sathas de l'exemple qu'il donne, de la tâche qu'il s'est imposée. On sait qu'il existe deux grands recueils des historiens byzantins, celui de Paris, qui date du xvii^e siècle, et l'édition plus récente de Bonn. Ces collections ne sont pas complètes; de plus elles s'arrêtent à l'année 1453. M. Sathas, sous le titre de *Bibliotheca græca mediæ ævi*, se propose de réunir tous les documens d'histoire encore inconnus qui intéressent l'empire byzantin et la race hellénique. Les bibliothèques d'Orient, celles de Paris, de Londres, de Venise, ont été mises à contribution pour cette œuvre, dont quatre volumes ont déjà paru et qui en comprendra encore un grand nombre d'autres, sans qu'il soit facile de fixer des bornes à des recherches qui s'étendent chaque jour par le fait de nouvelles découvertes. Des Grecs généreux, parmi lesquels il faut citer M. George Mavrocordato, ont voulu contribuer à cette publication en donnant à l'auteur les premiers fonds nécessaires. Le gouvernement d'Athènes a consacré un crédit à une œuvre qu'il considère à juste titre comme nationale.

Les quatre volumes aujourd'hui parus ont des titres qui en indiquent le sujet : *Anecdota byzantina*, *Chroniques grecques du royaume de Chypre*, *Relations relatives à l'histoire des Grecs sous la domination ottomane*, *Michel Pselhus, un siècle de l'histoire byzantine*. Cet ensemble est déjà considérable; il mérite d'autant plus notre attention que les recueils de ce genre sont moins nombreux, que le zèle nécessaire pour les entreprendre se rencontre plus rarement. En dehors en effet de la *Byzantine* de Bonn, que trouverions-nous dans cet ordre depuis un demi-siècle qui ait vraiment contribué au progrès de la science? On connaît l'œuvre du cardinal Mai, en particulier sa *Magna Collectio Vaticana* et le *Spicilegium romanum*, celle du cardinal Pitra, les *Anecdota* de Bekker, de Bachmann, de Boissonade, de Cramer. Si on tient compte de l'époque encore récente où M. Sathas, qui est très jeune, a commencé cette bibliothèque, de la rapidité avec laquelle il la conduit, on peut être sûr que son entreprise sera une des plus vastes qui aient été tentées. Les textes sont publiés avec sûreté, accompagnés de commentaires où les faits précis abondent. Quelques critiques de détail ont été adressées aux deux premiers volumes. Le quatrième, qui paraît aujourd'hui, prouve que l'auteur a tenu compte de ces remarques.

Le tome premier ne contient pas de grande chronique suivie, mais des morceaux en général peu étendus et qui se rapportent à des sujets variés. Il s'ouvre par l'acte de constitution d'un monastère que fonda à Rodosto, sur la Propontide, Michel Attaliote, l'historien même que M. Brunet de Presle a édité pour la première fois dans la bibliothèque de Bonn. Ce document résume la vie monastique du xi^e siècle en Orient (1077). Il contient le catalogue descriptif des objets précieux conservés dans le trésor de l'église. Les inventaires de ce genre ont rendu les

plus grands services à l'histoire de l'art pour notre moyen âge; ils ne sont pas moins utiles pour l'Orient, qui nous en conserve si peu d'exemples. Viennent ensuite sept discours d'un autre historien, Nicetas Choniata, sur la politique de son temps, qui est le xiii^e siècle, l'époque d'Isaac l'Ange, d'Alexis Comnène II et de Théodore Lascaris. Le volume se termine par l'éloge de Nicée, de Siméon Métochite, discours qui décrit une ville byzantine au xiv^e siècle, et par le récit de l'ambassade du même personnage près du czar de Servie en 1298. A ces documens, l'auteur ajoute la transcription d'anciens catalogues des bibliothèques du mont Athos et de l'église du Saint-Sépulcre à Constantinople. L'érudition trouve beaucoup à recueillir dans ces pages; l'histoire n'y est pas moins intéressée par la vérité des peintures et des traits de mœurs. C'est la société des Byzantins et le monde barbare qui revivent devant nous. On sait quelles richesses de couleur fournissent de semblables récits à un écrivain qui sait lire les vieux documens et ranimer le passé.

Nous possédons une foule de chroniques sur l'histoire du royaume français de Chypre, la dynastie des Lusignan (1192-1489) et la domination vénitienne. Le tome II de M. Sathas donne non plus les récits des Occidentaux, mais ceux des Grecs. Le peuple vaincu a le droit de faire entendre son témoignage dans sa propre cause. Le récit de Léontios Machéras va jusqu'à l'année 1458, celui de Bustrone, Français d'origine, devenu Grec de langue et de cœur, jusqu'à l'année 1501. Les deux auteurs ont vécu à la cour et dans les archives; mêlés aux affaires comme conseillers des princes, ils écrivent sur des pièces officielles, mais n'oublent jamais qu'ils doivent défendre la nation soumise. Ces raisons suffiraient à expliquer la réelle valeur de leurs ouvrages.

Le troisième volume, où les chapitres présentent une grande diversité, pourrait, semble-t-il, être intitulé *Documens pour servir à l'histoire du patriarcat de Constantinople depuis la conquête ottomane*. Quant au tome IV, qui contient l'histoire de l'empire byzantin pour une période de cent années (976 à 1077) par un homme qui fut une des gloires de son temps, Michel Psellus, il est trop important pour qu'il soit possible d'en parler en quelques mots. Il exigerait à lui seul une étude étendue. Écrivain et politique, Michel Psellus est une des figures les plus originales du moyen âge hellénique. Il résume en lui les qualités du siècle où il a vécu; dans ce mélange de mérites et d'imperfections, ce qui nous charme surtout, c'est que nous voyons bien à chaque page les formes-très particulières qui font l'originalité du caractère grec et le distinguent de tous les autres.

Les volumes qui vont suivre contiendront entre autres textes la correspondance administrative et diplomatique de Michel Psellus, les documens grecs relatifs à l'histoire d'Athènes au moyen âge, une collection des voyageurs grecs. On voit quelle est l'activité de M. Sathas. Avant de commencer sa bibliothèque, il avait déjà donné au public six ou sept

ouvrages consacrés à des manuscrits inédits, en particulier le poème de Coronaios de Zante, qui en racontant l'histoire d'un célèbre armatole du xvi^e siècle au service de Venise, Mercure Bouas, nous fait connaître la vie et les mœurs des soldats albanais et hellènes qui tinrent une place importante à cette époque dans les armées d'Italie, de France et d'Angleterre. M. Sathas avait publié aussi la bibliographie la plus complète que nous possédions des Grecs qui ont écrit depuis la chute de Constantinople jusqu'à la guerre de l'indépendance. Ce sont là des travaux excellents qui s'adressent à l'Europe aussi bien qu'à la Grèce. Si nous les signalons, c'est bien moins pour rendre justice à un auteur qui mérite tant d'éloges que pour insister auprès de ses compatriotes sur la nécessité d'imiter cet exemple. Plus le nombre des Grecs qui prendront rang dans la science sera grand, plus la cause qui leur est chère gagnera de partisans dans la diplomatie européenne. L'estime que nous portons à ce peuple s'augmentera en proportion des services que ses savans rendront à la haute culture intellectuelle. La Grèce dans cet ordre peut beaucoup pour elle et pour nous, pour elle-même surtout. Ceux qui ont à cœur ses destinées ne sauraient mieux lui prouver leur philhellénisme qu'en lui rappelant sans cesse les belles tâches qu'elle doit entreprendre, l'honneur qu'elle peut acquérir, la place qu'il lui est facile de s'assurer dans la science contemporaine.

ALBERT DUMONT.

Lecture sopra la Mitologia vedica, fatte dal prof. Angelo de Gubernatis all' Istituto di studii superiori di Firenze; Firenze 1874.

Les adeptes du « mythe solaire » se rappellent encore avec une indignation rétrospective la spirituelle plaisanterie commise, il y a quelque vingt ans, par Guillaume Wackernagel, qui parodia les interprétations allégoriques de la nouvelle école dans un écrit intitulé *les petits Chiens de Bretzwil et de Bretten, essai de mythologie comparée*. On dit à Bâle de quelqu'un qui arrive trop tard : il est comme le chien de Bretzwil. Le chien de Bretten nourrissait son maître infirme de saucisses qu'il dérobaux aux étalages des charcutiers ; mais un jour il est pris en flagrant délit, le charcutier volé lui coupe la queue et la lui met dans la gueule ; le pauvre chien la rapporte à son maître, se couche et meurt. Entre ces deux chiens légendaires, il n'y a, dit Wackernagel, en apparence aucun rapport, et il semble impossible de les identifier tant qu'on reste sur le terrain historique ; mais, dès qu'on s'élève dans les régions supérieures du mythe symbolique, on ne tarde pas à découvrir l'idée qui se cache sous ces deux traditions populaires et qui les ramène à une origine commune. Le chien en effet est le messager de la mort, comme on peut le conclure de certaines indications des mythologies grecque et scandinave, et en partant de cette donnée le savant professeur de Bâle

démontre à grands coups de citations que les deux légendes ne sont que des *avatars* d'un mythe antique. Cette plaisanterie, comme cette autre qui fait de l'empereur Napoléon un personnage fabuleux, un « héros solaire, » ne prouve qu'une chose, c'est que l'érudition sans critique aboutit, pour la mythologie aussi bien que pour l'ethnologie ou la philologie, à des assimilations absurdes; mais ce serait méconnaître les conquêtes les plus sérieuses de la science moderne que de rejeter les principes mêmes sur lesquels repose la méthode de la mythologie comparée. Il est bien avéré aujourd'hui que les mythes des peuples de race indo-européenne ont un point de départ commun, ainsi que leurs langues; ils sont sortis d'un naturalisme enfantin qui attribuait une âme et une volonté aux astres du jour et de la nuit, aux phénomènes météorologiques tels que la lumière, les ténèbres, l'aurore, les crépuscules, la nue, l'orage, la pluie, le vent. Les puissances de la nature, l'imagination des premiers hommes les concevait comme des êtres vivans, sous des formes tantôt humaines, tantôt animales. Nous en avons la preuve dans les hymnes du *Rigveda*, où les divinités sont à chaque instant confondues avec l'expression pure et simple des météores célestes. La première phase de l'évolution historique du mythe est donc une image; puis cette image prend corps, se personnalise sous la figure mobile d'un héros; enfin le héros s'idéalise et se dissout, pour ainsi dire, dans une divinité. C'est, après la phase humaine, la phase métaphysique; mais le dieu n'est surhumain que dans sa céleste demeure; dès qu'il redescend sur la terre, il se manifeste sous quelque brutale incarnation ou revêt la figure d'une idole.

C'est d'après ces idées que M. Angelo de Gubernatis a tenté d'exposer l'évolution de la mythologie védique dans son cours de *Placitum* des hautes études à Florence. Nommé en 1863, à vingt-trois ans, professeur de sanscrit à cette école nouvellement créée, M. de Gubernatis n'a pas cessé depuis de se livrer avec ardeur aux recherches de la mythologie comparée, et de nombreux ouvrages, parmi lesquels il nous suffira de citer les *Sources védiques de l'épopée* (1867), les *Études sur l'épopée indienne* (1868), la *Mythologie zoologique* (1872), qui a été publiée d'abord en anglais, puis traduite en allemand et en français, témoignent abondamment du succès avec lequel le jeune professeur cultive cette branche si difficile de la science. Dans ses *Lectures sur la mythologie védique*, qu'il vient de réunir en volume, M. de Gubernatis a essayé pour la première fois de coordonner d'une manière méthodique les matériaux bigarrés qui composent la vaste mosaïque des mythes indiens, en consacrant un chapitre séparé à chacune des principales divinités de l'Olympe des Védas.

Le premier des dieux, c'est le ciel, et son nom est *Dyo*. En le considérant sous ses aspects variés, l'imagination des hommes en dérive les divinités multiples qui représentent les divers phénomènes aériens. Ces

divinités prennent corps et s'individualisent pour ainsi dire, les conceptions mythiques, nées des images auxquelles a recours le langage, se développent et se transforment en même temps que la langue parlée. Vers la fin de la période védique commencent à se dessiner déjà les théogonies et les cosmogonies dont la floraison remplit la période brahmanique, à laquelle succède plus tard celle du bouddhisme. Dans la littérature védique elle-même, on distingue sans peine plusieurs couches mythologiques superposées qui correspondent à des phases diverses, bien qu'il ne soit pas toujours aisé de les séparer nettement. Parmi les hymnes des Védas, les uns n'expriment que l'enthousiasme ou la terreur qu'inspirent les puissances tantôt bienfaisantes, tantôt destructives et redoutables de la nature; dans d'autres, ces puissances sont devenues des héros qui soutiennent des combats et qui obéissent à des passions humaines. Puis les divinités apparaissent comme des abstractions sublimes, ou bien elles descendent sur la terre et sont vénérées sous une figure matérielle. Toutes ces phases se reconnaissent dans les monumens de l'âge védique.

Ces transformations graduelles ne s'opèrent pas sans une certaine confusion, et l'exégèse des Védas devient épineuse par les contradictions que l'on rencontre à chaque pas dans les rapports de parenté et de filiation des diverses divinités de cet olympe populeux. On comprend aisément qu'à l'origine ces rapports n'étaient guère réglés que par les caprices de l'inspiration des poètes sacrés, qui établissaient des rapprochemens plus ou moins fantaisistes entre les phénomènes qu'ils personnifiaient sous des noms divins. C'est ainsi que l'on voit par exemple le ciel, Dyo, uni comme époux à Prithivi, la *Large*, c'est-à-dire la terre ou bien la nue céleste; en cette qualité, on le nomme *Dyo Parganya*, le dieu du tonnerre et de la pluie. Puis le même couple semble aussi représenter le jour et la nuit, et on l'invoque sous le nom de *Devaputre*, qui signifie auteurs des dieux. Parfois encore le dieu Parganya est le fils du ciel. Enfin le ciel lumineux et le ciel nocturne se confondent dans un seul être suprême, Indra, qui porte le nom de *Divaspati*, maître du ciel, qui est célébré dans les hymnes comme père de Dyo et de Prithivi, mais qui s'appelle aussi au féminin *Aditi*, la voûte infinie, mère des dieux. On voit qu'il est presque impossible de séparer nettement ces conceptions mystiques aux formes vagues et mobiles, dont les contours changeans échappent à toute délimitation précise.

Des filles du ciel, la plus belle est l'Aurore, et les hymnes qui lui sont consacrés comptent parmi les plus poétiques que nous aient laissés nos aïeux aryens. On l'y trouve d'abord considérée comme le splendide phénomène qui frappe l'imagination, et gratifiée d'une foule d'épithètes qui rappellent les impressions qu'elle provoque : parmi ces épithètes, on en remarque plusieurs qui signifient l'*agile*, la *mobile*, celle qui *mar-*
che, et comme les mêmes mots étaient employés pour désigner la vache

et le cheval, par une équivoque que l'on rencontre souvent à la naissance des mythes, l'Aurore se trouve d'abord assimilée à un troupeau de vaches rousses, à une belle jument, puis personnifiée comme pastourelle, ou debout sur son char attelé de chevaux rapides; d'autres fois elle est représentée comme une jeune ballerine qui se découvre le sein en souriant et qui conduit le chœur des agiles danseuses. Si nous cherchons sa parenté dans l'olympé védique, nous la trouvons tantôt fille du ciel, tantôt fille du soleil, puis encore sœur, épouse, mère du soleil. Enfin elle nous apparaît comme une fée malfaisante et superbe que le dieu Indra chasse de son char en la foudroyant. Sous les traits de l'Aurore védique, on voit déjà se dessiner vaguement les figures de la Vénus et de la Minerve des Grecs.

Un seul exemple de ce genre suffit pour faire entrevoir la complication pleine d'énigmes de ces mythes en voie de formation, dont les perpétuelles métamorphoses et l'incessante mobilité finissent par fatiguer l'esprit qui s'efforce d'en démêler les fils enchevêtrés. Pour un seul dieu, — le soleil, Sourya, — la langue sanscrite n'a pas moins de mille noms, qui sont énumérés dans un catalogue spécial; le dieu Vishnou en a reçu autant. Une pareille richesse est une source de confusion, car une foule de mythes n'ont d'autre origine qu'un jeu de mots, une équivoque du langage; l'ignorance et parfois aussi la malice ont ainsi greffé sur la fable primitive des variantes et des amplifications sans nombre. Le mérite de M. de Gubernatis, c'est d'avoir réussi à introduire dans ce chaos un certain ordre en groupant les mythes autour d'une série de phénomènes naturels qui en sont, pour ainsi dire, la base, et en nous faisant suivre pas à pas le développement de chaque conception mythique à travers la phase héroïque et la phase métaphysique ou divine. Il appuie toutes ses déductions sur les textes mêmes des hymnes védiques, qui sont cités à chaque page; on s'assure ainsi que les obscurités et les contradictions où l'interprétation des mythes védiques est forcée de se débattre sont inhérentes à la nature même de ces conceptions, et qu'il faudra renoncer à l'espoir d'y découvrir une théogonie systématique et complète. S'il est permis d'admirer la sagacité de ceux qui parviennent à débrouiller ces filiations de mythes et à en expliquer les croisements, on ne peut d'un autre côté s'empêcher de constater que cette lutte contre le vague et l'insaisissable, où il faut prendre corps à corps le brouillard, cette marche sur un sol fuyant qui se dérobe sans cesse sous vos pieds, a quelque chose d'énervant et de décourageant.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MISS ROVEL

TROISIÈME PARTIE (1).

VI.

Meg avait choisi avec soin le logement qu'elle destinait à son tuteur; il était situé sur le quai, dans le voisinage du *palazzo* qu'habitait lady Rovel. Les fenêtres s'ouvraient au midi, le balcon avait vue sur l'Arno et sur les collines qui l'entourent d'une onduleuse et verdoyante ceinture. Si agréable que fût ce logement, Raymond s'y installa sans plaisir; il n'était pas en disposition de rien admirer. Il ne pouvait se pardonner de s'être pris comme un sot au piège qu'on avait tendu à sa pitié; il était frappé du changement qui s'était fait en Meg et qui répondait si peu à celui qu'il attendait, très affecté de la vive impréssion qu'il en avait ressentie, un peu chagrin de n'avoir pas su mieux la cacher, enfin fort empêché du rôle de tuteur dont il s'était laissé affubler et qu'il hésitait à prendre au sérieux. Partagé entre le dépit et une vague inquiétude, peu s'en fallut qu'il ne repartît sur-le-champ pour Genève. Toutefois, quand ses pensées se furent rassises, il jugea que, puisque le vin était tiré, il fallait le boire. Ses appréhensions lui paraissant peu fondées, il traversa l'Arno, sortit par la *Porta Romana*, et, tournant à droite, il suivit un étroit chemin grim pant, bordé de hautes murailles, où sont pratiquées de place en place des ouvertures qui ménagent des surprises aux passans.

Trois heures allaient sonner quand il atteignit le sommet du mont Oliveto et la petite chapelle où Meg lui avait donné rendez-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1^{er} décembre.

vous. Il alluma un cigare, s'assit sur le revers d'un fossé qui sentait la violette, au pied d'une haie qui bourgeonnait. En face de lui se déployait un verger d'oliviers tapissé d'herbe fraîche, parsemé d'anémones et de jonquilles sauvages; par-delà, il entrevoyait la riante campagne où se déroule l'Arno. Il était depuis dix minutes à son poste, contemplant tour à tour les oliviers, les ondulations du terrain couronnées de villas, d'églises et de couvens, l'Apennin d'un gris cendré, et de gros nuages blancs teintés de roux, lorsqu'apparut un très beau cavalier monté sur un très beau cheval. Bien découplé, la taille haute et dégagée, le visage fier, le nez au vent, il portait une fine moustache retroussée, un camélia blanc à sa boutonnière, un grain de folie dans ses yeux et je ne sais quel projet dans sa tête. Ayant jeté un regard sur le fossé, il fronça légèrement le sourcil; il semblait que Raymond ne fût pas entré dans son calcul et qu'il eût compté sans son hôte. Il ne laissa pas de pousser droit à lui, le salua courtoisement, le pria de lui faire la grâce d'un peu de feu. Raymond se leva, lui présenta son cigare; le beau jeune homme alluma le sien, remercia, salua de nouveau; mais il manifesta quelque déplaisir en voyant Raymond se rasseoir.

— Vous êtes étranger? lui demanda-t-il avec une affabilité de commande.

— Oui, monsieur.

— Êtes-vous arrivé depuis longtemps à Florence?

— Depuis ce matin.

— Est-ce la première fois que vous y venez?

— La seconde, et je ne connaissais pas encore le mont Oliveto.

— L'endroit est joli, reprit le cavalier. Cependant, si vous retourniez sur vos pas, en tirant à gauche, vous trouveriez ici près, à Bello Sguardo, un point de vue bien supérieur à celui-ci. Par une encoche que la nature tailla entre deux collines, vous verriez Florence tout entière, Fiesole et sa montagne. C'est un coup d'œil que je ne saurais trop vous recommander.

Il lui en détailla les merveilles avec tant de chaleur et d'insistance que Raymond finit par se demander si le beau jeune homme ne se proposait pas de l'éloigner. L'idée lui vint qu'il avait aperçu Meg se dirigeant vers la chapelle, qu'il avait gagné les devans, qu'il l'attendait, et qu'il éprouvait quelque contrariété de trouver la place occupée. Peut-être Raymond ne se trompait-il pas dans sa conjecture. S'étant levé de nouveau, il vit le front du cavalier s'éclaircir, son regard l'encourageait à se mettre en route; tout à coup il l'entendit s'écrier: — En vérité, monsieur, vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance. Si vous allez à Bello Sguardo, vous rencontrerez en chemin ce que Florence possède de plus beau.

Et du doigt il lui montrait miss Rovel qui, vêtue d'une robe couleur noisette et accompagnée de sa fidèle Paméla, venait d'arriver au sommet de la colline dans un *gig* qu'elle conduisait elle-même. Elle s'assura que Raymond était là. Le voyant engagé dans un entretien, elle fit halte et affecta d'examiner le paysage en attendant avec impatience le départ du fâcheux.

— En effet; la personne que vous admirez n'est pas mal, dit Raymond au cavalier, que sa froideur indigna.

— Ouvrez bien les yeux en passant près d'elle, lui répondit-il, et vous trouverez peut-être quelque chose à ajouter à votre éloge. Depuis deux mois, elle occupe de sa beauté la ville et les faubourgs. Ses yeux noirs ont allumé plus d'un incendie; on l'admire, on la désire, mais on n'ose pas trop lui en parler.

— Pourquoi cela? demanda Raymond.

— Parce qu'elle est Anglaise et qu'elle entend qu'on l'épouse.

— Le malheur serait-il si grand?

— Il est dans la nature de l'homme d'aimer à conserver son bien, répliqua-t-il d'un ton sardonique, et certains trésors sont d'une garde difficile; ils conspirent avec les voleurs. La personne dont nous parlons apportera, dit-on, à son mari trois cent mille francs de dot; beaucoup de gens estiment que cela ne compense pas suffisamment trois cent mille inquiétudes.

— Elle est donc si inquiétante?

— Ceux qui la connaissent le mieux soutiennent qu'elle a deux âmes, l'une blonde comme ses cheveux, l'autre noire comme ses yeux, et qu'elle n'est encore ni à Dieu ni au diable. Je parierais volontiers pour le diable. Adieu, monsieur, regardez-la bien, elle en vaut la peine.

Raymond le salua et se dirigea vers miss Rovel, qui, le voyant approcher, lui cria d'une voix forte : — Soyez le bienvenu, mon cher tuteur! Vous ai-je fait attendre?

A ces mots, le cavalier ouvrit de grands yeux et se mordit les lèvres, comme pour les punir de leur indiscretion. Il tourna bride aussitôt et s'éloigna en se demandant depuis quand miss Rovel avait un tuteur et en se reprochant d'avoir fait un pas de clerc. Cela lui arrivait quelquefois; si avisé qu'il fût, il avait l'humeur vive, un petit coup de marteau, et partait de la main.

Dès qu'il eut disparu, Meg remit les guides aux mains de Paméla, et, sautant lestement à terre, elle courut à Raymond, qui s'avavançait d'un air assez maussade.

— Bon! s'écria-t-elle en levant les bras au ciel, voilà que d'emblée vous allez me gronder. C'est un sort, je n'y échapperai pas.

— Non, miss Rovel, je ne vous gronderai point, lui répondit-il;

j'ai juré de ne plus vous gronder, je n'aime pas à perdre mon temps. Seulement je regrette que, si vous avez été malade l'automne dernier, vous ne l'ayez pas été plus longtemps.

— Qui vous inspire ce regret charitable?

— A vous entendre, c'est une grande école de sagesse qu'une grande maladie. Je crains que la leçon n'ait été trop courte, que le professeur né vous ait donné trop vite campos.

— En quoi donc, je vous prie, ma conduite manque-t-elle de sagesse?

— En ceci, miss Rovel, qu'au lieu de m'attendre paisiblement dans le salon de votre mère, où nous aurions été fort bien pour causer, il vous a plu de me donner rendez-vous sur une colline qui n'est pas un lieu aussi solitaire que vous pensiez. Il s'y promène de brillans cavaliers qui vous connaissent très bien, et partent d'ici convaincus...

— Qu'ils viennent de découvrir un pot aux roses, interrompt-elle, est-ce ma faute? Pourquoi mon tuteur, qui a de la sagesse comme dix vieillards, n'a-t-il pas des cheveux blancs, la figure de son emploi, une tournure qui écarte les méchans soupçons? Que voulez-vous? il faut bien se servir de ce qu'on a. Eh! que nous importent les réflexions de tous les cavaliers du monde?

— Comment se nomme celui-ci, qui a vraiment fort bonne mine?

— C'est un Sicilien, le prince Natti, ou le beau Sylvio, comme on l'appelle à Florence, un superbe garçon, pas trop fat, un peu braque, un peu cerveau brûlé, le plus effréné joueur de l'Italie, qui a de la veine, bien que l'autre nuit, aux bains de Lucques, il ait perdu cinquante mille francs en deux heures. Depuis quelque temps, il voudrait me persuader qu'il me trouve cent fois plus jolie qu'une roulette. Je n'en crois rien, et je m'en soucie comme de ceci... Et d'une chiquenaude bien appliquée elle envoya se promener un joli scarabée qui s'était posé sur l'une des basques de sa robe. Elle ajouta : — Mais nous musons, mon tuteur, nous baguenaudons, et le temps s'en va.

Elle prit Raymond par la main et l'emmena s'asseoir sur une des marches qui précèdent la façade de la petite chapelle. Lui montrant du bout de son parasol le verger d'oliviers et l'herbe parsemée de jonquilles : — Il faut convenir, dit-elle, que cet endroit prête aux soupçons; il paraît mieux choisi pour dire des folies que pour rendre des comptes à son tuteur.

— Qui ne vous en demande point, lui répondit Raymond; je vous prie de vous en souvenir.

— Oh! ne prenez pas cet air méprisant, répliqua-t-elle en faisant la moue. Vous feignez de ne pas m'aimer; dans le fond, vous me

portez beaucoup d'intérêt et vous serez charmé d'entendre l'histoire de mes chagrins. Promettez-moi de les prendre au sérieux.

— Cela dépend d'eux et de vous. Et d'abord en avez-vous plusieurs ?

— Deux; c'est de quoi tuer une femme.

— Vous n'en mourrez pas. Quel est le premier ?

Elle baissa la tête et répondit tristement : — Le premier, c'est que maman ne m'aime plus.

— Ah! ceci est fâcheux. Pourquoi donc votre mère ne vous aime-t-elle plus ?

— C'est délicat à dire, reprit-elle en froissant entre ses doigts la dentelle de ses manches bouillonnées, et je n'oserais faire cette confession à personne autre que vous. Cette pauvre maman a le cœur bizarre. L'an dernier, pendant ma maladie, elle était au désespoir; elle tremblait pour ma figure. Elle fut bientôt rassurée et m'en témoigna sa joie; à peine étions-nous à Florence, je m'aperçus qu'elle n'était plus tout à fait contente d'être si contente. Je ne sais ce qui m'est arrivé; mais, comme dit Paméla, qui est une personne entendue, je ne suis plus à faire, je me suis faite. Maman est plus belle que moi, je me tue de le lui dire, le malheur est que j'ai dix-sept ans et demi et la beauté du diable; il n'y a pas de remède à cela. Bref, quand nous nous promenons en voiture aux Cascine, on nous regarde beaucoup, et je vois très bien qu'elle se demande si c'est elle ou moi qu'on regarde. Le soir, dans son salon, les yeux et les attentions se partagent, j'en attrape la moitié, elle estime que c'est du bien volé, et je vous jure qu'il me vient en dormant. Quoi que je fasse, elle y trouve toujours à redire. Si je me pare, je suis uné coquette; si je me néglige, j'ai une confiance outreucidante dans mes charmes; suis-je sérieuse, j'ai en tête quelque aventure; suis-je pensive, je m'applique à rêver, et si je ris à pleines dents, c'est que je veux les montrer et que je suis une insolente, et Dieu sait que toute mon insolence consiste à n'avoir pas besoin d'y penser. Tout ceci, du reste, n'est que par boutades; le plus souvent elle a des silences, des froideurs, des mines glacées qui me consternent, — car j'adore cette belle et chère maman, et, quand elle me battrait, je l'adorerais encore.

— Il en résulte qu'elle a hâte de se défaire de vous en vous mariant.

— Vous avez mis le doigt dessus. C'est mon second chagrin.

— Vous ne vous êtes pas encore réconciliée avec le mariage ?

— Avec le mariage peut-être, mais avec le mari!.. J'ai dans la tête un certain particulier qu'on ne trouve ni à Florence, ni ailleurs.

— Un Amadis ?

— Que sais-je ? Le mari dont je rêve serait un homme très romanesque et qui n'en aurait pas l'air, un homme posé, raisonnable, qui pourtant aurait beaucoup de dispositions à être fou, de telle sorte qu'avec sa prétention de mépriser toutes les folies, il serait capable de faire la plus grande de toutes...

— Celle de vous épouser, interrompit Raymond en souriant.

— Cette affaire est encore un peu confuse, reprit-elle, et je n'ai pas encore bien dévidé mon écheveau. Existe-t-il, cet homme ? J'ai lu l'autre jour dans un livre que le monde est joli, et qu'on y découvre ce qu'on cherche.

— Et pendant que vous cherchez, lady Rowel a découvert ?

— Hélas ! le pistolet sur la gorge, elle exige que j'approuve son choix.

Il garda un instant le silence ; puis il lui répondit : — Quoi qu'en disent les livres, on trouve si rarement ce qu'on cherche qu'il faut tâcher d'aimer ce qu'on trouve.

— Ainsi vous me proposez d'épouser ce magot ?

— Pourquoi pas ? Selon qu'il lui plait, le bonheur prend tous les visages.

— Vous n'êtes pas difficile pour le bonheur des autres. Si je vous disais le nom de ce beau prétendant... Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille.

— Je le connais donc ?

— Assurément, et vous savez ce qu'il vaut, surtout ce qu'il pèse ; vous avez eu naguère la curiosité de faire cette expérience, il vous parut léger comme une plume. C'est... Vous donnez votre langue aux chiens ? C'est le marquis de Boisgenêt.

— Le marquis de Boisgenêt ? s'écria Raymond en faisant un haut-le-corps.

— Votre indignation m'enchanté, reprit-elle. J'avais raison de croire que dans le fond vous me mettez à plus haut prix qu'il ne vous plait de le laisser voir.

— Parlons sérieusement, repartit-il ; cet homme peut-il bien avoir l'effronterie...

— Il n'est pas effronté ; il est inflammable et têtu. Mes rigueurs ont exaspéré sa tendresse, et, sa vanité blessée se mettant de la partie, il a juré qu'il viendrait à bout de mes résistances. Il avait rencontré jadis maman je ne sais où ; il l'a revue l'hiver passé en Allemagne, l'a suivie à Lucerne. Il éprouva quelque embarras en y voyant paraître un jour miss Marvellous ; mais ses confusions sont courtes. Il m'entreprit, m'enjôla si bien par ses grimaces de repentir et de contrition qu'il m'arracha la promesse de ne jamais révéler à maman qu'il avait voulu un soir me faire admirer la lune. Pen-

dant quelque temps il n'en fut pas autre chose, jusqu'à ce que, se rallumant de plus belle, il me déclara qu'il était fou de moi, mais cette fois pour le bon motif, car on ne chante pas le même air à miss Marvellous et à miss Rovel. Depuis lors il m'obsède de ses fadeurs, de ses madrigaux, de ses suppliques; il espère que de guerre lasse je finirai par dire oui. En attendant, comme il est fort venimeux, il m'est revenu qu'il allait disant à tout le monde que miss Meg Rovel n'a qu'une chétive dot et point d'espérances, par la raison que son père entend ne rien lui laisser et que sa mère a de belles dents et fera plat net avant de mourir. Le premier point est vrai; mais il sait mieux que personne que le second est faux, que maman est très riche et qu'il y a plus de méthode qu'on ne croit dans sa folie. Il ajoute qu'il faudrait avoir le timbre un peu brouillé pour demander en mariage une évaporée qui a tous les défauts, et la résolution bien arrêtée de faire voir beaucoup de pays à l'homme qui l'épousera. Bref, comme ce grand roi que vous me citiez un jour à l'Ermitage, il crache dans la marmite pour en déguster les autres.

— Le joli petit homme! lui dit Raymond. Et comment s'y est-il pris pour se faire agréer par votre mère?

— Primo il possède trois ou quatre millions, qui ne lui servent qu'à s'asseoir dessus, et M^{me} de Boisgenêt sera une personne bien assise. Secondement... Ah! ceci est encore délicat à dire, il a pour lui d'être vieux et laid, et si je l'épouse, il sera impossible de prétendre que miss Rovel s'est permis de disputer, d'enlever... Décidément je ne trouve pas mes mots, j'y renonce. Enfin il est de tous les mortels le plus officieux, le plus serviable, le plus attentif, le plus empressé. Il est le factotum de maman, fait ses courses, ses commissions, ses emplettes, va chez le gantier, court chez la fleuriste, se charge de purger sa perruche, opération délicate dont il s'acquitte à ravir, promène tous les jours Mirette, sa petite chienne, sans réclamer d'autre récompense que de baiser tendrement son joli museau écrasé, car il a un faible pour les nez camus. Et puis il s'entend en affaires, il est homme d'expédiens, de ressources. Il a conseillé à maman certains placemens avantageux, et l'autre mois, comme elle s'était aperçue qu'elle avait pour deux cent mille francs de dentelles et qu'elle en était fort dégoutée, il est allé de sa personne les vendre à Paris, et lui a rapporté plus de cent mille écus. Convenez que voilà un homme précieux et un gendre fort désirable.

— Sans contredit; nonobstant si vous instruisiez lady Rovel de ce qui s'est passé entre cet homme précieux et votre négresse...

— Ils soutiennent l'un et l'autre, interrompit-elle, qu'il ne s'est rien passé du tout. M. de Boisgenêt m'a juré ses grands dieux que, ma plaisanterie lui ayant paru aussi charmante que cruelle, il avait

fait semblant d'y entrer, et que c'était tout, absolument tout. L'en croira qui pourra; mais j'ai promis le secret, et je ne voudrais pas faire chasser Paméla.

— Vous ne savez pas mépriser, c'est le plus grave de vos défauts, lui dit Raymond avec un grondement de colère. Je croyais que du moins vous saviez vouloir. Votre mère entend-elle user de contrainte pour vous faire épouser M. de Boisgenêt?

— De contrainte, pas précisément; mais ses prières ressemblent beaucoup à des ordres, et je crains par momens de succomber à la tentation.

— Le mot me plait, s'écria-t-il. Si vous êtes tentée, miss Rovel, épousez bien vite ce marquis et ses quatre millions; je suis ravi d'être venu de Genève tout exprès pour être le premier à vous féliciter.

— Je vous adore quand vous vous fâchez, reprit-elle; votre indifférence est ma seule ennemie. Ah! fi donc! vous ne me connaissez pas; ce ne sont pas les millions qui me tentent, et je n'aurai jamais ce genre de dévotion. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'il me semble qu'il y a en moi deux âmes...

— L'une blonde comme vos cheveux, l'autre noire comme vos yeux. Ainsi parlait tout à l'heure le prince Natti.

— Cela est vrai, quoiqu'il le dise, et il en résulte de grandes querelles de ménage. L'une de mes âmes serait ravie de vivre d'eau claire et de pain sec avec son Amadis; mais l'autre me représente que, si j'ai le malheur d'épouser un homme que j'aime, je me croirai tenue de le rendre heureux, de pratiquer saintement toutes les grandes et petites vertus du mariage, de me plonger jusqu'au cou dans le devoir...

— En un mot de mener la vie bête, interrompit Raymond.

— Tandis que si j'épousais un marquis de Boisgenêt, poursuivait-elle, je ne me croirais tenue à rien du tout qu'à m'amuser en me vengeant et à me venger en m'amusant. Il faut avouer que ce serait plus gai.

— Épousez, épousez, vous dis-je, répliqua-t-il sèchement. Il n'y a pas à balancer. Foin de la vie bête!

Elle se pencha vers lui et le regarda d'un air de reproche: — Ah! bien, dit-elle avec emportement, qu'à cela ne tienne! Puisqu'il en est ainsi, puisque vous m'abandonnez lâchement à mes mauvaises pensées, puisque vous refusez de me défendre contre les tentations, puisque après m'avoir enseigné l'astronomie, Corneille et les grands hommes de Plutarque, vous m'encouragez à me donner au diable sous les traits de M. de Boisgenêt, — soit! j'épouserai, et vive la gaité française!

A ces mots, soulevant son ombrelle, elle en frappa un coup si vigoureux sur le degré de pierre où elle était assise, que peu s'en fallut que le manche ne se brisât dans sa main.

Raymond se leva : — Calmez-vous, lui dit-il, on fera ce que vous voudrez. — Et lui offrant son bras pour la reconduire à sa voiture : — Donnez-moi vos ordres; que peut-on faire pour vous servir?

Ses yeux exprimèrent la gratitude, et lui serrant le bout des doigts : — Il faut d'abord, lui répondit-elle, que vous alliez voir maman dès demain, que vous la prêchiez, que vous la rameniez. Tâchez du moins d'obtenir qu'elle m'accorde quelque délai, et qu'elle prenne le temps de changer d'idée. Je serais la plus heureuse fille du monde, si on ne me parlait plus de M. de Boisgenêt. Et puis, si vous voulez mettre le comble à vos bontés, vous m'aideriez à découvrir ce que je cherche dans tout Florence, — un homme qui ressemble un peu à celui que j'ai dans la tête.

Il l'interrompit en lui disant : — Vous m'en demandez trop, ceci dépasse mes pouvoirs et ma compétence, et je ne me charge point de dénicher ce sage, qui serait capable de faire la folie de vous épouser; mais je parlerai à votre mère. Je crains seulement que vous ne vous exagériez un peu l'autorité de mon éloquence.

— Faut-il vous répéter, lui dit-elle, qu'un homme qui est allé à La Mecque obtiendra de maman tout ce qui lui plaira? — Elle ajouta : — A propos, elle donne dans quelques jours un grand bal paré, costumé et masqué. Sûrement elle vous demandera d'y paraître en habit de derviche.

— Bien obligé, lui répondit-il. Elle a négligé d'apprendre à danser à son ours; c'est un peu tard pour recommencer mon éducation, et après-demain je serai parti ou sur mon départ.

Meg remonta dans le cabriolet, reprit les guides des mains de la négresse; puis, avec un sourire de démon : — Adieu, s'écria-t-elle, le plus docte, le plus grave, le plus grondeur, le plus grognon, le plus épineux, le moins commode et le plus charmant des tuteurs! — Et brandissant dans l'air la mèche de son fouet : — Oh! je n'ai plus peur de rien; c'est moi qui tiens le fouet.

Ce disant, elle toucha et partit à fond de train. Raymond l'accompagna quelques instans du regard. Il pensait, je ne sais pourquoi, à la sentinelle qui avait fait un prisonnier. — Amène-le donc, lui crie son caporal. — Je ne peux pas, répond-elle, il ne veut pas me lâcher. — Raymond approfondissait cette comparaison et se promettait qu'avant deux jours son prisonnier l'aurait lâché, quand il vit arriver par une traverse un cavalier caracolant, et le prince Natti, lui ayant tiré son chapeau, lui cria d'un ton gracieux, fourré d'un peu d'ironie : — Je fais souvent des sottises monsieur, mais

rarement deux à la fois; cela m'est arrivé tout à l'heure. Veuillez m'excuser de vous avoir parlé légèrement de votre adorable pupille, et de n'avoir pas deviné tout de suite que je dérangeais un tête-à-tête.

Puis il piqua des deux, comme s'il eût voulu rattraper le cabriolet. Ce n'était point son intention; il désirait seulement le suivre à distance, et il prit ses mesures pour ne le point perdre de vue. Il le vit arriver devant la *Porta Romana*, stationner un instant comme pour tenir conseil, puis, tournant le dos à Florence, s'engager résolument dans la grande route par laquelle on gagne la chartreuse d'Ema, couvent fortifié qui occupe la plate-forme d'une butte rocheuse et commande un paysage d'une grâce un peu sévère.

Le prince Natti s'achemina, lui aussi, vers la chartreuse; il ne tarda pas à revoir la voiture dont les destinées l'intéressaient. Au bout d'une demi-heure, elle quitta la grande route, prit à droite, et s'arrêta au bas du raidillon qui grimpe au couvent. Meg mit pied à terre, et, laissant son équipage à la garde de Paméla, gravit rapidement le sentier, non sans se retourner plus d'une fois pour s'assurer qu'elle n'était guettée par aucun indiscret. Paméla la suivit curieusement des yeux; puis, se rencognant dans la voiture, elle ferma la paupière, mit le temps à profit, sinon pour dormir, du moins pour sommeiller doucement et rêver à son aise de quelque autre marquis de Boisgenêt plus généreux et plus fidèle que celui qu'elle connaissait.

Elle rêvassait depuis quelques minutes quand elle sentit sur ses lèvres un chatouillement qui la réveilla en sursaut. Elle sourit d'un air agréable en se trouvant face à face avec un jeune et fringant cavalier, lequel s'était amusé à la caresser du bout de sa cravache.

— Aimable moricaude, lui dit-il en français, j'en voulais à ton sommeil qui dérobe à ma vue les plus beaux yeux qui aient jamais éclairé l'Afrique.

Paméla avait tiré un double profit de son aventure, heureuse ou malheureuse, avec M. de Boisgenêt, — elle était devenue un peu plus défiante et s'était mise à apprendre les langues, parce qu'il est fort utile de se servir à soi-même de truchement. Elle hochla la tête et répondit avec un sourire modeste :

— Le prince Natti ne fera jamais croire à la pauvre Paméla que c'est en l'honneur de ses beaux yeux que depuis huit jours il s'obstine à nous suivre dans toutes nos promenades.

— Tu es une fille pleine de bon sens, répliqua le prince; mais je te jure que, si je n'étais amoureux à la folie de ta belle maîtresse, c'est à tes pieds que je déposerais mon cœur.

Et tirant de sa bourse dix pièces d'or, qu'il mit moitié dans sa

main droite, moitié dans sa main gauche : — Morigaude, reprit-il, j'ai deux petites questions à te faire. Si tu consens à parler, et si tu es véridique, ma main gauche se chargera de te récompenser de ta première réponse, et ma main droite de la seconde.

Paméla fit un signe de tête qui indiquait un acquiescement absolu au marché qu'on lui proposait et qui était de son goût.

— Fais-moi d'abord la grâce de me dire qui est ce soi-disant tuteur avec qui nous avons si longtemps causé sur le mont Oliveto. Je me défie du personnage; c'est une boutique qui porte une fausse enseigne.

— Vous vous trompez, répondit Paméla. M. Ferray est un vrai tuteur, un monsieur très rébarbatif, très brutal, chez qui milady avait mis mademoiselle en pension. Elle le déteste, ce tuteur, et le traite de vilain pédant. Elle l'a fait venir de Genève pour qu'il dissuade milady de la marier à M. de Boisgenêt. Il est venu de bien mauvaise grâce. C'est un hibou qu'elle renverra dans sa cage dès qu'elle n'aura plus besoin de ses services.

— Ta réponse me ravit, elle vaut son pesant d'or, s'écria le prince; mais voici ma seconde question. Que sommes-nous venues faire en catimini à la Certosa d'Éma?

— Je voudrais le savoir, mais je n'en sais rien.

— Une fille aussi délurée que toi peut-elle rien ignorer?

— Mademoiselle se défie, elle ne me dit que ce qu'il lui plaît.

— Est-ce la première fois que vous venez ici?

— La première.

— Et sous quel prétexte?

— Sous le prétexte que la vue est belle, et qu'après s'être disputée avec son tuteur, mademoiselle éprouvait le besoin de prendre un peu l'air.

— Sans compter que de l'humeur dont nous sommes nous avons toujours adoré les chartreux... *Corpo di Bacco!* Je vais m'assurer moi-même de ce qui en est.

Il retirait déjà son pied droit de l'étrier quand la négresse lui cria : — La voici! — Et de la main elle lui montrait Meg, qui venait de paraître à la porte extérieure du couvent.

— Elle est seule, elle n'enlève aucun chartreux, dit le prince; me voilà tranquille jusqu'à demain. — Et jetant les dix pièces d'or à Paméla : — Je me sauve, gentille brunette; sois-moi fidèle, et si je perds mon procès avec ta maltresse, c'est avec toi que je me consolerais.

Là-dessus, il mit l'éperon au ventre de son cheval, tandis que la négresse, charmée de ce petit entretien, s'occupait à faire disparaître les espèces dans sa poche, et du même coup enfermait dans

son cœur une savoureuse espérance qu'elle devait désormais y bercer soir et matin.

La nuit tombait lorsque le beau Sylvio rentra chez lui. Il dîna solitairement, ou pour mieux dire sans autre compagnie qu'une photographie de Meg, qu'il s'était procurée par l'obligeante entremise de Paméla. Il lui en avait coûté cent écus et quelques fleurettes, car, pour obtenir quoi que ce fût de Paméla, il fallait toujours assaisonner les libéralités d'un peu de sentiment. Il regarda longtemps cette photographie; il lui disait à peu près, comme Florizel à Perdita : — Quand vous parlez, ma chère, je désire vous entendre parler toujours; s'il vous arrive de chanter, je voudrais vous voir aller, venir, faire l'aumône, prier, régler votre maison et tout faire en chantant; vous mettez-vous à danser, je souhaiterais volontiers que vous fussiez une vague de la mer, afin que vous puissiez toujours danser. — Sylvio le joueur n'avait jamais été amoureux que par courts accès, par bouffées, ou de parti-pris, pour se consoler de ses déveines. Cette fois il se sentait sérieusement malade; il sondait sa blessure et la jugeait profonde.

Vers minuit, il se rendit à son cercle. Il était en retard, ses amis l'attendaient, et, pour tromper leur impatience, ils vidaient force flacons, en discutant force sujets, lesquels n'étaient pas de ceux qui intéressent les métaphysiciens. Après avoir causé carnaval, chevaux et actrices, ils en étaient venus à disserter savamment sur miss Rovel. Ils célébrèrent à l'envi sa beauté, ce qu'ils en connaissaient et ce qu'ils en devinaient. Leur admiration parlait un langage où l'exactitude le disputait à l'enthousiasme, et qui tenait plus du maquignon que du poète. La jeunesse d'aujourd'hui a fait rentrer l'étude de la femme dans la catégorie des sciences exactes.

— Elle est charmante, fit un officier de cavalerie qui mangeait sa moustache en parlant; mais, ne vous en déplaît, sa mère est plus belle.

— Étrange goût de préférer un coucher de lune à un lever de soleil! repartit le duc Lisca.

— Il n'y a pas de lune qui tienne, répliqua l'officier. Lady Rovel a des épaules incomparables, et pour moi l'épaule, c'est la femme.

— De même que l'homme, c'est l'épaulette, repartit Lisca.

— Périssette le classique! s'écria l'Américain Hopkins. Lady Rovel est une déesse de l'Olympe, sa place est dans un musée.

— Quelle insupportable créature! dit à son tour un jeune Florentin, le marquis Silvani, qui eût été fort bien, s'il n'avait eu le nez un peu crochu. La morgue de cette femme est révoltante; du haut de ses glorieuses aventures, elle nous considère tous comme

du fumier. Vous verrez qu'elle quittera Florence sans y avoir eu la moindre fantaisie.

— Vous vous en étonnez? lui dit Hopkins. Son amour est le saint sacrement, elle n'a trouvé ici personne qui fût en état de grâce.

— Grand bien nous fasse! reprit Silvani. Cette Junon marche sur les nues; il faut que ses amans agenouillés lui tiennent d'une main un dais constellé au-dessus de la tête, et de l'autre époussètent ses nuages. En conscience, ce ne doit pas être amusant.

— Ils sont trop verts, Silvani! lui dit en ricanant un secrétaire de la légation de France. Convenez que vous avez essayé de mordre à la grappe.

— Je ne m'en cache pas, répondit-il avec quelque dépit. Dès mon premier soupir, on m'a fait entendre que j'étais un sot. Je ne m'en suis point formalisé, c'était une manière de m'apprendre que je ne suis point un prince régnant; il n'y a pas de honte à cela.

— Bast! mon cher, vous n'avez pas su faire bonne mine à mauvais jeu. Vous autres, Italiens, dès qu'il y a une femme quelque part, vous y courez, et, s'il se trouve qu'elle est honnête, on vous voit tomber comme des mouches empoisonnées.

— Voilà qui est un peu raide! reprit Silvani. Qu'attendez-vous, s'il vous plaît, pour canoniser cette sainte?

— J'en suis pour ce que j'ai dit. Lady Rovel n'est pas une femme facile, et j'en infère qu'il lui reste assez de vertu pour vous empoisonner.

— Je porte un toast à miss Meg Rovel! s'écria Hopkins. Cette petite fille n'empoisonnera jamais personne. Elle ressemble à ce mignon tonnelet de vin de Chypre, qui promet la plus joyeuse ivresse à l'homme qui le boira. Elle n'a qu'un défaut, elle n'est pas encore d'humeur à se laisser boire.

— Un peu de patience! dit Silvani, c'est le marquis de Boisgenêt qui la mettra en bouteilles.

— Ne nous parlez pas de cet odieux bonhomme, dit le duc Lisca. Souffrirez-vous, messieurs, qu'il perpète son crime? Ne se trouvera-t-il personne pour lui couper l'herbe sous le pied?

— Vous n'y entendez rien, Lisca, lui cria Hopkins. J'ai vu l'autre jour une chèvre qui mourait d'envie de passer un ruisseau, mais la pauvrete craignait de se noyer. Elle bêlait et cherchait un gué. Comprenez-vous cet apologue? Le gué, c'est le mariage, et c'est le marquis de Boisgenêt qui fera passer la chèvre.

— Honneur à Boisgenêt! s'écria Silvani. Ce barbon calomnié est un philanthrope incompris. Il brûle de l'amour du prochain, il se sacrifie pour faire notre bonheur à tous, il se charge de lancer miss Rovel et de mettre ce joli petit cœur en circulation.

— *Timeo Danaos et dona ferentes*, reprit le duc Lisca. Nous se-

rions à jamais perdus d'honneur, si nous laissons cette vierge tomber dans les griffes du minotaure.

— A votre aise ! riposta Silvani. Ne savez-vous pas comme nous que cette vierge exige qu'on l'épouse ? Elle a juré de ne rire qu'après la fête. Que ne l'épousez-vous donc, vous qui parlez si bien ?

— Impossible, cher ami. Je dépends d'une grand'tante qui me déshériterait, si je lui donnais pour nièce une hérétique...

— Dont l'hérésie consiste à croire, reprit Silvani, qu'avant le mariage tout est défendu et qu'après tout est permis. Je ne suis pas pressé, j'aime mieux arriver après. Se dévoue qui voudra !

— Oh bien ! messieurs, dit Hopkins, quelqu'un à ma connaissance est capable de ce beau dévouement.

— Qui donc ? nommez-le, s'écria-t-on de toutes parts.

— Soyez discrets ! c'est un superbe garçon, qui a le cerveau un peu brouillé et un goût décidé pour les coups de tête. Il s'est laissé pincer, il est pris, il épousera. Tenez, quand on parle du loup...

En ce moment, le prince Natti faisait son entrée ; il s'éleva un brouhaha général, on criait à tue-tête : — Vive Sylvio ! bravo, Natti ! L'ordre de l'Annonciade et de la Couronne d'Italie à Sylvio !

Le prince opposait à la bourrasque un front dédaigneux. Il vint s'asseoir à la table ronde en poussant de l'épaule ses voisins pour avoir ses coudées plus franches ; puis, ayant allongé ses bras sur le tapis, il demanda d'un ton froid ce qui pouvait bien lui mériter cette ovation inattendue. Quand on l'eut mis au fait : — Mon Dieu ! oui, messieurs, répondit-il, à la rigueur je serais capable d'épouser miss Rovel.

— Sa mère ne vous la donnera jamais, bel oiseau ! lui dit Silvani.

— Pourquoi cela ?

— Parce que vous êtes beau comme un Apollon et qu'elle a résolu de n'accorder la main de sa fille qu'à un petit sapajou aussi laid et aussi fripé que le Boisgenêt. Cette terrible femme entend que son gendre porte écrit sur son front, en grosses lettres onciales, qu'elle n'a pas voulu de lui pour son service particulier.

— Vous raisonnez comme Machiavel, répartit Sylvio ; mais vous oubliez que je suis homme à ferrer une cavale qui rue.

— Et si vous épousez, demanda Hopkins, peut-on savoir ce que vous ferez de votre femme ?

— Je l'emmènerai dans mes terres, en Sicile.

— Pour l'y tenir en chartre privée ?

— Vous l'avez dit, *Yankee* de mon cœur.

— Mais vous nous inviterez de temps en temps à aller vous voir ? s'écria Silvani en passant la main sur son nez de perroquet. C'est un pays de chasse que vos terres.

— Deux jours avant mon mariage, répliqua-t-il, j'aurai soin de

me brouiller avec tous mes amis, et, tous tant que vous êtes, j'oublierai jusqu'à la forme de vos museaux, quoiqu'il y en ait dans le nombre de frappans qui feraient la gloire d'une ménagerie... Puis, ayant promené autour de lui un regard provocant, il ajouta d'un ton moitié sérieux, moitié ironique : — Suffit, quiconque se permettra de tenir des propos sur miss Rovel, ma future, se fera une affaire avec moi.

Cette déclaration jeta un froid sur l'assistance. Le prince Natti passait pour l'une des premières lames de l'Italie, et on le savait homme à en découdre pour un non ou pour un oui. Meg fut oubliée, et l'on fit venir des cartes. Le prince eut cette nuit-là une chance prodigieuse, et en dépit du proverbe, quand il rentra chez lui au point du jour, il augurait bien de ses projets amoureux.

VII.

La première nuit que passa Raymond à Florence fut très agitée. Il eut une sorte de cauchemar; ce qu'il crut voir dans son rêve, c'est qu'il possédait pour tout bien une grande armoire en vieux chêne, et qu'il voulait la vendre avec tout ce qu'elle renfermait. Or ce qu'elle renfermait, c'était Meg. Tout à coup il découvrit que Meg s'était multipliée; il y en avait au moins douze, toutes jolies comme un songe, et se ressemblant fort, à cela près que les unes avaient une âme blonde et que les autres l'avaient noire. Il montait la garde devant son buffet; mais, quelle que fût sa vigilance, l'une des prisonnières trouvait toujours moyen de s'échapper. Il fallait courir après la fugitive, et c'était une affaire. Un chaland se présenta; incertain de son choix, il passait en revue ces blondes et ces brunes, leur faisait les yeux doux, leur prenait le menton. Raymond s'en offusqua et se fâcha tout rouge, le traitant de faquin. Un autre amateur, moins familier, offrait d'acheter en bloc tout l'assortiment. Raymond lui donna la préférence; puis, par un caprice qu'il ne s'expliquait pas, il se ravisa, lui déclara qu'il ne voulait vendre que onze Meg et garder la douzième avec l'armoire, attendu que sa destinée était de posséder éternellement une armoire qui renfermerait une petite fille. L'acheteur s'obstina, on se prit de paroles, ce qui est aussi fatigant que de courir. Le marché n'était pas conclu, quand Raymond se réveilla, très las d'avoir tant trotté, grondé et disputé.

Dès qu'il eut repris ses sens, il s'avisa qu'il s'était trompé sur le point de la question, que Meg était sortie depuis longtemps de son buffet, mais qu'il y avait de par le monde un certain marquis de Boisgenêt qui voulait l'épouser, que cette prétention était révol-

tante, et que lui Raymond Ferray saurait bien la traverser. Il s'étonna de la chaleur avec laquelle son indifférence embrassait cette résolution; que lui importait après tout? Sa toilette achevée, il s'assit près de sa fenêtre et passa une heure à contempler les collines qu'il avait parcourues la veille et qu'enveloppait une gaze argentée où se détachaient en vigueur des tours, des clochers, des coupes, les arches surbaissées du pont de la Trinité. Pendant que ses yeux se baignaient dans cette vapeur lumineuse, il sentait croître son désir de faire mat M. de Boisgenêt. N'est-ce pas une fête pour un misanthrope de mortifier un sot?

La veille, il avait appris de sa pupille que lady Rovel déjeunait de bonne heure et qu'elle était visible avant midi. Aussitôt qu'il eut déjeuné lui-même, il se présenta chez elle. Le valet de chambre qui l'introduisit l'annonça d'une voix si indistincte que son nom ne fut point entendu de lady Rovel. Elle était à demi couchée sur un divan; Mirette, qui sommeillait à ses côtés, se réveillant en sursaut, aboya furieusement Raymond. Sa maîtresse fit taire le carlin en le menaçant de son éventail, et, sans changer de posture, elle fit signe au visiteur d'avancer un fauteuil. Ils passèrent quelques instans à s'entre-regarder. Raymond s'étonnait de la trouver si pareille à elle-même; par une grâce d'état, cette miraculeuse beauté, qui venait de doubler le cap de la quarantaine, était à l'abri des injures du temps. Si elle se croyait tenue à prendre quelques précautions, personne ne s'en apercevait, et quand on s'en fût aperçu, il lui restait ce que les années ne pouvaient lui ôter, des lignes superbes, la plus belle taille du monde, son regard fier et dominateur, sa hautaine nonchalance, son grand air de sultane; mais cette sultane était revenue de tous les sultans. Le héros de sa dernière aventure était un petit prince allemand, qu'elle avait rencontré en descendant du Bernina. Elle l'avait fait longtemps languir; pour désarmer ses rigueurs, il s'était livré à des excès de genuflexions et d'idolâtrie. Le pacte conclu, après avoir voyagé avec lui en France et en Angleterre, elle l'avait accompagné dans ses états. Une fois chez lui, par égard pour ses sujets, le jeune souverain jugea convenable de se redresser un peu. Ce changement d'attitude enfanta une brouille, suivie d'un raccommodement, et peu après d'une seconde brouille, qui fut définitive. Cette dernière déception avait pris plus que les autres sur l'humeur de lady Rovel. Il lui semblait que c'en était fait, que sa destinée lui avait dit le mot de la fin et que l'univers ne renfermait rien qui fût digne de sa condescendance. Elle avait beau fouiller dans son cœur, elle n'y trouvait plus l'étoffe d'une nouvelle illusion. La vie lui apparaissait comme une cage, dont elle comptait les barreaux; — la lionne em-

prisonnée promenait autour d'elle des yeux tristes, qui renonçaient à chercher un lion.

Le salon était un peu sombre, et lady Rovel ne s'était pas remis tout de suite le visage de Raymond. Soudain son front s'éclaircit ; relevant la tête : — Ah ! c'est vous, monsieur, dit-elle. Est-il vrai que vous soyez allé à La Mecque ?

— Oui, madame, et que j'en suis revenu.

— Sain et sauf ?

— Avec un peu de sang-froid, on se tire toujours d'affaire.

— Vous étiez déguisé en derviche ?

— Oui, madame.

— Et si on vous avait découvert, on vous aurait assommé ?

— Infailliblement, ou poignardé ; les musulmans ne sont pas tendres pour ces chiens de chrétiens.

Elle se redressa tout à fait et murmura entre ses dents. — *A great achievement indeed ! This man looks like a gentleman !* — ce que Raymond traduisait ainsi pour son instruction particulière : — C'est une belle prouesse en vérité, et cet homme a la tournure d'un *gentleman*. — Elle ajouta : — Je veux que vous me racontiez votre pèlerinage du commencement jusqu'à la fin.

— Très volontiers, madame, répondit-il ; mais souffrez qu'auparavant, pour l'acquit de ma conscience...

Elle fronça le sourcil : — Oh ! je sais ce que c'est. Meg m'a dit qu'elle vous avait rencontré hier par le plus grand des hasards sur le mont Oliveto, car vous auriez passé dix fois par Florence sans avoir l'idée de venir nous voir. Elle vous a conté ses petites histoires, elle a réussi à vous prévenir contre M. de Boisgenêt, et vous m'apportez tout courant vos aigreurs. Cela ne m'étonne pas, vous êtes l'homme le plus contrariant du monde, et j'aurais dû vous défendre ma porte ; mais j'ai de l'indulgence pour les pèlerins.

— Je ne suis point aigri, lui répondit Raymond ; je vous avoue pourtant qu'un mariage si disproportionné...

— Est un projet saugrenu, qui n'a pu naître que dans une tête détraquée, interrompit-elle encore. Ce mariage se fera, tenez-vous-le pour dit.

— Il ne se fera pas, madame, soyez-en convaincue.

— Vous avez raison, il ne se fera pas, il est déjà fait.

— Je n'en crois rien, je le tiens déjà pour à moitié défait.

— Quelle impertinence ! s'écria-t-elle. Avez-vous juré de me mettre en colère ? Je n'admets pas qu'on me contredise.

— La contradiction, madame, est un moindre mal que le repentir.

— Je ne me repens jamais de rien. Or çà, que vous a fait ce pauvre marquis ?

Il commençait à le draper de toutes pièces, elle lui coupa la parole, protestant que M. de Boisgenêt était un homme accompli, dans un état parfait de conservation, très avisé, très spirituel, fort entendu en affaires et dans la vente des dentelles, et qu'elle serait ravie d'avoir toujours à sa disposition ses petites jambes et ses bons conseils.

— Pour vous être agréable, madame, repartit Raymond, je vous accorde que le marquis serait le meilleur des gendres; le malheur est qu'il ne peut devenir votre gendre sans devenir du même coup le mari de votre fille, et que votre fille ne veut pas de lui. Cela change un peu l'état de la question.

Elle le regarda un instant en silence; puis, se mettant à rire d'un petit rire aigu, elle s'écria : — Eh! monsieur, n'avez-vous pas encore découvert que je n'aime que *mod*?

Raymond demeura comme abasourdi de cette déclaration de principes si peu gazée. Il s'inclina profondément : — Voilà un avenu, dit-il, qui me ferme la bouche!

— Et moi, je veux que vous parliez, répondit-elle, afin que j'aie le plaisir de vous répliquer et de vous prouver que vous n'avez pas le sens commun.

— J'en conviendrai, si vous le voulez, à l'instant même. Après tout, que M. de Boisgenêt épouse ou n'épouse pas, cela m'est bien égal.

— Et moi, je ne veux pas que cela vous soit égal, reprit-elle en s'échauffant. Qu'est-ce à dire? Meg n'est pas une étrangère pour vous. Elle prétend que vous vous considérez un peu comme son tuteur.

— Ah! permettez, madame, comme un tuteur libéré.

— Je n'aime pas les indifférens, répliqua-t-elle. La discussion est encore ce qu'il y a de moins ennuyeux dans ce monde. Je consens à vous faire part de mes motifs pour hâter ce mariage. Meg est une étourdie, une écervelée; elle a une liberté de ton et de manières très compromettante, et si je lui laissais plus longtemps la bride sur le cou, elle ferait au premier jour quelque frasque qui la rendrait immariable. Son sot frère, que je ne reverrai de ma vie, m'est venu dire à Lucerne que je l'élevais fort mal, et avant de retourner à la Barbade, ce maître sire a daigné me mander de Liverpool qu'il mettait sur ma conscience l'avenir de sa sœur. Fort bien, je n'en veux plus répondre, et je crois faire son bonheur en la mariant à un homme expert en beaucoup de choses et qui possède quelque aisance.

Raymond se disposait à riposter quand la porte du salon s'ouvrit, et M. de Boisgenêt parut. — Arrivez donc, marquis, lui cria

lady Rovel. Voici M. Raymond Ferray qui est en train de me démontrer que je serais une folle de vous accorder la main de Meg.

Le marquis fut aussi chagrin qu'étonné de trouver Raymond installé dans la place. Il eut quelque peine à se faire une contenance. Bien qu'il ne fût guère plus haut qu'une botte, ce petit homme était une machine assez compliquée. Il était né prudent et passionné, deux qualités qui se contraient. Fort attaché à son intérêt, à son repos, à la conservation de sa mince personne, et, comme Panurge, craignant naturellement les coups, il ne laissait pas d'avoir les yeux et le cœur prenables, l'humeur prompte, bouillante, et, quand le feu se mettait aux poudres, les explosions de sa tendresse ou de sa bile faisaient sauter en l'air sa prudence, qui ne retombait pas toujours sur ses pieds. En apercevant Raymond, il sentit se réveiller dans son cœur une vieille rancune, qui n'avait jamais trouvé l'occasion de se satisfaire. Ayant jeté à l'intrus un regard noir, il dit à lady Rovel : — Je suis marri d'avoir encouru la disgrâce de M. Ferray; le malheur est que je ne sais pas qui est M. Ferray.

— Vous êtes un ingrat, monsieur, repartit Raymond. Avez-vous donc oublié que je vous rencontrais un jour sur une grande route? Vous étiez mal en selle, et je vous aidai fort obligeamment à descendre de cheval.

— A cette heure il m'en souvient, répondit-il en grimaçant. Une affaire urgente m'obligea de quitter Genève avant d'avoir pu reconnaître votre bon procédé; mais, vous vous trompez, je ne suis pas un ingrat, et me voilà prêt à vous payer ma dette.

— Il est trop tard, reprit Raymond; j'ai attendu pendant vingt-quatre heures vos remerciemens. Plat réchauffé ne vaut jamais rien.

— Eh bien ! que signifient ces logogryphes? demanda lady Rovel.

— M. de Boisgenêt se fera sans doute un plaisir de vous les expliquer, lui répondit Raymond; je lui cède la parole.

— Marquis, expliquez-vous donc ! dit-elle; — puis, s'interrompant brusquement : — Pourquoi avez-vous remis votre cravate bleu de ciel? Vous savez que je ne puis la souffrir.

M. de Boisgenêt était trop excité pour s'arrêter à plaider la cause de sa cravate bleue. Roulant des yeux formidables : — Monsieur, s'écria-t-il, si vous vous avisiez de me rendre quelque nouveau service du même genre, je vous jure que ma reconnaissance ne se ferait pas attendre.

— C'est une épreuve que je suis bien aise de faire, riposta Raymond, et le nouveau service que je vous rendrai sera de vous sauver le ridicule dont vous ne manqueriez pas de vous couvrir en épousant malgré elle une jeune fille qui a de bonnes raisons pour ne pas vous aimer.

Peu s'en fallut que M. de Boisgenêt ne lui sautât aux yeux; mais il se ressouvint de certain poignet de fer qui l'avait un jour assez rudement secoué. Se tournant vers lady Rovel : — Depuis quand, madame, lui demanda-t-il, M. Ferray a-t-il voix au chapitre? Depuis quand souffrez-vous qu'il dispose de votre fille comme de son bien?

— C'est lady Rovel elle-même, reprit Raymond, qui m'a chargé de vous dire qu'elle est fort sensible aux poursuites dont vous honorez sa fille, mais qu'elle vous prie de les cesser dès ce jour.

Lady Rovel fit un saut. — Oh! par exemple, voilà qui passe les bornes! dit-elle en rougissant de colère. Monsieur Ferray, vous vous oubliez étrangement, et je ne m'étonne pas que, dès la première minute que je vous ai vu, vous ayez été ma bête d'aversion. Vit-on jamais pareille insolence? Il est inoui qu'on se permette d'en user si librement avec moi. De quel droit parlez-vous d'un ton de maître? Je vous montrerai bien qui est le maître ici, et que lady Rovel donne des ordres et n'en reçoit pas.

Cette énergique apostrophe transporta d'aise M. de Boisgenêt. Tour à tour il assénait sur Raymond des regards triomphants ou contemplait lady Rovel d'un air de profonde reconnaissance, dans l'espoir qu'elle allait mettre à la porte l'insolent. Quelle ne fut pas sa surprise, quel ne fut pas son mécompte quand elle s'interrompit au milieu de son discours pour s'écrier : — Décidément, marquis, votre cravate bleu de ciel m'est insupportable. Allez bien vite en changer, et par la même occasion vous ferez prendre l'air à Mirette; il me semble que vous la négligez depuis quelque temps. — Puis, allant à Raymond : — Monsieur Ferray, dit-elle, emmenez-moi faire un tour de jardin, et vous me raconterez La Mecque.

Elle lui prit le bras, et ils passèrent au jardin, où ils furent longtemps tête à tête. Se piquant d'honneur, résolu à gagner la partie contre M. de Boisgenêt, Raymond se donna quelque peine pour se concilier les bonnes grâces de lady Rovel. Il répondit avec empressement à toutes ses questions, lui narra La Mecque et les dangers qu'il avait courus. Bien qu'elle n'en marquât rien, lady Rovel écoutait avec plaisir ce récit qui lui ouvrait des horizons nouveaux. De temps à autre, elle détachait ses yeux de son éventail pour jeter sur le narrateur un long regard pénétrant, qui le transperçait d'outre en outre. Peut-être cherchait-elle la solution d'un problème qu'elle venait de se poser; peut-être se disait-elle : — Est-il sûr que cet homme ne ressemble à rien de ce que j'ai vu jusqu'aujourd'hui? — Peut-être aussi était-elle seulement bien aise de tromper une heure durant l'ennui qui la consumait. Bien habile qui eût pu lire ses secrets sur son visage de marbre!

Raymond revenait de La Mecque à Djeddah, vie et bagues sauvées, quand lady Rovel lui dit : — A propos, pourquoi tenez-vous tant à ce que Meg n'épouse pas M. de Boisgenêt? Vous êtes convenu que cette petite vous est assez indifférente.

— Assurément je n'ai pas le cœur tendre, lui répondit Raymond. Je vous avouerai que je me résignerais plus facilement au malheur de miss Rovel qu'au bonheur de M. de Boisgenêt.

— Vous le détestez?

— Non comme individu, mais comme espèce. Il suffit d'un sot heureux pour me gâter l'univers.

— Voilà qui est bien! dit-elle; j'aime les gens qui ont des haines... Au surplus je confesse que les cravates de cet homme sont odieuses; mais, pour tout le reste, je persiste à soutenir que c'est un excellent parti.

— Détestable au contraire, vous le savez aussi bien que moi.

— Quel entêtement! fit-elle en frappant du pied. Meg en a-t-elle un autre à me proposer? Vous a-t-elle fait des confidences? Elle doit avoir en tête quelque ridicule amourette.

— Aucune, madame, répondit-il vivement.

— Elle vous l'a dit?

— En gros.

— Faites-le-lui redire en détail; les petites filles se rattrapent toujours sur les détails. Meg est une sournoise; mettez-la sur la sellette.

— J'y consens; mais il est convenu que dès ce moment M. de Boisgenêt est débouté de sa demande et condamné aux frais du procès.

— Point du tout. Entendez-moi bien : de trois choses l'une, ou bien Meg l'épousera, ou elle me présentera quelque autre gendre acceptable, ou je la mettrai en pension. Il ne faut pas me demander de la garder longtemps auprès de moi, elle ne manquerait pas d'abuser de la liberté que je lui laisse.

Il parut clair à Raymond que sur ce dernier point le parti de lady Rovel était pris. La raison qu'elle donnait pour ne pas garder sa fille auprès d'elle était bonne, celle qu'elle ne donnait pas était meilleure encore. Meg avait deux torts impardonnables, elle avait la tête un peu légère et une beauté trop admirée pour ne pas servir de texte à des comparaisons dangereuses.

— Je craindrais, reprit Raymond, que miss Rovel ne préférât les galères à un pensionnat, et en tout état de cause voilà un maître de pension qui aura de la tablature.

— Vous n'enviez pas son sort? C'est un emploi que vous ne brigueriez pas?

— A Dieu ne plaise! j'ai fait mon temps.

— Le mieux, reprit-elle, serait encore de marier Meg, et que ce fût fait une fois pour toutes. Chargez-vous-en.

— Et d'avance vous ratifiez mon choix?

— Je réclame le bénéfice d'inventaire; je me défie de vos idéalités.

Dans ce moment, on vint avertir lady Rovel que des visites l'attendaient au salon. — Venez passer la soirée dans ma baraque, dit-elle à Raymond. Vous causerez avec cette petite fille, et peut-être vous lui extorquerez son secret.

Elle le salua du bout du menton et s'éloigna; mais à mi-chemin, se retournant : — Après-demain, lui cria-t-elle, je donne un bal masqué, et je désire que vous y veniez.

— Ah! madame, quelle cruelle plaisanterie! lui répondit-il, je n'ai jamais eu l'humeur à la danse.

— Vous aurez l'humeur qu'il me plaira, je veux que vous fassiez une fois ce que je veux, et j'exige que vous paraissiez à mon bal en costume de derviche. C'est une idée que j'ai. Si vous me refusez, avant trois jours Meg sera la marquise de Boisgenêt.

— Vous serez obéie, madame, lui dit-il en s'inclinant.

— Je savais bien que tôt ou tard je finirais par vous apprendre à vivre! — Et sur ce elle lui tourna le dos.

Raymond n'eut pas plus tôt quitté lady Rovel qu'il s'étonna de lui avoir fait deux promesses qu'il était bien tenté de ne pas tenir. L'une l'humiliait un peu, l'autre le rendait fort perplexé. Hercule filant aux pieds d'Omphale lui paraissait un personnage moins absurde, moins ridicule que le philosophe Raymond. Ferray se costumant et se masquant pour satisfaire la fantaisie musquée d'une Anglaise qui s'ennuyait. D'autre part, il s'était engagé à confesser Meg, à découvrir son secret, si tant est qu'elle en eût un. La veille, il l'avait quittée convaincu qu'elle avait le cœur parfaitement libre. Il se prenait soudain à en douter, et ce doute lui causait un malaise, une irritation qu'il ne réussissait pas à s'expliquer.

En rentrant à son hôtel, il était résolu d'écrire un mot d'excuse à lady Rovel et de repartir le soir même pour Genève. Il commença de faire ses malles; mais le billet lui sembla difficile à écrire, et il considéra aussi que son brusque départ réjouirait infiniment M. de Boisgenêt, qui s'imaginerait peut-être lui avoir fait peur. Il se résigna mélancoliquement à son sort. S'étant fait indiquer l'adresse d'un costumier, il passa cinq ou six fois devant la boutique avant de se résoudre à y entrer. Il ne trouva point de bonnet de derviche à son gré, et se rabattit sur un costume de Bédouin. Ce n'était qu'un à-peu-près qui lui déplut, il se surprit à le critiquer avec une

vivacité d'archéologue. Quand on a l'esprit d'exactitude, on le met partout; peut-être aussi jugeait-il que toute chose qui mérite d'être faite mérite d'être bien faite. Il s'échauffa, prit un crayon, fit un dessin, donna d'un ton magistral ses instructions au costumier, qui lui promit de les exécuter ponctuellement; puis il retourna dîner dans son hôtel, et vers dix heures, ayant mis une cravate blanche et passé un frac qui dormait depuis longtemps dans ses plis, il se rendit au raout de lady Rovel.

Il n'est pas difficile de trouver à Florence des salons où l'on cause, parmi lesquels il en est un justement célèbre; il y en a d'autres fort agréables où, selon l'expression d'un diplomate, on *décamérone*. Celui de lady Rovel était d'un genre un peu différent; il ressemblait à un ministère, on s'y rendait pour solliciter, et il était le théâtre d'ardentes compétitions. La foule des postulans se disputait deux places : l'une était de création toute fraîche, et il n'y avait pas encore été pourvu; l'autre avait eu déjà de nombreux titulaires qui avaient été la plupart brutalement destitués, et pour l'heure elle vaquait par la démission volontaire du dernier. Au reste les initiés seuls avaient l'intelligence de la double partie qui se jouait sur ces parquets en mosaïques, sous ces plafonds peints à fresque. Tout se passait sans bruit, sans éclat; les ambitions se livraient à de sourdes pratiques, marchaient à pas de loup, poussaient clandestinement leurs sapes, — personne n'eût osé employer le fer et le feu.

Comme il arrive souvent aux femmes qui ont fait beaucoup parler d'elles, lady Rovel tenait par-dessus tout au respect; elle était sévère sur l'article des bienséances et faisait avec des yeux d'argus la police de ses réceptions publiques. Elle n'y souffrait ni un personnage équivoque, ni une familiarité malséante, ni un propos libre, ni un geste hasardé. Bien qu'elle eût fort peu ménagé l'opinion, elle exigeait qu'on tînt grand compte de la sienne, et depuis son retour d'Allemagne elle était presque collet monté. Elle en avait rapporté aussi le fanatisme du contre-point, elle ne jurait que par deux ou trois maîtres, et méprisait les ariettes. On faisait chez elle beaucoup de musique de chambre, au grand déplaisir des Florentins, qui goûtaient peu l'austérité de cet amusement. Quiconque se fût permis de chuchoter ou de balancer sa chaise pendant l'exécution d'un quatuor de Mendelssohn ou de Schumann aurait été remis à l'ordre par un signe de tête impérieux, par un de ces regards qui dévorent leur proie. Il en résultait que le salon de lady Rovel n'offrait qu'un divertissement médiocre aux jeunes gens, qui ne laissaient pas d'en rechercher l'entrée avec ardeur, car la jeunesse espère toujours. Les uns se flattaient de ranimer dans un cœur engourdi

quelque tison dormant sous une cendre glacée, les autres venaient pour Meg. Ces derniers étaient contraints de s'observer beaucoup dans leurs empressemens. Lady Rovell aurait pu écrire sur sa porte : — Il n'y a ici qu'un seul Dieu, et, comme le Dieu d'Israël, il est glorieux et jaloux.

L'accueil qu'elle fit à Raymond fut très remarqué; depuis longtemps la déesse ne s'était si fort humanisée. Dès qu'elle le vit entrer, ses sourcils dépouillèrent leur éternel nuage, elle secoua sa langueur. Lui ayant fait signe d'approcher, elle l'entretint avec tant d'animation que M. de Boisgenêt en éprouva le plus violent dépit. A plusieurs reprises, il jeta des yeux flamboyans sur Raymond, qui demeura insensible à ses provocations. Heureusement pour le marquis, Meg, après s'être fait attendre, parut enfin dans une robe de soie rose, qui dégageait sa poitrine et ses épaules, le printemps aux joues, la joie au front, pimpante, fringante et piaffante; — sa démarche ressemblait aux pas incertains et tumultueux d'une jeune prêtresse de Bacchus qui apprend encore son métier. Tous les yeux se portèrent sur l'apparition; elle regardait ceux qui la regardaient, elle semblait leur dire : — Eh! oui, j'existe, et c'est un coup de fortune que je saurai mettre à profit.

M. de Boisgenêt, sans perdre une seconde, s'élança au-devant d'elle avec la noble fierté d'un propriétaire qui entre en possession, son acte authentique d'achat à la main. Il l'entraîna dans un coin désert du salon, prit place auprès d'elle et disposa sa chaise de manière que personne ne pût approcher. Après l'avoir accablée de complimens sur sa beauté et sur sa robe rose, qui faisait valoir la splendeur de ses cheveux d'un blond fauve, il lui demanda d'un ton dolent combien de temps encore elle s'amuserait à le faire souffrir.

— Je vous prévient, lui dit-il, que je suis le plus obstiné des amoureux. Si vous voulez vous débarrasser de moi, faites-moi poigner par votre tuteur, à qui, pour le dire en passant, j'ai proposé d'en découdre; cette proposition ne lui a pas souri. Prenez-y garde, depuis qu'il est ici, votre mère me bat froid; si la vie de cet homme vous est chère, tâchez de l'amadouer, d'obtenir qu'il renonce à faire opposition à mon bonheur. Je ne vous le cache pas, je suis furieux, et je brûle d'étancher ma rage dans le sang de dix professeurs d'arabe.

Meg écouta ses doléances et ses reproches avec plus de douceur qu'elle n'avait coutume de le faire. Elle lui répondit qu'il aurait tort de se décourager, que les volontés des jeunes filles sont changeantes, qu'elles ne s'appriivoisent que par degrés avec certaines idées, qu'il faut donner au moût le temps de fermenter, qu'il se faisait dans sa tête un petit travail dont il n'avait pas sujet d'être

mécontent, qu'elle le suppliait de laisser tranquille son tuteur, que c'était un pédant, mais un pédant très respectable, qu'au demeurant ce professeur d'arabe était de première force à l'épée comme au pistolet. C'est ainsi qu'elle lui prodiguait à la fois les consolations, les espérances et les bons avis. La première moitié de son discours charma M. de Boisgenêt, la péroraison le rendit pensif. Il promit à Meg que, pour l'obliger, il maîtriserait les emportemens de son indomptable fureur, et qu'il n'y aurait point de sang versé; mais en retour il la conjura de fixer un terme à ses perplexités, de lui dire au juste combien de jours encore elle lui ferait attendre son consentement. Il ne put s'en éclaircir. Lady Rovel, qui avait vu de mauvais œil la précipitation inconvenante avec laquelle il s'était élancé à la rencontre de Meg, lui dépêcha quelqu'un pour l'avertir qu'un de ses symphonistes lui faisait faux bond, qu'il s'en allât quérir sur-le-champ un second violon, qu'il employât les gendarmes, si c'était nécessaire, qu'il le lui fallait avant une heure, mort ou vif. M. de Boisgenêt s'exécuta et partit d'un air de vive contrariété. Aussitôt le prince Natti, lequel rôdait dans le voisinage comme un loup ravissant qui guette une bergerie, s'empara de sa chaise, et à son tour il se constitua le géôlier de Meg.

— Il me semble, prince, lui dit-elle, qu'il fait du brouillard ce soir. Nous n'avons pas le front limpide. De quoi retourne-t-il?

— J'ai des chagrins, lui répondit Sylvio.

— Faites-m'en part; je suis de très bonne humeur, je vous consolerais. Vous avez perdu au jeu?

— Non, je suis jaloux.

— De M. de Boisgenêt? Que voulez-vous? il est pressant, et je me dis qu'à tout prendre il faut bien faire une fin.

— Ce n'est pas cet imbécile qui me met martel en tête, reprit-il. Je suis jaloux d'un couvent de chartreux.

— Tout entier, depuis M. le prieur jusqu'aux convers et au frère portier? Voilà une jalousie qui doit vous donner de l'occupation.

— Êtes-vous retournée aujourd'hui à la chartreuse d'Ena? lui demanda-t-il en poursuivant sa pointe.

— Pourquoi y serais-je allée?

— Par la même raison qui vous y a fait aller hier.

— Faut-il vous la dire, cette raison?

— Ménagez-moi, ou je suis un homme mort.

— Mourez, beau sire. Je suis allé hier à la chartreuse que vous dites pour intriguer certain espion qui depuis quelques jours emploie ses après-midi à compter mes pas.

— C'est bien vrai?

— Je ne mens jamais quand j'ai ma robe rose.

— En ce cas, c'est de joie que je mourrai, puisque je suis à vos yeux un homme assez important pour que vous preniez la peine de l'inquiéter.

— Vous avez été véritablement inquiet ?

— Quelle question ! Vous savez bien, ajouta-t-il en baissant la voix, que depuis longtemps...

— Chut ! dit-elle, nous nous en doutons ; mais il ne me suffit pas qu'on m'adore, je veux qu'on m'épouse, moi. Tel que vous voilà, seriez-vous homme à m'épouser ?

— Vous me le demandez ?

— Eh bien ! qu'attendez-vous ? Épousez-moi, répondit-elle en riant aux éclats.

— Hélas ! vous savez bien que votre mère n'agrèerait pas ma demande.

— Vous en êtes encore là ? On force les gens à vouloir ce qu'ils ne veulent pas.

— Ainsi vous me donnez carte blanche ?

— Blanche comme ma main.

— C'est tout dire. Fort bien, je m'arrangerai de manière à vous compromettre horriblement.

— Voilà une idée. Vous monterez chez moi, midi sonnant, par une échelle de soie ?

— Je ferai mieux, je vous enlèverai. Après un pareil esclandre, il faudra bien que lady Rovel entre en composition.

— Comme vous y allez ! Au fait, ce doit être gai, un enlèvement. Cela m'amusera, enlevez-moi.

— Je donnerais ma vie, reprit-il après une pause, pour savoir quand vous vous moquez et quand vous parlez sérieusement.

— Si jamais je réussis à le savoir moi-même, vous serez l'un des premiers à qui je le dirai ; mais il y a trop longtemps que nous causons. Maman nous regarde, mon tuteur aussi. Ah ! le terrible homme ! Je vous en prie, cédez-lui votre place. Ma nourrice m'a toujours dit qu'il faut savoir s'ennuyer.

Le prince Natti s'empressa de lui obéir ; mais, avant de s'éloigner, il la regarda fixement dans les yeux comme s'il s'était flatté d'en apercevoir le fond, et il lui dit : — Tout est sérieux avec moi. Vous me permettrez de me souvenir de cet entretien et de vous en reparler pas plus tard qu'après-demain. Les masques mettent les langues en liberté.

— Vous oubliez que, moi aussi, je serai masquée. Me reconnaissez-vous ?

— Votre rire vous décèlera toujours, répliqua-t-il, ce rire de cristal qui me désespère et que j'adore.

Cela dit, il se retira, salua au passage Raymond avec une courtoisie qui frisait l'impertinence, et, gagnant l'autre extrémité du salon, il réussit à s'approcher de lady Rovel, qui lui témoigna une extrême froideur, et dont il eut peine à tirer trois paroles.

Cependant Meg avait fait signe à Raymond de s'asseoir sur la chaise vacante.

— Ah! touchez là, *my dear guardian*, lui dit-elle, *shake hands with me*. Qu'il me tardait de vous voir! Mais vous aussi, vous avez l'air sombre. Quel nouveau crime ai-je commis? L'ours, disent les naturalistes, est très susceptible de colère, et sa voix est un perpétuel grondement; grondez-moi bien vite, cela vous soulagera.

— Je n'aurais garde, lui répondit froidement Raymond. Au contraire j'ai besoin que vous m'excusiez de vous avoir interrompue dans un entretien qui paraissait vous amuser beaucoup.

— Avons-nous rien dit d'inconvenant, le prince Natti et moi? Ce n'est pas dans nos habitudes.

— Je ne sais ce qu'il a pu vous dire, mais je vois avec plaisir qu'il a le secret de vous intéresser.

— Hurler avec les loups et chanter avec les fous, Plutarque à part, c'est toute la morale. Croyez-moi, ce que vous allez me dire m'intéresse bien plus que les déclarations du beau Sylvio. Vous avez vu maman; a-t-elle entendu raison?

— Je n'ai guère obtenu d'elle qu'une commutation de peine. Ou vous épouserez M. de Boisgenêt, ou vous serez envoyée dans une maison d'éducation.

— Quels horribles mots! Dieu de miséricorde! c'est grave.

— Écoutez-moi bien, miss Rovel. Votre mère se plaint de la liberté de vos manières, elle a contre vous des griefs qui me semblent fondés. Au premier sujet de mécontentement que vous lui donnerez, elle vous confinera dans quelque pensionnat.

— Elle l'a dit?

— Très nettement.

— Quel sort est le mien, mon cher tuteur! Ou marquise de Boisgenêt, ou pensionnaire à perpétuité.

— A moins, reprit Raymond, que vous ne lui proposiez quelque parti qu'elle puisse agréer.

— Que ne parliez-vous! Ceci vaut mieux. Eh bien! ne vous ai-je pas chargé de me marier? Promenez vos regards autour de vous. N'y a-t-il ici personne qui vous convienne? Que pensez-vous du prince Natti?

— Il est de la race des matamores débonnaires et cléments; sa moustache dit à l'univers : Comme je suis bonne! je ne te mange pas.

— Il a pourtant un mérite, celui de m'aimer; il me le répétait encore tout à l'heure.

— Vous savez comme moi que c'est une rivale bien dangereuse que la bassette.

— Et que vous semble du marquis Silvani, de ce petit monsieur, voyez là-bas, qui se guinde sur la pointe de ses pieds pour tâcher d'être aperçu de maman?

— C'est le dernier descendant d'une race déchue. Il lui reste tout juste assez de chaleur vitale pour vivre, mais pas assez pour aimer. Je ne sais pas s'il a jamais essayé de prendre feu, mais pour sûr il est éteint.

— Et le duc Lisca, qu'en dites-vous?

— Qu'il est haut sur jambes, mais que sa mine est basse.

— Et de l'Américain que voici, M. Hopkins, qui par distraction roule une cigarette entre ses doigts? Il verrait beau jeu, s'il avait le malheur de l'allumer.

— Qu'il est très vulgaire, mais d'une forte carrure, et que selon toute apparence il pourrait porter sa femme à bras tendu. C'est peut-être le fond du bonheur conjugal.

— Comme vous les arrangez tous! dit-elle, et que vous êtes décourageant!

— Le monde entier n'est pas ici, répondit-il. N'y a-t-il en vérité personne?..

— Personne, répliqua-t-elle d'un ton précipité.

— Bien sûr?

— Tout ce qu'il y a de plus sûr.

— Je regrette vraiment, miss Rovel, reprit Raymond d'un air aimable, qu'il n'y ait dans Florence aucun jeune homme bien fait et bien pensant qui ait réussi à toucher votre cœur. Peut-être aurais-je si bien plaidé sa cause que votre mère se serait rendue.

Elle garda un instant le silence, elle froissait son éventail entre ses doigts. Puis tout à coup : — Ce n'est pas un piège?

— Suis-je homme à vous tendre des pièges? lui demanda-t-il.

— Vous me promettez le secret?

— Je vous le promets, dit-il avec un léger tressaillement dans la voix.

— Vous me jurez de ne répéter ce que je vais vous dire ni à maman ni à personne?

— Combien de sermens faut-il vous faire? répondit-il d'un ton d'impatience.

— Eh bien! je ne sais pas si je l'aime, mais je sais qu'il me plaît; quand je le vois, le cœur me bat agréablement; quand je ne le vois pas, je pense à lui assez souvent, vingt fois le jour et deux

ou trois fois la nuit. Enfin, si ce n'est pas de l'amour, c'est quelque chose qui lui ressemble.

A quoi songeait Raymond? Il s'aperçut un peu trop tard qu'il venait d'égratigner de son ongle un joli guéridon en laque de Chine sur lequel il avait posé la main. — Comment se nomme ce fortuné mortel? demanda-t-il ironiquement à Meg.

Elle balbutia en baissant les yeux : — Il s'appelle M. Gordon.

— Quel est, je vous prie, ce M. Gordon? s'écria-t-il, et par une nouvelle distraction il déboutonna si vivement de sa main droite le gant de sa main gauche qu'il y fit une large déchirure.

Meg lui apprit que M. Gordon était un jeune Écossais qui paraissait bien né, modeste, d'excellentes manières, qu'elle l'avait rencontré quelquefois aux Cascine et ailleurs, qu'un soir au théâtre ils s'étaient beaucoup regardés, que le lendemain ils avaient eu l'occasion d'échanger quelques mots, qu'il lui avait adressé deux jours plus tard une lettre brûlante, mais respectueuse, à laquelle elle n'avait eu garde de répondre, que depuis elle en avait reçu trois autres écrites dans le même style, que par la dernière il implorait d'elle la permission de se présenter chez sa mère. Elle recommençait à faire son éloge, Raymond l'interrompit pour lui demander où perchait M. Gordon. Elle lui répondit que les chartreux d'Éma avaient toujours quelques cellules vacantes qu'ils louaient aux étrangers, et que M. Gordon avait élu domicile au couvent. Elle osa lui confesser que la veille elle était allée l'y chercher, mais dans la plus louable intention et à la seule fin de rendre ses lettres au jeune Écossais, et de le prier de ne plus lui écrire. — Le pauvre garçon, poursuivit-elle, m'a promis de m'obéir; mais il avait des larmes dans les yeux et dans la voix, sa douleur m'a touchée. Nous sommes convenus que d'ici à peu de jours je lui enverrais par la poste ou une jonquille ou un basilic, que le basilic voudrait dire : C'est inutile, n'y pensez plus ! — et la jonquille : Espérez, nous verrons.

Puis elle ajouta : — J'ai juré, monsieur, de me gouverner désormais par vos avis. Faites-moi la grâce de vous rendre demain à la chartreuse, vous y demanderez M. Gordon, vous lui direz que vous êtes curieux de visiter le couvent et que je le prie de se mettre à vos ordres. Ainsi vous aurez l'occasion de l'examiner à votre aise, de le faire causer. S'il vous plait, je me croirai autorisée à l'aimer, et je laisserai mon cœur aller son chemin; s'il vous déplaît, si vous le condamnez sans appel, vous lui remettrez en le quittant un petit papier que je vous ferai tenir et qui renfermera quelques feuilles de basilic. C'est entendu, n'est-ce pas? Vous voyez que je me mets à votre discrétion, et je pose en fait que depuis que le monde est monde jamais pupille ne fut plus soumise à son tuteur.

— Soit, lui répondit-il d'un ton radouci, vous me faites passer par tout ce que vous voulez; mais en voilà assez, miss Rovel, il est temps de rompre un entretien dont on commence à s'occuper.

Ils se séparèrent. Meg alla prendre place dans un groupe, Raymond demeura seul à l'écart, le dos appuyé contre un pilastre; M. de Boisgenêt était parvenu à dénicher et à ramener sans le secours de la gendarmerie un second violon. Le concert commença. Le tuteur de miss Rovel était en matière musicale de l'avis des Florentins, il n'appréciait guère les divertissemens et les doubles croches qui donnent la migraine. Au surplus, quand on aurait joué du Beethoven ou du Mozart, il n'eût écouté que d'une oreille, — il songeait à la visite qu'il devait faire le lendemain dans une chartreuse. Le plus tôt qu'il put, il alla prendre congé de lady Rovel, qui lui demanda si Meg lui avait fait quelque révélation.

— Non, madame, lui dit-il. Je crains de ne pas avoir sa confiance; mais il me semble plus probable qu'elle n'a rien à confier.

Le lendemain, après son déjeuner, Raymond se mit en route pour la chartreuse d'Ena. Il était muni de deux petits sachets que Meg lui avait envoyés le matin, et dont l'un contenait une jonquille séchée, l'autre une ramille de basilic. Tout en marchant, la pensée lui vint que la commission qu'il avait à remplir était ou délicate ou puérile, et qu'il avait eu tort de s'en charger. Il se promit de ne rien décider, de laisser les choses en l'état, de rapporter et le basilic et la jonquille, et il se prit à réciter avec un peu d'emphase le mot du bon Palémon :

Non nostram inter vos tantas componere lites.

Virgile le faisant penser à Lucrèce, il se remémora quelques vers du *De rerum natura* qu'il avait traduits récemment et dont le sens est à peu près : « tu as les yeux ouverts, tu crois vivre; ta vie pourtant est déjà morte. Tu dors tout éveillé, tes imaginations sont des songes, tes espérances des fantômes. Si tu n'ignorais point la cause de ton mal, tu apprendrais à connaître la nature et ses lois, et dès ce jour tu goûterais l'éternel repos que te promet ce néant où l'on ne rêve plus. » Il venait de retrouver le dernier de ces vers, quand, arrivé en vue du couvent, il avisa au penchant d'une colline des amandiers fleuris, qui faisaient une tache blanche parmi des rochers effrités par le soleil. En contemplant ces amandiers, dont la beauté décorait les abords d'une thébaïde, il lui parut qu'en dépit de Lucrèce il y avait dans ce monde autre chose que le néant, que, s'il est absurde de rêver, le printemps donne raison à cette folie, et

que la nature entretient de sourdes intelligences avec ce je ne sais quoi qui est en nous et qui s'obstine à espérer.

Il n'avait pas encore résolu cette contradiction quand il atteignit l'entrée de la chartreuse, qu'on prendrait facilement pour l'accès d'un château-fort, et c'est une vraie forteresse en effet que cette sainte maison campée sur un rocher, et dont les approches ressemblent à des bastions reliés par une courtine. Comme partout à Florence, le gracieux s'y mêle au sévère; chaque cellule est accompagnée d'un jardin où règne un oranger. Raymond s'informa de M. Gordon auprès d'un frère lai qui s'empressa de le conduire dans la partie du monastère réservée aux étrangers. Une porte s'ouvrit, et il se trouva en présence d'un jeune homme de vingt-quatre ans au plus, fort joli garçon, svelte, la taille élancée, le menton ombragé d'une barbiche blonde qui ne faisait que de naître, le teint clair et rosé. Son air jeunet étonna Raymond; il s'était représenté tout autrement cet Écossais, et ne s'imaginait point qu'il sortît frais émoulu de l'université, qu'il portât encore aux lèvres le lait d'Oxford ou de Cambridge : — Oh bien ! pensa-t-il à première vue, voilà une poupée à qui miss Rovel aurait bientôt fait de casser la tête. — Il entra en propos, déclina ses noms et qualités, expliqua que miss Rovel lui faisait la grâce de le considérer comme son tuteur, qu'il lui avait témoigné son désir de visiter la chartreuse et qu'elle l'avait engagé à se présenter de sa part à M. Gordon. Pendant cette explication, le jeune homme rougit plus d'une fois, il rougissait facilement. Il offrit ses bons offices à Raymond, le promena partout, lui fit voir en détail l'église, la chapelle souterraine, les fresques d'Ampoli, les tableaux de fra Angelico.

Chemin faisant, ils ne déparlaient pas et semblaient également curieux l'un de l'autre; si Raymond pressait de questions son cicérone, celui-ci à son tour paraissait l'étudier avec attention. On eût dit deux chasseurs qui, courant les bois de compagnie, sont moins occupés des perdrix que de se tâter le pouls réciproquement; sans aucun doute fra Angelico n'était point ce qui les intéressait le plus. Il eut beau s'en défendre, Raymond dut reconnaître que M. Gordon avait beaucoup de tenue, un air de distinction, de l'agrément, un heureux mélange de réserve et d'abandon, de modestie et de fierté. A la douceur des manières, il joignait un esprit net et posé, une fermeté de sens qui n'était pas de son âge, et un flegme, une gravité naturelle dont il se départait rarement. Il ne riait jamais, mais il y avait de la grâce dans son sourire. Bien qu'il lui rendit justice, Raymond ne pouvait concevoir qu'une fille aussi romanesque que Meg eût été sensible à ce genre de charme contenu. M. Gordon n'avait rien d'un Amadis, sans compter que décidément il était bien

jeune; — malgré la précocité de son esprit et de son caractère, était-il de force à gouverner une petite personne qui n'était ni docile, ni commode, et ne passait pas pour goûter la bride? Toute réflexion faite, Raymond se confirma dans sa résolution de laisser l'affaire en suspens et de remporter les deux sachets.

Leur tournée finie, M. Gordon ramena Raymond dans sa cellule, où il lui offrit une collation. Comme ils achevaient de vider un flacon de Montepulciano, le jeune homme tomba dans une rêverie; il en sortit pour dire en rougissant jusqu'au blanc des yeux : — Ainsi, monsieur, vous êtes le tuteur de miss Rovel? Ne vous a-t-elle point fait de confidences touchant certaines lettres que j'ai pris la liberté de lui écrire?

— Et que vous avez eu tort de lui envoyer, interrompit Raymond. Il aurait pu se faire que sa mère les interceptât, et miss Rovel s'en serait mal trouvée.

— Puisqu'elle vous a parlé, monsieur, reprit-il d'une voix émue, veuillez m'entendre à mon tour. Je ne sais pas encore si c'est ma bonne ou ma mauvaise étoile qui m'a fait rencontrer votre pupille à Florence; tout ce que je puis dire, c'est que du premier jour où je l'ai vue j'ai ressenti pour elle le plus violent amour, et je sens que cette passion, contre laquelle j'ai vainement lutté, fera le bonheur ou le malheur de toute ma vie. Je regrette que mon procédé vous ait déplu, mais mes intentions sont irréprochables. Orphelin depuis bien des années, je suis maître de mes actions, ma fortune est considérable, et j'ose dire que je n'en ai point abusé; comme tout le monde, j'ai mes défauts, mais je ne me connais point de vices, et je n'ai jamais fait de bien grandes folies. Si la main de miss Rovel m'était accordée, je me croirais tenu de lui consacrer à jamais le meilleur de mon âme et de mes pensées. Je vous avoue que les bruits qui courent à son sujet m'ont causé de vives perplexités; j'ai entendu certaines personnes parler d'elle en de fort mauvais termes. D'autres juges, que je crois plus équitables et mieux informés, m'ont dit qu'il fallait lui pardonner quelques fougues de jeunesse, quelques légèretés de conduite, en faveur de la parfaite noblesse de son âme. Ils m'ont affirmé qu'elle est au-dessus de tout sentiment bas, de tous les petits calculs, que son esprit est généreux, que ses défauts sont l'ouvrage de l'éducation qu'elle a reçue, qu'un homme qui l'aimerait et qui l'estimerait pourrait facilement la redresser et l'élever. Il ne tiendra qu'à lui d'en faire une femme accomplie, de fixer dans le devoir une volonté encore incertaine d'elle-même, mais qui sera fidèle à son choix et aussi résolue dans le bien qu'elle aurait pu l'être dans le mal. Au reste, monsieur, je mépriserais un homme que la crainte d'un peu de danger

empêcherait de poursuivre ses chances, et qui ne saurait pas se dire qu'il est des risques glorieux et que le bonheur veut être conquis.

Ce discours, prononcé d'une voix noble et touchante, fit la plus vive impression sur Raymond et le troubla jusqu'au fond de l'âme. Son émotion eut un effet singulier. Se levant précipitamment de son siège : — Monsieur, répondit-il d'un ton bref, j'approuve tout à fait vos sentimens, qui vous font grand honneur. Il est possible que miss Rovel fût capable de sacrifier ses défauts à l'homme qu'elle aimerait; le malheur est que jusqu'aujourd'hui elle ne sait pas encore aimer, car voici ce qu'elle m'a chargé de vous remettre.

Et, tirant de sa poche le sachet qui renfermait le basilic, il se hâta de le présenter à M. Gordon, qui l'ouvrit et perdit contenance. Son visage s'altéra, ses lèvres frémirent; mais il sut commander à la violence de son chagrin, et il dit à Raymond avec une douceur triste : — Veuillez restituer à miss Rovel cette pauvre plante de basilic, je ne dois rien garder qui lui ait appartenu. — Il ajouta : — Adieu, monsieur, je ne vous en veux pas. Puisse votre conscience vous rendre le témoignage qu'en me parlant comme vous l'avez fait vous n'avez consulté que votre devoir de tuteur!

Raymond reprit le chemin de Florence, le cœur combattu par des sentimens contraires, un peu froissé de la dernière parole de M. Gordon et d'une insinuation qu'il craignait de trop comprendre, certain d'avoir la conscience nette et qu'il avait fait une bonne action, confus toutefois comme s'il venait d'en commettre une mauvaise, se reprochant d'avoir été trop dur, en somme plus content que fâché, plus satisfait que repentant. Raymond se plaisait à croire qu'il ne demandait pas mieux que de trouver à Meg un bon parti, et cela était vrai en théorie, tant que cet introuvable parti était un être de raison, une entité métaphysique; — mais aussitôt qu'il prenait un corps et un visage, qu'il devenait italien, français, anglais, marquis, prince, ou qu'il s'appelait Gordon, notre difficile tuteur ne souffrait plus qu'on lui en parlât. On raconte que certain joaillier était fier d'un bijou merveilleux qu'il avait fabriqué lui-même. Il lui tardait de le bien vendre, et il le produisait à tout venant; mais faisait-on mine d'en vouloir, il soulevait des difficultés, et, le chaland parti, il se sentait chagriné à la fois et ravi que son trésor lui demeurât. On eût bien étonné Raymond en le comparant à ce joaillier, et pourtant il se prit à dire : — Ils sont plaisans; malgré ses défauts, ils la trouvent charmante, et ils ne se doutent pas que, sa beauté à part, ce qu'il y a en elle d'aimable et de précieux lui vient en droiture de l'Ermitage. Sa grâce était une pierre brute, c'est nous qui l'avons taillée et montée. — Il en concluait

qu'il avait le droit de marier miss Rovel à qui bon lui semblait, ou même de ne pas la marier du tout, et sa mauvaise humeur donnait au diable les chalands.

Dès qu'il fut arrivé à Florence, il se rendit aux Cascine, où lady Rovel et sa fille avaient coutume de se promener sur les cinq heures. Il aperçut leur voiture arrêtée au milieu d'un road-point. Deux cavaliers et trois piétons, faisant cercle autour d'une portière, présentaient leurs hommages à lady Rovel, qui, enveloppée dans ses fourrures, leur répondait d'un air distrait, avec une politesse un peu courte. Meg avait mis pied à terre pour jaser un moment avec deux jeunes filles de ses amies. Elle les quitta sans façon en apercevant son tuteur, qui se dirigeait de son côté, et s'avançant à sa rencontre : — Eh bien ! lui cria-t-elle d'une voix saccadée.

— Je reviens à l'instant de la chartreuse, lui répondit-il.

— Et quelles nouvelles m'apportez-vous ?

— C'est un gamin, et je ne puis le prendre au sérieux ; mais il est trop gentil pour que je vous permette de vous en amuser. Il y aurait de la casse.

— Il me plaisait pourtant beaucoup, dit-elle d'un air pénétré. Vous ne lui avez pas remis le basilic ?

— Ne m'y aviez-vous pas autorisé ?

Il la vit changer de visage et un serpent le mordit au cœur. Meg reprit : — Vous êtes un peu brutal. Soit ! nous tâcherons de n'y plus penser. — Elle ajouta : — A-t-il gardé le sachet ?

— Que vous importe ? demanda-t-il avec étonnement.

— Je tiens à savoir si son amour est plus fort que son amour-propre. Un cœur bien épris aurait conservé précieusement cette relique.

— J'en suis fâché, mais la voici, lui répondit-il.

Les bras lui tombèrent. — Allons, murmura-t-elle, ce pauvre garçon ne m'aimait pas autant qu'il le disait ! — Et ébauchant un sourire : — Vous n'êtes pas au bout de vos peines ; il n'y a pas à dire, il faudra que vous m'en trouviez un autre.

A ces mots, elle retourna auprès de ses amies et se remit à causer galement avec elles ; mais Raymond crut s'apercevoir qu'il y avait un peu d'effort dans sa gaité, un peu de fièvre dans ses yeux.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

SITUATION POLITIQUE

ET

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES

LA SECONDE CHAMBRE (4).

Des trois lois dont l'ensemble forme la constitution, la plus difficile à faire d'abord, et ensuite à faire voter, est assurément la loi sur la seconde chambre. Ce sera, on peut le craindre, la pierre d'achoppement pour l'œuvre laborieuse de l'organisation des pouvoirs, et pourtant, si ce n'est pas le principal ressort de la machine constitutionnelle, c'en est un rouage nécessaire à tel point qu'on ne comprend pas comment le gouvernement septennal pourrait fonctionner, s'il manquait. Sans cette seconde chambre en effet, grand-conseil ou sénat, il n'y a point de véritable organisation des pouvoirs. On laisse en face l'un de l'autre deux pouvoirs indépendans et devant pourtant concourir à une œuvre commune, celle du gouvernement. S'il n'y a pas entente entre les deux pouvoirs, lequel devra céder? Naturellement le pouvoir exécutif, qui n'a qu'un droit constitutionnel, tandis que l'assemblée unique a l'incomparable force d'un droit populaire. Et si le pouvoir exécutif, prenant au sé-

(4) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre.

rieux les prérogatives que lui confère la constitution, se retranche dans son droit et résiste aux prétentions du pouvoir législatif, n'est-ce pas la lutte entre les deux pouvoirs, et peut-être la guerre civile entre les partis? On comprend donc facilement les efforts faits de tant de côtés pour arriver à une constitution de la seconde chambre qui puisse rallier une majorité. Les projets de loi dus soit à l'initiative du gouvernement, soit à l'initiative parlementaire, sont nombreux, et parmi ces projets un certain nombre mérite une sérieuse attention. Il ne s'agit pas de discuter en détail tous ces projets, même ceux qui émanent du gouvernement et de la commission; nous voudrions seulement en montrer le caractère et la portée, faire voir quels sont ceux où l'on trouve l'autorité d'une véritable institution et ceux qui n'ont que la vertu tout empirique et l'utilité contestable d'un expédient. Il faudrait enfin, si l'on tient à doter le pays d'une véritable institution, conservatrice et libérale tout à la fois, chercher comment il serait possible de la faire accepter des esprits sensés et pratiques de tous les partis.

I.

Première question : faut-il une seconde chambre? Pour la plupart des publicistes de l'école anglaise ou de l'école américaine, c'est à peine s'il est besoin de poser le problème. La nécessité d'une seconde chambre en tout pays, en tout temps, pour toute espèce de gouvernement, est un axiome politique tellement fondé sur la raison et confirmé par l'expérience qu'il n'y a pas lieu de le démontrer. Néanmoins, tant qu'on n'a pu invoquer à l'appui de cette thèse que des considérations générales ou des expériences étrangères, notre conviction à cet égard n'a pas été entière. Dans un livre oublié qui nous a valu, sous l'empire, les honneurs de l'amende et même de la prison, nous avons proposé de remplacer par un grand-conseil d'état, qu'élirait l'assemblée unique et souveraine, cette seconde chambre que nous inclinions à regarder comme un rouage inutile en pensant aux chambres des pairs de la restauration et du gouvernement de juillet. L'expérience de ces dernières années, le sentiment profond des nécessités de la situation, surtout la considération des besoins d'une société démocratique, ont changé notre opinion sur ce point. Nous en faisons volontiers l'aveu, nous sommes de ceux qui voient dans la politique un art et non une science, qui, sauf quelques principes absolus que la politique emprunte à la morale, en comprennent les vérités non comme des dogmes, mais comme des réalités qui ne se discutent guère, et des nécessités dont il faut tenir compte, alors même que la logique n'y trouve

point satisfaction. Nous étonnerons peut-être nos amis en leur disant que c'est surtout depuis que nous voyons la démocratie au pouvoir que la nécessité d'une seconde chambre nous paraît de plus en plus évidente. Jusqu'aux derniers et douloureux événemens dont nous avons été les témoins désespérés, notre histoire politique ne nous fournissait pas d'argumens bien concluans. La seconde chambre, héréditaire ou composée de membres nommés à vie, était-elle un aide ou un embarras pour le gouvernement constitutionnel du pays? Il était permis de conserver à cet égard quelques doutes, et avec une chambre des députés élus par un corps d'électeurs censitaires on pouvait être moins frappé de la nécessité d'une autre assemblée qui aurait pour mission de modérer les entraînemens d'une démocratie assez restreinte pour être rassurante. Quant au sénat de l'empire, nous n'avons jamais bien compris que le triste César qui l'a rétabli en eût plus besoin que son fatal et glorieux oncle. C'était, pour l'un comme pour l'autre, une institution de luxe où les amis dévoués trouvaient leur pension de retraite; ce n'était pas un véritable instrument de gouvernement. D'autre part, les exemples étrangers n'étaient pas de nature à décider notre conviction. On voit bien en effet que la seconde chambre est un rouage nécessaire dans le gouvernement monarchique de l'Angleterre et de la Prusse, dans le gouvernement républicain des États-Unis; mais la France ne ressemble nullement à ces divers pays : elle n'a pas une aristocratie comme ses voisines; elle n'est pas une fédération d'états, comme la puissante nation américaine. Quant aux autres nations, comme la Belgique, l'Italie et l'Espagne, l'utilité de ces assemblées n'a pas encore été démontrée par d'éclatans ou constans services. Il n'est pas prouvé qu'une seule chambre élue par un corps de censitaires ne suffirait pas au bon sens des Belges ou à l'esprit politique des Italiens. Pour l'Espagne, ce noble et malheureux peuple en est encore à montrer que toute espèce d'institution parlementaire est compatible avec la paix intérieure du pays.

Ce n'est pas en promenant nos regards autour de nous que nous avons fini par nous faire une opinion très arrêtée sur ce sujet; c'est en les concentrant au contraire dans l'observation et l'analyse même de notre société française. On croit fermer la bouche aux partisans d'une seconde chambre en leur disant que la France est un pays essentiellement démocratique; pour nous, c'est le plus fort argument qu'on puisse invoquer en faveur de cette institution. Qu'une seconde chambre soit du goût de la démocratie française, ce n'est pas bien sûr; ce que nous croyons fermement, c'est qu'elle en a plus besoin que toute autre, surtout depuis l'établissement du suffrage universel. Avec une chambre des députés élue par un

corps de censitaires, un sénat est moins nécessaire, parce que ce corps électoral peut déjà être considéré comme une aristocratie relativement au grand corps électoral du suffrage universel. Sans aller jusqu'à soutenir que l'on pourrait trouver dans ces électeurs du cens des garanties suffisantes de lumières, de sagesse et d'esprit conservateur, il est permis de dire qu'un pays gouverné par une assemblée ainsi élue ne court pas le risque de se perdre dans les entraînemens d'une démocratie ignorante et passionnée. C'est donc dans l'institution même du suffrage universel que nous voyons la plus forte raison d'établir une seconde chambre qui puisse modérer le tempérament démocratique de la première. C'est le sentiment de cette vérité qui avait inspiré tous ces systèmes ayant pour objet d'introduire dans le suffrage universel une sérieuse garantie contre l'aveugle puissance du nombre. On a cherché cette garantie dans un minimum de cens, dans un système de catégories électorales, dans un vote multiple et proportionnel au chiffre de l'impôt ou au nombre des enfans, dans un ensemble de conditions plus ou moins rigoureuses d'éligibilité. La commission, qui a soumis toutes ces idées à l'épreuve d'un long examen, a fini par voir qu'il était impossible de rien faire de semblable, sans mutiler ou fausser ou enchaîner le suffrage universel, et qu'une telle garantie ne pouvait être cherchée que dans la constitution d'une seconde chambre.

Le lecteur nous permettra-t-il d'ouvrir encore une courte parenthèse? Dans un de ces discours où M. Thiers sait mettre tant d'esprit au service de tant de bon sens, il se plaignait de la puissance des mots sur l'oreille d'un peuple qui n'entend pas toujours les choses. Il en est un qui met la division dans un grand parti et le trouble dans le pays : c'est le mot de *radical* et de *radicalisme*. La faute, on doit le reconnaître, en est tout entière à une fraction du parti qui s'est ainsi qualifiée elle-même. Si nous avons un conseil à donner à cette fraction, qui s'en sert trop souvent pour se concilier des suffrages sur lesquels elle ne devrait jamais compter, nous la prierions de rayer ce mot du langage qu'elle parle aux classes ouvrières. Ce n'est pas qu'il ne réponde à une chose bien connue et qu'il est possible de définir; mais radicalisme est un mot d'école, non de parti. Il y a, il y a eu, il y aura toujours en tout pays une école de philosophes et de penseurs qui, en avant de leur pays et de leur temps, réveront l'idéal et l'absolu, qui professeront l'utopie longtemps avant que l'esprit pratique d'un parti politique quelconque ne la convertisse en réalité, si c'est ce que nous appelons une utopie vraie, c'est-à-dire qui n'attende que le moment opportun pour être praticable; mais un parti n'est jamais radical, à proprement parler, précisément parce qu'il est ou doit être avant tout pra-

tique, quelle que soit sa couleur. Et comme le parti républicain, dans toutes ses nuances, a la juste prétention de faire de la pratique et non de la pure théorie, nous le conjurons d'entrer tout entier dans la voie où tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis quatre ans ont convié l'assemblée de marcher. L'institution d'une seconde chambre peut être, nous le reconnaissons, un obstacle à l'essor légitime de la démocratie, si cette chambre est mal faite et dans un fâcheux dessein. Que si elle est faite au contraire dans un esprit aussi libéral que conservateur, elle en sera le salut, parce qu'elle en sera le frein. Que nos amis y regardent de très près. Qu'ils ne veuillent pas entendre parler d'un expédient; qu'ils refusent surtout de s'associer à une œuvre qui n'aurait d'autre but visible ou caché que de paralyser les forces vives de la démocratie, c'est leur droit et leur devoir, surtout à eux qui sont plus particulièrement les représentans de cette démocratie; mais que, sans parti-pris, sans tenir compte des préjugés populaires et des théories d'école, ils écoutent toutes les raisons pour et contre qui se produiront dans ce grand débat, bien convaincus que les pires ennemis de la démocratie sont les démagogues qui la flattent et les césars qui la trompent : voilà ce que nous attendons de leur loyale et sincère politique.

II.

Seconde question : est-il possible de trouver dans notre pays les élémens d'une seconde chambre? Non, répondront imperturbablement certains démocrates. L'Angleterre a ses lords et ses baronnets, l'aristocratie de la richesse complétant l'aristocratie de la naissance, qui la reçoit, qui l'appelle dans son sein. La Prusse a sa noblesse d'épée qui la sert si bravement dans l'armée, si fidèlement dans l'administration. L'Italie elle-même et l'Espagne, celle-ci surtout, ont leur vieille race de ducs, de comtes et de marquis. Les États-Unis ont leurs chambres d'états, où ils recrutent leur sénat d'une façon si heureuse. Trouve-t-on rien de pareil en France? D'où fera-t-on sortir cette merveilleuse institution que les partis conservateurs invoquent avec tant de ferveur? Attend-on qu'elle tombe du ciel? — Non, elle ne tombera pas du ciel; elle sortira le plus naturellement du monde des entrailles mêmes de notre société française, et voici comment. Le suffrage universel est le droit dans notre état politique actuel, nul ne songe à le contester; mais l'exercice de ce droit ne fait pas qu'il puisse être autre chose que l'expression du nombre. Le nombre peut sans doute, avec le temps et les progrès de notre éducation politique, devenir l'expression de la raison pu-

blique. Pour le moment, les plus fanatiques partisans du suffrage universel ne pourraient le soutenir devant le spectacle des élections faites depuis vingt-cinq ans. En un mot, si actuellement le droit est l'égalité, il faut bien convenir que le fait est l'inégalité, c'est-à-dire la supériorité des uns, l'infériorité des autres. Or c'est précisément ce fait qui devient l'origine et le principe nécessaire d'une seconde chambre. Qui dit inégalité dit aristocratie, du moment que cette inégalité, résultant non d'une simple cause naturelle, mais de telle ou telle condition sociale, peut être circonscrite dans des classes ou dans des catégories d'une certaine étendue.

Ici nous ne saurions nous expliquer trop clairement. Sans aucun doute, s'il ne s'agissait que des inégalités de nature, il serait impossible d'y trouver les élémens d'une constitution de la seconde chambre, puisque ces inégalités échapperaient à tout classement et à toute circonscription; il en est tout autrement dans notre pays: à part les inégalités naturelles qui ont un caractère purement individuel, il y a les inégalités sociales, qui ont au contraire un caractère général, et par là permettent de fonder l'institution d'une seconde chambre sur quelque chose de fixe et de permanent. Qu'on trouve choquante l'égalité de droit qui confond dans une même urne électorale les bulletins de l'ignorant et du savant, du sage et du fou, de l'idiot et de l'homme intelligent, nous le concevons, en faisant toutefois observer que cet inconvénient se retrouve dans les élections de toute espèce, aussi bien dans les élections du cens que dans celles du suffrage universel. C'est une de ces absurdités qu'aucune loi ne peut supprimer, parce qu'elles sont au fond même des choses et non dans la pensée du législateur; mais qu'une sensible inégalité de lumières se rencontre même dans des classes et des catégories, c'est là un fait général et constant, avec lequel doit compter tout législateur qui a le sens politique. Voilà donc la racine même de l'institution qu'il s'agit de créer. Quand on nous dit que l'aristocratie est morte avec la noblesse de l'ancienne France, nous répondons que, si la noblesse meurt dans un pays, l'aristocratie est immortelle. Toute la question est de la retrouver sous ses formes nouvelles et de la résumer dans un système plus ou moins étendu de classes ou de catégories.

Insistons sur ce point, qui est le véritable nœud de la question. Il est incontestable que l'ordre de la noblesse a disparu avec ses privilèges, comme l'ordre du clergé, devant l'égalité civile proclamée par notre révolution de 89, que ce que la vanité des familles voudrait nous faire accepter pour une nouvelle noblesse n'en a pas même l'apparence, que la particule, dont on se décore sans honneur et parfois sans pudeur, n'a aucune signification politique, qu'enfin ce noble

champ de l'ancienne aristocratie n'a point été véritablement renouvelé et repeuplé par la luxuriante et vulgaire végétation qui le couvre à tel point aujourd'hui que c'est à peine si l'on peut encore y distinguer les rares et pâles fleurs de l'antique noblesse; mais, nous le répéterons sans cesse, ce serait une grave erreur de croire que toute aristocratie a péri avec cette vieille caste. Les ordres de la naissance et du privilège ont disparu sans retour; il reste les ordres de l'intelligence, de la capacité, de la distinction, de l'influence sociale. Si 93 a tout voulu courber sous son stupide niveau, il a mal compris en cela la grande œuvre démocratique de 89. On ne pourrait compter ces ordres si considérables par le nombre, le talent, l'autorité, les services privés et publics rendus à la société et à l'état : l'ordre des magistrats, l'ordre des ministres des cultes, l'ordre des professeurs, l'ordre des avocats, l'ordre des ingénieurs, l'ordre des officiers de l'armée, l'ordre des propriétaires influens et bienfaisans, l'ordre des directeurs d'usines, de fabriques et de manufactures, et tant d'autres que le progrès de notre société démocratique a multipliés et développés sur toute la surface du pays. Dans ce pays, il faut bien le dire, de jalouse égalité, où l'on ne courbe plus la tête devant l'aristocratie de naissance, où on ne l'incline pas volontiers devant l'aristocratie de la richesse, on accepte encore, grâce à Dieu, l'aristocratie de l'esprit, de la vertu, de l'éducation et de l'instruction. On l'envie sans doute aux riches qui y prennent rang si facilement, même aux pauvres qui, à force de travail et de talent, en ont ouvert les barrières; mais on ne conteste guère aux uns et aux autres leurs titres de supériorité morale ou sociale, et leur droit à une autorité, à une influence toute particulière dans le gouvernement et l'administration du pays. C'est en un mot la seule aristocratie avec laquelle notre démocratie puisse consentir à partager le pouvoir. Voilà évidemment où il faut chercher les élémens de la seconde chambre. Là, on est assuré de n'avoir que l'embarras du choix.

En indiquant les sources vraiment aristocratiques, dans le sens nouveau du mot, où l'on pourrait puiser pour faire une chambre haute, nous n'avons pas entendu trancher la difficile question de savoir qui fera ce choix, si ce sera le suffrage universel enfermé dans des catégories, ou un corps électoral spécial, ou enfin le gouvernement lui-même, soit par l'organe de la première chambre, soit par l'organe du pouvoir exécutif. Nous avons voulu seulement montrer que, dans un pays comme le nôtre, la matière ne manquait pas pour former un sénat ou un grand-conseil. Nombre de systèmes plus ou moins ingénieux, plus ou moins pratiques, ont été imaginés par l'initiative individuelle, au dedans ou au dehors du parlement,

sans compter les projets de loi émanés soit du gouvernement, soit de la commission, qui méritent une attention toute particulière. Nous ne commettrons pas l'injustice et l'impertinence de dire que nous faisons grâce à nos lecteurs des systèmes fort sérieux, pour la plupart, qui ont coûté à leurs auteurs bien des frais de science et d'invention; mais nous devons nous borner, sur ce point, à quelques observations générales. Ces systèmes soulèvent tous l'une ou l'autre de ces deux objections, et quelques-uns toutes les deux à la fois : ils sont trop compliqués pour être d'une application facile; ils auraient peu de chances de rallier une majorité dans l'assemblée et d'obtenir l'assentiment de l'opinion publique, quelle que soit d'ailleurs la valeur intrinsèque de ces systèmes. Quoi de plus ingénieux par exemple que l'éclectisme de notre infatigable collègue M. Pradié? Ce système n'a pas à coup sûr le mérite de la simplicité; M. Pradié nous répondra, non sans raison, que la simplicité ne fait pas la valeur politique et pratique d'une institution, et il cite l'Angleterre, l'Allemagne et même les États-Unis à l'appui de sa thèse. L'expérience n'a-t-elle pas prouvé, en France surtout, que les constitutions simples peuvent être des chefs-d'œuvre de logique et de mauvais organes de gouvernement? Il nous permettra pourtant de lui dire que l'art des combinaisons poussé à ce point crée des machines politiques qu'il n'est point facile de faire mouvoir dans la pratique, et encore moins de faire accepter des grandes assemblées, où domine trop peut-être le goût de la simplicité. Le grand artiste en cette matière, l'abbé Sieyès, avait tout calculé, tout prévu, dans sa merveilleuse machine constitutionnelle, excepté le moyen de la faire fonctionner en l'adaptant à la réalité. Quoi de plus subtil que les inventions de notre autre collègue de la commission, le laborieux et persévérant M. Vingtain, l'un de ces esprits vraiment à part, qui, sans prétention à l'originalité, ne voulant jamais que faire œuvre de bon sens et de sens pratique, font toujours cependant, par un instinct invincible de leur intelligence, une œuvre de ce qu'un célèbre critique appelle le sens propre, par opposition au sens commun, qui, par parenthèse, n'est pas toujours le bon sens. Nul dans la commission, et peut-être dans l'assemblée, n'eût pensé à faire élire les riches par les pauvres, et les pauvres par les riches, comme l'a fait M. Vingtain dans une de ces antithèses si familières à son esprit chercheur. Nous ne parlerons pas d'autres systèmes qui, comme le projet judicieux de M. Michon, préfet du Puy-de-Dôme, se rapprochent plus ou moins des projets de M. de Broglie et de la commission.

III.

Troisième question : comment doit-*être* formée cette chambre? Est-ce par l'élection? est-ce par la nomination, soit de l'autre chambre, soit du pouvoir exécutif, avec ou sans la présentation du pouvoir législatif, soit enfin par un mélange de membres élus et de membres nommés? On sait que le projet de M. Thiers fait sortir le sénat tout entier de l'élection, tandis que M. de Broglie, d'accord en cela avec la commission, compose son grand-conseil de membres élus et de membres nommés. Sans entrer dans le détail des divers systèmes d'élection proposés par les uns et les autres, il suffira de discuter sommairement les principales questions que soulève la constitution d'une seconde chambre. Et d'abord sera-t-elle élue par un corps électoral quelconque, ou sera-t-elle nommée par l'un ou l'autre des pouvoirs? Quand on propose la nomination par la première chambre, ainsi que vient de le faire un publiciste qui aime surtout les solutions auxquelles personne n'a pensé avant lui, ce n'est pas une institution qu'on veut fonder, c'est un simple expédient qu'on imagine pour sortir d'embarras. Autrement un sénat nommé par la chambre des députés serait plus qu'inutile. En tout cas, il ne serait là que pour donner à la première chambre, déjà trop forte, une nouvelle force contre le pouvoir exécutif, qui peut avoir besoin d'être soutenu. Encore une fois, nous ne comprenons l'idée du publiciste que comme expédient. Seulement, si c'est pour conjurer un grand péril social, nous préférons tout simplement une dictature. Cela au moins ne trompe personne. Faire nommer le sénat tout entier par le pouvoir exécutif n'est venu à l'esprit que d'un membre de la commission, M. Tallon, dont nous nous plaignons d'ailleurs à reconnaître la sage pensée sous une apparence paradoxale. Dans son projet, c'est bien le pouvoir exécutif qui nomme les sénateurs; mais, comme il ne peut les nommer que sur une présentation faite par certaines catégories d'électeurs, en réalité cette nomination n'est guère qu'une simple formalité ratifiant une véritable élection. Cette idée nous paraît assez ingénieuse, et préférable à la nomination pure et simple d'un certain nombre de sénateurs par le pouvoir exécutif. Nous n'y ferions pas trop d'objections, si nous avions le moindre goût pour tout ce qui ressemble à une intervention du pouvoir exécutif dans la constitution d'une seconde chambre.

Ce qu'il nous faut examiner de près, c'est le principe même du système qui attribue au pouvoir exécutif la nomination directe des membres de la seconde chambre, quelle que soit d'ailleurs la pro-

portion dans laquelle se trouveront les membres nommés par rapport aux membres élus. Il nous semble que les partisans de ce système, plus nombreux dans l'assemblée que dans le pays, obéissent en cela à une tradition monarchique qu'il serait bien difficile de conserver, même avec une véritable monarchie constitutionnelle. Nous ne savons si le gouvernement de juillet a bien fait de réclamer la nomination des pairs par le chef de l'état après la suppression de l'hérédité. Si une monarchie de ce genre devait un jour être rétablie en France, nous pensons que le prince aurait mieux à faire que de reprendre sur ce point la tradition de la monarchie de juillet. Une pareille institution, ne pouvant avoir le prestige d'une longue tradition de glorieux ou loyaux services, n'a plus d'autre raison d'être que son utilité. Or, pour être utile, il lui faut une autorité qu'elle ne peut trouver que dans une indépendance absolue; mais cette indépendance absolue est-elle compatible avec la nomination royale? Cela ne peut se soutenir. Nous savons bien que l'indépendance tient au caractère des hommes; nous n'ignorons pas que l'esprit de corps naturel aux grandes assemblées et toujours puissant, quelle que soit leur origine, en est une garantie dans une certaine mesure; mais cette indépendance ne sera jamais entière dans de telles conditions, et plus les dissentimens seront graves entre les pouvoirs constitutionnels, plus l'ascendant du pouvoir qui nomme pèsera sur les décisions du pouvoir nommé. En tout cas, si le doute est permis sur ce point, quand il s'agit de la prérogative du chef d'un état monarchique, il ne l'est plus, pour nous du moins, s'il s'agit de la transférer à un simple président de république. C'est lui donner le pouvoir d'un roi quand il n'en a pas le prestige, et, si vous lui conférez en même temps le droit de dissolution qu'il est bien difficile de refuser au pouvoir exécutif, vous mettez nécessairement la chambre des représentans en minorité et la démocratie en tutelle par cette coalition possible et même probable de deux pouvoirs contre un; vous créez une sorte de fausse dictature qui rouvre la voie aux coups d'état et aux révolutions. Que la sagesse du législateur avise au moyen de modérer le mouvement d'une démocratie qui ne trouve pas de tempérament dans le suffrage universel, rien de mieux. Nous aussi, nous voulons un pouvoir essentiellement conservateur; mais nous le voulons également modérateur, résistant aussi bien aux empiétemens du pouvoir exécutif qu'aux entraînemens de la chambre démocratique. Or comment pourra-t-il jouer ce rôle, s'il n'est absolument indépendant? Et comment le sera-t-il, s'il relève quant à son origine du pouvoir exécutif? On aura beau vouloir lui donner de la force et de l'autorité en exagérant ses attributions, on n'arrivera point au but qu'on se

propose. Pour qu'un pouvoir exerce pleinement les attributions que lui confère la constitution, il faut qu'il puisse agir en toute liberté vis-à-vis des autres pouvoirs. En un mot, une chambre des pairs héréditaire avec une monarchie dans un pays aristocratique comme l'Angleterre, ou un sénat élu avec une république dans un pays démocratique comme les États-Unis ou la France, voilà comment nous comprenons la constitution de ce pouvoir, destiné par ses plus chauds partisans à un rôle si considérable dans le jeu des institutions parlementaires.

Il est vrai qu'ils admettent pour la plupart la double origine de l'élection et de la nomination dans la composition de la seconde chambre. Le caractère propre du projet de loi de M. de Broglie, accepté en cela par la commission, est d'être une œuvre mixte et véritablement éclectique, faisant un peu la part à tous les systèmes. On pourrait même dire qu'il donne à son grand-conseil une origine triple en ajoutant aux deux autres catégories de conseillers la catégorie, fort restreinte il est vrai, des membres de droit. Nous ne pouvons que renouveler contre ce système l'objection capitale que nous avons adressée au système plus simple de la nomination du sénat tout entier par le pouvoir exécutif. C'est toujours l'indépendance de ce corps politique qui fait notre grand argument. Avec le système mixte, l'inconvénient est moindre; il n'a point disparu. Or, pour nous, l'indépendance absolue du sénat a l'évidence d'un axiome. C'est à cette condition seulement que le sénat peut remplir la haute mission qu'on lui assigne. On ne nous rassure point en nous disant que cette indépendance est garantie par la durée viagère du mandat confié par le président. Il ne faudrait point sans doute connaître le cœur humain pour ne pas convenir que la nomination à vie donne une certaine satisfaction au principe que nous soutenons, mais cela ne suffit point : il reste l'attache originelle, qui gênera toujours les allures du sénateur nommé. Autre vice du système mixte tout à fait propre à cette combinaison : cette double origine ne sera-t-elle pas une cause, sinon de conflit entre les deux classes de sénateurs, tout au moins de défaveur et d'impopularité pour les sénateurs nommés ? Quand une loi ou une résolution plus agréable au pouvoir exécutif qu'à la première chambre aura passé à une faible majorité, due au concours des membres nommés, quelle sera leur situation dans l'assemblée et dans le pays ? Enfin quelle est donc la raison politique de cette double origine ? Selon M. de Broglie, d'accord avec la commission, elle serait précisément dans le rôle de médiateur entre les deux pouvoirs. Il faudrait que la chambre qui a ce rôle à remplir participât des deux origines. Nous avouons ne pas bien saisir cette idée. Si l'on veut

faire de la seconde chambre une alliée sûre pour le pouvoir exécutif dans sa lutte avec la chambre des députés, cela se conçoit. Alors le sénat n'est plus qu'un instrument de gouvernement entre les mains du président, comme il l'était entre les mains de l'empereur, avec cette différence pourtant que, si Napoléon I^{er} et Napoléon III ne comptaient pas du tout avec leur sénat, ils comptaient médiocrement avec un corps législatif élu on sait comment, et qu'ils étaient toujours assurés non-seulement de faire prévaloir leur volonté, mais de ne point rencontrer d'obstacle sérieux. Si l'on veut que cette chambre exerce véritablement une médiation que nous reconnaissons utile et parfois nécessaire, il faut lui donner une origine qui réponde à sa fonction. Mais quelle est la première condition d'impartialité et de liberté pour un arbitre? Est-ce de relever également des deux parties? Nullement. C'est de ne tenir par aucun lien d'origine ou d'intérêt à l'une ou à l'autre. La seconde chambre ne pourra donc exercer librement son arbitrage entre les deux autres pouvoirs qu'autant qu'elle n'aura rien de commun avec l'un ou avec l'autre quant à son origine.

IV.

C'est donc de l'urne électorale que doit sortir notre sénat tout entier; mais de quelle manière? Sera-ce, comme le veut le projet de M. Thiers et de ses éminens collaborateurs, MM. Dufaure et de Rémusat, l'élection par le suffrage universel? Quand de tels esprits, ayant une telle expérience politique, ont trouvé, après de longues méditations, une combinaison qui leur semble de nature à concilier tout à la fois le sentiment démocratique dont il faut bien tenir compte, et l'intérêt conservateur que des hommes d'état de cette valeur ne peuvent abandonner, notre médiocrité et notre inexpérience ne nous permettent pas de trancher sans hésitation de pareilles difficultés. Le dirons-nous pourtant? nous voyons dans ce système le grave inconvénient de donner aux deux chambres la même origine. Nous craignons que la seconde ne soit qu'une image de la première, plus douce et plus pâle expression, si l'on veut, de la démocratie qui sera leur commune origine. Les auteurs du projet ont prévu l'objection, et ils ont essayé de la prévenir en enfermant le choix des électeurs dans un système de catégories, d'ailleurs très judicieux et très rassurant, si l'on ne tient compte que des élémens dont elles se composent; mais qui peut répondre que le suffrage universel aura la sagesse de bien choisir? Si bons que soient ces élémens pris en masse, il reste encore au suffrage populaire la liberté de faire de mauvais choix; nous disons mauvais au point de vue où se placent

les conservateurs. Et puisqu'on veut, avec toute raison, un sénat qui soit la chambre conservatrice, nous ne sommes pas suffisamment rassurés par la correction que propose le projet de loi à l'origine démocratique de cette seconde chambre. L'expérience ne nous apprend-elle point chaque jour que ce n'est pas dans des conditions d'éligibilité, si sages et si rigoureuses qu'elles soient, que le législateur peut trouver de sûres garanties pour les intérêts qu'il veut sauvegarder? Que le suffrage universel n'ait pas le tact nécessaire pour discerner les meilleurs entre les bons parmi tous ces candidats d'élite, nous n'en serions pas trop inquiets. S'il fonctionnait comme ces machines qui travaillent sans savoir ce qu'elles font et donnent pourtant d'excellens produits, grâce aux bons élémens de leur travail, nous sommes bien sûrs qu'avec les catégories énumérées par le projet en question il ne sortirait de l'urne populaire que de très sages sénateurs; mais, si le peuple élit, ce sont les partis qui lui désignent les candidats. Or là est précisément le danger. Les partis extrêmes, à un moment donné, sauront toujours trouver, dans les catégories les plus favorables en masse à la politique de conservation, des candidats dévoués à la politique de révolution ou de folle utopie, si le vent souffle de ce côté dans les régions populaires du suffrage universel. N'y eût-il que des riches à millions dans les catégories qui représentent la propriété, n'y eût-il que des savans et des lettrés de premier ordre dans les catégories qui représentent la science et la littérature, n'y eût-il que des magistrats et des avocats d'élite dans les catégories qui représentent la magistrature et le barreau, n'y eût-il que des industriels importans, des ingénieurs éminens dans les catégories qui représentent l'industrie, les partis sauront bien y découvrir un esprit faux, un ambitieux, un vaniteux tout prêt à servir les desseins des partis révolutionnaires pour donner carrière à ses ambitions ou à ses rêves. La classe n'y fait rien; les Catilinas sont de tous les temps. C'est dans les conditions de l'électorat seulement qu'on peut trouver de sérieuses garanties pour la sagesse des choix à faire. Voilà pourquoi nous n'avons qu'une médiocre confiance dans le système des catégories appliquées au suffrage universel.

Parmi les combinaisons du système électif qui se recommandent par une grande simplicité dans la pratique comme dans la théorie, deux méritent particulièrement l'attention de nos lecteurs. C'est d'abord le système proposé et soutenu par M. de Ventavon avec un esprit et un talent qui avaient d'abord conquis l'adhésion de la majorité au sein de la commission. Il s'agissait de former un grand corps électoral seulement avec des élus du suffrage universel, conseillers-généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers muni-

cipaux : système fort séduisant au premier aspect, et qui répondait parfaitement à une critique adressée à la plupart des ingénieux projets mis en avant. Il donne au corps électoral, par conséquent à la chambre élue, la double autorité du nombre et du vote populaire. C'est une sorte d'élection à deux degrés, plus simple en ce qu'elle dispense le pays d'une série d'opérations électorales en prenant des électeurs tout faits. En y regardant de plus près, la commission a trouvé de graves défauts à ce spécieux système. Le premier, le plus grave de tous peut-être, c'est d'introduire la politique dans les élections locales. On répond mal à l'objection en disant qu'elle y pénètre quand même et fatalement. Parce que les passions politiques tendent à fausser l'institution, est-ce une raison d'en dénaturer légalement le caractère? Et parce qu'elles se glissent dans la place, faut-il leur en ouvrir les portes? Dans l'état actuel des choses, la politique envahit les élections qui devraient avoir surtout un caractère administratif, parce que la politique domine tout, quand une situation provisoire, et dont il faut absolument sortir, laisse en suspens la question capitale de la forme de gouvernement. Nous reconnaissons d'ailleurs que, même à l'état normal, la politique aura toujours sa part dans les préoccupations électorales. Il n'en reste pas moins vrai qu'en des temps calmes, c'est l'intérêt électoral qui domine les élections, et inspire surtout les électeurs; mais si c'est la loi elle-même qui convertit l'institution municipale en institution politique par le privilège qu'elle confère aux conseils locaux, il est évident que la politique ne sera plus seulement un incident dans la vie municipale, mais qu'elle deviendra le but même et la règle de ce genre d'élections. D'ailleurs ce projet soulève encore bien d'autres objections. D'abord un corps électoral ainsi composé contient des élémens de fort inégale valeur. Tandis que la plupart des conseillers municipaux ne représentent que leur village, les conseillers d'arrondissement et de département représentent leur canton. Nous comprendrions qu'on n'insistât pas sur cette inégalité de représentation devant une certaine égalité d'intelligence et d'instruction. Or ici les élus offriraient-ils beaucoup plus de garanties à cet égard que les électeurs? Sans vouloir rabaisser les qualités et les vertus privées de nos conseillers ruraux, leur bon sens, leur esprit de famille, la simplicité et la régularité de leurs mœurs, ont-ils généralement la culture d'esprit que suppose l'exercice d'un pareil droit? Ont-ils ce sens politique qui fait comprendre aux électeurs toute la portée de leur vote? Enfin, s'il est déjà choquant de voir des conseillers ruraux élire la chambre qui doit représenter la véritable aristocratie du pays, ne l'est-il pas encore bien davantage de les voir voter seuls, à l'exclusion de toutes les catégories de

citoyens qui représentent plus particulièrement l'intelligence, la science, la capacité et le talent? Est-il possible d'écarter devant de pareils électeurs tant d'hommes appartenant aux professions libérales, tant de lettrés, de savans, de professeurs, de magistrats, d'ingénieurs, d'artistes, d'avocats? Quand on appelle au scrutin tant de bons et braves campagnards dont l'instruction ne dépasse guère l'école primaire de village (et encore combien ne savent ni lire ni écrire), et dont l'expérience ne s'étend pas au-delà des intérêts et des affaires de leur commune, comment pourrait-on en fermer l'accès à tant de citoyens des grandes et des petites villes, sinon tous lettrés, mais tous ou presque tous assez instruits et ayant l'esprit assez ouvert pour comprendre en une certaine mesure la politique de leur temps et de leur pays? A ce prétendu suffrage à deux degrés, nous préférons cent fois le suffrage universel direct, aveugle, ignorant en masse, si l'on veut, mais où se mêlent et se confondent avec toutes les classes toutes les lumières et toutes les forces du pays.

L'élection de la seconde chambre par les conseils-généraux seulement offrirait à coup sûr des garanties sérieuses pour les intérêts conservateurs dans la composition même de ces conseils, bien qu'il ne faille pas répondre que, dans un avenir plus ou moins rapproché, ils ne deviennent tout simplement une espèce d'électeurs du second degré pour l'élection des membres du sénat. Et alors l'esprit et la passion politique pourraient bien en faire de purs représentans de la démocratie et du suffrage universel; mais, même en écartant cette objection, il y aurait toujours à dire que ces conseils, supérieurs en capacité et en expérience aux conseils municipaux, ne représenteraient pas suffisamment cette aristocratie nouvelle dont nous cherchons à réunir les élémens divers dans un corps électoral spécial. La moyenne de capacité y est telle qu'on ne pourrait les considérer comme résumant cette aristocratie tout entière par la variété et la richesse de leurs élémens. Mais la plus grave objection qu'on puisse faire à ce système, c'est l'insuffisance du nombre: 20 ou 30 électeurs nommant un sénateur dans chaque département, est-ce là un corps électoral sérieux? S'ils étaient choisis par les électeurs du suffrage universel spécialement pour élire des sénateurs, on pourrait ne pas considérer leur petit nombre en tenant compte uniquement de leur valeur représentative; mais le plus souvent, et c'est heureux, c'est pour leur capacité administrative et pour leur notabilité locale qu'ils sont élus. Le nombre serait donc nécessaire pour donner à l'élu de ces conseils l'autorité dont ils ont besoin pour remplir leur difficile et haute mission. On nous dira que c'est à peu près le système appliqué à la constitution

du sénat aux États-Unis; nous répondrons que ce n'est pas connaître les chambres des états que de leur comparer nos conseils de département. Pour se préparer au maniement des affaires du grand état qu'on nomme la république américaine, il n'y a pas de meilleure école que ces chambres d'état qui sont déjà de petits parlements. Rien de pareil dans nos modestes assemblées de département.

Il est un autre système, simple aussi, moins séduisant, mais plus solide et plus politique à notre sens, et qui, bien qu'il n'émane pas de l'assemblée ou de la commission, mérite le plus sérieux examen, et devrait avoir sa place dans la grande discussion qui s'ouvrira prochainement. C'est le projet déjà exposé ici même (1) par M. G. de Molinari. Dans une étude très impartiale sur l'état actuel de la société française, l'auteur fait sentir avec beaucoup de force la nécessité de tempérer la démocratie, qui est définitivement le gouvernement du pays, quelle qu'en soit d'ailleurs la forme, république ou monarchie. Il montre fort bien que le système des catégories n'est point une base assez large ni assez solide pour asseoir une grande et nécessaire institution, comme la seconde chambre, et il conclut en proposant d'en faire élire les membres par les électeurs censitaires du gouvernement de juillet. Rien de plus simple et de plus sensé selon nous. Le suffrage universel est venu trop vite; beaucoup de bons esprits, même parmi les républicains, le reconnaissent, et malgré vingt-cinq ans d'exercice plus ou moins normal, il faut une bien forte dose d'optimisme pour affirmer qu'il a fait ses preuves de sagesse et de clairvoyance. Cependant, comme nul ne parle de le supprimer, rien ne serait plus politique, ce semble, que de rétablir l'équilibre entre l'esprit de conservation et l'esprit de révolution ou de rénovation aveugle, en rendant à la classe moyenne, à la bourgeoise, pour l'appeler par son nom, l'influence légitime et nécessaire qu'elle a exercée sur les destinées du pays, et dont l'a brusquement dépossédée la révolution de 1848. Ce semble, disons-nous, car, si la raison politique n'a rien à objecter à une pareille combinaison, l'impossibilité de rien tenter contre le sentiment populaire décourage bien vite les plus sages et les plus fermes esprits. Dans tout pays où le bon sens, non la logique, inspirerait la politique, ce système pourrait être goûté et pratiqué. En Angleterre, en Allemagne, en Belgique, même en Italie, on n'hésiterait point, dans une situation semblable à la nôtre, à accepter un pareil tempérament à l'institution du suffrage universel. On y trouverait tout simple que le nombre ne fût pas compté pour tout, que l'élément conservateur, nous ne disons pas aristocratique, eût sa part

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1873.

dans la représentation constitutionnelle de tous les droits et de tous les intérêts du pays. On aurait la sagesse de se demander si, manquant de ce contre-poids, un gouvernement démocratique peut fonctionner sans tomber dans la dictature et le despotisme, et si les partisans sincères des institutions démocratiques, comme le sont les républicains, ne devraient pas être les premiers à réclamer ce tempérament dans l'intérêt de la démocratie elle-même. En France, où il arrive si souvent que ce qui convient le mieux est ce qui plaît le moins, nous en sommes là qu'un projet aussi sérieux, aussi opportun, ne paraîtrait qu'un anachronisme peu digne de fixer l'attention d'une assemblée politique. Nous avons fait de si grands progrès dans les voies de la démocratie pure, et nous sommes si assurés d'y trouver un avenir prospère et glorieux, qu'une si petite sagesse n'obtient que nos dédains. Il est inutile d'ajouter que, si par impossible ce système reprenait faveur, il faudrait le compléter par l'adjonction de ces capacités qui ont fait si grand bruit dans les projets de réforme de 1848. M. de Molinari n'y a pas songé, parce qu'il veut une chambre conservatrice élue par un corps électoral essentiellement conservateur. Ce n'est point assez. Le sénat n'a pas seulement la mission de conserver; il a aussi et surtout celle de modérer le jeu de nos institutions constitutionnelles en prenant le rôle de médiateur vis-à-vis des deux autres pouvoirs. C'est une haute mission pour laquelle il faut non-seulement l'instinct de conservation, mais encore un esprit supérieur de gouvernement et d'administration, Sans l'adjonction des capacités, un corps d'électeurs censitaires pourra élire une chambre de résistance, non de direction; il ne serait donc pas tout à fait à la hauteur de sa tâche.

Reste le projet du gouvernement de M. de Broglie, modifié et, il faut le reconnaître, amendé par la commission. Nous accordons à ce projet un mérite propre : c'est d'avoir compris la nécessité d'un corps électoral spécial qui ait un caractère aristocratique, dans la bonne acception du mot. Ce n'est plus le pays tout entier, comme dans le projet du gouvernement de M. Thiers ; ce n'est plus la classe des censitaires du pays, comme dans le projet de M. de Molinari : c'est un système de catégories représentant tout à la fois la propriété, la capacité, la science, les grandes fonctions publiques, les plus hauts intérêts de l'état et de la société. Est-ce à dire que nous inclinions vers l'adoption de ce système, même avec les modifications de la commission? Nous en sommes très loin. Si le système de M. Thiers nous semble trop large, nous trouvons celui de M. de Broglie par trop étroit. Ces grands intérêts qu'il fait représenter par son système de catégories sont en effet réellement et fidèlement représentés; mais, qu'il nous permette de le lui dire, ils le sont en

miniature en quelque sorte. Ce n'est pas tout de former un corps représentatif; il faut qu'il représente dans d'assez larges proportions, sans quoi une pareille représentation est sans valeur, et le pouvoir qui en sort sans autorité. Or, en additionnant toutes les catégories d'électeurs selon le projet de M. de Broglie, à quel chiffre s'en élèvera le nombre dans la plupart des départemens? à 1,000 ou 1,500, et dans toute la France à moins de 100,000. Est-ce là un corps électoral qui puisse donner à une seconde chambre l'autorité nécessaire en face de la chambre issue du suffrage universel? Et quand on arriverait à l'augmenter d'un tiers, comme a fait la commission, est-ce dans un corps électoral aussi peu nombreux qu'on trouvera la condition d'autorité que l'on cherche? Il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas seulement un corps électoral capable de bien choisir qu'il s'agit de former; c'est un corps électoral qui à cette capacité joigne l'autorité. Or où est l'autorité, pour une société démocratique, sinon dans le nombre?

Les projets de M. de Broglie et de la commission donnent pour base à leur institution de simples catégories, dans le sens étroit du mot, et non de véritables classes, comme il le faudrait pour l'établir sur les larges et solides assises dont elle aurait besoin. Quelle force aura cette chambre ainsi constituée pour durer, pour résister, pour dominer l'agitation et la lutte des partis contraires? On se borne, dans ces catégories, à prendre les sommités pour en faire des électeurs. C'est ainsi par exemple que dans la catégorie du barreau et des offices ministériels on ne prend que les bâtonniers et anciens bâtonniers de l'ordre des avocats, des présidens de chambres de notaires et d'avoués, que dans la catégorie de l'enseignement on ne prend que les recteurs d'académie et les professeurs de facultés, que dans l'ordre des cultes on ne prend que l'archevêque, l'évêque, les membres du chapitre et les curés inamovibles, les présidens de consistoires protestans et israélites, que dans la catégorie de l'armée on ne prend que les officiers-généraux. Ce serait parfait, s'il s'agissait des éligibles; mais cette manière d'*écarter* en quelque façon les classes pour y trouver de rares électeurs ne réussit point à constituer un véritable corps électoral. En réalité, quand on le cherche dans chaque département, on n'aperçoit plus qu'une variété de petits groupes, sans masse, ni poids, et il faut bien le dire, ni vie, vraies ombres errantes au milieu de ce monde immense et vivant qu'on nomme le suffrage universel. De riches propriétaires, quelques industriels présidens de chambres de commerce, quelques savans et quelques professeurs, quelques bâtonniers de l'ordre, beaucoup de fonctionnaires de toute espèce relativement au nombre total des électeurs, voilà la maigre représentation

que M. de Broglie et la commission appellent un corps électoral.

Il faut autre chose pour élever une barrière devant la démocratie. Vous voulez une chambre qui résiste, comme l'a dit M. Thiers, aux entraînemens de la chambre élue par le suffrage universel, rien de mieux, nous le voulons aussi; mais au corps électoral qui élira la chambre chargée d'une telle mission il faut le nombre, non pas le nombre aveugle, mobile, passionné, d'où sort la chambre démocratique, mais le nombre intelligent, éclairé, réfléchi, d'où doit sortir votre chambre haute, ainsi que vous l'appellez. Haute, tant que vous voudrez, ce n'est pas nous qui lui contesterons cette épithète, si, par ses lumières, sa sagesse, son esprit supérieur de gouvernement, elle s'élève au-dessus des passions, des préjugés, des instincts, des impressions populaires, dont l'autre chambre n'est que trop souvent le fidèle écho; mais elle aurait beau avoir toutes les vertus et toutes les perfections, il lui faut l'autorité du nombre, parce que, dans une société démocratique telle que la nôtre, c'est cette autorité qui fait la force d'une assemblée politique. Donc, alors même qu'il s'agit de composer le corps d'élite qui devra élire cette chambre haute, il faut tenir compte du nombre. Ce n'est point par catégories qu'il eût fallu procéder, c'est par classes, de façon à comprendre dans ce corps, en masse et sans choix, toutes les professions libérales, toutes les fonctions publiques, toutes les positions sociales qui comportent l'éducation et l'instruction, magistrats, ministres des cultes d'un certain rang, médecins, professeurs, avocats, officiers, industriels, propriétaires, fonctionnaires publics de certains ordres, magistrats municipaux, conseillers de département et d'arrondissement, etc., toutes les classes enfin qui composent ce qu'on peut appeler aujourd'hui en France la grande aristocratie de l'intelligence et de l'influence sociale, la seule avec laquelle la démocratie puisse compter, si elle veut bien compter avec quelque chose. Nous irions aussi loin que possible dans cette voie. Dans les classes qui représentent l'intelligence et l'instruction plus particulièrement, nous comprendrions sans hésitation, non-seulement tous les licenciés, dont le nombre est assez restreint, dans l'ordre des sciences et des lettres tout au moins, mais encore les bacheliers ès-lettres et ès-sciences.

Eh quoi! nous dira-t-on, même les bacheliers! Ce n'est pas assez des licenciés! On reconnaît bien là votre paternelle sollicitude pour ces enfans de l'Université dont vous faites tout à coup de si grands citoyens. — Non pas tout à coup, s'il vous plaît, car nous n'admettons pas qu'un bachelier sans profession ait suffisamment fait ses preuves de sens pratique, de vie sérieuse et laborieuse, pour concourir à un acte d'une telle importance que l'élection d'un séna-

teur; mais nos contradicteurs nous permettront de les trouver bien dédaigneux pour un titre fort modeste sans doute, mais représentant quelque chose qui a droit à leur sympathique estime, l'éducation classique. Ne songe-t-on pas sérieusement de plusieurs côtés de l'assemblée à faire nommer la seconde chambre par les conseils municipaux? Avec tout le respect que nous devons au suffrage universel et à ses élus, nous osons croire que le grade de bachelier ès-sciences et ès-lettres témoigne un peu plus qu'une élection de village des lumières et de la capacité d'un électeur pour le sénat. Un pareil titre, quoi qu'on en puisse dire, répond à des études sérieuses, s'il est obtenu après un sérieux examen, et représente une certaine culture d'esprit et d'âme qui permet de comprendre et de sentir ces grands principes de la politique qui touchent à l'histoire, à la morale, à la philosophie. Un bachelier ne sait pas ces sciences à fond, nous en convenons; mais le collège lui en a appris assez pour qu'il puisse les savoir un jour, grâce à ses études personnelles. C'est un avantage qui manque aux enfans, si intelligens qu'ils soient, des classes ouvrières, qui n'ont pas connu d'autre maître que l'instituteur. Faute d'une éducation classique préparatoire, ce travail tout personnel qui vient après l'école n'est guère possible, et en tout cas rarement fécond. Quand on prononce le mot d'aristocratie dans notre temps et dans notre pays, il faut bien comprendre qu'il n'a plus le sens qu'il pouvait avoir dans la société que la révolution a si profondément modifiée. Aujourd'hui c'est l'esprit, le talent, l'instruction, la distinction naturelle ou acquise, l'éclat ou la durée des services publics, l'influence sociale conquise par tous les moyens légitimes qui font l'aristocratie d'un pays où le passé ne compte que pour mémoire, et encore chez ceux qui en ont conservé le respect.

Dieu nous garde d'une parole de dédain pour ces études et ces professions dont le caractère propre est l'utilité, dans le sens matériel du mot. C'est bien quelque chose de faire vivre une société; mais qu'on nous permette de réserver notre prédilection pour celles qui la font bien vivre en y mettant ce qui leur est propre, le sentiment des grands devoirs de la vie publique et privée. Voilà ce qui doit faire tenir en haute estime ces études classiques où l'on enseigne la liberté, l'honneur, la dignité personnelle, la patrie, toutes choses auxquelles l'enseignement commercial, industriel, scientifique, reste étranger. On se trompe quand on croit ces choses de pur instinct et de sentiment naturel. C'est parce que le paysan n'en a jamais entendu parler jusqu'ici dans son école de village qu'il a trop oublié, dans la dernière guerre, qu'il y a au-delà et au-dessus de son cher foyer une grande famille, la France, pour laquelle il faut sa-

voir se battre et mourir. Voilà ce qu'on apprend, si médiocre élève qu'on soit d'ailleurs, dans nos écoles de grec, de latin, d'histoire et de philosophie.

Nous ne voulons négliger aucune objection. On peut nous dire que cette aristocratie n'est pas suffisamment rassurante pour l'esprit conservateur. Nous ne partageons pas cette inquiétude quand nous examinons une à une toutes les classes dont se composerait notre corps électoral. Nous y trouvons de sérieuses et sûres garanties pour tous les intérêts qui ont droit à une protection efficace. Est-ce par exemple la classe des magistrats qui inquiétera ces intérêts? Nul ne le croira. Est-ce la classe des ministres des cultes? Encore moins. Est-ce la classe des officiers de l'armée ou celle des fonctionnaires publics? Ce serait plutôt l'esprit de liberté ou de progrès qui pourrait réclamer, à tort selon nous. Serait-ce par hasard la classe des professeurs, cet ordre aussi dévoué dans l'accomplissement de ses devoirs que modeste dans ses prétentions? Il faudrait le bien mal connaître pour en concevoir de l'ombrage. Ne serait-ce point la classe des médecins, et surtout celle des avocats qui inspirerait des défiances? Nous ne nions pas que, dans ces deux ordres, il ne puisse se rencontrer quelques élémens d'agitation politique et de révolution sociale; mais ce serait leur faire injure que d'y exagérer le nombre des rêveurs et des déclamateurs au point d'en faire le caractère propre et distinctif de ces classes. Quant aux classes de la propriété et de l'industrie, si l'esprit conservateur était chassé de partout par le vent des révolutions, nous pourrions dire que c'est là qu'il aurait ses dernières forteresses. Et après un examen si rassurant, si l'esprit conservateur n'est pas satisfait, nous tenons tant à son concours, dans l'œuvre qu'il s'agit de fonder, que nous offririons de nous entendre avec ses représentans sur la proportion à établir entre les diverses classes qui formeraient ce corps électoral. Nous ne reculerions point par exemple devant l'idée de la commission, proposant de donner à la propriété un tiers du nombre total des électeurs. Sur ce point, comme sur d'autres, nous serions de bonne composition. Ce qui nous paraît capital dans la constitution d'une seconde chambre, c'est le principe, c'est-à-dire la représentation la plus complète possible de l'aristocratie sociale actuelle dans le corps d'électeurs qui doit la nommer. Plus nous réfléchissons sur cette question, plus nous nous affermissons dans la pensée que la constitution du sénat ne doit être cherchée ni dans le suffrage universel direct ou indirect, ni dans le suffrage restreint d'une classe de censitaires, ni dans un système de catégories composées d'un petit nombre d'électeurs. Le suffrage universel direct ou indirect, libre ou enfermé dans des catégories, ne peut donner tôt ou tard

qu'une chambre démocratique faite à son image. Le suffrage restreint des censitaires ne peut donner qu'une chambre conservatrice dans le sens peu libéral du mot, et que la démocratie verra toujours de mauvais œil. La solution du problème, selon nous, consiste à poser en principe le caractère largement aristocratique du sénat et à dégager de la constitution de notre société française tous les éléments qui représentent cette aristocratie à des titres divers. Quant aux détails d'application, c'est aux esprits pratiques de l'assemblée qu'il appartiendra de les fixer dans la discussion de la loi.

V.

Il est pourtant, dans le système dont nous n'avons fait que poser les bases, une lacune sur laquelle un esprit pratique ne saurait passer légèrement : c'est le défaut de représentation au sénat des grandes administrations publiques. Certes la nomination par le pouvoir exécutif pourvoit largement à ce besoin dans les projets de M. de Broglie et de la commission, trop largement selon nous, puisqu'elle va jusqu'à changer le caractère et le rôle de l'institution. Quelques garanties qu'offre aux principes conservateurs la seconde chambre, telle que nous proposons de la constituer, nous convenons que c'est en effet une lacune à combler, et nous ne verrions aucun inconvénient à créer des sénateurs de droit dont la liste pourrait être étendue de façon à en composer une représentation aussi complète que possible des services publics. Le cas doit être prévu où, si intelligent et si éclairé qu'il soit, le corps électoral chargé d'élire les membres de la seconde chambre oublierait, dans sa préoccupation politique, les capacités spéciales, seules en mesure de bien représenter les grands intérêts de l'état. Peut-être alors le mieux serait-il de faire élire ces membres par leurs pairs, les uns par la cour de cassation, les autres par les grands dignitaires des divers clergés, ceux-ci par le conseil supérieur de l'instruction publique, ceux-là par l'Institut, d'autres par le conseil de l'amirauté, d'autres par les conseils supérieurs de l'armée, des travaux publics et du commerce, qui forment l'élite et la tête des diverses administrations. Nous ne parlons pas de faire élire ces sénateurs par la totalité ou même par une classe quelconque des membres de ces administrations, dans la conviction où nous sommes que toute élection par en bas aurait pour effet inévitable de porter atteinte à l'ordre hiérarchique, condition vitale de toute autorité dans ce genre de services. Si l'on croyait l'intervention directe du pouvoir exécutif nécessaire pour assurer cette représentation, ce qu'il y au-

rait de plus simple à faire, ne serait-ce pas de faire nommer les membres de droit par le pouvoir exécutif sur la présentation des conseils supérieurs? Ce serait, ce semble, le moyen de concilier tous les systèmes en ce qu'ils ont de juste et de pratique. Quant à nous, nous ne pourrions aller au-delà de cette satisfaction donnée aux partisans de la nomination par le pouvoir exécutif sans craindre de fausser un des ressorts principaux du mécanisme constitutionnel.

Vient enfin la troisième loi constitutionnelle sur l'organisation du pouvoir exécutif. Ce pouvoir existe déjà; il fonctionne avec une durée fixée irrévocablement et des attributions qu'il ne s'agit que de compléter. Ce qui nous platt le moins dans la constitution du pouvoir exécutif actuel, c'est la manière dont il a été créé. Si l'assemblée voulait en faire une véritable institution, elle devait commencer par faire la constitution, où ce pouvoir avait naturellement sa place, et l'y encadrer avec les autres pouvoirs sans lesquels il ne peut ni vivre ni fonctionner autrement qu'à l'état de dictature. Si cela n'a pu être fait dans l'origine, on pouvait encore, en acceptant la proposition Perier, donner à la présidence du maréchal le caractère qui lui manquait, et l'affermir en l'appuyant sur un principe constitutionnel. On n'a rien fait de pareil, et jusqu'ici le pouvoir septennal, quelque incommutable que l'ait créé la loi du 20 novembre, n'est autre chose qu'un expédient utile, même nécessaire, si l'on veut, dont la loyauté du maréchal ne laissera jamais faire un instrument au service de telle ou telle restauration, mais que l'on ne pourra considérer comme une institution tant qu'il n'aura d'autre autorité qu'un décret de l'assemblée, improvisé en dehors de toute organisation constitutionnelle. Voilà pourquoi il est regrettable que la proposition Perier ait trouvé de l'opposition dans les conseils du président de la république. Nous ne pouvons croire que son gouvernement n'ait pas compris combien cette proposition était favorable à l'affermissement de son pouvoir en lui assurant l'autorité constitutionnelle qui lui manque. Il aura sans doute obéi à des calculs parlementaires qui ont paralysé jusqu'ici toute initiative ayant pour but, d'un côté ou de l'autre de l'assemblée, d'opérer un rapprochement entre les hommes modérés de tous les partis, et qui, s'ils persistent, conduiront fatalement l'assemblée à la dissolution, et finalement peut-être le pays à la désorganisation.

Les partisans du septennat quand même, c'est-à-dire sans constitution, comptent avec raison sur la force d'un pouvoir appuyé sur une armée dont la fidélité n'est pas douteuse. Ils comptent avec plus de raison encore sur la confiance du pays dans le soldat, qui, étranger à nos discordes civiles, n'a jamais mis son épée qu'au service de l'honneur et de la loi. A ceux de nos amis qui craignent

qu'il ne s'en serve pas pour défendre la république, dont il est le président, contre l'impatiente ambition de certains partis, on peut rappeler que tout seul au sénat il a élevé la voix contre la loi de sûreté générale, et que le conspirateur du 2 décembre ne lui a pas fait l'injure de lui demander la complicité de son concours pour l'œuvre criminelle qu'il méditait. Certes ce sont là des conditions de force pour un gouvernement en même temps que des garanties pour les amis de la légalité; mais nous trouvera-t-on trop exigeans parce que nous voudrions y joindre la force et la garantie d'une institution? Et quand on songe à conférer à ce pouvoir exécutif le droit de dissoudre la première chambre avec ou sans l'assentiment de la seconde, nous trouvera-t-on trop défiants, si nous nous préoccupons d'abord de l'existence de cette dernière? Qu'il soit difficile de ne pas concéder ce droit au pouvoir exécutif, nous en convenons. Tous les hommes d'état qui ont le sens pratique, M. Thiers en tête, sont de cet avis. Ils ne diffèrent que sur le point de savoir si le président pourra dissoudre la chambre des députés avec ou sans l'assentiment du sénat. Nous trouvons d'abord plus de garanties pour la légalité dans le projet de M. Thiers, exigeant le concours de la seconde chambre; mais en y réfléchissant bien on est frappé des difficultés pratiques que rencontrerait l'application de cette condition. La dissolution ne pouvant être consentie ou refusée sans débat, imagine-t-on une discussion publique sur un tel sujet au sein d'une assemblée dont le rôle doit être la médiation entre les deux autres pouvoirs? Et si cette discussion a lieu à huis-clos, quel sera l'effet de la décision sur l'opinion populaire? Et si enfin le débat est supprimé, comment la seconde chambre pourrait-elle échapper au soupçon de complaisance, sinon de servilité? Quelle serait d'ailleurs sa situation vis-à-vis de l'autre assemblée et du pays, si le vote populaire renvoie une chambre des députés animée des mêmes sentimens? Pour ces raisons et beaucoup d'autres encore, nous inclinerions à laisser au pouvoir exécutif toute l'initiative avec toute la responsabilité d'une aussi grave mesure, à une condition pourtant : c'est qu'il subsiste à côté du pouvoir exécutif un autre pouvoir qui puisse, nous ne disons pas empêcher un coup d'état, mais modérer l'action du gouvernement pendant la vacance momentanée d'un des pouvoirs législatifs. Quant à la manière de régler cette transmission, la question n'est certes pas sans importance. Sera-ce par un appel au pays et par l'élection d'une constituante? C'est agiter et troubler profondément peut-être le pays. Sera-ce tout simplement par les deux chambres réunies en congrès? Ce moyen nous paraîtrait bien préférable en ce qu'il maintiendrait dans la grave enceinte d'un parlement une de ces questions qui peuvent

mettre le pays en feu. Est-il besoin d'ajouter que pour ce cas comme pour tous les autres nous repoussons l'appel au peuple, cette grande mystification du suffrage universel, qui n'est d'ailleurs qu'une application de la belle et sage théorie du gouvernement direct du peuple?

VI.

Il y aurait bien encore quelque chose à dire sur les attributions respectives des divers pouvoirs constitutionnels. Nous ne croyons pas nécessaire d'en parler ici, parce que ce n'est pas sur ce point que s'élèveront les sérieuses difficultés. Substitution du vote par arrondissement au scrutin de liste dans la loi électorale, création d'un corps électoral spécial qui soit la représentation de la véritable aristocratie du pays pour la constitution d'une seconde chambre, droit de dissolution pour le pouvoir exécutif et règlement de la transmission de ce pouvoir, tels sont les divers points qui nous ont paru dominer toute l'œuvre des lois constitutionnelles, sur lesquelles il faut qu'une majorité se forme dans l'assemblée pour que la discussion de ces lois puisse aboutir. Y a-t-il lieu d'espérer que ces lois seront votées? Dans la division actuelle des partis, il est difficile de le prévoir. Ce qui est certain, c'est qu'elles ne le seront qu'autant qu'une majorité se sera nettement dessinée à la reprise des travaux parlementaires, non une majorité de coalition comme celle qui a renversé M. Thiers, mais une majorité de constitution et de gouvernement. Tout l'intérêt de cette décisive et peut-être dernière session sera donc dans l'œuvre constitutionnelle, et tout d'abord dans l'effort de conciliation et d'entente entre les hommes modérés de tous les partis, se rendant enfin au pressant appel du président de la république.

Nous ne voulons nullement grossir les dangers de la situation, mais nous ne forcerons pas du tout l'expression de notre sentiment en disant que cette situation se simplifie d'une façon peu rassurante pour la paix publique et l'avenir de notre cher et malheureux pays. Si les chefs du centre droit et de la droite qui ont mis tant d'ardeur à renverser le gouvernement de M. Thiers, suspect, bien à tort, de faiblesse et de complaisance pour les choses et les hommes du parti radical, n'ont pas perdu enfin leurs illusions sur les résultats qu'ils se promettaient de leur campagne, c'est qu'ils ferment les yeux à l'évidence. La situation qu'ils voulaient créer, surtout après l'avortement des projets monarchiques, était impossible, et n'a pas eu l'ombre même de réalité sous leur gouvernement de combat. Ils voulaient une croisade de tous les partis coalisés contre

le radicalisme sous le drapeau de la conservation sociale, et à la condition que tous ces partis désarmeraient devant le septennat qu'ils ont créé. Aucun parti n'a désarmé : les purs de la droite sont plus irrités et plus intraitables que jamais, le parti bonapartiste devient de plus en plus audacieux et remuant, le parti clérical lui-même proteste contre la politique étrangère d'un ministre qui n'a pas le choix entre la folie et la sagesse. La dissolution est à l'ordre du jour, et l'on peut, sans craindre de se tromper, prévoir le moment où la majorité actuelle deviendra minorité sur cette grave question. Alors les partisans de cette étrange trêve de sept ans, qu'ils appellent le septennat, verront si aux prochaines élections la question se posera entre conservateurs et radicaux. Non; la situation sera, que disons-nous? est déjà si simple et si nette qu'il n'y aura pas d'autre chose en jeu que la république et la monarchie, non pas cette monarchie que repousse le sentiment populaire, ni cette autre qu'il ne connaît pas, mais la seule monarchie qu'il connaisse, et à laquelle la France se rattacherait peut-être encore malgré les maux incalculables qu'elle lui a causés, si l'on pouvait encore évoquer devant elle le spectre de la révolution et de la commune.

Quel sera le résultat de cette lutte acharnée, effroyable, entre deux partis ardents qui se jeteront à la tête les hontes de l'empire et les orgies de la commune? Nous trouvons nos amis un peu trop optimistes, s'ils comptent sur une écrasante majorité; nous craignons que le dénouement de l'élection de l'Oise ne se renouvelle en bien des départemens, si l'élection se présente dans les mêmes conditions. On aura beau jeu pour calomnier la république devant la masse des naïfs et honnêtes électeurs, quand on pourra nous montrer, nous républicains de gauche ou de centre gauche, confondus non pas seulement avec les radicaux dont nous respectons les principes, mais avec la horde qui a fait et ferait encore la commune au cri de vive la république. Mais enfin admettons, comme c'est notre espoir, une majorité considérable pour le parti républicain représenté dans toutes ses fractions. Quelle sera la proportion entre ces fractions dans la prochaine assemblée? Avec les entrainemens du suffrage universel, qui peut le prévoir, qui peut faire le calcul à l'avance? Quoi qu'il en soit, voilà dans l'assemblée et dans le pays deux partis en lutte, c'est trop peu dire, en guerre, en guerre à outrance, *au couteau*, sans partis intermédiaires pour amortir le choc; voilà l'assemblée transformée en une autre convention, où l'on ne fera autre chose que de s'injurier, de se maudire et peut-être se proscrire. En face de cette assemblée unique et souveraine, quoi qu'on dise, vous figurez-vous l'attitude de ce pouvoir

exécutif que nous avons créé et que nous aurons laissé seul, sans moyens de gouvernement, sans autre force qu'une armée à laquelle il n'est pas permis de porter la main sur les élus du suffrage populaire? Comment contiendra-t-il ces partis frémissans dans le respect de la loi? Ne pouvant, ne voulant pas surtout sortir par un coup d'état d'une pareille situation, pourra-t-il faire autre chose que de se retirer devant des obstacles qu'il se verrait impuissant à surmonter? Et qui nous répond alors de la sagesse de ce pays ahuri, assourdi par les cris des partis, et par cet incessant tocsin de l'appel au peuple?

Voilà ce qui nous attend, si l'assemblée ne fait pas les lois de salut. Les fera-t-elle? Il est bien tard déjà pour pouvoir l'espérer; mais il n'est jamais trop tard quand il s'agit de sauver la patrie. Il faut avant tout changer la situation dans le parlement et dans le pays par conséquent. On peut encore la changer en acceptant la proposition Perier. Si on ne le veut point pour ne pas avoir l'air de se laisser imposer un programme par des adversaires politiques (quels adversaires!), on peut toujours, au nom des plus graves intérêts du pays et du parti conservateur lui-même, prendre l'initiative d'une réforme, dans les projets proposés, qui ferait du septennat une véritable institution. A défaut même de cette initiative, on pourrait, dans les conseils du président de la république, faire connaître l'attitude que le gouvernement se propose de suivre dans la discussion de ces lois et le programme qui lui semble devoir leur assurer une majorité. La constitution faite, et faite de façon à pouvoir être acceptée par tous les esprits sensés et pratiques de la droite et de la gauche, l'assemblée pourrait envisager sans effroi la perspective d'une prochaine dissolution, car alors la situation sera changée; l'équivoque aura partout disparu, à droite comme à gauche, entre des partis qui n'ont ni le même but ni le même programme. Ce ne sera plus entre républicains et monarchistes que se posera la question, ce sera entre les partisans et les adversaires d'une constitution qui est devenue la loi du pays. Le parti bonapartiste, qu'on ne peut guère empêcher aujourd'hui de réclamer l'appel au peuple, malgré le décret de déchéance, tant que durera le provisoire, ne pourrait plus l'invoquer devant un gouvernement constitué et organisé sans s'exposer à être traité en factieux. En tout cas, le pays ne le comprendra ni ne le suivra, s'il persiste à poser une question résolue. Alors conservateurs et radicaux, libéraux et cléricaux, partisans ou adversaires de la centralisation, reprendront, sous l'égide de la constitution, la liberté et la franchise de leurs allures. Les partis se classeront autrement; la lutte, quelque vive qu'elle puisse être, n'agitera ni n'ébranlera plus le pays parce qu'elle aura

changé de terrain et de caractère; elle ne mettra plus en péril la paix publique ni le salut du pays en question.

Mais, dira-t-on pour en finir, si l'assemblée ne veut ni constituer ni se dissoudre, que resterait-il à faire? Nous sommes de ceux qui n'ont jamais pris au sérieux les beaux projets de septennat parlementaire, même avec les ingénieuses combinaisons d'un publiciste. Une assemblée se prorogeant ainsi pour ne rien faire, en quel temps et en quel pays cela s'est-il jamais vu? Où et quand a-t-on vu une assemblée voulant imposer son impuissante autorité au pays? Une seule ressource resterait à la nôtre, si elle voulait encore vivre en ne voulant ou ne pouvant rien faire : ce serait de vivre en se renouvelant partiellement jusqu'à l'expiration des pouvoirs du président actuel de la république. Pour le moment, ce ne pourrait être qu'un expédient; quant à l'institution elle-même du renouvellement partiel, c'est une question à réserver. Tout ce que nous pouvons en dire ici, c'est que nous n'y voyons pas un véritable tempérament à la démocratie. Si l'on nous dit que ce serait prolonger le provisoire pour sept ans, nous répondons que rien n'empêcherait l'assemblée, le jour où une majorité de constitution s'y formerait par le renouvellement partiel, de reprendre, avec succès alors, l'œuvre constitutionnelle qu'elle ne peut maintenant mener à bonne fin. Nous aimerions bien mieux autre chose; mais dans la situation actuelle nous ne serions point trop surpris que, de guerre lasse, l'assemblée ne fût inévitablement amenée à cette solution qui rend possible pour l'avenir ce qui ne semble pas l'être pour le présent. Encore une fois, cette solution n'est pas de notre goût. Nous préférerions pourtant une dissolution partielle à une dissolution totale, à l'exemple du médecin qui croit prudent d'attendre du temps la guérison d'un malade qu'il pourrait tuer par un remède violent. Quant à vouloir rester indéfiniment à ce poste, où nous a mis la confiance du pays, pour se croiser les bras et attendre les décrets de la Providence ou les coups de la fortune, nous connaissons trop d'hommes de sens et d'honneur dans cette assemblée pour croire que l'on y veuille renouveler l'histoire du long parlement dans les circonstances qui le comportent le moins.

Voici l'assemblée parvenue presque au terme de sa carrière, au moment suprême où il lui faut aborder l'œuvre sans laquelle elle ne peut abandonner le pays aux hasards du suffrage universel. Ses jours sont comptés, et chaque heure qui s'écoule est un temps précieux perdu pour cette œuvre de salut. Plus la situation devient grave, plus elle commande aux hommes modérés de tous les partis les sacrifices que le pays attend de leur patriotisme. Sans aller jusqu'à dire qu'une entente à tout prix est leur premier devoir, nous

les supplions de réfléchir s'il peut y avoir quelque chose qui les arrête devant l'impérieuse nécessité d'une pareille résolution. Il est des momens dans la carrière d'une assemblée politique où ne rien faire est le pire des partis; notre conviction profonde est que l'assemblée en est là. Il ne faut pas être prophète pour prédire que nulle opinion ne trouvera complète satisfaction dans le vote des lois constitutionnelles, même la plus logique et la plus raisonnable. Pour faire quelque chose, les gens sensés doivent songer avant tout que des solutions médiocres sont infiniment préférables à un avortement. La crise actuelle, et le mot n'est pas trop fort pour caractériser la situation, est de celles d'où l'on ne sort qu'en prenant un grand parti. A la droite, nous disons que le spectre révolutionnaire qui lui cause tant de frayeur ne peut être conjuré que par l'union des conservateurs de toute nuance; à la gauche, nous répétons que le spectre impérial qui lui fait horreur ne peut s'évanouir que devant le drapeau d'une république libérale où les conservateurs de toute origine aient leur place et leur rôle. Tous les partis honnêtes ont aujourd'hui le même intérêt à confondre, à serrer leurs rangs contre les deux dangers de l'avenir, l'empire et la commune. Qui n'en voit qu'un est aveugle à moitié. Toute politique qui n'a qu'un objectif n'embrasse pas toute la situation. La horde qui a fait la commune la referait encore à Paris, et dans toute la France, malgré les radicaux qui n'osent la flétrir, si elle ne sentait point peser sur elle la forte main de la loi. Malgré les faux conservateurs qui osent le regretter, l'empire, qui a commencé le démembrement de notre pays, l'acheverait, s'il retrouvait le pouvoir par un coup de dé plébiscitaire. Légitimistes sensés, orléanistes constitutionnels, républicains libéraux, patriotes de tous les partis, vous tous, chefs ou soldats, princes ou citoyens, qui avez souci par-dessus tout de la liberté, de l'honneur, du salut de votre patrie, le moment est venu d'oublier enfin ce qui vous a divisés, pour ne vous souvenir que de ce qui vous a unis dans toutes les grandes questions nationales que vous avez eu à résoudre. Nationale encore est la question qui vous reste à trancher, car l'existence peut-être du pays en dépend. Faites enfin de concert cet acte de raison qui s'appelle l'organisation constitutionnelle du gouvernement actuel, cet acte d'absolue nécessité sans lequel il faudrait aller aux élections avec le mot fatal de Lamartine en 1848 : *alea jacta est*. Si vous ne trouvez pas l'exemple rassurant pour les destinées de votre pays, ne vous séparez pas en laissant à la fortune tout ce que votre sagesse peut prévoir et prévenir. Voilà ce que la France attend de vous, et pourquoi elle a mis son sort entre vos mains dans les élections de 1871.

K I E F

ET

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

Le mois d'août 1874 a été plus fécond pour la science russe qu'on n'aurait pu l'attendre d'un mois de vacances. Le 4 août avait lieu à Moscou, sous la présidence du conseiller intime Hamburger et par les soins du directeur, baron de Bühler, l'ouverture des nouvelles archives. On sait que dans l'ancienne capitale des tsars se conservent les papiers des affaires étrangères antérieurs à l'année 1800, tandis que les documens postérieurs, qui se rapportent à la politique moderne de la Russie, forment les archives de Saint-Pétersbourg; mais à Moscou le dépôt des affaires étrangères renferme, outre les papiers diplomatiques des grands-princes et des anciens tsars, des documens qui ont trait à l'administration intérieure et à l'histoire intime de la cour. On a voulu donner à ces précieuses archives, monumens du lointain passé russe, un palais digne d'elles, assez vaste pour répondre à la pensée libérale qui veut les rendre accessibles aux travailleurs. A grands frais, on a restauré l'ancien hôtel des boïars Narychkine, du sang desquels est sortie Nathalie, la mère de Pierre le Grand. On s'est étudié à conserver à ce vieil édifice son originalité première tout en lui donnant le confortable d'une installation moderne. Isolé du quartier environnant, protégé contre la contagion des incendies par une vaste cour et par des jardins qu'entoure une massive et archaïque balustrade de pierres et de briques blanchies, il semble à l'abri de toutes les catastrophes. Les voûtes massives, un peu basses, de ses salles de pierre sont une autre garantie. A l'entrée du palais, une inscription sur carton peint, que remplacera bientôt une plaque de marbre, annonce que, « par

la volonté souveraine de l'empereur sous le règne duquel les trésors de l'histoire russe apparaissent à la lumière de la science, » les archives de la chancellerie impériale ont été transportées dans l'antique demeure des Narychkine. Dix jours après s'ouvrait à Kief le congrès archéologique. C'est le troisième qui ait été provoqué en Russie par l'énergique initiative du comte Serge Ouvarof. Le premier avait été tenu à Moscou en 1869, le second à Saint-Pétersbourg en 1871. Après les deux capitales de l'empire, cet honneur revenait naturellement à la ville de Kief. Elle aussi a été une capitale avant que les invasions de peuples nomades n'eussent détruit au XIII^e siècle cette première Russie, qui s'était constituée sur les bords du Dniéper. -

I.

Un congrès ne s'improvise pas. Le comte Ouvarof et le comité d'organisation de Kief avaient passé presque l'année en préparatifs. Aux musées de la Russie et de l'étranger, on demandait des pièces pour l'exposition qui devait accompagner le congrès : à défaut des originaux, on se contentait de reproductions photographiques ou de moulages coloriés. On dressait un programme des questions sur lesquelles on attendait les éclaircissemens des hommes compétens. La ville de Kief et son maire M. Demidof, prince de San-Donato, montraient le plus grand zèle. On traitait avec les compagnies de chemins de fer pour obtenir des réductions de tarif. On prenait à la charge de la ville une partie des frais de séjour pour les hôtes étrangers. L'université de Saint-Vladimir mettait ses vastes salles à la disposition de l'assemblée. Le ministre de l'instruction publique accordait une subvention de 3,000 roubles. L'appel du comité fut partout accueilli avec le plus vif empressement; d'un bout à l'autre de la Russie, tous les corps savans tinrent à honneur d'envoyer leurs délégués. L'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, les académies des beaux-arts et de médecine, les huit universités de l'empire et du royaume de Pologne, les hautes écoles ecclésiastiques de Kazan, de Moscou, de Kief, la société impériale de géographie, celle d'histoire de Russie, les comités de statistique, la commission archéographique, les sociétés d'archéologie, d'anthropologie, d'histoire, de littérature nationale, s'étaient fait représenter par quelques-uns de leurs membres les plus illustres. Bien peu arrivaient les mains vides : les uns apportaient des mémoires, les autres des objets antiques, des manuscrits précieux ou tout au moins quelque médaille inédite. C'étaient naturellement les deux capitales qui avaient fourni le contingent le plus considérable. La ville de Kief

avait tenu à ne pas être seulement l'hôte du congrès. Ses professeurs ont largement payé de leur personne et de leur science, et M. Antonovitch se montra, pendant toute la durée de la session, le secrétaire laborieux de l'assemblée et le vaillant collaborateur du comte Ouvarof.

Le choix même de Kief pour lieu de réunion devait donner au troisième congrès un caractère particulier. Cette ville est plus rapprochée que Moscou et Saint-Petersbourg des pays slaves, c'est-à-dire de la Pologne prussienne, des royaumes autrichiens, des principautés danubiennes; elle est en communication rapide avec toutes ces régions. En outre, mêlant dans sa population des Grands-Russes, des Petits-Russes et des Polonais, elle est la ville slave par excellence, une sorte de cité neutre entre les groupes qui se sont disputé à diverses époques de l'histoire l'hégémonie du monde slave. Aussi le nombre des étrangers accourus à ce congrès a-t-il été plus considérable qu'aux deux premières réunions de Moscou et de Saint-Petersbourg. La Serbie, la Hongrie, qui compte dans son sein tant de populations slaves, la Moravie, la Bohême, la Bukovine, la Galicie, la Pologne prussienne elle-même, avaient envoyé leurs représentants. Le congrès avait en quelque sorte un caractère panslave, comme ce fameux congrès ethnographique de Moscou qui a fait tant de bruit en 1867. Celui de 1874 ne semble pas avoir soulevé de si vives protestations. On trouvera peut-être qu'aujourd'hui ce ne sont pas les ambitions moscovites qui menacent l'avenir de l'Europe; d'ailleurs les Russes ne peuvent guère faire à eux seuls de l'archéologie slave. Les antiquités russes s'expliquent mieux par la comparaison avec les antiquités des peuples congénères : les souvenirs mythologiques, les vieilles superstitions, les légendes poétiques ont besoin d'être expliquées par celles qui ont cours chez les Serbes ou chez les Bohémiens; la philologie, l'explication des alphabets slaves, sont des points qui demandent à être traités dans un congrès international. Il s'agit non pas d'archéologie panslave, mais d'archéologie comparée.

Le congrès fut inauguré le 14 août, dans la salle des actes de l'université, par les discours du général-gouverneur des trois provinces, du maire de Kief, du recteur de Saint-Vladimir, qui prirent successivement la parole pour donner, au nom du gouvernement, de la ville, de l'université, la bienvenue aux membres du congrès. Le comte Ouvarof expliqua le but de cette nouvelle assemblée et la division adoptée pour ses travaux. « Après les deux premiers congrès de Moscou et de Saint-Petersbourg, ajouta-t-il, les savans russes avaient exprimé le désir unanime de tenir à Kief le troisième congrès; la haute signification de cette ville est trop

présente à notre cœur, nous sympathisons trop profondément avec les chers souvenirs qui s'y rattachent pour ne pas rendre hommage au sentiment d'amour filial qu'elle inspire à tous les Russes. » L'orateur proclama ensuite le nom des hôtes non russes qui avaient répondu à son appel, et termina son énumération en ajoutant que de l'étranger étaient venus deux Français. De l'étranger, avait-il dit, — car les savans de la Bohême, de la Serbie et de la Galicie sont considérés par les Russes, en un certain sens, comme des compatriotes. A ce point de vue, les deux délégués du ministère français étaient bien à peu près les seuls « étrangers » du congrès. Un consul allemand et un consul anglais s'étaient fait inscrire, mais ils n'y ont point paru. Quant aux Slaves des états autrichiens et prussiens, bien que quelques-uns parlent l'allemand plus facilement que le russe, on ne peut guère les regarder comme des Germains.

Les travaux commencèrent presque aussitôt; le soir même, on fit un certain nombre de lectures. Dès lors il y eut deux séances et six heures de lectures par jour. Malgré la chaleur torride du mois d'août, — qui faisait penser à ces grandes sécheresses dont parlent les chroniques kiéviennes, lorsque les forêts s'enflammaient spontanément au milieu des marécages, — malgré l'aridité ultra-scientifique de certains mémoires, le public de la ville, confondu avec les membres du congrès, emplissait la vaste salle des actes. Les dames et les jeunes filles écoutaient intrépidement les développemens les plus techniques sur quelque vieille église d'une vieille petite ville inconnue. Elles s'intéressaient aux considérations sur l'orthognathie ou la brachycéphalie des crânes trouvés dans les *tumuli*; elles voyaient sans frémir s'aligner sur le tableau noir les signes cabalistiques de l'écriture glagolitique; elles ne refusaient pas leurs applaudissemens à telle dissertation, hérissée de dates, qui tendait à reconstituer la chronologie des métropolitains de Kief depuis Misail jusqu'à Onésifore Dévotchka. Les cours des universités russes ne sont pas publics comme ceux de nos facultés : la curiosité n'en est que plus vive le jour où s'ouvrent enfin ces portes longtemps fermées. D'ailleurs l'excellente instruction secondaire que reçoit la femme russe dans les gymnases et les instituts la prépare admirablement à faire son profit des enseignemens de la haute science. La langue du congrès était le russe : il ne consent plus à se laisser supplanter dans les discussions savantes par les idiomes étrangers ou par les langues mortes. M. Pogodine, au congrès de Moscou, citait un recueil de numismatique publié à Saint-Pétersbourg (de 1847 à 1852) où l'on n'admettait point les articles en langue russe; un célèbre orientaliste qui venait proposer un mémoire sur des monnaies du Volga s'était vu obligé de le traduire en anglais, et

M. Pogodine de s'écrier : « Ah! qu'il est difficile à l'homme russe d'être russe. » Cette fois, au congrès de Kief, c'était l'homme non russe qui se trouvait embarrassé. Les langues étrangères et les autres idiomes slaves n'étaient point proscrits, mais on ne les admettait qu'à certaines séances, qui prenaient alors le caractère le plus babélique. Telle fut par exemple celle du 19 août, dans laquelle le bénédictin Béda-Doudik discourut en allemand sur les tumuli de la Moravie, M. Dzialovski en polonais sur ceux de la Posnanie, M. Novakovitch en serbe sur le rôle qu'ont joué dans l'histoire des Russes et des Slaves du sud les Tatars, destructeurs de Moscou, les Ottomans, conquérans du Danube. Telle fut encore celle du 24, où MM. Martin et Joseph Kollar produisirent deux mémoires en tchèque, et où M. Wankel fit lire en russe un travail primitivement rédigé en allemand. Un Français à qui toutes ces langues sont familières, M. Louis Leger, présidait la seconde de ces séances et assistait le président de la première.

L'exposition d'antiquités occupait deux grandes salles du palais universitaire. Le catalogue, qui malheureusement n'a pu paraître que vers la fin du congrès, comprenait 1,212 numéros; il y avait en outre 253 manuscrits. Sous des vitrines, on voyait les fragmens de fresques ou de mosaïques, de marbres ou de briques, les débris d'inscriptions grecques qui sont aujourd'hui presque tout ce qui subsiste de deux des plus vieilles églises de Kief, la Déciatine (la Dime) et Sainte-Irène; puis des croix d'or et de bronze, des émaux, des *panagiae* d'un beau travail byzantin, des diptyques avec des inscriptions helléniques qui viennent des empereurs de Constantinople, des icônes antiques, parmi lesquelles on admire celle de la mère de Dieu de Cherson, des évangiles avec une reliure d'argent incrustée de pierreries, des crosses et des mitres d'évêques ou d'igoumènes, précieux envois des plus illustres monastères de la Russie; puis une infinité d'instrumens des temps préhistoriques, des marteaux de granit, des haches de diorite, des rasoirs de silex, des aiguilles en os, des débris de colliers multicolores, des bracelets et des pendants d'oreilles aux formes étranges, sortis de tous les tumuli de la Russie, de l'Oural et de l'Altaï. Aux armes de l'âge de pierre succède une riche collection d'armes de bronze et de fer. Ce qui attire surtout le public, c'est une masse énorme de métaux oxydés, où l'on démêle des cottes de mailles, des casques, des glaives, fondus ensemble sous l'action du feu. Ce chaos archéologique appartient au professeur Samokvasof, qui a rempli trois vitrines de près de deux cents objets, le butin de ses campagnes savantes. Il y aurait peut-être intérêt pour nos musées archéologiques à se procurer les photographies, éditées au nom du congrès, des pièces

les plus intéressantes. Les époques les plus rapprochées de nous avaient fourni des armures slaves du xvi^e siècle, les grandes haches argentées que les *ryndis*, en long vêtement blanc, faisaient resplendir à côté du trône des tsars, les masses d'armes des atamans zaporogues, les canons pris aux Polonais et aux Turcs, des instrumens de musique cosaque, entre autres la *bandoura* qui, suivant la tradition, aurait appartenu à Mazeppa, des dessins représentant les étendards et les uniformes de ces strélitz que Pierre le Grand extermina dans Moscou. Avec leurs hauts bonnets fourrés, leurs pantalons bouffans, leurs bottes à la tatare, leurs sabres en croissant, leurs carquois et leurs hallebardes, ils ressemblent beaucoup plus à des janissaires qu'à une milice chrétienne. Ils sont bien ces « Turcs du nord » dont parle Voltaire. Les spécialistes admiraient encore une précieuse collection de manuscrits anciens soigneusement classés et disposés par le professeur Krouchtchouf, secrétaire de la *Société historique de Nestor l'annaliste*.

II.

Le nombre des lectures faites au congrès a été de près de quatre-vingts; beaucoup ont provoqué de vives répliques, des improvisations d'une valeur scientifique parfois égale aux mémoires longuement médités. Je me bornerai à signaler celles qui m'ont paru les plus propres à donner une idée des questions qui sont à l'ordre du jour de la science russe, et d'où l'archéologie slave tire son originalité.

Au congrès de Moscou, M. Pogodine avait exposé l'histoire de l'archéologie russe depuis le jour où Pierre le Grand avait rapporté d'Occident le goût de cette science comme de toutes les autres. M. Sréznevski s'est souvenu que le troisième congrès se tenait à Kief : il s'est appliqué à mettre en lumière les travaux kiéviens. Le mouvement scientifique de la Petite-Russie a été en quelque sorte lancé par la fondation en 1834 de l'université de Saint-Vladimir, cette pépinière de travailleurs qui a produit, entre autres, l'historien Kostomarof. En 1843 eut lieu la découverte des fresques byzantines à la cathédrale Sainte-Sophie, et la même année fut fondée auprès des archives du général-gouverneur une commission archéographique chargée de l'examen et de la publication de ces documens. C'est elle qui a édité successivement les *Monumens*, les *Antiquités*, avec une collection de planches magnifiques, et qui a commencé les *Archives de la Russie sud-occidentale*. C'est au nom de cette commission que se publiait naguère, à la veille et en l'honneur du congrès, le *Recueil des matériaux pour la topographie*

historique de Kief. On y a rassemblé les récits de tous les voyageurs qui aux diverses époques de sa prospérité ou de sa décadence ont visité l'ancienne capitale des Varègues, depuis Plan Carpin, qui y passa en 1246 pour aller visiter, au nom du pape Innocent IV, le Khan des Mongols, jusqu'à l'ambassadeur de France, comte de Ségur, qui y accompagna en 1787 la cour à la fois sérieuse et légère de Catherine la Grande. Ces témoignages sont complétés par soixante-dix ou quatre-vingts documents, inédits pour la plupart et tirés des archives de Kief. M. Svéznevski avait donc lieu de rendre justice à l'initiative kievienne constamment en éveil.

L'archéologie primitive a tenu une large place dans ce congrès. Une découverte destinée à faire sensation en Occident est celle dont rend compte un mémoire de M. Kaminski, maître dans un gymnase ou collège de petite ville. Un propriétaire de Gontsi, gouvernement de Peltawa, l'invita à examiner une trouvaille qu'on avait faite accidentellement dans son domaine. Il s'agissait d'ossements de mammoth. M. Kaminski constata que ces débris se rencontraient dans la même couche de terre avec certains coquillages qui caractérisent nettement en Europe la période glaciaire, tels que le *pupa muscarum*, le *succinea oblonga*, l'*halix hispida*. On trouva au même endroit des silex taillés, type du Moustier, des espèces de couteau, des pointes de flèche à trois facettes, une aiguille ou alêne formée d'un os. Ainsi donc les théories qui n'admettent la présence de l'homme dans la Russie méridionale qu'à l'époque du renne et non pas à celle du mammoth, non pas pendant la période glaciaire, recevraient un démenti. M. Féofilaktof, professeur à l'université de Kief, est venu apporter aux résultats constatés par l'archéologie l'autorité de la science géologique. Il fait remarquer que ces os de mammoth, surtout les dents et une mâchoire inférieure, sont trop bien conservés pour qu'on puisse admettre qu'ils aient été transportés par l'action des eaux; ils appartiennent donc bien à des pachydermes indigènes des terres ukrainiennes : ils y parurent avec l'homme dès que le sol débarrassé des glaces se couvrit de son premier gazon. M. Féofilaktof constate que parmi ces débris de mammoth il y a des os appartenant à six individus au moins : cet élément primitif était donc assez commun dans la Petite-Russie, et le chétif être humain, avec ses misérables armes de silex, lui faisait une guerre acharnée. Quant aux brisures des os, on pourrait douter qu'elles aient été faites de main d'homme, attendu que parmi ces débris on n'a jamais trouvé de marteaux; mais les hardis chasseurs préhistoriques qui osèrent s'attaquer à ces énormes bêtes pour manger leur chair et sucer la moelle de leurs os ont simplement négligé d'oublier leurs marteaux, auxquels ils attachaient un grand prix,

sur le théâtre de cette grande curée. D'ailleurs sur d'autres points de l'Ukraine des marteaux de pierre ont été trouvés mêlés à des couteaux du même type que ceux de Goutsi. — On écoute ensuite le comte Ouvarof, un des plus brillans chercheurs de la Russie, qui se présentait déjà au congrès de Moscou après avoir fouillé 7,720 tumuli dans les districts de Vladimir et de Rostof, qui des kourganes de la Sousdalie a ramené à la lumière le peuple disparu des Mériens, qui sur le rivage de Sébastopol a ressuscité la cité grecque de Cherson : il arrive au congrès de Kief avec de nouvelles découvertes. L'ouverture de tombes anciennes, près de la station d'Ougoditch, gouvernement de Jaroslaf, a été pour lui l'occasion de trouvailles importantes : des ossemens humains, un squelette qui était couché le visage tourné vers l'Orient, ayant sous la tête une grande pierre à aiguiser, des défenses d'animaux qui avaient dû être enfilées en collier, des haches de pierre, des couteaux, des os polis, une garniture de bronze autour d'une dent humaine. Les tombes où ces objets ont été découverts appartiennent évidemment à cette époque intermédiaire entre l'âge de pierre et l'âge de bronze, lorsque les hommes commençaient à travailler le métal, mais conservaient encore leurs anciennes armes.

Le professeur Ivanovski, de l'académie de médecine, connu en France par ses travaux de crâniologie, étudie depuis trois années le gouvernement de Novgorod. Son but est de déterminer quel était le degré de civilisation dans les possessions de Novgorod païenne, et quelle race d'hommes avait vécu sous les lois de l'atière république du lac Ilmen. Les seuls monumens de cette civilisation disparue, ce sont les tumuli qu'on trouve heureusement en grand nombre dans cette région. M. Ivanovski s'est attaché au territoire de trois villages surtout. Rien que dans cette étendue relativement peu considérable il y avait environ 1,500 tombes : l'ancien collaborateur de M. de Quatrefages a pu en fouiller 819. Pour d'autres, les grands arbres dont elles étaient hérissées rendaient trop difficiles les travaux de terrassement. Les kourganes qu'il a pu étudier se divisent en deux catégories : ceux qui ont à leur base un autel de sacrifices et ceux qui n'en ont pas. Voici quelle est la structure des premiers : sur le sol, on a dû former d'abord un cercle de grosses pierres; dans la moitié occidentale de ce petit cromlech, on a élevé de pierres semblables, non cimentées, une sorte d'autel sur lequel M. Ivanovski a remarqué les restes d'une cendre grasse, des charbons et les os calcinés d'animaux domestiques. Le squelette le plus ordinairement est assis, beaucoup plus rarement on le trouve couché. Dans le premier cas, il est presque toujours adossé au côté oriental de l'autel, les jambes tendues, le visage tourné vers le le-

vant. Cette direction n'est pas toujours la même : l'homme est tourné tantôt plus au nord et tantôt plus au sud, suivant le déplacement que les saisons apportent à la position du soleil levant. Ordinairement le défunt est tout seul; mais dans 24 tumuli M. Ivanovski a trouvé à côté du premier squelette un squelette de femme, celui-ci portait parfois des traces d'une mort violente, notamment des fractures au crâne. Lorsque le kourgane a été élevé sur le corps d'une femme, elle est toujours seule.

Quant aux tumuli de la seconde catégorie, la structure annonce des rites d'ensevelissement assez différens. Au fond du tumulus, on distingue une fosse de 1^m,50 de long sur 0^m,50 de large. Contrairement à ce qui se passe dans les premiers, il est très rare que le défunt soit assis. Il est couché, et sur le corps on a rejeté toute la terre qui avait été tirée de la fosse. En vertu du *foisonnement*, elle forme un premier monticule sur lequel on sacrifiait la victime. C'est là en effet que se retrouvent la cendre grasse et les os d'animaux. Sur les débris du sacrifice, on élevait alors le véritable tumulus, d'un entassement de terre ou de sable, que l'on consolidait en appliquant de grosses pierres à sa base. Dans les deux espèces de tombes, on retrouve toujours aux pieds du défunt les vases qui contiennent de la nourriture, des grains, des gruaux, des os d'animaux. Ces vases sont en argile noire, ornés de lignes parallèles ou en zigzag dont la combinaison forme parfois un joli dessin. Comme il n'y a pas d'argile semblable dans le voisinage, ils ont dû être apportés et même importés d'assez loin. M. Ivanovski n'a nulle part vu trace de cercueil. Les tumuli de la première catégorie ont de 6 à 35 mètres de circonférence sur 1 mètre ou 2^m,50 de hauteur. Les proportions en sont extrêmement variables. Ceux de la seconde catégorie sont toujours plus petits. Ces crânes d'hommes et de femmes ont également la forme brachycéphale ou sous-brachycéphale. La face est ce qu'on appelle orthognathe, et le visage était ovale. Les hommes ont le système osseux plus développé : les tubérosités et les crêtes rugueuses auxquelles s'attachent les muscles fléchisseurs du dos, des jarrets et des pieds, sont très saillantes; elles dénotent une race de marcheurs. Dans les os des bras, les crêtes d'attache sont également très développées : elles annoncent que les muscles du bras se contractaient souvent pour tirer ou jeter; ces hommes étaient évidemment des tireurs d'arc et des lanceurs de javelot. Les ossements des femmes supposent une bonne musculature, mais n'indiquent pas au même degré la prédominance de certaines habitudes. Il est probable qu'elles n'étaient point soumises à de rudes travaux physiques; elles étaient même traitées avec une certaine douceur, car on trouve dans leurs tombes quantité d'ornemens, tandis qu'au-

BIBLIOTHÈQUE DES VOYAGES

Australie, Voyage autour du monde, par le comte de BRAUVOIR. Ouvrage enrichi de 2 grandes cartes et de 12 gravures-photographies. 9^e édition. Un joli volume in-18 Jésus. Prix : Broché, 4 fr. Relié. 6 fr.

Java, Siam, Canton, Voyage autour du monde, par le comte de BRAUVOIR. Ouvrage enrichi d'une grande carte spéciale et de 14 gravures-photographies par Deschamps. 9^e édition. Un joli vol. in-18. Prix : Br., 4 fr.; relié, 6 fr.

Pékin, Yeddo, San Francisco, Voyage autour du monde, par le comte de BRAUVOIR. Ouvrage enrichi de quatre cartes spéciales et de 15 gravures-photographies. 8^e édition. Un joli volume in-18. Prix : Broché, 4 fr.; relié, 6 fr.

Voyage autour du monde, La Nouvelle-Calédonie (côte orientale), par Jules GARNIER. Ouvrage enrichi de 4 gravures et d'une carte spéciale. 3^e édition. Un joli volume in-18 Jésus. Prix. Broché, 4 fr.; relié, 6 fr.

Voyage autour du monde, Océanie, les îles des Pins, Loyalty et Tahiti, par Jules GARNIER. Ouvrage enrichi de gravures-photographies et d'une carte spéciale. Un joli vol. in-18. Prix. Broché, 4 fr.; relié, 6 fr.

Voyage de la corvette la Bayonnaise dans les mers de Chine, par le vice-amiral JUNIEN DE LA GRAVIERE. 3^e édition, enrichie de 2 grandes cartes et de 10 dessins de Gautier Saint-Elme gravés par Méaulle. Deux jolis vol. in-18. Prix : Br., 8 fr.; reliés, 12 fr.

Le Fayoum, le Sinaï et Pétra, Expédition dans la moyenne Égypte et l'Arabie Pétrée, sous la direction de J. L. GÉZONS, par Paul LENOIR. Ouvrage enrichi de 14 gravures dessinées sur bois, d'après des études de Gérôme et d'après des photographies, par Gautier Saint-Elme, et gravées par Méaulle. Un joli volume in-18 Jésus. Prix. Broché, 4 fr.; relié, 6 fr.

Sahara et Laponie, par le comte E. GOBLET D'ALVIELLA. — I. *Un mois au sud de l'Atlas*; — II. *Un voyage au cap Nord*. Un joli vol. in-18, enrichi de 18 gravures. Br., 4 fr.; relié, 6 fr.

Voyage pittoresque aux villes mortes du Zeldzéc, par M. HAVARD. Un volume in-18 Jésus illustré. Prix : Br., 4 fr.; relié, 6 fr.

Voyage autour de ma tente (Souvenirs militaires), par MUSTAPHA (T. I.), officier d'état-major. Dessins de Laballe, capitaine d'état-major. Un vol. in-18. Prix. Broché, 4 fr.; relié, 6 fr.

Therwaldsen, sa Vie et son Œuvre, par Eugène PLOM, membre de l'Académie royale des beaux-arts de Copenhague. Ouvrage enrichi de 37 compositions du maître. 2^e édition. Un joli vol. in-18 elsevirien. Prix : Br., 4 fr.; relié, 6 fr.

Madame de Girardin, par IMBERT DE SAINT-AMAND, avec des lettres inédites de Lamartine, Chateaubriand, Mademoiselle Rachel. Un joli volume in-18 elsevirien, enrichi d'un portrait. Prix . . . Broché, 3 fr.; relié, 5 fr.

COLLECTION DES CLASSIQUES FRANÇAIS

COLLATIONNÉS SUR LES MEILLEURS TEXTES

Cette jolie édition de bibliophile, imprimée avec soin dans le format in-32, est ornée du portrait de chacun des auteurs, finement gravé sur acier. Chaque ouvrage se vend séparément, au prix de 4 francs le volume broché, et 6 francs relié.

Molière. — Huit volumes.
La Fontaine. — *Fables*. Deux volumes.
Racine. — *Œuvres*. Huit volumes.
Corneille. — *Œuvres*. Douze volumes.
Boileau. — *Œuvres complètes*. Cinq volumes.
Masillon. — *Avent, Petit Carême et Grand Carême*. Quatre volumes.

La Rochefoucauld. — *Œuvres*. Un volume.
La Bruyère. — *Œuvres complètes*. Trois volumes.
Pascal. — *Pensées, Opuscules et Lettres*. Deux volumes.
Vauvenargues. — Trois volumes.

E. PLON ET C^o, Imprimeurs-Éditeurs, rue Garancière, 8 et 10, Paris

NOUVELLE ÉDITION D'ÉTRENNES
DU
VOYAGE AUTOUR DU MONDE

AUSTRALIE
JAVA, SIAM, CANTON
PEKIN, YEDDO, SAN FRANCISCO

PAR
LE COMTE DE BEAUVOIR

Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Montyon)



Paysannes japonaises.

OUVRAGE ENRICHÉ DE 116 GRAVURES, CARTES, PLANS ET FAC-SIMILE .

DIXIÈME ÉDITION, imprimée sur fort papier vélin

Un superbe volume grand in-8° colombier. — Prix : broché, 30 francs; relié, 35 francs.

LE MÊME, Septième Édition

Un volume grand in-8° colombier. — Prix : broché, 16 fr.; relié, 22 fr.

Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc, dédiée aux enfants de la Lorraine, par Marie EOMIS. Préface de M. Ant. de Latour. Magnifique vol. in-4^o, enrichi de 53 grandes gravures à l'eau-forte et d'un portrait de l'auteur. Br., 20 fr.; relié, 26 fr.

L'Écorce terrestre, les Minéraux, leur histoire et leurs usages dans les arts et métiers, par Émile WIRN. Un beau vol. gr. in-8^o, enrichi de 140 grav. Broch., 12 fr.; relié, 15 fr.

Histoire de France, par M. C. DARESTE, recteur de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Institut. (*Grand Prix Gobert 1867 et 1868.*) 8 forts vol. in-8^o. Br., 72 fr.; relié, 88 fr.

Histoire politique et militaire de la Guerre de 1870-1871, par les Ambassadeurs, les Ministres, les Généraux et les Amiraux qui ont eu la direction des affaires. Collection des quatorze vol. in-8^o, dont un Atlas de 52 cartes. Br., 108 fr.; relié, 155 fr.

I. **Benedetti** (le comte). — *Ma Mission en Prusse.*

VII. **D'Aurelle de Paladines** (le général). — *La Première Armée de la Loire.*

II. **Cousin de Montauban**, comte de Fallkne (le général). — *Un Ministre de vingt-quatre jours.*

VIII. **Chanzy** (le général). — *La Deuxième Armée de la Loire.*

III. **Bisaulne** (le maréchal). — *L'Armée du Rhin.*

IX. **Martin des Pallières** (le G^l). — *Orléans.*

IV. **Bibesco** (le prince Georges). — *Belfort, Reims, Sedan.*

X et XI. **Julcs Favre**. — *Gouvernement de la Défense nationale.*

V. **Viney** (le général). — *Le Siège de Paris.*

XII. **Ch. Yriarte**. — *Les Prussiens à Paris, le 18 mars.*

VI. **De la Roncière-le Noury** (le vice-amiral). — *La Marine au Siège de Paris.*

XIII. **Wemy** (le G^l). — *L'Armistice et la Commune.*

XIV. *Atlas de 52 cartes.*

Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort. Captivité de la famille royale au Temple, par M. A. DE BRAUCHESSNE. *Ouvrage couronné par l'Académie française*, enrichi de nombreux autographes du Roi, de la Reine, du Dauphin, de la Dauphine et de Madame Élisabeth, de dessins sur bois intercalés dans le texte, orné des portraits en taille-douce de Louis XVI, Marie-Antoinette, Louis XVII, Marie-Thérèse-Charlotte, Madame Élisabeth, la princesse de Lamballe, gravés sous la direction de M. Henriquel-Dupont, et précédé d'une Lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Deux vol. gr. in-8^o Jésus. Br., 30 fr.; relié, 40 fr.

— LE MÊME OUVRAGE, 2 beaux volumes in-8^o cavalier. Prix. . . . Broché, 16 fr.; relié, 22 fr.

— LE MÊME OUVRAGE (3^e édition), 2 volumes in-18. Prix. . . . Broché, 10 fr.; relié, 14 fr.

Correspondance de madame de Sabran et du chevalier de Boufflers, publiée par MM. DE MAGNIEU et PRAT. Bel in-8^o avec portrait. Br., 8 fr.; relié, 11 fr.

Musée des Archives nationales : Documents originaux de l'histoire de France exposés dans l'hôtel Soubise. Un volume in-4^o de 102 feuilles, enrichi de 1,200 fac-simile des autographes les plus importants, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la Révolution française, publié par la Direction générale des Archives nationales. Br., 40 fr.; relié, 50 fr.

Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française. Un superbe vol. gr. in-8^o colombier, enrichi de 12 planches en taille-douce et de 48 gravures sur bois. Broché, 20 fr.; relié, 25 fr.

— LE MÊME (2^e édit.), 1 vol. in-8^o gr. raisin, orné de 6 grav. en taille-douce. Br., 10 fr.; relié, 15 fr.

— LE MÊME (3^e édit.), enrichie de 4 gravures en taille-douce. 1 fort vol. in-18. Br., 5 fr.; relié, 7 fr.

La Vie et la Légende de madame sainte Notburg. Établissement de la foi chrétienne dans la vallée du Neckar. Ouvrage divisé en trois livres et trente-neuf chapitres, par M. A. DE BRAUCHESSNE, et orné de 84 gravures d'après les dessins de M. S. Langlois. 2^e édition. Un magnifique vol. gr. in-8^o sur papier bristol glacé. Br., 25 fr.; relié, 30 fr.

Mémoires sur la Vie et les Vertus de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal. Fondatrice de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, par la Mère Françoise-Madeleine DE CHAUVY, Secrétaire de la Sainte et quatrième Supérieure du premier monastère d'Annecy. Un fort volume in-8^o. Prix. . . Broché, 8 fr.; relié, 11 fr.

BEAUX LIVRES D'ÉTRENNES POUR 1875

E. PLON et C^{ie}, Imprimeurs-Éditeurs, rue Garancière, 8 et 10, Paris

LA COMÉDIE DE NOTRE TEMPS

ÉTUDES AU CRAYON ET A LA PLUME

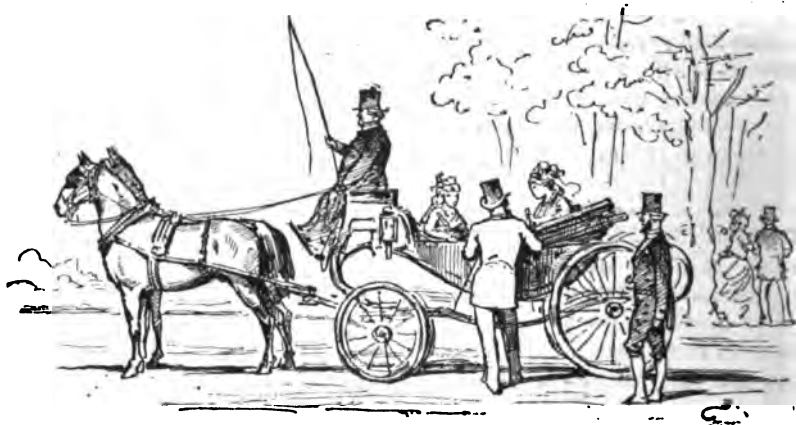
PAR BERTALL

NOUVELLE SÉRIE

L'ENFANCE — LA JEUNESSE — L'ÂGE MUR — LA VIEILLESSE

Un magnifique volume grand in-8° colombier, enrichi d'un grand nombre de vignettes
intercalées dans le texte et hors texte.

Prix : broché, 30 francs; relié, 35 francs. — *Reliures diverses.*



PREMIÈRE SÉRIE

Deuxième Édition

LA CIVILITÉ — LES HABITUDES — LES MŒURS — LES COUTUMES
LES MANIÈRES ET LES MANIES DE NOTRE ÉPOQUE

Un magnifique volume grand in-8° colombier, enrichi d'un grand nombre de vignettes
intercalées dans le texte et hors texte.

Prix : broché, 30 francs; relié, 35 francs. — *Reliures diverses.*

près des squelettes masculins on ne découvre que l'empreinte de tissus grossiers, des restes de cuir tanné, ou encore sur l'épaule gauche la trace verdâtre laissée par l'oxydation d'une agrafe¹ de bronze. Les autres trouvailles sont surtout des objets de bronze, des armes, des ornemens métalliques qui devaient former de belles ceintures militaires, des anneaux fixés au quatrième doigt de la main gauche et plus rarement des bracelets. En revanche, les parures abondent dans les sépultures de femmes : dans cinq kourganes, M. Ivanovski a trouvé des espèces de diadèmes en argent, partout des perles fausses, par milliers, de toute forme, de toute couleur, des grains de collier en verroteries, en cristal de roche, en terre cuite colorée, de petites plaques rondes ou triangulaires en bronze, des bracelets qui ne sont pas fermés, afin de pouvoir se prêter à tous les poignets, et qui apparemment sont des objets d'importation, de la passementerie de bronze extrêmement compliquée et dans laquelle entrent comme motif d'ornementation des grelots. M. Ivanovski a recueilli en outre toute sorte de tissus végétaux, de laines, et même des étoffes de soie qui se sont mieux conservées que le reste et qui sont presque toutes de couleur cannelle. Sous les bracelets que les femmes portaient au poignet, il trouve parfois des traces de tissus, ce qui indiquerait qu'elles portaient des manches longues; mais souvent il n'en trouve pas, et dans ce cas elles ont des bracelets au-dessus du coude, ce qui indique qu'elles allaient aussi les bras nus et parés. Cette variété d'objets permet de compléter les conjectures déjà ébauchées sur cette race d'hommes, en affirmant qu'ils commerçaient, qu'ils étaient même en relations plus ou moins directes avec l'Orient. Cette civilisation, qui est celle de l'âge de bronze, peut-on en déterminer plus précisément la date? Les monnaies découvertes dans ces tombeaux sont du IX^e, du X^e et même du XI^e siècle. La question de race peut également se résoudre. Sans parler de la forme du crâne, ces hommes avaient les cheveux châains; les femmes les portaient d'au moins 2 pieds de long. Les observations anthropologiques s'accordent ici avec les données de l'histoire, qui nous montrent les Slaves établis en ce pays longtemps avant l'arrivée de Rurik. Ces tombeaux sont donc bien ceux des Slaves de l'Ilmen, fondateurs de Novgorod la Grande, maîtres des grands lacs, triomphateurs de la Baltique, créateurs de tant de colonies dans les déserts du nord. Ces révélations nouvelles sur leurs funérailles sont extrêmement précieuses. On voit que, si l'on immolait encore sur le corps d'un guerrier illustre quelque gracieuse compagne, on ne brûlait pas les corps : on ne réduisait en cendres que les animaux offerts en sacrifice. Ibn-Fozlan affirme que le mort était brûlé avec ses armes, ses parures et sa

servante. Nestor constate également l'usage de la crémation parmi les tribus slaves et même chez les Krivitches, dont le territoire s'étendait jusqu'aux environs de Novgorod. Les fouilles de M. Ivanovski prouvent ou bien que cet usage n'a jamais existé chez les Slaves de l'Ilmen, ou bien qu'on y a très anciennement renoncé.

M. Samokvasof, professeur à l'université de Varsovie, a fait des découvertes non moins importantes, mais qui l'ont conduit à d'autres résultats, dans les gouvernements de Tchernigof et de Koursk. Le premier annaliste russe, Nestor, se plaçant à son point de vue de moine chrétien, a dépeint les mœurs des Slaves païens sous les plus noires couleurs. « Les Drévliens vivaient d'une manière bestiale et vraiment comme des animaux sauvages; ils s'égorgeaient entre eux, se nourrissaient de choses impures, ne voulaient point de mariage... Les Radimitches, les Viatitches et les Sévérianes habitaient les forêts comme des bêtes fauves, se nourrissaient de saletés,... n'admettaient pas le mariage. » Bien avant lui, Jornandès le Goth avait dit des Slaves « qu'ils avaient pour villes (*pro civitatibus*) les marais et les bois. » Forts de ces témoignages, les historiens du XVIII^e siècle, après eux Karamzine, même des écrivains russes contemporains, avaient déclaré que les Slaves n'avaient que peu ou point de villes. Schlœzer les avait représentés comme des demi-sauvages qui n'avaient pas seulement l'idée d'une organisation sociale et politique, ni des moyens communs de défense. Les énumérations de villes slaves dans le géographe bavarois, dans Constantin Porphyrogète, dans les auteurs arabes, dans les chroniques mêmes de Nestor, auraient dû mettre en défiance contre ces théories excessives. Comment expliquer d'ailleurs l'existence de ce qu'on appelle en Russie des *goroditché*, sortes de petites enceintes formées d'une levée de terre? Il est vrai que jusqu'à présent les archéologues russes n'avaient pas été d'accord sur la destination de ces monuments : beaucoup voyaient en eux des enclos sacrés, des lieux destinés au culte. Le comte Oubarof, après ses fouilles dans le pays des Mériens, s'est prononcé nettement l'un des premiers pour une autre explication. Les *goroditché* (diminutif de *gorod*, ville) sont les anciennes cités des Slaves, les places fortes derrière lesquelles se trouvaient les habitations. Les recherches de M. Samokvasof, exposées dans son livre intitulé *les anciennes Villes de Russie*, et dans un mémoire lu au congrès, confirment cette manière de voir. Loin que les Slaves fussent dénués de villes, M. Samokvasof en compte 160 dans le gouvernement de Tchernigof, 60 dans celui de Koursk, 50 dans celui de Toula; il estime qu'il en existe des milliers sur la terre russe, et que la plupart remontent à une très haute antiquité. Ces *goroditché* sont situés ordinairement sur une rive escarpée, à un

méandre de quelque cours d'eau, de manière à être protégés sur un ou plusieurs côtés par la rivière ou par les ravins qui y déversent les eaux de pluie. On fortifie artificiellement les côtés qui sont privés de défenses naturelles. Ces fortifications se composaient d'un fossé profond et d'une levée de terre sur la crête de laquelle on plantait sans doute des palissades. On s'attachait à rendre plus abrupts tout autour de l'enceinte les escarpemens du sol; mais l'intérieur de cet *oppidum* formait une surface aplatie. Les plus petites de ces villes ont 200 pas de tour, les plus grandes 1,000 pas. Comme on devait tenir compte des accidens de terrain, la forme de ces constructions variait également : tantôt elles figuraient des triangles et toute espèce de polygones, tantôt des cercles, des ovales, des ellipses. Certains archéologues qui soutenaient l'hypothèse d'une destination religieuse des *goroditchché* assuraient que la porte en était forcément tournée vers l'orient. M. Samokvasof prouve que cette disposition est absolument subordonnée aux exigences topographiques, et que la porte de l'*oppidum*, s'ouvrant naturellement sur la pente la moins escarpée, c'est-à-dire dans la partie artificielle de l'enceinte, peut être tournée vers n'importe quel point de l'horizon. Les couches de terre qui forment la surface du *goroditchché* ont la même composition que la partie superficielle du sol dans un des villages actuels. On y rencontre des objets analogues : des tessons, des débris d'argile, des briques, des charbons et de la cendre, des plaques de bronze, des débris de filets à pêcher, avec les pierres qui leur servaient de poids. Ces enceintes sont donc bien des lieux d'habitation et non des lieux de sacrifices. M. Samokvasof n'y a pas rencontré un objet qui se rapportât au culte.

Après des *goroditchché* sont ordinairement accumulés des kourganes; ils prouvent que les anciens Slaves avaient, en même temps qu'une vie municipale, des cimetières communs. M. Samokvasof a ouvert environ 300 de ces tumuli. Les fouilles qu'il a exécutées dans les faubourgs mêmes de Tchernigof, près de l'église de Saint-Élie le prophète, ont une importance particulière. Il y avait là environ 500 kourganes dont quatre d'une dimension inusitée. Une tradition populaire racontait que là étaient enterrés les guerriers de Tchernigof tombés dans une bataille contre les Tatars. D'après une autre tradition, on y aurait enseveli les citoyens qui avaient succombé à une contagion. M. Samokvasof, au lieu d'y trouver les masses d'ossements que supposerait une grande extermination par la guerre ou par la peste, n'a jamais rencontré qu'un squelette par tumulus. Trois des grands tertres ont été fouillés par lui et ont fourni quantité d'objets remontant évidemment à l'époque païenne, antérieurs de plusieurs siècles à l'apparition des hordes tatars. Je

n'emprunterai à son mémoire que ce qu'il raconte du grand tumulus n° 3. Les découvertes qu'il y a faites suffiront pour donner une idée de toutes les autres. Ce tertre s'appelait la *Tchernaiâ Mohila* (la Tombe noire); la tradition populaire y voyait la sépulture de *Tcherni* (le Noir), fondateur de Tchernigof. Cette tombe avait la forme d'un cône tronqué dont la base inférieure avait 127 mètres de tour, la base supérieure 32 mètres; la hauteur perpendiculaire était de 10^m,65. Au côté sud et au côté ouest, malgré l'éboulement des terres, on distinguait encore les traces d'un large fossé circulaire. Quand on eut enlevé la couche de gazon qui recouvrait le sommet du monument, on trouva quatre fortes briques de grandeurs inégales, la plus grande posée sur la plus petite, comme si elles eussent servi autrefois de base à un monument; elles étaient reliées ensemble par un ciment de chaux extrêmement tenace. Sous la dernière brique, on mit au jour une colonne quadrangulaire, en bois de chêne à moitié rongé, d'un mètre au moins de hauteur, et dont l'extrémité inférieure, plongeant dans l'intérieur du tumulus, reposait également sur une brique. On creusa encore trois mètres plus bas, et l'on découvrit une masse métallique amalgamée par l'action du feu et de l'oxydation; elle se composait de deux casques de fer dont l'un portait intérieurement et extérieurement la trace d'un placage de cuivre; à l'intérieur, les vestiges d'une sorte de coiffe en tissu avec des boutons et une bordure d'or, — de deux cottes de mailles si bien fondues par la flamme qu'on pouvait à peine distinguer le mode d'agencement des mailles, — de deux cornes d'aurochs enrichies à leur extrémité d'une garniture d'argent; l'une de ces garnitures avait un dessin d'ornement, l'autre présentait des figures d'hommes et d'animaux d'un type analogue à celui des fresques de Sainte-Sophie à Kief. Deux monnaies byzantines du x^e siècle, à l'effigie des empereurs collègues Basile et Constantin, donnaient approximativement la date de cette sépulture. D'ailleurs, si toute cette masse portait les traces évidentes de l'action du feu, ce n'est pas ici qu'a eu lieu l'incinération: en cet endroit du tumulus, il n'y avait ni cendres ni charbon. On continua à creuser; 3 mètres 1/2 plus bas, on arriva à un amas de cendres et de charbon qui avait bien 10 ou 11 mètres de diamètre et 1^m,80 de hauteur à son centre. Dans ce bûcher étaient pêle-mêle des os brûlés d'hommes, de chevaux, d'oiseaux, de poissons, des grains de seigle, d'orge et d'avoine, en un mot les vivres que le défunt avait voulu emporter comme provisions de route dans son voyage vers l'autre monde. On y recueillit une multitude d'objets qui avaient appartenu à ce guerrier: 2 glaives, 2 piques, 2 sabres recourbés, 2 couteaux, des étriers, des javelots, formaient une nouvelle masse métallique que la fusion

avait rendue très compacte; puis venaient les fragmens en bronze de 2 boucliers, 5 fers de piques, 3 serpes, 3 ciseaux, de petits vases de fer et de bronze, des dés à jouer, 6 boutons d'argent soufflé, des bracelets, des perles fausses, les débris d'un tissu d'or et d'une étoffe de soie, un peigne d'os brisé, une serrure de fer avec un ressort de cuivre, une pierre à aiguiser, des pendants d'oreilles, des lingots de verre et de toute sorte de métaux, — enfin la moitié d'une monnaie byzantine du x^e siècle, où l'on ne voyait que l'un des deux empereurs et ce mot : *regnantium*.

Les découvertes de M. Samokvasof chez les Sévérianes de Tchernigof ont une importance considérable. Elles complètent les données si rares des monumens écrits sur les anciens Slaves; elles montrent que ces hommes n'étaient point des sauvages, errant dans les forêts et les marécages, s'en remettant pour leur subsistance aux hasards de la chasse et de la pêche, étrangers à toute idée de famille et de cité. Nous les voyons au contraire bâtissant des villes fortes, élevant des monumens à leurs morts, obéissant à des princes, se procurant par leur industrie ou leur négoce, non-seulement les objets de première nécessité, mais encore ceux de luxe et de parure. En corrigeant sur ce point les données de Nestor, les fouilles de Tchernigof les confirment sur d'autres points. Il est prouvé qu'à la différence des Slaves de l'Ilmen ceux des bords de la Desna et du Dniéper avaient coutume de brûler leurs morts avec une partie de leurs biens. « Quand l'un d'entre eux venait à mourir, dit Nestor, ils poussaient force gémissemens, lui élevaient un grand bûcher où ils plaçaient et brûlaient son cadavre, après quoi ils recueillaient ses restes dans un petit vase qu'ils posaient sur une colonne au bord des routes. » Un écrivain arabe du x^e siècle, Ibn-Fozlan, entre comme témoin oculaire dans un récit encore plus détaillé. Il raconte comment des biens du mort on faisait trois parts; l'une de ces parts était sans doute brûlée avec lui. Le défunt de la *Tchernaiâ Mohila*, auprès duquel on a retrouvé deux casques, deux cottes de mailles, deux boucliers, devait donc posséder six exemplaires de chacun de ces objets. Ibn-Fozlan rapporte ensuite que l'on demandait à ses esclaves qui voulait mourir avec le maître : celui qui répondait affirmativement était aussitôt garrotté. On faisait la même question à ses servantes, dont l'une se dévouait également. Alors on la traitait comme une princesse : elle était lavée, parée, régalée, elle ne faisait que boire et chanter, et l'un des parens du défunt lui donnait une étrange marque d'affection. Au jour fixé, on déposait dans une barque au-dessus du bûcher le défunt avec tout son bagage et le serviteur égorgé. On y introduisait la jeune fille. Elle dépouillait sa parure et, un verre de *kvass* à la main, elle entonnait une chanson;

mais à un certain moment on coupait court à ces cérémonies, qu'elle eût allongées volontiers, on l'entraînait de force et on lui passait au cou le nœud fatal. Pendant ce temps, les hommes frappaient leurs boucliers avec leurs massues pour empêcher les autres jeunes filles d'entendre les cris de leur compagne, « ce qui aurait pu les détourner de mourir un jour pour leur maître; » puis on allumait le bûcher et l'on tirait un bon augure de la vigueur avec laquelle le vent soufflait la flamme. « A la place où avait été la barque, continue l'auteur musulman, les Russes élevèrent sur le rivage une espèce de tertre *au milieu duquel ils placèrent une colonne*. On y inscrivit le nom du défunt et celui du prince de Russie. »

Mais cette civilisation à la fois brillante et incomplète, quelles voies a-t-elle suivies dans ses déplacements? Est-il possible d'en marquer les traces d'Orient en Occident? C'est ce qu'a essayé de faire, au moins sur un point, M. Kondakof, professeur à l'université d'Odessa, dans son mémoire *sur les antiquités du Kouban et du Terek*. Après un voyage scientifique au Caucase et des études au musée de Tiflis, il a pu présenter au congrès de curieuses photographies d'objets trouvés dans les kourganes de ce pays et remontant parfois à un ou deux siècles avant Jésus-Christ. Destinés à la parure de l'homme ou du coursier de guerre, il y en a en or, en verroterie, en fer, en bronze. Quelques-uns représentent des figures humaines, des boucs, des cerfs, des moutons, traités avec une très grande naïveté, mais dont les traits caractéristiques sont en général bien rendus. Ces figurines rappellent celles qu'on a trouvées dans les tombeaux des rois scythes du Bosphore, ou qui sont représentées sur les murailles des catacombes les plus récemment découvertes près de Kertch. Pour déterminer la vraie signification de cet art barbare, il faudrait connaître exactement l'ethnographie du Kouban et savoir à quel peuple ont appartenu ces objets. En attendant, on peut constater que la même civilisation a régné dans le Bosphore scythique et dans le Kouban, et qu'elle a dû passer du premier dans le second. Les Scythes de Panticapée avaient des colonies dans le Caucase septentrional, et ces kourganes sont précisément répandus le long des cours d'eau qui, dans ces pays montagneux, constituent les seules voies de communication. Le domaine de cette civilisation devait s'étendre hors des limites de l'ancienne Scythie, puisque des fouilles faites en Serbie ont amené au jour des objets d'un type analogue.

Après les kourganes et les *gorodichtché*, une des curiosités les plus piquantes de l'archéologie slave, ce sont les *kamennia baby* ou *bonnes femmes de pierre*, sur lesquelles un mémoire a été présenté au congrès par M. Kertselli. Malgré ce sobriquet populaire, qui a passé dans la langue scientifique, ces monumens représentent des hommes

aussi bien que des femmes. Ce sont des pierres de 70 centimètres à 3 mètres de haut, très grossièrement travaillées, les unes n'étant que des blocs informes qui ont à leur extrémité supérieure une ressemblance lointaine avec la figure humaine, — d'autres au contraire, avec une ignorance parfaite des proportions du corps, présentant une exécution très soignée de certains détails. Le vêtement surtout est parfois rendu avec une grande fidélité. Les hommes tantôt sont coiffés de chapeaux ou de calottes et vêtus d'un cafetan, tantôt ils portent un casque, une cuirasse, une ceinture militaire d'où pendent des glaives, des haches, des *lassos*. Les femmes sont quelquefois nues et font alors songer à la Vénus hottentote; quelquefois ce déshabillé trop complet est relevé par un collier et une paire de bottes. Les détails de leur costume, quand on a pris la peine de les vêtir, leurs chapeaux de toutes formes, dont quelques-uns rappellent la Suisse, le Tyrol, et ceux qu'une récente opérette avait mis en vogue, leurs longues tresses de cheveux, leurs colliers et leurs bracelets, les broderies et les passementeries de leurs tuniques, sont assez bien rendus pour donner une idée de la mode qui avait cours en ce temps-là; mais l'explication des *bonnes femmes de pierre*, à laquelle s'est déjà appliqué le comte Ouvarof, n'est point facile à donner. Comme elles sont travaillées plus ou moins grossièrement, et que cependant elles ont toutes un certain air de famille, elles semblent appartenir à des époques successives d'un même développement de l'art. Quelques-unes remonteraient à l'âge de bronze ou à l'âge de pierre, d'autres, comme celle qui a une croix figurée sur le dos, seraient contemporaines de l'introduction du christianisme. Or quelle race d'hommes a pu, à des époques si différentes, semer toutes les plaines du nord, depuis l'Éniséi et l'Altaï jusqu'au Dniéper et à la Vistule, de *kamennia baby*? Rubruquis, l'envoyé de saint Louis, raconte que les Coumans de 1253 « ont coutume d'élever une motte de terre sur la sépulture du mort et lui dressent une statue la face tournée vers l'orient, tenant une tasse en la main sur le nombril. » Et en effet la plupart de ces statues tiennent entre leurs mains une sorte de gobelet ou de vase funèbre. D'autres auteurs racontent que les Mongols, quand ils ont perdu quelqu'un des leurs, lui élèvent un monument qui reproduit tant bien que mal les traits du défunt, et lui rendent toute sorte d'hommages. Il paraît que les peuples non slaves ont souvent utilisé comme piédestaux pour leurs chefs-d'œuvre d'anciens tumuli slaves.

III.

Parmi les lectures concernant la géographie et l'ethnographie, plusieurs méritent d'être mentionnées. M. Ilvoaiski porte ses in-

vestigations au-delà de la frontière russe; il proteste contre les théories accréditées sur l'origine du peuple bulgare. Presque tous les historiens, depuis le XVIII^e siècle jusqu'à Schafarick, ont admis que les Bulgares étaient une horde turco-finnoise qui avait subjugué les tribus slaves de la Bulgarie actuelle, s'était absorbée et perdue dans le peuple vaincu en lui donnant son nom, et avait constitué ainsi le puissant royaume slave qui fit un moment trembler l'empire de Byzance. Pour appuyer cette théorie, on invoquait certaines coutumes des conquérans, mentionnées dans les *Réponses du pape Nicolas*, et qui sentaient l'Orient touranien : l'habitude de s'asseoir sur les talons, les étendards en queue de cheval, les turbans, les prosternations devant le prince, la polygamie, les sermens sur une épée nue, les crânes ennemis servant de coupes dans les joyeux festins. M. Ilovaïski s'efforce de prouver que ces usages ne sont nullement particuliers aux peuples turco-finnois et peuvent se rencontrer aussi bien chez les Slaves. Son mémoire, très riche de recherches et d'idées, aura l'avantage sinon de résoudre définitivement ce problème compliqué, au moins de rappeler l'attention des savans sur des questions que l'on considérait comme jugées.

La vie domestique et sociale des anciens Slaves a été l'objet d'intéressantes lectures de M. Kostomarof sur l'organisation de la *droujina* des *kniazes* russes, espèce de *truste* ou de bande princière avec laquelle ils gouvernaient et administraient tumultuairement les pays slaves, de M. Loutchitski sur la magie et la démonologie dans les différentes branches de la race russe. M. Loutchitski est déjà connu en France par son curieux travail intitulé *l'Aristocratie féodale et les calvinistes français du seizième siècle*. Même dans l'art contemporain, dans les ornemens rustiques dont décorent leur poterie, leur menuiserie, les harnais de chevaux, des artistes qui n'ont d'autres leçons que celles de la tradition villageoise, on rencontre de précieuses données pour l'archéologie et l'ethnographie des Slaves. M. Stasof a créé comme une science nouvelle lorsqu'il publiait en 1872 une collection de dessins copiés sur les chemisettes, les tabliers, les essuie-mains brodés par les paysannes de la Grande-Russie. Il y a là une variété infinie de motifs, le système d'ornementation traditionnelle se modifiant parfois d'un village au village voisin. Suivant M. Stasof, on peut saisir dans ces dessins des influences finnoises, persanes, indiennes. On y démêle en effet des figures d'animaux ou d'oiseaux, des plantes, des édifices dont l'original ne se retrouve qu'en Orient, nullement en Russie. On y remarque des étoiles, des signes de bon augure qui ont un sens dans les mythes asiatiques et n'en ont aucun dans les idées moscovites d'aujourd'hui. Les planches qui accompagnent l'ouvrage de M. Stasof nous montrent dans

plusieurs broderies un singulier ornement, le *svatiska* bouddhiste, la croix gammée que M. Alexandre Bertrand, directeur du musée de Saint-Germain, a observée sur des monumens qui ne semblent avoir aucun rapport avec l'Inde, ni avec le bouddhisme, sur les urnes toscanes de Chiusi, de Caere, d'Albano, sur les fusaioles et les vases découverts à Troie par M. Schliemann, sur d'autres vases très anciens de la Grande-Grèce, de Milo et d'Athènes. Comment le *svatiska* se retrouve-t-il sur des tabliers brodés par des paysannes dans les gouvernemens de Novgorod et d'Orel? La piste à suivre nous est peut-être indiquée par ce fait, qu'on le constate aussi dans des broderies de villages finlandais, vosiagues ou mordves. Une partie des Finnois de la Russie orientale ont reçu à une certaine époque des missionnaires bouddhistes. Quant aux dessins purement russes, ils représentent volontiers des arbres, des chevaux, des coqs, même des hommes et des femmes traités d'une façon grotesque. On voit que l'artiste ne s'est point préoccupé de la nature, mais a reproduit indéfiniment, en les empirant par une sorte d'hieratisme villageois, les dessins traditionnels. — M. Volkof a lu au congrès un mémoire où il se livre aux mêmes recherches sur l'art populaire de la Petite-Russie. Les broderies ukrainiennes diffèrent par le style, par le choix des couleurs, des types grand-russiens. M. Volkof a mis sous les yeux des assistans un très grand nombre de dessins reproduits sur du papier quadrillé comme un canevas. Il fait remarquer la prédominance des imitations de végétaux et croit aussi retrouver çà et là des influences asiatiques. Tandis que dans la Russie moscovite c'est le rouge qui prédomine, dans la Russie kiévienne on combine les fils rouges et bleus, ce qui donne à ces broderies un cachet de distinction tout particulier. Dans la Galicie et la Bukovine, on admet aussi la couleur jaune.

Beaucoup de mémoires ont été consacrés à des recherches archéologiques et historiques sur les églises et les monastères de l'empire, sur l'art slave et byzantin, sur les usages ecclésiastiques de la Russie. M. Ternovski s'est demandé par exemple d'où provenait la coutume de suspendre dans les sanctuaires les vêtemens des princes. Il estime que les souverains russes voulaient y laisser un monument d'eux-mêmes; ne pouvant consacrer dans ces églises leurs portraits ou leurs statues, ils y consacraient leur parure. M. Savaitof, auteur d'un travail estimé sur le costume des grands-princes et tsars de Russie, a fait observer que les donateurs devaient avoir un autre but, celui de concourir, par l'étalage de leurs robes princières, à l'ornementation et à la splendeur du temple.

Parmi les monumens littéraires qui ont été étudiés dans le congrès, citons d'abord un manuscrit glagolitique de la bibliothèque

de Tours, sur lequel M. Leger a lu en russe un mémoire développé. M. Krouchtchof a esquissé une classification des sources relatives à cette fameuse bataille de Koulikovo, qui a inspiré à notre peintre militaire Yvon un de ses plus beaux tableaux. Le *Dit de l'expédition d'Igor* ne pouvait manquer de provoquer plusieurs essais d'interprétation, entre autres celui de M. Barsof. Ce curieux document de la littérature russe du XII^e siècle est un poème décasyllabique où l'on raconte comment le prince Igor marcha contre les païens polovitsi pour venger les souffrances du peuple chrétien, comment, après une bataille acharnée de trois jours, accablé par le nombre, il resta leur prisonnier, et comment il retrouva miraculeusement le chemin de la ville de Kief. C'est le seul débris d'une littérature qui présentait quelque analogie avec nos chansons de gestes. On sait que, si la Russie a beaucoup de poèmes épiques, ils s'y sont transmis jusqu'à nos jours par la tradition orale; au contraire le *Dit de l'expédition d'Igor* a été, comme nos poèmes français, conservé par l'écriture, et doit être comme eux une œuvre de lettré. Ce précieux et unique manuscrit, découvert en 1795, a péri en 1812 dans l'incendie de Moscou; heureusement on avait eu le temps d'en faire deux éditions. L'auditoire s'est surtout passionné pour la publication des *Chansons historiques de la Petite-Russie*, par deux professeurs de l'université de Kief, MM. Antonovitch et Dragomanof. Ces chansons forment l'histoire poétique de l'Ukraine, de ses longues souffrances, de ses longues luttes au temps de la terreur tatarque et tatare. M. Dragomanof a pris la parole pour examiner celles de ces ballades qui ont pour sujet une de ces unions incestueuses que rendait possibles la dispersion des familles chrétiennes sur les marchés de l'Orient : le frère et la sœur, le fils et la mère pouvaient se retrouver ensuite sans se reconnaître. On pensait généralement que, lorsqu'il est question dans les chansons petites-russiennes d'une de ces unions funestes, la fable a un fondement mythique. M. Dragomanof rappelle qu'il ne faut assigner une origine mythique à une chanson que lorsqu'on en a vainement cherché la source soit dans l'histoire, soit dans la tradition, soit dans la littérature des autres nations. Or, par la comparaison des ballades petites-russiennes sur ce thème avec celles qui ont cours chez les peuples voisins, le professeur kiévien démontre qu'elles ont toutes une origine étrangère. Les ballades où le frère se trouve avoir acheté sa propre sœur ont leur source en Serbie, d'où elles ont franchi les Balkans et le Danube; celles où le frère rencontre sa sœur servante d'auberge ont leur prototype en Allemagne, d'où elles sont parvenues aux Petits-Russiens par l'intermédiaire des Slaves occidentaux; les chansons sur le mariage du fils avec la mère procèdent directement d'une lé-

gende latine et ont paru d'abord en langue polonaise. Ces ballades ont donc si peu un sens mythique dont il faille chercher l'explication dans les anciennes religions de la Petite-Russie, qu'elles ne sont même pas indigènes de ce pays.

On pouvait espérer que la publication de MM. Antonovitch et Dragomanof permettrait de résoudre une question importante de l'histoire littéraire. On connaît les *bylines* russes qui célèbrent les exploits de Vladimir, prince de Kief, d'Ilia de Mourom, d'Alécha Popovitch, et autres pourfendeurs de Tatars et de dragons. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces *bylines* se chantent d'un bout à l'autre de la Grande-Russie, qu'on a pu les recueillir sur l'Onéga, sur la Moscova, sur le Volga, et que c'est dans la Petite-Russie seulement qu'elles sont inconnues du peuple. C'est précisément dans les environs de cette ville de Kief, aux barrières de laquelle ont veillé les héros de ces légendes, et qui conserve dans ses catacombes le corps d'Ilia de Mourom, que le paysan aurait perdu la mémoire de leurs hauts faits. Peut-être trouverait-on dans le recueil des *Chansons historiques de la Petite-Russie* quelque allusion à ces merveilles épiques, quelque lointain écho des grands duels héroïques. M. Oreste Miller, en présence d'un public plus nombreux qu'à l'ordinaire, accouru pour écouter cette parole éloquente, a entrepris un parallèle entre les *bylines* grandes-russiennes et les *doumas* petites-russiennes. La principale différence qui éclate entre elles, c'est que les personnages des premières sont des héros surhumains, doués d'une force et d'une stature colossale, franchissant les rivières d'un bond de leur coursier, écrasant des armées entières avec leurs massues de seize cents livres. Les personnages des *doumas* sont des hommes hardis, aventureux, mais des hommes enfin, de simples cosaques. Quelques-uns seulement de ces braves présentent des traits qui rappellent les chansons moscovites. Voici Baïda que les infidèles ont suspendu par les côtes à un crochet de fer; mais avant de mourir il tire trois flèches qui abattent successivement le sultan, sa femme et sa fille. Il n'y a que dans les poèmes épiques que l'on a des armes aussi infailibles. Il faut noter aussi le nombre trois, qui est très caractéristique. Ce chevalier cosaque qui prend sur son dos la porte d'or de Kief pour la poser à Constantinople, est aussi un héros de *bylines*; son nom, Michallik, rappelle celui d'un compagnon d'Ilia, Michail Potik. Le seigneur Jourilo, après lequel courent toujours « trois cents jeunes filles, » ressemble bien à ce Tchourila qui faisait tourner la tête et « couper les doigts à la femme de Vladimir; » mais ces rapprochemens sont trop peu nombreux, et jusqu'à présent la chanson peute-russienne semble s'être développée tout à fait en dehors du cycle de Vladimir et de ses influences.

Ce n'est peut-être point une raison pour croire, ou bien que les Grands-Russes ont mis sous le nom de héros kiéviens des aventures empruntées aux épopées turques et finnoises, — ou bien que les Kiéviens d'autrefois ont émigré complètement dans la Grande-Russie, et ont été remplacés dans l'Ukraine par un peuple slave d'une branche différente, absolument ignorant de l'épopée kiévienne. Ces solutions extrêmes ne peuvent être admises que dans le cas où l'on ne trouverait dans la littérature petite-russienne absolument aucune trace du cycle de Vladimir. Or il est vrai que le recueil des deux professeurs n'en présente que très peu de traces; ce recueil ne renferme que des *chansons*, et des chansons *historiques*. Reste à savoir si les poésies non historiques, les contes en prose, les légendes conservées dans les manuscrits, n'offriraient pas une plus ample matière épique. Les traditions sur Ilia de Mourom, c'est un fait acquis, étaient encore vivantes dans Kief du *xvi^e* au *xviii^e* siècle.

IV.

Kief est admirablement choisi pour une réunion d'antiquaires. Quel plus beau cadre archéologique pour un tel congrès, sans compter que cette ville est dans une des situations les plus pittoresques de la Russie! En arrivant par l'est, avant de franchir l'immense pont du chemin de fer, on voit apparaître sur la rive droite du Dniéper une ligne imposante de grandes collines qui se dressent à pic sur le fleuve, et qui forment une muraille de 400 ou 500 pieds de hauteur dans laquelle s'ouvre une brèche qui est le ravin du Krechtchatik. Ce sont d'énormes dunes sablonneuses, mais qui ont presque la consistance de falaises; à leur crête, sur une longueur de 7 à 8 kilomètres, s'élèvent des clochers bulbeux, les coupoles d'or des églises et des monastères, dont la splendeur annonce au loin la cité sainte. Vous apercevez tout d'abord trois des villes qui forment la ville de Kief. En aval est la *Lavra* ou le monastère des Catacombes avec ses innombrables monumens, — en amont, le vieux Kief où abondent les antiquités; — au pied de la berge qui le supporte, sur un terrain de forme triangulaire, plat et bas, presque au niveau du Dniéper et qui est souvent envahi par ses flots, est le Podol, qui, lui aussi, se hérissé de coupoles et de clochers. Dans les temps anciens, ce n'était qu'une prairie marécageuse: une des rues a conservé la dénomination caractéristique de « rue de la Boue-Noire. » Dans cette *bbue noire*, parmi ces miasmes qui engendrent à certaines saisons des maladies particulières à ce quartier, vit une population de pêcheurs, de marchands, d'Israélites. Enfin à l'ouest et au sud de la vieille cité, perchés sur des collines, en-

fouis dans des ravins, dispersés sur un sol fort accidenté, sont les « quartiers nouveaux. » Kief est donc moins une ville qu'une collection de villes qui communiquent entre elles assez difficilement. Il faut monter, descendre, tantôt par des pentes bien ménagées, mais interminables, tantôt par des casse-cou où le cocher russe lui-même n'aime pas à aventurer ses chevaux. Quant au sable, c'est par dunes qu'on le rencontre dans certaines rues, c'est par nuages que le vent, j'allais dire le simoun; le soulève par les temps de sécheresse. L'administration municipale, quelles que soient son activité et son intelligence, succombe parfois à la peine. Comment tenir entre ses mains cette grande cité qui va s'éparpillant comme une gerbe mal liée? Kief est répandu sur 40 kilomètres carrés et n'a que 80,000 habitans; comment les ressources pourraient-elles égaler les dépenses que réclamerait cet immense développement? Mais quelle variété de points de vue se succèdent dans cette ville au sol tourmenté! Au détour d'une rue, on aperçoit tantôt le haut clocher de la Lavra, tantôt la masse imposante de la forteresse, tantôt les montagnes sablonneuses, ravinées, éventrées, qui bornent l'horizon. Nulle part on ne peut avoir une vue générale : j'ai pu visiter la Lavra, la vieille ville, le Podol, les quartiers nouveaux, jamais je n'ai vu Kief. Une des plus belles promenades, mais assez peu fréquentée, c'est la crête des dunes. On chemine sur l'emplacement des anciens remparts, entre des murs de couvens et l'espèce de précipice que forment les collines. D'un côté, on a les murailles en brique blanche du monastère de Saint-Michel, par-dessus lesquelles regardent curieusement ses *têtes d'or*, puis l'enclos de la vieille église des Trois-Pontifes, la Déciatine avec sa lourde coupole verte, le gracieux Saint-André qui se dresse sur le promontoire le plus avancé, avec ses coupoles hardies, ses murailles blanches à garniture d'argent, sa sveltesse et ses élancemens de cathédrale. A vos pieds sont les couvens, les églises badigeonnées, les rues poudreuses ou bourbeuses du Podol, d'où monte un roulement continu de chariots et le murmure des bruyans marchés. A la rive sont amarrés avec leurs grands mâts d'innombrables bateaux. Le Dniéper, aux blanches et dangereuses transparences, laissant deviner çà et là quelque perfide bas-fond, avec ses bras anciens et nouveaux, ses lits de rechange, tourne et retourne, se perd au milieu de ses îles, est partout à la fois, et, sans qu'on puisse toujours distinguer son cours réel, trouve moyen d'occuper ou de menacer un pays grand comme une province. Au loin, dans la campagne déserte, dans les landes couvertes de saules et de broussailles, parmi les bois du gouvernement de Tchernigof, on voit miroiter des flaques d'eau : c'est le fleuve qui a oublié là quelque'une

de ses branches. Kief de ce côté n'a pas de banlieue; peut-être le Dniéper ne le permettrait pas : il entend conserver le droit pour les jours de grande inondation d'aller, sur une largeur de plusieurs kilomètres, battre de ses flots les berges lointaines.

La *vieille ville* de Kief est réellement la ville historique, la *cit* par excellence, comme celles de Paris et de Londres. Là où s'élève Saint-André, on raconte que le premier apôtre, bien avant qu'il n'y eût une Russie, mit le pied sur la terre slave et déclara que « sur cette montagne éclaterait la gloire de Dieu et brillerait une grande capitale où le Seigneur aurait de nombreux autels. » L'église moderne de la Déciatine, avec ses inscriptions helléniques, se dresse sur l'emplacement de la Déciatine, bâtie par Vladimir en l'honneur des deux martyrs kiéviens mis à mort par ses ordres et qui avaient là leur demeure. L'église des Trois-Pontifes ou de Saint-Basile avait été construite par ce prince, qui prit à son baptême le nom de Basile : avant sa conversion, c'est là qu'il avait érigé la statue de Péroun, le dieu du tonnerre, en bois avec une tête d'argent et une barbe d'or. Près de là était la brèche ou le ravin, aujourd'hui comblé, de Boritchof, qu'on appela longtemps la *Dégringolade du diable* : c'est par ce ravin que Vladimir désabusé fit jeter l'idole dans le Dniéper. Comme elle était de bois, elle flotta longtemps sur le fleuve sacré des anciens Slaves et fut portée par les ondes jusqu'au lieu appelé Vydoubitski, où le peuple la recueillit et se mit à l'adorer; mais Vladimir l'y fit détruire et bâtit en ce lieu un monastère commémoratif. De Voloss, le dieu des troupeaux, le Pan des Slaves, tout souvenir ne s'est pas perdu. Dans les prairies du Podol, où les Kiéviens menaient leur bétail, il avait son sanctuaire; plus tard, saint Vlasius (Blaise), son homonyme chrétien, qui partout lui a succédé comme protecteur des troupeaux, eut dans le même quartier son église. Une rue du Podol s'est longtemps appelée la *Poussée du bétail*. A l'extrémité de la plus belle rue de Kief se trouve une petite chapelle avec une source d'eau vive. Une tradition prétend qu'à cette source, miraculeusement jaillie du sol à la voix d'un saint homme, auraient été baptisés les douze fils de Vladimir; mais on a voulu surtout y consacrer le souvenir de la conversion en masse de la population kiévienne, lorsqu'à la voix de son prince elle se précipita tout entière dans les ondes régénératrices du fleuve. Une peinture de la chapelle essaie de représenter cette scène mémorable; les épaules et les seins nus des nouvelles chrétiennes ne sont voilés que de leurs longues tresses blondes. A Kief, on peut montrer encore le quartier de la Lebed, où vivait la belle Rognéda que Vladimir épousa après avoir exterminé toute sa famille; la *slobode* de Bérestof, où il entretenait 200 concubines sur les 500 que

prête Nestor au Salomon des Slaves. Presqu'au pied de la Lavra est le tombeau d'Askold, un des deux chefs varègues qui régnerent ici bien avant Rurik. Quant à la ville même de Kief, depuis le commencement du siècle, ses anciens remparts ont été nivelés : il n'y a plus trace de ses tours, ni du palais de ses princes; mais on montre encore la fameuse porte d'or élevée par Jaroslaf à l'imitation de celle de Constantinople et qui n'est plus qu'une ruine informe au milieu d'un *square*. Sous ce Jaroslaf, Kief atteignit au XI^e siècle son plus magnifique développement : c'est alors qu'elle fut la ville aux 700 églises. Après la mort de ce Charlemagne russe, qui fut le beau-père d'un roi de France, Kief eut le sort d'Aix-la-Chapelle. Pillée pendant les guerres civiles des princes russes, saccagée par les Tatars en 1280, conquise par les Polonais, sa décadence fut rapide. Le savant archiprêtre Lébedintsef rappelait dans sa lecture au congrès que vers le milieu du XV^e siècle de grands arbres croissaient sur les toits de Sainte-Sophie.

Le congrès a fait des visites de corps à plusieurs des monumens les plus remarquables de Kief. Un jour il se transportait au monastère de Saint-Cyrille, où se sont conservées ou plutôt retrouvées de belles fresques byzantines, un autre jour au monastère de « Saint-Michel aux têtes d'or, » où les dévots viennent prier sur le tombeau de sainte Barbe, et où les archéologues admirent d'antiques bas-reliefs représentant saint George et saint Démétrius luttant contre des dragons; mais Sainte-Sophie, la merveille de l'Ukraine, la plus vieille cathédrale de la Russie, bâtie par Jaroslaf en mémoire d'une victoire sur les Petchenègues, ne peut se visiter en un jour. Comme elle porte le nom de Sainte-Sophie de Constantinople, on a dit souvent qu'elle en était une reproduction. M. Zakrevski, dans son magnifique ouvrage publié en 1868 par la Société archéologique de Moscou, la *Description de Kief*, a déjà exécuté ce préjugé. Il suffit de placer l'un à côté de l'autre, comme l'a fait M. Zakrevski, le plan des deux édifices, pour voir qu'ils procèdent de conceptions tout à fait opposées. Le monumens de Justinien a 96 mètres de longueur sur 77 de largeur, celui de Jaroslaf 36 mètres de long sur 53. On voit non-seulement que les proportions du premier sont plus exigües que celles du second, mais encore que le rapport de la largeur à la longueur y est en sens inverse. Sainte-Sophie de Constantinople a 66 mètres de hauteur, sa rivale n'en a que 40; l'aire de celle-là est quatre fois plus étendue que l'aire de celle-ci. En outre Sainte-Sophie de Kief est si bizarrement aménagée qu'elle paraît encore plus petite que ne le comportent ses dimensions; elle n'a aucun effet d'ensemble. La vaste et ample coupole de Justinien est remplacée ici par une douzaine de clochers à bulbe d'or; l'aire intérieure

est encore restreinte par la multitude des piliers qui l'encombrent, par les chapelles qui occupent les côtés, par les huit chœurs secondaires qui viennent resserrer le chœur principal, par l'iconostase qui coupe le temple en deux parts. Partout il y a des accessoires, des divisions, des compartimens à l'infini : au milieu de ces chapelles et de ces galeries, on cherche l'église; mais ce qui réjouit l'archéologue, c'est l'immense quantité de fresques et de mosaïques qui couvrent ces voûtes et ces piliers. On voit partout des prophètes, des saints, des docteurs avec leurs grands yeux fixes, noirs, nullement russes, et ce type spécial qui dénote un pinceau byzantin. Le livre sacré dans une main, l'autre levée pour bénir ou pour instruire, ils semblent continuer l'œuvre d'évangélisation commencée par les Grecs du x^e siècle parmi les populations slaves. Leurs noms même sont inscrits non en caractères slavons, mais en grec. Aux voûtes des chapelles et des galeries planent les anges de Dieu, ces « faces volantes » qui n'ont d'autre corps que six ailes flamboyantes et multicolores. Tous ces sujets sont traités d'une façon absolument identique à ceux qui décorent l'église de Justinien. Ainsi la filiation de ces deux Sainte-Sophie, si différentes pourtant, éclate à tous les yeux : ici et là se retrouve une main grecque; mais du vi^e au xi^e siècle la décadence de l'art byzantin est sensible. La plupart de ces fresques, qui, à l'époque de la domination des uniates, furent recouvertes d'un enduit de chaux, ont dû être restaurées. Il a fallu en raviver le coloris, il a fallu remplacer celles qui manquaient et compléter les plus maltraitées. Heureusement les restaurateurs ont travaillé dans le style ancien. En une des chapelles du côté droit, celle des Trois-Pontifes, on a conservé sans aucune retouche toutes les fresques qui s'y trouvèrent et qui étaient précisément les moins avariées. Ce fut sur l'ordre exprès de l'empereur Nicolas qu'on s'abstint d'y rien toucher. « Elles témoigneront, dit-il, à la postérité, que dans tout le reste nous nous sommes contentés de restaurer sans rien innover. » Outre les fresques représentant des saints personnages, des scènes de l'Évangile ou de la Bible, il y en a de très profanes qui ornent les deux escaliers par lesquels on monte aux galeries supérieures; elles représentent des animaux fantastiques, des chasses où des guerriers attaquent des bêtes fauves perchées quelquefois sur des arbres qui ressemblent à des tournesols. Ailleurs un personnage en prison et une espèce de tribunal, des danseuses qui se trémoussent au son de divers instrumens, un jongleur qui soutient une perche en équilibre à laquelle grimpe un enfant, quatre cochers qui dans les *carceres* de l'Hippodrome, sous la tribune impériale, attendent le signal des courses. Ces peintures, qui comprennent 133 figures et qui donnent des indications très curieuses sur

les mœurs et les costumes byzantins, ont préparé bien des soucis aux archéologues; on n'en a pas encore bien expliqué la présence dans le lieu saint.

Ce qu'il y a d'admirable à Sainte-Sophie, ce sont les mosaïques. L'une, qui décore la paroi cintrée derrière l'autel, représente la vierge Marie. On peut critiquer le dessin des bras, celui des vêtements; cette image colossale, de près de 5 mètres de hauteur et qu'on voit de presque tous les points de l'église, n'en est pas moins d'un effet imposant. Une inscription grecque l'accompagne : « Dieu est au milieu d'elle, et elle ne sera point ébranlée... » Elle rappelle ce nom de *muraille indestructible* qui a été donné à cette partie de l'église et qui est bien justifié, car elle a survécu à toutes les catastrophes et reste encore debout dans le temple régénéré avec ses mosaïques contemporaines de Jaroslaf. Plus bas est représentée la cène; mais la personne du Christ est dédoublée : à droite du tabernacle gardé par les anges, on le voit distribuer son corps à six des apôtres; à gauche, aux six autres il distribue son sang. Cette manière bizarre de mettre en lumière le principe de la communion sous les deux espèces se retrouve également dans des fresques de Novgorod et sur une nappe d'autel brodée au xv^e siècle par une princesse de Riazan. D'autres mosaïques représentent des saints; mais la partie inférieure en est détruite, et on a dû les achever en peinture à fresque. Toutes ces mosaïques avec leurs cubes dorés ont un éclat puissant et très doux : les fonds d'or des peintures qui les avoisinent semblent à côté d'elles un grossier clinquant. Enfin une des richesses archéologiques de Sainte-Sophie, c'est le sarcophage de son fondateur : les sculptures qui le décorent, les croix latines, les poissons, les palmes, rappellent un peu le style des catacombes romaines.

Le monastère des Cavernes ou *la Lavra*, le premier en dignité des monastères russes, a reçu également la visite du congrès. Parmi ses dix ou douze églises, plusieurs sont fort remarquables; mais dans les antiquités religieuses dont fourmille, comme une autre Rome, la ville sainte des Slaves, il faut choisir. J'ai hâte d'arriver aux catacombes. Il y en a deux séries : les *proches*, qui sont dédiées à saint Antoine, les *éloignées*, qui portent le nom de saint Théodose. Ces cavernes sont creusées dans le flanc de la montagne, parallèlement au cours du fleuve. Pour y arriver, on descend une longue rampe en pente douce, de chaque côté de laquelle une collection de mendiants et de culs-de-jatte, comme n'en a jamais revé la Cour des miracles, vous poursuivent de leur psalmodie nasillarde. L'on entre dans les souterrains par l'église de l'Exaltation; ils sont de proportions et de diamètre assez réguliers, mais s'entre-croisent et

s'enchevêtrèrent de telle sorte qu'on ne pourrait y faire dix pas sans s'égarer. La promenade ne pourrait s'y prolonger indéfiniment, tant l'air y semble lourd et épais. Munis chacun d'une bougie, en longue procession, sous la conduite d'un moine, deux ou trois cents archéologues circulent par ces ténébreux couloirs. A droite et à gauche, dans des espèces de niches, sont les tombeaux des saints : ils sont environ 80 dans les catacombes *proches* et 45 dans les *éloignées*. Le couvercle du cercueil est levé, et, sous le drap de brocart qui recouvre leur dépouille, nos doigts profanes peuvent sentir le relief de leur crâne et de leurs os. Il est vrai que sous ce premier finocil ils sont emmaillottés dans des fourreaux de soie; la momie est devenue un mannequin. Autrefois ces corps étaient à découvert : les anciens voyageurs parlent de la couleur de leur visage et de leurs mains; aujourd'hui un seul de ces bienheureux offre une petite main noire et desséchée aux baisers des pèlerins. On assure que ces corps, dont beaucoup sont là depuis cinq ou six siècles, sont parfaitement conservés : cette incorruptibilité des saints serait une récompense de leurs vertus.

Auprès de chaque tombeau, un écriteau donne le nom du défunt; on ne peut lire sans surprise celui de l'annaliste Nestor, à qui la Société de l'histoire et des antiquités russes a dédié une plaque en bronze doré, et celui de cet étrange ilia de Mourom, le *vieux co-saque* des *bylines*, devenu ici un saint personnage. C'est aussi l'aurole au front, les mains levées au ciel, le corps à moitié nu comme un anachorète, qu'il est représenté dans une gravure du xvii^e siècle publiée par M. Stasof. Le nom des bienheureux est accompagné d'une mention indiquant ce qu'ils furent de leur vivant : saint Antoine, l'igouanène de la Lavra; saint Niphont, l'archevêque de Novgorod; saint Lucas, l'économe; saint Grégoire, le peintre d'icônes; saint Agapit, le médecin qui guérit gratuitement; saint Marc, le fossoyeur ou le creuseur de catacombes. D'autres épithètes indiquent leurs qualités dominantes : saint Onésiphore, le confesseur; saint Jérémie, le *perspicace*, favorisé du don de prophétie; saint Onoufre, le silencieux; saint Pimène, le jeûneur; saint Abraham, le laboureur; saint Isaïe, le thaumaturge. Sur beaucoup de ces tombeaux se sont conservées de singulières légendes. Voici celui de deux frères : ils s'étaient promis de partager la même sépulture; l'un d'eux ne revint que longtemps après la mort de l'autre; mais, quand on apporta son corps auprès de son frère, on vit celui-ci se soulever dans son cercueil et se serrer pour lui faire une place. Voici le tombeau de l'évêque qui flotte; mort, il avait été porté sur le Dniéper depuis Smolensk jusque sous les murs du monastère, où il entendait recevoir la sépulture. Un sar-

cophage serait occupé par douze maçons venus de la Grèce pour construire le couvent et qui, leur travail fini, reçurent la tonsure. Il y a aussi les crânes miraculeux desquels suinte constamment une huile surnaturelle qui guérit toutes les maladies, et la colonne à laquelle on attachait avec des chaînes de fer les aliénés; elle leur rendait aussitôt la raison. Une réalité plus étrange que toutes les légendes, ce sont des cellules qui n'ont aucune ouverture; elles ont été creusées par des anachorètes qui s'y sont emmurés de leurs propres mains, ne gardant de communication avec le monde et même avec leurs frères que par le guichet qui servait à leur passer une maigre pitance. Quand ils mouraient, la communauté venait à ce guichet, y disait les prières des morts, achevait de clore la grotte. Ce même réduit, qui avait été leur cellule, est devenu leur tombeau; c'est là qu'ils sont couchés dans leur robe de moine, avec leurs cilices et leurs chaînes de fer, attendant la trompette du jugement. Le plus étonnant de tous ces ascètes, c'est Jean, le « grand martyr. » Pour dompter sa chair, bien qu'il restât des semaines sans manger, il avait imaginé de s'enterrer jusqu'à mi-corps; c'est dans cette situation que la mort l'a surpris et que nous le retrouvons. Rien d'effrayant comme de voir dans l'ombre de cette cave cette tête et ce buste sortir de terre. Les pénitens de la Thébaïde et les fakirs de l'Hindoustan n'ont rien inventé de plus formidable. Le caractère oriental de ces tortures volontaires éclate aux yeux; il semble voir, comme dans le *Ramayâna*, le ciel et la terre contempler stupéfaits ces terribles pénitences, et les dieux mêmes tremblant qu'à force d'accumuler des mérites l'anachorète ne finisse par leur disputer le ciel. Les moujiks de Kief se sont fait une légende à son propos: ils assurent que Jean s'enfonce chaque jour en terre, et que, lorsqu'il y disparaîtra, ce sera la fin du monde. C'est pour retarder cette éventualité qu'ils font pleuvoir autour de lui les kopeks. De temps à autre, la catacombe s'élargit: on se trouve dans une église très basse de voûte avec une petite iconostase, ou dans une grotte qui a la destination, fort singulière ici, de réfectoire. Voici qu'on s'arrête pour regarder une croix antique dont les bords sont relevés de manière à former un vase à boire à quatre branches. C'est la coupe de saint Marc le fossoyeur. Dans les catacombes éloignées, on est surpris de trouver le corps d'une princesse, encore chaussée de mules de satin comme si elle sortait du bal, mais qui participe, comme ses saints compagnons, au privilège d'incorruptibilité.

Le 23 août, le congrès fit une excursion au village de Gatnoe, à 10 kilomètres de Kief. Il y avait là des kourganes qu'on se proposait d'ouvrir en présence des invités. Par les soins du comte Ouvarov et

du professeur Antonovitch, la grosse besogne de terrassier était déjà faite, et l'on avait dégagé la couche où devaient se trouver les débris antiques. Le premier de ces tumuli, situé au milieu d'une forêt, s'appelle dans le pays la Tombe du Loup. Une douzaine de gaillards en chemise blanche, en bonnet de peau de mouton, les moustaches pendantes, le pantalon cosaque, « large comme la Mer-Noire, » avec des pelles de bois garnies de fer, rejetaient la terre en dehors du kourgane, qui maintenant ressemblait à une soupière ouverte. Sur le rebord, appuyées aux arbres, des femmes à jambes nues, aux yeux noirs, avec leur chemisette brodée de rouge et de bleu, leur tablier d'indienne à fleurs, regardaient et ne sourcillaient pas quand par manière de plaisanterie les travailleurs, avec leurs pelles archaïques, leur envoyaient des volées de terre noire. Les invités descendent à leur tour dans le kourgane et se mettent en devoir de dégager les objets qu'on y a trouvés. Il y avait là un squelette d'homme, un squelette de jeune femme, et tout autour des débris appartenant au moins à cinq ou six individus, dont un enfant. L'homme paraissait le personnage principal, en l'honneur duquel les autres avaient dû être égorgés. A sa gauche, un vase de terre cuite qui s'était brisé sous le poids de la terre et des siècles accumulés; à sa droite, un autre vase plus petit, puis un marteau et un ciseau de pierre. On rassembla précieusement ces débris, et auprès l'on plaça des gardiens avec de grands bâtons, surveillés eux-mêmes par le staroste du village et le starchine du volost, reconnaissables à leur médaille et à leur chaîne de bronze. Cela n'empêchait pas les paysannes de stationner et de regarder d'un air pensif ces restes humains. Autant que je pus le démêler dans leur langage petit-russien, elles s'inquiétaient de savoir si les commères de ce temps-là étaient plus grandes que celles d'aujourd'hui et si l'on trouve de l'or dans les kourganes. Certaines haussaient les épaules et trouvaient que *les messieurs* avaient bien du loisir à perdre. Pendant ce temps, on déblayait d'autres tumuli : dans l'un d'eux, on trouva une plaque de bronze, et même des fragmens de fer mêlés à des poteries et à des armes de pierre. On voit combien il est difficile de distinguer entre les kourganes appartenant à différens âges préhistoriques.

La semaine suivante, la compagnie de navigation mit gracieusement à la disposition du congrès un petit bateau à vapeur, la *Vitra* (la Foi), et nous voilà à descendre le Dniéper. Les eaux étaient basses, et l'on avançait prudemment, crainte de donner dans un banc de sable. Une carte préparée spécialement par M. Antonovitch nous permettait de nous orienter au milieu de ce labyrinthe d'îles et de distinguer les tumuli et les *gorodichtché* qui se profilaient sur les hautes berges : ils se comptent ceux-ci par douzaines, ceux-

là par milliers sur les deux rives du fleuve. Le Dniéper n'a pas le pittoresque du Rhin, ni ses hautes roches de grès rouge, ni ses forêts de pins, ni ses châteaux romantiques. Ses rives sablonneuses, ses îles plates, ses grandes grèves où voltigent les mouettes et les corbeaux, répètent trop souvent les mêmes aspects. C'est un peu mou de dessin, terne de couleur. De fréquentes stations pendant cette navigation de deux jours corrigeaient la monotonie du paysage. On débarqua auprès de Vititchef, une ancienne ville slave, au pied de laquelle s'est formé le village de Vitatchevo. Ce *gorodichtché* est situé dans un angle formé par le Dniéper et par un profond ravin. Des remparts de terre, de profonds fossés encore visibles, complètent l'enceinte. La ville était inabordable du côté du fleuve : la berge a peut-être 400 pieds de haut. La surface du *gorodichtché* est recouverte d'un gazon rude et desséché : dans une déchirure du sol, on retrouve quelques objets antiques. Sans pousser plus loin ces fouilles sommaires, nous nous rembarquons pour Monastyrok, d'où nous gagnons Traktomirof. On avait le projet de retrouver l'entrée d'anciennes catacombes, sur lesquelles s'élevait un couvent aujourd'hui disparu. Il est nuit, et c'est à la lueur d'une lanterne que des paysans attaquent vigoureusement le flanc sablonneux de la colline; mais ce sol mouvant change souvent de relief : impossible de retrouver cette entrée. Les gens du pays racontent qu'ils ont pénétré dans cette catacombe, qui a plusieurs centaines de pieds de longueur, mais qu'ils n'ont pas osé aller jusqu'au bout. A droite et à gauche, ils ont vu des espèces de niches ou de couchettes où dormirent les anachorètes. Nous sommes forcés de nous contenter de ces récits, et nous remontons le fleuve. Le lendemain, on repasse en vue de Kief, et l'on continue jusqu'à Vychegorod, si célèbre dans l'histoire russe. Smolensk, Vychegorod, Kief, Vititchef, telles étaient, au dire de l'empereur Constantin Porphyrogénète, les escales où abordaient le long du Dniéper les flottilles varègues qui allaient commercer en Grèce, ou qui sous les Igor et les Oleg marchaient à l'attaque de Constantinople. Vychegorod devrait son existence à un frère du fabuleux Kii, fondateur de Kief. Là fut, suivant une tradition, la résidence favorite de sainte Olga; là saint Vladimir, avant sa conversion, aurait eu un harem de 300 femmes; là furent ensevelis les deux fils du prince-apôtre, Boris et Glèbe, assassinés par leur frère. L'église a fait d'eux les Dioscures de l'orthodoxie, deux bienheureux, inséparables comme Castor et Pollux; nous arrivons au *gorodichtché* : on ouvre une tranchée et l'on exhume de ces grandes briques du x^e siècle qui ont pu entrer dans les assises du palais d'Olga. Le temple voisin est dédié aux deux frères; il est moderne, l'ancienne église de Jaroslaf ayant

été détruite par les infidèles. L'image du Christ qui orne aujourd'hui l'iconostase porte au menton la trace d'un coup de lance tatare ou lithuanienne, souvenir des guerres polonaises du xviii^e siècle; la Vierge qui lui servait de pendant, balafée d'un coup de sabre, est dans une des églises de Kief. Le village moderne est bien aussi curieux que le *gorodichtché*. Qu'on imagine un terrain découpé, déchiqueté par les ravins, des masures à toits de chaume plus hérissés encore que dans la Grande-Russie, des enclos formés de claies d'osier, de derrière lesquels vous épient des jeunes filles aux yeux noirs avec une botte de fleurs artificielles sur la tête, des ruelles que parcourent à fond de train des familles de pourceaux à l'air farouche, et qui ont une crinière comme des sangliers, — voilà le type de tous les villages que nous avons visités sur le Dniéper.

Pendant ce congrès, les fêtes ne nous ont pas manqué. A la soirée chez le maire de Kief, on ne pouvait oublier que l'amphitryon est un Russe fort Parisien. Le raout du gouverneur-général se recommandait par un esprit ingénieux et le désir évident de flatter le goût dominant de ses hôtes. Dans le jardin du gouvernement, on avait disposé un chœur de soldats d'infanterie et un chœur de cosaques qui faisaient alterner les chants de l'Ukraine avec ceux de la Moscovie. Les guirlandes de lanternes vénitiennes entouraient des transparens qui représentaient les plus fameux monumens de la ville : Sainte-Sophie, la tombe d'Askold, la porte d'or. Dans le festin d'adieu doané par le congrès aux autorités kiéviennes, bien des santés ont été portées. On n'a pas oublié les hôtes étrangers. Les deux délégués de France ont répondu à cette courtoisie en portant deux toasts, l'un à l'union scientifique des Slaves et des Latins, l'autre à l'hospitalité russe, dont la France avait, en cette circonstance surtout, à se louer, puisqu'elle avait été plus largement représentée à Kief qu'aucune autre nation non slave. Le nom de la France a été salué par les plus vifs applaudissemens, et l'un des convives a pris la parole pour affirmer que l'union souhaitée par les délégués français était déjà une réalité. Si le congrès est fini, il vivra cependant par ses travaux. Ceux de l'assemblée de Moscou forment une importante publication, pour la magnificence de laquelle le comte Oubarof n'a rien épargné. Ceux de Kief ne le céderont pas en importance à leurs aînés. Ces vingt jours de discussions laborieuses n'auront donc pas été stériles pour la science. En France, on nous annonce pour l'année 1875 plusieurs congrès, notamment celui des américanistes à Nancy : on peut dès maintenant leur souhaiter le succès du congrès kiévien.

ALFRED RAMBAUD.



LA

DETTE PUBLIQUE

DE LA FRANCE

LES ORIGINES, LE DÉVELOPPEMENT DE LA DETTE ET LES MOYENS
DE L'ATTÉNUER.

Il y a peu d'études qui offrent un intérêt aussi saisissant que l'étude des dettes publiques des nations civilisées. Le phénomène des dettes nationales n'est sans doute pas nouveau, mais il a pris depuis cinquante ans un développement si prodigieux que l'esprit en est étonné et presque effrayé. Un économiste anglais de renom, M. R. Dudley-Baxter, qui a consacré à cet important sujet de laborieuses recherches, décrivait récemment la progression des engagements des états, *progress of indebtedness* (1). Dans tous les temps, il s'est trouvé que les peuples ou les souverains ont parfois anticipé sur les revenus futurs par des emprunts temporaires. Ce sont les républiques italiennes qui ont les premières réduit cette pratique en système et remplacé les emprunts occultes et à terme par des emprunts publics et perpétuels. La France et l'Espagne, qui se disputèrent si longtemps l'Italie, suivirent cet exemple. Les Hollandais à leur tour, d'abord sujets, puis ennemis des Espagnols, l'imitèrent. Après la révolution de 1688, l'Angleterre prit aussi cette coutume continentale. Tous les peuples de l'Europe se laissèrent gagner l'un après l'autre par cette contagion : les États-Unis et à leur suite toutes les républiques de l'Amérique du Sud recoururent pour leur affranchissement ou pour les travaux publics à cette facile ressource. Les

(1) Dans son ouvrage *National Debts*, Londres 1871.

pays musulmans, y compris Tunis et le Maroc, entrèrent avec ardeur dans la même voie. Aujourd'hui l'extrême Orient, le Japon en tête, toutes les colonies anglaises depuis le Canada jusqu'aux diverses provinces australiennes, semblent croire qu'une dette publique est une partie essentielle d'une organisation administrative vraiment moderne. M. Dudley-Baxter, passant mélancoliquement en revue tous les pays réputés civilisés, n'en découvrait que trois qui n'eussent pas de dettes nationales, la Serbie en Europe, la Bolivie en Amérique et la république de Libéria en Afrique : c'était faire assurément grand honneur au petit état de noirs émancipés que de le comprendre dans cette énumération; mais, de ces trois exceptions que signalait l'économiste anglais, il y en a déjà une, la Bolivie, qui a disparu.

On voit combien le phénomène des dettes publiques a gagné en généralité : il s'est répandu à peu près sur toute la surface de la terre; il ne s'est pas moins développé en intensité. D'après les recherches de M. Dudley-Baxter, qui sont, il est vrai, en partie conjecturales pour les périodes un peu éloignées de nous, l'ensemble des dettes nationales des pays civilisés montait en 1715 à 7 milliards 500 millions de francs, chiffre bien minime à nos yeux, qui se sont habitués depuis quelques années à des nombres prodigieux. Déjà la France venait la première sur la liste des nations endettées, puis la Hollande, ensuite l'Angleterre, enfin l'Espagne, les républiques italiennes et les états allemands. Pendant les quatre-vingts années qui suivirent, les dettes nationales augmentèrent, mais lentement, sans brusques soubresauts : celle de la France se réduisait par un procédé arbitraire et violent, la banqueroute des deux tiers sous la révolution. En 1793, l'ensemble des dettes publiques des contrées de notre groupe de civilisation, y compris les États-Unis et l'Inde anglaise, s'élevait à 12 milliards $\frac{1}{2}$ de francs, l'Angleterre devant à elle seule plus de la moitié de cette somme. On sait combien les écrivains anglais du XVIII^e siècle étaient effrayés du développement de la dette britannique. « Il faut qu'une nation tue le crédit public ou que le crédit public tue la nation, » disait David Hume. Il se trompait : il n'avait pas prévu les merveilleuses inventions mécaniques qui devaient, à la fin du dernier siècle, donner à la prospérité publique une impulsion jusqu'alors inconnue. De 1793 à 1820, les dettes nationales s'accrurent infiniment plus que dans les quatre-vingts années précédentes : l'ensemble, à la dernière de ces dates, en peut être évalué à 38 milliards de francs, dont 23 milliards pour la seule Angleterre. Il semblerait que la longue période de paix qui s'écoula de 1815 à 1848 eût dû alléger le poids des engagements des états; il en fut tout autrement : lorsque éclata la révolu-

tion de février, l'ensemble des dettes publiques des peuples civilisés montait à plus de 44 milliards. Enfin pendant la période tourmentée et guerrière qui s'étendit de 1848 à 1870, les engagements des états s'accrurent bien davantage. M. Dudley-Baxter, à la veille du terrible choc entre la France et l'Allemagne, pouvait évaluer le montant des dettes nationales à 100 milliards de francs; aujourd'hui ce chiffre est certainement de beaucoup [dépassé : l'on ne risque pas de tomber dans l'exagération en disant que les dettes publiques des peuples de notre groupe de civilisation représentent une somme qui équivaut à toute la richesse de la France. De 1848 à 1870, le chiffre moyen des emprunts d'état s'est élevé à 2 milliards 1/2 de francs par année. Les efforts pour éteindre ou pour réduire les dettes publiques ont été depuis l'origine jusqu'à nos jours aussi faibles et aussi intermittens qu'a été violent et continu l'entraînement à les contracter. On ne cite que six états qui aient réussi à alléger le fardeau en capital de leurs engagements perpétuels; ce sont la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Hollande, la Belgique, la Prusse et le Danemark. La France tient aujourd'hui le premier rang sur la liste des pays endettés : de quelque manière que l'on fasse le calcul, on voit qu'elle est de tous les pays d'une grande civilisation celui qui se trouve le plus chargé par les fautes du passé. Comment s'est développée notre dette nationale? Quels sont les élémens divers qu'elle contient? Quelles sont les chances et quels sont les moyens de la réduire? Voilà des sujets d'études qui soulèvent les plus intéressantes questions scientifiques et administratives.

I.

Ce qui frappe dans l'examen des origines de la dette publique de la France, c'est la date récente des engagements qui la composent. La somme que nous devons en capital et dont nous payons les arrérages annuels a été empruntée, sauf un vingtième environ, depuis soixante ans. Nos ancêtres, par des procédés sommaires que condamnent la loyauté et l'intelligence financière de notre temps, se sont débarrassés de la plus grande partie des dettes de l'ancien régime. Il ne s'agit pas d'entrer ici dans le dédale de l'administration de la vieille monarchie ou de la révolution; ce serait une étude rétrospective sans intérêt pratique. On sait combien étaient divers les engagements d'alors : il y avait des dettes constituées et perpétuelles, des dettes viagères, des dettes criardes, anticipations, assignations, rentes sur la couronne, sur les pays d'état, etc. : l'énumération complète en serait aussi fastidieuse que longue. On eut l'idée

d'unifier toutes ces obligations, et de procéder ainsi à une liquidation générale. La loi du 24 août 1793 créa donc le grand-livre de la dette publique, qui ne devait contenir que des rentes perpétuelles, mais rachetables, en 5 pour 100. Les rentes intégrales susceptibles d'être inscrites dans ce grand-livre s'élevaient à 174,716,000 francs d'arrérages annuels. Pendant toute la tourmente révolutionnaire, ces intérêts étaient payés, rarement en numéraire, quelquefois en assignats, le plus souvent un quart en espèces et trois quarts en valeurs fictives dites « bons des trois quarts » et échangeables contre des biens nationaux. Aussi c'était une profession singulièrement précaire que celle de rentier, et qui parfois s'alliait à l'indigence. Sous le directoire, dans un moment de grande détresse, on s'avisait de régulariser cet état de choses; la nation, croyait-on, pouvait se considérer comme un commerçant malheureux qui offre à ses créanciers un concordat. Au surplus on ne changeait guère leur situation en donnant un caractère définitif à des arrangemens qui étaient pratiqués depuis plusieurs années; en vertu de la loi du 9 vendémiaire an vi, on consolida le tiers de la dette publique et l'on mobilisa les deux autres tiers, c'est-à-dire que l'on conserva sur le grand-livre le tiers des rentes dues à chaque créancier et que l'on remboursa en valeurs fictives, en bons échangeables contre des biens nationaux les deux autres tiers. Les arrérages de la dette publique, après diverses annulations de rentes reçues en paiement de biens domaniaux ou confisqués sur les émigrés et les mainmortables, ne montaient plus qu'à 40,216,000 francs. Ce n'est certes pas sans un sentiment pénible de confusion et de regret qu'on pense aujourd'hui à cette opération irrégulière; mais alors plusieurs siècles de désordre et d'arbitraire avaient persuadé aux esprits que l'état est le souverain arbitre de la justice, et que son intérêt immédiat doit être la règle suprême de sa conduite. Aujourd'hui, par soixante années d'une loyauté qu'aucune épreuve n'a pu ébranler, nous avons réparé cette faute originelle et lointaine.

A la fin du siècle dernier, lorsque fut créé le consulat, notre dette publique était ainsi presque insignifiante. Un poids annuel de 40 millions de francs pour une nation qui comptait 25 millions d'habitans et dont le budget s'élevait à 600 ou à 700 millions, c'était un fardeau singulièrement léger. La Grande-Bretagne à la même époque, ayant une population moitié moindre, prélevait sur ses ressources, pour le service des intérêts de sa dette, 422 millions de francs. La Hollande, expiant les fautes commises par ses gouvernans au xvii^e et au xviii^e siècle, avait une dette triple de la nôtre. Celle de l'Autriche était assez notablement supérieure à la dette de la France.

Les entreprises guerrières du maître qui lança pendant quinze ans la France dans une série d'aventures glorieuses et épuisantes n'eurent pas immédiatement sur l'état de nos finances l'influence perturbatrice qu'il semblerait qu'elles eussent dû exercer. Napoléon était épris de l'ordre et de la bonne administration : il se trouvait admirablement secondé par deux hommes de talent, Gaudin et Mollien; quoiqu'il manquât de la connaissance des vrais principes économiques, ses qualités, comme ses défauts, le portaient à ménager soigneusement les ressources du pays. Il avait en horreur l'emprunt ouvertement conclu, comme une sorte d'aveu de faiblesse de la part d'un gouvernement. Il recourut, il est vrai, à des mesures qui étaient des emprunts détournés : il payait parfois en rentes les fournisseurs de ses armées; la vente obligatoire au profit de l'état des biens des communes en 1813 et la création de rentes accordées comme compensation aux localités était encore une opération de ce genre. Cependant c'était surtout l'extraordinaire des guerres, les contributions des pays conquis et les réquisitions qui alimentaient les dépenses des armées. On est étonné de la faible augmentation de notre dette nationale sous le régime de 1800 à 1814. Au 1^{er} avril de cette dernière année, les arrérages de la dette consolidée, qui n'était composée que de 5 pour 100, montaient seulement à 63,307,637 francs. Si l'on se rappelle que le consulat avait trouvé une dette de 40 millions, on voit que jusqu'en 1814 il n'y avait été ajouté que 23 millions en intérêts ou 460 millions en capital nominal. Encore doit-on dire que sur cette somme 6 millions de rentes en chiffres ronds représentaient les dettes des pays réunis à la France; 10 millions de rentes avaient été créées pour pourvoir à l'arriéré et aux dettes criardes que le directoire mourant laissa à la charge de son successeur. Ainsi, de 1800 à 1814, la dette contractée par le consulat ou l'empire pour ses propres besoins ne dépassait pas 7 millions de rentes ou 140 millions de capital nominal.

L'invasion, les cent jours, nos propres frais de guerre dans la courte et dernière campagne de l'empire, l'indemnité exigée par nos vainqueurs, vinrent accroître dans d'énormes proportions cette dette publique si réduite. La restauration se vit dès ses premiers jours dans une situation singulièrement embarrassée, ayant à payer aux alliés 700 millions de contributions de guerre en cinq ans, à entretenir 150,000 hommes de troupes étrangères pendant le même temps, à liquider les dettes que laissait l'empire croulant, à réparer la spoliation dont les émigrés avaient été les victimes, et à consolider ainsi dans les mains de leurs nouveaux détenteurs la propriété des biens nationaux. Il n'entre pas dans notre plan de décrire par quels efforts d'économie et de bonne administration financière tous

ces résultats furent obtenus. Jamais nos finances n'ont été conduites avec tant de prévoyance, de rigueur, d'honorable et nécessaire parcimonie que par MM. Louis, Corvetto et de Villèle.

Les ministres de la restauration eurent pour premier principe de respecter scrupuleusement tous les engagements des régimes antérieurs. Des membres exaltés du côté droit de la chambre demandaient qu'on répudiât les dettes formant l'arriéré de l'empire, ou qu'on les payât en 5 pour 100 au pair, quoique ce fonds d'état fût alors à des cours fort inférieurs. Le gouvernement eut la probité et l'intelligence de se refuser à de semblables mesures. Il chercha à se rendre un compte exact du fardeau qui allait peser sur lui sans essayer d'en rejeter une partie; il recourut à la fois au crédit public et à l'impôt pour faire face au capital, à l'intérêt et à l'amortissement de cette charge. Du 1^{er} avril 1814 au 1^{er} août 1830, la restauration émit 164,779,000 francs de rentes nouvelles, sans compter celles qui furent créées en remplacement des rentes 5 pour 100 converties en 1825. Ces émissions successives venant s'ajouter aux 63 millions de rentes existantes au 1^{er} avril 1814 auraient porté lors de la révolution de juillet à 228 millions de francs en chiffres ronds le total des arrérages de la dette consolidée de la France; mais, par la conversion de 1825, il y eut une réduction de plus de 6 millions sur les intérêts annuels de la dette, l'amortissement racheta pendant la même période près de 54 millions de rentes, et 3 millions 1/2 de rentes furent annulées après avoir fait retour à la couronne. Aussi au 1^{er} août 1830 la dette consolidée de la France ne s'élevait qu'à 164 millions 1/2 en arrérages. Ce chiffre était minime, si l'on tient compte de la diversité et de l'étendue des engagements auxquels il avait fallu pourvoir. La dette de la France à cette époque ne représentait pas le quart de celle de l'Angleterre, dont le service exigeait 748 millions par année, et elle ne dépassait guère en capital la dette de la Hollande.

Il y aurait beaucoup à dire sur les emprunts contractés par la restauration, tant sur les méthodes que sur les taux d'émission. Un emprunt peut être négocié avec de grandes maisons de banque sans que l'on provoque entre elles une concurrence; il peut encore être placé fractionnairement à la Bourse par les agens du trésor : il peut être contracté avec des banquiers ou des réunions de capitalistes par le procédé de l'adjudication, c'est-à-dire attribué au groupe de financiers qui font les conditions les meilleures après une mise aux enchères; il peut enfin être directement émis sans intermédiaire par la voie d'une souscription publique, l'état fixant le taux d'émission, les modes de versement, et recevant lui-même les offres de tous les capitalistes, grands, moyens ou petits. Ces diverses méthodes ont été soit successivement, soit simultanément employées

en France; le mérite en est inégal. Les deux premiers modes sont évidemment défectueux, les deux derniers sont plus parfaits; mais un état n'a pas toujours le choix entre les divers procédés d'emprunts. S'il n'a qu'un crédit précaire, s'il lui faut de l'argent dans le plus bref délai, si les sommes dont il a un besoin pressant sont d'ailleurs restreintes, il se voit parfois obligé de placer directement des titres à la Bourse ou de les négocier sans publicité et sans concurrence à des maisons solides et de bonne volonté. C'est à ces deux moyens que recourut la restauration pour tous ses emprunts de 1816 à 1818 : c'est aussi le second de ces procédés qu'employa en 1870 la délégation de Tours pour l'emprunt appelé Morgan. Dans de pareilles circonstances, l'état doit payer cher les capitaux qu'il se procure. La restauration emprunta ainsi, de 1816 à 1817, plus de 414 millions de francs effectifs. En 1818, le crédit du nouveau régime était mieux établi, on avait appris à connaître par l'expérience de quelques années la prudence de son administration. L'état eut alors l'audace de faire un appel direct au pays et de lui demander par la voie de la souscription publique un capital nominal de 292 millions de francs, représentant un versement effectif de 197 millions. Il se produisit ce que l'on a toujours vu depuis, un empressement inouï aux guichets du trésor, une sorte d'emportement général pour obtenir quelque parcelle de l'emprunt en vue d'une plus-value probable : la somme de rentes offerte par l'état fut onze fois couverte par les demandes du public, les fonds haussèrent en quelques mois de près de 20 pour 100; mais ce succès inespéré eut bientôt son revers. Une foule de souscripteurs s'étaient engagés au-delà de leurs ressources et ne pouvaient faire face aux échéances : la rente baissa dans la même proportion qu'elle avait monté. La restauration, qui était un régime sérieux et réfléchi, jugea sévèrement, après cet essai, la méthode des souscriptions publiques; jamais elle n'y revint. Les financiers de la restauration et du gouvernement de juillet préférèrent le procédé de l'adjudication à des maisons de banque : trois grandes opérations de crédit, en 1821, en 1823 et en 1830, furent faites suivant cette méthode.

Si le mode d'émission d'un emprunt, la manière dont il vient au jour et se répand dans le public a de l'importance, les conditions substantielles de l'emprunt, le prix et l'époque de remboursement, le taux de l'intérêt, en ont une plus grande encore. Tous les emprunts de la restauration, sauf le dernier, celui de 1830, furent constitués en rentes perpétuelles 5 pour 100. Le crédit de l'état ne permettait pas, surtout dans les premières années, de négocier aux banquiers ou de placer dans le public ces titres au pair, c'est-à-dire au cours de 100 francs pour chaque rente de 5 francs; on les écoula à des taux beaucoup plus bas qui s'échelonnèrent de

52 fr. 50 cent. à 67 fr. 60 cent. jusqu'en 1818. La dette nominale dont la restauration pendant ces trois premières années greva la France fut donc supérieure environ des deux cinquièmes à l'ensemble des sommes que lui procurèrent ces opérations de crédit. Cette méthode d'emprunter en fonds portant un intérêt nominal peu élevé, mais dont les titres sont livrés au public fort au-dessous du pair, est devenue assez générale en Europe, quoiqu'elle soit aujourd'hui reconnue pernicieuse. Dans l'origine, on ne recourait pas à ces subterfuges. Pendant plus d'un siècle et demi, jusqu'à la guerre contre ses colonies de l'Amérique révoltées, la Grande-Bretagne emprunta toujours au pair en élevant le taux de l'intérêt ou en concédant aux rentiers des avantages accessoires, tels que billets de loterie ou annuités viagères; jamais elle ne reconnaissait à ses créanciers un droit à un capital plus considérable que celui qu'ils avaient réellement versé. C'est depuis la fin du dernier siècle, surtout depuis Pitt, que l'on imagina de créer des titres à un taux d'intérêt fictif et de déguiser ainsi par une ruse grossière les conditions réelles du crédit national. Tous les écrivains financiers ont blâmé cette méthode et en ont fait ressortir les immenses inconvénients pour l'état qui s'y abandonne : le remboursement et l'extinction de la dette deviennent singulièrement difficiles dans un système où l'état, imitant les fils de famille prodigues, souscrit des billets pour une somme plus forte que celle dont il a profité. Le célèbre historien de la dette anglaise, Hamilton, et l'économiste Mac-Culloch ont démontré par des chiffres rigoureux que les emprunts contractés ainsi depuis la fin de la guerre d'Amérique jusqu'en 1815 en fonds nominale ment peu élevés, mais dont les titres étaient émis à 30 ou 40 pour 100 au-dessous du pair, avaient grevé l'Angleterre d'une surcharge de plusieurs milliards que lui aurait épargnée un système plus rationnel. Les mêmes observations pourraient s'appliquer aux emprunts de la restauration : ceux de la période de 1815 à 1818 ont coûté au trésor un intérêt qui variait de 7 francs 50 cent. à 9 1/2 pour 100. Si, au lieu de créer du 5 pour 100, on eût eu le courage de créer du 7 ou du 8 pour 100, ou tout au moins du 6 pour 100, comme l'ont fait les États-Unis d'Amérique pendant la guerre de sécession et la délégation de Tours en 1870, on n'aurait guère augmenté la charge annuelle en intérêts et l'on eût singulièrement facilité le remboursement du capital.

A partir de 1821, le crédit de la France se relève avec rapidité : l'emprunt émis dans le courant de cette année et adjugé aux maisons Hottinguer, Hope, Bagnenault et Delessert est placé au cours de 85 francs 55 centimes; c'est presque exactement le même taux que celui de notre grand emprunt de 3 milliards. En 1823, le gouvernement adjugea à la maison Rothschild frères 23 millions de

rentes 5 pour 100 au cours de 89 francs 55 cent., et le 12 janvier 1830 cette même maison souscrivit un emprunt de 80 millions de francs en 4 pour 100 au taux de 102 francs 57 cent. 1/2. Cette dernière opération de crédit est une des plus remarquables et des plus recommandables de notre histoire financière : elle montre qu'un état qui a de bonnes finances n'a pas besoin, pour se procurer des sommes importantes, de solliciter les capitalistes par l'appât d'une plus-value considérable sur les titres qu'il leur livre; il suffit de leur accorder un intérêt rémunérateur et qui soit en harmonie avec la situation générale du marché des capitaux. L'emprunt de 1830 est le seul qui en France ait été émis légèrement au-dessus du pair, c'est-à-dire au-dessus du taux de remboursement; nous verrons qu'en 1832 un autre emprunt, cette fois en 5 pour 100, fut émis presque au pair, à 98 francs 50 cent. Nous espérons que, si jamais la France recourt de nouveau au crédit, elle s'inspirera de ces deux exemples et renoncera à l'imprudente habitude de reconnaître aux rentiers un capital notablement plus considérable que celui qu'ils lui versent.

Quoique tous les emprunts de la restauration, sauf celui de janvier 1830, aient été conclus en 5 pour 100, c'est ce gouvernement qui a créé aussi les deux fonds 4 1/2 et 3 pour 100, le 4 1/2 par la conversion facultative du 5 sous le ministère de M. de Villèle, et le 3 pour 100 par cette même conversion et par l'indemnité dite du milliard accordée aux émigrés. Nous n'avons aucun préjugé en faveur du prétendu principe de l'unité de la dette publique. La convention nationale et Cambon, passionnés, selon le goût de l'époque, pour tout ce qui est simple et uniforme, avaient fait une sorte de loi majestueuse de cette unité de la dette, qui ne devait consister qu'en fonds 5 pour 100, théorie singulièrement puérile, comme si le crédit de l'état ne devait pas subir les mêmes fluctuations que le crédit des particuliers, comme si un gouvernement avait la puissance de fixer une fois pour toutes le taux de l'intérêt qu'il pourra et devra payer à l'avenir. On doit regretter néanmoins, comme une faute ayant de graves conséquences, la création du fonds 3 pour 100. Jamais en France, pas même sous le gouvernement de Louis-Philippe, le 3 pour 100 n'a assez approché du cours de 100 francs pour que l'état eût avantage à emprunter en ce fonds. L'habitude d'y recourir a grossi prodigieusement le capital nominal de notre dette, et en rendra l'extinction très coûteuse. Il y avait toutefois à la création des rentes 3 pour 100, pour indemniser les émigrés et les anciens propriétaires de biens nationaux, une raison spécieuse : on voulait restituer à ceux-ci, au moins en apparence, tout ce qu'ils avaient perdu, sans charger l'état outre mesure; on assimilait la rente 3 pour 100, pour la solidité du placement et pour le taux de capita-

lisation, aux revenus fonciers; l'on pouvait se vanter d'avoir pleinement dédommagé ces propriétaires évincés en leur restituant la totalité de leurs revenus d'autrefois et un capital nominalelement équivalent, quoique effectivement très inférieur, à celui qu'ils avaient perdu. On sait que ce fameux milliard des émigrés consistait en une série de rentes 3 pour 100 montant ensemble à un peu moins de 26 millions de francs d'intérêt.

Malgré les quelques critiques que nous lui avons adressées, nous devons reconnaître que la restauration géra les finances du pays avec une remarquable habileté et une inaltérable bonne foi. Elle avait reçu du gouvernement précédent une dette de plus de 63 millions de rentes, elle en laissait une de 164 millions : les emprunts qu'elle avait dû émettre pour payer l'arriéré impérial, les contributions et les charges de guerre, l'indemnité aux émigrés, et pour combler le déficit de ses premiers budgets, s'étaient élevés à près de 165 millions de rente; mais l'amortissement en avait racheté 53, une conversion du 5 pour 100 en 4 1/2 ou en 3 pour 100 en avait éteint 6, des retours de rente à l'état avaient annulé encore près de 4 millions de rentes : c'est ce qui explique le chiffre relativement faible du montant de la dette publique en 1830.

II.

Tout gouvernement qui se fonde après une révolution se voit contraint de recourir immédiatement au crédit : c'est là une loi inéluctable. Il suffit d'un changement de régime politique pour jeter la perturbation dans les recettes et dans les dépenses. Celles-là se trouvent fatalement réduites et celles-ci accrues. Ainsi, à peine installé, le gouvernement de Louis-Philippe dut solliciter de la nation les fonds que les impôts ne lui fournissaient plus en quantités suffisantes. Il contracta au commencement de 1831 un premier emprunt en 5 pour 100 qui lui produisit 120 millions de francs effectifs moyennant une inscription de 7,142,000 francs de rentes. Il nous paraît vraiment étrange aujourd'hui que le passage de la monarchie aristocratique à la monarchie bourgeoise ait aussi profondément ébranlé pendant près de deux ans le crédit public. Le 12 janvier 1830, la restauration avait adjugé à des banquiers un emprunt de 80 millions de francs en 4 pour 100 au cours de 102 francs, c'est-à-dire au-dessus du pair; le 19 avril 1831, le gouvernement de Louis-Philippe ne put se procurer 120 millions effectifs en 5 pour 100 qu'au cours de 84 francs; la révolution de 1830 avait donc autant déprimé le cours des fonds publics que l'ont fait la guerre de 1870, la révolution du 4 septembre, l'insurrection de la commune,

la perspective d'une augmentation de dettes de 10 milliards et d'un accroissement d'impôts de 700 millions.

A toutes les époques et dans toutes les sphères de l'activité humaine, on voit se reproduire les mêmes illusions et les mêmes entraînemens. En 1871 et en 1872, on s'avisa d'ouvrir une souscription pour payer à l'Allemagne les milliards ou du moins une notable fraction des milliards qu'elle exigeait de notre pays mutilé. Les honorables et crédules organisateurs de cette grande manifestation ignoraient sans doute que plusieurs essais de ce genre avaient été faits en France, même dans des temps récents, et qu'ils avaient toujours misérablement échoué. Au mois d'avril 1831, quelques semaines à peine après l'emprunt adjugé à des banquiers et aux receveurs-généraux, le gouvernement fit un grand appel au public. Il émit un emprunt national de 100 millions en 5 pour 100 au pair : il comptait sur l'esprit éclairé et les sentimens patriotiques de la bourgeoisie. On pensait que le régime nouveau retirerait un grand honneur et un puissant secours de la souscription volontaire de cet emprunt au-dessus du taux que cotait la Bourse. Frivole attente ! les capitalistes ne répondirent pas à cette convocation : ils prouvent en s'abstenant qu'ils ne confondent jamais un placement et un acte de dévouement. Sur les 100 millions de capital demandés par l'état en 5 pour 100 au pair, on ne souscrivit que 20 millions. Une expérience semblable fut faite avec le même succès après la révolution de 1848 : on réclamait aussi des rentiers à cette époque un prêt de 100 millions en 5 pour 100 au pair ; quoique ce fonds fût coté à des cours très inférieurs sur le marché, on ne recueillit que 26 millions. Le même sort est réservé à toutes les tentatives de ce genre. Il est aussi chimérique de compter, pour souscrire des emprunts, sur le dévouement des capitalistes que, pour former et conduire des armées, sur l'enthousiasme et la discipline de volontaires ou de recrues improvisées.

En 1832, le régime de juillet dut encore faire un emprunt de 150 millions de francs effectifs pour pourvoir aux déficits que les troubles et les inquiétudes publiques causaient aux budgets ; mais cette fois le crédit s'était sensiblement relevé, les rentes 5 pour 100 furent adjugées à 98 fr. 50 cent. Jusqu'en 1840, le grand-livre resta fermé. Depuis cette époque et pendant les huit dernières années de la monarchie constitutionnelle, il fut trois fois rouvert. A partir de 1840 en effet, l'Europe est entrée dans une ère nouvelle : elle subit deux entraînemens simultanés, l'un légitime et bienfaisant, l'autre condamnable et meurtrier ; elle a deux passions qu'elle satisfait à la fois, celle des travaux publics et celle des armemens guerriers. Ce sont là les deux causes des emprunts qui furent contractés en 1841, en 1844 et en 1847 ; ils ne furent pas émis en

5 pour 100, qui était alors fort au-dessus du pair; ils ne le furent pas même en 4 pour 100, qui était au pair, ni en 3 1/2 pour 100, fonds que l'on aurait pu et dû créer à l'imitation des Anglais : ils furent tous constitués en rentes 3 pour 100. Les hauts cours de la rente 3 pour 100 dans les dernières années du règne de Louis-Philippe sont un phénomène aussi curieux que les bas cours du 5 pour 100 dans les premières années de la restauration. Dans ces deux périodes, notre crédit touche les deux termes extrêmes qu'il ait atteints depuis 1800. En 1814, le 5 pour 100 était descendu à 45 francs; en 1840, le 3 pour 100 fut à 86 fr. 65 cent. Les trois derniers emprunts contractés par le gouvernement de Louis-Philippe furent adjugés à des cours dont le plus bas est 75 fr. 25 cent. et le plus haut 84 fr. 75 cent. pour la rente 3 pour 100. Le régime d'alors paraissait plus solide que la restauration : n'ayant pas eu à subir la liquidation d'une époque désastreuse, il empruntait moins; l'activité des affaires était considérable, la richesse mobilière commençait à se former en proportions toujours croissantes, les capitaux trouvaient difficilement des placemens sûrs. Notre 3 pour 100 tendait alors à devenir ce que sont aujourd'hui les consolidés anglais, un titre donnant un intérêt modique, mais ne baissant pour ainsi dire jamais de valeur, s'élevant plutôt chaque jour par une progression constante.

La dette transmise par la restauration au gouvernement de juillet montait à 164 millions de rentes, celle que la monarchie constitutionnelle légua à la république de 1848 s'élevait à un peu moins de 177 millions de rentes. Le règne de Louis-Philippe n'avait donc augmenté notre dette publique que de 12 millions et quelques centaines de mille francs d'intérêts annuels; les opérations de crédit, soit par la voie d'emprunts, soit par celle de la consolidation des fonds des caisses d'épargne, s'étaient élevées à un chiffre beaucoup plus considérable et avaient créé 38 millions de rentes nouvelles, mais l'amortissement n'avait pas cessé de fonctionner et avait éteint pendant ces dix-huit années 26 millions de rentes. La dette de la France en 1848 était alors la seconde de l'Europe par ordre d'importance, dépassant de 50 pour 100 environ la dette publique de l'Autriche, mais ne représentant que le quart de la dette de l'Angleterre, qui était de 21 milliards de francs en capital et de près de 700 millions de francs en intérêts.

On voit combien peu notre dette avait augmenté dans cette période de paix et de liberté constitutionnelle; cependant c'était trop que d'augmenter même légèrement, elle aurait dû décroître. Déjà les financiers du règne de Louis-Philippe étaient inférieurs en fermeté et en exactitude à ceux de la restauration. Il y avait plus de laisser-aller et d'entraînement; les craintes politiques qui agi-

taient l'Europe depuis 1840 avaient sur les budgets une influence mauvaise, elles ne réduisaient pas les recettes, elles enflaient les dépenses. Si l'on examine les résultats généraux des budgets de 1814 à 1868, tels qu'on les trouve consignés dans le *Compte général de l'administration des finances pour 1869*, on est frappé du relâchement qui peu à peu s'est introduit dans notre gestion financière. De 1819 à 1829, tous les exercices ont présenté un excédant de recettes, sauf l'exercice 1827. De 1840 à 1848 au contraire, toutes les années ont présenté un déficit notable. Si, au lieu de comparer les deux périodes finales des deux régimes, on met en regard les résultats financiers définitifs de chacun d'eux, on voit que l'ensemble des recettes de la restauration équivaut aux dépenses, sauf un découvert vraiment insignifiant de 20 millions de francs pour quinze années. Il s'en faut au contraire de 997 millions de francs que les recettes des dix-huit années de la monarchie de juillet aient couvert les dépenses de la même époque.

Pendant les trois années que dura la république de 1848, la dette de la France fut plus augmentée que pendant les vingt-cinq ans qui s'écoulaient de 1823 à 1848. Les dépenses s'accrurent en même temps que les recettes se réduisirent; les engagements trop considérables de la dette flottante devenaient exigibles, et les dépôts des caisses d'épargne étaient réclamés au trésor dans un moment où il n'avait pas même assez de ressources pour faire face à ses dépenses courantes. Le gouvernement de 1848 se livra donc aux emprunts sous les formes les plus variées, tantôt s'imaginant que les capitalistes iraient faire les plus grands sacrifices en faveur du régime nouveau, tantôt contraignant les porteurs de bons du trésor ou de livrets de caisses d'épargne à recevoir des rentes au pair, c'est-à-dire à 30 ou 40 pour 100 au-dessus du cours, en remplacement de leurs créances exigibles. La dette consolidée de la France fut augmentée de 53 millions de francs de rentes durant ces trois années, et elle montait en 1852 à 231 millions d'intérêts annuels en chiffres ronds. Ce n'était pas encore le tiers de la dette publique de l'Angleterre à la même époque.

Le régime de 1852 nous fait marcher à pas de géant dans la voie des emprunts. Il débute cependant par une excellente mesure, l'une des plus irréprochables et des plus efficaces que présente l'histoire financière de la France, nous voulons parler de la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2, admirablement exécutée par M. Bineau sur le modèle des conversions britanniques; mais bientôt la série des guerres commence. Par une de ces contradictions qui sont fréquentes à notre époque, les travaux de la paix sont poussés avec activité en même temps que les armemens militaires. Les chemins de fer qui bientôt sillonnent tout le pays, le développement de la

liberté commerciale, l'afflux de l'or de la Californie et de l'Australie, stimulent la production et multiplient l'épargne. La prospérité générale semble décuplée. Les financiers de cette époque sont assurément des hommes habiles : ils ont de la souplesse et de la fécondité; mais il leur manque cette rigueur et cette exactitude qui étaient les traits caractéristiques des financiers de la restauration, et qu'on ne trouvait déjà plus au même degré chez ceux du règne de Louis-Philippe. Les ministres, d'ailleurs expérimentés, qui conduisirent les finances sous le second empire, préféraient l'emprunt à l'impôt, en opposition avec la doctrine des hommes d'état de l'Angleterre contemporaine, notamment de M. Gladstone. Ils savaient combien l'impôt est désagréable; l'emprunt au contraire est généralement bien vu du public : les banquiers, beaucoup de capitalistes, nombre de petits rentiers et de petits propriétaires, se féliciteraient, comme d'une manne céleste, de l'émission d'emprunts annuels, si le paiement des intérêts de ces emprunts ne devait pas exiger des augmentations d'impôts. Or précisément le second empire réalisait ce prodige. C'est une erreur de croire en effet qu'il ait augmenté les impôts pendant sa durée; on a fait le compte minutieux de tous les remaniemens des taxes indirectes de 1848 à 1865, l'on a constaté que les dégrèvements montaient à 337 millions, et les aggravations à 328 millions, ce qui laisse pour cette période, comme résultat définitif, une diminution des impôts indirects de 9 millions de francs. Quant à la contribution foncière, on sait qu'elle fut déchargée en 1850 de 17 centimes généraux perçus au nom de l'état. Toute la politique financière du second empire consistait à faire des emprunts qui avaient pour gage, non des impôts nouveaux, mais la plus-value espérée des impôts anciens. Cet imprudent système avait la faveur populaire, et la prospérité du pays était telle qu'il put persister sans catastrophe pendant dix-huit ans. Aussi les emprunts survenaient avec une périodicité presque régulière; on ne compte pas moins de huit grandes opérations de ce genre pendant ces vingt ans. Les années de paix avaient leurs emprunts comme les années de guerre. Les expéditions militaires, les grands travaux publics, les déficits des budgets, c'est-à-dire cette plaie des finances de l'état comme des finances des particuliers qui s'appelle le *coulage*, et qui est l'effet d'une prospérité trop grande, voilà quelles furent les trois causes inégales des emprunts.

Si la France avait eu alors à sa tête des financiers comme ceux de la restauration ou comme les financiers anglais d'aujourd'hui, tout en faisant les mêmes entreprises, elle eût augmenté sa dette publique beaucoup moins. La guerre d'Orient coûta à peu près la même somme à la France et à l'Angleterre : 1,750 millions de francs à celle-ci, et environ 1,700 millions à celle-là. Or sait-on comment

l'Angleterre a payé les 1,750 millions de francs qu'a exigés d'elle la guerre de Crimée? L'emprunt n'a fourni que 1 milliard, et les surélévations d'impôts ont donné 750 millions. En France, les impôts furent à peine légèrement accrus, soit pour la guerre de Crimée, soit pour la guerre d'Italie. Tandis que les Anglais doublerent l'impôt sur le revenu, la taxe sur la bière, etc., nous relevions de 93 millions seulement en 1855 les impôts indirects : aussi l'emprunt fournit 1,537 millions de francs, et les aggravations de taxes 150 millions environ.

Un autre trait caractéristique de la gestion financière de ce temps, c'est que tous les emprunts furent émis dans le fonds 3 pour 100, qui était fort au-dessous du pair, à part une très faible fraction des emprunts antérieurs à 1860, qui fut placée en 4 1/2. Nous avons vu que toute politique prévoyante doit éviter de grossir le capital nominal de la dette publique, alors même qu'en faisant ce sacrifice on allégerait dans une certaine mesure la charge annuelle des intérêts. En créant 130 millions de rentes 3 pour 100 à des cours qui oscillaient entre 60 francs 50 cent. et 69 francs, le gouvernement d'alors indiquait assez qu'il ne s'inquiétait guère de l'éventualité du remboursement de la dette. Il est vrai que le public le poussait ou tout au moins le soutenait dans cette voie. Toutes les fois qu'on lui donnait le choix entre des rentes 4 1/2 pour 100 et des rentes 3 pour 100, dût-il payer les dernières relativement un peu plus cher, il préférerait le 3 pour 100, aimant mieux un revenu légèrement inférieur avec la perspective d'une plus-value presque illimitée. C'est ce que l'on a vu pour l'emprunt de 1854, les deux emprunts de 1855 et celui de 1859. Dans les trois premiers, le choix ayant été laissé aux souscripteurs entre le 4 1/2 à 92 et le 3 à 65, la quantité de rentes 4 1/2 demandées fut infiniment plus faible que celle des rentes 3 pour 100.

Tous ces emprunts furent émis par le mode de la souscription publique, c'est-à-dire par l'appel direct du trésor à tous les capitaux, grands, moyens ou petits, l'intermédiaire des grandes maisons de banque était ainsi évité. On aimait à dire que cette méthode était plus avantageuse tant à l'état qu'aux particuliers, que ceux-ci et celui-là se partageaient le bénéfice dont profitaient jadis les banquiers sous le système de l'adjudication ; on soutenait que les rentes arrivaient ainsi plus vite dans les mains des souscripteurs sérieux qui voulaient faire un placement définitif. L'expérience a montré que l'on se trompait. Sous le régime de l'adjudication, tous les grands capitalistes d'Europe se constituent en groupes qui se font concurrence et dont chacun s'efforce d'obtenir la concession de l'emprunt en faisant les conditions les meilleures ; sous le régime de la souscription nationale, les grandes maisons de banque, au lieu

de se faire concurrence les unes aux autres, agissent en alliées et de concert pour que l'emprunt soit émis au plus bas prix possible; c'est d'ailleurs une folie que de prétendre se passer de l'intermédiaire des banquiers : si on les bannit ostensiblement, ils ne viennent pas moins à la dérobée souscrire la presque totalité de l'emprunt et le revendre par parcelles à de plus hauts cours au public des rentiers. C'est là l'explication des souscriptions colossales que nous avons vues pour tous les emprunts qui se sont faits par cette méthode : une spéculation habile enfle ses demandes outre mesure afin d'enlever tout l'emprunt aux rentiers sérieux et de le leur revendre plus tard avec profit.

Ces moyens même ne déplaisaient pas au gouvernement ; ils jetaient sur lui une sorte de lustre éblouissant. On aimait à faire de chaque emprunt une sorte de manifestation nationale et même dynastique : c'était une expression à la mode dans les écrits et dans les discours que celle de *suffrage universel des capitaux*. En réalité, ces souscriptions énormes se seraient produites à toute époque par le même procédé, qui consistait à déclarer irréductibles les demandes de faibles quantités de rentes, à multiplier le nombre des versements, de façon que le premier fût très faible. Nous avons vu que sous la restauration, en 1818, à une époque où la France était épuisée et où le crédit international n'existait guère, un emprunt de 292 millions en capital, mis en souscription publique, avait été souscrit plus de onze fois, les demandes ayant monté à 3 milliards 260 millions. Ce précédent était oublié, et à cette heure il est encore peu connu. Le premier emprunt de l'empire, celui de 250 millions en 1854, n'eut pas ce succès vertigineux, il ne fut pas deux fois couvert, les demandes n'ayant monté qu'à 468 millions ; mais bientôt les capitalistes et les rentiers se ravisèrent : ils virent quel intérêt il y avait à se procurer de la rente de première main. L'emprunt de 500 millions, émis quelques mois après, fut couvert plus de quatre fois, les demandes s'élevant à 2 milliards 198 millions. Celui de 750 millions en 1855 réussit encore mieux, les demandes atteignirent 3 milliards 652 millions ; il y eut un chiffre de 2 milliards 510 millions pour l'emprunt de 520 millions contracté à la veille de la guerre d'Italie. C'est surtout pour les deux emprunts des périodes de paix, ceux de 1864 et de 1868, que les résultats furent éblouissants. On demandait au public, dans la première de ces opérations, un capital de 315 millions, il offrit près de 5 milliards ; l'emprunt était ainsi plus de quinze fois couvert. Le succès de l'emprunt de 1868 fut encore plus prodigieux : le public souscrivit pour une somme de 15 milliards 364 millions à un emprunt dont l'importance nominale en capital était seulement de 450 millions : il était donc couvert trente-quatre fois. Ces merveilles sont inhé-

rentes au système des emprunts par souscription nationale; l'an dernier, deux pays relativement pauvres, le Portugal et la Russie, ayant émis par cette voie des emprunts pour la construction de chemins de fer, les virent souscrire cent et même cent cinquante fois. Une observation prouve quelle est la part de la spéculation en pareil cas. Le premier emprunt de l'empire, celui de 250 millions en 1854, fut souscrit pour une somme un peu plus importante en province qu'à Paris : il est très vraisemblable que les souscriptions provinciales sont sérieuses. Au contraire, pour les emprunts de 1864 et de 1868, les souscriptions de Paris furent six fois plus importantes que celles des départemens, quoique les habitans de nos petites villes et de nos campagnes eussent appris qu'il faut enfler les demandes pour obtenir la somme de rentes désirée. Dans tous ces emprunts, le premier versement, celui que l'on appelle versement de garantie, était très faible, il fut uniformément de 10 pour 100 de la somme due par chaque souscripteur; le nombre des termes fut généralement de 18. Le dernier emprunt impérial, celui du mois d'août 1870, se fit naturellement dans d'autres conditions. La spéculation avait disparu, il ne restait plus que la confiance des rentiers pour prendre les titres; on demandait 805 millions, c'est à peine si on les obtint, les demandes s'étant élevées seulement à 807 millions.

Nous avons critiqué le système des emprunts par souscription publique, il convient néanmoins de leur reconnaître un mérite éminent : ils ont singulièrement contribué à répandre les titres de rentes dans toutes les classes de la population. La France se compose en majeure partie d'un monde de propriétaires et de rentiers; ceux qui dans notre pays ne sont ni rentiers ni propriétaires sont l'exception. Sur quatre familles, il y en a trois qui ont quelque lopin de terre ou quelque titre de rente. Le morcellement de la terre remonte loin dans notre histoire, mais il date surtout de 1789; la diffusion des titres de rentes vient principalement du système des souscriptions publiques.

D'après un tableau qu'a publié M. le marquis d'Audiffret dans son *Système financier de la France*, le chiffre des rentiers en 1830 ne dépassait pas 125,000 personnes, même en supposant qu'il n'y eût pas de double emploi, notamment entre les propriétaires de rentes 5 pour 100 et ceux de rentes 3 pour 100. Parmi les 108,493 possesseurs de rentes 5 pour 100, on n'en comptait que 8,000 pour des parties au-dessous de 50 francs de rente. On voit combien peu la rente était alors démocratisée. Si nous nous reportons au *Compte général de l'administration des finances* de 1869, nous voyons que le nombre des inscriptions de rentes est de 1,254,040, dont 936,556 en 3 pour 100, 172,353 en 4 1/2 pour 100 et 755 en 4 pour 100. Il

est vrai que parmi ces 1,254,000 inscriptions il y en a 238,000 au porteur, dont plusieurs peuvent être réunies dans les mêmes mains, il est vrai encore qu'une même personne peut avoir plusieurs inscriptions nominatives; mais, même en tenant compte de tous ces doubles emplois, on peut admettre qu'il y avait en France en 1869 environ 1 million de propriétaires de rentes, nous ne voulons pas dire 1 million de rentiers : cette expression entraîne avec soi une idée d'oisiveté et d'aisance; or l'on n'est pas nécessairement oisif et à son aise parce que l'on a une petite rente sur l'état. Il est donc probable que de 1830 à 1869 le nombre des possesseurs de rentes a presque décuplé en France, quoique la dette publique ait seulement doublé dans l'intervalle. Le chiffre des souscriptions irréductibles à nos emprunts est une autre preuve de cette vulgarisation des titres de nos fonds publics. On eut l'heureuse idée de déclarer irréductibles toutes les petites souscriptions. Dans le premier emprunt de l'empire, celui de 250 millions en 1854, ce privilège de l'irréductibilité était attribué à toutes les demandes individuelles ne dépassant pas 50 francs de rente. Il se présenta 99,224 souscripteurs, dont 60,142 irréductibles. A l'emprunt suivant, qui était deux fois plus considérable que le précédent, il s'offrit 180,480 souscripteurs, dont 170,820 irréductibles. Dans l'emprunt de 750 millions, on vit se présenter 316,976 souscripteurs, dont 223,262 irréductibles. L'emprunt de 1859 n'admettait l'irréductibilité que pour les rentes ne dépassant pas 10 francs : il y eut 690,230 souscripteurs, dont 530,893 jouissaient du privilège. Dans les emprunts postérieurs, il n'y eut plus que les souscriptions de 5 francs ou de 6 francs de rentes qui furent garanties contre toute réduction. Le chiffre des souscripteurs monta en 1868 à 832,798. Dans nos derniers grands emprunts, ce chiffre a encore été dépassé. On voit quelle a été la progression de l'empressement du public à souscrire aux immenses et successifs emprunts de la France. Chaque année, nos titres de rentes descendaient dans une couche nouvelle et plus profonde de la population : on ne peut nier que ce ne fût en partie l'effet de ce système de souscription nationale.

Si l'on recherche quel a été le développement de la dette publique sous l'empire, on voit que le chiffre des rentes inscrites au 1^{er} janvier 1870, c'est-à-dire à la veille de la guerre, était de 358 millions en chiffres ronds; mais il convient de déduire 3 millions de rentes appartenant à l'amortissement. La dette de la France avant la guerre s'élevait ainsi à 355 millions de francs d'intérêts annuels, représentant un capital nominal d'environ 12 milliards de francs. La somme des rentes existant en 1852 était, comme nous l'avons vu, de 231 millions de francs; l'empire, jusqu'aux événements de 1870, y avait donc ajouté 127 millions de rentes. Ce chiffre

de 358 millions de rentes pour la dette consolidée n'était pas hors de proportion avec la richesse et la grandeur de la France. On pouvait porter allégrement ce poids. A la même époque, la dette consolidée de l'Angleterre était près du double de la nôtre, montant à 650 millions de francs en intérêts. La dette de la Russie et celle de l'Autriche-Hongrie atteignaient presque en capital les trois cinquièmes de la dette de la France; enfin les sommes absorbées annuellement par le paiement des rentes sur l'état ne prélevaient pas le cinquième de l'ensemble des crédits portés à notre budget. La dette flottante, d'un autre côté, allégée par les fonds des récents emprunts, était réduite à des proportions raisonnables, ne s'élevant au 30 juin 1870 qu'à 633 millions. Ainsi notre situation financière, quoiqu'elle eût pu et dû être meilleure, si le gouvernement avait eu plus de prévoyance et de fermeté, n'était pas mauvaise. Les événemens de 1870 et de 1871 devaient singulièrement l'aggraver et porter la dette publique de la France à un chiffre en capital et en intérêts qu'aucune dette de peuple civilisé n'avait encore atteint.

III.

Dans une série de documens et de tableaux qu'il fit distribuer à l'assemblée nationale au commencement du mois de novembre 1873, M. Magne, alors ministre des finances, dressait le bilan des charges résultant de la guerre et des ressources avec lesquelles il y avait été fait face. Cette statistique comprenait toutes les dépenses extraordinaires de guerre faites pendant les quatre années de la période 1870-1873; on y faisait entrer non-seulement le paiement de l'indemnité exigée par les Allemands et les propres frais de guerre de la France, mais encore l'intérêt des sommes dues à l'Allemagne jusqu'à parfait paiement du capital et les dépenses du compte de liquidation jusqu'à la fin de 1873. Ainsi dressé, ce bilan n'est peut-être pas d'une précision complète; il donne toutefois une idée suffisamment exacte des charges de la guerre de 1870-1871. Ces charges s'élevaient pour la France à 9 milliards 287 millions, en y comprenant les dépenses du compte de liquidation jusqu'à la fin de 1873, et en excluant la contribution de la ville de Paris et les autres contributions municipales.

Une nation qui se voit subitement contrainte de trouver en plus de ses dépenses ordinaires 9 milliards 300 millions, dont 5 milliards doivent être payés à l'étranger, était un phénomène nouveau en Europe. Heureusement pour la France, la crise effroyable qu'elle traversait n'avait que médiocrement déprécié le cours de ses fonds publics et avait complètement respecté le crédit de la Banque de

France. C'est assurément un fait curieux que les rentes françaises n'aient pas fléchi davantage sous le poids de désastres sans précédents. Sous le second empire, nos fonds publics n'avaient jamais atteint des cours très élevés, de même qu'ils n'étaient jamais descendus à des cours très bas. Le plus haut cours de notre 3 pour 100 dans les quinze années qui ont précédé 1870 (1) fut celui de 75 fr. 45 cent. en 1856, et le plus bas cours fut de 60 francs 50 cent. le 3 mai 1859. On ne vit donc pas sous l'empire les cours très élevés que la rente avait atteints sous le règne de Louis-Philippe : bien des raisons s'y opposaient. D'abord les complications extérieures étaient plus fréquentes ou du moins aboutissaient plus souvent à des guerres; tous les deux ou trois ans, de nouveaux emprunts lançaient sur le marché des masses de titres qui naturellement ralentissaient le mouvement de hausse, enfin l'activité industrielle était si considérable, les sociétés anonymes si nombreuses, les émissions de valeurs mobilières si incessantes, que le public des capitalistes se trouvait en présence d'une foule de titres de toute sorte qui faisaient une concurrence sérieuse à la rente française; mais, si nos fonds ne montèrent jamais sous l'empire à des taux très élevés, les événements prouvèrent qu'en se répandant le crédit de la France s'était fortifié. Certes la catastrophe de 1870 était bien autrement grave pour la France que les révolutions de 1830 et de 1848. En 1830, nous ne perdions qu'une dynastie peu populaire, et nous paraissions sur le point de fonder un régime libéral et définitif. En 1848, la France s'était trouvée prise d'effarement : je ne sais quel trouble moral et quelle agitation nerveuse s'étaient emparés d'elle; cependant elle n'avait perdu ni territoire, ni richesse. En 1870 au contraire, le tiers du territoire était occupé par l'ennemi, le pouvoir était en des mains inexpérimentées et imprudentes, des sommes inouïes déjouant toute prévision et tout calcul étaient exigées de nous comme rançon. Néanmoins la rente française en 1870 resta toujours beaucoup plus ferme qu'en 1830 et en 1848. En 1831, notre 3 pour 100 tomba à 46 francs, en 1848 à 32 francs 50 cent.; le cours le plus bas du 3 pour 100 en 1870 fut de 50 francs 80 cent., et en 1871 de 50 francs 35 cent. Le public français est aujourd'hui plus habitué aux orages qu'il ne l'était autrefois, les souvenirs de la consolidation du tiers de la dette publique et de la banqueroute des assignats sont plus éloignés. Enfin et surtout les titres de la dette française sont aujourd'hui en un million de mains : ce gros public de petits marchands, de petits propriétaires et même d'ouvriers est

(1) Nous laissons de côté les années 1852, 1853 et 1854, qui furent celles de l'établissement du régime nouveau; le 3 pour 100 y fut coté jusqu'à 82 francs. Voyez les tableaux des cours des principales valeurs depuis 1797 jusqu'à nos jours, par M. Alphonse Courtois.

moins accessible à la panique que les classes plus instruites et plus élevées; plus un marché est grand, plus il est difficile de l'agiter. C'est la diffusion de la rente française dans un million de familles, au lieu de cent mille, comme en 1830, qui est la cause principale de cette solidité relative de nos fonds publics dans la crise de 1870-1871.

Dans les documents qui accompagnent son rapport, M. Magne a donné le détail des ressources avec lesquelles la France a payé ces énormes charges de la guerre, qui se sont élevées à 9 milliards 300 millions. C'est naturellement l'emprunt qui a été la ressource principale; on y a recouru sous toutes les formes, et il a produit en chiffres ronds 8 milliards 800 millions. Ces emprunts ont été contractés soit par voie d'appel direct aux capitalistes, soit par des traités avec la Banque de France, qui prêtait en réalité, outre sa signature, le crédit du public, soit par une convention avec la compagnie des chemins de fer de l'Est, à laquelle on rachetait une partie de son réseau moyennant un prix payable par annuités à long terme, soit enfin par la négociation de rentes existant dans une caisse publique, celle de la dotation de l'armée.

Nous n'avons pas ici à faire l'historique des divers emprunts : le premier en date, celui du mois d'août 1870, a produit 804,572,000 fr. en rentes 3 pour 100 au cours de 60 francs 60 cent. Le second, qui a été contracté par la délégation de Tours, et qui est connu sous le nom d'*emprunt Morgan*, a été sévèrement critiqué. Toutefois, jugeant d'après les conditions extérieures, nous pouvons dire que l'emprunt Morgan a été trop sommairement condamné; nous lui trouvons trois mérites. D'abord il a été émis en obligations amortissables par tirages périodiques, ce qui est certainement la forme la plus perfectionnée du crédit public, celle qui rend le remboursement obligatoire sans écraser l'état sous une charge accablante. Ensuite il a été fait en 6 pour 100 et non pas en 5 pour 100; c'était la première fois depuis 1789 que la France s'élevait au-dessus de cette sorte de fétichisme qui lui faisait toujours adopter le fonds 5 pour 100 alors même que le crédit public était très déprécié. Enfin l'emprunt Morgan était stipulé convertible moyennant un avertissement donné six mois à l'avance aux porteurs de titres : c'était là une marque de prévoyance et de bon sens. Le taux de l'intérêt, il est vrai, était élevé. D'après les tableaux de M. Magne, si l'on tient compte des frais, il coûte au trésor 7,42 pour 100 des sommes dont l'état a bénéficié, tandis que l'emprunt de 2 milliards coûte seulement 6,29 pour 100; mais il faut reconnaître que la situation de la France était bien plus satisfaisante en juin 1871 qu'en octobre 1870.

Les emprunts à la Banque de France, effet et prix du cours forcé, ont produit 4,530 millions de francs, si l'on fait entrer en ligne de

compte 60 millions déjà prêtés à l'état par cet établissement de crédit avant la guerre et un solde qui sera employé cette année même. La Banque a rendu à la France d'immenses services alors, elle en a été d'ailleurs magnifiquement récompensée; mais ce que l'on ne saurait assez louer, c'est le véritable prêteur, anonyme et inconnu, le public, qui acceptait de confiance ces billets dont la circulation augmentait chaque jour, et qui ne se laissait pas impressionner par le souvenir de nos assignats ou par l'exemple des fâcheux effets du cours forcé chez plusieurs nations voisines. On sait quel arrangement a été pris pour rembourser la Banque : une annuité de 200 millions en capital doit lui être versée jusqu'à l'extinction de la dette. Il faut avouer que cette combinaison a été de tous points excellente. Le trésor n'a dû payer que 1 pour 100 d'intérêt, tandis qu'un recours au crédit public lui eût coûté vraisemblablement 6 1/2; d'un autre côté, la circulation, qui eût été trop restreinte par la disparition d'une partie de notre stock métallique, a trouvé une compensation dans l'augmentation des billets; enfin, sauf pendant quelques semaines au début, le billet de banque n'a pas fléchi. Il n'y a absolument rien à dire des 92 millions que l'état s'est procurés par la négociation des rentes de la caisse de la dotation de l'armée.

Les deux grands emprunts de 2 milliards 226 millions et de 3 milliards 498 millions méritent plus d'observations. On s'est demandé si ces emprunts, ou du moins le dernier et le plus considérable, n'eussent pas pu être évités soit par un sacrifice volontaire et patriotique des capitalistes de tous degrés, soit par une imposition extraordinaire sur le capital de tous les Français. On sait quel bruit ont fait jadis ces deux propositions : dans le public et dans la presse, elles ont rencontré de chaleureuses adhésions. L'idée de recueillir soit 3 milliards, soit tout au moins 500 millions par des dons et des libéralités patriotiques était séduisante; mais elle témoignait d'une assez grande légèreté d'esprit. L'enthousiasme national peut donner 20 ou 30 millions, peut-être même une centaine : c'est évidemment la limite extrême. Le sentiment même de justice, qui veut que chacun contribue suivant sa fortune aux charges du pays, se trouvait atteint par une proposition qui tendait à faire supporter la plus grande partie de l'indemnité de guerre par les personnes les plus généreuses et les plus désintéressées. Le second projet, celui de recourir à une contribution de guerre extraordinaire prélevée une fois pour toutes sur le capital des particuliers, semblait plus logique et plus justifiable. Quoi de plus simple, disait-on, que de répartir sur chacun sa part des charges nationales? Le compte sera réglé immédiatement. L'assemblée n'aurait plus besoin de s'ingénier à trouver des impôts nouveaux pour payer l'intérêt de la dette augmentée : chaque particulier ferait des efforts pour regagner par

l'économie et l'ardeur au travail la fraction de son capital qu'il aurait dû abandonner pour la rançon du pays. Spécieuse, il est vrai, cette théorie ne tenait aucun compte des faits économiques et financiers les plus importants. Une contribution de guerre extraordinaire, montant à 5 milliards ou même à 3 milliards, n'eût pu être levée sans les plus grandes injustices dans la répartition, les retards les plus prolongés dans les paiements, la perturbation la plus profonde dans la production. C'était oublier que rien n'est si malaisé à connaître et à atteindre que le capital de la nation ou des particuliers, qu'en outre toute richesse n'est pas mobilisable, qu'un paysan ne peut tirer de son champ de terre, ni un industriel de son usine une somme ronde, représentant une fraction notable de la valeur de ce champ ou de cette usine, pour être remise dans les mains du fisc. Un mot de Laffitte a son application en pareil cas. « L'impôt, écrivait-il, prend les capitaux où ils ne sont pas, il les prend dans les bourgs, dans les campagnes souvent les plus incultes et les plus pauvres; l'emprunt les prend où ils sont, dans les grandes villes et dans les capitales. L'impôt les prend où ils coûtent 10, 12 et quelquefois 15 pour 100, — l'emprunt là où ils coûtent 4 ou 5 et où ils s'offrent d'eux-mêmes. » Certainement cette doctrine serait mauvaise, si l'on en voulait conclure que l'emprunt doit, dans tous les cas de nécessité nationale, être préféré à l'impôt; mais les paroles de Jacques Laffitte s'appliquent avec une remarquable justesse au projet de contribution extraordinaire sur le capital du pays pour payer la totalité ou les trois cinquièmes de l'indemnité de guerre. On eût jeté des centaines de mille particuliers dans des emprunts usuraires, on eût provoqué une crise universelle et intense, alors qu'on avait sous la main un moyen très simple et souvent expérimenté de procurer au pays les fonds qu'il réclamait. Les auteurs de cette proposition oublièrent d'ailleurs qu'il y avait dans le cas de la France une difficulté spéciale : il s'agissait de transférer à l'étranger sans grand trouble une somme de 5 milliards, c'était là un problème dont « la solution n'est devenue probable que par sa réalisation. » Nous empruntons cette expression spirituelle à un récent rapport de M. Léon Say sur les opérations de change qu'a nécessitées le paiement de l'indemnité de guerre. De grands emprunts publics pouvaient donner au gouvernement le moyen de se procurer beaucoup de papier étranger : les capitalistes du dehors ne demandaient pas mieux que de nous faire l'avance d'une partie de notre indemnité de guerre en souscrivant à notre emprunt. On se fût privé de cet avantage en recourant à une contribution extraordinaire sur le capital des particuliers.

Ce projet ne pouvait donc être adopté. Il y avait plus de difficulté et il pouvait se produire plus d'hésitation sur le mode d'émission

de l'emprunt. Il y a deux grands types de la dette publique dans les pays civilisés : l'un, le plus ancien, est celui des rentes perpétuelles, que l'état peut rembourser au pair, mais qu'il peut aussi laisser durer éternellement; l'autre, le plus nouveau, est celui des obligations amortissables par tirage périodique. Nous avons notre préférence pour ce dernier, c'est le seul qui garantisse et qui facilite l'amortissement des dettes publiques; une longue expérience prouve au contraire que l'amortissement est presque fatalement intermittent et infinitésimal avec le système des rentes perpétuelles. Le public de toute l'Europe occidentale est d'ailleurs familier avec les obligations amortissables; il y trouve un attrait spécial, celui de la prime dont le hasard peut gratifier au bout de quelques mois le porteur de titres. Un financier bien connu, M. Bartholony, proposa un plan pour l'émission d'un emprunt de 3 milliards 800 millions en obligations amortissables dans un délai de quatre-vingt-dix-neuf ans par des tirages annuels. Suivant lui, il eût été possible, grâce à la séduction qu'exercent ces titres, de les placer dans le public à un taux qui eût permis de payer l'intérêt et l'amortissement avec une annuité sensiblement égale à celle qu'absorbe le paiement des seuls intérêts pour un emprunt en rentes perpétuelles. Ce projet ne prévalut pas; on préféra s'en tenir à une méthode qui avait toujours été depuis la révolution celle de l'état français : on émit des rentes perpétuelles. Nous félicitons le gouvernement d'alors de n'avoir pas fait ses deux grands emprunts en fonds 3 pour 100, comme beaucoup de personnes le lui conseillaient. Il les a émis en 5 pour 100, qui est un fonds plus près du pair et dont il est possible d'espérer la conversion en 4 1/2 dans des temps meilleurs. Le gouvernement aurait mieux fait, croyons-nous, de créer du 6 pour 100, comme les États-Unis d'Amérique; il aurait pu le placer aux environs du pair, et très prochainement par une conversion nous serions allégés du sixième des intérêts de notre dette nouvelle.

M. Léon Say, dans son rapport sur le paiement de l'indemnité de guerre, est entré dans de très curieux développemens sur les opérations de change qui ont été liées aux deux grands emprunts. Le premier, celui de 2 milliards 226 millions, a été un peu plus de deux fois couvert, les souscriptions s'étant élevées à 4 milliards 897 millions; le second, celui de 3 milliards 398 millions, a été treize fois couvert, les demandes ayant monté à 43 milliards 816 millions. Le régime des emprunts par voie de souscription publique a bien des fois donné des résultats analogues. Nos deux grands emprunts ont tiré de leurs cachettes une forte partie des réserves métalliques qui existent chez nous en quantités considérables dans toutes les mansardes et dans toutes les chaumières, ils ont provoqué la vente et l'exportation d'une masse de titres de valeurs

étrangères, italiennes, turques, espagnoles, américaines, dont nos nationaux étaient possesseurs; enfin ils ont stimulé l'épargne française et ils l'ont absorbée complètement pendant trois ans, la détournant de tous les autres placements français ou étrangers sur lesquels elle avait l'habitude de se porter.

Nous avons vu que pour trouver les 9 milliards 287 millions qui forment, d'après M. Magne, les charges de la guerre de 1870-1871, environ 8 milliards 800 millions avaient été empruntés par des voies diverses. Les impôts nouveaux pendant les exercices qui ont immédiatement suivi la guerre et d'autres ressources accessoires ont produit le complément de 487 millions.

Ce qu'il importe maintenant de déterminer, c'est le chiffre actuel de la dette publique française. Rien n'est plus facile à connaître que celui de la dette consolidée : il suffit d'ouvrir le budget pour en trouver les élémens et le total; mais il y a plusieurs autres catégories de dettes dont le relevé exige plus d'attention et de recherches. Les rentes 5 pour 100 s'élèvent à 346,004,605 francs d'arrérages, les 4 1/2 à 37,450,476, les 4 pour 100 à 446,096, et enfin les 3 pour 100 à 364,405,476 francs. Ainsi l'ensemble de la dette consolidée exige une somme de 748,303,653 francs d'intérêts. Au 1^{er} janvier 1870, les intérêts de la même dette montaient à 358 millions de francs en chiffres ronds; elle est donc plus que doublée. Les autres fractions importantes de la dette publique sont les suivantes : la dette envers la Banque de France, qui est, en capital à l'heure actuelle, de 887 millions de francs, ce qui exigerait 44 millions au moins d'intérêts, si on voulait emprunter cette somme au public pour rembourser ce grand établissement de crédit; les intérêts et l'amortissement des obligations trentenaires émises en 1862 prennent 2,095,560 francs; le service des obligations de l'emprunt Morgan réclame 17,759,750 francs; les intérêts et l'amortissement de la créance aux chemins de fer de l'Est absorbe 20,500,000 francs; les annuités aux départemens, aux villes et aux communes pour remboursement d'une partie des contributions de guerre qu'elles ont payées prélèvent 17,422,424 francs; l'annuité à la Société générale algérienne pour l'intérêt et le remboursement de ses avances demande 4,430,000 francs; des annuités diverses pour ponts et canaux, etc., montent à 4,384,420 francs; les annuités aux compagnies concessionnaires de chemins de fer sont aussi une véritable dette, quoiqu'elles soient inscrites au budget des travaux publics; elles montent, non compris les garanties d'intérêts que nous laissons de côté, à 22,870,000 francs. Il faut encore comprendre dans la dette publique les intérêts des cautionnemens et de la dette flottante, qui sont inscrits au budget de 1875 pour 36,700,000 francs. Il y faut aussi faire entrer toute la dette via-

gère en déduisant le montant des retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles; c'est encore 107,342,000 francs. En additionnant tous ces éléments de la dette non consolidée, on arrive au chiffre de 277,500,000 francs pour le service des intérêts de la totalité de cette dette et de l'amortissement graduel de quelques-uns des chapitres qui la composent. Si enfin on ajoute ces 277,500,000 fr. d'arrérages des dettes diverses aux 748,303,653 fr. de rentes de la dette consolidée, on a le poids total de notre dette publique : il est de 1 milliard 26 millions de francs en intérêts. Le poids de notre dette publique est donc onze fois plus considérable qu'en 1814, même en tenant compte de l'arriéré qui existait à cette époque, quatre fois plus qu'en 1852, enfin il est de plus du double du poids de la dette française à la date du 1^{er} janvier 1870.

IV.

La dette publique de la France dépasse de beaucoup aujourd'hui celle des autres pays civilisés. Les intérêts de la dette nationale du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ne s'élèvent qu'à 650 millions de francs en chiffres ronds. Quant aux États-Unis, en 1870, d'après les recherches de M. Dudley-Baxter, les charges réunies de la dette fédérale et des dettes particulières des états exigeaient une annuité de 690 millions. Sur le continent européen, les nations qui passent pour les plus obérées, l'Autriche-Hongrie, la Russie, l'Italie, ne paient pour leurs dettes qu'une somme annuelle qui varie entre le tiers et la moitié de celle qui figure pour le même service dans nos budgets. C'est environ 30 fr. par tête ou 120 fr. en moyenne par famille que les Français paient pour les fautes du passé, car, dans cette immense charge qui pèse sur la France, il n'y a qu'une très petite fraction qui représente le prix de travaux utiles, et qui ait eu pour compensation un développement de la richesse nationale. On peut estimer à 2 milliards au plus la partie de notre dette publique qui a pour origine de grands travaux ou des améliorations matérielles : une forte partie des emprunts du règne de Louis-Philippe, une moindre part des deux derniers emprunts de l'empire, ceux de 1864 et de 1868, les annuités pour le rachat des ponts et des canaux et pour la construction de chemins de fer, forment ces 2 milliards. Or la dette actuelle de la France représente en capital à peu près 23 milliards de francs. D'après les évaluations les plus favorables, la richesse tant mobilière qu'immobilière de la France monterait à 150 milliards de francs au maximum; la dette publique serait donc, avec l'ensemble de la fortune des Français, dans le rapport de 1 à 7.

Pouvons-nous et devons-nous porter éternellement ce fardeau?

Dans l'état des choses, les intérêts de notre dette prélèvent 40 pour 100 de toutes nos ressources budgétaires, l'ensemble des crédits demandés par le gouvernement pour l'exercice 1875 s'élevant à 2 milliards 569 millions. Cette immense somme est absorbée pour les trois quarts par les intérêts de la dette, les dépenses militaires et les frais de recouvrement des impôts; ces trois chapitres réunis, en comptant les intérêts de nos dettes diverses pour 1 milliard 26 millions, montent à 1,933 millions de francs, et ne laissent par conséquent pour l'ensemble des autres services publics qu'une somme de 636 millions. On voit combien est faible dans un aussi immense budget que celui de la France l'allocation pour les diverses administrations civiles.

En théorie, on a pu soutenir qu'un état n'était pas tenu de rembourser le capital de ses dettes et qu'il ne trouvait même à se libérer aucun avantage réel. Nous savons qu'il y a contre l'amortissement des objections nombreuses et sérieuses. On peut faire remarquer d'abord qu'il vaut mieux réduire les impôts que de les conserver à un taux élevé pour se réserver un excédant qui soit consacré au rachat de la dette publique. C'est la doctrine qu'ont soutenue et appliquée la plupart des financiers de l'Angleterre dans le courant de ce siècle. Il n'a jamais été fait de l'autre côté de la Manche depuis 1829 aucune tentative de longue durée pour diminuer la dette publique. Presque tous les chanceliers de l'échiquier, lord Althorp, lord Montague, M. Gladstone et les principaux hommes d'état, sir Robert Peel, lord John Russell, se prononcèrent toujours pour la réduction des taxes plutôt que pour le rachat de la dette. Celle-ci ne fut guère diminuée depuis 1829 que par des conversions successives de fonds portant un intérêt élevé en fonds portant un intérêt plus bas, ou bien encore par l'échange facultatif de rentes consolidées ou perpétuelles en rentes viagères. On peut faire remarquer encore que la seule action du temps, les progrès de la fortune publique, l'afflux de l'or et des métaux précieux qui déprécient la valeur de la monnaie, les inventions mécaniques et diverses autres causes analogues, tendent chaque jour à rendre plus léger le fardeau d'une dette publique, alors même qu'il demeure nominalement le même. Tous ces argumens ont une valeur économique incontestable, mais ils sont combattus par d'autres qui ont une valeur politique et sociale non moins frappante. Un pays situé au centre de l'Europe et ayant une dette de 23 milliards environ en capital, de 1 milliard 26 millions en intérêts, est singulièrement entravé dans sa liberté d'action. Une nation insulaire que ses goûts, si ce n'est ses traditions, habituent à une politique de réserve et que sa situation même soustrait à toutes chances de conflit international, peut ne faire aucun effort pour s'affranchir d'un fardeau qui doit au contraire nous sembler insupportable. Sans

marcher sur les traces des États-Unis d'Amérique, qui ont sacrifié le présent à l'avenir en accablant le pays d'impôts pour racheter en quelques années la totalité de leur immense dette, on peut aussi s'éloigner de l'indifférence de l'Angleterre, qui depuis bientôt cinquante ans n'a presque rien fait pour affranchir les générations futures des charges dont les générations précédentes ont grevé le pays.

Parmi les engagements de l'état, il y en a, comme les annuités diverses pour les ponts et les canaux, pour les compagnies concessionnaires de chemins de fer, comme aussi les obligations trentennaires, qui s'amortissent par la force même des choses, puisqu'ils n'ont qu'une durée déterminée; mais il ne faut pas oublier que beaucoup de ces engagements, lorsqu'ils viendront à expiration, seront remplacés par d'autres. On ne peut croire que la série des travaux publics utiles, pour la confection desquels le concours de l'état est nécessaire, soit près d'être achevée. Or les subventions par annuités, que l'on ne devrait jamais prolonger au-delà de vingt ou trente années, sont un des moyens les meilleurs de développer les grandes entreprises sans compromettre les finances du pays. L'état d'ailleurs aura un jour une contre-partie à cette dette, ce sont les remboursements que les compagnies de voies ferrées lui devront faire pour les sommes qu'il leur a avancées et qu'il leur avance encore sous la forme de garanties d'intérêts. On peut espérer, d'après des calculs qui jusqu'ici se sont montrés exacts, qu'en 1885 ces remboursements commenceront.

Un chapitre très important de la dette de la France, c'est la créance que la Banque a sur l'état pour les sommes qu'elle lui a avancées depuis le commencement de la guerre. On sait que ce grand établissement de crédit s'était engagé à prêter à l'état 1 milliard 530 millions, y compris 60 millions déjà versés en vertu d'une convention de 1857. L'état d'un autre côté prit l'engagement de lui rembourser 200 millions par année. Cet engagement a été strictement tenu. En laissant de côté les 60 millions que la Banque avait prêtés au trésor en 1857 et une somme qui fait nominalement partie du prêt de 1 milliard 530 millions, mais qui n'a pas encore été versée à l'état, nous restons redevables de 827 millions envers la Banque. Cette dette a un caractère spécial, parce qu'elle ne porte qu'un intérêt singulièrement réduit, l'état ne payant que 1 pour 100 pour l'usage de capitaux qu'il se procurerait difficilement sur le marché à moins d'une rémunération annuelle de 5 fr. 25 cent. pour 100. Il est vrai d'un autre côté que la persistance de cette dette entraîne avec soi la continuation du cours forcé. Aussi pensons-nous qu'il la faut réduire de préférence; mais on peut s'en tenir au remboursement par annuités qui avait été stipulé à l'origine. En lui

payant 200 millions ou 150 millions par année, dans quatre ans ou dans six ans toute cette dette sera éteinte sans avoir jamais coûté de grands sacrifices au trésor ou au pays; il sera même possible, quand cette dette sera tombée à 250 millions, de faire un nouvel arrangement avec la Banque pour consolider définitivement cette créance en lui payant un intérêt qui soit intermédiaire entre le taux de l'intérêt actuel, 1 pour 100, et le taux de l'intérêt ordinaire des emprunts faits au public. L'exemple de la Banque d'Angleterre est là pour prouver qu'un grand établissement, quand il a un passé irréprochable, un crédit largement assis et éprouvé, surtout quand il jouit du monopole de l'émission des billets, peut sans inconvénient prêter à l'état d'une manière permanente plusieurs centaines de millions. A tous les points de vue, le mode de remboursement de la Banque par annuités est le meilleur, il rend facile l'amortissement d'une partie de notre dette publique, il ne change pas brusquement le mode de circulation du pays, il nous achemine avec certitude vers la reprise des paiemens en espèces sans nous laisser sentir aucun des inconvéniens du cours forcé.

Il ne faudra songer à l'amortissement de la dette perpétuelle que lorsqu'on aura payé la plus grande partie de la créance de la Banque, ce qui prendra encore plusieurs années; mais il y a un autre procédé que l'amortissement pour diminuer le poids des dettes publiques : ce procédé est celui de la conversion. Dès aujourd'hui il importe de s'en occuper, parce qu'une première expérience peut être faite immédiatement sans danger et sur une petite échelle, parce que l'opinion publique aussi a besoin d'être préparée à une opération contre laquelle existent encore quelques préjugés. La conversion de dettes portant un intérêt élevé en dettes portant un intérêt moins élevé, quand elle est faite simplement et à propos, est une des opérations les plus légitimes, les plus facilement intelligibles et les plus efficaces du crédit public. Elle ne viole absolument aucun droit. Supposez un homme qui dans des temps difficiles et alors que les capitaux sont rares ait emprunté une somme pour laquelle il paie un assez gros intérêt; au bout de quelques années, sa situation particulière et la situation générale du marché des capitaux se sont améliorées, il lui est facile de se procurer de l'argent à meilleur compte, il va trouver son créancier et il lui dit : « Je vais vous rembourser dans quelques mois la somme que je vous dois, à moins que vous ne consentiez à une diminution du taux de l'intérêt, qui n'est plus justifié par les circonstances. » Connaissez-vous rien de plus simple et de plus usuel que cette opération? Eh bien! c'est là tout ce qui constitue une conversion, il n'y a pas d'autre mystère. Qui a le droit de se plaindre en pareil cas? Le créancier ancien? mais on offre de lui rembourser la somme prêtée, s'il ne con-

sent pas à une diminution d'intérêts. Notez même que, lorsqu'il s'agit d'emprunts d'état, on offre au rentier de lui rembourser notablement plus que ce qu'il a prêté, puisque les états ont la malheureuse habitude d'emprunter au-dessous du pair et que naturellement ils ne peuvent imposer le remboursement qu'au pair. Voilà donc une mesure bien innocente. Comment se fait-il qu'on l'ait parfois mal comprise? C'est qu'on l'a quelquefois inutilement compliquée.

Sans faire ici un exposé complet des nombreux exemples de conversions de dettes publiques qu'offre l'histoire, disons seulement quelques mots des opérations de ce genre qui se sont pratiquées en Angleterre. C'est à Robert Walpole qu'est due la première conversion de la dette anglaise. Toute la dette britannique était à cette époque en 6 pour 100; mais, le crédit s'étant affermi, en 1715 on put faire un emprunt en 5 pour 100 consolidé émis au pair. On jugea qu'il y avait une anomalie à continuer le paiement d'un intérêt de 6 pour 100 aux créanciers de l'ancienne dette; on leur offrit l'option entre le remboursement du capital qui leur était dû ou la réduction de l'intérêt à 5. La grande majorité des porteurs de rentes consentit à la conversion, qui procura au trésor une économie annuelle de 8 millions de francs sur les intérêts de la dette. Le crédit de l'état continuant de s'améliorer, en 1729, en 1750 et en 1757 on fit toute une série de conversions nouvelles pour transformer le 5 pour 100 en 4 et le 4 pour 100 en 3. L'ensemble de ces mesures accomplies dans un délai de quarante-deux ans réduisit de moitié l'intérêt des anciennes dettes de la Grande-Bretagne, et valut au trésor une économie annuelle de 31,675,000 francs, somme énorme pour le temps. A la fin du xviii^e siècle et au commencement du xix^e, toute une dette nouvelle avait été créée pour pourvoir aux frais de la guerre contre l'Amérique et de la guerre contre la France. Comme toujours, les emprunts de cette époque avaient été contractés à un taux d'intérêt assez élevé, parce que les capitaux étaient rares alors et que l'Angleterre était entourée de périls. Une fois la paix conclue, les fonds publics se relevèrent; ceux qui avaient été émis en 5 pour 100 atteignirent et dépassèrent le pair. Que firent alors les hommes d'état de la Grande-Bretagne? Exactement ce qu'avaient fait Robert Walpole et ses successeurs immédiats. Nous assistons, à partir de 1822 jusqu'en 1854, à toute une série de conversions nouvelles ayant pour résultat final de réduire des deux cinquièmes par des mesures successives l'intérêt des anciennes dettes, et de transformer en 3 pour 100 la totalité de la dette britannique. L'économie annuelle dont cette série de conversions accomplies depuis 1822 fit profiter les budgets anglais est de 90 millions de francs. Nous ne parlons pas ici d'un système spécial de con-

version employé depuis 1808 jusqu'à nos jours et qui a eu toute la faveur de M. Gladstone, c'est la conversion facultative des rentes perpétuelles ou annuités des consolidés en rentes viagères. De 1808 à 1869, les intérêts annuels de la dette britannique ont été diminués de 25 millions de francs par ce procédé.

On voit combien est énergique la méthode des conversions. Comment se fait-il qu'on n'en ait pas usé davantage en France? En 1824, M. de Villèle proposait une conversion obligatoire du 5 pour 100 en 3 pour 100 au taux de 75 francs : son plan n'était pas irréprochable, parce qu'il augmentait le capital de la dette nationale; mais il eût procuré sur les intérêts une économie annuelle de 28 millions de francs. L'ignorance et les préjugés firent repousser ce projet par la chambre des pairs, quoique la chambre des députés l'eût adopté. L'année suivante, ne pouvant faire une conversion obligatoire, M. de Villèle en fit une facultative, invitant les porteurs de 5 pour 100 à échanger ces titres contre des titres de 3 pour 100 au taux de 75 francs ou contre du $4\frac{1}{2}$ au pair, ce dernier fonds ne pouvant être l'objet d'une conversion nouvelle avant un laps de dix ans. Il n'y eut que le quart des rentes appartenant à des particuliers qui se soumirent à cette conversion toute volontaire; l'économie annuelle pour le trésor sur les arrérages de la dette fut de 6,200,000 francs au lieu de 28 millions qu'eût produits la conversion obligatoire. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, il fut sans cesse question de la conversion des titres de 5 pour 100 qui existaient encore. Bien des projets divers, les uns très simples, les autres compliqués, furent soumis aux chambres sur cette opération. Ce n'est qu'en 1852, et par les soins de M. Bineau, que la conversion obligatoire du 5 en $4\frac{1}{2}$ fut effectuée : opération fort bien conduite et d'une ordonnance très simple; tous les titres 5 pour 100 devaient être soit remboursés au pair, si le porteur le demandait, soit échangés contre des titres de $4\frac{1}{2}$ pour 100 garantis pendant dix ans contre toute conversion nouvelle. C'était la copie exacte des conversions anglaises; la mesure réussit à merveille. Les remboursements n'atteignirent pas 80 millions de francs en capital. Une somme de 175,664,010 francs de rentes 5 pour 100 fut échangée contre une autre somme de 158,097,609 francs de rentes $4\frac{1}{2}$, procurant ainsi au trésor une économie annuelle de 17 millions $\frac{1}{2}$ sur le service de la dette. Il est malheureux que M. Fould en 1862 ait compromis la bonne renommée des conversions de dettes publiques par l'abus qu'il en fit. Au lieu de songer à réduire les intérêts de la dette nationale, ce ministre, d'ailleurs habile, s'avisait d'en augmenter le capital pour se procurer des ressources extraordinaires. La conversion facultative du $4\frac{1}{2}$ en 3 pour 100, moyennant le paiement d'une soulte représentant l'écart qui existait sur la cote de la Bourse entre

des sommes égales de rentes placées dans l'un et dans l'autre fonds, n'était qu'un expédient de tout point condamnable.

Ce fâcheux précédent ne doit pas nous empêcher de considérer le système des conversions comme excellent en soi. C'est pour la France l'un des moyens de réduire notablement le poids de sa dette. Dès aujourd'hui on peut en faire une application à l'emprunt Morgan. Ces obligations 6 pour 100 ont dépassé le pair, notre 5 pour 100 est lui-même presque au pair, rien donc ne sera plus facile que d'échanger le 6 pour 100 contre du 5 : ce sera une économie de 1 pour 100 sur les intérêts de cet emprunt, soit de 2,400,000 francs par an. Cette opération serait un prélude à une autre beaucoup plus importante qui, si la France jouit de la tranquillité politique, pourra se faire dans quelques années, nous voulons parler de la conversion du 5 en 4 1/2 : elle procurerait au trésor une économie de 34 millions. Le temps sans doute n'est pas encore venu, il faut que la reprise des affaires se soit beaucoup plus accentuée, que les capitaux soient devenus plus abondants; mais dès aujourd'hui on peut prévoir le jour où cette conversion du 5 en 4 1/2 au pair sera possible.

Quant à l'amortissement proprement dit par des rachats à la Bourse, ce n'est pas maintenant qu'il y faut penser, puisque nous avons un remboursement plus pressant à faire, celui de notre dette envers la Banque. Néanmoins on peut rechercher la meilleure méthode de procéder en pareil cas. L'amortissement dans le passé a souvent été un leurre. La France et surtout l'Angleterre ont pratiqué jusqu'à un temps assez rapproché de nous une méthode décevante qui consistait à créer pour l'amortissement une administration spéciale, ayant une allocation fixe, rachetant des titres à la Bourse, conservant les titres rachetés, en touchant les intérêts et les employant à de nouveaux rachats. C'est ainsi qu'ont fonctionné les caisses d'amortissement dont le principe reposait sur la théorie de la puissance de l'intérêt composé. L'action de ces caisses ne s'arrêtait pas un instant : alors même que le budget était en déficit, alors même que l'état empruntait, la caisse d'amortissement, considérée comme un être à part et distinct de l'état, rachetait et rachetait toujours des titres à la Bourse. On croyait faire œuvre de prévoyance en n'interrompant pas un instant ce jeu de l'amortissement : on ne faisait en réalité qu'un métier de dupe. On émettait des rentes d'une main à des cours assez bas, on les rachetait de l'autre main à des cours plus élevés, et l'on perdait toute la différence. On ne peut que féliciter la restauration d'avoir amorti avec constance, mais on peut se demander si le gouvernement de juillet n'aurait pas mieux fait de suspendre l'amortissement à partir de 1840 que de le continuer quand tous ses budgets étaient en déficit.

Pour la vaine satisfaction d'entasser des titres de rentes dans ses caisses, il s'obligeait à grossir outre mesure la dette flottante, dont les énormes proportions devaient être cause de tant d'embarras en 1848.

Nulle part ce décevant système d'amortissement à intérêts composés n'a été pratiqué avec autant de constance et, si nous pouvons le dire, de superstition qu'en Angleterre depuis le grand Pitt jusqu'en 1828. C'est dans cette dernière année qu'un comité de la chambre des communes prit une résolution célèbre qui malheureusement ne fut pas longtemps observée. Il y était dit que le maintien d'un fonds d'amortissement, qui serait alimenté autrement que par l'excédant net des recettes sur l'ensemble des dépenses, serait plutôt nuisible qu'utile. Ce serait, ajoutait-on, montrer bien peu de souci du crédit public et du salut du pays que de ne pas constituer en temps de paix une sorte de provision pour diminuer les charges permanentes laissées par la guerre. Au lieu de fixer d'avance une dotation constante ou progressive à l'amortissement, il paraissait plus convenable de réserver à la réduction de la dette publique les excédans de revenu. Néanmoins, ajoutait-on, eu égard au montant des revenus de la Grande-Bretagne et aux variations de rendement qu'il comportait, ainsi qu'à la nécessité de diminuer la dette, il serait utile, en dressant le budget, de prévoir comme indispensable un excédant des recettes de 3 millions de livres sterling ou 75 millions de francs; mais, si cet excédant n'était pas réalisé, il ne faudrait en aucun cas se procurer cette somme par des emprunts pour l'affecter à la réduction de la dette. Enfin tous les titres de la dette rachetés par l'amortissement devaient être immédiatement annulés et rayés des livres. Telles étaient les sages recommandations du comité des communes de 1828. L'année suivante, un acte du parlement faisait passer en articles de lois la plupart de ces conseils. Il était ordonné que l'administration des finances dressât, dans les trente jours qui suivent l'expiration de chaque trimestre, un compte des recettes et des dépenses effectuées dans les douze mois écoulés, et qu'un quart de l'excédant des recettes de ces douze mois fût remis aux commissaires pour la réduction de la dette nationale, afin d'être employé à l'achat de titres soit de la dette flottante, soit de la dette consolidée.

Il est impossible de trouver un ensemble de dispositions plus judicieuses; par malheur, l'amortissement volontaire est difficile à pratiquer: il demande de la part des hommes d'état et des assemblées une force de caractère, une constance, un esprit de suite, qu'il est rare de rencontrer pendant une longue période: c'est ce qui explique que de 1828 à 1869 l'amortissement n'ait racheté en Angleterre que pour une somme nominale de 50,730,936 livres ster-

ling, soit 1 milliard 270 millions de francs de titres de la dette publique. C'est le vice presque irrémédiable des emprunts en rentes perpétuelles qu'il faut pour les racheter des miracles de prévoyance et de persévérance pendant plusieurs générations. Aussi toute nation qui a le souci de son avenir ne devrait-elle jamais recourir au crédit public que sous la forme d'obligations amortissables par tirages périodiques. L'excédant normal de 3 millions de livres sterling, qui était une des recommandations les plus pressantes du comité des communes de 1828, figura très rarement dans les budgets postérieurs de la Grande-Bretagne. Comme le disait M. Gladstone en 1862, l'une des difficultés les plus grandes pour un ministre des finances, c'est de savoir sauvegarder un excédant notable des recettes sur les dépenses. Cet excédant a tant d'ennemis : les contribuables qui réclament des diminutions d'impôts, les diverses administrations qui veulent des augmentations de dotation, les intérêts les plus respectables, comme ceux de l'éducation nationale et des travaux publics. M. Gladstone, par une citation latine, laissait spirituellement entendre qu'un ministre des finances n'avait jamais de repos que lorsqu'il n'avait pas d'excédant à sa disposition :

Cantabit vacuus coram latrone viator.

L'indifférence de l'Angleterre pour l'amortissement de sa dette ne doit pas nous servir de modèle. La restauration se montrait plus prudente quand elle allouait à ce service une dotation annuelle de 40 millions de francs. Loin de nous de réclamer l'affectation de ressources spéciales à cet objet, comme on le fit alors et comme on le décida de nouveau en 1868; mais il serait bien que le gouvernement et les assemblées prissent la résolution de faire figurer dans chaque budget un crédit de 100 ou 150 millions pour la diminution de la dette, soit flottante, soit consolidée. Ce serait l'imitation des décisions de la chambre des communes de 1828. Chaque budget, en plus des dépenses ordinaires ou extraordinaires, devrait être calculé de façon à présenter un excédant de 100 ou 150 millions pour cette destination; cette somme ne serait d'ailleurs employée au rachat de titres de la dette publique qu'après que la réalité de l'excédant aurait été constatée. Les finances françaises pourraient très bien supporter cette charge : elle serait moindre que celle que M. Thiers y avait introduite et qui montait à 200 millions pour le remboursement à la Banque. Ces 100 ou 150 millions serviraient provisoirement à continuer ce remboursement, et une fois qu'il serait terminé ou que le solde de la dette envers la Banque aurait été consolidé par un traité analogue à celui qui a été passé entre la Banque d'Angleterre et l'état, l'annuité de 100 ou de 150 millions deviendrait libre pour le rachat des titres de la dette consolidée.

Elle aurait le mérite de contribuer à la hausse des fonds publics et de préparer d'abord la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2, et plus tard même celle du 4 1/2 en 4.

On dira peut-être que ces prévisions sont à bien longue échéance; mais en matière de finances il importe d'avoir des vues étendues et un plan embrassant une série d'années. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que tous les budgets qui ont été votés depuis la guerre, y compris celui de 1875, sont des budgets de transition; ils le sont en ce sens qu'une partie des dépenses annuelles sont pourvues par des ressources extrabudgétaires, puisées à un compte spécial, qui s'appelle le compte de liquidation. Celui-ci va expirer en 1876. Le budget de 1876 est donc à refaire sur un plan tout différent des précédents, car il faudra trouver une branche de recettes nouvelles pour faire face aux frais de reconstitution du matériel de guerre et de construction de forteresses, dépenses qui jusque-là figuraient au compte de liquidation. Les ressources des présents budgets ne suffiraient certainement pas pour payer à la fois un amortissement de 100 ou 150 millions et les dépenses de guerre auxquelles le compte de liquidation pourvoyait. Il faudra ou bien faire en une fois un emprunt considérable pour rembourser la Banque et se procurer les ressources nécessaires au rétablissement de notre état militaire, ou bien faire ce qu'ont fait les Anglais à partir de 1861 pour leurs travaux de fortifications, une série d'emprunts spéciaux et de peu d'importance. Ce dernier parti serait le plus sage : l'émission d'obligations amortissables par tirages périodiques est le mode le plus convenable pour ces opérations. En tout cas, nous souhaitons que nos grands pouvoirs publics comprennent qu'une dette de 23 milliards en capital et de plus de 1 milliard en intérêts ne peut être indéfiniment maintenue dans un pays qui ne veut pas se désintéresser pour toujours des grandes affaires et des grandes entreprises internationales. Nous ne doutons pas qu'on ne s'efforce de la réduire en maintenant dans tous nos budgets un excédant de 100 ou de 150 millions sous une forme ou sous une autre et en recourant à propos, comme on le peut déjà pour l'emprunt Morgan, au procédé légitime et efficace de la conversion. Au surplus, les ressources de la France sont grandes, sans être inépuisables : dans le troisième trimestre, le rendement de nos impôts indirects a presque atteint les prévisions budgétaires; si l'on était un peu assuré de la stabilité politique, on verrait bientôt se produire des plus-values considérables qui permettraient simultanément la réduction ou la modification des taxes les plus gênantes pour la production et la pratique modérée, mais constante, d'un amortissement sérieux.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LE

COMTE DE MONTLOSIER

LES THÉORIES CONSTITUTIONNELLES A LA CONSTITUANTE

D'APRÈS DES PAPIERS INÉDITS.

C'est le propre de la révolution française depuis quatre-vingts ans d'être sans cesse interrogée. Les uns lui demandent raison de leurs mécomptes; d'autres y puisent d'indomptables espérances, tous reconnaissent qu'elle porte encore dans ses flancs l'avenir de notre pays. Les controverses qu'elle inspire ne sont pas moins passionnées aujourd'hui qu'au lendemain même de 93. Il est surtout un problème que plus d'un honnête esprit se pose encore : quel changement se fût produit dans nos destinées, si au moment même de l'ouverture des états-généraux le roi avait apporté une constitution libérale, s'il avait consenti à ces concessions inévitables, telles que la permanence du corps législatif divisé en deux chambres, la responsabilité des ministres, la suppression des privilèges en matière d'impôts, et surtout l'abolition des derniers vestiges du régime féodal? Ce plan de constitution que Necker, malgré ses aspirations, n'avait ni précisé ni même exposé, — quelques hommes, mûrs pour la vie publique, à la fois supérieurs et inférieurs à leur temps, le formulèrent, le définirent à la tribune. Leur histoire a été racontée avec une sympathique éloquence. Qui ne connaît leurs noms? Ils n'eurent ni l'ardeur que communique la certitude du succès, ni la flexibilité que devrait donner la modération. Leurs contemporains les appelèrent les *monarchiens*; eux

se donnèrent le titre d'*impartiaux*, beau titre que l'on ne peut guère porter en pleine tempête civile. Lorsque le 8 septembre 1789 499 voix contre 89 eurent rejeté leur projet de constitution, lorsqu'après eux Mirabeau eut emporté dans son cercueil les combinaisons à l'aide desquelles il entendait unir la royauté et la démocratie, un dernier groupe, celui des constitutionnels, Barnave, Lameth, Lafayette, Dupont, Le Chapelier, tentèrent à leur tour, comme l'a dit le plus éloquent d'entre eux, de terminer la révolution.

Mais combien à cette heure-là, au moment du départ de Varennes, en juin 1791, y avait-il d'esprits disposés à rechercher les côtés impolitiques de la nouvelle constitution et à les faire disparaître? L'assemblée était usée et avait perdu tout crédit; la nation n'était plus divisée qu'en deux camps, ceux qui, à aucun prix, ne voulaient de l'ancien régime, et ceux qui le rêvaient encore. Le terrain de la révision, sur lequel Barnave et ses amis tendirent la main à Malouet et à Clermont-Tonnerre, s'affaissa brusquement. Les constitutionnels s'aperçurent qu'ils ne représentaient qu'une opinion, et qu'ils n'avaient pas derrière eux un parti. Les instincts inaltérables de la race française s'étaient fait jour peu à peu; ils étaient montés à la surface, comme une source qui s'est infiltrée dans tout le sol et qui finit par le recouvrir.

La royauté absolue, par la direction qu'elle avait imposée à notre histoire, les légistes, par l'ébranlement qu'ils avaient donné aux droits féodaux, les lettrés et les philosophes, par la hardiesse qu'ils avaient inspirée à l'esprit public, les physiocrates, par le mépris du passé qu'ils avaient encouragé, tous en un mot, à des degrés divers, avaient formé ou précipité l'irrésistible courant démocratique. Aux yeux de Mirabeau et de ceux qui prirent une part active aux événemens dans ces mois de juin, juillet, août 1789, si décisifs et si instructifs, le plus difficile était l'abolition des privilèges et l'établissement de l'égalité. Le système politique qui devait protéger le nouvel ordre de choses ne viendrait qu'après et paraissait plus facile à organiser; c'est en cela que de nobles esprits se trompèrent. Dans cet échec des idées constitutionnelles, telles que les entendaient alors les partisans des deux chambres, à qui revient la plus lourde part de responsabilité? — Il n'y a pas d'hésitation possible. De l'aveu des témoins les plus modérés, de l'aveu de Toulangeon, du marquis de Ferrières, de M^{me} de Staël, ce sont les classes privilégiées qui, augmentant les antipathies avouées de la cour pour toute modification aux formes de gouvernement, furent les plus opposées à toute pensée libérale. Croyant fermement que le nouvel ordre de choses ne subsisterait pas, elles hâtaient et la ruine de la monarchie et leur propre ruine. A cette conduite insensée, elles joignaient,

dit M^{me} de Staël, une certaine fatuité aristocratique dont on ne peut avoir l'idée nulle part ailleurs qu'en France, un mélange de frivolité dans les manières et de pédanterie dans les opinions, le tout réuni au plus complet dédain pour les lumières et pour le travail.

Un autre témoin aussi véridique peut être consulté avec intérêt; nous voulons parler du comte de Montlosier, membre du côté droit, royaliste ardent, amené un jour par la raison à s'associer aux pensées et aux espérances de Malouet et de Mallet Du Pan. Devenu pair de France, Montlosier publia en 1832 deux volumes de ses *Mémoires*; mais il a laissé prêts à être publiés deux autres volumes inédits, dans lesquels, grâce à l'obligeante communication de son petit-fils, nous avons pu abondamment puiser.

I.

Montlosier ne fut envoyé à l'assemblée nationale qu'au mois de septembre 1789. MM. de Laqueuille, de La Rouzière et de Macon, députés de la noblesse d'Auvergne, avaient donné leur démission après la prise de la Bastille; il fallait les remplacer. Leurs électeurs étaient irrités de cette défection : sur 300 gentilshommes que la convocation précédente avait réunis, il en était arrivé à peine 80. C'étaient les plus ardents. Montlosier parla avec autorité dans cette réunion, raconta en termes émouvans les derniers événemens de Paris, et parvint à ne point faire accepter les démissions offertes; mais, comme des suppléans étaient à nommer, il fut élu le premier. A la fin d'août, une lettre du marquis de La Rouzière le prévint de sa retraite et l'invitait à venir le remplacer immédiatement.

Il était déjà connu au sein de la grande assemblée dans laquelle il entra. Vers la fin d'avril 1789, il avait quitté l'Auvergne afin d'assister à l'ouverture des états-généraux. Lancé dans le plus grand monde par ses relations, il avait fréquenté les hommes du jour; il avait causé longuement avec Sieyès et dîné chez Necker. C'est là qu'il vit pour la première fois un étrange solliciteur, qui ne lui eût peut-être pas pardonné ce souvenir. Montlosier était accoudé à la cheminée quand un homme maigre, qu'on prit pour un prêtre, s'approcha humblement de M^{me} Necker et lui demanda une place d'économe dans un des hôpitaux qu'elle dirigeait; ce solliciteur n'était rien moins qu'un membre du tiers, député d'Aras, appelé Maximilien de Robespierre. — En rentrant dans ses montagnes d'Auvergne, après trois mois de séjour soit à Paris, soit à Versailles, Montlosier emportait des idées très nettes de la situation. Il pensait dès le mois de juillet que le tiers-état ne voulait de la liberté que pour établir l'égalité, et que son unique souci

était la suppression des classes privilégiées. Il s'était aperçu que la majeure partie du clergé ne songeait qu'à échapper aux événements, et que la noblesse ne s'intéressait au fond qu'à sa conservation; enfin la cour semblait à Montlosier ne savoir plus où se diriger. On ne cessait autour du roi et de la reine de déplorer la faute que l'on avait commise en convoquant les états; à chaque moment, on s'occupait de s'en débarrasser pour revenir au régime des parlements, combiné avec celui des lettres de cachet. Le retour à la royauté absolue, d'après la majeure partie de la haute société française, pouvait seul la préserver et la sauver. Quant à l'armée, Montlosier put aisément apprécier les dispositions qui régnaient parmi ses chefs. Lors du rassemblement des troupes par la cour en juin, il logeait à côté du maréchal de Broglie; il le voyait étudier avec ses aides-de-camp le plan des environs de Paris. Passant un jour sur la terrasse du château de Versailles, le comte d'Espinchal, son compatriote, qui gesticulait au milieu d'un groupe d'officiers, l'aperçoit et l'appelle: Ces messieurs s'entretenaient du plaisir qu'ils auraient bientôt à jeter par la fenêtre toute la *pretintaille* des états-généraux; ils ajoutaient: *Ils nous en ont bien fait, mais cette fois nous avons aiguisé nos couteaux.*

Telles étaient les observations qui s'étaient gravées déjà dans l'esprit de Montlosier quand il vint s'asseoir sur les bancs du côté droit comme député de la sénéchaussée de Riom. Il avait trente-cinq ans. C'était une des natures les plus originales et les plus bigarrées qu'on pût rencontrer. Chateaubriand, son ami, a tracé de lui un portrait à demi bienveillant qui est dans tous les souvenirs. Ils s'étaient trouvés à Londres, émigrés tous les deux, dans leurs jours de misère et de rêverie ardente. M^{me} Lindsay, la dernière des Ninon, l'Ellénore d'*Adolphe*, réunissait chez elle quelques Français de mérite. C'est là que commença la liaison de René et de Montlosier. L'esquisse que le grand artiste nous a laissée, quelque étincelante qu'elle soit, ne donne cependant pas tous les traits de cette singulière et énergique figure.

Né le 16 avril 1755, à Clermont en Auvergne, il était le douzième enfant de sa famille; mais ses frères et sœurs, qui l'avaient précédé, avaient peu vécu. Un seul frère, dont l'âge se rapprochait du sien, avait été élevé presque avec lui; il l'aima avec passion. Nous n'avons plus l'idée de l'indépendance d'éducation qui existait dans certaines familles de province au XVIII^e siècle. A quatorze ans, Montlosier avait fini ses études classiques chez les moines augustins, qui avaient succédé aux jésuites dans la direction du collège de Clermont. Sa mère, qui surveillait avec soin son instruction, l'avait ensuite placé chez les sulpiciens pour faire sa théologie; il y resta deux ans. Dé-

voré par la fièvre du savoir, il suivait à dix-huit ans des leçons d'anatomie à l'Hôtel-Dieu. Ces études ne lui suffisant pas encore, il se faisait enseigner le droit public par un moine irlandais, confesseur de sa famille. La journée n'étant pas assez longue pour ses travaux, il se levait à trois heures du matin. Quelque multipliées que fussent ses occupations, il cherchait toujours à y ajouter.

Pendant un hiver d'une de ses années d'incubation, deux de ses oncles, l'un venu récemment de Sorbonne, grand théologien, l'autre appartenant aux jésuites, se trouvaient dans la maison paternelle; on disputait à table avec acharnement sur la grâce, le concile de Trente et l'infaillibilité du pape. Quand le débat s'échauffait, c'était le jeune étudiant de dix-huit ans qui était appelé en arbitrage; il se faisait répéter les textes et rendait ensuite ses décisions, de vive voix ou par écrit, aussi gravement, dit-il, qu'un synode. Le souffle du siècle traversant toutes ces discussions, il se jeta à corps perdu dans Voltaire, dans Rousseau, dans Diderot, apprenant l'*Examen impartial* de l'abbé Morellet, et ajoutant à ces lectures celle de Bayle et du *Système de la nature*. Ces connaissances un peu confuses donnaient cependant du mouvement à son esprit.

Les instances du frère qu'il chérissait le décidèrent à aller dans le monde; on lui avait donné un maître d'armes et un maître de danse : ainsi préparé, on le présenta à M. l'intendant et à M^{me} l'intendante. Il eut de bonne heure son premier duel. Rien donc ne lui manquait; mais durant cette vie mondaine, chaque soir avant de sortir il lisait à sa mère une page de son livre favori, les *Sermons* de Bourdaloue. C'est ainsi que s'éleva Montlosier. A vingt ans, il était investi de la confiance de toute sa famille, et allait de temps à autre à Paris. Il courait alors les théâtres et recherchait les célébrités; il rendait visite à Franklin, qui lui donnait envie de passer en Amérique, il causait avec Lavoisier, il assistait à l'apothéose de Voltaire le soir de la première représentation d'*Irène*.

Un moment vint où le jeune mondain voulut vivre dans ses montagnes et y mourir. C'était à la suite des premiers troubles du cœur. Le voilà avec la même opiniâtreté apprenant l'agriculture, tout entier aux soins des prairies, à la culture des terres, à l'administration d'une grande ferme. Il se marie à vingt-cinq ans, pour ne point déranger ses goûts, avec une veuve plus âgée que lui, mais propriétaire d'un domaine voisin. Alors s'écoulèrent plusieurs années dans une solitude presque complète; c'est durant ces hivers, où les neiges l'emprisonnaient, qu'il réunit tous les matériaux qui servirent plus tard à ses diverses publications. Il composa un *Essai sur l'origine des fiefs*, livre qu'il fonda dans son autre ouvrage de la *Monar-*

chie française. Sa femme étant morte après sept ans de mariage, il retrempa son énergie dans des études d'un autre genre. La nature des montagnes volcaniques d'Auvergne et les curieuses recherches de MM. de Malesherbes, Guessard et de Saussure avaient vivement frappé l'imagination de Montlosier. Encouragé par quelques amis, piqué aussi par le désir de la contradiction, il fit paraître en janvier 1789 sa *Théorie des volcans d'Auvergne*.

C'était donc bien par la curiosité un esprit du XVIII^e siècle; il en était même par ses singularités et ses manies. Il alla jusqu'à s'engouer de Mesmer; que dis-je? comme Bergasse et d'Éprémèsnil, il devint un fervent adepte du magnétisme. Pendant son exil en Angleterre, il ne résista pas au désir de donner quelques consultations, et il a écrit et imprimé que le magnétisme avait été pour lui à beaucoup d'égards une source de lumières. Enfin il manquerait une nuance à ce caractère si original et si complexe, si nous ne rappelions que, chrétien convaincu, ayant prononcé à la constituante une des plus belles paroles qu'elle ait jamais entendues, Montlosier était, par l'indépendance de sa conscience, du pays des Arnaud, de Domat et de Pascal, eh tout point le futur auteur du célèbre *Mémoire à consulter*, qui fit tant de bruit sous la restauration. Tel était le collègue de Malouet, de Lafayette, de Gauthier de Biauzat, comme lui députés d'Auvergne à l'assemblée nationale. Quand il y vint siéger, les théories constitutionnelles empruntées aux institutions anglaises venaient de subir un échec complet.

Grâce aux physiocrates, on était assez éclairé en France sur les questions d'administration; mais la science politique était à peu près nulle. Montesquieu avait dit que « les ministres de son temps ne connaissaient pas plus l'Angleterre qu'un enfant de six mois. » Depuis la mort de ce grand homme, qui donc à la cour songeait à jeter les yeux au-delà de la Manche? Qui donc, à la veille de la convocation des états-généraux, avait des idées précises sur le rôle qu'ils avaient à remplir? On n'est pas sûr que ce beau monde ait lu et compris les cahiers des bailliages. Les mémoires du temps nous l'apprennent, l'apparition de *l'Esprit des lois* en 1748 avait été un événement moins politique que littéraire. Le livre de Delolme sur *la Constitution d'Angleterre*, publié en 1774, était estimé de nos voisins avant d'être connu en France. Toutefois depuis dix ans un profond changement s'était opéré dans la bourgeoisie. On s'était mis à étudier les chapitres VI et XVII des livres IX et XIX de *l'Esprit des lois*. Mallet Du Pan en 1788 publiait dans le *Mercur* des articles qui étaient un exposé substantiel de la constitution anglaise. Résultat d'efforts longuement accumulés, cette constitution ne saisissait pas les imaginations françaises, enthousiastes, pleines d'idéal, amoureuses en politique de métaphysique et d'abstraction. Rousseau

répondait autrement aux passions indéterminées de l'époque. Pleins d'une confiance inébranlable dans la raison humaine, élevés par la philosophie de leur temps, rentiers, négocians, médecins, avocats, méprisaient toutes les règles qui n'étaient pas simples et ne juraient que par le *Contrat social*. Malouet raconte que l'assemblée électorale d'Auvergne fut assez orageuse pour lui donner un véritable regret d'y être venu. Il fut sur le point de donner sa démission quand il vit de petits bourgeois, des praticiens, sans aucune instruction sur les affaires publiques, citant Rousseau, déclamant avec véhémence contre la tyrannie et les abus, proposant chacun une constitution. Un fait a du reste beaucoup frappé ceux qui ont pu observer nos anciennes mœurs provinciales : c'est la quantité de bibliothèques particulières existant à la fin du dernier siècle. Il y avait bien peu de familles aisées qui ne possédassent pas l'*Encyclopédie*, les œuvres de Voltaire, de Jean-Jacques, de Montesquieu, de Buffon. La bourgeoisie de province était plus éclairée il y a cent ans qu'elle ne l'est aujourd'hui; il ne lui manquait que la qualité de ceux qui ne sont plus jeunes, l'expérience, dont Joubert dit qu'elle corrompt encore plus qu'elle n'instruit.

Un grand événement venait de donner un appui formidable aux théories démocratiques, nous voulons parler de la fondation de la république des États-Unis. La déclaration de 1776 avait eu un long retentissement. Les articles de Mallet Du Pan ne purent détourner le courant. La constitution anglaise dans son intégrité eut pourtant quelques autres défenseurs. Mounier, lui aussi, avant de siéger à la constituante, avait pensé que l'organisation du parlement d'Angleterre était le meilleur modèle qu'il fût possible de suivre en France. Necker, dans son livre *de la Révolution française*, déclare qu'admirateur de la constitution anglaise, tout son désir était que les états-généraux voulussent s'en approcher. Avant les élections, Malouet, prévoyant l'avenir, l'avait supplié de tout combiner dans le conseil du roi et de n'ouvrir les états qu'avec une constitution. Prières inutiles! eût-on triomphé même des irrésolutions de Necker, la cour ne se serait pas prêtée à ses projets.

La correspondance si curieuse de Marie-Thérèse avec Marie-Antoinette ne laisse sur les intrigues et les pièges de ce monde de courtisans, au début du règne, aucune illusion. Leurs fautes, depuis l'avènement de Joseph II, n'avaient fait que s'accumuler. Quoique les ministres et Necker eussent la direction ostensible des affaires, ils n'en avaient pas la direction effective. D'autres conseillers étaient regardés comme plus amis, comme plus dévoués, et offraient la solidarité de pertes communes. L'éducation superficielle qu'avait reçue notre aristocratie ne lui faisait voir dans le gouvernement britannique ni la grandeur de la chambre des lords, ni ce beau rôle

qu'avaient joué les barons anglais stipulant les droits des communes conjointement avec les leurs. Ayant toujours au contraire combattu les droits du tiers-état quand il les avait réclamés, ne voyant dans le roi que le successeur de Louis XIV, la noblesse française n'était frappée que des limites imposées à l'exercice de l'autorité royale en Angleterre. Louis XVI à ses yeux avait plus de puissance que George III; on ne devait pas l'affaiblir. Au surplus la cour regardait comme un axiome l'impossibilité d'une constitution libre dans un état grand comme la France. La situation insulaire des Anglais était citée sans cesse comme étant le seul préservatif contre les efforts des autres monarchies, jalouses des avantages attachés à la liberté et en même temps effrayées de ses exemples. Les états-généraux s'ouvrirent donc sans un programme politique.

Qui ne sait par cœur l'histoire de ces mois de mai et de juin 1789? Rien qu'à relire dans les mémoires les plus hostiles le récit de cette lutte entre les privilégiés et les communes, on est convaincu que c'est la dernière et que la victoire sera définitive. Qui ne connaît les mots de Sieyès, les apostrophes de Mirabeau? Qui n'a prêté dans son cœur, avec le malheureux Bailly, l'immortel serment du Jeu de paume? On sent comme un souffle qui soulève les feuillets du livre quand on l'ouvre à ces dates glorieuses. Tous les députés du tiers, graves, recueillis, jeunes la plupart, furent, jusqu'après la séance royale du 23 juin, unanimes dans leurs résolutions; mais un esprit judicieux pouvait dès ce jour-là prévoir que la cause de la monarchie constitutionnelle était menacée; le 14 juillet elle fut en péril, le 6 octobre elle fut perdue. Quelques députés étaient dès lors d'avis de se borner à poser les bases indiquées par les cahiers et de remettre la constitution à des jours moins orageux. La majorité ne pensa pas ainsi, et, jugeant avec raison qu'un projet pareil ne pouvait être préparé que par un très petit nombre de personnes, elle nomma un comité de huit membres, composé de Lally-Tollendal, Clermont-Tonnerre, Mounier, Talleyrand, Sieyès, Bergasse, Le Chapelier et l'archevêque de Bordeaux, de Cicé; sauf quatre ou cinq noms tels que Mirabeau, Thouret, Dupont, Barnave, Malouet, il n'y eut jamais d'hommes plus éclairés. Les opinions qui dominaient dans le comité étaient celles des monarchiens. Qui ne s'est demandé pourquoi elles ne purent triompher dans l'assemblée? Le comte de Montlosier nous aidera dans cet examen.

II.

Les cahiers servirent de base au travail du comité. Presque unanimes pour s'expliquer sur certains principes, ils avaient été ou divergens ou muets sur la plupart des questions politiques. M. de

Clermont-Tonnerre en fit le dépouillement et le soumit à l'assemblée nationale; tous les problèmes à débattre furent par lui posés. Jamais constitution ne fut plus discutée, par pièces et par morceaux, que celle de 1791. Chaque jour amenait des motions, des interruptions, des incidens; ajoutez-y le goût des généralités, défaut naturel à notre race, et vous vous expliquerez les lenteurs de l'élaboration. Il fallait pourtant aborder les questions délicates; c'est alors qu'on put s'apercevoir de quel pas hardi avait marché la révolution depuis trois mois. Necker, qui revenait de son court exil de juillet, raconte que sur sa route il fut frappé des changemens que peu de jours avaient opérés dans les esprits et des rapides progrès de l'exaltation. La majorité du comité de constitution ne songeait plus aux institutions anglaises; la démocratie était entrée dans la place de manière à ne pouvoir plus en être chassée.

Plusieurs systèmes furent débattus par les commissaires. Tous se ressemblaient sur un point, c'est qu'il ne s'agissait plus de représenter spécialement les deux premiers ordres, de créer pour les privilégiés une sorte de chambre des seigneurs, dont on ferait partie par droit de naissance ou en vertu de son titre. La majorité du comité, quelles que fussent les divergences dans les détails, ne s'inspirait que de ce principe, la division du pouvoir législatif, afin de mieux assurer la maturité des délibérations, afin de ne pas créer des conflits entre le pouvoir royal et une assemblée unique, puissante, nombreuse, par cela même passionnée. Tous ceux aussi qui étaient partisans des deux chambres reconnaissaient la nécessité de l'élection pour la première comme pour la seconde chambre. Le Chapelier représentait dans ce comité le groupe des constitutionnels. Dans les premières semaines de la révolution, ils eussent voté la dualité du corps législatif. Lafayette, qui avait vu les États-Unis, dans une première ferveur de démocratie, commettre l'erreur de l'unité de chambre, l'avouer ensuite et la réparer, resta fidèle (ses mémoires en font foi) au principe de la division de la représentation nationale. Des motifs spécieux et tirés des circonstances devaient, au moment du vote, déterminer la majeure partie des constitutionnels à regarder comme vraie la théorie de Rabaut Saint-Étienne : *la nation est une, en conséquence sa représentation doit être une*. On sait le teneur du projet de constitution : le gouvernement était monarchique, il se composait des représentans, d'un sénat et du roi, la chambre des représentans était élue par les citoyens, il n'y avait plus de séparation des ordres, le sénat se composait de Français de toutes les classes, l'âge de trente-cinq ans et une propriété d'une valeur déterminée donnaient l'éligibilité à cette magistrature, dont les membres étaient nommés à vie. La première nomination devait être faite par les assemblées provinciales ou par les députés, avec la

simple ratification du roi; dans la suite, le roi choisirait parmi les candidats que lui présenteraient les députés ou les provinces. Il pouvait proroger et même dissoudre le corps législatif; mais dans ce dernier cas il devait faire procéder à de nouvelles élections sans délai. Enfin le roi n'exerçait le pouvoir législatif que par l'acceptation ou le refus de ratifier les lois. Telles étaient les dispositions principales du projet. Qui eût espéré le 5 mai 1789 qu'une pareille constitution serait présentée? et qui eût pensé aussi que quelques mois après elle serait repoussée et impossible?

Ce fut le 2 août 1789 que s'ouvrirent les débats. La question de savoir s'il y aurait une déclaration de droits et si on la décréterait d'abord se présenta. Après trois jours de lutte, la parole de Barnave entraîna les irrésolus, et il fut décidé que la déclaration serait votée avant l'acte constitutionnel. Les dispositions du côté droit étaient profondément hostiles à toute réforme politique. La noblesse de province était encore plus intraitable que les grands seigneurs. Tandis que les Noailles, les Crillon, les Montmorency, les Laroche-foucauld, les d'Aiguillon, se sentaient gagnés par l'ivresse généreuse du sacrifice et l'amour de la patrie, la grande masse des nouveaux anoblis, de ceux qui n'avaient pas eu d'aïeux tués ou blessés sur nos champs de bataille historiques, n'entendaient pas qu'il y eût de conciliation. Ils commençaient à ne plus écouter, riaient, parlaient haut. Comme ils ne tendaient qu'à jeter la défaveur sur les opérations de l'assemblée, ils sortaient de la salle, lorsque le président posait la question, invitant les députés de leur parti à les suivre, ou, s'ils demeuraient, leur criant de ne point déléberer.

Tous les membres du côté gauche, même Robespierre, votèrent par acclamation, le 28 août, que le gouvernement français était monarchique. Quand on voulut préciser la nature de cette monarchie, un mot d'un député presque inconnu, Wimpfen, eut en ce temps-là un immense succès. « Le gouvernement de la France, s'écria-t-il, est une démocratie royale, » mot qui en disait plus long que des discours et qui caractérisait avec sincérité les sentimens confus et les idées contradictoires qui agitaient alors le tiers. En même temps qu'elle voulait un roi, l'assemblée était bien résolue à ne le faire régner que sur une seule classe de citoyens. La haine inextinguible que le paysan surtout portait à l'ancien régime montait de jour en jour dans l'âme de la bourgeoisie; elle s'aiguissait aux frottemens incessans de la vanité. Le spectacle quotidien de l'attitude de la noblesse, le langage de ses journaux, poussaient le tiers à étendre la révolution au-delà du but qu'il s'était proposé.

Trois questions, tenant les unes aux autres et cependant distinctes

entre elles, se mêlèrent dans la discussion : le *veto* royal, la permanence du corps législatif et sa division. Les grandes luttes oratoires entre les partisans du *veto* absolu et ceux du *veto* suspensif, entre Mirabeau, Malouet et Thouret d'une part, Barnave et Péthion de l'autre, sont célèbres. Le droit de *veto* parut à tous les publicistes la question importante pour la couronne. Était-il plus facile d'exercer un *veto* suspensif que d'exercer un *veto* absolu? Mounier ne le pensait pas; il trouvait que le danger était le même. Lorsqu'une assemblée qui proposait une loi attacherait un grand prix à ses résolutions et qu'elle serait secondée par l'opinion publique, le *veto* suspensif ne produirait-il pas autant d'inconvéniens que le *veto* absolu? Il ne blesserait pas moins l'amour-propre du corps législatif, et Mounier ajoutait ces paroles profondes : « quand on connaît le peuple, on connaît combien ses volontés sont impétueuses, et que le moment présent ou très prochain est le seul qui frappe ses regards. Ce qu'il peut attendre six mois, il peut l'attendre toujours. »

C'était sur le terrain des deux chambres que les passions avaient pris rendez-vous. L'abbé Maury et le côté droit ne cessaient de répéter : « Si nous établissions deux chambres, la constitution pourrait se maintenir. » L'irritation s'accroissait par cette résistance opiniâtre des deux premiers ordres. De plus en plus la cour poussait le roi à commettre la faute grave de quitter le rôle du chef de la nation pour se montrer le défenseur de l'aristocratie. La création d'une chambre haute et surtout la prévision des élémens dont elle se composerait excitaient dès lors au plus haut degré les préventions des députés du tiers. Ces préventions, la noblesse aurait pu seule les faire cesser en déclarant par la bouche de ses orateurs qu'elle ne voulait pas revenir à un passé pour toujours détruit. Elle ne le fit pas, et, de même que la cour avait rejeté la constitution anglaise, la noblesse repoussa la chambre des pairs. C'est ainsi que le comité de constitution vit le 9 septembre 1789 rejeter à une majorité écrasante son système de la division en deux chambres avec l'élection à la base. On peut lire dans les *Mémoires* de Ferrières les détails de cette orageuse séance. Mounier et ses amis passèrent de banc en banc pour relever les défaillances, mais ils ne purent triompher des méfiances des uns et des injures des autres. « Aucun de nous, a écrit Rabaut Saint-Étienne, ne voyait précisément ce que serait cette chambre haute et ce qu'il serait. » Le 11 septembre, le projet du comité recevait un nouvel échec; 673 voix contre 325 n'accordèrent que le *veto* suspensif. Mounier, Lally, Bergasse et Clermont-Tonnerre donnèrent leur démission de membres du comité de constitution.

Quand Montlosier prit place à l'assemblée à la fin de ce même

mois, il y avait donc un grand déplacement dans toutes les espérances. Simple spectateur, il avait quitté Versailles le 14 juillet, et, en y retournant comme député, il ne reconnaissait plus les personnages. Ce fut bien autre chose après les journées des 5 et 6 octobre. Dès le lendemain, 100 membres du côté droit s'étaient réunis pour aviser sur la situation. Mounier et Lally étaient d'avis de quitter immédiatement l'assemblée; Malouet au contraire combattit la retraite. Montlosier, nouveau-venu, adopta la première opinion en y mettant la réserve que cette résolution aurait assez de voix pour entraîner la dissolution de l'assemblée. Mounier et Lally persistèrent dans leur avis sans admettre de réserves; le lendemain, ils partirent après avoir donné leur démission.

Cet exemple n'ayant pas trouvé d'imitateurs, Montlosier se mêla activement aux travaux législatifs. Les relations qu'il contracta d'abord furent loin de le rendre favorable aux monarchiens. Il vivait familièrement avec le vicomte de Mirabeau, le baron de Menou et Cazalès, et il nous a fait connaître ces trois personnages par des côtés nouveaux. Le vicomte de Mirabeau, *Mirabeau-Tonneau*, comme on l'appelait, avait de l'esprit, du courage, mais aucune instruction et encore moins de bon sens. Dans les premiers temps de leur amitié, il emmenait fréquemment Montlosier dîner avec lui au Palais-Royal. Ce fut bientôt un prétexte à attroupemens autour du restaurant; il fallut en changer. Quelques amis s'étant joints à eux, ils avaient fondé des dîners réguliers sous le titre de *Salon français*; le lieu de réunion était dans le voisinage d'un marché. Un jour tout le marché se met en rumeur et vient assaillir la maison; le vicomte de Mirabeau était au comble de la joie, il faisait déjà des préparatifs d'attaque et de défense, il avait mis ses amis en rang, et on lui obéissait machinalement. « La même chose nous était arrivée, ajoute Montlosier, à une précédente assemblée que nous avons eue aux Capucins. Comme il était question des intérêts du clergé, nous avions principalement de vieux abbés et de vieux évêques. Le peuple étant entré dans le jardin et nous ayant lancé des pierres à travers les vitres, nous nous levâmes de surprise. Le vicomte de Mirabeau aussitôt de suivre la ligne en criant : Alignement, alignement, messieurs ! Voilà le cardinal de La Rochefoucauld et les autres évêques de s'aligner en effet. Je me retenais, mais je ne pouvais m'empêcher d'éclater de rire. Notre lapidation aux Capucins eut peu de suite; celle qui nous menaçait près du marché pouvait en avoir davantage. Tandis que le vicomte de Mirabeau faisait ses dispositions tacticiennes, je trouvais plus sûr d'envoyer chercher M. Bailly; notre retraite me paraissait difficile. M. Bailly vint aussitôt; il nous conseilla par prudence d'abandonner nos réunions. »

Le baron de Menou était célèbre par son esprit d'à-propos; c'est lui qui, lors de l'incident occasionné par l'arrestation à Moret des tantes du roi partant pour l'émigration, monta à la tribune et dit : « En vérité, messieurs, l'Europe sera bien étonnée d'apprendre que l'assemblée nationale s'est occupée pendant quatre heures du départ de deux dames qui aiment mieux entendre la messe à Rome qu'à Paris. » L'assemblée s'était mise à rire et avait passé à l'ordre du jour. Quant à Cazalès, personne ne l'a mieux connu dans ses replis les plus cachés que le comte de Montlosier. C'est lui qui a mis en pleine lumière tout un côté de la vie publique du grand orateur royaliste. Quand la foule le suivait dans les places et dans les rues, Cazalès, s'arrêtant devant les groupes, se laissait entourer et causait familièrement sur les affaires du temps; la foule l'écoutait alors avec une grande attention, quelquefois on l'interrogeait, il répondait aussi sérieusement que s'il eût été avec des hommes d'état. Ensuite il les quittait en les saluant jusqu'à terre. Un jour, aux Tuileries, on s'avisa de l'insulter. « Prenez garde, leur dit-il, quand je ne serai plus député, vous ferez de moi ce que vous voudrez, je serai alors, comme tel d'entre vous, un pauvre b...; mais aujourd'hui, comme député, je suis l'homme de la nation. Je lui dois la protection de mes conseils, elle me doit celle de sa force. Citoyens, vous aimez la liberté, l'assemblée qui est là en donne des leçons; moi j'en suis un exemple. La preuve que je suis un homme libre, c'est que je ne pense pas comme vous et que j'ose vous le dire. » En prononçant ces paroles, Cazalès relevait de temps en temps sa culotte, qui tombait sur ses genoux. Au-dessus de sa large poitrine toute débraillée, sa figure s'animait, ses yeux étincelaient, toute sa personne était imposante. Ce tableau, que nous empruntons à la plume de Montlosier, ne manque certainement pas de grandeur et de relief.

Ni le baron de Menou, ni le vicomte de Mirabeau, ni même Cazalès, bien qu'il l'eût tutoyé dès le premier moment, ne furent cependant ses amis intimes. Celui qu'il aima le plus dans l'assemblée, celui qu'il aima le plus dans l'exil, celui dont il a écrit en apprenant sa mort : « J'ai perdu la moitié de ma vie, » c'est Malouet. Montlosier avait eu contre son compatriote des préventions défavorables. Malouet, — et c'est son honneur, — avait soutenu avec entraînement le doublement du tiers et le vote par tête; il avait avec enthousiasme donné son adhésion au serment du Jeu de paume. Montlosier partageait alors toutes les passions de la noblesse, et il avait gardé rancune à Malouet. Il lui trouvait en outre peu de talent à la tribune. Peu à peu cependant il avait mieux vu les choses et jugé plus équitablement les personnes. « J'avais pu, écrit-il, m'apercevoir dans quelques circonstances que derrière la modération

de ton, derrière le calme apparent de Malouet, il y avait un grand fonds de chaleur et d'énergie. » Les antipathies disparaissaient donc lorsqu'un événement qui fait apprécier le caractère de Montlosier lia ces deux hommes pour jamais. Dans les premiers mois de 1790, les députés de la province d'Auvergne étaient réunis pour fixer la limite des nouveaux départemens. Une contestation s'éleva entre un député du côté gauche, M. Huguet, et Montlosier. Le témoignage de Malouet fut invoqué. « Votre Malouet, dit M. Huguet, n'est qu'un intrigant. » Montlosier relève le mot. De là provocation, menace et duel. Le combat fut long et opiniâtre; à la fin, Montlosier porta à son adversaire un coup d'épée au bas-ventre, qui le perça de part en part. Il tomba sur le coup. La blessure ne fut pas mortelle.

Malouet n'oublia pas cet acte de courage; mais il n'était pas homme à donner son amitié sans essayer d'y ajouter le plus grand charme, la communauté des idées. Le terrain était depuis quelque temps préparé. Montlosier ne fréquentait pas la cour; il déclare même dans ses mémoires que, pendant tout le temps de l'assemblée constituante, il n'a vu ni la famille royale, ni aucun des ministres. Dès le début, le côté droit lui fit pitié; son esprit vigoureux lui avait montré bien vite l'impuissance de la digue et l'impétuosité du flot. Il constate quelque part l'ivresse qui s'était emparée de tous ceux qui avaient pris une part active à la révolution; il remarque que toute la jeunesse sortie des écoles, ardente, ambitieuse, sentait qu'elle avait devant elle toutes les places, toutes les fortunes, toute la puissance désormais attachée au mérite et à la constitution d'un grand état. Dans son dernier séjour en Auvergne, il avait déjà pu constater que la population des campagnes, dès le mois de juillet, ne payait plus ni dîmes ni censives, et ne craignait rien tant que le retour des anciens seigneurs. Avec la perspective de la vente des biens du clergé, les capitalistes et les créanciers de l'état avaient reçu des garanties de leurs créances et voulaient les conserver. La bourgeoisie de son côté était heureuse d'avoir à sa disposition les grades dans la garde nationale et de se voir délivrée surtout de la prééminence de la noblesse. Montlosier était frappé de tous ces faits, de ce spectacle d'une société nouvelle n'ayant plus qu'une seule préoccupation, celle de perdre les biens qu'elle venait d'acquérir. Il faut le reconnaître, répondait-il un jour à d'Épremesnil, qui pensait que tout cela finirait par un bon arrêt du parlement, « le grand obstacle au retour de ce qui était jadis n'est pas dans les opinions, il est dans les intérêts. » Un exemple lui avait complètement dessillé les yeux : à l'une des séances du soir, le 18 juin 1790, à la suite de la motion de Lameth, relative à la suppression du monument de la place des Victoires, un député du midi, Lambel, avait

demandé l'abolition de la noblesse héréditaire. Cette proposition, appuyée par La Fayette, Matthieu de Montmorency et Saint-Fargeau, allait être mise aux voix. Le côté droit était surpris : il avait dans ses rangs un certain nombre de membres du tiers qui, dans toutes les questions touchant à la religion, au clergé et à la monarchie, avaient l'habitude de voter avec lui. Dès qu'il fut question de la suppression des titres, ils s'enfuirent vers le côté gauche. Montlosier en retenait un, qu'il connaissait plus particulièrement, par le pan de l'habit. Le morceau faillit lui demeurer dans la main. « Je ne suis pas pour la noblesse, » lui cria-t-il, — et le décret fut voté. C'est un de ceux qui ont causé le plus de joie en France et le plus affermi la révolution. Cette observation est précisément de Montlosier, qui voulait retenir son collègue du tiers-état obéissant à l'instinct de toute sa race. Montlosier n'aima jamais la démocratie. Devenu partisan des deux chambres, grâce à l'influence insinuante de Malouet, il se séparait de lui en maintenant la division des ordres. Partisan de la constitution anglaise, s'il eût voté le 9 septembre pour la dualité du corps législatif, il se fût réservé de discuter la composition de la seconde chambre et ses attributions.

Ce n'est pas à la tribune qu'il put d'ailleurs exposer ses convictions. Bien qu'il y ait paru plusieurs fois, on ne peut le citer comme orateur ; vainement l'abbé Maury lui avait indiqué sa méthode pour le devenir. Montlosier ne voulut pas cultiver ses dons naturels. « Si j'avais vu, répondait-il, dans l'ordre nouveau quelque chose d'établi, si, comme en Angleterre, j'avais trouvé devant moi une forme d'assemblée délibérante, liée à un système régulier d'institutions, j'aurais eu une perspective de service, un avenir d'utilité auquel j'aurais pu m'attacher ; mais pour moi seulement, pour une petite réputation de quelques jours, pour de petits succès de salon, jamais je n'aurais pu, comme Maury ou comme Cazalès, m'imposer une telle tâche. » Un jour cependant il trouva sa voie. L'assemblée avait commis la faute de se mêler des affaires de la conscience et de décréter une constitution civile du clergé. Elle avait enjoint aux ecclésiastiques en exercice de prêter publiquement le serment à cette loi. Les membres du clergé qui étaient députés n'en étaient pas exempts. Une séance fut désignée pour l'accomplissement de cette mesure ; on fut obligé d'y renoncer. Les premiers appelés, l'évêque d'Agen, un curé de son diocèse, l'abbé Fournès, un autre du diocèse de Cambrai, prononcèrent de telles paroles pour motiver leur refus, que l'assemblée crut devoir charger le comité ecclésiastique de présenter dans le plus bref délai un projet d'instruction à l'effet de prévenir des alarmes et des troubles inévitables. Les journaux rapportent que Montlosier demanda avec dérision qu'on adjoignît à

ce comité deux protestans, Rabaut Saint-Étienne et Barnave, et, comme on lui prêtait attention, il ajouta : « Je ne crois pas, quoi qu'on puisse faire, qu'on parvienne à forcer les évêques à quitter leurs sièges. Si on les chasse de leur palais, ils se retireront dans la cabane du pauvre qu'ils ont nourri; si on leur ôte leur croix d'or, ils prendront une croix de bois. C'est une croix de bois qui a sauvé le monde. »

Pendant quelques minutes, la tumultueuse assemblée garda le silence. Ces éloquentes paroles, la postérité les a consacrées; elles mériteront d'être rappelées tant que vivra le nom de Montlosier. Elles sont gravées sur la pierre de son tombeau. L'auteur du *Mémoire à consulter* repose sous les vieux cyprès de Randanne, dans cette terre des volcans qu'il avait fertilisée.

III.

Cependant l'assemblée continuait, sans beaucoup de méthode, d'ajouter au premier chapitre constitutionnel des chapitres nouveaux. Se défiant de plus en plus des intentions de la cour, elle glissait sur la pente qui devait bientôt l'amener à concentrer entre ses mains tous les pouvoirs. Les agens du gouvernement, qui répondaient de tout, ne pouvaient plus agir sur rien. Le ministère avait à peine un huissier à sa nomination. Montlosier voulut éclairer le côté droit. Prévoyant le départ de Louis XVI, il fit paraître vers le milieu de 1790, sous le titre un peu prétentieux d'*Essai sur l'art de constituer les peuples*, un examen des opérations constitutionnelles de l'assemblée. L'ouvrage avait été composé avec la coopération de Bergasse; c'était un vrai plan de constitution : une seconde édition fut publiée en 1791. Montlosier critiquait vivement la marche de l'assemblée. Son point de départ est le respect de toutes les inégalités, soit de naissance, soit de titres ou d'honneur. On devait, d'après lui, enter sur ce vieux rameau les futures institutions libérales. Défenseur de la noblesse, il la plaçait dans la chambre haute et reprenait quelques-unes des vieilles idées de Mounier. Expliquant ensuite les origines de la révolution française, il constatait l'influence de la république américaine sur le développement des sentimens d'égalité et de liberté; il faisait remarquer (et M. de Tocqueville lui a emprunté cette observation) que par les assemblées des notables, par l'institution des assemblées provinciales, toutes les habitudes avaient été dérangées. Les essais de réforme, incomplets, toujours interrompus, avaient depuis l'avènement de Louis XVI irrité la fièvre publique. La nation n'était plus d'aplomb dans aucune de ses parties; un

dernier coup avait donc pu la mettre en branle. Toutes les voix demandaient la restitution du droit qu'ont les hommes vivant en société de n'obéir qu'aux lois qu'ils auraient faites, et de ne payer que les subsides qu'ils auraient consentis. Montlosier reconnaissait donc la nécessité de la révolution. Après en avoir énuméré les bienfaits, il accepte l'égalité proportionnelle des impôts et des charges, l'admission de tous les citoyens aux emplois et aux dignités, la périodicité et la continuité des assemblées délibérantes, la suppression des prisons d'état, des lettres de cachet et de toutes les anciennes traces du régime absolu. Il voit le despotisme renaître derrière l'anarchie et les excès populaires; il croit que, dans l'intérêt de la liberté, il faut maintenir comme autant de barrières les privilèges des provinces, les prérogatives de la noblesse, l'autorité des parlemens. « L'inconséquence et la frivolité de la nation, dit-il, ne sont pas, comme on le croit, une chose qui lui soit naturelle, qui dépende de son climat ou de quelque autre cause particulière et permanente; elle provient de l'inconséquence même, de la versatilité de tout ce qui existait, versatilité accompagnée de je ne sais quelle dignité qui faisait qu'on se portait à trouver les choses merveilleuses, parce qu'on n'osait les croire absurdes. Je ne sais quel honneur s'était substitué à la vertu, le bon goût avait usurpé l'empire des mœurs, le bon ton celui de la société, un talent tenait lieu de toutes les qualités; l'ennui était devenu le premier des maux, le pédantisme le premier des vices. Donnez une bonne constitution à ce peuple, il deviendra fort. Mettez de l'ordre dans son gouvernement, et vous en mettez dans ses idées. Le peuple français, dit-on, est peu sage, donc il ne lui faut pas de liberté, — et moi, je réponds : Donc il lui faut de la liberté pour qu'il devienne sage. »

C'est ainsi que s'exprimait Montlosier en pleine révolution, — aristocrate et libéral, vrai baron de la grande charte, critiquant les principes qui avaient servi de fondement à la *Déclaration des droits de l'homme*, mêlant à tout cela ses idées sur l'origine de la noblesse et des possessions féodales, parlant avec respect de l'institution de la religion, mais excluant le clergé de tout rôle politique, insistant sur la division des pouvoirs, et en même temps sur la création d'une chambre haute où siègerait une pairie héréditaire, — écrivant de plus de force que d'élégance, de plus d'originalité que d'élévation, entraînant dans son cours rapide et tourmenté du sable et des cailloux. Necker, à qui il donna son livre, s'y reconnut, et Burke le félicita; mais Necker et Burke ne connaissaient que la société distinguée de Paris. Montlosier avait trop vécu en agriculteur dans les montagnes d'Auvergne, il n'avait pas été assez hobereau pour juger des haines farouches; il ne sentait pas encore que l'ex-

plosion soudaine à laquelle il assistait n'était que le complément d'une œuvre de dix siècles, et que la base même du mouvement était l'égalité des conditions.

Cet essai constitutionnel provoqua une vive colère dans la droite. Le principal sujet d'irritation était la question des deux chambres. Le parti aristocratique flétrissait ce système, parce qu'il lui reprochait d'avoir causé la défection de la minorité de la noblesse et de donner à une partie de l'aristocratie, au détriment de l'autre, l'espérance de la pairie. Une occasion du reste allait s'offrir pour juger du peu de progrès des idées libérales.

Les feuillans, autrement dit les constitutionnels, étaient appelés à tenter le dernier effort pour le maintien de la royauté. Après la mort de Mirabeau, à la suite d'une visite que M. de Montmorin avait faite de la part du roi à Alexandre de Lameth, il avait été convenu qu'il y aurait une révision de la constitution. Dans cette révision, qui devait être principalement confiée à Thouret, à Duport, à Beaumetz et à Barnave, le roi aurait repris une partie de son autorité et de ses pouvoirs. L'ordre public devait être établi sur de nouvelles bases. — Le parti constitutionnel s'était séparé du club des jacobins, qu'il avait fondé. A propos du projet de loi sur l'organisation du corps législatif, Duport commença la lutte. Il n'est point permis d'oublier ces mémorables paroles : « tout s'est fait jusqu'à ces derniers momens comme il devait se passer, et je ne voudrais retrancher de notre révolution que d'inutiles cruautés qui la défigurent; mais il n'est personne parmi nous qui, dans sa conscience, n'ait pensé que la pente des esprits, si utile à l'établissement de la liberté, ne devait être favorisée que jusqu'au moment où elle-même cesserait de favoriser les véritables idées de liberté et d'un gouvernement sage. Ce moment est-il venu? Je le pense. » — Et Duport, doutant que ses concitoyens eussent des notions justes sur la liberté, la définissait ainsi : « la liberté est la limite des droits de chacun, limite posée par la justice, exprimée par la loi, défendue par la force publique. » Déjà dans l'assemblée et surtout hors de l'assemblée, tout un parti commençait à penser que la révolution devait avoir pour dénouement la république. Duport y faisait allusion quand il disait dans ce même discours : « D'autres font répandre que les principes d'égalité et de liberté seraient plus religieusement observés sous une autre forme de gouvernement. En vain dira-t-on que leur projet est ridicule. Est-ce parce que les choses sont déraisonnables qu'elles sont impossibles? »

Les constitutionnels, prenant alors pour base l'égalité et l'unité de la représentation nationale, crurent qu'ils pourraient fonder en 1791 ce qu'ils appelaient la royauté démocratique. La fuite de

Varennés vint rendre leur œuvre impraticable. Le côté droit persévérait plus que jamais dans son opiniâtre résistance. Nous en voyons la preuve dans deux publications de Montlosier à cette date. La première était intitulée *Nécessité d'une contre-révolution*. Montlosier ne voulait-il pas qu'on revînt aux vœux exprimés par les cahiers de bailliages? Duport dénonça cette brochure à la tribune. Dénonciation inutile! que pouvaient produire des propositions pareilles? Bien que, peu de jours après, Montlosier eût fait imprimer *les Moyens de contre-révolution*, ses moyens n'étaient pas plus réalisables, et lui-même reconnut que sa dernière brochure eut peu de succès. Essayer, comme il le proposait, de reconstituer la force publique, la mettre à la disposition du roi, faire une ligue de tous les propriétaires, c'était, dans l'état où se trouvait la France, autant de rêves puérils. Les plans si nombreux que l'on proposait alors ne valaient pas ceux de Mirabeau, et Mirabeau n'était ni debout, ni au pouvoir, pour les faire exécuter.

Réviser la constitution, tel était le cri poussé par les politiques. Le comité de révision, en majeure partie composé des constitutionnels, s'était réuni au comité de constitution, dans lequel étaient entrés, à la place des démissionnaires, Thouret, Target, Rabaut Saint-Étienne et Desmeunier; Malouet et Clermont-Tonnerre entretenaient les espérances. « Osez, osez, leur disaient-ils, sachez confesser vos erreurs et les réparer. Vous voulez effacer quelques taches, il s'agit de corriger des difformités. » C'était surtout avec Barnave que Malouet aimait à s'entretenir. Le jeune député du Dauphiné avait beaucoup vieilli depuis quelques mois. Son désir, comme celui qu'avait exprimé Lafayette en février 1791, était de finir vite et bien la révolution.

Le départ du roi pouvait-il le permettre? On n'ose croire aux folles espérances que ce départ fit naître dans le côté droit. Un de ses organes, le *Journal de la Cour et de la Ville*, imprima le matin même cette note : « Ceux qui voudront être compris dans l'amnistie du prince de Condé peuvent se faire inscrire à notre bureau d'ici au mois d'août. Nous n'en excepterons que cent cinquante personnes dont nous donnerons incessamment le nom et le signalement. » Tandis que la nouvelle de l'arrestation de Louis XVI et de sa famille rejetait la noblesse dans son obstination, elle unissait plus complètement les constitutionnels et ce qui restait de l'ancien groupe monarchien. La haine que leur portait la famille royale était pourtant faite pour les décourager. Rentrant un soir chez lui, en juillet 91, Montlosier trouva un personnage considérable qui avait vu dans la matinée M^{me} Élisabeth et M^{me} Campan. Il lui rapporta le propos suivant de M^{me} Élisabeth : « M. de Lafayette voudrait actuellement nous

sauver; avant tout, nous voulons nous sauver de M. de Lafayette. » Montlosier était mécontent de cette attitude; il était surtout affligé d'apprendre que le roi mettait toute sa confiance dans les forces étrangères. Il eût préféré que Louis XVI, malgré ses répugnances, fût entré, de concert avec le parti constitutionnel, dans un plan vigoureux de défense. Malouet et Mallet Du Pan étaient du même avis. « Il me restait, dit Montlosier, quelques inquiétudes du côté de la reine, dont les dispositions m'étaient moins connues et qu'on disait extrêmement animée. J'étais dans de bons rapports avec M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, que la reine aimait et voyait souvent. Je le priai de me dire quels étaient ses sentiments. Il me répondit que, selon ce qu'il avait pu découvrir, la reine avait eu, ainsi que le roi, pendant quelque temps des espérances à l'égard du régime constitutionnel, mais qu'au moment présent elle n'en avait plus, qu'elle était décidée à suivre en tous points les errements qui seraient tracés par le roi, mais que pour son goût particulier elle avait horreur de toute assemblée délibérante. » Le sort de la révision ne pouvait être dès lors douteux.

Il n'y a pas du reste de document plus intéressant et rendant avec plus de sincérité les impressions des derniers royalistes libéraux que la lettre adressée le 26 août 1791 à M. de Bouillé par M. de Gourvernet, fort attaché au parti constitutionnel. « Notre malheureuse étoile, écrivait-il, fait qu'au moment où les démocrates eux-mêmes sentaient une partie de leurs torts, ce sont les aristocrates qui, en leur refusant leur appui, s'opposent à la réparation. » En effet, la veille même des débats, d'Éprémèsnil montait à la tribune, protestant, au nom du côté droit, contre tous les décrets et annonçant la ferme résolution de ne plus prendre part à aucune espèce de discussion : la révision fut alors rapide. Au moment où il signalait le vice principal de la constitution de 1791, qui avait placé la souveraineté du peuple en face du droit héréditaire de la couronne, Malouet fut interrompu par les murmures. Aucune discussion ne s'éleva ni sur l'unité du corps législatif, ni sur ses rapports avec le pouvoir exécutif. Les quelques modifications proposées ayant été repoussées, Thouret crut devoir déclarer, au nom des deux comités, que les changemens apportés par les dernières décisions de l'assemblée ôtaient au pouvoir exécutif la force qui lui était indispensable. Quand il fut décrété ensuite que l'acte constitutionnel serait présenté à l'acceptation royale, Montlosier, jugeant que tout discours serait inutile, se leva à son tour et demanda acte de son silence.

Le parti des constitutionnels avait échoué comme celui des monarchiens. Lafayette a prononcé sur ses amis ce jugement éclairé : « ils ne regardaient, dit-il, tout ce qui n'était pas la déclaration de

droits que comme des combinaisons secondaires, et n'avaient aucune objection à ce que la force des choses détruisit la royauté, si elle était incompatible avec les institutions démocratiques. Ils aimaient mieux la démocratie sans royauté que la royauté sans démocratie. » Des trois lignes de défense établies sous la constituante, l'une par les impartiaux, l'autre par Mirabeau, la dernière par les constitutionnels, cette troisième fut la plus facilement emportée. Nous ne parlerons pas des derniers et inutiles efforts que motiva la question des *conventions*, c'est-à-dire de ces assemblées spéciales chargées de modifier les constitutions. Montlosier raconte que Robespierre se mit à rire quand il fut interdit aux deux prochaines législatures de proposer aucune réforme à la constitution. L'assemblée n'avait plus confiance en elle-même quand elle se retira.

La résolution que prirent ses membres de ne point se soumettre à une réélection a été très blâmée. Du côté droit, ce furent non pas seulement les violens, mais les plus modérés qui avaient manifesté le même éloignement. Cazalès seul marqua du penchant pour le droit de réélection. Il se croyait sûr d'être nommé à Paris. Cette espérance toucha peu la droite, elle fut presque unanime pour faire refuser la parole à son orateur; mais Cazalès l'obtint et appuya son opinion sur le principe de la souveraineté du peuple : seul il était dans la vérité. Montlosier était à côté de la question quand il répondit : « M. de Cazalès a plaidé la cause des grands talents, je vais plaider celle de la liberté. Le despotisme est mort; il y a un parti dans l'assemblée qui voudrait recueillir sa succession. » A gauche, Duport, Le Chapelier et Lameth soutinrent l'opinion du comité de constitution, qui voulait toujours la réélection. La lassitude l'emporta. « Vous avez raison, disait Beaumetz à Montlosier, nous sommes las du public; le public est encore plus las de nous; si nous ne savons pas nous chasser nous-mêmes, nous serons chassés. »

N'étant plus député, Montlosier était déterminé à émigrer. Quand le trésorier de l'assemblée vint le trouver pour lui remettre ses frais de poste jusqu'à Clermont, il lui parut plus franc de dire qu'il partait pour Coblenz. « Cela ne me fait rien, » lui répondit l'employé, qui compta alors dans son livre les postes de Paris à Coblenz et en paya le montant. Après avoir assisté avec l'abbé Maury à une séance de l'assemblée législative, Montlosier partit avec un de ses compatriotes, officier au Royal-Gravate, M. de La Villate. Il fut bien vite éclairé sur les intentions des émigrés. L'abbé Maury se trouvait à Bruxelles en même temps que lui; on annonça une assemblée générale de royalistes. L'abbé Maury y prend la parole et fait un sermon politique sur la nécessité de se rallier à l'ancienne constitution du royaume. Il entre dans les détails de la beauté des trois

ordres, de la perfection des parlemens; il insiste particulièrement sur la futilité et l'inconvenance du système des deux chambres. Il ajoute enfin d'une manière expressive : *Et surtout, messieurs, point d'essai!* Il fut facile à Montlosier de deviner l'objet de cette réunion. Il s'agissait de mettre en garde l'émigration contre son système des deux chambres et de critiquer notamment son *Essai sur l'art de constituer les peuples*. Il en parla le lendemain à M. de Laqueuille, qui se mit à sourire et ne repoussa pas ses conjectures. Un nouvel incident vint les confirmer. Montlosier partait de Bruxelles pour se rendre à Coblenz. Dans les environs d'Aix-la-Chapelle, il rencontra le comte d'Egmont, qui l'invita à s'arrêter chez lui.

Toute conversation roulant alors sur la politique, Montlosier parla de Paris, qu'il avait récemment quitté. Il eut à prononcer le nom de Mounier; M^{me} d'Egmont lui lança des regards furieux, et ne ménagea pas les injures. M. d'Egmont riait, mais ne désapprouvait pas trop sa femme. Montlosier se hasarda à répéter un mot du comte de Choiseul d'Aillecourt : « Mounier, qui nous a fait tant de mal, mais à qui nous avons tous pardonné. » M^{me} d'Egmont paraissant s'irriter davantage, il se leva et sortit. C'étaient autant de pronostics pour sa réception à Coblenz.

Il y était à peine arrivé qu'il alla faire sa cour et reçut une invitation à souper. La maison qu'habitaient les princes était plus que modeste. Pendant le souper, ce qui attira le plus son attention, ce fut M^{me} de Balbi, en coquetterie avec le chevalier de Puysegur. Leur conversation était fort animée, et Montlosier, étant assis près d'eux, put facilement entendre ce joli bavardage qu'on n'entendait qu'à Paris et au XVIII^e siècle. Il était impossible d'être plus abondant en toute sorte de futilités, et de donner à des riens plus d'amabilité et de grâce. Ainsi finissait galamment en exil l'ancienne société. Ce fut toute l'impression que Montlosier emporta de sa première visite à Coblenz. Il y avait été, à dire vrai, peu bienveillamment accueilli et n'avait pas tardé à s'apercevoir, par le vide créé autour de lui, que le nom d'ancien membre de l'assemblée nationale était en horreur parmi les ardents royalistes. Il résuma cette visite en ces mots : « je n'avais rien à dire à qui n'avait rien à écouter. » Il revint alors à Paris; son absence avait duré deux mois. Son premier soin fut de courir chez ses amis pour s'informer de leurs espérances. Bergasse n'en avait plus. D'Éprémessnil en avait toujours, mais dans l'excès du mal, qui devait, d'après lui, infailliblement ramener les parlemens. Mallet Du Pan et Malouet étaient tristes et fort inquiets.

Montlosier put s'assurer par lui-même de l'état de l'opinion publique à Paris et des rapports de la nouvelle assemblée avec la cour. Les théâtres, les séances de la législative, la lecture des pam-

phlets, les conversations, tel était l'emploi du temps. Dès qu'on voyait Montlosier aux tribunes de l'assemblée, on le regardait et on riait. Il y rencontrait souvent d'anciens collègues du côté gauche de la constituante. Un jour il s'y trouvait auprès d'Alquier; ils avaient eu déjà de violentes altercations. Alquier se mit à causer franchement de la situation du roi et des affaires publiques. Montlosier lui fit l'aveu qu'il venait de Coblenz, et que, selon toute apparence, il y retournerait bientôt. — « Vous avez raison, répondit Alquier; que feriez-vous ici? Un homme de votre naissance ne peut être aujourd'hui qu'à Coblenz et auprès des princes. Si j'étais noble, je ferais comme vous. Nous autres, membres du tiers-état, nous étions dans une condition abaissée; on nous a donné les moyens de nous relever, nous l'avons fait; c'est la raison d'être de la révolution. » Cette conversation méritait d'être transcrite; elle disait tout.

Voulant voir par lui-même tout ce qui attirait l'attention et la curiosité, Montlosier s'avisait d'assister à une représentation de *Charles IX*. Il y fut reconnu et à tous les entr'actes hué, sifflé à outrance; on lui criait, et avec assez de raison: « A Coblenz! à Coblenz! » Il lui parut prudent de sortir quelques momens avant que la pièce ne fût finie; mais l'objet principal de son séjour à Paris était de conférer avec Malouet et ses amis politiques. Un jour fut pris; ils se réunirent en petit comité. Clermont-Tonnerre, Mallet Du Pan, Rhulière, y assistaient.

Il est impossible, quand on lit dans les mémoires inédits de Montlosier le récit de cette conférence, de croire que des esprits éclairés aient pu sérieusement avoir confiance alors dans la durée du gouvernement monarchique. Nous cédon's la parole à Montlosier. « Mes amis, dont quelques-uns croyaient avoir la confiance du roi, confiance qu'ils partageaient avec M. de Bertrand et M. de Montmorin, m'assurèrent que le roi se défendrait. Ils jugèrent seulement qu'il ne devait s'écarter en rien des formes constitutionnelles. Je proposai de faire demander aux prêtres de service au château un serment à la constitution avec les réserves de M. de Bonald. Je proposai d'en faire de même relativement aux émigrés. Tant qu'il y avait en France un exemple de violence et d'outrage, l'émigration n'était pas seulement un droit, elle était de toute justice. Relativement aux prêtres, mes amis pensèrent à peu près comme moi; il n'en fut pas ainsi relativement à la noblesse. Trompé par les plus fausses suggestions, le roi, non pas la reine, désirait quelquefois sincèrement la rentrée des princes et celle des émigrés. Cet abandon de toute la noblesse de France lui était tout à fait triste. Ce n'était pour lui qu'un entourage; mais cet entourage, surtout au lever et au coucher, il semblait ne pouvoir plus s'en passer. La position, disait-il,

est donc bien fâcheuse, puisque personne ne veut plus la partager. Nous fûmes parfaitement d'accord sur le plan de résistance du roi. Malouet nous répondait à cet égard de M. de Bertrand, de M. de Montmorin et de M. de Lessart ; mais il était impossible de porter plus loin que Louis XVI la faiblesse et l'abaissement. »

Parmi ses moyens de défense, Montlosier et ses amis avaient osé compter les formes constitutionnelles; or la législative, de plus en plus inquiète, prévoyant la guerre extérieure, ne pouvant se fier au château, arrivait, d'empiétements en empiétements, à se mettre en correspondance directe avec les directoires des départemens, et elle renversait le ministère constitutionnel. Pendant quelque temps, Lameth, Duport et Barnave s'étaient pourtant imaginé que les choses pourraient aller. Clermont-Tonnerre, reprenant le livre de Montlosier et l'améliorant, avait remis en faveur le système des deux chambres; mais comment réaliser cette modification? Le parti constitutionnel voulait y arriver par l'opinion publique et l'autorité du roi, il repoussait patriotiquement un congrès et l'intervention des puissances étrangères. Les princes et les émigrés au contraire appelaient de leurs vœux les armées ennemies pour punir ceux qu'ils qualifiaient de rebelles et ressusciter l'ancien régime.

Leurs émissaires entretenaient la famille royale dans ces folies. La diplomatie était dans un singulier chaos : il y avait dans les principaux cabinets de l'Europe : 1° un ambassadeur avoué et accrédité par le ministère, 2° un envoyé particulier du roi, 3° un délégué de M. de Breteuil, chargé des pouvoirs de la reine, 4° les représentans des princes. « Tout ce monde-là, écrit Montlosier, s'épiait, s'observait, se contrecarrait à plaisir. En présence des envoyés constitutionnels, tout déconfits, tout honteux, les agens particuliers des princes eurent beau jeu de se prévaloir de la supériorité de leur prévoyance. Partout ils prirent auprès des agens constitutionnels un ton de hauteur et de mépris auquel ceux-ci ne purent tenir. Il leur fut facile aussi de décréditer, de quelque part qu'il vint, tout système de transaction et de constitution, et particulièrement les deux chambres. A cet égard, leur succès fut complet à Vienne, à Berlin; il le fut bien plus à Saint-Pétersbourg. Des propos très fâcheux étaient tenus, non-seulement contre les fauteurs de ce système, mais encore contre le roi lui-même. Après de quelques étourdis, il ne s'agissait pas moins que de nommer un régent et de déclarer la couronne vacante. Dans les cabinets, les dispositions n'allaient pas sûrement jusque-là; mais au moins les espérances qu'on avait conçues de quelques transactions entre les parties s'effaçaient de plus en plus. » Quant à l'opinion manifestée à différentes reprises par Montlosier sur les émigrés, elle ne varie pas. Il n'y en

a pas de plus sévère. Il ira s'enrôler dans l'armée de Condé: il les verra de plus près encore, et il reviendra à Londres ulcéré par leurs injures et leurs calomnies, se battant en duel pour la défense de ses opinions, mais certainement plus exécré par l'entourage des princes que ne le furent Danton et Robespierre.

La déraison des émigrés portait sur deux points : ils persistaient à croire que la révolution était peu de chose, une simple mutinerie, et, comme ils ne connaissaient pas leur pays, un grand déploiement de forces pour abattre l'énergie matérielle de la révolution leur semblait inutile. La marche des armées étrangères sur Paris devait être une promenade militaire. Pour en abattre l'énergie morale, il ne fallait pas non plus tant d'efforts. Une simple proclamation suffirait; mais *s'encanailler* (nous empruntons ces mots à Montlosier) *avec ces scélérats appelés constitutionnels? Jamais! les bottes du maréchal de Binde et l'épée du grand Frédéric suffiraient à tout.* Ce n'était pas seulement Montlosier qui était traité de coquin et de renégat; on éloignait de Coblenz le marquis de Bouillé parce qu'il avait écrit en juillet 1792 : « La France presque entière est contre l'ancien régime; j'en excepte quelques individus intéressés à le voir renaître. »

Cazalès n'était pas mieux accueilli : il était devenu partisan des deux chambres; aussitôt qu'on eut connaissance de son arrivée à Coblenz, on n'imagina rien de mieux que de l'outrager. Plusieurs gentilshommes, l'un à la suite de l'autre, vinrent à l'auberge où l'on savait qu'il devait débarquer, prévenir l'hôtelier qu'il fallait absolument *deux chambres* à M. de Cazalès. Coblenz était alors encombrée. Le maître de l'auberge, qui croyait avoir fait beaucoup que de lui avoir ménagé une bonne chambre à coucher, vint à lui, aussitôt qu'il débarqua, lui témoigner son désespoir de n'avoir absolument qu'une chambre à lui offrir. Cazalès comprit très bien le sens de cette recommandation; il sentit qu'on lui refusait toute marque de confiance. Il garda le silence et demanda seulement à servir aux avant-postes.

On ne connaîtra jamais à fond l'histoire de la révolution française quand on négligera de tels faits. Lorsque des personnages aussi haut placés étaient ainsi accueillis, Montlosier pouvait-il avoir l'espérance de l'être mieux? Quelques-uns de ses camarades lui écrivaient de venir, d'autres l'en dissuadaient. « Si vous venez, on vous jettera dans le Rhin, » lui disait-on. Malouet et Bergasse lui répétaient : « Qu'allez-vous faire? — Ma place, répondait-il, me semble devoir être parmi les gentilshommes de ma province; ils m'ont nommé leur député; ils ont droit de ma part à quelque retour de reconnaissance et de service. » Ses amis se rendirent à ces rai-

sons. Avant de partir, sur le conseil de Mallet Du Pan, il voulut avoir ne dernière entrevue avec les chefs du parti constitutionnel et particulièrement avec celui qui avait le plus d'intrépidité, de caractère et de force d'esprit, Adrien Duport. Ils convinrent de se voir chez M. de Barante, qui avait été son condisciple à Juilly.

Duport leur confia que pendant longtemps son parti avait fait tous ses efforts pour éviter la guerre étrangère, mais qu'elle était devenue inévitable. « Ce qui dépend de nous, ajouta-t-il, c'est de donner aux puissances aujourd'hui irritées contre la France une idée de notre situation propre à les disposer à des arrangements modérés, tels que vos amis et vous les concevez. » Ces bases acceptées, ils se séparèrent. Duport paraissait tenté d'en écrire aussitôt au comte de Provence. Il parut plus convenable de s'adresser au maréchal de Castries. Le mémoire fut rédigé, Montlosier fut chargé de le porter, et Malouet y joignit une lettre dans le même sens.

Tous ces hommes, qu'on a appelés les Ariste et les Cléante de la politique, se rassemblèrent, la plupart pour ne plus se revoir, à un modeste repas. C'était la veille du départ de Montlosier pour l'émigration. Bergasse et d'Éprémesnil, comme amis particuliers, y avaient été conviés. Quand on fut à table, d'Éprémesnil, apercevant Malouet en face de lui, se mit à lui dire : « C'est vous qui nous avez perdus avec vos deux chambres et votre club des impartiaux. — C'est bien plutôt vous, monsieur le parlementaire, lui riposta Malouet, avec vos remontrances au roi, et votre appel au peuple. » D'Éprémesnil sourit et ne répliqua rien. Ni l'un ni l'autre ne disaient vrai; ce qui avait perdu la cause de la monarchie, c'était l'aveuglement des classes privilégiées, et Malouet n'aurait eu qu'à se souvenir d'une phrase de sa lettre aux émigrans : « vous vouliez ce dont on ne voulait plus, sans savoir empêcher ce que l'on voulait et sans rien mettre à la place. »

Montlosier partit le lendemain, en mai 1792. Grâce à l'influence de la comtesse des Deux-Ponts, il put franchir la frontière et gagner Coblenz. Trois mois après, le 10 août emportait la constitution. Ce qu'on avait cru une barrière n'avait été qu'un faible réseau. Hercule avait grandi, et, suivant le mot de M^{me} de Staël, on avait jeté trop de serpens dans son berceau.

A. BARDoux.

L'ESPRIT CHRÉTIEN

ET LA POLITIQUE DE CONCORDE

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE.

En face des périls qui menacent la France et la société, nous sentons plus vivement chaque jour la nécessité de l'esprit de concorde. Telle est du moins l'impression de tous ceux qui mettent le salut de la patrie au-dessus de leurs préférences politiques. De nobles appels sont faits de bien des côtés afin de rendre possibles les mesures préservatrices qui assureront au pays le temps de se recueillir et de réparer ses forces. Ces appels seront-ils toujours vains? L'entêtement des passions sera-t-il toujours plus fort que les conseils du patriotisme? Si les fanatiques de droite et de gauche s'obstinent dans leurs prétentions, ne verra-t-on pas du moins, sur la frontière des groupes intraitables, les esprits encore libres d'eux-mêmes se rapprocher du seul drapeau qui doive aujourd'hui rallier les cœurs honnêtes? Ce drapeau-là signifie l'apaisement des partis, l'ajournement des luttes funestes, la régénération de la France par le recueillement et le travail. Voilà ce que demande le pays, le vrai pays, celui qui est à l'œuvre et à la peine, celui qui porte le poids du jour et qui se préoccupe du lendemain. Les agitations factices ne nous donneront pas le change à ce sujet. La France veut vivre afin de reprendre son rang parmi les nations européennes, et elle ne peut vivre d'une vie forte et féconde qu'à la condition d'écarter toutes les causes de déchirement intérieur. C'est donc un devoir impérieux pour tous ceux qui aiment sincèrement leur patrie de ne pas troubler un repos auquel sont attachées des questions de vie et de mort. S'il y eut jamais une trêve de Dieu que les hommes fus-

sent tenus de respecter, c'est bien cellé que nous impose à tous la situation présente.

Ces conseils d'apaisement ne sont que l'application d'une loi perpétuellement remise à l'ordre du jour pendant tout un siècle et perpétuellement violée. Est-il une seule de nos grandes crises, depuis le commencement du règne de Louis XVI, qui n'ait montré la nécessité d'une politique de conciliation, c'est-à-dire de concessions réciproques, soit qu'il fallût s'entendre comme autrefois pour opérer la transformation pacifique de l'ancien régime, soit qu'il faille se concerter comme aujourd'hui pour préserver la société même des dernières catastrophes? Assurément c'est demander beaucoup aux passions, aux passions rétrogrades comme aux passions révolutionnaires, de les inviter à sacrifier quelque chose de leurs exigences au devoir même le plus manifeste et aux intérêts les plus pressans. Ne semble-t-il pas cependant qu'après tant de leçons terribles, après tant de cruelles expériences, nous devrions être plus disposés à comprendre que les intransigeans de toute couleur sont les pires ennemis de la France? On ne l'a compris ni en 1789, ni en 1830, ni en 1848; si on se refuse à le comprendre aujourd'hui que la situation générale ajoute aux périls du dedans les périls du dehors, quelles leçons faudra-t-il que nous recevions encore pour revenir au sentiment exact de la réalité?

On sait ce que répondent les partisans des principes extrêmes : eux seuls possèdent la vérité, eux seuls ont une foi, et quiconque parle de conciliation est atteint de scepticisme. La modération, à leurs yeux, est une défaillance, et l'esprit de concorde une trahison. Le meilleur moyen de les convaincre, pourvu qu'on n'ait pas affaire à un aveuglement de parti-pris, c'est d'appeler en témoignage les hommes de foi qui ont passé leur vie à concilier ce que les âmes étroites déclarent incompatible. Le petit-fils de Malouet obéissait à cette inspiration excellente lorsqu'il publiait récemment la seconde édition des *Mémoires* de son aïeul, et nous avons pris plaisir à signaler d'après lui ces conseils d'un constituant de 89 à la France d'aujourd'hui. M. de Falloux vient de servir la même cause d'une façon plus expressive encore en retraçant avec émotion la vie de M. Augustin Cochin (1). Jeté au milieu des grandes discussions de l'assemblée constituante, Malouet a travaillé sans relâche à rallier les forces morales du pays, à prévenir les bouleversemens en préparant les réformes, à faire comprendre aux intraitables que la cause de la monarchie, pour être sauvée, devait être absolument

(1) *Augustin Cochin*, par le comte de Falloux, de l'Académie française, Paris 1874; Didier.

dégagée de la cause de l'ancien régime. Sur un théâtre moins éclatant, mais au milieu d'épreuves non moins tragiques, M. Augustin Cochin a donné le modèle du rôle qui nous semble à la fois le plus noble et le plus pratique en un temps comme le nôtre. Sa famille, son éducation, ses croyances, tout semblait l'attacher d'avance à la vieille société légitimiste; il aurait pu s'enfermer, comme des milliers d'autres, dans l'ignorance du présent, il aurait pu du moins, comme les meilleurs, se consacrer d'une manière exclusive aux œuvres de la charité catholique; il comprit qu'il y avait mieux à faire pour un chrétien du xix^e siècle. Dans ce monde où se heurtent tant d'éléments contraires, il ne vit pas seulement des misères à soulager, il vit des malentendus à éclaircir, des préjugés à vaincre, des conciliations à tenter, et devint ainsi l'un des ouvriers les plus actifs, l'un des serviteurs les plus bienfaisants de la société moderne.

M. Augustin Cochin était issu d'une saine et solide lignée. Il appartenait à cette vieille bourgeoisie parisienne qui a été à toute époque une des forces de la France. Au xiii^e siècle, un de ses ancêtres fut échevin de Paris et contribua pour sa part aux premiers embellissemens de la cité de saint Louis. Au xvi^e siècle, sous les derniers Valois, on rencontre un autre Cochin à Paris, dans l'administration municipale. L'église, la magistrature, l'université, le barreau, le commerce, les arts, peuvent citer avec honneur bien des membres de cette famille laborieuse et féconde. Sous le règne de Louis XIV, lorsque messire Claude-Denis Cochin mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il était « doyen des anciens juges consuls, doyen des anciens échevins de Paris, doyen des grands messagers jurés de l'Université, doyen des quarante porteurs de la châsse de sainte Geneviève, doyen des commissaires des pauvres. » M. de Falloux fait remarquer ici que, pour obtenir la plupart de ces dignités, il fallait être d'origine parisienne et de réputation sans tache. Voilà des parchemins qui sont vraiment des titres de noblesse.

Cent ans après, à l'époque où la parole judiciaire commence à se débarrasser de la scolastique et du mauvais goût, les grands avocats du temps de Voltaire et de Beccaria, les Mariette, les Élie de Beaumont, saluent comme leur ancien et comme leur maître l'éloquent Henri Cochin, qui, pendant la première moitié du xviii^e siècle, fit l'admiration du parlement de Paris. Il excellait dans l'improvisation; il avait le feu, l'abondance, la grâce; sa voix était harmonieuse, sa diction vibrante, et tous ces dons extérieurs, toutes ces qualités du talent étaient au service de l'âme la plus scrupuleuse, de la conscience la plus droite. Cet avocat faisait office de juge. Ses plaidoyers avaient souvent l'autorité d'un arrêt, et sa parole a suffi

pour faire réformer « une multitude d'abus. » C'est le témoignage que lui rend un de ses confrères du XVIII^e siècle dans un panégyrique très curieux signalé par M. de Falloux. On ne peut lire cet éloge d'Henri Cochin sans penser au portrait que La Bruyère a tracé de l'avocat. « La fonction de l'avocat est pénible, laborieuse, et suppose dans celui qui l'exerce un riche fonds et de grandes ressources. Il n'est pas seulement chargé, comme le prédicateur, d'un certain nombre d'oraisons composées avec loisir, récitées de mémoire, avec autorité, sans contradicteurs, et qui, avec de médiocres changements, lui font honneur plus d'une fois; il prononce de graves plaidoyers devant des juges qui peuvent lui imposer silence, et contre des adversaires qui l'interrompent; il doit être prêt sur la réplique; il parle en un même jour, dans divers tribunaux, de différentes affaires. Sa maison n'est pas pour lui un lieu de repos et de retraite, ni un asile contre les plaideurs : elle est ouverte à tous ceux qui viennent l'accabler de leurs questions et de leurs doutes... Il se délasse de longs discours par de plus longs écrits, il ne fait que changer de travaux et de fatigues; j'ose dire qu'il est dans son genre ce qu'étaient dans le leur les premiers hommes apostoliques. » Cette page était toute neuve, toute fraîche, lorsque Henri Cochin commença de s'exercer au palais; ne dirait-on pas qu'il en fit l'idéal de sa profession et la règle de sa vie? Il se souvenait aussi du texte de La Bruyère, le magistrat qui, en 1749, chargé d'examiner *le panégyrique de feu M. Cochin, ancien avocat au parlement*, n'hésitait pas à écrire ces paroles : « c'est honorer le barreau que de louer le plus grand homme qu'il ait produit. »

Peut-être La Bruyère, s'il eût pu assister au succès de Cochin, eût-il été aussi étonné que ravi de se voir pris au mot de la sorte. A vrai dire, il n'avait pas tracé une image d'après nature, il avait combiné une figure idéale, et d'un idéal singulièrement malicieux, puisqu'il s'agissait pour lui d'opposer la rude existence de l'orateur homme d'affaires à l'épicurisme délicat du prédicateur à la mode. Sa surprise eût redoublé, s'il eût vu paraître à côté de l'avocat *apostolique* inspiré de son tableau un apôtre d'enseignement et de charité qui démentait ses fines satires. L'avocat et le prédicateur sont mis en contraste dans la galerie du peintre; au contraire, dans la famille Cochin, ils se font pendant l'un à l'autre de la façon la plus harmonieuse. Cet homme de Dieu continuant l'homme de loi, c'est Jean-Denis Cochin, né en 1726, mort en 1783, qui a passé sa vie à évangéliser les âmes, à secourir les pauvres, à soigner les malades. Nul n'a laissé de plus touchans souvenirs dans ces domaines du XVIII^e siècle que les grandes crises publiques ont rejetés dans l'ombre. Il appartenait à cette obscure élite du clergé de France

qui rachetait les désordres des rangs supérieurs de l'église, et dont le souvenir a maintenu à travers les crises meurtrières les traditions chrétiennes du pays. Jean-Denis Cochin, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, nous apparaît comme un saint au milieu d'une société tombant en ruines. Un des hôpitaux de Paris porte son nom, c'est lui qui l'a construit de ses deniers, du fruit de ses labeurs et de ses quêtes, et, quand il en posa les premières pierres, il ne voulut pas que la cérémonie fût présidée selon l'usage par quelque grand personnage de l'état : il confia cet honneur à deux pauvres choisis parmi les plus méritans.

Enfin, tout près de nous, le père de l'homme dont nous voulons parler ajouta un noble anneau à cette chaîne illustre. Sous la restauration, sous la monarchie de juillet, il fut un grand travailleur municipal; il dirigea longtemps la mairie du XII^e arrondissement, multiplia les écoles primaires, introduisit en France les salles d'asile dont il avait emprunté la méthode aux Anglais, tint à honneur pendant toute une année de remplir lui-même le rôle de maître, de père, dans ces petites classes enfantines pour mieux assurer le succès d'une innovation si précieuse. Lorsque le choléra fit sa première invasion à Paris en 1832, le vaillant maire montra un tel dévouement qu'une grande médaille d'honneur lui fut décernée aux applaudissemens de ses concitoyens.

Du xiii^e siècle au xix^e, voilà une grande tradition de vertus civiles soutenues par la foi chrétienne. Ce qui distingue M. Augustin Cochin parmi les représentans de cette forte race, c'est l'intelligence la plus vive des conditions de la société nouvelle. Un sage l'a dit : la chose la plus difficile en temps de révolution, ce n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître. Combien de gens dans le mouvement révolutionnaire qui nous emporte feraient tout naturellement leur devoir, s'ils pouvaient le découvrir! On sait la belle recommandation du poète latin :

. Quem te Deus esse
Jussit et humana qua parte locatus es in re
Disce.....

Lorsque Perse tenait ce langage, ce n'était qu'une indication générale et plus abstraite que pratique. Relisez aujourd'hui les vers du moraliste stoïcien, et vous verrez tout ce qu'ils renferment pour un homme du xix^e siècle. On dirait que M. Augustin Cochin, dès qu'il eut atteint l'âge viril, a été préoccupé de cette science particulière recommandée par le poète. Je ne connais pas d'épigraphe qui résume d'une façon plus expressive cette existence vouée au service de Dieu et au service des hommes. M. Cochin a voulu savoir

quelle était pour lui la meilleure manière de servir ses contemporains afin de se conformer aux ordres d'en haut. Il y a bien des façons de comprendre son devoir avec des intentions élevées et pures. Les uns s'occupent de l'humanité sans penser à Dieu; les autres vivent tout en Dieu sans s'inquiéter des hommes. Les uns sont des disciples du XVIII^e siècle, ardents, généreux, pleins du sentiment de la communauté sociale, toujours prêts à la défense du faible et de l'opprimé; les autres sont de belles âmes révoltées contre un siècle qui servait l'humanité tout en la blessant, comme dit Montesquieu, à l'endroit le plus tendre. De là une scission funeste ou plutôt une contradiction fondamentale qui pèse sur la société de nos jours : d'un côté, le zèle le plus actif pour tout ce qui intéresse le bien-être des classes les moins favorisées, mais un zèle terrestre, pour ainsi dire, et indifférent aux conditions morales du progrès qu'il poursuit; de l'autre, un sentiment très pieux des devoirs individuels, d'aumône et de charité, avec l'ignorance ou le dédain des obligations imposées à la communauté tout entière. L'honneur de M. Augustin Cochin est d'avoir senti si vivement dès sa première jeunesse que la religion chrétienne ne pouvait rester étrangère aux grandes questions sociales. Nous vivons dans une société démocratique; laisser croire que le christianisme est la religion de l'aristocratie, abandonner aux systèmes qui se passent de Dieu la recherche des améliorations possibles dans l'ordre économique, c'est le tort le plus grave qu'on puisse faire à la religion, comme c'est la plus étrange insulte à l'histoire. Par quelle perversion de la logique pouvait-on soutenir que le Dieu de la crèche et de la croix avait cessé d'être le Dieu des misérables? M. Cochin, héritier d'une race d'hommes qui s'étaient toujours consacrés au service des humbles, devait être plus particulièrement blessé de cet immense malentendu; il comprit le rôle que lui assignait sa destinée. Les devoirs changent de siècle en siècle suivant le milieu où la Providence nous fait naître; il connut son devoir, il sentit sa vocation. *Quem te Deus esse jussit.*

C'est de vingt à trente ans, en général, que l'homme fixe ses sentiments, détermine ses idées, sauf à leur donner par la suite plus de précision et en même temps plus d'ampleur. On peut dire qu'en ce premier travail l'avenir de chacun de nous se prépare, et que sa physiologie morale se dessine. M. Cochin atteignit sa vingtième année en 1843, à un moment où la presse qui se prétendait religieuse jetait d'odieux défis à la société moderne, semant partout le découragement ou la haine. Ame douce et discrète, malgré sa flamme intérieure, il n'était pas fait pour les besognes périlleuses de la polémique. Au lieu de contredire les étranges docteurs qui s'appliquaient à rendre le christianisme incompatible avec les principes et

les institutions du monde nouveau, il entreprit de montrer ce que produirait l'application des doctrines de l'Évangile aux problèmes qui tourmentent notre âge. C'était prouver à la fois que la société moderne a besoin du christianisme, et que le christianisme, supérieur à toutes les vicissitudes sociales, ne se désintéresse d'aucune des questions pratiques où est engagé le sort de l'humanité. L'Académie des Sciences morales et politiques en 1847 avait mis au concours l'*examen critique du système d'instruction et d'éducation de Pestalozzi, considéré principalement dans ses rapports avec le bien-être et la moralité des classes pauvres*. M. Cochin était déjà sérieusement initié à l'étude des classes pauvres; dans ses voyages à l'étranger, dans ses courses plus instructives encore à travers les quartiers populeux de la grande ville, il n'avait négligé aucune occasion d'interroger les ouvriers. Sa charité persuasive avait reçu bien des confidences. Il avait touché du doigt les misères du corps et les misères de l'âme. Il connaissait les pères, les mères, les enfants. Il aurait pu dire comme le poète, en promettant au peuple ses censures loyales :

Enfant du vieux Paris et des piliers des halles,
 J'ai vu le fond secret de maint noir atelier
 Et plus d'un cœur mauvais sous plus d'un tablier.
 Je fais sa large part aux gênes de la vie,
 Sans jamais excuser la bassesse et l'envie.
 Mais il est en tout temps des écrivains menteurs;
 Comme jadis les rois, le peuple a ses flatteurs.
 Ceux qui plaignent le pauvre au riche font la guerre,
 Car, les devoirs du pauvre, ils n'en parlent plus guère.
 Je voudrais l'éclairer par un double savoir,
 En face de son droit, lui montrer son devoir...

C'est ce qu'il fit en répondant à l'appel de l'Académie des Sciences morales; il traita ce sujet en philosophe, en économiste, et par-dessus tout en chrétien. Philosophe, il veut que l'instituteur se rende compte de certaines choses desquelles dépend tout le reste. D'où vient l'enfant? Il a un père, une mère, une famille; il faut donc savoir ce que représente ce mot et de quels devoirs il éveille l'idée. Quels sont les moyens de connaître que Dieu a donnés à l'enfant? Il a des instincts, des facultés, une force qui pense et qui veut; il faut diriger ces instincts, développer ces facultés, régler cette force: nous voilà au cœur de la philosophie. Pour quel but doit être élevé l'enfant? Pour le service de la communauté sociale; c'est l'idée de patrie qui apparaît. Enfin ces devoirs divers étroitement enchainés, devoirs envers la famille, envers lui-même, envers la patrie, qui donc en inspire l'amour et en fournit la sanction? La pensée de

Dieu et la religion. Ainsi parle le philosophe, et voilà les connaissances qu'il exige de l'instituteur digne de ce titre. L'économiste aura son tour; l'enfant confié au maître d'école a besoin d'être préparé aux choses utiles, aux choses qui lui feront gagner sa vie; il faut donc imprimer dans son esprit les principes de toute science sociale, et plaise à Dieu qu'il se rappelle toujours ces paroles de Franklin : « si quelqu'un vient vous dire qu'il est d'autres moyens pour faire fortune que le travail et l'économie, chassez-le, c'est un empoisonneur ! » Travail, économie, c'est précisément ce que le christianisme enseigne, puisqu'il condamne la paresse et prescrit la tempérance. Loin de nuire à la production de la richesse, le christianisme y contribue, et ses préceptes, qui visent plus haut, sont d'accord avec les résultats de la science économique. Le théologien le plus exact ne s'exprimera pas ici autrement que le bonhomme Richard. Voilà comment M. Cochin, soit qu'il parle en philosophe, soit qu'il parle en économiste, est toujours ramené à la religion de Jésus-Christ. C'est elle qui est le fondement de l'éducation, elle forme le lien de toutes les parties du système et assure l'harmonie de l'ensemble.

Ce beau livre sur Pestalozzi et l'éducation du peuple parut en 1848. L'explosion des idées socialistes qui couvaient déjà sous le règne de Louis-Philippe ne prit pas M. Cochin au dépourvu. M. Cochin était socialiste à sa manière, c'est-à-dire à la manière de l'Évangile; il n'était pas de ces esprits fermés qui croient que tout est pour le mieux dans l'ordre une fois établi, et que la moindre innovation est un péril. Il était persuadé au contraire que pour faire régner la justice parmi les hommes il fallait une vigilance perpétuelle et des améliorations continues. Seulement à l'ardeur de réformes la plus généreuse il joignait les scrupules les plus attentifs. On peut dire qu'à l'heure où Proudhon étonnait le public par ses incartades, il y avait dans l'ombre un socialiste chrétien qui lui donnait, sans y prétendre et le plus modestement du monde, de vigoureuses répliques. Proudhon a raconté que, pendant les journées de juin, il flânait volontiers sur les quais déserts, admirant de loin les sublimes horreurs de la canonnade. M. Cochin ne flânait pas et admirait encore moins; il faisait son devoir, il défendait l'ordre, il voyait ses amis tomber à ses côtés, et, la lutte finie, il se trouvait naturellement désigné pour un poste d'adjoint dans une des mairies de Paris. On cherchait les citoyens qui eussent à cœur et qui fussent en mesure d'apaiser les passions; on pensa tout d'abord à ce jeune homme, déjà maître dans la science du perfectionnement social, et dont la renommée naissante signifiait la recherche obstinée du juste, la pratique bienfaisante du vrai.

Il eut bientôt une autre occasion de montrer la richesse de ses aptitudes. A la présidence du général Cavaignac, nommé par l'assemblée nationale, avait succédé la présidence du prince Louis-Napoléon, élu par le suffrage universel. Un ministère, à la tête duquel était placé M. Odilon Barrot, réunissait les représentans des nuances diverses dans le libéralisme conservateur, M. Buffet et M. de Tracy, M. Passy et M. de Lanjuinais, M. Dufaure et M. de Tocqueville. M. de Falloux avait accepté dans ce cabinet le portefeuille de l'instruction publique, à la condition expresse qu'il lui serait permis de présenter une loi sur la liberté de l'enseignement secondaire. Il se mit à l'œuvre sans retard et constitua une commission chargée de préparer cette grande transformation. Cette commission était composée dans le sens le plus large, avec une loyauté irréprochable. M. Thiers, l'ancien défenseur de l'enseignement public contre de calomnieuses attaques, y brillait au premier rang. D'illustres universitaires, M. Cousin, M. Saint-Marc Girardin, M. Dubois, y siégeaient à côté de M. de Montalembert et de l'abbé Dupanloup, oubliant tous leurs dissentimens d'autrefois et rapprochés par un sentiment impartial des nécessités publiques. Le ministre, qui connaissait la valeur de M. Cochin, l'avait appelé à prendre part aux travaux de la commission. La première fois que l'auteur du mémoire sur Pestalozzi prit la parole au milieu de tant de glorieux maîtres, bien que sa voix tremblât un peu, une éloquence qui venait de l'âme frappa immédiatement cette réunion d'élite. « On fut ravi, dit M. de Falloux, par ce mélange de timidité naturelle et de précoce autorité. » Quel était donc ce jeune homme que l'on croyait absorbé par les œuvres de la charité pratique et la réforme des institutions municipales? Où avait-il puisé ces connaissances précises unies à des vues si élevées? Il se mouvait à l'aise dans les questions les plus ardues, il exposait nettement les difficultés, proposait modestement les solutions; il était clair, modéré, persuasif, il cherchait le bien avec son cœur et le trouvait avec son esprit. Nous avons découvert un homme, disaient ses collègues charmés, et savez-vous de quel nom ils se servaient pour exprimer leur admiration? On l'appelait un Thiers catholique. M. Thiers le sut, nous dit M. de Falloux, et ne s'en montra nullement blessé. Bien au contraire, c'est à ces débats de 1849 que remonte la longue amitié de M. Thiers et de M. Cochin. Le jeune orateur admirait, comme tout le monde, le merveilleux esprit de l'homme qui était alors le chef incontesté du parti conservateur, et M. Thiers appréciait très haut ce collègue, à peine connu la veille, qui lui résistait parfois avec autant de franchise que de déférence. Le président de la république en 1871 s'est souvenu de ces impressions de 1841 lorsqu'il a fait venir M. Cochin tout près de lui, à la

préfecture de Versailles. M. Cochin a donc été un des principaux auteurs de cette loi de 1850, qui a fondé en France la liberté de l'enseignement secondaire, loi excellente qui, malgré les alarmes des esprits routiniers et les clameurs des partis intolérans, a profité à tout le monde, à l'enseignement public comme à l'enseignement privé, ainsi que le fera toujours la liberté légale unie aux conditions de l'ordre. Il en sera de même pour l'enseignement supérieur, si ces conditions de l'ordre ne sont pas séparées de la liberté que nous réclamons tous, et si la collation des grades est maintenue, comme par le passé, aux mains désintéressées de l'état.

Les événemens politiques ne permirent pas à M. Cochin de poursuivre ses succès sur un plus grand théâtre. Il a parlé de ces déconvenues avec un mélange de tristesse et de résignation souriante dont il est impossible de ne pas être touché. « Quand nous faisons notre droit, écrit-il à un des compagnons de sa jeunesse, nous avions des rêves, les pensées les plus généreuses, l'esprit en feu, l'ardeur la plus impatiente. Jugeant et gouvernant le monde par des conversations, nous nous figurions le juger et le gouverner en effet, et lorsque entre la barrière de l'Étoile et la place de la Concorde nous avons parlé philosophie, politique, droit et religion, nous nous figurions être des philosophes, des politiques, des jurisconsultes et des théologiens. La société devait nous accepter comme tels et nous ouvrir les bras au lendemain de notre dernière thèse; elle ne l'a pas fait, nous nous trompions. Nous aurions dû commencer une carrière ou une étude pas à pas au lieu de penser l'escalader et commencer par en haut. Il eût mieux valu prendre la carrière de nos pères, embrasser une étude spéciale que de vouloir tout de suite avoir quarante ans sans passer par vingt-cinq ans : nous avons tous en effet quarante ans, mais nous y resterons vingt ans jusqu'à ce que tout le monde s'en aperçoive. Notre rôle est maintenant de nous remettre dans un chemin battu et de le suivre; nous y ferons plus de bien. Si la Providence veut nous grandir soudainement, elle nous prendra où nous serons. Jusqu'à ce qu'elle nous mette à la tête des armées, tâchons d'être de bons et obscurs soldats dans ses troupes; soyons les hommes d'une étude, ou les hommes d'une œuvre, ou les hommes d'une carrière, ou les hommes d'un pays, mais habituons-nous à appliquer des pensées très hautes, très larges et très générales à des occupations très étroites, très petites et très obscures. » Voilà le programme que M. Cochin s'était tracé au commencement de l'empire. Charmante modestie! ce qu'il appelait des occupations très étroites, très petites, très obscures, c'étaient ses enquêtes sur les classes pauvres, premier objet de ses études juvé-

niles, et qui, agrandies de jour en jour, devinrent la passion et l'honneur de sa vie.

Il y joignait des travaux qui ne permettaient à personne de l'oublier. En 1853, il fut nommé maire du X^e arrondissement; l'empire faisait appel à son patriotisme, le sachant capable de ne pas se soustraire par rancune politique à un devoir de bon citoyen. C'était montrer une noble confiance en sa générosité. Dans cette même mairie, deux années auparavant, M. Cochin, adjoint et remplaçant le maire absent, avait reçu les membres de l'assemblée nationale venus pour protester contre le coup d'état. Le petit-fils des vieux échevins de Paris ne crut pas devoir refuser une fonction municipale qui lui permettait de servir la grande cité et de secourir les pauvres. En 1855, quand fut organisée la première exposition universelle, il y prit une part active dans ce sentiment de charité sociale qui ne le quittait plus. Il obtint qu'un jury spécial fût constitué pour apprécier la fabrication des objets à bon marché. Ces objets mêmes furent exposés et réunis à sa demande dans une section spéciale. C'est ce qu'il appelait la galerie d'économie domestique. Son rapport au jury sur cette exposition est plein de vues excellentes et tout animé de la passion du bien. « Désormais, écrit-il, aucune exposition universelle ne doit avoir lieu sans qu'un large espace soit réservé à l'exhibition spéciale des objets utiles au bien-être physique ou au développement intellectuel des classes les plus nombreuses de la société. On ne pourra plus dire que ces magnifiques et louables efforts encouragent seulement le luxe, et sont destinés à réunir tous les moyens inventés par l'homme pour travailler de moins en moins et jouir de plus en plus. » Ailleurs, dans une lettre familière, parlant à un ami de son exposition domestique et des peines sans nombre qu'elle lui a causées, il se console en ces termes : « ce sera pourtant quelque chose d'avoir forcé, au nom de la charité, les portes de l'industrie. » Soutenu par cette pensée, il n'a plus que des sentiments d'admiration pour ces efforts du génie de l'homme, et tandis que certains censeurs croient faire œuvre chrétienne en maudissant la science, il répète avec enthousiasme les paroles où elle est glorifiée : « tout ignorant que je suis, je m'associe à l'orgueil de la science humaine; la galerie des machines est merveilleuse. Avez-vous lu la belle expression de M. Dumas : « les machines, ces esclaves qui rendent à l'homme sa liberté, qu'on peut torturer sans scrupule et qu'on entend gémir sans remords? »

Un des plus nobles épisodes de la vie intellectuelle de M. Augustin Cochin, c'est la guerre qu'il a faite à l'esclavage dans le monde entier. Le livre où il a exprimé ses ardentes protestations est une œuvre magistrale. L'auteur ne déclame pas, il raconte, il discute,

il juge. On a dit que dans certains pays l'esclavage était un mal nécessaire, on a essayé de le justifier au nom de l'économie politique; M. Cochin s'attache à montrer que l'histoire inflige à tous les argumens de ce genre d'éclatans démentis. Il n'y a pas là de nécessités fatales qu'on soit forcé de subir et qui défont les principes; l'esclavage est condamné par l'économie politique aussi énergiquement que par la philosophie et la religion. Voilà la thèse du livre. La démonstration, aussi franche que hardie, porte ses coups au point central de la défense. Si les partisans de l'esclavage se retranchent derrière la nécessité, c'est par un sentiment de pudeur; au fond, il n'y a en jeu que leurs intérêts. C'est à ces intérêts que s'attaque la pressante argumentation de M. Cochin. Vous croyez que l'esclavage est une source de richesses? Rien de plus faux, c'est une cause de ruine. Vous croyez qu'il est nécessaire à la culture? Regardez-y de plus près, vous verrez qu'il en accroît les difficultés. Partout où l'esclavage s'implante, « il diminue la population, restreint le commerce, tue les noirs, corrompt les blancs, et, pernicieux aux deux races, fait peser sur toutes les deux un joug également funeste. » Ce ne sont pas là des théories préconçues, c'est la leçon qui résulte des faits. Dans les colonies où l'esclavage a été supprimé, l'auteur compare l'état qui a suivi l'abolition à celui qui l'a précédée; il n'en est pas une où l'abolition de l'esclavage n'ait été le point de départ d'une vie nouvelle. Au travail libre correspond infailliblement une plus-value de la terre. Les colonies de toute race, françaises, anglaises, portugaises, suédoises, danoises, ont fourni la vérification de cette loi. Aux États-Unis, où l'esclavage avait jeté de si profondes racines, il a fallu un tel effort pour extirper le fléau que les effets de la guerre civile n'ont pas encore disparu; l'apaisement viendra, et là, comme ailleurs, des élémens de prospérité se substitueront aux causes de décadence. Un seul pays a semblé démentir le système de M. Cochin : il y a une île des Grandes-Antilles où l'esclavage est maintenu avec cynisme, et qui récemment encore étonnait le monde par le scandale de sa prospérité. Est-il besoin de nommer Cuba? Il est vrai que cette prospérité tient à un climat incomparable, à la richesse prodigieuse du sol, à une situation qui fait de l'île merveilleuse l'entrepôt des deux Amériques; mais ne vous arrêtez pas à la surface, allez au fond des choses, que voyez-vous? L'affreuse gangrène engendrée par l'esclavage, des révoltes périodiques, le gouvernement transformé en dictature, la dépravation des mœurs dépassant tout ce qu'on peut imaginer, l'idée de famille détruite, la magistrature vénale, le clergé avili, souillé, méprisé, enfin la race noire disparaissant de jour en jour, et cette dépopulation arrivée à un point qui frapperait les âmes d'horreur,

« si des gouverneurs corrompus ne favorisaient la traite qu'ils sont chargés de réprimer. » M. Cochin dénonçait tout cela en 1861 ; la situation présente de Cuba, la guerre qui la désole et qui finira un jour ou l'autre par la livrer aux États-Unis, n'ont que trop justifié ses prévisions.

M. Cochin ne se bornait pas à dénoncer le mal ; avec cette vertu agissante qui est le trait distinctif de son esprit, il organisait des comités, soulevait l'opinion à la manière anglaise, intéressait les gouvernements et les peuples à la destruction du fléau. Ce livre sur l'esclavage venait de le faire entrer à l'Académie des Sciences morales et politiques. Comme il était de ceux qui donnent davantage à mesure qu'ils s'enrichissent, il voulut que cet accroissement d'autorité tournât au profit de ses cliens. On le vit redoubler de zèle et de généreuse passion. La grande crise des États-Unis, l'assassinat d'Abraham Lincoln, la guerre du nord et du sud, fournirent à son activité des occasions nouvelles. Bien des hommages ont été rendus à Lincoln dans notre France, je n'en connais pas de plus touchant que celui d'Augustin Cochin. Par-dessus les barrières des églises ; le catholique tendait une main fraternelle au protestant, honorant en lui le courageux homme d'état et le chrétien digne des premiers âges. Le comité formé à Paris sous la présidence de M. Édouard Laboulaye pour l'abolition de l'esclavage n'a pas eu de collaborateur plus ardent et plus efficace que M. Augustin Cochin ; personne n'a eu plus grande part aux résultats obtenus. Ce fut là, parmi tant de déceptions politiques, une des sérieuses consolations de sa vie. Il avait en 1861 adressé d'éloquens appels au gouvernement du Brésil pour l'encourager à détruire l'esclavage ; dix ans plus tard, au milieu de nos angoisses patriotiques, il eut la joie d'apprendre que sa voix avait été entendue, et il s'empressa d'annoncer ici même cette grande nouvelle (1). La comtesse d'Eu, régente du Brésil pendant le voyage en Europe de son père l'empereur dom Pedro II, avait promulgué le 28 septembre 1871 une loi importante en faveur de l'émancipation des esclaves. Cette loi, sans supprimer immédiatement l'esclavage, le condamnait à disparaître dans un délai certain. S'il restait encore trop de malheureux enfermés dans leur condition passée, on savait du moins qu'il ne naîtrait plus un seul esclave sur la terre brésilienne. Une loi de transition laisse toujours quelques regrets ; comment ne pas se réjouir pourtant d'une pareille victoire, surtout quand la promesse de la loi est entourée de si hautes garanties ? L'empereur dom Pe-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} décembre 1871, les pages intitulées *l'Abolition de l'esclavage au Brésil*.

dro II a toujours secondé les représentans du pays qui se montraient favorables à l'émancipation des noirs, et on sait que le comte d'Eu, après ses brillantes victoires sur le Paraguay, a tenu à honneur de prononcer l'abolition de l'esclavage dans le pays pacifié par ses armes. M. Cochin, malgré ses réserves, pouvait donc se féliciter; il pouvait aussi, heureux de ce résultat, s'en servir pour stimuler l'Espagne et prévoir que l'institution infâme ne tarderait pas à être abolie sur toute la surface du monde chrétien. « L'Espagne, disait-il, la première à renouveler l'esclavage dans l'histoire moderne, sera la dernière à effacer cette souillure; mais ce sera certainement, bon gré mal gré, à bref délai. Qui sait? L'abolition de l'esclavage dans le monde chrétien, réclamée il y a cinquante ans par quelques hommes de cœur obstinés, que l'on était bien près de trouver ridicules, sera peut-être à la fin du XIX^e siècle le seul triomphe complet, la seule gloire sans ombre et sans reproche de notre génération agitée. »

C'est ici, c'est dans la *Revue*, que M. Cochin a écrit ces nobles paroles. Il avait, on le sait, un autre organe de publicité auquel l'attachaient d'anciennes et intimes relations personnelles; il ne croyait pas devoir s'y confiner à tout jamais. On nous permettra bien de dire, sans manquer à aucune convenance, que M. Augustin Cochin, chaque fois qu'il voulait s'adresser au grand public, se présentait volontiers à cette tribune où nous sommes heureux aujourd'hui de lui rendre témoignage. Il était assuré d'y trouver toujours l'accueil dû à l'élévation de son talent. Déjà, en 1868, il avait publié dans la *Revue des Deux Mondes* une excellente étude sur l'état de la question de l'esclavage à Cuba et à Porto-Rico. C'était la suite de la vaste enquête qu'il avait si vigoureusement ouverte. En 1870, à propos d'un autre sujet qui avait été aussi une de ses pensées maitresses, il comparait le régime administratif et financier des grandes capitales dans le monde entier. Une étude faite pièces en mains sur l'organisation municipale de Londres, de Paris, de Vienne, de Berlin, de Genève, de Bruxelles, de New-York, lui montrait que Paris et New-York, les deux plus grandes capitales du globe après Londres, représentaient à cette date les deux régimes les plus opposés, celui où le gouvernement règle tout à l'exclusion des représentans de la commune, celui où les conseils populaires règlent tout à l'exclusion du gouvernement. Est-il besoin d'ajouter que ce sage et libéral esprit plaçait la vérité entre ces deux excès? Pendant le siège de Paris, consacrant aux ambulances son activité patriotique, allant chercher nos blessés jusque sous les batteries prussiennes, il trouvait encore le temps d'écrire trois études, l'une sur le service de santé des armées, l'autre sur les modifications que nos

désastres de 1870 devaient nécessairement introduire dans le régime politique et municipal de Paris, la troisième sur la reine Louise de Prusse, dont le souvenir évoqué si à propos se dressait entre le vainqueur et nous, pour condamner l'abus de la force et relever la notion du droit. C'est encore à la *Revue* que M. Cochin avait voulu donner ces pages généreuses, dictées par le même sentiment qui inspirait alors les lettres fortifiantes de M. Vitet.

Nous n'avons pas à retracer dans toutes ses phases la vie de M. Cochin. M. de Falloux s'en est chargé; l'œuvre est faite et de main d'ouvrier. Il y a une telle conformité de sentimens entre le peintre et le modèle qu'on ne pouvait souhaiter une plus intime ressemblance. Il appartenait au biographe de puiser dans la correspondance familière de son ami, de le suivre à son foyer, de raconter ses joies domestiques; il lui appartenait aussi d'exposer, d'expliquer les combats, les angoisses, les résolutions suprêmes de sa conscience dans les crises du catholicisme de nos jours. M. J.-J. Weiss disait dernièrement à propos de ce livre même qu'un récit complet du réveil religieux du XIX^e siècle, comme celui que Sainte-Beuve a consacré à Port-Royal, devrait nécessairement accorder une place considérable à Augustin Cochin. La remarque est très juste; or, grâce aux informations si détaillées que renferme cette biographie, surtout grâce à la délicatesse et la sûreté de touche dont M. de Falloux fait toujours preuve en ces délicates matières, le travail est bien simplifié d'avance. Pour nous, dans cette vie si pleine de bonnes pensées, si riche de généreuses entreprises, nous avons surtout cherché ce qui peut montrer le véritable esprit chrétien, c'est-à-dire la poursuite du mieux en toute chose, et la véritable politique chrétienne, c'est-à-dire une large inspiration de sympathie humaine et de concorde. M. Cochin a eu d'autant plus de mérite à suivre cette voie qu'elle devait l'exposer aux violences du fanatisme. « Je ne sais, dit M. de Falloux avec l'autorité qui lui appartient, je ne sais si de nos jours saint Bernard pourrait impunément répéter ses doléances contre les abus de son temps, et si certains journaux permettraient à saint Matthieu de dire encore que — *tout docteur versé dans la science du royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes.* — Aujourd'hui, pour nos publicistes transcendans, les choses anciennes ont toujours été irréprochables, les choses nouvelles sont toujours inutiles ou répréhensibles... » L'homme qui de son trésor chrétien tirait si utilement tant de choses nouvelles ne devait pas échapper à l'insulte. Il y eut contre lui à de certains jours, je cite les expressions de M. de Falloux, une véritable orgie de haine et de diffamation. M. Cochin a pu être affligé de ces fureurs,

il a pu être épouvanté du mal que font ces doctrines et ce langage, jamais il ne s'est cru autorisé à rendre coup pour coup et injure pour injure. Quoi de plus facile pourtant? Quoi de plus légitime peut-être à l'égard des hommes qui veulent absolument faire du catholicisme une secte haineuse et qui éloignent de la religion tant d'âmes scandalisées? Il a poursuivi sa tâche, toujours calme et souriant, confiant en Dieu, confiant dans les destinées de la France, confiant dans l'esprit chrétien et la politique de concorde.

C'est cette confiance que nous avons jugé utile de recommander aux générations nouvelles. Il ne faut pas laisser croire que le christianisme et la société moderne ne peuvent marcher ensemble. Rien n'est plus faux, rien ne serait plus funeste. Il ne faut pas laisser croire non plus que les choses nouvelles et les choses anciennes, comme dit l'évangéliste, ne puissent être tirées du même trésor et concourir à la même œuvre. Le spectacle des misérables divisions qui paralysent aujourd'hui l'assemblée nationale pourrait accréditer ces erreurs, entretenues à dessein par les partis extrêmes. Il n'y a rien de tel pour les réfuter que l'exemple d'un homme de foi. Voilà pourquoi nous avons tenu à signaler cette noble biographie de M. Augustin Cochin par M. le comte de Falloux. Lorsque M. Cochin mourut le 15 mars 1872, à peine âgé de quarante-neuf ans, dans cette préfecture de Versailles, qu'il avait acceptée par dévouement à la chose publique, sa suprême pensée fut pour la France et la religion du Christ. Dans une lettre, qu'il dictait de sa voix défaillante et qu'il n'eut pas le temps d'achever, il s'adressait à M. Thiers, à son *cher président et ami*, pour lui recommander à la fois la vérité éternelle et la vérité du moment. La vérité éternelle, c'était le christianisme; la vérité du moment, c'était la nécessité d'assurer au plus tôt le salut de la France en lui donnant, sous une forme ou sous une autre, le moyen de se relever. Noble et touchante constance d'une âme véritablement maîtresse d'elle-même! M. Cochin, jusqu'à la dernière heure, est resté fidèle aux deux idées qui avaient dirigé tous ses travaux : Dieu et la patrie, le christianisme et la société moderne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UN

ROMAN AU XVIII^E SIÈCLE

M^{me} DE SABRAN ET LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers, 1778-1788,
recueillie et publiée par MM. E. de Magnien et Henri Prat. 1 vol. in-8°; Plon.

Qui dira le dernier mot de ce XVIII^e siècle promis à tant de fortunes diverses, prédestiné à frapper l'Europe par l'éclat des catastrophes après l'avoir éblouie et conquise par toutes les séductions de la supériorité mondaine? Qui fixera la physionomie mobile et complexe d'une époque où la grâce légère se mêle à tout, même aux affaires sérieuses, où tous les raffinemens de l'élégance et de l'esprit se concentrent dans une société près de périr? Vous n'avez pas oublié peut-être cette page courante, facile, d'un des plus brillans contemporains de ce monde évanoui, du spirituel et sceptique prince de Ligne, qui conduisit sa vie jusqu'au congrès de Vienne en 1815. « J'ai vu, dit ce héros de tous les plaisirs, j'ai vu Louis XV encore avec un air de grandeur de Louis XIV, et M^{me} de Pompadour avec celui de M^{me} de Montespan. J'ai vu des fêtes enchanteresses à Chantilly, des spectacles et des séjours où tout ce qu'il y avait de plus aimable était rassemblé. J'ai vu les délices du Petit-Trianon, les promenades sur la terrasse, les musiques de l'Orangerie... J'ai vu jusqu'aux restes des beaux jours de la Lorraine, qui ne tombait pas de bien haut, mais qui enfin existait encore du temps du petit roi Stanislas, qui avait hérité de l'affabilité, de la bonhomie et des

joies de l'ancienne cour des ducs de ce pays-là. J'ai vu les dernières magnificences de l'Europe... J'ai vu tout diminuer et périr tout à fait ! » C'est le résumé léger de ce XVIII^e siècle qui, examiné de plus près, n'est pas aussi simple dans son cours qu'il le paraît, qui a ses phases, ses métamorphoses successives, ses révolutions intimes précédant la grande révolution qui emporte tout. En 1750, il n'est plus déjà ce qu'il a été dans les premières ivresses de la régence, et il change encore vers 1775, il y a de cela cent années, à ce moment où, avec Louis XVI, avec la jeune et brillante Marie-Antoinette, s'ouvre un nouveau règne, destiné à être le dernier règne de la monarchie française, la dernière étape de cette société qui, en gardant jusqu'au bout son éclat, est remuée par des sensations, par des influences inconnues.

C'est l'époque où les salons se multiplient et deviennent comme les foyers d'une vie nouvelle pour cette société à la fois désœuvrée et excitée. Jusque-là, ce qui s'est appelé vraiment le monde existe à peine hors de la cour, hors de Versailles, de Fontainebleau ou de Choisy. Maintenant il s'émancipe et commence à vivre par lui-même. Il s'agite dans toutes ces réunions préparées et gouvernées avec tant d'art, au Temple, où la comtesse de Boufflers, *l'idole*, règne pour le prince de Conti, — chez la maréchale de Luxembourg, la grande régulatrice de la bonne compagnie et du bon ton, — chez la princesse de Beauvau, modèle d'aménité et de grâce dans les conversations, — chez M^{me} Du Deffand ou M^{me} Geoffrin, chez la duchesse de Gramont ou dans la maison de M. de Choiseul-Gouffier, à Montparnasse. Ces salons, où passent et se rencontrent les courtisans, les financiers, les écrivains, qui deviennent une puissance, les évêques, qui abandonnent leurs diocèses pour Paris, les abbés mondains, les femmes les plus brillantes, ces salons sont l'animation et l'originalité de la seconde moitié du siècle. Là, selon le mot de M. de Ségur, on s'entretient de tout, de galanterie et de politique, de philosophie et de petits vers, dans la mesure d'une liberté qui n'a d'autres règles que le goût et la politesse. On s'intéresse à tout, à l'avènement ou à la chute de Turgot et à une aventure de boudoir, à la guerre d'Amérique et à une élection d'académie, en attendant de s'occuper du procès du collier, de M. de Rohan et de Cagliostro, de M. de Calonne et de l'assemblée des notables. On subit le charme de Voltaire, de celui qui jusqu'à son dernier jour déploie « l'infatigable mobilité de son âme de feu, » et on se passionne pour Rousseau. Ces salons ont leurs partis, leurs groupes distincts, ils font l'opinion. C'est la société française du temps, cette société qui, au courant d'une vie sur laquelle se projettent déjà des ombres invisibles, mêle la frivolité et la raison, l'insouciance et une sorte d'impatience

d'activité, la licence morale et la délicatesse dans les liaisons. Ce qui reste de ce monde, de ses mœurs, de ses passions ou de ses goûts, c'est ce qu'en disent les mémoires, surtout ces correspondances tirées de l'oubli, qui de temps à autre ajoutent une page à l'histoire ou au roman d'un siècle, qui remettent au jour des personnages à demi effacés ou à peu près inconnus, et qui en définitive, de cette société d'autrefois aux dehors décevans, montrent l'essence, le tempérament, la vérité simple et humaine.

Le roman, le roman vrai de l'amour, où est-il au xviii^e siècle? Il n'est pas plus dans les déclamations éloquentes d'une nouvelle Héloïse que dans les galanteries fugitives des contes licencieux; il est dans la réalité, dans la vie de tous les jours; il est, même au xviii^e siècle, jusque dans le mariage entre des personnes comme ce maréchal et cette maréchale de Beauvau, qui vivent si bien l'un pour l'autre, et au sujet desquels leur fille, cette jeune princesse de Poix, disait avec une bonne grâce spirituelle lorsqu'on lui interdisait la lecture des romans : « Défendez-moi donc de voir mon père et ma mère ! » Il est aussi quelquefois dans ce qui ressemble le plus au mariage, dans ces liaisons plus libres, plus irrégulières, mais sincères, sérieuses et durables, qui ont laissé une expression survivante. Le vrai roman de l'amour, il est dans les délicatesses de passion d'une M^{lle} Aissé ou dans les pathétiques ardeurs d'une M^{lle} de Lespinasse. Il est dans le long attachement d'une M^{me} d'Houdetot, et n'est-ce point aussi un des chapitres de ce roman de l'amour au xviii^e siècle que cette correspondance nouvelle, histoire d'une liaison discrète et sûre poursuivie à travers les contre-temps et les séparations, même à travers les crises publiques, dénouée ou resserrée après des années par le mariage, entre une femme jusqu'ici peu connue et un homme plus renommé pour sa légèreté que pour sa constance, M^{me} de Sabran et le chevalier de Boufflers? Vrai roman en effet, commencé par une amitié de gens bien élevés, continué par une affection ardente et invariable, animé par l'imagination et la grâce d'une femme qui, en se révélant elle-même pour la première fois, en se peignant tout entière dans ses lettres, relève celui qu'elle a aimé, celui qui, malgré tout, abbé chevalier ou marquis de Boufflers, maréchal-de-camp des armées du roi, membre de l'Académie française ou gentilhomme libéral à l'assemblée constituante, était resté un des types de la frivolité aimable. Boufflers valait mieux que sa réputation, et M^{me} de Sabran est à peine nommée dans les mémoires d'un temps dont elle reste désormais une des expressions les plus attachantes.

Ils étaient tous les deux de ce monde élégant et lettré de la fin du xviii^e siècle. Le chevalier de Boufflers avait certes de qui tenir

pour la grâce et pour l'esprit; il était le fils de cette brillante marquise de Boufflers, sœur du maréchal de Beauvau, qui avait régné à cette bonne petite cour de Lunéville dont le prince de Ligne parle comme d'une de ces choses disparues qu'il ne peut oublier. Séduisante avec son visage d'enfant plein de charme et sa gracieuse nonchalance, enjouée, spirituelle, aimée du roi Stanislas, célébrée par Voltaire, qui lui écrivait que, partout où elle serait, elle ferait les délices de ceux qui vivraient avec elle, la gracieuse dame d'honneur de Lunéville, comme cette autre Boufflers devenue la maréchale de Luxembourg, n'avait qu'à paraître pour plaire. Elle était de l'avis de M^{me} Du Defland, qui disait : « Le sentiment ! vous trouvez le mot ridicule, et moi je vous soutiens que sans le sentiment l'esprit n'est rien qu'une fumée. » La marquise de Boufflers mettait l'un et l'autre dans une vie facile et heureuse, — philosophe comme la plupart des grandes dames de son siècle, comme la maréchale de Beauvau elle-même, et plaisantant galement de ce nom de « dame de volupté » qu'on lui avait donné à la cour de Lorraine. C'est de cette aimable femme que le chevalier de Boufflers était né un peu sur les chemins, un jour que sa mère allait de Paris à Lunéville, vers 1738.

C'était une nature prédestinée aux singularités. Il avait commencé par être abbé, un abbé pourvu de riches bénéfices par le bon roi Stanislas; puis il était devenu chevalier de Malte, il avait bravement fait ses premières armes en Allemagne, de façon à mériter avant l'âge la croix de Saint-Louis, et chemin faisant il n'avait cessé de montrer que, s'il n'avait pas pris la beauté dans l'héritage de famille, il avait du moins reçu de sa mère le goût du plaisir, la grâce piquante et l'humeur légère. Dès sa jeunesse, au dire de Grimm, il s'était signalé par les dons les plus brillants et « par beaucoup de folies, par des chansons gaillardes et honnêtement impies. » L'abbé avait décidément bien fait de s'émanciper pour courir la fortune des armes et de l'esprit. Tenant par sa naissance au plus grand monde, aux Beauvau, aux Mirepoix, à la maréchale de Luxembourg, lié aux philosophes par ses opinions fort libres, distingué comme soldat malgré sa causticité, prompt aux aventures galantes, ayant le goût de tous les arts, poète, peintre et musicien, le chevalier de Boufflers avait tous les succès. Il semait les petits vers et les contes légers, il était partout recherché pour sa gaité malicieuse. Il allait à travers la Suisse à Ferney, et Voltaire, charmé de son visiteur, écrivait à sa mère, la marquise de Boufflers : « Vous avez bien raison d'aimer ce jeune homme, il peint à merveille les ridicules de ce monde, et il n'en a point. On dit qu'il ressemble en cela à madame sa mère. Je crois qu'il ira loin. J'ai vu des jeunes gens de Paris et de Versailles, mais ils n'étaient que des barbouilleurs auprès de lui... Je

n'ai jamais rien vu de plus aimable et de plus singulier... » Peu s'en fallait en ce temps-là qu'on ne prît au mot Voltaire disant au chevalier de Boufflers : « Je vois en vous mon héritier ! » L'héritier était tout simplement un homme d'esprit tournant avec aisance de petits vers, une épigramme, un impromptu ou une chanson, racontant d'un trait ingénieux et malin son voyage en Suisse, enveloppant le libertinage d'une grâce légère dans *Aline reine de Golconde*, et enlevant vivement ce petit conte *Ah si !* Tout est dans les détails, dans la broderie, dans le jeu et l'imprévu des mots.

Lorsque, bien des années après, l'Académie s'ouvrait devant cette réputation mondaine, Saint-Lambert, en recevant le chevalier de Boufflers, disait avec un art très habile des nuances : « La finesse de l'esprit, l'enjouement, je ne sais quoi de hardi qui ne l'est point trop, des traits qui excitent la surprise et ne paraissent pas extraordinaires, le talent de saisir dans les circonstances et le moment ce qu'il y a de plus piquant et de plus agréable, voilà, monsieur, le caractère de vos pièces fugitives. » M^{me} Du Deffand, de son côté, mêlant un peu d'humeur et de malice à la bienveillance, écrivait un jour dans la gazette familière qu'elle adressait à Horace Walpole : « Le chevalier est ici... Il fronde et a l'air de mépriser ce qu'il désirerait, auquel il ne parvient pas. Il a plus de talent que de discernement, de tour et de finesse que de justesse... » Je rassemble tous ces traits d'une figure qui a passé dans ce siècle des apparitions fugitives. On ne savait pas alors, on sait aujourd'hui que le personnage si recherché, si fêté dans son temps, n'était pas le chevalier de Boufflers tout entier, que dans cette vie distraite, dispersée, partagée entre les camps, la société et les amusemens de l'esprit, sous cet extérieur frivole de galanteries faciles, de petits vers lestes et pimfans, il y avait du sérieux, de la sensibilité, de la délicatesse de cœur; il y avait ce que Saint-Lambert appelle aussi un « homme supérieur à son genre, » ce que j'appellerai un autre Boufflers voilé, attachant et attaché dans l'intimité, gardant sous son costume de mondain spirituel un sentiment profond, presque ambitieux même à un certain moment par affection, et ce Boufflers inconnu, c'est le grand faiseur de miracles qui le fait, c'est l'amour d'une femme aussi distinguée elle-même que dévouée. C'est pour M^{me} de Sabran que le chevalier de Boufflers trouve dans un journal discrètement conservé des accens émus et sincères.

Le XVIII^e siècle, qui a laissé échapper tant de secrets, a gardé à peu près celui-là. M^{me} de Sabran, qui se dévoile aujourd'hui dans sa correspondance, ne semble pas avoir aimé beaucoup le bruit. C'était visiblement une femme aux dons brillans. La séduction est sur ce visage expressif où la grâce passionnée se mêle à l'esprit,

où apparaît une nature ardente et fine. Elle était, dit-on, belle à ravir avec ses cheveux blonds et ses yeux noirs. Née d'un M. de Manville et d'une mère qu'elle avait perdue en venant au monde, élevée en fille noble, un peu abandonnée de sa famille, elle s'était mariée avec un officier de marine, M. de Sabran, qui, avec de beaux services, avait cinquante ans de plus qu'elle et qui mourait bientôt en lui laissant deux enfans. Elle restait à vingt-cinq ans une jeune veuve qui aurait pu briller partout, si elle l'avait voulu, et qui se contentait d'être une des femmes les plus aimables dans le demi-jour de cette société du règne de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Sans être précisément de la cour, M^{me} de Sabran était bien vue de la reine. Elle allait à Versailles, aux fêtes de Bagatelle. Elle était liée avec les Polignac, avec la comtesse Jules et la comtesse Diane, ces étoiles naissantes de la faveur. Elle voyait les Beauvau, la maréchale de Luxembourg; elle était l'amie de la comtesse d'Andlau, fille d'Helvétius, de la comtesse Auguste de Lamarck, depuis princesse d'Arenberg, et un moment même, plus tard, elle fut recherchée par le prince Henri de Prusse, le frère de Frédéric II, à son voyage à Paris. Sa position, son existence, étaient celles d'une personne qui avait toutes les relations sans se laisser trop entraîner dans le tourbillon mondain. Femme du XVIII^e siècle par l'éducation, par l'esprit, par les goûts lettrés comme par la culture morale, elle n'avait de son temps ni les frivolités licencieuses, ni les affectations de savante, et si elle savait l'italien, l'anglais, même un peu le latin, c'était pour dire en plusieurs langues des choses agréables, de même qu'elle avait fait ses cours de physique sans prétendre, comme M^{me} du Châtelet, au surnom d'Uranie. Elle avait en tout le naturel d'une femme vraie, sincère dans ses sentimens comme dans ses idées, parlant avec une spirituelle liberté même de ses dévotions de convenance, et écrivant à l'occasion : « J'ai véritablement besoin aujourd'hui de causer avec vous pour m'égayer et me distraire d'une certaine visite que je viens de faire, et quelle visite ! une visite que l'on ne fait que dans un certain temps, aux genoux d'un certain homme, pour avouer de certaines choses que je ne vous dirai pas. J'en suis encore toute lasse et toute honteuse. Je n'aime pas du tout cette cérémonie-là. On nous la dit très salutaire, et je m'y soumets en femme de bien. »

Telle qu'elle était, chez M^{me} de Trudaine elle charmait M. de Mallesherbes, Turgot et même l'abbé Delille. L'hiver, M^{me} de Sabran restait à Paris; elle avait, elle aussi, sa chambre bleue où elle recevait ses amis. L'été, elle le passait le plus souvent chez un oncle de ses enfans, à Anisy, au château de M^{sr} de Sabran, évêque de Laon, duc et pair, premier aumônier de la reine, un de ces prélats d'autre-

fois, hommes du monde autant que d'église, chez qui le sentiment de la dignité et la tenue suppléaient à l'ardeur de la foi. A Anisy, la vie était large et facile, M^{me} de Sabran en faisait les honneurs, et l'évêque de Laon voyait en elle presque une fille, comme il voyait dans le jeune fils de l'aimable femme l'héritier de son nom.

Lorsque M^{me} de Sabran et le chevalier de Boufflers se rencontrèrent, vers 1777, la jeune femme, déjà veuve, avait vingt-sept ans, elle s'appelait galement la « vieille douairière; » le chevalier avait trente-neuf ans, il était colonel du régiment de Chartres, et il passait pour le plus galant, pour le plus spirituel des Français. La peinture, la musique, la poésie, commencèrent cette liaison, qui n'était d'abord qu'une amitié enjouée. M^{me} de Sabran écrit encore : « Ne m'aimez jamais que d'une amitié fraternelle, et j'aurai toujours pour vous l'amitié d'une sœur. » Pendant assez longtemps c'est ainsi. Peu à peu l'amitié se resserre, l'intérêt devient plus tendre, puis tout à coup la flamme jaillit, la passion s'est allumée, et elle ne s'éteindra plus, elle ne fera que se raviver sans cesse par l'absence, par les séparations inévitables, peut-être même par les conflits de caractères. Bien des années après, en 1787, M^{me} de Sabran écrira : « Avant tout, souviens-toi du *deux de mai*. Il sera à jamais mémorable dans mes fastes. C'est lui qui a décidé du bonheur et du malheur de ma vie. » Ce « deux de mai » de 1779 ou de 1780 avait été pour M^{me} de Sabran et le chevalier de Boufflers le signal d'une existence nouvelle, le commencement d'une liaison indissoluble. Sans s'afficher, en gardant au contraire la décence et la réserve d'un attachement sérieux, ils vivaient désormais l'un pour l'autre. Les obligations, les relations du monde étaient tout à la fois la protection et le tourment d'une intimité qui n'avait rien des galanteries ordinaires, qui n'était jamais aussi complète que l'aurait voulu cette gracieuse femme, heureuse et malheureuse de s'être donnée tout entière à celui qu'elle aimait avec le trouble d'une passion vraie, qu'elle captivait à son tour au point de le métamorphoser. Anisy, en ce temps-là, aux beaux mois d'été, les vit plus d'une fois « parcourir tous les deux, seuls, les bois, riant, chantant, libres de tous soucis, de tous projets, ne songeant qu'au présent, sans crainte de l'avenir, ne regrettant que le jour qui fuyait, ne désirant que le lendemain, et d'un commun accord oubliant l'univers. » Lorsque M^{me} de Sabran allait aux eaux, à Spa, à Aix-la-Chapelle ou à Plombières, elle savait prendre les chemins où elle était sûre de trouver le chevalier, et Boufflers à son tour, malgré son service, qui le retenait quelquefois à l'armée, franchissait lestement les distances, n'eût-il à disposer que de quelques heures. Se voir, se rencontrer à Paris ou ailleurs pour se quitter toujours plus enchantés l'un de l'autre, c'était le

dernier mot de leurs combinaisons, et, lorsqu'ils étaient séparés, ils s'écrivaient sans cesse. Ce n'était plus entre eux l'amitié fraternelle des premiers jours; ils se traitaient dans leur familiarité comme un mari et une femme, se promettant bien les sacremens de l'église, sans lesquels le reste, selon M^{me} de Sabran, est « une œuvre du démon qui nous met en enfer en ce monde — et dans l'autre, à ce que dit saint Augustin. »

Ils s'aimaient d'une affection tendre et dévouée, soit, direz-vous; mais le chevalier de Boufflers était libre, M^{me} de Sabran était libre aussi. Rien ne les séparait; par la naissance, par le rang, par la distinction, comme par toutes les relations, ils étaient faits l'un pour l'autre. Pourquoi ne se mariaient-ils pas tout simplement? Pourquoi au contraire M. de Boufflers brigait-il tout à coup au plus vif de cette liaison un commandement lointain, ce gouvernement du Sénégal qu'il obtenait en effet vers 1785, qui allait le séparer pour plusieurs années de la personne à laquelle il était le plus attaché? C'est là le secret qu'on ne soupçonnait guère alors, qui est un témoignage de plus de ce qu'il y avait parfois de sérieux, de chevaleresque, dans ces âmes en apparence légères. Boufflers, qui avait eu des bénéfices comme abbé, qui avait pu les garder tant qu'il était chevalier de Malte, les perdait en se mariant. Avant de s'unir à M^{me} de Sabran, qui était dans une noble aisance, il voulait, par une délicatesse supérieure, faire par lui-même sa fortune, s'élever dans la considération du monde; il voulait aller acquérir de l'honneur, se montrer digne de celle qu'il aimait en lui offrant l'occasion d'avouer tout haut, « à la vue du ciel et de la terre, » l'amour dont elle faisait jusque-là un mystère.

Voilà ce qu'il lui disait à elle-même après son départ, qui avait été un déchirement pour lui comme pour M^{me} de Sabran. « Voilà, mon enfant, des idées bien consolantes, lui écrivait-il de la première étape de son voyage. Elles te paraîtront sans doute bien vaines; mais elles naissent bien plus de mon amour que de mon orgueil. Ma gloire, si j'en acquiers jamais, sera ma dot et ta parure, et c'est là ce qui m'y attache. Si j'étais joli, si j'étais jeune, si j'étais riche, si je pouvais t'offrir tout ce qui rend les femmes heureuses à leurs yeux et aux yeux des autres, il y a longtemps que nous porterions le même nom; mais il n'y a qu'un peu d'honneur et de considération qui puisse faire oublier mon âge et ma pauvreté, et m'embellir aux yeux de tout ce qui nous verra comme ta tendresse m'embellit à tes yeux. Pardonne-moi donc, trop chère enfant; excuse-moi et même approuve-moi. » M^{me} de Sabran se désolait de ce qu'elle appelait l'ambition désordonnée du chevalier, de cette longue séparation; au fond, elle avait peut-être l'orgueil

de ce qui relevait un attachement destiné à triompher de toutes les épreuves. Ces lettres publiées maintenant, le journal de M^{me} de Sabran, le journal du chevalier lui-même pendant son voyage du Sénégal, sont comme le poème familial, intime, expressif, de cette liaison qui se dégage des frivolités du siècle.

M^{me} de Sabran se peint tout entière dans ces pages écrites jour par jour, heure par heure, surtout pendant l'absence du chevalier. Elle a l'esprit, l'imagination, la vivacité d'une nature ingénieuse à se tourmenter parce qu'elle est sincère, aussi prompte à se laisser abattre qu'à se ranimer, souple et ardente, — et comme elle est bien femme lorsqu'au moment même où elle montre l'affection la plus dévouée, la plus désintéressée, elle écrit avec une férocité charmante à son ami : « Je ne veux te voir d'autres chagrins que ceux que je te donne. » Elle est sans cesse occupée de trois choses : le soin de ses enfans qu'elle n'oublie jamais, le souci de tenir M. de Boufflers au courant des affaires de Paris ou de Versailles, et son attachement pour le chevalier. C'est la vie de cette correspondance.

La brillante amie de Boufflers a cette originalité en plein xviii^e siècle, que rien n'éclipse ou n'altère chez elle la tendresse maternelle. Ses enfans sont sa préoccupation de tous les instans; elle les enveloppe pour ainsi dire de son affection, elle prend plaisir à les produire, et elle a tout l'orgueil de leurs précoces succès dans les réunions de la comtesse Diane de Polignac ou dans la fête donnée au prince Henri de Prusse. De ces deux enfans, qui jouaient en 1785, qui recevaient les caresses de la reine Marie-Antoinette, l'un, le comte Elzéar de Sabran, a vécu jusqu'à nos jours après avoir passé à travers la société du temps, après avoir été l'hôte familial de Coppet, l'ami de M^{me} de Staël; la sœur, Delphine, a eu un autre destin. Elle allait devenir M^{me} de Custine; elle a vu son jeune mari, son beau-père, le général marquis de Custine, périr sur l'échafaud; elle a été plus tard la mystérieuse dame de Fervaques, une des adorations de Chateaubriand. La jeune Delphine est l'objet des soins passionnés de sa mère, et rien n'est certes plus piquant, plus vif que les pages où M^{me} de Sabran décrit toutes les scènes du mariage de sa fille à Anisy, où elle raconte ses émotions pour sa pauvre enfant, ses embarras avec M. de Custine le père le soir des noces, les fêtes que donne l'évêque de Laon. « Si tu te rappelles les contes des fées, écrit-elle, tu pourras avoir une idée de la fête charmante que l'évêque de Laon vient de nous donner à Bartais. Je n'ai rien vu de ma vie qui fût aussi agréable. M. Le Clerc avait illuminé tout ce charmant Élysée avec des lampions couverts comme à Trianon, qui donnaient une lumière si douce et des ombres si légères que l'eau, les arbres, les personnes, tout paraissait aérien. La lune avait

voulu aussi être de la fête, quoiqu'on ne l'en eût pas priée; mais son éclat argenté et incertain, loin de la ternir, lui prêtait des charmes. Elle aurait donné à rêver aux plus indifférens. De la musique, des chansons; une foule de paysans bien gaie suivait nos pas, se répandait çà et là pour le plaisir des yeux. Au fond du bois, dans l'endroit le plus solitaire, était une petite cabane, humble et chaste maison; la curiosité nous y porta, et nous y trouvâmes Philémon et Baucis courbés sous le poids des ans et se prêtant encore un appui mutuel pour venir à nous. Ils donnèrent d'excellentes leçons à nos jeunes époux, et la meilleure fut leur exemple... » La légende de Philémon et Baucis est assez souvent un idéal pour les honnêtes amoureux au XVIII^e siècle!

Ce *Journal intime*, où M^{me} de Sabran inscrit tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle sent, tout ce qu'elle voit, n'est point, on le pense bien, une histoire du temps. Il raconte d'un trait fin et léger ce qui peut intéresser l'exilé, celui que la spirituelle femme appelle son *Africain*, — les intrigues, les ambitions qui s'agitent, les révolutions de cour, le procès du collier, les mésaventures de M. de Calonne, les préliminaires de l'assemblée des notables. Sympathiquement émue lorsqu'elle ne peut envoyer que de tristes nouvelles, comme celles de la mort de la maréchale de Luxembourg ou de la marquise de Boufflers, de la mère du chevalier lui-même, M^{me} de Sabran reprend sa vive et piquante humeur pour parler de tout le reste, des événemens et des ridicules. Un soir elle écrit : « J'arrive de souper chez M^{me} de Montesson, que j'ai retrouvée comme je l'avais laissée il y a un an, c'est-à-dire qu'il ne lui manque pas un grain de poudre, et qu'elle est si bien la même en tout et pour tout que je serais tentée de croire qu'on l'a conservée dans une armoire. C'est le même apprêt, le même visage, la même coiffure... » Un autre jour c'est l'épithaphe aussi brève que leste de M. de Soubise. « Ce pauvre maréchal de Soubise, dit-elle, est tombé hier en apoplexie; il est maintenant aux prises avec la mort, et il n'y a pas d'apparence qu'il ait le dessus, car il est peu accoutumé à vaincre, ce pauvre maréchal; mais, si ce n'est pas sa première bataille perdue, ce sera du moins la dernière. » La politique a son tour. « On ne parle que d'impôts, de diminution de pensions. C'est le quart d'heure de Rabelais; on ne vit que du bout des dents à l'exception de l'archevêque de Toulouse, qui triomphe enfin et qui est parvenu jusqu'à la cime de ce rocher escarpé et glissant qu'il essayait de gravir depuis trente ans, et auquel il ne serait jamais parvenu sans l'abbé de Vermont, qui lui a donné la main. Il vient d'être nommé chef du conseil des finances. De là à être premier ministre, il n'y a plus qu'un pas, et il a beau jeu pour y parvenir, à moins que la

mort, qui s'amuse quelquefois à déjouer les plus habiles, ne l'arrête en chemin... »

Gracieuse historienne de ce beau monde, M^{me} de Sabran ne néglige rien. Tantôt elle parle galement des fredaines du vicomte de Ségur allant jouer lui-même chez M^{lle} Contat à Auteuil un vaudeville, *le Parti le plus gai*, — « celui qu'il prend toujours, » — et entraînant une foule de dames de haut vol dans la plus scabreuse aventure; tantôt elle fait le récit d'une visite au Jardin du roi, chez M. de Buffon; elle est encore tout émue du chagrin et du deuil de l'illustre vieillard, qu'elle a trouvé frappé au cœur par le récent éclat des aventures de sa belle-fille avec M. le duc d'Orléans. « J'aurais voulu, dit-elle, avoir assez d'esprit pour t'écrire cette histoire avec toute la chaleur et l'énergie que M. de Buffon a mises à la raconter; il m'a attendrie jusqu'aux larmes, et je suis sûre qu'il t'aurait fait le même effet, car tu as parfois le cœur assez bon; le malheur est que tu ne l'écoutes pas toujours... » Ce n'est pas seulement le monde que M^{me} de Sabran peint dans ce journal de ses impressions; elle a le plus vif instinct de la réalité, de la campagne, de la nature, qu'elle sent et qu'elle aime; tout parle à son imagination, sans cesse en éveil dans ses courses, dans ses voyages. Qu'elle aille au fond de la province, à Pouilly, voir des parens, elle dit aussitôt : « Pouilly est un endroit charmant, précisément comme je voudrais avoir une terre, sur le bord de la Meuse, — entouré de vallons rians, de petits villages, de petits bois bien plantés et de prairies couvertes de bestiaux. Dès le matin, on entend le chant des bergers, on voit les petites bergères avec la quenouille et le fuseau : tous ont l'air heureux et content. Des ruisseaux de lait abreuvant les enfans, et partout on voit régner la paix et l'abondance. Que l'homme est fou d'aller chercher si loin des biens imaginaires aux dépens de ces biens réels que la nature lui prodigue ! » Un jour elle arrive en pleines Vosges avec sa fille Delphine et son « petit gendre, » M. de Custine. Elle s'arrête à Saint-Maurice, dans une auberge où l'on mange d'excellentes truites. Il ne s'agit de rien moins que de partir la nuit pour aller voir le lever du jour au sommet du ballon d'Alsace et de monter bravement à pied. Elle ne s'en effraie pas, car dans ce genre de parties, dit-elle, elle a « toujours des forces surnaturelles, surtout quand c'est pour s'aller perdre dans les nues et s'éloigner pour quelques instans de cette vilaine petite terre où tant de choses la chagrinent. » Elle part donc avec son jeune monde, et au retour, sans plus de retard, elle prend la plume.

« Ce 3 septembre 1787.

« Malgré ma lassitude, il faut bien que je te raconte, mon enfant, la plus jolie partie que j'aie faite dans ma vie, et la plus extraordinaire. Imagine-toi que nous nous sommes mis en marche à une heure du matin par le plus beau temps de la nature. La lune brillait de son plus doux éclat au milieu des astres sans nombre qui jetaient des feux étincelans. Le silence de la nuit, qui n'était interrompu que par le bruit des eaux qui tombaient des rochers, et par un léger zéphyr qui agitait doucement les feuilles des sapins, cette lumière incertaine qui éclairait le monde assoupi et qui nous laissait voir tantôt des précipices, tantôt le sommet riant des montagnes et le toit de quelques chalets éloignés les uns des autres, faisaient passer dans notre âme un calme que je n'y avais jamais senti. Je trouvais en m'élevant les objets si petits que je pensais qu'il n'y avait qu'à s'élever pour les perdre totalement de vue, et de là je me peignais vivement la folie des hommes qui mettent tant d'intérêt à de si petites choses, et qui se privent volontairement, et sans regret, du plus beau spectacle de la nature pour s'enfermer dans des murailles épaisses où ils ne sont occupés qu'à se tourmenter, à s'empoisonner et à se détruire. J'étais fâchée de tenir de si près à une aussi pitoyable espèce, et je sentais en moi quelque chose de mieux qui m'élevait, qui me faisait participer à cette œuvre générale : l'âme de la nature... Je m'essayais de temps en temps sur la mousse pour me livrer tout entière à mes réflexions, tandis que mes deux enfans cheminaient devant, bien plus occupés, comme de raison, d'amour que de philosophie. Chaque chose a son temps : on ne peut pas savoir au printemps ce qui se passera l'été, l'automne et l'hiver; à leur âge, on ne voit que des fleurs, on ne pense pas à ce qu'elles dureront...

« Sur les trois heures du matin environ, nous sommes venus sur la cime; malgré mon enthousiasme, j'éprouvais bien qu'il n'y a pas de plaisir sans peine, car je n'ai peut-être de ma vie autant souffert du froid et du vent, qui était insupportable. Il fallait bien cependant attendre le jour, voir lever le soleil, comme nous l'avions projeté; mais que devenir en attendant?... Mes deux petits amans s'assirent l'un contre l'autre, et si près, si près à l'abri de l'amour, qu'ils se réchauffèrent facilement; mais moi, pauvre veuve, je grelottais dans mon petit coin, et j'en vins à un tel point de souffrance que, n'y pouvant plus tenir, je m'occupai à ramasser des branches sèches et à couper tous les buissons pour tâcher d'en allumer du feu.

« Pendant ce temps, la belle aurore préparait l'arrivée du soleil pour notre plaisir, et semait son chemin de topazes et de rubis, au milieu desquels on voyait briller l'étoile du jour. Insensiblement il parut à nos yeux comme un globe de feu d'où s'échappa en peu d'instans un foyer

de lumière que l'œil ne pouvait plus fixer, et devant lequel j'étais tentée de me prosterner d'admiration. Quel éclat, quelle majesté! En vérité, je crois que c'est le Dieu du monde. On n'a pas idée de ce spectacle quand on ne l'a vu que de la plaine, et je me sais bien bon gré de m'être donné un peu de peine pour me procurer un si grand plaisir. Nous regardâmes ensuite tout le pays avec attention, et nous vîmes très distinctement le Mont-Saint-Bernard et le Mont-Blanc, toute la chaîne des Montagnes-Noires, le Rhin, une partie de l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté. La vue n'a de borne à cette hauteur que celle des yeux.

« Quand les nôtres eurent bien satisfait toute notre curiosité, nous aperçûmes un petit chalet sur la crête de la montagne. La faim, qui fait sortir le loup du bois, nous contraignit d'y entrer. Nous vîmes une étable bien garnie des plus belles vaches du monde, bien propre et bien aérée, avec une cuisine à côté; il y avait une chaudière sur le feu, dans laquelle, sans discontinuer, l'on versait des ruisseaux de lait qui étaient d'une blancheur éblouissante, et qui nous faisaient venir l'eau à la bouche. Nous en bûmes sans discrétion, et je n'en avais jamais bu d'aussi bon, excepté en Suisse. Le maître du logis était un bon anabaptiste, assez sauvage, mais fort hospitalier. Il nous fit asseoir comme il put sur de pauvres sièges de bois, nous servit du beurre bien frais et d'excellent fromage, avec lesquels nous déjeunâmes de fort bon appétit. C'est alors que je songeai à toi; comme tu aurais fait honneur à ce repas frugal et comblé de joie ta pauvre femme! Je croyais l'entendre, te voir rire de ces grands ris que j'aimais tant, et dire en un instant mille jolies choses plus piquantes les unes que les autres, inspiré par l'air des montagnes, la liberté et la simplicité du lieu. Pour moi, j'étais si contente et si légère que je croyais avoir des ailes, et que pour rien je n'aurais voulu monter en voiture pour continuer la route... »

Ainsi va l'aimable femme, passant des affaires mondaines aux spectacles de la nature, de la représentation en trois parties de M. de Calonne, — *les fausses apparences*, — *le consentement forcé*, — *le saut périlleux*, — aux paysages des Vosges, mais à travers tout voyant toujours l'image du léger héros qui est au loin et revenant à lui par tous les chemins. Ceci est le sentiment invariable, la note dominante, et avec plus de distinction naturelle, avec un esprit plus délié, M^{me} de Sabran pourrait, elle aussi, comme M^{me} de Lespinasse, dater ses effusions passionnées : « de tous les momens de ma vie! » Elle y mêle, il est vrai, quelquefois de la gaité, témoin ce jour où de Spa elle annonce au chevalier qu'elle va se marier, que lord Murray lui a fait ses propositions en s'offrant à la suivre jusque dans les enfers, qu'il ne lui manque plus que le consente-

ment de son ami; « ne le fais pas trop attendre, ajoute-t-elle, car une attaque d'apoplexie pourrait bien venir troubler la fête : le pauvre bonhomme y est sujet, et l'amour est très malsain dans ces circonstances. Voilà une belle occasion pour te débarrasser de moi. » C'est une pointe de belle humeur aux temps heureux. Quand le grand voyage est venu, c'est une agitation, une inquiétude de tous les instans. Cette gracieuse et orageuse nature ne se lasse pas de souffrir, d'aimer, d'espérer ou se décourager. Elle ne peut se résigner à cet éloignement, qui est sa perpétuelle obsession, dont rien ne peut la distraire dans les diversions d'une existence brillante, même dans ces jardins de Montreuil où elle va s'égarer avec la société de la comtesse Diane. « Chacun errait çà et là pour son compte, dit-elle, et moi j'y étais pour le tien. Je te voyais, je te parlais, je me rappelais dans l'amertume de mon âme tant de pareilles soirées que nous avons passées ensemble à Aix-la-Chapelle ou ailleurs, et je songeais, prête à en mourir de regret, que ces momens délicieux étaient passés pour toujours, oui, pour toujours, mon enfant ! Telles choses qui arrivent et telles choses que tu fasses, tu ne peux arrêter la marche du temps... Ma vie est finie, tu l'as terminée le 22 novembre 1785; ton ambition a tout détruit, *amour, bonheur, espérance...* »

En est-elle bien sûre? croit-elle ce qu'elle dit? Une lettre du Sénégal suffit pour dissiper tous les orages intimes, pour que le chevalier soit le plus aimable et le plus aimé des hommes, — de même qu'un retard suffit pour que l'absence fasse de nouveau sentir son aiguillon, pour que les « minutes deviennent des heures, et les heures des siècles. » Ces organisations singulières semblent livrées tout entières à l'égoïsme d'une passion exclusive, personnelle, et en définitive celle qui parle ainsi à la préoccupation généreuse des épreuves d'un ami dans une mission lointaine, peut-être meurtrière. Elle se dit que son courage et sa force le soutiendront, mais ne l'empêcheront pas de souffrir, et « ce sont tes souffrances, ajoute-t-elle, que je ne saurais supporter. » Un des tourmens de M^{me} de Sabran, c'est aussi d'être obligée de se cacher, de se contraindre, car elle n'est pas de celles qui courent après un Richelieu ou un Lauzun, elle a toutes les délicatesses d'une femme bien née dans un attachement sérieux. Nouveau supplice pour elle, — quand le chevalier part et même quand il revient. « J'ai éprouvé, dit-elle, une si grande révolution ce matin à la nouvelle de ton arrivée, mon pauvre cher mari, que je n'en suis pas encore remise, et je suis vraiment inquiète de ce que je deviendrai en te voyant... Que ta sœur (M^{me} de Boisgelin) est heureuse! Elle peut aller au-devant de toi, témoigner sa joie et ne plus te quitter, quand ta malheureuse

femme ne te verra que des instans et jamais sans témoins. » Et voilà comment il y a des héroïnes de roman qui ne s'en doutent pas, même dans un temps où l'on n'y mettait pas toujours tant de façons !

Qu'une femme du meilleur monde, d'une nature délicate et passionnée, d'instincts visiblement droits, reste pendant des années ou, pour mieux dire, jusqu'à son dernier jour livrée à cette première et mystérieuse fascination, ce n'est point impossible. Qu'un des personnages dont le nom signifie légèreté, même dans un siècle léger, se trouve être un homme aimant, fidèle, vrai dans l'intimité sans cesser d'être spirituel, — à quoi se fiera-t-on désormais ? C'est pourtant ainsi, et ce *Journal* du chevalier de Boufflers, sans avoir les saillies, la vivacité, la grâce souvent piquante de celui de M^{me} de Sabran, n'est pas moins une révélation et le complément de cette liaison romanesque. Pendant les années du voyage au Sénégal, c'est entre ces deux êtres séparés par les mers un dialogue qui ressemble singulièrement à un monologue sur un thème unique et inépuisable. Le secret pour l'un et l'autre, c'est d'être occupés l'un de l'autre, et l'exilé « africain » est par la pensée aussi souvent à Paris, dans la chambre bleue ou à Anisy que dans la colonie qu'il gouverne au nom du roi. Le chevalier de Boufflers prend certainement au sérieux une mission qu'il a demandée par une délicatesse intime, qu'il veut remplir avec honneur. Il met son zèle, son activité et les ressources de son esprit à organiser une colonie qu'il appelle « un corps étique où la circulation ne se fait pas. » Il décrit d'un trait amusant ses visites aux rois maures, ses voyages à Corée, ses tribulations administratives. Ce qui le soutient visiblement, c'est la pensée qui l'a conduit loin de Paris et des salons, et dans ce journal intime commencé au départ, continué jusqu'au retour, c'est M^{me} de Sabran qui est tout depuis la première jusqu'à la dernière heure. Le chevalier de Boufflers ne voit que son amie. « J'aime, dit-il, à tourner mes regards vers cette maison si chère, à t'y voir au milieu de tes occupations et de tes délassemens, écrivant, peignant, lisant, dormant, rangeant et dérangerant tout, te démêlant des grandes affaires, t'inquiétant des petites, gâtant tes enfans, gâtée par tes amis, et toujours différente et toujours la même, et surtout toujours la même pour ce pauvre vieux mari, qui t'aime tant, qui t'aime si bien, qui t'aimera aussi longtemps qu'il aura un cœur. » L'Africain sait bien le faible de son amie, il s'occupe de ses enfans autant que d'elle-même, et ce n'est point certes le trait le moins curieux de voir ce poète badin mettre tout son esprit à varier l'expression d'un sentiment unique, simple et vrai.

Chaque soir, le chevalier inscrit dans son journal un mot, un sou-

venir, une scène de sa vie. Tantôt c'est un bal où il fait danser les dames de Corée; tantôt c'est une fête donnée à un « gros monarque noir, » au roi de Podor, originalement peint avec son cortège de femmes, de prêtres et de guerriers baroques. Quelquefois il se laisse aller à tracer d'une main légère quelque joli petit tableau. « Je suis un barbare, ma fille, je viens d'une chasse aux petits oiseaux... J'ai tué deux charmantes tourterelles. Elles étaient sur le même arbre, se regardant, se parlant, se baisant, ne pensant qu'à l'amour, et la mort est venue au milieu de leurs doux jeux. Elles sont tombées ensemble sans mouvement et sans vie, la tête penchée avec une certaine grâce triste et touchante qui aurait presque fait penser qu'elles aimaient encore après leur mort. Tout en les plaignant, je les enviais. Elles n'ont point souffert; leur existence n'a point fini par la douleur, leur amour n'a point fini par le refroidissement, leurs pauvres petites âmes voltigent encore dans les airs et se caressent. Elles n'ont plus de mort à craindre; mais peut-être craignent-elles d'être un jour condamnées à naître à des époques éloignées l'une de l'autre et par conséquent à vivre l'une sans l'autre. Tout cela donne beaucoup à penser, surtout à toi qui aimes tant à te perdre dans les systèmes et dans les sentimens... » Tout n'est pas rose dans la vie d'un gouverneur, même avec les courses à Corée et les réceptions des rois maures. « Il y a des moments, écrit Boufflers, où cette pauvre tête est comme un hôpital dans lequel toutes les idées languissent comme autant de malades, sans force et sans courage, et leur médecin, qui est la raison, souffre lui-même et ne fait pas son devoir. Tu sais cela mieux que personne, pauvre petite anéantie; mais, dans les plus fâcheux instans, tu sais conserver la grâce comme le gladiateur mourant... » Lui aussi, il va par tous les chemins à son amie; puis, quand il revient réellement, il querelle la mer qui le retient, le vent qui ne gonfle pas ses voiles; il se peint gaîment avec toute une ménagerie de singes et de perroquets. « J'ai une perruche pour la reine, un cheval pour le maréchal de Castries, une petite captive pour M. de Beauvau, une poule sultane pour l'évêque de Laon et un mari pour toi... » A sa mission du Sénégal, le chevalier de Boufflers gagna d'être maréchal de camp, membre de l'Académie française à la place de l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, bientôt député du baillage de Nancy aux états-généraux, mais non encore d'être le mari de celle avec qui il était lié depuis dix ans.

Le temps n'était peut-être pas propice pour dénouer le roman du cœur par le mariage. Tout s'ébranlait et s'assombrissait. Cette assemblée des notables, dont M^{me} de Sabran avait plaisanté comme tout le monde, devenait les états-généraux, qui devenaient eux-

mêmes l'assemblée constituante de France. C'était la révolution, le trouble, l'orage venant traverser encore une fois l'aimable liaison sans l'interrompre. Boufflers, député, homme politique, après avoir été abbé, militaire, poète et petit-maître, Boufflers était de cette noblesse qui ouvrait son esprit aux idées nouvelles, qui s'associait à tous ces actes d'émancipation libérale et de transformation sociale par lesquels l'assemblée constituante attestait sa puissance. M^{me} de Sabran ne partageait pas trop cet enthousiasme; elle se sentait singulièrement troublée pour son ami, pour son jeune gendre, le comte de Custine, mêlé lui-même au mouvement, et dans une série de lettres qui ne sont pas publiées aujourd'hui elle laissait éclater ses impressions, elle écrivait au chevalier : « Tu sais qu'au milieu de tout cela ma première affaire est de te voir. T'aimer est toute mon existence, te voir est tout mon plaisir. D'après cela, tu ne peux pas te dispenser de m'aimer beaucoup et de me voir sans cesse. » Un autre jour, « la grande affaire de la constitution te fait perdre tout à fait de vue ta bonne femme, mon enfant; c'est une rivale d'un nouveau genre que je n'aurais jamais soupçonnée... » A mesure que la crise s'aggrave et que les passions populaires se déchaînent, ses inquiétudes s'accroissent, elle a les pressentimens les plus sombres, et des Vosges, où elle se trouve encore une fois, elle écrit au chevalier : « Tu commences donc à t'apercevoir que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et à te douter qu'il y a des monstres dans les villes comme dans les forêts... Tout ce qu'on a vu dans les temps barbares n'approchera jamais de ce que nous sommes destinés à éprouver. Les freins qui devaient contenir la multitude sont brisés; maintenant elle profitera de la liberté dont on veut la faire jouir pour nous égorger tous. Je frémis en pensant que tu es dans ce gouffre. Adieu, mon pauvre pigeon dépareillé, l'absence est le plus grand des maux. »

Boufflers lui-même commençait à être désenchanté, et bientôt la tempête, chaque jour plus violente après la première assemblée, jetait tout ce monde dans l'émigration, M^{me} de Sabran, l'évêque de Laon, le chevalier lui-même. Ils firent leur première station de l'exil chez le prince Henri de Prusse, qui les accueillit au château de Rheinsberg, leur offrant une familière hospitalité, et après quelque temps Boufflers reçut en don du roi de Prusse lui-même un petit domaine sur la frontière de Pologne, modeste retraite où il aurait pu vivre, si l'économie avait été une de ses vertus. C'est pendant ces années d'exil, souvent éprouvées par la gêne et par la tristesse, que le chevalier de Boufflers et M^{me} de Sabran finirent par se marier, assistant de loin aux sanglantes convulsions d'où la France allait sortir victorieuse et apaisée.

Lorsque les deux exilés, unis depuis quelques années à peine, revinrent en France vers 1800, à ce moment de renaissance universelle, tout avait singulièrement changé. Le chevalier, devenu à son tour, par la mort de son frère, le marquis de Boufflers, était lui-même un peu vieilli. Dans le monde qu'il avait connu, qui se hâtait de revivre, et où il y avait bien des vides, il rentrait non plus en homme de cour, en militaire, mais en académicien, en homme de bonne compagnie. Il retrouvait sa tante la maréchale de Beauvau, qui recevait toujours, quoique plus modestement qu'autrefois, et qui était près de s'éteindre. Il allait chez M^{me} de Staël, l'étoile brillante du moment. Chenedollé dit qu'on y voyait « le chevalier de Boufflers dans le négligé d'un vicaire de campagne, mais souriant avec la finesse exquise du regard d'un courtisan et disant les mots les plus piquans avec un air extrême de bonhomie. »

Au milieu de cette société renaissante et contenue par la main d'un glorieux despote, M. et M^{me} de Boufflers vivaient doucement, sans bruit, l'hiver à Paris, l'été dans une petite retraite près de Saint-Germain, à Saint-Léger. Celle qui avait été M^{me} de Sabran restait la femme de goût toujours active, sans cesse occupée de son fils, à qui elle écrivait : « Je voudrais pouvoir t'arranger un bonheur comme j'arrange mon jardin, et à peu de chose près ce n'est peut-être pas plus difficile, car le bonheur est notre ouvrage. Selon que nous sommes plus ou moins raisonnables, nous sommes plus ou moins malheureux; il y faut aussi de l'esprit, il en faut partout : c'est l'œil qui voit tandis que la raison juge. » La raison ! la raison ! l'aimable personne l'avait-elle toujours connue elle-même, dans les agitations de son âme ingénieuse et ardente ? M. de Boufflers mourait en 1815, sa femme vivait encore douze ans après lui, jusque vers la fin de la restauration. Le roman était fini depuis longtemps. La maréchale de Beauvau s'éteignant au commencement de l'empire, M^{me} de Sabran ou la marquise de Boufflers mourant aux derniers jours de la restauration, et quelques autres, c'étaient les dernières images de cette société d'autrefois qui avait sans doute mérité l'expiation, qui mérite aussi de rester dans la mémoire des hommes par cette fleur d'urbanité, de grâce et d'esprit, faite pour relever les aventures de la vie et ces pages légères qui en sont l'expression.

CHARLES DE MAZADE.

REVUE MUSICALE

Si la période musicale que nous traversons est improductive en chefs-d'œuvre, ce n'est toujours pas l'activité qui lui manque. Dans tous les sens, le mouvement rayonne; il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses, et, chose encore bien consolante au milieu de ce débordement de l'opérette, le sentiment du grand art, loin de décroître, ne fait que s'affirmer davantage. Il semble que Beethoven, Haydn, Mozart, Weber, Mendelssohn, les dieux, les demi-dieux et les héros de la symphonie ne nous suffisent pas; nous remontons le courant jusqu'à l'*Oratorio* de Hændel, et le vieux Bach lui-même ne nous cause nul effroi : après le *Messie*, *Judas Macchabée* ! La foule s'y porte et comprend : qui se mettrait aujourd'hui à nous bâtir une salle de concerts aurait chance de ne perdre ni sa peine ni son argent ; mais il faudrait que ce fût une vraie salle avec de grandes et petites orgues à demeure, un local spacieux, à belle résonnance, et qui jamais, sous aucun prétexte, ne devint un cirque d'hiver ou d'été. La liberté des théâtres aura produit en peu de temps cet effet merveilleux de remplacer partout la comédie et le drame par l'opéra, l'opéra comique et l'opérette. Tout ce qui naguère se disait, maintenant on le chante; la musique, — la bonne comme la mauvaise, — est devenue l'art prédominant. Elle est à la fois notre salut et notre perte; mais, quelque opinion qu'on professe, ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'en dehors du Théâtre-Français et du Gymnase vous ne citeriez pas une scène qui songe à se passer d'elle. Des Folies-Dramatiques à l'Académie nationale, en traversant la Renaissance, la Gaité, les Variétés, les Bouffes-Parisiens, l'Opéra-Comique, tous vont l'exploitant, tous en vivent, à moins cependant qu'ils n'en meurent comme cet Opéra-Populaire dont les grandeurs et la décadence fourniraient le sujet d'un roman picaresque.

Infortuné théâtre, il commença par dévorer ses directeurs; avant même d'ouvrir ses portes, il en avait déjà consommé trois dynasties ! Et comment serait-ce autrement quand on songe aux conditions de pa-

reilles entreprises? Un personnel énorme, deux troupes à mener de front! Un grand opéra, — même populaire, — ne se joue pas tous les jours; donc un seul succès ne suffit point, il en faut deux, rien n'est obtenu, si d'avance les *lendemain*s ne sont assurés. Et avec cela, pas de répertoire, en cas de besoin, nul recours aux reprises; mais, pour affronter des responsabilités de ce genre, 2 millions seraient à peine assez, et la plupart du temps c'est avec une centaine de mille francs qu'on s'aventure, heureux encore quand ils ne doivent rien à personne. On se dit : Embarquons toujours, gagnons le large; une fois lancés, le vent de la fortune soufflera dans la voile. On compte sur les premières recettes pour se couvrir : spéculation absurde, et qui, réussissant, ne servirait qu'à prolonger de quelques mois la partie, mais dont le résultat se liquide par une catastrophe immédiate lorsqu'il s'agit d'un ouvrage comme *les Parias*.

Je me demande quelles notions de l'art dramatique à notre époque peut bien avoir un homme qui, fondant un théâtre de grand opéra, imagine de l'inaugurer par une tragédie de M. Membrée, et cela, presque au lendemain de la chute de *l'Esclave* à l'Opéra non populaire. Quelle chance de succès cette partition offrait-elle dans la circonstance, quel mérite singulier, quels avantages la désignaient au choix d'un directeur pontant au jeu sa première mise? Pourquoi *les Parias*? pourquoi cette partition plutôt qu'une autre? Mystère; n'essayons pas d'approfondir, arrêtons-nous aux choses que nous avons vues, ou pour mieux dire entrevues, car, hélas! trois représentations ont réglé le destin des pauvres *Parias*. Le premier soir, c'étaient des ovations, des frénésies; l'œuvre montait aux nues, l'auteur acclamé paraissait en personne sur la scène, traîné comme de force, devant un public idolâtre qui n'eût certainement point consenti à quitter la place sans contempler les traits du radieux triomphateur, et quelques jours après cette œuvre, objet de tant d'espérances accumulées, hier le trésor d'une administration aux abois, l'enthousiasme d'une multitude fanatique, cette œuvre pompeuse et solennelle quittait l'affiche tristement :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Hâtons-nous pourtant de déclarer qu'il y a bien de la rigueur dans ce coup dont s'est vu frapper l'opéra de M. Membrée, et que ces malheureux *Parias*, s'ils ne méritaient point cet excès d'honneur, ne méritaient pas non plus cette indignité. L'erreur de M. Membrée est de n'avoir pas su profiter de la leçon que son échec de cet été lui donnait. L'événement et la critique l'avaient averti sur les périls auxquels on s'expose en apportant au public des ritournelles dans le goût de ce qui s'écrivait il y a vingt ans, et le voilà tout aussitôt qui, au lieu de se re-

cueillir, de se renouveler, enfourche le vieux dada et se remet à courir la bague la lance au poing et le casque en tête, comme dans sa romance de *Page, écuyer et capitaine*; de sorte qu'on pourrait dire à M. Membrée, en un langage que l'auteur de *François Villon* comprendra : Mais tout ce que vous nous donnez là, cher maître, c'est de la musique d'antan ! Le poème avait pourtant du bon : imaginez une féerie de l'ancien boulevard dont le principal personnage serait un des plus vénérables confesseurs de la foi, une féerie à grand spectacle avec changemens à vue et feux pyrrhiques, qui choisirait ses *trucs* parmi les miracles. Saint François-Xavier ressuscite les morts, change les bûchers en petits bateaux qui vont sur l'eau, conjure les démons, baptise les infidèles, fait la pluie et le beau temps, tout cela au moyen d'un crucifix qu'il agite au moment voulu et qui lui sert de talisman. C'est d'un naïf dans l'inconvenance véritablement prodigieux, et dépassant de beaucoup les mysticités fantaisistes de M. Jules Massenet, et sa *Marie-Magdeleine* d'opéra comique. M. Membrée aime les nobles sujets, son aspiration tend vers la hauteur, il crierait volontiers : *Excelsior*, mais le souffle manque; il se monte la tête, s'enlève, et son Pégase, non moins impuissant qu'ambitieux, épuise ses forces à battre le vide. M^{me} de Girardin disait jadis d'un académicien célèbre qu'il composait d'abord sa phrase et puis cherchait quelque chose à mettre dedans; c'est l'histoire de M. Membrée, il vous ouvre des horizons à perte de vue, ébauche des tracés gigantesques, qu'il remplit ensuite de poncifs variés dont il semble posséder tout un solde. Ainsi dans *l'Esclave* c'était de la marchandise de Donizetti qu'on nous offrait. Aujourd'hui cette scène finale des *Parias*, avec ses unissons vocaux, son *crescendo* des cuivres que des roulemens de timbales accompagnent, ses reprises en *pianissimo* succédant à la furie des élémens déchaînés, tout cet appareil renouvelé de la *Bénédiction des poignards*, nous vient directement de Meyerbeer. M. Membrée n'a qu'un tort, celui d'avoir manqué son heure. Dépêchons-nous d'employer les remèdes pendant qu'ils guérissent, et les formules pendant qu'elles réussissent. Les œuvres faites de génie défient le temps. *Fidelio* pourrait avoir dormi soixante ans au fond d'une armoire, qu'il n'en serait pas moins un chef-d'œuvre au jour quelconque de son apparition. Le talent au contraire a ses servitudes; il lui faut arriver à point nommé, et s'il laisse échapper l'occasion, adieu paniers, les vendanges sont faites. M. Edmond Membrée est un homme de talent qui n'a pas réussi. La cause de cet insuccès tient à des circonstances connues ou inconnues, mais indépendantes de son mérite, car pour du mérite, il en a certes, et autant au moins que M. Thomas, dont la vie s'est également passée à ravauder les idées de tout le monde;

Mais par où l'un périt, un autre est conservé,

a dit le grand Corneille dans un vers débordant de force et de vérité philosophique. M. Thomas, lui non plus, n'a jamais rien créé d'original, rien inventé. Seulement ses œuvres, copies des maîtres qui depuis cinquante ans ont occupé l'attention du public, ses œuvres ont toujours eu la chance de se montrer au bon moment, sous le règne même de l'idée qu'il s'ingéniait à reproduire, imitant Rossini et Boieldieu dans la *Double échelle*, dans *Mina*, Hérold et Weber dans *le Songe d'une nuit d'été*, M. Gounod dans *Mignon*. Que fût-il advenu, je le demande, si toutes ces copies, tous ces *risfamenti*, au lieu de pouvoir s'espacer à tour de rôle devant le public à la faveur de l'*aura popularis*, nous eussent été donnés coup sur coup comme les opéras de M. Membrée et après un sommeil d'un quart de siècle? Entre l'auteur éconduit de *l'Esclave* et des *Parias* et l'auteur applaudi d'*Hamlet*, il n'y a donc qu'une question de bonheur. Tous les deux ont joué le même jeu, l'un a gagné, l'autre a perdu : voilà toute la différence.

Les Parias ayant sombré dès le début de la campagne, il ne restait à ce malheureux théâtre qu'à se rejeter sur *les Amours du Diable*. Le Théâtre-Lyrique (mars 1853), et plus tard l'Opéra-Comique (août 1861), avaient déjà représenté cette amusante transformation du roman de Cazotte, dérivant elle-même d'un ballet de M. de Saint-Georges donné à l'Opéra il y a quelque trente ans, et dont M. Benoist et M. Reber avaient écrit la musique. Fanny Elssler était alors dans tout l'éclat de son succès du *Diable boiteux*. On avait naturellement pensé à elle pour ce rôle de démon féminin. Elle ne le joua pas cependant, et ce fut Pauline Leroux qui s'en acquitta. Nos souvenirs ne remontent point jusqu'au ballet, mais nous avons vu l'ouvrage de Grisar quand on le reprit à l'Opéra-Comique, et ce que nous pouvons dire, c'est que M^{me} Galli-Marié y faisait des prouesses. Quel diable amoureux que cette jeune femme en 1861 avec sa svelte allure, son œil malin et sa friponnerie charmante! Elle n'était pas jolie, elle était pire et brûlait les planches; puis une voix chaude, passionnée, qui savait mettre en relief les beautés dramatiques de cette partition, une des plus intéressantes du répertoire de Grisar. L'auteur exquis de *Gilles ravisseur*, du *Chien du jardinier*, de *Monsieur Pantalon*, aimait surtout les petits cadres. C'était un Meissonnier musical, très étudié, soigneux, curieux à l'excès et qui s'entendait à la mise en scène; il *faisait vivant*, art suprême qui vint à Grétry de Molière (voyez les deux vieillards de *la Fausse magie*, le Cassandre du *Tableau parlant*), et que lui, Grisar, tenait de Grétry, de Monsigny, de Dalayrac. Cet art-là s'est perdu, un idéal morose, élégiaque, ennuyeux surtout, l'a tué. *Roméo et Juliette*, *Mignon*, *Mireille*, à l'Opéra-Comique, — où diantre l'idéal va-t-il se nicher? Il s'y est logé cependant, et si bien que les anciens hôtes de l'endroit devront s'en aller chercher fortune ailleurs. Avec *les Amours du Diable* a commencé l'émigration, et pour peu que le dé-

plorable et ruineux système en vigueur se prolonge, c'est aux Folies-Dramatiques et aux Variétés que nous aurons bientôt à courir, si nous voulons avoir des nouvelles de *la Dame blanche* et de *Fra Diavolo*. En étendue et comme développemens de toute sorte, la partition des *Amours du Diable* dépasse les proportions ordinaires des œuvres du même auteur. C'est de l'opéra comique élargi, pittoresque, et s'élevant par momens au pathétique. Ceux qui préfèrent le Grisar des petits cadres peuvent avoir raison, chacun pourtant reconnaitra dans cette musique un certain souffle chaleureux, remuant, et qui, s'il n'est l'inspiration même, y ressemble du moins beaucoup. Style relâché, italianisme et *donizettisme*, disent les mécontents, trop souvent en effet la contexture laisse à désirer, je l'avoue; mais rien ne m'empêchera d'applaudir sans réserve au trio de la fin, que je déclare un pur chef-d'œuvre de sentiment et d'expression dramatiques. Parlerai-je maintenant de la nouvelle distribution imposée aux *Amours du Diable* pour la circonstance? du luxe des décors et des costumes? des ballets de M. Salvayre (prix de Rome), intercalés dans la scène du marché aux esclaves A quoi bon, et pourquoi discourir sur ce qui ne doit pas avoir de lendemain? Ces menus détails dans la critique n'ont d'intérêt qu'autant que les chanteurs, le théâtre, le public, peuvent en profiter. On ne discute point ce qui n'a vécu que de la plus éphémère des existences. De ces deux troupes racolées à grands frais, tous les élémens sont en train de se disperser. Déjà M^{me} Fursch-Madier, qui dans l'ouvrage de M. Membree figurait la déplorable princesse Maïa, vient de passer à l'Opéra, où nous l'avons entendue l'autre soir chanter la Marguerite de *Faust*, et non sans un réel talent. La voix a du timbre et de l'expression, le *medium* est excellent. Ce rôle de Marguerite, tout en nuances, en demi-teinte, convenait mal aux dispositions énergiques de la jeune débutante. L'impression n'en a pas moins été favorable, et cette bienveillance du public s'accusera davantage encore lorsque M^{me} Madier paraîtra dans un rôle qui lui permettra le libre emploi de tous ses avantages : Alice ou Sélika. Ainsi de M. Prunet, qui, après avoir autrefois joué *Faust* rue Le Peletier, représentait au Châtelet le paria Gadhy, de M^{me} Reboux, de M. Nicod, qui, dans *les Amours du Diable*, tenaient, celui-ci le rôle créé par M. Capoul, celle-là le rôle de M^{me} Galli-Marié. Pour émettre un avis, attendons de retrouver tout ce monde sur des flots moins mouvans, moins incertains, chez M. Bagier par exemple, qui peut-être s'empressera de recueillir les épaves du naufrage.

Ce n'est pas en effet par son personnel que brille notre scène italienne. Qui voudrait se former à la résignation dans l'adversité n'aurait même aujourd'hui qu'à fréquenter Ventadour. Pauvre France! en être réduite à cet ordinaire après de si fameux festins! Eh bien! non, le sort qu'on nous fait est trop lamentable, nous ne pouvons nous y résoudre,

et ne cesserons de nous écrier comme au temps de l'administration Strakosch : Plutôt cent fois pas d'*Italiens* qu'un pareil régime ! N'avons-nous point assez d'autres misères sans venir encore étaler cette déchéance aux yeux de l'Europe, qui semble ne plus rechercher de nous que nos opérettes ? Je voudrais que l'état, lorsqu'un spéculateur se présente, commençât par lui dire : « Où sont vos millions ? Assez d'expériences, de tâtonnements, de débuts et de défilés macabres ! Assez de ces grandes cantatrices à prix réduits ; j'entends que vous me donniez une troupe comme on en voit à Londres et à Pétersbourg, une troupe sérieuse et que vous paierez énormément cher. Donc montrez-nous vos millions, car, si vous n'en possédez pas au moins deux, inutile d'entamer la partie ! » Pour tenir ce langage, dont les résultats ne tarderaient pas à se faire sentir, il faudrait simplement un ministre des Beaux-Arts capable de prendre en main les choses de son département, quelqu'un en un mot qui fût au fait ; mais ce quelqu'un, où le trouver désormais ? En dehors du ministre, empêché par vingt raisons dont la première est qu'il ne se doute pas de la question, existe-t-il au moins un directeur-général s'intéressant à la musique, ayant des vues ? Nullement, il y a les bureaux, c'est-à-dire l'irresponsabilité, la routine : « nommons un tel, c'est un bon enfant ! »

Parmi ces nomades que le public du Théâtre-Italien voit ainsi passer devant lui, tous cependant ne sont pas du même ordre ; s'il en est d'absolument ridicules, on en peut citer aussi de recommandables : M^{me} Pozzoni, belle voix dramatique, mais usée et qui ne tient pas la note, tragédienne exubérante et dont la pantomime va se maniant jusqu'à la grimace. Tandis que la cantatrice chante toujours en force, l'actrice, au plein de la passion, arrondit son geste avec des préoccupations plastiques on ne peut plus réjouissantes et qui vous rappellent la Ristori au retour de son expédition en Californie. Mettez une artiste comme M^{me} Pozzoni dans une grande ville de province, elle y fera bonne figure. Paris a d'autres exigences que doivent comprendre ceux à qui sont délégués certains privilèges à subvention. C'est déjà quelque chose d'extraordinaire chez nous que ce théâtre à deux fins qui, après vous avoir inondé de cavatines italiennes, vous administrera sa douche de musique française. Tâchons que tout ceci ne tourne pas à l'arlequinade, et d'abord efforçons-nous de restreindre le jeu ; de deux exploitations, n'en gardons qu'une et que ce soit la bonne.

Même dans les circonstances actuelles, un théâtre italien peut encore être une excellente affaire. L'ancienne clientèle, qu'on croyait disparue, s'est inopinément retrouvée cet été, brillante, émue, enthousiaste ; un chef-d'œuvre de Verdi, deux admirables cantatrices, Teresa Stolz et la Waldmann, avaient suffi pour ce miracle. J'en dis autant d'un théâtre lyrique, les beaux jours de la direction Carvalho peuvent égale-

ment renaitre, ce ne sont point, grâce à Dieu, les compositeurs qui nous manquent; si l'opérette en a débauché bon nombre, les vrais talens résistent, et dans le groupe des Bizet, des Reyer, des Massenet, il n'y a qu'à choisir. Reste à connaître les moyens d'exécution que vous leur offrirez. Concluons : remplir sérieusement ce double programme est impossible; de ces deux cochés, il s'agit d'en lâcher un pour ne pas mener l'autre aux abîmes. Qu'on opte donc, bien convaincu que le public, qui se laisse amuser quelques mois par des bagatelles plus ou moins foraines, ne souffrirait pas qu'un tel jeu s'éternisât. Le public n'en demande point tant; retirez ces combinaisons trop savantes, simplifiez, et de ces deux théâtres ne nous en donnez qu'un, italien ou français, mais que ce soit un vrai théâtre.

L'Opéra-Comique a son système, qu'il poursuit de plus en plus au péril de ses jours. Il se perd, se ruine, il le sait, et ne continue pas moins de braver mille morts pour la plus grande gloire de l'idée. On pensera ce qu'on voudra, c'est de l'héroïsme et du plus beau; l'homme d'esprit qui nous montre un si noble exemple de persévérance et de persistance à travers tout mérite l'admiration de ceux-là même qui renoncent à fréquenter son théâtre. Malheureusement le nombre de ces dissidens augmente chaque jour, et je doute que la reprise de *Mireille* en ramène beaucoup.

Combien de gens ne nous ont pas encore pardonné d'avoir appelé la partition de *Faust* un faux chef-d'œuvre! Qu'est-ce maintenant qu'une idylle comme *Mireille* où manque tout sentiment naïf, sinon une fausse idylle? Talent ingénieux, avisé, malin, perfectible à l'excès, M. Gounod possède par-dessus tout cette virtuosité spéciale à notre temps, et qui consiste à remplacer par un effort voulu de l'intelligence ce don inconscient et divin que nos aïeux nommaient l'inspiration. Sganarelle, en mettant le cœur à droite, le laissait encore dans la poitrine; nos artistes font mieux, ils le mettent dans la tête, et les avantages qu'on tire de ce procédé sont incalculables. « Ce diable de Sardou est capable de tout, même de vous faire du sublime! » nous disait pendant un entr'acte de *la Haine* un des plus spirituels pourvoyeurs de nos petits théâtres. Demandez du pathétique, du religieux, du pastoral, ils vous en donneront à votre guise, ils seront tendres, amoureux, passionnés et sublimes sans qu'il leur en coûte une émotion, sans que le dieu ou le démon intervienne, et par le seul emploi des moyens techniques prestigieusement dissimulés. A ce travail d'application, M. Gounod excelle; il a dans sa main tous les styles; mais cette faculté d'évoquer des mirages lui joue aussi par momens de bien méchants tours, souvent la note qu'il frappe éveille en vous des nostalgies d'un idéal absent dont il ne réussit à vous donner que l'illusion. Ainsi prenez tel personnage, telle situation de *Mireille*, et vous verrez qu'il vous arrivera presque toujours

de penser à quelqu'un qui ne sera pas l'auteur lui-même. En présence du meurtrier Ourrias et de son interminable monologue, vous réverez au *Freischütz*, à Weber, qui brillera surtout par son absence dans la scène fantasmagorique de la nuit de la Saint-Médard sur les bords du Rhône. Lorsque viendra le tableau de la Crau, vous vous direz que, si Félicien David, monté sur son chameau, passait par là, ce lourd désert serait peut-être moins ennuyeux, et quant au pèlerinage à la chapelle des saintes Marie, vous vous absteniez prudemment d'y assister, vous promettant de revenir le lendemain pour entendre le finale du *Pardon de Ploërmel*, sur le même sujet. C'est l'arbre de Noël que cette partition ; les papillotes de papier doré, les bougies bleues et roses, les petits pains de sucre y pendent aux branches, sous forme de jolis morceaux détachés. Dans un salon, *Magali*, la romance de Mireille, feront vos délices ; mais gardez-vous d'aller jamais au-delà d'une simple cueillette. A la représentation et vu d'ensemble, ce n'est pas supportable.

A quoi donc sert l'expérience ? Voilà un ouvrage tombé il y a dix ans, et qu'on imagine de venir aujourd'hui relever à grands renforts de mise en scène et de publicité apologétique. La prétention s'excuserait, si, dans la chute d'autrefois, une cabale et la mauvaise éducation du public étaient entrées pour quelque chose ; mais non ! Le public, très suffisamment éclairé, s'était montré fort débonnaire et n'avait protesté que par sa lassitude d'abord et ensuite par son absence. Quant à la critique, tout en déclarant l'œuvre médiocre, elle avait applaudi à certains détails qui d'ailleurs avaient survécu. Quel sens alors attribuer à cette reprise et de qui se moque-t-on ici ? Est-ce un défi à l'opinion, un coup de tête du directeur ? Peut-être à la fois l'un et l'autre ; dans tous les cas, étant donnée la crise où se débat le théâtre, cette aventure-là semble bien risquée. Parlons de M^{me} Carvalho, de la poétique M^{me} Carvalho, car c'est ainsi que ses amis persistent à la désigner sans prendre garde que cette artiste peut représenter une personnalité musicale des plus intéressantes, mais que sa physionomie, son geste, sa parole (non chantée), sa caractéristique, comme disent les Allemands, sont au contraire ce qu'il y a de plus bourgeois. Qu'elle ait réussi dans *Marguerite*, dans *Juliette*, dans *Mireille*, le mérite de la cantatrice n'en ressort que davantage par le fait de tant d'autres difficultés vaincues. Louons son incomparable phrase, ses demi-teintes savantissimes dans la chanson de l'*Hirondelle*, affirmons, si cela peut lui plaire et tromper les âmes croyantes, que sa voix a rajeuni de dix ans, mais taisons-nous sur tout le reste et laissons de côté la poésie. M^{me} Carvalho a chanté mieux que personne les opéras de son musicien favori ; elle a été non pas *Juliette*, non pas *Marguerite* ; mais la *Juliette* et la *Marguerite* de M. Gounod, sans entrevoir ni prétendre rien au-delà de ces agréables réductions de deux immortelles figures. Quant

à son influence, on ne saurait la déplorer assez. Elle a tué la fortune du théâtre. Comédienne inhabile, impropre surtout au dialogue, elle a poussé à l'avènement, à l'absolue prédominance de ce genre pseudo-lyrique dont nous voyons aujourd'hui les beaux effets, inutile aux jeunes compositeurs, ne créant aucun rôle nouveau, immobilisant tout par les reprises. Ainsi brillent et passent les *étoiles*; nous ignorons quelles vont être les destinées de ce charmant théâtre, qui fut jadis l'Opéra-Comique de Boieldieu, d'Hérold, d'Auber et de Grisar; mais, pour qu'il se relève du fâcheux état où le voilà mis, un succès désormais ne suffirait pas; c'est un changement de système, un complet renouvellement que la situation commande.

Paris connaît aujourd'hui l'intérieur du nouvel Opéra, et l'édifice, pour ne s'être encore ouvert qu'à demi, a laissé pénétrer tant de monde que les merveilles qu'il renferme ont cessé d'être un mystère. L'éblouissement, dès les premiers pas, vous saisit et ne vous lâche plus : un escalier des géans à perspectives étourdissantes, des degrés où l'on ne voudrait voir circuler que des personnages de Véronèse, de Titien, de Van Dyck, de Rubens, et que le fourmillement de nos habits noirs déshonore; partout le marbre, l'onix, le jaspe et l'or et la mosaïque : c'est le temple du dieu Million! Il semble que l'architecte, puisant à pleines mains, puisant toujours dans le sac aux ressources infinies, se soit dit, enivré, affolé de magnificence et de splendeurs : « Dépendons joyeusement, sans calculer, sans regarder, pour le plaisir! Plus ce sera cher, plus ce sera beau! » Venise, à ce qu'on raconte, fut un rêve de l'Océan; cet Opéra, prodige de somptuosité, entassement de trésors, capharnaüm vertigineux, est le rêve d'un siècle ayant perdu la foi dans l'idéal et qui ne croit plus qu'à la richesse. Le luxe vous déborde, un luxe écrasant et point d'art, une gradation désolante et qui, des cafés du boulevard où déjà tant d'or se relevait en boasse, s'en va montant jusqu'à ces foyers, à ces coupoles, derniers termes du triomphe universel de la matière! Ce que je dis n'atteint pas l'architecte; M. Garnier est de son temps et nous le prouve, peut-on lui en faire un reproche? Les dispositions sont admirables : vastes dégagements, larges espaces ouverts à la circulation; du parterre aux combles, en un clin d'œil et sans le moindre encombre, cette salle se viderait. Les loges sont excellentes, bien pourvues de salons, même aux troisièmes, on y voit de partout; du reste, c'est le modèle de l'ancienne salle exactement reproduit et surchargé de dorures, principalement aux avant-scènes, qui ressemblent à des chasses de cathédrale. Du côté de la scène, mêmes facilités; de larges escaliers pour ceux qui montent et d'autres pour ceux qui descendent, de manière que les courans ne se contrarient point. Jamais les services n'auront fonctionné si librement : figurantes et figu-

rans manœvreront à l'aise, fussent-ils une armée, et les éléphants du roi de Siam, fussent-ils un troupeau, n'auront qu'à se présenter pour être admis.

Ce qui, jusqu'à nouvel ordre, reste encore un secret, c'est la résonance; l'épreuve à laquelle nous avons assisté n'a rien donné que d'assez imparfait. L'orchestre sonnait creux, l'ouverture de *la Muette*, celle du *Freischütz*, semblaient sortir du fond d'un puits, c'était sourd, étouffé, point confus cependant, l'oreille frustrée comme volume percevait clairement les nuances, ce qui indiquerait que le mal est remédiable, et qu'en exhaussant le niveau d'un demi-mètre, en mettant l'orchestre de plain-pied avec le premier rang des fauteuils on obtiendra l'éclat et la puissance nécessaires. En revanche, les voix portent bien, et, dans *la Bénédiction des poignards*, M. Gailhard a superbement dissipé les derniers doutes. — La séance musicale terminée, et après avoir, non sans émotion, entendu ces voûtes magnifiques résonner pour la première fois en public des superbes accens d'un Auber et d'un Meyerbeer, nous nous sommes remis à parcourir la cité splendide. L'émerveillement s'accroît à chaque pas, et le vertige aussi. Vainement vos yeux cherchent une ligne où se reposer, ils ne trouvent que des labyrinthes qui se contournent, tant de porphyre, de jaspé et d'or vous étourdissent de leurs coruscations tapageuses. A vos côtés grincent des cariatides polychromes qui semblent garder le tombeau d'un pharaon, là-bas des fontaines jaillissent, et, comme si ce n'était pas assez de vacarme, toutes les allégories du vieil olympé, toutes les renommées battent des ailes au plafond et soufflent à s'époumonner dans leurs trompettes. Au milieu de ce luxe qui fait rage, vos esprits rêvent le calme du grand art, l'harmonie même dans l'arabesque, vous dites : Ictinus, Phidias, Jean Goujon, et l'implacable écho vous répond : Midas et Dédale. Cet éclat, ce bruit, ont quelque chose d'assyrien et de bas-empire. Ces coupoles s'ouvriraient un beau soir pour laisser tomber une pluie de roses, de violettes et de lis sous laquelle tout un public périrait étouffé, que l'histoire raconterait ce fait sans étonnement. Ce n'est point là l'art d'un peuple libre, c'est du style Héliogabale; mais tel que cela est, c'est réussi.

Maintenant, si vous interrogez l'édifice au simple point de vue de sa destination, la musique, qui devrait être tout, n'y apparaît qu'au second plan. Dans cette espèce de temple de Memphis, dans ce colossal pandémonium d'escaliers, de galeries, de balcons, de foyers, de fumoirs et de promenoirs, la salle est comme perdue, oubliée, l'orchestre git au fond d'un trou, il faut se pencher pour le voir et se tourmenter l'oreille pour l'entendre. Et puis tous ces trésors exposés à l'incendie, ce royal musée promis en pâture aux flammes qui tôt ou tard dévorent les théâtres! car pourquoi chercherait-on à s'abuser? Un théâtre, quel qu'il soit et puisse

être, marche toujours sous la double menace de l'incendie et de la faillite. Je ne parle pas de la flétrissure qu'infligerait à ce monument olympien le second de ces fléaux, moins à redouter d'ailleurs, mais l'incendie ! Comment ne pas trembler pour cet amas de richesses lorsque l'expérience nous apprend que tous les soixante ans l'Opéra brûle ? Vous nous dites : C'est construit de pierre et de fer. La pierre brûle, voyez les Tuileries, l'Hôtel de Ville et le Conseil d'état. Quant au fer, il n'empêche rien, voyez le Théâtre-Lyrique ; s'il ne flambe pas, il rougit et par là s'oppose à tout sauvetage, — demandez aux pompiers ce qu'ils en pensent, et s'ils courraient sur l'embrasement d'un toit de fer comme ils courent sur des poutres fumantes ? Parler de 50 millions n'est point trop pour dire ce que finalement aura coûté ce nouvel Opéra ; il a fallu tout créer, jusqu'au sol, miné par l'infiltration des eaux, bâtir sur pilotis, comme à Venise, comme à Saint-Marc, dont, à l'extérieur, cet énorme fouillis de constructions vous rappelle de loin l'architecture.

Aujourd'hui que la maison est prête, il s'agit de l'ouvrir et d'en faire noblement les honneurs, *urbi et orbi*. Un homme avait dès longtemps rêvé de présider à ces pompes d'inauguration ; c'était M. Perrin. Sa vieille expérience, ses relations, sa fortune, tout, jusqu'à son nom, expliquait, justifiait peut-être cette ambition. La postérité sait que jadis sous Louis XIV un abbé Périn fut le premier directeur de l'Opéra ; pour quoi son homonyme, à la faveur d'une date illustre, n'arriverait-il pas à se faufiler également dans l'histoire ? Eh bien ! voyez l'ironie du destin et peut-être aussi sa justice, cette gloire échoit à qui ne s'est point agité pour l'avoir, et parce que l'équité comme l'honnêteté veulent en fin de compte que celui-là qui fut à la peine soit à la fête. Il y a quelques mois, quand le bruit se répandit qu'on devait ouvrir par l'*Hamlet* de M. Thomas, nous fûmes les premiers ici à nous élever contre une prétention ridicule et presque outrageante pour les vrais maîtres de l'endroit. Depuis ce temps, un mouvement d'opinion s'est affirmé, le public tout entier a protesté, et de telle sorte qu'on a laissé de côté cette impertinence. Toutefois le nouveau programme ne s'établira point sans difficulté, et, si nous avons gagné de ne plus avoir *Hamlet*, nous pourrions bien perdre aussi quelque chose. Les télégrammes ont parlé : point d'*Hamlet*, point de Nilsson, entre la belle Ophélie et la partition de M. Thomas, c'est, paraît-il, à la vie, à la mort ; rien de plus légitime d'ailleurs, et le public enchanté, ravi d'aise de ne point avoir à supporter un ennui de cinq heures pour payer une dette de reconnaissance particulière à la cantatrice, n'en appréciera que davantage ce culte pieux de Christine Nilsson envers un rôle qui lui a valu le seul triomphe dont elle ait joui pendant son passage sur la scène française. L'ouver-

ture de *la Muette* et deux actes de *la Juive* avec M^{lle} Krauss composeraient alors l'affiche de cette fameuse soirée qui se terminerait par le ballet de *la Source*. Peut-être à ce spectacle *coupé* eussions-nous préféré la simple représentation d'un même ouvrage, pris d'ensemble et complet; c'eût été moins pittoresque, moins *gala*, mais, à notre avis, beaucoup plus digne. Il fallait choisir *les Huguenots* et laisser dire; le grand-duc Constantin ne comprenait rien à ces marivaudages de patriotisme, et, quand vous cherchiez à lui expliquer la question de nationalité introduite après coup dans cette affaire, il s'étonnait fort que Meyerbeer chez nous ne passât point pour un Français. S'il ne l'était, ses opéras le sont, et ce soir-là, bon gré, mal gré, absens ou présents, *les Huguenots* s'imposeront à la pensée de tous.

Du reste, il n'y a encore que des conjectures à former sur ce premier spectacle, on espère toujours que M^{me} Nilsson reviendra de sa mauvaise humeur; mieux conseillée, la brillante Suédoise comprendra que Paris vaut bien un léger sacrifice, et, si elle persistait dans sa bouderie, le malheur ne serait point grand. Tout le monde s'en consolerait en pensant que M^{me} Nilsson ne fut jamais à l'Opéra que la cantatrice d'un seul rôle, et qu'il ne s'agissait en somme que de quelques représentations fugitives, obtenues comme par grâce. De son côté, le directeur de notre grande scène lyrique se le tiendra pour dit, et saura ce que c'est que d'obéir à des influences qui ne lui ont procuré jusqu'ici que les plus fâcheuses déconvenues. Les complications surgissent de partout; devant ces frais énormes que l'exploitation de cette nouvelle salle va nécessairement entraîner, devant cet imprévu les plus fortes têtes se troubleraient. Laissons le directeur faire face aux terribles difficultés qui l'envahissent, donnons six mois à son administration avant de lui demander des comptes trop sévères. Pour le moment, contenons-nous de ne point le décourager, car ce n'est point sa faute après tout, il ne faut pas trop lui en vouloir, si ce théâtre, qu'il a pris dans l'abandon et la détresse, qu'il n'a pas déserté dans l'incendie, est aujourd'hui le plus beau théâtre du monde et le plus magnifique à gouverner.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1874.

Lorsqu'il y a près de cinq mois l'assemblée se séparait sous le prétexte d'aller se recueillir, interroger le pays, renouveler au contact de la vie nationale son esprit et ses résolutions, les sceptiques, les incrédules disaient que c'était bien inutile, que l'assemblée reviendrait comme elle était partie, plus embarrassée que jamais de son rôle, de son omnipotence et de son impuissance. Est-ce vrai? Quel changement s'est opéré dans les esprits, dans les dispositions des partis, dans l'ensemble des choses?

Ces premiers jours, depuis que l'assemblée est revenue à Versailles, n'ont évidemment rien éclairci. On dirait que les partis se retrouvent en présence épuisés avant de combattre, hésitant à s'avancer sur un terrain qui se dérobe, plus préoccupés de s'observer que de se remettre à l'action, et le message par lequel M. le président de la république a voulu inaugurer la session nouvelle, ce message est lui-même l'expression mesurée, habilement calculée de cette sorte d'attente indéfinie. M. le maréchal de Mac-Mahon, il l'a dit déjà, il le répète, n'a point accepté le pouvoir pour servir les aspirations d'un parti. Attaché à « une œuvre de défense sociale et de réparation nationale, » il renouvelle son appel à « tous les hommes de bonne volonté, » à « tous ceux dont les préférences personnelles s'inclinent devant les nécessités du présent et devant la cause sacrée de la patrie; » il réclame ce concours au nom de la France. Le poste où il a été placé le 20 novembre 1873, il ne le quittera pas, il l'occupera « jusqu'au dernier jour avec une fermeté inébranlable et un respect scrupuleux des lois; » mais en même temps il ne cache pas que, dans ses voyages à travers le pays, il a recueilli partout, avec l'expression d'un immense besoin de repos, le désir d'une organisation reconnue indispensable, assurant la marche des affaires, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Sur ce qu'il appelle lui-même des « questions si graves, » le chef de l'état ne se prononce pas,

il provoque l'entente de l'assemblée sans la devancer ; il remet au bout de tout l'éternel et inévitable point d'interrogation. Ce n'est pas sans peine, à ce qu'il paraît, ce n'est pas sans un travail de Pénélope poursuivi jusqu'à la dernière heure, que le gouvernement est arrivé à se fixer sur les termes du message, et ce n'est pas sans une certaine réserve que l'assemblée a écouté ces paroles, comme si de toutes parts il y avait de l'hésitation, comme si l'on s'arrêtait avec un fatalisme passif devant une situation que les pessimistes déclarent impossible et sans issue.

Jusqu'ici c'est une sorte de prologue parlementaire. D'un commun accord et avec un certain empressement qui n'est point dépourvu de naïveté, on semble avoir voulu ajourner les agitations, ces « questions si graves » dont parle M. le président de la république, pour laisser le pays et Paris tout entiers à leurs affaires de fin d'année. L'assemblée en profite pour discuter sur ce que M. Laboulaye appelait spirituellement ces jours derniers les « questions légendaires, » sur l'enseignement supérieur, sur la liberté des cultes, en attendant d'aborder peut-être la loi des cadres de l'armée, sur laquelle M. le vice-président du conseil et la commission ne s'entendent pas. Le ministère en profite, lui aussi, pour vivre en évitant autant que possible de se compromettre dans des débats qui n'ont probablement que peu d'intérêt pour lui.

Soit, les violences de partis et les crises ne sont guère favorables aux renouvellemens d'année, c'est un mois à passer. Il faudra bien cependant arriver au terme des ajournemens, des expédiens dilatoires ; il faudra bien sortir de ces confusions stérilement prolongées, et on n'en sortira qu'en se décidant une bonne fois à en finir avec tous ces procédés de petite diplomatie parlementaire véritablement peu dignes de circonstances aussi sérieuses, avec toutes ces subtilités et ces distinctions qui n'ont d'autre résultat que de brouiller et obscurcir les choses les plus claires, d'émousser chez la plupart des hommes le sens des grandes et fortes réalités de la vie publique. Il y a quelque temps, c'était l'inépuisable et monotone discussion sur le septennat personnel ou impersonnel, sur le régime défini ou définitif. Maintenant il s'agit de savoir si la révision constitutionnelle qu'on propose de réserver pour 1880 sera facultative ou obligatoire. Voilà les jeux où l'on s'amuse et l'on s'épuise ! Un jour, au temps de la fameuse commission des trente, de la première, il y a deux ans de cela déjà, M. Thiers donnait un nom assez irrespectueux à toutes ces combinaisons qu'on imaginait pour l'éloigner de l'assemblée, pour enchaîner sa parole ; il appelait ces combinaisons merveilleuses des « chinoiseries. » La politique, telle qu'on la fait, n'est plus qu'une chinoiserie où les plus habiles se perdent et où sûrement le pays ne voit ni n'entend rien. C'est assez en vérité de tous ces raffinemens équivoques qui ne sont le plus souvent que le dernier refuge de l'es-

prit de parti, et ce qu'il y a de mieux, ce qu'il y a de plus pressé, c'est de profiter de ce mois qui reste encore avant les discussions décisives pour en venir définitivement à une vue simple et nette des choses, pour s'inspirer sans subterfuge de ces « nécessités du présent » dont parle M. le président de la république, pour chercher les éléments d'une situation régulière et suffisamment assurée.

Depuis trois ans qu'on se débat dans ce chaos de tentatives, les unes chimériques, les autres désavouées par l'instinct public, le terrain, il nous semble, est assez déblayé, l'expérience est assez complète pour qu'on sache à quoi s'en tenir, et si on le sait, où donc est l'impossibilité d'une entente, d'une action commune pour tous ces hommes de modération, de bonne volonté, auxquels M. le président de la république a plus d'une fois fait appel? Ces hommes existent sans nul doute, ils sont à droite et à gauche. Ce sont tous ceux qui, par patriotisme, par prévoyance politique, et même, dirons-nous, par un sentiment de dignité bien placé, comprennent qu'ils ne peuvent offrir jusqu'au bout ce spectacle humiliant d'une assemblée souveraine, s'appelant constituante et refusant au pays les institutions les plus élémentaires, se dissolvant lentement dans l'impuissance, cherchant une excuse dans ses divisions et se réfugiant dans une irresponsabilité anonyme. C'est avec ces hommes-là qu'une majorité peut se former, qu'elle se formera le jour où il se trouvera des chefs pour lui parler avec l'autorité virile de la raison, pour la rallier à une politique supérieure d'intérêt national, au lieu de chercher sans cesse à concilier des arrière-pensées, à marier des groupes, des fractions de groupes, dans le demi-jour des sous-entendus et des équivoques. Le malheur est que cette assemblée, par des déviations successives, s'est accoutumée à se considérer comme une sorte de réunion de plénipotentiaires des différens partis stipulant pour la cause qu'ils représentent, et se croyant le droit de s'opposer à tout ce qui n'est pas l'intérêt de cette cause, au risque même de laisser en suspens la vie nationale. Sous prétexte que tout est provisoire en France, — comme si la France elle-même était provisoire! — on finit par trouver cela naturel, et tout l'art des plus habiles a consisté par instans à obtenir une apparence de trêve, à donner à ces incohérences les dehors d'une majorité. Eh bien! non, les subtilités sont inutiles; au moment où nous sommes, dans les conditions exceptionnelles où existe l'assemblée, dernière et seule image de la souveraineté française, ces prétentions des partis ne sont ni naturelles, ni patriotiques, ni légitimes, et il faut que toutes les idées soient absolument confondues pour que ce qui s'est passé quelquefois, ce qui vient de se passer récemment encore paraisse tout simple.

Qu'a-t-on vu en effet? Au moment même où M. le président de la république, chef régulier, légal de l'état, adressait son message à l'assemblée, on colportait dans les couloirs de Versailles un autre message de

M. le comte de Chambord donnant ses instructions à ses amis, leur dictant la conduite qu'ils ont à tenir, leur disant ce qu'ils peuvent accepter, ce qu'ils doivent repousser. Si M. le maréchal de Mac-Mahon a besoin de la dictature, il n'y a qu'à la lui donner, — hors de là on ne doit rien voter qui puisse empêcher ou ajourner la monarchie. Le maréchal passe encore : le septennat n'existe pas, et une organisation politique quelconque serait une invention révolutionnaire. M. le comte de Chambord est vraiment bien bon d'offrir la dictature à M. le maréchal de Mac-Mahon, qui ne la réclame pas, — en même temps qu'il fait un devoir à ses amis de repousser les lois constitutionnelles que M. le président de la république juge nécessaires pour le pays. Les légitimistes d'ailleurs semblent plus que jamais disposés à respecter scrupuleusement cette volonté, dont l'expression paraît avoir ému jusqu'à des royalistes modérés eux-mêmes, plus portés aux transactions que les cheveu-légers. Et l'on croit que c'est tout simple qu'un parti considérable dans une assemblée française reçoive ainsi à peu près publiquement le mot d'ordre d'un prince vivant hors de la France depuis quarante-quatre ans, pesant de loin sur le parlement, ajoutant aux embarras des pouvoirs publics dans les circonstances où nous sommes ! On nous permettra de dire franchement que c'est la quintessence du désordre. Les légitimistes trouvent étrange que les radicaux obéissent à des mandats impératifs, — et que font-ils de leur côté ? Ils se plaignent de l'anarchie qui est partout, et ils sont les premiers des anarchistes, d'autant plus dangereux qu'ils se donnent pour des conservateurs. — Le roi est le roi, et il a toujours le droit de parler, dit-on assez étrangement. La monarchie est le régime traditionnel et nécessaire du pays, — hors de là point de salut ! Vous venez de voir M. de Bismarck, dans ses dépêches au comte d'Arnim, montrer lui-même à la France où est son intérêt, en disant : « Nous avons besoin que la France nous laisse en repos, et si elle ne veut pas rester en paix avec nous, nous devons empêcher qu'elle trouve des alliés. Tant qu'elle n'aura pas d'alliés, la France n'est pas à craindre pour nous, et tant que les grandes monarchies de l'Europe resteront d'accord, aucune république n'est redoutable pour elles. *Or une république française trouvera difficilement comme allié contre nous un gouvernement monarchique.* »

Cela se peut, les prévoyances intéressées de M. de Bismarck ont leur prix. Il est bien possible en effet qu'à certains momens, dans ces dernières années, une monarchie eût été une combinaison utile, qu'elle eût été même acceptée sans résistance, si elle s'était présentée sous la figure d'un souverain sage et prévoyant, d'un Louis XVIII, habile à ménager les instincts de la société moderne, et à ne point effrayer le pays de la perspective d'une guerre religieuse pour la restauration du pape. Cette monarchie prudente et avisée, oui, elle eût été peut-être réalisable

à une certaine heure ; mais qui donc l'a frappée de déchéance avant qu'elle existât et a du même coup empêché une monarchie plus libérale? Qui a offert un Charles X à la place d'un Louis XVIII? Admettons, comme on le dit, que la monarchie fût nécessaire, tout au moins utile à la France : il en résulterait que M. le comte de Chambord et son parti l'ont compromise au moment où elle aurait été possible, — et maintenant qu'ils l'ont rendue impossible, pour se donner le temps de voir revenir la chance, ils n'auraient d'autre préoccupation que de laisser le pays dans le vide, sans gouvernement organisé, sans institutions? Puisque les esprits chagrins ne veulent pas de la restauration à la manière de M. le comte de Chambord, rien ne peut ni ne doit exister! Puisque la royauté a manqué l'occasion, la France doit se résigner à être perdue sans ressource, surtout sans songer à se sauver elle-même! C'est une tactique connue, c'est la politique des partis extrêmes, et ce qui est vrai des légitimistes l'est tout aussi bien des bonapartistes ou des radicaux, ces étranges alliés contre toute organisation sensée et protectrice. Les bonapartistes ont, eux aussi, leur mot d'ordre venu de Chislehurst et ne sont pas moins opposés que les légitimistes aux lois constitutionnelles. Les radicaux, eux, n'ont pas besoin d'instructions; ils ont leur république, qui est au-dessus de l'assemblée comme au-dessus du pays lui-même, ils font ce qu'ils peuvent pour en faire un système incompatible avec un ordre durable, pour réaliser les pronostics de M. de Bismarck sur cette république qui doit tenir la France agitée, paralysée et isolée.

Évidemment, si l'on veut tenter une œuvre sérieuse, ce n'est pas sur ces partis extrêmes qu'il faut compter, puisque leur première préoccupation est d'empêcher toute organisation constitutionnelle, ou même de contester à l'assemblée le droit de la voter. Avec ceux-là, il n'y a rien à faire, on ne les convaincra pas, la France n'a pas le droit d'échapper à la tyrannie de leurs rêves, de leurs préjugés ou de leurs passions. Ils sont un embarras, ils ne peuvent pas être un secours, ils ne seraient qu'un appui compromettant. C'est entre ces intransigeans de toute couleur et de toute sorte que restent toujours les élémens de la majorité possible, majorité de raison, de transaction, qui existe substantiellement, qu'il suffit de rassembler, d'éclairer, de coordonner, et c'est là surtout l'œuvre de ceux qui ont l'ambition d'être des chefs et des guides. C'est à eux de tempérer les dissidences, de simplifier les choses, de préciser les conditions dans lesquelles peuvent s'unir toutes ces bonnes volontés éparses et flottantes. On est sans cesse à se lamenter en répétant que rien n'est possible. Nous le croyons aisément, puisqu'on veut faire une majorité en maintenant toutes les divisions et toutes les confusions. Ceux qui par l'autorité ou par la persuasion devraient rendre tout possible sont souvent les premiers à créer des difficultés ou à grossir celles qui existent; au lieu d'élever les questions et de désintéresser les opinions sincères par

la séduction d'un patriotisme supérieur, ils croient plus habile de négocier avec toutes les petites exigences, les répugnances ou les amours-propres. Ils passent leur temps à se faire les médiateurs méticuleux de transactions toujours fuyantes, et, lorsqu'ils échouent, ils se plaignent d'un mal dont ils sont un peu les auteurs ou les complices. En réalité, quel est le fond des choses? Qu'est-ce qui empêche cette souhaitable alliance de tous les élémens libéraux et conservateurs qui vont des frontières de la droite modérée aux frontières de la gauche modérée? Que ces divers groupes ne s'entendent pas sur bien des points politiques, qu'ils reprennent plus tard leur liberté dans la pratique parlementaire, rien n'est plus simple. Il s'agit d'abord aujourd'hui d'une œuvre de circonstance nécessaire, impérieuse, que les uns et les autres ont un égal intérêt à réaliser dans des conditions favorables pour le pays et pour eux-mêmes.

Tout se résume dans une certaine résolution première à prendre et dans un certain nombre de lois. Met-on en doute la nécessité d'organiser ce régime qui a été créé le 20 novembre 1878? Conteste-t-on même ce titre de président de la république sous lequel M. le maréchal de MacMahon a été appelé à exercer le pouvoir? Non : pour les uns, c'est une concession ; pour les autres, c'est une garantie. Les monarchistes acceptent la république, parce qu'elle n'est que le septennat ; les républicains acceptent la septennalité, parce qu'elle s'appelle la république : en définitive, c'est un point admis. Il y a une loi électorale à faire : soulève-t-elle des objections décisives? y a-t-il quelque incompatibilité absolue d'opinions? Non, le suffrage universel est respecté par tous ; les conditions de l'électorat varient tout au plus dans quelques détails ; la seule question délicate à trancher est celle du vote par scrutin de liste ou par arrondissement, et sur ce point les idées sont très mêlées. Il y a des divergences à droite comme à gauche. Il y a une seconde chambre à créer : est-ce là qu'éclate la mésintelligence? Non, tout le monde est à peu près d'accord sur la nécessité d'une assemblée modératrice dans l'organisation d'un régime régulier. La composition de la seconde chambre n'est point évidemment sans importance et ne laisse pas de partager les esprits ; on ne ferait rien dans tous les cas, si on se bornait à reconstituer un sénat impérial d'enregistrement, si par une formation sérieuse on ne donnait à cette assemblée assez d'indépendance et de force pour remplir un rôle efficace, et ceci n'est même plus une affaire de parti. Reste la grosse difficulté, celle du caractère définitif ou transitoire de ce régime qu'on se propose d'organiser. Après tout, la question est tranchée ou sauvée, si l'on veut, par la réserve de la souveraineté nationale, du droit de révision à l'issue du septennat, et ceux qui attachent le plus de prix à cette réserve n'entendent point à coup sûr créer des institutions débiles, insuffisantes, uniquement pour

pêcher le pays de mourir, et pour laisser la porte ouverte à une révision inévitable.

Au fond, on est d'accord sur tout, sur la nécessité d'une organisation, sur la plupart de ces lois si péniblement élaborées depuis un an. Par quoi reste-t-on divisé? Par des défiances plus ou moins avouées, par des arrière-pensées. Les monarchistes craignent que, cette république de fait une fois admise, on n'en tire parti contre leurs opinions, contre les espérances qu'ils ne sauraient abdiquer; les républicains craignent que les concessions conservatrices qu'ils peuvent faire ne tournent contre la république. Les chefs de partis disposés à s'entendre craignent de n'être pas suivis. Le centre droit attend les avances du centre gauche, qui à son tour attend le centre droit, et voilà comment on vit, au lieu de se dire que dans tout cela il ne doit y avoir ni vainqueurs ni vaincus, ni questions personnelles, ni même questions de parti, qu'il n'y a qu'un intérêt national à élever au-dessus de tout, à mettre à l'abri. Aujourd'hui l'assemblée est plus que jamais placée entre cette résolution nécessaire et une inévitable abdication. — Qu'à cela ne tienne, disent les légitimistes, les bonapartistes; c'est ce qu'il faut, le maréchal de Mac-Mahon restera seul, pouvoir de circonstance dans le provisoire! Que ceux qui sont assez dominés par l'esprit de parti pour ne point redouter de livrer le pays à tous les hasards parlent ainsi, c'est possible. Cette alternative extrême où l'on est arrivé est certes faite pour réveiller tous les sentimens de prévoyance chez les hommes patriotiquement éclairés, monarchistes ou républicains, qui croient que des institutions efficaces ne sont pas de trop pour aider la France à vivre, à retrouver la confiance dans la sécurité intérieure, et par cette sécurité les garanties d'un avenir nouveau.

L'inconvénient de cette crise laborieuse, agitée, d'organisation constitutionnelle qui promène le pays à travers des phases d'alanguissement et de surexcitation, c'est justement qu'elle tient tout en suspens, qu'elle ne laisse pas toujours une place suffisante à des questions qui reprendraient leur importance, qui pourraient être plus mûrement, plus librement résolues dans des conditions définitivement régularisées. On a cette loi des cadres qui a été proposée par une commission et remaniée par le gouvernement, qui touche à la constitution même de l'armée, à un intérêt national de premier ordre, aussi bien qu'à la situation personnelle d'une multitude d'officiers. Rien n'est certes plus pressant. On y arrivera; mais il faut le temps à ce qu'il paraît, et maintenant la loi ne viendra point sans doute avant de nouvelles vacances, les vacances de Noël. Peut-être alors l'assemblée se trouvera-t-elle distraite par d'autres incidens qui la passionneront, qui réagiront sur une discussion d'où tous les conflits de partis devraient avant tout être bannis. Aujourd'hui ces questions, qui devraient être les premières, ressemblent à des in-

termèdes, elles viennent quand elles peuvent, lorsque l'assemblée n'a rien de mieux à faire, et surtout elles se ressentent d'une situation où règles, principes, garanties, traditions, restent incessamment livrés aux entreprises des partis. Ce n'est point sans doute que ces séances, qu'on peut appeler épisodiques, ne soient souvent intéressantes et instructives. Elles montrent le fond des esprits, elles laissent entrevoir la gravité des crises morales du temps, et quelquefois elles sont relevées par le talent. Récemment encore l'assemblée a eu une de ces journées à la fois sérieuses et brillantes à propos de la liberté de l'enseignement supérieur en France. L'enseignement supérieur peut-il être libre, libre tout au moins dans la mesure tracée par la loi du 15 mars 1850 pour l'enseignement secondaire? Pourra-t-il s'établir désormais, comme en Allemagne, comme en Belgique, des universités indépendantes, des facultés libres de droit et de médecine, des facultés des lettres et des sciences? La question est née d'une proposition faite il y a quelques années par M. le comte Jaubert, un ancien ministre du 1^{er} mars 1840 qui vient de mourir, elle a été longuement examinée dans une commission, et elle est venue l'autre jour à l'improviste. Elle a été traitée par M. l'évêque d'Orléans avec une éloquence qui a fini par s'emporter, par M. Challe-mel-Lacour avec une habileté de parole aussi implacable que savamment calculée, par le rapporteur de la commission, M. Laboulaye, avec un sentiment libéral des plus élevés.

Dès que la question était posée, il était difficile de ne point faire pour l'enseignement supérieur ce qui a été fait, il y a près de vingt-cinq ans, pour l'enseignement secondaire, d'autant plus que cette revendication de liberté est née jusqu'à un certain point de l'insuffisance de l'enseignement officiel. Le mot de décadence, qui a été prononcé, est d'une sévérité outrée et injuste. Il n'est pas moins vrai que depuis longtemps nos facultés mal dotées, dépourvues souvent de laboratoires, de bibliothèques, ne répondent qu'incomplètement à toutes les exigences d'une large et libérale instruction, et au fond c'est là peut-être la raison la plus décisive en faveur de cette proposition qui vient d'être discutée. Il est certain que, si l'enseignement supérieur de l'état eût gardé la puissance et l'éclat qu'il a eus dans d'autres temps, s'il eût suffi à tout, la proposition ne serait point née, ou bien elle aurait eu moins de chances, parce qu'elle aurait eu des raisons moins plausibles à invoquer. Aujourd'hui la question est engagée de telle façon qu'elle sera sans doute résolue en faveur de la liberté, bien entendu une liberté réglée, qui a été sanctionnée à une première lecture par une immense majorité; mais cette liberté dangereuse, elle est toute au profit de l'église catholique, qui la réclame seule, assure le dernier et certainement un des plus habiles défenseurs de l'enseignement de l'état, M. Challe-mel-Lacour. Les catholiques seuls useront du privilège, parce que seuls ils

sont assez riches pour fonder des universités, pour les doter, et ils pourront ainsi faire pénétrer partout leur esprit, menaçant dans ses principes, dans son essence la société moderne ! Évidemment la liberté est pour tout le monde, elle peut profiter aux catholiques comme aux autres. Cette école des sciences morales et politiques, sorte de faculté libre, qui s'est établie récemment à Paris, n'a rien de catholique, et elle vit utilement. C'est une période de concurrence qui s'ouvre et dont il faut accepter les conditions laborieuses en même temps que les vivifiantes émulations. Est-ce à dire qu'en cessant d'avoir le monopole l'état doit rester désarmé, qu'il puisse assister impassible à ces dangereuses propagandes, à ces divisions sociales, à ces captations religieuses qu'entrevoit M. Challemel-Lacour avec les yeux d'un radical qui revendique le monopole pour ses propres idées ? Nullement, et c'est ici que cette liberté qu'on réclame a son correctif nécessaire. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut pas admettre que les universités libres puissent jeter dans la société des médecins, des avocats, des hommes d'un certain ordre de professions. De toute façon, l'état doit rester en possession du droit de surveiller l'enseignement, de conférer des grades qui sont toujours un titre aux yeux du public. Que cette collation des grades s'opère par un jury mixte ou par toute autre combinaison, elle ne peut être laissée à l'aventure. Elle reste ce qu'on appelait autrefois un droit régalien, le privilège de l'état, qui peut sans doute accorder une certaine liberté, en s'occupant lui-même de renouveler, de fortifier l'enseignement distribué en son nom, mais qui, en aucun cas, ne peut se désintéresser de telles questions. L'état ne peut pas plus se dessaisir de ce droit de collation des grades que du droit de surveillance, non parce qu'il est le propagateur ou le professeur de telle ou telle doctrine, mais parce qu'il est l'état, c'est-à-dire la représentation vivante, permanente, traditionnelle, laïque, de ce qui est indépendant de toutes les écoles, — de l'intérêt social et national, sous la république comme sous la monarchie.

Le président des États-Unis vient d'adresser son message annuel au congrès de Washington. Est-ce l'effet d'une politique réfléchie ? est-ce tout simplement un calcul pour favoriser d'avance une nouvelle candidature présidentielle du général Grant ? Toujours est-il que le message est un peu brusque à l'égard de l'Espagne et qu'il réveille tout à coup d'une façon assez désagréable la vieille affaire de ce navire, le *Virginius*, maltraité l'an dernier par les autorités de La Havane. Ce n'est pas fait pour aider l'Espagne dans la guerre qu'elle soutient avec autant d'acharnement que d'impuissance contre les insurgés cubains, en même temps qu'elle s'épuise à batailler contre les carlistes de la Navarre et de la Catalogne. Si les paroles du général Grant n'avaient pas uniquement pour objet de regagner une popularité compromise en fouettant l'orgueil

américain, si elles cachaient l'arrière-pensée de mettre la main dans les affaires de Cuba, elles ne laisseraient pas d'être inquiétantes. En réalité, c'est sans doute un moyen de flatter le sentiment national et tout au plus de rappeler à l'Espagne qu'elle ne s'en tirera pas sans payer une indemnité pour les mésaventures du *Virginus*. Pour le moment, les États-Unis sont beaucoup plus occupés du résultat des derniers scrutins, de cette victoire inattendue des démocrates, qui va changer sensiblement les rapports des partis dans le congrès, qui peut être le point de départ de combinaisons nouvelles pour la prochaine élection présidentielle. Ces questions peuvent être agitées avec passion, même avec violence, dans la grande république; elles sont sans péril, elles ne risquent jamais d'aller jusqu'à des menaces sérieuses de révolution, comme dans l'Amérique du Sud, comme dans ces contrées de la Plata, où un nouveau président, à son entrée au pouvoir, vient de se trouver en face d'une insurrection à main armée.

Cette république argentine, qui en est là aujourd'hui, a eu autrefois une sorte de rôle dans la politique européenne par le caractère de ses guerres civiles, par les interventions inextricables de la France et de l'Angleterre, par les conflits incessans qui naissaient d'un état toujours troublé, toujours menaçant pour les intérêts étrangers. C'était le temps où se succédaient les dictatures de Rosas, d'Urquiza, les insurrections, les scissions violentes entre Buenos-Ayres, aspirant à la suprématie sur les provinces, et les provinces se défendant contre la suprématie de Buenos-Ayres. La république argentine avait pourtant fini par se dégager de ce chaos sanglant, par s'organiser, et depuis dix ans, si elle n'a point laissé d'avoir de grosses affaires, comme cette guerre qu'elle a si longtemps poursuivie en commun avec le Brésil contre le Paraguay, elle a vécu du moins dans une paix intérieure à peu près permanente.

Ces dix années qui se sont passées d'abord sous la présidence du général Bartholome Mitre, puis sous la présidence de M. Domingo Sarmiento, ont été pour ces contrées une période de développement et de prospérité extraordinaires. Le calme intérieur, ou, si l'on veut, l'absence de révolutions y a contribué d'abord sans doute, et il n'est pas jusqu'à cette guerre entreprise de concert avec le Brésil contre le Paraguay qui n'ait été à sa manière un stimulant ou une circonstance favorable au pays. La guerre en effet amenait à Buenos-Ayres, devenue l'entrepôt de l'armée brésilienne, l'or de l'empire, multipliant ainsi dans la ville et dans la province les élémens de richesse. Le fait est que pendant ces dix années l'activité des intérêts a été immense. Le mouvement commencé sous le général Mitre n'a fait que s'accélérer sous M. Sarmiento, homme d'esprit et de savoir dont nous parlions ici il y a près de trente ans, et qui était élu président de la république argentine en 1868, au moment où il était loin de son pays, qu'il représentait à Washington.

M. Sarmiento a eu la bonne fortune de n'être point étranger à cet essor, de voir sous sa présidence les recettes de l'état s'accroître sensiblement, les revenus des douanes passer de 12 millions de piastres à 20 millions, le commerce s'élever à 500 millions de francs, la richesse pastorale se développer, les immigrations étrangères affluer. Les moyens réguliers de communications avec l'Europe se sont multipliés; des fils télégraphiques ont été établis. Le chiffre des machines employées à l'industrie était de 5,000, et il est monté à plus de 50,000. Il y avait autrefois une cinquantaine d'écoles, il y en a plus de 1,100. Des bibliothèques ont été créées. La ville de Buenos-Ayres a pris une importance considérable. On pouvait croire que ce mouvement de richesse, où les étrangers ont une grande part, mais dont le pays profite, était désormais une garantie contre des révolutions nouvelles. C'était vrai peut-être jusqu'à un certain point, ce sera vrai avec les années; seulement dans ces malheureux pays sans lien, sans cohésion et si longtemps dévorés par l'anarchie tout conduit aux agitations.

L'organisation fédérative de la république argentine, calquée sur celle des États-Unis, bonne pour les Américains du nord, est ici tout ce qu'il y a de plus favorable au conflit des passions incandescentes, à des crises perpétuelles. Assemblées de la nation, assemblées provinciales, se renouvellent par tiers chaque année. Les quatre provinces ont à nommer tous les trois ans un gouverneur. Le président de la république est élu pour six ans, mais l'élection est si compliquée, elle se dégage d'une telle série de scrutins qu'elle remplit une année entière. D'un autre côté, sous une paix apparente, le vieil antagonisme entre Buenos-Ayres et l'esprit provincial est loin d'être éteint, il survit à travers tout, de sorte que c'est une mêlée de passions, d'ambitions, de rivalités locales ou personnelles toujours en éveil, éclatant à tout propos: c'est précisément l'histoire de cette tentative insurrectionnelle qui vient de se produire à l'occasion du remplacement de M. Sarmiento, dont les pouvoirs expiraient le 12 octobre dernier.

Il y avait trois candidats en présence. Le plus connu était le général Mitre, qui, depuis vingt ans, comme soldat et comme publiciste, a joué un des principaux rôles dans les affaires du pays et qui a été le premier président régulier de l'union argentine reconstituée à la suite des agitations sanglantes du temps de Rosas et d'Urquiza. Mitre avait pour lui une circonstance particulière. La guerre du Paraguay a laissé entre la république argentine et le Brésil des mésintelligences qui depuis un an surtout ont menacé de dégénérer en rupture ouverte. Le général Mitre pouvait passer pour l'homme le plus apte à diriger la guerre, si elle devenait inévitable, ou à la détourner par ses anciennes relations avec les principaux personnages du Brésil, avec l'empereur dom Pedro II lui-même. Le second candidat était M. Adolfo Alsina, fils d'un ancien gouverneur de

la province de Buenos-Ayres, homme de quelque importance lui-même, et chef d'un parti exalté, remuant, audacieux, avide de pouvoir. Il y avait enfin un troisième concurrent, le docteur Avellaneda, homme de mérite, qui est arrivé jeune dans la politique, qui a été ministre à vingt-trois ans, et qui, étant d'une province éloignée, de Tucuman, s'est trouvé être le candidat des provinces. C'est autour de ces trois noms que s'est déroulée pendant toute une année une lutte acharnée, furieuse, où les partis ont fait assaut de violences, de manœuvres de toute sorte, de fraudes éhontées, de falsifications audacieuses des registres électoraux. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que la lutte la plus implacable s'est concentrée surtout entre les deux candidats qui pouvaient passer pour représenter Buenos-Ayres, et pendant ce temps la candidature de l'homme des provinces faisait presque silencieusement son chemin, si bien qu'au bout de tous les scrutins M. Avellaneda avait une majorité évidente; il l'emportait sur ses adversaires, plus divisés, plus irrités que jamais dans leur défaite et menaçant de recourir à des violences nouvelles.

Celui qui allait être président, M. Avellaneda, a-t-il voulu faire preuve d'un esprit de conciliation? Pour détourner des collisions menaçantes, a-t-il cru politique et prudent de désarmer les plus violents de ses adversaires en leur offrant des compensations de pouvoir? Toujours est-il qu'il est entré en arrangement avec le parti Alsina, qui s'est hâté d'accepter ces avances, voyant déjà dans ces dispositions du président une faiblesse qui lui permettrait peut-être de reprendre l'ascendant, de gouverner le pays à son gré. Les partisans du général Mitre, assez disposés au fond à se soumettre à l'autorité du scrutin qui donnait le pouvoir à M. Avellaneda, ont été ulcérés en voyant les amis de M. Alsina passer ainsi du rôle de vaincus au rôle de victorieux, maîtres du pouvoir dont ils usaient déjà sans scrupules. Ils se sont sentis humiliés, joués, même menacés, et dès ce moment il était décidé entre eux qu'on s'opposerait, fût-ce par les armes, à la prise de possession de la présidence par M. Avellaneda. La conspiration était flagrante. Le général Mitre et ses partisans comptaient sur des forces sérieuses, sur l'appui des commandants des troupes des frontières, le général Rivas, le général Arredondo, les colonels Murga, Machado; ils croyaient même pouvoir disposer des tribus d'Indiens toujours prêtes aux invasions et aux déprédations.

Tout était prêt; la levée de boucliers ne devait cependant avoir lieu que le 12 octobre, jour où expirait la présidence de M. Sarmiento et où les partisans de Mitre comptaient prendre les armes à la main leur revanche du scrutin; mais le gouvernement découvrait la conspiration, et c'est ce qui a précipité l'insurrection, qui, au lieu d'attendre le 12 octobre, éclatait dès le 24 septembre. Au premier moment, elle a paru assez menaçante. Mitre n'avait pas seulement avec lui les chefs mili-

taires sur lesquels il comptait, le général Rivas, le général Arredondo, il s'emparait de deux canonnières qui le rendaient maître du fleuve. Une partie de la jeunesse de Buenos-Ayres allait rejoindre les insurgés. La situation ne laissait pas d'être critique pour M. Avellaneda le jour où il prenait la présidence. Il ne s'est point laissé ébranler cependant, et, de concert avec M. Alsina, qu'il a fait ministre de la guerre, il s'est disposé à soutenir la lutte. Il a rassemblé tout ce qu'il a pu trouver de forces et de ressources, et par le fait cette guerre civile nouvelle, où l'insurrection semblait avoir de grandes chances, est peut-être déjà dénouée, s'il est vrai que les forces révoltées aient été battues dès les premières rencontres, que le général Mitre et ses lieutenans aient été obligés de se rendre à merci. Malheureusement, si courte qu'ait été cette guerre civile, c'est une épreuve sérieuse pour tous les intérêts, d'autant plus sérieuse que les personnages les plus riches du pays se trouvaient engagés dans l'insurrection, et qu'ils vont être menacés dans leur fortune. La révolution, vaincue une première fois, ne réparait-elle pas un jour ou l'autre avec des forces nouvelles? Ce n'est peut-être que le commencement d'une recrudescence d'agitations intérieures pour cette république, qui n'a connu quelques années de paix que pour voir sa prospérité naissante de nouveau compromise.

CH. DE MAZADE.

L'ÉGLISE RÉFORMÉE ET LE DERNIER MÉMOIRE DES LIBÉRAUX.

La France depuis quelque temps a été assez entretenue de l'église réformée pour savoir au moins qu'il s'est produit une scission dans son sein, et qu'à son égard le gouvernement a eu d'importantes décisions à prendre; mais la France ne connaît guère les choses protestantes, et, sauf une ou deux exceptions, ceux qui lui ont parlé ont été tellement dominés par leurs théories particulières, tellement peu soucieux de se placer au point de vue de l'intérêt général du pays, qu'elle risque fort de se prononcer ou de juger la décision de son gouvernement sans savoir de quoi il est question, — et cependant il est positivement question d'un principe de droit public qui intéresse la nation entière.

Rien n'a plus embrouillé l'affaire que les noms donnés aux deux partis de l'église réformée. Parce qu'il y avait d'un côté des orthodoxes et de l'autre des hommes appelés libéraux, les amis comme les ennemis de la libre pensée ont cru qu'il s'agissait d'un débat entre le principe d'autorité et le principe de liberté en matière de foi; mais en réalité il ne s'agissait de rien de pareil. Que l'on nous permette d'abord de rappeler brièvement les faits.

En l'an x, quand le protestantisme, longtemps proscrit et réduit par la persécution à l'état moléculaire, retrouva une existence légale, le

premier consul, en le rétablissant par la loi de germinal, l'accepta tel qu'il était, mais sans l'autoriser à tenir des synodes généraux. Il lui accordait seulement des pasteurs, des consistoires et des synodes provinciaux pour chaque groupe de cinq églises consistoriales. Ajoutons que l'église réformée n'usa pas du droit de convoquer des assemblées provinciales pour régler les questions de doctrine. Les protestans à cette époque étaient tout entiers au plaisir de respirer et de se retrouver les uns les autres. Entre eux d'ailleurs, il n'y avait pas de dissidences prononcées, pas de conflits qui pussent leur faire sentir le besoin de régler leurs rapports mutuels; mais les dissidences sont venues, et se sont prononcées de plus en plus sous l'influence des deux courans qui emportent notre époque. A l'heure qu'il est, en face d'une forte minorité qui fait de la liberté d'examen l'essence du protestantisme, et qui en est venue à rejeter à peu près toutes les croyances de la religion réformée, il existe une majorité qui reste fidèle à ses croyances, et qui, en les voyant attaquées, s'y est attachée avec un surcroît de ferveur. Le doute a provoqué la foi, d'autres pourraient dire que c'est la foi qui a provoqué le doute, il n'importe : le fait est en tout cas qu'il n'y a plus d'église, plus d'association morale. Ce qui subsiste n'est qu'un lien factice, une pure chaîne qui rapproche de force des adversaires armés l'un contre l'autre. Dans le même consistoire siègent côte à côte l'affirmation et la négation, la critique qui ne voit dans la Bible qu'une collection de légendes humaines et la foi qui la vénère comme la parole même de Dieu. Dans la même chaire montent le même jour deux pasteurs dont l'un conteste la divinité du Christ, le salut par la foi, en un mot tout ce que l'autre regarde comme la vérité qui seule peut sauver. Il n'est pas rare pendant un sermon de voir une mère se lever, et emmener ses enfans pour les soustraire à une prédication qui lui semble empoisonnée.

Les orthodoxes, autrement dit les pasteurs et les laïques pour qui le protestantisme était surtout une croyance religieuse déterminée, n'ont pu supporter cet état de choses. Ils ont sollicité pour l'église l'autorisation de convoquer un synode général suivant ses anciennes coutumes; ils ont réclamé le bénéfice du droit commun, qui, par le fait qu'une association quelconque est reconnue, lui permet implicitement de se constituer, de déterminer ce qu'elle est. L'autorisation demandée a été accordée par le gouvernement, et le synode réuni en 1872 s'est prononcé, — à une faible majorité il est vrai, — pour un statut organique dont la promulgation a été sanctionnée aussi par l'autorité compétente après approbation du conseil d'état. De là des protestations violentes de la part des libéraux. Dès le principe, ils avaient été opposés à la convocation du synode, et durant les débats ils s'étaient maintenus dans l'opposition la plus radicale, n'admettant aucun milieu entre la li-

berté absolue et l'autorité absolue, et accusant les orthodoxes de vouloir supprimer le protestantisme, de vouloir revenir au système catholique, et asservir les consciences à une autre papauté. Le vote une fois émis, ils ont nié carrément la légalité et l'autorité de l'assemblée, où cependant ils avaient siégé et voté. Puis des paroles ils ont passé aux actes. Lors du renouvellement des conseils presbytéraux, les consistoires au sein desquels domine leur influence ont refusé de se conformer aux prescriptions du synode sur les conditions de l'électorat, et, quand le ministre s'est vu forcé de casser les élections accomplies contrairement à la loi, ils ont répondu que leur conscience ne leur permettait pas de se soumettre.

Avant de juger ces protestations, il n'est pas mauvais de connaître au juste ce qui les a provoquées. Quelque valeur que puisse avoir cette réserve, le synode à tout le moins avait eu le soin de proclamer qu'il n'entendait nullement faire acte d'autorité dogmatique, qu'il se bornait à constater la foi de la communion réformée, telle qu'elle était exprimée dans ses liturgies, ses fêtes chrétiennes et ses symboles. En conséquence il avait simplement *déclaré* que l'église restait fidèle aux principes de foi et de liberté sur lesquels elle avait été fondée, et qu'avec ses pères et martyrs dans la confession de La Rochelle, avec toutes les églises de la réformation dans leur symbole, elle proclamait l'autorité souveraine des saintes Écritures en matière de foi, et le salut par la foi en Jésus-Christ, fils unique de Dieu, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification. D'un autre côté, le synode arrêtait que désormais tout candidat au pastorat, avant de recevoir la consécration, devrait exprimer son adhésion à la foi énoncée dans cette déclaration. Enfin, quant à l'élection des conseils presbytéraux, — élection que l'arrêté ministériel du 10 septembre 1852 avait mise au régime du suffrage universel, — il statuait qu'à l'avenir, pour être inscrits sur le registre électoral, les protestans de naissance auraient à déclarer qu'ils restaient attachés de cœur à l'église réformée de France et à la vérité révélée telle qu'elle est contenue dans les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Si l'on se met au point de vue de ceux qui considèrent une église comme une association religieuse destinée à propager une croyance plutôt que d'autres, on ne saurait guère accuser le synode de s'être montré exigeant; on pourrait plutôt lui reprocher d'en être resté trop prudemment à des mots vagues et équivoques. Il était question de l'église que les articles organiques de germinal ont reconnue comme professant la religion protestante, de celle qui est subventionnée pour faire face aux besoins religieux des populations protestantes, et en vérité demander seulement que dans cette église les pasteurs admettent l'autorité souveraine des Écritures et le salut par la foi au Christ, c'est déclarer que, pour exercer les fonctions de ministre protestant, il

suffit de ne pas avoir cessé d'être chrétien protestant par ses convictions.

La décision du synode toutefois n'avait pas moins une grave portée. Jusque-là, par l'effet de la loi qui avait refusé à l'église réformée la liberté de se gouverner elle-même, et par la faute aussi des membres de l'église, les consistoires comme le pastorat étaient restés ouverts de fait à tous les protestans de naissance, quelles que fussent leurs croyances. Désormais au contraire l'église devait avoir un caractère propre et des frontières. Représentons-nous une société qui, par la majorité de son assemblée générale, déclarerait qu'elle a pour but d'exploiter des mines et non pas de commanditer ou d'entreprendre toute espèce d'affaires, nous aurons une idée assez exacte du changement opéré par la victoire de la majorité orthodoxe.

Or ce triomphe des vues de la majorité était la défaite du programme des libéraux. Eux, ils ne repoussaient pas seulement le contenu de la déclaration de foi, ils repoussaient l'idée même d'une confession de foi quelconque, et c'est ici que l'on voit clairement ressortir comment il s'agissait en réalité, non pas d'un débat entre l'autorité et la liberté, pas plus que d'un débat entre deux doctrines religieuses, mais tout simplement d'une question de constitution et de prépondérance législative. L'objet en litige était le caractère que devait avoir au total une corporation qui ne pouvait avoir deux caractères à la fois; le débat roulait sur le régime que tous les membres de l'église seraient forcés d'accepter, et face à face se trouvaient deux partis qui, à cet égard, avaient des volontés radicalement incompatibles. Si la majorité voulait que l'église fût une association de propagande en faveur d'une certaine foi religieuse, la minorité voulait, en dépit de la majorité, en dépit des traditions et en dépit de la loi, que la même église fût une simple société d'examen et de discussion, qu'elle fût comme une salle de conférence où une certaine classe de Français pourrait, aux frais de l'état, prêcher les conclusions les plus opposées, — c'est-à-dire, ils voulaient que les croyans protestans n'eussent plus d'église vouée spécialement à la propagation de leur croyance, et qu'ils pussent seulement se faire entendre dans une église qui en définitive travaillerait surtout à opposer les diverses théologies l'une à l'autre, et à propager ainsi l'indifférence en matière de doctrines.

Cela étant, le rôle de la France est clair. En présence de deux partis qui se disputent le pouvoir de trancher une question d'organisation ecclésiastique, le seul point important est de savoir celui qui a réellement la loi de son côté, et de savoir aussi ce que valent, au point de vue du droit public de tous les jours, les principes que l'une et l'autre des prétentions rivales tendent à faire prévaloir. Quant à la légalité, il n'est guère possible d'hésiter, puisque l'église réformée a été dûment auto-

risée à reprendre son ancien gouvernement synodal, et que le conseil d'état a ratifié les décisions du synode. Au fond, les argumens juridiques de la minorité étaient tous tirés de l'état où se trouvait le protestantisme quand il a été reconnu par la loi de germinal. Les libéraux soutenaient qu'à cette époque la confession de La Rochelle était entièrement tombée en désuétude, que l'église se composait uniquement de paroisses rattachées par groupes à des consistoires indépendans l'un de l'autre, et que le premier consul, par cela seul qu'il ne lui avait pas rendu le pouvoir de se centraliser, avait eu clairement l'intention d'établir, non pas une église unique, mais plusieurs églises locales. De bonne foi, le premier consul serait fort étonné d'apprendre que tel était son but. Si ses instincts de domination lui faisaient craindre l'autorité qu'auraient pu acquérir les synodes généraux, il n'eût pas moins redouté la perspective d'un ensemble d'églises sans doctrine arrêtée, et où l'on eût pu sortir du protestantisme historique pour aller à tous les points cardinaux.

Les libéraux soutenaient encore que l'église visée par les articles de germinal était l'ensemble des populations qui se rattachaient à une même tradition. Suivant eux, c'était dans cette filiation commune que résidait le lien qui, malgré la différence des conclusions, faisait encore des orthodoxes et des libéraux une seule corporation et qui les rattachait à une même tendance. De bonne foi encore, il faut être résolu à ne pas tenir compte des faits pour parler aujourd'hui d'une tradition commune. Les orthodoxes et leurs contradicteurs procèdent d'une même souche, comme les ultramontains et les athées des pays catholiques sont sortis d'un même tronc, ce qui signifie que leurs arrière-grands-pères avaient une croyance commune; mais à l'heure qu'il est il n'y a plus que luttes et tendances diamétralement opposées. D'ailleurs il faudrait cependant songer à la France qui est chargée de payer le traitement des pasteurs. Par rapport à elle, il est monstrueux qu'un parti, au nom de ses théories, qui sont seulement ses théories à lui, réclame pour une classe de Français le privilège d'enseigner tout ce qui peut lui plaire aux frais du pays.

En définitive, toute cette affaire, y compris les jugemens de la presse, a été comme un chaos de sous-entendus, de malentendus, de sophistique plus ou moins naïve. A cet égard, l'avant-dernier épisode du débat n'a pas été le moins curieux : nous faisons allusion au manifeste que les consistoires libéraux ont adressé au ministre pour s'excuser de leur refus d'obéissance, et où ils invoquent le devoir suprême d'obéir à Dieu et à la conscience plutôt qu'aux hommes. Rien de plus noble que les sentimens développés sur ce thème, et assurément, en tant qu'ils signifient des individus prêts à risquer leur position plutôt que de trahir leur conviction, ils ne méritent que le respect; mais, quelques lignes

plus bas, arrive un paragraphe où les libéraux déclarent qu'ils *veulent rester dans la maison de leurs pères*, et cela veut dire assez nettement qu'ils ne se contentent pas de rester fidèles à leurs convictions et de garder la liberté de les professer, mais qu'ils entendent, malgré la majorité protestante, les prêcher au sein même de l'église protestante en bénéficiant du budget réservé à la communion protestante.

Il nous semble que la raison publique est profondément intéressée à tirer au clair cette confusion. La façon dont on comprend aujourd'hui la liberté des consciences individuelle est la négation même de la société et nous menace de la plus mauvaise des tyrannies. Que les dissidens de l'église réformée professent leur religion sans dogme, qu'ils soient libres d'attaquer la foi ou l'inspiration de la Bible, nul n'y fait obstacle; mais, quand ils prétendent s'imposer à une église dont ils ont abandonné les croyances, quand ils réclament le droit d'en exercer les charges et d'en toucher les émolumens pour l'empêcher de propager sa foi, — ils ne sont plus du tout les champions de la liberté; ils combattent tout simplement pour la domination.

Sans doute il y a des intérêts engagés, des positions prises; si les libéraux se sont établis dans l'église, la loi et la majorité orthodoxe y ont aidé, et, autant que possible, il est bon de tenir compte de ces faits. Il est vrai que la position des pasteurs déjà en exercice n'est nullement menacée; mais cela ne suffit pas pour liquider le passé. Que le gouvernement avise pour le mieux, qu'il reconnaisse deux églises au lieu d'une seule, ou qu'il autorise entre les deux partis un partage à l'amiable des temples, à la condition que, là où il n'y a qu'un lieu de culte, il restera aux protestans qui y ont des droits légaux, — nous ne voyons pas de mal à cela. Bien plus, comme dénouement de la difficulté du présent et comme pierre d'attente pour l'avenir, cela nous semblerait une bonne solution. Du reste, tout plutôt qu'un mensonge, qui appelle du même nom l'eau et le feu, ou qu'une injustice, qui refuserait à une société reconnue le droit d'être une chose plutôt qu'une autre.

Malheureusement le radicalisme des libéraux rend tout compromis fort difficile. Dans un mémoire qu'ils viennent de remettre au ministre, ils énoncent une grosse prétention, celle d'être reconnus, non pas comme une secte nouvelle, mais comme une branche de l'église réformée, — et l'explication de cette prétention se trouve dans une autre encore plus énorme. Ils arguent de ce que leur descendance est connue pour refuser de dire ce qu'ils sont devenus; ils soutiennent qu'il n'y a pas lieu d'exiger qu'ils fassent connaître leurs principes. Nous concevons que cela serait fort embarrassant pour eux, car en réalité le libéralisme n'est qu'une coalition d'opinions de tout genre. Il fait nombre pour voter contre les orthodoxes, à peu près comme au sein de l'église catholique on aurait une forte opposition, si l'on appelait tous les ca-

tholiques de naissance, y compris ceux qui sont devenus positivistes, athées et ennemis de toute religion, à voter sur un article quelconque du catéchisme; mais, s'il s'agissait pour les coalisés de fonder une église sur une affirmation, ils l'essayeraient en vain, et, pour ne pas se dissoudre, ils n'ont pas d'autre ressource que de baser leur association sur la dissidence même, sur le droit de professer toutes les opinions possibles. Il n'est pas moins vrai qu'à tout contrat il y a deux parties, et tant que les libéraux feront consister leur suprême devoir à ne prendre aucun engagement ni envers la loi, ni envers les congrégations, l'état de son côté ne peut pas s'engager à les subventionner. C'est déjà trop qu'il se soit lié à l'église catholique sans avoir suffisamment exigé qu'elle formulât ce que serait son enseignement; agir ainsi, c'était, — malgré les réserves du concordat, — reconnaître l'autorité souveraine de la papauté, et lui payer tribut pour la mettre en état de faire enseigner en France tous les nouveaux dogmes qu'elle pourrait adopter. Accepter le libéralisme sans conditions, ce serait aussi l'admettre comme infaillible et lui laisser carte blanche pour toutes les propagandes encore inconnues qui, demain ou après-demain, auraient l'approbation de sa *conscience*.

J. MILSAND.

ESSAIS ET NOTICES.

LES LIVRES ILLUSTRÉS.

- I. *Rome*, par M. Francis Wey, Hachette. — II. *Les Eaux-fortes de Van Dyck*, par M. Duplessis, A. Durand. — III. *Inventaire des meubles de Catherine de Médicis*, par M. Bonnaffé, Aug. Aubry. — IV. *Dix-huitième siècle, institutions, usages et costumes*, par M. Paul Lacroix, Didot.

Il y a trois ans, un littérateur confiant dans le public et qui avait pu lire lui-même, sans en être découragé, les nombreuses relations qui ont eu Rome pour sujet, entreprit à son tour de décrire la ville éternelle. Il rassembla la plus riche moisson de dessins qu'aucun voyageur eût encore tenté d'appeler au secours de ses récits. Rome antique, Rome chrétienne, avec leurs monumens de tous les âges, avec le Colisée et Saint-Pierre, les musées, les églises, les ruines et le sublime désert qui sert de ceinture et de cadre à cet ensemble unique, livraient au lecteur, sans en rien retenir, les secrets de leurs trésors innombrables et de leur beauté. Ceux qui connaissent bien la cité reine purent le constater à chaque page : ils ne se trouvaient pas cette fois aux prises avec un de ces visiteurs superficiels qui se croient obligés d'augmenter, au seul profit de leur vanité, le nombre de ces confidences inutiles qu'on a cent fois rééditées. L'œil de l'auteur savait voir; de plus, pour beaucoup de

Français, M. Wey rappelait des noms, évoquait des souvenirs, qui eussent servi au besoin de caution à ses assertions les plus imprévues. Certes ce n'était point un guide banal, l'ami à la suite duquel il lui fut donné de parcourir cette ville étrange qu'on ne quitte jamais sans douleur et dont la première vue provoque presque toujours tant de désappointement. L'abbé Aulagnier formait avec Ampère le noyau de cette colonie française dont Rome pendant vingt ans était devenue comme la seconde patrie. Nul, pas même le sagace auteur de l'histoire romaine à Rome, ne connaissait mieux le dessus et le dessous de cette terre historique, dont ils avaient tant de fois ensemble fouillé les entrailles, étudié les horizons et mesuré les monumens. Comme il l'aimait, cette Italie dont le climat cependant le tuait jour à jour ! Il eût voulu communiquer sa passion à tous les arrivans nouveaux qu'on lui adressait sans merci, et, malgré une expérience chaque année répétée, il ne se lassait pas de compter sur l'intérêt et l'intelligence de ceux qui le plus souvent exploitaient sa bonté sans reconnaissance, ce dont il ne gardait pas de rancune, et sans profit, ce qui lui semblait alors un tort impardonnable. Aussi quelle joie et quel repos quand il pouvait se fatiguer au service d'un auditeur comme M. F. Wey, et quelle tristesse celui-ci dut sentir se mêler à tant de curiosités satisfaites en examinant seul cette fois, si peu d'années après la mort de l'abbé, ce forum, ces pentes du Cœlius, ce Palatin, ces rues dont la pioche exhume aujourd'hui tant de trésors ! « Les pieds me brûlent, disait Ampère en foulant les détritiques qui lui cachaient le forum, — et penser qu'un jour viendra, ce sera demain peut-être, où tant de problèmes s'éclairciront, tant de chefs-d'œuvre ressusciteront de leur tombeau, et que je ne serai plus là pour comprendre et pour voir ! » Il est en effet venu, ce jour que prévoyait Ampère, où sa chère Rome sort enfin de son linceul de ruines et de sa poussière de marbre. Le voilà déjà presque complet, ce forum où s'écrivirent dans la gloire et dans la honte tant de pages qui sont comme les feuillets de l'histoire du genre humain tout entier. Voilà les rostres de Jules tout près du temple de sa mère Vénus, et non loin de l'arc de Titus le piédestal de Domitien, tant de génie, tant de vertu et tant d'abjections ! Lorsque la nouvelle de ces découvertes parvint à M. Wey, il jugea que son livre demeurerait incomplet, s'il n'y joignait les révélations que les fouilles font surgir du vieux sol des Quirites depuis les rivages d'Ostie jusqu'aux sommets des sept collines. Le gouvernement, en livrant la vieille ville à M. Rosa et en lui permettant de faire rendre gorge à Rome chrétienne au profit de Rome impériale, a-t-il eu tort ou raison ? Voilà un point difficile à juger, qui agite bien des consciences et soulève bien des passions. Les catholiques s'émeuvent de ce qu'ils appellent la profanation du Colisée ; l'enlèvement de cette croix, sur le bois de laquelle tant de lèvres pieuses et illustres se sont collées, a paru un scandale aux âmes chrétiennes, en

Italie aussi bien qu'en Europe. M. Wey ne se décide pas à prendre un parti bien net dans la querelle; on voit que l'antiquaire pressé de jouir et l'écrivain respectueux, sympathique aux plus nobles convictions du cœur, ne demeurent pas toujours dans un accord sans nuages. Bien d'autres partagent, il faut le dire, ses incertitudes. Le mal est que personne, en ces jours de haines aussi faciles qu'irréconciliables, ne veut se prêter aux réclamations de l'adversaire, lors même qu'elles ont une apparence indéniable de justice. Le gouvernement papal n'ouvrait pas lui-même autrefois une oreille docile aux sollicitations de la science. Les corridors des catacombes éveillaient sa sollicitude bien plus que les restes de l'Agora républicain. C'était son droit, et les découvertes de M. Rosa, quoi qu'elles amènent, ne feront pas oublier celles du chevalier de Rossi; mais est-ce donc une raison pour regarder comme des coupables ceux qui surveillent avec tant d'impatience, qui voudraient activer même les travaux des ouvriers du surintendant? Est-ce un crime d'avoir rendu à la lumière du jour ces statues, ces basiliques, ces bas-reliefs de l'antique Forum? Pourquoi se hâter de juger, et de juger sans appel, la grande entreprise du Colisée? La flore agreste qui couronnait ces vieilles voûtes mérite-t-elle tant de regrets, et ces regrets disent-ils vraiment tout ce qu'ils voudraient dire? Le luxe poétique dont les graminées revêtent les ruines vaut-il le dommage qu'ils leur causent, et si la croix s'élève un jour à venir, suivant la promesse de M. Rosa, sur le sol restitué de l'amphithéâtre des Flaviens, le chrétien, en s'inclinant sur cette terre sanctifiée, ne se trouvera-t-il pas plus voisin du sang des martyrs? Restons dans ce sage milieu où l'on rencontre si souvent la vérité; hélas! plutôt au ciel que nous eussions imité les Italiens dans la transformation qu'ils tentent de Rome poétique en Rome habitable, et dans leur zèle à conserver tous les monumens de leur histoire. Au lendemain de nos révolutions périodiques, nous nous hâtons en France de faire disparaître tous les emblèmes du régime vaincu, et nous traitons, dans nos remaniemens, les vestiges des aïeux comme des mesures sans valeur. Les nouveaux maîtres du Capitole, eux, rendons-leur cette justice, quelles que soient nos rancunes particulières, savent se montrer plus tempérans. En restaurant la Porte de Pie IX, ils y replacent respectueusement du même coup l'écusson et les armes du pape, dont ils ont détruit cependant la puissance temporelle. Ce ne sont pas là des méthodes françaises; elles nous obligent, ce semble, si nous ne pouvons les copier, à plus de mesure lorsque nous nous croyons en droit de les blâmer. M. Francis Wey vient d'ajouter un chapitre important à son encyclopédie de Rome; mais quand pourra-t-il maintenant se résigner à la croire complète?

Le nom de M. G. Duplessis est déjà bien connu, quoique celui qui le porte soit jeune encore. Ce ne sont pas seulement les érudits de France,

d'Angleterre et de Hollande qui savent tout ce que les ouvrages publiés par ce savant modeste renferment de savoir précis et de recherches ingénieuses. Aujourd'hui M. Duplessis s'est attaché à l'interprétation des pièces rarissimes qui sont pour l'amateur vrai la joie et la récompense de tant d'années d'examen et de comparaison. On sait le prix élevé qu'atteignent maintenant dans les ventes les gravures que leur rareté rend presque aussi précieuses que des tableaux uniques. Le goût de la gravure d'ailleurs a toujours été très développé en France, et l'on cite encore tels cabinets dont les possesseurs ne reculeraient devant aucune surenchère, et qui peuvent montrer avec un orgueil largement payé des pièces dont on chercherait vainement les équivalens au British-Museum ou à la Bibliothèque nationale. En présence de concurrences si formidables, que fera le dilettante dont la fortune n'égale pas l'ambition, ou l'artiste qui aurait besoin de puiser dans la vue constante de beaux exemples l'élément d'un progrès toujours si lent? C'est à ces travailleurs intéressans que M. Duplessis dédie son ouvrage nouveau : *les Eaux-fortes de Van Dyck*.

On sait quel cachet de distinction naturelle ce maître charmant a su imprimer à toutes ses œuvres. Il n'en est aucune, même parmi les moins importantes, qui ne révèle une face particulière de ce talent souple et abondant. Dessinateur moins ample et moins fougueux que Rubens, il a de plus que lui une précision et une élégance qui rendent ses portraits plus séduisans à la fois et plus véridiques. On peut dire des portraits de Van Dyck qu'ils sont comme les pièces à conviction de l'histoire de son temps. Presque tous ses contemporains célèbres ont posé devant lui; ses dessins au crayon ou au lavis ne le cèdent en rien à ses peintures, même pour l'aisance de l'exécution et pour ce rayonnement de vie que les uns comme les autres savent exprimer avec la même intensité! Toutefois, quoique la plupart de ces portraits aient été gravés sous l'œil du maître par les plus habiles graveurs de son temps, ils n'égalent pas en beauté ni en intérêt les vingt-cinq planches auxquelles Van Dyck lui-même voulut mettre la main. La plupart, quoique célèbres, sont peu connues; quelques-unes sont uniques. Ce sont ces vingt-cinq planches que M. Duplessis a voulu réunir et qu'il a fait graver à nouveau sur des épreuves photographiques tirées d'après les originaux cachés dans les riches collections de l'Angleterre et de la Hollande. En même temps, dans un précis qui sert de préface à cet album, l'auteur retrace l'histoire de ces feuilles si précieuses et si fragiles, il explique les caractères particuliers qui les distinguent, il indique les états de la planche-mère, les reprises successives qu'elle a subies. M. Duplessis a eu l'imprudence de promettre une suite à son premier recueil. Il va colliger l'œuvre de Paul Potter, puis celle de notre Claude Lorrain, artistes qui manièrent l'eau-forte d'une main si sûre,

sans ces surcharges mises à la mode par l'école moderne et sans ce tâtonnement qu'on veut aujourd'hui faire passer pour un effet de l'art, et qui n'est le plus souvent que le résultat d'une inexpérience présomptueuse ou mal déguisée. Espérons que l'attention et les encouragemens du public ne manqueront pas à ces publications consciencieuses, utiles et qu'on ne mène jamais à bonne fin sans beaucoup de science et beaucoup de désintéressement.

On connaît les curieuses études que M. Bonnaffé a publiées sur les principaux collectionneurs de tous les temps, et qui ont révélé des filiations qu'on ne soupçonnait pas entre les amateurs d'il y a mille ans et ceux qui vivent à nos côtés, — famille illustre que celle qui compte des membres comme Annibal, Mithridate et César, à laquelle se joignent des descendans comme Laurent le Magnifique, Charles I^{er}, Mazarin, et cette Catherine de Médicis dont M. Bonnaffé vient en quelque sorte de se faire le panégyriste en éditant l'*Inventaire* de ses meubles dressé par le sieur Trubart, tapissier adjoint aux commissaires qui, le 15 juillet 1589, s'en vinrent mettre arrêt sur la succession de la mère de trois rois. Malgré son ambition, ses crimes peut-être, comment ne pas défendre une femme qui aimait tant les belles choses, qui fut la protectrice de nos plus grands artistes français, et qui bâtit les Tuileries? Si quelqu'un a le droit de se montrer indulgent pour elle, n'est-ce pas celui qui partage presque tous ses goûts? En parcourant ce catalogue, où le goût de la fille des Médicis se montre avec son luxe royal, on se demande si tant d'élégance et de finesse dans l'esprit peuvent s'allier aisément chez une femme avec une si froide et si implacable cruauté; on hésite à croire que la protectrice de Bernard Palissy, de J. Cousin, de Philibert Delorme, puisse être en même temps le bourreau de Coligny. Quoi qu'il en soit de ces secrètes inductions, M. Bonnaffé nous conduit avec tant de complaisance dans ces grandes chambres de l'*Hôtel de la reine*, où la veuve d'Henri II promena si longtemps son deuil et sa tristesse d'épouse et de mère, il enrichit de notes si intéressantes la longue et sèche nomenclature de maître Trubart, que l'imagination du lecteur s'en échauffe. Il croit revoir dans leur sombre magnificence cette grande salle du rez-de-chaussée toute tendue des tapisseries de la manufacture parisienne de la Trinité, fondée par Henri II, dont il existe encore à Florence dans le corridor des Uffizi de si admirables spécimens, et cette autre galerie toute pleine des images de la famille royale de France, œuvres des Demonstier et de Benjamin Foulon, auxquels on peut adjoindre sans erreur Corneille de Lyon, et ce François Clouet, qui, par la place chronologique comme par la valeur du talent, est resté encore aujourd'hui un des premiers portraitistes de l'école française. Aimez-vous Léonard Limousin, Catherine possédait plus de deux cent cinquante pièces d'émaillerie parmi lesquelles « trente-deux portraits de

divers princes, dames et seigneurs, enchâssés dans les lambris, » certainement de la main du célèbre esmailleur du roy. Ces pièces-là, vous les voyez encore au Louvre ou à Ferrières; mais il y avait bien d'autres curiosités outre le cabinet des miroirs, avec « ses cent vingt-neuf miroirs de Venise et ses quatre-vingt-trois portraits enchâssés dans les lambris, » et le cabinet de la reine, dont le plafond laisse pendre « des peaux de crocodiles et un grand massacre de cerfs » au-dessus des armoires où reluisent dans l'ombre et sur les tentures de velours noir les gaufrures d'or de ses livres de prédilection : les prophéties des sibylles, le calendrier grégorien, et ces cartes de géographie où elle suivait, rêveuse, les grandes découvertes du siècle. Que de pièces de velours, de satin, que de crépines et de passementeries, que de vases d'argent, entremêlés aux marbres, aux albâtres de ces jolis cabinets dont elle avait apporté la mode en France! Tant de richesses sont devenues la proie du temps et des révolutions, du moins la riche bibliothèque où la reine avait réuni 4,500 volumes nous est restée. Jacques de Thou la fit rentrer en 1594 dans le domaine de la couronne, et elle est aujourd'hui presque tout entière dans le grand musée national de la rue Richelieu. Voilà des renseignements qui doubleront l'intérêt de bien des promenades; en les rassemblant, M. Bonnaffé n'a peut-être voulu faire qu'un livre pour les curieux : il se pourrait que plus d'un érudit lui trouvât la valeur d'un plaidoyer, même celle d'un chapitre d'histoire.

C'est encore un travail d'historiographe que le livre de M. Paul Lacroix intitulé *le Dix-huitième siècle, institutions, usages et costumes*. Paru à la suite des études publiées déjà par le même auteur sur le moyen âge et la renaissance, ce nouvel ouvrage semblerait n'avoir pas d'autre but que celui de venir une fois de plus en aide aux amateurs d'art et de répondre, avec une mesure discrète, à ce besoin d'érudition que les désœuvrés eux-mêmes sont quelquefois tout étonnés de ressentir. Cependant il est facile de constater dans le ton général du livre une tendance à sortir du cadre de la description pour se laisser aller à la narration des faits, à les juger, à en faire ressortir les causes et les conséquences. Quoi de plus étranger en apparence à la gravité de l'histoire que ce chapitre consacré à la cuisine et à la table chez les financiers et les grands seigneurs de l'ancien régime? Le chroniqueur pouvait se contenter de décrire ces dîners où le luxe de la chère le disputait à la somptuosité du couvert; il va plus loin, il nous fait comprendre les effets de ce gaspillage sans pudeur d'un argent si mal dépensé, souvent si mal acquis, l'on s'explique les souvenirs que laissèrent derrière eux ces désordres devenus publics et dont ceux qui s'y livraient mettaient une sorte de gloire à se vanter. Vitellius lui-même n'est-il pas dépassé par ce Verdelet qui fit un jour une dépense de 1,200 livres pour un seul plat composé uniquement de langues de carpes? En même temps, à côté

de ces folies où les traitans et les gens de cour se disputent le droit de révolter la conscience et le bon sens, le portraitiste nous retrace les mœurs de cette bourgeoisie de province et même de Paris, si longtemps résignée à la simplicité que l'orgueil de la noblesse lui imposait légalement; il peint encore, sans chercher à forcer les tons, la misère de ce peuple, de ces paysans, dont tant de siècles de servage n'avaient pas, chose étrange, altéré le naturel bon et jovial, et que la liberté devait si vite dépraver et pousser à des crimes si imprévus. Ne sont-ce pas là des contrastes d'où jaillissent des lumières terribles? Celui qui les amène a beau semer à profusion les gravures empruntées de préférence aux maîtres les plus enjoués, il ne peut soustraire le lecteur aux réflexions graves qu'il semble faire naître involontairement. Voilà comment il mérite fréquemment le nom de peintre d'histoire, alors qu'il ne prétend lui-même crayonner que de légères esquisses. CH. TIMBAL.

Jésus-Christ, par M. Louis Veullot, 1 vol. grand in-8°; Didot.

La librairie Didot vient de publier un splendide volume intitulé simplement *Jésus-Christ*. On sait que le docte éditeur possède une collection, non-seulement de livres rares et de précieux manuscrits, mais de tableaux, de dessins, de gravures, qui appartiennent à toutes les époques de l'art. Il est naturel que l'art chrétien y occupe une place considérable. M. Didot, en publiant ce volume, a eu la bonne pensée de faire participer le public à une partie de ces richesses. M. D. Dumoulin, chargé par lui de combiner une œuvre où quelques-uns de ces monumens, reproduits par la gravure ou la chromolithographie, pussent trouver place et se faire mutuellement valoir, n'a eu qu'à en rapprocher les principaux chefs-d'œuvre de l'art chrétien, aux diverses périodes de son développement. Il a fait un choix habile de ces pages éclatantes, les unes empruntées aux grands musées de l'Europe, les autres détachées de l'ombre des sanctuaires, celles-ci toutes récentes, celles-là portant la trace des vieux âges et aussi saintes que des reliques. Ce choix présente à l'esprit un abrégé de l'histoire de l'art depuis dix-huit cents ans, et en même temps il en résulte une haute pensée qui n'a échappé certainement ni à M. Didot, ni à son intelligent collaborateur M. D. Dumoulin. Cette variété de figures plastiques, cette diversité de conceptions, cette richesse d'interprétations et de commentaires, la naïveté des uns, la noblesse des autres, ici une familiarité touchante, là une sublime âpreté, tout cela, pour un lecteur attentif, était destiné à mettre en lumière la fécondité toujours renouvelée du principe de vie que le Christ a déposé dans le monde.

Telle est en effet l'impression que produit l'harmonieux arrangement

de ces 180 gravures et des 16 chromolithographies qui les accompagnent. Depuis les catacombes jusqu'à nos jours, aucune des grandes écoles, aucune des grandes manifestations de l'art chrétien n'a été négligée par le metteur en œuvre. Voyez, dès la première page, le *Triomphe éternel du Christ*; c'est un fragment de la fresque grandiose que Raphaël en 1508 peignait au Vatican dans la chambre de la Signature. La *Dispute du Saint-Sacrement* est le chef-d'œuvre de la peinture chrétienne. Des esprits subtils ou des âmes étroites pourront dire que, si Raphaël avait le génie du beau, le sentiment chrétien lui manquait; nous sommes heureux pour notre part de voir une partie de la *Dispute du Saint-Sacrement* choisie pour représenter dans ce recueil le triomphe éternel du Dieu de l'Évangile. N'est-ce pas dans cette composition immortelle que le peintre a groupé autour de l'autel, non-seulement les plus grands penseurs du moyen âge dans la libre variété de leur génie, les dogmatiques à côté des mystiques, les timides auprès des téméraires, saint Thomas et saint Bonaventure, Pierre Lombard et Duns Scot, mais encore le plus hardi des poètes et le plus courageux des tribuns, Dante et Savonarole? En rappelant une telle page au début de son recueil, M. D. Dumoulin en a marqué le caractère.

Parcourez maintenant le livre tout entier, vous y trouverez des spécimens des écoles les plus différentes, comme pour indiquer sous l'action du Christ l'abondance des inspirations et la liberté des talents. A propos de la création de l'homme, voici deux œuvres absolument opposées : un bas-relief que Jean de Pise au XIII^e siècle a sculpté pour la cathédrale d'Orviété, et la fresque peinte par Michel-Ange dans la chapelle Sixtine. Jean de Pise est simple, naïf, et sa reconnaissance envers le créateur s'exprime avec une familiarité charmante; il s'applique à montrer la tendresse et le respect de Dieu pour l'être qu'il a formé à son image. La fresque de Michel-Ange fait éclater avec une vigueur incomparable la majesté de la toute-puissance; un élan de l'incrédul, un geste de l'éternel appelle l'homme à la vie. Ainsi, suivant les âges, la même foi inspire des œuvres dissemblables. Les premiers siècles chrétiens ne parlent pas comme le moyen âge, le moyen âge ne parle pas comme la renaissance. Bien plus, dans la même période, chaque peuple a son langage. Ces gravures si originales de Wohlgemuth ou d'Albert Durer qui font partie du cabinet de M. Didot expriment-elles le même sentiment, le même esprit, la même inspiration que les larges gravures de Marc Antoine d'après les cartons de Raphaël ou de Baccio Bandinelli? Non certes, et cependant au fond des cœurs la foi en Jésus est la même. Ce recueil de figures, qui commence aux catacombes et nous conduit jusqu'à Hyppolyte Flandrin, fournit bien des comparaisons de ce genre et ouvre de lumineux horizons à la philosophie chrétienne.

Il est fâcheux que le texte ne réponde pas mieux à cette haute pen-

sée. « Ce livre n'est point une œuvre de polémique, » dit ingénument le prospectus de la maison Didot. C'est très bien fait sans doute d'avoir obtenu cet effort de la part de M. Louis Veillot, mais vraiment cela ne suffisait pas. Sans insister sur la première partie de l'ouvrage, *Jésus-Christ attendu*, essai de métaphysique religieuse à laquelle l'auteur était médiocrement préparé, sans nous arrêter non plus à la seconde partie, *Jésus-Christ vivant*, où nous avons remarqué un chapitre plein de grâce, intitulé *l'Année douce*, mais où l'écrivain ne pouvait espérer substituer son récit à celui de l'Évangile, nous sommes obligé de dire que, dans la troisième partie, *Jésus-Christ continué*, la rédaction est un perpétuel démenti à la leçon qui résulte des figures.

Les figures parlent de liberté, de lumière, d'efforts généreux et variés; le texte, à part quelques pages heureuses sur Charlemagne et un tableau brillant du règne de saint Louis, enseigne tout le contraire de l'épanouissement. On étouffe, on demande de l'air. Une des preuves les plus frappantes de la divinité du christianisme, c'est qu'on y aperçoit de toutes parts des jours ouverts sur le christianisme; dans cette apologie d'un nouveau genre, tout se resserre, tout se rétrécit, tout est ramené à Rome seule, je me trompe, tout est ramené à la seule compagnie de Jésus. Ce qu'il appelle le Christ continué, c'est le Christ diminué. Au xvi^e siècle, il n'y a eu de grand qu'Ignace de Loyola; au xvii^e siècle, les fondateurs de Port-Royal ont proposé à la France d'adorer Satan, et par la déclaration de 1682, tout le clergé français, Bossuet en tête, a donné le premier signal de la révolution. Au xviii^e siècle, la France, qui n'a rien fait, rien produit, a pourtant suscité un grand saint et un grand martyr; lequel? La compagnie dont un pape en 1773 a prononcé l'abolition. Voilà la vie de l'humanité sous l'action de la Providence! Voilà Dieu dans l'histoire! Voilà Jésus continué! Notez que l'auteur écrit de telles choses au moment même où ces querelles surannées de jésuites et de jansénistes sont étudiées par la philosophie spiritualiste avec la précision la plus fine et l'impartialité la plus sereine. C'est vraiment trop de *grossièreté*. Nous employons ce terme au sens que lui donnait le xvii^e siècle.

Dans une publication de ce genre, on aurait voulu trouver l'unité de pensée et d'exécution qui recommande par exemple la magnifique édition de Joinville donnée par la même librairie (1). Là du moins tout est d'accord, le texte et le commentaire. Avec la conscience d'un vrai savant, M. Natalis de Wailly a tenu à s'inspirer avant tout de l'esprit de son sujet. Il est vrai que les études de sa vie entière l'y préparaient admirablement. Refaire l'Évangile après les évangélistes et montrer la vie

(1) *Jean, sire de Joinville. Histoire de saint Louis, Credo et lettre à Louis X*, texte original accompagné d'une traduction, par M. Natalis de Wailly; Didot, 1874.

de Jésus perpétuée à travers les siècles, c'est une entreprise bien autrement périlleuse. Il faut remercier du moins M. D. Dumoulin d'avoir confié la meilleure partie de cette tâche aux grands artistes qui, pendant dix-huit siècles, dans le libre essor de leur inspiration, ont exposé, expliqué, glorifié, chacun à sa manière, et la vie et la mort, et la résurrection du Dieu crucifié.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'Inde des Rajahs, par M. Louis Rousselet, 1 vol. in-4°; Hachette.

M. Rousselet a parcouru l'Inde de 1863 à 1868. Il a rapporté de son voyage des notes et des vues photographiques à l'aide desquelles a été composé ce livre, remarquable à tous égards, que vient de publier la maison Hachette. Il est juste de citer le nom de l'éditeur à côté de celui de l'auteur, car *L'Inde des Rajahs* est véritablement une œuvre d'art. Si le texte ne laisse rien à désirer, les gravures, en grand nombre, l'éclairent, l'illustrent et le complètent. Nous ne croyons pas qu'il ait jamais été écrit sur l'Inde de livre plus attrayant et plus sérieux.

L'Inde, telle que la comprennent les voyageurs qui font le tour du monde en quatre-vingts jours, se compose de Bombay, de Madras et de Calcutta, chefs-lieux des trois présidences anglaises. Ces grandes cités, que nous avons visitées pour notre part dans une excursion rapide, ne sont que les vestibules de l'Inde. Si elles ont conservé, Bombay surtout, le type indigène, ce type est bien altéré par le mélange de l'élément britannique. Pour se faire une idée exacte du pays, de ses incomparables beautés, de son ancienne splendeur, de ses monumens, il faut suivre M. Rousselet dans ce voyage, pendant lequel il a visité les régions de l'intérieur, l'Inde vierge, l'Inde des rajahs. L'exact voyageur calcule que, du sud au nord et de l'est à l'ouest, il a parcouru près de 12,000 kilomètres, en chemin de fer, en voiture, à dos de chameau ou à dos d'éléphant. Cette exploration lui a pris six années, bien employées au profit de l'art, de l'histoire et de la politique contemporaine.

A côté de la domination britannique, il y a encore dans l'Inde des souverains qui gouvernent des millions de sujets et qui conservent dans leurs cours les traditions de l'ancien temps. M. Rousselet a recueilli le bénéfice de leur hospitalité fastueuse. Si le patronage des autorités anglaises l'aidait à franchir le seuil des palais, son titre de Français achevait de lui rendre favorable l'accueil des rajahs. Le nom de la France a laissé dans l'Inde des souvenirs et un prestige qui ne sont point effacés. Le voyageur a donc obtenu toutes les facilités désirables pour explorer cette vaste étendue de pays, qui garde de l'antique civilisation de si fortes empreintes. A chaque pas, il a rencontré les vestiges d'empires puissans, non-seulement des temples, des palais, des tombeaux, dont l'architecture à la fois grandiose et fine commande l'admiration, mais

encore des œuvres d'utilité publique, aqueducs, digues, lacs artificiels, destinés à l'aménagement des eaux pour l'irrigation. Malheureusement la plupart de ces grands travaux ne relèvent plus que de l'archéologie, car ils sont en ruines, et les souverains indigènes préfèrent consacrer aux dépenses de leurs cours les trésors qui leur restent. Dans certaines principautés, M. Rousselet a vu des rajahs ou des ministres qui seraient disposés à entreprendre des réformes. L'Angleterre, par l'influence de ses résidents, les seconde de son mieux; mais les mœurs, les préjugés de castes et le sentiment religieux opposent des obstacles presque invincibles au progrès des idées européennes. Malgré les chemins de fer qui déjà la sillonnent, l'Inde conservera longtemps encore son antique originalité.

On serait tenté d'ouvrir l'ouvrage de M. Rousselet comme on ouvre, à cette époque de l'année, un livre d'étrennes. Il en a tout le luxe, les belles gravures, l'impression irréprochable. Quand on a commencé de lire le texte, on est retenu par l'intérêt du récit et par le charme des descriptions. Le panorama indien se déroule avec une abondance et une variété de détails qui ne lassent pas un seul moment l'attention. La personnalité du voyageur n'y apparaît que dans la mesure nécessaire, ce qui est un rare mérite dans les relations de ce genre. La plus grande partie du cadre est remplie par des scènes de mœurs se rattachant aux vieilles traditions, par d'utiles renseignements historiques, par la description du pays et de ses monumens. *L'Inde des Rajahs* obtiendra certainement l'une des premières places dans la bibliothèque des voyages.

I. *Les Merveilles de la Science, les Merveilles de l'Industrie*, par M. Louis Figuier; Furne et Jouvot. — II. *Les Abîmes de la mer*, par M. Wyville Thomson; Hachette. — III. *Les Comètes*, par M. A. Guillemin; Hachette. — IV. *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, publiée par la librairie Hetzel. — V. *La Comédie de notre temps*, par M. Bertall; Plon.

La lenteur avec laquelle s'opère le progrès, les intermittences et les retours en arrière si fréquents, hélas! sont un éternel sujet d'étonnement et de plaintes chagrines pour les observateurs superficiels qui suivent l'histoire des connaissances humaines d'un œil impatient et distrait. On est toujours porté à considérer chaque découverte comme un trait de génie isolé, comme un éclair qui illumine soudain une contrée inconnue, et l'on ne veut pas comprendre que l'obscurité ait pu se faire de nouveau. C'est que les vérités ne naissent pas viables avant l'heure. Elles sont longtemps dans l'air, pendant une période d'incubation où elles sont devinées par quelques esprits privilégiés, où toute une génération travaille silencieusement à préparer le terrain qu'elles devront féconder. Un fait déjà entrevu et même nettement énoncé par des chercheurs isolés peut rester longtemps stérile, à la fois découvert et caché

aux yeux de la foule, jusqu'au jour où un inventeur heureux l'approfondit, en aperçoit toute la portée, et le fait entrer dans les rangs des vérités militantes. Rarement une découverte porte le nom de celui qui l'a annoncée le premier; ceux qui en cueillent la gloire ont généralement eu pour auxiliaires toute une suite de précurseurs, ou, pour mieux dire, l'intelligence collective de leur époque, car les idées ont bien moins d'individualité qu'on ne croit.

Voilà pourquoi il importe de répandre promptement les vérités acquises; plus elles seront connues et en quelque sorte diffusées, moins le progrès se fera attendre. Les livres de science populaire, qui se chargent de cette diffusion des vérités utiles, remplissent donc un double rôle. Ce ne sont pas uniquement des moyens d'éducation supplémentaires qui contribuent à relever le niveau général de l'instruction; ils font directement avancer la science en créant aux savans de profession dans la masse du public une foule d'auxiliaires ignorés dont le concours n'est point à dédaigner; obscurs ouvriers du progrès, leurs efforts réunis font insensiblement avancer l'heure des grandes découvertes. Plus d'une fois d'ailleurs il est donné à un de ces humbles adeptes de cueillir lui-même les fruits d'une importante application et de faire ce que Bacon de Vérulam appelle la *vendange* à la suite des hommes de génie qui ont préparé le champ. Là est sans aucun doute un des grands services que peuvent rendre les livres de science populaire, et c'est pour cela qu'il faut souhaiter que les vrais savans ne dédaignent pas de se mêler à ceux qui se donnent pour tâche de rendre les conquêtes de la science accessibles à la foule.

Dans ces livres, qui s'adressent avant tout à la jeunesse, on néglige trop souvent ce qui surtout attire et captive : l'élément historique. De même que la route a parfois plus de charme que le but, le spectacle des luttes et des efforts qui mènent à une invention séduit bien plus l'imagination que l'exposition méthodique des connaissances acquises; l'émotion vient ici au secours de la curiosité. Plus intéressante que la science faite est la science dans son *devenir*. C'est ce qu'a bien compris M. Louis Figuier lorsqu'il a entrepris cette série d'ouvrages illustrés qu'il a intitulés *les Merveilles de la Science*, et auxquels succèdent aujourd'hui *les Merveilles de l'Industrie*. L'auteur y déroule le tableau des admirables inventions scientifiques qui caractérisent notre siècle et qui sont si bien entrées dans toutes nos habitudes, que nous avons fini par n'y plus faire attention : la machine à vapeur et ses mille emplois, les innombrables applications de l'électricité, la photographie, les ballons, la poudre et les armes de guerre, l'éclairage au gaz, le chauffage, tout cet arsenal de commodités, de jouissances et de ressources dont nous sommes redevables aux efforts du génie moderne. On ne peut lire sans un vif intérêt ni parfois sans émotion le récit des combats soutenus par ces bienfaiteurs de l'humanité contre la mauvaise fortune, contre la ja-

lousie ou l'aveuglement de leurs contemporains, on plaint leurs erreurs et leurs déceptions, on partage leurs espérances, et on applaudit à leurs succès. Plus d'une fois le roman d'un inventeur est poignant dans ses péripéties, le *sic vos non vobis* jette ses ombres sur le dénouement d'une vie de luttés et d'illusions; mais en somme on voit que tant d'efforts ne sont pas perdus pour l'humanité, et que la semence qui tombe dans le champ des années finit par germer et porte fruit. Nous profitons avec une ingrate indifférence de tout ce labeur lentement accumulé; les applications de la science ont pris dans notre vie une telle place, que nous avons déjà quelque peine à imaginer une société privée des services de cette armée d'esclaves muets et dociles que l'industrie met à la disposition de nos besoins et de nos fantaisies. On apprécie davantage les mille facilités de la vie moderne en lisant comment nos pères étaient pauvres dans leur richesse, comme les voyages étaient longs et pénibles, la correspondance malaisée et peu sûre, les rues misérablement éclairées, comme on était privé de confort et de tout ce superflu si nécessaire qui fait le charme de notre existence matérielle.

Je ne veux pour exemple que le sucre; c'est l'un des sujets traités dans le nouveau volume des *Merveilles de l'Industrie* que M. Figuier vient de mettre au jour. Bien que le *doux roseau* ait été connu des habitans du Bengale depuis les temps les plus reculés, que Marco Polo ait déjà trouvé les Chinois en possession d'un procédé pour la fabrication d'un sucre noir, qu'au xiii^e siècle la canne à sucre ait été cultivée en Sicile, ce n'est qu'au xvii^e siècle et grâce aux envois d'Amérique que nous voyons le sucre entrer dans les habitudes de la vie domestique, et devenir chez les peuples d'Europe une substance de première nécessité. Quand ce précieux produit arriva pour la première fois des Antilles en Europe, ce furent les apothicaires qui le reçurent à bras ouverts et en firent l'adjuvant de la plupart de leurs drogues. Par cela même cependant que le sucre fit éléction de domicile dans les pharmacies, il fut d'abord assez mal vu des gens du monde, qui ne l'accueillirent qu'avec une certaine répugnance; il n'était prisé que des esprits forts, des *libertins*, comme on appelait alors les gens avancés qui buvaient du café, du thé, des liqueurs. C'était d'ailleurs une grosse dépense: par économie, M^{lle} Scarron, belle-sœur de M^{me} de Maintenon, avait fait rétrécir le trou de son sucrier. En outre il y avait contre le sucre toute sorte de préjugés dont quelques traces subsistent encore de nos jours: on croyait qu'il gâtait les dents, qu'il donnait des vers, etc. Un beau jour pourtant toutes ces préventions tombèrent, le sucre fut réhabilité, adopté par les ménages, et il vint ajouter un élément des plus importants aux délices de la table. C'est de cette époque que date l'art du confiseur, et une ère nouvelle commence pour les préparations culinaires. Au xviii^e siècle, le verre d'eau sucrée fit son apparition dans les salons; il y eut même des *regals* d'eau sucrée, comme celui auquel les officiers de Thion-

ville invitèrent un jour tous les habitants, après avoir fait jeter dans le puits communal toute la provision de sucre d'un spéculateur malheureux qui venait de faire faillite. Napoléon plus tard fit sucrer les rivières avec les produits des colonies qui voulaient forcer le blocus continental.

Le prix du sucre monta un moment à 10 francs la livre, et les amateurs de café maudirent la politique de l'empereur. Cette disette artificielle eut pourtant un heureux résultat : elle stimula la fabrication du sucre indigène. Désormais l'extraction du sucre de betterave marche de pair avec l'importation du sucre colonial. En 1870, l'ensemble des pays d'outre-mer a livré au commerce environ 3 milliards de kilogrammes de sucre de canne; en y ajoutant 900 millions de kilogrammes de sucre de betterave et 160 millions de kilogrammes de sucre d'érable et de palmier, on arrive à un total de plus de 4 milliards de kilogr. pour la production sucrière du monde entier. Or la population totale du globe est évaluée à 1 milliard 300 millions d'âmes; il en résulte que, si le sucre qui se fabrique chaque année sur la terre était réparti d'une manière uniforme entre tous ses habitants, chaque homme pourrait en consommer dans l'année 3 kilogrammes. En réalité, la consommation est, cela se comprend, très inégale selon les pays. Parmi les nations civilisées, celles qui consomment le moins de sucre sont l'Espagne et la Russie, où l'on compte environ 800 grammes par an et par tête d'habitant; en France, la ration moyenne de chaque habitant est de 5 kilogrammes, en Angleterre elle est de 15, aux États-Unis de 17 kilogrammes, dans les états de l'Amérique du Sud elle va jusqu'à 30 kilogrammes par an. Ces chiffres prouvent que la fabrication du sucre est encore loin de suffire aux besoins des nations civilisées, et qu'elle pourrait tripler sans crainte d'encombrer les marchés. Ce qui en arrête l'essor, ce sont les entraves de tout genre, droits fiscaux, impôts et taxes, qui attendent le sucre à toute barrière et qui l'écrasent sans pitié. Malgré les impôts qui frappent cette industrie, il fonctionne aujourd'hui en France plus de 400 fabriques de sucre indigène; c'est près du tiers du nombre total des fabriques de sucre qui existent en Europe, et leur production n'est pas loin de 400 millions de kilogrammes par an. Le sucre de betterave est devenu pour la France un produit d'exportation qu'elle envoie jusqu'en Amérique, et qui mériterait entre tous d'être encouragé. — Dans le même volume des *Merveilles* figurent l'industrie du papier, celles des papiers peints, des cuirs et des peaux, du caoutchouc et de la gutta-percha, enfin l'art de la teinture. Depuis l'émeute populaire qui, sous le règne de l'empereur Tibère, éclatait à Rome par suite du manque de papyrus, lorsque les arrivages d'Égypte s'étaient fait attendre, la consommation du papier a singulièrement augmenté, et a transformé la vie intellectuelle chez les peuples civilisés, — admirable invention qui donne pour ainsi dire un corps à la pensée sortie du cerveau de l'écrivain, qui la matérialise et la rend

accessible à tous comme une denrée que l'on peut se procurer à volonté!

La quantité de papier qui se fabrique chaque année dans le monde entier est de près de 1 milliard de kilogrammes; l'Angleterre, la France, l'Allemagne, en consomment chacune environ 170 millions de kilos par an, dont les deux tiers servent à l'impression des livres et des journaux. Le chiffon a cessé depuis longtemps de suffire à cette fabrication; il y a plus d'un siècle qu'on lui cherche des succédanés. Au *British-Museum*, à Londres, on montre aux visiteurs un livre en langue hollandaise, publié en 1772, qui est imprimé sur soixante-douze espèces de papier provenant d'autant de matières différentes. La paille, le bois, le sparte, le colza, sont les succédanés les plus employés, et l'importance de ces matières augmente de jour en jour, en raison directe de la rareté et de la cherté croissante du chiffon. Presque tous nos journaux en France sont imprimés sur du papier de paille et de bois, dans la pâte duquel entre encore une forte proportion de substances minérales: cette *charge*, qui se retrouve dans les cendres laissées par le papier lorsqu'on le brûle, atteint de 12 à 25 pour 100 de la pâte; elle rend le papier flasque et friable, et elle use rapidement les caractères d'imprimerie. Le beau papier des journaux anglais se fabrique avec le sparte d'Espagne et l'alfa d'Algérie, dont l'Angleterre a le monopole presque absolu. Parmi les nombreuses substances qui se recommandent encore pour le même usage, la plus intéressante est sans contredit l'écorce du mûrier à papier, que les Japonais emploient depuis un temps immémorial à la fabrication de leurs papiers à surface soyeuse, à fibres si bien fentrées, et si solides que l'on s'en sert pour confectionner des vêtements imperméables, des parapluies, des chapeaux, des chaussures. Pourquoi ne leur emprunterions-nous pas cette industrie, comme ils nous en empruntent dès à présent tant d'autres, pour ne parler que des nouveaux procédés qui ont révolutionné la teinture depuis la découverte des couleurs d'aniline? La substitution du charbon minéral aux anciennes sources des principes colorans a pour ainsi dire renversé les relations commerciales de l'Europe avec les pays producteurs des matières tinctoriales usitées depuis des siècles; c'est l'Occident qui désormais approvisionnera de couleurs l'Orient et tous les pays d'outre-mer. Le fabricant européen envoie à la Chine et au Japon des couleurs qui remplacent le quercitron et le carthame, que l'on tirait de ces pays, avec des bleus, des rouges et des violets d'une splendeur inconnue jusqu'alors, et, comme les procédés d'application diffèrent des anciens, il envoie en même temps de l'alcool concentré, de l'acide sulfurique, et des ouvriers pour refaire l'éducation du teinturier hindou, japonais ou chinois. La vivacité des couleurs qu'offraient les étoffes de provenance orientale était tenue pour inimitable, elle est aujourd'hui surpassée, et c'est comme un renouveau d'éclat et de splendeur dans la fabrication des tissus.

A côté de ces applications fécondes, qui nous touchent directement par ce qu'elles nous procurent de jouissances et de bien-être, la science poursuit toujours l'œuvre patiente et laborieuse des investigations qui n'ont pour but immédiat que d'accroître la somme du savoir. Elle continue d'explorer la profondeur des cieux et les abîmes de la mer. M. Wyville Thomson vient de raconter en détail les expéditions de dragage entreprises pendant les étés de 1868, 1869 et 1870, par les navires anglais le *Porc-Épic* et l'*Éclair*. Son ouvrage, qui est accompagné de nombreuses gravures, a été traduit en français par un savant qui a lui-même un nom dans la science, M. Lortet, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lyon. On peut y lire tout au long les travaux accomplis et les surprises qui étaient réservées aux savans sous la direction desquels ont été exécutés les dragages en eaux profondes. On avait cru que dans ces régions cachées au regard de l'homme et soumises à une pression énorme toute vie était impossible; on s'est assuré qu'une faune abondante grouille dans ces gouffres, que des animaux supérieurs même y prennent leurs ébats. D'innombrables mollusques phosphorescens y répandent de vagues lueurs dont profitent pour s'orienter les habitans de l'abîme qui ont des yeux. Les sondages de MM. Carpenter, Gwin Jeffreys et Wyville Thomson ont démontré que, contrairement à l'opinion reçue, la couche d'eau immobile à la température de 4 degrés, qui correspond au maximum de densité de l'eau, ne se rencontre nulle part; il se trouve que partout de larges courans chauds ou froids, dont l'existence est révélée par les observations thermométriques, font circuler l'eau et renouvellent les gaz qu'elle contient: ce sont pour ainsi dire les artères et les veines de l'océan. Grâce à cette circulation, à cette respiration incessante, la vie est possible dans les grandes profondeurs de l'Atlantique. Confinée dans son étroit bassin, la Méditerranée ne peut respirer aussi largement, c'est pour cela que les êtres vivans manquent à peu près complètement dans les couches inférieures de cette mer, dont l'eau est en outre corrompue par les impuretés du Nil, ce grand égot de l'Afrique orientale. Enfin la sonde a ramené au jour plus d'un représentant des faunes antédiluviennes, — des éponges siliceuses, des encrines des mers jurassiques, des oursins des périodes crétacées, qui prouvent que ces témoins des premiers jours de la création ont traversé les siècles des périodes géologiques sans presque subir de modifications, reliques vénérables des temps où l'homme ne foulait pas encore le sol de la terre.

Les lecteurs de la *Revue* savent par une intéressante étude de M. Charles Martins (1) que M. Wyville Thomson a repris la mer, et que depuis deux ans une corvette à hélice, le *Challenger*, sillonne de nouveau en tous sens l'Atlantique et le Pacifique pour continuer cette ex-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1874.

ploration de l'abîme. De pareilles entreprises font le plus grand honneur à l'amirauté anglaise, qui a libéralement mis ses navires et ses équipages à la disposition des savans désignés par la Société royale; n'est-il pas permis de regretter, avec M. Martins, que cet exemple soit si peu suivi chez nous, et que notre marine semble devoir rester à l'écart des recherches scientifiques?

Pendant que les naturalistes fouillent ainsi les mystères de l'abîme, les astronomes nous font de véritables révélations sur les origines et la destinée finale des corps qui tracent leurs orbites aux confins de l'univers visible. Depuis quelques années, ce sont les comètes qui ont le privilège de fixer leur attention; elles sont devenues plus intéressantes à mesure que la possibilité d'expliquer les étranges phénomènes qu'elles présentent s'est laissé entrevoir. M. Amédée Guillemin nous dit où en est la science à cet égard dans l'instructive monographie qu'il vient de publier sur *les Comètes*. Laplace les considérait déjà comme de petites nébuleuses errantes, étrangères au système planétaire. Formées par la condensation de la matière cosmique qui paraît être disséminée avec profusion dans l'univers, elles cheminent en tous sens jusqu'à ce quelles rencontrent un soleil dont la puissante attraction les enchaîne pour un temps et les ajoute à son cortège. Il semble même qu'elles marchent par bandes; de temps à autre, une comète isolée ou un groupe de comètes se détache du troupeau et va faire une visite dans le domaine d'un soleil voisin. C'est ainsi que ces astres chevelus nous arrivent des profondeurs sidérales; quelques-uns s'attachent définitivement au soleil, d'autres, la plupart probablement, s'en vont de nouveau se perdre dans l'espace. Cependant la constitution de ces frères messagers du monde stellaire est si faible qu'ils ne traversent pas sans dommage les régions sillonnées par les robustes planètes qui circulent autour de notre soleil. « La houle que les ondulations de ces astres massifs engendrent dans l'éther est si forte, dit M. Guillemin, que les comètes, en naviguant dans ces parages agités, y subissent des avaries considérables: elles s'y disloquent parfois, s'y divisent en fragmens; le plus souvent elles y laissent des débris qui voguent dans le sillon tracé par elles. C'est ainsi que les espaces interplanétaires sont parsemés de corpuscules que les planètes rencontrent dans leurs routes périodiques et qui viennent illuminer nos nuits de traînées lumineuses. Les étoiles filantes sont dues à ces rencontres. » C'est un astronome italien, M. Schiaparelli, qui a énoncé cette théorie hardie, qui rattache la science des météores à l'astronomie proprement dite et l'assujettit aux lois de la mécanique céleste. L'identité des orbites assignées par le calcul à certaines comètes et aux essaims périodiques d'étoiles filantes qui illuminent les nuits des mois d'août et de novembre donne à cette théorie une probabilité voisine de la certitude.

En courant ainsi de monde en monde, ces nébulosités errantes sè-

ment donc sur leur route la poussière des élémens dont elles sont formées. L'analyse spectrale nous renseigne amplement sur la nature de ces élémens. Le spectre de toutes les comètes qui ont été analysées consiste principalement en un certain nombre de bandes lumineuses brillantes, séparées par d'assez larges intervalles obscurs; les comètes à noyau donnent en outre un spectre continu très faible sur lequel se projettent les bandes lumineuses. On peut en conclure que la nébulosité, c'est-à-dire la queue et la chevelure, est formée de gaz à l'état incandescent; quant au noyau, lorsqu'il existe, le spectre continu pourrait faire supposer qu'il se compose d'une matière liquide ou solide incandescente, mais la faiblesse de la lumière ne permet pas d'affirmer que ce spectre en apparence continu ne renferme point de raies noires, et dans ce cas ce serait simplement la lumière réfléchie du soleil. Au point de vue chimique, la constitution de la matière cométaire est peu complexe : c'est du carbone pur ou un composé de carbone, — hydrogène carboné d'après M. Huggins, oxyde de carbone ou acide carbonique d'après le père Secchi. Il s'ensuit que les comètes abandonnent dans les parages célestes où chemine la terre des poussières de carbone qui s'enflamment en pénétrant dans notre atmosphère sous l'apparence de bolides ou d'étoiles filantes. Faut-il dès lors admettre qu'elles exercent à la longue une influence sensible sur la composition de l'écorce terrestre en y répandant une sorte d'engrais cosmique? C'est peut-être aller un peu loin. En tout cas, s'il est vrai que le 28 juin 1861 la terre a passé par la queue d'une comète, comme l'affirment plusieurs astronomes très compétens, nous n'en avons ressenti aucun effet appréciable: tout au plus quelques personnes assurent avoir remarqué ce soir-là une phosphorescence ou leur insolite semblable à une aurore boréale.

La *Bibliothèque d'éducation et de récréation* que publie M. Hetzel s'est encore enrichie cette année de quelques beaux et bons livres, aussi recommandables par le fond que par la forme, qui s'adressent les uns aux enfans, les autres à la jeunesse et même à l'âge mûr. Parmi ces derniers, nous citerons d'abord l'*Histoire d'une fontaine*, par M. Viollet-Le-Duc, livre à la fois instructif par les détails techniques et les dessins qui les expliquent, et d'une haute moralité par les sentimens qu'il veut inspirer. C'est ensuite *la Plante*, par M. Ed. Grimard, un traité de botanique simplifié à l'usage des jeunes lecteurs, puis l'*Histoire d'un âne et de deux jeunes filles*, par P.-J. Stahl, charmant récit qui se place dignement à côté de *la Roche aux Mouettes*. Ce sont enfin les voyages fantastiques de M. Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, — *Une Ville flottante*, — *le Docteur Ox*, — *le Tour du monde en 80 jours*, — plus instructifs et en tout cas beaucoup plus amusans que ne le sont la plupart des récits de voyages réels, car l'auteur sème sur les pas de ses héros les péripéties les plus imprévues et les plus dramatiques, tout

en s'attachant à observer strictement la couleur locale propre à chacun des contrées où il nous conduit.

Ce n'est certes pas une tâche facile que d'écrire pour de jeunes lecteurs; il faut éviter les sujets trop graves, se tenir à égale distance de la fausse simplicité, de la mièvrerie puérile où versent si souvent les auteurs qui prétendent s'adresser aux enfans, et du ton doctoral, du sermon qui fait bâiller. L'œuvre commune exige de la part de l'éditeur, de l'écrivain et de l'artiste des qualités rares d'intelligence, de tact et de goût, et l'on peut dire que ces qualités se rencontrent au plus haut degré dans la *Bibliothèque d'éducation* fondée par M. Hetzel, où la morale, la science, l'histoire et l'aimable fiction obtiennent leur large part. Les encouragemens de l'Académie française n'ont pas manqué à ce recueil, qui depuis longtemps a mérité tous les suffrages, et qui a pour collaborateurs des écrivains d'une haute valeur, parmi lesquels M. Hetzel lui-même, sous le pseudonyme de P.-J. Stahl, tient l'un des premiers rangs.

Les livres d'étrennes qu'on destine aux enfans sont trop souvent riches d'aspect et pauvres de fond; les enfans s'amuse de tout, et l'on se dispense de choisir la nourriture intellectuelle qu'on leur offre. La collection Hetzel mérite sous ce rapport d'être classée à part : on ne saurait rien imaginer de plus sain ni de plus délicat, rien de plus digne d'être mis dans les mains d'enfans bien élevés, que ces *Albums Stahl*, que cette *Bibliothèque de Mlle Lili et de son cousin Lucien*, qui s'enrichit chaque année de quelques volumes nouveaux, et à laquelle des écrivains de talent et de renom ne dédaignent pas de consacrer leurs efforts. De jolies gravures, des vignettes sans nombre, de belles images vivement coloriées pour les petits qui commencent à lire, voilà ce qui égaye et embellit ces volumes destinés à faire tant d'heureux le jour de l'an!

Après avoir fait la part des enfans, n'oublions pas de dire un mot d'un livre charmant destiné à divertir des lecteurs de tout âge, œuvre d'un moraliste sans fiel qui manie le crayon aussi habilement que la plume, et qui a voulu retracer dans ses esquisses légères tous les traits caractéristiques de la physionomie de notre époque. Nous voulons parler de l'ouvrage de M. Bertall, *la Comédie de notre temps*. Dans le cadre léger qu'il a choisi, il nous dépeint spirituellement les costumes, les habitudes, les manies, les luttes et les fautes, les échecs et les succès des acteurs qui remplissent la scène contemporaine. Ce sont de petits tableaux pris sur le vif, qui resteront et qui conserveront pour la postérité l'image vivante de la société d'aujourd'hui.

R. RADAU.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIV^e ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1874

Livraison du 1^{er} Novembre.

L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — VIII. — LE RASKOL ET LES SECTES EN RUSSIE, LES VIEUX-CROYANS, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.	5
FLAVIEN, SCÈNES DE LA VIE CONTEMPORAINE, par M. HENRI RIVIÈRE.	35
LA SCIENCE SOCIALE ET LA PHILOSOPHIE ANGLAISE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France.	81
LES PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE ET LES TRAITÉS, par un Officier de marine. . .	111
UN GASCON DU XVI ^e SIÈCLE. — LE PREMIER DUC D'ÉPERNON, par M. GEORGE DE MONBRISON.	142
✓ LA GUERRE DE FRANCE. — 1870-1871. — L'ÉPILOGUE DE LA GUERRE. — II. — LA PAIX ET LA COMMUNE, par M. CH. DE MAZADE.	186
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	215
LE FAUST POLONAIS, par M. SACHER-MASOCH.	226
ESSAIS ET NOTICES. — LES ORIGINES DE LA FAMILLE D'APRÈS DE RÉCENTES RECHERCHES.	230

Livraison du 15 Novembre.

MISS ROVEL, première partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	241
UN FONDATEUR DE LA MONARCHIE BELGE, SYLVAIN VAN DE WEYER, D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS, par M. AUGUSTE LAUGEL.	279
UN ROMAN DE MŒURS SOUS NÉRON, LE <i>Satiricon</i> DE PÉTRONE, par M. GASTON BOISSIER.	320
SÉBASTOPOL ET LA CHERSONÈSE, SOUVENIRS DE VOYAGE, par M. ALFRED RAMBAUD. .	349

LES DÉCOUVERTES MARITIMES ET LA GRANDE ARMADA, par M. le vice-amiral JURIE DE LA GRAVIÈRE.	38
L'HISTOIRE DU DROIT DE PUNIR, D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française.	42
FORMOSE ET L'EXPÉDITION JAPONAISE, par M. EDMOND PLAUCHOT.	44
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	46
ESSAIS ET NOTICES.	47

Livraison du 1^{er} Décembre.

MISS ROVEL, seconde partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	48
UN VOYAGE D'HIVER AU CAUCASE. — DE LA MER-NOIRE A LA MER CASPIENNE, par M. JULES PATENOTRE.	50
LE ROMAN NATIONAL EN ALLEMAGNE, M. GUSTAVE FRET TAG, par M. A. RÉVILLE. LA SITUATION POLITIQUE ET LES LOIS CONSTITUTIONNELLES, par M. E. VACHEROT, député à l'Assemblée nationale.	53
LA RESTAURATION DE NOS MONUMENS HISTORIQUES DEVANT L'ART ET DEVANT LE BUDGET, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.	57
LES ANTONINS D'APRÈS LES DOCUMENTS ÉPIGRAPHIQUES, L'EMPEREUR TRAJAN, par M. ERNEST DESJARDINS.	60
NEW-YORK ET LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE, SOUVENIRS DE VOYAGE, par M. L. SIMONIN. LA RÉORGANISATION DU MUSÉE DE PEINTURE AU LOUVRE, par M. CH. TIMBAL.	62
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	65
ESSAIS ET NOTICES. — LES ÉTUDES D'HISTOIRE DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE.	68
	71

Livraison du 15 Décembre.

MISS ROVEL, troisième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ.	72
LA SITUATION POLITIQUE ET LES LOIS CONSTITUTIONNELLES. — II. — LA SECONDE CHAMBRE, par M. E. VACHEROT, député à l'Assemblée nationale.	75
KIEF ET LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE, SOUVENIRS DE VOYAGE, par M. ALFRED RAMBAUD.	78
LA DETTE PUBLIQUE DE LA FRANCE, L'ORIGINE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA DETTE, LES MOYENS DE L'ATTÉNUER, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU.	81
LE COMTE DE MONTLOSIER ET LES THÉORIES CONSTITUTIONNELLES A LA CONSTITUANTE D'APRÈS DES PAPIERS INÉDITS, par M. A. BARDOUX, député à l'Assemblée nationale.	85
L'ESPRIT CHRÉTIEN ET LA POLITIQUE DE CONCORDE A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française.	87
UN ROMAN AU XVIII ^e SIÈCLE. M ^{me} DE SARRAN ET LE CHEVALIER DE BOUFFLERS, par M. CHARLES DE MAZADE.	89
REVUE MUSICALE. — LES THÉÂTRES LYRIQUES, par M. F. DE LAGENEVAIS.	91
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	92
L'ÉGLISE RÉFORMÉE ET LE DERNIER MÉMOIRE DES LIBÉRAUX, par M. J. MILSAND. ESSAIS ET NOTICES. — LES LIVRES DE SCIENCE ET D'ART ILLUSTRÉS	93
	94

